



Doctorat Sciences Sociales – Spécialité HISTOIRE

**LE CORPS MALADE, ENTRE PLETHORE ET CORRUPTION.  
ECRITS MEDICAUX ET RELIGIEUX AU XVII<sup>e</sup> SIECLE.**

Tome 1 - Texte

Présenté par Cécile Flourey-Buchalin

Sous la direction d'Olivier FAURE,

A Lyon, le 11 décembre 2010 à 14 h

JURY :

Joël COSTE, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Université Paris Descartes

Colin JONES, Professor of History, History Department, Queen Mary University of London

Rafaël MANDRESSI, Chargé de Recherche – CNRS UMR 8560, Centre Alexandre KOYRÉ

Bernard HOURS, Professeur d'Histoire Moderne, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur-adjoint du  
LARHRA UMR 5190.

Oliver FAURE, Professeur d'Histoire Contemporaine, Université Jean Moulin Lyon 3.

---





Doctorat Sciences Sociales – Spécialité HISTOIRE

**LE CORPS MALADE, ENTRE PLETHORE ET CORRUPTION.  
ECRITS MEDICAUX ET RELIGIEUX AU XVII<sup>e</sup> SIECLE.**

Tome 1 - Texte

Présenté par Cécile Floury-Buchalin

Sous la direction d'Olivier FAURE,

A Lyon, le 11 décembre 2010 à 14 h

JURY :

Joël COSTE, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Université Paris Descartes

Colin JONES, Professor of History, History Department, Queen Mary University of London

Rafaël MANDRESSI, Chargé de Recherche – CNRS UMR 8560, Centre Alexandre KOYRÉ

Bernard HOURS, Professeur d'Histoire Moderne, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur-adjoint du LARHRA UMR 5190.

Oliver FAURE, Professeur d'Histoire Contemporaine, Université Jean Moulin Lyon 3.

---

A Jean-Baptiste, Férielle et Anouk.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont permis de mener à bien cette recherche, depuis l'ébauche du projet jusqu'à son achèvement. Ma gratitude va d'abord à mon directeur de thèse, Olivier Faure, pour son soutien bienveillant et continu pendant ces années de travail (soutien qui ne s'est pas démenti malgré l'éloignement géographique), pour son exigence intellectuelle et pour ses conseils. Ma reconnaissance s'adresse aussi à ceux qui, par leur expérience et leur réflexion, m'ont aidée à enrichir mes propres questionnements : en premier lieu Bernard Hours qui a été pour moi un guide attentif dans le domaine de l'histoire des religions, mais aussi Monica Martinat, Antonella Romano et Françoise Bayard.

J'ai bénéficié d'un contexte intellectuel très stimulant au sein des laboratoires de recherche de Lyon (LARHRA, en particulier au sein de RESEA), d'Aix-Marseille (TELEMME, en particulier au sein du groupe consacré à l'histoire du corps), mais aussi dans le cadre de la session internationale d'études doctorales de Cagliari (juin 2006) organisée par l'Ecole Française de Rome.

La mise en œuvre de ce travail a été facilitée par l'Université Lumière-Lyon 2 et par l'Université de Provence qui m'ont accueillie en tant qu'attachée temporaire d'enseignement et de recherche. J'ai également profité de l'accueil des personnels des fonds anciens des bibliothèques, en particulier du personnel de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Que soient également chaleureusement remerciées Anne Béroujon et Agnès Colomb pour leurs relectures ainsi que pour leurs remarques amicales et avisées, merci à Guylène pour son aide concernant les traductions latines.

Merci enfin à Jean-Baptiste sans qui ce travail n'aurait pas pu être achevé.

# Introduction générale : maladie et santé au service de l'histoire du corps

## Les notions de maladies et de santé au XVII<sup>e</sup> siècle

Qu'est ce qu'être malade au XVII<sup>e</sup> siècle ? La question porte à la fois sur l'individu et sur son corps, qu'elle fait naviguer, l'un et l'autre, entre les deux pôles de la santé et de la maladie. On prend ici ces termes comme des notions et non comme des faits biologiques dont on pourrait étudier l'histoire. Bien entendu, le corps est avant tout une étendue matérielle, qui lorsqu'elle est vivante et souffrante, est le fruit de pratiques de santé, liées plus ou moins directement à la façon dont on le définit et dont on le perçoit. De ces pratiques, il ne sera question ici que dans la mesure où elles éclairent ou expliquent les écrits sur le corps qui seront soumis à l'analyse. Il ne s'agira donc pas de l'histoire matérielle du corps malade mais de l'histoire de ses représentations mentales. Les notions sont en effet des « représentations que l'esprit se forme d'un objet de connaissance », elles ne sont ni intemporelles ni universelles dans leurs acceptions, c'est-à-dire dans leurs façons d'être reçues par l'esprit humain<sup>1</sup>. Cette première question revient à se demander quels concepts précisément définis mais aussi quels imaginaires et croyances, aux contours moins explicites ou moins certains, ces notions recouvrent. Elle renvoie donc à la fois à une histoire des savoirs du corps entre santé et maladie et à une histoire culturelle plus large de ces notions. Deux questions viendront compléter et éclairer la première afin de cerner davantage en amont et en aval ce qu'être malade signifie. Il s'agit d'une part des causes imputées aux maladies et de l'autre des réponses et des soins qu'elles appellent (ce que l'on doit faire, ce que l'on doit ressentir, ce que l'on doit penser et à qui il faut avoir recours lorsqu'on est malade).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, pas plus qu'aujourd'hui, nous semble-t-il, il n'est possible de répondre à ces questions en se cantonnant à un registre dont les limites pourraient être clairement tracées. L'analyse de ce que sont les maladies qui affectent le corps, de ce qui les a causé, et de ce qu'il convient de faire n'est pas le monopole, au XVII<sup>e</sup> siècle moins encore qu'aujourd'hui, d'un groupe unique d'acteurs. Tout être humain, malade potentiel, se forge une façon personnelle de vivre et d'interpréter les maladies qui puise dans des registres multiples, ainsi que l'ont démontré aussi bien les anthropologues de la santé que les historiens depuis les années 1980<sup>2</sup>. C'est aux sources multiples de ces façons de penser la maladie au XVII<sup>e</sup> siècle que cette étude

---

<sup>1</sup> Selon le dictionnaire de l'Académie française.

<sup>2</sup> Voir par exemple, Sylvie FAINZANG, *Pour une anthropologie de la maladie en France, Un regard africaniste*, Cahiers de l'Homme, EHESS, 1989, 109, p. 70 et suiv. : où elle présente les 4 modèles de mise en accusation qu'ont révélé ses études de terrain (dans une commune de l'Île de France) : auto-accusation, accusation de l'Autre

veut s'intéresser. Or pour suivre la piste de ceux qui travaillent à la construction des normes mentales (et, indirectement, pratiques) qui enserrant ces objets, on doit nécessairement traverser des registres de pensée qui étaient jusqu'à une période encore très récente analysés séparément<sup>3</sup>. Les savants du corps, médecins et physiciens (eux-mêmes tenants de différentes doctrines et différentes institutions), les praticiens du corps (officiels ou parallèles, laïcs ou religieux), mais aussi les guides spirituels des chrétiens dont les âmes sont prisonnières de ces corps malades et d'autres écrivains encore, constituent les sources plurielles de la production des normes du corps malade. Cette recherche s'est avant tout nourrie de leurs écrits (ouvrages médicaux et religieux, plus rarement littéraires).

Ces trois questionnements principaux abordent donc un champ historiographique élargi, celui de l'histoire du corps pensé (et parfois vécu) dans sa complexité et dans son rapport avec l'autre instance constitutive de l'être humain, l'âme. En effet, décrire le processus de la maladie, définir ses causes, se prononcer sur la nécessité de la combattre ou non, et sur la façon de le faire, tout cela engage étroitement la conception que l'on a du corps, et même de l'être humain, en général. Cela renvoie, certes, de façon interne, à la composition du corps (anatomie) et à son fonctionnement (physiologie), mais aussi à une représentation plus distanciée de sa définition, de sa géographie, et de son statut dans une échelle morale et spirituelle de valeurs. Ainsi les notions de maladie et de santé fourniront-elles un prisme qui permettra d'étudier les différents héritages culturels qui se superposent au XVII<sup>e</sup> siècle pour former une approche complexe du corps humain.

---

proche, accusation de l'Autre éloigné, accusation de la société. Plus général : François LAPLANTINE, *Anthropologie de la maladie, étude ethnologique des systèmes de représentations*, Payot, 1992, 411p.

L'historiographie anglo-saxonne s'enrichit, depuis les années 1980, d'études effectuées à partir de correspondances et de journaux personnels du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : voir notamment Roy PORTER (dir.), *Patients and practitioners : Lay perception of medicine in Pre-Industrial Society*, Cambridge - New-York, Cambridge University Press, 1985, 356 p. Mais également Philip RIEDER et Vincent BARRAS, « Ecrire sa maladie au Siècle des Lumières » in Vincent BARRAS et Micheline LOUIS-COURVOISIER (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, 358 p., p. 201-222. Pour une bibliographie critique de ce mouvement, Philip RIEDER, « L'histoire du 'patient' : aléa, moyen ou finalité de l'histoire médicale ? », *Gesnerus*, 60 (2003), p. 260-271.

<sup>3</sup> Concernant l'histoire du corps, l'idée de normes a été initiée dans deux temps et deux disciplines différentes par Norbert ELIAS (norme de civilisation dans *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, 342 p.) et par Michel FOUCAULT (normes de savoir et normes de pouvoir, essentiellement dans *l'Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972 (1<sup>ère</sup> éd. 1961), 583 p. ; *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p. et *l'Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976-1984, 3 vol. : voir Pierre MACHEREY, « Pour une histoire naturelle des normes », in *Michel Foucault philosophe*, éd. du Seuil, coll. Des travaux, 1989, 405 p., p. 203-221). Nous en retiendrons ici essentiellement la norme comme la mise en place de grilles légitimes de lecture du corps malade, comme l'énonciation de critères repérables de vérité mais aussi comme la valorisation d'une conduite légitime à tenir à l'égard de ce corps souffrant.

## Mutations historiographiques et choix des sources

Il faudra, nous le disions, traverser des registres de pensée appartenant à des traditions historiographiques distinctes : d'une part, l'histoire de la foi et de la spiritualité chrétienne qui font une place importante au corps, et plus généralement l'histoire des croyances qui lui sont liées, et d'autre part, l'histoire des savoirs que l'on ne distingue pas forcément des premières mais qui s'inscrivent traditionnellement dans une histoire des sciences dont celle de la médecine a pu apparaître comme une déclinaison.

L'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle chrétien, temps d'application de l'élan tridentin, de ses mouvements de spiritualité et de dévotion, des écoles religieuses et leurs divergences, est riche d'une longue tradition d'analyse historique dans laquelle le corps, ici ou là, manifeste son irréductible importance, en tant que véhicule terrestre de l'âme et support de pratiques aux objectifs essentiellement spirituels<sup>4</sup>. En arrière fond de ces sentiments religieux, objets de courants et d'évolutions, est apparue dans les années 1970, l'idée d'un panorama quasiment immobile, les « mentalités » dont les historiens ont tenté de décrire l'horizon dans toute sa largeur (rites, pratiques, croyances)<sup>5</sup>. Ils s'inspiraient notamment des ethnologues qui ont montré l'intrication entre données religieuses et données médicales dans la façon dont on pense et dont on agit sur son corps, ne s'interdisant pas, dans leur analyse, d'avoir un regard le passé historique<sup>6</sup>. Cet épisode historiographique aura eu l'immense mérite de décloisonner les champs et de permettre la rencontre de différents héritages culturels autour d'un même objet<sup>7</sup>. On s'inspirera ici de cette ouverture d'esprit en

---

<sup>4</sup> Pour la façon qu'ont les croyants du catholicisme français (cadre essentiel de notre étude) de vivre leur foi, on continue de se référer à Henri BREMOND et aux analyses récentes de son œuvre : *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours* (nouvelle édition augmentée sous la dir. de François Trémolières), Grenoble, J. Millon, 2006, 11 vol., 5 t. (éd. or. Paris, Bloud et Gay, 1924-1936, 11 vol.) et *Histoire littéraire du sentiment religieux en France : les mystiques français du Grand Siècle* (morceaux choisis par Jean Duchesne, présentation d'Emile Poulat), Paris, Presses de la Renaissance, 2008, 860 p. Pour un regard nouveau sur cette diversité : Yves KRUMENACKER et Laurent THIROUIN (dir.), *Les écoles de pensée religieuse à l'époque moderne* (Actes de la Journée d'études de Lyon, 14 janvier 2006), Lyon, RESEA-LARHRA, *Chrétiens et sociétés*, 2006, 203 p.

<sup>5</sup> Dès 1974, Jacques Le Goff notait le destin incertain de cette piste mouvante : « aujourd'hui, mentalité est encore nouveau et déjà galvaudé... » : « Les mentalités, une histoire ambiguë » in Jacques LE GOFF et Pierre NORA (dir.) *Faire de l'Histoire*, Paris, Gallimard, 1974, 3 vol. (vol. 3 : *Nouveaux objets*, p. 76-94, p. 76).

<sup>6</sup> Voir notamment Françoise LOUX, *Le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger- Levrault, 1979, 178 p. et « Popular Culture and Knowledge of the Body: Infancy and Medical Anthropologists » in Roy PORTER and Andrew WEAR (dir.), *Problems and methods in the History of Medicine*, London, Croom Helm, 1987, p. 81-97.

<sup>7</sup> Données politiques, religieuses et médicales sont rassemblées par exemple par Marc BLOCH dès les années 1920 autour de la guérison royale des écrouelles (*Les Rois thaumaturges, étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Armand Colin, 1961 [éd. or. Paris, Istra, 1924] 542 p.) dont s'inspirent ensuite les premiers historiens des mentalités (voir un prolongement de ces analyses

tachant de caractériser davantage l'époque et les acteurs impliqués, et en réduisant notamment l'étude à ceux qui sont engagés dans le processus de configuration, de normalisation (voire de production) des notions afférentes au corps malade. Les historiens et les sociologues du culturel ont montré combien les individus s'approprient les systèmes symboliques, combien ils contribuent aussi, quelle que soit leur inscription sociale, à leur perpétuelle reconstruction<sup>8</sup>. On s'appuiera seulement ici sur ceux qui ont effectué ce travail de façon consciente, traçable, ou en tout cas à destination d'un autre (étudiants, fidèles ou lecteurs), et donc dont les écrits ont été publiés.

L'autre façon d'aborder ce qu'ont connu, su, ou cru du corps les hommes du passé, relève de l'histoire des « sciences ». Dans ce domaine, le XVII<sup>e</sup> siècle est immédiatement apparu, aux contemporains comme aux philosophes et historiens des Lumières, comme un moment de rupture et même d'avancée. De cet héritage historiographique, est née l'idée d'une « révolution scientifique » dans laquelle, pendant longtemps, le corps humain ne fut pas concerné directement. Les disciplines essentielles ici étaient celles de l'astronomie et de la physique. L'idée de révolution implique un changement radical et de l'épithète « scientifique » qui lui est accolé, l'on déduit que ce changement ne concerne qu'un petit nombre de pratiques et de savoirs qui répondraient à des critères de scientificité précis<sup>9</sup>. On procédera plus loin à une critique de ce concept, tel qu'il serait appliqué à l'histoire du corps malade<sup>10</sup>. Mais, à présent qu'il s'agit de déployer un éventail problématique, il est nécessaire de sonder les limites du concept pour mieux s'en affranchir. Au premier rang des critères « scientifiques » vient la rigueur du raisonnement dont la connaissance mathématique offre un modèle déjà prôné par Descartes. La mise en valeur nouvelle de l'expérimentation et la précision des procédures en est le second aspect déterminant. La plupart des auteurs qui souscrivent à l'idée de cette rupture radicale, expliquent sa localisation dans l'espace et dans le temps, par la réunion, en Europe de l'ouest, de conditions favorables au progrès social et intellectuel, telles que la restauration de l'autorité de l'Etat, l'essor du commerce et de l'industrie, la colonisation, l'ascension de la bourgeoisie<sup>11</sup>. Jusqu'à une époque récente, les savoirs et les pratiques touchant au corps semblaient exclus de cette rupture moderne.

---

à l'époque moderne : Stanis PEREZ, « Le toucher des écrouelles : médecine, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2006/2 (n° 53-2), p. 92-111).

<sup>8</sup> Voir Roger CHARTIER, *Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIV<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : A. Michel, 1996, 240 p., p. 205 et suiv. Sur l'analyse – sociologique entre autres- des cultures « populaires », voir Claude GRIGNON et Jean-Claude PASSERON, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil, Hautes Etudes, 1989, 264 p.

<sup>9</sup> Pour un bilan historiographique de cette idée, voir H Floris COHEN, *The Scientific Revolution, a Historiographical Inquiry*, The University of Chicago Press, 1994, 662 p.

<sup>10</sup> Voir Troisième Partie, Introduction et Chap. 6.

<sup>11</sup> Pour la critique en même temps que l'historiographie de la perspective européocentriste, voir Kapil RAJ, *Relocating modern science : circulation and the construction of scientific knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, New York : Palgrave Macmillan, 2007, 285 p.

Pour A. Rupert Hall par exemple, les innovations en matière biologique restent encore trop disparates au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans une histoire de la « révolution scientifique », au terme d'un chapitre surtout consacré à Harvey, il exclut les savoirs du corps de cette mutation radicale que les sciences physiques auraient connu au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Des analyses différentes ont été menées depuis tant dans l'historiographie anglo-saxonne que dans l'historiographie française. Ainsi, pour Richard Westfall, les savoirs du corps peuvent être inclus dans le mouvement révolutionnaire du XVII<sup>e</sup> siècle, non en termes de construction théorique mais sur le plan de l'accumulation des nouvelles données expérimentales<sup>13</sup>. L'historien de la médecine et médecin, M.D. Grmek, est plus optimiste encore puisque dans *La première révolution biologique*, il présente le règne de Louis XIV comme l'époque de l'émergence de « la médecine scientifique »<sup>14</sup>. La même épithète qui sert parfois à invalider l'approche classique du corps humain sert ici au contraire à la réintroduire dans le champ de l'histoire des sciences. Comme pour les auteurs précédents, la mutation décrite s'est produite dans un laps de temps relativement court, en l'occurrence pour la médecine, la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Que les savoirs et les pratiques du corps soient inclus ou non dans ce processus brutal d'une révolution scientifique dont un seul siècle serait l'horizon temporel essentiel, la méthode est la même. Il s'agit d'évaluer la production des savoirs à l'aune de critères censément objectifs marquant leur progression vers l'état de science, progression plus ou moins entravée au fil des siècles par des obstacles épistémologiques (méthodologiques ou conceptuels).

Il convient de souligner l'ancrage historique de ce point de vue. Il reprend la vision des penseurs des Lumières qui, eux-mêmes, situaient l'origine des progrès de l'esprit de leur temps dans le siècle précédent. Voltaire fut notamment de ceux qui soulignèrent cette mutation dans *Le siècle de Louis XIV*<sup>15</sup>. Mais l'idée de progrès était déjà présente dans les ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle et nous verrons que leurs auteurs pensaient eux-mêmes vivre un moment de rénovation savante. Or les communautés savantes du XX<sup>e</sup> siècle ne sont-elles pas héritières de ces auteurs des Lumières qui célébraient le siècle de Colbert ? Les sciences d'aujourd'hui ne sont-elles pas héritières d'une partie des critères de production du savoir élaborés au XVII<sup>e</sup> siècle ? C'est précisément ce que soutiennent Gaston Bachelard et Alexandre Koyré. Pour le premier, cette filiation justifie d'écarter les pratiques de production de la connaissance qui n'appartiendraient pas aux ancêtres de la science

<sup>12</sup> Rupert A. HALL, *The Revolution in Science 1500-1700*, London, New-York, Longman, 1983, 373 p., p. 147.

<sup>13</sup> Richard WESTFALL, *The Construction of Modern Science. Mechanism and Mechanics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977 (éd. or. 1971), 171 p., p. 82.

<sup>14</sup> M.D. GRMEK, *La première révolution biologique, Réflexions sur la physiologie et la médecine du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris Editions Payot, 1990, 358 p., p. 233 et suiv.

<sup>15</sup> Dans son chapitre XXXI consacré aux sciences, Voltaire parle d'une « révolution dans l'esprit humain » et d'un « esprit de sagesse et de critique qui (...) détruisit insensiblement beaucoup de superstitions... » : VOLTAIRE (1694-1778), *Le siècle de Louis XIV* (édition établie, présentée et annotée par Jacqueline Hellegouarc'h et Sylvain Menant), Paris, Librairie générale française, 2005, 1213 p.

actuelle telles que l'astrologie, la chimie de Paracelse, la philosophie naturelle de la Renaissance, etc.<sup>16</sup>. Ce processus de tri effectué entre les disciplines, s'il n'est pas repris ensuite de façon aussi radicale par les disciples de Bachelard, fera néanmoins date. A sa suite, Canguilhem distingue les sciences des « idéologies scientifiques » qui, bien que dépouillées de la rigueur des premières, sont pourtant un objet pour l'histoire des sciences<sup>17</sup>. Selon lui, ces pseudo-savoirs sont reconnaissables au fait qu'ils sont, à une époque ultérieure, invalidés par une science plus avancée. La rétroactivité de la démarche marque, nous semble-t-il, son incertitude. On peut y voir la faiblesse des historiographies modernes telle qu'elle avait été soulignée par Michel de Certeau : « Dans le passé dont [*le discours*] se distingue, il opère un tri entre ce qui peut être « compris » et ce qui doit être oublié pour obtenir la représentation d'une intelligibilité présente. Mais ce que cette nouvelle compréhension du passé tient pour non pertinent – déchet créé par la sélection du matériau, reste négligé par une explication - revient malgré tout sur les bords du discours ou dans ses failles : des « résistances », des « survivances » ou des retards troublent discrètement la belle ordonnance d'un « progrès » ou d'un système d'interprétation »<sup>18</sup>. On peut en effet souligner le déterminisme et l'historicité des critères utilisés. Ce concept de « science » appartient à un temps qui débute sans doute au XVII<sup>e</sup> siècle mais dont notre propre époque est également héritière. Comment, dès lors, l'utiliser comme s'il permettait à l'historien le recul qui lui est nécessaire ? Il ne s'agira donc pas ici de décider si la production des savoirs sur le corps telle qu'elle évolue au XVII<sup>e</sup> siècle relève ou non de la « science ». Il s'agira bien plus d'analyser les évolutions en question, en mesurant l'importance et la cohérence des héritages philosophiques qui se partagent le chevet du corps humain. On évaluera l'ampleur de la rupture évoquée plus haut : les mutations que connaissent les savoirs liés au corps et à sa santé au XVII<sup>e</sup> siècle, la perception que les auteurs en avaient eux-mêmes et la façon dont ces changements ont affecté les notions de santé et de maladie. Cet affranchissement à l'égard du concept de science en tant qu'outil d'ordonnement de l'histoire nous permet d'élargir l'espace de l'enquête et de rétablir ce que, jusqu'ici, on pouvait estimer étranger à une marche supposée de son progrès<sup>19</sup>. On réhabilitera donc les écrits en provenance d'acteurs d'une histoire culturelle de la santé longtemps tenus pour périphériques. D'une part, il s'agit d'ouvrages médicaux parus à l'époque moderne mais écartés de l'analyse par la « Grande Tradition » de l'histoire des sciences, tels que

---

<sup>16</sup> Gaston BACHELARD (1884-1962), *La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, J. Vrin, 1938, In-8, 257 p. et *L'engagement rationaliste*, Paris, PUF, 1972, 190 p. A propos de la théorie bachelardienne de la connaissance scientifique (et de son historicité), voir Dominique LECOURT, *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, J. Vrin, 2002, éd. or. 1969, 123 p.

<sup>17</sup> Georges CANGUILHEM (1904-1995), *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, J Vrin, 1977, 144 p. Pour un décodage de cette œuvre, voir « Science et non-science » in Claude DEBRU, *Georges Canguilhem, science et non-science*, Editions rue d'Ulm, 2004, 105 p., p. 65-87.

<sup>18</sup> Michel de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, 3<sup>e</sup> édition, Folio, 2002, 527 p., p. 17.

<sup>19</sup> Cela ne revient pas à passer ici sous silence l'émergence d'une démarche critique à l'encontre des héritages savants de l'Antiquité et du Moyen Age : cette mutation est au contraire au cœur de l'étude.

ceux des médecins, chirurgiens voire apothicaires locaux, ou encore des praticiens sans titre<sup>20</sup>. Il s'agit d'autre part d'écrits qui n'appartiennent pas au genre médical : écrits religieux, essais ou ouvrages de belles lettres, dont le propos essentiel, certes, ne concerne pas la guérison ou la connaissance physique du corps humain, mais qui n'en proposent pas moins un système de pensée du corps et de la maladie.

Par ailleurs, on s'inspirera ici d'une mutation qu'a connue l'histoire des sciences à partir des années 1930 (avec une augmentation considérable de l'attention portée à cette question à partir des années 1970). Il s'est agi de chercher les sources des mutations scientifiques non pas seulement dans l'histoire interne des questions que la connaissance du monde pose en elle-même mais également dans ses facteurs externes, c'est-à-dire dans son inscription dans un plus vaste contexte social et culturel<sup>21</sup>. A la suite des travaux de Gaston Bachelard (sur la question, le projet, qui précèdent la connaissance scientifique) et de Thomas Kuhn (sur les conditions du changement de « paradigme scientifique »), philosophes et sociologues des sciences ont travaillé sur l'idée que les objets de connaissance sont des constructions de l'esprit humain et le fruit de données sociales davantage qu'un reflet fidèle d'une réalité intemporelle<sup>22</sup>. L'histoire de la médecine a connu

---

<sup>20</sup> L'expression de « Grande Tradition » de l'histoire des sciences est empruntée à H. Floris COHEN, *The Scientific Revolution, op. cit.*, « Defining the Nature of the Scientific Revolution », « The Great Tradition » p. 21 et suiv. (expression déjà importée dans les travaux en langue française par la traduction de l'ouvrage de Steven SHAPIN : *La révolution scientifique*, Paris, Flammarion, 1998, 260 p., p. 202 et suiv. )

<sup>21</sup> L'ouvrage pionnier est celui du sociologue Robert K. MERTON (1910-2003), *Science, Technology and Society in Seventeenth-Century England*, New-York, Howard Fertig, 2001, 287 p. (publication de sa thèse de 1935 complétée d'une préface de l'auteur). Son travail se poursuit dans les années 1970 (*The sociology of Science: theoretical and empirical investigations*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1973, 605 p.). Il souligne l'ancrage historique des valeurs et des impératifs institutionnels de la science contemporaine (universalité, mise en commun, désintéret et scepticisme). Pour un bilan complet de l'historiographie externaliste, voir H. Floris COHEN, *The Scientific Revolution, op. cit.*, « The New Science in its Social Setting » p. 198 et suiv.

<sup>22</sup> Gaston BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique, op. cit.*; Thomas KUHN (192-1996), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2008, 284 p. (éd. or.: *The structure of Scientific Revolutions*, 1962, augmentée en 1970 : il voit dans le passage d'un « paradigme scientifique » à un autre des raisons sociales et culturelles et non uniquement scientifiques). L'étude sociale des sciences se développe dans le sillage de ces premiers travaux. Elle s'illustre en France aujourd'hui avec l'analyse sociologique des réseaux de production du savoir (mais qui n'écarte pas pour autant l'analyse des facteurs purement cognitifs) : Bruno LATOUR et Steve WOOLGAR, *La vie de laboratoire : la production de faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 2008, 299 p. (éd. or. *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage Publications, 1979); Michel CALLON, *La science et ses réseaux, genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989, 214 p. Sur le « constructivisme » ou « constructionnisme » appliqué à l'histoire de la médecine, voir Ludmila JORDANOVA, « The social construction of medical knowledge », *Social History of Medicine*, 8, 1995, n°3, p. 361-381 et pour un panorama plus général de ce mouvement, voir Ian HACKING, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001, 298 p. (trad. de *The social construction of what ?*, Harvard University Press, 1999, 261 p.).

un semblable processus de maturation à partir des années 1980 dans l'étude des conditions culturelles, sociales et politiques de la production des savoirs ainsi que dans l'analyse des enjeux religieux et économiques des pratiques de soin (en particulier à travers l'histoire des pratiques hospitalières)<sup>23</sup>. Cela a été d'abord essentiellement le fait des universitaires britanniques et américains<sup>24</sup>. En France, l'histoire sociale de la médecine a rejoint une plus vaste histoire du corps, à laquelle la circularité du propos nous ramène donc, et où savoirs et pratiques médicales sont mis en relation avec les enjeux sociaux du gouvernement et de la représentation du corps en particulier à l'époque contemporaine (du moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>25</sup>. Sur l'époque moderne qui nous intéresse ici, le travail fondateur de François Lebrun, qui fait se juxter histoire institutionnelle, histoire sociale et histoire médicale, n'a pas encore été relayé par des analyses plus circonscrites et approfondies qui mettraient réellement en relation enjeux sociaux et culturels et histoire des pratiques et des représentations du corps malade<sup>26</sup>. C'est une lacune que la présente étude ambitionne de contribuer à combler, en tenant compte des deux types de facteurs –internes et externes-. Il s'agit d'y contribuer seulement car on ne s'attèle pas ici à une histoire globale : les sources mobilisées ne sont pas des témoignages de pratiques, institutionnelles, professionnelles ou privées mais des ouvrages imprimés c'est-à-dire donnant accès à des idées développées à destination d'un public.

---

<sup>23</sup> Voir Roger FRENCH et Andrew WEAR (dir.), *The medical Revolution of the seventeenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, 328 p., notamment la contribution d'Andrew CUNNINGHAM sur la carrière de Thomas Sydenham (sur ses implications politiques et ses réseaux) : « Thomas Sydenham : epidemics, experiment and the 'Good Old Cause' », in *Ibid.*, p. 164-190. Andrew WEAR a défendu l'idée que l'histoire sociale de la médecine était ainsi devenue adulte (in *Medicine and Society : historical essays*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 1992, 397 p., p. 1). Pour une critique de ce point de vue, au regard des sources à la disposition des historiens et des travaux effectués, voir Ludmilla JORDANOVA, « Has the Social History of Medicine come of age ? », *The Historical Journal*, vol. 36, n° 2 (Juin 1993), p. 437-449.

<sup>24</sup> Outre les publications de Cambridge citées plus haut, voir par exemple sur l'histoire des pratiques hospitalières: Colin JONES et Jonathan BARRY (dir.), *Medicine and charity before the welfare state*, Londres, New-York, Routledge, 1991, 259 p. Témoin de la naissance d'un nouveau champ disciplinaire, la *Society for the Social History of Medicine* a été fondée à Oxford en 1970 et publie depuis lors une revue des travaux d'histoire sociale de la médecine dans *Social History of Medicine* (anc. *The Bulletin of Social History of Medicine*).

<sup>25</sup> Voir Olivier FAURE, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, Anthropos, 1994, 272 p. ; Olivier FAURE et Patrice BOURDELAIS, *Les nouvelles pratiques de santé : acteurs, objets, logiques sociales, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2005, 382 p. Egalement, sur les enjeux sociaux, politiques et médicaux autour de l'eau, Jean-Pierre GOUBERT, *La conquête de l'eau : l'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, R. Laffont, 1986, 302 p. Pour un point de vue distancié, voir Colin JONES, « New medical history in France : the view from Britain », *French Historians*, 1987, n° 2, p. 3-14.

<sup>26</sup> François LEBRUN, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Temps actuels, 1983, 206 p.

L'histoire internaliste des savoirs a existé longtemps avant la prise en compte des facteurs externes (les acteurs eux-mêmes, à l'image des médecins du XVII<sup>e</sup> siècle, ont contribué à cette histoire première). Elle continue, à bien des égards, d'exister de façon autonome<sup>27</sup>. L'histoire externaliste ou sociale n'a pas la même autonomie. La production des savoirs n'est pas seulement un épiphénomène de l'histoire sociale et culturelle des sociétés. Elle est aussi le résultat d'héritages intellectuels propres à chaque domaine de savoirs (et d'héritages croisés avec les domaines connexes) qui sont autant de facteurs internes dont on ne pourra faire l'économie. Les savoirs, idées, croyances mis en avant par les auteurs écrivant sur le corps seront donc analysés en fonction de ces héritages intellectuels mais aussi en fonction de l'inscription culturelle et sociale de ces auteurs. Dans le différend entre histoire internaliste et externaliste, on adoptera donc une position cumulative, la plus susceptible, nous semble-t-il, de rendre compte du contexte et des raisons profondes des choix opérés dans l'écriture publique du corps et de la maladie.

## Le choix de l'imprimerie lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle

Ces différents positionnements problématiques nous ont bien évidemment interdit de délimiter un corpus de sources à partir de catégories d'ouvrages ou d'auteurs établies *a priori*. On a donc choisi de se fonder, pour la sélection d'un ensemble circonscrit de textes, sur un critère contextuel : celui de la production littéraire lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette production imprimée fournit un corpus à la fois important et varié, ancré aussi bien dans un contexte européen que dans un contexte local.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie française produisait environ 500 ouvrages par an (hormis la période d'expansion du début du siècle entre 1500 et 1540). La production lyonnaise était alors évaluée à 15 000 ouvrages sur le siècle : c'était, de loin, la seconde du royaume derrière Paris (25 000 ouvrages) et devant Rouen (2 600 ouvrages)<sup>28</sup>. Il s'agit du « siècle d'or » de l'imprimerie lyonnaise. Après l'apaisement des guerres civiles, au XVII<sup>e</sup> siècle, le royaume connaît un nouveau regain éditorial, et jusque dans les années 1640, la production augmente de façon non linéaire ; puis l'imprimerie endure un repli entre 1643-45 à 1657 environ, avant de reprendre dans les années 1660 et 1670<sup>29</sup>. Vers 1660, la production du royaume est estimée à 1000 titres par an environ<sup>30</sup>. Elle connaît alors son apogée avant de se tasser quelque peu à la fin du siècle.

---

<sup>27</sup> Voir par exemple les ouvrages à destination des futurs médecins d'aujourd'hui (quoique de plus en plus dotés de parties contextuelles, ils n'établissent pas réellement de liens entre mutations des savoirs scientifiques et conditions de leur production) : voir par exemple Claude CHASTEL et Arnaud CÉNAC, *Histoire de la médecine : introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses, 1998, 239 p.

<sup>28</sup> Frédéric BARBIER, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, 304 p., p. 120.

<sup>29</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1999, 2 tomes, p. 959.

<sup>30</sup> Frédéric BARBIER, *Histoire du livre*, op. cit., p. 121.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la part de la ville de Lyon a été recensée sous la direction de Marie-Anne Merland, sans faire l'objet de décomptes<sup>31</sup>. Cependant, Henri-Jean Martin en a proposé une évaluation à partir de la production conservée à la Bibliothèque Nationale. Son graphique montre que la moyenne annuelle se situe aux alentours de 150 volumes (ce qui ne représente quasiment aucune augmentation par rapport au XVI<sup>e</sup> siècle) et que la production lyonnaise connaît deux crises au cours du siècle, une crise très marquée dans les années 1630-40 et moindre dans les années 1670 ainsi qu'un véritable effondrement à la fin du siècle. La ville s'est en effet totalement laissée distancée par sa rivale parisienne. Plusieurs facteurs expliquent ce repli de l'imprimerie lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, par opposition à l'imprimerie parisienne destinée au public de la capitale, l'édition lyonnaise a d'emblée eu une vocation d'exportation en particulier vers l'Espagne et l'Italie car le marché local lyonnais est restreint<sup>32</sup>. Or dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, elle commence à souffrir de l'augmentation du coût de la main d'œuvre et des prix du papier. Genève lui fait alors concurrence et attire les capitaux lyonnais<sup>33</sup>. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, l'exportation se fait plus difficile encore. En effet, en 1621, la douane de Vienne qui avait été supprimée en 1611 est rétablie. Les tarifs appliqués par cette douane, appelée désormais douane de Valence, augmentent régulièrement tout au long du siècle, et enchérissent encore le coût des livres rendant d'autant moins attractive la production des imprimeurs lyonnais. Enfin, avec la Guerre de Trente ans, le marché allemand se ferme et les guerres avec l'Espagne interrompent également provisoirement les relations d'affaires entre les Lyonnais et la péninsule. Néanmoins, ainsi que le fait remarquer Henri-Jean Martin, « une fois la tourmente passée, ils reviennent sur le marché de Francfort et profitent du renouveau de l'édition allemande tout en resserrant leurs liens avec l'Espagne et l'Italie »<sup>34</sup>. La vigueur de la production lyonnaise est donc étroitement liée à ses possibilités d'exportation.

Mais plus encore que la question des débouchés, se pose pour les imprimeurs locaux, celle des textes à publier. L'éloignement provincial est déjà, en soi, un handicap puisque nombre d'auteurs français s'établissent à Paris pour connaître la consécration. Il est donc plus difficile pour les imprimeurs lyonnais d'obtenir des manuscrits à imprimer. Mais il leur est également plus difficile d'obtenir les permissions pour le faire. En effet, depuis l'ordonnance de Moulins (1566), aucun livre ne peut être imprimé sans privilège royal. A l'origine attribués par les parlements, les privilèges sont entre les mains du chancelier à partir de

---

<sup>31</sup> Marie-Anne MERLAND, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Baden-Baden, éditions Valentin Koerner, 1989-2010 : t. XVI (A), 1989, 213 p. ; t. XVIII (B-Cardon), 1993, 312 p. ; t. XXII (Carret-Durelle), 1997, 362 p. ; t. XXV (Fabre-Julliéron), 2000, 368 p. ; t. XXVI (Justet-Pieldouce), 2004, 370 p. ; t. XXVIII (Pillhotte-Rigaud), 2007, 368 p. ; t. XXIX (Rivière-Zetzner), 2010, 397 p.

<sup>32</sup> Sur l'aire d'influence du livre lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle, voir Richard GASCON, « Courants commerciaux et cheminements d'idée », in *Imprimerie, commerce et littérature*, Actes du Cinquième Congrès National (Lyon, 1962) Lyon, 1965, p. 77-89

<sup>33</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société...*, op. cit., t. 1, p. 31.

<sup>34</sup> *Ibid*, t. 2, p. 732.

1612. Ce sont des concessions accordées par le pouvoir royal à un imprimeur qui possède alors le droit exclusif d'imprimer et de diffuser un ouvrage pour une durée limitée (de 5 à 10 ans en général au début du siècle). Néanmoins certains ouvrages en sont exemptés comme les almanachs et les petits ouvrages autorisés par le juge local, et une foule de publications échappent de fait à ce système. Celui-ci n'en constitue pas moins un outil précieux pour la monarchie, qui, dans une logique absolutiste, contribue à la concentration de l'imprimerie à Paris, avec de graves conséquences pour les libraires provinciaux et notamment lyonnais. La librairie est en effet soumise à un contrôle toujours plus étroit au cours du siècle, tant que le plan du contenu des ouvrages que sur celui de l'édition<sup>35</sup>. Dès le ministère de Richelieu (1624-1642) et de façon accrue au cours du siècle, les grandes dynasties de libraires parisiens sont privilégiées par le chancelier et obtiennent les principales autorisations d'imprimer. A partir des années 1630, on commence à distribuer plus libéralement les privilèges de longue durée et la continuation des privilèges devient progressivement la norme vers le milieu du siècle, avantageant ainsi les Parisiens. Enfin, le système qui, jusque là, ne concernait que les livres nouveaux, commence à toucher également les livres anciens tombés dans le domaine public (néanmoins à partir de 1657, le parlement de Paris interdit de solliciter un privilège pour un livre ancien à moins qu'il ne soit augmenté d'au moins un tiers de son volume ce qui ne représente pas un obstacle absolu en un temps où fleurissent commentaires et compilations). Ainsi dans la seconde moitié du siècle, les textes demeurent bien souvent la propriété des imprimeurs qui les ont fait paraître pour la première fois. Pour les imprimeurs lyonnais, laissés pour compte par le pouvoir, l'habitude de réimprimer à moindre coût des ouvrages dont le privilège vient d'expirer, devient elle-même un recours bien incertain. Le manque d'ouvrages à imprimer se fait donc extrêmement pénalisant à la fin du siècle<sup>36</sup>.

Enfin, un dernier élément entravant l'essor de la production imprimée à Lyon est la limitation du nombre d'imprimeurs eux-mêmes. Un *numerus clausus* (c'est-à-dire l'interdiction de recevoir de nouveaux maîtres de la profession) est fixé en 1667. Par ailleurs, le nombre d'imprimeries par villes est progressivement limité dans tout le royaume, dès 1622 pour Toulouse, 1686 pour Paris et 1695 à Lyon. A Paris, 36 librairies sont autorisées, tandis qu'à Lyon, seules 18 librairies peuvent travailler (ainsi qu'à Rouen, ce qui confirme, malgré les difficultés, leur statut de deuxième et troisième places de l'imprimerie dans le royaume)<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> Voir Frédéric BARBIER, *Histoire du livre, op.cit.*, p. 127 et suiv.

<sup>36</sup> Voir à ce propos, Henri-Jean MARTIN « La prééminence de la librairie parisienne » et Jean QUENIART, « L'anémie provinciale » in *Histoire de l'édition française, op. cit.*, t. 2, p. 263-281 et p. 282- 293 ainsi que Jacqueline ROUBERT, « La situation de l'imprimerie lyonnaise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Cinq Etudes lyonnaises*, Genève, Droz, 1966, 111 p., p. 77-111

<sup>37</sup> Frédéric BARBIER, *Histoire du livre, op.cit.*, p. 142.

## Ecrire la maladie : les ouvrages médicaux et religieux

Si la production imprimée lyonnaise n'a donc plus l'allant qui la caractérisait au XVI<sup>e</sup> siècle, elle reste néanmoins un fond d'une grande richesse, qui peut, à bien des égards, répondre aux questions qui ont été posées concernant le corps humain sain ou malade. Tout d'abord, l'ensemble du fond imprimé à Lyon présente une variété fort similaire à la production parisienne. L'ensemble de la production imprimée lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle a été sondée (ouvrages scientifiques et médicaux mais aussi religieux, littéraires, juridiques ou historiques), dans laquelle s'épanouit une écriture de la maladie destinée à un large public. Au sein de cette production, la constitution de trois corpus distincts a permis des approches différentes.

D'abord une lecture non discriminante des ouvrages parus au début du siècle (1601-1607) et à la fin (1693-1699) a été effectuée dans un groupe d'imprimeurs donnés. Tous les ouvrages répertoriés pour ces périodes dans les trois premiers volumes du catalogue de Marie-Anne Merland et qui se trouvent dans les fonds anciens de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Municipale de Lyon, ont été étudiés<sup>38</sup>. Un ensemble de près de 400 ouvrages a ainsi été réuni (129 ouvrages entre 1601 et 1607 et 251 entre 1693 et 1700), sans écarter aucun ouvrage a priori, ni décider à l'avance dans quels types de textes le point de vue sur les maladies est censé s'exprimer. Le corpus ainsi constitué a d'abord été classé selon les catégories validées par les historiens du livre (voir Annexe 1, fig. 1)<sup>39</sup>. Selon ce classement, ce sont les ouvrages religieux qui dominent au début comme à la fin du siècle : ils constituent près de 40% de la production au début du siècle, et encore près du tiers à la fin. Il s'agit là, à Lyon comme à Paris du premier pôle de la production imprimée au XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, Henri-Jean Martin a montré qu'après une relative diminution au XVI<sup>e</sup> siècle, la production imprimée religieuse a connu un regain au siècle suivant. Les ouvrages de droit (civil et canon) y ont également une place non négligeable et largement supérieure à ce que le même auteur relevait pour les livres parisiens (et aux 5% qu'ils représentent en général dans la production française). Les belles lettres constituent un troisième pôle avec environ un cinquième des ouvrages (cette catégorie a subi un recul relatif par rapport au XVI<sup>e</sup> siècle où elle constituait la première production des libraires parisiens). Enfin, les ouvrages de science sont ici en très petit nombre : trois titres dans la première période et près de 11% dans la seconde alors que Henri-Jean Martin les évaluait à plus de 15% pour le début du siècle<sup>40</sup>. Cette

---

<sup>38</sup> Marie-Anne MERLAND, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, op.cit., tomes XVI, XVIII et XXII.

<sup>39</sup> Le mode de classement retenu est donc celui élaboré originellement par Jean-Charles BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, 1810, in-8°, 3 vol. (pour le détail de ce classement, voir la « Table méthodique »).

<sup>40</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., graphique p. 1065. La relative concentration de la production scientifique mais aussi médicale entre les mains de libraires spécialisés et l'absence de certains d'entre eux, tels que Jean-Antoine Huguetan, dans nos sondages explique ce déséquilibre. Voir à ce propos, Jean-Paul LAROCHE, *Une source peu connue d'histoire de la médecine : les 3088 ouvrages médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle*

première approche nous permet de faire une estimation globale de la présence des notions de maladie et de santé au sein de la production imprimée et d'en étudier les modes d'évocation. On aboutit à l'incontournable importance du corps malade pour les écrivains du siècle : deux tiers des ouvrages religieux et des ouvrages de belles-lettres y consacrent une part plus ou moins grande de leur propos. Est ainsi confirmée l'importance générale que revêt le souci de la santé et du corps dans l'esprit des hommes (ainsi que le remarquait pour d'autres temps Jacques Léonard) et l'idée que les ouvrages médicaux sont bien loin d'avoir le monopole du discours à ce propos, à la fin du siècle encore moins qu'au début<sup>41</sup>. Dans ces préoccupations de ceux qui ne sont pas des professionnels de la santé, se trouvent, outre l'analyse des maladies en elles-mêmes, des considérations tenant à la façon de les prévenir (ou à leurs causes) et à la façon de les soigner (Annexe 1, fig. 2). Si l'on tient compte du fait que les ouvrages littéraires, et plus encore les ouvrages religieux sont quantitativement incomparablement plus importants que les ouvrages de médecins, saute alors aux yeux une réalité propre à l'époque étudiée : l'écriture publique sur le corps et ses maladies est avant tout le fait d'auteurs dont les premières préoccupations sont soit personnelles et littéraires soit spirituelles et morales. Ici, ce sont les auteurs d'ouvrages religieux qui sont les premiers constructeurs d'une norme morale et sociale dont il s'agira de voir les divergences et les cohérences avec les propositions des médecins, désormais réévalués à leur juste place, celle de spécialistes minoritaires.

Deux groupes essentiels d'ouvrages ont donc été rassemblés : d'une part un ensemble de plus de 150 ouvrages religieux qui portent un regard sur le corps humain tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, et d'autre part l'ensemble des ouvrages que l'on qualifiera de « médicaux » et qui sont parus à Lyon durant la même période. L'étude se fondera sur ces deux axes principaux, avec en contrepoint, le recours ponctuel à des ouvrages de belles-lettres, qui éclaireront de façon significative cette mise en relation.

---

*conservés dans les bibliothèques de Lyon*, thèse d'Histoire de la médecine, Université Claude Bernard Lyon 1, 1987, p. 71-76.

<sup>41</sup> Il remarquait dans les années 1980, « la santé n'occupe pas dans les livres d'histoire la place qu'elle tient dans les préoccupations des gens » (Jacques LÉONARD – 1935-1988 –, *Archives du corps: la santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986, 329 p., p. 7). La lacune historiographique a été partiellement comblée depuis, sans que l'on ait véritablement réévalué à sa juste place, le nœud fondamental que représente la santé dans la façon de penser de se penser soi-même en tant qu'être humain incarné dans un corps souffrant et mortel mais doté d'une âme aspirant à l'immortalité.

# Première partie : le corps dans le livre médical : la tutelle du passé

## Introduction

Avant toutes choses, comment qualifier un écrit de médical ? Si on reprenait ici la dimension légale du terme de médecine, ne seraient alors concernés que les ouvrages dont les auteurs relèvent de la médecine officielle, hommes diplômés dans les universités de France ou d'Europe, éventuellement agrégés au corps des médecins d'une ville ou titrés par un prince. On a préféré retenir la dimension pratique du terme. En effet, dans les dictionnaires français de la fin du siècle, tels que ceux de Furetière ou de la jeune Académie française, la médecine reste, ainsi que l'avait définie Galien, un art<sup>42</sup>. L'art de conserver ou de rétablir, si besoin est, la santé. La connotation pratique de ce terme est d'ailleurs renforcée par son usage pour désigner la médecine que l'on administre au malade et qui recouvre une large variété de remèdes pris par la bouche. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cet art est exercé par des praticiens aux statuts et aux méthodes variés, mais qui ont en commun de se pencher sur les maladies qui affectent le corps humain et de tendre vers leur guérison. La pratique thérapeutique excède donc largement le cercle étroit des officiels, et, on l'a vu, le discours sur les maladies excède lui aussi le cercle des auteurs dûment titrés. Dans nombre d'ouvrages, notamment ceux qui sont tournés vers la spiritualité ou l'exploration littéraire de l'âme humaine, la maladie n'est qu'une péripétie, destinée à servir un propos plus vaste dont le corps humain n'est pas le seul horizon. Dans un premier temps, l'approche pratique nous permettra ici de nous intéresser seulement aux ouvrages centrés sur cette question : on les qualifiera de « médicaux » parce qu'ils sont avant tout tendus vers la guérison des corps. Ils constituent le corpus numériquement le plus important de cette étude.

L'ensemble des ouvrages médicaux parus à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle a été retenu (521 éditions ont été dénombrées : voir Annexe 2). Ces ouvrages portent sur le fonctionnement du corps et sa géographie dans la santé (anatomie, physiologie) mais aussi sur son fonctionnement dépravé et sur les mesures qu'il convient d'adopter (pathologie et thérapeutique). Il s'agit là d'une vision élargie de l'art thérapeutique puisque anatomie et physiologie n'en relèvent pas à proprement parler. Néanmoins l'art médical s'appuie sur un socle théorique dont font partie l'anatomie et la physiologie, socle étroitement lié aux préceptes de la guérison. En effet, presque la moitié des ouvrages de médecine générale imprimés au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon

---

<sup>42</sup> Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel : contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes...*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol., np ; *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, Vve JB Coignard et JB Coignard, 1694, 2 vol., vol. 2, p. 35-6.

contiennent des chapitres spécifiquement consacrés à ces matières théoriques. Par ailleurs, les considérations anatomiques et physiologiques inspirent et structurent la pensée des auteurs d'ouvrages médicaux, ainsi qu'on le verra plus loin.

C'est donc avant tout la centralité d'un objet, le corps humain sain ou malade, qui a guidé la sélection de ce corpus médical. Les auteurs de ces ouvrages sont néanmoins en grande majorité (83%) des médecins européens officiellement titrés (voir Annexe 3). Les autres praticiens légaux, chirurgiens et apothicaires, sont les auteurs d'environ 10 % des ouvrages (et de presque 20% si l'on comprend ceux qui sont repris, commentés ou compilés avec des écrits de médecins). La production médicale lyonnaise relève donc pour 5% (26 ouvrages) d'auteurs qui ne sont praticiens qu'à titre officieux : religieux, empiriques ou dames charitables. C'est très peu au regard de la réalité des pratiques de la France moderne. Malgré l'absence de dénombrement, on sait que les empiriques soignaient la majeure partie des malades, même en ville où était pourtant installé l'essentiel des médecins et une grande partie des chirurgiens<sup>43</sup>. Deux indices de la pratique illicite de la médecine sont la faiblesse de cet encadrement médical officiel et la multiplication des procès contre les empiriques. Par exemple, dans une ville comme Lyon qui compta entre 35 000 et 100 000 habitants au XVII<sup>e</sup> siècle, 79 médecins seulement furent agrégés au Collège royal de médecine de la ville au cours du siècle tandis que pas moins de 14 procès furent intentés aux empiriques devant le siège présidial<sup>44</sup>.

Cette absence de visibilité de la majorité des praticiens réels parmi les auteurs d'ouvrages médicaux est donc le reflet d'une norme dont on verra les effets à de nombreux égards. Les médecins exercent une tutelle intellectuelle et administrative sur l'ensemble des praticiens (ils délivrent par exemple des cours d'anatomie aux chirurgiens dans de nombreuses villes, comme c'est le cas à Lyon, et ils contrôlent les corporations des chirurgiens et des apothicaires)<sup>45</sup>. Il n'est donc pas étonnant de les voir régner d'une façon relativement plus efficace sur la littérature médicale que sur la pratique elle-même. En théorie, en effet, les imprimeurs lyonnais ont interdiction d'imprimer des livres de médecine qui n'auraient pas reçu l'approbation du collège des médecins de la ville<sup>46</sup>. Bien que cette obligation ne soit que peu respectée (la majorité des ouvrages médicaux étudiés n'affichent pas une telle permission dans leurs pages liminaires), on peut observer dans la production imprimée, le résultat de cette tutelle relative exercée par la médecine officielle. Les praticiens de

<sup>43</sup> François LEBRUN, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Temps Actuels, 1983, 206 p., p. 93 et suiv.

<sup>44</sup> AD Rhône, Galle ms 20. Olivier ZELLER, « Les hommes de la croissance » in Françoise BAYARD et Pierre CAYEZ (dir.), *Histoire de Lyon des origines jusqu'à nos jours*, Horvath, 1990, 2 tomes, t. 2, p. 45. Maurice GARDEN, *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belles Lettres, 1970, 772 p., p. 31.

<sup>45</sup> Charles COURRY, *L'enseignement de la médecine en France des origines à nos jours*, Paris, Expansion Scientifique Française, 1968, 199 p., p. 54 et suiv.

<sup>46</sup> Le doyen, le médecin le plus ancien en exercice, est chargé de fournir cette approbation sauf en cas de désignation d'un « inspecteur du roi » spécialement chargé des livres de médecine, comme le fut André Falconet (Sentence du présidial, 28 octobre 1655 : AD Rhône, Galle ms 20).

l'ombre, en particulier les religieux, ont donc davantage l'occasion de s'exprimer à l'égard du corps et de ses maladies dans d'autres genres littéraires qui feront, plus loin, l'objet d'une analyse spécifique.

## Chapitre 1: la réappropriation des classiques

Owsei Temkin a souligné dans un ouvrage fondateur l'influence exercée par le galénisme sur l'ensemble de la médecine occidentale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'il insistait sur la souplesse et l'extrême polysémie de ce concept<sup>47</sup>. Le galénisme est avant tout ce qu'en font commentateurs et critiques. L'œuvre de Galien est elle-même en partie constituée de la sélection, de la réorganisation et du commentaire de doctrines hellénistiques et romaines antérieures, avec notamment la reprise partielle du corpus hippocratique - représentatif de la médecine grecque des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère - ainsi que de la biologie de Platon et d'Aristote<sup>48</sup>. Les œuvres antiques ont été transmises de façon chaotique à l'Occident sous la forme de réélaborations successives : d'abord à partir de la médecine alexandrine sur laquelle s'est construite la science arabe, puis, à partir des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, grâce aux traductions latines des traités arabes qui ont nourri la médecine universitaire européenne naissante<sup>49</sup>.

L'édition humaniste a donné aux doctrines médicales antiques un souffle nouveau en même temps qu'elle en fournissait un portrait largement renouvelé. Les originaux redécouverts à partir du XV<sup>e</sup> siècle ont été dégagés des commentaires médiévaux, et les écrits pseudo-galéniques ainsi que les traités arabes ont été désormais écartés au profit de textes « purs »<sup>50</sup>. Cette remise à l'honneur de la science antique entraîne un double mouvement historique, sur lequel se fondent deux traditions historiographiques bien différentes. D'une part, ces textes deviennent par leurs nombreuses rééditions et retraductions des références incontournables de

---

<sup>47</sup> Owsei TEMKIN, *Galenism, Rise and Decline of a medical philosophy*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1973, 240 p.

<sup>48</sup> Les rares éditions critiques des traductions françaises de Galien et d'Hippocrate retracent cette pérégrination des traités : Danielle GOUREVITCH, Mirko GRMEK et Pierre PELLEGIN, « Introduction » in HIPPOCRATE, *De l'art médical*, traduction d'Emile Littré, Librairie générale française, 1994, 606 p., p. 7-77 ; André PICHOT, « Introduction », in GALIEN, *Œuvres médicales choisies*, traduction de Charles Daremberg, Paris, Gallimard, 1994, 2 vol., vol. 1, p. IX—LIX.

<sup>49</sup> Notamment grâce aux traductions de Constantin l'Africain, moine du Mont Cassin (1015-1087), utilisées par l'École de Salerne et à la traduction du *Canon* d'Avicenne par Gérard de Crémone au XII<sup>e</sup> siècle à Tolède après la reprise de la ville sur les musulmans en 1085 (à propos de l'influence du *Canon* sur la médecine universitaire récente, voir Joël CHANDELIER, *La réception du Canon d'Avicenne : médecine arabe et milieu universitaire en Italie avant la Peste noire* (Thèse de Doctorat : Histoire des Sciences au Moyen-Age ; Dir. : Danielle Jacquart), Paris, EPHE, 2007, 2 vol.

<sup>50</sup> Sur le rejet des auteurs arabes au XVI<sup>e</sup> siècle, voir Peter E. PORMANN, « La querelle des médecins arabistes et hellénistes et l'héritage oublié » in Véronique BOUDON-MILLOT et Guy COBOLET (dir.), *Lire les médecins grecs à la Renaissance*, Paris, De Boccard, 2004, 337 p., p. 113- 141.

l'enseignement et de la pensée médicale<sup>51</sup>. D'autre part, une confrontation naît de cette redécouverte, et de l'empirisme inspiré par Galien lui-même : les savants des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle ne vont pas sans remarquer certaines divergences entre les textes anciens et leurs propres observations. Ce paradoxe a été interprété de façon opposée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, soit pour souligner, avec Pierre Duhem, le dogmatisme dans lequel les références antiques plongent les savants de la Renaissance, soit, plus classiquement, pour faire des études humanistes, le fondement d'un renouvellement révolutionnaire des sciences à l'époque moderne. C'est cette seconde vision, inspirée des travaux d'Alexandre Koyré qui perdure aujourd'hui dans la majeure partie des travaux d'histoire des sciences<sup>52</sup>.

## 1) *L'Antiquité commentée et détournée*

### La dilution des textes

Cette double possibilité, du dogmatisme ou du renouvellement, est l'un des axes d'étude de la production médicale imprimée à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. L'édition y semble à première vue encore largement héritière de l'« imprimerie humaniste » du siècle précédent, telle qu'elle a notamment été décrite par Nathalie Zemon Davis<sup>53</sup>. Les imprimeurs lyonnais avaient en effet tenu un rôle fondamental dans le mouvement de renouveau de l'édition médicale antique commencé par les Aldes de Venise et par les éditeurs bâlois dans le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. En ce qui concerne les éditions galéniques par exemple, Richard Durling place la ville

---

<sup>51</sup> Daniel BEGUIN, « Les œuvres pharmacologiques de Galien dans l'enseignement, l'édition et la pratique de la médecine en France au XVI<sup>e</sup> siècle » in Armelle DEBRU, *Galen on Pharmacology, Philosophy, History and Medicine*, Leyde, 1997, p. 283-300.

<sup>52</sup> Voir l'œuvre monumentale de Pierre DUHEM dont la vision continuiste a contribué à réhabiliter l'importance du Moyen-Age dans l'histoire des sciences : *Le Système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques, de Platon à Copernic*, Paris, A Hermann, 1959-73, 10 vol. (1<sup>ère</sup> éd, 1913-1917, 6 vol.). Concernant la thèse opposée : Alexandre KOYRE, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1988 (1<sup>ère</sup> éd. 1957) ; Eugenio GARIN, *La Renaissance, histoire d'une révolution culturelle*, Verviers, Gérard et Cie, 1970, 285 p. (1<sup>ère</sup> éd. : *La cultura del Rinascimento*, Bari, G Laterza, 1967, 209 p.) ; Paolo ROSSI, *Aux origines de la science moderne*, Paris, Seuil, 1999, 392 p.

<sup>53</sup> Annie CHARON-PARENT, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Paris », in Henri-Jean MARTIN, Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française, Le livre conquérant Du Moyen-Age au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle* (t. 1), Paris, Promodis, 1982, 629 p., p. 237- 254 et Nathalie ZEMON DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », in *Ibid.*, p. 254-278 (notamment p. 256 et 267).

<sup>54</sup> Pour un inventaire complet de l'édition humaniste, voir Jean-François MAILLARD, Judith KECSKEMETI, Monique PORTALIER, *L'Europe des Humanistes (XIV-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout (Belgique), CNRS Editions et Brepols, 1995, 543 p. ainsi que Jean-François MAILLARD, Judith KECSKEMETI, Catherine MAGNIEN, Monique PORTALIER, *La France des humanistes, Hellénistes I*, Turnhout (Belgique), Brepols, 1999, 596 p. Concernant les

au second rang européen (derrière Paris), et loin devant Venise et Bâle<sup>55</sup>. Comme dans le reste de l'Europe, il s'était d'abord agi de restaurer les textes originaux. Ils sont édités à Lyon en langue latine chez Guillaume Rouillé pour Galien, chez Sébastien Gryphe pour Hippocrate et même en langue française à destination des chirurgiens<sup>56</sup>. Mais après un demi-siècle d'édition européenne centré sur la philologie et la restauration des textes originaux, l'attention des savants s'est davantage portée sur leur contenu et sur leur possible mise en œuvre pratique et théorique. Ce second temps du renouveau humaniste voit fleurir les commentaires, puis les compilations et les résumés dans lesquels se perdent les traités originaux. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, s'impriment à Lyon et à Paris des sélections et réécritures des textes anciens<sup>57</sup>.

C'est dans ce contexte que se situe l'édition médicale lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle. A première vue, les auteurs d'ouvrages médicaux s'emploient encore à restaurer la doctrine antique : leurs titres font en effet référence dans plus d'un cas sur huit à un auteur ancien (par ordre d'importance, Hippocrate, Galien, Dioscoride et Aristote). Néanmoins, parmi ces ouvrages, seul un tout petit groupe s'emploie à une reprise, même parcellaire, des traités antiques : il représente une très faible proportion de ce corpus, à peine 4,5 % (voir Annexe 4, fig. 1). Trouver le texte antique dans les éditions du XVII<sup>e</sup> siècle, que ce soit en latin ou en français, relève en fait de la gageure. Seuls quelques textes très précis font encore l'objet de rééditions : il s'agit avant tout des *Aphorismes* d'Hippocrate, édités ou non avec le commentaire de Galien, et de façon plus anecdotique *La matière médicinale* de Dioscoride qui s'est imposée comme une référence pharmacologique sûre depuis le siècle précédent. Parmi ces traités dont le titre indique une référence à un auteur ancien, un second groupe d'ouvrages s'appuie avec précision sur le texte antique mais pour véritablement le réécrire et le reformuler, dans le but explicite de le rendre plus clair et de le mettre en ordre. Ils sont principalement signés par des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle réédités à Lyon tels que Amatus Lusitanus ou Pierre de Trueulx qui réorganisent et résument de façon plus ou moins claire les pensées hippocratique et galénique<sup>58</sup>. Cette

---

éditions médicales, on peut se reporter à la synthèse toujours utile de Richard J. DURLING, « A Chronological Census of Renaissance Editions and Translations of Galen », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 24, n°3/4 (juillet 1961), p. 230-305.

<sup>55</sup> Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, il recense 158 éditions traduites des traités galéniques contre 191 à Paris, 93 à Venise, et 39 à Bâle : Richard J. DURLING, art. cité, p. 243.

<sup>56</sup> Claude GALIEN, *De temperamentis Libri III* (traduction nouvelle de Thomas Linacre d'abord parue à Paris en 1545), Lyon, Guillaume Rouillé, 1549, in-16, 192 p. et *De ossibus*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1549, in-16, 64 p. ; François RABELAIS (dir.), *In Hippocratis aphorismos commentarii*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1543, in-16, 190 p. ; Claude GALIEN, *De la Raison de curer par évacuation du sang* (trad. de Pierre Tolet), Lyon, Etienne Dolet, 1542, in-8°, 64 p. ; Claude GALIEN, *Des Tumeurs outre le coutumier de nature* (trad. de Pierre Tolet), Lyon, Etienne Dolet, 1542, in-8°, 26 p.

<sup>57</sup> Parmi les plus précoces, Pierre TOLET, *Opuscules de divers auteurs medecins*, Lyon, Jean de Tournes, 1552, in-8°, 539 p.

<sup>58</sup> AMATUS LUSITANUS, *Fructus Medicinae, ex variis Galeni Locis decerpti*, Lyon, Prost, 1623, in-12, 284 p. et Denoually, 1681, in-12, 262 p. (ses quatre chapitres traitent « des indications et des buts de remèdes », « de

volonté de présentation méthodique est un écho dans le domaine médical d'une multiplication plus générale en Europe d'ouvrages classant et numérotant désormais les textes sacrés comme la pensée des anciens<sup>59</sup>. Par la suite, cette tradition de l'éclaircissement et de la mise en ordre des doctrines antiques se retrouve plus rarement chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle avec par exemple la reprise de la doctrine d'Hippocrate sur la grossesse par le médecin lyonnais Pierre Barra<sup>60</sup>.

En fait, ce qui était surtout réorganisation des textes originaux au XVI<sup>e</sup> siècle devient une véritable appropriation au XVII<sup>e</sup>, et c'est là le troisième stade repérable la dilution des traités antiques sous la plume des modernes<sup>61</sup>. La plupart des auteurs - à commencer par Barra lui-même dans d'autres ouvrages - ne reprennent le maître évoqué dans le titre que de façon anecdotique, le cite au milieu de nombreuses autres références (dont certaines sont contemporaines) et développent en réalité leur propre doctrine sur une question médicale particulière ou dans un ouvrage généraliste<sup>62</sup>. La référence insérée dans le titre a alors essentiellement une fonction de légitimité. Cet usage de la référence dès le titre est d'ailleurs le reflet d'une démarche qu'on retrouve en général à l'intérieur de l'ouvrage qui s'émaille de citations et de notes marginales<sup>63</sup>. On peut y voir parfois une stratégie véritablement commerciale lorsque l'auteur fait paraître ses

---

l'essence, des causes et des signes des maladies », « de la matière médicale et de la saignée » et « des facultés et des doses des médicaments composés » ; Pierre de TRUEULX, *La fleur des sentences des Aphorismes d'Hippocrate, Et Commentaires de Galien*, Lyon, Pierre Rigaud, 1606, in-16, 80 p. (d'après lui, les aphorismes d'Hippocrate sont « confuses et sans ordre », mais il n'explique pas les thèmes suivis pour les reclasser et les sept livres qui composent son ouvrage conservent une grande part du désordre originel).

<sup>59</sup> Roger CHARTIER, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1988, 518 p., p. 296 et suiv.

<sup>60</sup> Pierre BARRA, *De veris terminis partus humani Libri tres ex Hippocrate*, Lyon, C Fourmy, 1666, in-8°, 101 p.

<sup>61</sup> Le terme est employé ici dans le sens de l' « histoire des usages et des interprétations » d'un discours ou d'un corpus par un groupe, en l'occurrence celui des auteurs d'ouvrages médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle : on s'appuie donc sur la définition proposée par Roger CHARTIER (*Culture écrite et société*, op. cit., p. 213-214). Pour une analyse approfondie de la notion d'appropriation intellectuelle des textes antiques, voir Laetitia CICCOLINI, Charles GUERIN, Stéphane ITIC (et al.), *Réceptions antiques, lectures, transmission, appropriation intellectuelle*, Paris, Ed. Rue d'Ulm, 2006, 185 p.

<sup>62</sup> Il faut noter néanmoins l'émergence, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, de la notion de « méthode » galénique ou hippocratique, recyclable par leurs auteurs dans leur propres traités : on peut notamment citer le padouan Alexandre MASSARIA (1510-1598), *Practica Medica, sev praelectiones Academicæ, continentes Methodum, ac rationem cognoscendi et curandi totius humani corporis morbos, ad nativam genuinamque Hippocratis & Galeni mentem vere optimeque institutam in antiquiss. et celeberr. Patavino Gymnasio habitæ*, Lyon, L Durand, 1616 et 1622, in-4°, 968 p. et *Opera Medica: quibus methodus ac ratio cognoscendi et curandi totius humani corporis morbos, ad nativam genuinamque Hippocratis & Galeni mentem vere optimeque instituitur*, Lyon, JA CAndy, 1634, in-fol., 849 p.

<sup>63</sup> Voir par exemple Lazare MEYSSONNIER, *Le regime des femmes accouchees suivant les sentimens d'Hippocrate*, Lyon, Aux depens de l'Autheur, 1646, in-12, 24 p. : en fait il s'agit davantage d'un résumé des doctrines concernant l'accouchement depuis l'Antiquité, aboutissant à une reprise précise des modernes tels que Liébault, Duval, Zacutus ou Guyon.

propres traités avec ou sous le nom d'un maître de l'Antiquité mis en avant malgré la place secondaire qu'il occupe dans le corps du texte<sup>64</sup>. Ce n'est plus l'Hippocrate ou le Galien « historiquement authentique » qui intéresse les auteurs mais bien plutôt une filiation dans laquelle il s'agit de s'inscrire<sup>65</sup>. Mirko D. Grmek qualifie ce processus de « travestissement » voire de « récupération idéologique » de la doctrine hippocratique à propos de l'édition parisienne de la même époque<sup>66</sup>. Au vu de l'édition lyonnaise, on ne peut que souscrire à ces termes avec une réserve néanmoins quant à leur interprétation. Plus qu'une « tentative désespérée de conservation de la pensée grecque classique », il semble que l'utilisation de la référence antique soit ici avant tout un mode de légitimation qui n'infère aucune position précise à l'égard des nouveautés. En effet, les auteurs qui invoquent cette tutelle s'en servent d'un côté et comme de l'autre dans les querelles médicales qui partagent le siècle. A Lyon, les écrits du lyonnais Barra et de Raymond Restaurand (médecin exerçant à Saint-Esprit) aboutissent presque systématiquement à des conclusions divergentes bien que tous deux soient de fervents défenseurs d'Hippocrate et lecteurs des mêmes traités. Dans l'usage de la glace, par exemple, le second ne voit presque aucune restriction à noter, attribuant aux boissons glacées des vertus quasiment universelles. Son contemporain lyonnais, au contraire, bien que souscrivant à cet usage dans de nombreuses maladies, recommande la plus grande prudence pour ceux qui n'y seraient pas habitués, ou qui seraient dotés d'un tempérament déjà excessivement froid. Il dénonce les grands abus que cette mode occasionne<sup>67</sup>. Il en va de même pour la circulation du sang, que défend Barra, prétendant que « Hippocrate a connu la circulation du sang par l'anatomie » tandis que Raymond Restaurand s'appuie au contraire sur le médecin de Cos pour la dénoncer<sup>68</sup>.

Enfin, dernière étape de la dilution évoquée plus haut : dans une partie des traités, la référence à un maître antique dans le titre ne se retrouve plus dans le texte que de façon ponctuelle, et elle n'implique pas même une inféodation à la tradition évoquée. Elle la signale plutôt comme l'un des nombreux héritages dont un

---

<sup>64</sup> Voir par exemple Raymond RESTAURAND, *Hippocrate de l'usage du China-China, pour la guérison des fièvres*, Lyon, Esprit Vitalis, 1681, in-12, 135 p. : l'auteur use de la référence hippocratique pour légitimer sa position dans divers débats de son temps (les découvertes anatomiques qu'il approuve, la circulation du sang et la physiologie chimique qu'il rejette, mais aussi l'usage du quinquina qu'il préconise à l'issue d'un traitement galénique).

<sup>65</sup> L'expression est empruntée à Danielle GOUREVITCH (« Hippocrate au cours des siècles », in *De l'art médical*, op. cit., p. 63).

<sup>66</sup> Mirko D GRMEK, *La première révolution biologique. Réflexions sur la physiologie et la médecine du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1990, 358 p., p. 285 et 287.

<sup>67</sup> Restaurand Raymond, *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace, Pour la Conservation de la Santé*, Lyon, Germain Nanty, 1670, in-12, 88 p. ; Pierre BARRA, *L'usage de la glace, de la neige et du froid*, Lyon, Antoine Cellier fils, 1675, in-12, 249 p., p. 39-51 et p. 94.

<sup>68</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, Lyon, C Bourgeat, 1672, in-12, 349 p., p. 1 ; Raymond RESTAURAND, *Hippocrates de circulationibus humani corporis*, Lyon, G Nanty, 1675, in-12, 71 p. Sur cette instrumentalisation de la référence hippocratique, voir plus loin (Troisième Partie, Chap. 8, 2).

ouvrage savant doit tenir compte<sup>69</sup>. C'est en particulier le cas de Galien qui incarne à lui seul l'ensemble des Anciens et que l'on cite pour représenter une école de pensée plutôt qu'une doctrine précise. Ainsi le nom du médecin romain sert désormais à qualifier la plus grande part de la pharmacopée de l'époque (sans que Galien soit pour autant à l'origine des recettes). Il s'agit d'une démarche thérapeutique qui consiste à accumuler des ingrédients en fonction de la théorie galénique des tempéraments et des qualités. On oppose ce mode de préparation aux remèdes chimiques ou « spagyriques » qui sont d'abord exclus puis acceptés comme la deuxième source d'inspiration citée en titre<sup>70</sup>.

Au total donc, l'importante présence des auteurs anciens dans les titres des ouvrages parus au XVII<sup>e</sup> siècle (un ouvrage sur huit) n'implique nullement la présence réelle des textes dans des proportions équivalentes : on a vu les différentes étapes de leur dilution (réédition, recomposition du texte, citations ponctuelles, voire simple référence nominale). Il s'agit ensuite d'éclairer ce constat par un ancrage temporel précis des auteurs et des logiques à l'œuvre dans l'utilisation des textes antiques.

## Le temps des références

La disparition progressive des textes classiques au sein de la production médicale a été associée à des paliers chronologiques précis. Pour les presses parisiennes par exemple, Henri-Jean Martin a lié cette disparition à la victoire des « modernes » dans un certain nombre de querelles médicales du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. En effet, à partir des années 1650 et surtout 1660, le triomphe parisien d'un certain nombre d'idées nouvelles dont il sera question plus loin (comme celle de l'usage de remèdes chimiques ou celle de la circulation du sang) est concomitant d'une disparition des textes antiques au profit de l'édition d'auteurs modernes, à leur tour compilés, repris et commentés. Qu'en est-il de l'édition lyonnaise ? L'étude de la production médicale imprimée à Lyon permet d'observer une disparition des textes antiques à la fois plus précoce et révélatrice d'un mode d'appropriation nouveau des doctrines classiques.

Sur les 23 véritables rééditions qui figurent dans le corpus médical lyonnais, seules quatre sont dues à des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit en fait que de deux traités tirés d'Hippocrate par des médecins lyonnais contemporains, édités chacun deux fois au cours du siècle. Les motivations de ces deux commentateurs sont bien divergentes. Dans un cas, il s'agit de Jacob Spon (1647-1685), un humaniste lyonnais de confession protestante, dont la vie et l'ensemble des publications sont davantage tournées vers sa passion de l'Antiquité

<sup>69</sup> En témoigne le dictionnaire des italiens Adrianu RAVENSTEIN et Bartolomeo CASTELLI (*Lexicon Medicum Graeco-Latinum (...) Ex Hippocr. Galen. Avicenn. atque aliorum Celeberrimorum Medicorum Monumentis*, Lyon, 1664, Jacob Faeton, in-8°, 517 p.) qui donne des références antiques et arabes sur de nombreux points de pathologie et de thérapeutique classés par ordre alphabétique.

<sup>70</sup> C'est le cas à partir de la célèbre *Pharmacopée royale galénique et chymique* de Moyse CHARAS. Lyon, 1681 et Lyon, Anisson et Posuel, 1693, in-4°, 878 p.

<sup>71</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., t. 2, p. 860-861. Voir Troisième Partie, Chap. 6.

(visites de sites antiques, goût pour l'archéologie, la numismatique, et l'épigraphie latine) que vers l'exercice de l'art médical<sup>72</sup>. Il n'en est pas moins l'auteur de deux autres ouvrages en français concernant des nouveautés pharmaceutiques (le café et le quinquina) qui connurent des rééditions et des augmentations. C'est à la fin de sa vie qu'il fait paraître une édition latine d'Hippocrate. Elle ne fut, quant à elle, réitérée qu'une seule fois (de façon posthume et à l'identique en 1689). L'intérêt de Spon est ici celui d'un zéléteur du texte d'Hippocrate. Il imite son style dans des « aphorismes nouveaux » qu'il a lui-même collecté dans l'ensemble de son œuvre. Il s'agit donc ici d'une reconstitution du texte : il reprend des sentences dont il cite l'origine en note marginale, en en donnant d'abord la version grecque puis la traduction latine, avant de livrer son propre commentaire en latin. Comme les humanistes du siècle passé, il exhume des fragments de texte original qu'il réorganise en chapitres thématiques (physiologie, pathologie, sémiotique, diététique, thérapeutique). Mais il fait ici d'une certaine façon œuvre de novateur puisque son but est de compléter les *Aphorismes* d'Hippocrate en en créant de nouveaux, résumant ainsi à la manière du maître, l'essentiel de son œuvre<sup>73</sup>. L'hippocratisme de Spon se fonde donc autant sur un intérêt doctrinal (résumer l'œuvre pour mieux la mettre en pratique) que sur une passion humaniste pour la forme et la langue des textes originaux.

Le cas de Lazare Meyssonnier (1611-1673) est tout différent. Il fait œuvre de diffusion des textes médicaux en général, et du texte antique en particulier. Il fait rééditer les *Aphorismes* originaux d'Hippocrate en 1668, et proclame quant à lui avoir été « religieux à conserver les veritez » du texte, dont il préserve l'ordre initial en sept sections. Chacune traite principalement d'un thème mais sans exclusivité : le régime, le tempérament et les choses non naturelles, les variations selon les âges et les saisons, les purgations, les maladies des femmes et les qualités, les pronostics, la thérapeutique. Soulignant le hasard historique de la transmission de ce traité, Meyssonnier note que certains aphorismes semblent mal classés mais il en conserve néanmoins la place traditionnelle. Enfin, il reprend de Brassavola et de Obsopoeus l'idée d'une huitième section, constituée des diverses sentences égarées au cours du temps et dont on ne sait à quelle section elles doivent appartenir<sup>74</sup>. Mais, plus encore que la lettre du texte ancien, c'est son accessibilité qui préoccupe Meyssonnier. Il entend atteindre un lectorat plus vaste que celui des seuls spécialistes qui connaissent déjà ce traité. Ainsi, le texte en français n'est pas celui de la traduction de Jean Bresche la plus fréquemment utilisée

<sup>72</sup> Antoine MOLLIÈRE, *Une famille médicale lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle, Charles et Jacob Spon*, Lyon, Rey, 1905, in-8°, 90 p. ; Roland ETIENNE et Jean-Claude MOSSIERE (dir.), *Jacob Spon, un humaniste lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle*, Publications de la Bibliothèque Salomon-Reinach, Université Lumière Lyon 2, 1993, 326 p.

<sup>73</sup> Jacob SPON, *Aphorismi novi, Ex Hippocratis*, Lyon, Claude Rigaud, 1684 et 1689, in-12, 406 p.

<sup>74</sup> Antoine BRASSAVOLA (1500-1555), *In octos libros Aphorismorum Hippocratis Commentaria et Annotationes*, Bâle, 1541, in 2, 1145 p. et Jean OBSOPAEUS (1556-1596), *Hippocratis Coi, medicorum principis, Jusjurandum. Aphorismorum sectiones VIII. Prognostica. Porrheticorum lib. II. Coaca praesagia.*, Francfort, André Wechel, Claude de Marne et Johann Aubry, 1587, in-8°, 833 p. Sur le contenu et les origines des aphorismes de cette huitième section (principalement inconnues), voir Emile LITTRÉ, « Introduction » in HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, traduction E. Littré, Paris, Baillièrre, 10 vol., 1839-1861, vol. 1, p. 401-406.

jusque là, mais sa propre traduction, effectuée à partir du texte grec, à laquelle il a rajouté des notes explicatives signalées par des parenthèses et le plus souvent destinées à éclairer toutes les « personnes curieuses et sçavantes » que son ouvrage pourrait intéresser<sup>75</sup>. L'initiative d'une nouvelle traduction n'est pas ici fondée, comme c'était le cas chez les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, sur la volonté de retrouver un texte pur mais plutôt sur celle de remplacer une version devenue « peu intelligible à cause du changement continuel auquel nostre Langue est sujette »<sup>76</sup>. Enfin, il assortit le texte ainsi modifié d'une « clef », de plus d'une centaine de pages, dans laquelle il résume la physiologie et l'anatomie de son temps, intégrant un grand nombre de nouveautés (notamment la doctrine chimique et la circulation du sang). Les *Aphorismes*, tenus pour « le Livre le plus important après les Livres sacrez » et ainsi assortis de ce résumé pédagogique et actualisé est selon lui indispensable non seulement aux médecins mais aussi aux théologiens, juristes, amateurs de logique et de philosophie naturelle. Il profite enfin de l'édition pour y faire ajouter l'un de ses propres traités, destiné également à un lectorat d'amateurs et de curieux : *Le médecin charitable*<sup>77</sup>. Comme dans la grande majorité des autres ouvrages de cet auteur prolixe, il semble donc que l'ambition soit bien ici de toucher le public le plus large possible et d'associer son nom et ses textes à une autorité incontestable qui assure à la fois le succès commercial de ses ouvrages et le retentissement de sa carrière.

En dehors de ces quatre éditions, la vingtaine de volumes reprenant les textes antiques sont signés par des auteurs ayant vécu au siècle précédent. Leur visibilité au XVII<sup>e</sup> siècle est le fait d'imprimeurs lyonnais qui reprennent des ouvrages d'abord imprimés à Venise ou à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle ou dans d'autres grands centres européens de l'imprimerie comme Leyde au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les savants imprimés à Lyon (hormis les deux exceptions citées) ont donc en fait cessé de s'intéresser à la réédition de textes antiques dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire bien avant les succès de certaines doctrines nouvelles évoqués précédemment. L'explication de ce phénomène est d'ordre à la fois intellectuel et éditorial. D'une part, on a vu la mise à distance progressive des textes au sein des ouvrages médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle. L'inspiration littérale cède le pas à la référence lointaine à un auteur dont la vertu légitimante est néanmoins intacte. D'autre part, cette distanciation tient au contexte éditorial spécifique d'un second humanisme. Les textes révisés des auteurs antiques sont désormais bien connus. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il existe en effet un panel

---

<sup>75</sup> Les précisions sont soit de nature simplement sémantique, comme celles apportées au premier aphorisme de la première section : « La vie est briève, et l'Art est long (à apprendre), l'occasion est punctuelle (consistant le plus souvent en un point ou moment de temps, lequel il ne faut pas perdre) » soit de nature plus médicale, comme celles concernant l'aphorisme XV de la section II: « Si la gorge (au fond du palais) est incommodée, et si il sort des boutons par le corps ; prenez garde aux excrements (du ventre), car s'ils sont bilieux (liquides et jaunes), tout le corps est malade » (Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement en François suivant la verité du Texte Grec*, Lyon, Pierre Compagnon, 1668, in-12, 290 p., p. 1 et 12)

<sup>76</sup> *Ibid.*, « Advis au lecteur ».

<sup>77</sup> *Ibid.*, « La Clef des Aphorismes d'Hippocrate », p. 100-234, et « Le médecin charitable abbregeé », Lyon, Marcellin Gautherin, 58 p.

européen très complet d'éditions hippocratiques, galéniques, ou d'autres auteurs antiques (notamment les botanistes), dans un contexte de circulation internationale des ouvrages. De grandes sommes traduites en grec puis en latin ont été publiées entre 1525 et 1625<sup>78</sup>. Les éditions en langue vernaculaire, d'abord dressées à l'intention des chirurgiens, sont apparues partout en Europe, et en particulier à Lyon, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>. Enfin, des bibliographies spécialisées, instruments essentiels dans le repérage de ces textes, apparaissent également à la même période<sup>80</sup>.

Par ailleurs, les commentaires eux-mêmes se font rares au XVII<sup>e</sup> siècle et cèdent le pas aux compilations ou plutôt aux réécritures des traités anciens, à l'exemple de celle effectuée par Jacob Spon. On peut y voir, là encore, l'effet de la constitution à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'une véritable tradition de grands commentaires, consistant en un corpus de références quasiment exégétiques par le prisme desquelles les modernes jouissent désormais d'un accès balisé au texte ancien. La publication des textes permet de les fixer dans la version qui semble la plus satisfaisante et avec l'interprétation qui paraît la plus claire aux traducteurs, compilateurs ou commentateurs, mettant ainsi fin à des siècles d'innombrables variations et stratifications des traités antiques. C'est le cas du commentaire effectué par Pierre-André Mattiolo (1500-1577), médecin et botaniste italien, sur la *Matière médicinale* de Dioscoride. Son commentaire édité 11 fois à Lyon entre 1561 et 1642 connaît également une trentaine d'éditions dans toute l'Europe durant la même période<sup>81</sup>. Au-delà de cet exemple exceptionnel de longévité éditoriale, de nombreux autres commentateurs, qui ne font plus l'objet de réédition

---

<sup>78</sup> Les oeuvres complètes d'Hippocrate sont réunies par J. Cornarius d'abord en grec puis en latin chez Froben (Bâle, 1538 et 1546) ainsi que par A. Foes dans une version bilingue (Francfort, C. Marnus et J. Aubius, 1595). Quant aux oeuvres complètes de Galien, après la première édition aldine en grec en 1525, les éditions latines se sont multipliées, en particulier dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (3 rééditions chez Froben à Bâle entre 1542 et 1561, 7 chez les héritiers de Giunta à Venise entre 1541 et 1596 et enfin l'édition réunie par le Portugais Thomas Rodericus a Veiga qui paraît à Lyon chez P. Landry entre 1587 et 1594). A ces éditions complètes s'ajoutent bien sur les *opera selecta*, très abondamment éditées durant la même période. D'après John Hale, des presses européennes seraient sorties pas moins de 660 éditions des travaux de Galien entre 1490 et 1598 (in John HALE, *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Paris, Perrin, 2003, 677 p., p. 577).

<sup>79</sup> Voir le recensement de ces premières traductions dans Howard STONE, « The French language in Renaissance medicine », in *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, XV, Genève, Droz, 1953, p. 315-346.

<sup>80</sup> Pascal LE COQ (GALLUS), *Bibliotheca medica*, Bâle, C. Waldkirch, 1590, in-8°, 458 p. ; Israël SPACHIUS, *Nomenclator scriptorum medicorum, hoc est, elenchus qui artem medicam suis scriptis illustrarunt, secundum locos communes ipsius medicinae conscriptus*, Francfort, Martin Lechler, 1591, in-8°, 215 p. ; Johann Georg SCHENCK VON GRAFENBERG, *Biblia iatrica*, Francfort, A. Hummii, 1609, in-8°, 517 p.

<sup>81</sup> Le rythme des rééditions lyonnaises ralentit brutalement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, avec seulement une réédition en 1680 pour la seconde moitié du siècle : Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires de M P. André Matthiolus, medecin Senois, sur les six livres de Pedacius Dioscoride Anazarbeen, de la matiere Medicinale*, Lyon, Jean-Baptiste Deville, 1680, in-fol..., 636 p.

au XVII<sup>e</sup> siècle, n'en ont pas moins constitué pour les savants de ce siècle des portes d'accès nécessaires aux doctrines antiques<sup>82</sup>.

En effet, les bibliothèques savantes auxquelles ont accès les lettrés du XVII<sup>e</sup> siècle sont dotées de ces ouvrages du siècle ou du demi-siècle passé<sup>83</sup>. On sait par exemple que la bibliothèque du chirurgien lyonnais Cyprien de la Salle mort en 1622 (qui possède environ 100 volumes et a fait l'objet d'un inventaire après décès) comptait des exemplaires de l'ouvrage de Mattiolo. Les inventaires des médecins lyonnais témoignent également de cette fréquentation des textes antiques et de leurs commentateurs. Ainsi la modeste bibliothèque d'Antoine Bouge contenait des textes d'Hippocrate (notamment l'édition de Foes) et de Galien commentés. C'est également le cas de celle, plus célèbre et beaucoup plus importante, d'Henri Gras<sup>84</sup>. La collection de ce dernier, qui comptait au moins 8 500 volumes, comprenait environ 20% d'ouvrages de médecine. Parmi eux, 7 éditions de Dioscoride, 25 d'Hippocrate et 24 de Galien : il s'agit en grande majorité des éditions européennes du XVI<sup>e</sup> siècle évoquées plus haut<sup>85</sup>. Les commentateurs sont également présents dans sa collection : elle recèle aussi bien les écrits d'érudits édités à Paris, à Bâle, Francfort ou Venise au siècle précédent que ceux issus des presses lyonnaises. Pour ces derniers, il possède en majorité des éditions du XVI<sup>e</sup> siècle de commentaires qui sont pourtant réédités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle (celui de Mattiolo sur Dioscoride, de Thriverius sur Galien et Hippocrate, de Valles de Covarrubias sur les traités hippocratiques ou

---

<sup>82</sup> Nombreux sont les philologues du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont complété leur travail de sélection et de traduction des manuscrits par la rédaction de commentaires, qu'ils aient été médecins des princes (comme Jean-Gonthier d'Andernach, 1487-1574) ou thérapeutes plus modestes (comme Anuce Foes -1528-1595- médecin de Metz et helléniste de grande postérité), membres du Collège royal (comme Louis Duret -1526-1566- auteur de commentaires de référence sur les Aphorismes), de l'université de Paris (comme Jean de Gorris -1505-1577- commentateur de Galien et surtout d'Hippocrate) ou de Padoue (comme Jérôme Mercuriale -1530-1606). Voir Véronique BOUDON-MILLOT et Guy COBOLET (dir.), *Lire les médecins grecs à la Renaissance*, op. cit.

<sup>83</sup> A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'usage des livres ne se procède plus seulement des achats, mais également de l'accès à des bibliothèques privées et plus rarement publiques, aux cabinets de lecture des libraires ou du prêt entre amis : voir Roger CHARTIER et Daniel ROCHE, « Les pratiques urbaines de l'imprimé » in *Histoire de l'édition ...*, op. cit., t. 2, p. 403-429. Sur l'étude des bibliothèques et de leur composition, voir André STEGMANN, « Comment constituer une bibliothèque en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle : examen méthodologique », in *Le livre dans l'Europe de la Renaissance*, Actes du XXVIII<sup>e</sup> Colloque international d'Etudes humanistes de Tours, Promodis, Edition du Cercle de la Librairie, 1988, 587 p., p. 467-501.

<sup>84</sup> Voir Anne BÉROUJON, *Les écrits à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle (Espaces, échanges, identités)*, Grenoble, PUG, 2009, 512 p., p. 353-4.

<sup>85</sup> La bibliothèque d'Henri Gras comptait parmi les plus riches collections privées de cette époque et un catalogue fut publié au moment de la mort du médecin protestant : *Catalogus librorum bibliothecae amplissimae ac selectissimae Henrici Gras, piae memoriae Doctoris Medici Lugdunensis*, Lyon, Jacob Faeton, 1667, in-4°, 151 p. La présence de ce socle antique n'empêchait pas par ailleurs le médecin de posséder également des ouvrages plus récents et plus pointus, tels que celui de Harvey sur la circulation du sang.

encore de André de Laguna sur Galien et Dioscoride)<sup>86</sup>. Les compilations de ces divers traités et commentaires sont, quant à elles, innombrables.

Le catalogue de cette luxueuse collection permet de prendre la mesure de l'importance des strates anciennes qui composent les bibliothèques, celles des ouvrages hérités ou acquis anciennement et qui constituent un fond non négligeable d'informations pour ceux qui peuvent les consulter. L'accès à ces ouvrages, même si la bibliothèque d'Henri Gras est à cet égard tout à fait exceptionnelle, n'est sans doute pas étrangère au peu d'empressement des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle à rédiger de nouvelles traductions ou commentaires de textes déjà bien connus et abondamment repris. Un texte nouveau, même s'il s'inspire largement de ces traités et de leurs commentaires, a davantage de chances de soulever l'intérêt des lecteurs savants, enseignants ou étudiants<sup>87</sup>.

Enfin, on trouve dans les ouvrages médicaux parus au XVII<sup>e</sup> siècle eux-mêmes, un signe concret de cet accès aux textes anciens et aux commentaires édités dans les décennies précédentes voire au siècle dernier. Il s'agit de l'habitude d'une très grande majorité d'auteurs d'émailler ses textes de références antiques précises. On a là la trace visible d'un accès au texte ancien, bien plus large que ce que donneraient à penser les seuls ouvrages dont les titres sont ornés de références antiques. En effet, malgré la disparition physique des textes originaux ou traduits, sur l'ensemble du siècle, les trois quarts des ouvrages lyonnais continuent à citer les auteurs antiques : par la simple mention de leur nom, par le titre précis des traités sur lesquels ils s'appuient ou encore par quelques citations ponctuelles (voir Annexe 4, fig. 2).

---

<sup>86</sup> Jérémie THRIVERIUS (1504-1554) est un commentateur très prolifique d'Hippocrate et de Galien. Les éditions présentes dans la bibliothèque d'Henri Gras sont *Commentarii in VII libros aphorismorum Hippocratis*, Lyon, Apud haeredes Iacobi Iuntae, 1551, in-4°, 516 p. (cet ouvrage inclut le texte des *Aphorismes* ; il est réédité au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon à trois reprises en français) et *In artem Galeni commentarii*, Lyon, 1547 en double exemplaire. François VALLES surnommé Covarrubias est, quant à lui, l'un des médecins de Philippe II, adepte du sens de l'observation d'Hippocrate à qui il donne la priorité sur Galien. Henri Gras possède une édition des *Commentaria in libros Hippocratis de ratione victus in morbis acutis, Augustae Taurinorum*, Turin, Apud haeredem Nicolai Bevilaquae 1590, in-8°, 302 p. qui inclut également le texte latin du traité d'Hippocrate sur le régime en temps de maladies aiguës (seule une compilation de cet auteur, les *Controversiarum Medicarum, et Philosophicarum*, est rééditée à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle). Enfin, André de LAGUNA (1499-1560) est un disciple des grands maîtres de l'humanisme galéniste dont il collecte les commentaires de l'œuvre de Galien : Henri Gras possède 3 exemplaires du XVI<sup>e</sup> siècle de *Epitome Galeni Operum*, Bâle, 1551, 1571, in-fol. et Lyon, 1554, in-8° (ainsi qu'un exemplaire de ses annotations de Dioscoride) alors que cet ouvrage est réédité à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle en 1643.

<sup>87</sup> Pour un aperçu plus général des bibliothèques de médecins, voir Françoise LEHOUX, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1976, 611 p., p. 471-482: les inventaires après-décès des médecins parisiens confirment le primat des textes antiques (Galien, Hippocrate, Dioscoride et dans une moindre mesure Pline et Celse -I<sup>er</sup> siècle PC-, Oribase - IV<sup>e</sup> s -).

Les auteurs anciens les plus fréquemment cités dans les ouvrages lyonnais sont ceux qui constituaient la base de l'enseignement universitaire européen. Il s'agit avant tout de Galien (cité dans deux tiers des ouvrages), d'Hippocrate (dans un peu plus de la moitié), et de Dioscoride (dont la *Matière Médicinale* est citée dans 15% des ouvrages). Le *Canon* d'Avicenne, ouvrage galénique, dont l'utilisation universitaire est au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle bien connue, figure aussi en bonne place (cité dans le quart des ouvrages)<sup>88</sup>. En dehors des auteurs du curriculum proprement médical, Aristote (notamment pour sa *Physique*) tient également une grande place (il est cité dans le quart des ouvrages). Par ailleurs, il faut ajouter à cette liste d'autres auteurs mis à l'honneur non par l'enseignement mais plutôt par l'édition humaniste, c'est le cas notamment de Pline (cité dans 15% des ouvrages), Celse (dans 8% des ouvrages) et dans une moindre mesure Oribase (moins de 4 % des ouvrages)<sup>89</sup>. Cet usage hypertrophié de la référence est tout à fait spécifique de l'héritage antique : non pas que les tenants des nouveautés ne citent pas des auteurs contemporains, mais nulle part on ne trouve dans la production imprimée de références autoriales qui soient mobilisées dans un aussi grand nombre de textes<sup>90</sup>.

L'usage de ces références participe d'une véritable « mise en ordre livresque » des savoirs modernes<sup>91</sup>. Elles s'insèrent la plupart du temps de façon visible dans l'espace textuel, signalées par une rupture dans la typographie, dans l'alignement du texte ou encore par l'utilisation de notes marginales<sup>92</sup>. Les doctrines anciennes continuent ainsi d'étayer et d'encadrer les démonstrations médicales jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et sans doute même au-delà. Le recours à ce procédé de légitimation ne diminue en effet que très

---

<sup>88</sup> Dans le cas des deux maîtres de la médecine, il faut néanmoins signaler que les références dépassent de loin les seuls textes universitaires (avant tout l'*Ars medica* de Galien, les *Aphorismes* et les *Prognostics* d'Hippocrate d'après Donald CAMPBELL, « The Medical curriculum of the University of Europe in the XVIth Century with special Reference to the Arabist Tradition » in *Science, Medicine and History. Essays (...) in honour of Charles Singer*, Londres, New-York, Oxford University Press, 1953, in-8°, p. 357-367). Les auteurs publiés au XVII<sup>e</sup> siècle font désormais référence à la quasi-totalité des corpus hippocratique et galénique publiés, même si certains textes restent des références privilégiées tels que les *Aphorismes*.

<sup>89</sup> CELSE (I<sup>er</sup> siècle), médecin et naturaliste latin est l'auteur d'une encyclopédie disparue et d'un traité de médecine partiellement conservé et ORIBASE (325-395) un disciple grec de Galien.

<sup>90</sup> Cette primauté des références antiques dans les écrits médicaux tend à montrer que les classiques qui sont les mieux représentés dans les bibliothèques médicales n'y figurent pas seulement dans une logique ostentatoire ou patrimoniale mais sont également objet de lecture ou, au moins, de consultations ponctuelles.

<sup>91</sup> Expression empruntée à Yann SORDET in *Repérages et navigation dans l'espace du livre ancien*, Edition électronique de l'ENSSIB, 1997. Voir Troisième Partie, Chap. 7, 1.

<sup>92</sup> Finalement la tradition de la note qui a, au départ, la fonction d'un commentaire discret du texte original subit un processus d'inversion : le texte antique disparaît, seule sa référence subsiste dans des notes discrètes en marge ou en bas de page. L'essentiel du texte est désormais celui du continuateur. Sur l'origine et l'usage de la note dans les écrits savants (y compris ceux des historiens), voir Anthony GRAFTON, *Les origines tragiques de l'érudition, une histoire de la note en bas de page*, Seuil, 1998, 214 p.

légèrement : il concerne neuf ouvrages sur dix durant la première décennie du siècle et encore sept sur dix dans la dernière. Si, on l'a vu, une telle démarche ne présume pas toujours de leur philosophie médicale, elle signale en revanche la fréquentation par les auteurs contemporains, ou au moins la connaissance, d'un corpus précis de textes antiques et de commentaires. Ils fournissent le socle nécessaire à une appropriation plus poussée des doctrines classiques, qui se fait désormais par leur mise en œuvre ou leur détournement. Le contraste entre la faible réédition des textes anciens et l'abondante multitude des références dont ils font l'objet n'apparaît donc pas ici comme un paradoxe mais plutôt comme une articulation logique liée à l'évolution des usages des textes et des idées des Anciens.

La disparition des textes anciens dans la production des ouvrages se retrouve dans l'édition lyonnaise avec plusieurs décennies de décalage (mais qui reste néanmoins plus précoce que pour les presses parisiennes). En effet, les rééditions des originaux, seuls ou commentés, se tarissent à leur tour entre les années 1630 et 1650 (dans une production médicale en constante augmentation, on ne compte plus qu'une seule réédition de texte ancien par décennie au milieu du siècle puis plus aucune à partir des années 1670, hormis les exceptions déjà notées dans les années 1680 : voir Annexe 4, fig. 2). Mais cette disparition éditoriale apparaît donc ici avec retard, et semble s'expliquer davantage par l'effet sur l'industrie du livre d'un désintérêt du lectorat potentiel (réel ou supposé par les imprimeurs) pour les textes antiques originaux que par le tarissement déjà ancien de la production de traductions et de commentaires de ces textes.

A l'égard de cette explication toute commerciale du choix des éditeurs, les sources et l'historiographie nous apprennent bien peu de choses. On peut néanmoins avancer que le coût prohibitif de l'édition des grandes sommes antiques dans un contexte d'appauvrissement de l'imprimerie lyonnaise, le détournement d'un public désormais friand de nouveautés et un relatif renouvellement des textes universitaires à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans le sillage de la *Fabrica* de Vésale, constituèrent les facteurs convergents d'un changement général de cap éditorial<sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup> Henri-Jean MARTIN, in *Livre, pouvoirs et société...*, *op. cit.*, p. 226-234, avance notamment l'idée que le public universitaire européen (qui constituait un débouché commercial certain pour les imprimeurs lyonnais depuis le XVI<sup>e</sup> siècle) est de moins en moins demandeur des textes anciens ou de leurs commentaires. On sait par exemple que l'un des textes universitaires par excellence, l'*Ars medica* de Galien, cesse d'être édité à partir du XVII<sup>e</sup> siècle (hormis dans l'édition exceptionnelle de René Chartier -Paris, 1639-1679-) : voir GALIEN, *Exhortation à la médecine, Art médical*, texte établi et traduit par Véronique BOUDON, Belles Lettes, Paris, 2000, 454 p., « Notice » p. 257 et suiv. Néanmoins l'idée de ce renouvellement des textes universitaires fait débat : Richard Durling par exemple s'y oppose (Richard J. DURLING, « A Chronological Census of Renaissance Editions... », art. cité, p. 245). Contrairement au Moyen-Age et au XVI<sup>e</sup> siècle, bien connus, une étude générale sur le curriculum médical au XVII<sup>e</sup> siècle fait encore défaut : on peut toutefois se reporter à la synthèse de Charles COURRY, *L'enseignement de la médecine en France des origines à nos jours*, Paris, Expansion scientifique française, 1968, 200 p. (notamment p. 54-82).

## 2) *Les liquides et les solides*

Ces quelques évaluations contribuent à relativiser la réalité éditoriale de la tutelle antique au XVII<sup>e</sup> siècle, mais soulignent également la nécessité de questionnements plus fondamentaux sur la nature doctrinale de cette tutelle. En effet, au-delà de l'aspect référentiel qui a été souligné, les doctrines anciennes constituent-elles pour autant un « cadre paradigmatique » continué pour les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle? On reprend l'expression de Thomas Kuhn pour interroger la cohérence et la nature de cet héritage sans pour autant endosser l'aspect positiviste du concept<sup>94</sup>. Ce qui intéresse ici est ce qui est à ranger sous la bannière du paradigme aristotélicien, dominant selon André Pichot jusqu'au milieu du siècle<sup>95</sup>. Quelles conceptions biologiques modernes en relèvent, et dans quelle mesure cet héritage s'organise-t-il de façon cohérente et dominante dans la littérature médicale lyonnaise ?

Il convient d'abord de souligner que l'étude d'un corpus scientifique ancré temporellement de façon précise autorise ce que ne permettent pas, ou peu, les grandes fresques, c'est-à-dire de caractériser un mode d'appropriation particulier, une façon de recevoir et de repenser les conceptions qui semblent traverser les siècles. Par ailleurs, la quantité et la variété des textes médicaux qui constituent ce corpus permettent également de cerner les limites et les enjeux scientifiques et plus largement culturels de cette appropriation.

La physique aristotélicienne, dans le versant biologique porté par Galien, offre au XVII<sup>e</sup> siècle un cadre de pensée dans lequel s'inscrivent la grande majorité des auteurs. Néanmoins tout comme leurs prédécesseurs médiévaux, les savants de l'époque moderne opèrent une sélection et une relecture de l'héritage antique révélatrices des préoccupations de leur temps. Ce passage au filtre des nécessités modernes s'observe dans les aspects essentiels de la médecine que sont la composition et la nature des corps ainsi que dans l'origine des processus pathologiques.

---

<sup>94</sup> Thomas S. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, *op. cit.* Le paradigme scientifique est conçu comme un ensemble de lois, appuyé sur un modèle expérimental, capable d'unifier, pendant une période donnée, un domaine scientifique, au sein duquel les théories deviennent alors cumulatives jusqu'à ce que l'une d'entre elles vienne remettre en cause le modèle général et provoque un changement global de paradigme. Dans cette perspective, l'histoire des sciences serait jalonnée de « révolutions scientifiques » successives. Les sciences mathématisées ou « classiques » sont, selon Kuhn, héritières d'un paradigme constitué autour de la pensée aristotélicienne (tandis que les sciences expérimentales élaborent un paradigme nouveau au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment autour de l'œuvre baconienne).

<sup>95</sup> André Pichot souligne la faible adaptabilité du modèle kuhnien à l'histoire de la biologie : d'après lui, il n'y a pas de changement de « paradigme » avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et l'émergence de la pensée cartésienne. Avant cela, la plupart des conceptions biologiques peuvent se ranger sous la « bannière » d'Aristote, tandis qu'après, elles connaissent une « crise » correspondant à un éclatement durable : « entre 1650 et 1800, il n'y eut pas véritablement de 'biologie normale' » (*Histoire de la notion de vie*, Paris, Gallimard, 1993, 973 p., Introduction, p. 7-8).

## A l'origine humorale des maladies

La doctrine la plus répandue et la plus utilisée dans les démonstrations médicales du XVII<sup>e</sup> siècle est celle des tempéraments du corps humain. Cette doctrine, d'abord ébauchée par Hippocrate<sup>96</sup>, aboutit dans le corpus galénique à l'idée que le corps est composé de quatre fluides différents, les humeurs, et que, selon le fluide qui domine le corps d'un individu, celui-ci sera doté d'un tempérament précis. L'humorisme que Galien a hérité d'Hippocrate caractérise ainsi les quatre fluides corporels : le sang est chaud et humide, le phlegme (ou pituite) est froid et humide, la bile noire (aussi appelée mélancolie ou atrabile au XVII<sup>e</sup> siècle) est froide et sèche et la bile en général (que l'on qualifie parfois de « bile jaune » ou « colère ») est chaude et sèche. Cette division climatique du corps fait écho aux quatre éléments qui composent le monde sublunaire dans la physique aristotélicienne : l'air (chaud et humide), l'eau (froide et humide), la terre (froide et sèche) et le feu (chaud et sec)<sup>97</sup>. Le corps de l'homme est composé à l'image du monde imparfait et corruptible qui l'entoure sur terre. Néanmoins l'être humain possède également en lui une instance spirituelle qui le distingue des autres corps sublunaires et le rattache aussi à la partie céleste, parfaite (et composée, selon le modèle aristotélicien, d'un cinquième élément, l'éther). L'explication des maladies passe d'abord, selon les principes hippocratiques, par une élucidation du tempérament de l'individu. Selon l'humeur qu'il possède en excès (cela varie de façon assez précise suivant l'âge et le sexe du malade), un individu a tendance à développer un certain type de maladies qui sont ainsi liées à son tempérament sanguin, flegmatique, mélancolique ou bilieux et qui sont soignées par le remède contraire, c'est-à-dire un remède propre à assécher un corps trop humide ou à réchauffer un corps froid.

Ce mode d'explication des maladies constitue le lieu commun de la plupart des raisonnements médicaux au XVII<sup>e</sup> siècle. Le galénisme, qui connaît son apogée à la fin du siècle précédent tant dans l'édition que dans l'enseignement médical mais dont un socle doctrinal solide se maintient tout au long du grand siècle, et l'hippocratisme qui connaît un regain de ferveur au XVII<sup>e</sup> siècle, contribuent tous les deux à la pérennité de la vision humorale du corps. En effet, dans l'ensemble de la littérature médicale lyonnaise, l'idée des quatre humeurs corporelles s'impose (87% des ouvrages). On pourrait soupçonner ici un effet du passéisme de la production médicale lyonnaise (puisque près de 20% des auteurs publiés au XVII<sup>e</sup> siècle ont vécu dans les siècles précédents) et notamment de la part importante de rééditions du XVI<sup>e</sup> siècle (voir Annexe 5). Pourtant

---

<sup>96</sup> Le traité hippocratique *De la nature de l'homme* reprend lui-même la conception du pythagoricien Alcmeon qui voyait déjà la santé comme le fruit de l'équilibre entre les quatre qualités primordiales. Voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie*, *op. cit.*, p. 15 et suiv.

<sup>97</sup> Pour une synthèse sur l'idée de science aristotélicienne, Michel CRUBELLIER et Pierre PELLEGRIN, *Aristote, Le philosophe et les savoirs*, Seuil, 2002, 427 p. Sur la physique d'Aristote en particulier, voir Lambros COULOUBARITSIS, *L'avènement de la science physique, essai sur la physique d'Aristote*, Bruxelles, Ed Ousia, 1980, 328 p. (en particulier les chapitres 4 « La consécration d'une science de la nature » p. 213-264 et 6 « Le carrefour de deux mondes » p. 302-317).

il n'en est rien. La doctrine humorale est encore présente chez 83% des auteurs les plus tardifs, c'est-à-dire ceux qui sont nés au XVII<sup>e</sup> siècle. Une autre des explications de cette permanence est sans doute la grande souplesse de cette doctrine qui, ayant traversé les divers filtres antiques et médiévaux, perdure encore à l'époque moderne sans pour autant constituer un obstacle aux théories nouvelles ni nécessiter une adhésion exclusive, ainsi qu'il sera démontré plus loin.

## L'idée de nature

L'explication humorale des maladies s'insère dans une distinction étiologique fondamentale, entre ce qui relève des causes internes parfois qualifiées également de « naturelles » et ce qui provient du rapport d'un corps à l'extériorité, rapport perçu comme « non naturel ». L'idée de nature a déjà fait l'objet de travaux historiques qui ont montré qu'il s'agissait là de l'un des accès possibles à l'histoire culturelle du monde physique en général et du corps en particulier<sup>98</sup>. On s'est néanmoins plus souvent intéressé à la nature en tant qu'objet de pensée (avec l'histoire des sciences de la nature notamment) que comme instrument notionnel au service d'une pensée philosophique portant sur d'autres objets (et notamment, portant sur le corps)<sup>99</sup>.

Chez Hippocrate, l'idée de nature permet d'introduire un certain finalisme biologique : il est dans la nature du corps humain de tendre vers un état de santé, un état de fonctionnement parfait<sup>100</sup>. La notion de *natura medicatrix* (la nature médecin) est présente de façon seulement ponctuelle dans le corpus hippocratique (*Epidémie* VI, 5) mais a été érigée par la tradition en élément essentiel de la doctrine hippocratique. Il y a plusieurs raisons à cela : d'abord cette notion de finalité du principe de vie (les corps tendent à leur propre conservation) est à la base de la biologie aristotélicienne (l'âme c'est-à-dire la forme des corps pour Aristote

---

<sup>98</sup> Pour une histoire de la nature comme notion et objet de science, voir Robert LENOBLE, *Histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, Coll. Evolution de l'Humanité, 1969 ; pour une perspective plus large sur les multiples dimensions de ce terme dans la culture classique, voir Bernard TOCANNE, *L'idée de nature en France dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1978, 501 p.

<sup>99</sup> C'est dans la recherche des frontières du savoir médical et de ses interactions avec d'autres registres que se situent ici les exceptions à cette affirmation : voir par exemple l'idée de l'émergence d'une « physique médicale » à partir du XII<sup>e</sup> siècle (Jerome J. BYLEBYL, « The Medical Meaning of Physica » et Mark D. JORDAN, « The construction of a Philosophical Medicine : Exegesis and Argument in Salernitan Teaching on the Soul », *Osiris*, 2<sup>nd</sup> Series, 1990, p. 16-41 et p. 42-61) ou l'étude de la différenciation entre nature et surnaturel à travers le prisme corporel (Rafael MANDRESSI, « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Corpus*, 2009, n° 54, p. 141-182).

<sup>100</sup> Parallèlement à cette idée, le sens de « nature » prend un caractère absolu à partir du V<sup>e</sup> siècle AC (dans certains traités hippocratiques mais aussi chez Platon et Aristote) : la nature d'un individu ou même d'une chose peut alors être ramenée à son « essence ». D'une manière générale, le mot en vient à désigner les rapports entre causes et effets, et les processus dits naturels sont ramenés désormais au « fonctionnement [habituel] des choses » (voir Pierre HADOT, *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris, Gallimard, 2004, 394 p., p. 36-39.

est le support de cette finalité) ; ensuite, ce finalisme se retrouve accentué, et quelque peu déplacé, dans les doctrines galéniques (il repose ici sur les fonctions des organes et les facultés naturelles du corps) ; enfin les choix sémantiques des philologues et commentateurs d'Hippocrate, tant modernes que contemporains, ont mis en exergue cet aspect de l'œuvre du médecin de Cos<sup>101</sup>. Néanmoins, pour implicite qu'elle soit le plus souvent dans le corpus hippocratique, cette idée d'une nature médecin dont les arrêts devraient prévaloir sur les opinions des hommes de l'art sous-tend l'ensemble de la thérapeutique hippocratique (dans laquelle, par exemple, les voies spontanément choisies par la nature pour évacuer les excréments corporelles doivent être respectées). C'est une idée que l'on retrouve instrumentalisée à de nombreux propos dans les traités médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle où elle sert d'étalon dans les débats sur la légitimité de telle ou telle méthode thérapeutique.

Par ailleurs, l'adjectif « naturel » est décliné au XVII<sup>e</sup> siècle par les tenants des doctrines anciennes en divers qualificatifs qui caractérisent les actions et les éléments qu'un corps est susceptible de rencontrer et dont la santé peut dépendre. Ainsi, si les corps tendent naturellement vers l'état de santé, ils subissent et rencontrent six types de « choses non naturelles » qui peuvent provoquer des maladies et des symptômes : l'air, les aliments et la boisson, la rétention et les excréments, le sommeil et la veille, les passions de l'âme, mais également les activités du corps (exercices, bains, activités sexuelles). Le mauvais usage de ces éléments peut être la cause de maladies et de symptômes que l'on qualifiera alors de « contre naturels ». On s'inscrit ici dans la tradition de la diététique médiévale, celles des traités d'inspiration hippocratique parus en Occident à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et guidant malades et médecins sur la voie d'un régime de vie salubre et préventif<sup>102</sup>. Ce qui n'était chez Hippocrate qu'un ensemble disparate de causes externes de la maladie est

---

<sup>101</sup> Voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie...*, *op. cit.*, p. 22, 75 et suiv., 131 et suiv. Sur le destin moderne et surtout le succès contemporain du terme de *natura medicatrix*, voir Marie-Laure MONFORT, « La notion de vulgate hippocratique », in Albert DEROLEZ (dir.), *Medical Latin from the Middle Ages to the eighteenth century*, Actes du Colloque de la European Science Foundation, Bruxelles, 3 et 4 septembre 1999, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 2000, 226 p., p. 53-66.

<sup>102</sup> A propos des théories médicales médiévales, voir Nancy G SIRAISSI, *Medieval and Early Renaissance Medicine: an Introduction to knowledge and Practice*, London, the University of Chicago press, 1990, 250 p. ainsi que Danielle JACQUARD, *La science médicale occidentale entre deux Renaissance (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Londres, Aldershot, Brookfield : Variorum, 1997, 314 p. Pour la question particulière de l'essor de la diététique : Marilyn NICLOUD, *Aux origines d'une médecine préventive: Les traités de diététique en Italie et en France (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s)*, thèse de doctorat - EHESS (dir. Danielle Jacquard), 1998, 3 vol. Enfin, plus précisément sur la notion de « choses non naturelles » : LJ RATHER, "The Six Things non-Natural: A note on the Origins and Fate of a Doctrine and a Phrase", *Clio Medica*, 3 (1968), p. 337-34.

devenu dans la tradition médiévale occidentale une typologie précise, basée sur l'idée de ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas, et dont les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle sont encore largement héritiers<sup>103</sup>.

Le premier texte du genre, le *Regimen Sanitatis Salernitatum* (datant de l'école médicale installée près de Naples au XII<sup>e</sup> siècle), est encore un objet de références au XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier pour les auteurs de traités destinés à guider le malade lui-même dans la préservation de sa santé. C'est notamment le cas du célèbre *Médecin charitable* du doyen parisien Philibert Guybert (1574-1620), publié à dix reprises à Lyon entre 1634 et 1667 (et qui connaît également de nombreuses éditions dans le reste de la France à partir de 1625). Les deux références sur lesquelles s'appuie en effet le « Traité de la conservation de santé » inséré dans la seconde partie de l'ouvrage sont Galien lui-même et le texte l'école de Salerne dans sa version française éditée à Paris par un autre doyen de la faculté de médecine, René Moreau (1587-1656)<sup>104</sup>. Le texte de l'école de Salerne, manuscrit médiéval en vers puis texte imprimé, connaît en effet encore une certaine fortune éditoriale au XVII<sup>e</sup> siècle, et il paraît également à Lyon en vers français<sup>105</sup>. Mais l'écho de la diététique médiévale va au-delà de cette référence précise. Plus généralement, les catégories du « naturel » et du « non naturel » sont reprises par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle dans la classification des causes des maladies suivant un sens globalement synonyme d'interne (on se réfère alors aux tempéraments, et aux déséquilibres particuliers des corps sur lesquels l'action humaine est relativement impuissante) ou d'externe (qui concerne tous les éléments du mode de vie d'un individu que l'on peut modifier si besoin est). Le médecin allemand Michel Ettmüller, par exemple, abondamment édité à Lyon durant le siècle, reprend cette identification de la

---

<sup>103</sup> Dans de nombreux traités hippocratiques, les régimes alimentaires sont prescrits pour guérir et apparaissent comme l'un des instruments de l'art médical (par exemple dans *Du régime dans les maladies aiguës*, *Du Régime* ou encore *Du Régime salutaire*). Ils présentent un catalogue de nourritures mais aussi d'exercices et de pratiques préventives à observer. Suivant cette tradition, Galien évoque, dans son traité *De sanitate tuenda* (l'un des 16 traités retenus par la médecine alexandrine du VI<sup>e</sup> siècle), les « choses nécessaires » au corps humain. Ce traité qui servit de base à la médecine arabe fut, entre autres, traduit par Joannitius ou Hunain ibn Ishaq (Bagdad, 808-877) dans l'*Isagoge*. L'auteur opte pour une systématisation de ces facteurs, en employant la dénomination nouvelle de « choses non naturelles », ensuite adoptée par le Moyen Age latin (bien que ce ne soit pas le terme qui ait été retenu par Avicenne qui préférerait parler de « causes efficientes »): cette utilisation du qualificatif de « naturel » se retrouve notamment dans le premier texte de diététique conservatoire qui reprend les principes hippocratiques en Occident, c'est-à-dire celui de l'École de Salerne au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>104</sup> Philibert GUYBERT, *Le Médecin Charitable, enseignant la manière de faire et préparer en la maison avec facilité et peu de frais les remèdes propres à toutes maladies, selon l'avis du Médecin ordinaire*, Lyon, 1634, 1635, 1640, 1646, 1649, 1651, 1653, 1659, 1666, et 1667. René MOREAU, *Schola Salernitana, de valetudine tuenda*, Paris, sumpt. Thomae Blasii, 1625, in-8°, 795 p. (réédité à Paris, Lud. Billaine, 1672, in-8°, 828 p.)

<sup>105</sup> Louis MARTIN, *Eschole de Salerne en Vers Burlesque*, Lyon, Pierre Compagnon, 1657, in-8°, 52 p. Sur le destin plus général de ce texte et pour un bilan historiographique de la question, voir LAFAILLE Robert et HIEMSTRA Hennie, "The Regimen of Salerno, a contemporary analysis of a medieval healthy life style program", *Health Promotion Internationa*, 1990, vol.5, N° 1, p. 57-74.

santé avec une disposition naturelle du corps. La santé répond, dans cette acception, à une définition ambiguë : c'est à la fois l'idéal de fonctionnement d'un corps (« une juste disposition ou constitution de toutes les parties ») qui suivrait alors parfaitement les lois de la nature mais c'est également ce déséquilibre relatif des corps en santé, toujours assujettis à une humeur plus qu'à une autre. Tandis que la maladie est un processus radicalement « anti-naturel » par lequel une partie du corps s'éloigne de la fonction à laquelle elle est destinée, un léger dysfonctionnement présent dans tous les tempéraments humains, *naturellement* imparfaits, relève encore quant à lui de ce qui est « naturel ». Dans cette mesure, les humeurs, bien que souvent causes de maladies, par leur pléthore ou par leur corruption, restent du domaine de la nature. A la fois à l'affût des nouvelles doctrines de son temps et disciple d'Hippocrate, le professeur de médecine de Leipzig suit la division traditionnelle des causes des maladies en causes fortuites qui peuvent survenir au cours de la maladie, et causes nécessaires parmi lesquelles il distingue les naturelles (« le sexe, le temperament, et principalement la constitution ») et les non naturelles qui « causent les maladies si on en abuse »<sup>106</sup>. Cette distinction se retrouve chez une grande proportion d'auteurs modernes séparant les dispositions naturelles des corps et les usages extérieurs, « non naturels », qui peuvent en être faits<sup>107</sup>.

La principale des causes naturelles liées aux humeurs est l'« intempérie » elle-même (ou « intempérature »), c'est-à-dire l'effet de leur trop grande froideur, chaleur, sécheresse ou humidité. Cette explication climatique est particulièrement appropriée au cas des fièvres, maladie qui semble affecter l'ensemble du corps sans mettre en cause le fonctionnement d'un organe en particulier. Elles constituent l'une des catégories nosologiques les plus importantes des traités médicaux et leur point commun et principal symptôme est l'échauffement de l'ensemble du corps. Celui-ci est donc attribué à l'humeur chaude et maligne par excellence, la bile jaune (le sang garde un aspect positif, hérité de la doctrine hippocratique, bien qu'il soit lui-même à compter au nombre de ces humeurs). Raymond Restaurand, adepte d'Hippocrate évoqué plus haut, a fait paraître dans les années 1670 et 1680 cinq ouvrages reprenant sous divers aspects les doctrines du maître<sup>108</sup>. Il défend ainsi l'explication classique des fièvres : « c'est de la pourriture qui n'est que la separation

<sup>106</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux instituts de médecine*, Lyon, Thomas Amaury, 1693, in-8°, 620 p., p. 377-387.

<sup>107</sup> Voir également l'exemple des causes naturelles de la stérilité selon Louis de SERRES, in *Discours de la Nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception, et de la Sterilité des femmes. Mis en lumiere en faveur des ieunes Dames, ausquelles Dieu ne donne point d'enfans ez premières années de leur mariage*, Lyon, Antoine Chard, 1625, in-8°, 486 p. (Annexe 6).

<sup>108</sup> Raymond RESTAURAND, *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace, op.cit* ; *Hippocrates de circulationibus humani corporis, op. cit.* ; *Hippocrate de l'usage du China-China, pour la guerison des fièvres*, Lyon, Esprit Vitalis, 1681, in-12, 135 p. ; *Hippocrates de Natura Lactis, et de huius usu in Curationibus Morborum*, Lyon, Esprit Vitalis, 1682, in-12, 214 p. ; *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure, Sur les fonctions des corps animez. Avec La refutation de la transfusion du sang, de l'usage du suc pancreatique, des oeufs des femmes écrit par Kerkering; et la resolution de douze difficultez proposées dans les Conferences publiques sur la nutrition, et de trois autres, sur la generation*, Lyon, Esprit Vitalis, 1682, in-12, 152 p. (réédité en 1698 chez César Chappuis).

de ces humeurs qui composent la masse du sang, que la plupart des maladies tiennent leurs origine; les fièvres se forment particulièrement de celle de la bile, quand elle est séparée, quelle prend l'empire sur les autres dans les veines et dans les artères et qu'elle s'y échauffe de nouveau »<sup>109</sup>. Selon lui, la santé dépend en effet étroitement de la circulation du chaud et du froid dans le corps. Les parties externes du corps sont soumises à la température ambiante mais les organes internes (foie et estomac) ont pour fonction de réguler la température intérieure. Ainsi, pour éviter les grandes fièvres de l'été, il faut éviter de surcharger ces organes de nourritures qui les échaufferaient et les empêcheraient d'exercer leur fonction rafraîchissante, nécessaire lorsqu'il fait chaud. Mais, à cet égard, c'est l'automne la plus dangereuse des saisons, puisqu'elle favorise les dérèglements climatiques des corps (les nuits y étant froides et les jours encore chauds)<sup>110</sup>.

## Le fonctionnalisme des liquides et des solides

Cette physiologie des fluides s'ancre également dans une physiologie et une anatomie des solides davantage développée dans les traités du corpus galénique que chez Hippocrate. Selon ce dernier néanmoins, quatre organes sont censés fabriquer les quatre humeurs : le cœur fabrique le sang, l'encéphale la pituite, le foie la bile jaune et la rate la bile noire. Dans le traité galénique *De l'utilité des parties du corps humain*, ce fonctionnalisme devient un véritable déterminisme puisque la raison d'être de chaque organe dépend de sa fonction : les parties suivent en cela leur « faculté naturelle » propre (principalement attractive, rétentrice, expulsive ou altératrice) qui sont mises en action de façon assez mystérieuse dès les premiers temps de la génération du corps. Les structures anatomiques ne prennent ici sens que dans une perspective physiologique où chacune en particulier contribue à l'équilibre général de la santé<sup>111</sup>.

L'édition du XVII<sup>e</sup> siècle continue de faire vivre une topographie corporelle élaborée depuis la Renaissance à partir des doctrines antiques et fortement ancrée dans cette perspective fonctionnaliste ou déterministe. Elle est constituée d'une imbrication de différents modèles que tâchent de démêler plus ou moins clairement les auteurs anatomistes.

André du Laurens, médecin du roi Henri IV et professeur à Montpellier, ainsi que son disciple Théophile Gelée, proposent un récapitulatif historique des systèmes de classement des parties corporelles. Une première division est celle héritée d'Hippocrate (les auteurs se réfèrent à son sixième livre *Des maladies vulgaires*<sup>112</sup>)

<sup>109</sup> Raymond RESTAURAND, *Hippocrate de l'usage du China-China*, op. cit., p. 34.

<sup>110</sup> Raymond RESTAURAND, *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace...*, op. cit., p. 18-25.

<sup>111</sup> Pour un exposé plus détaillé de la physiologie galénique, voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie*, op. cit., chap. III, « Après Aristote ; Galien et le finalisme » p. 129 et suiv.

<sup>112</sup> Il s'agit du livre VI du traité *Des Epidémies*. Sans doute, Du Laurens se base-t-il sur cette très brève évocation des parties à considérer en cas de maladies, avec notamment « le contenant, le mouvant et le contenu » (Hippocrate, *Œuvres complètes* (traduction E. Littré), op. cit., vol. 5, p. 347 (*Epidémies VI* – section 8 -7)). L'auteur attribue

entre trois sortes de parties : les parties contenant qui sont solides et charnues, les parties contenues qui seront plus tard qualifiées d'humides par Galien (ce sont les humeurs) et enfin les parties « poussantes » ou « impellentes » (que l'on pourrait également appeler mouvantes, ce sont les esprits qui circulent au sein du corps). Du Laurens et Gelée rappellent ensuite une seconde division possible qui sépare le corps en parties nobles et ignobles. Les parties nobles sont les principales c'est-à-dire le cœur, le cerveau et le foie. On peut déceler ici un héritage de la hiérarchie platonicienne plaquée sur le schéma corporel qui reléguait comme ignobles les parties et les fonctions liées à la digestion et à la reproduction. Ici, seules les parties de la reproduction sont ignobles, celles de la digestion bénéficiant d'une promotion toute relative. Le troisième système évoqué est un écho biologique de la physique aristotélicienne des corps simples et des corps mixtes. Il consiste à distinguer les parties « similaires » ou « continues » (celles qui sont perçues comme homogènes) et les « dissimilaires » ou « composées » (les organes). Parmi les premières, les anatomistes modernes distinguent avec Galien les « spermatiques » ou « séminales » (qui sont issues de la semence) telles que les os, cartilages, ligaments, membranes, fibres, nerfs, artères, veines et peau et les « sanguines » (qui sont issues du sang menstruel, et constituent les tissus ou « chairs »). Enfin, une quatrième division est proposée : elle est issue de la biologie des principes de Galien. L'anatomie galéniste divise le corps en trois centres principaux où sont logés trois principes et dont partent trois réseaux : le foie qui produit le sang et est le point de départ des veines, le cœur qui produit l'esprit ou « pneuma » vital diffusé par les artères et enfin, l'encéphale origine du pneuma psychique diffusé par le réseau nerveux. Ces trois centres forment également les trois principaux organes nobles. Du Laurens et Gelée finissent par remarquer avec justesse que c'est cette division corporelle qui est adoptée le plus largement par les auteurs de leur temps, lesquels divisent le plus souvent leurs études en trois parties : le ventre supérieur (ou la tête), le ventre moyen (ou le thorax) et le ventre inférieur (contenant les parties de la digestion et éventuellement celle de la reproduction)<sup>113</sup>. Une autre formulation de ce même système consiste à diviser le corps en parties animales (la tête), vitales (la région cardiaque) et naturelles (les organes digestifs)<sup>114</sup>. Ce système de classement est le plus communément admis

---

ensuite à ces parties une traduction radicalement moderne en y rattachant la notion d'organes (en tant que structures dotés de fonctions précises), absente du corpus hippocratique lui-même.

<sup>113</sup> André DU LAURENS, *Historia anatomica humani corporis partes singulas uberrime enodans, novisque controversiis et observationibus illustrata*, Lyon, Horace Cardon, 1605, in-8°, 893 p. et Théophile GELÉE, *L'Anatomie Française, en forme d'abrege*, Lyon, Pierre Bailly, 1641, in-12, 479 p. Ces deux ouvrages (dont le second est étroitement calqué sur le premier) connaissent un véritable succès d'édition avec six éditions lyonnaises pour l'un comme pour l'autre ainsi que de nombreuses éditions dans le reste de la France (le manuel de Du Laurens est édité à deux reprises à Lyon dans la traduction française de François Sisé : en 1621 et 1627, chez Simon Rigaud, in-8°, 1451 p.).

<sup>114</sup> C'est notamment la formulation utilisée par deux auteurs de référence pour le début du siècle : Ambroise PARÉ dans la partie anatomique de ses œuvres (*Les Oeuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy*, Lyon, Claude Rigaud, 1633, in-fol., 986 p., p. 67 à 138.) publiées à quatre reprises à Lyon au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE (1560-1636) dans son traité (*Les Oeuvres de N. Abraham de la*

et presque toujours complété par deux volets supplémentaires : l'un concernant les parties similaires (ostéologie, neurologie, étude des veines et des artères) et l'autre portant sur les « extrémités » ou « jointures » c'est-à-dire les bras et les jambes (auxquels sont parfois associées les parties de la reproduction)<sup>115</sup>. C'est notamment le cas des traités anatomiques de référence que sont ceux de Jean Riolan fils (1580-1657), professeur à l'université de Paris puis au Jardin Royal, qui décrit de façon très méticuleuse chaque partie du corps humain selon ce plan (voir Annexe 7)<sup>116</sup>. Cette topographie corporelle est opératoire non seulement pour les anatomistes modernes mais aussi pour la majorité des auteurs de traités médicaux. Elle guide l'armature de nombreux ouvrages qui organisent les pathologies en fonction des parties corporelles citées ou alors est simplement reprise comme référence dans une introduction anatomique.

Ce modèle anatomique constitue un stade intermédiaire de l'émergence de ce que Rafael Mandressi appelle le « solidisme » c'est-à-dire la vision d'un corps tout composé de solides et d'organes reliés entre eux par un fonctionnement mécanique (vision qui s'affirmerait à partir du XVII<sup>e</sup> siècle sur les ruines de l'anatomie galénique des liquides). L'auteur souligne que « le solidisme n'implique pas encore ici un corps sec, ni

---

*Framboisiere, Conseiller et Medecin du Roy: où sont methodiquement descrites l'Histoire du Monde, la Medecine, la Chirurgie et la Pharmacie, pour la conservation de la Santé, et la guerison des Maladies internes et externes avec les ars liberaux, par le moyen desquels on acquiert les Graces d'entendre, de bien dire, et d'heureusement vivre, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1644, in 2, 979 p.)* édité à trois reprises à Lyon et ainsi que dans le reste de la France.

<sup>115</sup> Rafael Mandressi voit aussi dans cette tripartition la marque de l'influence de l'*Anathomia* de Mondino (1270-1326), ouvrage qui fut abondamment commenté et réédité à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Le traitement préalable et distinct des parties séminales (os, muscles, veines, artères, nerfs) procède quant à lui de l'influence nouvelle à partir des années 1540 du *De anatomicis administrationibus* de Galien, paru notamment dans la version latine de Guinther d'Andernach à Lyon, chez Guillaume Rouiller, en 1551 (in-16, 446 p.) : Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, *op. cit.*, p. 117 et 123.

<sup>116</sup> Ses œuvres sont parues à deux reprises à Lyon sous le titre *Manuel Anatomique, et Pathologique, ou abrégé de toute l'Anatomie, Et des Usages que l'on peut en tirer pour la Connoissance, & pour la Guerison des Maladies* (Lyon, Antoine Laurens et Claude Muguet, 1672, et Libéral et Chize, 1682, in-8°, 779 p.). Ce traité est une compilation de son *Ostéologie* (*Osteologia, ex veterum et recentiorum praeceptis descripta, in qua continentur : Isagogica de ossibus tractatio, cum osteologia infantium usque ad septennium*, Paris, A Perier, 1614, 574 p.) et de son traité général (*Anthropographia. Ex propriis, et novis observationibus collecta, concinnata, Ad anatomem traditur ...*, Paris, H Périer, 1618, 666 p., in-4°). Les deux volets ont été rassemblés pour la première fois en 1626 (*Anthropographia et osteologia*, Paris, Denys Moreau, in-4°, 938 p., traduit en français sous le titre *Les Oeuvres anatomiques de M. Jean Riolan, ... reveues et augmentées d'une cinquième partie en ceste édition... Le tout rangé, divisé, noté et mis en François par M. Pierre Constant*, Paris, Denys Moreau, 1629). Dans les éditions lyonnaises, a été ajoutée une sixième partie: l'"ostéologie nouvelle" suivie de divers discours. Cette version fut publiée dans les grandes villes européennes à de nombreuses reprises, en latin à partir de 1648 (*Encheiridium anatomicum, et pathologicum*, Paris, G Meturas, 1648, in-12, 618 p.) et en français à p. de 1653 (*Manuel anatomique et pathologique*, Paris, G Meturas, in-8°, 779 p., traduction de François Sauvin).

l'abandon de la théorie des humeurs »<sup>117</sup>. Il convient en effet au contraire de souligner que l'un et l'autre vont de pair dans la lecture que font les premiers modernes de l'anatomie antique. Ils décrivent aussi bien un corps fait de liquides, qu'une anatomie organique sèche, précise, et fonctionnaliste. Ce qui différencie ce modèle d'une vision solidiste et mécaniste plus tardive est davantage le fonctionnement corporel que la présence d'une topographie anatomique précise. L'anatomie héritée de Galien, pour imparfaite qu'elle soit, peut être extrêmement précise. Mais les organes ainsi décrits sont moins agis par des principes mécaniques que par des forces ou « facultés » qui dépendent de leur tempérament, forme et localisation, et qui sont leur raison d'être. Cette anatomie finaliste est élaborée au XVI<sup>e</sup> siècle à partir d'un héritage antique hétérogène<sup>118</sup>. Elle s'affirme chez des auteurs, tels que Paré, encore visibles par leurs écrits mais surtout par leur ombre tutélaire, dans toute l'imprimerie lyonnaise du siècle suivant. Dans ce corps, à la croisée de plusieurs modèles antiques, les liquides restent essentiels à l'interprétation étiologique. Ce sont avant tout les humeurs et les tempéraments du corps et de chaque organe qui expliquent les maladies. En effet, l'apparente unité de ces topographies théoriques ne doit pas abuser. Le corps, bien que résumé et ordonné en des typologies organiques précises, est en réalité la somme d'un très grand nombre de parties, porteuses d'autant de fonctions, de tempéraments et de facultés, susceptibles d'être dévoyés en cas de maladie. Au sein des chapitres de ces traités proprement anatomiques ou plus généralement médicaux, le corps organique et humoral s'émiette en de très nombreux problèmes fonctionnels possibles.

## La localisation organique des maladies

Les principes de la physiologie humorale globale, issue d'Hippocrate, sont donc réaffectés, par le filtre galénique et anatomique moderne, à une étude détaillée et distincte des multiples parties qui constituent le corps humain. Jean Vigier, chirurgien puis médecin castrais, qui a publié l'essentiel de son œuvre à Lyon dans les premières décennies du siècle, décide par exemple de donner une édition réorganisée des *Aphorismes* d'Hippocrate en fonction des parties du corps humain<sup>119</sup>. Les deuxième et troisième parties de son traité ne sont qu'une longue liste ordonnée du haut vers le bas, des symptômes et des pathologies localisables sur le corps.

Dans cette approche, les trois centres corporels jouent un rôle essentiel. Ils sont responsables d'un nombre d'autant plus grand de maladies que leur fonction est essentielle.

Tout d'abord, estomac et foie sont très liés et jouent un rôle clé à la fois dans la régulation climatique et dans l'entretien nourricier du corps. La menace essentielle est l'affaiblissement progressif puis l'extinction de la

---

<sup>117</sup> Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste*, Paris, Seuil, 2003, 338 p., p. 161-165.

<sup>118</sup> Voir Première Partie, Chap. 2, 2.

<sup>119</sup> Jean VIGIER (†1659), *Les Aphorismes d'Hippocrate Prince des Medecins, ausquelles sont contenues toutes les Loix, et Arrests de la vraye Medecine Dogmatique*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1620, in-16, 602 p.

chaleur naturelle ou innée, à laquelle l'énergie vitale est identifiée. Cela peut se produire par une surcharge d'aliments viciés dans l'estomac. C'est pourquoi de nombreux auteurs voient dans cet organe un vecteur essentiel de la transmission du mal à tout le corps, en faisant « l'auteur de tous les maux du corps et de sa mort mesme »<sup>120</sup>. Suivant Galien, il convient donc de soigner avant tout l'estomac par des remèdes fortifiants mais aussi par un régime alimentaire approprié (évitant en particulier tout ce qui engendre des « crudités »). De l'estomac et du foie, qui commande toutes les parties naturelles (celles de la digestion) et qui distribue le sang purifié par l'intermédiaire des veines, dépend la nourriture de l'ensemble du corps. S'ils sont victimes d'intempérie et de réplétion, le sang, qui doit convoyer la nourriture aux parties, est impur et corrompu et jette alors un danger vital sur l'ensemble de l'organisme<sup>121</sup>.

Un autre organe essentiel, le cerveau, détient également selon Hippocrate une responsabilité spécifique dans nombre d'affections corporelles, celles qui proviennent de fluxions ou écoulements d'humidité morbide<sup>122</sup>. Bien que cette conception s'appuie sur une vision anatomique (qui place l'origine des veines dans la tête) largement remise en cause depuis par les anatomies galéniques et modernes, l'encéphale reste encore lié chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle aux intempéries froides. Ainsi, selon Jean Riolan, le cerveau, parce qu'il est froid et humide, « boit et suce, en forme de glandes, les humiditez superfluës de tout le corps » (qui sont ensuite soit évacuées par le nez, la bouche ou les poumons soit reversées dans le reste du corps sous forme de fluxions). Par ailleurs, il assure le rafraîchissement, grâce au sang qui le traverse, de la fournaise du cœur<sup>123</sup>. S'il n'est plus le centre hippocratique des artères, le cerveau est désormais celui des nerfs dans lesquels circulent les sérosités et les esprits animaux, à l'origine des actions liées à l'entendement<sup>124</sup>. Lorsque ces processus sont perturbés, le cerveau est à l'origine de fluxions d'humeurs extrêmement nuisibles à l'ensemble du corps et dont découle un grand nombre de maladies, notamment celles où le comportement général du corps, les actions raisonnables, et l'exercice des sens sont en jeu : épilepsie, convulsions, apoplexie, paralysie, rêverie, veille excessive, frénésie...<sup>125</sup>.

Le cœur, enfin, est l'organe essentiel à la vie puisqu'il nourrit le reste du corps en esprit vital et en chaleur naturelle. Selon Pierre Barra, « le mouvement du coeur et des humeurs fait la vie de l'homme, sa santé ou sa maladie, et sa guérison ou sa mort »: c'est pourquoi Hippocrate y a puisé tous ces pronostics. Cette

<sup>120</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur, contenant un advis salutaire au Public, touchant la cure des maladies, et les abus qui s'y commettent*, Lyon, 1669, in-12, 196 p., p. 117.

<sup>121</sup> Pierre de TRUEULX, *La fleur des sentences...*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>122</sup> HIPPOCRATE, *Les lieux de l'homme*, in *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, p. 293 et suiv.

<sup>123</sup> Jean RIOLAN fils (1580-1657), *Manuel Anatomique...*, *op. cit.*, p. 381.

<sup>124</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit, contenant les fondemens des Subtilitez et des plus Curieuses et secretes Connoissances de ce Temps. Accompagnée de Figures en taille douce, et Tables bien amples*, Lyon, Nicolas Caille, 1669, in-16, 542 p., p. 265 et suiv. (voir Annexe 8).

<sup>125</sup> Jean TAXIL, *Traicté de l'Epilepsie, maladie vulgairement appelée au pays de Provence la gouttete aux petits enfants*, Lyon, Renaud, 1603, in-8°, 296 p., p. 186.

« fontaine de chaleur » est cachée au centre du corps et a besoin de l'équilibre climatique des autres organes : foie et cerveau y sont essentiels. Plus directement, c'est l'air venu des poumons qui est chargé de le rafraîchir<sup>126</sup>. Selon Raymond Restaurant, les poumons ont pour fonction d'aspirer de l'air frais et de rejeter l'air chaud venu du cœur, et ils doivent aussi évacuer les humidités générales du corps (en particulier la pituite) qui, sans cela, les encombre et provoquent des maladies de poitrine<sup>127</sup>. Le cœur est à l'origine des mouvements vitaux et, à l'inverse, des maladies mortelles : son inflammation est en cause dans les cas de fièvre généralisée, et son engorgement en cas de « syncopes » ou d'étouffement, lorsque les signes de la vie semblent disparaître. C'est encore lui qui est touché dans tous les cas d'empoisonnement (peste, morsures de bêtes venimeuses, ingestion d'aliments vénéneux), qui nécessitent alors des remèdes cordiaux<sup>128</sup>.

Au delà de ces trois pôles physiologiques essentiels, chaque partie est dotée d'un tempérament propre qui conditionne les interactions saines ou pathologiques que cette partie entretient avec le reste du corps. Chaque organe peut être impliqué à trois niveaux pathologiques (voir Annexe 9). Tout d'abord, certains organes clés du corps, on l'a vu, sont des sources de corruption et de déséquilibre pour l'ensemble de l'organisme. Au-delà des organes déjà cités, deux zones corporelles sont plus généralement mises en cause : celle de la digestion et celle de la reproduction. Pour l'épilepsie sympathique par exemple (qui se transmet au cerveau depuis d'autres organes), les parties les plus fréquemment impliquées sont l'estomac, les intestins, la rate ou encore la matrice de la femme desquels s'élèvent des « vapeurs acres et malignes »<sup>129</sup>.

Ensuite, à l'inverse, chaque organe est, selon sa tendance naturelle, l'exutoire privilégié de tel ou tel déséquilibre. Ici la peau possède la caractéristique particulière d'être « l'émonctoire universel de tout le corps » car les autres viscères peuvent lui envoyer toutes les sortes d'impuretés qui sont évacuées sous des formes plus ou moins graves d'affections cutanées<sup>130</sup>. En général cependant, les organes sont plutôt la voie

<sup>126</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs...*, op. cit., p. 76, 88 et 102.

<sup>127</sup> Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentiments d'Aristote et d'Epicure...*, op. cit., p. 63.

<sup>128</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Medecin du Coeur du Monde Enseignant une invention Nouvelle, certaine et expérimentée, de se preserver et de se guerir de la Fievre et de la Peste. Qui sont les deux maladies principales, lesquelles attaquent le Coeur du Monde; c'est à dire, des Gens, ou Nations qui le composent (comme on parle vulgairement)*, Lyon, Claude Cayne, 1642, in-8°, 22 p., p. 5 et 19.

<sup>129</sup> Lazare RIVIÈRE, *La pratique de médecine avec la théorie*, Lyon, Jean Certe, 1682, in-8°, 1878 p., p. 101 (voir Annexe 9).

<sup>130</sup> François RANCHIN, *Opuscules ou Traictés divers et curieux en Medecine*, Lyon, Pierre Ravaud, 1640, in-8°, 824 p., p. 426. La même expression se retrouve chez Jérôme TENCKE, *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galenique et Chymiques: Où il est traité de la Méthode d'ordonner toute sorte de Remedes Pharmaceutiques, et de les adapter à chaque maladie*, Lyon, Jean Certe, 1690, in-12, 498 p., p. 18 et Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies, qui regnent dans la Ville de Lyon, dans ce Royaume et en diverses parties de l'Europe, depuis la fin de l'annee derniere 1693 jusques à present*, Lyon, Jacques Guerrier, 1694, in-12, 114 p., p. 62.

privilégiée d'un ou deux types d'évacuation ou de maladie, en fonction de l'humeur morbide qui les affecte le plus (le cerveau et les poumons, par exemple, sont les plus exposés aux excréments humides et froids). La localisation organique des maladies dépend donc chez chaque individu de sa constitution générale. Selon l'humeur qui est la plus fréquemment abondante chez lui (sang, pituite, bile ou mélancolie), les maladies se porteront de façon privilégiée sur une partie précise. Les tempéraments froids tels que les pituiteux ou les mélancoliques sont ainsi davantage soumis aux maladies de la tête ou des poumons<sup>131</sup>. Les bilieux, on l'a vu, sont, quant à eux, dangereusement exposés aux fièvres. Les sanguins, enfin, ont le tempérament le moins déséquilibré mais ils deviennent volontiers luxurieux et gourmands ce qui les expose à souffrir de pléthore (et en particulier d'un excès de pituite...) <sup>132</sup>.

Enfin, chaque partie peut développer des déséquilibres localisés : des intempéries, en général inflammation ou refroidissement, mais également des obstructions et des tumeurs variées. Il est en effet à noter que les causes naturelles ou internes des maladies ne sont pas nécessairement de nature uniquement climatique car c'est souvent la superfluité des humeurs qui corrompt le sang. Le désordre climatique s'accompagne en général d'une « plénitude » ou « pléthore », c'est-à-dire d'un simple trop-plein d'une humeur qui obstrue une partie ou un conduit corporel l'empêchant d'assurer ses fonctions physiologiques. Néanmoins Louis de Serres distingue soigneusement les deux, en séparant les fièvres qui relèvent de plénitude, « fluxions, douleurs, oppressions, engagemens, inflammations et autres incommodités » pour lesquelles on aura recours aux méthodes évacuantes traditionnelles (notamment la saignée) et celles qui procèdent plutôt d'une « mauvaise qualité des humeurs » qui ne ferait que se concentrer avec la saignée<sup>133</sup>. La plupart des viscères sont susceptibles d'être victimes d'« obstruction » ou d'« opilation » : estomac, foie, rate, matrice, intestins, poumons, etc. pour lesquels existent une grande variété de purgatifs et autres remèdes désopilants spécifiques. L'étiologie galénique fait ici preuve d'un certain mécanisme : la pléthore, à l'origine d'un si grand nombre de pathologies, n'entraîne pas seulement un désordre qualitatif (chaud, froid, sec, humide)

---

<sup>131</sup> Ainsi le baron de Fléchères, président du siège présidial de Lyon mort le 31 mai 1695, menait un mode de vie trop rafraîchissant en s'appliquant sans cesse à l'étude. Selon les médecins lyonnais qui ont ouvert son corps, ce tempérament froid a conduit à un épaissement du sang et une hydropisie (un amas d'eau dans la poitrine) et a provoqué les étouffements et l'« asthme mélancolique et convulsif » qui lui furent fatals. Ici, comme en bien d'autres cas, le dérèglement climatique est étroitement lié à l'idée d'engorgement : Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie, et de l'ouverture du corps de Messire Matthieu de Seve, Baron de Fléchères, Seigneur de S. André, Limonets etc Premier President au Présidial, Ancien Lieutenant général à la Sénéchaussée de Lyon, et Prévôt des Marchands*, Lyon, Jacques Faeton, 1695, in-12, 60 p., p. 12-15

<sup>132</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les aphorismes des gens d'esprit en matière de religion, par un médecin avec les trois principaux pour éviter les maladies corporelles en se préservant des spirituelles*, Lyon, aux dépens de l'auteur, 1670, in-12, 36 p., « troisième aphorisme ».

<sup>133</sup> Louis de SERRES, *La véritable Médecine ...*, op. cit., p. 12 et suiv.

mais également un déséquilibre quantitatif affectant les parties contenant et les conduits du corps (voir les causes mécaniques : Annexe 9).

La typologie des causes ainsi repérées -humorales, mécaniques ou pneumatiques, externes- s'ordonne de façon systématique. Les causes externes (l'hérédité, le régime et le lieu de vie...) sont les véritables causes premières, les seules à précéder les causes humorales. Elles sont en effet responsables de l'établissement du tempérament plus ou moins déséquilibré auxquelles les humeurs sont liées. Elles ne sont pas toujours évoquées par les auteurs qui s'en tiennent parfois au plan interne. De ce point de vue, les causes humorales sont alors presque toujours les premières et essentielles : les causes mécaniques ou pneumatiques (liées aux esprits) n'étant que des causes secondes engendrées par l'intempérie (sauf lorsqu'elles sont accidentelles comme en cas d'une blessure qui obstruerait, sectionnerait ou écraserait un organe).

### 3) *Définitions et principes des arts thérapeutiques*

A cette typologie étiologique répond une division de l'art thérapeutique lointainement héritée d'Hippocrate et qui perdure à l'époque moderne sous la plume des médecins aussi bien que dans la division professionnelle officielle. Trois instruments sont à la disposition des thérapeutes : le contrôle du régime de vie, la prescription de remèdes, et la chirurgie. Le premier traite des causes externes et possède donc une grande portée préventive, la seconde traite le plus souvent des causes humorales mais est également efficace sur les désordres pneumatiques et mécaniques, et la dernière est principalement (mais pas uniquement) une discipline mécanique appliquée aux solutions de continuité, obstructions, déformations et autres tumeurs. Paradoxalement, l'art chirurgical et les maladies qu'il traite sont le plus souvent qualifiés d'externes, car il s'agit d'une intervention par l'extérieur du corps non seulement à l'aide d'instruments mais parfois également à l'aide de remèdes appliqués sur la peau.

La plupart des auteurs continuent de voir tout au long du siècle dans ces trois éléments les principales catégories de l'art thérapeutique. Bien sûr, le fait que cette division recoupe partiellement la division professionnelle - médecins, apothicaires, chirurgiens - explique son actualité. Néanmoins la légitimité des médecins va bien au-delà de la seule prescription du régime : ils ordonnent en théorie toujours les remèdes à prendre et coordonnent, lorsqu'ils sont présents, les soins chirurgicaux<sup>134</sup>.

---

<sup>134</sup> Sur la division et la hiérarchie professionnelle des thérapeutes lyonnais, voir par exemple les articles de M. E. CHAPPET, « De l'enseignement de la médecine à Lyon avant 1789 », in *Bulletin du Lyon médical*, 1889, p. 240-247 et 279-283. Au milieu du siècle, le médecin lyonnais Lazare Meyssonier rappelle également les arrêts et les statuts qui délimitent les pratiques des trois types de thérapeutes : *Iuris Medicorum, Chirurgicorum, Pharmacopoeorum programma...*, Lyon, Aux dépens de l'Auteur, 1650, in-16, 46 p.

## Le régime : prévention et thérapeutique

Une écriture diététique spécialisée, l'art des *dieta* –les régimes de santé–, est née à la fin du XII<sup>e</sup> siècle de l'inspiration des premières traductions des textes grecs et s'est diffusée dans le cadre des universités et des cours italiennes et françaises (dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour cet art se manifeste à l'université de Montpellier et à la cour pontificale d'Avignon avant de concerner la quasi-totalité de l'Europe au siècle suivant)<sup>135</sup>. Les traités de diététique forment alors un genre littéraire spécifique, distinct des recueils de cas et des traités de médecine empirique. La diététique, dans le sens médiéval, est un guide pour l'ensemble de la vie de l'individu face au péril des six choses non naturelles (décidant du régime alimentaire aussi bien que du lieu de vie, des activités et du sommeil du malade)<sup>136</sup>. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la préoccupation diététique déborde l'écriture médicale spécialisée, et on la retrouve désormais sous la plume introspective des élites, en la forme d'un désir de longévité et parfois d'un idéal de tempérance aussi bien humaniste que chrétien<sup>137</sup>.

Dans la production médicale du XVII<sup>e</sup> siècle, la littérature spécifiquement diététique a quasiment disparu (à peine plus de 1% des ouvrages médicaux parus à Lyon y sont exclusivement consacrés). En revanche, l'élaboration préventive ou curative d'un régime de vie reste une part fondamentale de l'art thérapeutique en général (un tiers des ouvrages médicaux lyonnais intègrent cette dimension).

Dans tous les exposés historiques ou philosophiques de l'art thérapeutique, la diététique apparaît comme l'une des deux armes, avec la prescription des remèdes, qui relèvent des médecins eux-mêmes. A leurs yeux, son importance égale voire dépasse celle de la pharmacie. La dignité de la diététique relève autant de son antiquité que de son universalité. La plupart des médecins notent que la diététique ou l'« hygiène » ou encore le « régime » appartiennent à l'« Ecole de Cos » (celle d'Hippocrate), directement descendante d'Esculape, et ne sont guère dépassés en antiquité que par la médecine égyptienne. Par ailleurs, la pratique du régime semble la mieux partagée du monde. Si certains des peuples anciennement ou nouvellement connus des Européens rejettent l'intervention médicale, aucun d'entre eux ne sous-estime l'importance du régime de vie. Nombre d'ouvrages s'appuient sur des exemples exotiques pour démontrer les bienfaits ou au contraire les nuisances engendrés par telle coutume alimentaire ou telle manière de vivre<sup>138</sup>.

---

<sup>135</sup> Voir Marilyne NICOUD, *Aux origines d'une médecine préventive...*, *op. cit.*

<sup>136</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 2 (« L'idée de nature »).

<sup>137</sup> Voir par exemple, le traité du seigneur Cornaro dont la longévité surprenante (il est mort à Padoue en 1566 à 99 ans) serait due à sa décision de restreindre son régime alimentaire à 12 onces d'aliments et 14 onces de vin par jour. Cité par Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1999 (1<sup>ère</sup> éd 1993), p. 68 et suiv.

<sup>138</sup> François CHOMEL, *La dignité et abus de la Médecine de ce temps, et de l'usage de cet Art parmy les Nations de la terre*, Lyon, Antoine Galien, 1669, in-8°, 36 p., p. 9, 12, 33.

Cette légitimité en fait un art tout à fait intégré à la thérapeutique en général, tant sur le plan littéraire que sur celui des pratiques préconisées. Au sein de l'éventail thérapeutique du siècle, il s'agit, à plusieurs égards, du vecteur privilégié de la transmission des préceptes hippocratiques. Le *regimen* (au sens premier de « direction » ou « gouvernement ») recèle en lui-même un caractère normatif fort puisqu'il s'agit de gouverner la vie des individus dans tous les aspects couverts par les six choses non naturelles c'est-à-dire dans quasiment tous ses aspects, la santé étant en jeu dans presque chacun des actes d'un individu.

Tout d'abord, le régime de vivre est essentiellement perçu comme un processus préventif. Pour les disciples d'Hippocrate, la « phylactique », autrement dit l'art de la prévention et de la conservation de la santé se trouve au cœur des devoirs du médecin. C'est une idée particulièrement développée dans les traités à destination populaire, rédigés dans la perspective d'une médecine charitable ou d'une médecine de soi-même. Philibert Guybert, par exemple, dont le *Médecin Charitable* connut un succès considérable, fait figurer parmi divers traités spécialisés qui composent son ouvrage un traité de conservation de la santé (qui occupe environ un septième de l'ensemble)<sup>139</sup>. Dans cette œuvre avant tout pharmacologique, les soins préventifs en général et la diététique en particulier apparaissent comme les armes les plus sûres et les plus nécessaires de l'arsenal thérapeutique: « c'est un bel oeuvre de guérir les malades, mais il est beaucoup plus excellent de conserver les sains, et les garantir de maladies: comme il est plus honorable et plus seur au pilote de navire de surmonter toutes les mauvaises rencontres de la mer, et conduire sa charge à bon port, que de se sauver sur un ais apres que son vaisseau auroit esté fracassé par la tempeste »<sup>140</sup>.

Secondement, la diététique intègre l'idée éminemment hippocratique de la nécessité d'adapter les soins au malade en l'observant attentivement. Il s'agit de choisir le régime approprié à chaque individu (c'est-à-dire à son tempérament qui dépend lui-même de son origine, de son sexe, de son âge...). Le médecin doit bien connaître un malade pour pouvoir le soigner, il doit savoir comment son corps fonctionne en santé et adapter les recommandations diététiques à la mesure du déséquilibre dont il souffre : depuis la complexion tempérée qui doit être maintenue par son semblable jusqu'à l'intempérée qui doit être corrigée par son contraire. Pour les individus les plus équilibrés, il s'agit de ne manger ni trop chaud, ni trop froid, ni trop sec ni trop humide. Certains disciples des Anciens, comme le médecin de Moulins Gaspard Bachot, poussent même la logique hippocratique de l'habitude jusqu'à proposer qu'un individu en bonne santé continue de consommer des aliments et des boissons qui ont les mêmes caractéristiques que son tempérament puisque celui-ci lui réussit. Ainsi, les vieillards, naturellement froids et secs, pourraient vivre dans un air froid et sec et consommer des

---

<sup>139</sup> L'ouvrage de Philibert GUYBERT, *Le Medecin Charitable, enseignant la maniere de faire et preparer en la maison avec facilité et peu de frais les remedes propres à toutes maladies, selon l'advis du Medecin ordinaire* paraît pour la première fois à Paris en 1625 : il connaît dix éditions à Lyon entre 1634 et 1667 ainsi que de nombreuses rééditions dans le reste de la France.

<sup>140</sup> Philibert GUYBERT, « Discours de la peste et du moyen de s'en preserver » in *Le médecin charitable*, Lyon, Horace Huguetan, 1667, in-12, 766 p., p. 528.

aliments de mêmes caractéristiques si cela semble leur convenir<sup>141</sup>. Néanmoins, la plupart des textes diététiques préfèrent proposer des modifications légères qui permettent de corriger les excès du tempérament d'un individu sans perturber son fonctionnement naturel et en anticipant ainsi sur les maladies qui ne manqueraient pas de naître d'un tel tempérament. A l'occasion d'une vaste compilation médicale qui a connu quelques succès, l'un des médecins ordinaires d'Henri IV, Nicolas de la Framboisière, récapitule par exemple les recommandations diététiques pour les différentes catégories de malades. Les sanguins, chauds et humides, épouseront des habitudes rafraîchissantes et asséchantes (consommation de fruits, de salades, de bouillons, mais pas de vin, utilisation de saignées et de bains froids); les cholériques, froids et humides, choisiront des aliments modérément froids et humides car ils sont souvent proches de l'équilibre (des viandes assaisonnées, des fruits, de l'eau), ils favoriseront le sommeil, et seront dispensés de jeûne; les mélancoliques, froids et secs, privilégieront l'air parfumé, les viandes jeunes et les poissons de rivières qui sont des mets humectants, consommeront des vins pour se réjouir et s'échauffer et se tiendront le ventre libre (c'est à dire qu'ils éviteront la constipation); enfin, les flegmatiques, naturellement froids et humides, choisiront au contraire un air légèrement chaud et sec, vivront loin des rivières, et veilleront à manger modérément car ils jouissent de peu de chaleur pour digérer (ils éviteront les aliments humides tels que les bouillons, les poissons et les herbes humides mais pourront en revanche consommer des fruits secs avec grand avantage)<sup>142</sup>.

Enfin, cette démarche préventive contribue à inscrire l'homme en tant qu'instance naturelle au sein d'un environnement plus large. D'une part sur le plan de l'intervention médicale, comme dans l'essentiel des textes hippocratiques sur lesquels s'appuient les auteurs, le médecin n'est ici que l'allié de la nature. Il réduit ses interventions au minimum : le corps hippocratique trouve naturellement le chemin des évacuations des humeurs morbides s'il est entretenu par un régime convenable. Il s'agit donc de modifier le moins possible les habitudes naturelles de l'individu, sauf si celles-ci sont gravement nocives à sa santé. D'autre part, sur le plan du régime lui-même, la diététique valorise chez les individus une vertu de modération. Outre les échos chrétiens qu'elle trouve en ce siècle, cette notion s'appuie directement sur l'idée aristotélicienne de *mediete* (*Ethique à Nicomaque*, II, 6), de juste milieu, qui est déjà présente chez Hippocrate comme clé de prolongation de la vie. Il s'agit finalement d'être modéré aussi bien dans les soins prodigués que dans le

---

<sup>141</sup> Gaspard BACHOT (1550-1630), *Partie Troisième des erreurs populaires: touchant la Médecine, et le régime de Santé, en suite de celles de feu M. Laurens Ioubert, contenant cinq livres*, Lyon, Veuve Thomas Soubron, 1626, in-8°, 509 p., livre 2 chapitre 5 « du serain » (l'air du soir).

<sup>142</sup> Nicolas de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Oeuvres de N. Abraham de la Framboisière, op. cit.*: le t. 2 est entièrement consacré aux régimes de vivre selon les individus, les saisons, les maladies régnantes ou les maladies individuelles (voir notamment p. 97 et suiv. : « Le gouvernement propre à chacun selon sa complexion »). A la suite de l'édition parisienne de 1613, l'ouvrage a connu plusieurs rééditions en France, dont trois à Lyon (en 1643, 1644 et 1669).

mode de vie choisi<sup>143</sup>. Ainsi Laurent Joubert qui rédige à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle un traité de réfutation des « erreurs populaires » prend-t-il principalement pour cible les excès qui entachent la pratique médicale comme ceux qui affectent les choix des individus dans leur régime. Son traité, essentiellement diététique, est en ce sens une œuvre hippocratique. L'abus des saignées et des remèdes y est tout aussi néfaste que l'abus des aliments et de la boisson<sup>144</sup>. Le régime idéal est celui de la tempérance en toutes choses. D'après Gaspard Bachot qui écrit une suite des *Erreurs populaires* (et qui, comme Joubert, suit dans son plan la logique des six choses non naturelles qui peuvent affecter la santé), il faut ainsi être de ceux qui « mangent avec Socrate pour vivre, et non avec Epicure vivant pour manger ». De même, il faut recourir à toutes les autres choses non naturelles (boisson, sommeil, exercices en général et ceux de Vénus en particulier) en bannissant l'excès, cause essentielle des maux du corps. On aura ainsi un corps bien composé, c'est-à-dire « tellement bien proportionné en toutes ses parties, que sa constitution soit d'une habitude moyenne, sçavoir ny trop gras ny trop maigre, et telle que l'une ny l'autre n'incommode les actions libres d'iceluy » (et donc n'affecte le déroulement naturel de ses évacuations)<sup>145</sup>.

Ici, l'inscription sociale du régime de vivre apparaît comme essentielle quoique sujette à des interprétations incertaines et à de possibles renversements. D'une part, il existe l'idée répandue que les pauvres sont obligés de se contenter de « viandes grossières » ou « de mauvais suc » qui affectent leur tempérament. Leurs corps sont « mal habituez et mal nourris », particulièrement en période de cherté ; ils vivent dans les quartiers des villes où l'air est le plus vicié et les rues les plus sales. C'est pourquoi ils sont la cible privilégiée des épidémies<sup>146</sup>. Mais d'autre part, le luxe est également facteur de corruption corporelle par les « superfluités provenues de la nourriture abondante », par l'usage d'aliments lointains et raffinés peu digestes, ou enfin par un manque d'exercice générateur d'humidité qui est décrié au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>147</sup>. A cet égard, la sobriété de

---

<sup>143</sup> Le finalisme hippocratique, qui se trouvera confirmé chez Aristote, veut que l'individu tende naturellement à se conserver soi-même : l'idée d'une *natura medicatrix* (qui sera là aussi affirmée plus explicitement par la biologie aristotélicienne), déjà évoquée plus haut, rejette donc toute intervention humaine excessive comme néfaste. Voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie, op. cit.*, p. 22.

<sup>144</sup> Laurent JOUBERT (1529-1603), *Première et seconde parties des Erreurs populaires, et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé refutez et expliquez par M Laurent Joubert* : éditées à de nombreuses reprises à Paris et à Lyon à partir de 1578, elles connurent notamment trois éditions lyonnaises au XVII<sup>e</sup> siècle chez Pierre Rigaud en 1601, 1602 et 1608, in-16, 614 p. Sur les ouvrages d'« erreurs populaires » en général, voir Joël COSTE, *La littérature des « Erreurs populaires » : une ethnographie médicale à l'époque moderne*, Paris, H. Champion, 2002, 612 p.

<sup>145</sup> Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 382 et 399. Malgré la volonté de l'auteur de prolonger le projet inachevé de Laurent Joubert, son ouvrage ne connut pas la renommée de son prédécesseur. L'édition lyonnaise de Bachot citée ici (celle de 1626) en est la seule trace.

<sup>146</sup> François RANCHIN, *Opuscules...*, *op. cit.*, p. 10 à 14.

<sup>147</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.*, p. 32.

l'alimentation des pauvres et leur pratique des exercices corporels leur offre un régime de vivre bénéfique<sup>148</sup>. A cette dichotomie du regard, se mêlent bien sûr des considérations morales sur les vertus et sur les vices de la pauvreté. Ainsi l'oisiveté des riches ou la vie déréglée des pauvres peuvent être tour à tour mises en avant pour condamner leur mauvais régime de vivre : cette question dépasse largement la seule littérature médicale et il conviendra plus loin d'en examiner les extensions dans certains ouvrages religieux ou littéraires<sup>149</sup>. La préoccupation de la diététique, l'examen attentif de son régime de vie, de son alimentation, de ses exercices... perdurent au XVII<sup>e</sup> siècle sous la plume des élites qui s'interrogent, comme le remarquait déjà Georges Vigarello pour le XVI<sup>e</sup> siècle, sur la *bonté* de leur mode de vie<sup>150</sup>. Mais l'étude de la littérature médicale permet de suggérer qu'il ne faut pas y voir un monopole des classes privilégiées. Dans tous les ouvrages qui en traitent, la diététique apparaît en effet comme l'un des axes fondamentaux d'une médecine de peu de coût : suivre un régime alimentaire simple et modéré, veiller à l'équilibre du sommeil et de la veille, mener une vie tempérante, voilà des recommandations à la portée de toutes les bourses. De plus, leur application ne requiert pas de compétences médicales spécifiques ni n'engendre de grands risques pour la santé puisque l'intervention sur le corps reste légère, quoique très efficace. Ces caractéristiques expliquent que la diététique figure presque toujours en bonne place dans les traités à destination d'un lectorat non professionnel. On l'a vu dans le cas des ouvrages charitables, c'est également vrai pour les ouvrages touchant aux épidémies, dites parfois « maladies populaires » et autres traités de la peste. La prévention y joue toujours un rôle clé. Or si la solution des riches est bien souvent la fuite et l'installation dans des quartiers perçus comme plus sains ou isolés, le salut des pauvres consiste principalement (en dehors de la réfection des mœurs sur laquelle nous reviendrons) en l'adoption d'un régime approprié qui renforce le corps

---

<sup>148</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine de Michel Ettmüller sur les maladies propres des Hommes, des Femmes et des petits Enfants, avec des dissertations du même Auteur, sur l'Epilepsie, l'Yvresse, le mal Hypochondriaque, la douleur Hypocodriaque, la Corpulence, et la morsure de la Vipère*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-8°, 740 p., p. 629-630 : « la sobriété est le fondement de la diete, ce n'est pas tant la qualité des alimens qui nuit que la quantité (...) il est vray de dire que l'exercice tient lieu de saignée, de purgation et de toute autre correction du sang, comme les paaisans et les artisans, gens robustes et vigoureux le témoignent ». Madeleine Ferrières rappelle que la doctrine hippocratique sur les vertus de l'habitude vient renforcer cette idée : certes les gens du peuple consomment des nourritures grossières mais leur corps et leur estomacs y sont accoutumés et leur labeur physique contribue à consumer de tels aliments : in Madeleine FERRIÈRES, *Histoire des peurs alimentaires, Du Moyen Age à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, L'Univers Historique, 2002, 472 p., « L'estomac du riche, l'estomac du pauvre », p. 82 et suiv.

<sup>149</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 3, 2.

<sup>150</sup> Voir par exemple Laurent BORDELON, *Les malades de belle humeur ou Lettres divertissantes écrites de Chaudray. On trouvera dans ces Lettres un tres- grand nombre de bon Mots, de Dialogues, d'Epigrammes, de Remarques, De choses difficiles à croire, de Coûtumes, et autres traits d'érudition*, Lyon, Hilaire Baritel, 1698, in-12, 424 p., p. 351-2 : « les païsans qui travaillent aux terres sur lesquelles je me promene, ô que je voudrois bien avoir travaillé autrefois avec eux, je ne serois assurément pas à présent un des importuns du Medecin de Chaudrai, si j'avais été moins oisif ».

contre la corruption et la pourriture, tous deux terreaux de la maladie épidémique et en particulier de la peste. Tous les traités de la peste présents dans notre corpus mettent en avant ces nécessités diététiques. Outre les mesures de prophylaxie collective, le régime des individus occupe donc une place-clé dans la prévention<sup>151</sup>.

Mais l'outil diététique n'est pas seulement préventif. Il complète couramment les procédés curatifs recommandés dans les ouvrages médicaux. C'est un allié naturel de la pharmacopée galénique dont les recettes comprennent nombre d'aliments et s'accompagnent de prescriptions diététiques plus générales<sup>152</sup>. La frontière qui existe entre remèdes et aliments est ténue : ainsi la pharmacopée de Bauderon, qui est l'un des plus grands succès pharmaceutique du siècle, recommande avant toute chose les confitures car « elles sont plaisantes à nostre palais (...) et peuvent servir d'aliment, comme de médicament »<sup>153</sup>. Plantes, fruits et tubercules sont confits autant pour les rendre agréables à consommer que pour en augmenter la vertu médicinale. Les confitures côtoient les vins, miels, fruits, sirops, huiles, pains et bien sûr aromates qui sont autant de médecines dérivées de l'art culinaire. A ces remèdes alléchants, s'ajoutent des prescriptions diététiques variées. La première d'entre elles est paradoxalement moins plaisante puisqu'il s'agit de réduire la diète du malade. D'après Jérémie Thriverius, la médecine galénico-hippocratique distingue en effet quatre types de régime de vivre qui peuvent accompagner la maladie : « vivre legier, simplement, l'autre exactement legier, le troisieme tres legier, le quatrieme extremement tres-legier »<sup>154</sup>. Les cinq autres choses non naturelles constituent également des leviers curatifs : les prescriptions médicamenteuses galéniques peuvent être accompagnées de la recommandation de changer de lieu de vie et d'air, de veiller à une évacuation correcte des excréments (en se faisant uriner, déféquer, suer, cracher, vomir ou au contraire en ralentissant les évacuations excessives), de recourir au sommeil ou à la veille selon la nature de la maladie et le tempérament du malade, d'adapter ses activités corporelles à l'affection dont on souffre (exercices, bains, activités sexuelles) ou enfin d'agir sur les passions qui habitent son âme en général en tâchant de se réjouir et de se reconforter<sup>155</sup>. Ces prescriptions accompagnent presque systématiquement non seulement les remèdes

<sup>151</sup> Par exemple, dans le traité que fait paraître le Bureau de Santé de Lyon en 1644 contre une éventuelle contagion, il est recommandé aux habitants de la ville de n' « être ny trop plein ny trop vuide, et tousiours sortir de table avec appetit », de ne pas manger plusieurs sortes d'aliments en même temps, d'espacer les repas de cinq heures afin de bien les digérer, et de ne choisir que des viandes « de bon suc et facile digestion ». En outre, il leur est rappelé qu'il « se faut tenir joyeux, éviter neant-moins les grandes compagnies et assemblées » (in *L'Ordre Public pour la Ville de Lyon pendant la Maladie contagieuse. Avec le Remede contre la Peste de Feu M le Curé de Colonge*, Lyon, Antoine Valançol, 1644, in-12, 76 p.).

<sup>152</sup> On entend ici par « aliments » des denrées qui peuvent aussi être consommées dans un cadre culinaire sans souci thérapeutique.

<sup>153</sup> Brice et Gratian BAUDERON, *Paraphrase sur la Pharmacopoe*, Lyon, Pierre Rigot, 1603, in-12, 721 p., p. 1.

<sup>154</sup> Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates. Avec le Commentaire de Galien sur le premier livre*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1600, in-12, 254 p., p. 23.

<sup>155</sup> L'historiographie traditionnelle a beaucoup insisté sur la barbarie de la médecine galénique à cause des ses prescriptions évacuantes (clystères, saignées, vomitifs ...etc) mais on peut néanmoins souligner que le réconfort

galéniques mais aussi tous les autres recours de l'arsenal thérapeutique du siècle (des auteurs de manuels de chirurgie aux partisans des recettes chimiques, aucun ne néglige d'accompagner ses recommandations de conseils de vie nécessaires aux malades et aux convalescents)<sup>156</sup>.

## Le bon usage des remèdes simples et composés

Malgré l'affirmation maintes fois répétée dans les ouvrages médicaux de la nécessité et de la supériorité de la prévention - en particulier par le moyen d'une diététique individuelle-, ceux-ci offrent en réalité un tableau de l'art médical quantitativement bien plus interventionniste. C'est un corps déjà malade qui apparaît dans neuf ouvrages sur dix, où s'impose le recours à la pharmacopée ou à la chirurgie. Dans ces thérapeutiques agissantes, peut s'exprimer toute la puissance de la médecine classique, car les patients jouissent alors d'une autonomie plus réduite que dans la sphère préventive (bien qu'ils n'en soient pas totalement dépourvus ainsi qu'on le verra plus loin). Ils sont dépendants désormais d'un art prometteur de cures vitales et objet de nombre d'enjeux commerciaux et scientifiques.

L'élaboration et la prescription de remèdes représentent le premier moyen de cette intervention thérapeutique. Un tiers des ouvrages médicaux y est spécifiquement consacré et les ouvrages plus généralistes (qui constituent près de la moitié de l'ensemble de la production) intègrent toujours, de façon

---

fait bien souvent partie intégrante des traitements préconisés : les auteurs rappellent en effet qu'Hippocrate lui-même recommandait des mets et remèdes agréables (Lazare MEYSSONNIER, *Les aphorismes...*, *op.cit.*, p. 16 : section 2, XXXVIII : il faut «choisir entre les alimens celui qui est plus agreable au goust du malade, quoy qu'un peu mauvais »), et les pratiques les plus douces pour le malade (Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes...*, *op.cit.*, p. 219 « quand doncques le corps est malade, principalement les membres principaux, baille les medecines de l'esprit: à sçavoir, choses recreatives aux sens , au goût, à l'odorement, à la veuë, et à l'ouye, et autres esiouyssances... »).

<sup>156</sup> Les opérations de chirurgie peuvent être accompagnées ou même remplacées par la réforme du mode de vie du malade: ainsi le célèbre padouan Fabrice de Acquapendente propose des régimes de vie dans la plupart des cas de maladies externes tels que le phlegmon, l'érysipèle, la « tumeur flatueuse », le squirrhe, la gangrène, le cancer, l'hernie intestinale, les plaies et autres inflammations (Fabrice de ACQUAPENDENTE, *Oeuvres chirurgicales*, Lyon, Pierre Ravaut, 1643, in-8°, 584, 470 p.). La quasi-totalité des auteurs chimiques ont également recours à la diététique comme en témoigne, parmi de nombreux autres exemples, l'ouvrage du sieur Copponay (1623-1717) qui vante un fébrifuge chimique de son invention. Il en indique les modalités d'usage, souligne que ce remède ne nécessite « aucun secours de saignes, ni de lavemens, ni d'aucune autre espece de remedes ». En revanche, il doit s'accompagner de mesures diététiques précises : on peut prendre le remède mélangé avec du miel, boire ensuite un bouillon de poule et finalement aller dormir (in Denys de COPPONAY de GRIMALDI, *Academie de Medecine Chymique Royale de Savoye établie à Chambéry Capitale de l'Etat. Contenant La Methode de guerir toutes sortes de Fievres curables par un seul remede nommé Febrifuge, et travaillé des seules mains de Noble Denys de Copponay*, Lyon, François Sarrazin, 1700, in-12, 60 p., p. 9).

plus ou moins centrale, l'utilisation de remèdes. Apparaissant dans plus de trois ouvrages sur quatre, la pharmacopée est donc, de loin, la première préoccupation de l'ensemble de la littérature médicale du siècle (voir Annexe 2)<sup>157</sup>.

Le premier principe de la thérapeutique galénique consiste à rétablir l'équilibre climatique rompu au sein du corps. A l'instar des parties corporelles, chaque substance, végétale, animale, ou minérale, possède un tempérament propre. Celui-ci s'exprime dans les qualités premières ou primaires des simples (chaud, froid, sec, ou humide) qui, selon Galien, s'échelonnent en quatre degrés (du plus faible au plus fort)<sup>158</sup>. Ces caractéristiques, reprises par les médecins arabes au Moyen Age, restent à la base de la pharmacopée classique. Celle-ci interprète de façon empirique les goûts et les saveurs des simples comme autant de signes de leur tempérament. Dans son célèbre commentaire de Dioscoride, Pierre-André Mattiolo s'inspire des traités pharmacologiques de Galien pour caractériser ces vertus des simples. Une table alphabétique de leurs qualités premières fournit, au début de l'ouvrage, un instrument simple et « fort nécessaire à toutes personnes qui s'adonnent à la Médecine ». Les substances chaudes et sèches y sont bien plus nombreuses que les autres. Des condiments tels que l'ail et la moutarde ou des minéraux tels que les coquilles de mer brûlées sont par exemple chauds et secs au quatrième degré. Repérables à leur goût relevé, ces simples sont d'usage courant pour rétablir les tempéraments fréquemment dépravés par trop d'humidité (comme celui des femmes) et de froideur (celui des vieillards). Plus rares sont les simples chauds et humides (principalement des huiles et des graisses), les végétaux froids et humides tels que le pavot, la ciguë, ou les champignons

---

<sup>157</sup> Cette visibilité littéraire de la pharmacopée correspond-t-elle à une réalité pratique des priorités médicales? Sans préjuger de l'importance que les individus eux-mêmes accordent à leur propre régime de vivre, on peut constater à travers de nombreuses sources que les médecins du siècle travaillent souvent davantage à guérir qu'à prévenir, et usent davantage de remèdes que de régime. En témoigne par exemple le livre de raison d'un médecin de province étudié par Olivier Zeller. Il note que la médecine pratiquée par Jean Brac (1626-1669), médecin de la bourgeoisie et du clergé mâconnais, est avant tout curative. A partir de ses papiers personnels, il établit que le médecin a vu en moyenne ses patients deux fois en neuf ans et a effectué, au mieux, dix visites ou série de visites pour chacun sur le même temps. Ce rythme semble en effet plutôt correspondre à des consultations effectuées en cas de maladie déclarée, qu'à une application suivie d'une quelconque diététique préventive (in Olivier ZELLER, *Une famille consulaire lyonnaise de l'Ancien Régime à la III<sup>e</sup> République : les Bracs*, Lyon, O. Zeller : Association famille Brac de La Perrière, 3 tomes, 1986-1995, t. 1, p. 169-180).

<sup>158</sup> Voir notamment GALIEN, *De simplicium medicamentorum temperamentis et facultatibus* in Karl Gottlob KÜHN, *Claudii Galeni Opera Omnia*, Leipzig, Libraria Car. Cnoblochii, 1821-1833, 20 tomes/22 vol., XI, p. 379-892, XII, p. 1-377. Le médecin castrais Jean Vigier décrit ainsi ces quatre degrés : « le premier ordre ou degré, est celui qui agit, mais obscurément et sans se manifester. Le second se manifeste aucunement et s'en aperçoit-on quelque peu. Le troisième se montre fort vigoureux et véhément. Le quatrième, est celui qui est extrême en sa qualité, tellement que si elle est chaude, il brûle, et si elle est froide, il stupéfie et mortifie », in Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments, composé de nouveau, Par maistre Jean Vigier, Docteur Medecin à Castres d'Albigeois*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1614, in-12, 123 p., p. 10.

(portées à leur quatrième degré, ces caractéristiques peuvent les transformer en poisons), ou encore les substances froides et sèches que sont la terre, certains minéraux comme l'aimant, le corail ou l'hématite et végétaux tels que les ronces (voir Annexe 10)<sup>159</sup>.

Au-delà de ces vertus climatiques, tous les éléments du monde sublunaire possèdent aussi des qualités ou facultés secondaires qui désignent de très nombreuses, et très variables, actions thérapeutiques globales, telles que l'attraction des humeurs hors du corps, la fortification de l'organisme, le resserrement des plaies, le tarissement ou au contraire l'excitation des flux de toutes sortes, etc. Ces vertus sont également décelables par les sens, et attribuées aux simples en cohérence avec leur tempérament, ainsi que le soulignent au début du siècle des auteurs galénistes tels que les médecins Jean Vigier ou François Ranchin<sup>160</sup>. Ambroise Paré avait déjà, dans ses œuvres abondamment rééditées au XVII<sup>e</sup> siècle, établi une table galénique claire du lien logique qui unit tempérament et effet d'un simple. La chaleur, par exemple, si elle est modérée, rend les humeurs plus subtiles et contribue donc à désobstruer les conduits (les remèdes attractifs, qui attirent les humeurs peccantes hors du corps du malade, sont donc nécessairement des simples chauds comme l'aristoloche, la gentiane ou la moutarde) mais portée au dernier degré, elle dessèche et consume les corps ou les tumeurs sur lesquelles elle est appliquée. Le froid, au contraire, en condensant les corps, crée des obstructions et, porté au quatrième degré, stupéfie c'est-à-dire engourdit la partie malade. L'humidité adoucit et lubrifie mais si elle est excessive, entraîne des obstructions, tandis que la sécheresse densifie les substances, ce qui, porté à un degré extrême, crée fissures et constrictions<sup>161</sup>.

Cependant cet héritage d'un système cohérent entre qualités premières et vertus thérapeutiques n'offre pas la certitude à laquelle on pourrait s'attendre. En premier lieu, le tempérament même du simple peut varier. Certains possèdent en eux des qualités opposées dont Mattiolo dresse une liste au début de son ouvrage. Le lierre, par exemple, possède trois qualités différentes : l'une astringente qui est terrestre et froide, une autre qui est au contraire chaude et acre, et enfin une qualité aqueuse et tiède lorsqu'il est vert (cette dernière se dissipe lorsqu'il sèche laissant tout de même au végétal deux qualités opposées)<sup>162</sup>. De plus, un même tempérament peut, selon la façon dont l'auteur l'envisage et le contexte de son utilisation, être lié à des vertus thérapeutiques différentes. Ainsi l'oignon, chaud et acre, dont François Ranchin souligne les vertus purgatives sans préciser plus avant, provoque principalement, pour Jean Vigier, l'urine et les menstrues des femmes. Mattiolo, quant à lui, le classe plutôt dans les simples apéritifs. Sur le plan externe, lui sont

<sup>159</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.*, « Qualitez premieres des simples descrites par degrez », 13 p., np.

<sup>160</sup> Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments...*, *op. cit.*, p. 13 et suiv. ; François RANCHIN (1560-1641), *Oeuvres pharmaceutiques*, Lyon, Pierre Ravaut, 1624, in-8°, 876 p., p. 127-150.

<sup>161</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, « Division des medicaments simples selon leurs qualitez et effects », p. 815 et suiv.

<sup>162</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.*, p. 381.

également attribuées des vertus purificatrices en cas d'ulcère, qualifiées de corrosives par François Ranchin, de mondificatrices par Mattiolo et d'attractives par Jean Vigier<sup>163</sup>. Le système des facultés se décline donc en de nombreuses nuances sémantiques qui n'impliquent pas de contradiction explicite entre les textes, car si les approches varient, les références sont identiques (voir Annexe 11)<sup>164</sup>. En soi, le terme galénique de faculté confère d'ailleurs une élasticité mystérieuse au processus thérapeutique et permet d'en adapter l'interprétation aux multiples effets que l'on a cru constater chez le malade<sup>165</sup>.

Enfin, ces nombreuses facultés secondes, globales, se déclinent en facultés tertiaires, spécifiques. Les simples sont dotés des unes et des autres. Ainsi l'aloès, d'après Pierre Pigray (un émule d'Ambroise Paré dont l'ouvrage pharmaceutique et chirurgical connut un grand succès à Lyon et en France), est un remède « propre à l'estomac, s'il est pris par dedans, il le conforte et corrobore en purgeant doucement, et par dehors, il profite aux ulcères des parties honteuses, il les consolide, les mondifie, et empesche la putréfaction, il sert aussi aux maladies des yeux, conforte et clarifie la veuë » (pour d'autres auteurs, l'aloès, chaud et sec, est également un cicatrisant et un confortatif profitable à l'ensemble du corps)<sup>166</sup>. Ces vertus spécifiques contribuent presque autant que les facultés premières et secondes à l'inflation de la sémantique pharmacologique : les termes se multiplient en fonction de l'organe (céphaliques, cardiaques ou cordiaux, stomachiques, pulmonaires, hystériques, hépatiques, spléniques et arthritiques), de la maladie à soigner (les fébrifuges, les vénériques, les alexipharmas contre les poisons, les vulnéraires contre les plaies, les antipleuretiques, les béchiques contre la toux, les antivarioliques, les antivermineux, les dissenteriques, etc.) et dans une moindre mesure de l'humeur à évacuer (les cholagogues qui purgent la bile, les phlegmagogues la pituite, les ménalagogues la mélancolie, et les hydraguogues les sérosités).

<sup>163</sup> François RANCHIN, *Oeuvres pharmaceutiques, op. cit.*, p. 127 ; Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments...*, *op. cit.*, p. 15 et 70 ; Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.*, np.

<sup>164</sup> L'espace des polémiques se situe en fait en amont dans la difficile nécessité d'identifier les simples décrits par les Anciens (voir Première Partie, Chap. 2, 2 : « L'héritage de l'encyclopédisme antique ») ou en aval, dans la foule de vertus occultes qui peuvent se superposer au système aristotélo-galénique des qualités (voir Deuxième Partie, Chap. 4,2).

<sup>165</sup> Sur la notion galénique de « faculté », voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie, op. cit.*, p. 152 : « à première vue, ces facultés sont véritablement magiques ; Galien donne l'impression d'inventer une faculté à chaque fois qu'il faut expliquer un processus ». Impression qui perdure tout à fait à la lecture de ses continuateurs chez qui les facultés des remèdes se multiplient au fur et à mesure des effets thérapeutiques observés (voir Annexe 11). Comme le souligne A. Pichot, ces facultés, bien qu'étant donc des termes descriptifs, sont bien souvent employées à titre d'explication pour des processus qui conservent finalement une grande partie de leur mystère.

<sup>166</sup> Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie. Contenant plusieurs enseignemens et remedes necessaires aux maladies du corps humain. Revue et augmenté en cette derniere Edition de plusieurs Chapitres*, Lyon, Horace Hugué, 1652, in-8°, 764 p., p. 738. Cet ouvrage a connu dix éditions lyonnaises (1616, 1619, 1628, 1637, 1643, 1652, 1659, 1666, 1673 et 1682) mais fut également réédité de nombreuses fois à Paris et à Rouen.

Cette multiplication des facultés et cette complexité de l'interprétation des qualités premières ne permettent pas aux auteurs de traités pharmacologiques de les utiliser afin d'ordonner leur propos sur les simples. Qualités et facultés font, rarement, l'objet de tables en début ou fin d'ouvrage<sup>167</sup>. Plus rares encore sont les traités organisés en fonction des vertus des simples<sup>168</sup>. La plupart d'entre eux optent plutôt pour l'ordre naturel, ordonnant les simples selon leur règne d'origine (végétal, animal, minéral) puis selon leur nature (racines, feuilles, fleurs, semences, fruits, sucs, liqueurs, résines et gommes, écorces, bois pour les végétaux, lait, graisses, concrétions ou excréments pour les animaux). Ils font alors à la fois œuvre d'histoire naturelle et de pharmacie<sup>169</sup>. D'autres pharmacopées, ayant davantage vocation de manuels pratiques, utilisent simplement l'ordre alphabétique au sein duquel chaque substance est parée de ses vertus et qualités<sup>170</sup>.

A partir de ces très nombreux simples s'élaborent des recettes au nombre exponentiel. La démarche essentielle des compositions galéniques est en effet l'addition : à la substance active principale choisie pour soigner le mal, on ajoute nombre de simples qui permettront d'en corriger les effets néfastes. François

<sup>167</sup> *La Pharmacopoea Lugdunensis*, parue sous l'égide du Collège des Médecins de Lyon pendant l'épidémie de peste de 1628 (Lyon, Thomas Soubron, 1628, in-4°, 112 p.) et rééditée en 1674 (Lyon, Jacques Faeton, 1674, in-4°, 246 p.) ainsi que la *Medicina Pauperum* de Jean Prevost (Lyon, Pierre Ravaud, 1643, in-8°, 718 p.) insèrent des tables des qualités et vertus des simples sur l'exemple de MATTIOLE (*Les Commentaires...*, *op. cit.*).

<sup>168</sup> Le XXVI Livre, *De la faculté et composition des Medicaments* d'Ambroise Paré est, à cet égard, l'un des rares traités à être organisé autour des notions de qualités, de saveurs et de facultés des simples (in Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*, p. 815 et suiv.)

<sup>169</sup> C'est le cas bien sur de Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.*, mais aussi de l'œuvre botanique encyclopédique de Jacques DALECHAMPS, *Histoire Generale des Plantes, contenant XVIII livres également departis en deux tomes* (rédigée à partir des matériaux réunis par Daléchamps puis traduite en français par le Lyonnais Jean Desmoulins qui a également donné une très prisée traduction de Mattiolo) publiée à Lyon, chez Guillaume Rouillé, à partir de 1586 puis à quatre reprises au XVII<sup>e</sup> siècle (en 1615, chez les héritiers de Guillaume Rouillé, in-fol., 2 vol. ; 1625, sn, in-fol., 2 vol. ; 1652, sn, in-fol., 2 vol. ; et 1653, chez Philippe Borde, Laurent Arnaud, et Claude Rigaud, in-fol., 2 vol.). Toutefois des manuels pharmaceutiques plus modestes peuvent également suivre l'ordre naturel dans l'organisation de leur propos : voir celui de Jean RENOU, paru d'abord en latin à Paris (*Institutionum pharmaceuticarum libri V*, chez Guillaume et Denis de la Noue, 1608, in-4°, 422 f) puis en français à Lyon sous le titre *Les Oeuvres Pharmaceutiques du Sr Iean de Renou, Conseiller et Medecin du Roy*, en 1624 (chez Pierre Rigaud et associés, in-4°, 982 p.), en 1626 (chez Antoine Chard, in-fol., 762 p.) et en 1637 (chez Nicolas Gay, 1637, in-fol., 762 p.), ou encore la *Pharmacopoea Lugdunensis*, *op. cit.*

<sup>170</sup> Voir par exemple François PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, de MEUVE, *Dictionnaire Pharmaceutique, ou plustot Apparat Medico-Pharmaco-Chymique. Ouvrage curieux pour toutes sortes de personnes, utile aux Medecins, Apoticaire et Chirurgiens, et tres-necessaire pour l'avancement et l'instruction des jeunes gens qui s'adonnent à la profession de la Pharmacie, et particulièrement de ceux qui ne possèdent pas pleinement la langue Latine*, Lyon, 1679, in-8°, 559 p., ou encore Garcia da ORTA, *Histoire des drogues espiceries, et de certains medicaments simples, qui naissent és Indes, tant Orientales que Occidentales divisée en deux parties*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602, in-8°, 720 p.

Ranchin s'inspire des théorèmes de Mésué pour en décrire précisément le processus en trois temps précis : « premièrement en otant la qualité vénéneuse enemie du cœur » (par des correctifs cardiaques tels que le suc de pommes douces et les sucs aromatiques « qui réjouissent le coeur par bonnes odeurs », tels que le suc de roses par exemple, qui purgent tout en fortifiant), deuxièmement en corrigeant une température excessive par ajout d'une substance de qualité contraire, troisièmement en corrigeant les accidents comme la nausée ou les flatuosités (en ajoutant des correctifs carminatifs comme le séné, hépatiques comme le sandal, la cannelle ou la rhubarbe, stomachiques comme le mastic ou le spica nardi)<sup>171</sup>.

Les compositions pharmaceutiques sont avant tout désignées par leur forme qui se déclinent en de nombreuses nuances suivant la plus ou moins grande densité des remèdes externes à appliquer sur la peau (huiles, liniment, onguent, etc.) et selon l'aspect externe des remèdes à avaler (tablettes, pilules, poudre, etc.). L'usage du remède est l'autre mode de caractérisation le plus fréquent. Lorsque la précision manque, il s'agit le plus souvent d'un remède à avaler. Les autres remèdes, quant à eux, peuvent être pris par le siège (suppositoire, nouet, clystère), ou insérés dans le vagin des femmes (pessaires). Il peut également s'agir d'un remède à prendre par le nez (errhin, sternutatoire), à « tourner dans la bouche » (apophlegmatisme ou masticatoire), à utiliser pour laver la gorge (gargarisme) ou les dents (dentifrice), à porter sur soi (pendentif ou sachet) ou à respirer (fumigation ou parfum)<sup>172</sup>. A ces modes principaux de désignation qui figurent au titre des recettes, s'ajoutent fréquemment les indications thérapeutiques des remèdes qui sont les mêmes que celles déjà évoquées pour les simples ou qui sont plus simplement formulées (« contre la peste », « contre la vérole », « contre les brulures » etc). L'auteur retient ici l'une des vertus de sa recette qui, en général, en compte plusieurs, mais qu'il aura pris soin de renforcer par l'addition de plusieurs simples. D'autres précisions viennent enfin compléter (mais aussi parfois remplacer) ces intitulés : les consommateurs potentiels des remèdes (les pauvres, les femmes, les petits enfants), l'un des ingrédients principaux de la recette tels que l'opium pour les opiatés ou la terre pour les bols (voir Annexe 12). Une même recette peut porter des noms différents d'un ouvrage à l'autre (l'eau de la Reine de Hongrie appelée par exemple « vin de Rondelet » par Verny), et, inversement, à cause du principe de l'addition des simples, le même intitulé peut recouvrir un grand nombre de compositions différentes (ainsi la pharmacopée charitable de Madame Fouquet compte quatre « onguents contre les dartres », trois « recettes pour les yeux », etc.)<sup>173</sup>. Le lecteur de

<sup>171</sup> Yuhanna ibn Masawayhi dit Jean Mésué (IX<sup>e</sup> siècle) a bâti une œuvre personnelle à partir des préceptes de la médecine grecque, et notamment une importante pharmacopée et un ouvrage d'axiomes médicaux sur le modèle des aphorismes hippocratiques. François RANCHIN, *Oeuvres pharmaceutiques*, op. cit., p. 260 et suiv.

<sup>172</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 830 et suiv.

<sup>173</sup> François VERNY, *La Pharmacopée de Bauderon, Revuë, et exactement corrigée en plus de treize cents endroits...*, Lyon, Jean Girin, 1672, in-4°, 534 -415 p., p. 829 ; Marie FOUQUET, *Les Remedes charitables de Madame Fouquet Pour guerir a peu de frais Toute sorte de Maux tant Internes, qu'Externes, inveterez, et qui ont passé jusques à present pour incurables. Experimentez par la même dame ; Et Augmentez d'un tiers dans cette dernière Edition*, Lyon, J Certe, 1681, in-12, 456 p., p. 83-93. Marie de Maupeou (1590-1681), femme de François Fouquet

pharmacopées peut donc difficilement recouper ou comparer ces remèdes, chaque auteur développant un nouveau panel de compositions à partir d'un fond commun de simples, et des mêmes principes pharmacologiques et thérapeutiques. Il faut faire ici une exception pour les compositions au nom spécifique, dont les auteurs tentent de conserver ou de retrouver la vraie recette. C'est notamment le cas de quelques compositions célèbres comme la thériaque, antique antidote à base de chair de vipère, de vin et d'épices, dont les très nombreux ingrédients sont âprement discutés au cours du siècle<sup>174</sup>. Les noms alors retenus peuvent être celui de l'inventeur ou du réformateur de la composition, celui de l'un de leurs utilisateurs célèbres (l'eau de la Reine de Hongrie par exemple qui est un alcoolat de romarin) ou enfin de l'un de leur ingrédients comme la confection hyacinthe, un antidote minéral composé notamment de pierres du même nom (voir Annexe 12). Ces modes de désignation sont aussi les critères qui président le plus souvent à l'organisation des traités pharmacologiques, ordonnés soit en fonction d'une typologie médicamenteuse variable, soit en fonction des maladies à soigner.

## La tâche des chirurgiens

La chirurgie est le troisième volet de l'arsenal thérapeutique classique. Les éditions médicales lyonnaises du XVII<sup>e</sup> siècle comptent 11% d'ouvrages spécialisés dans ce domaine. La définition qu'en donne Pierre Pigray en souligne les ambiguïtés. Il identifie la chirurgie à « la science de bien guérir le corps humain par adiection et subtraction, usant d'operation manuelle »<sup>175</sup>. Cet aspect manuel, les opérations chirurgicales, représente

---

et mère de l'ancien surintendant des Finances ainsi que de l'évêque d'Agde, a signé ici l'une des pharmacopées charitables les plus célèbres du siècle. Elle est très abondamment rééditée dans toutes les grandes villes du royaume, et compte huit rééditions lyonnaises à partir de 1675 (en un succès qui se prolonge au XVIII<sup>e</sup> siècle).

<sup>174</sup> Voir Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque, et de la confection d'Hyacinthe, Observez par Maitre Pierre Barra, Docteur Medecin agrégé au College de Lyon*, Lyon, Antoine Valançol, 1667, in-12, 75 p. ; Laurent CATELAN, *Discours et demonstration des ingrediens de la thériaque, faite publiquement en présence de Messieurs de la Justice et professeur en l'université de Médecine*, Lyon, J Mallet, 1614, in-8°, 317 p. ; Louis de la GRIVE, *La thériaque*, Lyon, Jacques Roussin, 1619, in-4°, 34 p. et *Antiparallele des viperes romaines, et herbes Candiottes*, Lyon, Jean et Claude Chastellard, 1632, in-8°, 213 p. ; Claude PONS, *Sycophantie Theriacale découverte dans l'Apologie du Parallele des Viperes et Herbes Lyonoises, avec les Romaines et Candiotes*, Lyon, 1632, Scipion Lasserne, in-8°, 351 p. ; Claude THOUVEREY et Pierre MAGINET, *La Theriaque Françoisise*, Lyon, Vincent Barthélémy, 1623, in-8°, 90 p. La thériaque est un électuaire inventé par Andromaque l'Ancien et perfectionné par Andromaque le Jeune puis Galien dans le livre I des *Antidotes* (*De Antidotis*, Kühn, XIV, 1-209). Sa recette, théoriquement composée de 76 drogues et parées de 91 vertus thérapeutiques, a fait l'objet d'un traité de référence de l'apothicaire du roi Moïse Charas (*Histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux qui entrent dans la composition de la thériaque d'Andromachus*, Paris, Olivier de Varennes, 1668, 310 p.) et doit légalement être composée lors d'une cérémonie publique où sont exposés les ingrédients utilisés par les apothicaires, dont certains sont déjà des composés tels que « l'antidote de Mattiolo » ou le « mithridate ».

<sup>175</sup> Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 4.

pourtant en soi une part très minoritaire des ouvrages spécialisés qui n'en ont par ailleurs pas le monopole puisqu'elles sont également présentes dans environ un quart des ouvrages généralistes au même titre que divers autres outils thérapeutiques. L'ouvrage du chirurgien padouan Fabrice d'Acquapendente compte par exemple deux parties, dont l'une répertorie les opérations chirurgicales en 115 chapitres qui ne suivent aucun ordre précis : sont évoquées aussi bien des opérations manuelles externes (telles que le bandage ou la ligature des hernies, le bandage des os brisés, ou la cautérisation des ulcères), que les ablations de parties malades (écrouelles, tumeurs cancéreuses, dents abîmées ou encore opération de la pierre qui connaît un succès significatif durant le siècle), les rectifications de ce qui apparaît comme anormal (ouverture des paupières, opération des doigts courbes, ablation du filet de la langue ou de la membrane externe de l'oreille), ou encore les incisions bénignes visant à libérer du corps les humeurs superflues (ouvertures des abcès ou des fistules, incision du thorax ou du crâne, création d'ulcères artificiels tels que les fontanelles, etc.)<sup>176</sup>. Cette dernière catégorie d'opérations est de loin la plus fréquemment évoquée (et sans doute, aussi, pratiquée). C'est le cas, en particulier, de l'un des gestes les plus familiers de la thérapeutique galénique, la saignée<sup>177</sup>. Elle fait fréquemment l'objet de chapitres spécifiques au sein des traités de chirurgie, où elle est présentée comme le pendant manuel classique du traitement pharmacologique et diététique préconisé par les médecins (ou par le chirurgien lui-même ou encore par tout autre praticien que le malade aura été quérir)<sup>178</sup>. Le médecin suisse Jacob Constant de Rebecque (1635-1730) commence ainsi son *Chirurgien charitable* : « Il n'y a point de doute qu'entre tous les remèdes qui se tirent de la Chirurgie, la saignée ne doive tenir le premier rang, puis qu'elle est, non seulement la plus usitée, mais encore la plus utile et la plus nécessaire »<sup>179</sup>. Cette pratique répond en effet à cinq nécessités très fréquentes : diminuer une quantité excessive de sang, évacuer un sang corrompu, ventiler le corps, le rafraîchir ou enfin détourner le cours des humeurs d'une partie pour y éviter la

<sup>176</sup> Fabrice d'ACQUAPENDENTE, *Oeuvres chirurgicales de Hierosme Fabrice d'Acquapendente, Fameux Medecin, Chirurgien, et Professeur Anatomique en la celebre Université de Padouë*, Lyon, Pierre Ravaut, 1643, in-8°, 584-470 p., Seconde partie « Des opérations chirurgicales ». Célèbre professeur de chirurgie puis d'anatomie à l'université de Padoue, il fait publier ses leçons à partir de 1617 (une version antérieure publiée par un de ses disciples avait déjà fait l'objet de publication dès 1592) qui connaissent un grand succès en Europe, dont sept éditions lyonnaises (1628, 1643, 1649, 1658, 1666, 1670, et 1674).

<sup>177</sup> Voir GALIEN, *Petits traités* (notamment « Des ventouses », « Des sangsues », « De la scarification ») et *De la saignée*, in *Épitomé*, Éditions latines, Paris, 1962, 4 vol., t. 4. Pour l'ensemble des thérapeutiques évacuantes, voir Deuxième Partie, Chap. 4, 3.

<sup>178</sup> Le premier chapitre du septième traité (l'« Andidotaire ») de Chauliac lui est consacré : voir Laurent JOUBERT, *La grande Chirurgie de M. Guy de Chauliac, Medecin tres-fameux de l'Université de Montpellier, composée l'an de grace M.CCC.LXIII*, Lyon, Simon Rigaud, 1641 (et Jacques Ollier, 1659), in-8°, 605-355 p. Voir aussi Lazare MEYSSONNIER, *Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées de la Pratique de la Chirurgie, avec Plusieurs Experiences et Secrets, Et de la Methode de consulter pour les jeunes Chirurgiens, Extraite des Leçons de M L Meyssonnier*, Lyon, P. Anard, 1650, in-8°, 221 p., chapitre 8 « De la phlebotomie ».

<sup>179</sup> Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le Chirurgien François Charitable comprenant le droit usage des principales Operations et des principaux remedes de Chirurgie*, Lyon, Jean Certe, 1683, in-8°, 339 p., p. 6.

fluxion. Dans la même logique, le chirurgien peut également employer des sangsues ou des ventouses voire des cautères (remèdes escarotiques) ou setons appliqués en particulier sur le crâne et qui permettent de libérer humeurs peccantes et vapeurs<sup>180</sup>.

En dehors de ces incisions superficielles, les intrusions manuelles dans la chair des malades restent un aspect exceptionnel de la tâche des chirurgiens. Pierre Pigray précise dans la suite de sa définition que «encores qu'elle contienne en soy toutes les autres parties, [*la chirurgie*] est en quelque espece le dernier et extreme remede »<sup>181</sup>. Avant de recourir aux scalpels et aux scies, les chirurgiens usent en effet de remèdes et de diète afin de répondre aux nombreuses maladies « externes » qui relèvent de leur compétence (elles sont nommées ainsi car elles apparaissent sur la surface du corps et font notamment l'objet de traitements externes tels que les emplâtres et onguents). La pharmacopée liée à ces maladies occupe une part importante des traités. Les chirurgiens du XVII<sup>e</sup> siècle sont ici héritiers de la chirurgie grecque et arabe telle qu'elle leur est transmise par les œuvres fondatrices de Guy de Chauliac et d'Ambroise Paré<sup>182</sup>. Ces deux auteurs ont contribué à canoniser d'une part la répartition des maladies chirurgicales en quatre pôles pathologiques principaux, et d'autre part les définitions de ces maladies, reprises presque invariablement d'un traité à l'autre<sup>183</sup>. Ces définitions sont héritées des *Aphorismes* d'Hippocrate, de plusieurs traités galéniques, de l'*Abrégé* de Paul d'Egine, d'Aboulcassis et d'Avicenne<sup>184</sup>. Elles forment au XVII<sup>e</sup> siècle un fond de références communes qui

---

<sup>180</sup> *Ibid*, p. 16, 21, et 25.

<sup>181</sup> *Ibid*, p. 4.

<sup>182</sup> Guy de Chauliac (1300-1368), docteur de la faculté de médecine de Montpellier, fut le médecin de trois papes successifs en Avignon : Clément VI, Innocent VI, Urbain V et finit sa vie à Lyon en tant que chanoine du chapitre Saint-Just à partir de 1344 (il exerça la chirurgie dans le petit hôpital que le chapitre entretenait, dont il fut le directeur à partir de 1367). Son ouvrage de synthèse, sa *Chirurgia Magna*, connut plusieurs traductions françaises successives, elle fut publiée à Lyon en français dès 1498 (*Guidon de la pratique en cirurgie*, Lyon, Jean de Vingle, 1498) et à de nombreuses reprises en latin et en français au XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, son ouvrage fait encore l'objet de deux rééditions et sept commentaires français.

<sup>183</sup> La réédition complète de Laurent JOUBERT dans *La grande Chirurgie de M. Guy de Chauliac, Medecin tres-fameux de l'Université de Montpelier, composée l'an de grace M.CCC.LXIII*, Lyon, Simon Rigaud, 1641 (et Jacques Ollier, 1659), in-8°, 605-355 p. en reprend le plan original : après un premier traité sur l'anatomie, les traités deux à cinq évoquent les « apostemes, exitures et pustules », les plaies, les ulcères et « la fracture, dislocation et de la rabilleure des os rompus et denoués ».

<sup>184</sup> Le byzantin Paul d'Egine (625-690) a signé un *Abrégé de médecine en sept livres*, largement inspiré des traités galéniques et hippocratiques. Il instaure notamment la distinction, reprise par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, entre les maladies chirurgicales concernant les parties molles (les chairs) et celles concernant les parties dures (les os). Voir l'édition commentée par René BRIAU : Paul d'EGINE, *Chirurgie de Paul d'Egine*, Paris, Masson, 1855, 507 p. Abul Kasim al-Zahrawi dit Aboulcassis (936-1013), médecin espagnol, s'appuie en grande partie sur Paul d'Egine dans une œuvre en 30 volumes reprise par Guy de Chauliac et par Ambroise Paré. Voir Lucien LECLERC, « Abulcassis, son oeuvre pour la première fois reconstituée », *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*,

souffre bien peu de contestation<sup>185</sup>. Les tumeurs contre nature ou apostumes en constituent toujours le premier point. Sous ce terme, sont incluses toutes les excroissances qui endommagent la chair des malades (phlegmons, érysipèle, herpès, oedèmes, loupes, écrouelles, ganglions, verrues, squirrhe ou anévrismes) provoquées soit par une fluxion d'humeur soit par la congestion de la partie malade<sup>186</sup>. Les plaies sont le second pôle pathologique clairement délimité. La même définition, celle de Galien, Chauliac et Paré, « solution de continuité recente, sanguinolente et sans putréfaction » s'impose encore jusqu'à la fin du siècle<sup>187</sup>. Y sont parfois adjoints leurs « accidents » (c'est-à-dire les symptômes qui leur sont associés tels que la douleur, l'intempérie chaude, la fièvre, la veille ou les « resveries », la syncope, les convulsions, la paralysie, ou l'« ancylosis »)<sup>188</sup>. Le troisième ensemble est constitué de maladies impliquant, au-delà des parties molles, les os et les articulations : il s'agit des fractures (os brisés) et des luxations ou dislocations (os sortis de leur cavité naturelle) réunies ou non, selon les traités, en un même chapitre. Les ulcères occupent en général une quatrième partie des traités. Ce sont, comme les plaies, des « solutions de continuité aux parties molles », mais ils s'en distinguent par le fait que la partie atteinte est « non sanglante, ains inveteree de laquelle sort fort pus ou sanie »<sup>189</sup>. De ces quatre pôles principaux se distinguent parfois les maladies de peau en général, qui méritent pleinement le nom de maladies externes. La grosse vérole (dite aussi « mal de Naples », maladie espagnole, américaine ou « Morbus gallicus » selon le lieu dont elle est supposée provenir), la petite vérole (ou variole) et, plus généralement, les manifestations dermatologiques des

---

1874, 20 p. et Mario TABANELLI, *Albucasi, un chirurgo arabo dell'alto Medio Evo, la sua epoca, la sua vita, la sua opera*, Firenze, LS Olschki, 1961, 159 p. Les noms de ces deux médecins, s'ils figurent dans les tables d'auteurs que l'on trouve parfois au début des traités, ne font pas l'objet de références précises. Malgré leur évidente fonction de légitimation, leurs œuvres semblent rarement connues directement par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>185</sup> Pour le contre-exemple, voir notamment Paul BARBETTE (1623-1666), qui a réuni sous un même chapitre tumeurs, plaies et ulcères, refusant ainsi la typologie traditionnelle : « ie n'ay trouvé aucune difference ni quant aux causes ni quant à la cure, contre la coutume de la plus part des Auteurs qui ne font aucune autre distinction des maladies que par la seule diversité du lieu et de la partie qui est offensée: et leur donnant ensuite de nouveaux noms, ils les multiplient sans aucun fruit » (in *Oeuvres Chirurgiques et Anatomiques de Paul Barbette, Docteur en Médecine*, Lyon, Jacques Faeton, 1680, in-8°, 554 p., Préface)

<sup>186</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres, op. cit.*, « Septiesme Livre traitant des Tumeurs contre Nature en general », p. 190-220.

<sup>187</sup> *Ibid*, « Neufiesme Livre traitant des playes recentes et sanglantes, en general », p. 245-256.

<sup>188</sup> Jean VIGIER, *La Grande Chirurgie des Tumeurs, En Laquelle, selon les anciens Grecs, Latins, Arabes, & modernes approuvez Est contenue la Theorie et Practique tres-Parfaicte de toutes les maladies externes, qui surviennent au corps humain*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1614, in-12, 613 p., I IV, np.

<sup>189</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres, op. cit.*, « Treiziesme Livre Traitant des ulceres, fistules et hemorrhoides », p. 365 et suiv.

maladies vénériennes et contagieuses relèvent tout particulièrement de l'office des chirurgiens<sup>190</sup>. C'est ainsi que le chirurgien Nicolas de Blégnny connut à la fin du siècle un relatif succès d'édition avec son traité sur *L'art de guérir les Maladies Veneriennes* qui est un véritable ouvrage généraliste comprenant l'étude des causes, des signes, du pronostic ainsi qu'une dimension pharmacologique et diététique<sup>191</sup>.

Au-delà de ces spécialités, les traités chirurgicaux s'achèvent parfois sur quelques chapitres pharmacologiques ou pathologiques variés. Ils suivent en cela le modèle de Guy de Chauliac, qui avait repris la leçon d'Aboulcassis sur la nécessaire liaison entre médecine et chirurgie et clôt sa *Chirurgia Magna* par un traité des autres maladies « pour lesquelles on a recourt aux chirurgiens » et par un antidotaire<sup>192</sup>. Ambroise Paré a également souligné que les fièvres, les maladies contagieuses, les maladies des articulations, et plus généralement, l'anatomie, la physiologie (en particulier de la reproduction) et la pharmacopée doivent faire partie intégrante du savoir du chirurgien<sup>193</sup>. A leur suite, Antoine Chaumette, dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, complète son traité chirurgical (abondamment réédité au siècle suivant) d'un ouvrage sur les fièvres<sup>194</sup>. Son traducteur Jean Vigier, un maître chirurgien puis médecin castrais dont la majeure partie des œuvres n'a été publiée qu'à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, accompagne sa *Grande chirurgie des Tumeurs* d'un chapitre sur les « indispositions meslées » (parmi lesquelles apoplexie et canitie entraînent le lecteur hors du champ des maladies externes). A l'instar de la médecine, l'art chirurgical, tel qu'il apparaît dans les traités, requiert donc désormais des savoirs généralistes, pharmacologiques et pathologiques, qui élèvent le praticien au dessus de sa condition de travailleur manuel et l'approchent de celle des savants médecins<sup>195</sup>.

<sup>190</sup> Voir Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, « Livre Huictiesme traitant des maladies contagieuses et autres occupans le cuir », p. 518-627.

<sup>191</sup> Nicolas de BLÉGNNY (1642-1722), *L'art de guérir les Maladies Veneriennes, expliqué par les principes de la Nature et des Mecaniques*, Lyon, Antoine Briasson, 1692, in-12, 468 p. Edité pour la première fois à Paris en 1673, il connaît trois éditions lyonnaises à la fin du siècle (1691, 1692, 1693) et de nombreuses éditions européennes.

<sup>192</sup> Laurent JOUBERT, *La grande Chirurgie de M. Guy de Chauliac...*, *op. cit.*, p. 412-605 : l'un et l'autre sont axés sur les maladies de peau et les remèdes adaptés aux maladies chirurgicales mais sont néanmoins l'occasion d'élargir la portée du traité avec les chapitres sur la goutte, les maladies et les remèdes des diverses parties du corps, les qualités des médicaments...etc.

<sup>193</sup> Voir Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*, Préface.

<sup>194</sup> Antoine CHAUMETTE, *La Suyte de l'Enchiridion des chirurgiens de M Chalmetee, Divisé en quatre traictés, descrivant sommairement et methodiquement la vraye nature, essence, causes, signes, prognostiques, et symptômes des fiebvres, tant continues qu'intermittantes, avec leur curation. Traduict du latin par Jean Viguiet*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1608, in-16, 83 p.

<sup>195</sup> C'est ce que souligne, parmi de nombreux autres auteurs, Paul de Barbette, médecin et chirurgien d'Amsterdam : « aussi ne faut-il pas que quelqu'un s'imagine de pouvoir acquerir le nom d'habile Chirurgien s'il n'a la connaissance de toutes les parties [de la médecine] », in Paul de BARBETTE, *Oeuvres Chirurgiques et*

## *Conclusion : entre observation et raison*

La médecine du début du XVII<sup>e</sup> siècle n'offre plus qu'un reflet déformé de la médecine antique dont elle prétend être la continuation. La plupart des textes originaux retrouvés et passés au crible des études humanistes ont disparu au profit de citations lacunaires voire de réinterprétations. L'origine antique des savoirs du corps, tel qu'ils sont relus par les modernes, n'en reste pas moins un critère essentiel de légitimité.

Ces savoirs, exposés dans les écrits médicaux, sont héritiers de deux logiques différentes voire opposées : d'une part, une tradition pratique héritée de l'empirisme hippocratique, d'autre part, une dimension philosophique qui insère le corps dans un plus vaste système de pensée du monde physique.

Les traités spécialisés, pharmacopée, diététique et traités de chirurgie, relèvent de cette première sphère et occupent près de la moitié du corpus médical total (voir Annexe 2). Ils renvoient à la modestie d'une médecine empirique, foisonnante de cas et de détails, et basée sur l'observation du malade et de la nature. Ils se rapprochent néanmoins des ouvrages plus théoriques (les ouvrages généralistes) en s'ouvrant à la dimension philosophique de leur art (chirurgies et pharmacopées commencent presque toujours par quelques chapitres généralistes axés sur la pratique et sur la connaissance du système corporel). Les médecins sont les auteurs de ces manuels, adressés aux praticiens subalternes auxquels ils offrent en modèle leur double positionnement, de savants (voire d'érudits) et de thérapeutes. Les ouvrages généralistes (environ 43% du corpus) reflètent aussi la dualité de la médecine, art et savoir. Peu traduits en français, ils s'adressent aux médecins et portent autant sur une pensée plus globale du corps et de son fonctionnement que sur les soins pratiques qu'il requiert. Ces deux catégories d'ouvrages, spécialisés et généralistes, reflètent par le lectorat auquel ils s'adressent la distinction professionnelle qui sépare les savants médecins des thérapeutes du concret<sup>196</sup>.

La tradition classique de l'empirisme médical est avant tout héritée de la tonalité générale des textes hippocratiques, même si elle s'inspire également des traités galéniques et de l'expérience de la médecine médiévale. Les deux traités d'Hippocrate réédités à Lyon (les *Aphorismes* et les *Pronostics*) sont ceux qui ont été sélectionnés par Galien et qui s'appuient principalement sur des considérations cliniques. La figure de l'homme de l'art, observateur attentionné et précis des symptômes des malades et détenteur d'une autorité transcendante, est bien celle à laquelle les médecins modernes s'identifient. L'examen précis de toutes les sortes d'excréments (couleur, odeur, fréquence et abondance...), de l'aspect général du malade et de sa peau

---

*Anatomiques*, Lyon, Jacques Faeton, 1680, in-8°, 554 p., p. 233. A cet égard, le terme de « iatroschirurgie », bien que peu usité, est révélateur de cet état intermédiaire de l'art chirurgical : in Joseph COUILLARD (maître chirurgien de Montélimar), *Le Chirurgien opérateur ou traité methodique des principales Operations en Chirurgie*, Lyon, Pierre Ravaut, 1633, in-4°, « Demy-centurie d'Observations Iatroschirurgiques », np.

<sup>196</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3 et et Troisième Partie, Chap. 7, 2.

(aspect du visage, position du corps, température des membres...), de la récurrence des crises dans les maladies aiguës (en particulier de la régularité des bouffées de fièvre), toutes ces observations préconisées par Hippocrate se retrouvent bien au-delà de la réédition de ses traités, dans la majeure partie des ouvrages de pratique médicale. En 1668, lorsque le médecin lyonnais Lazare Meyssonnier explique par exemple à ses lecteurs comment consulter par lettre, il répertorie 61 précisions qui sont nécessaires au thérapeute pour établir son diagnostic et proposer un traitement au malade: il s'agit autant du ressenti de celui-ci (douleurs, froid, « songes fascheux » ou « resveries »), que de tous ses symptômes physiques (maigreur, couleur, difficultés à entendre, à avaler, à respirer, qualité du pouls, caractéristiques et fréquence des évacuations, etc.)<sup>197</sup>.

Néanmoins la tradition hippocratique recèle en elle-même des contradictions entre cette médecine clinique (qui apparaît comme un fondement indispensable dans la majorité des traités du médecin de Cos) et une médecine philosophique (qui permet de déduire l'invisible du visible et de définir les causes et les remèdes des maladies par le seul raisonnement)<sup>198</sup>. Mirko D. Grmek a souligné que « le raisonnement hippocratique excelle par la compréhension globale des phénomènes et s'inspire de l'analogie entre l'homme et le cosmos »<sup>199</sup>. Cette conception, qui fait du corps humain un tout individuel et néanmoins en lien avec le tout universel, est restée fondamentalement à la base de la médecine moderne. Elle a été précisée par Galien pour lequel, au contraire d'Hippocrate, le bon médecin est nécessairement philosophe. Si les modernes ne sont plus dépendants du seul filtre galénique de la médecine hippocratique (puisque nombre de textes d'Hippocrate originaux ont été réédités en Europe depuis un siècle), celui-ci demeure prégnant dans la plupart des cas. On a vu la systématisation faite par Galien du système des humeurs utilisé comme référence pour l'interprétation et le soin des maladies. Ici, on s'ancre bien sûr davantage dans une médecine raisonnante telle qu'elle a pu être décriée et moquée par les contemporains<sup>200</sup>. Les multiples règles et nuances contenues dans les *Aphorismes*, si elles fournissent bien une philosophie générale de l'homme (qui doit être considéré comme une entité globale en rapport avec son environnement), ne forment pas un système philosophique transcendant propre à étayer les nombreux choix qui s'imposent au thérapeute. Or l'une des constantes préoccupations des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle est bien d'ancrer leurs pratiques et leurs écrits dans un

---

<sup>197</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Medecin charitable abrégé : Pour guerir toutes sortes de Maladies avec peu de Remedes*, Lyon, Pierre Compagnon, 1668, in-12, 58 p., p. 22- 26.

<sup>198</sup> Pour l'origine de cette distinction au sein du corpus hippocratique, voir Danielle GOUREVITCH, « Médecine hippocratique et philosophie » in HIPPOCRATE, *De l'Art médical*, op. cit., p. 14-40.

<sup>199</sup> *Ibid.*, « La pratique médicale », p. 42.

<sup>200</sup> MOLIERE, *Le malade imaginaire* (1673), Acte II, scène 5 : Monsieur Diafoirus parlant de son fils « il n'y a point de candidat qui ait fait plus de bruit que lui dans toutes les disputes de notre école. Il s'y est rendu redoutable, et il ne se passe point d'acte [c'est-à-dire de soutenance de thèse] où il n'aille argumenter à outrance pour la proposition contraire. Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes, ne démord jamais de son opinion, et poursuit son raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique. »

système philosophique global de l'homme et du monde. C'est l'opportunité qu'offre la philosophie galénique directement inspirée de la physique aristotélicienne. Elle s'appuie sur un système naturel et corporel dans lequel s'insèrent sans contradiction l'examen attentif du malade autant que le régime de vie prôné par Hippocrate. Désormais, les règles de fonctionnement du corps humain s'inscrivent dans une topographie plus précise (si les traités galéniques sur les parties du corps humain ne sont pas réédités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, ils n'en imprègnent pas moins une grande partie de la conception physiologique du corps) : des organes aux fonctions connues et dépendants pour leur santé des quatre humeurs qui les occupent et les traversent.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, ces deux traditions sont les deux axes d'une même démarche médicale. La distinction entre une médecine philosophique et raisonnante d'une part et une médecine agissante d'autre part perdure théoriquement, mais elles semblent sous la plume de la plupart des praticiens officiels, si ce n'est sous celle de leurs détracteurs, alliées pour le plus grand bien des malades<sup>201</sup>.

---

<sup>201</sup> Le thérapeute doit avoir la « vraye connoissance des choses naturelles, non naturelles et contre nature », mais aussi mettre la théorie « à la preuve de l'action » car « le bon praticien besogne selon qu'il est bon theoricien » selon Pierre PIGRAY, *Epitome des préceptes de Médecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 5.

## Chapitre 2 : le prisme du XVI<sup>e</sup> siècle

On a vu que l'édition et le commentaire de textes antiques disparaissaient progressivement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle mais que cela n'entravait nullement l'accès des savants aux références antiques ni n'effaçait leur importance au sein d'un style littéraire en quête de légitimité. Il faut ici revenir sur cette spécificité du grand siècle, qui est d'être un second temps de l'humanisme. Le fond doctrinal dans lequel puisent les auteurs n'est pas seulement constitué des traités antiques, mais également de leur relecture, médiévale dans une moindre mesure, mais surtout renaissante, qui en a durablement modifié l'aspect général. Les mutations savantes du XVI<sup>e</sup> siècle jouent donc un rôle essentiel dans la mise en place d'un modèle complexe du corps dont les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle sont à la fois les héritiers et les contestataires.

### *1) Les usages littéraires d'un passé récent*

#### La manne des textes anciens

La moitié des traités médicaux imprimés à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle sont le fait d'auteurs nés au siècle précédent (40% seulement des auteurs de cette production médicale sont nés au XVII<sup>e</sup> siècle). De ces chiffres, il faut soustraire tous les auteurs qui publient au début du siècle des textes récents : la proportion de ces auteurs anciens se réduit si l'on considère seulement ceux qui sont nés et morts au siècle passé, soit 9% (voir Annexe 5, figure 1). On peut constater ici la grande visibilité d'auteurs ayant vécu au XVI<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'on s'en tient aux ouvrages eux-mêmes, plus de 16 % des ouvrages imprimés à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, ont été édités pour la première fois au siècle précédent. Cette proportion va en diminuant au cours du siècle et les textes du XVI<sup>e</sup> siècle disparaissent totalement de la production à partir de 1690. Toutefois, si l'importance éditoriale de ces traités s'efface, cela ne signifie pas pour autant que les éditeurs lyonnais rompent avec leur tradition passéiste pour se tourner vers la publication d'ouvrages plus récents<sup>202</sup>. La disparition du XVI<sup>e</sup> siècle n'est qu'un effet de l'éloignement chronologique et la proportion de rééditions d'ouvrages relativement anciens (dont la première édition remonte à plus de dix ans) se maintient tout au long du siècle entre 40 et 50% de la production médicale totale (voir Annexe 5, figure 2)<sup>203</sup>.

<sup>202</sup> On entend par « passéiste » la fréquentation ou l'impression de textes issus d'un passé plus ou moins lointain.

L'adjectif ne donne ici aucune indication sur les doctrines portées par ces textes anciens : quoique majoritairement galénistes, nombre de traités parus au XVI<sup>e</sup> siècle sont porteurs d'idées (voir Troisième Partie, Chap. 6)

<sup>203</sup> On peut souligner ici que la crise que subit l'imprimerie lyonnaise dans les années 1630 s'est soldée avant tout par la régression des rééditions anciennes : les éditeurs ont préféré publier en priorité les textes les plus récents dont ils

Parmi ces ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle, 15% sont consacrés à la reprise et au commentaire de textes antiques et médiévaux: bien que relativement faible, cette proportion est toutefois plus importante que leur part dans le corpus global (6,5%). Plus de la moitié des textes antiques édités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle sont en effet des rééditions du siècle précédent. Ces rééditions sont à mettre en rapport avec un intérêt nouveau, hérité de la Renaissance, pour les doctrines anatomiques et physiologiques antiques (Galien et Hippocrate), pour la botanique (Dioscoride), ou encore pour la thérapeutique médiévale (Mésué, Rhazès et Guy de Chauliac) (voir Annexe 13).

Au-delà de cette transmission directe par la mise au jour et le commentaire de textes anciens, les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle sont également les passeurs des doctrines antiques et médiévales retravaillées au filtre propre à ces temps de premiers bouleversements scientifiques. La plupart des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle que les éditeurs du siècle suivant publient sont des continuateurs des doctrines antiques compilées, repensées, réorganisées mais aussi parfois renouvelées. C'est cet héritage paradoxal que l'on examinera ici, dont l'ambiguïté a longtemps divisé philosophes et historiens des sciences et que Robert Halleux formule ainsi : « la Renaissance marche vers l'avenir à reculons, les yeux tournés vers les Grecs et les Latins »<sup>204</sup>.

## La tradition du commentaire

L'un des instruments littéraires majeurs de cette évolution est la digestion des textes originaux par le processus du commentaire. C'est une démarche d'imbrication des doctrines et des textes qui remonte à l'Antiquité ainsi qu'en témoignent par exemple les commentaires de Galien sur les textes de Platon et d'Hippocrate<sup>205</sup>. Après avoir remis à l'honneur les textes originaux dans leur pureté première et les avoir débarrassés des gloses médiévales envahissantes, l'imprimerie humaniste a donné un souffle nouveau à la tradition du commentaire en permettant l'accumulation des interprétations appliquées aux classiques comme aux modernes<sup>206</sup>. Cette tradition se maintient dans la production imprimée médicale jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : le tiers des ouvrages alors imprimés à Lyon a été soit commenté soit traduit (il est difficile de distinguer les deux car la plupart du temps, le traducteur est aussi un commentateur ou du moins, il réorganise, complète ou modifie le propos de l'auteur initial) : les commentaires représentent encore le quart des ouvrages dans les deux dernières décennies du siècle.

---

possédaient le privilège (voir Annexe 5, fig. 2). Les textes les plus anciens, ceux qui font le plus fréquemment l'objet de commentaires, ont subi de plein fouet le repli éditorial (voir Annexe 14).

<sup>204</sup> Robert HALLEUX, article sur les « Anciens » in Michel BLAY, Robert HALLEUX (dir.), *La science classique, dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998, 870 p., p. 405-415.

<sup>205</sup> Voir GALIEN, *Epitomé*, Paris, Editions Latines, 1962, 4 vol. (cet ouvrage contient en version française le *Commentaire sur le Timée de Platon*, *Sur la République de Platon*, le *Commentaire des Aphorismes d'Hippocrate*, le *Commentaire des Epidémies d'Hippocrate*)

<sup>206</sup> Roger LAUFER, « L'espace visuel du livre ancien », in *Histoire de l'édition française...*, op. cit., t. 1, p. 479 à 499.

Ce sont prioritairement les ouvrages anciens qui font l'objet de ce traitement, en particulier les ouvrages édités pour la première fois au siècle précédent (voir Annexe 14). Ce mode d'appropriation et d'adaptation de textes anciens aux nécessités intellectuelles contemporaines fonctionne donc avant tout pour les textes antiques mais, à l'instar des autres domaines éditoriaux, l'imprimerie savante lyonnaise devient plus généralement une grande machine à recycler un patrimoine de textes beaucoup plus vaste et beaucoup plus récent<sup>207</sup>. Les textes du XVI<sup>e</sup> siècle passés au crible du commentaire d'auteurs ultérieurs ne sont pas seulement ceux qui exhument le passé antique, ce sont aussi des ouvrages modernes. Neuf ouvrages sur dix datant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sont commentés et c'est encore le cas de plus d'un ouvrage sur deux datant de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme les traités antiques, les textes originaux du siècle passé ne font donc que rarement l'objet de rééditions pures et simples. Soit la mise en commentaire est elle-même héritée (et a été effectuée par un auteur du XVI<sup>e</sup> siècle) soit elle est plus récente (le texte ayant alors fait l'objet de la curiosité intellectuelle ou commerciale des contemporains) : les unes et les autres sont d'égale importance dans le corpus lyonnais.

Qu'il s'agisse de rééditions simples ou de commentaires, ce sont avant tout les ouvrages de thérapeutique qui font l'objet de ce recyclage textuel. Les pharmacopées dominent largement, ainsi que les ouvrages généralistes occupés principalement de pathologie et de thérapeutique. Le socle théorique, physiologie et anatomie, lui, est minoritaire (voir Annexe 13). Hormis dans les ouvrages de quelques auteurs modernes de référence comme l'anatomiste André du Laurens, les doctrines du corps sont principalement présentes en arrière-plan des ouvrages antiques et médiévaux réédités et commentés au XVI<sup>e</sup> siècle, où elles constituent surtout un cadre pour la démarche thérapeutique<sup>208</sup>. Cette répartition s'explique d'une part, par l'importance de l'héritage littéraire antique, et d'autre part, par l'intérêt commercial que représentent autant les rééditions d'ouvrages humanistes que celles des œuvres thérapeutiques en général, en particulier les pharmacopées. Des études récentes ont souligné que l'intérêt des éditeurs se porte, depuis les débuts de l'imprimerie, davantage sur ce type d'ouvrage que sur les sommes savantes, au public plus restreint<sup>209</sup>. Dans un contexte de pénurie

---

<sup>207</sup> Roger Laufer illustre la continuité de ce processus dans divers domaines littéraires en donnant l'exemple, parmi les « perpétuelles rééditions » et « la spirale des interprétations », de Ronsard qui se fait commenter de son vivant, accédant ainsi au véritable statut d'auteur, réservé d'après lui à « celui qui accroît la Tradition et la constitue » : Roger LAUFER, *Ibid.*, p. 480.

<sup>208</sup> André DU LAURENS (1558-1609) fut le premier médecin et conseiller de Henri IV et de Marie de Médicis et succéda à Laurent Joubert à la chaire de médecine à l'université de Montpellier. Ses œuvres anatomiques publiées à la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle sont abondamment rééditées durant toute la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (*Opera anatomica in quinque libros diuisa: in quibus historia singularium partium primum accurate describitur, mox quae in ea occurrunt controuersa, enodantur, Hippocratis libri Anatomici illustrantur ... Cum triplici indice*, Lugduni : sumptibus Ioannis Baptistae Buysson, 1593, in-8°, 840 p.).

<sup>209</sup> Voir Tiziana PESENTI, « How did early printers choose medical commentaries for the press? », in Albert DEROLEZ, *Medical latin, op. cit.*, p. 67 – 92 et Severin CORSTEN, « Universities and Early Printing » in *Bibliography and the Study of 15<sup>th</sup>-Century Civilisation*, p. 83-123.

de textes à imprimer, les éditeurs lyonnais choisissent, à l'instar de leurs prédécesseurs, de compléter avant tout leurs éditions nouvelles par des réimpressions promues au plus grand succès possible. Les mutations thérapeutiques sensibles au XVI<sup>e</sup> siècle (essor de la pharmacopée chimique, découverte de nouvelles substances par l'élargissement du monde, importance du legs chirurgical d'Ambroise Paré) trouvent donc, en termes simplement quantitatifs, un écho plus grand au XVII<sup>e</sup> siècle que les innovations anatomiques et physiologiques (restera à voir ensuite dans quelles mesure ces nouvelles doctrines imprègnent par ailleurs une littérature médicale qui ne leur est pas spécifiquement destinée<sup>210</sup>).

## Un corpus de références élargi

Au-delà de cette importance des rééditions et des commentaires, les écrits du XVII<sup>e</sup> siècle sont jalonnés de référence aux écrivains du Moyen-Age et surtout du siècle passé, avec seulement un léger effacement à la toute fin du siècle. Les doctrines antiques ne sont, en effet, pas les seules à profiter de la pérennité et de la diffusion nouvelles des idées dans l'Europe de l'imprimé<sup>211</sup>. Les auteurs médiévaux et modernes deviennent aussi des objets de référence et de légitimation. Ceux qui jalonnent les notes marginales des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle sont pour la plupart des tenants de la médecine galénique. On a déjà parlé d'Avicenne dont la référence, présente dans près du quart des ouvrages, vient faire écho à celle de Galien. Plus généralement, les auteurs du bassin méditerranéen médiéval constituent encore des références incontournables pour les auteurs contemporains : les Byzantins comme Paul d'Égine mais surtout les auteurs arabes (outre Avicenne, on trouve de nombreuses références à Mesue et Rhasès et dans une moindre mesure à Averroès) sont cités au titre de dignes héritiers des Anciens. On peut rejoindre ici Peter Pormann sur l'importance, longtemps négligée par l'historiographie, de l'héritage médiéval et en particulier arabe de la médecine moderne<sup>212</sup>. Les auteurs arabes sont certes les continuateurs et les compilateurs des Anciens mais leurs noms figurent encore en propre, aux côtés des Grecs et des Latins, dans les tables d'auteurs des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle. En dehors d'Avicenne et de Rhasès, il est vrai qu'ils font rarement l'objet de citations marginales précises telles qu'elles existent pour les ouvrages antiques réédités à la Renaissance. L'influence de leurs innovations se perd donc dans l'art de la reprise qui caractérise les ouvrages savants (on a vu le cas de l'œuvre d'Aboulcassis pour la chirurgie dont la trame et la doctrine sont bien souvent reprises sans être signalées par Ambroise Paré<sup>213</sup>). En revanche, le véritable rejet dont les Arabes feraient l'objet au profit de leurs

---

<sup>210</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 6

<sup>211</sup> On pense ici à la thèse défendue par Elizabeth EISENSTEIN sur la rupture amorcée au XV<sup>e</sup> siècle grâce à l'imprimerie : une seconde Renaissance se distingue alors de celle du Quattrocento en faisant entrer tous les champs du savoir dans un temps cumulatif sans régression ni oubli possible grâce à la pérennité et à la circulation nouvelle des textes (voir Elizabeth L. Eisenstein, *The printing press as an agent of change. Communications and cultural transformations in early-modern Europe*, Cambridge University Press, 1979, 2 vol., 749 p.).

<sup>212</sup> Peter PORMANN, « La querelle des médecins arabistes et hellénistes et l'héritage oublié », art. cité.

<sup>213</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 3.

prédécesseurs grecs n'existe que de façon bien minoritaire dans l'édition médicale du XVII<sup>e</sup> siècle. La réhabilitation de la pureté originelle des textes à laquelle fait référence Peter Pormann n'est plus la préoccupation première des auteurs et on ne trouve pas trace chez ces écrivains du rejet de la civilisation et la foi musulmane qu'il évoque chez les premiers humanistes. L'heure est à la découverte de l'exotisme (l'héritage botanique arabe figure en bonne place dans les traités du siècle) et à l'accumulation de références aussi bien antiques que médiévales<sup>214</sup>. Seuls quelques rares auteurs s'illustrent par la stigmatisation systématique de cet héritage commun : c'est en particulier le cas de Philibert Guybert, un médecin régent de la faculté de Paris et auteur d'un traité charitable à succès, qui soupçonne les auteurs arabes de charlatanisme mais qui englobe aussi dans sa vindicte les auteurs espagnols, portugais et plus généralement les étrangers et les Juifs, inventeurs de remèdes néfastes et contrefaits. Cela ne l'empêche pas de citer plus loin Mesué à propos de l'utilisation du séné<sup>215</sup>. Il est en effet difficile aux auteurs galénistes d'écarter réellement les compilateurs arabes tant leurs œuvres pharmacologiques et médicales sont en cohérence avec le reste de la médecine antique.

Enfin, la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac inspire les définitions et l'organisation de la plus grande partie des traités de chirurgie. Au regard du nombre de citations dont il fait l'objet, on peut souligner que son influence s'étend au-delà, aux pharmacopées et aux ouvrages généralistes qui s'inspirent encore de son antidotaire et de la définition qu'il donne des maladies chirurgicales<sup>216</sup>. Le *Guidon* connaît par ailleurs un écho indirect, à l'instar des autres ouvrages de chirurgie médiévaux, par l'intermédiaire des rééditions d'Ambroise Paré qui les reprend abondamment. Les œuvres du chirurgien des rois (d'Henri II à Charles IX) connaissent elles-mêmes un succès éditorial prolongé tandis ses analyses pathologiques et pharmacologiques, reprises non seulement des auteurs médiévaux Aboulcassis et Chauliac mais surtout de Galien et d'Hippocrate, trouvent encore des échos dans près de 10% des ouvrages médicaux parus au XVII<sup>e</sup>

---

<sup>214</sup> Les simples et recettes arabes font partie intégrante de la pharmacopée galénique et la plupart des auteurs d'histoire naturelle se servent abondamment des Arabes dans la confrontation qu'ils mènent entre les auteurs et dans leur recherche des étymologie, identité et usage exacts des plantes médicinales. On trouve néanmoins trace de cette opposition dans les rééditions du sévillan Nicolas Monardes (1507-1588) qui accuse les Arabes d'être responsables de la décadence de la botanique et leur oppose Dioscoride (Nicolas MONARDES, *Histoire des simples medicamens apportés de l'Amerique, desquels on se sert en la medecine in Histoire des drogues espiceries, et de certains medicamens simples, qui naissent es Indes, tant Orientales que Occidentales*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602, in-8°, 620 p., p. 165 et suiv. ).

<sup>215</sup> Philibert GUYBERT, *Le Medecin Charitable, op. cit.*, « Les tromperies du Bezoard » p. 277 et suiv. et le « Traité du séné » p. 362 et suiv.

<sup>216</sup> Voir par exemple certaines recettes de la Pharmacopée de Bauderon (Brice BAUDERON, *Pharmacopée, op. cit.*, p. 36), ou des *Secrets* d'Ydeley (Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains et vrais remedes contre la peste*, Lyon, Vincent de Coeursilly, 1628, in-8°, 170 p., p. 42).

siècle, dépassant ainsi largement la sphère des ouvrages chirurgicaux<sup>217</sup>. Là encore, les deux types d'ouvrages dans lesquels les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle sont les plus visibles sont les chirurgies et les pharmacopées. Ce sont dans ces domaines que la légitimité des savants de la première modernité semble la plus forte. L'efficacité symbolique de leur nom est tout particulièrement perceptible dans les pharmacopées et les traités de botanique où il s'agit d'assurer l'efficacité ou simplement même l'innocuité d'une recette. Le nom de Pierre André Mattiolo est de loin le plus fréquemment cité (dans près d'un ouvrage sur cinq) : il fournit aussi leur intitulé à nombre de recettes médicinales qui en sont précisément reprises ainsi que ses commentaires botaniques. Son ouvrage sert donc de référence concrète pour bien des médecins du XVII<sup>e</sup> siècle (dont il orne la bibliothèque) car il bénéficie à la fois de l'aura de Dioscoride et des gravures, commentaires et compléments de modernes<sup>218</sup>. D'autres contemporains de Mattiolo tels que Jacques Sylvius (cité dans près de 10% des ouvrages) mais aussi à Nicolas Monardes, Garcia da Orta, Charles de l'Escluse, Jean Bauhin et Guillaume Rondelet font également partie des références pharmacologiques des auteurs du siècle<sup>219</sup>.

---

<sup>217</sup> Les éditeurs lyonnais prennent le relais du succès parisien du chirurgien en faisant de nouveau paraître *Les Oeuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy* à quatre reprises (chez Claude Rigaud, 1633 et 1641, in-fol., 986 p. ; chez Pierre Rigaud, 1652, in-fol., 854 p. et chez Jean Grégoire, 1664, in-fol., 852 p.).

<sup>218</sup> La *Matière médicinale* de Dioscoride est commentée par Mattiolo article par article, complétée par certaines plantes inédites, et de nombreuses tables et index (tables des remèdes, tables des propriétés des simples, tables des termes latins et grecs) : Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.* Ces tables ont été reprises de façon intégrale par l'un des traducteurs de Mattiolo, Jean Desmoulins, un médecin de Lyon également chargé de mettre en forme l'*Histoire des Plantes* de Daléchamps. Cet ouvrage s'orne donc de tables rigoureusement identiques à celles de Mattiolo (voir Jacques DALECHAMPS, Jean DESMOULINS, *Histoire Generale des Plantes...*, *op. cit.*, « Indice de l'Histoire generale des plantes », t. 2, np.).

<sup>219</sup> La pharmacopée de Jacques Sylvius ou Du Bois connaît quelques rééditions au XVII<sup>e</sup> siècle, dont une à Lyon (Jacques SYLVIUS, *La Pharmacopée de Jacques Sylvius, Médecin de Paris*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1611, in-16, 686 p.) mais il est surtout cité par nombre d'auteurs d'ouvrages généralistes et de pharmacopées. C'est également le cas de Garcia da Orta (dit aussi Du Jardin) dont le traité pharmacologique indien devient l'une des références principales de la pharmacopée exotique (Garcia DA ORTA, *Histoire des drogues espiceries...*, *op. cit.*). Charles de l'Escluse qui a traduit ce traité de portugais en latin en le simplifiant (il en a notamment ôté tous les aspects géopolitiques et anthropologiques) est parfois celui que les auteurs citent en lieu et place de Garcia da Orta. Il est également cité pour ses autres traductions et ses propres traités (notamment son *Antidotarium*, Anvers, Christophe Plantin, 1561, in-8°, 128 p.).

## 2) Les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, passeurs du corps antique

### Anatomistes et chirurgiens, continuateurs de Galien

La vision de l'anatomie humaine a enduré des bouleversements durables au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Le corps humain a fait l'objet d'une véritable reconstruction. Cependant si l'anatomie et la physiologie galéniques sont encore présentes dans la littérature médicale du siècle suivant, c'est paradoxalement en partie grâce aux rééditions d'ouvrages parus en ce siècle d'innovation. Les traités d'anatomie spécialisés, qui sont une des marques de cette renaissance médicale, ne font pas l'objet de rééditions, exception faite des ouvrages de Barthélémy Cabrol et d'André du Laurens<sup>220</sup>. C'est principalement dans les ouvrages généralistes (notamment des commentaires des Anciens) et dans les ouvrages de chirurgie publiés en français, donc dans des livres de pratique plus que des ouvrages savants, que se retrouve une dimension anatomique héritée du siècle passé. La connaissance anatomique est ici en effet avant tout au service de la médecine ainsi que le rappellent Ambroise Paré ou Guy de Chauliac, reprenant l'affirmation de Galien : « selon Galien (...), il y a quatre commoditez de la science anatomique : l'une et certes la plus grande, pour demonstrier la puissance de Dieu. La seconde, pour discerner les parties affligées. La troisieme, a prevoir les futurs dispositions du corps. Et la quatrieme pour guerir les maladies »<sup>221</sup>. Le *Traité de l'Utilité des parties* est le plus fréquemment cité, dont l'épilogue souligne la « rationalité » de la nature. Celle-ci ne fait rien au hasard, chaque organe décrit est, à l'image de la trompe de l'éléphant, destiné à une fonction que le philosophe doit découvrir. Ce finalisme de l'anatomie galénique dont l'écho perdure si nettement à travers les œuvres de la Renaissance fait de la santé une « bonne disposition du corps moyennant laquelle les parties font bien leur opérations »<sup>222</sup>. Dans cette perspective, le tempérament des organes ainsi que leur utilité ou fonction se sont ajoutés aux caractéristiques traditionnelles (localisation, taille, forme, connexion avec d'autres organes) qu'au VII<sup>e</sup> siècle Jean d'Alexandrie recommandait de relever dans l'observation du cadavre. Au cours du Moyen age et de la Renaissance, ces informations sont devenues les éléments indispensables d'une anatomie

---

<sup>220</sup> Barthélémy CABROL (1529-1603), *Alphabet Anatomic, auquel est contenue l'explication exacte des parties du corps humain*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, in-4°, 110 p. L'ouvrage du dissecteur royal d'Henri IV connaît quelques rééditions dans le royaume au début du XVII<sup>e</sup> siècle (dont deux à Lyon, 1614 et 1624). André DU LAURENS (1558-1609), premier médecin d'Henri IV et de Marie de Médicis et professeur d'anatomie à Montpellier, a signé à la fin du siècle précédent une *Histoire anatomique* principalement rééditée à Lyon (en 1605, 1613 et 1623 chez Horace Cardon ; 1621 et 1627 chez Simon Rigaud et 1650 chez Laurent Anisson).

<sup>221</sup> Ambroise PARÉ, *Les œuvres...*, op. cit., p. 67 ; Laurent JOUBERT, *La grande Chirurgie de M. Guy de Chauliac...*, op. cit., p. 33. GALIEN, *Œuvres médicales choisies...*, op. cit., p. 326-7.

<sup>222</sup> Antoine de CORBYE, *Les Fleurs de Chirurgie, Cueillies és livres des plus excellents Autheurs, qui ayent escrit d'icelle, tant anciens, que modernes*, Lyon, Antoine Valaçon, 1642, in-8°, 306 p., p. 11.

au service de la thérapeutique galénique<sup>223</sup>. Ces « choses à considérer en chacune partie » sont reprises pas les anatomistes du XVI<sup>e</sup> siècle pour, ainsi que le souligne Paré, permettre aux praticiens de détecter la fonction défectueuse, d'adapter leur traitement au tempérament et au fonctionnement de la partie malade et d'appliquer les emplâtres et autres cataplasmes sur la région adéquate<sup>224</sup>.

Par ailleurs, les distinctions galéniques entre les parties séminales (les os, les cartilages et ligaments) et les parties sanguines (chair), et entre les trois centres corporels principaux (foie, cœur, cerveau) se retrouvent dans le plan des chapitres anatomiques de la plupart de ces rééditions. C'est le cas de *l'Histoire anatomique* d'André du Laurens et de la première partie de la *Medicina Universa* de Jean Fernel<sup>225</sup>. Ils suivent, ainsi que l'a souligné Rafael Mandressi, l'ordre de composition du corps, alors reconstitué de façon théorique, plutôt que son ordre de dissection (qui consiste à étudier les parties dans leur ordre d'observation depuis la surface du bas-ventre jusqu'à l'intérieur de la tête)<sup>226</sup>. Même l'*Alphabet anatomic* du montpelliérain Barthémémy Cabrol, bien qu'il proclame sa volonté de s'appuyer avant tout sur les observations récentes des anatomistes de sa ville et sur ses propres expériences, conserve aux os et au squelette leur place première. L'ouvrage se présente comme une longue table du corps humain, dont l'objectif est de « compiler, et coaguler en un petit abregé, ce qui est confusement et amplement espars, & esgaré dans les labyrinthes d'un million d'Auteurs »<sup>227</sup>. Il poursuit son plan selon « l'ordre de la dissection » mais lorsqu'il expose sa « table generale de la division du corps humain », il reprend la tripartition des viscères en trois espaces distincts (la tête, la « partie moyenne », la « partie inférieure ») auxquelles s'ajoutent les « extrémités ». Le traité de Cabrol, bien qu'étant, parmi les rééditions lyonnaises, celui qui s'appuie le plus explicitement et le plus précisément sur des observations précises issues de la pratique des dissections, reste fondamentalement tributaire des observations de Galien et d'Hippocrate auxquels ses notes de bas de page et ses observations continuent de faire référence<sup>228</sup>. D'autres auteurs, comme Ambroise Paré, choisissent d'organiser l'ensemble de leur propos selon l'ordre de dissection depuis le ventre inférieur jusqu'au supérieur (d'abord les « parties naturelles et generatives », puis les « parties vitales » puis les « parties animales contenues en la teste »,

<sup>223</sup> Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, *op. cit.*, 113 : ce modèle de description d'abord proposé par Jean d'Alexandrie dans son commentaire au traité *Des sectes* de Galien a ensuite été enrichi par Mondino (1270-1326) qui y ajoute l'utilité de chaque partie, les maladies qui lui sont propres avec le traitement approprié.

<sup>224</sup> Ambroise PARÉ, *Les œuvres...*, *op. cit.*, p. 67 et suiv.

<sup>225</sup> André DU LAURENS, *Histoire anatomique...*, *op. cit.*. Jean FERNEL (1497-1558), *Medicina universa*, Lyon, Claude Morillon, 1602, in-fol., 448 p. Le premier médecin de Henri II a signé l'une des premières études anatomophysiologiques modernes d'abord parue sous le titre *De naturali parte medicinae* (Paris, Simon de Colines, 1542), puis rééditée sous celui de *Physiologia* et enfin insérée dans sa *Médecine universelle* qui connaît de nombreuses rééditions en Europe (dont deux lyonnaises dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, en 1602 et 1615).

<sup>226</sup> Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>227</sup> Barthélémy CABROL, *Alphabet Anatomic...*, *op. cit.*, «Au lecteur».

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 1-2, p. 82.

complétées par les muscles, os et extrémités)<sup>229</sup>. Cette tripartition, issue de la physiologie galénique des facultés, est l'occasion d'exposer un corps avant tout soumis à une vision humorale, pneumatique et diététique (où humeurs, esprits et causes externes sont les principaux facteurs de maladies). Ainsi le cœur, défini par Paré comme la « source de l'esprit vital et de la chaleur naturelle », reste percé des trous invisibles détectés par Galien qui selon lui permettaient le passage du sang d'un ventricule à l'autre<sup>230</sup>.

## Aux origines hippocratiques du corps

L'une des questions où la longévité des textes conservateurs est la plus apparente, l'une des premières questions aussi que la littérature médicale du XVI<sup>e</sup> siècle ait légué au siècle suivant est celle de l'origine du corps humain, c'est-à-dire de sa compréhension générale à travers l'embryologie. L'intérêt pour les processus de la génération et de l'embryologie a été réactivé au XVI<sup>e</sup> siècle par la redécouverte des textes hippocratiques et du traité de *La génération des Animaux* d'Aristote. Un quart des ouvrages qui abordent ces questions au XVII<sup>e</sup> siècle sont des rééditions du siècle passé : ils font de l'embryologie un lieu privilégié de débats sur la nature humaine (nature corporelle et nature spirituelle) et sur l'origine des maux qui l'affecte. Trois lectures successives du corps se superposent ici et fournissent une assise à l'intérêt renouvelé des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. La première s'inscrit dans la continuité de la doctrine galénique des tempéraments dont les rééditions de Jean Fernel, d'Ambroise Paré, de Laurent Joubert et d'André du Laurens se font notamment l'écho<sup>231</sup>. Les tempéraments des parents, leurs faiblesses corporelles et morales se transmettent

<sup>229</sup> Sur la cohabitation de l'ordre pratique de la dissection avec celui d'une anatomie doctrinaire, voir Evelyne BERRIOT-SALVADORE, « L'ordre de l'anatomie », in *Ambroise Paré (1510-1590), Pratique et écriture de la science à la Renaissance*, Actes du Colloque de Pau (6-7 mai 1999), Paris, Honoré Champion, 2003, p. 73-87.

<sup>230</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 1054. Cette particularité anatomique, parmi de nombreuses autres, a été remise en cause par Vésale. Celui-ci, bien qu'étant un disciple de Galien à bien des égards, est traité de « calomniateur » par André du Laurens (*Histoire anatomique*, op. cit., p. 149) et Barthélémy Cabrol, *Alphabet anatomique...*, op. cit., p. 14.

<sup>231</sup> Le traité *De la Génération* d'Ambroise Paré est d'abord paru avec le *Traité des monstres* dès 1573 (Ambroise PARÉ, *Deux livres de chirurgie. I. De la génération de l'homme (...) II. Des monstres tant terrestres que marins*, Paris, André Wechel, 1573, in-8°, 620 p.) puis a été réédité au sein de ses *Œuvres complètes* (il en constitue le vingt-quatrième livre : voir Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 682-752). Laurent JOUBERT, *Première et seconde parties des Erreurs populaires...*, op. cit., Première Partie, Livre II « De la conception et de la generation », p. 162 et suiv. André DU LAURENS, *L'Histoire Anatomique...*, op. cit., VII<sup>e</sup> livre (« Histoire des parties tant viriles que féminines, servantes à la Procreation ») et VIII<sup>e</sup> livre (« Histoire du Fœtus »), p. 729-1044. Ces trois ouvrages connaissent de nombreuses rééditions au XVII<sup>e</sup> siècle, autant à Lyon qu'à Paris. Le traité des *Causes cachées* de Jean Fernel d'abord édité seul à partir de 1548 à Paris est ensuite repris au sein de sa *Médecine universelle* : Jean FERNEL, *Universa Medicina*, Lyon, Jean Veyrat, 1602, in-fol., 3 parties, *De abditis rerum causis*, p. 83 : le Livre II reprend point par point la doctrine de l'origine de l'homme de Galien (dont les facultés corporelles se chargent désormais d'une dimension occulte qui les rend plus mystérieuses encore).

aux enfants. Comme Aristote et Galien avant lui (mais au contraire d'Hippocrate), Ambroise Paré insiste sur la ressemblance qui unit les générations<sup>232</sup>. La semence est produite par tout le corps, et chargée des esprits animaux, vitaux et naturels, et des vertus formatrices de chaque partie du corps, c'est pourquoi « si le pere ou la mere ont cerveau ou foye, poulmon, estomach ou autre partie debile, l'enfant le plus souvent tient de ceste debilité ». Cependant les semences pouvant se corriger l'une l'autre, la transmission héréditaire des maladies n'est pas systématique<sup>233</sup>. De même, le sexe d'un enfant est déterminé par le tempérament dominant de la semence qui l'a engendré : plutôt chaud et sec s'il s'agit d'un garçon et froid et humide s'il s'agit d'une fille<sup>234</sup>.

Le second héritage concerne le processus même de la formation du corps humain. Les trois pôles essentiels de la physiologie galénique (dont relèvent les parties créées pour l'entretien de la vie elle-même) se distinguent aux tout premiers temps de la croissance sous la forme de trois « ampoules » où seront formés le foie, le cœur et le cerveau. A partir du moment où la semence chargée des esprits vitaux, animaux et naturels a élevé ces trois « petites bulles », la matière ainsi créée devient véritablement un fœtus<sup>235</sup>. Mais ce sont surtout les questions des temps de formation du corps, telles qu'elles ont été posées par Aristote et Hippocrate qui occupent les auteurs du siècle : pour eux comme pour leurs prédécesseurs, les humains ont ceci de particulier au sein du règne animal, que leur terme est variable, de sept à onze mois selon les femmes et les grossesses<sup>236</sup>. Bien que les traités d'Hippocrate sur la nature des enfants et de la grossesse ne soient plus réédités, les chapitres consacrés à ces questions dans les traités du XVI<sup>e</sup> siècle en reprennent les pronostics: les enfants en bonne santé naissent au septième mois ou après le neuvième mais une naissance au huitième mois laisse présager une grande faiblesse voire un danger vital<sup>237</sup>. Ces rééditions contribuent à

<sup>232</sup> Il reprend notamment la description du mécanisme de la reproduction dans *De l'utilité des parties*, en particulier les livres XIV et XV : « Des organes genitaux » (GALIEN, *Œuvres médicales choisies*, op. cit., p. 253-298) mais aussi dans le traité *Du Sperme* (Kühn IV, p. 512-651).

<sup>233</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 682.

<sup>234</sup> Sur la question de savoir s'il existe une ou deux semences, c'est un débat que l'Antiquité et le Moyen Age ont légué irrésolu : pour les tenants d'Aristote, la semence masculine, forme agissante, utilise comme matière première la substance inerte fournie par la femme. Pour les tenants d'Hippocrate, de Galien, de l'Ecole de Salerne et des auteurs arabes, au contraire, une semence masculine et une semence féminine sont nécessaires pour former un embryon (le traité hippocratique *De la Génération* suggère même que homme et femme sont chacun doté d'une semence masculine et d'une semence féminine) : voir Philippe CASPAR, *Penser l'embryon, d'Hippocrate à nos jours*, Paris, Editions Universitaires, 1991, 169 p., p. 14.

<sup>235</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 692.

<sup>236</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, op. cit., I p. 108.

<sup>237</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., livre 24, chap. XV ; André du LAURENS, *L'Histoire anatomique...*, op. cit., Livre 8, « Combien et quels sont les termes de l'enfantement humain, Question trentiesme », p. 1013 : les traités hippocratiques repris principalement sont *De la génération*, *De la nature de l'enfant*, *Du fœtus de huit mois*, *Du fœtus de sept mois* (voir HIPPOCRATE, *Œuvres complètes* (traduction E. Littré) op. cit., vol. 7, p. 432 et suiv.).

asseoir la tutelle d'Hippocrate sur la gynécologie et l'embryologie. Non seulement ses adeptes les plus férus tels que Raymond Restaurand en prennent la suite, mais également des auteurs davantage friands de nouveautés comme par exemple Louis Barles qui associe volontiers dans ce domaine les découvertes modernes aux anciens repères du corpus hippocratique<sup>238</sup>. Si cet auteur s'oppose parfois aux Anciens et à ses contemporains sur d'autres questions (celle du siège de l'âme par exemple), il s'en tient, en ce qui concerne la génération et les causes des accouchements à ce qu'en ont dit Hippocrate et après lui André du Laurens<sup>239</sup>. Par ailleurs, cette base doctrinale est aussi en partie consolidée par de nouvelles références. Elle est par exemple souvent reliée avec les temps de la vie humaine tels qu'ils apparaissent dans les Saintes Ecritures. Le médecin marseillais Jean Peyssonnel reprend ainsi le texte antique en l'éclairant de références bibliques : la vitalité de l'enfant né au septième mois de grossesse est lié à la division plus générale de la vie des hommes en périodes de sept ans et se voit confirmer par les multiples épisodes bibliques basés sur un temps de sept jours (la genèse) ou de sept ans (l'infertilité de l'Egypte)<sup>240</sup>.

Ces considérations sont en effet complétées sans contradiction par la doctrine chrétienne de l'action de la Providence divine et de l'animation du corps humain qui constitue ici un troisième héritage. Le développement de l'enfant dans le ventre de sa mère se poursuit en fonction d'une finalité préétablie en accord avec la doctrine d'Aristote (pour qui la « forme finale » est comprise dans le corps lui-même), mais surtout de Galien chez qui la question de la finalité est reliée à la volonté du Créateur. L'idée d'une intervention transcendante est bien sûr reprise par l'embryologie réactivée au XVI<sup>e</sup> siècle, désormais enrichie (et complexifiée) de la réflexion des Pères de l'Eglise<sup>241</sup>. Pour Jean Fernel, les parents ne font qu'abriter les forces en jeu dans la reproduction ayant au dessus d'eux « un ouvrier plus puissant », et Ambroise Paré s'appuie sur Saint Augustin pour rappeler que l'âme est « infuse par la puissance de Dieu le créateur sans aucune vertu de la semence genitale »<sup>242</sup>. Pour la plupart des auteurs, et sans que cette question fasse

<sup>238</sup> Voir Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure*, op. cit., p. 116 et suiv.

<sup>239</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme : Ensemble leur composition, connexion, actions, et usages*, Lyon, Jacques Guerrier, 1673, in-12, 305 p., p. 36 et suiv., p. 106 et suiv.

<sup>240</sup> Jean PEYSSONNEL, *De Temporibus Humani Partus*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1666, in-8°, 86 p., p. 37-40. Une autre interprétation de la doctrine hippocratique est celle qu'en font les chimistes et les astrologues reliant le huitième mois de grossesse aux planètes froides de Saturne et de la lune pour expliquer son influence néfaste (voir Jérôme CARDAN, *Opera omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1663, in-fol., 10 vol., vol. 9). Elle est dénoncée par les tenants de la médecine galénique et chrétienne : voir Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 700.

<sup>241</sup> Voir Dominique BERTRAND, « Origine de l'âme et animation du corps humain », in Véronique BOUDON-MILLOT et Bernard POUDERON (dir.), *Les Pères de l'Eglise face à la science médicale de leur temps* (Actes du Troisième Colloque d'Etudes Patristiques, 9 -11 septembre 2004), Beauchesne, 2005, 582 p., p. 299-315.

<sup>242</sup> Jean FERNEL, *De abditis rerum causis*, op. cit., I II, chap. VI; Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., livre 24, chap. XI ; Augustin conserve cependant une dimension traducianiste (idée que l'âme serait transmise par la semence) en ce qui concerne l'esprit individuel, qui, lui, est bien transmis par les parents, porteur de la tâche du péché originel.

réellement l'objet d'argumentation, cette intervention divine au cours du processus physiologique se fait, suivant la thèse aristotélicienne de l'animation médiate, au quarantième jour pour les garçons et au cinquantième jour pour les filles<sup>243</sup>.

La production d'un être vivant semblable à soi-même, étroitement liée avec l'idée d'immortalité chez Aristote et Galien (immortalité de la race plutôt que des individus), est désormais associée à l'immortalité de l'âme individuelle. Les auteurs s'appuient autant sur les Saintes Ecritures que sur les Anciens pour associer les débuts de l'embryogenèse au sang (qui procède du foie selon Galien): ce sang qui, le premier formé dans l'embryon, est aussi la matière contenant en germe la formation du reste du corps<sup>244</sup>. Il incarne ce que Galien voyait déjà comme « l'art admirable du Créateur » qui a imprimé un mouvement premier dans sa créature duquel découlent tous les autres<sup>245</sup>. Pour nombre d'auteurs qui s'appuient sur Ambroise Paré, l'âme chrétienne est à la fois la forme à la manière aristotélicienne et la vertu formatrice en devenir à la manière galénique : « ceste ame est l'entelechie, ou perfection interieure donnant mouvement et causant l'action naturelle et volontaire, qui est la vraie forme de l'homme appelée esprit celeste... »<sup>246</sup>. Ce finalisme de l'évolution embryonnaire ne signifie par pour autant que sont écartés les vices de formation. Au contraire, les ouvrages sur les générations extraordinaires se multiplient au XVI<sup>e</sup> siècle (notamment les monstres sur lesquels Paré se penche dans un traité joutant celui de la génération) mais pour Paré comme pour Joubert, l'homme, dans son ignorance, ne peut demander au Créateur d'en répondre car « rien n'est impossible à Dieu qui change et altere comme il luy plaist, l'ordre qu'il a establi és choses naturelles »<sup>247</sup>.

---

Il tranche en revanche en faveur d'une animation immédiate de l'homme, à l'image du Christ, a contrario des théories aristotéliciennes : voir Philippe CASPAR, *Penser l'embryon...*, op. cit., p. 52 et suiv.

<sup>243</sup> Outre Paré, voir Paolo ZACCHIA (1584-1659), *Quaestiones Medico-Legales*, Lyon, Germain Nanty, 1674, in-fol., 1038 p., p. 51 et Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires*, op. cit., Préface. La difficulté engendrée par la doctrine aristotélicienne (les avortements avant le quarantième jour ne seraient pas homicides) a été résolue par Thomas d'Aquin qui reprend la théorie de l'animation médiate mais pour lequel l'embryon requiert dès l'origine un respect absolu puisqu'il est destiné par Dieu à recevoir l'âme rationnelle (voir Philippe CASPAR, *Penser l'embryon...*, op. cit., p. 63 et suiv.). L'adoption de la théorie de l'animation médiate n'empêche donc pas, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de dénoncer de plus en plus sévèrement le crime de l'avortement (condamné en 1588 par Sixte Quint, aussi bien avant que après l'animation de l'embryon).

<sup>244</sup> Louis BARLES, *Les nouvelles découvertes*, op. cit., p. 36.

<sup>245</sup> GALIEN, *Œuvres médicales choisies*, op. cit., *De l'utilité des parties*, livre XIV, p. 264.

<sup>246</sup> PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., livre 24, chap. XI. Voir aussi Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, op. cit., Préface.

<sup>247</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires*, op. cit., I p. 99. Sur la littérature de l'extraordinaire, voir Jean CEARD, *La nature et les prodiges, l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1996, 538 p.

A l'égard de la santé du corps, l'embryologie du XVI<sup>e</sup> siècle telle qu'elle se donne à lire dans la littérature du siècle suivant ne bouleverse donc guère les données générales de la physiologie galénique<sup>248</sup>. L'élucidation des causes héréditaires des maladies s'en tient le plus souvent à la théorie des tempéraments et les prodiges de la génération continuent d'être couverts par le voile mystérieux de la « faculté formatrice » de Galien, désormais guidée par la Providence divine<sup>249</sup>. La genèse du corps humain n'en continue pas moins de susciter la curiosité des auteurs bien au-delà des rééditions du XVI<sup>e</sup> siècle : plus de 20% des ouvrages nouveaux parus au siècle suivant s'intéressent à la conception, la grossesse, et la vie intra-utérine. L'importance de cette question est constante tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle et connaît même un regain d'intérêt dans les années 1660 et 1670 (elle figure alors dans le quart des ouvrages) en un moment qui connaît à la fois un retour de l'hippocratisme et un approfondissement à l'échelle européenne des observations sur les organes de la reproduction et sur les embryons<sup>250</sup>.

## L'héritage de l'encyclopédisme naturel antique

La compréhension médicale du monde à travers les pharmacopées et plus généralement les traités d'histoire naturelle constitue enfin un dernier espace de restauration des savoirs antiques. Il ne s'agit plus cette fois du corps lui-même mais de ce qui, dans son environnement, peut servir à sa santé et son bien-être. Les humanistes n'ont pas seulement réactivé un système de pensée global de l'homme et de la nature, ils ont aussi ouvert la voie à un recensement de cette nature au service de l'homme. L'histoire naturelle a connu à partir du XVI<sup>e</sup> siècle une expansion dont les étapes ont été retracées par les acteurs d'un champ

<sup>248</sup> Pour une synthèse plus générale des enjeux philosophiques et religieux de l'embryologie, voir Philippe CASPAR, *Penser l'embryon*, op. cit. et John NEEDHAM, *A history of embryology ; The human Embryo, Aristotle and the Arabic and The European Traditions*, New-York, Arno Press, 1975 (1<sup>ère</sup> éd. 1934), 303 p. en particulier p. 136-237 ; Sur l'embryologie moderne : voir Pierre DARMON, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Seuil, 1981, 283 p. et Jacques ROGER, *Les sciences de la vie*, op. cit., « Le combat contre les ombres » p. 49 et suiv.

<sup>249</sup> André PICHOT, *Histoire de la notion de vie*, op. cit. p. 203 et suiv. ; Galien avoue l'ignorance des philosophes de son temps concernant le processus de formation fœtale : GALIEN, *De l'Utilité des parties*, livre quinzième.

<sup>250</sup> Ces innovations physiologiques et anatomiques sont mal représentées dans la production lyonnaise dont sont absents les premiers ouvrages concernés (Jean RIOLAN, *Anthropographia*, Paris, Hadrian Perier, 1618, in-8°, 2 vol. ; Thomas FIENUS, *De formatrice Foetus*, Anvers, 1620, 170 p. ; Adrianus SPIGELIUS, *De Formato Foetu*, Padoue, J.-B. de Martinis, 1626, in-fol., 104 p.). Il en va de même pour les découvertes sur les ovaires, les spermatozoïdes et les embryons des années 1660 et 1670 (seules les œuvres de Regnier de GRAAF sont publiées à Lyon en 1678 chez Jean-Antoine Huguetau et en 1699 chez Hilaire Baritel, in-8°, 390 p.). Les auteurs publiés à Lyon s'en font néanmoins l'écho de façon ponctuelle (follicules de Jan Swammerdam et Reinier de Graaf, spermatozoïdes d' Antoine Leeuwenhoek, théorie oviste remise à l'honneur par William Harvey dans son *Exercitationes de generatione animalium*, Londres, typis Du Gardianis, 1651, in-4°, 302 p.) : c'est notamment le cas de Louis BARLES dans ses nombreux ouvrages sur l'anatomie du bas-ventre.

historiographique relativement bien balisé<sup>251</sup>. Après un temps d'identification des plantes décrites par les Anciens (en particulier Théophraste -380-287 AC-, Pline l'Ancien, et Dioscoride), les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle se sont attachés à décrire et répertorier précisément des milliers de variétés inconnues des auteurs antiques. Cet élan s'inscrit dans une histoire pré-taxinomique de la botanique et a légué aux savants du XVII<sup>e</sup> siècle une véritable situation de chaos<sup>252</sup>.

Les rééditions que ces ouvrages connaissent au XVII<sup>e</sup> siècle participent à cet état de profusion : ce sont soit des encyclopédies botaniques ou naturelles qui tendent vers une recension universelle de la nature soit, à l'inverse, des ouvrages spécialisés qui circonscrivent leur description à une origine géographique, à un usage pharmaceutique ou encore à une seule substance. Les ouvrages des médecins et botanistes Pierre André Mattiolo et Jacques Daléchamps appartiennent à la première catégorie. L'imprimerie lyonnaise offre à ces ouvrages déjà abondamment réédités au XVI<sup>e</sup> siècle une longévité éditoriale jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et assure leur renommée<sup>253</sup>. On a déjà vu la référence que constituait Mattiolo pour l'ensemble des auteurs médicaux du siècle. L'ouvrage de Jacques Daléchamps connaît également un grand écho en Europe. Celui-ci a explicitement une perspective plus vaste que celle de Mattiolo, mais l'un et l'autre ouvrage compilent les connaissances botaniques de leur temps depuis Aristote et Galien, Pline, Théophraste, Dioscoride ou encore Mesue à Fusch, Lobel et Dodoens<sup>254</sup>. Les deux ouvrages suscitent des critiques et des corrections,

---

<sup>251</sup> Pour ses développements les plus récents, voir Brian W. OGILVIE, « The Many Books of Nature: Renaissance Naturalists and Information Overload » in *Journal of the History of Ideas*, 2003, vol. 64, n° 1, p. 29-40 ainsi que *The Science of Describing: Natural History in Renaissance Europe*, Chicago, London, University of Chicago Press, 2006, 385 p.

<sup>252</sup> Il est intéressant de souligner ici un acquis de l'anthropologie des sciences et de l'ethnobotanique selon lesquelles la plupart des sociétés ne répertorient généralement pas plus de 500 espèces du monde naturel (ce qui correspond approximativement au nombre d'espèces végétales léguées par les Anciens). A cet égard, le XVI<sup>e</sup> siècle européen ouvre un véritable moment d'exception qui ne trouvera sa résolution que dans les grands systèmes taxinomiques mis en place au XVIII<sup>e</sup> siècle : Brian W. OGILVIE, « The Many Books of Nature... », art. cité, p. 33 ; Scott ATRAN, *Fondements de l'Histoire naturelle : pour une anthropologie de la science*, Bruxelles, ed. Complexe, 1986, 244 p., p. 60 et suiv.

<sup>253</sup> L'ouvrage de Mattiolo est réédité six fois d'abord par la famille Rigaud (en 1605, 1620, 1627, 1642 et 1655) puis chez Jean-Baptiste Deville (1680) et celui de Daléchamps quatre fois d'abord par les héritiers de Guillaume Rouillé (qui fut son premier éditeur) en 1615 puis chez dans des éditions collectives auxquelles participent aussi les Rigaud en 1625, 1652 et 1653.

<sup>254</sup> L'ouvrage de Leonhard FUCHS -1501-1566- (*De historia stirpium*, Bâle, in officina Isingriniana, 1542, in 2, 897 p.), est publié à de nombreuses reprises à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle ; s'il ne fait pas l'objet de rééditions au siècle suivant, il constitue néanmoins pour les auteurs l'une des références essentielles en la matière. L'ouvrage de Rembert DODOENS (1536-1616), *Pemptades* (Anvers, Christophe Plantin, 1583, in 2, 860 p.) est un peu moins souvent cité par ses successeurs mais reste un repère quant aux illustrations de plantes (il comprend près de 900 gravures). Enfin, Mathias LOBEL (1538-1616) a publié différents ouvrages de compilation et de commentaires

notamment de la part du médecin du Wurtemberg Gaspard Bauhin, lui-même auteur de deux célèbres *Pinax* botaniques parus à Bâle à partir de 1596 et de 1623<sup>255</sup>. La diffusion de ces deux traités est étroitement liée à l'histoire de l'édition lyonnaise. L'ouvrage de Mattiolo qui était paru d'abord en italien à destination des pharmaciens, est enrichi de gravures et traduit en latin, avant d'être de nouveau traduit en langues vernaculaires dont l'allemand et le français<sup>256</sup>. Ce sont deux auteurs lyonnais qui contribuent aux traductions françaises : celle effectuée par Jean Desmoulins est la plus prisée, mais les éditeurs lyonnais ont seulement accès à la traduction d'Antoine du Pinet, un calviniste lyonnais ami de Daléchamps<sup>257</sup>. Le médecin lyonnais Jean Desmoulins a un rôle plus important encore dans la genèse de l'*Histoire générale des plantes* : Jacques Daléchamps s'est intéressé à l'œuvre de Pline qu'il travaille à corriger (sa version est imprimée en 1588) laissant inachevé son projet originel de rassembler toutes les connaissances botaniques de son temps. Son éditeur lyonnais Guillaume Rouillé charge donc Desmoulins d'achever le travail à partir des matériaux déjà rassemblés : l'ouvrage final est imprimé pour la première fois en 1586. Tandis que Mattiolo respecte l'ordre original de Dioscoride (il reprend les cinq livres de la *Matière Médicale* en rajoutant un livre des poisons), Desmoulins s'affranchit de celui de Pline en séparant son propos en deux temps : d'abord une description suivant la taille et le lieu d'origine des plantes dans un premier tome puis leurs vertus pharmaceutiques dans le second (il distingue alors les remèdes généraux, les spécifiques, les cosmétiques et enfin les évacuants). La plupart des traités suivent plutôt l'organisation du commentaire de Mattiolo : après le texte de Dioscoride (sortes, description et vertus de la plante), Mattiolo insère son commentaire qui précise l'origine géographique de la plante, sa description, son tempérament et ses vertus, les remèdes qui en sont tirés puis énumère les noms (latin pour commencer, puis grec, français, italien, allemand, espagnol). Dans son commentaire, Mattiolo convoque les auteurs antiques, arabes ou modernes ajoutant leur savoir à celui de Dioscoride qu'il commente. C'est l'occasion de démontrer les erreurs de ses contemporains ou de compléter le texte original en essayant de retrouver dans les descriptions, les plantes qu'il connaît. Mattiolo identifie ainsi quatre sortes d'hellébore et met en garde contre les confusions possibles avec deux autres plantes

---

principalement à Anvers et à Londres (dont celui du traité de Valérius Cordius : *Val. Cordi Dispensatorium, sive Pharmacorum conficiendorum ratio*, Lyon, Jean-Antoine Huuguetan, 1600, in-12, 468 p.).

<sup>255</sup> Gaspard BAUHIN (1560-1624) qui s'est attaché à recenser et à faire correspondre les noms des plantes évoquées par les différents auteurs s'est notamment intéressé à ces deux ouvrages in Gaspard BAUHIN, *Petri Andreae Matthioli Opera omnia*, Francfort, Nikolaus Basse, 1598, in-fol., 1027 p., et *Animadversiones in Historiam generalem plantarum Lugduni*, Francfort, M Hartmann, 1601, in-fol., 95 p.

<sup>256</sup> Ian MAC LEAN, auteur d'une enquête sur la diffusion des livres médicaux à partir de la foire de Francfort, souligne avec justesse la nécessité d'une traduction latine pour assurer le destin international des ouvrages savants, même s'il note par ailleurs que les pratiques de la correspondance et de la *perigrinatio medica* offrent un circuit parallèle de circulation des informations, in Ian MAC LEAN, « The diffusion of learned medicine in the sixteenth century through the printed book », in Albert DEROLEZ (dir.), *Medical Latin...*, *op. cit.*, p. 93-114.

<sup>257</sup> Voir l'adresse de l'éditeur qui défend la qualité de cette version de l'ouvrage in Pierre André MATTIOLE, *Commentaires...*, *op. cit.*, 1627, « Au lecteur ».

(l'ophris et le sesamoides petit) dont il donne la gravure et indique aussi les vertus. En revanche, il se montre moins critique pour les vertus des plantes : il ajoute toutes celles attribuées par les différents auteurs sans prendre parti (sauf lorsqu'il s'agit de vertus magiques comme celles de la verveine qu'il désapprouve). La plupart des traités naturels placent plutôt l'étymologie au début de leur propos avant de passer à la description et l'origine géographique (temps d'identification du simple) pour finir sur les vertus des plantes qui sont systématiquement évoquées<sup>258</sup>.

Les exemples de traités spécialisés sont plus rares parmi les rééditions du XVI<sup>e</sup> siècle, on peut toutefois citer le court *Traité des melons* du doyen du collège des médecins lyonnais Jacques Pons (1538-1612) qui ne connaît qu'une seule réédition près d'un siècle après son écriture ainsi que les pharmacopées exotiques des médecins ibériques Garcia da Orta, Nicolas Monardes et Christobal Acosta<sup>259</sup>. Là encore, les traités édités originalement en langue vernaculaire ont été traduits en latin par Charles de l'Escluse ce qui leur assure un succès européen. L'imprimeur lyonnais Jean Pillehotte, désireux d'en tirer profit, charge un maître apothicaire, Antoine Colin, de les traduire en français afin de les imprimer toutes ensemble<sup>260</sup>.

Dans ces traités, le paradoxe déjà mis en lumière ailleurs entre l'injonction de respect des Anciens et la nécessité d'une démarche empirique joue à plein. Les auteurs se soumettent à la fois à un travail philologique et à un travail d'observation : en quoi le monde qui nous entoure est-il le reflet de la description de Pline et Dioscoride ? Quelles plantes peut-on aujourd'hui reconnaître dans celles qu'ils ont évoqué ? Ont-elles conservé les mêmes vertus ? De quels indices philologiques et empiriques dispose-t-on pour les identifier ? Et finalement, quelles sont les erreurs commises par les Anciens ou les plantes nouvelles absolument irréductibles à celles déjà répertoriées ? Cette mise à jour des savoirs donne lieu à de multiples controverses

---

<sup>258</sup> L'étymologie originellement à la fin du commentaire dans les premières éditions de Mattiolo est placée en titre à partir des rééditions de Pierre Rigaud au début du XVII<sup>e</sup> siècle : voir Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.* (Pierre Rigaud, 1605).

<sup>259</sup> Jacques PONS, *Traité des melons où il est parlé de leur nature, de leur culture, de leurs vertus et de leur usage*, Lyon, Antoine Cellier, 1680, in-12, 51 p. (1<sup>ère</sup> éd. en 1583 chez Jean de Tournes).

<sup>260</sup> *Histoire des drogues espiceries, et de certains medicamens simples, qui naissent és Indes, tant Orientales que Occidentales divisée en deux parties*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602, in-8°, 720 p. : l'ouvrage est réédité en 1619, augmenté de nouveaux commentaires d'Antoine Colin (in-8°, 909 p.). Il comprend l'*Histoire des drogues, espiceries et medicaments simples* de Garcia DA ORTA (1<sup>ère</sup> éd. en espagnol à Goa en 1563 et édition latine de la partie pharmacologique à Anvers chez Christophe Plantin à partir de 1567), l'*Histoire du Baulme* de Prospero ALPINO (1<sup>ère</sup> éd., Venise, 1591), l'*Histoire des simples medicamens apportés de l'Amerique, desquels on se sert en la medecine* de Nicolas Alfaro MONARDES (1<sup>ère</sup> éd. en espagnol à Séville en 1565 et en latin à Anvers en 1574) et *Des Drogues et medicamens qui naissent aux Indes* de Christoval ACOSTA (édition en espagnol à Burgos en 1578 et en latin à partir de 1582 à Anvers).

dans les correspondances scientifiques comme dans les ouvrages imprimés<sup>261</sup>. Les auteurs réédités à Lyon, s'ils s'inscrivent explicitement dans le cadre des descriptions antiques, ont bien des difficultés à y faire rentrer l'abondante diversité de la nature qu'ils décrivent malgré de multiples contorsions taxinomiques et néologismes latins (Daléchamps et Mattiolo enrichissent les descriptions antiques d'une centaine de plantes inédites)<sup>262</sup>. S'il n'occupe pas nécessairement la plus grande partie du texte, le propos pharmacologique reste en effet l'objectif essentiel de ces traités qui sont bien souvent des manuels à destination des apothicaires. C'est aussi dans cette perspective utilitariste que s'est affirmée la nécessité d'une description précise et d'une distinction entre les différentes sortes de plantes. Les auteurs épousent pour la plupart un mode descriptif dont la norme s'inspire largement de Cordus (de la tige vers les fleurs en terminant par les racines : seul Gaspard Bauhin fait exception en commençant par les racines)<sup>263</sup>. Les descriptions de saveurs et d'odeurs viennent seulement ensuite, elles sont déterminantes à deux titres : d'abord elles servent à différencier les plantes ou à en identifier de nouvelles ; ensuite elles sont révélatrices des vertus pharmaceutiques des végétaux<sup>264</sup>. Enfin, dans le même objectif, l'adjonction de gravures s'est imposée (Mattiolo a rajouté des figures à ses premières éditions latines dès 1554, les versions lyonnaises sont publiées avec une ou plusieurs gravures pour chaque végétal et pour certains animaux et minéraux). Ces ouvrages sont donc loin de se contenter d'une simple reprise des descriptions du passé (et ce d'autant moins lorsqu'il s'agit de la flore exotique qui s'impose par son irréductible nouveauté)<sup>265</sup>.

---

<sup>261</sup> Voir par exemple la controverse ouverte par Niccolo Leonicensis (1428-1524) qui publie en 1492 à Ferrare *De Plinii et aliorum in medicina erroribus* : W. F. EDWARDS, « Niccolo Leonicensis and the Origins of Humanist Discussion of Method », in ed. E. P. MAHONEY (ed.), *Philosophy and Humanism. Renaissance Essays in Honor of Paul Oskar Kristeller*, Leiden, 1976, p. 283-305 ; Alain TOUWAIDE, « Loquantur ipsi ut velint ... Modo quis serpens sit tirus ... non ignorent : Leonicensis's contribution to Renaissance epistemological approach to scientific lexicology » in Albert DEROLEZ, *Medical Latin... op. cit.*, p. 151-173 ; et plus généralement sur la réception de Pline : Roger K. FRENCH, « Pliny and Renaissance Medicine » in Roger FRENCH et F. GREENAWAY (dir.), *Science in the Early Roman Empire: Pliny the Elder, His Sources and Influence*, London ad Sydney, 1986, p. 252-251.

<sup>262</sup> Sur la difficulté philologique liée au travail des botanistes modernes, voir Marie-Elisabeth BOUTROUE, « "Ne dites plus qu'elle est amarante" : les problèmes de l'identification des plantes et de leurs noms dans la botanique de la Renaissance » in *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 2002, n° 20/1, p. 65-78.

<sup>263</sup> Erycius CORDUS (1486-1535), *Botanologicon*, Cologne, Apud Ioannem Gymnicum, 1534, in-8°, 183 p.

<sup>264</sup> Allen DEBUS souligne la continuité de ce type de production littéraire : les textes s'intéressant aux vertus médicales des plantes, à l'échelle universelle ou locale, au sein d'encyclopédies ou seulement d'herbiers, ont été produits de façon régulière depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance : voir Allen G DEBUS, *Man and Nature in the Renaissance*, Cambridge, London, New York, Cambridge University press, 1978, 159 p., p. 43.

<sup>265</sup> Sur l'affranchissement des auteurs à l'égard des descriptions des Anciens, et sur la possibilité nouvelle de décrire des plantes explicitement inédites à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, voir Brian W. OGILVIE, « The many Book of Nature... », art. cité, p. 32.

## Conclusion

La littérature lyonnaise est tout à fait révélatrice des doctrines médicales héritées de la Renaissance et de leurs modes d'appropriation. On a pu voir ici son profil spécifique, largement dû à son éloignement des centres de décision parisiens. En conséquence de la pénurie de privilèges qui touche le siècle mais aussi de leur passé éditorial prestigieux, les imprimeurs de la ville de Lyon ont davantage accès aux textes du XVI<sup>e</sup> siècle qu'à des ouvrages plus récemment écrits. Le prisme passéiste qu'apportent ces rééditions explique donc en partie la tonalité conservatrice de la production médicale lyonnaise. Bien que parcourus de nouveautés sur lesquelles il faudra revenir, la grande masse des ouvrages médicaux qui avaient été publiés en Europe à la fin du siècle passé s'inscrivaient encore dans la lignée de la pensée galénique. Les innovations étaient le fait de traités savants quantitativement plus rares parus d'abord en Italie, aux Pays-Bas ou en Angleterre et qui ne sont pas réédités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce choix qu'effectuent les imprimeurs lyonnais n'est, à cet égard, pas exceptionnel, ainsi que le soulignait Henri-Jean Martin pour Paris : « on semble particulièrement préoccupé au début du XVII<sup>e</sup> siècle d'exhumer les œuvres de ceux, qui, au siècle précédent, avaient le plus ardemment défendu la doctrine hippocrato-galénique »<sup>266</sup>.

Parmi les textes du XVI<sup>e</sup> siècle (comme parmi ceux de l'Antiquité), ce qui relève de la théorie médicale est davantage destiné à être cité que réédité ou commenté. Le recyclage s'applique surtout, pour des raisons commerciales, aux ouvrages médicaux les plus concrets. Sont remis au jour des ouvrages dont l'utilité pratique présente une garantie relative de vente : des manuels de chirurgie, de pharmacopée, de thérapeutique galénique ou encore des livres universitaires, Galien et Hippocrate en particulier, de petit format. Ils sont réédités de façon privilégiée aux dépens de traités latins plus théoriques dont l'impression est coûteuse (notamment par les gravures qui les ornent et dont les planches ne peuvent pas être réutilisées pour d'autres ouvrages) et l'écoulement incertain<sup>267</sup>. Ces manuels, destinés à un public universitaire ou, plus largement, à un public amateur peuvent être imprimés en un plus grand nombre d'exemplaires et jouissent d'un certain succès d'édition. Or ils laissent, on l'a vu, une très faible place aux innovations doctrinales de leur siècle (que l'on distingue ici des évolutions thérapeutiques)<sup>268</sup>. Les choix des imprimeurs ne font donc pas tout à fait justice à ce que la littérature médicale du siècle passé a réellement été. La potentielle tonalité novatrice

<sup>266</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société...*, op. cit., p. 226-228.

<sup>267</sup> Sur les difficultés qui attendent l'éditeur de nouveautés scientifiques, on peut se reporter à l'étude du cas de Guillaume Cavelat, libraire parisien promoteur des mathématiques et de textes astronomiques : Isabelle PANTIN, « Les problèmes de l'édition des livres scientifiques : l'exemple de Guillaume Cavellat », in Henri-Jean MARTIN et Pierre AQUILON (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance* (actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes de Tours / Colloque. 28. 1985. Tours), Paris, Promodis, 1988, 587 p., p. 241-251.

<sup>268</sup> Ian Mac Lean distingue les manuels à usage universitaire par le fait que, selon lui, ils sont l'objet de tirages plus importants, in Ian MAC LEAN, « Diffusion of learned medicine... », art. cité, p. 97.

des textes (qui a beaucoup retenu l'attention des historiens des sciences) n'est en aucun cas un argument de vente pour les hommes du temps. Les imprimeurs préfèrent la fraîcheur factice d'un traité ancien remanié ou augmenté à celle, parfois plus réelle, d'un texte datant de quelques décennies mais porteur de nouvelles propositions théoriques<sup>269</sup>.

Les médecins eux-mêmes se soumettent aux nécessités commerciales que l'on voit jouer ici. Outre la rédaction de commentaires, ils participent aussi à la réédition de textes anciens par leurs suggestions, leurs relectures et corrections et jouent parfois un rôle d'intermédiaires entre auteurs et imprimeurs, ou entre imprimeurs et diffuseurs. On peut citer le cas de trois praticiens et auteurs qui contribuent aux rééditions mises sous presse à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle : deux médecins lyonnais Charles Spon et Lazare Meyssonnier et un médecin parisien, ô combien célèbre, Guy Patin<sup>270</sup>. La correspondance qu'entretenait Guy Patin (entre autres avec Charles Spon) est une source inépuisable d'informations sur ses relations avec le milieu de l'imprimerie et de la librairie européen<sup>271</sup>. Le médecin parisien a servi d'intermédiaire entre des scientifiques européens et des éditeurs lyonnais<sup>272</sup>. Il fournit les textes en échange d'exemplaires gratuits, se fait le porte-parole d'imprimeurs lyonnais auprès de libraires parisiens et européens afin d'assurer la diffusion de leurs ouvrages, et à l'inverse achète des livres interdits qui transitent par les libraires de la rue Mercière pour les diffuser à Paris (éditions genevoises fournies par Jean-Baptiste Devenet et éditions de Gênes par la maison Ravaud-Huguetan). Etant donné ses prises de position conservatrices bien connues, on s'attend légitimement à ce que l'activisme de Guy Patin soit tout en faveur de textes héritiers des doctrines antiques (il contribue en effet à l'édition d'auteurs contemporains conservateurs tels que Jacques Cousinot ou Caspard Hofman)<sup>273</sup>. Mais ce n'est pas uniquement l'aspect doctrinal qui guide ses interventions, le médecin contribue au profit

---

<sup>269</sup> C'est l'une des raisons de la multiplication des augmentations, corrections et commentaires : cela permet de présenter un texte ancien comme étant, au moins en partie, de facture récente (sur la valorisation de la nouveauté, voir par exemple Isabelle PANTIN, « Les problèmes de l'édition des livres scientifiques... », art. cité, p. 242)

<sup>270</sup> Charles Spon (1609-1684), après avoir effectué ses études à la faculté de médecine de Paris, est reçu docteur en médecine à Montpellier en 1632. Il s'établit à Pont-de-Veyle, une ville connue pour ses eaux ferrugineuses, jusqu'en juillet 1635 date à laquelle il se fait recevoir par le collège des médecins de Lyon (il reçoit le certificat de bourgeoisie en 1639). Sa réputation et son succès de praticien l'amènent à accepter la charge de vice-doyen en 1674 (son appartenance religieuse l'empêche en effet d'accéder au décanat).

<sup>271</sup> Voir Laure JESTAZ, *Les lettres de Guy Patin à Charles Spon (janvier 1649-février 1655)*, Paris, H. Champion, 2006, 2 vol. ; une partie de la correspondance de Guy Patin (1601-1672) est publiée dès le XVII<sup>e</sup> siècle : *Lettres choisies*, Francfort, JL Dufour, 1683, 522 p.

<sup>272</sup> Il plaide par exemple pour l'édition des commentaires de Gassendi sur Epicure chez Ravaud et Huguetan mais c'est finalement Guillaume Barbier également ami de Patin qui imprime l'œuvre de l'évêque de Digne en sept coûteux volumes (Laure JESTAZ, *Les lettres...*, op. cit., p. 229-230)

<sup>273</sup> Guillaume DUPUIS et Jacques COUSINOT, *De Occultis Pharmacorum Purgantium Facultatibus*, Lyon, Michel Duhan, 1654, in-8°, 206 p. ; Caspard HOFMAN, *Institutionum Medicarum*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1645, in-4°, 779 p. et *Apologiae pro Galeno*, Lyon, Laurent Anisson, 1668, in-4°, 2 vol.

des imprimeurs qu'il sollicite, autant qu'au sien propre, en permettant par exemple l'impression lyonnaise des œuvres de Daniel Sennert (un auteur travaille à réconcilier galénisme et médecine spagyrique ainsi qu'on le verra plus loin)<sup>274</sup>. Il approuve même la réédition des œuvres de Lazare Rivière, médecin montpelliérain adepte de la chimie, chez Jean-Antoine Huguetan alors qu'il traite par ailleurs cet auteur de « scriptor proletarius »<sup>275</sup>. Il en va de même pour les deux figures lyonnaises de Charles Spon et de Lazare Meyssonier. Tous les deux contribuent à remettre au jour des ouvrages d'abord parus au siècle passé. Charles Spon, qui sert d'éditeur scientifique à la maison Ravaud et Huguetan, œuvre à la réédition in-folio des dix volumes des œuvres complètes de Jérôme Cardan (il rassemble près de 50 traités du médecin italien, philosophe et mathématicien disciple d'Hippocrate) chez Ravaud et Huguetan en 1663<sup>276</sup>. Il contribue aussi à l'édition des observations anatomo-pathologiques du médecin allemand Johann Schenck<sup>277</sup>. Lazare Meyssonier donne, entre autres, une version commentée du *Guidon* de Chauliac, des *Aphorismes* d'Hippocrate, et de *l'Histoire anatomique* d'André du Laurens (voir Annexe 42). Mais ces deux médecins n'en sont pas moins intéressés par les nouveautés anatomiques et pharmacologiques de leur temps (ils approuvent par exemple l'un et l'autre la médecine chimique qu'ils contribuent aussi à faire exister dans la production médicale lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>278</sup>. La nécessité intellectuelle se marie donc subtilement avec l'intérêt commercial dans le choix des ouvrages à éditer ou à rééditer. Charles Spon a beaucoup travaillé à la mise sous presse de coûteux in-folio dont la plupart, Cardan, Pascual, Schenck ou les traités plus récents d'Hofman, participent à la longévité de la doctrine galénique, même si d'autres offrent un meilleur reflet de la position davantage conciliatrice du médecin lyonnais<sup>279</sup>. Lazare Meyssonier, quant à lui, travaille à la

<sup>274</sup> Laure JESTAZ, *Les lettres...*, *op. cit.*, p. 234 : l'impression des œuvres de Sennert par Huguetan et Ravaud à Lyon est très coûteuse : Guy Patin permet l'intéressement de cinq éditeurs parisiens (Jolly, la veuve Branchu, Quesnel, Heuqueville et la veuve Petitpas) afin de réunir les capitaux nécessaires. Il fournit également le texte (qui est celui de l'édition parisienne de 1641 dont il avait rédigé anonymement la préface) et son ami et correspondant lyonnais Charles Spon en assure la correction.

<sup>275</sup> *Ibid.*, Lettre du 31 janvier 1653, p. 1027.

<sup>276</sup> Jérôme CARDAN (1501-1576), *Opera Omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, Marc et Antoine Ravaud, 1663, in-fol., 10 vol.

<sup>277</sup> Johann SCHENCK, *Observationum Medicarum rariorum, Libri VII*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1643 et 1644, in-fol., 892 p.

<sup>278</sup> Ainsi Charles Spon lorsqu'il édite en 1664 la *Methodum curandi* de Miguel-Juan Pascual, ajoute néanmoins un appendice chimique qui fournit donc une solution alternative pour chaque maladie évoquée dans l'ouvrage original et Lazare Meyssonier fait aussi rééditer les chimistes Lazare RIVIERE (*Breviarum Medicum*, Lyon, Laurent Anisson, 1664, in 9, 582 p.) et Joseph DUCHESNE (dit QUERCETAN), *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformée: Contenant plusieurs Remedes excellens, et l'exacte preparation des Medicaments Mineraux, Vegetaux, et Animaux, selon les Spagyriques, ou Chimiques*, Lyon, Jérôme de la Garde, 1648 (1<sup>ère</sup> éd. Paris, 1607), in-8°, 549 p.

<sup>279</sup> Parmi les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, outre Hofman, Charles Spon a aussi contribué au choix de traités promouvant un travail de conciliation des doctrines, tels que la Pharmacopée du médecin allemand Jean SCHRÖDER -1600-1664-

réédition et aux commentaires d'œuvres antiques, médiévales ou humanistes, dans la perspective intéressée de sa propre gloire (il est tout autant soucieux d'attacher son nom aux nouveautés qu'aux ouvrages traditionnels). Au-delà des motivations individuelles diverses de ces trois médecins, c'est bien la possibilité de l'écoulement commercial des ouvrages qui reste une condition *sine qua none* de leurs initiatives éditoriales.

Finalement, on a pu observer que la part d'ouvrages médicaux issus exclusivement de contemporains est relativement faible au sein de la production lyonnaise et que la vision systémique du monde que promeuvent les rééditions du XVI<sup>e</sup> siècle trouve aussi une certaine longévité dans des ouvrages plus récents. Une grande partie de la production imprimée médicale s'appuie donc sur un héritage ancien, bénéficiaire d'un contexte et de pratiques éditoriales favorables à son maintien. La littérature lyonnaise n'est pas ici en rupture avec le destin de l'imprimerie scientifique des autres villes de France, mais elle révèle plus qu'une autre, l'ampleur d'une tutelle globalement galénique qui se donne à lire aux hommes du temps. S'il ne fait pas l'unanimité, cet héritage constitue néanmoins la toile de fond sur lesquelles pourront se dresser les querelles et les questions nouvelles.

---

(*Pharmacopeia Medico – Chymica*, 1648 et 1649, chez Pierre et Claude Rigaud, in-4°, 768 p.), et les *Opera Omnia* de Daniel SENNERT - 1572-1637-, autre médecin allemand professeur à Wittemberg qui œuvre pour l'alliance du galénisme et de la chimie (Marc-Antoine Ravaud et Jean-Antoine Huguetan, 1664, in-fol., 2 vol.) qui avait d'abord été publié à Venise en 1642.

« Et souvent ceux qui sont fort beaux par le dehors,  
Cachent la plus vilaine ordure dans leurs corps »<sup>280</sup>

## Deuxième partie : à l'intersection des regards ou le corps interface

### Introduction

La construction du corps malade, en tant qu'objet de croyances et de savoirs est le fruit de la rencontre entre des registres de pensée, perçus depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à très récemment, comme appartenant à des champs distincts de la connaissance humaine. Théologie et médecine se sont ainsi appliquées à se partager le corps selon des frontières de plus en plus précises à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. L'historiographie, héritière de cette séparation moderne des registres de pensée, en a longtemps respecté le partage alors que c'est bien dans leur interaction qu'a existé un modèle cohérent du corps. Aujourd'hui, l'étendue et la nature des rapports entre croyance religieuse et médecine restent encore un chantier historique en cours. Le schéma général d'une opposition historique entre science et religion proposé par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle (notamment Draper et White) a été remis en cause dès les années 1980 par l'historiographie anglo-saxonne en particulier en ce qui concerne la physique et l'astrologie<sup>281</sup>. L'histoire européenne continentale a, quant à elle, centré son attention sur quelques points particuliers tels que la science jésuite (surtout la physique et les mathématiques)<sup>282</sup>. Mais dans cette perspective, l'histoire du corps et de la médecine reste en partie

<sup>280</sup> Jean Riolan, *Manuel anatomique...*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>281</sup> John William DRAPER (1811-1882), *History of the Conflict between Religion and Science*, Londres, HS King & Co, 1875, 373 p. et Andrew Dickson WHITE, *A History of the Warfare of Science with Theology in Christendom*, Londres, MacMillan, 1896, 2 vol.

David C. LINDBERG et Ronald L. NUMBERS, *God and Nature: historical essays on the encounter between Christianity and science*, (Actes de la conférence des 23-25/04/1981 à l'Université de Wisconsin-Madison), Berkeley, Londres, University of California Press, 1986, 516 p. et David C. LINDBERG et Robert S. WESTMAN (dir.), *Reappraisals of the Scientific Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 551 p. Voir plus récemment l'ouvrage généraliste dirigé par Ferngren (depuis l'Antiquité jusqu'au monde contemporain) : Gary B. FERNGREN (dir.), *Science and Religion: A Historical Introduction*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2002, 401 p.

<sup>282</sup> Voir par exemple les travaux récents de Marcus HELLYER (*Catholic Physics. Jesuit Natural Philosophy in Early Modern Germany*, Notre Dame, Notre Dame University Press, 2005, 336 p.) qui montre à la fois la longévité de la philosophie péripatéticienne et la mutation de la science jésuite vers une science mathématisée et expérimentale ;

inexplorée. Dès les années 1930, un historien d'origine allemande émigré en Grande-Bretagne, Walter Pagel (1898-1983), a analysé les relations des conceptions religieuses et médicales dans une approche totalement antithétique au positivisme qui régnait jusqu'alors. Il a souligné d'une part l'alliance du mysticisme théologique et de l'empirisme expérimental, à l'origine de nombre d'innovations médicales, et d'autre part la cohérence de la théologie scolastique et des doctrines aristotéliennes et galéniques<sup>283</sup>. Sur le premier point, les historiens du monde anglo-saxon en particulier ont continué son œuvre en montrant comment la Réforme, mais aussi le renouveau mystique lié au développement de l'alchimie ont nourri la contestation du modèle médical basé sur la doctrine de Galien<sup>284</sup>. Le second point a été plus malaisé à approfondir. L'alliance entre l'être spirituel du Chrétien et sa dimension corporelle fait, en effet, de la part des auteurs d'ouvrages médicaux galéniques, l'objet de développements plus discrets et plus prosaïques que chez les novateurs venus du monde protestant. Quand et comment l'âme s'insère-t-elle dans le corps, où loge-t-elle, quelles sont ses fonctions : telles sont les principales questions abordées par les galénistes. La philosophie aristotélienne du monde, dans laquelle ils s'inscrivent de façon très souple pour la plupart, met en avant un ensemble de matières dont le réarrangement perpétuel engendre les événements naturels. De la même façon, l'instable mélange humoral explique les maladies qui surviennent au corps (pour lequel on a vu toutefois qu'un certain finalisme, contenu notamment dans la notion galénique de faculté, ouvrait la voie à l'idée de dessein divin). Au-delà de quelques exceptions ponctuelles, l'historiographie, victime de la prose apparemment matérialiste de ces auteurs, a fait peu de place aux liens qui l'unissent pourtant clairement à la spiritualité et à la théologie de la Contre-Réforme<sup>285</sup>.

---

ainsi que ceux d'Antonella ROMANO, *La Contre-Réforme mathématique : constitution et diffusion d'une culture mathématique jésuite à la Renaissance (1540-1640)*, Rome : Ecole française de Rome, Paris : De Boccard, 1999, 691 p.

<sup>283</sup> Walter PAGEL, « Religious Motives in the Medical Biology of the 17<sup>th</sup> century. Six Parts », *Bulletin of the Institute of the History of Medicine*, 3/1935, p. 97-312; *Religion and neoplatonism in Renaissance medicine*, Londres, 1985, 1 vol, pagination multiple.

<sup>284</sup> La tradition historiographique anglo-saxonne est riche de nombreux travaux sur la question : sur la médecine de la Réforme, voir Andrew CUNNINGHAM et Ole Peter GRELL, *Religio Medici. Medicine and religion in seventeenth century England*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1996, 347 p.; pour un bilan historiographique des rapports entre science et religion en Angleterre : Steven SHAPIN, *La révolution scientifique...*, *op. cit.*, p. 234-237. Sur l'histoire du paracelsisme, voir plus loin : Troisième Partie, Chap. 6, 1.

<sup>285</sup> Voir les quelques pages de Jacques Roger qui analysent de façon brève mais lumineuse l'implication de la théologie dans l'évolution des sciences de la vie à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op. cit.*, p. 29 et p. 156-160. Plus récemment, en amont et en aval de notre période : voir Joseph ZIEGLER et Peter BILLER (dir.), *Religion and Medicine in the Middle-Ages*, York, York Medieval Press (York Studies in Medieval Theology, III), 2001, 253 p., p. 8 qui ont montré les « liens entrelacés de la science et de la croyance dans les questions de santé » au Moyen Age et Ole Peter GRELL et Andrew CUNNINGHAM (dir.), *Medicine and Religion in Enlightenment Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007, 267 p. qui réunissent des contributions européennes centrées

Dans le monde catholique, en effet, les controverses théologiques et médicales qui caractérisent le siècle ne vont pas sans interférer les unes avec les autres. Le moment du triomphe du modèle galénique à l'université, et du développement de sa contestation, venue d'Allemagne, dans d'autres espaces de savoirs, est aussi celui de la diffusion de la norme tridentine en France. Celle-ci tend à se réapproprier la lecture du monde et de l'homme, non dans une perspective mystique et néoplatonicienne telle que la proposent les contestataires de la scolastique, mais plutôt en englobant le modèle galénique du corps dans une démarche de légitimation mutuelle. Les forces surnaturelles sont ici mises au service du corps catholique dans un souci de préservation de l'orthodoxie. Cet effort parachève la christianisation d'un système philosophique originellement païen, le modèle biologique aristotélicien et galénique, analysé précédemment. Non que la conjonction des normes médicales et religieuses soit une nouveauté, mais le XVII<sup>e</sup> siècle est le temps de l'affirmation et de l'achèvement d'un modèle spécifique du corps particulièrement cohérent.

Cette norme corporelle nouvelle implique bien plus qu'une simple approche médicale du vivant. Elle traverse ainsi la plus grande partie de la production imprimée à Lyon. Le corps en général et sa santé en particulier occupent une place primordiale tous genres littéraires confondus : le thème de la maladie et ses différents aspects périphériques sont présents dans la moitié de l'ensemble des ouvrages qui paraissent à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>286</sup>. Cette proportion atteint les deux tiers des ouvrages si l'on ne considère que les catégories de la littérature religieuse et des Belles Lettres<sup>287</sup>.

Or ces corpus s'inscrivent à différents degrés dans la culture de la Contre-Réforme. Lyon est un foyer privilégié d'édition pour les ouvrages de la réforme catholique, reflétant à la fois leur multiplicité et les traits communs qui les unissent<sup>288</sup>. Les ouvrages religieux sont la production privilégiée des libraires lyonnais (comme celle des parisiens). Elle décroît en importance relative au cours du siècle (de 39% de la production totale au début du siècle à 31,5% à la fin) mais se renouvelle constamment. Contrairement à ce qui se passe pour la production médicale, plus de la moitié des ouvrages religieux imprimés à Lyon sont des premières éditions au début comme à la fin du siècle<sup>289</sup>. Son rayonnement diminue cependant. Si au début du siècle, la production religieuse fait une grande place aux ouvrages européens, principalement espagnols (signant ainsi l'internationalité de son origine et de son débouché), elle devient plus nationale à la fin du siècle (la majorité

---

majoritairement sur une période plus tardive et non sur le modèle aristotélicien et galénique tel qu'il triomphe dans la production imprimée et dans les universités du début du siècle.

<sup>286</sup> Cécile FLOURY-BUCHALIN, « Ecrire la maladie au XVII<sup>e</sup> siècle. Une étude de la production imprimée lyonnaise », *Cahiers d'histoire*; t. 47, n° 1-2, 2002, p. 157-183. Voir précédemment (Introduction, « Ecrire la maladie : les ouvrages médicaux et religieux »).

<sup>287</sup> Voir Annexe 1, fig. 2.

<sup>288</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société...*, *op. cit.*, t. 1, « La Contre-Réforme et les livres » et « Le renouveau de la spiritualité catholique », p. 6-15 et 16-19.

<sup>289</sup> On s'appuie ici sur les deux sondages réalisés de 1601 à 1607 et de 1693 à 1699 : 50 ouvrages religieux ont été pris en compte pour la première période et 80 pour la seconde (voir Annexe 15).

des ouvrages qui y sont édités pour la première fois ne connaissent alors pas de rééditions dans d'autres villes). Au début du siècle, les ouvrages religieux imprimés à Lyon font une grande place à la littérature de la Contre-Réforme issue notamment des jésuites français mais surtout espagnols. La production, latine aux quatre cinquièmes, se compose principalement d'ouvrages d'exégèse et de théologie (et dans une moindre mesure d'œuvres destinées à orienter la pratique des clercs comme les traités liturgiques, catéchismes et manuels de confession). Les ouvrages religieux de la fin du siècle sont davantage tournés vers un lectorat laïc (moins d'un tiers sont en latin) : il s'agit d'abord de traités de spiritualité (un quart des ouvrages) mais aussi de sermons, oraisons funèbres, et recueils de prières imprimés, ou encore de vies de personnes saintes et pieuses. Ces ouvrages, servant la réforme du clergé et des croyants catholiques, correspondent non seulement à ce que les imprimeurs lyonnais ont le droit (ou croient avoir le droit) d'imprimer mais ils répondent également au goût du public comme en témoignent les rééditions et surtout les contrefaçons dont ils font l'objet. Deux tiers des contrefaçons qui sortent des presses de la ville participent de cette production qui véhicule les normes et l'idéal de la Contre-Réforme (Augustin qui en est l'inspirateur privilégié ou le catéchisme du concile de Trente sont par exemple abondamment contrefaits)<sup>290</sup>.

La définition du corps et ses enjeux tels qu'ils se donnent à lire dans ces ouvrages religieux s'exportent non seulement dans les ouvrages de médecine de la même époque mais aussi dans des œuvres plus variées qui appartiennent à la poésie, au théâtre ou à la morale. Les grands aspects du modèle corporel de la Contre-Réforme rencontrent alors avec plus ou moins de cohérence une autre norme, celle de la pensée médicale, principalement galénique, du corps humain. Pour interroger la cohérence de cette écriture du corps, l'historien doit donc se départir des catégories habituelles d'histoire du livre pour en traquer les signes diffus dans le cadre d'une analyse dépassant la seule production médicale telle qu'elle a été définie précédemment.

On soulignera ici les liens qui se tissent entre ces ouvrages. Il s'agit d'une part des relais que trouve la biologie galénique au sein des traités de spiritualité et de théologie, dans la littérature poétique et morale, ou encore dans les écrits plus personnels publiés par des auteurs qui sont aussi des malades potentiels. D'autre part, l'influence des considérations théologiques sur l'écriture médicale elle-même sera vue en retour. A travers ces échanges, se donne à lire un modèle cohérent du corps humain, sain ou malade. Il se caractérise par deux aspects fondamentaux : d'abord, une dignité incertaine, entachée de cette incontournable faiblesse que sont les maladies ; ensuite une forme fondamentalement contenante, où sont principalement en jeu les rapports entre intériorité et extériorité. Ici, on le verra, le regard sur le corps et même sur l'homme en général se construit essentiellement à travers le prisme de la maladie, avant-coureur de la mort. Cette démarche permettra enfin de voir comment les maladies fournissent des notions indispensables pour la mise en ordre du monde au XVII<sup>e</sup> siècle : du surnaturel au naturel, du spirituel au corporel, elles sont les outils d'une pensée nouvelle de l'homme et de la délimitation des champs de compétence professionnels qui le concernent.

---

<sup>290</sup> Voir Jacqueline ROUBERT, « La situation de l'imprimerie lyonnaise... », art. cité, p. 89-91.

## Chapitre 3: le corps de la Contre-Réforme

### 1) *Le vocabulaire médical, religieux et profane de la corruption*

#### La corruption morbide

Pour Michel Foucault, d'une part, les mots sont indissociablement liés aux choses qu'ils signifient jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, mais d'autre part, l'« être vif » du langage tisse des liens entre les éléments du monde eux-mêmes<sup>291</sup>. Ces liens, qui établissent une circularité de l'univers, existent en dehors de celui qui les parle. Les mots portent en eux la marque de similitudes qui font se refléter les unes dans les autres les choses qui composent l'univers. Cette compréhension du monde s'ancre dans une tradition originellement extérieure au galénisme avec lequel elle trouve toutefois de larges espaces de conciliation à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. L'un des premiers liens qui unifient ce modèle du corps cohérent et clos sur lui-même s'inscrit dans les mots choisis par ceux qui écrivent sur le corps. Le langage de la corruption est l'une de ces passerelles qui unissent étroitement les différents registres du discours sur l'homme malade. Différents modèles du monde, mis au service d'un corps encore galénique, sous-tendent ce langage.

Tout d'abord, le vocabulaire de la corruption est lié à une approche philosophique mystique des événements naturels. L'idée d'une infection morbifique existant en soi avait été exclue par les médecins grecs de l'Antiquité qui n'en retrouvaient rien dans leurs observations. Mais, à partir de la fin du Moyen Age, un certain nombre de facteurs historiques ont contribué à réveiller une démarche mystique tantôt concurrente tantôt complémentaire du corps galénique et catholique. Le premier de ces éléments, abondamment étudié depuis les années 1960, est la redécouverte, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, du courant hermétique qui s'inscrit dans un mouvement plus large de retour à une sagesse immémoriale, la *prisca philosophia*, et à la philosophie de Platon qui s'en inspirerait. Un ensemble de textes attribués à Hermès Trismégiste (figure intermédiaire entre le dieu grec Hermès et le dieu égyptien Thot, inventeur des arts, de la médecine et de la magie) réapparaît en Europe à partir de 1460. Ce *Corpus Hermeticum*, qui connaît un grand succès auprès des platoniciens européens, propose de révéler, par une magie « naturelle », les correspondances occultes que Dieu a établies entre les métaux, les plantes, les astres et chaque partie du corps humain<sup>292</sup>. Roger French identifie la persistance ou l'apparition d'épidémies pour lesquelles les explications de la médecine savante des qualités

<sup>291</sup> Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, 400 p., p. 57-59.

<sup>292</sup> Voir Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses, op. cit.*, chap. 2 « la prose du monde » p. 32.

galéniques restaient peu satisfaisantes (principalement la peste, la syphilis ou mal vénérien puis la grippe au XVI<sup>e</sup> siècle) comme un autre élément de la nécessité d'une approche mystique du corps<sup>293</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le médecin et astronome italien Fracastore, en étudiant la nature pathologique des maladies infectieuses, propose d'identifier infection, fermentation et putréfaction en un processus commun qui touche aussi bien les éléments naturels que les parties du corps. Les maladies ne sont plus déséquilibre ou pléthore mais une fermentation intérieure, provoquée par un germe extérieur au corps : le contagé. Les sympathies qui unissent les différents éléments du monde astral, végétal et animal expliquent que les humeurs ainsi corrompues puissent transmettre leur souillure à d'autres objets ou à d'autres corps, directement ou indirectement. Cette transmission est elle-même le fruit d'une influence des astres sur la qualité de l'air et des humeurs dans les corps<sup>294</sup>. Ces traités inaugurent une ère d'interprétation cosmique de la peste et des autres maladies contagieuses.

Leur doctrine, à l'inspiration pourtant toute anti-aristotélicienne, a largement essaimé dans une littérature du corps encore dédiée à la biologie galénique et à la thérapeutique hippocratique. La corruption de l'air par les astres est venue compléter les vues hippocratiques sur l'influence de l'air, des vents et du climat dans la pathogénèse en général<sup>295</sup>. L'idée que des éléments de notre environnement puissent être infectés par la maladie contagieuse s'est mêlée à celle, préexistante, de la corruption apportée par les choses non naturelles : eau, aliments, voire passions humaines<sup>296</sup>. Galien avait particulièrement souligné l'action des aliments « qui ont naturellement quelque chose de nidoreux, d'acide, de fétide ou une propension générale à se corrompre » et qui engendrent donc une surcharge maligne dans l'estomac<sup>297</sup>.

---

<sup>293</sup> Roger FRENCH, *Medicine before Science. The Business of Medicine from the Middle-Ages to the Enlightenment*, Cambridge University Press, 2003, 289 p., chap. 6 «The crisis of Theory», p. 157 et suiv.

<sup>294</sup> Les traités de Girolamo FRACASTORE (1483-1553) sont d'abord publiés à Venise (*De sympathia et antipathia rerum, liber primus de contagione et contagiosis morbis et eorum curatione libri tres*, Venise, Luca Antonio Giunta, 1546, in-4°, 76 p.). Ses œuvres ont été publiées à plusieurs reprises à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle (*De sympathia et antipathia rerum. De contagione et contagiosis morbis, et eorum curatione libri tres*, Lyon, Guillaume Gazeau, 1550, in-12, 558 p. et *Opera philosophica ac medica*, Lyon, François Faber, 1591, in-8°, 657 p.). Si elles ne sont plus rééditées qu'à Genève au XVII<sup>e</sup> siècle, elles laissent néanmoins une marque profonde sur la conception de la maladie qui préside à la plupart des ouvrages.

<sup>295</sup> Selon HIPPOCRATE, « l'air est généralement impur et malsain » dans les villes exposées aux humides vents d'ouest par exemple *Des Airs, des eaux et des lieux in De l'Art médical, op. cit.*, p. 103. Sur la notion de miasme et d'air corrompu et leur rôle dans la contagion au sein du corpus hippocratique et des traités galéniques, voir Sylvie BAZIN-TACHELLA, Danielle QUÉRUEL et Evelyne SAMAMA (dir.), *Air, miasmes et contagion dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Langres, Dominique Guéniot, 2001, 197 p.

<sup>296</sup> Sur l'influence de l'eau consommée voir HIPPOCRATE, *Des Airs, des eaux et des lieux in De l'Art médical, op. cit.*, p. 106-7, et sur l'influence de la diète en général, les *Aphorismes, in De l'Art médical, op. cit.*, p. 439-442.

<sup>297</sup> GALIEN, *Des lieux affectés*, Livre I, chap. 4 in GALIEN, *Œuvres médicales choisies, op. cit.*, p. 144.

Sous l'influence conjuguée des idées nouvelles de la contagion et de l'étiologie grecque, les textes médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle voient le « principe de corruption » se répandre dans l'eau trop froide, ou au contraire trop chaude et stagnante, dans l'air infecté par l'odeur des latrines ou des « arômes de la Terre », dans les aliments consommés et finalement dans toutes les parties du corps lui-même<sup>298</sup>. La notion moderne d'infection intérieure portée par le malade, qui la dissémine ensuite, s'ajoute en effet à la prédisposition des corps à la corruption déjà soulignée par Galien. Le sang, les esprits et même les organes sont dégradés par l'action d'une humeur surabondante : « ce qui est de superflu en leur corps [*tend*] à la corruption, soit bile, pituite ou melancholie, par lesquelles le Sang est souvent corrompu »<sup>299</sup>. Le terme de corruption caractérise le plus souvent les humeurs, car ce sont les liquides qui, dans la pathologie galénique, restent les principaux responsables de la maladie. Nombre d'auteurs rappellent que, selon cette logique, parler de sang corrompu est un contresens puisque par ce processus de dégradation et selon le dérèglement climatique dont il est victime, le sang est transformé en l'une ou l'autre des humeurs qui composent le corps. Celles-ci sont par définition corrompues et communiquent aux organes qui les reçoivent, notamment l'estomac, leur morbidité. Les semences de l'homme et de la femme, lorsqu'elles se corrompent, peuvent également provoquer des maladies locales comme le mal de matrice et transmettre à l'enfant à naître des maladies héréditaires, telles que l'épilepsie<sup>300</sup>. Toutefois, la corruption peut aussi se transmettre par le biais de « vapeurs putrides » qui s'élèvent depuis les organes lésés, le plus souvent ceux de la digestion et de la reproduction, pour aller infecter le reste du corps<sup>301</sup>. Enfin, certaines parties solides sont également sujettes à corruption, telles les dents pourries par le sucre, les chairs victimes d'ulcères ou les os de « caries » qui les rongent<sup>302</sup>.

La corruption de l'environnement et des corps, utilisée pour expliquer non seulement l'apparition des maladies contagieuses et, plus largement, la pathogenèse en général, se décline dans les termes de putréfaction, d'infection, et d'impureté sans que les auteurs en distinguent des significations

<sup>298</sup> Pierre BARRA, *L'usage de la glace*, op. cit., p. 34-36 ; Antoine GENDRE, *De Febre Epidemica*, Lyon, Antoine Chard, 1626, in-8°, 532 p., p. 60 ; Gaspard BRAVO de SOBREMONTTE, *Operum medicinalium*, Lyon, Pierre et Jean Arnaud, Philippe Borde, 1671-1699, 4 vol., t. 4 p. 23 et p. 52.

<sup>299</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée accomplie par un grand nombre de sections et de compositions usitées à présent, qui manquent et ne se trouvent point en celle de MM. Bauderon*, Lyon, Jean Huguetan, 1656, in-8°, 221 p., p. 32.

<sup>300</sup> Selon le médecin allemand Etmüller par exemple, les maladies des femmes sont bien souvent attribuées à la matrice alors qu'« elles ne viennent pas de la matrice, mais de la liqueur seminale corrompue ou altérée de quelque maniere, ou du vice des mois, qui sont ou supprimés ou dépravés dans leur cours » in Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine*, Lyon, 1691, in-8°, 740 p., p. 144. Voir également Jean TAXIL, *Traité de l'épilepsie*, op. cit., p. 24.

<sup>301</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 744-745.

<sup>302</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée accomplie*, op. cit., p. 16 ; Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine, avec des additions Tres-curieuses*, Lyon, Jean Certe, 1689, in-8°, 860 p., p. 20.

fondamentalement différentes. Ainsi le médecin lyonnais Jean de Lamonière, lorsqu'il veut expliquer le flux dysentérique qui a affligé la population lyonnaise durant l'été 1625, a recours de façon préférentielle à l'idée de putréfaction (*putredo*) La *causa antecedens* de la dysenterie est une putréfaction du sang, la *causa coniuncta* une humeur putride, la *causa externa* des constellations astrales néfastes, et finalement, la maladie se répand dans la ville à la faveur de vapeurs putrides<sup>303</sup>. Les rééditions médicales du siècle précédent utilisent déjà des notions semblables. Le montpelliérain Fontanon a, par exemple, recours au terme de *caries* (pourriture) pour caractériser un processus affectant soit un seul organe (cerveau, utérus ou estomac) soit le corps tout entier dans les cas d'intempérie les plus graves. Les humeurs, en particulier la pituite, froide et humide, sont là encore à la fois cause et vecteur de la pourriture<sup>304</sup>. La putréfaction ou pourriture ne se démarque donc en rien de la logique galénique de la corruption (*corruptio*). Déjà Fernel employait les deux notions, corruption (de l'air environnant, des vapeurs du corps) et pourriture ou putréfaction (des humeurs, des parties affectées d'ulcères...) dans un sens proche, à la seule réserve cependant, que le terme de putréfaction désigne de façon privilégiée les substances solides ou liquides du corps ou de son environnement plutôt que les substances aériennes<sup>305</sup>.

Le recours à la notion d'infection (*infectus*), s'il s'ancre également pleinement dans le champ sémantique de la corruption (au point que les deux termes sont parfois interchangeables), ajoute néanmoins une connotation supplémentaire ayant trait à la communication du mal. L'infection désigne à la fois le mouvement de transmission de la corruption à un corps ou à un organe jusque là épargné et le processus par lequel il se dégradera ensuite. Il est donc particulièrement employé par les auteurs qui parlent des maux contagieux, de la peste et des fièvres pestilentielles. L'infection de l'air explique leur dissémination dans l'environnement puis l'infection des humeurs la généralisation du mal au sein du corps<sup>306</sup>. La contagion ressemble en cela aux

---

<sup>303</sup> Jean de LAMONIERE (...-1671), *Observatio Fluxus Dysenterici Lugduni*, Lyon, Bartholomé Vincent, 1626, in-12, 227, p. 6 à 11.

<sup>304</sup> Son ouvrage abondamment réédité à Lyon dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'est encore à deux reprises en 1605 et 1607 chez Antoine de Harsy : Denis FONTANON (†1544), Fabrice de HILDEN, *De Morborum internorum curatione*, Lyon, Antoine de Harsy, 1605, in-16, 839 p., p. 58 à 74.

<sup>305</sup> Jean FERNEL, *Universa Medicina*, *op. cit.*, p. 277 et suiv.

<sup>306</sup> Sur l'infection de l'air en temps de peste, voir Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres*, *op. cit.*, p. 133 et suiv. ; Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains*, *op. cit.*, p. 18 et suiv. Il est à noter que pour le scorbut, auquel l'idée de transmissibilité était également attachée (car la maladie attaquait souvent une même communauté, marins ou patients hospitalisés), André Falconet emploie les mêmes termes d'infection pour l'air et les aliments, et pour la rate, organe qu'il incrimine tout particulièrement dans la diffusion de la maladie au sein du corps car elle « engendre un sang grossier, terrestre, et par fois sereux » : André FALCONET, *Moyens preservatifs*, *op. cit.*, p. 5, p. 21-22, p. 53.

poisons, repérables également à leur goût et odeur « infects »<sup>307</sup>. Dans les deux cas, cette infection maligne attaque prioritairement l'esprit vital et le cœur dont elle éteint mortellement la chaleur<sup>308</sup>.

Enfin, s'ajoute la notion d'impureté qui vient ponctuellement compléter les descriptions pathologiques déjà évoquées. Pour Lazare Meyssonier, dans les cas d'épidémie, la conjonction néfaste des astres engendre dans l'air un "levain de saleté" ou "levain d'impureté" qui est communiqué au cœur par l'inspiration puis à l'ensemble du corps par le sang<sup>309</sup>.

Le point commun de ces qualificatifs réside dans la possibilité d'une perception sensible. Ce qui est corrompu est en effet nauséabond. C'est ce que souligne Gaspard Bachot en définissant le mauvais air comme « celui qui est gros, épais, nebuleux, infecté des vapeurs qui s'eslevent des estangs, marais, cloaques, voiries et esgouts d'une grande ville, proche des boucheries et lieux où on tûe des bêtes, et où on tanne les cuirs, de la putrefaction des herbes et legumes, profonde caverne qui expire quelque haleine pestilente, des brouillars estouffants et puants des rivieres, ou qui est croupi et relant és lieux bas environnez de tous costez des montagnes, non esvanté, mais contraint et renfermé dans ses cavitez et vallées, tout tel à celui d'un logis, auquel de long temps on n'a donné ouverture par les portes ou fenestres, qui a amassé une moyssissure, et salité et s'est putréfié par ce moyen »<sup>310</sup>. Cette répulsion pour les mauvaises odeurs joue un grand rôle dans l'aérisme des bureaux de santé urbains dont la prophylaxie consiste principalement à traquer tout ce qui peut engendrer de la puanteur<sup>311</sup>. Ils secondent en cela les médecins qui reconnaissent tout à la fois comme marque et cause de la maladie les odeurs fétides qui s'élèvent d'une partie corporelle lésée ou du quartier d'une ville touchée par la contagion. Comme pour l'air des villes, la chaleur extérieure ou l'inflammation interne des corps semblent être des facteurs supplémentaires de corruption et de fermentation des humeurs morbides. En cela, *putredo* et *fermentatio* viennent relayer et compléter sans contradiction l'inflammation traditionnelle du corps malade galénique.

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, elles caractérisent notamment les symptômes des fièvres, surtout la fièvre synoche ou continue fréquemment accompagnée de putréfaction<sup>312</sup>. Elles apparaissent aussi dans le cas des maladies de peau (en particulier dans divers types d'ulcères, de pustules et de tumeurs) et des maux des viscères (notamment les vers, les maladies de la digestion et maladies vénériennes). Enfin, parfois, le terme de

<sup>307</sup> Paolo ZACCHIA, *Quaestiones Medico-Legales*, *op. cit.*, p. 144 et suiv.

<sup>308</sup> Philibert GUYBERT, *Le Medecin Charitable...*, *op. cit.*, p. 529.

<sup>309</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie...*, *op. cit.*, p. 159-161.

<sup>310</sup> Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 281

<sup>311</sup> Sur l'importance de l'odorat dans la perception du risque épidémique, voir Cécile FLOURY-BUCHALIN, « Assainir et protéger le corps de la ville : l'émergence de la santé publique à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle », *in Chrétiens et société*, n° 15, 2008, p. 29-58.

<sup>312</sup> Voir notamment Denis FONTANON, Fabrice de HILDEN, *De Morborum internorum curatione*, *op. cit.*, p. 483 et suiv. et Jean FERNEL, *Universa Medicina*, *op. cit.*, p. 277.

corruption est utilisé en lieu et place de celui de la maladie, c'est le cas pour la gangrène qui *est* une corruption de la chair mais aussi plus généralement par le terme de *tabes* qui recouvre différents types de langueurs et dépérissements tels que la phtisie<sup>313</sup>. La peste, enfin, reste, de façon paradigmatique, la « pourriture au plus haut degré qu'elle puisse estre et qui surmonte toutes les autres especes de pourritures »<sup>314</sup>.

Dans une logique aristotélicienne, la corruption est, avec le processus de génération, ce qui caractérise la vie précaire et éphémère des corps du monde sublunaire<sup>315</sup>. Ceux-ci sont des mixtes des quatre éléments fondamentaux, et « la corruption d'un mixte est la generation d'un autre ». Le médecin lyonnais Pierre Barra souligne la congruence du système des correspondances, de la doctrine hippocratique et du dogme chrétien de la Genèse : « les elemens sont agits ensemble par cette circulation de l'Univers, sont triturés par vicissitudes et font sans cesse une alteration de generation et de corruption. Dieu se servant de ces choses a construit le monde » : selon la volonté divine, les corps meurent et se dégradent pour se transformer en d'autres éléments naturels<sup>316</sup>. La corruption est donc ontologiquement liée à l'homme, en tant qu'être corporel. Sa chair est accessible à un processus de corruption, synonyme de maladie d'abord et de mort ensuite.

Cette dimension pathologique de la notion de corruption n'est pas l'exclusivité du discours médical. Une grande variété de traités religieux et d'ouvrages littéraires l'utilise pour servir divers propos. On la retrouve notamment dans des ouvrages d'exégèse quand il s'agit d'expliquer ou de commenter une maladie biblique. Le théologien bénédictin Gilbert Génébrard (1537-1597) par exemple, dont les ouvrages sont abondamment réédités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, identifie de façon toute galénique l'inflammation et la corruption des humeurs comme causes naturelles des maladies des hommes<sup>317</sup>. De même, l'idée que l'air, ou les aliments corrompus, constituent des causes antécédentes à cette dégradation du corps est largement partagée par les non professionnels. Les récits historiques, notamment, fourmillent de remarques sur le péril aérien qui guette

---

<sup>313</sup> *Ibid*, p. 32.

<sup>314</sup> Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable*, *op. cit.*, p. 532.

<sup>315</sup> Voir ARISTOTE, *De la génération et de la corruption* (texte établi et traduit par Marwan Rashed), Paris, Belles Lettres, 2005, 195 p.

<sup>316</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, *op. cit.*, p. 232. Le médecin se sert ici de la métaphore hippocratique de la roue de potier et de l'*anima mundi* du *Timée* de Platon pour expliquer à la fois cette grande circulation de la vie dans le monde corruptible et le mouvement des astres incorruptibles dans les cieux.

<sup>317</sup> Il est l'auteur de nombreux ouvrages de théologie, d'histoire religieuse, d'exégèse et de liturgie. Son commentaire des psaumes par exemple est fait d'après un cours professé à l'université de Paris en 1577 et 1578 (réédité à Lyon en 1607, 1615 et 1625) : Gilbert GENEBRARD, *Psalmi Davidis variis calendariis et commentariis genuinum sensum et hebraismos fusissime aperientibus a Gil. Genebrardo (...) instructi*, Lyon, Horace Cardon, 1600, in-8°, 1008 p., p. 21.

les campements militaires ou les déplacements des princes et des cours<sup>318</sup>. L'adoption générale de cette notion s'explique d'une part par le règne presque sans partage des théories médicales qui la sous-tendent mais aussi par le fait qu'elle vient relayer un lien mental ancien qui unit dans un même rejet les idées de maladie et d'impureté. Le qualificatif biblique d'*immonde* qui désigne ce qui est sale et impur est lui aussi étroitement associé à l'idée de maladie. Les lois de l'Ancien Testament veillaient à isoler l'immondice se trouvant dans les objets, les aliments ou dans les corps afin d'en circonscrire la communication (les taches de la peau, les sécrétions corporelles ou les cadavres étaient frappés d'impureté). La méfiance à l'égard de la maladie, le dégoût qu'elle suscite et dont le corps humain est porteur se nourrit en effet de la peur de la communication pathologique. Les ouvrages modernes qui apportent à ces lois bibliques des explications basées sur la médecine de leur temps, comme ceux de l'oratorien Bernard Lamy (1640-1715), illustrent la continuité qui existe entre le corps immonde des lépreux bibliques et les corps contagieux et cacochymes de pestiférés plus récents. Les déclinaisons sémantiques autour de la putréfaction, de la corruption voire de la fermentation modernisent une vision ancienne de la maladie : ce ou celui qui est porteur de maladie est sale, d'une saleté dangereuse pour ceux qui l'approchent ou le sentent<sup>319</sup>.

## Le désamour du corps corruptible

Ces observations entrent étroitement en résonance avec la vision du corps humain promue par la Contre-Réforme à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Le caractère corruptible du corps est à la fois la marque et la conséquence de la corruption de l'âme. Si la chair des hommes souffre, se flétrit et meurt, c'est qu'elle est le media privilégié de leurs fautes.

Bien que les décrets du concile n'aient pas été publiquement reçus par les rois de France, les catholiques du royaume professent dans leur ensemble la foi définie à Trente, le contenu doctrinal et disciplinaire du concile ayant été relayé par la hiérarchie ecclésiastique française (dans l'assemblée générale de 1615 et dans les

---

<sup>318</sup> Voir par exemple Simon de RIENCOURT, *Histoire de la monarchie françoise sous le règne de Louis le Grand, Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643. jusqu'en 1650*, Lyon, Claude Bachelu, 1693, in-12, 3 vol. (sur la maladie du roi à Calais en 1658, vol. 2 p. 238) ou encore James MELVILLE, *Mémoires historiques Contenant plusieurs Evenemens tres-importans, & qui ne se trouvent point dans les autres Historiens*, Lyon, Jean Bruysset, 1694, in-12, 2 vol., vol. 1, p. 105-6.

<sup>319</sup> Bernard LAMY (1640-1715), *Apparatus biblicus sive Manductio ad Sacram Scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam*, Lyon, Jean Certe, 1696, in-8°, 586 p., p. 549 et suiv. ; *Introduction à l'Ecriture sainte*, Lyon, Jean Certe, 1699, in-4°, 423 p., p. 393 et suiv. Voir Arnold AGES, « Les études bibliques de Bernard Lamy » in Jean-Robert ARMOGATHE (dir.), *Le Grand siècle et la Bible*, Paris, Editions Beauchesne, 1989 (*Bible de tous les temps*, 6), 834 p., p. 183-192.

conciles provinciaux)<sup>320</sup>. Le catéchisme du concile de Trente, édité à plusieurs reprises à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, affirme que c'est bien par le corps que le Chrétien pèche et c'est aussi par lui qu'il sera récompensé ou puni au jour du jugement dernier : « il faut donc que l'homme ressuscite en corps, par le moyen duquel il a seruy ou à Dieu ou au diable, à fin qu'avec le mesme corps il obtienne le prix et recompense de ses biens-faits, ou endure les peines et supplices des mal-heureux »<sup>321</sup>. L'incarnation corporelle du péché s'appuie sur la théologie du péché originel forgée notamment à partir de saint Paul par saint Augustin, qui le premier emploie ce terme, et dont le XVII<sup>e</sup> siècle est largement héritier<sup>322</sup>. Le péché originel devient partie intégrante du dogme à partir du concile de Trente<sup>323</sup>. Deux éléments contribuent à le relier fortement au corps de l'homme : d'une part son origine même (ce péché ne provient-il pas de la concupiscence, n'est-il pas le fruit d'une reddition aux appels des plaisirs corporels ?), d'autre part, sa transmission de génération en génération (ne se fait-elle pas par l'intermédiaire de la semence corporelle et du corps des femmes, puisque le péché ne peut être compris dans l'âme infusée par Dieu durant la gestation ?). Augustin affirme que l'orgueil est à l'origine de tout péché. Pour lui, la concupiscence (au sens de convoitise, de prise de pouvoir des désirs corporels sur la volonté rationnelle) soit accompagne étroitement le péché originel soit en est l'immédiate et terrible conséquence<sup>324</sup>. Concernant le péché originel, la concupiscence est l'un des points essentiels tranchés par le Concile de Trente car elle constitue, avec le baptême, l'un des éléments de divergence clair d'avec les théologies protestantes. Les hommes sont lavés du péché originel par le baptême, contrairement à ce qu'affirme Luther, mais la concupiscence reste en eux. « Elle n'a été appelée du nom de péché, que parce

---

<sup>320</sup> Sur les rapports entre le royaume et le concile, voir l'ouvrage d'Alain TALLON, *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École française de Rome, Palais Farnèse, 1997, 975 p.; sur l'histoire spécifique de sa réception : MARTIN Victor, *Le Gallicanisme et la réforme catholique : essai historique sur l'introduction des décrets du concile de Trente, 1563-1615*, Genève, Slatkine, Paris, Champion, 1975 (1<sup>ère</sup> éd. 1919), 415 p.

<sup>321</sup> *Catéchisme composé et mis en lumière suyvnt l'ordonnance et decret du S. Concile de Trente*, Lyon, François Arnoullet II, 1605, in-16, 948 p., p. 198.

<sup>322</sup> Sur l'origine de la théologie du péché originel et l'importance de l'héritage augustinien dans la plupart des controverses chrétiennes du siècle, voir Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1983, 741 p., p. 273-289 et plus récemment Georges MINOIS, *Les origines du mal, une histoire du péché originel*, Paris, Fayard, 2002, 439 p. L'accessibilité des ouvrages d'Augustin pour les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle ne fait aucun doute : abondamment cité par les contemporains, réédité à plusieurs reprises à Lyon et dans les autres pôles éditoriaux du royaume (seule la *Cité de Dieu* est principalement imprimée à Paris), l'héritage d'Augustin, quoique chargé d'incertitudes, règne en maître sur la question du péché. Sur l'ambiguïté et l'importance de la référence augustinienne, voir Laurent THIROUIN, « A la recherche du vrai saint Augustin », *Chrétiens et sociétés*, Documents et Mémoires n° 5, 2006, « Les écoles de pensée religieuse l'époque moderne », p. 25-64.

<sup>323</sup> *Le catéchisme du concile de Trente. Traduction nouvelle*, Lyon, Jean Certe, 1696, in-16, 2 vol., p. 221.

<sup>324</sup> Georges MINOIS, *Les origines du mal...*, *op. cit.*, p. 71.

qu'elle est un effet du péché, et qu'elle porte au péché »<sup>325</sup>. Si elle n'est le péché lui-même, elle n'en est pas moins la cause et la conséquence. Les baptisés doivent la combattre pour mériter la vie éternelle. Sur le second point, celui de la transmission, le concile de Trente reprend la pensée de Paul dans l'*Épître aux Romains* et celle d'Augustin dans la *Cité de Dieu*. Tous les hommes ont péché en Adam, et le péché est « transmis à tous par la génération »<sup>326</sup>. Depuis la chute, le corps humain ne jouit donc plus de l'équilibre parfait qui le préservait de la maladie et de la mort et qui était un don de Dieu. La corruption, mère de toutes les maladies, se transmet de génération en génération par un acte tout corporel.

A la faveur de cette théologie qui permet enfin de comprendre comment un Dieu d'amour peut tolérer la victoire quotidienne du mal, le corps cristallise les fautes imputables aux hommes. « Est-il un seul de mes sens, qui ne soit coupable d'une infinité de péchez? » s'interroge le jésuite espagnol Luis de la Puente<sup>327</sup>. Ce désamour, malgré son importance qui transcende les genres littéraires, a fait l'objet de bien peu d'analyses littéraires et historiques spécifiques. Il a été traité dans des synthèses plus vastes portant sur la misanthropie et le mépris du monde en général, thème hérité des penseurs grecs et du spiritualisme oriental<sup>328</sup>. Il est vrai que tout comme l'anatomie est une forme d'anthropologie (la connaissance du corps humain amenant à celle de l'homme lui-même), le rejet du corps peut parfois confiner à un mépris pour celui qui est ainsi incarné. C'est ce que note le prêtre et poète Jean Séraud :

« Les hommes engendrés des femmes  
Sont naturellement infames,  
Et pecheurs avant qu'estre nés... »<sup>329</sup>

<sup>325</sup> Abbé CHANUT, *Le saint concile de Trente oecunémique et général célébré sous Paul III, Jules III et Pie IV*, Lyon, Claude de la Roche et Claude Rey, 1685, 2 vol., in-12. En parallèle avec les éditions latines des décrets du concile (dont six éditions à Lyon de 1631 à 1676), la traduction proposée par l'abbé Chanut a été abondamment éditée à Paris et à Lyon dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Voir la « V. Session tenuë le 17. de juin de l'année 1546. Décret Touchant le Péché Originel ». Cinquième canon.

<sup>326</sup> *Ibid.* Deuxième et troisième canons. AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, XIII, 3 : « La race humaine entière était dans le premier homme, et elle devait passer de lui à sa progéniture par sa femme, quand le couple marié eut reçu la sentence divine de condamnation. Et ce n'était pas l'homme tel qu'il avait été créé, mais ce qu'il est devenu après le péché et la punition, qui fut ainsi engendré, en ce qui concerne l'origine du péché et de la mort ».

<sup>327</sup> Luis de LA PUENTE (1554-1624), *Nouvel abrégé des méditations du Pere Louis du Pont, de la compagnie de Jesus. Par le Pere d'Orleans de la même compagnie*, Lyon, Hilaire Baritel, 1698, in-12, 564 p., p. 65.

<sup>328</sup> Sur les racines religieuses du *contemptus mundi* : Robert BULTOT, *La Doctrine du mépris du monde en Occident, de S. Ambroise à Innocent III.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1963-1964, 143 p. et Michel de CERTEAU, *Le mépris du monde : la notion de mépris du monde dans la tradition spirituelle occidentale*, Paris, Cerf, 1965, 203 p.

<sup>329</sup> Jean SÉRAUD, *Reveil du Roy, malade à Lyon, le vingt deuxiesme iour du mois de septembre 1630*, Lyon, Claude Cayne, 1630, in-8°, 55 p., p. 39. L'auteur note que le roi n'échappe pas à cette condition humaine : « vous avez aussi l'argile au soubassement de vostre royal et relevé Colosse, qui vous range soubz le genre et renferme dans

Des deux instances qui composent l'homme, âme et corps, la bassesse de l'une reflète en effet celle de l'autre et c'est l'homme tout entier dont l'existence est parfois désavouée. Les thèmes bibliques et patristiques du mépris de l'homme et du monde sont particulièrement exploités par les écrivains de la Contre-Réforme<sup>330</sup>.

Ce sont surtout la fragilité du corps, sa soumission aux maladies et finalement à la mort qui sont les symptômes de la culpabilité humaine. La hiérarchie entre les êtres de l'univers s'organise avant tout en fonction de leur plus ou moins grande proximité avec l'infini pur et éternel. Selon Jacques Le Brun, il faut voir dans cet ordonnancement du monde si souvent évoqué sous la plume des auteurs du siècle un héritage des œuvres du Pseudo-Denys renouvelé à la Renaissance<sup>331</sup>. Plus les choses participent de l'éternité, plus elles sont parfaites.

Les deux veines littéraires foisonnantes que sont, au XVII<sup>e</sup> siècle, les thèmes de l'indignité de la chair d'une part, de sa précarité et de sa mortalité d'autre part, sont étroitement liées. Le discours de la mort, déjà fondamental au siècle précédent, s'épanouit depuis la poésie baroque jusqu'à l'ensemble de la littérature religieuse et dévote de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>332</sup>. Il fait usage d'une véritable sémantique de l'indignité à l'encontre du corps. En témoigne tout d'abord la littérature mystique du siècle<sup>333</sup>. Les rééditions de Jean Gerson permettent de rappeler que « tant que nous portons ce corps fragile, nous ne pouvons être sans péché, ni vivre sans ennui ni douleur » et les poètes mystiques, à l'instar de Claude Hopil, célèbrent la supériorité de

---

l'espece commune de tous les Mortels, pour avoir esté conçu dans la note de l'infamie du peché originel, le seul pere de la mort, et la seule cause de toutes nos miseres; enfanté sanglant, criant, et larmoyant avec eux, pour vivre et converser parmy eux, participier à leurs trop communs accidens, malheurs, incommoditez, maladies, et autres deplaisirs, bref pour estre moulé d'une mesme matiere fragile, par le cours ordinaire de leur nature mortelle » (*Ibid*, p. 3).

<sup>330</sup> Sur la tradition littéraire de la misanthropie et du pessimisme, on peut voir notamment Philippe SELLIER, *Port-Royal et la littérature, II – Le siècle de Saint-Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Sacy, Racine*, Paris, H Champion, 1999, 294 p.

<sup>331</sup> Jacques LE BRUN, *La spiritualité de Bossuet prédicateur*, Klincksieck, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 1972), 325 p., p. 100.

<sup>332</sup> Pour une analyse du thème de la mort dans la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle : Claude BLUM, *La représentation de la mort dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion Editeur, 1989, 2 vol. ; Sur la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle : Jean ROUSSET, *La littérature à l'âge baroque en France - Circé et le paon*, Paris, José Corti, 1954, 312 p., p. 81-157.

<sup>333</sup> On applique ici le qualificatif de « mystique » à la démarche spirituelle liée à la contre-réforme (et non plus, comme précédemment, à la philosophie hermétique de connaissance du monde). Sur l'importance du corps, tant physique que métaphorique, dans la littérature mystique, voir Michèle CLÉMENT, *Une poétique de crise : Poètes baroques et mystiques (1570-1660)*, Paris, Honoré Champion, 1996, 424 p., p. 211 et suiv.

l'âme immortelle sur le «perissable corps»<sup>334</sup>. Par ailleurs, les sermons et les ouvrages de spiritualité abondent en exemples de la déchéance corporelle, des multiples aspects de l'infériorité de la chair et de la tutelle dont elle doit faire l'objet : non seulement, le corps est mortel et rapproche l'homme de l'ensemble des créatures terrestres mais il est également dépourvu de la proximité avec Dieu et de l'ardeur spirituelle qui font la valeur de l'âme du chrétien<sup>335</sup>. Cette sévérité qui domine la morale catholique du grand siècle rejoint en partie les vues protestantes sur l'indignité de la chair. Pour le pasteur et théologien Jacques Abbadie par exemple, la petitesse du corps de l'homme au regard de l'immensité de la nature et de l'univers, ses infirmités et la brièveté de sa vie terrestre, sont les marques tangibles de l'ontologique misère humaine<sup>336</sup>. Le statut inférieur du corps humain, et des biens terrestres en général, est un élément commun aux deux courants de réforme, proches dans leur volonté d'édifier leurs coreligionnaires sur la vanité du monde mortel et sur la nécessité de s'en méfier<sup>337</sup>. L'idée de l'infériorité du corps se retrouve enfin dans nombre de textes à vocation plus profane, qui, littéraires ou médicaux, participent également à le réduire à sa condition mortelle. Le médecin et dévot André Falconet souligne par exemple que la « dignité et excellence [de l'homme] ne depend absolument que de son ame (...) créée de Dieu pour informer, animer, regir et gouverner le corps humain »<sup>338</sup>.

Ce statut prosaïque range le corps du côté de la terre. A partir de la thématique biblique de la poussière, qui se répète de la Genèse à l'Ecclésiaste, s'est développée la « conscience malheureuse » des poètes religieux

---

<sup>334</sup> Jean GERSON (1363-1429), *De imitatione Christi*, Lyon, Horace Cardon, 1601, in-16, 255 p., p. 49. Claude HOPIL (1580-1633), *Les œuvres chrestiennes*, Lyon, Thibault Ancelin, 1604, in-12, 326 p. : près de la moitié de ses « sonnets spirituels » traitent par exemple de la nécessité pour l'esprit de s'élever au dessus du corps et de la mortalité de ce dernier : p. 8-18. Sur la vie et l'œuvre du poète parisien, voir Michèle CLÉMENT, *Claude Hopil « Au mystique tombeau du rien »*, La Compagnie de Trévoux, 1996, 23 p.

<sup>335</sup> Innocent LE MASSON (1627-1703), *La Psalmodie intérieure. Sujets de méditation*, Lyon, François Comba, 1696, in-12, 4 vol., vol. 3 p. 303 ; TOUSSAINT de SAINT LUC († 1694), *Les pensées de la solitude chrétienne sur l'Eternité, le mépris du monde, et la pénitence*, Lyon, Antoine Julliéron, 1678, in-18, 336 p.

<sup>336</sup> Jacques ABBADIE (1654-1727), *L'Art de se connoître soy meme ou la Recherche des sources de la morale*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1693, in-12, 568 p., p. 16-18. On peut aussi se reporter à l'œuvre du pasteur Charles DRELINCOURT (1595-1669) essentiellement publiée à Genève (en particulier son *Recueil de sermons sur divers passages de l'Ecriture Sainte*, Genève, 1658, 2 vol., in-8°).

<sup>337</sup> Jean DELUMEAU souligne par exemple que le thème de la mortalité du corps et du *contemptus mundi* est également très présent dans la prédication réformée et en particulier puritaine : *Le péché et la peur...*, op. cit., p. 583.

<sup>338</sup> André Falconet (1612-1691) est une figure importante de la communauté médicale lyonnaise : il pratique à l'Hôpital de la Charité en 1642, est nommé « inspecteur du roi » pour les livres de médecine qui paraissent dans la ville (Sentence du présidial du 28/10/1655 : AD Rhône, Galle ms. 20), devient le médecin personnel de l'archevêque Camille de Neuville puis doyen du collège de 1681 à sa mort. André FALCONET, *Moyens preservatifs, et la Methode assurée pour la parfaite guerison du Scorbut*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1642, in-8°, 86 p., p. 2.

médiévaux<sup>339</sup>. Jean Delumeau y voit un thème « qui allait bientôt être propos[é] comme une évidence à une civilisation toute entière ». Le corps-poussière se banalise en effet un topos littéraire qui essaime dans toute la poésie du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>340</sup> :

« L'ame, fille du Ciel, d'autant qu'elle est divine,  
S'en va, partant du corps, trouver son origine.  
De mesme en fait le corps, quand l'ame l'a laissé,  
Il va trouver la Terre où il fut ramassé »<sup>341</sup>

Le champ lexical qui lui est associé est celui de la boue, de la poudre, poussière ou cendre, c'est-à-dire des éléments terrestres qui symbolisent l'altération et la mortalité des corps physiques, soumis au temps et privés de grandeur<sup>342</sup>. L'idée de vanité de la vie humaine et des occupations temporelles et corporelles est en particulier abondamment reprise dans les tombeaux et autres éloges funèbres à l'exemple des textes immortalisés par Bossuet<sup>343</sup>. Cette image littéraire, pendant de l'iconographie des vanités et des *memento mori*, vient ici relayer les considérations galéniques sur le corps bourbier<sup>344</sup>. Ce sont les idées d'impureté, d'indignité et de précarité qui unissent dans un même registre la boue stagnante, la poussière et la chair du corps.

---

<sup>339</sup> Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur...*, op.cit., p. 20 et suiv. Sur l'importance médiévale de cette image, voir Philippe ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641 p., p. 114.

<sup>340</sup> Gn 3 « tu es poussière et à la poussière tu retourneras » ; Qo 3 : « Tout va vers un lieu unique, tout vient de la poussière et tout retourne à la poussière ».

<sup>341</sup> Claude de TRELON (†1595), *Le Cavalier parfait du sieur de Trelon. Où sont comprises toutes ses oeuvres divisées en quatre livres*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1605, in-12, 592 p., p. 208. Voir aussi les missives de Pierre d'AVITY (1573-1635), *Les Travaux sans travail*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1601, in-12, 191 p., p. 71.

<sup>342</sup> Luis de LA PUENTE, *Nouvel abrégé*, op. cit, p. 520-521 : « O terre, ô cendre, de quoy n'enorgueillis-tu? Rappelle-toy toy-même à ton origine, et souviens-toy que tu es poudre, et que tu retourneras en poudre... ».

<sup>343</sup> Voir par exemple Jacques Bénigne BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis, le 21 jour d'aoust 1670*, Lyon, Thomas Amaulry, 1676, in-8°, 46 p., p. 2 : « J'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclesiaste (...) la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les graces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous... ».

<sup>344</sup> Voir la louange en double teinte faite au Créateur et à sa créature, à propos des excréments du corps et de la fonction des pieds : GALIEN, *De l'Utilité des Parties du corps humain*, in *Œuvres médicales choisies*, op. cit., p. 48-53. Sur l'usage de l'image du corps au service du *memento mori*, voir Louis VAN DELFT, *Littérature et anthropologie, Nature humaine et caractère à l'âge classique*, PUF, 1993, 283 p., p. 183 et suiv.

## Le « bas » corporel<sup>345</sup>

L'inclinaison du corps vers le terrestre est le reflet de l'insertion chrétienne de l'homme au sein de la Création. Elle continue la cosmologie aristotélicienne qui tient le monde sublunaire pour un monde inférieur, où se trouvent des corps mixtes, tandis que le ciel, lui, ne recèle que des corps totalement purs. La terre des hommes est un monde intermédiaire entre le ciel et l'enfer et les hommes des êtres intermédiaires entre les anges et les bêtes brutes. Leur âme les relie aux premiers et leur corps aux seconds. André Falconet précise : l'homme « communique avec toutes les creatures, il a l'être avec les pierres, il vit avec les plantes, il a le sentiment avec la brute, et l'intelligence avec les Anges »<sup>346</sup>. Il partage la faculté végétative avec les plantes et la faculté sensitive avec les animaux, seules ses qualités intellectuelles et spirituelles le distinguent des êtres inférieurs.

Cette hiérarchie universelle, dans laquelle le corps se trouve pris, se prolonge en son sein. Toutes les parties du corps et tous les individus ne sont pas égaux devant la dégradation du péché et de la maladie. Deux catégories corporelles, étroitement liées bien que divergentes dans leur nature, sont plus que les autres associées à la précarité de la condition humaine. Il s'agit premièrement des parties basses de l'homme, celles qui remplissent des fonctions quotidiennes ancrées, davantage encore que le reste du corps, dans l'éphémère et dans l'indigne. Les auteurs s'inspirent ici d'une tradition patristique, de source néo-platonicienne, qui veut que les fonctions basses, en particulier sexuelles, dans l'usage irrationnel qui en fait depuis la chute de l'homme, ravalent celui-ci au rang des animaux<sup>347</sup>. Le ventre, aux fonctions digestives et reproductives, incarne les péchés capitaux de paillardise et de gourmandise. Ceux-là mêmes que l'on reproche aux hérétiques lorsqu'il s'agit de les accabler. Ainsi, Guillaume de Reboul s'attarde sur la « corruption » et la « puanteur » du ventre des ministres réformés dont la concupiscence s'exprime dans leur refus de jeûner lors du Carême. Il s'en prend tout particulièrement au ministre Chaumier pour lequel il reprend la description d'Irus faite par Homère et de son « ventre merveilleusement mangeard »<sup>348</sup>. Mais la dénonciation des appétits inférieurs, plus que tous autres sources de péché, est à destination de l'ensemble des chrétiens : manger, boire, être habité de désirs charnels, voilà la grande misère de l'homme<sup>349</sup>. C'est pourquoi ces lieux et

---

<sup>345</sup> L'expression est empruntée à Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1994 (1<sup>ère</sup> éd. 1970), 471 p., p. 366.

<sup>346</sup> André FALCONET, *Moyens preservatifs*, op. cit., p. 2.

<sup>347</sup> Voir notamment AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, XXII, 24.

<sup>348</sup> Guillaume de REBOUL, *L'Apostat où il est traicté de la nature de la foy catholique & de l'apostasie des ministres*, Lyon, Jean Bertrand, 1604, in-12, 513 p., p. 58.

<sup>349</sup> Jean GERSON, *De imitatione Christi*, op. cit., p. 47-48.

instruments de plaisirs que sont les organes du ventre doivent être soumis au sentiment religieux et à l'abstinence, chez les religieux comme chez tous les Chrétiens vertueux<sup>350</sup>.

La corruption spirituelle engendrée par l'incarnation des hommes et la corruption de leurs corps eux-mêmes se confondent. En écho à ce rejet religieux localisé, les auteurs de traités médicaux galénistes semblent en effet également tenir les parties basses en peu d'estime. Malgré la noblesse de leur fonction au regard de la survie et du prolongement de l'espèce humaine, les parties de la digestion et de la reproduction sont présentées comme les moins nobles des organes sur le plan individuel<sup>351</sup>. Elles sont les dernières citées dans l'ordre de composition du corps que respectent la plupart des traités (seules les extrémités, qui sont parfois également qualifiées d'ignobles, viennent après)<sup>352</sup>. Des trois facultés logées dans les centres du corps définis par Galien (cerveau, cœur et foie), l'hippocratiste Raymond Restaurand présente la faculté naturelle (qui permet au ventre inférieur, sous l'égide du foie, de nourrir, de faire grandir et de faire se reproduire le corps vivant) comme la plus vile de toutes les fonctions corporelles<sup>353</sup>. Par ailleurs, ces parties sont des foyers privilégiées de corruption et donc de maladie. On a déjà vu l'incrimination particulière de l'estomac en tant que centre des aliments corrompus et de l'éventuelle diffusion de leurs principes morbides<sup>354</sup>. Mais c'est l'ensemble des parties basses qui alimente le corps en humeurs viciées par trop d'humidité et en fumées dangereuses. Généralement froides, donc faiblement dotées en principe vital, les entrailles peuvent également à l'inverse souffrir d'une trop grande chaleur tout aussi malade pour l'équilibre du corps<sup>355</sup>. Les anatomistes soulignent enfin que cette partie est, selon l'observation post-mortem, la plus corruptible de toutes « tant pour la temperature humide et froide de ses parties, que pour les excrements foeculents et vicieux contenus en icelle ». Jean Riolan en conclut qu'elle est bien « l'égout et la cuisine du corps » et que « c'est là où paroist le plus nostre intemperance » car elle « est cause de toutes les maladies et le pere nourricier du medecin »<sup>356</sup>. L'ordre de dissection commence donc, à l'inverse de l'ordre de composition, par les viscères si aisément putréfiés pour finir par les organes qui restent le plus longtemps intacts, et notamment ceux de la tête<sup>357</sup>. Par opposition aux parties basses, le ventre supérieur est en effet placé au

<sup>350</sup> Voir parmi de nombreux autres exemples, Girolamo PIATTI, *De imitatione Christi lib. IIII*, Lyon, Horace Cardon, 1606, in-8°, 784 p., p. 628 et suiv.; Simon Michel TREUVÉ (1651-1730), *Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, Lyon, Claude Bachelu, 1698, in-12, 480 p., p. 427.

<sup>351</sup> François Ranchin précise par exemple que les testicules malgré leur utilité pour la prolongation de l'espèce humaine « ne sont pas parties nobles à raison de l'individu » : François RANCHIN, *Questions françoises sur toute la chirurgie de M Guy de Chauliac divisée en trois parties*, Lyon, Simon Rigaud, 1628, in-8°, 2 vol., vol. 1, p. 100.

<sup>352</sup> Voir par exemple la table des parties du corps dans Pierre André MATTIOLE, *Les Commentaires, op. cit.*, 45 p. np.

<sup>353</sup> Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure, op. cit.*, p. 78 : les autres fonctions sont la fonction vitale siégeant dans le cœur, et l'animale dans le cerveau.

<sup>354</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 2, « La localisation organique des maladies ».

<sup>355</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine ...*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>356</sup> Jean RIOLAN, *Manuel anatomique...*, *op. cit.*, p. 100.

<sup>357</sup> Rafaël MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste, op. cit.*, p. 116-122.

sommet de la hiérarchie corporelle, grâce à son contenu, l'âme, grâce à sa fonction, la raison et grâce à sa situation élevée vers le ciel.

L'autre catégorie corporelle entachée plus spécifiquement de la notion de corruption est le corps féminin. Il s'agit bien dans la logique des galénistes d'une simple catégorie, et même d'une sous-catégorie, et non d'un corps doté d'une irréductible différence. Le corps féminin, est une variété défavorisée de corps humain qui souffre d'un tempérament spécialement déséquilibré. L'idée de son imperfection est un héritage complexe de la pensée grecque. L'association ancienne, déjà présente chez les présocratiques de la chaleur vitale et de la masculinité, aboutit chez Platon puis Aristote à l'évidence de l'infériorité féminine<sup>358</sup>. Comme Aristote, Galien tient la femme pour imparfaite car moins chaude que le mâle et pour mutilée car privée d'organes sexuels externes<sup>359</sup>. Cependant pour le médecin romain, cette imperfection est providentielle en ce qu'elle assure la survie de l'espèce (qui, contrairement à ce qu'en dit Aristote, dépend aussi de la semence féminine). Parmi ceux qui se prononcent, les auteurs médecins du XVII<sup>e</sup> siècle retiennent dans leur grande majorité la thèse de l'infériorité féminine<sup>360</sup>. Ainsi résume le Lyonnais Jean-Baptiste Panthot à la fin du siècle : « les femmes sont plus délicates, moins fortes, plus humides, et d'un tempérament plus disposé à contracter des maladies », c'est en bref un « sexe plein d'infirmités », et dont les « principes de vie » sont naturellement moins actifs<sup>361</sup>. Tout comme dans les parties basses en général, l'humidité et la froideur du corps des femmes sont mères de toutes les corruptions. Aux mêmes maux les mêmes remèdes : nombres de compositions, telles la gelée de corne de cerf, qui visent à resserrer le ventre dans les cas de dysenterie sont aussi valables pour les flux menstruels excessifs. De même, un autre lyonnais, Lazare Meyssonnier, apprend à ses lecteurs que certains sirops qu'il propose sont autant propres à provoquer l'urine que les mois des femmes, et que ses pilules à base de rose et d'aloès purgent aussi bien l'estomac que la matrice des indésirables impuretés qu'ils génèrent<sup>362</sup>.

La description des organes du bas-ventre, féminin en particulier, privilégie le vocabulaire excrémental. Les termes d'« égout » et de « cloaque », qui font référence à la fois aux impuretés et à la puanteur, sont en particulier employés de façon récurrente. Ainsi Philibert Guybert illustre l'« impureté des viscères » par

<sup>358</sup> André PICHOT, *Histoire de la notion de vie...*, *op. cit.*, p. 31 et 112. Voir Elsa DORLIN, *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 307 p., p. 34 et suiv.

<sup>359</sup> GALIEN, *De l'Utilité des Parties du corps humain*, in *Œuvres médicales choisies*, *op. cit.*, « le chaud est le premier instrument de la nature. Donc les animaux chez lesquels il est moins abondant doivent nécessairement avoir une conformation moins parfaite... », p. 269-270.

<sup>360</sup> Sur les exceptions à ces affirmations et sur la « querelle des femmes », voir Jeannette GEFFRIAUD ROSSO, *Etudes sur la féminité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, AG Nizet, 1984, 234 p., p. 165 et suiv. et Elsa DORLIN, *L'évidence de l'égalité des sexes, une philosophie oubliée du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, l'Harmattan, 2000, 158 p., p. 24 et suiv.

<sup>361</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'état present des Maladies*, *op. cit.*, p. 36

<sup>362</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La pharmacopée accomplie de Bauderon...*, *op. cit.*, p. 18, 29, 84.

l'exemple du mésentère (partie postérieure du péritoine, membrane qui délimite l'espace des viscères) qui est selon lui le « cloaque des ordures du corps »<sup>363</sup>. La matrice apparaît également dans ce même rôle car, d'après Galien, les humeurs peccantes qui y séjournent se chargent d'une malignité encore plus néfaste que lorsqu'elles sont directement issues des aliments viciés contenus dans l'estomac<sup>364</sup>. D'après Jean Riolan, sa fonction, outre d'attirer la semence et de concevoir, est en effet aussi de « recevoir les impuretez qui abondent en tout le corps ». C'est pourquoi, cet organe est le « fondement de presque toutes les maladies qui arrivent aux femmes »<sup>365</sup>. Le sang menstruel en particulier est l'objet de toutes les méfiances. Dans la tradition grecque, il confère à la femme une puissance maléfique qui agit à distance à travers son regard ou l'air qu'elle déplace<sup>366</sup>. Les auteurs modernes rapportent, sans toujours y souscrire, l'idée galénique que la semence et le sang menstruel sont les deux liquides corporels susceptibles d'engendrer du venin. Si ce ne sont des venins semblables à celui du serpent, du moins assurent-ils que les liquides qui s'écoulent du sexe des êtres humains, et en particulier de celui des femmes, sont bien des humeurs si corrompues qu'elles s'en approchent<sup>367</sup>.

Le lien qui unit chair corruptible et péché est particulièrement sensible ici. L'idée que les parties basses incarnent plus que toutes autres les vices et les fautes du genre humain est révélée dans les traités médicaux par l'usage d'un vocabulaire moral à leur endroit. L'appellation de « parties honteuses » en particulier est d'usage courant pour désigner les organes sexuels (et éventuellement les sphères urinaires et anales)<sup>368</sup>. Pendant une grande partie du siècle, une évocation simplement anatomique ou pathologique de ces parties, libre de toute dimension critique, semble impossible. La matrice par exemple est mise en communication privilégiée avec le cerveau féminin et est donc tenue pour responsable de la nature instable et encline au péché qui caractérise les femmes. C'est elle qui provoque leurs « soupirs, gemissemens et ris » en cas de suppression des règles, elle encore qui les empêche de dormir lorsqu'elle envoie trop de vapeurs corrompues vers la tête, elle enfin qui les conduit à prendre « mille postures deshonnêtes » pour se décharger lors de l'acte sexuel, la femme est alors « une beste farouche »<sup>369</sup>.

<sup>363</sup> Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable*, *op. cit.*, p. 373 et 614.

<sup>364</sup> Louis de SERRES, *La véritable médecine opposée à l'erreur...*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>365</sup> Jean RIOLAN, *Manuel anatomique...*, *op. cit.*, p. 275.

<sup>366</sup> Voir l'article synthétique de Lydie BODIQU, « Sang et pensée grecque », in Dominique LECOURT (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, PUF, 2004, 1270 p., p. 1005-1111.

<sup>367</sup> Voir par exemple Jean-Baptiste de CABIAS, *Les Merveilles des Bains d'Aix en Provence*, Lyon, Jacques Roussin, 1623, in-8°, 208 p., p. 149-152.

<sup>368</sup> Même les auteurs animés par une volonté de réforme des conceptions anatomiques et physiologiques portant sur les femmes et les organes sexuels en général, ont recours à cette expression : voir par exemple, Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, *op. cit.*, p. 96

<sup>369</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, 744-5 ; Jean RIOLAN, *Manuel anatomique...*, *op. cit.*, p. 276.

Ces considérations qui émaillent les dissertations médicales sont inspirées de l'implication des organes sexuels, féminins en particulier, dans la transmission de la souillure du péché originel par la génération. C'est ce que rappelle l'opposition fréquemment évoquée entre les deux femmes essentielles de l'histoire chrétienne du genre humain, Eve et Marie. La Vierge est «une nouvelle Eve, avec cette différence infinie, que cette première Mere a été un principe de mort et de damnation, [tandis que] Marie nous a été un principe de vie et de salut, les entrailles d'Eve ont été cruelles et parricides, celles de Marie ont été des entrailles de miséricorde»<sup>370</sup>. Le culte de Marie au corps pur a été donné aux Chrétiens pour racheter la faute première perpétrée par l'usage indigne des organes sexuels dont le corps humain est doté<sup>371</sup>. Le catéchisme du concile de Trente rappelle opportunément la virginité de Marie qui la met au dessus des lois communes de la nature<sup>372</sup>. La mise en cohérence des dogmes catholiques du corps et des conceptions médicales a été rendue particulièrement efficace par la lumière nouvelle jetée sur le péché des hommes en général et le péché originel en particulier lors des controverses religieuses. Les théologiens de la Contre-Réforme, comme le jésuite espagnol Francisco de Toledo (1532-1596) qui fut beaucoup lu et réédité dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ont insisté sur les péchés mortels qui guettaient les hommes en cas d'usage dépravé des fonctions sexuelles (les émissions de sperme en dehors de l'acte procréateur par exemple)<sup>373</sup>. Plusieurs médecins européens de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ont également travaillé à interpréter les lois et récits bibliques à la lumière de la biologie galénique. Certaines de leurs oeuvres rééditées au siècle suivant jettent notamment un pont entre l'impureté physiologique des femmes et leur impureté morale ou encore entre les récits bibliques de conceptions et les vues aristotéliennes et galéniques<sup>374</sup>. Ce sont ces passerelles dont l'écho porte encore au XVII<sup>e</sup> siècle pour graver dans le marbre l'infériorité des régions corporelles indignes.

---

<sup>370</sup> François de CLUGNY (1637-1694), *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur tous les mysteres de Nôtre Seigneur Jésus-Christ par un pécheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1696, in-12, 507 p., Préface. Voir aussi les oraisons mariales dans Jacques CORBIN, *Les Saintes voluptez de l'âme, contenant les Oraisons sur tous les mysteres de la Vie, Miracles et Passions de Nostre Seigneur Iesus Christ*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1603, in-12, 750 p.

<sup>371</sup> La question de savoir si son âme était également pure (c'est à dire exempte du péché originel au moment de son infusion) est l'objet de la querelle de l'immaculée conception : sur les origines de cette controverse, on peut se reporter à Marielle LAMY, *L'immaculée conception : étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Age : XII-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes, 2000, 676 p.

<sup>372</sup> *Le Catéchisme du Concile de Trente...*, op. cit.,

<sup>373</sup> Francisco de TOLEDO (1532-1596), *Instructio sacerdotum ac de septem peccatis mortalibus*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-8°, 453 p., p. 201. Publié de façon posthume à partir de 1600, son ouvrage connaît de nombreuses rééditions en Europe (notamment en Italie et à Anvers) dans la première moitié du siècle, dont six éditions lyonnaises.

<sup>374</sup> Franciso VALLES (1524-1592), Levinus LEMNIUS (1505-1568), Francis LA RUE de GEMME (1520-1585), *Francisci Vallesii De Sacra philosophia, Sive de iis quae in libris sacris physice scripta sunt. Liber singularis, Cui subiunguntur duo alii, nempe Levini Lemnii, de plantis sacris, et Francisci Ruae de Gemmis*, Lyon, Antoine

La corruptibilité de la chair, étroitement liée à l'idée de maladie, constitue donc une notion opératoire dans l'évaluation des corps humains et de leurs parties. De cette hiérarchie, découle la nécessaire pudeur à l'égard du corps, et en particulier à l'égard de ses parties les moins nobles. Honteux de s'être découvert, depuis le péché originel, un corps corruptible qui boit, mange et défèque, et doté de « ces parties qu'on ne nomme point », l'homme doit préférer jeter un voile pudique sur ses activités corporelles. La théologie morale de la réforme catholique prolonge ici l'idée aristotélicienne que « l'ame raisonnable est la dernière et la plus basse des Intelligences et parce que sa nature est de même genre que celles des Anges, elle se trouve confuse de se voir logée en un corps qui participe des bestes brutes »<sup>375</sup>.

## Fabrique et création du corps : fondements de la *dignitas hominis*

Cependant, cette sémantique du corps, qui reflète son statut inférieur en tant qu'instance humaine et qui se répand si largement chez les auteurs du monde contre réformé est concomitante d'un autre thème littéraire, parfaitement contraire. Le corps humain n'en est pas moins admirable sur le plan médical par sa « fabrique » que révèlent les études anatomiques des hommes mais aussi, dans une perspective plus large, par la place privilégiée qu'il occupe dans l'éventail de la création.

Les anatomistes et les physiologistes, mais aussi nombre d'auteurs qui se présentent simplement comme praticiens (les praticiens ne sont alors pas distincts des biologistes), qualifient le corps de « construction admirable » et d'autres épithètes laudatifs. Cette seconde approche s'ancre elle aussi paradoxalement dans le rappel de la Création divine. L'influence du traité galénique de l'*Utilité des parties du corps humain* dans lequel l'auteur présente chaque disposition, proportion et fonction des organes comme autant de signes de la sagesse du Créateur est perceptible dans les traités médicaux au-delà même de la sphère de plus en plus menacée de la biologie grecque<sup>376</sup>. Vésale lui-même, dans sa préface, rappelait que l'homme, en tant que création de Dieu est, tout autant que le reste de la nature, un objet accessible dans le vaste champ des connaissances permises par le Créateur<sup>377</sup>. Tout comme il a autorisé la médecine et la découverte des

---

Soubron, 1622, in-8°, 619 p. : voir par exemple les chapitres 18 sur l'impureté des femmes après l'accouchement et 83 sur la génération, ou encore p. 85 sur la corruption du bas-ventre en cas d'adultère.

<sup>375</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits pour les Sciences ou sont monstrées les différences d'Esprits, qui se trouvent parmi les hommes, et à quelle sorte de science chacun est propre en particulier*, Lyon, Gabriel Blanc, 1668, in-12, 426 p., p. 320.

<sup>376</sup> GALIEN, *De l'Utilité des Parties du corps humain*, in *Œuvres médicales choisies*, op. cit., t. 1.

<sup>377</sup> André VESALE (1514-1564), *De humani corporis fabrica, Libri septem*, Bâle, Jean Oporinus, 1543, in-fol., 659 p., Préface ; pour une étude de ce thème chez un auteur contemporain de l'anatomiste italien : Jean-Luc MARTINET, « La dignitas hominis dans les traités médicaux de Bretonnayau » in *Médecine et médecins au XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque du Puy-en-Velay, Saint-Etienne, 2002, 213 p., p. 51-64.

remèdes, Dieu a donné aux hommes les moyens de connaître leur propre corps. On peut voir aussi ici un écho du naturalisme chrétien, notamment répandu chez les auteurs jésuites comme Etienne Binet, qui voit dans les merveilles de la nature autant de signes de la perfection de Dieu<sup>378</sup>. Le corps humain participe aussi de cette perfection de la création. Les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle, galénistes ou au contraire adeptes de la nouvelle anatomie, tombent d'accord pour exalter la beauté et le raffinement de la conformation et de la physiologie humaines. Ainsi André du Laurens, défenseur de Galien contre les « calomnies de Vésale », loue-t-il également « la symétrie et proportion du corps humain » et souligne-t-il qu'artisans et architectes s'en inspirent. L'arche de Noé elle-même aurait été construite selon des proportions semblables<sup>379</sup>. L'innovant Barthélémy Cabrol voit de même dans l'homme un « vray miracle du monde » créé à l'image de Dieu. Il défend vigoureusement la composition du corps qui « excede toute admiration car qui est celuy lequel advisant de bien pres l'artifice de toutes les parties qui le constituent, comme le foye, le coeur, le cerveau et autres qui dependent d'icelles, ne soit ravy quasi comme en extase » et blâme ceux qui « desdaignent et mesprisent l'Anatomie ». Il rappelle que, bien que mortel et sujet à corruption, le corps en tant que témoin de l'excellence de toute la Création est englobé dans la résurrection<sup>380</sup>.

A cette ambivalence du regard sur le corps en tant qu'objet de savoir, répond en effet une ambivalence théologique<sup>381</sup>. Bien que le corps humain soit l'objet des turpitudes terrestres que sont les maladies et la mort elle-même, il bénéficie d'un statut spécial au sein de la Création. L'homme est la dernière et la plus parfaite créature de Dieu, destinée à soumettre et à dominer le reste des êtres terrestres<sup>382</sup>. Le corps bénéficie aussi de ce statut supérieur : il est à double titre le « modèle le plus parfait » de la Création<sup>383</sup>. D'abord, selon une perspective biblique qui rencontre l'approche galénique : le corps est le réceptacle, le tabernacle d'une âme immortelle<sup>384</sup>. Or cette proximité confère au corps un peu de la dignité de l'âme qu'il côtoie : cette idée s'exprime notamment dans la notion de « confins » des corps et de l'esprit chez Bossuet. Dieu a appliqué une hiérarchie qui organise l'univers du plus parfait à l'imparfait mais cette hiérarchie recouvre aussi une continuité : « on arrive nécessairement aux extrémités et comme aux confins où le supérieur et l'inférieur se

<sup>378</sup> Sur l'insertion de ce courant dans la littérature chrétienne en général, voir Aron KIBÉDI-VARGA, « La poésie religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle », *Neophilologus*, 46 :4, novembre 1962, p. 263-278.

<sup>379</sup> André DU LAURENS, *L'Histoire Anatomique...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>380</sup> Barthélémy CABROL, *Alphabet Anatomic...*, *op. cit.*, Préface.

<sup>381</sup> Sur la dignité du corps dans la foi catholique, voir notamment Jacques GÉLIS, « Le corps, l'Eglise et le sacré » in Georges VIGARELLO (dir.) *Histoire du corps*, vol. 1 *De la Renaissance aux Lumières*, 573 p., Paris, Seuil, 2005, p. 17-107

<sup>382</sup> Gn, 1.27.

<sup>383</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate*, *op. cit.*, « Advis au lecteur sur l'excellence et l'usage de ce Livre », np.

<sup>384</sup> Voir Deuxième Partie, Chapitre 4, 1, « Le domicile interieur de nostre Ame ».

joignent et se touchent »<sup>385</sup>. Cette continuité qui se retrouve sous bien des aspects différents par la communication des vices ou des passions de l'âme, selon le registre dans lequel s'expriment les auteurs, aux imperfections du corps joue donc aussi en faveur de ce dernier pour lui accorder un peu de dignité supplémentaire. Cette dignité est celle d'un instrument soumis à un plus grand dessein<sup>386</sup>. Selon une vision toute aristotélicienne reprise notamment par les auteurs jésuites, la proximité entre l'âme et le corps peut aussi s'exprimer selon les termes d'une organisation et d'une mise en forme du corps par l'âme immortelle<sup>387</sup>.

Mais c'est surtout par delà sa misérable condition terrestre, que la perfection du corps humain se fait sentir. Pour ceux qui jouissent de la béatitude éternelle dans des corps où sont corrigées « toutes les imperfections de leur temperament »<sup>388</sup>. En écho avec le corps premier du paradis terrestre, une autre perfection est en effet promise au Chrétien : celle du corps ressuscité, qui rend anecdotique, aux yeux de tous les catholiques quelle que soit leur sensibilité, le corps temporel. Le père jésuite Luis de la Puente rappelle par exemple que « le corps participe à la gloire de l'ame par quatre qualitez, qu'elle lui communique, la clarte, l'immortalité, l'agilité, la subtilité. Il brillera comme un soleil, et ne trouvera plus d'obstacle à son action, que les Anges ». Et de s'exclamer : « Ah ! grand apôtre, vous aviez raison: les souffrances du temps ne sont pas comparables à la Gloire, dont vous les recompensez dans l'éternité »<sup>389</sup>. Le mépris du corps enseigné dans les ouvrages jansénistes trouve la même limite dans l'espoir représenté par le corps impassible et inaltérable des Bienheureux. L'abbé de Hautefontaine souligne: «néanmoins encore qu'il ne fût formé que d'un peu de terre et qu'il fut mortel, [*le corps*] ne laissoit pas dès le moment de sa création, d'être un ouvrage admirable, et d'être destiné à recevoir une gloire divine par la grace du Médiateur, et à être établi par le renouvellement de la resurrection, dans un état qui le devoit approcher de la dignité des Anges. Ce corps fut soûmis à l'esprit, autant que l'esprit fut soûmis à Dieu. »<sup>390</sup>. A sa suite, reprenant les paroles de saint Paul, Pascal invite, « ne

---

<sup>385</sup> Jacques-Bénigne BOSSUET (1627-1704), *Œuvres oratoires*, V, p. 472-473 : cité par Jacques LE BRUN, *La spiritualité de Bossuet...*, *op. cit.*, p. 102.

<sup>386</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 3, 3.

<sup>387</sup> Voir par exemple, *Commentarii Collegii Conimbricensis Societatis Jesu in tres libros de anima Aristotelis*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-4°, 619 p., p. 49.

<sup>388</sup> Nicolas de DIJON (†1694), *Panegyriques des saints prêchez*, Lyon, Thomas Amaulry, 1693, in-8°, 3 vol., vol. 2, p. 472.

<sup>389</sup> Luis de la PUENTE, *Nouvel abrégé des méditations...*, *op. cit.*, p. 560.

<sup>390</sup> Guillaume LE ROY (1610-1684), *La Solitude Chrétienne où l'on apprendra par les sentimens des saints Peres combien on doit desirer se separer du monde, autant qu'on le peut, lorsqu'on veut travailler sérieusement à son Salut*, Lyon, Laurent Bachelu, 1699, in-12, 3 vol., vol. 2, p. 78.

considérons plus le corps comme une charogne infecte, car la nature trompeuse le figure de la sorte, mais comme le temple inviolable et Eternel du saint-Esprit, comme la foy l'apprend »<sup>391</sup>.

## 2) *La mise en accusation étiologique*

### Les fautes des hommes

Malgré cette réserve, la mise en accusation des hommes dans leur incarnation corporelle, est bien le processus explicatif fondamental que proposent la plupart des écrits qui évoquent la maladie. Par un retour de logique, le corps média et occasion du péché des hommes, voit rejaillir dans sa chair les conséquences du vice qu'il a permis voire engendré. L'étiologie de la Contre-Réforme distingue quatre types d'erreurs humaines à l'origine des maux du corps.

La première de ces erreurs, antécédente en temps et en importance, est le péché originel. Exégètes et moralistes rappellent la santé originelle absolue, provenant des fruits de l'arbre de vie, et l'orgueil des hommes qui leur fit perdre ce bienfait. C'est un objet de foi, ainsi que le soulignent les commentateurs de la Genèse : « j'aime mon ignorance, ô mon Dieu, puisqu'elle sert à m'humilier; je l'avouë donc je ne comprend pas comme le fruit de cet arbre pouvoit empêcher la dissipation des forces d'Adam et le maintenir toûjours dans cette vigueur et cette santé où il devoit vivre; mais je le crois sans le comprendre, je veux, en lisant vos ecritures, croire sans raisonnement, et adorer les secrets que vous me voulez cacher »<sup>392</sup>. Cependant, les écrits religieux peuvent aussi proposer une explication humorale simple de cette dégradation soudaine de la santé du premier des hommes : il fut « à mesme instant abandonné aux agitations et bouleversement des quatre ennemis irreconciliables, qui composent et divisent toute la nature sublunaire ». Dieu, qui tenait les humeurs du corps et les éléments du monde dans un équilibre parfait, les autorisa brusquement à se livrer une bataille dont résulte désormais la santé précaire des hommes: la rébellion d'Adam est la cause première « qui infecta spirituellement et corporellement tous ses descendans »<sup>393</sup>. Semblable lecture de la Genèse, à l'aune

<sup>391</sup> Blaise PASCAL, *Pensées de monsieur Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmi ses papiers. Reveues et corrigées de nouveau*, Lyon, Claude Chize, 1693, in-12, 364 p., p. 306. Outre ses nombreuses autres éditions françaises, l'ouvrage posthume de Pascal a connu huit éditions lyonnaises à la fin du siècle. 2 Cor 6 : « Nous sommes, nous, le temple du Dieu vivant ». Le regret d'un corps pur et immortel créé par Dieu avant la faute des hommes peut rappeler la nostalgie platonicienne à l'égard d'un corps premier, parfait et complet qui était pour Platon un corps androgyne (PLATON, *Le Banquet*, 189-193 d).

<sup>392</sup> Jean Frédéric LA TOUR DU PIN GOUVERNET, *Réflexions morales sur la Genèse*, Lyon, Jean Baptiste et Nicolas Deville, 1699, in-12, 378 p., p. 11-12.

<sup>393</sup> François ARNOUL, *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains, contre les plus cruelles et perilleuses Maladies qui puissent assaillir le Corps Humain*, Lyon, Pierre Bailly, 1651, in-12, 45 p., p. 1-2. Voir aussi Nicolas de DIJON, *Panegyriques des saints prêchez....*, *op. cit.*, t. 3 p. 3 : sans le péché originel, « le corps de l'homme

des considérations biologiques galéniques, n'est pas propre aux théologiens. Des médecins exégètes du XVI<sup>e</sup> siècle, dont il a déjà été question plus haut, ont également passé le récit biblique au crible des connaissances médicales, depuis la création du monde jusqu'à l'apocalypse de Jean. Le médecin de Philippe II, Francisco Vallès, a en particulier souligné que les bienfaits de l'arbre de vie consistaient à alimenter éternellement l'homme en chaleur naturelle. Privé de cette divine vitalité, le corps d'Adam fut voué à la décrépitude et à la mort<sup>394</sup>. Au-delà de ces quelques exégètes, le péché originel est allégué comme cause première par des auteurs de traités médicaux jusque dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. On la retrouve sous la plume de Jean Huarte de San Juan, théoricien espagnol du galénisme du siècle précédent, sous celle de Philibert Guybert, un régent de la faculté de Paris au début du siècle, comme sous celle des médecins locaux tels que Lazare Meyssonnier. Tous, férus de références bibliques, les utilisent dans l'objectif d'asseoir leurs positions médicales, et tous, considèrent le péché originel comme la plus incontournable cause des maladies corporelles<sup>395</sup>. Bien que les références scripturaires ne soient pas le propre des galénistes, l'idée du péché originel, elle, s'adapte particulièrement bien à l'explication du déséquilibre décrit par Hippocrate et Galien. Elle sert de déclencheur premier à cette perpétuelle dyscrasie dont souffrent les hommes.

La deuxième cause s'inscrit dans le prolongement de la chute d'Adam. Ses descendants, depuis, n'ont cessé de pécher quotidiennement, attirant sur leur corps des maux particuliers liés à ces péchés récents et spécifiques. Les catéchismes, les recueils de sermons, les traités des moralistes insistent sur la gravité des péchés mortels, incurables sans la grâce, mais aussi sur celle des péchés véniels (afin que les croyants ne se comportent pas de façon plus légère face à des fautes de second ordre) en un mouvement que Jean Delumeau a appelé la « pastorale de la peur »<sup>396</sup>. A la malice infinie des péchés, répond en effet l'éternité des peines de l'enfer. Mais nombre de péchés sont aussi punis dès ici-bas par les maladies qui frappent les hommes. « Effets de la justice de Dieu », les maladies dépeintes avec force servent, tout comme les fins dernières, à persuader les lecteurs et auditeurs de la gravité des péchés<sup>397</sup>. Par l'exemple des maladies bibliques, les

---

auroit été d'un temperament si juste et si regulier, que jamais aucune qualité dominante ou débauchée n'auroit interrompu l'harmonie des humeurs outre que l'usage du fruit de vie auroit toujours conservé l'humide radical dans sa vigueur, et cet homme enfin auroit joiü d'une si profonde paix dans son ame, que jamais la chair ne se seroit revoltée contre son esprit, ni les passions contre la raison ».

<sup>394</sup> Francisco VALLES, Levinus LEMNIUS, Francis LA RUE de GEMME, *Francisci Vallesii De Sacra philosophia...*, chapitre 6.

<sup>395</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits pour les Sciences*, op. cit., p. 320 ; Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable...*, op. cit., p. 527-532 ; Lazare MEYSSONNIER, *Les aphorismes des gens d'esprit en matière de religion, par un médecin avec les trois principaux pour éviter les maladies corporelles en se préservant des spirituelles, et la figure dessignée par l'auteur qui contient la science des science quand on en sait l'explication et l'usage*, Lyon, aux dépens de l'auteur, 1670, in-12, 36 p., p. XIV.

<sup>396</sup> Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur...*, op. cit., p. 369 et suiv.

<sup>397</sup> Etienne-François de VERNAGE, *Nouvelles réflexions ou Sentences et maximes morales et politiques*, Lyon, Thomas Amaury, 1694, in-12, 260 p., p. 252 ;

hommes de Dieu doivent rappeler à leurs fidèles que « Dieu s'en sert pour punir la vie déréglée de ceux qui les souffrent »<sup>398</sup>.

Le lyonnais Lazare Meyssonnier réorganise le septénaire de Grégoire le Grand (qui fixait à la fin du VI<sup>e</sup> siècle la liste des péchés capitaux) à partir de trois principaux : « le premier regarde les Biens Spirituels, c'est l'Orgueil. Le second ; Les Corporels, c'est la Luxure. Le troisième Les temporels, c'est l'Avarice ». L'orgueil s'accompagne de colère ; la luxure de gourmandise et de paresse ; l'avarice de l'envie. Cette organisation des péchés capitaux lui permet de mettre en cohérence dangers spirituels et dangers corporels. Son conseil médical est de commencer par détruire ces tentations. En effet, « la plus grande quantité des Maladies corporelles sont une suite de l'habitude qu'on a à ces pechez, qui est fomentée par l'Excez de Bile, du Sang, et de la Melancholie. Les Orgueilleux et les Cholériques abondent en ce premier humeur volontiers, d'où viennent les fièvres ardentes, les Migraines, Phrenesies, les Inflammations de poitrine (...) Les Sanguins qui deviennent volontiers Luxurieux, Oiseux, Gourmands et friands, mangent beaucoup, et de viande de bon suc, abondent en ce sang qui rend Plethorique ». En vieillissant, ils deviendront davantage pituiteux. Quant aux mélancoliques, envahis par « une humeur pesant », ils sont plutôt sujets au troisième type de péché, l'avarice. Le déséquilibre corporel des humeurs engendre donc une certaine propension aux péchés qui eux-mêmes entraînent des habitudes de vie néfastes renforçant la cacochymie interne<sup>399</sup>. On peut voir ici un renversement de l'analyse que le médecin espagnol Jean Huarte de San Juan avait faite sur les capacités de chacun en fonction de son tempérament. Dans un ouvrage au retentissement européen, il avait élargi le lien depuis déjà longtemps établi entre génie et mélancolie en expliquant les différents talents et aptitudes distribués dans le genre humain à la lumière des différentes sortes de tempéraments<sup>400</sup>. Mais pour le croyant fervent qu'est Lazare Meyssonnier, la dyscrasie, loin de permettre l'éclosion des talents humains, est avant tout porteuse du risque du péché. Il adapte sans mal la grille étiologique galénique à celle, chrétienne, des vices des hommes. Tout comme Jean Huarte, Lazare Meyssonnier lie péchés et maladies dans un étroit déterminisme mutuel. Les théologiens, à l'instar d'Etienne-François de Vernage, restent plus imprécis, se contentant de souligner qu'en effet, les maladies du corps sont globalement « la punition et la figure des

---

<sup>398</sup> *Dictionnaire apostolique plein de desseins pour les Ministeres, Panegyriques, Oraisons Funèbres, Prônes, Sermons, Exhortations aux Personnes Ecclesiastiques et Religieuses*, Lyon, Jean Certe, 1693, in-8°, 523 p., p. 255.

<sup>399</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les aphorismes des gens d'esprit...*, *op. cit.*, np.

<sup>400</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN (1530-1592), *L'Examen des Esprits pour les Sciences...*, *op. cit.* Son ouvrage, publié pour la première fois à Pampelune en 1575 est traduit par le Lyonnais Gabriel Chappuys en français dès 1580. Mais c'est par une seconde version, expurgée par l'Inquisition, qu'on le connaît au XVII<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage, abondamment réédité (à Lyon en 1608, 1609, 1672) soulève alors intérêt et polémique. Pour une analyse de l'origine pathologique des talents humains proposée par cet auteur, voir François AZOUVI, «Médecine et philosophie chez Huarte de San Juan », *Cairn*, n° 31, 2001/3, p. 399- 405.

maladies de l'ame », destinées individuellement par Dieu à chaque pécheur pour lui fournir un temps de pénitence nécessaire à la sauvegarde de son âme<sup>401</sup>.

Cette mise en relation n'est pas unanime au sein des ouvrages médicaux du siècle. L'évocation directe du péché, fréquente dans les ouvrages galénistes, ne représente au total qu'un ouvrage médical sur dix. Cependant, le troisième type de cause qui se dégage, pour être davantage concret, n'en assume pas moins une tonalité nettement culpabilisatrice. L'origine des maux du malade est très systématiquement liée aux fautes qu'il a commises à l'encontre de son corps, si ce n'est de son âme. Ces erreurs enfreignent les règles du régime de vivre et illustrent l'étiologie galénique qui traque les aliments indigestes, et la condamnation hippocratique des excès, renforcée par les prescriptions de l'Ecole de Salerne. Le fondement physiologique des dénonciations des médecins épouse bien souvent une dimension morale. Les mets friands tels que le chocolat, le melon, la bière ou encore le vin, s'ils peuvent être bénéfiques dans un usage modéré et adapté au tempérament de chacun, sont nuisibles lorsqu'ils sont pris en excès<sup>402</sup>. C'est ce que rappelle Jacques Pons, un médecin lyonnais du début du siècle : « Il faut faire difference de l'abus des alimens d'avec leur usage. Le pain même qui est le plus utile, devient un des plus pernicieux quand il se corrompt par l'abus qu'on en fait », mais aujourd'hui les « empressemens universels » que le melon suscite « rendent ce fruit l'aversion des Peuples, comme il en produit la mortalité » d'autant que bien souvent « on boit à proportion avec cette pensée mortelle et peu raisonnable que le vin pur digere ce fruit » ; c'est un « abus populaire », une « erreur insupportable » commises par les plus « illustres débauchez »<sup>403</sup>. De même, l'usage de l'acte vénérien, s'il est utile à l'évacuation des excréments dans une logique humorale, est dangereux en cas d'abus, il entraîne alors une « moins longue vie avec quantité de maladies tres-fascheuses »<sup>404</sup>. Les médecins puisent ici dans un vocabulaire qui leur est commun avec les confesseurs et directeurs de conscience : la « débauche », les passions comme la « colère » ou la « crainte », la « gourmandise », l'« yvrognerie », ou encore l'« oisiveté » sont citées comme autant de causes corporelles de la maladie. Le doyen de la faculté de Reims et médecin ordinaire de Louis XIII, Nicolas de la Framboisière, décrit la mauvaise disposition du corps cacochyme et pléthorique qui est le plus vulnérable à la peste : il explique la faiblesse de ce corps par la colère, la gourmandise, ou encore l'ivrognerie sans se référer à une analyse d'ordre théologique ni aux aspects moraux des abus qu'il condamne en tant que médecin<sup>405</sup>. Point n'est besoin pour cet auteur d'en rajouter. Les termes qu'il utilise portent en eux-mêmes une connotation morale précise clarifiée par une littérature religieuse qui tient le décompte des péchés véniels et des péchés mortels et a procédé à la

<sup>401</sup> François-Etienne VERNAGE, *Nouvelles réflexions ...*, *op. cit.*, p. 252.

<sup>402</sup> Sylvestre DUFOUR, Antoine COLMENERO, et Barthélémy MARRADON, *Traité nouveau et curieux du Café, du Thé, et du Chocolate. Ouvrage également nécessaire aux Medecins, et à tous ceux qui aiment leur santé*, Lyon, Jean Girin, 1685, in-8°, 445 p., p. 286, 402; Philibert GUYBERT, *Le medecin charitable...*, *op. cit.*, p. 500-501.

<sup>403</sup> Jacques PONS, *Le traité des melons...*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>404</sup> Philibert GUYBERT, *Le medecin charitable...*, *op. cit.*, p. 509.

<sup>405</sup> Nicolas de LA FRAMBOISIÈRE, *Les œuvres...*, *op. cit.*, p. 141-148.

normalisation des sanctions qu'ils appellent. Dans le sillage de la réforme tridentine, s'est en effet développé un vaste courant littéraire, visant à « l'approfondissement des relations entre le pénitent et le confesseur ». Les jésuites notamment, mais plus largement les auteurs de manuels de confessions et de traités de casuistique, développent un éventail nuancé de fautes et de peines afférentes<sup>406</sup>. La préoccupation excessive de la nourriture (*gula*) qui est le plus souvent citée parmi les péchés capitaux, et plus encore l'ivrognerie font partie des tentations de la convoitise que les Chrétiens et en particulier les religieux doivent combattre<sup>407</sup>. A l'opposé, la vertu de tempérance en libérant de l'espace pour les réalisations spirituelles sert le corps aussi bien que l'âme. Il arrive que cette correspondance entre une partie de la liste des erreurs de régime et celle des péchés quotidiens soit explicitement soulignée dans des traités médicaux comme dans les sommes de confession. Le prêtre espagnol Martin de Azpicuelta par exemple, lorsqu'il rédige son manuel à l'intention des confesseurs, condamne le péché de gourmandise qui pousse le chrétien à consommer trop de « viandes chaudes » c'est-à-dire d'aliments très goûteux. Il note que ces excès de bouche sont aussi néfastes à la préparation du salut qu'à la santé du corps<sup>408</sup>. D'après Francisco Vallès, disciple d'Hippocrate et de Galien, la diététique correspond en effet à une partie éthique de la médecine, celle qui insiste sur le contrôle que la raison doit exercer sur les appétits du corps, dans le but de le préserver aussi bien que l'âme des conséquences de ces abus. Il reprend l'idée de la nécessité de la modération autant spirituelle que corporelle<sup>409</sup>. Ici la diététique revient au bon usage de la santé selon des prescriptions et interdits que se partagent médecins et religieux. Ce bon usage de la santé doit être défendu en chaire et dans les ouvrages par ceux qui ont charge d'âme comme par ceux qui soignent les corps<sup>410</sup>. Nombre d'écrits de poètes et autres littérateurs qui sont aussi des malades en puissance témoignent de l'intériorisation de cette culpabilité.

<sup>406</sup> Marc VENARD et Bernard VOGLER, « Les formes collectives de la vie religieuses » et Marc VENARD, « Christianisme et morale » in *Histoire du christianisme*, t. 8 p. 967 et suiv. et t. 9 p. 997-1000 ; Edmund LEITES (dir.), *Conscience and casuistry in Early modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 269 p. ; Jean DELUMEAU, *L'aveu et le pardon : les difficultés de la confession, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1990, 194 p.

<sup>407</sup> Cela participe par exemple du combat spirituel contre les vices recommandé par Ignace de Loyola (1491-1556) dans ses *Exercices spirituels*: voir l'article « gourmandise » dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 6, col 622. L'ouvrage, abondamment réédité à Paris et à Anvers durant le siècle, l'est également à Lyon dans une forme abrégée et commentée par Antoine VATIER, *La conduite de S. Ignace de Loyola, Menant une Ame à la perfection par les Exercices spirituels*, Lyon, Christophe Fourmy, 1665, in-12, 558 p. et Pierre Compagnon, 1681, in-12, 558 p. et dans cet autre ouvrage d'un père jésuite resté anonyme : *La clef du ciel. L'Oraison Mentale ou Traicté des Exercices Spirituels*, Lyon, Michel Duhan, s.d. (1652), 343 p.

<sup>408</sup> Martin de AZPICUELTA (1493-1586), professeur à Salamanque, à Coïmbre puis à Rome est l'auteur d'un manuel de référence paru d'abord en espagnol à Salamanque en 1556 puis en latin en 1581 et enfin en français au début du siècle : *Abrégé du Manuel du signalé et très sage docteur Martin Azpicuelta, Navarrais par le vénérable père Pierre Giwara*, Lyon, François Arnoullet II, 1604, in-16, 484 p., p. 129-136.

<sup>409</sup> Francisco VALLÈS, *De Sacra Philosophia*, *op. cit.*, p. 375-8.

<sup>410</sup> Voir par exemple *Le Dictionnaire apostolique...*, *op. cit.*, p. 310 et suiv.

L'abbé Laurent Bordelon montre l'exemple en reconnaissant son oisiveté et ses habitudes néfastes : « presque tous les malades qui sont ici prétendent n'avoir mérité par aucun excès les maux dont ils sont affligés. Le Médecin me paroît douter en cela de leur sincérité: il me croit de meilleure foi, quand je lui avoüe, que si j'ai la goutte, je l'ai assurément bien gagnée »<sup>411</sup>.

Mais le tort des hommes ne s'arrête pas aux fautes commises individuellement par les malades. L'humanité est coupable collectivement et en reçoit collectivement la peine. Le dernier type de causes incriminées dans la pathogénèse, autant religieuse que médicale, s'inscrit à l'échelle des villes et des nations. L'apparition des maladies « populaires » (c'est-à-dire des maladies les plus répandues) s'explique par des fautes commises par le plus grand nombre ou par les quelques uns qui ont le pouvoir sur le plus grand nombre. L'un des premiers historiens de la médecine, Karl Sudhoff, avait attribué à chaque époque historique une maladie collective archétypale qui cristallisait selon lui les craintes des contemporains : au Moyen Age la peste et au XVI<sup>e</sup> siècle la syphilis<sup>412</sup>. Les ouvrages publiés au XVII<sup>e</sup> siècle montrent néanmoins que, malgré la nouveauté et la dramatique importance du mal vénérien, la peste reste encore le mal collectif par excellence. Elle tient le premier rang des menaces citées dans les titres d'ouvrages médicaux, loin devant la syphilis<sup>413</sup>. La peste est non seulement le fléau par définition mais aussi l'un des principaux instruments de la Providence divine. La plupart des traités médicaux de la peste en signalent l'origine divine avant de traiter des causes secondes et humaines<sup>414</sup>. Les auteurs de traités religieux s'appuient, quant à eux, sur l'exemple du roi David pour montrer l'universalité du danger pesteux : la maladie contagieuse semble atteindre les riches comme les pauvres quand la guerre ou la famine permettent aux premiers d'échapper au sort collectif<sup>415</sup>. Elle peut venir frapper les peuples dont les princes s'égarèrent à l'exemple de David ou qui se perdent collectivement dans le

<sup>411</sup> Laurent BORDELON, *Les malades de belle humeur...*, *op. cit.*, p. 56-7.

<sup>412</sup> Karl SUDHOFF (1853-1938), *Kurzes Handbuch der Geschichte der Medizin*. Berlin, S Karger, 1922, 534 p.  
L'Antiquité quant à elle craignait principalement la lèpre, le XIX<sup>e</sup> siècle la tuberculose et le XX<sup>e</sup> siècle le cancer.

<sup>413</sup> Les traités de la peste sont extrêmement nombreux : un 15<sup>e</sup> des ouvrages médicaux publiés à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle (33 sur 521 répertoriés) sont ou contiennent des traités sur la peste. Quant aux traités du mal vénérien, une partie est intégrée dans des compilations plus vastes : c'est le cas des rééditions de Fernel (*in* Jean FERNEL, *Universa medicina, op. cit*) et de celui du montpelliérain Jean Saporta (mort en 1605) édité par des médecins lyonnais avec le traité des tumeurs de son père Antoine SAPORTA : *Antonii Saportae (...) De Tumoribus praeter naturam*, Lyon, Pierre Ravaut, 1624, in-8°, 610 p. Quelques éditions sont des traités spécialisés tels que celui du chirurgien du roi Nicolas de BLEGNY (1642-1722), *L'art de guérir les Maladies Veneriennes, expliqué par les principes de la Nature et des Mekaniques*, Lyon, Antoine Briasson, 1691, in-12, 468 p.).

<sup>414</sup> Jean VIGIER, *Traicté de la Peste, contenant la nature, causes, signes, accidens, preservation, et curation d'icelle, avec le moyen de desinfecter les maisons et meubles*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1614, in-12, 48 p., p. 9 et suiv. ; Philibert GUYBERT, « Discours de la peste et du moyen de s'en préserver » *in* *Le médecin charitable...*, *op. cit.*, p. 529.

<sup>415</sup> *Abrégé de l'histoire de l'Eglise où l'on voit ce qui est arrivé de plus memorable depuis la creation du Monde jusqu'à présent*, Lyon, Jean-Baptiste Barbier, 1693, in-12, 1731 p., p. 255-256.

péché<sup>416</sup>. Le bureau de la santé lyonnais, lorsqu'il rédige dans les années 1640 des instructions visant à préserver la ville du danger épidémique, se fait l'écho de ces convictions. Il commence par tirer les leçons des erreurs passées : « Il est tres-vray que la maladie contagieuse est un fleau de Dieu pour châtier nos offenses; et sans doute les plus souverains remedes que l'on y puisse apporter pour en être delivré, sont de recourir à sa divine bonté pour détourner son ire, et attirer sa misericorde par penitence et bonnes oeuvres. Voilà les remedes qu'on peut nommer avec raison vrais preservatifs et curatifs, et qui doivent être accompagnez d'une grande prevoyance pour éviter les desordres qu'on a veus en cette Ville... »<sup>417</sup>. Il va s'agir à la fois de remédier aux effets des péchés collectifs et de corriger les erreurs commises par le passé dans la gestion de la santé publique. Tout d'abord, la présence de populations au comportement immoral est un facteur de corruption noté par les autorités publiques. Par l'abondance de leurs péchés autant que par l'impureté de leurs corps, ils mettent leurs concitoyens en danger. Durant les épidémies, les filles de joie sont expulsées en même temps que les vagabonds<sup>418</sup>. Selon le père Grillot, chroniqueur de l'épidémie de 1628, la présence de protestants dans la ville est également en cause<sup>419</sup>. Quant à l'ensemble des habitants, ils paient, selon le même religieux, « les crimes et les horreurs » qu'ils commettent<sup>420</sup>. Les autorités publiques traquent en effet leurs fautes quotidiennes tels que le blasphème ou l'absence aux messes et fêtes solennelles<sup>421</sup>. Cette politique répond à la dénonciation des vices des habitants des villes par la prédication catholique. La lutte contre les vices urbains doit être la priorité de leurs curés et de leurs missionnaires quand la lutte contre l'ignorance est la tâche principale des ministres des campagnes<sup>422</sup>. A la corruption collective des âmes répondent enfin la corruption des eaux et des airs et la multiplication des détritrus qui envahissent la ville. Lorsqu'il n'y est pas mis bon ordre, elles créent les circonstances favorables à la diffusion de l'épidémie. Les ouvrages les plus divers y font référence, et soulignent la responsabilité attribuée aux mauvaises odeurs et aux vents<sup>423</sup>. Depuis l'Antiquité, c'est un lieu commun que de décrire les villes comme des foyers morbides,

<sup>416</sup> Innocent LE MASSON, *La Psalmodie intérieure...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 162.

<sup>417</sup> *L'Ordre Public pour la Ville de Lyon...*, *op. cit.*, « Advertissement au lecteur », np.

<sup>418</sup> Cécile FLOURY-BUCHALIN, « Assainir et protéger le corps de la ville ... », *art.cit.*, p. 47-48.

<sup>419</sup> Le Père Grillot estime en effet que « les grandes Heresies n'ont iamais commencé, ny fini qu'avec des mortalitez extremes ». La peste de 1628 serait donc la marque de l'achèvement de la doctrine de Calvin dans la ville : Jean GRILLOT, *Lyon affligé de Contagion ou narre de ce qui s'est passé de plus memorable en ceste Ville, depuis le mois d'Aoust de l'an 1628 iusques au mois d'Octobre de l'an 1629*, Lyon, François de la Bottière, 1629, in-16, 142 p., p. 7.

<sup>420</sup> *Ibid*, p. 24.

<sup>421</sup> Cécile FLOURY-BUCHALIN, « Assainir et protéger le corps de la ville ... », *art.cit.*, p. 48.

<sup>422</sup> C'est le propos de missions intérieures évoquées par Marc VENARD : « Christianisme et morale » in Marc VENARD (dir.), *Histoire du christianisme*, t. 9, *L'Âge de raison (1620-1750)*, Paris, Desclée, 1997, 1214 p., p. 992.

<sup>423</sup> Natale CONTI, *Mythologiae sive explicationis fabularum libri decem*, Lyon, Samuel Crispin, 1605, in-8°, 1123 p., p. 371; Simon BARBE, *Le Parfumeur françois qui enseigne toutes les manières de tirer les Odeurs des Fleurs & à faire toutes sortes de compositions de Parfums. Avec le secret de purger le Tabac en poudre; & le parfumer de toutes sortes*

fangeux et nauséabonds. Ce topos a été renforcé par la redécouverte des traités antiques, et notamment *Airs, eaux, lieux* d'Hippocrate, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, au moment même où les premiers signes du renouveau urbain étaient perceptibles<sup>424</sup>. On la retrouve au XVII<sup>e</sup> siècle sous la plume des voyageurs qui s'en désolent<sup>425</sup>. A travers l'espace citadin, c'est la responsabilité de la société urbaine dans son ensemble qui est mise en cause.

Ce système de mise en accusation de soi et des autres dans la recherche des causes de la maladie est un modèle durable qui survit au système galénique d'interprétation de la maladie et qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui d'après le témoignage des anthropologues de la santé<sup>426</sup>. Il ne s'agit pas d'en conclure à une approche culturelle universellement culpabilisatrice de la maladie mais plutôt de voir dans nos attitudes d'aujourd'hui la marque de la longévité de ce modèle d'interprétation.

## Le péché, « générale maladie du genre humain »<sup>427</sup>

Péché et maladie ne sont pas seulement unis par le lien temporel et logique qui va de la faute à la rétribution. Ils se superposent également dans un même réseau sémantique. Le péché n'est pas uniquement cause de maladie, parfois il *est* maladie, métaphorique ou bien réelle selon les cas. Les récits bibliques présentent un enchevêtrement étroit entre le sens propre de maladie (mal corporel) et son sens figuré (mal moral). On a déjà évoqué l'ambivalence des termes d'impureté utilisés dans l'Ancien Testament : l'impur est ce qui s'éloigne de Dieu par le péché mais désigne aussi ce qui ronge le corps<sup>428</sup>. De même, dans le Nouveau

*d'Odeurs*, Lyon, Thomas Amaury, 1693, in-12, 118 p., « Au lecteur » ; Gaspard BRAVO de SOBREMONT RAMIREZ, *Operum medicinalium*, Lyon, Pierre et Jean Arnaud, 1699, in 2, 4 vol., t. 4 p. 23.

<sup>424</sup> Voir François-Olivier TOUATI, « Un mal qui répand la terreur ? Espace urbain, maladie et épidémies au Moyen Âge », in *Revue d'histoire urbaine*, n°2, décembre 2000, p. 9-38, p. 15.

<sup>425</sup> Voir par exemple, « Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle » extrait de Abraham GOLNITZ, *Itinéraires en France et en Belgique*, traduit par A Vachez, Lyon, Brun, Cathabard, 1877, 117 p., p. 39 et Elie BRACKENHOFFER, *Voyage en France 1643-1644*, Nancy, Paris, Strasbourg, 1925, 269 p., p. 110-111.

<sup>426</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 8, 3, « Le maintien de l'étiologie culpabilisatrice ». Pour une analyse contemporaine de l'idée de culpabilité, voir Sylvie FAINZANG, *Pour une anthropologie de la maladie en France*, Paris, Editions de l'EHESS, 1989, 109 p., p. 70-72. Elle distingue aujourd'hui quatre modes accusatoires : « l'auto-accusation », « la mise en accusation de l'Autre proche », « la mise en accusation de l'Autre éloigné », « la mise en accusation de "la société" ».

<sup>427</sup> Guillaume REBOUL, *Les Plaidoyez de Reboul en la chambre mi-partie de Castres. Contre les ministres*, Lyon, Jean Bertrand, 1604, in-8°, 322 p., p. 110-111

<sup>428</sup> Pour une analyse philologique des termes de péché et d'impureté dans l'Ancien Testament, voir André ROBERT et Louis PIROT (dir.), *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, Paris, Letouzey et Ané, 1928-..., 13 vol., vol. 7, p. 454-471, « Péché dans l'Ancien Testament. Purification ».

Testament, la guérison d'une maladie est une méthode d'enseignement qui voit le malade être soulagé en même temps de son infirmité et de sa cécité spirituelle<sup>429</sup>. L'exégèse moderne se fait l'écho de ce parallèle entre les infirmités du corps et celles de l'âme. Commentant les psaumes ou les actes des apôtres, les auteurs soulignent la gravité supérieure des maux de l'âme, leur ressemblance avec les maladies du corps dont elles partagent la contagiosité ou encore rapprochent les douleurs d'un corps malade et les souffrances d'une âme qui contemple son péché<sup>430</sup>. Cette métaphore biblique est d'un usage particulièrement efficace pour l'éducation du chrétien et son édification. Aussi le catéchisme du concile de Trente, qui sert de référence écrite à l'enseignement oral des curés, la reprend-il à propos de David « il n'y a aucune partie de lui-même qui ne soit frappée de cette peste malheureuse du péché, et que son venin s'est répandu jusque dans ses os, c'est-à-dire, jusques dans sa raison et sa volonté qui sont les parties les plus solides de l'ame »<sup>431</sup>. Le texte sur lequel s'appuie ce passage (Ps, 37.3) ne parle que d'os et de chair et non pas d'âme, mais l'image de l'empoisonnement spirituel (et plus loin de « la playe du péché ») permet de souligner la gravité du mal. De même, la littérature qui vise à encadrer les méditations et prières du chrétien use avec force du vocabulaire corporel de la pathologie. Le développement inédit de la pratique de l'oraison par exemple s'accompagne de la publication de manuels aux accents extrêmement sévères : « Que sont les pecheurs, sinon de pauvres malades, et le langage de l'Écriture ne nous apprend-elle pas que la lèpre, n'est autre chose que le péché qui défigure l'ame, et qui la rend insensible ». Les pécheurs sont encore « ces malades rongés de chancres, dont la veüe nous fait soulever le cœur, ces ulceres, ces gangrennes, ces ecrouelles, qui font tomber le corps en lambeaux, ces cadavres à demi mangés des vers, et consumés par la pourriture, les Cloaques et les égouts les plus infects et les plus puants, n'en sont qu'une foible image »<sup>432</sup>. Les poètes mystiques ont recours aux mêmes images morbides pour souligner la noirceur de l'âme pécheresse. C'est le cas par exemple de Claude Hopil dans une stance adressée à Dieu :

« Tu penetres nos coeurs, (tout voyant) et tu sondes  
Les plus secrets pensers de nos ames immondes,

<sup>429</sup> Voir par exemple la guérison de l'aveugle, Jn 9.6-41.

<sup>430</sup> Sur la contagiosité et la souffrance liées aux maux spirituels : Sebastiao GOMES de FIGUEIREDO, *Explicatio Psalmi quinquagesimi "Miserere mei Deus"*, Lyon, Horace Cardon, 1601, in-8°, 315 p., p. 71 et 172. On peut voir également l'usage de métaphores filées dans l'ouvrage du jésuite Jean de LORINI (1559-1634), *In Acta apostolorum commentaria*, Lyon, Horace Cardon, 1605, in 2, 985 p., p. 902 ou du bénédictin Gilbert GENEBRARD, *Psalmi Davidis...*, *op. cit.*, . 231 : « peccatum est morbus animi ... ».

<sup>431</sup> *Le catéchisme du concile de Trente*, Lyon, Jean Certe, 1696, p. 340.

<sup>432</sup> *Sujets d'oraison pour les pecheurs tirez des Epîtres et des Evangiles de l'années par un pecheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1695-1696, in-12, 4 vol., vol. 1 p. 111, vol. 4 p. 368. Sur le développement de la prière silencieuse dans l'élite laïque, voir Lucien FEBVRE, « Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620 », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1958, p. 639-650.

Tu cognois mon ulcere, et seul le peux guerir... »<sup>433</sup>.

Enfin, les auteurs de controverse ne résistent pas à la radicalité parlante de ces images morbides : l'hérésie et l'impiété sont, plus que tous autres péchés, comparées aux maladies du corps et taxées de puanteur et d'impureté<sup>434</sup>.

Les termes de lèpre ou de peste, en tant que maladie paradigmatiques sont les plus souvent cités<sup>435</sup>. Mais les religieux peuvent aussi s'appuyer de façon précise sur le vocabulaire et les typologies médicales pour illustrer de façon plus fine le type de péché qu'ils pourfendent. Nicolas de Dijon décrit ainsi le mal chronique qui guette les pécheurs : « Mais comme entre toutes les différentes sortes de lèpres, il y en avoit une plus abominable que toutes les autres, savoir celle dont la plaïe se formoit dans la cicatrice d'une autre: Les Peres disent que celle-ci est le vrai simbole du peché d'habitude, parce que c'est un peché toujours nouveau qui se forme dans la cicatrice des Anciens, et qui semble r'ouvrir la plaïe de tous les autres »<sup>436</sup>. Lorsque le terme de concupiscence est utilisé pour décrire cette tendance au péché qui caractérise les hommes depuis la chute d'Adam, elle se rapproche de l'idée d'impureté et endosse, outre son caractère chronique, une connotation morale: c'est une « maladie honteuse, invétérée, continuelle, incurable à tout autre qu'au médecin suprême »<sup>437</sup>. Les symptômes des maux de l'âme ressemblent à ceux du corps : les pécheurs ne sont-ils pas sourds et aveugles au message du Christ ? Ne sont-ils pas paralysés dans leurs mauvaises dispositions ?<sup>438</sup> Enfin, les péchés mortels sont comparables aux maladies incurables : les hommes ne peuvent plus secourir les malheureux qui en sont frappés, la grâce divine en est le seul remède<sup>439</sup>.

---

<sup>433</sup> Claude HOPIL, *Les œuvres chrétiennes*, op. cit., p. 36-7 et p. 61.

<sup>434</sup> Voir par exemple Valentin GÉRARD, *Le Triomphe de la Glorieuse Vierge Marie contre les calomnies du livre de Mstre Simeon Codur*, Lyon, Abraham Cloquemin, 1607, in-8°, 999 p., p. 256-7.

<sup>435</sup> Voir par exemple CESAR, *L'Espee Catholique Avec laquelle on peut facilement rembarrer et vaincre les faulces opinions des heretiques de nostre temps, touchant certains poincts principaux, et plusieurs articles de la Foy et religion Catholique, Apostolique, et Romaine. Tiree de la parole de Dieu avec quelques allegations des Peres et Docteurs de l'Eglise*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1607, in-12, 484 p. : les « pecheurs qui sont infects et pourris de la lepre de peché » p. 104.

<sup>436</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Lyon, Thomas Amaulry, 1694, in-8°, 3 vol., vol. 3, np.

<sup>437</sup> François de CLUGNY, *Sujets d'oraison pour les pecheurs tirez des Epîtres et des Evangiles de l'année par un pecheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1695, in-12, 5 vol., vol. 4 p. 558.

<sup>438</sup> *Explication des Epîtres et Evangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les misteres de Nôtre Seigneur et de la tres-sainte Vierge, A l'usage des Ecclésiastiques composee par l'ordre de Monseigneur l'evêque et comte de Chalonsur-Sône par un Prêtre de l'Oratoire*, Lyon, Jean Certe, 1697, in-8°, 5 vol., vol. 4, p. 161 et 402.

<sup>439</sup> Voir notamment les sermons de Bernardins de Sienna et ceux d'Olivier Maillard réédités à Paris et à Lyon tout au long du siècle, cités par Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur...*, op. cit., p. 470.

### 3) *Le modèle du « bon malade »*

De même qu'il existe un modèle de la « bonne mort », est promu tout au long du siècle par les textes religieux un modèle de la « bonne maladie » ou du « bon malade » dont on trouve un autre versant dans la littérature médicale de la même époque<sup>440</sup>.

#### Humilité et soumission

L'idée de contrainte des corps, découverte dans les années 1970 a, depuis lors, fait l'objet d'un débat historiographique. A partir de la notion foucauldienne de biopouvoir, qui caractérise l'exercice du pouvoir politique sur le corps des sujets, s'impose l'idée d'une discipline des corps venue d'en haut et de « nouveaux schémas de docilité » élaborés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>441</sup>. Pour Robert Muchembled, elle fait suite à la civilisation des mœurs décrite par Norbert Elias qui s'impose à partir de la Renaissance, en coupant les individus de leur bas corporel (sexualité et excréments doivent désormais être davantage couvertes par le voile de la décence). La distinction entre la culture corporelle des élites et celle du peuple témoigne pour cet historien d'une assimilation diachronique de la civilité et d'un pouvoir exercé à l'encontre des corps populaires<sup>442</sup>. Aujourd'hui, la notion de « civilisation » s'est enrichie de davantage de nuances (notamment dans son identification avec un meilleur contrôle des corps). Les historiens des émotions ont été les premiers à remettre en cause ce schéma narratif qui rejetait le Moyen Age dans la préhistoire ou dans l'enfance du

---

<sup>440</sup> Le renouvellement de la préparation à la mort au XVII<sup>e</sup> siècle, visible dans les testaments et dans les textes des *ars moriendi*, a été étudié par les premiers historiens de la mort dès les années 1970 : voir Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641 p., p. 296 et suiv. et Pierre CHAUNU, *La mort à Paris: XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1978, 543 p., p. 330 et suiv. On peut aussi se reporter aux travaux de Daniel ROCHE : « La mémoire de la mort. Recherche sur la place des arts de mourir et la lecture en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Annales ESC*, 1976, n°2, p. 76-119. Depuis, plusieurs études récentes ont montré comment à la mort héroïque et glorieuse à l'antique se superpose l'inspiration religieuse dans les récits de mort : voir Hélène GERMA-ROMANN, *Du « Bel mourir » au « Bien mourir ». Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français (1515-1643)*, Genève, Droz, 2001, 350 p. ; et les deux premières parties des actes du colloque de Montpellier (19 et 20/09/2003) : Patricia EICHEL-LOJKINE (dir.), *De bonne vie s'ensuit bonne mort. Récits de mort, récits de vie en Europe (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 341 p.

<sup>441</sup> Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p., p. 160 et suiv.

<sup>442</sup> Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, 342 p. (cette traduction tardive de sa thèse écrite en 1933 a contribué à promouvoir l'idée d'une civilisation moderne exerçant un contrôle nouveau sur les élans du corps et sur les émotions par le modelage des mœurs de la société sur la civilité de cour) ; Robert MUCHEMBLED, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1978, 398 p.

corps<sup>443</sup>. En réalité, dès cette période, le corps est subordonné à l'âme en tant que lieu privilégié de l'expérience surnaturelle : le corps des saints était conducteur de la prière et de la grâce, et le corps des moines un instrument indispensable pour préparer leur rencontre avec Dieu par le moyen de la mortification et des larmes. Ces dernières, perçues jusque là comme le signe d'une émotion immaîtrisable, apparaissent finalement comme un élément de la grâce divine<sup>444</sup>. Le Moyen Age jouissait donc de sa « civilisation des mœurs » propre.

On peut se placer ici dans la continuité de telles analyses. L'inversion des valeurs du monde (plaisirs et comforts corporels), déjà présente dans les vies de saints médiévales, est accentuée à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par la diffusion des impératifs spirituels et moraux de la Contre-Réforme. D'une part, le corps des malades peut s'offrir comme support de l'expérience mystique d'un rapprochement avec le Fils, le saint Esprit ou la Vierge. D'autre part, les nécessités du corps, ou plutôt leur mise à distance, sont un objet de méditation indispensable pour les hommes pécheurs. Dans l'une et l'autre voie vers Dieu, le corps est central selon deux modalités essentielles : premièrement, l'humilité par rapport à un Dieu parfait et à ses intercesseurs, et secondement, la soumission à sa volonté. Dans ce modèle exigeant, le temps de la maladie revêt une importance particulière où normes médicales et normes religieuses peuvent se rencontrer.

Ces caractéristiques qui participent de ce qui nous semble être un modèle cohérent de « bon malade » se donnent particulièrement à lire dans trois types d'ouvrages religieux. Elles sont d'abord exposées par l'exemple dans le récit des vies de saints ou de personnes vertueuses dont l'édition se multiplie au XVII<sup>e</sup> siècle et qui offrent aux chrétiens un modèle de conduite édifiant. Ces vies sont soit le fait de biographes masculins soit le fait de membres de l'ordre (souvent féminin) du défunt ou de la défunte dont on vise à perpétuer la mémoire<sup>445</sup>. Les hagiographes soulignent avant tout l'indifférence des personnes pieuses envers les maux dont souffre leur corps : la résistance à la douleur leur permet de vivre la maladie dans une grande tranquillité d'esprit et même dans la joie. Trop occupés par leur vie intérieure tournée vers Dieu ou par l'exercice des vertus chrétiennes au premier rang desquelles se trouve la charité, les malades abandonnent leur corps à ses maux. Ainsi en est-il de la révérente mère Victoire, religieuse du monastère des Annonciades célestes de Lyon, selon une l'une de ses sœurs :

---

<sup>443</sup> Pour une synthèse et une critique historiographiques de l'idée de civilisation comme chronologie du refoulement des émotions, voir Barbara ROSENWEIN, « Worrying about Emotions in History », *American Historical Review*, 107, juin 2002, p. 821-845.

<sup>444</sup> Nagy PIROSKA, *Le don des larmes au Moyen âge : un instrument spirituel en quête d'institution, Ve-XIIIe siècle*, Paris, A Michel, 2000, 444 p.

<sup>445</sup> Les vies éditées représentent ici la partie émergée de l'iceberg puisqu'un grand nombre de textes sont restés à l'état de manuscrits, rédigés simplement à l'usage des couvents dont l'auteur(e) est issu(e) : voir à ce sujet, Jacques LE BRUN, « A corps perdu. Les biographies spirituelles féminines au XVII<sup>e</sup> siècle » in Charles MALAMOUD et Jean-Pierre VERNANT, *Le temps de la réflexion*, t. 7, 1986, *Le corps des Dieux*, p. 389-408. Sur les textes de la Contre-Réforme italienne, Christian MOUCHEL, *Les femmes de douleur*, PU de Franche-Comté, 2007, 128 p.

«Elle fut attaquée d'une fièvre lente et d'une fluxion sur le poumon si opiniâtre qu'elle ne l'abandonna qu'après l'avoir mise au tombeau. Elle méprisa ce mal au commencement. Son zèle pour tous les actes de Communauté, ne lui permettoit pas de s'en apercevoir; d'où vient qu'elle ne se donnoit point de repos, et qu'elle ne prenoit aucun soulagement. Mais en fin après avoir supporté ce mal durant deux mois, il fallut se rendre, et la fièvre et la fluxion augmentant tous les jours, on appela les Médecins; on fit une consulte, et on y conclut que cette maladie ne pardonneroit pas à cette bonne Mere. Monsieur Guillemin l'un des plus fameux et des plus habiles medecins de son temps, jugea que son assiduite à la vie interieure, et la violence qu'elle avoit toujours faite à la nature, l'avoit reduite à cet état, il lui en fit un petit reproche en se retirant mais d'une maniere qui faisoit connoître l'estime singuliere qu'il faisoit de sa vertu »<sup>446</sup>.

Dans ces récits, les médecins sont en effet souvent dans le rôle d'amicaux complices, conscients de la priorité que l'exercice des vertus doit exercer sur la santé du corps. Leur présence de témoins impuissants et admiratifs souligne encore davantage le mérite de leurs malades. Le médecin de la mère Marie-Madeleine de la Trinité, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de la miséricorde à Paris, a même l'impression d'« entrer en paradis » lorsqu'il pénètre dans la chambre de sa malade. De même, les chirurgiens qui lui incisent les jambes pour lutter contre l'hydropisie et prévenir la gangrène, ne peuvent s'empêcher d'admirer sa patience durant ces douloureuses opérations<sup>447</sup>.

Ces normes de comportement face à la maladie, en particulier les vertus de la soumission et de la patience, sont également diffusées dans les textes de pastorale qui en théorisent le modèle et le contre modèle. Le capucin Nicolas de Dijon, par exemple, dans ses sermons de la fin du siècle, expose comment la maladie permet de départager les pécheurs des justes. Ce faisant, il dresse à ses lecteurs et à ses auditeurs, le portrait du malade auquel ils doivent se conformer :

« Ainsi rien n'attriste ni ne trouble le juste dans sa maladie, parce qu'il ne souffre point par contrainte et contre sa volonté (...) Il n'en est pas de même des mechants et des impies (...) lors qu'ils tombent en quelque malheur par le renversement de leur bonne fortune, et sur tout par la perte de leur santé (...) l'inquietude s'empare de leur esprit, le trouble se met en leur conscience, tout les fâche, tout leurs déplaît, tout les chagrine, jamais un bouillon n'est à leur goût, jamais un remede n'opere à leur fantaisie, jamais leur lit n'est assez mollet; En un mot tout le faux éclat qui les environnoit pendant leur santé,

---

<sup>446</sup> Marie Hiéronyme CHAUSSE, *Histoire de l'établissement et du progres du premier monastere des religieuses Annonciades célestes de la Ville de Lyon, fondé par madame Gabrielle de Gadagne comtesse de Chevreière et contenant un abrégé de la Vie des Religieuses qui y sont mortes depuis le commencement de la fondation du Monastere jusques à present*, Lyon, 1699, in-4°, 306 p., p. 47-48.

<sup>447</sup> Jean-Etienne GROSEZ, *La vie de la mère Marie-Madeleine de la Trinité, fondatrice des religieuses de N. Dame de la Miséricorde*, Lyon, Antoine Boudet, 1696, in-8°, 466 p., p. 48 et 330.

et qui flattoit leur orgueil, et il ne demeure au dedans, dit saint Augustin que la fumée d'une mauvaise conscience qui les jette dans une horrible crainte: Auferetur quod nitebat foris, non remanet intus nisi fumus malae conscientiae »<sup>448</sup>.

Enfin, les ouvrages de spiritualité guident de façon plus intérieure les personnes charitables qui entourent les malades ou les malades eux-mêmes vers une disposition d'esprit semblable.

Certains auteurs médecins développent dans leurs traités un modèle de malade proche de celui que les pasteurs prônent en chaire ou dans leurs ouvrages. Ainsi le converti Lazare Meyssonnier associe-t-il directement la paisibilité du malade et l'efficacité du traitement : il utilise un « onguent des apôtres » qui serait l'œuvre d'Avicenne, médecin arabe héritier de Galien. Le nom de cet onguent lui vient justement de ce qu'il rappelle la nécessaire patience du malade : « les malades qui n'ont point envie de guerir, sentans sur leur chair la force acre et amere du Verd de Gris, de l'Aristoloché, et de la Myrrhe quoy qu'adoucie par l'huile et la cire qui entrent en ceste composition se tempestent, crient, maudissent et injurient le Medecin (..); au contraire ceux qui desireux de guerir souffrent pastiemment la cuisson qu'il fait pour quelque temps, apres avoir veu consumer la chair morte, et les ordures ammassées dans le circuit de l'ulcere, voyent dans peu de jours une chair nouvelle, et leur membres revenir à une parfaicte santé et beauté »<sup>449</sup>. Il faut de la constance pour endurer les traitements médicaux et leur permettre d'agir dans toutes leurs forces sur le long terme. Nombre d'auteurs insistent sur la nécessaire soumission du malade aux inconvénients des processus thérapeutiques, en particulier dans les cas les plus douloureux comme ceux des opérations : le malade doit « obeyr au chirurgien comme serf au seigneur, et qu'il ne s'abandonne point à sa volupté »<sup>450</sup>. C'est donc en tant que malade comme en tant que Chrétien que l'homme sera récompensé s'il « souffre patiemment » face à la maladie. La santé et le salut procèdent de vertus semblables.

La soumission du malade n'a en effet pas nécessairement pour but le retour de la santé qu'un Dieu miséricordieux pourrait lui accorder. Les maladies ne relèvent pas uniquement de la punition, elles participent aussi de la Grâce divine dans la mesure où elles permettent aux hommes inconséquents de faire leur salut malgré leur attachement immodéré au monde. Plus que se soumettre à l'injonction qu'elles représentent, le Chrétien peut même les appeler de ses vœux pour plusieurs raisons.

Les maladies sont tout d'abord l'occasion d'un rachat partiel des péchés commis. L'idée paulinienne que « les souffrances de cette vie n'ont point de proportion avec le fruit qu'on en recueille » est offerte aux

---

<sup>448</sup> « Otez-leur ce qui brille au dehors, il ne leur reste que la fumée d'une mauvaise conscience » : Nicolas de DIJON, *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, op. cit., vol. 3 p. 476 (tiré d'AUGUSTIN, *Discours sur les psaumes*, I, ps. 30, III).

<sup>449</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Apologie de M Lazare Meyssonnier, Conseiller, et Medecin ordinaire du Roy: Sur ce qui s'est passé depuis sa Conversion à l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine*, Lyon, « Aux depens de l'Authéur », 1646, in-16, 23 p., p.5.

<sup>450</sup> Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, op. cit., p. 38.

malades en consolation<sup>451</sup>. En effet, d'après le jésuite Etienne Binet, «Dieu ne chastie point deux fois un mesme peché» : ce qui a été puni en ce monde ne le sera pas dans l'autre. Les douleurs terrestres sont le pendant de beaucoup atténué des souffrances des damnés et donc leur sont mille fois préférables<sup>452</sup>. Cet espoir, utilisé pour faire accepter aux malades la dureté de leurs souffrances, s'exprime dans le texte des prières proposé aux chrétiens souffrants. Ainsi celle que le jésuite Claude de la Colombière utilise durant sa retraite de noviciat : « j'ai un corps qui n'est bon qu'à souffrir, faites-lui sentir le poids de vôtre justice, je ne m'en plaindrai pas, mais au plus fort de la maladie, et de la calomnie, dans les prisons et dans l'infamie avec les trois enfants de Babilone, je vous louërai et benirai, tres-seur que si vous avés la bonté de me punir en ce monde, vous m'épargnerez dans l'autre »<sup>453</sup>.

Si elles jalonnent le chemin étroit qui mène au salut, c'est que les maladies sont l'occasion d'un amendement, d'un changement de conduite, notamment parce qu'elles coupent temporairement le malade du monde<sup>454</sup>. C'est une idée développée par la pastorale qui vise par là à guider les malades vers le bon usage des maladies. C'est à tous les Chrétiens que Nicolas de Dijon s'adresse dans ses sermons inspirés des évangiles en citant en exemple Ezechias s'adressant à Dieu : « si la vie de mon âme depend des souffrances de mon corps, et si en me frappant d'une maladie passagere vous me rendez la vie de l'esprit, qui consiste à me detacher des sens et de moi-même pour m'unir plus étroitement à vous; toutes les maladies les plus fascheuses et la mort même me plairont à ce prix »<sup>455</sup>. C'est ce qu'expose aussi le jésuite Iérémie Drexellius dans ses consolations adressées aux malades et aux mourants. Selon lui, «la maladie est l'école des vertus» : « combien y en a-ils qui vivent chastement en maladie lesquels n'ont pas si-tost recouvert leur santé, qu'ils retourne à leurs premieres ordures (...) c'est pourquoi Dieu les attache a un lit, afin qu'ils vaquent à eux-mêmes, et à leur Salut... ». Il vaut donc mieux être malade car « ordinairement un corps sain loge un esprit

---

<sup>451</sup> Simon Michel TREUVE, *Discours de piété contenant l'explication des mysteres et l'éloge des Saints que l'Eglise honore pendant l'Advent*, Lyon, Claude Bachelu, 1697, in 12, 470 p., p. 92.

<sup>452</sup> Etienne BINET (1569-1639), *Remèdes souverains contre la peste, et la mort soudaine: d'ou les ames devotes peuvent tierer une tres-douce consolation, & spirituelle recreation, tant durant la contagion, qu'en toute autre affliction, ou maladie*, Lyon, François La Bottière, 1629, in-12, 275 p., p. 25.

<sup>453</sup> Claude de LA COLOMBIÈRE (1641-1682), *Retraite spirituelle du RP Claude de la colombière de la Compagnie de Jesus où sont marquées les graces et les lumieres particulieres que Dieu luy communiqua dans ses Exercices Spirituels durant trente jours*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1694, in-12, 270 p., p. 195.

<sup>454</sup> L'image augustinienne de la « porte étroite » illustre les difficultés que les chrétiens trouvent à mettre leur vie en conformité avec les exigences de leur salut. Elle est mise au service des impératifs moraux de la contre-réforme, voir par exemple l'ouvrage abondamment réédité du jésuite Julien HAYNEUVE, *Le Grand chemin qui perd le monde, Comme on y entre, Comme on en sort, Et Comme on passe dans le chemin plus étroit qui nous mène à la vraye vie*, Lyon, Claude Chize, 1693, in-12, 318 p.

<sup>455</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons sur les évangiles...*, op. cit., vol. 3, p. 495.

malade »<sup>456</sup>. Ce point de vue est particulièrement développé par l'approche janséniste, pour laquelle la maladie est l'un des précieux dons de Dieu qui permettent de détourner les hommes pécheurs de leur irrésistible attirance pour la concupiscence. Elle permet de couper provisoirement le malade des plaisirs qui causent sa perte. C'est ce que souligne notamment Blaise Pascal :

« vous m'aviez donné la santé pour vous servir, et j'en ai fait un usage tout profane. Vous m'envoyez maintenant la maladie pour me corriger: ne permettez pas que j'en use pour vous irriter par mon impatience. J'ai mal usé de ma santé; et vos m'avez justement puny. Ne souffrez pas que j'use mal de votre punition. Et puisque la corruption de ma nature est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, ô mon Dieu, que votre grace toute puissante me rende vos châtimens salutaires. Si j'ai eu le coeur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelques vigueur, aneantissez cette vigueur pour mon salut; et rendez moy incapable de jouir du monde, soit par la foiblesse du corps, soit par zele de charité, pour ne jouir que de vous seul »<sup>457</sup>.

Dans ce renversement de perspective, le désaveu du corps est poussé jusqu'à n'aimer en lui que ces maux qui rapprochent le Chrétien de son seigneur : « Ayez agreable mon corps non pas pour luy même, ni pour ce qu'il contient, car tout y est digne de votre colere, mais pour les maux qu'il endure qui seuls sont dignes de votre amour »<sup>458</sup>. Comme dans les hagiographies, la maladie est ici une opportunité offerte par la grâce divine et que le Chrétien doit saisir. La nécessité de soigner les maladies s'estompe alors derrière l'héroïsation de la souffrance et la valorisation de celui qui l'endure. Dieu seul sait, rappelle Pascal, ce qui de la santé ou de la maladie sera le plus profitable au salut de chaque Chrétien. Le plus sûr est donc de s'en remettre à sa Providence<sup>459</sup>. La doctrine janséniste pousse à son terme une logique de rejet du corps présente dans l'esprit de la Contre-Réforme. Ici comme sur d'autres points, les hommes et femmes de Port Royal rendent particulièrement sensibles les exigences qui sont en réalité celles de toute la spiritualité chrétienne telle qu'elle fut renouvelée par la Contre-Réforme<sup>460</sup>.

---

<sup>456</sup> Jeremus DREXELLIUS, *L'avant-coureur de l'éternité messenger de la mort présente A ceux qui se portent bien aux Malades, et aux Agonisants*, Lyon, Jacques Canier, 1666, in-12, 337 p., p. 113-4.

<sup>457</sup> Blaise PASCAL, *Pensées de monsieur Pascal sur la religion & sur quelques autres sujets*, op. cit., p. 34.

<sup>458</sup> *Ibid.*, p. 357.

<sup>459</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>460</sup> Sur les rapports entre jansénisme et Contre-Réforme, voir René TAVENEAU, *Jansénisme et réforme catholique : recueil d'articles : 1951-1990*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, 210 p. (en particulier l'article « Port-Royal ou l'héroïsme de la sainteté », p. 34-44 qui souligne que la réforme de Port-Royal favorise moins une ascèse extrême que les vertus quotidiennes et discrètes de l'esprit de pauvreté et de charité) ; Sur le mode de vie plus généralement promu par les curés jansénistes : Françoise HILDESHEIMER, *Le jansénisme en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publi-Sud, 1991, 220 p., p. 85 et suiv. Enfin, sur la difficulté de décrire ce que serait véritablement une ligne de conduite « janséniste » : Jean ORCIBAL, « Qu'est-ce que le jansénisme ? », in *Etudes*

Enfin, les maladies sont la voie d'un rapprochement avec le Christ souffrant. Le corps du croyant ressemble à celui qui est mort pour racheter ses péchés. Le religieux porte une partie de la Croix du Sauveur en partageant ses souffrances. Depuis le Moyen Age, le modèle du Christ ne s'impose plus seulement à celui qui secoure charitablement son prochain dans ses épreuves mais au malade lui-même. L'idée augustinienne du corps mystique implique la présence du Seigneur dans ses membres souffrants. On peut voir ici fructifier l'héritage de la pensée de la douleur développée dans *De imitatione Christi*, ouvrage anonyme abondamment réédité depuis le XV<sup>e</sup> siècle et vecteur essentiel de la spiritualité de la *Devotio moderna*. D'après Martine Delaveau, cet ouvrage, imprimé à travers l'Europe dans de très nombreuses langues, connaît 346 éditions en langue française durant le siècle. Le plus souvent, sous la forme peu coûteuse d'un in-12°, il est un compagnon fréquent de la spiritualité des chrétiens, toutes écoles confondues, catholiques et protestants<sup>461</sup>. Paru plus d'une dizaine de fois (en latin et en français) à Lyon durant le XVII<sup>e</sup> siècle, il présente la douleur comme la voie obligée du salut :

« Ton maître Jésus-Christ n'eut pas un seul moment  
dégagé des douleurs et libre du tourment  
que de sa passion avança la mémoire :  
il fallut comme toi qu'il portât son fardeau ;  
il lui fallut souffrir pour se rendre à sa gloire,  
et pour monter au trône, entrer dans le tombeau.  
Quel privilège as-tu, vil amas de poussière,  
dont tu t'oses promettre un plus heureux destin ?  
Crois-tu monter au ciel par un autre chemin ? »<sup>462</sup>

Cette idée de la voie idéale du salut est notamment reprise par le dominicain italien Giacomo Affinati d'Acuto dans un ouvrage traduit en français au début du siècle. Dans un dialogue de consolation avec un affligé, il souligne que la douleur « purge la rouille du péché » et « nous fait cheminer droict au Ciel »<sup>463</sup>.

---

*d'histoire et de littérature religieuses, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Etudes réunies par Jacques LE BRUN et Jean LESAULNIER), Klincksieck, 1997, 1005 p., p. 281-295.

<sup>461</sup> Outre les nombreuses études qui lui ont été consacrées au XIX<sup>e</sup> siècle, sur son histoire éditoriale, les raisons de son succès et les débats concernant son auteur, on peut se reporter aux analyses de Martine DELAVEAU, « Les traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ au dix-septième siècle : aspects d'une histoire éditoriale », *Revue française d'Histoire du livre*, n° 90-91, 1996, p. 49-89 et de Brian MC NEIL, *De L'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Cerf, 2002, 142 p. : Brian McNeil attribue l'ouvrage au bénédictin Jean Gersen (début XIII<sup>e</sup> siècle) contre la tradition d'une attribution du texte au chanoine du diocèse de Cologne Thomas à Kempis (1380-1471).

<sup>462</sup> *De l'Imitation de Jesus-Christ, traduite et paraphrasée en vers par Pierre Corneille*, Lyon, Didier Guillimin, 1697, in-12, 470 p.

<sup>463</sup> AFFINATI Jacques, *La Montaigne Sainte de la tribulation, qui est un traicté des afflictions et de leurs remèdes, composé premièrement en italien par le Révérend Père Jacques Affinati,... et puis mis en François par F.-N. Coeffeteau*, Lyon, Pierre Rigaud, 1620, in-12, p. 1 et 74.

Elle se retrouve également abondamment dans les biographies spirituelles du XVII<sup>e</sup> siècle. Non seulement les souffrances qui accompagnent la maladie sont acceptées, mais de nouveaux maux sont aussi provoqués par l'usage de la mortification. Les femmes surtout, n'ayant pas d'autres voies dans le sacrifice pour Dieu, semblent s'illustrer dans cet acharnement contre le corps ou, tout au moins, est-ce un modèle de dévotion féminine particulièrement mis en valeur dans la littérature du siècle. Le jeûne, les mauvaises nourritures, le manque de sommeil, les ceintures à pointes de fer et les disciplines sont autant d'instruments privilégiés de leur zèle<sup>464</sup>. En souffrant les tourments de la maladie naturelle ou provoquée, les religieuses se rapprochent et même incorporent le Sauveur<sup>465</sup>. La douleur physique est la marque du sacré par excellence, celle qui indique que le malade a su emprunter la « porte étroite » qui le mène à Dieu. Ainsi la mère Magdeleine du Sauveur, malade, hésite à reconnaître la marque divine dans l'apparition qui réclame d'elle un jeûne au pain et à l'eau :

« Elle différa quatre jours à déclarer cette vision à sa Supérieure, soit par l'apprehension d'être trompée; car le demon lui suggeroit que c'etoit une illusion pour la rendre homicide de soy-même, soit par la crainte qu'elle eut de n'en pas obtenir la permission de sa Supérieure: mais les maux qu'elle endura pendant ces 4 jours luy apprirent de plus en plus la volonté de Dieu sur ce jeune: car le bouillon luy causoit des extrêmes douleurs. Aussi-tôt qu'elle en avoit pris, elle étoit presque reduite à l'agonie, et tomboit dans une syncope où elle restoit comme morte ».

Instruites par la douleur de cette sœur, les autres religieuses «glorifierent Dieu qui magnifioit le jeune de cette venerable Mere en l'établissant le remede de ses maux et le reparateur de ses forces »<sup>466</sup>.

Dans cette perspective, la mort elle-même peut apparaître comme désirable en tant qu'abandon du corps terrestre et union avec Dieu. Elle est l'aboutissement du processus de divergence entamé lors de la maladie. Une telle posture morale, inspirée de saint Paul, jalonne les textes de spiritualité et de pastorale. Elle est montrée en exemple aux religieux par Nicolas de Dijon. Pour lui, la vie religieuse est une sorte de « mort au monde » lors de laquelle on tente autant qu'il est possible de s'éloigner de ce corps qui « appesantit l'ame » et qui « abat l'esprit dans la multiplicité des soins qui l'agitent » Mais les religieux doivent également aspirer à la mort réelle du corps qui est un « état de séparation » avantageux pour l'âme enfin « affranchie de son esclavage et dans la jouissance d'une parfaite liberté »<sup>467</sup>. La vie considérée comme réelle est ici toute

<sup>464</sup> *Ibid*, p. 49 : Marie Gabrielle de Gadagne «avoit ruiné sa santé par les jeûnes, les ceintures de fer à pointes aiguës & les disciplines » ; une autre religieuse de la ville, la mère Magdeleine du Sauveur en s'empêchant de boire se déclenchait de « violentes migraines » et d'«extremes lassitudes » d'après Alexandre de LYON : *La vie de la venerable Mere Magdeleine du Sauveur, surnommée Mathieu; religieuse du Tiers-Ordre de N.S.P.S. François, Et Supérieure au premier Monastere de Sainte Elizabeth à Lyon*, Lyon, François Comba, 1696, in-12, 292 p., p. 82.

<sup>465</sup> Voir Jacques LE BRUN, « A corps perdu... », *art. cit.*, p. 398 et suiv.

<sup>466</sup> Alexandre de LYON, *La vie de la venerable Mere Magdeleine du Sauveur...*, *op. cit.*, p. 89-90.

<sup>467</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons pour les vêtues et professions religieuses*, Thomas Amaulry, Lyon, 1695, in-8°, 774 p., p. 485-487.

spirituelle. Ce modèle est aussi diffusé auprès de l'ensemble des fidèles dans une pastorale réformée comme celle de l'archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles (1651-1729): selon lui, le désir de mort est un signe de sainteté<sup>468</sup>.

Cette norme religieuse essaime dans d'autres types d'ouvrages où se retrouve une version plus ou moins laïcisée de la patience du bon malade. La vertu devient sagesse : une sagesse qui conduit à l'acceptation de son sort et à la soumission aux aléas contre lesquels on ne peut rien, ou peu de choses. C'est une chose naturelle rappelle Pierre Charron : « nous sommes nez à cela, en vouloir estre exempt est injustice. Il faut souffrir doucement les Loix de nôtre condition. Nous sommes faits pour vieillir, foiblir, douloir, estre malades: il faut apprendre à souffrir ce que l'on ne peut éviter » ; « il n'y a point de meilleur remede, que de vouloir ce qu'elle [*la providence*] veut et selon l'advis de sagesse faire de nécessité vertu »<sup>469</sup>. C'est une sagesse qui semble être la marque des grands esprits et des grands hommes et dont on retrouve le topos littéraire dans les éloges biographiques. Les héros laïcs sont, à l'instar des saints, dotés des qualités d'endurance, de patience et enclins à accepter de leur sort. Le récit de leur maladie est l'occasion de le souligner. Louis XIV ou encore la grande Dauphine (Marie-Anne de Bavière) se distinguent selon l'historiographe Simon de Riencourt par leur indifférence et leur capacité à vivre tranquillement et chrétiennement leurs souffrances. Le modèle de la bonne maladie procède pour cette dernière de la nécessité de la bonne mort, la patience étant nécessaire à la préparation de son âme : « il y avoit quelques temps que cette Princesse se dispoit à la mort: Elle en avoit senti les approches avec une resignation aux Ordres de Dieu. Plus la maladie augmentoit, et plus Madame la dauphine redoubloit sa constance »<sup>470</sup>. Il en va de même pour les héros locaux : Simon de Fléchères, premier président du siège présidial de Lyon et ancien lieutenant général à la sénéchaussée, s'est distingué aux dires de ses médecins par son travail pour le bien public (au point de ruiner sa santé) et par son courage devant l'alarme des praticiens qui ne lui cachent pas la gravité de son état<sup>471</sup>.

En dehors des conventions du récit, biographique ou hagiographique, l'intériorisation de cette norme reste néanmoins bien incertaine. La chronique de la maladie de Simon de Fléchères par son médecin est par

---

<sup>468</sup> Louis-Antoine de NOAILLES, *Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris sur la perfection chrétienne et sur la vie intérieure Contre les illusions des faux mystiques*, Lyon, Claude Bachelu, 1698, in-12, 212 p., p. 60.

<sup>469</sup> Pierre CHARRON (1541-1603) imprimé à plusieurs reprises à la Lyon à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle : *De la sagesse par Pierre Charron Parisien, Docteur es droits*, Lyon, Jean-Baptiste et Nicolas Deville, 1695, in-12, 710 p., p. 657 et suiv.

<sup>470</sup> Simon de RIENCOURT, *Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis le Grand*, Lyon, Claude Bachelu, 1693 (3<sup>ème</sup> éd.), in-12, 3 vol., vol. 2 p. 239, vol. 3 p. 386. Pour une approche plus large des maladies dernières des rois, voir les documents réunis par Stanis PEREZ, *La mort des rois : documents sur les derniers jours de souverains français et espagnols, de Charles Quint à Louis XV*, Grenoble, J. Million, 2006, 269 p.

<sup>471</sup> Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie...*, *op. cit.*, p. 28.

exemple jalonnée de silences très significatifs entourant les changements qu'il réclame concernant ses médecins et ses traitements. Ils témoignent, malgré la discrétion de l'auteur qui se voit parfois discrédité en tant que thérapeute, de l'anxiété du malade dans le cours de ses dernières souffrances<sup>472</sup>. Il en va de même pour le Journal de santé de Louis XIV et les chroniques et correspondances de ses courtisans récemment analysées par Stanis Perez<sup>473</sup>. Il est plus que probable que les grands malades, quoi qu'en disent leurs hagiographes (y compris leurs médecins), étaient beaucoup plus désireux d'être soulagés que soumis aux douleurs et aux tristes perspectives promises par les maladies<sup>474</sup>. Il est vrai que les historiens manquent de sources pour analyser le vécu réel des individus face à la maladie et la douleur. Ainsi Roselyne Rey ne fournit par exemple que peu d'éléments sur l'expérience quotidienne<sup>475</sup>. Quelques indices marquent cependant la distance qui sépare la figure normative du malade vertueux qui vient d'être caractérisée et les tourments insupportables qu'endurent les malades bien réels. Tout d'abord, les encouragements à l'endurance délivrés par les praticiens ne les empêchent pas, ainsi qu'on le verra plus loin, de prendre aussi en compte l'importance thérapeutique du confort physique et spirituel des malades<sup>476</sup>. Ensuite, nombre d'auteurs littéraires notent l'impatience et la peur des hommes de leur temps, en s'en moquant ou en la justifiant par une attaque contre les pratiques du corps médical, trop impuissant à soulager réellement ses contemporains<sup>477</sup>. La faiblesse risible ou au contraire pathétique des hommes face à la perspective de souffrances corporelles a été abondamment exploitée par les auteurs de divertissements et déjà fait l'objet d'études précises. Pour la peur de la maladie, on pense bien sûr aux mélancoliques hypocondriaques moqués au théâtre par Molière<sup>478</sup>. Contre l'inconstance face à la maladie elle-même, déjà l'auteur de *l'Imitatio Christi* le remarquait : « La maladie est impuissante : ses abattements, ses douleurs, rendent fort peu d'hommes meilleurs »<sup>479</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les railleries de l'abbé Bordelon visent encore ceux qui, comme lui, se font soigner par le médecin de Chaudray : « P.T. avoit assurément bien mérité par ses excez la goutte

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 8, 27 : le malade réclame des lavements, des bains de vins chauds, puis fait appel à de nouveaux médecins dont un charlatan italien.

<sup>473</sup> Stanis PEREZ, *Le journal de santé de Louis XIV* (précédé de *La lancette et le sceptre*), Grenoble, J. Million, 2004, 445 p. et *La santé de Louis XIV, une biohistoire du roi-soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 406 p.

<sup>474</sup> Voir par exemple les négociations délicates que les médecins et chirurgiens de Louis XIV sont obligés d'entreprendre avec leur patient, soucieux par exemple d'éviter autant que possible les applications de « cautère actuel » (au fer rouge) et les opérations chirurgicales : *Ibid.*, p. 78.

<sup>475</sup> Roselyne REY, *Histoire de la douleur*, Paris, La Découverte, 1993, 414 p. : « La douleur renaissante » et « La douleur à l'âge classique », p. 61-106.

<sup>476</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 2.

<sup>477</sup> Sur la figure littéraire du mauvais médecin, Deuxième Partie, Chap. 5, 3.

<sup>478</sup> Sur la hantise de la maladie (et la peur de la mort) chez Molière, voir Patrick DANDREY, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, Paris, Klincksieck, 1998, 2 tomes, t. 2 : *Molière et la maladie imaginaire*, p. 421 et suiv.

<sup>479</sup> *De l'Imitation de Jesus-Christ, op. cit.*, Livre I, chap. 23.

qui le faisoit souffrir; cependant il crioit comme un enragé, quand elle lui rendoit visite »<sup>480</sup>. De cette distance entre les modèles de patience offerts aux malades et leurs comportements réels témoigne également la répétition même des condamnations que l'on trouve sous la plume des religieux ou des moralistes. Ces derniers sont prompts à dénoncer le manque de sagesse de leurs contemporains : « Et d'où vient que l'on souffre avec tant d'impatience la douleur ! c'est que l'on n'est pas accoutumé de chercher son contentement en l'âme... »<sup>481</sup>. Enfin, quelques traces concrètes du vécu des malades orientent l'historien. L'étude récente menée par Albrecht Burkardt sur les témoignages des clients des saints dans les procès de canonisation a par exemple montré que l'impatience avouée par les malades dans leurs récits contrastait vivement avec l'endurance du saint auquel ils avaient eu recours<sup>482</sup>.

## Priorité aux soins spirituels

Pour se mettre en conformité avec ce modèle, les malades ont besoin d'une assistance spirituelle que soulignent les décrets des conciles et synodes depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le concile de Trente rappelle l'obligation de visite des malades qui est faite aux curés, et est relayé par les conciles locaux comme celui de Reims en 1583 qui « ordonne aux Doïens ruraux et archidiaques de veiller sur les curez qui n'auront pas soin des malades dans leurs Parroisses, et d'en avertir leur Evêque, afin qu'il les châtie vigoureusement.. ». De même, le concile de Narbonne en 1604 « les exhorte d'avoir d'autant plus de soin des malades qu'ils ne savent pas si leur maladie sera mortelle... »<sup>483</sup>. Plus généralement, tous les chrétiens sont soumis à l'impératif de la charité envers le malade, figure christique : « on (...) lisoit dans l'Evangile que Jesus-Christ doit recompenser du Roïaume du Ciel le soin charitable qu'on aura eu des malades, et qu'il punira au contraire d'une éternité de supplices ceux qui auront négligé de les visiter. J'ai été malade, dira-t-il aux uns aux jours du Jugement, et vous m'avés visité, venés les benits de mon Pere... »<sup>484</sup>. Non seulement ces personnes vertueuses soulagent le Christ lui-même à travers les malades qu'ils entourent, mais encore, par leur action charitable, ils imitent son exemple d'assiduité auprès de ceux qui souffrent<sup>485</sup>.

<sup>480</sup> Laurent BORDELON, *Les malades de belle humeur...*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>481</sup> Pierre CHARRON, *De la sagesse...*, *op.cit.*, p. 656 et suiv. (Livre III, Chapitre XXII) : la maladie et la douleur sont évoquées sous la tutelle de la troisième vertu, la force. L'auteur, pour exhorter ses lecteurs à la patience et « affin que l'on ne pense pas que ce soyent de beaux mots de rhétorique, mais que la pratique est impossible... », cite nombre d'exemples antiques de ceux qui ont su soutenir la maladie avec constance.

<sup>482</sup> Albrecht BURKARDT, *Les clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Rome, Ecole française de Rome, 2004, 604 p., p. 261 et suiv.

<sup>483</sup> Une récapitulation de l'œuvre de ces conciles est faite dans les *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres. Reveües, corrigées et augmentées d'un tiers*, Lyon, Jean Certe, 1693, in-12, 3 vol., vol. 2 p. 58-60.

<sup>484</sup> *Ibid.*, vol. 2 p. 54-5 ; Mat. 25.

<sup>485</sup> *Ibid.*, vol. 2 p. 64-66.

Cet encadrement du malade comporte deux volets distincts: d'abord un soutien moral qui a pour but de susciter, chez la personne souffrante, l'état d'esprit adéquat, ensuite un ensemble de sacrements et de pratiques qui s'apparentent à une véritable thérapeutique de l'âme.

Le premier aspect consiste donc à encourager les malades à adopter ou à conserver une disposition d'esprit conforme au modèle caractérisé précédemment. Traversant « cet instant terrible qui doit décider de notre éternité » car il précède bien souvent la mort, les malades doivent recevoir une instruction « qui soutient et fortifie le coeur, qui apprend à la volonté à adorer la Providence, et baiser la main du divin Pere, lorsqu'il nous châtie (...) il n'y a pas d'occasion et de conjoncture plus favorable pour les faire renoncer à leur débauches, et leur faire prendre une resolution ferme et sincere de changer de vie; c'est dans ce temps où ils sont disposés à recourir à Dieu qui les afflige et qui les peut guerir; c'est dans ce temps aussi où le Demon redouble ses efforts et où il déploie tout ce qu'il a de force, de ruse, et de malice pour perdre le malade... »<sup>486</sup>. En retour, la vue des malades agit sur ceux qui les assistent comme une image édifiante. Elle a la même vertu que les vanités, danses macabres ou *memento mori* littéraires : « il n'y a pas d'objet plus capable de faire impression sur notre esprit, et sur notre coeur, que la veüe d'une personne qui jouïssoit comme nous, il n'y a que quelques jours d'une pleine santé, qui se voit sur le point de paroître devant le tribunal de son Juge, qui va rendre compte de la moindre de ses actions, et même de ses paroles inutiles, et dont le corps sera bien-tôt un amas de pourriture, et la pâture des vers ». Pour leurs accompagnants, le moyen d'orienter les malades vers un état d'esprit adéquat est donc simplement de s'en pénétrer pleinement soi-même : ils doivent avoir un « visage qui témoigne que [*ils font*] ces visites de bon coeur » et doivent être des modèles de patience, de piété et d'humilité<sup>487</sup>.

L'autre aspect du soutien spirituel que requièrent les maux du corps se compose d'un arsenal complet destiné à la purification de l'âme du malade, dont la forme est fixée par le rituel romain édité par Paul V en 1614 et les rituels diocésains qui s'en inspirent<sup>488</sup>. Le malade doit d'abord suivre les étapes de la pénitence : il doit faire acte de contrition sincère (ou de simple attrition selon les écoles de pensée)<sup>489</sup>. Il doit ensuite se confesser et finalement satisfaire Dieu en se soumettant aux peines données par le prêtre autant qu'à la

<sup>486</sup> *Ibid*, vol. 2 p. 56-7 et 63.

<sup>487</sup> *Ibid.*, vol. 2, p. 64-70.

<sup>488</sup> Le rituel romain connaît plusieurs éditions durant le siècle : *Rituel romain pour bien et duement administrer les Sacremens de l'Eglise et faire les autres sacrées fonctions Ecclesiastiques : Par le commandement de nôtre S. Pere le Pape Paul V*, Lyon, Benoist Bachellu, 1649, in-12, 324 p. et *La maniere d'administrer les sacrements de confession, communion, et Extreme-Onction aux malades. Avec la forme de les visiter et consoler : ensemble les funerailles des Trespassez, pour les religieuses de sainte Ursule, de l'Ordre de saint Augustin, selon le Rituel Romain*, Lyon, Jacques Roussin, 1627, in-12, 158 p.

<sup>489</sup> La XIV<sup>e</sup> session du concile de Trente n'a pas tranché sur la nécessité de la contrition totale ou l'idée d'une attrition suffisante à constituer le sacrement de pénitence : voir A. MICHEL, *Les décrets du concile de Trente*, Paris, Letouzey et Ané, 1938 (T. X de l'*Histoire des Conciles*), 641 p., p. 331.

maladie elle-même, peine donnée par Dieu. Par le regret et la haine de ses fautes, par le pouvoir de l'absolution reçue du prêtre, et par sa soumission aux ordres divins, il est ainsi lavé des péchés commis depuis son baptême<sup>490</sup>. Le dernier élément de ce processus est la communion. En particulier si le patient semble décliner, les visites du curé doivent se faire plus fréquentes afin de lui donner le viatique (c'est-à-dire l'eucharistie) et éventuellement l'extrême onction qui est « l'onction sacrée des malades » afin de nettoyer ce qu'il reste de péché en son âme. Enfin, les prêtres doivent « obliger [*le malade*] à se réconcilier » avec son entourage et à rédiger un testament qui laissera sa famille en paix<sup>491</sup>.

Les médecins, apothicaires et chirurgiens sont également soumis à des obligations d'ordre spirituel depuis le quatrième concile de Latran de 1215 (canon 22) : selon la décrétale « Cum infirmitas » promulguée par Innocent III, ils doivent avant toutes choses rappeler aux malades la nécessité de recourir aux prêtres. La constitution « Super Gregrem » du 8 mars 1566 de Pie V renforce cette prescription en donnant trois jours au malade pour se confesser, au-delà de ce délai, les visites du médecin doivent cesser. Ces obligations, encore confirmées dans une bulle de Grégoire XIII du 15 mai 1581, sont rappelées dans les conciles provinciaux comme celui de Narbonne en 1609 ainsi que dans les ordonnances épiscopales comme celle de l'archevêque de Lyon qui rappelle le 6 août 1681 leurs obligations à tous les praticiens<sup>492</sup>. D'après Henri Hours, cette ordonnance fut prise par l'archevêque sous l'influence de la compagnie du saint sacrement, fer de lance de la réforme catholique parmi les laïcs<sup>493</sup>. Les répétitions de ces injonctions témoignent bien de la difficulté de leur application<sup>494</sup>.

Néanmoins, la réception de ces sacrements précédée d'une contrition ou attrition sincère est prioritaire sur les soins à prodiguer au corps. Il y a deux raisons à cela.

D'abord, s'en remettre à Dieu est véritablement le meilleur moyen de recouvrer la santé, si telle est sa volonté. Le catéchisme de Trente rappelle que « nous ne devons jamais espérer le recouvrement de notre santé par les seuls remèdes de la médecine; mais mettre principalement notre confiance en Dieu » et que la Bible abonde en exemples de ceux qui, ne s'en remettant qu'aux breuvages et remèdes humains et non

---

<sup>490</sup> Abbé CHANUT, *Le saint concile de Trente...*, *op. cit.*, XIV<sup>e</sup> Session (« Exposition de la doctrine des sacrements des Saints de Pénitence, et d'Extresme-Onction »).

<sup>491</sup> *Conférences ecclésiastiques*, *op. cit.*, vol. 2 p. 71.

<sup>492</sup> *Analecta Juris Pontificii : recueil de dissertations sur différents sujets de droit canonique, liturgie, théologie*, Rome : Librairie de la propagande, 1855-1889, Quatrième Série, t. 2, p. 1719 et suiv. Selon la bulle de Grégoire XIII, les médecins sont censés prêter serment de respecter leurs obligations en prenant leurs grades et sont menacés d'exclusion des églises et des facultés et collèges médicaux en cas d'infraction.

<sup>493</sup> Voir *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, XXX, 1936, p. 85-97 et Henri HOURS, « L'art médical et les médecins lyonnais... », *art. cit.*, p.132.

<sup>494</sup> Sur la difficulté de la confession en général, voir Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur*, *op. cit.*, p. 517 et suiv.

d'abord à Dieu, en sont durement punis<sup>495</sup>. Les religieux qui s'adressent aux malades relaient cette idée en insistant sur l'origine divine des guérisons opérées par l'intermédiaire des remèdes humains. Cette idée est théorisée clairement par le dominicain François Arnoul : les malades doivent « avoir autant pour le moins de soing de guerir leur ame que leur corps ; d'autant que cette partie peut bien estre incommodée sans que l'autre s'en sente ; mais non jöüir d'une entiere convalescence, pendant que celle qui luy donne la vie et le mouvement sera ulcerée ». C'est-à-dire que la santé de l'âme, la plus importante, ne dépend pas de celle du corps, mais que celle du corps dépend bien de l'état de notre âme<sup>496</sup>. Ainsi que le rappelle plaisamment Jean Séraud à propos de la guérison de Louis XIII en 1630 :

« Ne disons pas que nos remedes,  
Ains les surnaturelles aydes  
De Dieu ont guery nostre Roy;  
Sans la providence divine,  
Il estoit mort, et s'il chemine,  
C'est par le moyen de sa foy »<sup>497</sup>

La seconde raison est que, bien que les hommes ne le comprennent pas facilement, la santé, aléatoire, vient en réalité en second dans l'ordre de leurs intérêts. Un grand nombre d'auteurs religieux déplorent que la poursuite des biens corporels fasse oublier aux malades la sauvegarde, pourtant essentielle, de leur âme. C'est ce que rappelle le jésuite Jacques Tiran aux missionnaires et directeurs de conscience: « saltem animae minus curamus, quam valetudinem corporis (...) ô caecitatem! Nonne anima vita plus est quàm corporis sanitas »<sup>498</sup>. La vie éternelle de l'âme, seule réelle, n'est-elle pas en effet préférable à la santé du corps ?<sup>499</sup> Les religieux qui encadrent les malades sont donc exhortés à tenter d'inverser l'ordre des priorités humaines : l'abbé de Hautefontaine cite le modèle de saint Euchère qui aurait écrit à l'empereur Valérien : « Vous voiez, quand on est malade, combien on prend de soins, combien on se donne de peines, combien on fait de dépenses pour tâcher de guerir ce corps. On ne refuse rien à l'esperance qu'on a de recouvrer la santé. Pourquoi donc nôtre ame serait-elle négligée? Ne mérite-t-elle point qu'on lui donne de remedes et qu'on travaille à sa guerison? Et si l'on donne tant de divers secours à ce corps de corruption et de mort, par l'extrême affection que l'on a de conserver la santé, il n'est pas juste que l'ame demeure comme oubliée et

<sup>495</sup> *Le catéchisme du concile de Trente, op. cit.*, p. 375.

<sup>496</sup> François ARNOUL, *Révélation charitable...*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>497</sup> Jean SERAUD, *Reveil du Roy, malade à Lyon, le vingt deuxiesme iour du mois de septembre 1630*, Lyon, Claude Cayne, 1630, in-8°, 55 p., « Au lecteur ».

<sup>498</sup> Jacques TIRAN, *Missionarius seu vir apostolicus in suis excursionibus spiritualibus, in urbibus et oppidis, ad Dei gloriam, et salutem animarum susceptis, tomus tertius*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1694, in-8°, 768 p., p. 592.

<sup>499</sup> Pour le développement de la même idée, voir aussi Joaô da SYLVEIRA, *Commentarii in textum evangelicum sex tomis distincti*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1697, in 2, 2 vol., vol. 2 p. 22 et 538.

abandonnée; qu'elle vieillisse dans ses maladies, par la negligence où l'on est à son égard, et qu'elle seule demeure privée des remedes qui lui sont propres »<sup>500</sup>

Cette priorité, unanimement partagée par les diverses écoles de pensée religieuse, découle logiquement de la supériorité de l'âme sur le corps et de celle de la vie céleste sur la vie terrestre. Faisant rarement l'objet de longs développements dans les traités médicaux, elle y trouve néanmoins des échos réguliers. La référence est généralement placée au début de l'œuvre, dans l'adresse au lecteur ou dans un chapitre introductif, ou encore au détour d'un développement thérapeutique. On y reconnaît que « puisque la maladie est la peine du peché, il falloit premierement avoir recours à celui qui a puissance de vie et de mort »<sup>501</sup>. Certains dévots, tels que les lyonnais Lazare Meyssonnier, vont plus loin qu'une simple allusion et rappellent les obligations spirituelles des médecins et la priorité à accorder aux visites du curé de la paroisse ou de son vicaire<sup>502</sup>. Les médecins sont également plus sensibles à la marque de la colère divine ou à celle du péché humain dans certains cas pathologiques spécifiques. Ainsi en est-il des maladies contagieuses, collectives ou populaires, pour lesquelles la priorité de la pénitence est très fréquemment rappelée. C'est en particulier le cas dans les traités de la peste placés sous le signe d'une démarche charitable et conçus explicitement dans un souci du bien public. Les médecins y rappellent alors toujours la nécessité de la pénitence générale. Selon Philibert Guybert, dans le cas de peste, le souverain remède est en effet « de nous amander, et avec confession, regret et déplaisir de nos fautes, avoir recours à la bonté et miséricorde de Dieu, le supplier de nous pardonner et de retirer la iuste punition de nos offenses »<sup>503</sup>. La priorité à accorder aux soins spirituels apparaît également de façon privilégiée pour les maladies dont l'origine s'apparente le plus facilement à un péché. C'est le cas de nombre de maladies de pléthore où le trop-plein provient d'une trop grande consommation d'aliments ou de boisson, assimilées sans mal à la gourmandise et à l'intempérance. C'est également le cas des maladies vénériennes facilement reliées au péché de luxure (exprimé en termes de « volupté », de « débauche », d'« impureté » ou encore d'« impudeur »). Ici, selon le chirurgien Nicolas de Blégny, « le plus souverain preservatif » est encore et toujours « l'abstinence du péché » et donc l'amendement des mœurs corrompues des pécheurs<sup>504</sup>.

<sup>500</sup> Guillaume LE ROY, *La Solitude Chrétienne*, *op. cit.*, p. 212-213.

<sup>501</sup> François CHOMEL, *La dignité et abus de la Medecine de ce temps*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>502</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Apologie de M Lazare Meyssonnier...*, *op. cit.*, p. 16 ; *Le Medecin du Coeur du Monde Enseignant une invention Nouvelle, certaine et experimentée, de se preserver et de se guerir de la Fievre et de la Peste*, Lyon, Claude Cayne, 1642, in-8°, 22 p., p. 13.

<sup>503</sup> Philibert GUYBERT, *Le Médecin charitable...*, *op. cit.*, « Discours de la peste et du moyen de s'en preserver », p. 529. Voir aussi le « traité de la peste » de Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le Medecin François Charitable. Qui donne les signes & la curation des Maladies internes qui attaquent le Corps Humain. Avec Un Traité de la Peste. Ouvrage necessaire a tous ceux qui exercent la Medecine à la Campagne, comme aussi à ceux qui s'employent au soulagement des pauvres*, Lyon, Jean Certé, 1683, in-8°, 680 p., p. 579 et suiv.

<sup>504</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 131-141

## Analogie des soins spirituels et corporels

Si les soins que nécessite l'âme dans les temps périlleux de la maladie doivent être prioritaires sur ceux du corps, ils n'en sont pas moins conçus et présentés dans une concordance significative avec ceux-là. Remèdes spirituels et remèdes temporels se pensent en miroir. Cela n'est pas propre aux temps de la Contre-Réforme. L'usage de la métaphore médicale, dans la Bible comme dans les écrits patristiques, a déjà été bien étudiée par les historiens de la religion et les théologiens<sup>505</sup>. Chez les Pères de l'Eglise, l'image du Christ médecin combattant la maladie du péché est la plus propre à faire comprendre à tous le caractère salvateur de son œuvre<sup>506</sup>. Cependant, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage du vocabulaire médical comme simple métaphore ou comme sémantique opératoire est mise en œuvre de façon spécifique au service de la volonté de réforme de la vie chrétienne.

Le parallèle avec la médecine permet aux théologiens d'ordonner leur propos de façon plus pédagogique et de lui conférer un aspect logique et systématique. Certains guides à destination des prédicateurs et des missionnaires s'en inspirent tout particulièrement. La dichotomie médicale qui sépare le régime de vivre préventif de l'usage curatif des remèdes et des opérations est par exemple reprise par le capucin Nicolas de Dijon désireux de fournir des points de repères à ceux qui ont charge d'âme : « comme on distingue en medecine deux sortes de remedes: les preservatifs qui préviennent le mal, et les purgatifs qui le guerissent; de même on distingue en Theologie deux sortes de redemption: l'une qu'on appelle Antecedente, qui empeche de tomber dans le péché, dans l'esclavage, ou dans quelque autre malheur: l'autre qu'on appelle consequente qui delivre du péché, de la mort, ou de la misere ceux qui y sont tombez »<sup>507</sup>. Le jésuite Jacques Tiran use en s'adressant aux missionnaires d'une métaphore filée au sein d'une typologie plus précise encore. Il énumère six points qui relient dans la forme comme sur le fond la thérapeutique nécessaire aux âmes et aux corps (figure 1).

---

<sup>505</sup> Sur l'usage de concepts médicaux dans les sources religieuses du Moyen Age, voir Peter BILLER et Joseph ZIEGLER (dir.), *Medicine and religion, op. cit.*

<sup>506</sup> Sur l'utilisation des références médicales et de l'image du Christ-médecin par les Pères de l'Eglise, voir Véronique BOUDON-MILLOT et Bernard POUDERON (dir.), *Les Pères de l'Eglise face à la science médicale de leur temps* (Actes du Troisième Colloque d'Etudes Patristiques, 9 -11 septembre 2004), Beauchesne, 2005, 582 p.

<sup>507</sup> Nicolas de DIJON, *Panégryriques des saints prêchez*, t. 1, p. 529-30.

	Pour les maladies de l'âme (« Animae morbi »)	Pour les maladies du corps (« Corporis morbi et pestes »)
Purgations	Purgation de la confession	Remèdes purgatifs
Aliments	Nourriture salubre de l'Eucharistie (« <i>cibum salutarem Eucharistiae</i> »)	Choix d'aliments salutaires (« <i>alimenta salutaria</i> »)
Sérénité	Paix de la conscience	Ne pas s'épouvanter ni se chagriner
Joie	Joie procurée par les bonnes œuvres	Joie
Exercices	Exercices de la piété, de la prière et du jeûne	Exercices du corps
Air	Fuite du mauvais confort et des occasions de pécher (« <i>mutationem caeli, fugiendo prava confortia et occasiones peccandi</i> »)	Changement d'air (« <i>mutare caelum, aërem</i> »)

Figure 1 : la typologie thérapeutique de Jacques Tiran S.J.

Les deux thérapeutiques sont fondamentalement comprises dans une démarche commune pour la vraie guérison et la vraie vie, celle de l'âme<sup>508</sup>.

Au sein de ce programme général, on distinguera ici les deux logiques repérées par Nicolas de Dijon qui sont la prévention et la guérison. Dans un premier temps, il s'agit, par un usage vertueux de la chair, de prévenir le développement des maladies de l'âme, et de repousser l'éventualité des maladies corporelles (ou au contraire d'en mieux accepter les souffrances). On peut alors espérer bénéficier de la grâce divine, qui est présentée par le jésuite Valentin Gérard comme la vraie « médecine preservative ». Elle doit être préférée à toute autre car, « il est toujours meilleur et honorable d'être sans péché, qu'avec le péché quoy que lavé »<sup>509</sup>. Dans la plupart des traités, le corps, moyen et media du péché, apparaît comme le principal obstacle à cette médecine. Son existence fonctionnelle doit donc être mise à distance, coupée, objectivée et finalement totalement soumise à l'âme raisonnable et chrétienne. Encore une fois, c'est l'apôtre Paul qui fournit la base théologique de ce rejet de l'attachement aux choses et aux plaisirs corporels : « Ceux, en effet, qui vivent selon la chair s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'Esprit s'affectionnent aux choses de l'Esprit (...) or, ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu »<sup>510</sup>. Il faut donc que les Chrétiens « portent la mortification du Seigneur JC sur leur corps, qu'ils le châtent qu'ils le

<sup>508</sup> Jacques TIRAN, *Missionarius seu vir apostolicus...*, op. cit., p. 150.

<sup>509</sup> Valentin GÉRARD, *Le Triomphe de la Glorieuse Vierge Marie...*, op. cit., p. 377.

<sup>510</sup> Rm 8.5- 8.8.

réduisent en servitude, et qu'ils fassent mourir tous les desirs de la convoitise ». La lutte qui s'engage alors contre « la morale relâchée » prend des accents de campagne sanitaire<sup>511</sup>. L'usage vertueux des biens du corps (éviter les excès de boisson, de nourriture, pratiquer l'aumône...) est présenté par les catéchismes comme un véritable remède « préservatif » pour l'âme chrétienne<sup>512</sup>. Les directeurs spirituels décrivent le réfrènement des appétits et des passions par la chasteté (ou au moins la maîtrise de la sexualité au travers d'un mariage moralisé) et par l'usage de jeûnes, comme autant de remèdes propres à garder l'âme de la dangereuse rébellion du corps<sup>513</sup>. Dans cette démarche, les chrétiens désireux de se protéger de la maladie doivent savourer « le vin-aigre de la Passion de Jesus-Christ »<sup>514</sup>.

La métaphore ne se limite pas à la sphère préventive car, affirme le catéchisme de Trente, « entre les remèdes qui sont nécessaires pour rendre la santé à notre ame qui est malade, les Sacrements de Penitence et d'Eucharistie sont les plus nécessaires »<sup>515</sup>. Pour Nicolas de Dijon, le cours même de la maladie peut se faire pénitence si le malade « fait de son lit et de ses maux un doux purgatoire qui le lave, le purifie et qui le rend digne de rentrer bien-tôt en société de joie et de consolation avec les Anges, et avec les Martyrs même, qui ont souffert tant de cruels suplices pour l'amour de Dieu, et pour se rendre les membres Crucifiés d'un Chef Crucifié »<sup>516</sup>. Les traitements spirituels et corporels ont ici en commun leur amertume. Pierre Charron en rapproche les nécessaires souffrances : « aucun mal ne s'en va que par un autre mal, soit au corps, soit en l'ame. Les maladies spirituelles et corporelles ne sont guaries et chassées que par tourment, douleur, peine ; les spirituelles, par penitence, veilles, jeusnes, haïres, prisons, disciplines, qui doivent estre vrayement afflictions et poignantes, nonobstant la resolution et devotion à très volontiers les souffrir ; car si elles venoient à plaisir ou proffit et commodité, elles n'auroient point d'effect, ce seroyent exercices de volupté et d'avarice, ou menagerie, et non de penitence et contrition : les corporelles de mesme, par medecines, incisions, cauteres, diettes ; comme sentent bien ceux qui sont obligés aux reigles medicinales, lesquels sont battus d'une part du mal qui les poingt, et d'autre de la reigle qui les ennuye »<sup>517</sup>. Le malade doit aussi confesser ses péchés pour être totalement purifié. Ce processus à l'œuvre dans le sacrement de la pénitence

<sup>511</sup> Cette thématique se développe principalement autour du sacrement de la pénitence réaffirmée contre les protestants et lors d'une querelle lancée par les jansénistes qui soupçonnent les casuistes jésuites de considérer avec trop de légèreté les péchés qui leur sont confessés. Cette croisade n'est cependant pas le propre des jansénistes et bien des auteurs dominicains, jésuites ou encore clerics séculiers y participent : voir Jean-Louis QUANTIN, *Le rigorisme chrétien*, Paris, Ed. du Cerf, 2001, 161 p.

<sup>512</sup> *Le catéchisme du concile de Trente*, op. cit., p. 165, 352 : « remèdes contre le péché », « remèdes pour conserver la chasteté ».

<sup>513</sup> Voir par exemple l'œuvre du prêtre et chanoine de Meaux, Simon Michel TREUVÉ (1651-1730), *Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, op. cit., p. 26, 386, 426, et 453.

<sup>514</sup> Etienne BINET, *Remèdes souverains contre la peste...*, op. cit., p. 59.

<sup>515</sup> *Le catéchisme du concile de Trente*, op. cit., p. 352.

<sup>516</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons sur les évangiles*, op. cit., vol. 3 p. 466.

<sup>517</sup> Pierre CHARRON, *De la Sagesse*, op. cit., p. 174-5.

est illustré par l'usage de métaphores médicales : la purification est interne et profonde à l'instar de la purgation du corps, ou elle est externe avec celle de l'eau qui nettoie la souillure du péché (idée réutilisée aussi bien pour l'onction du baptême que pour celle des malades en péril). Les auteurs enjoignent les malades à utiliser « cest antidote, ceste forte batterie de la confession » et les confesseurs à les entendre afin de purger leurs âmes au seuil de la mort, et afin de leur ouvrir les portes du ciel « où rien de souillé ne peut entrer »<sup>518</sup>. Quant à l'« aliment salutaire de la communion », il fait pénétrer le lecteur dans un domaine davantage pharmaceutique puisque, pris par la bouche, il est « antidote », « remède », « médecine »... mais en tout cas, la plus souveraine de toutes contre le poison du péché. Le Christ, médecin des Évangiles, donne, par sa présence réelle dans l'hostie, son corps aux Chrétiens préalablement purifiés par la pénitence<sup>519</sup>. De même, « le sang adorable de Jésus Christ est bien la plus efficace de toutes les medecines » d'après l'oratorien François de Clugny<sup>520</sup>.

Au final, il s'agit donc de purifier son âme, de retrouver le « contre-poison » de son innocence pour se préserver au mieux de la colère de Dieu. Ainsi que le synthétise le jésuite Etienne Binet en calquant sa recette sur celle de la thériaque, anti-venin à base de vipère fort nécessaire en temps d'épidémie : « Il faut concasser les viperes et serpents de nos pechez, destremper cela dans nos larmes, l'esventer avec des soupirs; le tout eschauffé des rayons du Soleil ou des flammes d'une vraye charité: pour peu que vous preniez cette recepte, ne craignez iamais la peste: car elle vous auroit tué cent fois; si est-il vray que vous vivrez eternellement »<sup>521</sup>.

## *Conclusion : faut-il soigner le corps ?*

Pour une part des écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, la précarité charnelle, signe de l'indignité humaine, peut donc être le fondement moral d'un désamour du corps, voire d'un désir de mort. L'héritage paulinien, qui préside chez nombre d'auteurs religieux à l'approche du corps humain, est cependant chargé d'une ambiguïté ainsi résumée par un oratorien de la fin du siècle : il faut « traiter nôtre corps d'une part en ennemi, comme un corps de peché toûjours prest à se revolter contre l'esprit, et de l'autre comme une chose sacrée, et comme le

<sup>518</sup> Voir l'ouvrage de controverse signée du pseudonyme CESAR : *L'Espée Catholique...*, *op. cit.* : l'auteur cite Luc (17.14) : « Jesus-Christ eut veu dix hommes lepreux, lesquels l'avoient prié d'avoir pitié d'eux. Il leur dit en ces termes: Allez, Monstrez-vous aux prestres (...) Et advint qu'en s'en allans, ils furent nettoyés » p. 103) et reprend aussi l'idée de la purgation tirée de l'Écclésiaste : « purge toi de ta negligence... » (p. 98, 219) ; Jacques TIRAN, *Missionarius seu vir apostolicus...*, *op. cit.*, p. 150.

<sup>519</sup> Edme CLOYSEAUT, *Méditations des prêtres devant et après la sainte messe pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit pour chaque jour du mois*, Lyon, Jean Certe, 1694, in-12, 204 p. : « Méditation du douzième jour », p. 53 : « Jesus nôtre Medecin et nôtre remede dans l'Eucharistie ».

<sup>520</sup> François de CLUGNY, *Sujets d'oraison pour les pecheurs*, *op. cit.*, t. 1 p. 115.

<sup>521</sup> Etienne BINET, *Remedes souverains contre la peste...*, *op. cit.*, p. 46-7.

Temple du Saint Esprit qu'il faut prendre garde de ne pas deshonorer par aucune action indigne de cette qualité glorieuse »<sup>522</sup>. Ce paradoxe protège la légitimité de la médecine des corps. Ce qui la sauve de la vanité qui caractérise le monde temporel est le respect sacré que doit susciter la création divine dont le corps fait partie. La santé de ce corps, quoique précaire et amputée par le péché des hommes, est un don divin. Les moyens de la préserver, élaborés par la science des hommes, le sont aussi. Ainsi les catéchèses apprennent-elles aux jeunes chrétiens que « la vertu de guerir qui est aux remedes, vient de Dieu: et qu'ils sont autant valables et utiles aux malades, comme il luy plaist: car la medecine est donnee de Dieu aux hommes, pour par icelle guerir les maladies ». Ils s'appuient sur le texte vétérotestamentaire de l'*Ecclésiastique* (ou *Siracide*) qui précise que, pour cette raison, l'« homme prudent » ne les dédaigne pas<sup>523</sup>.

C'est une légitimation de la science et de l'art thérapeutiques qu'aiment à rappeler les éditeurs et les médecins dans leurs traités : les citations du *Siracide* abondent en exergue, dans les avis au lecteur des libraires et dans les préfaces des auteurs. « Honore le Medecin pour la necessité car le Seigneur l'a créé. Toute medecine est de Dieu... » Ou encore « l'Apothicaire fera des mixtions de douceur, des unctions de santé » rappellent médecins et imprimeurs<sup>524</sup>. Les auteurs usent aussi de références plus précises en fonction des remèdes proposés. Ainsi Raymond Restaurand cite le *Siracide* dans son ouvrage sur le quinquina : « Nonne à ligno indulcata est aqua amara? » (« N'est-ce pas un bout de bois qui a adouci l'eau ?») Et Salomon dans celui sur l'usage de la glace : « Comme de l'eau fraîche pour une personne fatiguée »<sup>525</sup>. L'idée de la toute puissance de Dieu est reprise au cœur des textes médicaux (« sine me nihil potestus facere ») : les médecins doivent respecter sa volonté comme Hippocrate recommandait de respecter le cours de la nature. Là se trouvent l'inspiration, la puissance et la légitimité de leur art<sup>526</sup>. Ils ne peuvent prôner un mépris du corps, objet de leurs efforts et de leur science. Ils citent donc bien plus volontiers le livre deutérocanonique du *Siracide* qui loue la santé et l'usage des plantes médicinales que celui de l'*Ecclésiaste*

---

<sup>522</sup> *Explication des Epitres et Evangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les misteres de Nôtre Seigneur et de la tres-sainte Vierge, A l'usage des Ecclésiastiques composee par l'ordre de Monseigneur l'evêque et comte de Chalon-sur-Saône par un Prêtre de l'Oratoire*, Lyon, Jean Certe, 1697, in-8°, 5 vol., vol. 1, p. 171.

<sup>523</sup> *Catéchisme composé et mis en lumière suyvant l'ordonnance & decret du S. Concile de Trente*, *op. cit.*, p. 932-933 ; Si 38.

<sup>524</sup> Voir l'adresse au lecteur placée en 1586 par Guillaume Rouillé et conservée par ses successeurs au début de l'ouvrage de Jacques DALECHAMPS, *Histoire générale des plantes...*, *op. cit.*, ou encore celle d'Antoine Valançol rédigée en 1667 au début de l'ouvrage du lyonnais Pierre BARRA, *Les abus de la Thériaque...*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>525</sup> Raymond RESTAURAND, *Hippocrate De l'usage du china-china...*, *op. cit.*, p. de titre et *L'usage de la glace...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>526</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Cours de medecine en françois*, *op. cit.*, t. 1 p. 406 : la première qualité du bon médecin est d'« avoir Dieu de son costé ».

en faveur sous d'autres plumes (notamment celle de Bossuet) qui souligne la noirceur et la vanité méprisable de tous les aspects de la vie terrestre et corporelle<sup>527</sup>.

Cette référence reste à la fois importante et stable dans les ouvrages médicaux jusqu'à la fin du siècle (un peu plus du tiers des auteurs l'évoquent au cours de leur traité). Elle est sans aucun doute superficielle chez une partie de ces auteurs. L'idée de l'« aide de Dieu » ou « assistance du Ciel » est en effet un simple topos sous la plume d'une partie des thérapeutes. Elle émaille aussi bien les traités de soin que les ouvrages d'étude et de recherche sur le corps humain. Cette assistance divine qui fournit les remèdes ou guide le savant, lorsqu'elle est évoquée en préface ou dans l'épître, semble alors un passage obligé dont les auteurs ne font plus grand cas dans la suite de l'ouvrage<sup>528</sup>.

En revanche, les ouvrages religieux usent davantage de la latitude, étroite quoi que bien réelle, qui est permise entre les deux pôles du corps méprisable ou du corps sacré. La tonalité de chaque auteur varie en fonction de sa sensibilité individuelle ainsi que de son inscription personnelle et de celle de son ordre dans les querelles religieuses du siècle. Si l'idée d'une chair indigne, média et rappel permanent des fautes des hommes est bien celle qui domine, en particulier dans le courant rigoriste de la seconde moitié du siècle, un contrepoint se fait néanmoins entendre, qui rappelle qu'on peut également le chérir en tant qu'œuvre du Créateur et objet de sa Grâce<sup>529</sup>. En ce qui concerne la maladie elle-même, les oxymores de la « douce souffrance » sont les plus cultivés<sup>530</sup>. Les textes de spiritualité et de mystique développent en effet à l'envie l'idée que la souffrance de la maladie est acceptée dans la joie de la soumission par le Chrétien vertueux. Mais dans cette perspective même, la tutelle de la médecine sur les corps n'est pas absente. De la soumission à la volonté divine à la soumission aux ordres du médecin, il y a parfois une continuité soulignée par les médecins autant que par les théologiens. Le corps est remis dans les deux cas à une instance supérieure qui le prend en charge, la médecine n'étant que le prolongement de la loi naturelle permise par Dieu et instrument de sa Providence. Mais cette continuité peut aussi se faire sur le mode du martyr. Dans certaines

---

<sup>527</sup> Si 38 est par exemple cité par Jean NEANDER, *Traité du tabac, ou Nicotiane, Panacee, petum : autrement Herbe à la Reyne*, Lyon, Vincent Barthélémy, 1626, in-8°, 343 p., p. 343 ; Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, op. cit., p. 89 ; ou encore François CHOMEL, *La dignité et abus de la Medecine de ce temps*, op. cit., p. 17.

<sup>528</sup> La réduction *a minima* de cette référence se perçoit déjà chez certains auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle comme Laurent Joubert (voir *Première et seconde partie des Erreurs populaires*, op. cit. Epître) et est présente jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle chez des auteurs innovants comme François Verny (*Pharmacopée de Bauderon...*, op. cit., 1662, « Remarque sur la Theriaque ») ou Michel Ettmüller (*Pratique spéciale de medecine...*, op. cit., « Introduction du Traité de la Corpulence », p. 630).

<sup>529</sup> Voir Jean-Louis QUANTIN, *Le rigorisme chrétien*, op. cit., et « Le rigorisme : sur le basculement de la théologie morale catholique au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 2003, vol. 89, n°222, p. 23-43.

<sup>530</sup> Sur leur usage dans la langue mystique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, voir Michel de CERTEAU, *La fable mystique, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Gallimard, 1982, 414 p., p. 197 et suiv.

biographies religieuses, médecine et chirurgie en apparaissent comme des éléments fondamentaux. Telle religieuse opérée sur le côté droit vit dans son corps et par le truchement de la médecine un rapprochement réel avec la souffrance christique<sup>531</sup>. Plus répandue est simplement l'idée que l'amertume des remèdes et l'inconfort des traitements font partie intégrante du processus de mortification du malade voulu par Dieu : d'après son biographe, la mère Magdeleine par exemple, religieuse lyonnaise du Tiers Ordre de saint François, « afin de se procurer quelques peines dans les remèdes qu'on luy donnoit pour la soulager, machoit les pillules, quoyque tres-ameres, et beuvoit goutte à goutte les potions les plus degoutantes »<sup>532</sup>. Qu'ils soient simplement octroyés par la bonté du créateur pour soulager les hommes ou les instruments d'un martyr recherché, et malgré leur vanité et leurs effets limités comparés à la toute puissance divine, les remèdes corporels ne disparaissent donc jamais tout à fait de la perspective chrétienne.

On a vu ici les concordances entre un modèle du corps traversant différents courants de pensée religieuse et des éléments fondamentaux de la doctrine galénique. Elles sont le fruit d'un travail de normalisation et d'influence croisées entre analyses religieuses et médicales. Le corps malade s'y révèle un espace mental privilégié pour la rencontre entre ces deux registres de lecture de l'homme.

---

<sup>531</sup> Jacques LE BRUN, « A corps perdu... », *art. cit.*, p. 405-407.

<sup>532</sup> Alexandre de LYON, *La vie de la venerable Mere Magdeleine du Sauveur, surnommée Mathieu; religieuse du Tiers-Ordre de N.S.P.S. François, Et Superieure au premier Monastere de Sainte Elizabeth à Lyon*, Lyon, François Comba, 1696, in-12, 292 p., p. 187.

## Chapitre 4 : Le corps-enveloppe <sup>533</sup>

L'autre élément qui unifie de façon cohérente le modèle du corps que proposent clercs et hommes de l'art à leurs lecteurs est sa capacité de contenant, sa situation à la croisée de l'intérieur et de l'extérieur.

### 1) *Le contenant des humeurs et de l'âme*

#### Les parties circulantes (humeurs, esprits, vapeurs)

Le corps anatomique hippocratico-galénique est avant tout une enveloppe qui contient des organes, traités précédemment, mais aussi des parties impellentes, appelées également mouvantes ou circulantes. Les organes constituent de multiples enveloppes internes, comprises elles-mêmes dans d'autres « parties contenant » que sont la peau, les muscles, et certains os et cartilages <sup>534</sup>. Malgré la présence de ces frontières internes, il existe une véritable communication au sein du corps. Cette circulation peut être mise à contribution dans l'étude des processus physiologiques normaux mais elle est également essentielle sur le plan étiologique. L'une des causes principales de la maladie est la « fluxion » (ou « défluxion ») causée soit par l'excès de chaleur soit par l'excès de froid qui provoque un déplacement de liquide d'une partie à une autre suivant le principe hippocratique que « le corps communique partout avec lui-même » <sup>535</sup>. Ce principe a été renforcé par l'idée galénique assez vague de « sympathie » (que Galien attribue faussement à Hippocrate) qui relie les parties les unes aux autres les inclinant, étymologiquement, à *souffrir* les unes *avec* les autres. Les maladies se communiquent de façon sympathique d'un endroit à l'autre du corps par l'intermédiaire des nerfs, des humeurs, des vapeurs ou par simple contact. Les auteurs modernes reprennent ces notions pour éclairer les zones d'ombre de la pathogenèse. En cas de peste par exemple, dont le venin atteint avant tout la faculté vitale qui provient du cœur, les autres organes essentiels sont atteints par sympathie : c'est notamment le cas du foie et du cerveau dont proviennent, selon la logique galénique, les deux autres facultés (nutritive et rationnelle). Les médecins du bureau de santé lyonnais analysent ainsi les accidents que

<sup>533</sup> L'expression de « corps-enveloppe » est empruntée à Guillemette BOLENS. Elle caractérise ainsi le corps des malades chez Galien et l'oppose à celui des guerriers dans la littérature occidentale qui serait davantage un corps articulaire dont la vie et la mort se joue dans l'ossature: voir Guillemette BOLENS, *La logique du corps articulaire : les articulations du corps humain dans la littérature occidentale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 249 p.

<sup>534</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres, op. cit.*, p. 68 ; Nicolas Abraham de LA FRABOISIÈRE, *Les Œuvres, op. cit.*, p. 25. Cet idée d'enveloppes multiples persiste dans l'anatomie plus tardive, ainsi chez Ijsbrand VAN DIEMERBROECK, *L'Anatomie du corps humain*; Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1695, in-4°, 1234 p., p. 213-5.

<sup>535</sup> HIPPOCRATE, *Les lieux dans l'homme in Œuvres complètes* (traduction E. Littré), *op. cit.*, vol. 6, p. 293.

subissent les pestiférés : les vertiges sont liés au dysfonctionnement du cerveau et les bubons à la corruption du sang engendré par le foie<sup>536</sup>. L'idée de fluxion des humeurs permet aussi d'expliquer comment les trois types d'humeurs peccantes, toutes issues du sang lorsqu'il se corrompt, peuvent affecter dans un processus semblable tous les organes du corps humain, engageant parfois deux parties fort éloignées et dissemblables l'une de l'autre. Ainsi Ambroise Paré s'appuie sur Galien pour définir la cause interne de la goutte (en dehors de l'hérédité et du mauvais régime de vivre, causes primitives). La matière corrompue venant du cerveau (fluxion froide) ou du foie et de la masse du sang (fluxion chaude) s'abat sur les articulations dont elle altère le fonctionnement. La première s'accompagne, selon lui, de tumeurs sur la peau du crâne et de migraines et la seconde de grandes douleurs et de grandes chaleurs qui correspondent à la superfluité du sang<sup>537</sup>. Cette étiologie de la goutte est reprise à peu de choses près par les héritiers de Paré qui l'enrichissent de nouvelles observations : selon le chirurgien Pierre Pigray, les excréments issus des ligaments et des nerfs en constituent une cause supplémentaire et selon le Lyonnais Meyssonnier, la goutte peut aussi être provoquée par une interruption du « flux de ventre » dont les excréments désormais retenus vont alors affecter les articulations<sup>538</sup>. Outre ces transports liquides, les humeurs s'évaporent parfois pour se transformer en principes pathologiques aériens. De multiples causes expliquent cette transformation : consommation d'aliments vaporeux, vent austral ou du midi, changement d'air subit, exercices immodérés, suppression d'une évacuation, colère, bain, faim...<sup>539</sup> Des « exhalaisons et flatuosités malignes » s'élèvent alors des organes où elles pourrissent tels que ceux de la digestion et de la reproduction et parcourent le haut du corps, provoquant de l'asthme ou des maux de tête. Selon le Lyonnais Louis de Serres, elles peuvent ensuite revenir à l'état liquide sous la forme de « catarrhes » ou « fluxions » dont les termes désignent ici un écoulement de liquides à partir d'une muqueuse (écoulements nasaux ou crachements)<sup>540</sup>.

Proches de l'idée de vapeurs, les esprits animaux ou vitaux, sont essentiels au bon fonctionnement physiologique. Chez Galien, il existe un pneuma, ou souffle, issu du cœur (le souffle vital) et du cerveau (le souffle animal). Les traductions françaises et latines traduisent pneuma par esprit ou *spiritus* et non par souffle. Aussi les héritiers de Galien évoquent-ils les esprits vitaux et animaux (dont Descartes reprendra la notion en en mécanisant le fonctionnement). L'esprit animal qui est « une substance ressemblante à celle de l'air et de la fumée mais qui sent et qui meut dans le corps » circule par le conduit des nerfs et l'esprit vital qui apporte la chaleur naturelle aux parties emprunte pour ce faire la voie des artères (voir Annexe 8)<sup>541</sup>. Mais perturbés, ils sont aussi cause de maladies. La dépravation des esprits animaux est à l'origine des maladies liées au cerveau (apoplexie, syncope, délire, mélancolie, maladies du raisonnement...) et en retour,

<sup>536</sup> *L'Ordre Public pour la Ville de Lyon pendant la Maladie contagieuse...*, *op. cit.*, p. 59-61.

<sup>537</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.* p. 495 et suiv.

<sup>538</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le cours de Médecine en français...*, *op. cit.*, p. 4

<sup>539</sup> Lazare RIVIÈRE, *La pratique de médecine...*, *op. cit.*, p. 200.

<sup>540</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine...*, *op. cit.*, p. 117-119.

<sup>541</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie...*, *op. cit.*, p. 191, 199, 265.

« les afflictions de l'ame troublent le sang, espuisent et consomment les esprits; de façon que cette force divine qui gouverne les humeurs s'affoiblit »<sup>542</sup>. Quant aux esprits vitaux, leur circulation est contrecarrée par un trop grand froid ainsi que le souligne le médecin lyonnais Pierre Barra. La consommation d'eau glacée ou enneigée condense le sang voire le « congèle » et celui-ci ne peut plus acheminer la « chaleur innée » de la vie<sup>543</sup>. De la même façon, selon Ambroise Paré, les venins et les grandes peurs peuvent étouffer l'esprit vital qui vient du cœur<sup>544</sup>. Celui-ci est le plus souvent identifié à une véritable force de vie, à la résistance du malade qui s'éteint dans les cas graves. C'est ce que rappelle par exemple le chapelain des pestiférés de Besançon, Etienne Ydeley, à propos de la peste : sans qu'elle soit spécifiquement chaude ou froide, « sa proportion est droitement contraire à la proportion des esprits qui sont dedans nostre cœur »: si l'esprit vital n'est alors pas assez fort, la vapeur de la peste va le changer en venin « comme si ce fut arsenic ou chaux vive »<sup>545</sup>.

Cette circulation d'humeurs, de vapeurs, ou d'esprits à l'intérieur du corps prolonge donc la communication de la maladie entre les individus au sein de l'espace environnant. Il n'y a pas ici de rupture de logique entre la diffusion des principes pathologiques à l'extérieur des corps et à l'intérieur. Les « vapeurs putrides » accompagnant les maladies populaires dans les textes de la Framboisière ou de Jean de Lamonière, analysés précédemment, trouvent un relais à l'intérieur du corps par le biais d'autres vapeurs qui se diffusent non seulement à partir du cœur en cas de peste, mais aussi depuis la matrice ou l'estomac en cas de mauvais usage des choses non naturelles. Le corps, comme la ville, possède ses égouts, ses émonctoires (les parties digestives et reproductives mais aussi la peau), qui infectent par le biais d'une circulation liquide et aérienne les éléments qui leur sont voisins, qu'ils s'agissent d'organes ou d'espaces urbains. Comme au sein d'une ville, la circulation des principes pathologiques emprunte certains canaux bien connus (circulation des populations et des objets infectés par les rues et les ports ou celles des humeurs et esprits dans les veines, nerfs et artères) mais elle relève aussi largement d'un parcours non élucidé. C'est surtout le cas de la transformation des humeurs en vapeurs et vice versa. Les vapeurs qui s'élèvent des viscères ou qui proviennent de l'air respiré assaillent le cerveau par des voies non spécifiées. L'air puant provoque par exemple des maladies de tête et affecte l'exercice des sens par le biais de vapeurs internes<sup>546</sup>. Inversement Raymond Restaurant évoque les vapeurs ou humeurs (selon les cas) « crasseuses et froides » qui s'emparent parfois du cerveau, comme en cas de sommeil contre-nature, puis qui repoussent la chaleur jusque dans les viscères, créant au passage des fluxions dans la bouche et le nez... sans que le lecteur soit précisément

---

<sup>542</sup> Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable...*, *op. cit.*, p. 527.

<sup>543</sup> Pierre BARRA, *L'usage de la glace...*, *op. cit.*, p. 43-49.

<sup>544</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>545</sup> Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains et vrais remedes contre la peste*, *op. cit.*, p. 18-19.

<sup>546</sup> Voir entre autres nombreux exemples de l'influence de l'air sur le cerveau, Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine...*, *op. cit.*, p. 271.

informé du chemin qu'empruntent alors ces substances pour descendre de la tête au bas-ventre<sup>547</sup>. Les liquides passent également facilement d'un organe à l'autre en cas de surplus. Ainsi selon La Framboisière, le sang pléthorique qui est dans la matrice au début de la grossesse (le petit embryon en consomme alors peu pour sa nourriture) passe dans l'estomac où il se corrompt et provoque les nausées des premiers mois<sup>548</sup>. Liquides et vapeurs circulent donc au sein des mêmes sphères corporelles (du cerveau aux parties de la tête, de la matrice à l'estomac...) mais aussi plus loin si le déséquilibre entre les parties est suffisamment fort. Les différentiels froid/ chaud, humide/sec et plein/vide créent des flux qui en déplaçant le contenu du corps créent ou propagent la maladie.

Ces flux invisibles, précisément décrits ou non, sont plus que des facteurs pathologiques, ils sont aussi identifiés en tant qu'entités nosologiques propres. A l'instar de Louis de Serres, nombre d'auteurs voient dans les flux d'humeurs et de vapeurs corrompues des entités génériques qui servent à désigner divers types de maladies. Les « flux », « fluxions » ou « catarrhes », susceptibles d'atteindre toutes les parties du corps, sont citées dans plus d'un cinquième des ouvrages médicaux comme des maladies à part entière dont ne sont que ponctuellement précisées la localisation et la nature (bilieuse, mélancolique, phlegmatique, froide ou chaude). Le corps galénico-hippocratique tel qu'il est décrit par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle n'est donc pas qu'une machine hydraulique, comme on l'a souvent écrit<sup>549</sup>. C'est un vaste contenant dans lequel circulent vapeurs et liquides selon des logiques non nécessairement mécanistes mais plutôt en fonction de nécessités mystérieuses telles que la sympathie entre les organes, les facultés auxquelles ils obéissent (attractive, répulsive ou rétentive) ou encore le rééquilibrage des humeurs au sein du corps. Malgré une division anatomophysiologique précise héritée de Galien, l'intra-corporel reste chez les disciples des Anciens, un espace unifié, communiquant, ouvert au déplacement de multiples substances.

Cette identification du corps à une enveloppe et à ses contenants est répandue bien au-delà de la seule littérature médicale. Ainsi, dans nombre d'ouvrages religieux, le péché apparaît contenu dans l'enceinte du corps tout comme le sont les maladies. Répondant à la notion de corruption des solides et surtout des liquides corporels, certains théologiens exposent par exemple l'idée d'un péché retenu de la même façon par l'enveloppe corporelle. L'abbé Jacques Goussault utilise cette image pour expliquer la juste rétribution que les hommes ont encouru pour le péché originel : « la nature de l'homme avoit esté créée comme un vase qui ne devoit estre rempli que de pretieuses liqueurs, mais le Démon jaloux de son bonheur, ayant mis dans ce vase le poison du péché qui l'a corrompu, Dieu a voulu reparer ce que le Démon avoit gâté, et ne voulant pas que le peché s'emparât de nostre nature, qu'elle en demeurât toujours infectée, il a brisé le Vase par la mort,

---

<sup>547</sup> Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentiments d'Aristote et d'Epicure...*, op. cit., p. 56, 105-6.

<sup>548</sup> Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 111.

<sup>549</sup> André PICHOT, *Histoire de la notion de vie...*, op. cit., p. 19

et l'a mis en pieces, afin que le poison qui y étoit rendermé s'écoulât »<sup>550</sup>. Si le péché est enfermé dans les limites corporelles, c'est que son support, l'âme humaine, en est également prisonnier.

### « Le domicile interieur de nostre Ame »<sup>551</sup>

Le second aspect que l'intériorité corporelle donne à voir aux philosophes est en effet de nature spirituelle. Les deux instances constitutives de l'être humain, corps mortel et âme immortelle, sont séparées par une distance qui n'est pas seulement d'ordre hiérarchique. On a vu précédemment que l'indignité qui frappe le corps mortel aux yeux des théologiens est partiellement rachetée par son statut dans l'ordre de la Création et surtout par sa proximité avec l'âme. Or cette dernière est pensée avant tout comme une intériorité.

Les modernes sont héritiers ici de traditions contradictoires et complexes qui, toutes, cherchent à expliciter l'ancrage de l'âme à l'intérieur du corps. Platon développe dans le *Timée* un schéma localisationniste des trois âmes de l'homme qui sera en partie repris par Galien : une âme immortelle placée dans le cerveau, et une âme mortelle divisée en deux entre le cœur (porteur du courage) et le foie (porteur des appétits du corps)<sup>552</sup>. Les galénistes et sectateurs d'Hippocrate continuent de citer cette physiologie du *Timée* comme étant compatible avec celle de leur maître<sup>553</sup>. Pour l'anatomiste hollandais Van Diermerbroeck, la division du monde et de l'homme entre intellectuel, rationnel, sensitif et séminal ou naturel est encore ce qui caractérise l'école physique platonicienne à la fin du siècle<sup>554</sup>. Aristote développe dans son *Traité de l'âme* abondamment édité et commenté au XVII<sup>e</sup> siècle l'idée que l'âme est au contraire unique (elle est la forme même de l'animal, son principe de vie) et que cette division tripartite ne correspond qu'à des « facultés »<sup>555</sup>. Selon lui, l'âme directrice de ce trio se situe dans le cœur plutôt que dans l'encéphale. Enfin, Galien se

<sup>550</sup> Jacques GOUSSAULT, *Le portrait d'une femme honneste, raisonnable et veritablement chrétienne*, Lyon, Hilaire Baritel, 1694, in-12, 363 p., p. 322.

<sup>551</sup> Barthélémy CABROL, *Alphabet Anatomic*, op. cit., Préface, np.

<sup>552</sup> PLATON, *Le Timée*, 69c-72 c. Sur les autres modèles tripartites développés par Platon, voir Laura BOSSI, *L'histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003, 480 p., p. 176-177.

<sup>553</sup> C'est le cas par exemple du disciple d'Hippocrate Raymond RESTAURAND (in *L'Accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure...*, op. cit., Introduction sur « les fonctions des corps animez » et *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace*, op. cit., p. 4) ou encore du galéniste Jean HUARTE DE SAN JUAN (in *L'Examen des Esprits...*, op. cit., p. 70).

<sup>554</sup> Ijsbrand VAN DIEMERBROECK, *L'Anatomie du corps humain...*, op. cit., Préface.

<sup>555</sup> ARISTOTE, *De l'âme*, Paris, Belles Lettres, 1995, 118 p., 2, 1, 412a-413 a. Voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie*, op. cit., p. 82-5. Le traité de l'âme d'Aristote a connu plusieurs éditions commentées ou non depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : d'abord la traduction de Jean Argyropoulos : *De anima libri tres*, Lyon, Thibaud Payen, 1554, in-8°, 93 p. ; puis les commentaires des jésuites de Coimbra : *Commentarii Collegii Conimbricensis Societatis Jesu, in tres libros de Anima*, Lyon, Horace Cardon, 1600, in-4°, 619 p. et celui du jésuite espagnol Antoine RUVIO, *Commentarii in libros Aristotelis Stagyrtae... de Anima*, Lyon, Jean Pillehotte, 1620, in-8°, 794 p.

nourrit de ces deux influences dans son *Traité des facultés naturelles* (dont la traduction latine par Thomas Linacre est éditée dès 1550 à Lyon et qui exerce une influence essentielle sur la physiologie de toute la première partie du siècle)<sup>556</sup>. Il distingue les « facultés végétatives » (nourriture et croissance) que les Hommes partagent avec les plantes, des « facultés sensibles » qu'ils partagent avec les animaux et des « facultés raisonnables » qui leur sont propres. Cependant seules ces dernières appartiennent véritablement à une âme qui trouve son point d'ancrage dans l'encéphale. La nutrition (par le foie) et la vitalisation du corps (par le cœur) sont renvoyées à la simple nature par Galien. Comme pour Aristote, ces deux dernières fonctions ne sont que des facultés naturelles. Le terme épouse ici cependant un sens différent car les organes du corps sont dotés de nombreuses facultés. Une distinction nette est donc établie entre l'âme pensante située dans le cerveau et les propriétés fonctionnalistes des parties corporelles<sup>557</sup>. C'est sous ce terme de « facultés » que les héritiers modernes du médecin grec divisent encore les fonctions principales du corps tandis que le terme d'âme est plutôt réservé à l'instance chargée des opérations rationnelles, de la sensibilité et de la motricité du corps<sup>558</sup>. Cette distinction galénique fait le lit d'une dichotomie entre un corps purement physique et une âme purement psychique que Descartes poussera à son terme au milieu du siècle. Pour les auteurs galénistes cependant, le corps est encore animé : il est « l'organe entier de l'âme » et les parties sont les « instruments » des facultés de l'âme<sup>559</sup>. Les auteurs sont ici héritiers de l'ambiguïté de la doctrine galénique : on parle bien de facultés et non plus de plusieurs âmes mais ces facultés restent soumises à l'âme selon des modalités bien mystérieuses. Le seul indice légué par le médecin romain est la localisation encéphalique de cette âme pensante. Du cerveau seraient donc commandées les nombreuses autres facultés qui régissent les processus physiologiques et les actions du corps. Or la précision de cette localisation et la distinction de ces fonctions ne correspondent pas avec le dogme chrétien.

Selon la Genèse, l'âme est nécessairement le principe vital soufflé par Dieu sur le visage de l'homme pour l'animer<sup>560</sup>. De plus, ce principe vital est dans le sang qui incarne « l'âme du corps »<sup>561</sup>. Jusque là, les

<sup>556</sup> Claude GALIEN, *De Naturalibus facultatibus libri tres Thoma Linacro ...interprete*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1548 et 1550, in-16, 205 p.; l'ouvrage est aussi abondamment édité à Paris à partir de 1528. Il n'est plus réédité à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle mais le contenu en est directement repris dans les commentaires de Santorio SANTORIO (1561-1636), *Commentaria, In artem Medicinalem Galeni*, Lyon, Jean Pillehotte, 1631 et 1632, in-4°, 878 p., d'Amatus LUSITANUS, *Fructus Medicinæ*, op. cit., p. 5 et dans la première section du résumé d'André LAGUNA, *Epitome Galeni Operum*, op. cit.

<sup>557</sup> GALIEN, *Des facultés naturelles*, in *Œuvres médicales choisies*, op. cit., p. 3.

<sup>558</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, op. cit., p. 67 et suiv. ; Lazare RIVIÈRE, *Opera Medica Universa...*, op. cit., p. 20 ; Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, op. cit., t. 1, p. 20 et suiv.

<sup>559</sup> Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres*, op. cit., p. 25.

<sup>560</sup> Sur les autres occurrences bibliques de l'identification de l'âme à la vie, notamment lors de la résurrection des corps, voir Fulcran VIGOUROUX (dir.), *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané éditeurs, 1895-1912, 5 tomes, t. 1 p. 457.

<sup>561</sup> Gn., 9, 4-6 ; Lv. 17, 10-14 ; Dt., 12, 23.

doctrines anciennes, juives et grecques, dont sont héritiers les modernes sont en cohérence. Mais les textes bibliques soulignent l'unité de l'âme humaine, en tant que principe de vie mais aussi principe pensant (seul saint Paul distingue, dans ses épîtres, l'âme de l'esprit<sup>562</sup>). Il n'est pas question du cerveau dans la Bible. La doctrine catholique unit, contrairement au galénisme, le vital et le spirituel. Les facultés de la pensée relèvent également de l'âme vitale, issue du sang et du cœur. L'âme raisonnable *est* le principe de vie, immatériel et incorporel. Cette conception s'unit avec l'idée aristotélécienne de l'âme comme forme, principe immatériel, du corps. Aristote fournit une voie intéressante pour les Chrétiens : une âme unique qui n'a pas de localisation précise, mais dotée de trois fonctions. A partir du Moyen Age, les Pères de l'Eglise et les conciles s'étaient inspirés de cette répartition aristotélécienne qui décrit comme une stratification progressive l'animation de l'individu dans le fœtus : d'abord doté de l'âme végétative, puis de l'âme sensitive, il ne reçoit l'âme humaine qu'à partir du quarantième jour après la conception. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la doctrine aristotélécienne vit sous la plume des nombreux commentateurs du *De anima* autant que dans les cours des jésuites parus à Lyon durant le siècle<sup>563</sup>. La plupart des ouvrages religieux insistent sur la spiritualité de l'âme et sur son incorporalité dans le sillon des conciles et de la patristique, en particulier d'Augustin et de Thomas d'Aquin<sup>564</sup>. La seule localisation précise que les auteurs reprennent, dans des commentaires des Psaumes ou de la Genèse est celle, générale, du sang qui irrigue tout le corps humain<sup>565</sup>. Les religieux sont donc plus soucieux de souligner la séparation entre âme et corps qu'à en rechercher le point d'union.

C'est en revanche un questionnement essentiel pour les médecins publiés au XVII<sup>e</sup> siècle. Entre la trichotomie des facultés soumises à l'âme galénique, et l'unicité de l'âme vitale et pensante, point de dogme

---

<sup>562</sup> I Th., 5, 23 ; He, 4, 12 : l'apôtre y évoque « le point de division de l'âme et de l'esprit ».

<sup>563</sup> Voir par exemple *Commentarii Collegii Conimbricensis Societatis Jesu in tres libros de anima Aristotelis...*, op. cit., p. 49. Voir aussi le cours de Rodrigo ARRIAGA publié à Lyon et dans de nombreuses villes d'Europe : *Cursus philosophicus*, Lyon, Claude Prost, 1644 et 1653, in 2, 790 p. et dans une édition groupée de 1669 (Philippe Borde, Laurent Arnaud et Pierre Borde), in 2, 1017 p.

<sup>564</sup> Pour Augustin, l'âme des hommes (*animus*) est à la fois le principe de vie et l'âme raisonnable. Douze siècles avant le *cogito* de Descartes, il déduit de la pensée la nécessaire incorporalité de l'âme (*De Genesi ad litteram* XV, 21 : in *Œuvres de saint Augustin*, 7e série Exégèse, t. 48 et 49, Desclée de Brouwer, 1972, p. 539). Pour Thomas d'Aquin aussi (*De anima*, I, III), l'âme pensante et immortelle (qui se distingue des âmes végétatives et sensibles) est intrinsèquement indépendante de tout organe, la preuve étant qu'elle peut penser tous les corps sans être limitée par des contingences corporelles : voir notamment le commentaire du jésuite espagnol Francisco SUAREZ (1548-1617), *Partis secundae summae theologiae, tomus alter complectens tractatum secundum de Opere sex dierum, ac tertium de Anima*, Lyon, Jacques Cardon, 1621, in-fol., 2 vol. Enfin, le sixième concile oecuménique de 630 et le IV<sup>e</sup> concile de Latran en particulier ont insisté sur l'incorporalité de l'âme : Heinrich DENZINGER, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 1997, 1283 p., n° 237 et 355.

<sup>565</sup> Voir par exemple les œuvres du bénédictin parisien Gilbert GENEBRARD (1537-1597) qui sont rééditées à Lyon durant la première moitié du siècle : *Psalmi Davidis variis calendariis et commentariis...*, Lyon, Horace Cardon, 1607, in-8°, 1008 p., p. 66.

chrétien, leurs traités s'inscrivent dans une ambiguïté qui s'exprime dans le vocabulaire par la superposition des sens d'âme et de facultés. Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, médecins et anatomistes s'en tiennent pour la plupart à un compromis prudent inspiré de la doctrine christianisée d'Aristote. Ambroise Paré définit l'âme comme un principe unique: « espadüe par toutes les parties du corps, elle est toutesfois toute entiere en une chascune partie d'iceluy, et une en soy, ayant plusieurs facultez, puissances, vertus et operations en diverses parties du corps ». Il identifie donc l'âme chrétienne à l'ensemble des trois facultés péripatéticiennes. Le chirurgien rend alors compte des multiples sens compris sous le même vocable : âme qui « vivifie le corps », esprit qui « l'aspire », raison qui « juge et separe le vray d'avec le faux », courage « pour l'operation de la volonté », sens parce qu'elle « sent les choses sensibles ». Il abandonne enfin la localisation galénique en rappelant que l'âme est « incorporée » et « n'occupe point de lieu par extension corporelle »<sup>566</sup>. La même acception se retrouve chez André Du Laurens qui tient l'âme pour indivisible, immatérielle et présente « en chasque parcelle du corps », ou encore chez le galéniste modéré de La Framboisière<sup>567</sup>. La définition de l'âme ainsi adoptée dans la majeure partie des traités galéniques du siècle est bien sûr écartelée entre d'une part l'unicité et immatérialité de l'âme immortelle adoptée par la scolastique et d'autre part sa séparation en trois fonctions localisées dans trois parties différentes. Contre Aristote, les galénistes maintiennent néanmoins que ces trois fonctions sont hiérarchisées sous l'égide du cerveau, organe le plus digne et qui commande à l'ensemble du corps. L'incorporalité chrétienne de l'âme trouve ici ses limites<sup>568</sup>.

Dans ses *Quatre-vingt-trois questions*, Augustin avait différencié *anima*, principe animateur du corps tel qu'en ont les animaux et *animus*, l'âme humaine qui est à la fois principe vital et raisonnable<sup>569</sup>. La nuance augustiniennne, pour être connue des théologiens, n'est pas mise à profit par les médecins. Le français médical du XVII<sup>e</sup> siècle ne possède pas une telle précision. La prose médicale du début du siècle reste victime de l'ambiguïté des traités antiques : d'une part, Aristote niant aux facultés le statut d'âme, a continué néanmoins d'employer le terme à leur propos, d'autre part, Galien n'a fait qu'exprimer son incertitude quant à aux facultés végétatives et sensibles (faut-il les appeler âme ou seulement nature ?)<sup>570</sup>. Ainsi l'âme

<sup>566</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*, p. 593. Le chirurgien privilégie néanmoins une conception vitaliste de l'âme puisque, un peu plus tôt dans son œuvre, il fait du cœur le « domicile de l'ame » en tant qu'organe de la faculté vitale (*Ibid.*, p. 96).

<sup>567</sup> André DU LAURENS, *L'Histoire anatomique*, *op. cit.*, p. 5 ; Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>568</sup> André DU LAURENS, *L'Histoire anatomique*, *op. cit.*, XXI, 4 : « Quelle partie, entre les trois, doit estre tenue pour la plus noble » : malgré la dignité supérieure du cerveau, l'auteur conclue néanmoins à l'interdépendance des trois parties.

<sup>569</sup> Voir *Œuvres de saint Augustin*, 1<sup>ère</sup> série, X, t. 10 *Opuscules*, Paris, Desclée de Brouwer & cie, 1952, 831 p., p. 705. Cet ouvrage est paru seulement dans les œuvres complètes éditées au XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'est plus édité au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>570</sup> ARISTOTE, *De l'âme*, Paris, Belles Lettres, 1995, 118 p., 414 b-415 a ; GALIEN, *Des facultés naturelles*, in *Œuvres médicales choisies*, *op. cit.*, Livre I, chap. 1.

végétative des plantes correspond-t-elle à la faculté nutritive, implantée la première en l'homme, l'âme sensitive des animaux à la faculté vitale, et l'âme immortelle des hommes jouit-elle de la faculté animale. Le terme d'âme n'est donc pas réservée à l'âme chrétienne et est également utilisé pour qualifier des facultés inférieures. Cette ambiguïté sémantique correspond à l'incertaine limite de l'âme au sein du corps. Les facultés sont-elles simplement sous sa tutelle comme l'évoquent le chirurgien Jean Vigier ou le médecin lyonnais Falconet ou sont-elles véritablement des fonctions ou facultés de l'âme, donc lui appartenant directement, comme les désignent les médecins de la Framboisière et Jacquelot ?<sup>571</sup> Malgré le qualificatif d'« animal » qui désigne les fonctions intellectuelles, sensibles et motrices localisées dans le cerveau, l'ancrage de l'âme chrétienne manque de précision dans les traités galénistes. Cette ambiguïté provient de la tension entre l'unicité et l'incorporalité de l'âme telles que les affirme le dogme chrétien et l'héritage localisationniste ambigu hérité des Anciens (entre cerveau pour Platon et Galien et cœur pour Aristote). Le corps galéniste du début du siècle n'est donc pas encore totalement coupé de l'âme. Le rapprochement entre les facultés galéniques et l'âme chrétienne est d'ailleurs servi par l'utilisation d'images semblables : l'âme biblique est décrite en des termes proches de l'idée de souffle ou de vent, et les principes vitaux et animaux de la physiologie sont servis par des esprits dotés d'une forme tout aussi aérienne qui leur permet de circuler dans les veines et les nerfs<sup>572</sup>.

La désanimation du corps entamée par les traités galéniques et la restriction de l'âme à l'aire réduite du cerveau se confirme davantage au cours du siècle. A la lumière nouvelle des dissections et anatomies, la question de la localisation organique de l'âme est en effet reposée avec plus d'urgence. Mais ainsi que le souligne au milieu du siècle le médecin hollandais adepte de la chimie Van Helmont, la science nouvelle est impuissante à éclairer le débat car d'une part, elle est fondée sur l'observation de corps morts et donc le fonctionnement de la physiologie du vivant lui échappe en partie, d'autre part, elle observe la chair sans pouvoir pénétrer jusqu'à l'âme. Van Helmont apporte un peu plus de confusion encore en proposant, dans le cadre d'une physiologie totalement renouvelée, de situer le siège de l'âme raisonnable et sensitive dans un duumvirat constitué par l'orifice supérieur de l'estomac et par la rate. Il veut pour preuve de cette localisation les effets que les émotions provoquent sur cette partie précise du corps<sup>573</sup>. Dans les années 1670,

---

<sup>571</sup> Jean VIGIER, *Enchiridion Anatomic Auquel est sommairement et methodiquement descrite l'histoire Anatomique du corps humain, qui comprend la substance, origine, insersion, composition, nombre, figure, connexion, colligence, quantité, temperament dignité, utilité & usage d'une chascune partie d'iceluy*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1616, in-12, 206 p., p. 160 et suiv. ; André FALCONET, *Moyens preservatifs...*, *op. cit.*, p. 2 et suiv. ; Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 25 ; P. JACQUELOT, *L'art de vivre longuement sous le nom de Medee, laquelle Enseigne les facultez des choses qui sont continuellement en nostre usage et d'où naissent les maladies*, Lyon, Louis Teste, 1630, in-8°, 241 p., p. 8-11.

<sup>572</sup> Fulcran VIGOUROUX (dir.), *Dictionnaire de la Bible...*, *op. cit.*, t. 1, p. 457.

<sup>573</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les œuvres de Jean-Baptiste Van Helmont*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1670, in-4°, 396 p., p. 228. Ces théories ont été publiées d'abord dans son *Ortus medicinae*, paru à Amsterdam en 1648

l'anatomiste Louis Barles se fonde quant à lui sur la référence biblique pour s'en tenir à l'idée que l'âme réside dans le sang (ce qui lui permet en effet d'être partout dans le corps et d'assurer les multiples fonctions qui correspondent aux facultés galéniques). Désireux de corriger les erreurs des Anciens, il se fonde aussi sur les nouvelles connaissances embryologiques, qui grâce aux observations de Kerkering, font du sang l'une des toutes premières substances créées dans le fœtus<sup>574</sup>. Comme pour Aristote et Galien avant eux, les modernes se servent de l'embryologie pour légitimer leurs théories de l'animation du corps<sup>575</sup>.

La localisation qui l'emporte à la fin du siècle est néanmoins bien celle de l'encéphale. Une seconde vie lui est notamment donnée par Descartes. Celui-ci propose dans le *Traité des passions de l'âme* paru en 1649 de la localiser dans la glande pinéale (ou conarion), située au milieu du cerveau et qui a pour particularité d'être la seule partie unique de cet organe où tout est symétrique<sup>576</sup>. Outre qu'elle n'était alors dotée d'aucune fonction connue, la glande pinéale présentait ainsi l'avantage de répondre à la doctrine chrétienne d'une âme une et indivisible<sup>577</sup>. Bien que précisément localisée, elle irradie dans tout le corps grâce à la circulation des esprits animaux qu'elle produit par filtration du sang. L'âme ainsi conçue par Descartes est enfin totalement immatérielle et coupée du corps, la raison n'a plus rien de commun avec les autres facultés du corps. Cette localisation n'a essaimé que de façon très ponctuelle dans la littérature médicale lyonnaise : on la retrouve notamment sous la plume de deux médecins lyonnais avides de nouveautés : Lazare Meyssonnier et Jean de Rhodes. Ces deux auteurs, tout en restant fidèles à Hippocrate, sont favorablement impressionnés par la description physique et matérialiste des processus du raisonnement et de l'imagination<sup>578</sup>. Descartes qui n'est pas publié à Lyon et dont la philosophie mécaniste n'est citée que dans une minorité d'ouvrages n'apporte donc qu'une petite pierre à l'édifice plus vaste et plus ancien du céphalocentrisme.

---

puis édité à Lyon à deux reprises chez Jean-Baptiste Devenet en 1655 et chez Jean-Antoine Huguetan et Guillaume Barbier en 1667 (in-fol., 679 p.).

<sup>574</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., p. 36 et suiv. : le médecin s'appuie notamment sur les observations de Kerkerin sur les fœtus pour déterminer que le sang est

<sup>575</sup> Les deux philosophes ont vu dans les embryons de quoi consolider leur système : pour Galien, c'est le foie qui se forme en premier car il dirige la première des facultés qui apparaît d'après Aristote alors que pour Aristote justement, le cœur était le premier formé car réceptacle de l'âme directrice du corps : Laura BOSSI, *Histoire naturelle de l'âme...*, op. cit., p. 179 et 184.

<sup>576</sup> DESCARTES, *Traité des passions de l'âme*, Paris, H Le Gras, 1649, in-8°, 286 p. : l'ouvrage abondamment réédité à Paris, Amsterdam et Rouen échappe totalement aux imprimeurs lyonnais.

<sup>577</sup> La glande pinéale ou épiphyse produit la mélatonine.

<sup>578</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation de Monsieur de Rhodes*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-8°, 376 p., p. 220 et suiv. ; MEYSSONNIER Lazare, *Le cours de médecine en françois*, Lyon, Claude Prost, 1664, in-4°, 429/ 303 /49 p., p. 284-5.

Malgré ces éléments nouveaux, le débat sur la localisation de l'âme n'a pas suscité d'unanimité. Pour Ijsbrand Van Diemberbroek (1609-1674), professeur de médecine et d'anatomie à Utrecht et pour Michel Ettmüller (1644-1683), professeur à Leipzig, cette âme raisonnable constitue bien les limites de la connaissance biologique. A la fin du siècle, Van Diemberbroeck, qui se dit lui-même à mi-chemin entre aristotélisme et cartésianisme, offre un compromis en assurant que l'âme en tant que forme du corps a été véhiculée dès la semence et est présente dans tout le corps mais que le cerveau est bien le siège de toutes les facultés<sup>579</sup>. Cela ne l'empêche pas de dresser ailleurs un véritable constat d'échec: « quoiqu'on se dispute de toute part l'origine de l'ame, de son siège, de son essence, de sa substance, et de toute son histoire, il n'est néanmoins personne jusques à présent quelle qu'ait été la pénétration de son esprit, qui ait pû découvrir ou expliquer clairement ce que c'est véritablement que cette Vie ou Ame, ni de quelle maniere elle opere dans la generation des animaux. Ici donc l'eau manque à tous; ici nous voyons combien nous ignorons; combien nous travaillons souvent inutilement à rechercher et à développer les mystères que l'auteur Souverain de toutes les générations a voulu que nous ignorassions.. »<sup>580</sup>. L'Allemand Ettmüller fait écho à cet aveu dans sa *Pratique Générale de médecine*: « toutes ces choses externes determinent les esprits animaux de certaine maniere, qui donne occasion à l'ame raisonnable de former diverses conceptions etranges. Si vous me demandés comment; je n'en sçais rien, car je n'ay encore vû aucune opinion là-dessus capable de satisfaire un esprit scrupuleux et qui recherche sérieusement la vérité »<sup>581</sup>.

Dans les ouvrages religieux, le mode d'union entre âme et corps ne se pense pas en des termes anatomiques excepté la référence au sang dont il a été question plus haut. En revanche, malgré l'incorporalité de l'âme, l'ancrage de celle-ci est très fréquemment présenté comme une intériorité, voire comme un englobement. L'image de l'âme, prisonnière du corps, vient relayer de façon métaphorique les recherches médicales sur son siège organique. Cette représentation du corps comme habitation de l'âme s'inspire des livres grecs de l'Ancien Testament et des évangiles dans lesquels le corps de Jésus-Christ est assimilé à un temple ou à un sanctuaire<sup>582</sup>. Le domicile terrestre de l'âme a pour particularité d'être transitoire. Saint Pierre et saint Paul parlent du corps des hommes comme d'une « tente que nous habitons sur la terre »<sup>583</sup>. De cette habitation précaire, les pasteurs font une prison à l'instar de Nicolas de Dijon dans ses *Sermons*: « qu'est ce que le corps humain sinon la prison de l'ame raisonnable (...) C'est la dureté de cet esclavage qui faisoit gemir Saint

<sup>579</sup> Ijsbrand VON DIEMERBROEK, *L'Anatomie du corps humain*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1695, in-4°, 1234 p., t. 1, p. 419. Son ouvrage paru d'abord à Utrecht en 1672, connaît à Lyon deux éditions latines (1679 et 1683) et une française.

<sup>580</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 438.

<sup>581</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine de tout le corps humain*, Lyon, Thomas Amaulry, in-8°, 2 vol., vol. 2, p. 602-3. Les deux éditions lyonnaises de cet ouvrage (1691 et 1699) sont les seules en français, il est généralement publié dans les *Opera omnia* de l'auteur qui paraissent à Francfort à partir de 1688.

<sup>582</sup> Sg 1 4; 8 20; Jn 2 20.

<sup>583</sup> 2 P. 1 13-14; 2 Co 5 4, 6.

Paul, et qui le faisoit soupirer sans cesse après la séparation de son corps mortel tout rempli de misere et d'inclinations au peché »<sup>584</sup>. Parce que l'homme, en prison dans le « réceptacle » de son corps, « ignore sa propre captivité », les traités de spiritualité se chargent de lui rappeler sa condition<sup>585</sup>. Le modèle du captif soupirant après la véritable liberté et la vraie vie, qui n'est que celle l'âme enfin affranchie, est également proposé dans les vies de saints<sup>586</sup>. Cette image nourrit enfin la poésie mystique de Claude Hopil pour qui le corps est tour à tour « demeure vile », « cachot charnel » ou « ordre prison »<sup>587</sup>. De prison, l'image du corps, marquée avant toutes choses du sceau de la mort, peut aussi devenir sépulcre. Dans un traité des sujets singuliers, le jésuite Martin de Roa note que déjà dans les récits de Virgile et d'Homère, le corps est assimilé à une prison et à une tombe<sup>588</sup>. Selon le médecin bourbonnais Jacquelot ou encore le minime Jean Durelle l'étymologie a été dressée par Platon pour affirmer que le terme grec de corps (σώμα *soma*) serait une corruption de *sima* (σήμα) ou tombe car « le corps est le sepulchre de l'âme ». Celle-ci, immortelle, ne saurait avoir d'autre tombeau que le corps lui-même<sup>589</sup>. L'image est reprise par certains prédicateurs pour stigmatiser ceux qui font un usage dépravé de leur corps : d'après Nicolas de Dijon en effet, « le corps d'un voluptueux est le sepulcre de son âme »<sup>590</sup>.

## 2) *La pénétration du mal : de la météorologie galénique à la magie naturelle*

Une analogie ancienne héritée de la biologie d'Hippocrate et de la philosophie platonicienne fait du corps de l'homme l'építome, le résumé ou l'abrégé du reste du monde<sup>591</sup>. Deux sources théoriques essentielles

<sup>584</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons pour les vêtements...*, *op. cit.*, p. 485-6.

<sup>585</sup> Guillaumue LE ROY, *La Solitude Chrétienne...*, *op. cit.*, p. 81 ; Innocent LE MASSON, *La Psalmodie intérieure...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 289 : « notre corps doit être considéré comme la prison de nôtre ame (...) où l'ame est exposée à une infinité de perils et de miseres ».

<sup>586</sup> Voir par exemple Joseph CHOLE, *La vie du vénérable frère Sébastien Sicler, hermite de l'Arbroye, diocèse de Noyon*, Lyon, François Comba, 1698, in-12, 224 p., p. 203 : « Il prioit [*Dieu*] de retirer son ame de la prison ennuyeuse de son corps ».

<sup>587</sup> Claude HOPIL, *Les oeuvres chrestiennes*, *op. cit.*, p. 9, 10.

<sup>588</sup> Martin de ROA, *Singularium locorum ac rerum libri V*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-8°, 460 p., p. 20.

<sup>589</sup> P. JACQUELOT, *L'art de vivre longuement...*, *op. cit.*, p. 6 ; Jean DURELLE, *Onomatologie Chirurgique ou Explication des mots Grecs appartenans à la Chirurgie. Enrichie de recherches historiques, morales et allegoriques tirees des SS. PP. et autres Autheurs*, Lyon, Philippe Borde, 1644, in-12, 252 p., p. 205.

<sup>590</sup> Nicolas de DIJON, *Sermons sur les Evangiles...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 101.

<sup>591</sup> L'analogie hippocratique, présente notamment dans les traités *Du régime* et *Des semaines*, rapproche la chair de la terre, le sang de l'eau des rivières, la chaleur du corps de celle du soleil...etc. La création de l'homme décrite ensuite par Platon dans le *Timée* fait de celui-ci une image du reste de l'univers, partagé entre un corps fait de

président aux circulations qui sont perçues au XVII<sup>e</sup> siècle entre les parties anatomiques et leur environnement. D'abord la soumission du corps galénique et hippocratique aux mêmes éléments fondamentaux qui composent le vaste univers fournit une base ancienne de continuité entre intérieur et extérieur du corps. Ensuite et surtout la tripartition de l'âme héritée de Platon (entre le siège de la raison, celui du courage et celui des passions) permet de dresser un parallèle entre homme et monde, parallèle qui féconde la majeure partie des ouvrages médicaux du siècle<sup>592</sup>.

## La porosité du corps galénique

Le corps est bien souvent malade de son enveloppe poreuse : elle l'ouvre sur son environnement et le rend vulnérable. L'intériorité corporelle est pensée en continuité concrète avec le monde animal, végétal, minéral et même astral qui l'entoure. Le corps humain, à l'image des plantes, des animaux ou des métaux est en effet un corps mixte, composé des quatre éléments d'Empédocle et doté d'une âme qui est le reflet de l'élément éthéré du ciel selon la physique aristotélicienne. Bien que jouissant d'une place spécifique qui lui confère une « principauté » naturelle sur le reste de la Création, l'homme est donc soumis aux mêmes lois naturelles, imposées par Dieu sur l'ensemble des corps<sup>593</sup>. Cette continuité fait des médecins des savants du monde naturel : c'est pourquoi ils signent des ouvrages d'agriculture, d'astrologie, de minéralogie, et abordent dans leurs traités ou leurs articles scientifiques les phénomènes naturels les plus divers<sup>594</sup>. Le médecin Jean Liebault (1534-1596) par exemple, en dédiant sa *Maison rustique* au duc d'Uzès, insiste sur « l'affinité » qui unit la science agricole qui est l'essentiel de son propos et l'art médical qui est sa profession<sup>595</sup>. Celle-ci est confirmée dans l'avertissement au lecteur par Anthoine Languier, théologal de Ries, pour qui « entre tous les arts qui concernent l'utilité et santé de l'homme, l'agriculture est la principale »<sup>596</sup>. En retour, cette

---

quatre éléments et du principe immortel de l'âme qui le relie aux dieux et au monde des Idées : voir André PICHOT, *Histoire de la notion de vie...*, op. cit., p. 16, p. 24-26.

<sup>592</sup> PLATON, *Timée*, 69c-72 c.

<sup>593</sup> Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIERE, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 1-25.

<sup>594</sup> Voir par exemple les ouvrages du médecin lyonnais Jean-Baptiste PANTHOT : *Traité des dragons et des escarboucles*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-12, 93 p. ou le *Traité de la Baguette ou la recherche des véritables usages auxquels elle convient, pour la découverte des voleurs, des meurtriers sur la terre et sur les eaux, des bornes, des trésors, des des corps noyez et de plusieurs autres expériences très curieuses*, Lyon, Thomas Amaulry et Jacques Guerrier, 1693, in-12, 54 p. Les journaux scientifiques ne paraissent pas à Lyon, sauf le *Mercur galant*, dont le libraire lyonnais Amaulry fait paraître des copies à destination du sud du Royaume entre 1678 et 1695 (il distribue aussi le *Journal des Sçavans* imprimé à Paris) : voir par exemple les articles touchant la baguette dans le *Mercur galant*, janvier 1693, p. 9-23.

<sup>595</sup> Charles ESTIENNE et Jean LIEBAULT, *L'Agriculture et Maison Rustique, de Maistres Charles Estienne, & Jean Liebault, Docteurs en Medecine*, Lyon, Jacques Carteron, in-4°, 709 p., « Epistre », np.

<sup>596</sup> *Ibid.*, « Avertissement au lecteur », np.

interpénétration des questions naturelles fait aussi de la santé du corps un domaine accessible aux non-savants et à tous les amateurs de nature qui l'intègrent dans leurs traités les plus variés<sup>597</sup>.

Cette porosité littéraire est le reflet d'une continuité qui unit le corps et son environnement. Elle est marquée par l'emploi d'un vocabulaire commun aux questions corporelles et aux questions plus généralement naturelles. Le corps hippocratico-galénique est le théâtre de processus météorologiques analogues à ceux qui agitent la nature : il est l'objet de vents, de vapeurs, de refroidissement, d'inflammation, etc. Les aphorismes de Jean Damascène (VIII-IX<sup>e</sup> siècles) réimprimés à Lyon en français au début du siècle rappellent que, comme il y a quatre humeurs et quatre types de tempéraments, il existe également quatre types de climats sous lesquels les hommes peuvent vivre<sup>598</sup>. Ces éléments climatiques influent sur l'intérieur du corps en dépit de son enveloppe. Ainsi les régions éloignées de la mer assèchent le corps des hommes tandis que, au contraire, « les bains rendent les gens humides »<sup>599</sup>. Le tempérament corporel peut lui-même être lu de manière climatique : l'enfance, analogue au printemps, est chaude et humide ; la jeunesse, tel l'été, est chaude et sèche ; l'âge moyen ressemble à l'automne, saison chaude et humide, tandis que la vieillesse, comme l'hiver, est froide et sèche<sup>600</sup>. La comparaison entre les deux, issue des *Aphorismes* d'Hippocrate, est fréquemment utilisée dans les traités médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Les médecins du siècle recommandent, suivant le médecin de Cos, de choisir un climat qui permettra de corriger son tempérament (les personnes âgées tireront par exemple bénéfice d'un climat printannier, chaud et humide, ou chaud et sec s'ils souffrent de pléthore). Dans sa clé ajoutée aux *Aphorismes* parus en 1668, le Lyonnais Lazare Meyssonier dresse un bilan plus précis encore de l'influence climatique. Il répertorie un grand nombre de maladies liées aux saisons : le printemps favorise la mélancolie ; l'été les douleurs d'oreille, fièvres, inflammations et corruptions ; l'automne prolonge ces maux et engendre en plus des maladies liées à l'humidité (hydropisie, phtisie...) ; enfin, l'hiver provoque des maux de poitrine, d'estomac et de tête. L'influence climatique des lieux de vie se calque sur la même logique : les vents du midi engendrent « duretés d'oreille » et étourdissements, et les vents du nord des maux semblables à ceux de l'hiver (« toux, fluxions, constipation, difficulté d'urine, frissons, maux de costé et de poitrine »)<sup>601</sup>. Une doctrine semblable se retrouve chez tous les disciples d'Hippocrate publiés à Lyon : dans la première moitié du siècle chez Gaspard Bachot (1626)

---

<sup>597</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3.

<sup>598</sup> Jérémie THIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates...Ensemble les aphorismes de I. Damascene...*, op. cit., p. 223.

Jean Damascène (777-857), ou Yuhanna Ibn Masawaih, appelé aussi Mesue l'Ancien, est un médecin chrétien de Bagdad dont le recueil de sentences médicales est associé ici aux enseignements galéniques.

<sup>599</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>600</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits...*, op. cit., p. 44.

<sup>601</sup> Lazare Meyssonier, *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, op. cit., p. 175-181.

comme dans la seconde chez Pierre Barra (1667) ou Raymond Restaurand (1670)<sup>602</sup>. Cette influence fondamentale des éléments naturels sur l'intérieur du corps s'explique par la porosité de son enveloppe. Celle-ci est encore accentuée par les saisons et les climats chauds qui ouvrent les pores, faisant fuir la chaleur naturelle et permettant aux vapeurs humides et à la contagion de pénétrer aisément. Selon le médecin La Framboisière, cela explique les maladies contagieuses mais aussi les maux du cerveau, organe sensible aux vapeurs (telles que la phrénésie, la manie, les songes étranges). Au contraire, les climats froids resserrent les pores et favorisent les maladies liées à la pléthore<sup>603</sup>. En effet, les pores ne sont pas la seule ouverture du corps : il existe, ainsi qu'on l'a vu, une autre voie essentielle qui est celle de la boisson et de l'alimentation<sup>604</sup>. Lorsque la peau ne laisse plus passer les influences climatiques ambiantes (comme c'est le cas si les pores sont resserés), le régime de vie du malade continue de soumettre son corps aux dangers extérieurs. Par la peau ou par la voie orale, le corps galénique est donc un corps fondamentalement ouvert sur le reste de la nature, pensable dans les mêmes termes et avec des concepts semblables à ceux utilisées par l'histoire naturelle en général.

## L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique

Une seconde tradition complète, bien souvent sous la plume des mêmes médecins, les liens tissés entre intérieur corporel et univers.

Dans ses œuvres anatomiques (publiées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et à six reprises dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>), le premier médecin d'Henri IV et défenseur de Galien, André Du Laurens, distingue, parallèlement aux trois âmes platoniciennes, trois régions cosmologiques : l'une « suprême et intellectuelle », la seconde moyenne « dicte celeste au milieu de laquelle preside le Soleil » et la dernière « sublunaire ou elementaire, la fecondite de laquelle est admirable à produire, augmenter et nourrir les animaux et les plantes ». On quitte donc la simple dichotomie aristotélicienne monde céleste/ monde sublunaire équivalente à la dichotomie âme/corps pour aborder ici un système d'analogies beaucoup plus précises<sup>605</sup>. Cette tripartition peut aussi servir à une lecture plus philosophique de l'homme qui mêle ainsi héritages platoniciens et galéniques. Ainsi en témoigne le moraliste et théologien Pierre Charron. Il fonde l'ambivalence du statut du corps humain et fait l'apologie de la raison en rappelant que les trois parties du corps (auxquelles il attribue aussi les esprits galéniques) « répondent aux trois etages et régions de l'Univers » :

---

<sup>602</sup> Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 14 ; Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque...*, *op. cit.*, p. 38 ; Raymond RESTAURAND, *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>603</sup> Nicolas de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 130

<sup>604</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 3.

<sup>605</sup> André DU LAURENS, *Histoire anatomique...*, *op. cit.*, p. 9.

« la basse du foye racine des veines, officine des esprits naturels, et le lieu de l'ame concupiscible; en laquelle sont contenus le ventricule, ou l'estomach, les boyaux, les reins, la ratte, et toutes les parties genitales, répond à la region elementaire où se font toutes les generations et corruptions. Celle du milieu ou maitrise le coeur, le tige des arteres, et des esprits vitaux, et le siege de l'ame irascible, separée de celle d'embas par la toile tendue du diaphragme, et de celle d'en haut par le détroit de la gorge, en laquelle sont aussi les poulmons, répond à la région éthérée. Celle d'en haut, où loge le cerveau spongieux, source des nerfs et esprits animaux, du mouvement et du sentiment, et le throné de l'ame raisonnable, ubi sedet pro tribunali, répond à la région celeste et intellectuelle. »<sup>606</sup>

La dernière région de cette hiérarchie, celle des Idées pour Platon, est pour les auteurs chrétiens du siècle également celle des Anges<sup>607</sup>.

Cependant ce parallèle se nourrit d'autres références utilisées par André du Laurens : dès la première page de son *Histoire anatomique*, il cite « Mercure surnomme trois fois tres-grand » et Pythagore qui fait de l'homme la « mesure de toutes choses ». Il s'affilie ici directement à la philosophie hermétique de la renaissance inspirée par la traduction du *Corpus hermeticum* par Marcile Ficin au XV<sup>e</sup> siècle. Cependant c'est à toutes les figures antiques d'Hermès à Pline que Du Laurens attribue une unanime définition du corps comme « microcosme c'est-à-dire petit monde » (*μικροκοσμος id est paruum mundum*)<sup>608</sup>. Le terme de cosmos, d'origine pythagoricienne, implique une harmonie ordonnée autour d'un moteur, source de chaleur. Bien avant 1628 et la découverte de la circulation par Harvey (qui reprend lui-même cette analogie entre cœur et soleil), le centre de cette harmonie est placé dans le cœur par Du Laurens, en accord avec la tradition héliocentrique hermétique et avec l'idée platonicienne et aristotélienne du cœur comme siège de l'âme motrice<sup>609</sup>. André Du Laurens n'est pas ici totalement infidèle à la physiologie galénique qui voit dans le cœur non pas l'origine des mouvements des parties mais en tous cas le centre de diffusion de la chaleur vitale. Le cœur est donc affilié au soleil, « car tout ainsi que par le perpetuel mouvement du Soleil et par sa chaleur vivifiante, toutes choses sont resiouyes et prennent vigueur (...) de mesmes par le perpetuel mouvement du cœur et par sa chaleur vitale ce petit monde est refait, conserve et entretenu en sa vigueur ». Le médecin procède ensuite à la description des étoiles de notre microcosme :

« La moelle coulante du cerveau represente la force humide de la Lune. Les parties genitales du corps humain servent à la puissance de Venus : les instruments de la faconde et de la grace conviennent à Mercure le variable et ingenieux (...) Le foye humain, qui est la fontaine et source d'une gratuite vapeur, est fort bien comparé à Jupiter benin et bienfaisant. La

<sup>606</sup> Pierre CHARRON, *De la sagesse*, op. cit., p. 83-84.

<sup>607</sup> Voir le père minime Jean DURELLE, qui cite Grégoire le Grand à l'appui de ses dires : *Onomatologie Chirurgique* op. cit., p. 211.

<sup>608</sup> André DU LAURENS, *Histoire anatomique...*, op. cit., p. 1.

<sup>609</sup> Sur la reprise de cette analogie par Harvey, voir Paolo ROSSI, *Aux origines de la science moderne...*, op.cit., p. 239 et suiv.

vessie du fiel conçoit dans soy le feu et la fureur de Mars, l'estoille de Saturne froide et mal-faisante est fort bien representee par la chaire molasse et fletrie de la ratelle, qui est le receptacle de l'humeur melancholique »<sup>610</sup>.

Pour l'anatomiste, il s'agit bien d'une « comparaison » qui lui fait dresser une véritable météorologie du microcosme (*microcosmi meteorologia*). On pourrait également parler ici de métaphore filée puisqu'il évoque tour à tour « les foudres enflambez qui sont representez par les rouges suffusions des yeux eschauffez de colere », « le rugissement des intestins », « les vents brumeux qui sortent de la bouche », etc.<sup>611</sup>. Cette métaphore essaime dans nombre de traités médicaux où, en effet, le corps est au détour d'un titre ou d'un paragraphe orné du qualificatif de « microcosme », petit monde selon le terme emprunté au latin médiéval *microcosmus* inspiré du grec. Cette idée communément répandue dans les traités du siècle n'est pas nécessairement suivie de démonstrations ni d'implications étiologiques et physiologiques<sup>612</sup>. De même, après avoir démontré la proximité de l'intérieur du corps avec le reste de l'univers, Du Laurens s'attache dans son chapitre IV à montrer « en quoy le corps de l'homme est different des autres animaux » en s'appuyant sur la description de sa structure et de ses parties<sup>613</sup>. Composé des mêmes substances et des mêmes qualités, froid, chaud, sec et humide, le corps est ouvert aux influences extérieures selon les lois simples et régulières de la physique aristotélicienne. En effet, Du Laurens, malgré sa référence aux « anciens Mages et premiers Prestres de l'Egypte » ne pousse pas plus avant les relations que le corps entretient avec l'univers. Il méprise en particulier les lois du ciel qui fondent l'astrologie dite « judiciaire » : « Je passe et laisse à part les douzes signes du zodiaque que les Astrologues ont fort gentiment depeints au corps humain, car cela est desia vulgaire. Je veux dresser un peu plus haut la pointe de mon esprit »<sup>614</sup>. Sans nier donc la possibilité de relations plus mystérieuses, le médecin s'en tient aux rapports manifestes du corps galénique avec son environnement : des rapports de ressemblance et des influences d'ordre climatique.

Cependant, la communication entre l'intérieur du corps et le reste de l'univers ne se limite pas aux éléments aristotéliciens ni aux comparaisons météorologiques qu'ils autorisent. Elle relève aussi pour une part des médecins du siècle d'entités « occultes », cachées, que la science scolastique a jusque là exclues des objets

<sup>610</sup> André DU LAURENS, *Histoire anatomique...*, *op. cit.*, p. 9-13.

<sup>611</sup> *Ibid.*, p. 12

<sup>612</sup> Voir par exemple le médecin portugais disciple d'Hippocrate Esteban Rodrigo de CASTRO (*in Syntaxis Praedictionum Medicarum, opus varietate, et utilitate doctrinae praestantissimum, & ad prognosim (quae medicinam facienti, summopere necessaria est) quàm utilissimum*, Lyon, Philippe Borde, 1661, in-4°, 452 p.) qui dans son dernier traité *De animalibus microcosmi* évoque les « animaux du microcosme » tels que les vers qui naissent dans les intestins des petits enfants. De même, le chirurgien lyonnais Claude BIMET fait l'éloge du « Microcosme ouvrage tout divin » sans guère aller au-delà d'une analogie entre la circulation du sang alors acceptée et la course du soleil (*in Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps Humain: ensemble un discours sur la Circulation du Sang*, Lyon, Marc-Antoine Gaudet, 1664, in-8°, 94 p., p. 10).

<sup>613</sup> André DU LAURENS, *Histoire anatomique...*, *op. cit.*, p. 18 et suiv.

<sup>614</sup> *Ibid.*, p. 9 et 12.

de son étude. Pour les aristotéliens et les galénistes après eux, ce qui relève de la science est avant tout le sensible (comme il a été vu plus haut, les qualités manifestes que sont le chaud, le froid, l'humide et le sec ainsi que les divers goûts et odeurs sont à la base de l'étiologie comme de la pharmacopée). Or depuis le renouveau de l'hermétisme (dont l'influence scientifique reste objet de débat), le corps humain est également ouvert sur le reste de l'univers à travers une communication insensible<sup>615</sup>. Ce mouvement a réintroduit le caché dans le champ du savoir : les qualités occultes, admises par Aristote, existent aussi dans la médecine galénique, mais étant accidentelles et irrégulières, elles ne peuvent être l'objet des lois qui fondent le savoir. Elles sont donc rejetées dans l'inconnaissable et posent les limites de la science des hommes. Ainsi le galéniste Du Laurens, bien que souvent critique d'Aristote, évacue les qualités cachées, les inter-influences mystérieuses, de la démonstration.

Pour les magiciens naturels, l'homme peut au contraire les étudier s'il sait lire les signes placés par Dieu dans le monde naturel. La tradition hermétique cherche à décoder les signes naturels de vastes réseaux tissés par Dieu entre toutes les différentes parties de l'univers. Le corps humain est, tout particulièrement, le centre d'innombrables interactions. Les auteurs qui souscrivent à ce système des correspondances pensent que, en repérant ces résonances naturelles cachées entre l'intérieur du corps et le reste de la Création, ils pourront utiliser une « magie naturelle » pour préserver celui-là. Il s'agit d'un approfondissement de la thérapeutique par la ressemblance qui existe depuis l'Antiquité. Certains des remèdes notés par Pline ou Dioscoride sont déjà fondés sur l'idée de la ressemblance comme signe d'efficacité (une plante rouge telle la rose ou le géranium soigne les hémorragies, la digitale aux feuilles en forme de cœur est bonne pour cet organe, etc.). Michel Foucault a distingué, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, quatre types de ressemblances : la convenance (*convenientia*) qui procède avant tout par contact et voisinage, l'émulation (*aemulatio*) qui, tel le reflet du miroir, permet un voisinage affranchi de la nécessité de la proximité, l'analogie qui compare les rapports que les éléments entretiennent et qui sous-tend depuis l'Antiquité la lecture de la nature, et enfin les sympathies et antipathies qui se superposent aux autres genres de ressemblances et guident les attirances et les mélanges que les substances font entre elles<sup>616</sup>. La magie naturelle a été également abondamment étudiée par les

---

<sup>615</sup> Frances YATES dans ses ouvrages fondateurs (*Giordano Bruno and the Hermetic Tradition*, Londres, 1964 ; *The Rosicrucian Enlightenment*, Londres, 1972) proposait de réintégrer la magie, l'astrologie, la cabale et leurs systèmes de croyance dans le champ d'investigation de l'histoire des sciences. Elle a donné son nom à une thèse très influente selon laquelle le néoplatonisme et l'hermétisme ont contribué de façon fondamentale à la « nouvelle science » notamment à travers le mouvement rosicrucien. Pour un bilan des controverses que ces écrits ont suscité, voir Brian P. COPENHAVER, « Natural Magic, Hermetism, and occultism in early modern science » in David C. LINDBERG et Robert S. WESTMAN (dir.), *Reappraisals of the Scientific Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 551 p., p. 262-301.

<sup>616</sup> Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 32 et suiv.

historiens anglo-saxons depuis l'ouvrage fondateur de Lynn Thorndike achevé en 1958<sup>617</sup>. Le système de pensée décrit par Foucault doit être contextualisé à l'aune de la diversité des approches médicales modernes. L'idée des correspondances influence par deux voies principales la médecine telle qu'elle apparaît dans les traités du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle essaima d'une part dans des traités proposant une médecine globalement galénique, d'autre part chez des auteurs adeptes du paracelsisme et remettant donc en cause tout ou partie des doctrines de Galien.

Les noms d'Hermès (ou Mercure) ou celui de Marcile Ficin ne font souvent que s'ajouter aux tables des références sans témoigner pour autant d'un accès réel des auteurs au *Corpus hermeticum*. Ici encore, la relecture effectuée par les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle joue comme un filtre fondamental dans l'accès à la théorie des correspondances. Le premier de ces héritages du siècle passé est celui de la littérature de secrets et de magie qui s'est abondamment répandue depuis la Renaissance et dont les rééditions signent encore le succès au XVII<sup>e</sup> siècle. Les recueils de secrets ne sont pas des ouvrages spécifiquement médicaux : mais, rédigés par des médecins, ils placent le corps humain en continuité avec les autres éléments naturels, flore et faune. On y retrouve aisément les quatre rapports de ressemblance distingués précédemment<sup>618</sup>. Deux ouvrages témoignent à Lyon du succès de cette littérature. Tout d'abord, *Les secrets et merveilles de nature* du médecin bâlois Jean-Jacques Wecker (1528-1586) a été traduit en français et édité à Lyon dès le XVI<sup>e</sup> siècle et édité à six reprises à Lyon durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que dans d'autres villes du

---

<sup>617</sup> Cette étude très précise et toujours utile est la première à rompre avec l'histoire positiviste qui traçait des frontières imperméables entre l'objet de l'histoire des sciences et celui de l'histoire de la magie: Lynn THORNDIKE : *A History of magic and experimental science*, 1923-1958, 8 tomes (tomes VII et VIII, *The seventeenth century*, New-York, Columbia University Press, 1958, 808 p.). Pour l'histoire plus précise de l'influence de Marcile Ficin jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle : Daniel P. WALKER, *La magie spirituelle et angélique de Ficin à Campanella*, Paris, Albin Michel, 1988, 241 p. (éd. or. *Spiritual and Demonic Magic from Ficin to Campanella*, Londres, The Warburg Institute, 1958). Sur les pratiques magiques elles-mêmes, voir la thèse de Gisèle CHAUTANT portant sur la fin du siècle à travers l'Affaire des poisons (1679-1682) : *Croyances et conduites magiques dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle d'après l'affaire des poisons*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 480 p., chapitres IV, V, VI.

<sup>618</sup> Cette tradition s'appuie sur les *Secreta Secretorum* attribués à Aristote dans lesquels le précepteur d'Alexandre le Grand révèle à son élève des connaissances secrètes portant sur la médecine, l'astrologie, la physiognomonie, l'alchimie et la magie. Ce texte très populaire au Moyen Age est à l'origine d'une littérature de secrets florissante jusqu'à l'époque moderne et qui, en parallèle des savoirs universitaires, est censée diffuser les secrets transmis par les disciples d'Aristote. L'historiographie s'est penchée récemment sur ce type de littérature soit dans une perspective d'histoire du livre (Lise ANDRIES, *Le grand livre des Secrets, le colportage en France aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles*, Imago, Paris, 1994, 218 p.) soit dans un rapport avec l'histoire des sciences modernes (William EAMON, *Science and the Secrets of nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, 1994, 490 p.).

royaume<sup>619</sup>. Les six rééditions de l'*Agriculture et Maison Rustique* des médecins Charles Estienne (1504-1564) et Jean Liébault (1534-1596) fournissent un second exemple du succès des secrets naturels jusqu'à la fin du siècle cette fois<sup>620</sup>. Ce traité est plutôt un manuel d'agriculture et de chasse mais les recettes touchant à la santé (des hommes et des animaux) y occupent une place primordiale (voir Annexe 16). Selon une logique qui est donc toute différente (le premier suivant la division aristotélicienne de la matière et de la forme, le second suivant l'ordre plus prosaïque des usages domestiques), ces deux ouvrages font des questions pathologiques et thérapeutiques l'une des nombreuses branches des savoirs naturels que l'homme peut développer par l'accès aux chaînes causales cachées qui unissent l'univers. Les maladies et la santé du corps y sont soumises aux influences astrales (suivant les règles des sympathies et de l'*aemulatio*), il peut être traité grâce à la logique de la *convenientia* qui permet à la chair de la poule (mangeuse de serpents) d'être bénéfique contre les morsures des bêtes venimeuses, et enfin, pathogénèse et thérapeutique se fondent largement sur l'analogie des êtres et des parties avec les autres corps (ainsi un cœur de grenouille séché porté sur la poitrine a un pouvoir cordial attesté de toute antiquité)<sup>621</sup>.

Un second type d'ouvrages prolonge l'influence du siècle passé : il s'agit d'œuvres physiques et métaphysiques très influentes se donnant également pour but de percer les secrets de la nature, non cette fois dans une perspective de divulgation mais dans l'intention de faire fructifier les dons de connaissance donnés par Dieu à quelques uns. Deux médecins lyonnais président à la réapparition de deux de ces traités. Il s'agit d'abord de Lazare Meyssonier qui a fait rééditer *La Magie naturelle* du napolitain Jean-Baptiste della Porta (1535-1615) dont la première édition (à Naples) date de 1558. L'œuvre, originellement en latin, promeut la magie naturelle comme méthode de découverte des secrets et d'explicitation de tous les « miracles » du monde naturel. Malgré l'interdiction romaine ayant frappé par le passé les ouvrages de Della Porta (de 1572 à 1598), Lazare Meyssonier en fait la défense en reprenant la distinction effectuée par l'auteur italien lui-même entre la magie blanche, permise par Dieu et pratiquée par les anciens sages et mages de la Chaldée, et la magie noire qui ne se fait qu'avec la collaboration des démons. Meyssonier distingue ainsi la magie de Della Porta et celle de Cornelius Agrippa von Nettesheim (1486-1535) qui a infecté la magie de « mille abominations ». Meyssonier a lui-même publié en 1639 un traité qui met en lien la doctrine des

---

<sup>619</sup> Jean-Jacques WECKER, *Secrets et merveilles de nature recueillies de divers auteurs, et divisez en XVII livres*, Lyon, chez la famille Rigaud (Claude puis Simon) en collaboration parfois avec d'autres éditeurs de la ville, en 1617, 1627, 1651, 1652, et 1653 et par Jean Huguetan, en 1628, in-8°, 904 p.

<sup>620</sup> Charles ESTIENNE et Jean LIEBAULT, *L'Agriculture et Maison Rustique, de Maistres Charles Estienne, & Jean Liébault, Docteurs en Medecine*, Lyon : l'ouvrage, paru d'abord en 1554 à Paris puis à Lyon en 1566 est réédité dans la ville jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (en 1637, 1653, 1659, 1668, 1680 et 1689).

<sup>621</sup> Charles ESTIENNE, Jean LIEBAULT, *L'Agriculture ou maison rustique...*, *op. cit.* (1653), p. 27, 37, 75.

correspondances plantes-minéraux-organes-astres et la théologie catholique<sup>622</sup>. Il reprend ici la version en quatre livres de Della Porta, y ajoute deux autres recueils de secrets et des commentaires de son cru. L'ouvrage qui profite du succès de l'œuvre initiale de Della Porta (traduite en de nombreuses langues vernaculaires et éditée une cinquantaine de fois en Europe durant deux siècles) connaît trois rééditions locales<sup>623</sup>. Les recettes magiques que propose l'ouvrage exploitent également les quatre rapports de ressemblances possibles et sont destinées à des usages très variés, agricoles, cosmétiques, thérapeutiques (à cet égard, elles servent autant à faire venir des maladies qu'à les guérir). On y apprend par exemple que le sel dans lequel on aura fait mourir un crapaud qui vit parmi les épines, a conservé (par convenance) sa vertu première et peut être fatal en ingestion ou causer de graves plaies par le contact. Le remède à cette plaie est une décoction de millepertuis (plante à la vertu vulnérable anciennement établie, inspirée de sa ressemblance analogique avec les pores de la peau) dans laquelle on aura jeté vipères, scorpions et serpents (qui entretiennent un rapport d'antipathie naturelle avec les crapauds). Le corps qui s'y donne à lire est rendu vulnérable par son ouverture aux réseaux de sympathie et d'antipathie qui unifient le cosmos<sup>624</sup>.

Le second ouvrage à évoquer ici paraît en 1663 : le médecin protestant Charles Spon (1609-1684) fait éditer par les libraires Huguetan et Ravaud les coûteuses œuvres complètes du médecin et mathématicien italien Jérôme Cardan (1501-1576). Les dix in-folio latins conservent leur caractéristique initiale d'être destinés aux seuls savants (contrairement à l'ouvrage précédent) mais n'en légitiment pas moins l'action de forces occultes qui ouvrent le corps sur son environnement. Cardan développe le concept original de « subtilité » dont il donne des centaines d'exemples dans son traité *De subtilitate* (originellement paru en 1550). C'est à la fois une faculté intellectuelle qui permet à l'esprit des hommes de pénétrer les processus que la nature garde cachés pour les sens et une caractéristique que possèdent les substances (comme celles qui sont très petites ou très fluides) et des choses incorporelles telles que les secrets divins<sup>625</sup>. Ce traité avait été réfuté par

---

<sup>622</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Pentagonum philosoph. medicum*, Lyon, Pierre et Jacques Prost, 1639, in-4°, 104 p. : l'ouvrage est bâti suivant le modèle des cinq plaies du christ en cinq parties qui rappellent les influences qu'exercent chaque élément naturel sur chaque partie du corps.

<sup>623</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres, Par Jean Baptiste Porta, Contenant les Secrets, et Miracles de Nature, Et nouvellement l'Introduction à la Belle Magie, Par Lazare Meyssonnier, Medecin du Roy*, Lyon, veuve Valfray, in-12, 406 p. ; *La Belle magie ou Science de l'esprit...*, *op. cit.* et *La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres.....*, Lyon, Simon Potin, 1678, in-12, 406 p. L'édition utilisée ici est celle de 1678.

<sup>624</sup> *Ibid.*, p. 187-189.

<sup>625</sup> Jérôme CARDAN, *Opera Omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan et Marc Antoine Ravaud, 1663, in-fol., 10 vol., vol. 3. Sur l'histoire de cette édition, on peut se reporter à la source de la correspondance entre Guy Patin et Charles Spon : Laure JESTAZ, *Lettres de Guy Patin...*, *op. cit.*, t. 1, p. 271. Sur l'histoire plus générale des œuvres de Cardan, de leur genèse et de leur diffusion : Marialuisa BALDI et Guido CANZIANI (dir.), *Girolamo Cardano : le opere, le fonti, la vita*, Milan, FrancoAngeli 1999, 589 p.

l'aristotélien Jules César Scaliger (1481-1558) dans un ouvrage publié à Lyon dès le début du siècle<sup>626</sup>. Mais cette réfutation ne semble pas suffisamment probante pour empêcher Charles Spon d'exhumer les œuvres de Cardan près de cinquante ans plus tard. Celles-ci font se cotoyer des traités d'astrologie, de chiromancie, de physiognomie et de divination (par l'interprétation des rêves par exemple) avec les commentaires des œuvres d'Hippocrate. L'idée de subtilité y permet de conforter les procédures naturelles de la ressemblance<sup>627</sup>.

Della Porta et surtout Cardan font l'objet de nombreuses citations dans les ouvrages des contemporains. Les auteurs qui s'y réfèrent sont pour certains des adeptes de la médecine chimique ou de la médecine paracelsienne (il en sera question plus loin), mais d'autres sont d'authentiques disciples de Galien. Si, au XVIIe siècle, une partie des galénistes, peut abandonner la réticence aristotélienne, et intégrer les causes occultes à l'étiologie traditionnelle, c'est avant tout grâce à l'influence d'un conciliateur du siècle précédent, Jean Fernel (1497-1558), réédité et également abondamment cité. Ses ouvrages paraissent à Lyon au sein d'une *Universa Medicina* en 1597, 1602 et 1615<sup>628</sup>. La notion galénique de sympathie qui unit les parties du corps les unes aux autres est ici prolongée par des réseaux de résonance plus larges et plus mystérieux qui parcourent l'univers. Jean Fernel adapte ainsi la lecture de Galien au néoplatonisme. Dans son traité sur les causes cachées, *De Abditis rerum causis* (paru d'abord à Paris en 1548), il intègre les enseignements de Marcile Ficin au sein même du galénisme scolastique. Selon lui, Galien poursuivait, au-delà des explications matérialistes fondées sur les quatre éléments principaux, une explication première d'ordre céleste et divine<sup>629</sup>. Il attribue l'interprétation naturaliste voire matérialiste de Galien à ceux qu'il appelle les Averroïstes, les héritiers de la médecine arabe, qui auraient perverti ce corpus fondateur. Les « facultés » que Galien attribue aux organes ont en réalité besoin de l'âme pour être mises en action. Or celle-ci est assimilée par Fernel à la forme substantielle d'Aristote qui est selon lui un élément de divinité. Cette forme, immatérielle, n'est pas soumise à la matière, et elle est donc dotée de forces occultes que Dieu seul connaît. L'estomac, par exemple, ne digère plus uniquement par le fait de sa chaleur mais aussi par une « *virtus insita* », qui tient à sa forme et à la « totalité de sa substance ». Les esprits, ne sont plus une vapeur toute matérielle mais un véhicule divin de cette âme. Jean Fernel les fait correspondre au *spiritus mundi*, une

---

<sup>626</sup> Jules César SCALIGER, *Iulii Caesaris Scaligeri Exotericarum exercitationum liber XI. De subtilitate, ad Hieronymum Cardanum*, Lyon, Veuve Antoine de Harsy, 1615, in-8°, 897 p.

<sup>627</sup> Jérôme CARDAN, *Opera omnia, op. cit.* : le t. trois est consacré aux œuvres d'astrologie et de divination et les tomes 7, 8 et 9 à la compilation et aux commentaires d'ouvrages de médecine hippocratique.

<sup>628</sup> Jean FERNEL, *Universa Medicina*, Lyon, Moïse Deprez et Thomas Soubbron, 1597, in-8° (647-552-174-264 p.) ; Thomas Soubbron et Jean Veyrat, 1602, in-12, 360-180-17 p. ; Claude Morillon, 1615, in-fol., 448 p. : ses œuvres réunissent sa *Physiologie*, sa *Thérapeutique universelle*, son *Traité des causes cachées*, et un recueil d'échanges avec les médecins parisiens.

<sup>629</sup> Pour un résumé et une analyse précise du traité *De Abditis rerum causis*, voir Hiro HIRAI, « Alter Galenus : Jean Fernel et son interprétation platonico-chrétienne de Galien », in *Early Science and Medicine*, 2005, 10, 1, p. 1-35.

substance éthérée qui pénètre toutes les choses naturelles et qui véhicule l'âme du monde et les idées, deux concepts hérités de Platon. Ce faisant, le *spiritus mundi* répand aussi les semences divines qui donnent vie à toutes choses<sup>630</sup>. L'insertion galénique du corps dans l'univers est ici repensée de façon mystique. Ainsi l'idée aristotélicienne de forme, les facultés galéniques et les Idées platoniciennes peuvent-elles s'harmoniser. Dans le sillage de Fernel (Jacques Roger a compté 63 rééditions de son traité), le corps est désormais soumis à des influences externes non manifestes, occultes car d'ordre divin<sup>631</sup>. Outre leurs explications humorales matérialistes, certaines maladies et certains remèdes relèveront aussi désormais de causes partiellement cachées. La référence aux œuvres de Fernel est partout dans les traités du XVII<sup>e</sup> siècle. Révéré par Guy Patin (véritable gardien de l'orthodoxie galéniste), Fernel rend légitime le recours aux causes cachées en complément de l'étiologie galénique, et parachève l'ouverture du corps-enveloppe sur son environnement extérieur. Son caractère de conciliateur lui permet d'être cité aussi bien par des galénistes traditionnels comme les médecins parisiens Jean Riolan (1577-1657) et Philibert Guybert (1574-1620), ou l'espagnol Thomas de Murillo (†1673) que par des galénistes ouverts sur la chimie comme le médecin allemand Daniel Sennert (1572-1637), le Montpelliérain Brice Bauderon (1540-1623) ou le Lyonnais Lazare Meyssonier (1611-1673). En effet, la conciliation des causes occultes et de l'analyse galénique des maladies continue au XVII<sup>e</sup> siècle. Les œuvres de Daniel Sennert, d'abord éditées à Wittemberg, sont ensuite abondamment rééditées à Lyon (autant qu'à Paris) principalement par les maisons Huguetan et Ravaud durant tout le siècle<sup>632</sup>. Quoiqu'il refuse officiellement le terme de « magie naturelle » et la doctrine des signatures, le médecin allemand ouvre l'étiologie galénique sur les causes occultes, sur les causes spirituelles de Fracastore et sur les influences astrales.

Les traités qui ont recours aux qualités occultes sont pour la plupart bien plus versés dans la multiplication des recettes médicamenteuses que dans l'explication des maladies. On peut toutefois retenir deux types de causes externes qui ont fortement bénéficié de cette doctrine : d'une part, les causes des maladies contagieuses et vénériennes (qui procèdent par contact mais aussi par émulation en disposant les corps à

---

<sup>630</sup> Jean FERNEL, *De Abditis rerum causis*, in *Universa Medicina*, op. cit., I, X, 109 ; pour une analyse du principe de la génération chez Jean Fernel, voir Hiro HIRAI, *Le concept de semence dans les théories de la matière à la Renaissance de Marcile Ficin à Pierre Gassendi*, Turnhout, Brepols, 2005, 576 p., p. 83-103.

<sup>631</sup> Jacques ROGER, *Jean Fernel et les problèmes de la médecine à la Renaissance* (Conférence au Palais de la Découverte), Paris, Université de Paris, 1960, 25 p., p. 25.

<sup>632</sup> Son traité des fièvres et de la dissenterie : *De febribus*, Lyon, Jean Lautret, 1627, in-8° ; Sa *Pratique médicale* est tout d'abord parue en quatre éditions successives : Daniel SENNERT, *Practicae medicinae liber sextus*, Lyon, Pierre Ravaud, 1639, 1633, 1635, 1636, in-8°, 4 vol. ; puis deux ouvrages posthumes : *Epitome institutionum medicinae*, Lyon, Pierre Ravaud, 1645, in-12 et son *Paralipomena Quibus praemittitur Methodus discendi medicinam*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1643 et 1645, in-8°, 460 p. ; et enfin ses œuvres complètes sont imprimées à cinq reprises dans la seconde moitié du siècle : *Opera omnia*, Lyon, Marc-Antoine Ravaud et Jean-Antoine Huguetan, 1650, 1654, 1656, 1666, et Jean-Antoine Huguetan, 1676, in-fol..

recevoir la maladie), d'autre part, les causes astrales en général (privées de continuité de lieu, elles reposent sur les trois autres rapports décrits par Foucault). Daniel Sennert développe tout particulièrement le premier aspect. Contre la tradition historiographique qui attribuait à Sennert la première énonciation de la théorie corpusculaire, Lynn Thorndike a montré que si celui-ci a recours à des particules « extrêmement petites », son explication des maladies tient davantage de l'occultisme que du mécanisme corpusculaire<sup>633</sup>. Dans sa *Pratique médicale*, après avoir cité toutes les causes internes humorales et externes non naturelles, Daniel Sennert reprend l'idée de la totalité de la substance de Fernel qui permet d'ajouter les causes occultes<sup>634</sup>. En fait, il ne souscrit pas à l'ensemble des causes occultes (ni à l'effet du regard ou ni à celui du son par exemple) mais principalement à la transmission de ces particules par contact ou par effluves qui peuvent notamment provenir des corps de personnes infectées de maladie contagieuse<sup>635</sup>. Par ailleurs, les poisons comme les remèdes agissent par des moyens dont les qualités manifestes ne peuvent pas toujours rendre compte. Ainsi des poisons pris en toute petite quantité peuvent tuer : puisque leur seule froideur ne peut alors expliquer cette efficacité, ils agissent donc bien par leurs qualités occultes<sup>636</sup>.

Par ailleurs, pour les tenants des propriétés occultes des cieux, « Dieu le createur a donné de grandes puissances aux estoiles »<sup>637</sup>. On trouve des exemples de l'influence des conjonctions de planètes ou des phases de la lune dans des traités médicaux d'inspiration galénique comme ceux de Daniel Sennert, celui de Jean Taxil sur l'épilepsie, ou encore ceux de Lazare Meyssonnier. Pour les deux premiers, l'influence néfaste de la lune peut présider aux crises des malades et pour le second, plus précis, l'influence froide de Saturne, de la lune, de Jupiter, et de Mercure ou la chaleur du soleil, de Mars, ou de Vénus, comme enfin certaines de leurs conjonctions, peuvent expliquer et même permettre de prédire les maladies tant individuelles que collectives<sup>638</sup>. Ce dernier point est bien sûr la grande affaire des almanachs qui fleurissent chaque année et que signent parfois des médecins comme Lazare Meyssonnier (il en fait la publicité dans certains de ses ouvrages médicaux)<sup>639</sup>. Dans les recueils de secrets enfin, non seulement les positions des astres président à

---

<sup>633</sup> Lynn THORNDIKE, *History of Magic...*, *op. cit.*, vol. VII, p. 206-8.

<sup>634</sup> Daniel SENNERT, *Institutionum Medicinae II* in *Opera omnia*, Lyon, 1666, *De caussis Morborum*, vol. 1 p. 365 et suiv.

<sup>635</sup> Daniel SENNERT, *Practicae Medicinae I* in *Opera omnia*, *op. cit.*, vol. 2, p. 231-2.

<sup>636</sup> Daniel SENNERT, *Hypomnema Physicum IV*, in *Opera omnia...*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>637</sup> Jean TAXIL, *Traicté de l'Epilepsie...*, *op. cit.*, p. 46, 48, 62.

<sup>638</sup> Daniel SENNERT, *Institutionum Medicinae III* in *Opera omnia...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 511 ; Lazare MEYSSONNIER, *Le cours de Medecine...*, *op. cit.* p. 302 ; Jean TAXIL, *Traicté de l'Epilepsie...*, *op. cit.*, p. 46, 48, 62.

<sup>639</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Ibid.*, p. 302.

la cueillette des simples (ou à leur plantation) et à la prise des remèdes, mais ils influent également sur la santé et les éventuelles maladies que connaissent hommes et bêtes<sup>640</sup>.

### 3) *Le paradigme galénique de l'évacuation du mal*

« *Clysterium donare, Postea seignare, Ensuita purgare* »<sup>641</sup>

Puisque le phénomène essentiel de la pathogenèse est une invasion ou du moins une modification du contenu interne par le monde extérieur, la guérison doit emprunter les voies inverses, celles de l'évacuation. Le disciple d'Hippocrate, Pierre Barra, le rappelle dans un ouvrage consacré à la saignée et à l'usage de l'antimoine vomitif : le fondement de l'évacuation repose initialement sur la doctrine hippocratique<sup>642</sup>. Le médecin de Cos s'appuie sur l'observation de la nature pour faciliter l'évacuation qu'elle choisit d'elle-même : ainsi Pierre Barra rappelle que, dans les cas de nausées, on facilitera le vomissement. Il faut purger dès le début de la maladie (mais pas les jours impairs qui sont des jours critiques) et saigner avec parcimonie les personnes jeunes et fortes. D'après ce premier héritage, le médecin doit donc intervenir légèrement seulement, pour encourager le processus naturel de l'évacuation. Il ne doit jamais forcer le cours des choses car « ce qui vient avecque peine n'est jamais bien vidé ». Les hommes charnus par exemple vomissent difficilement et doivent être plutôt purgés par le bas. Dans ce processus d'évacuation, le médecin respectera enfin patiemment le cours des maladies qui est naturellement lent<sup>643</sup>.

Toutefois, les traités du siècle développent majoritairement l'idée galénique que lorsque la nature est empêchée d'agir ou que les évacuations sont insuffisantes, les médecins peuvent accentuer ces évacuations ou créer d'autres voies, artificielles, avec tous les instruments dont ils disposent. Les traités galéniques tels que *De phlebotomia*, ou *De purgantium medicamentorum facultate* sont abondamment cités dans cette

<sup>640</sup> Charles ESTIENNE et Jean LIEBAULT, *L'Agriculture et Maison Rustique*, op. cit., « Que le fermier doit avoir la connaissance des mouvemens tant de la lune que du Soleil, et effets d'iceux sur les choses rustiques », p. 27 et suiv. : par exemple, « les enfans naissans le jour de la nouvelle lune sont de longue vie » (p. 30).

<sup>641</sup> MOLIERE, *Le malade imaginaire*, Troisième intermède : outre leurs représentations lyonnaises, les pièces de Molière sont imprimées dans la ville à plusieurs reprises notamment chez Jacques Lions (*Les oeuvres de M. de Molière*, 1692 et 1694, 8 vol., in-12; *Les Oeuvres posthumes*, Lyon, Jacques Lions, 1696, in-12, 256 p.).

<sup>642</sup> Voir HIPPOCRATE, *De medicamentis purgantibus libellus* in René CHARTIER, *Magni Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni Archiatron Universa quae Extant Opera*, Paris, 1639, 13 vol., vol. 10 p. 460.

<sup>643</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate*, Lyon, 1664, in-12, 192 p., p. 22-36, 44-60. Le médecin lyonnais appuie son analyse des purgations principalement sur les traités hippocratiques des *Aphorismes*, *Des lieux dans l'homme* et des *Epidémies*.

perspective<sup>644</sup>. Le premier aspect (faciliter les excréments naturelles) repose sur la pharmacopée évacuante telle qu'elle se décline et évolue durant le siècle au-delà de la seule référence galénique. Les pharmacopées ont établi une vaste grille de fonctions purgatives des simples se trouvant dans la nature. La plupart des auteurs s'appuient non seulement sur les qualités premières et secondes des simples, mais aussi sur les correspondances occultes qu'ils tissent avec les éléments du corps humain. A chaque simple correspondent sa ou ses vertus purgatives (voir Annexe 17).

C'est l'évacuation intestinale, à l'aide de clystères ou de remèdes purgatifs qui est la plus souvent évoquée dans la littérature médicale (dans plus du tiers des ouvrages comprenant un volet thérapeutique). Viennent ensuite les vomitifs et les diurétiques (recommandés dans plus de 11% des ouvrages), et plus ponctuellement les sudorifiques (dans environ 6% des ouvrages). La peau et les orifices du corps (surtout le nez, la bouche, l'urètre, l'anus et le vagin mais aussi les yeux) sont au XVII<sup>e</sup> siècle des parties essentielles du corps malade, en tant qu'interfaces entre son intériorité et l'espace environnant. Chaque partie se purge par l'orifice situé au plus près (le cerveau se purge principalement par le flux des narines, la poitrine par les crachats, l'estomac par le vomissement, le bas-ventre par les excréments et l'urine, et la matrice par ce qu'elle rejette dans son propre col). La peau est, quant à elle, qualifiée du début à la fin du siècle d'« émonctoire universel » du corps humain<sup>645</sup>. Elle sert d'exutoire à l'ensemble des parties qui rejettent à sa surface leurs excréments, engendrant bubons, tumeurs, ou ulcères. Pierre Barra souligne donc que, dans toutes les maladies qui procèdent d'un trop-plein humoral, les symptômes des maladies et ce qui les guérit sont fréquemment identiques (les hémoroides, les vomissements, les flux de ventre ou encore les bubons et tumeurs sont autant de façons pour le corps de se débarrasser de son mal et de guides pour le médecin)<sup>646</sup>.

Le second aspect qui consiste à créer des voies nouvelles d'évacuation repose principalement sur l'art chirurgical. Une partie de cet art consiste à permettre le passage des humeurs qui demandent à sortir du corps. Les chirurgiens ont également recours à des compositions pharmaceutiques qui, appliquées en emplâtre ou onguent, ouvrent le passage à la corruption. Les compositions corrosives, caustiques, pyrotiques voire escarotiques percent le derme, les vesicatifs (qui peuvent être par exemple des emplâtres de cantharides) créent des ampoules qui s'emplissent de matière, les emplâtres attractifs attirent au dehors les humeurs et les abstersifs, détersifs ou mondificatifs (dont le sens voisin ne diffère que pas la force du remède) permettent enfin d'en nettoyer la corruption (sur les simples employés dans ces compositions voir

---

<sup>644</sup> Ces traités sont repris dans les œuvres complètes de Galien notamment dans l'édition du parisien René CHARTIER, *Magni Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni Archiatron Universa quae Extant Opera*, Paris, 1639, 13 vol., vol. p. 898, vol. 10 p. 462.

<sup>645</sup> Voir note 130

<sup>646</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée...*, op. cit., p. 30 et suiv. : « la plupart des maladies guarissent par les mesmes choses qui les font... ».

Annexe 11)<sup>647</sup>. L'autre volet, plus efficace encore, de cette démarche repose sur la pratique instrumentale. Les gravures qui illustrent les traités chirurgicaux, quoique plus rares dans les rééditions lyonnaises que dans les ouvrages originaux, illustrent cette volonté d'ouverture du corps<sup>648</sup>. Parmi les ouvrages chirurgicaux parus à Lyon, trois sont réellement illustrés : les *Observations* de l'Allemand Fabrice de Hilden parues à une seule reprise en latin et dans un format plus grand que de coutume (in-4°) proposent des illustrations à la fois des instruments dont il s'est servi au cas par cas mais aussi des substances qu'il a prélevées dans les corps (calculs, morceaux de crâne brisé, etc.) ; les *Œuvres* du padouan Fabrice d'Acquapendente dont cinq éditions sur sept offrent quelques gravures simples insérées dans le texte et représentant des instruments ; et surtout l'*Arsenal* de l'Allemand Jean Scultet dont les imprimeurs lyonnais proposent les trois seules éditions françaises. Les principes thérapeutiques et les gravures de ces deux derniers ouvrages témoignent d'un art chirurgical essentiellement orienté vers la communication entre intérieur corporel et extérieur (voir Annexe 18). C'est le cas du plus grand nombre des opérations citées par Fabrice d'Aquapendente. Les anomalies innées justifient par exemple qu'on perce un trou pour l'urine dans la verge des nouveaux-nés, qu'on les circonscise, qu'on sépare leurs paupières closes ou qu'on leur perce la membrane externe de l'oreille (pour l'exercice des sens comme pour l'évacuation des humeurs). Les maladies nécessitent d'autres types d'incisions : les saignées bien sûr qui sont la cure universelle de la pléthore dont procèdent la plupart des maladies chirurgicales, mais aussi l'apposition de cautères sur la suture coronale (à l'endroit où elle rejoint la suture sagittale) afin d'« attirer, divertir, et évacuer les humeurs peccantes, qui sont dans le cerveau », la trépanation pour les blessés qui souffrent déjà d'une fracture du crâne « pour empêcher que la matière virulente de la blessure ne descende pas dans la substance du cerveau ». On peut également couper la luette des malades si elle devient trop volumineuse par inflammation ou par fluxion pituiteuse. Outre les incisions qui se pratiquent dans le thorax ou dans l'abdomen, Acquapendente propose également de maintenir ouvertes les fistules du thorax par des canules d'argent afin que puisse « couler grande abondance de matière »<sup>649</sup> L'allemand Jean Scultet fait écho aux mêmes nécessités en insistant davantage sur l'aspect instrumental de l'art chirurgical (d'où le titre d'« arsenal »). Il développe le propos d'Acquapendente (qui était son professeur à Padoue et qu'il cite abondamment) en illustrant à l'aide de gravures très nombreuses et très détaillées non seulement les instruments à employer mais également la pratique des opérations elles-mêmes (voir Annexe 18). Il propose par exemple pour les scarifications et les incisions de veines plusieurs types et tailles de lancette adaptées à toutes circonstances<sup>650</sup>.

---

<sup>647</sup> Voir par exemple Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 823-830.

<sup>648</sup> Seul un cinquième des ouvrages chirurgicaux parus à Lyon sont enrichis de gravures. Ce sont la plupart du temps de petits volumes (in-8° ou in-12), en français, et peu coûteux car destinés aux chirurgiens eux-mêmes.

<sup>649</sup> Fabrice d'ACQUAPENDENTE, *Œuvres chirurgicales...*, *op. cit.* (1659), p. 501, 509, 604, 613, 652, 674, 709, 712, 717.

<sup>650</sup> Jean SCULTET, *L'Arsenal de Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 48

On peut voir deux témoignages externes de cette domination d'un paradigme médical qu'on peut qualifier d'« évacuisse ». Tout d'abord, il laisse aux malades des souvenirs de souffrance et de peur auxquels la littérature de l'époque aussi bien que les correspondances privées qui nous sont connues servent d'exutoire. Ainsi se nourrit un ressort comique essentiel du théâtre et de la poésie classique qui n'a pour l'instant pas fait l'objet d'études spécifiques<sup>651</sup>. On ne citera ici pour exemple que cette ironique description de la médecine traditionnelle sur laquelle Jean de La Fontaine fonde son *Eloge du quinquina* :

« On n'exterminait pas la fièvre, on la lassait.  
 Le bon tempérament, le séné, la saignée :  
 Celle-ci, disaient-ils, ôtant le sang impur,  
 Et non comme aujourd'hui des mortels dédaignée ;  
 Celui-là, purgatif innocent et très sûr  
 (Ils l'ont toujours cru tel) ; et le plus nécessaire,  
 J'entends le bon tempérament,  
 Rendu meilleur encor par le bon aliment,  
 Remettaient le malade en son train ordinaire.  
 On se rétablissait, mais toujours lentement.  
 Une cure plus prompte était une merveille.  
 Cependant la longueur minait nos facultés.  
 S'il restait des impuretés,  
 Les remèdes alors de nouveau répétés,  
 Casse, rhubarbe, enfin mainte chose pareille,  
 Et surtout la diète, achevaient le surplus,  
 Chassaient ces restes superflus,  
 Relâchaient, resserraient, faisaient un nouvel homme.  
 Un nouvel homme ! Un homme usé. »<sup>652</sup>

Les mêmes auteurs qui se moquent de la médecine dans leurs œuvres, s'en plaignent aussi parfois dans leurs correspondances à l'instar de Boileau-Despréaux qui en juillet 1687 écrivait à Racine : « Depuis ma dernière lettre, j'ai été saigné, purgé, etc. [...] La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les

---

<sup>651</sup> On peut toutefois se référer aux chapitres qui lui sont consacrés dans l'ouvrage d'Irène PIHLSTRÖM, *Le médecin et la médecine dans le théâtre comique français du XVII<sup>e</sup> siècle*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1991, 153 p. et dans l'ouvrage de Patrick DANDREY, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, op. cit. Pour quelques exemples de poésies plus graves portant sur la saignée, voir Marie-Madeleine FONTAINE, « Poète malade », in Danielle GOUREVITCH (dir.), *Maladie et maladies, histoire et conceptualisation*, Genève, Droz, 1992, 473 p., p. 233-235.

<sup>652</sup> Jean de LA FONTAINE (1621-1695), *Œuvres complètes* (éd. Jean-Pierre Collinet), Paris, Gallimard, 1991, 2 tomes, t. 2 : *Poème du quinquina*, Chant Premier, p. 64.

biens du monde ; car elle m'a fait tombé quatre ou cinq fois en foiblesse, et m'a mis dans un tel état qu'à peine je me puis soutenir... »<sup>653</sup>.

Par ailleurs, l'évacuation de type médical est devenue un concept opératoire disponible pour les auteurs et les acteurs d'autres champs de pensée : plus qu'une simple métaphore, elle sert de structure rationnelle à leur propos. Ainsi l'âme, dont on a déjà vu l'analogie avec le corps, est soulagée de ses maux par l'évacuation de la confession et par la purgation de la conversion des mœurs. C'est un registre sémantique et une logique déjà familiers à leurs auditeurs et lecteurs que les religieux empruntent donc pour illustrer et argumenter les bons effets des thérapeutiques de l'âme. Celles-ci purgent les « mauvaises humeurs du cœur » et donc les péchés, et remplacent ou complètent ainsi saignées et cautères<sup>654</sup>. De même, cette façon de penser peut être appliquée aux territoires. Le médecin lyonnais Lazare Meyssonnier justifie par exemple la politique guerrière de Louis XIV et l'évacuation médicale en une seule argumentation mettant en parallèle le corps et le royaume de France :

Le corps vit en « un Estat monarchique où l'Ame est le Souverain, les Esprits sont les principaux ministres qu'elle fait agir, ce qui les fait subsister, la bonne disposition des Parties qui sont les Peuples avec eux, moyennant les Finances qui sont les Alimens des uns et des Autres et les Humeurs utiles à leur conservation et accroissement, avec l'usage quelque fois des autres qu'on reiette et garde toujourns en partie (..) à cause de quoy une partie de la Milice est necessaire au dedans, le reste est meilleur au dehors, c'est pour cela que les Estats les mieux conduits profitent des occasion qui portent la Guerre au dehors afin que la multiplication des Guerriers retenüe au dedans ne cause des Guerres civiles, qui sont funestes quand elles s'y allument si on ne les esteint promptement ce qui n'est pas trop facile, à moins de se precautionner, et pratiquer les Aphorismes d'Hippocrate, en les applicant en la maniere que je viens d'indiquer »<sup>655</sup>.

## *Conclusion : la maladie, processus interne et agent externe.*

Les traités étudiés témoignent d'une double hiérarchie qui enserme le corps : d'une part, une hiérarchie interne du haut vers le bas (c'est-à-dire de la tête vers les parties inférieures du ventre, du bas-ventre voire des extrémités) et d'autre part, une hiérarchie universelle au bas de laquelle se trouve le corps humain

<sup>653</sup> Nicolas BOILEAU DESPRÉAUX (1636-1711), *Œuvres*, Paris, 1821, JJ Blaise, 4 vol., t. 4, *Correspondance*, p. 46, Lettre du 21 juillet 1687. On retrouve la même ironie sous la plume de Madame de Sévigné qui propose dans une lettre à son cousin du 14 mai 1686 que le plus résistant des membres d'une famille soit saigné pour tous les autres : « Pour moi qui m'étais sentie autrefois affaiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avait faite le matin, je suis encore persuadée que si on voulait s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauverait la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée » (in Madame de SÉVIGNÉ, *Lettres*, Paris, Flammarion, 1976, 448 p., p. 337).

<sup>654</sup> Etienne BINET, *Remedes souverains contre la peste...*, *op. cit.*, p. 49 et 59 ; Innocent LE MASSON, *La Psalmodie intérieure...*, *op. cit.*, p. 326 ; Jacques TIRAN, *Missionarius seu vir apostolicus ...*, *op. cit.*, p. 7 et 150.

<sup>655</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, *op. cit.*, « Advis au Lecteur ».

corruptible et sur laquelle s'accordent la physique inspirée d'Aristote et la métaphysique chrétienne. Les maladies sont les révélateurs privilégiés de cette double hiérarchie.

Malgré l'indignité qu'illustre la corruption du corps dans la maladie, la légitimité de la médecine est fondée sur l'idée de grâce divine. Cette légitimité est évoquée non seulement dans les traités médicaux mais aussi dans une partie des ouvrages religieux. Les soins qu'on apporte alors aux malades sont nécessairement de nature spirituelle d'abord et corporelle ensuite. Les uns et les autres s'inscrivent néanmoins dans une démarche commune. Ils sont mis en parallèle par les auteurs eux-mêmes, explicitement ou simplement par des emprunts sémantiques significants. Le vocabulaire moral s'immisce dans les ouvrages médicaux comme les termes médicaux dans les traités spirituels et théologiques. L'axe commun de la démarche thérapeutique est celui d'une évacuation du mal qui atteint l'âme et le corps. L'évacuation est d'abord concrètement au cœur de la thérapeutique galénique mais elle trouve également un contrepoint métaphorique dans les textes religieux portant sur la confession des péchés. L'éclairage que cette étude porte sur la notion de maladie est ici paradoxal. Elle est pensée à la fois comme inhérente au corps (marquée sur le plan moral par la faute initiale des hommes et sur le plan physique par un déséquilibre relatif des humeurs) et comme une entité extérieure qu'il s'agit d'évacuer (le mal est alors expulsé par le biais des déjections et sous-produits corporels, principalement mais non exclusivement, issus des parties basses). La littérature du XVII<sup>e</sup> siècle témoigne de la superposition de deux logiques ancrées historiquement. La première, hippocratique et galénique, est celle d'une maladie-déséquilibre et d'une santé relative. La maladie n'est pas alors une chose mais un processus (une fluxion, une inflammation, une obstruction...). La seconde, inspirée des théories contagionnistes du XVI<sup>e</sup> siècle, voit la maladie s'incarner dans un élément précis, véhiculé par l'air, les objets ou encore les corps eux-mêmes. On peut l'appeler le contagion comme le fait Fracastore (mais le terme est peu repris en lui-même dans les traités du siècle), ou plus simplement la corruption, l'infection ou encore la contagion. Les auteurs galénistes sollicités dans la précédente analyse puisent pour la plupart aux deux traditions : la maladie est déséquilibre interne (c'est-à-dire trop-plein d'une humeur particulière) *et* fruit d'une action extérieure. Cette superposition explique à la fois pourquoi il faut sans cesse évacuer, et comment, malgré cela, la maladie se maintient ou se renouvelle. Le corps est frappé d'un déséquilibre à la fois inhérent et alimenté par l'extérieur, et peut continuer à fournir jusqu'à la mort les témoignages d'une corruption que l'on a pourtant l'espoir de vider totalement. La maladie révèle ici un corps fondamentalement contenant, un vase récipiendaire des humeurs galéniques comme des influences universelles.

## Chapitre 5 : les maladies, aux limites du médical

Un lien logique unit les deux aspects du corps malade qui furent précédemment soumis à l'analyse : d'une part, le corps incarnation de la corruption humaine, d'autre part, le corps enveloppe, contenant l'âme aussi bien que les humeurs. A l'intérieur de cette enveloppe de peau, des solides et des liquides sont soumis aux accidents et aux souffrances de la vie terrestre tandis qu'une entité spirituelle, l'âme chrétienne, souffre ses propres tourments. Le fonctionnement en miroir de ces deux instances qui composent l'être humain et la cohérence entre les thérapeutiques qui visent à les soulager vont bien au-delà d'un simple accord de voisinage. Dans le domaine de la maladie, naturel et surnaturel, corporel et spirituel sont des sphères qui se superposent partiellement. Point de frontière évidente ici durant la plus grande part du siècle même si une évolution peut être discernée dans les trois volets de l'analyse que seront l'origine des maux, l'élucidation de leur nature et enfin les soins qu'ils appellent.

*"Contre les arts du diable, il faut recourir à Dieu"<sup>656</sup>*

### *1) La part de l'homme et la part de Dieu*

Pour une grande partie des médecins du XVII<sup>e</sup> siècle, la santé relève d'une tendance naturelle du corps humain tandis que les maladies et dysfonctionnements sont relégués dans l'espace du non-naturel ou du contre-naturel selon un héritage hippocratique et salernitain présent dans les ouvrages jusqu'à la fin du siècle<sup>657</sup>.

Mais là encore, le corps malade est à l'intersection de plusieurs registres. Outre ce qui relève de l'action humaine pure (les individus péchant contre leur corps en usant mal des choses non-naturelles), jusqu'au milieu du siècle au moins, l'état du corps, sa conformation, et son équilibre de santé peuvent être le résultat d'une collaboration entre l'humain et le surnaturel ou encore d'une intervention entièrement surnaturelle.

Ces phénomènes relèvent de trois grands types dont les auteurs d'ouvrages médicaux sont en général peu soucieux de tracer les frontières exactes : d'abord, le sortilège lancé par un individu sur un autre avec l'aide du Malin, ensuite la possession qui est entièrement l'œuvre des démons. Un troisième mode d'intervention transcendante est l'action divine elle-même : on a vu que l'origine divine des maux résultait d'une volonté de

---

<sup>656</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Traité des Maladies Nouvelles, extraordinaires, Spirituelles, & Astrales, avec les Recherches curieuses in Le Cours de Medecine en François, contenant le Miroir de Beauté et Santé corporelle. Par M Louys Guyon, Dolois, Sieur de la Nauche, Docteur en Medecine. Et la Theorie (...) Par M. Lazare Meyssonnier*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1671, in-4°, 429, 303 p., p. 289.

<sup>657</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 2 et 3.

punition (ou au contraire plus rarement d'élection) des individus. Mais plus largement, l'intervention divine, peut « agi[r] contre tout ordre de la nature » : elle peut donc aussi faire naître à la vie des êtres prodigieux, faire advenir des processus corporels inexplicables ou encore intervenir sur le cours des maladies pour en changer la nature (comme de guérir de façon imprévue des maladies incurables)<sup>658</sup>.

## Ensorcellements et possessions

Les textes médicaux du début du XVII<sup>e</sup> siècle signalent un certain nombre de plantes comme étant objets et instruments de rites de sorcellerie. Certaines servent pendant le sabbat ou participent à la composition de l'onguent d'envol utilisé par les sorciers pour s'y rendre (ou, selon les thèses, pour en rêver seulement). Plus nombreuses encore sont les plantes dont les auteurs médecins signalent en général une utilisation thérapeutique magique. Ainsi que l'ont remarqué plusieurs historiens, ces plantes ne sont en réalité que très rarement évoquées dans les comptes-rendus des procès de sorcellerie. Ce ne sont pas les accusés qui en ont d'abord évoqué l'usage magique mais bien les auteurs des traités médicaux eux-mêmes<sup>659</sup>.

Les auteurs des pharmacopées usent de formules prudentes : ils se contentent de rapporter l'usage que les « femmelettes » ou les « magiciens » feraient de certaines plantes dans le cadre de rites magiques ou de donner les vertus des simples qui permettent au contraire de lutter contre de tels ensorcellements. Le botaniste italien Mattiolo (dont les commentaires de Dioscoride édités à partir de 1544 connaissent un grand succès en Europe jusqu'à la fin du siècle) rajoute à cet ouvrage un certain nombre de recettes destinées à lutter contre les charmes et enchantements (infusion de graines d'herbe de Paris, d'argent vif c'est-à-dire de mercure, pendentif fait de l'œil droit d'un loup ou encore quille suspendue à la porte de la maison...). Ces recettes voisinent avec d'autres remèdes utilisant également les vertus symboliques de substances censées agir à distance grâce à la magie naturelle (sympathie ou antipathie entre elles et l'organe concerné) : il fournit par exemple diverses recettes contraceptives (comme la fiente de lièvre portée en pendentif ou la rate de mulet attachée sur le ventre de la femme)<sup>660</sup>. Ce même ouvrage accrédite donc à la fois l'existence d'une magie naturelle légale (mais dont l'usage proposé est pour le moins illicite puisqu'il peut viser à empêcher la

<sup>658</sup> Louis de SERRES, *Discours de la nature (...) de la Sterilite des Femmes...*, *op. cit.*, p. 30

<sup>659</sup> Voir par exemple Michel MEURGER, « Plantes à illusion : l'interprétation pharmacologique du sabbat », in Nicole JACQUES-CHAQUIN et Maxime PREAUD (dir.), *Le sabbat des sorciers, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Jérôme Millon, 1993, 437 p., p. 369-382. L'auteur signale que les premiers à évoquer l'usage de l'aconit ou de la quintefeuille dans l'onguent utilisé pour rêver le sabbat sont, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les Italiens Jérôme Cardan et Jean-Baptiste Della Porta. En 1563, le médecin Jean Wier a popularisé ces recettes en les complétant de jusquiame, cigüe et belladone dans ses *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries* (Paris, Jacques du Puy, 1567, fol 164-6).

<sup>660</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.* L'herbe de Paris (*Paris quadrifolia*) est une plante toxique des sous-bois humides mais dont les baies guérissent la folie selon Mattiolo (*Ibid*, p. 407).

conception) et l'existence d'une magie noire (les sorts) dont il s'agit ici seulement de se défendre<sup>661</sup>. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, s'esquisse une limite qui se précisera par la suite entre, d'une part, les vertus réelles des simples (ou les pouvoirs non moins réels des vrais sorciers) et d'autre part, les fausses croyances qui attribuent sans raison une efficacité à certains rites ou plantes. Ainsi Mattiolo condamne les rites magiques de cueillette et d'utilisation des plantes qui lui semblent superstitieux comme ceux liés par exemple à l'usage de la verveine (il s'agissait de la cueillir aux jours caniculaires mais sans soleil visible, en utilisant la main gauche et en enterrant par la suite des rayons de miel pour apaiser la terre). D'après lui, c'était une plante sacrée déjà au temps de Dioscoride puisque utilisée « grandement aux contrecharmes et pour apaiser les Dieux ». Il pense que les Français s'en servent « à ietter des sorts, et diviner des choses à venir » mais que « les magiciens perdent leur sens et entendement à propos de cette herbe. Car ils dient que ceux qui se seroyent frottez de ceste herbe, obtiendront tout ce qu'ils demanderont: ayans opinion que ceste herbe guerit des fievres, et fait aimer la personne...»<sup>662</sup>.

Près d'un siècle plus tard, en 1641, la pharmacopée publiée par le médecin allemand Jean Schröder (1600-1664) évoque encore la possibilité des sortilèges notamment pour les sortilèges amoureux et sexuels. Comme Mattiolo, Schröder propose des remèdes excrémentiels aux pouvoirs gagés sur les lois de la magie naturelle : ainsi « la semence humaine ou sperme, sert à délier l'éguillette et les charmes amoureux, et on en prepare une mumie magnetique, utile pour donner de l'amour mutuellement »<sup>663</sup>. Cette pharmacopée a connu un très grand succès en Europe de l'ouest : abondamment rééditée et commentée, elle est publiée à Lyon à six reprises au cours du siècle par la famille Rigaud (d'abord dans sa version simple sous l'égide du médecin lyonnais Charles Spon puis dans une version commentée par Michel Etmüller à la toute fin du siècle). Or ni les médecins qui l'éditent ni ceux qui la commentent ne songent à censurer les remèdes anti-sortilèges proposés par l'auteur. Michel Etmüller, chimiste, note dans ses commentaires lorsqu'il est en désaccord avec son prédécesseur (sur les qualités physiques dont sont dotés les remèdes notamment puisque là se joue le débat entre galénistes et chimistes). Mais il ne se prononce pas sur la possibilité des enchantements ni sur l'efficacité par exemple du polytric doré prôné par Schröder pour toutes « les maladies causées par les

---

<sup>661</sup> A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les théologiens durcissent leurs vues sur la contraception par l'usage d'herbes ou de diverses médecines, elle est de plus en plus considérée comme homicide : voir Jean-Louis FLANDRIN, *L'Eglise et la contraception*, Imago, 2006, 154 p., p. 65 et suiv. Cela n'a pas empêché de très nombreux auteurs médecins de citer des recettes abortives de façon neutre, dans le cours de leur description, sans les dénoncer ni faire l'apologie de leur usage.

<sup>662</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.*, p. 393 et suiv.

<sup>663</sup> Jean SCHRÖDER, Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée raisonnée de Schröder, commentée par Michel Etmüller*, Lyon, Thomas Amaury, 1697 (t. 1), in-8°, 1532 p. et 1698 (t. 2), in-8°, 723 p., t. 2 p. 75 (1<sup>ère</sup> édition : *Pharmacopoeia medico-chymica, sive, thesaurus pharmacologicus*, Ülm, 1641) : le *polytichum commune* ou perce-mousse, fréquent dans les forêts européennes, poussait au milieu des mousses rapprochées ici de la chevelure humaine (il servait, en outre, à soigner de nombreuses affections du ventre).

enchantelements, par cette raison les femmeletes en font beaucoup de cas, elle est estimée salutaire pour la génération des cheveux par à cause de sa signature...»<sup>664</sup>. Or les pharmacopées de Mattiolo et de Schröder sont deux références incontournables citées dans les traités médicaux jusqu'à la fin du siècle mais aussi utilisées comme manuels par les religieux qui remplissent des fonctions thérapeutiques (ainsi que l'indique nombre d'ex-libris qui témoignent de leur présence dans plusieurs bibliothèques religieuses)<sup>665</sup>.

La guérison de maux provoqués par des sorts (lancés par des sorciers ou des sorcières) n'est évoquée dans aucune pharmacopée dont la rédaction est postérieure à 1645<sup>666</sup>. En revanche, par le jeu des rééditions, des compilations et commentaires, on en trouve la strate immobile dans des ouvrages jusqu'à l'extrême fin du siècle. Ouvrages qui sont encore cités, possédés, utilisés par les thérapeutes (sans parler bien sûr des ouvrages plus anciens conservés dans les bibliothèques et dont il n'est pas question ici). Cela signifie simplement que les médecins *qui écrivent* à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ne souscrivent plus (du moins explicitement) à l'existence concrète des pouvoirs des sorciers. En revanche, ils croient ainsi qu'on le verra plus loin, aux ravages que les croyances en ces pouvoirs peuvent faire sur l'imagination et donc sur le corps de certains malades. Ce constat correspond à la chronologie judiciaire historique de la sorcellerie. Des études prosopographiques ont montré qu'une partie des sorciers et sorcières condamnés entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle étaient des empiriques qui semblaient tenir leur pouvoir de guérison d'une alliance avec le diable ou des sages-femmes auxquelles on imputait la responsabilité de la mort d'enfants nouveaux nés<sup>667</sup>. Les médecins accréditent alors auprès des juges la possibilité de leurs méfaits sur les corps des malades. A partir des années 1640, en revanche, on le sait depuis la synthèse de Robert Mandrou, les experts concluent de plus en plus souvent aux maladies de l'imagination et les tribunaux condamnent bien plus la fraude et le mensonge des sorciers que leur hypothétique pacte avec le diable<sup>668</sup>. Cependant cette correspondance chronologique entre le traitement judiciaire et l'analyse médicale de la sorcellerie ne

---

<sup>664</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>665</sup> Voir par exemple les citations que font Jérôme TENCKE (*Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galénique et Chymiques*, Lyon, Jean Certe, 1684, 12, 498 p.) ou Jean-Baptiste PANTHOT (*Briefves dissertations sur l'usage des bains chauds, et principalement de ceux d'Aix en Savoie. Et sur l'effet du Mercure pour la guérison de la Verole*, Lyon, Jacques Guerrier, 1700, in-4°, 40 p.) de Schröder.

Par ailleurs, certains exemplaires de la pharmacopée de celui-ci (consultés au Fond Ancien de la B.M.L.) s'ornent d'ex libris manuscrits qui en attestent la possession par les Frères Recollets de Paris (par le frère François Choguet pharmacien du couvent) ou par le couvent des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse. Il en va de même pour les *Commentaires* de Mattiolo possédés par le Collège jésuite de la Trinité au moins à partir de 1680.

<sup>666</sup> Le dernier ouvrage édité à Lyon est celui du médecin espagnol Juan-Lazaro GUTIERREZ, *Opusculum de Facino*, Philippe Borde, 1653, in-4°, 210 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1643 à Leyde).

<sup>667</sup> Robert MUCHEMBLED, *La Sorcière au village (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard, 1979, 240 p., p. 49 et suiv. et Guy BECHTEL, *La Sorcière et l'Occident*, Paris, Plon, 1997, 732 p., p. 595.

<sup>668</sup> Robert MANDROU, *Sorciers et magistrats en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, 1980 (1<sup>ère</sup> éd. 1968), 576 p., p. 371 et suiv.

présume pas de l'abandon concret de la croyance en des sortilèges par les praticiens au quotidien. Robert Mandrou lui-même relève dans une partie qu'il nomme « prospérité de la mentalité traditionnelle » les épidémies de sorcellerie qui marquent encore les provinces françaises dans les années 1650 et 1660 et qui témoignent d'une croyance toujours vivace dans le pouvoir des sorciers. Croyance à laquelle n'échappent certainement pas tous les praticiens, légaux ou illégaux, qui exercent dans le royaume : témoin ce chirurgien du Toulousain qui s'était fait une spécialité de débusquer les sorciers parmi les villageois<sup>669</sup>. Les éditions médicales lyonnaises permettent encore à ces soignants de disposer à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de manuels leur indiquant comment lutter contre des sortilèges bien réels. Par ailleurs, aucun auteur ne nie la *possibilité* d'un acte de sorcellerie même si les médecins qui écrivent ne voient plus désormais dans les symptômes vécus par leurs malades de signes d'un charme extérieur.

Une seconde explication surnaturelle des maladies est l'intervention directe des démons eux-mêmes. Selon la tradition thomiste dont s'inspiraient les deux inquisiteurs rhénans, Henry Institoris et Jacques Sprenger dans l'un des traités de démonologie les plus diffusés, le *Malleus Maleficarum* (1486), les démons sont incorporels et ont besoin, pour agir sur le monde sensible d'utiliser des corps d'êtres humains qui leur sont dévoués, en l'occurrence ceux des sorciers et plus souvent encore des sorcières, d'où la nécessaire mise à mort de ces agents maléfiques<sup>670</sup>. Par leurs interventions, les démons créent des troubles dans le corps des sorciers eux-mêmes (doués à leur tour, en réalité ou en imagination, de pouvoirs spécifiques) mais aussi dans le corps de malades dont ils prennent possession.

Dans les ouvrages galénistes les plus anciens de notre corpus, ces interventions directes du démon apparaissent comme de véritables maladies à la dénomination et à la description propre. Ambroise Paré à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les classait dans une partie globale regroupant tous les effets du surnaturel, maléfique ou divin, « Des monstres et des prodiges »<sup>671</sup>. Outre l'étude de monstres humains et animaliers et de supercherries diverses, il y consacre huit chapitres à l'action des démons et des sorciers dont un spécifiquement destiné aux « maladies estranges ». Il assure que « quelquefois les diables entrent dedans nos corps, et qu'ils les bourellent par tourmens inaudits : quelquefois aussi ils n'entrent point dedans, mais agitent les bonnes humeurs du corps, ou bien envoient les meschantes aux principales parties, ou bien remplissent les veines de ces meschantes humeurs, ou en bouchent les conduits du corps, ou bien changent le bastiment des instruments, d'où il arrive une infinité de maladies ». Si les maladies ainsi produites sont bien réelles, en revanche, les guérisons promises par les sorciers par l'appui des démons ne sont qu'éphémères

<sup>669</sup> *Ibid.*, p. 378 (« Prospérité de la mentalité traditionnelle » p. 370 et suiv.)

<sup>670</sup> Voir à ce propos l'article éclairant de Christine PIGNÉ, « Du *De malo* au *Malleus Maleficarum*. Les conséquences de la démonologie thomiste sur le corps de la sorcière », in *Cahiers de Recherche Médiévales*, 2006, n° 13 (« Le diable au corps », dir.: Bruno MÉNIEL), p. 195-220.

Cet ouvrage est publié à Lyon en 1595 et en 1669 (*Malleus maleficarum*, Lyon, Charles Bourgeat, 1669, in-4°, 2 vol.)

<sup>671</sup> Ambroise PARÉ, *Les Oeuvres...*, *op. cit.*, p. 753-815.

illusions. Ambroise Paré cite un grand nombre de recettes magiques qu'il condamne comme « superstitieuses sornettes » et dont il nie l'efficacité (comme de prononcer les noms des trois rois mages pour être guéri de l'épilepsie). Pour la guérison des maladies naturelles en effet, il vaut bien mieux s'en remettre aux médecins qui utilisent les vertus que Dieu a données aux simples<sup>672</sup>. Comme Mattiolo, Paré différencie donc le pouvoir de nuisance des démons et les vaines illusions des guérisseurs sorciers. Mais il établit bien la possession comme une maladie spécifique puisque les médecins ne la peuvent guérir et qu'il faut alors recourir à l'Eglise. L'un de ses contemporains, le médecin allemand Jean Schenck, fait de même dans son ouvrage de pathologie en insérant dans la première partie sur les maladies de la tête, un chapitre « De Demoniacis », placé consécutivement aux maladies de la mélancholie et avant celles de la vue<sup>673</sup>.

Les successeurs de Paré et de Schenck comptent plutôt la possession démoniaque ou le simple tourment infligé par un démon au rang des *causes* possibles d'un type de maladie. Dans la plupart des cas, le contact démoniaque induit des troubles du raisonnement, du comportement et du mouvement. En 1603, Jean Taxil, un médecin exerçant à Arles et qui a publié par la suite quelques ouvrages à Lyon et à Tournon, signe un *Traicté de l'Epilepsie* dans lequel il attribue cette maladie soit au phlegme soit à la mélancholie (elle ne surviendrait selon lui ni chez les tempéraments bilieux ni chez les tempéraments sanguins). L'épilepsie est soit d'origine héréditaire soit d'origine accidentelle. Dans le second cas, Taxil cite ses prédécesseurs (notamment Avicenne et Fernel) pour souligner que l'épilepsie peut provenir du mauvais usage des choses non naturelles (air corrompu, usage immodéré de vin...), d'une mauvaise conjonction astrale, mais aussi de l'intervention du démon car « le Daemon se sert de l'humeur melancholique pour tourmenter les hommes »<sup>674</sup>. Cette énumération n'a pas pour but de réduire la possession démoniaque à un simple avatar de la mélancholie. Jean Taxil commence par citer un grand nombre de cas de démoniaques afin de lutter contre les opinions des « hérétiques » selon lesquels de tels accidents seraient imaginaires. Il rapporte aussi ceux évoqués par Jean Fernel avant lui. Enfin, selon lui, les maux des démoniaques représentent le plus haut degré de l'épilepsie : les malades souffrent alors de convulsions, ont l'écume aux lèvres, les « yeux hideux », etc. C'est pourquoi on les soigne en leur faisant mâcher de la rue, panacée qui chasse les vents et les humeurs mais qui est aussi, d'après lui, une plante biblique<sup>675</sup>. L'intervention démoniaque est ici intégrée dans le système étiologique galénique. Elle s'y fonde en privilégiant la voie de l'humeur mélancholique et donc des maladies qui y sont liées<sup>676</sup>. La nouveauté dans les traités du début du XVII<sup>e</sup> siècle est donc que la possession

---

<sup>672</sup> *Ibid.*, p. 781-2.

<sup>673</sup> Jean SCHENCK, *Observationum Medicarum rariorum*, *op. cit.*, Livre I.

<sup>674</sup> Jean TAXIL, *Traicté de l'Epilepsie*, *op. cit.*, p. 24, 33, 42, 76, 157.

<sup>675</sup> *Ibid.*, p. 149. En réalité (d'après Fulcran VIGOUROUX (dir.), *Dictionnaire de la Bible*, *op. cit.*, t. 5 - 2 col 1264), la rue n'est citée qu'une seule fois dans la Bible comme plante potagère et non comme plante pharmaceutique.

<sup>676</sup> Mais elle n'en est pas un élément obligé : André du Laurens dans son analyse des maladies mélancholiques ne comptait dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que des causes naturelles respectant l'étiologie humorale galénique : André DU

démoniaque se médicalise. Elle n'est plus comme avec Paré, une maladie relevant seulement des prêtres ; désormais, comme les maladies émanant de sortilèges, elle est accessible aux remèdes naturels puisqu'elle agit également selon des voies naturelles et bien connues des médecins.

L'action des démons n'est cependant pas exclusivement liée à la doctrine galéniste ainsi que le démontre le médecin originaire de Bruxelles, Jean-Baptiste Van Helmont (1577-1644) qui a consommé une rupture radicale avec le galénisme en instaurant un nouveau système physique, physiologique et pathologique. Le système qu'il propose est fréquemment appuyé sur une lecture originale des textes bibliques. Dans la quatrième partie des ses *Œuvres* intitulée *Traité des Maladies*, il place la cause première de toutes les maladies dans la corruption de ce qu'il appelle l'« Archée » c'est-à-dire l'esprit de vie qui peut être altéré par les passions humaines, par la faculté maligne des venins, par l'usage de médicaments pernicieux mais qui tire aussi sa corruption première du péché originel : « Et comme les idées regulieres (desquelles l'Archée tient toute sa puissance) sont plantées à la semence par la volupté du geniteur : ainsi les déreiglemens partent de l'impureté de la nature corrompuë, dont on ne peut jamais se defaire tandis qu'on vit dans en la chair du peché »<sup>677</sup>. Il évoque ensuite au titre des causes possibles l'action des démons. Il fustige « ceux qui ont du penchant à l'Atheisme » et qui « se rient des enchantemens, et ne veulent pas croire qu'il y ait des Demons »<sup>678</sup>. Il adhère à l'idée que les démons sont des « esprit(s) abstraits(s) de tout être corporel » qui nécessitent la coopération volontaire de leurs affidés et que leur pouvoir ne peut surpasser ce qui est permis par la nature. Néanmoins il explique que « le Diable donc presente à ses Ministres des venins et autres vilenies afin d'y joindre les idées qui ont été formées en leur imagination, et les y fermenter ». Ainsi les sorcières fabriquent des venins dont elles oignent leurs victimes, qu'elles leur font boire ou qu'elles placent à proximité (enterrés ou suspendus) pour qu'ils puissent ensuite être « transférés » dans le corps des malheureux par des voies que la nature elle-même permet. La guérison de ces maléfices se fait soit par les « remedes Ecclesiastiques » soit par « quelques simples à qui Dieu a donné la vertu de corriger, de garantir, et de guerir les sortilèges » : il évoque alors, comme Jean Taxil avant lui, l'exemple biblique du foie de poisson dont l'odeur fait fuir les esprits malfaisants (*Tobie*, 6-8). Van Helmont fait ensuite une synthèse de remèdes anti-démoniaques proposés par ses prédécesseurs en reprenant notamment les simples cités par Mattiolo (petit hypericon, valériane, rue, etc.)<sup>679</sup>.

Enfin le dernier médecin possessionniste de notre corpus est le Lyonnais Lazare Meyssonnier (1611-1673), ancien calviniste, qui, dans la seconde partie de sa vie, n'a de cesse de dénoncer les hérétiques, les incrédules et, plus généralement, tous ceux qui ne respectent pas les commandements de l'Eglise. Il émaille pour ce

---

LAURENS, *Discours de la conservation de la veue : Des maladies melancholiques : Des Catarrhes : et de la Vieillesse*, Tours, Jammet Metayer, 1594, in-8°, 269 p.

<sup>677</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 266, 272-3.

<sup>678</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 280, 289-90.

faire ses traités médicaux de longues parenthèses et a également signé quelques opuscules entièrement religieux le plus souvent dans un but de controverse<sup>680</sup>. Pour lui, la croyance en l'existence d'esprits malins, en leur pouvoir de nuisance et la possibilité de la possession et de la sorcellerie est une nécessité de combat contre la fausse religion. C'est une affaire de foi bien plus que de positionnement scientifique ou même d'utilité médicale. Dans son *Introduction à la Belle Magie*, l'ouvrage de Della Porta qu'il contribue à faire rééditer en français à Lyon à partir de 1650, il rappelle la distinction entre la « magie surnaturelle » permise par Dieu et l'autre, celle qui est le fait des « esprits malins » qui « n'ayans pas perseveré dans leur devoir envers Dieu leur Souverain, sont appelez par l'Escriture adversaires, calomniateurs, etc. ». Comme Van Helmont, il en défend l'existence en rapportant des exemples de la fin tragique qui est réservée aux incrédules et en rappelant des cas de sorciers avérés comme Louis Gaufridy le curé de Notre-Dame des Accoules à Marseille (convaincu de sorcellerie et brûlé à Aix-en-Provence le 30 avril 1611). Selon lui, ces mauvais esprits sont surtout recherchés par de « pauvres villageois, personnes peu instruites dans la crainte de Dieu », il fait ici référence aux empiriques ruraux et aux femmes fréquemment soupçonnés de sorcellerie et portés devant les tribunaux. Il en profite également pour rapprocher l'hérésie de la possession en citant par exemple le cas d'un jeune calviniste lyonnais qui, refusant d'abjurer, a fini par être exorcisé<sup>681</sup>. Meyssonnier affirme le pouvoir de Dieu sur cette magie noire, et rappelle que le Créateur la permet tout en donnant aux hommes les moyens de la combattre. Il s'appuie ici sur le Rituel Romain ainsi que sur différents ouvrages de démonologie<sup>682</sup>. De même en 1643, dans son complément au *Miroir de beauté et de santé corporelle* de Louis Guyon, Lazare Meyssonnier signale les maladies pour lesquels les démons peuvent intervenir : la danse de saint Guy qu'il appelle saint Viti selon son nom latin et les maladies spirituelles en général (maladies du raisonnement, mal d'amour, et la folie en général dont, selon lui, les médecins et les philosophes n'ont pas encore clairement réussi à recenser les causes)<sup>683</sup>. Pour lui comme pour ses prédécesseurs galénistes ou encore pour Van Helmont, les causes surnaturelles se superposent aux causes naturelles dont elles ne se

---

<sup>680</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La philosophie des Anges contenant l'art de se rendre les bons esprits familiers*, Lyon, Pierre Compagnon, 1648, in-8°, 337 p.; *Devotion au saint Sacrement de l'Eucharistie*, Lyon, 1646, 27 p.; *Moyen asseuré pour ramener les hérétiques à la religion catholique*, Lyon, s.d., in-12, 144 p.

<sup>681</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Magie Naturelle...*, *op. cit.*, *Introduction à la Belle magie*, p. 9-17.

<sup>682</sup> Meyssonnier renvoie notamment le lecteur au *Daemonomastix sive Universi operis adversus daemones et maleficos* dans l'édition de Claudre Landry, Lyon, 1621, in-8°, trois parties en un vol. (éditeur qui, la même année réédite les *Décrets du Concile de Trente* et qui, l'année précédente, avait fait paraître une nouvelle édition du *Marteau des sorcières*, le *Malleus maleficarum* précédemment évoqué). L'ouvrage, présenté comme la suite du *Malleus maleficarum*, contient divers traités de Jérôme Mengus (1529-1609), Pierre Mamor (14..-14..) et Henri Gorchen (137.-1431) expliquant comment expulser l'esprit démoniaque du corps humain.

<sup>683</sup> Louis GUYON, Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François, contenant le Miroir de Beauté et Santé corporelle...*, *op. cit.*, t. 2 p. 266, 286 et suiv. La danse de saint Guy était alors identifiée aux mouvements désordonnés et aux troubles du comportement qui correspondent en partie à une maladie neurologique appelée aujourd'hui chorée aiguë ou chorée de Sydenham (due à un germe entraînant une lésion cérébrale).

distinguent que par l'origine. Les maladies surnaturelles viennent en effet du « dérèglement des espèces » (c'est-à-dire des idées), « émues par l'Ame, entre elles, par les Anges et les démons, par les vapeurs des aliments ou des humeurs »<sup>684</sup>. On trouve dans les ouvrages de Lazare Meyssonnier différentes strates théoriques qui n'excluent pas une certaine adhésion à la doctrine des humeurs. Celle-ci se retrouve notamment dans son édition des *Aphorismes d'Hippocrate* et dans celle de la *Pharmacopée de Bauderon* (il faut avouer que le positionnement théorique de Lazare Meyssonnier est très large et dépend en partie des auteurs sur lesquels il vient greffer son propos de manière bien souvent opportuniste)<sup>685</sup>. Mais les deux aspects de ses convictions étiologiques ne se rejoignent guère. Il ne lie pas directement et clairement l'humeur mélancolique et l'action du démon et surtout il ne met nullement en pratique cette croyance bien affirmée dans le pouvoir des sorciers. Ses ouvrages thérapeutiques (en particulier ceux qui s'adressent à un public non-professionnel) ne reprennent pas l'idée de sortilège ou de possession et n'en proposent pas de cure. On peut voir ici la différence qu'il y a entre une prise de position d'ordre confessionnel, qui relève de la croyance personnelle et reste uniquement affaire de foi, et l'exercice de l'art thérapeutique qui n'en est nullement troublé.

On observe donc une déprise de l'importance des maladies d'origine démoniaque au cours du siècle. Deux éléments fondamentaux sont à retenir ici. D'abord cette origine s'adapte toujours au positionnement doctrinal de l'auteur qui l'évoque (pour les galénistes, le démon use de l'humeur mélancolique, pour Van Helmont le démon use des idées morbides, pour Meyssonnier il intervient par le biais des vapeurs et des humeurs). Ensuite l'origine surnaturelle des maladies ne subsiste dans la seconde moitié du siècle qu'en tant que positionnement idéologique (face aux hérétiques et aux libertins notamment) et très peu en tant que véritable volet thérapeutique d'un système médical avec lequel elle est de moins en moins en contact.

Il s'agit là d'une question plus religieuse que médicale : les religieux, quant à eux, continuent jusqu'à la fin du siècle d'attribuer nombre de symptômes des saints à l'intervention d'un démon venu les tenter et les tourmenter. Ainsi souffre la vénérable Mère Magdeleine, supérieure du monastère Sainte Elisabeth à Lyon : «on ne pouvoit attribuer la cruauté de ses coliques, et l'accablement de ses oppressions de poitrine qu'à la rage du demon, parce que ces maux surpassaient la portée de la nature (...) Cette devote malade voyoit venir le demon tous les jours sur les quatre heures du soir (...) il luy serroit quelquefois le col jusques à la vouloir étrangler; d'autrefois il se mettoit sur ses bras, ou sur ses pieds, et l'accablant par sa pesanteur à peine pouvoit elle respirer»<sup>686</sup>. Mais privilégiant l'hypothèse thomiste d'un démon agissant avant tout sur un mode spirituel, les religieux, comme les auteurs de traités médicaux, décrivent surtout les douleurs morales et

---

<sup>684</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>685</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon...*, *op. cit.* : deux éditions qui sont en quelque sorte des compléments à cette pharmacopée à succès (en 1656 et 1657 chez Jean Huguétan, in-8°, 221 p) ; *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, *op. cit.* (1668).

<sup>686</sup> Alexandre de LYON, *La vie de la venerable Mere Magdeleine du Sauveur...*, *op. cit.*, p. 84-5.

spirituelles endurées par les malades. Ainsi continue le père Alexandre de Lyon : «le demon tourmantant son corps affligeoit encore plus son esprit. Il l'offusquoit par des tenebres, et souvent elle ne sçavoit où elle étoit, ni ce qu'elle faisoit. Il l'accabloit par ses diverses tentations de tristesse, d'inquietude et sur tout de desespoir »<sup>687</sup>. De même, le père jésuite Luis de la Puente décrit-il un démon qu'il appelle « lunatique » dont la spécificité est d'agir avant tout sur par le biais des passions de l'âme : « outre que ce demon est sourd et muet, il est inquiet, changeant, furieux, tenant la personne qu'il possède dans un continuel mouvement, la precipitant en mille dangers, lui faisant souffrir mille maux. Voilà une image naturelle d'une grande passion dans un coeur qui se laisse dominer. Elle le rend sourd aux conseils salutaires, et muet dans les bons entretiens, elle l'agite, l'emporte, lui fait changer d'actions à tous les moments du jour... »<sup>688</sup>.

L'intervention démoniaque sur le corps des hommes est donc passée dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle du rang de maladie à celui de cause insérée dans un système étiologique galénique d'abord puis plus ouvert par la suite. Ces interventions surnaturelles se limitent même de plus en plus à des maladies morales que l'on aura l'occasion d'évoquer précisément plus loin. Dans la seconde partie du siècle, ces causes elles-mêmes disparaissent et seul un médecin fervent défenseur de l'orthodoxie comme Lazare Meyssonnier continue de défendre les origines surnaturelles des maladies. L'enjeu médical de cette divergence entre ouvrages médicaux et religieux reste à expliciter. Il s'agit de voir ce que cache le silence quasi-total des médecins sur les sortilèges et les possessions à la fin du siècle et quelles conséquences ce nouveau positionnement implique dans la lecture et le traitement des maladies concernées.

## Le recul des causes surnaturelles, un non-événement médical

Malgré les attaques de Jean Bodin (1530-1596), la thèse du médecin du duc Guillaume de Clèves, Jean Wier (1515-1588), a triomphé<sup>689</sup>. Pour celui-ci, le diable est un agent naturel, il berne les démoniaques et les sorcières. Ces dernières, principalement des femmes, sont avant tout des mélancoliques dont la « vertu imaginative » a été blessée par des vapeurs corrompues. Les sorcières sont donc la proie d'illusions (il faut tout de même noter qu'il les distingue en cela des vrais magiciens qui, eux, sont bien coupables des crimes

---

<sup>687</sup> *Ibid.*, p. 86-87.

<sup>688</sup> Luis de LA PUENTE, *Nouvel abrégé des méditations du Pere Louis du Pont...*, op. cit., p. 242.

<sup>689</sup> Dans son ouvrage, *De la Démonomanie des sorciers*, le juriste Jean Bodin fit éclater un débat qui couvrait dans les précédents ouvrages de démonologie en rompant avec l'opinion traditionnelle selon laquelle les métamorphoses des sorciers sont imaginaires. Ces métamorphoses, foisonnantes dans les récits démonologiques, sont présentées par Bodin comme bien réelles et le pouvoir de Satan comme un contre-pouvoir à la hauteur de celui de Dieu puisqu'il est capable lui aussi de créer de la matière (d'où l'accusation de manichéisme dont il fut l'objet par des auteurs contemporains comme Le Loyer). Il adjoint à cet ouvrage une réfutation des opinions du médecin Jean Wier : la *Démonomanie* et la réfutation sont rééditées plusieurs fois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (dont à Lyon, chez Paul Frellon, en 1598, in-12, 556 p.) mais ne connaissent que quelques rares éditions au début du siècle suivant.

diaboliques dont on les accuse et méritent donc la mort)<sup>690</sup>. A sa suite, le médecin espagnol Francisco Vallès décrit l'action du diable dans son *De Sacra philosophia* en la comparant aux autres causes morbides : le diable apporte les maladies en excitant la mélancolie dans le corps du malade. Pour le traitement de la mélancolie, le médecin s'en rapporte à la fois à l'Ancien Testament et à Avicenne. Cette maladie liée aux démons a été soignée chez le roi Saül par la musique car, dit-il, la musique réjouit le cœur<sup>691</sup>. Mais, ajoute-t-il, si c'est l'humeur mélancolique qui a provoqué la maladie, alors, cette maladie aurait fort bien pu se produire sans démon. Autrement dit, on peut passer sans grande révolution, d'une maladie d'origine démoniaque à une maladie d'origine naturelle, porteuse des mêmes effets et donc nécessitant les mêmes traitements. C'est cette option que suivent les auteurs médecins du XVII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas d'une révolution mais d'une continuation douce d'un processus entamé dès le XII<sup>e</sup> siècle par le traité pseudo-augustinien du *Liber de spiritu et anima* dans lequel un moine cistercien souligne le fait qu'une partie des rêves et des fantômes trouvent leur origine, non pas dans des influences spirituelles (divines ou sataniques) mais dans des vapeurs toutes corporelles (traité qui a inspiré Jean Wier selon Thibaut M. de Rolley)<sup>692</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les maladies des démoniaques trouvent elles aussi une origine naturelle et vont progressivement se passer totalement du diable.

Dans la seconde moitié du siècle, en effet, de plus en plus de médecins choisissent d'interpréter de façon totalement naturelle les cas de maladie suspecte qui leur sont soumis. Jean Céard, dès la fin des années 1980, a replacé cette évolution dans le cadre d'une histoire culturelle qui ne paie plus de tribut à l'héroïque histoire de la médecine en lutte contre les superstitions. Il a montré que la bonne entente qui pouvait régner jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle entre médecins et démonologues, chacun respectant les frontières des compétences de l'autre, a été troublée par la résurgence de l'occultisme et des causes occultes. L'ouvrage de Jean Wier s'inspirait notamment des causes occultes pour justifier nombre de phénomènes qui, quoi que non explicables par des causes visibles, n'en sont pas moins parfaitement naturels<sup>693</sup>. Il offrait ainsi deux brèches : d'abord le diable imite la nature et il est malaisé de reconnaître les effets de l'un et de l'autre dans les maladies, ensuite certaines causes invisibles que l'on pourrait donc analyser comme surnaturelles ne sont

---

<sup>690</sup> Jean WIER, *De Praestigiis daemonum et incantationibus ac veneficiis libri sex aucti et recogniti*, Bâle, Oporinus, 1563, in-8°, 479 p. (l'ouvrage est traduit en français dès 1567 : *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, trad. Jacques Grévin, Paris, Jacques du Puys, 1567, in-8°, 460 p.). Sur les thèses qui y sont développées, voir Thibaut MAUS de ROLLEY, « La part du diable : Jean Wier et la fabrique de l'illusion diabolique », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 8, *L'illusion*, avril 2005, p. 29-46.

<sup>691</sup> Francisco VALLES, *De Sacra Philosophia, op. cit.*, p. 135 (l'ouvrage édité d'abord en 1588 à Lyon, y est réédité deux fois au XVII<sup>e</sup> siècle : en 1622 et en 1652).

<sup>692</sup> Thibaut MAUS de ROLLEY, « La part du diable : Jean Wier et la fabrique de l'illusion diabolique », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 8, *L'illusion*, avril 2005, p. 29-46, p. 35-6.

<sup>693</sup> Jean CEARD, « Médecine et démonologie : les enjeux d'un débat » in *Littérature Médecine Société*, Université de Nantes, n°9, 1989, p. 167- 184.

en réalité que simple magie naturelle et résonances occultes entre les éléments du monde. Ces deux voies de l'affaiblissement du surnaturel se retrouvent dans les traités médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Lazare Meyssonier, par exemple, lie les causes astrales naturelles et l'influence des démons pour expliquer la danse de saint Guy : « les Demons parfaitement sçavans en la nature des dispositions qui se forment en l'air par les influences des corps célestes, peuvent les imiter, et y accomoder les humeurs des corps quand Dieu le permet »<sup>694</sup> Les démons se servent donc autant des résonances naturelles placées par Dieu entre les corps physiques que de la physiologie des malades pour provoquer des maladies dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de déceler leurs traces.

A cette fragilisation de l'interprétation surnaturelle des maladies, s'ajoute un autre facteur : le développement de l'analyse psychologique de la pathogénèse. Il ne faut bien évidemment pas prendre ici le terme « psychologique » dans son sens contemporain. Il s'agit d'une approche très mécaniste des processus mentaux, qui met en jeu la circulation des esprits dans le cerveau et dans le corps mais qui fait néanmoins une vraie place à l'influence des émotions ressenties sur le cours de la maladie. A la fin du siècle, cette approche est développée point par point par le médecin lyonnais Jean de Rhodes qui reçoit une malade d'origine bressane, Marie Volet, persuadée d'être la proie d'un démon. C'est le comte de Lyon qui lui adresse cette malade, assuré que son cas relève moins de l'Eglise que de la médecine pour des raisons que nous verrons plus loin<sup>695</sup>. Afin d'expliquer en quoi sa malade est une « fausse » possédée, Rhodes évoque l'analyse matérialiste des processus psychiques : selon Descartes, la vision, frappant la glande pinéale, émeut les esprits. Or l'imagination est la « perception de ces mouvements d'esprits que Willis et Duncan appellent ondulations ». Rhodes évoque aussi l'autre hypothèse de Cureau de la Chambre selon lequel la reproduction des idées ou des images se fait « dans le siège de l'imagination ». Pour lui, les deux interprétations sont bonnes : d'abord les sens frappent la moelle puis les images et idées passent sur le « theatre de l'imagination » avec d'être « conduites dans de petites cellules du cerveau, siège de la mémoire ». Lorsque ce processus est sain, l'imagination et la mémoire sont excellentes. Mais ce n'est pas le cas de sa malade. A cause de sa grande dévotion et d'une méditation « mal réglée » sur l'enfer, sa patiente « craignoit toujours de tomber entre les grifes de ces animaux hideux que son imagination lui représentoit (...) enfin elle s'imaginait que le Démon la possédoit ». Ce sont bien ces idées mal réglées qui sont la lointaine origine des bouleversements physiologiques (convulsions, manque d'appétit et de sommeil...). Or « quand ces idées sont défigurées par des vapeurs noires, par des humeurs de couleurs bizarres (...) quand les esprits qui en ont pris la teinture sont foibles, dissipés, ou distraits; quand les conduits par là où elles passent sont embarrassés comme dans la cataracte ou goutte seraine; et quand elles sont confuses et en desordre, comme dans ces bals

<sup>694</sup> Louis GUYON, Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François, contenant le Miroir de Beauté et Santé corporelle...*, op. cit. , t. 2 p. 266.

<sup>695</sup> Il s'agit de l'un des deux fils de Jean d'Estaing, baron de Saillans, chanoines-comtes de Saint-Jean de Lyon : soit Charles d'Estaing également abbé de Montpeyroux mort en 1702 soit Joachim-Joseph (1654-1742) égalent prieur de Saint Irénéé et futur évêque de Saint Flour.

que l'on nomme vulgairement, à la diablesse, alors l'imagination est dépravée, les sens et la mémoire ne fournissent que de fausses idées, à la place des véritables et naturelles, qui causent une tristesse et une mélancholie profonde, une altération considérable aux esprits, un empêchement de leur irradiation aux organes, et un renversement de tout le tempérament »<sup>696</sup>. Une explication fondée à la fois sur le mécanisme des esprits et sur une certaine forme de psychologie vient donc remplacer l'origine spirituelle de la maladie. De Rhodes établit d'ailleurs ici ou là dans son ouvrage quelques parallèles ironiques entre les deux origines : sa malade a par exemple « vidé une infinité de Démons bilieux de toutes couleurs, et en vomi plusieurs autres de plus aigres »<sup>697</sup>.

De Rhodes est si satisfait de son hypothèse qu'il propose de démystifier la plupart des prétendues possessions auxquelles on a cru par le passé : « L'on pourroit ce me semble, par ce système des fausses idées et des esprits irrités, expliquer la cause de plusieurs autres prétendues possessions, comme celles d'Aussone, de Loudun (...) L'on pourroit par ce même système expliquer l'imagination troublée de plusieurs mélancholiques, qui croient être loups, bêtes, sorciers, ou par les fausses idées qu'ils en conçoivent ... ». Il s'attaque enfin à l'exemple favori des traités médicaux abordant la délicate question de la possession : celle du roi Saül : « nous en avons un célèbre exemple dans la Sainte Ecriture, lorsque le malin esprit, ou pour mieux dire la bile noire de Saül le tourmentoit, alors les sons harmonieux de la harpe de David le guérissent ». Ainsi la musique (comme les pèlerinages) ne permettent pas de faire la différence entre de simples mélancoliques et les possédés puisqu'elle contribue à guérir les uns et les autres... L'hypothèse mécaniste de Rhodes pourrait bien selon lui, abattre ce dernier bastion de l'argumentation possessionniste et faire définitivement reculer l'origine surnaturelle (il n'est pas toutefois ici totalement catégorique comme on peut le voir plus haut dans le choix de ses termes)<sup>698</sup>.

Le médecin lyonnais ne s'aventure jamais tout à fait à la remise en cause de la possibilité de la possession même s'il fournit des arguments théoriques en faveur d'une erreur fréquente de diagnostic. Il accrédite en effet la démonstration première qui lui fut faite par le comte de Lyon. Voyant que la prétendue possédée entraînait dans des convulsions terribles à l'évocation des choses saintes, celui-ci lui aurait « fait toucher à son insçu les saintes et véritables Reliques de la Croix de nôtre-Seigneur, sans que son prétendu Démon fit aucun changement en elle ». C'est le premier point évoqué par le médecin dans la démonstration de l'origine naturelle des maux de sa malade<sup>699</sup>. C'est ensuite seulement qu'il procède à l'analyse physiologique et psychologique du processus selon la description à la fois humorale et cartésienne évoquée plus haut. Ici l'auteur s'adresse à un chanoine de Saint-Jean, comte de Lyon, qui lui a envoyé la malade, son ton quoique parfois ironique comme on l'a vu plus haut, reste toutefois plus mesuré que dans d'autres ouvrages. La lettre

---

<sup>696</sup> Jean de Rhodes, *Lettre en forme de dissertation*, op. cit., p. 240-241.

<sup>697</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>698</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>699</sup> *Ibid.*, p. 208.

adressée à Monsieur Daquin au sujet des eaux minérales (que Rhodes fabrique lui-même) est à cet égard beaucoup plus mordante. Il rappelle avoir guéri une autre prétendue possédée avec ses eaux artificielles et dit que si on les faisait boire à toutes les dévotes de Chambon en Forez (près de Saint Etienne), elles seraient sans doute toutes guéries définitivement de semblables imaginations<sup>700</sup>. On peut donc soupçonner ici que l'auteur dit moins qu'il n'en pense à la fois par prudence et par respect pour son correspondant.

Mais le ton général est significatif. Un certain nombre d'auteurs médecins de la fin du siècle semble s'affranchir, sans jamais le dire clairement, des causes surnaturelles qui pourraient venir coiffer leurs interprétations médicales. De manière générale, c'est aussi le propos du très controversé parisien Nicolas de Blégny, chirurgien et médecin (soutenu par le premier médecin de Louis XIV, Antoine Daquin, dans nombre de ses initiatives). Dans son *Traité des maladies vénériennes*, de Blégny fait pourtant référence à Dieu comme premier principe efficient du mouvement qui est dans la nature. Comme Gassendi, il rétablit l'importance de Dieu dans l'analyse mécaniste du vivant et décrète qu'une partie des phénomènes naturels sont en conséquence inconnaissables<sup>701</sup>. Il ne peut donc être suspecté d'incroyance. Pourtant, incidemment, dans le troisième chapitre de son traité portant sur les causes des maladies vénériennes, il renvoie dos à dos les explications ayant trait à la vengeance de Dieu ou à la débauche, à l'accouplement d'un lépreux et d'une femme, ou d'un homme et d'une jument infectée de farcin, encore à l'idée que ces maladies proviennent des Indiens anthropophages, ou de la constellation de Mars, Jupiter et Saturne apparue en 1482 ou encore des éclipses de soleil de 1493. Selon lui, « comme toutes ces opinions sont ou Theologiques, ou fabuleuses, ou Astrologiques, elles sont aussi peu dépendantes de la Médecine que les guerisons que l'on croit ou miraculeuses ou magiques ou superstitieuses, et les médecins ne doivent rechercher, à mon avis, l'origine des Maladies que dans les causes naturelles qui les ont produites ». En mettant au même rang, les explications « théologiques » et « superstitieuses », il exclut du champ médical tout lien avec le surnaturel et s'affranchit de la distinction entre opinions orthodoxes et croyances répréhensibles<sup>702</sup>.

Cette évolution, comme la disparition des remèdes destinés aux sortilèges dans les pharmacopées, est concomitante de la chronologie judiciaire décrite par Robert Mandrou en 1968. Mais elle n'implique pas de changement fondamental dans la lecture de la maladie (mais seulement dans l'évocation de sa cause première et encore, il ne se trouve évidemment aucun auteur pour nier explicitement la possibilité même de la possession démoniaque) et donc pas réellement de mutation thérapeutique. Les causes secondes restent en effet les mêmes (causes astrales ou magie naturelle puis principalement causes humorales et finalement

---

<sup>700</sup> Jean de RHODES, *Lettre à Monsieur d'Aquin sur la maniere de boire les eaux minerales artificielles, et des maladies auxquelles elles sont utiles. Signé de Rhodes, Lyon, le 28 janvier 1690*, Lyon, Thomas Amaury, in-8°, 48 p.

<sup>701</sup> Nicolas de BLEGNY, *L'art de guerir les maladies veneriennes...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd 1673, éditions lyonnaises : 1691, 1692, 1693), p. 21.

<sup>702</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

mécaniques ou chimiques), il n'est pas facile d'y déceler la marque du démon. Mais que ce soit le cas ou pas, cela n'affecte pas le volet médical du traitement. La croyance ou non du médecin en la possibilité d'un sort ou de l'intervention démoniaque ne change en rien les remèdes qu'il propose à son malade possédé ou mélancolique. Hormis les simples spécifiquement efficaces dans les cas d'enchantement, la thérapeutique reste en effet la même quelle que soit la cause première de la maladie. Les auteurs qui souscrivent à l'existence des sorts n'en utilisent pas moins l'explication humorale pour justifier de l'avènement concret du processus morbide. Ainsi Lazare Meyssonier souligne-t-il en 1664 que si la mélancolie procède de démons, il faut bien sûr s'en remettre aux exorcismes et aux sacrements prévus par l'Eglise. Il faut également s'attaquer aux vapeurs des excréments, aliments et humeurs que les démons imitent et accommodent « quand Dieu le permet ». Le traitement médical de la passion démoniaque est le même que celui du délire, de la phrénésie, ou de la mélancholie simples : éloigner les objets fâcheux, recourir aux « exercices divertissans », à l'« art de la consolation » (par la contemplation du bien), fréquenter les philosophes et théologiens, et se réjouir de façon chrétienne, enfin se reposer et exercer son corps de façon modérée<sup>703</sup>.

Jean de Rhodes ne propose pas autre chose lorsqu'à la fin du siècle, il soigne Marie Volet, frappée d'une mélancolie toute naturelle. Il commence par éloigner les objets et propos qui lui seraient désagréables, ainsi que l'évoquait Meyssonier : puisque la malade s'imaginait possédée d'un démon ne pouvant souffrir les paroles pieuses, « je recommandai à la femme qui l'avoit en charge de ne lui parler de quinze jours, ni de Dieu, ni de prières, ni d'aucunes dévotion ». Il fallait également « lui ôter ses idées tristes et melancholiques, et en substituer en leur place d'autres gaies et divertissantes »<sup>704</sup>. Il procède donc à un traitement qu'on qualifierait aujourd'hui de psychologique où l'état d'esprit de la malade est au cœur même des symptômes ressentis et du traitement proposé. A cet égard, le médecin lyonnais souligne explicitement que nombre de traitements valent pour les deux diagnostics, mélancolie simple ou possession en ajoutant : « je crois que c'est par cette raison que les voyages et les pèlerinages sont d'un grand secours à ceux qui ont l'esprit surchargés d'idées mélancholiques ». Voyages, musique, réjouissances tranquilles et régime de vie modéré sont les clés de la guérison tant des démoniaques que des mélancoliques. Les propos de De Rhodes impliquent que l'on a pu, par le passé, croire guérir des possédées quand on ne faisait que guérir des mélancolies naturelles. Dans l'enchaînement cumulatif des causes morbides, l'absence d'un maillon, fut-il le maillon initial, ne change donc ni la nature des symptômes dont souffre le malade (en l'occurrence ici idées sombres, convulsions et propos incohérents) ni les traitements qu'ils appellent.

## Des prodiges aux monstres de nature

La définition des monstres corporels recoupe en partie seulement celle des maladies. Ils ont ceci de commun avec elles qu'ils sont inscrits par les médecins hors du cours normal de la nature. Comme les maladies, les

<sup>703</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François...*, op. cit., t. 2 p. 266 et p. 289 et suiv.

<sup>704</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, op. cit., p. 210 et p. 242.

monstres sont soit contre-naturels dans le sens médical (fruits de quelque dérèglement corporel) soit surnaturels. Leur spécificité est d'être beaucoup plus rares et beaucoup moins visibles dans l'espace social et donc de susciter un étonnement et des interrogations propres.

Le XVI<sup>e</sup> siècle connaît un véritable engouement pour les monstres de toutes sortes que Jean Delumeau replace dans la perspective d'une montée d'angoisses et d'inquiétudes nouvelles<sup>705</sup>. Les ouvrages spécialisés se multiplient : les chroniqueurs cherchent dans l'histoire passée les signes annonciateurs des catastrophes que Dieu aurait envoyés aux hommes sous la forme d'événements prodigieux et les auteurs et vendeurs de canards profitent de la fascination pour le monstrueux pour faire commerce d'ouvrages à sensation. Ces ouvrages continuent de proliférer au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle mais le monstrueux devient également dans le sillage des réflexions critiques de Montaigne (sur l'étonnement qu'il suscite) une part spécifique de l'étude de la nature<sup>706</sup>. L'auteur des *Essais* souligne que la puissance de la répétition et de l'habitude est telle qu'elle nous persuade qu'elle incarne ce qui est naturel. L'inhabituel nous paraît alors faussement contre-naturel<sup>707</sup>. Mais Montaigne rejette à la fois l'analyse sur-naturelle de ces irrégularités de la nature (qu'il ne nomme jamais « prodiges ») et leur exclusion du domaine du naturel. En rupture avec les auteurs du Moyen Age, il recommande de connaître davantage le monde afin de ne plus tenir tout ce qui est différent de nous ou qui nous est inhabituel pour contre-nature. Montaigne retient de saint Augustin que « ce que nous appelons monstres, ne le sont pas à Dieu » : le Créateur est l'auteur de toutes ses créatures qui sont ainsi réintégrées dans l'ordre naturel si peu compréhensible soit-il aux yeux des hommes. Montaigne en renvoie donc l'analyse aux médecins plutôt qu'à d'incertains devins de la volonté divine<sup>708</sup>.

Ces cas inhabituels ou prodigieux trouvent en effet leur place au sein des ouvrages médicaux à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, avec les *Œuvres* d'Ambroise Paré (éditées à Paris à partir de 1575 puis à Lyon jusque dans les années 1660)<sup>709</sup>. Mais Ambroise Paré s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs dont il reprend

<sup>705</sup> Jean DELUMEAU, « Prolifération du monstrueux » in *Le Péché et la peur*, op. cit., p. 152 et suiv.

<sup>706</sup> Voir par exemple *Histoire merveilleuse et espouventable, d'un monstre engendré dans le corps d'un homme, nommé Ferdinand de la Febue, au Marquisat de cenete en Espagne*, Lyon, Claude Armand, 1622, in-8°, 14 p. ; *Histoire nouvelle et facécieuse, de la femme d'un tailleur d'habits de la ville de Lyon, demeurant en la rue des Esclaison près des Terreau, qui est accouchée d'une monstre d'orloge dans les prisons de Roanne, après qu'elle a eu sonné en cinq fois vingt cinq heures*, Lyon, 1625, Claude Armand, in-8°, 13 p. (Jean Céard dresse une liste d'ouvrages semblables à la fin de son étude : Jean Céard, op. cit., p. 480-483)

<sup>707</sup> Michel de MONTAIGNE (1533-1592), *Essais*, I, 23 (première édition des Livres I et II à Bordeaux, S. Millanges, 1580, in-8°, 2 vol. et addition du Livre III, dans l'édition de Paris, Abel l'Angelier, 1588, in-4°, 3 vol. : les *Essais* sont édités à Lyon dès 1593, Gabriel La Grange, in-8°, 829-360 p. et de nouveau en 1669, André Olyer, in-12, 3 vol.).

<sup>708</sup> Sur l'analyse de l'inhabituel chez Montaigne, voir Jean Céard, op. cit., p. 387-434.

<sup>709</sup> Sur l'histoire littéraire et scientifique de la monstruosité à la Renaissance (et sur ses héritages antiques), voir Jean CÉARD, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Genève, Droz, 1996, 538 p. : avant de

anecdotes et figures: il s'appuie autant sur les chroniques prodigieuses qui sont apparues depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle (comme celle de Lycosthènes ou de Pierre Boistuau), sur les écrits saints (patristiques ou bibliques) que sur ceux des observateurs antiques de la nature (Pline, Aristote, Hippocrate et Galien)<sup>710</sup>.

La pensée de Montaigne n'est pas en effet représentative d'une rupture radicale dans le traitement littéraire du monstrueux ni d'une école qui serait tout entière acquise à la lecture naturelle de ces phénomènes. Une telle école n'existe pas. Paré, dont l'ouvrage paraît peu avant les *Essais*, ne résiste ni à l'évocation des signes que fournissent les monstres ni à la tentation d'en dresser un catalogue comme ses prédécesseurs (catalogue qui montre que le monstre est bien encore « aux limites de l'observation et de l'imaginaire »<sup>711</sup>). Il remarque par exemple dans sa Préface que les monstres « sont le plus souvent signes de quelques malheur à advenir » : les monstres sont ici encore des « prodiges » (ainsi que l'indique le titre de son XXV<sup>e</sup> Livre), c'est-à-dire des phénomènes rares en général, qui vont des corps humains monstrueux, des animaux fantastiques (ou simplement peu connus) hérités des bestiaires médiévaux jusqu'aux phénomènes physiques inhabituels tels que les comètes<sup>712</sup>.

Au début de son livre, Ambroise Paré procède néanmoins à une analyse méthodique des causes des phénomènes monstrueux (comme il le fait pour tous ses autres objets d'étude). Il cite treize origines différentes : « La premiere est, la gloire de Dieu. La seconde, son ire. La troisieme, la trop grande quantité de semence. La quatrieme, la trop petite quantité. La cinquiesme, l'imagination. La sixiesme, l'angustie ou petitesse de la matrice. La septiesme, l'assiette indecente de la mere, comme estant grosse, s'est tenue trop longuement assise les cuisses croisees, ou serrees contre le ventre. La huictiesme, par cheute, ou coup donnez contre le ventre de la mere estant grosse d'enfant. La neuviesme, par maladie hereditaires, ou accidentales. La dixiesme, par pourriture ou corruption de la semence. L'onziesme, par mixtion, ou meslange de semence. La douziesme, par l'artifice des meschans belistres de l'ostiere [*c'est-à-dire des mendians*]. La

---

prendre sa place dans les ouvrages médicaux, la monstruosité appartenait davantage au champ de l'histoire naturelle (Pline), de la géographie et de l'encyclopédisme. Quant à l'analyse de ses causes, elle est organisée par les deux héritages essentiels de la pensée aristotélicienne et de l'augustinisme.

<sup>710</sup> Ambroise Paré cite ses sources au début de son XXV<sup>e</sup> Livre consacré aux monstres. Voir Conrad Wolffhart dit LYCOSTHENES, *Prodigiorum ac ostentorum Chronicon*, Bâle, 1557, Henricus Petri, in 2, 670 p. ; Pierre BOAISTUAU, *Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins sacrés et profanes*, Paris, Annet Brière, 1560, in-4°, 178 p. (abondamment rééditées jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et même une dernière fois en 1660 à Paris).

<sup>711</sup> Anne CAROL, « Avant propos » in Anne CAROL et Régis BERTRAND (dir.), *Le « monstre » humain, imaginaire et société*, Publications de l'Université de Provence, 2005, 214 p., p. 11.

<sup>712</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 753. Sur la monstruosité au Moyen Âge : voir Claude LECOUTEUX, *Les monstres dans la pensée médiévale européenne*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1999, 256 p.

treizième, par les Demons ou Diabes »<sup>713</sup>. Trois types de causes sont donc surnaturelles : la volonté divine soit qu'elle veuille punir soit qu'elle veuille montrer sa puissance (comme lors de la guérison de l'aveugle de l'évangile Saint Jean cité par Paré, guérison intervenue uniquement pour magnifier la puissance du Créateur) et enfin, l'intervention des démons<sup>714</sup>. On l'a vu pour ce dernier cas, Ambroise Paré rappelle les symptômes des maladies suscitées par la possession, par l'intervention des démons et des sorciers mais dénonce les superstitions qui prêtent aux sorciers la capacité (illusoire et éphémère) de guérir les maladies. Ces maladies extraordinaires appartiennent aux prodiges. Le XXV<sup>e</sup> Livre est donc bien consacré non seulement à l'inhabituel mais aussi plus généralement aux événements dans lesquels peut se lire la marque du surnaturel. Ces deux critères sont étroitement liés et quoi qu'il y ait également des causes purement médicales permises par Dieu à l'origine de ces événements extraordinaires, le fantastique est ici encore largement du côté des puissances surnaturelles, échappant à la compréhension et à l'intervention des hommes.

Les causes médicales retenues par Ambroise Paré sont héritées des propositions collectées depuis Aristote et Hippocrate. Elles relèvent d'abord de l'écart par rapport à la normalité quantitative de la conception : « s'il y a trop grande abondance de matiere, il se fera grand nombre de portees, ou un enfant monstrueux ayant des parties superflues et inutiles, comme deux testes, quatre bras, quatre jambes, six doigts és mains et pieds, ou autres choses : au contraire, si la semence defaut en quantité, quelque membre defaudra, comme n'avoir qu'une main, point de bras ou de pieds, ou autre partie defaillante ». Cela relève d'ailleurs d'une perspective parfaitement chirurgicale puisque, ainsi qu'on l'a vu plus haut, une partie de la chirurgie consiste à retrancher ce que le corps a en trop ou au contraire à rajouter par l'artifice ce qui lui fait défaut<sup>715</sup>. Un second type d'explication se rapporte à la nature de la semence : elle transmet des tares héréditaires comme dans les autres cas de maladie, ou lorsque deux semences de nature différente sont mélangées, on outrepassse les frontières naturelles des règnes animaux ainsi que les lois divines et cela engendre des enfants mi-hommes, mi-animaux, « monstres hideux et honteux à voir » dont Ambroise Paré fournit de nombreuses illustrations. Le troisième type de cause est mécanique et ne concerne plus la semence. Les enfants monstrueux peuvent être dûs à la conformation de la matrice (trop étroite), lorsque le ventre est trop comprimé pendant la grossesse ou encore lorsque la future mère reçoit des coups dans le ventre: ils naissent alors avec des membres déformés ou cassés. Enfin, Ambroise Paré fait appel à la « vertu imaginative » dont ont usé avant lui Aristote et Hippocrate pour expliquer certaines naissances anormales : il s'agit d'une « imagination que peut avoir la femme ce pendant qu'elle conçoit » ou avant que l'enfant ne soit réellement formé (avant 35

<sup>713</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 753. Voir Olivier LE BIHAN, « Le bestiaire exotique d'Ambroise Paré.

Des monstres volatiles : histoire de plumes et question de pattes », in *Ambroise Paré (1510-1590) : pratique et écriture de la science à la Renaissance* : Actes du Colloque de Pau (6-7 mai 1999) réunis par Evelyne Berriot-Salvadore avec la collaboration de Paul Mironneau, Paris, Honoré Champion, 2003, 471 p., p. 125-158.

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 754 (Jn, 9.3).

<sup>715</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 2.

jours pour les garçons et 42 pour les filles selon Hippocrate). Ainsi une femme contemplant le portrait d'un ours engendrera un enfant poilu, une autre contemplant le portrait d'un Maure aura un enfant noir, etc.<sup>716</sup>

On a souvent vu dans ce mélange des genres, dans cette alternance de causes physiques et métaphysiques, un jalon de l'histoire qui mènerait d'un âge pré-scientifique où domine le récit sensationnel et l'imaginaire à une période scientifique guidée par les observations directes et la raison. Le XVII<sup>e</sup> siècle serait donc à la croisée de ces deux temps épistémologiques<sup>717</sup>. On sait pourtant que, en amont, la volonté de réintégrer les monstres à l'ordre naturel en en donnant des explications physiques date de l'Antiquité et s'amplifie à la Renaissance, et que le fait même de rappeler avec saint Augustin que tous les prodiges sont voulus par Dieu participent bien de cette même démarche. S'il nous est permis de jeter un œil en aval, au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous semble que le regard porté sur les corps déviants ou différents continue jusqu'à aujourd'hui à subir la variabilité historique de l'élaboration des normes corporelles et continue inévitablement à mettre en jeu une part d'imaginaire. Néanmoins, la question des monstres fait plus clairement qu'aucune autre, ressortir la séparation que les auteurs de traités médicaux ont voulu établir dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle entre les analyses surnaturelles et les explications physiques. Jean Céard a montré comment les successeurs de Paré ont rompu avec le recours aux causes surnaturelles mises en avant par celui-ci. Avec des arguments semblables à ceux de Montaigne, faisant parfois référence à saint Augustin (comme le fait par exemple Jean Bauhin), pour réintégrer les corps monstrueux dans l'ordre de la création et donc de la nature. Ceux-ci sont créés par Dieu et comme les maladies, voulus par lui<sup>718</sup>. Cette origine, comme un incertain caractère divinatoire, ne concerne plus les médecins. C'est sur ce dernier point que se manifeste la vraie rupture car les causes surnaturelles, à l'instar des sortilèges et possessions, disparaissent des ouvrages médicaux sans que leur possibilité ait pour autant été rejetée.

Toutefois, les ouvrages traitant de cette « nouvelle science des monstres » ne font pas l'objet d'un grand succès d'édition et ils ne sont pas édités à Lyon. Ici, le passéisme des éditions lyonnaises offre un panorama immobile au lecteur où l'essentiel de la monstruosité est le fait de rééditions d'ouvrages datant du siècle précédent : les rééditions de Paré, celles de Jean-Baptiste Della Porta, ou celles de Johann Schenck (de la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle) qui recense toutes les observations rares ou monstrueuses qu'il a pu recueillir sans du tout prétendre proposer une nouvelle théorie de la monstruosité<sup>719</sup>. Les ouvrages d'un Liceti ou d'un

---

<sup>716</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, Livre XXV.

<sup>717</sup> Voir par exemple, la description de Yves BAILLE, « Les monstres chez Ambroise Paré : un regard rétrospectif », in Anne CAROL et Régis BERTRAND (dir.), *Le « monstre » humain...*, *op. cit.*, p. 95-104.

<sup>718</sup> Jean CEARD, *La nature et les prodiges*, *op. cit.*, p. 438 et suiv.

<sup>719</sup> Les quatre sortes d'explications physiques évoquées (quantité ou nature de la semence, croissance du fœtus, vertu imaginative de la mère) étaient déjà évoquées par Della Porta en 1558 dont l'ouvrage est repris par le Lyonnais Meyssonnier en 1650 (en particulier la trop grande abondance de semence, d'humeur, de vent dans la matrice...etc. et la force de l'imagination de la femme) : Lazare MEYSSONNIER, Jean-Baptiste della PORTA, *La Magie*

Aldrovandi sont donc absents de notre corpus<sup>720</sup>. En dehors de ces rééditions continuant les compilations surannées des récits de cas monstrueux et en dehors de quelques remarques ponctuelles, les monstres disparaissent des traités chirurgicaux et médicaux en même temps que leurs causes surnaturelles. Au milieu du siècle encore, le médecin et chirurgien de Ulm, Jean Scultet, amené à observer le cadavre d'un enfant-monstre exposé à Lyon, évoque encore exactement les mêmes causes qu'Ambroise Paré. Comme son prédécesseur, son analyse s'intègre à un ouvrage généraliste de chirurgie (*l'Arcenal de chirurgie*, un ouvrage qui connut de nombreuses rééditions en Europe, dont trois, en français, à Lyon). Son exposé s'ouvre sur une gravure représentant l'enfant de dos et de face (voir Annexe 19). Les causes des monstres sont selon lui, la célébration de la gloire de Dieu ou au contraire les effets de sa colère « lors que les hommes ou femmes (sans respecter le temps, ou autres loix ordonnées de Dieu et de nature) habitent ensemble ». Les causes physiques sont la « force de l'imagination sur la faculté formatrice » ou la « quantité ou défaut de matière » (dans le cas présent, l'enfant souffrait entre autres d'une trop grande quantité d'eau dans la tête). Après l'avoir examiné et dressé la liste des nombreuses différences qui éloigne le corps de cet enfant de celui d'un enfant normal, il conclut que la région hypogastrique de l'enfant rappelle une oie ou un canard et que donc il participe davantage « de la brute »<sup>721</sup>. Après cet ouvrage, on trouve très peu de traces dans la production imprimée à Lyon de l'analyse médicale des monstres. En 1691 cependant, le doyen du collège des médecins de Lyon, Jean-Baptiste Panthot publie un traité sur les dragons dans lequel il s'attache, avec beaucoup d'ironie, à démystifier une « Fable qui rempli[t] la Terre de Dragons, et de Monstres inventez ». A l'inverse des « naturalistes peu soigneux » à l'origine de ces légendes, Panthot veut examiner ces prétendues « merveilles de nature » à l'aide de l'analyse de la nature justement qui lui apparaît comme l'apanage des médecins. Il trouve toutes sortes d'explications pour les méprises qui ont, selon lui, émaillé les traités naturalistes comme le fait qu'on ait confondu crocodiles et dragons sur les rives du Nil. Son enthousiasme démystificateur se heurte néanmoins aux dragons et monstres de l'histoire du catholicisme : celui de saint Georges ou de sainte Marthe étaient en effet dûs à des causes surnaturelles exceptionnelles liées à la sainteté non moins exceptionnelles des protagonistes<sup>722</sup>. Dans la seconde partie du siècle, les auteurs d'ouvrages médicaux

---

*naturelle...*, *op. cit.*, p. 214-5. Johann Schenck, *Observationum Medicarum rariorum*, *op. cit.* (éditées en 1643 et 1644 par le médecin lyonnais Jacob Spon).

<sup>720</sup> Fortunio LICETI (1577-1657), *De monstrorum caussis, natura et differentiis libri duo*, Padoue, G. Crivellari, 1616 (réédité plusieurs fois dans cette même ville au cours du siècle) ; Ulisse ALDROVANDI (1522-1605), *Monstrorum historia : cum Paralipomenis historiae omnium animalium*, Bologne, Nicolai Tebaldini, 1642, 947 p. (édition posthume par l'un de ses disciples). La définition des monstres y est restreinte aux accidents physiques explicables par les médecins : les monstres sont désormais séparés des prodiges et des signes annonciateurs envoyés par Dieu, les peuplades inconnues ne sont pas considérées comme monstrueuses puisque les enfants y sont semblables aux parents etc.

<sup>721</sup> Jean SCULTET, *Arcenal de Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 380-385.

<sup>722</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Traité des dragons et des escarboucles*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-12, 96 p., p. 3, 24, 38.

délaissent donc une grande partie de ce qui constituait jusque là la monstruosité, sous l'effet d'un double mouvement. D'une part, les monstres, réintégrés dans l'ordre du naturel par l'analyse physiologique et médicale, ont perdu une partie de leur caractère sensationnel. D'autre part, dans le même temps, si les médecins cèdent à l'extraordinaire, c'est désormais qu'il est lié à une observation directe ou à une expérimentation nouvelle. La plupart des médecins, à l'instar de Panthot, redéfinissent et élargissent la catégorie déjà existante des « erreurs populaires » pour l'exclure de façon plus drastique du champ de leur analyse<sup>723</sup>.

## 2) *Maladies entre corps et âme*

### Les influences réciproques du corporel et du spirituel

#### *L'émergence des maladies émotionnelles*

Dans les traités galéniques du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, aucune frontière n'apparaît entre les maux de nature morale, émotionnelle, intellectuelle ou comportementale d'une part et les maladies physiques d'autre part. La vaste catégorie « maladies de la tête », qui apparaît dans la plupart des traités de façon explicite ou implicite, comprend aussi bien les douleurs physiques et émotionnelles, les troubles du comportement (manie, mélancolie...), les perturbations de la mémoire ou du sommeil que les troubles de l'attention ou du mouvement (vertiges, épilepsies, frénésie, léthargie...) ou encore que les maladies de la face, des cheveux, de la gorge, etc.<sup>724</sup>. Les livres des « maladies de la tête » comprennent au mieux un ordre implicite qui suit les différentes facultés animales et évoquent donc tour à tour les perturbations de l'attention, de la veille ou du sommeil, de la mémoire, ou encore du mouvement. Néanmoins, cette liste se poursuit (ou s'entremêle) presque toujours avec des maladies qui affectent la même partie mais sans concerner les processus intellectuels ou émotionnels (intégrant les douleurs de tête ou la calvitie par

<sup>723</sup> Sur la continuation au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle de l'intérêt médical pour les cas rares, suscitant spéculations et interventions périlleuses, voir par exemple Anne CAROL, « Ordre et désordre des monstres doubles dans les théories et les pratiques médicales » in Anne CAROL et Régis BERTRAND (dir.), *Le « monstre » humain...*, op. cit., p. 119-140.

<sup>724</sup> Cette organisation était largement partagée en Europe : voir par exemple les rééditions lyonnaises des galénistes du XVI<sup>e</sup> siècle : Alexandre MASSARIA, *Practica Medica...*, op. cit., livre 1, p. 1-184 ou Johann SCHENCK, *Observationum Medicarum rariorum*, op. cit., livre 1, p. 1-197. Au XVII<sup>e</sup> siècle, voir Jérôme MERCURIALE, *Medicina Practica, seu de cognoscendis, discernendi, et curandis omnibus humani corporis affectibus, earumque causis in dagandis, Libri V*, Lyon, Claude Cayne, 1617 (rééd. en 1618 et 1623), in-4°, 809 p., livre 1 p. 1 -242 ou encore les œuvres de médecins hollandais Jean (1543-1601) et Othon HEURNE (1577-1652) *Opera Omnia: tam ad theoriam quam ad praxim medicam*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan et Antoine Ravaud, 1658, in-fol., 1061 p., *De morbis capitis liber*, t. 1 p. 315 et suiv.

exemple). C'est notamment le cas dans la *Médecine pratique* du padouan Jérôme Mercuriale, dont la partie sur les maladies de tête se clôt sur les perturbations sensorielles qui vont de l'imagination dépravée aux douleurs d'oreille<sup>725</sup>.

Deux facteurs hérités concourent néanmoins à la distinction des maladies dont les symptômes sont principalement émotionnels de celles qui se manifestent avant tout dans la chair. Premièrement, l'importance spécifique des passions (colère, tristesse, amour, etc.) dans la doctrine hippocratique et salernitaine qui fait référence jusqu'à la fin du siècle chez des auteurs qui, pour certains, ont rompu avec le galénisme mais conservent à Hippocrate une fidélité repensée<sup>726</sup>. Le second facteur est la distinction, sous l'égide d'un aristotélisme christianisé, des diverses facultés ou fonctions du corps que l'âme raisonnable et immortelle dirige. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette âme est logée, sauf exception, dans le cerveau, c'est pourquoi les maladies qui en dépendent sont principalement rapportées à la tête. Ces facultés, opérations intellectuelles, sensibilité, motricité et vitalité du corps sont clairement distinguées les unes des autres.

Dès le début du siècle, les traités galéniques s'ornent de chapitres séparés concernant le fonctionnement des sens : l'espace sensoriel hérité des facultés sensibles que, selon Galien, les hommes partagent avec les animaux semble le plus aisé à distinguer. Dans les années 1630 par exemple, le cours du professeur de Wittemberg, Daniel Sennert (1572-1637) conciliant à la fois la doctrine galénique et l'utilisation des remèdes chimiques est publié à Lyon en quatre parties successives (1629, 1633, 1635, 1636) sans doute sous l'égide du protestant Charles Spon pour la maison Ravaud et Huguetan. Le médecin allemand distingue au début de son manuel les maladies qui affectent les processus intellectuels et moteurs (dont le point commun est d'avoir des symptômes comportementaux: veille, vertiges, mélancolie...) et les autres dotées de symptômes physiques et liées à l'usage des sens (affectant leur bon fonctionnement ou les organes qui les servent : goût en général, yeux, oreilles, nez, langue)<sup>727</sup>. A cet égard, une parenthèse peut être faite sur le destin réservé aux maladies des femmes. Elles sont traitées à part comme dans la plupart des ouvrages galénistes dans le quatrième livre de Daniel Sennert qui, à cette occasion, évoque des maladies déjà étudiées dans la première partie comme la douleur, la mélancolie, l'épilepsie ou l'hypocondrie<sup>728</sup>. Cela reflète l'idée que le cerveau des femmes est soumis à un tempérament spécifique (plus grandes humidité et froideur) et à des influences corporelles propres (en particulier l'influence de vapeurs venues de l'utérus). Par conséquent, ces maladies, au lieu de relever de la tête comme c'est le cas dans le classement général (c'est-à-dire le classement concernant les hommes) concernent davantage l'ensemble d'un corps dont le processus physiologique principalement influent est celui de la reproduction. Ici les maladies féminines de la tête ne font que subir un sort identique à toutes les maladies des femmes, sinon ramenées, du moins classées par les galénistes, en

<sup>725</sup> Jérôme MERCURIALE, *Medicina Practica, op. cit.*, livre 1, p. 202-242.

<sup>726</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 8, 2.

<sup>727</sup> Daniel SENNERT, *Medicina Practica, op. cit.*, livres 1, 2 et 3

<sup>728</sup> *Ibid.*, livre 4, section 3.

périphérie de la physiologie et de la pathologie utérine (il se trouve aussi des affections du foie et de l'estomac directement causées par l'utérus)<sup>729</sup>.

Un troisième facteur dont il est difficile d'apprécier l'importance réelle dans la masse des traités médicaux imprimés au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon est l'émergence dans un autre espace européen d'une distinction duale plus simple entre le corps de l'homme d'une part et son esprit et son âme d'autre part. C'est la naissance de l'idée d'une science de l'homme spécifique que serait la psychologie. La dualité âme-corps est en contradiction avec la tripartition (vital ou végétatif, sensoriel, et intellectuel ou émotionnel) à laquelle est fidèle la physiologie galénique sous la forme des trois facultés principales du corps. Néanmoins, la faculté « raisonnable » ou « rationnelle » fait l'objet d'une attention spécifique, même de la part des galénistes, en tant que caractéristique de l'âme immortelle de l'homme que l'on loge majoritairement dans l'encéphale. Le terme et le programme de la « psychologie » sont nés dans le monde protestant au cours du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que l'a démontré Paul Mengal. A la suite de Melanchthon, des médecins et philosophes rompent avec l'organisation aristotélicienne du psychisme humain qui conduit, de façon hiérarchique, du végétatif au sensitif puis à l'intellectif. Ils séparent de façon précoce les facultés végétatives et sensibles qui ne sont plus que celles du corps et l'âme qui est désormais uniquement intellectuelle. Cette partition fait écho aux découvertes nouvelles de l'anatomie. Celle-ci va constituer la première partie, consacrée au corps, d'une nouvelle « anthropologie » dont la seconde partie, consacrée à l'âme sera donc la « psychologie », terme qui apparaît à la fin du siècle dans le monde germanique<sup>730</sup>. Cette origine n'est cependant pas unique puisque Theophrast von Hoheheim (1493-1541), dit Paracelse, de son côté, obéit à une logique propre (notamment héritée de l'hermétisme) en proposant désormais des traitements chimiques spécifiques aux maladies de l'âme<sup>731</sup>.

En France, cette organisation des sciences de l'homme en deux disciplines sœur (l'anatomie et la psychologie) est reprise par exemple par Jean Riolan fils (1580-1657) dans son traité *Anthropographia* paru

---

<sup>729</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 3, 1, « Le bas corporel ». Sur le traitement spécifiquement réservé aux femmes par la physiologie et la thérapeutique galénique : Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1993, 281 p. ; voir également Elsa DORLIN, *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 307 p., chapitre I « Les maladies des femmes ».

<sup>730</sup> Paul MENGAL, « La constitution de la psychologie comme domaine du savoir aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000, 2, p. 5-27. L'auteur montre comment les acteurs de ce champ nouveau, contraints de puiser dans d'autres registres pour incarner les réalités abstraites de l'esprit, se sont inspirés des domaines politiques et théologiques. Sur les autres espaces de naissance de la psychologie, voir l'article plus ancien : Paul MENGAL, « Naissances de la psychologie : la nature et l'esprit », *Revue de synthèse*, 1994, n° 3-4, p. 355-373.

<sup>731</sup> Paul MENGAL, « Naissances de la psychologie : la nature et l'esprit », art. cité ; Fernando VIDAL, « La place de la psychologie dans l'ordre des sciences », *Revue de synthèse*, 1994, n° 3-4, p. 327-355.

à Paris en 1618 (à Lyon, n'est parue que la partie anatomique)<sup>732</sup>. Ce terme marque la naissance d'un projet nouveau mais non le début de l'intérêt des médecins pour les émotions et la dimension spirituelle de l'être humain. Dans l'ensemble de la production médicale, l'usage de ce terme reste très anecdotique jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la grande majorité de cette littérature médicale intègre l'étude et l'analyse de données que l'on qualifierait aujourd'hui de « psychologiques ». Ces maux continuent jusqu'à la fin du siècle de relever du monopole thérapeutique des médecins. Ainsi l'aspect programmatique à l'origine de cette distinction (la constitution d'une branche spécifique du savoir de l'homme) n'apparaît guère dans les ouvrages lyonnais.

Enfin, il serait excessif d'évoquer l'émergence d'une nouvelle catégorie nosologique clairement identifiée. Simplement, les limites d'un groupe à part entière de maladie se précisent au cours du siècle. Cette catégorie est rarement nommée. Apparaissent ici ou là quelques définitions et qualificatifs au cours du siècle à la faveur de la logique propre à chaque auteur. Ainsi, le Lyonnais Lazare Meyssonnier qui complète en 1643 le *Miroir de beauté* de Louis Guyon (paru à partir de 1615) s'attache-t-il à décrire « des maladies Extraordinaires, nouvelles ou desquelles Guyon n'a pas écrit ». Dans ce traité, le Lyonnais propose de catégoriser les maladies de façon plus précise en fonction de leur origine. Il identifie en particulier les « maladies spirituelles » et les « maladies astrales ». Les « maladies spirituelles » sont une particularité des hommes (puisqu'elles touchent une âme et des compétences spécifiques au genre humain): le délire, la phrénésie ou la mélancolie proviennent d'un « excès ou défaut des passions ». Ici, le Lyonnais suit la logique humorale galénique du défaut ou surplus des humeurs et de la maladie comme déséquilibre mais transpose cette logique aux émotions humaines<sup>733</sup>. A la fin du siècle, c'est suivant une autre logique que le mécaniste et chimiste allemand Michel Etmüller isole les maladies psychiques. Il conçoit les maladies comme des perturbations des fonctions corporelles. Suivant cette approche fonctionnaliste (qui existe aussi dans la pratique d'inspiration galénique), son traité de *Pratique générale* classe les maladies selon les fonctions qu'elles perturbent. Il identifie donc les maladies qui affectent les « opérations raisonnables » qui, une fois encore, sont propres à l'homme car elles résultent du « vice des actions qui lui donnent l'être d'homme, et sans quoi il ne seroit qu'une beste brute ». Il s'agit de la « folie », de la perte de mémoire, du « fol amour » ou « délire érotique » mais aussi du « mal hypocondriaque » qui possède à la fois une dimension psychologique et une dimension corporelle puisque son plus haut degré est, selon Etmüller, le scorbut<sup>734</sup>. Cependant, cette identification des maladies psychiques est rare au sein de la production médicale quoi que des « maladies du cerveau » ou des « maladies de l'âme » y trouvent parfois aussi leur place mais sans

---

<sup>732</sup> Jean RIOLAN, *Anthropographia. Ex propriis, & novis observationibus collecta, concinnata*, Paris, Adrien Perier, 1618, in-8°, 666 – 101 p.

<sup>733</sup> Lazare MEYSSONNIER, Louis GUYON, *Le Cours de Medecine...*, *op. cit.* (édition de 1664), « Traicté des maladies Extraordinaires, nouvelles ou desquelles Guyon n'a pas écrit », t. 2 , p. 263-303, p. 294.

<sup>734</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale...*, *op. cit.*, t. 2 p. 591 et suiv.

toutefois constituer de catégorie exhaustive. Les perturbations émotionnelles débordent dans d'autres catégories de ces mêmes ouvrages (on les retrouve dans les maladies chroniques, subites, rares etc.)<sup>735</sup>.

Le terme le plus fréquent de cette catégorie en devenir est celui de « folie », en usage depuis le Moyen Age. Il revêt un sens générique dans le langage courant où il souligne, selon les dictionnaires, les excès du comportement en général et « une aliénation d'esprit ou manque de raison » sans connotation médicale précise<sup>736</sup>. Sur le plan légal, la notion de folie recouvre également toutes les perturbations des opérations raisonnables et intellectuelles. Dans ses *Quaestiones Medico-legales*, le juriste et médecin romain Paul Zacchia use du terme *dementia* au sens d'une absence de raison (*alienatio mentis*) qui justifie l'invalidation des testaments, l'impossibilité de se marier, de témoigner ou encore d'être élu. Les symptômes de cette aliénation mentale peuvent être multiples selon les cas, perte de mémoire, délire, incapacité de répondre aux questions, de façon durable ou temporaire<sup>737</sup>. Certains ouvrages utilisent également le terme de *furor* dans la même acception générale<sup>738</sup>. Les auteurs religieux, quant à eux, usent du vocable de « folie », parfois de « frénésie » et les manuels de confession s'interrogent sur la légitimité d'absoudre les « fous », les « dévoyés d'esprit » ou encore les « insensez »<sup>739</sup>. Les perturbations endurées par l'âme raisonnable et leurs conséquences sur le comportement d'un individu et sur son insertion au sein d'une communauté religieuse ou civile forment donc une notion aux frontières variables et aux dénominations non moins variables (folie, démence, fureur, insanité...). Mais cette notion n'est guère utilisée pour forger une catégorie propre dans la littérature médicale. Les médecins ont uniquement recours à la notion de folie dans son sens général quand ils ne développent pas son étude<sup>740</sup>. Mais, dans les traités où la question est approfondie, la « folie » devient l'une des nombreuses affections qui touchent l'âme humaine dont il est difficile de percevoir la particularité. Ainsi, en 1615, Louis Guyon par exemple cite la manie, la folie, l'insanie et la fureur au sein des affections de tête sans que l'on sache réellement ce qui les distingue les unes des autres<sup>741</sup>. De même, à la fin du siècle, Michel Ettmüller la fait-il figurer au nombre de ses maladies des « opérations raisonnables »<sup>742</sup>.

<sup>735</sup> De MEUVE, *Dictionnaire Pharmaceutique*, *op. cit.*, Table p. 689- 754, « maladies du cerveau » ; Théodore TURQUET de MAYERNE, *La pratique de la médecine Avec le régime des femmes grosses. Et un traité de la goutte du même auteur*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1693, in-8°, 552 p., maladies « de l'âme » p. 53 et suiv.

<sup>736</sup> Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, np.

<sup>737</sup> Paul ZACCHIA, *Quaestiones Medico-Legales*, *op. cit.*, t. 2, p. 88-89.

<sup>738</sup> Voir par exemple dans le traité de José MALDONADO Y PARDO sur le droit d'aïnesse en Espagne, l'idée qu'un fou (*furiosus*) doit être écarté de la succession : *Aurae additiones seu illustrationes ad doctissimi Ludovici a Molina de Hispaniarum primogeniis celebrem tractatum*, Lyon, Pierre et Jean Arnaud, 1697, in 2, 188 p., p. 44.

<sup>739</sup> Voir par exemple celui du jésuite Martin de AZPICUELTA, *Abrégé du Manuel...*, *op. cit.*, p. 374.

<sup>740</sup> Voir par exemple l'ouvrage hippocratique de Pierre BARRA, *La circulation du sang et des humeurs*, *op. cit.*, p. 115.

<sup>741</sup> Louis GUYON, *Le Miroir de Beauté...*, in Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François...*, *op. cit.*, *Livre Premier* « Des vices, difformitez, et Maladies dela Teste, et de tous les Remedez », p. 1- 172.

<sup>742</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale...*, *op. cit.*, t. 2, p. 591.

Cependant, même s'ils ne forgent pas de catégorie nosologique spécifique, les ouvrages du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle tendent à circonscrire les maladies psychiques et émotionnelles au sein d'une liste de cas ou de chapitres spécialisés. C'est notamment le cas du genevois Théophile Bonet (auteur à la fin des années 1670 d'un traité d'anatomie pathologique qui compile les observations notées par les auteurs de dissection sans pour autant renoncer totalement aux doctrines galénique et hippocratique). Il répertorie les maladies suivant l'ordre anatomique classique (maladies de la tête, de la poitrine, du ventre puis maux divers : fièvres, maladies externes, etc.) en en élucidant précisément les causes mais sans proposer de traitement. Au sein de cette énumération de pathologies, se dessine une logique qui distingue les maux émotionnels des autres types de maladies. Ainsi Théophile Bonet élabore-t-il plusieurs catégories pour les perturbations des émotions et du comportement. Quatre sortes sont citées les unes à la suite des autres au sein des maladies de tête : la première regroupe la manie, la rage et l'hydrophobie (14 cas cités), la seconde la fureur utérine (2 cas), la troisième unit mélancolie et affection hypocondriaque (51 cas) et la dernière relève de l'imagination et de la mémoire dépravée (22 cas cités). Mais plus avant dans le chapitre, au sein des maladies du mouvement se trouvent 26 observations sur la stupeur, la torpeur, le tremblement, l'horreur, l'anxiété, etc. qui sont placées entre les convulsions d'une part et la paralysie d'autre part. Cela laisse, bien sûr, à penser que l'auteur associe paralysie et tremblements provoqués par des sentiments intenses (horreur, anxiété...) et les convulsions et la paralysie pour lesquels il propose des explications purement physiologiques<sup>743</sup>. Les maux émotionnels et psychiques se distinguent donc difficilement des dysfonctionnements purement physiologiques et leur caractérisation nosologique n'est qu'à l'état d'ébauche, lisible le plus souvent implicitement et dans un nombre encore minoritaire d'ouvrages.

### *Des accidents de l'âme aux maladies du corps*

Pour l'ensemble de la littérature médicale du siècle, la partition de l'homme entre âme et corps est en effet davantage une liaison qu'une séparation. Si les médecins abandonnent progressivement les trois âmes platoniciennes ou les trois facultés aristotéliennes pour ne plus adhérer qu'à une dualité humaine toute chrétienne, on a vu que cela ne signifie pas pour autant qu'ils limitent leurs investigations et leur compétence à la frontière entre corporel et spirituel. Deux sources sont à l'origine d'une très étroite interconnexion entre les deux instances qui composent l'être humain : d'une part l'héritage antique lui-même, d'autre part la construction de la notion chrétienne de maladie, notion étroitement liée à celle de péché.

Un premier aspect de cette continuité est l'influence qu'exerce l'esprit sur le corps de l'homme. Les maladies, identifiées par des signes corporels concrets, trouvent une partie de leur origine et de leur explication dans les méandres du spirituel. Selon la tradition hippocratique, les passions de l'âme et les comportements qu'elles engendrent sont déterminants pour la santé. Cette doctrine reste une référence constante, le plus souvent explicite, pour les auteurs d'ouvrages médicaux jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>743</sup> Théophile BONET, *Sepulchretum sive Anatomia Practica ex Cadaveribus morbo denatis*, Lyon,

Dans l'influence du régime de vivre sur la santé du corps, l'alimentation, la boisson et le mode de vie (repos et exercice notamment) sont plus qu'aucune autre chose analysés par les auteurs modernes. L'origine spirituelle ou mentale de la maladie ne vient en général qu'à la fin des traités ou pour expliquer des cas spécifiques. Son caractère partiellement immatériel ou invisible, et même parfois indirect, la rend moins immédiatement analysable par les auteurs.

Les accidents de l'âme, émotions ou passions sont avant tout des facteurs prédisposants. Les auteurs des traités de peste, des médecins jusqu'aux religieux, le rappellent. Un chapelain de Besançon Etienne Ydeley note en 1628 que celui qui est touché par l'épidémie a déjà eu le loisir d'observer son caractère foudroyant et « si effrayement se trouble qu'il en augmente sa maladie et abrege sa vie »<sup>744</sup>. Plus généralement, Nicolas de la Framboisière (1560-1636), qui a été médecin ordinaire d'Henri IV, y voit une donnée essentielle pour expliquer la prédisposition de certains corps à la peste. Le corps cacochyme et pléthorique des gourmands et des ivrognes est le plus en danger. Leur passion engendre un comportement déséquilibré très dommageable à leur santé. Mais, de façon plus invisible, les fortes émotions telles que les grandes craintes, la colère ou l'ennui corrompent le sang rendant ainsi l'individu plus sujet à développer la maladie qui s'engendre elle-même de la corruption de l'air<sup>745</sup>. Plus largement, pour ce galéniste et disciple d'Hippocrate, comme pour la plupart de ses confrères, chaque passion a un effet précis sur le tempérament du malade qui contribue à le déséquilibrer plus encore qu'il n'est déjà ou a contraire à en atténuer les excès. Ainsi la tristesse desséchante est très néfaste aux tempéraments mélancoliques et colériques (ou bilieux) qu'elle amaigrit encore davantage ; la colère est échauffante, elle est donc déconseillée aux sanguins et aux colériques ; à l'inverse, la passion amoureuse refroidissante n'est pas bonne pour les mélancoliques et les phlegmatiques, etc.<sup>746</sup>. On a noté plus haut l'étroite connexion, explicite ou non, qui existe entre ces passions et les péchés identifiés par les confesseurs<sup>747</sup>. Les médecins n'ont point besoin d'insister sur le caractère moralement répréhensible des passions dont ils décrivent seulement les ravages sur le corps. Cependant les termes employés telles que gourmandise ou ivrognerie, colère ou oisiveté leur sont communs avec les médecins des âmes. La métaphore mutuelle qui lie le péché et la maladie dans les traités tant médicaux que religieux et le champ sémantique qu'ils partagent est perceptible ici aussi. Elle suit la même logique qui depuis l'âme jusqu'au corps fait de ce dernier l'espace visible des tourments invisibles des émotions.

Ce déterminisme est constant au cours du siècle. Il dépasse l'alliance déjà explorée entre étiologie galénique et théologie morale. Les chimistes et les mécanistes de la seconde moitié du siècle, quoi qu'ils aient une lecture tout à fait matérialiste et concrète des processus à l'œuvre dans le cerveau, n'en recourent pas moins à

<sup>744</sup> Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains & vrais remedes contre la peste...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>745</sup> Nicolas de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 143.

<sup>746</sup> *Ibid.*, p. 98-104 ; Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 398.

<sup>747</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 3,2 et notamment les équivalences établies entre les péchés et les tempéraments galéniques par le médecin lyonnais Lazare Meyssonier.

un vocabulaire émotionnel voire moral et continuent pour certains de reprendre les catégories hippocratiques des passions. Les émotions agissent sur le corps par les moyens des esprits (d'abord des esprits vitaux qui proviennent du cœur puis des esprits animaux du cerveau) communs aux galénistes et aux mécanistes. Le cœur joue donc un premier rôle essentiel dans les maladies d'origine émotionnelle. Pour le chimiste et physicien Van Helmont qui écrit dans les années 1640 mais n'est publié que trente ans plus tard avec quelques succès, l'esprit vital s'appelle l'Archée. Perturbé depuis le péché originel, il est la cause principale des maladies. Les maladies « archéelles ou spirituelles » ont cours depuis lors car les idées sont « plantées à la semence par la volupté du géniteur: ainsi les dereglemens partent de l'impureté de la nature corrompüe, dont on ne peut jamais se defaire tandis qu'on vit en la chair du péché »<sup>748</sup>. Ces idées « qui se forgent en l'imagination par pensée » engendrent vices et vertus qui sont communiquées « du siège de l'Ame en toutes les parties du corps ». Ce processus, décrit de façon fort peu claire, se fait par le moyen de l'Archée qui, « altéré par les passions humaines », répand des « idées » perturbées et par la voie des veines et des artères. Le vocabulaire employé ici est abstrait (moral et émotionnel) mais tente de décrire une étiologie qui se veut concrète<sup>749</sup>.

Le chimiste et mécaniste allemand Michel Etmüller, abondamment publié et commenté à Lyon, reprend dans les années 1680 les six causes non naturelles forgées par la tradition salernitaire et hippocratique au rang desquelles figurent les passions<sup>750</sup>. Selon lui, « les passions et les mouvemens de l'ame (...) alterent considerablement les humeurs du corps moyennant les esprits, et diminuent plus ou moins la corpulence »<sup>751</sup>. Le cœur est ici toujours « source de chaleur dans le corps par le moyen du sang » et source de l'esprit vital qui peut être perturbé par les émotions<sup>752</sup>. Mais celles-ci sont avant tout véhiculées par les esprits animaux qui secondent l'âme raisonnable (la seule véritable pour Etmüller) dans le cerveau. Lorsque ceux-ci sont ébranlés, ils n'obéissent plus à la raison. Leur « mouvement vicié » provoque troubles du sommeil, convulsions, paralysies, douleurs voire l'apoplexie (qui provient de l'arrêt total de la circulation des esprits). A l'origine de ce trouble des esprits animaux, se trouvent les émotions et passions telles que la tristesse

<sup>748</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 183 et 272.

<sup>749</sup> *Ibid.*, p. 266-272.

<sup>750</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux instituts de médecine...*, *op. cit.* p. 386-7.

<sup>751</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale...*, *op. cit.*, p. 673.

<sup>752</sup> Le mécanisme circulatoire n'a pas réduit cette fonction essentielle : Harvey, quoi que voyant le cœur comme une pompe, a continué à le célébrer comme le « soleil du microcosme » et le centre de la chaleur vitale. C'est le mécaniste danois Nicolas Sténon (1638-1686) qui le range en 1664 au rang d'un simple muscle (mais il propose pour celui-ci une composition nouvelle, celle des fibres motrices) : *De musculis et glandulis observationum specimen*, Amsterdam, P. Le Grand, 1664, in-16, 90 p. Les expériences thermométriques de Gian Alfonso Borelli (1608-1679) remettent également en cause l'idée de « chaleur innée » du cœur léguée par l'antiquité grecque et acceptée jusqu'à Descartes : *De motu animalium*, Rome, 1680, A Bernabo, 2 vol., in-4°. Cependant jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette chaleur se prolonge en une archée, une âme ou encore une force vitale qui coordonne l'ensemble des processus vitaux.

(source possible du délire mélancolique) ou la colère (qui peut causer la fièvre hectique)<sup>753</sup>. Le mode de vie d'un individu affecte le fonctionnement des esprits vitaux et ses troubles émotionnels se transmettent par les esprits animaux. Dans les deux cas, les termes employés puisent encore largement dans le registre moral : ainsi « la vigueur d'un corps qu'un exercice réglé conserve dans sa fleur, s'énerve et languit dans l'oisiveté et dans la paresse »<sup>754</sup>.

L'adoption par un petit nombre d'auteurs publiés à Lyon dans la dernière décennie du siècle d'une approche purement mécaniste du fonctionnement du cerveau (comme celle de Descartes en particulier mais aussi de Willis ou de Malpighi) n'a pas détrôné l'explication émotionnelle des maladies. Pour certains auteurs, elle a, au contraire, contribué à en étoffer et à en concrétiser la description. Ainsi le médecin lyonnais Jean de Rhodes, qui décrit le processus du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination de façon toute mécanique, a recours aux termes abstraits du ressenti pour décrire les perturbations de ces phénomènes par les émotions. Lorsque l'imagination est « dépravée », les esprits « distraits », les idées « confuses et en désordre », cela cause « une tristesse et une mélancolie profonde » et finalement un « renversement de tout le tempérament »<sup>755</sup>. Quoique les émotions ne soient plus ici la cause première de ces bouleversements (elles-mêmes s'expliquent de façon mécanique et humorale), elles ont encore droit de cité dans le processus psychique chez une partie des mécanistes qui s'efforcent pourtant de rendre celui-ci plus concret possible.

L'idée hippocratique selon laquelle les émotions augmentent, favorisent voire suscitent les maladies perdure donc à la fin du siècle non seulement dans la plupart des ouvrages ouverts aux anciennes doctrines mais aussi chez une partie des tenants des nouveautés.

### *Du tempérament au mécanisme mental : le déterminisme physiologique des émotions*

Ainsi la construction des savoirs du corps a tendu vers l'élucidation, la description des processus mentaux et émotionnels, c'est-à-dire vers l'intégration de ces phénomènes abstraits et sentis au sein d'un système physique de causalité dont les lois, apparaissant comme de plus en plus régulières au XVII<sup>e</sup> siècle, permettraient la totale compréhension.

Les émotions, ressentis et processus mentaux sont déjà l'objet d'un déterminisme physiologique depuis l'Antiquité<sup>756</sup>. Ainsi Galien le rappelle-t-il dans son traité *Des mœurs* (en 4 livres) et au début de son traité

<sup>753</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale...*, op. cit., t. 2, p. 391, 597, 623.

<sup>754</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale...*, op. cit., p. 628.

<sup>755</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, op. cit., p. 234-241.

<sup>756</sup> Sur la fatalité des données biologiques chez Galien, voir la thèse de Jackie PIGEAUD, *La Maladie de l'âme : étude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 588 p.

*Que les mœurs de l'âme sont la conséquence des tempéraments du corps* : « en même temps que nous donnons à notre corps un bon tempérament par les aliments, par les boissons, et aussi par tout ce que nous faisons journellement, nous travaillons pour la bonne disposition de l'âme. Pythagore, Platon et quelques autres anciens philosophes ont agi, ainsi qu'on le raconte, conformément à cette doctrine<sup>757</sup>. Non seulement, les passions de l'âme agissent sur le corps ainsi qu'il a été vu précédemment mais elles sont aussi, elles-mêmes, en retour, le fruit du tempérament corporel. Celui-ci résulte autant de données antécédentes sur lesquelles l'individu n'a pas de prises (hérédité, tempérament général en fonction de son sexe ou de son âge) que des mœurs qu'il choisit d'épouser au cours de sa vie.

La doctrine galénique des « tempéraments » est un système qui permet une connexion parfaite entre les maladies du corps et celles de l'âme. Les unes et les autres relèvent du tempérament : sanguin, phlegmatique, cholérique ou mélancolique. La plupart des maladies du cerveau viennent d'un excès caractéristique de cet organe : froideur et humidité. Nombre d'auteurs galénistes et tenants d'Hippocrate évoquent la trop grande abondance de pituite (humeur froide et humide) qui « engourdit la faculté animale », provoque l'apoplexie, la paralysie ou simplement l'assoupissement, c'est-à-dire un « sommeil contre nature ». Le cerveau est alors refroidi par des vapeurs ou une humeur pituiteuse et la chaleur est repoussée aux extrémités du corps<sup>758</sup>. A l'inverse, une trop grande sécheresse, comme dans le cas des mélancoliques, peut attiser la créativité du cerveau, mais portée à un degré et une quantité excessive, elle peut aussi le plonger dans des délires variés tels que la passion irraisonnée des trésors, les fausses imaginations, le délire érotique, etc.<sup>759</sup>. La trop grande chaleur, contraire à la nature du cerveau, a des effets semblables sur l'imagination qu'elle déprave et elle entraîne l'individu dans toutes sortes d'excès que la plupart des auteurs n'hésitent pas à qualifier de « vices » : « la superbe, la gourmandise et la luxure » voire la méchanceté<sup>760</sup>. On le voit au vocabulaire employé, connoté moralement voire religieusement, ces liens dépassent largement la causalité pathologique.

C'est en effet tout le caractère d'un individu (goûts, compétences, mœurs) qui puise ses caractéristiques dans le corps qui l'abrite. Le vocabulaire médical des passions de l'âme et celui des processus physiologiques dans lesquels elles trouvent leur origine se recoupe. Les mêmes termes désignent, selon les locuteurs, soit des processus physiologiques précis qui s'ancrent dans un système doctrinal non moins précis soit leur simple reflet moral aux caractéristiques floues et changeantes. Le sens du vocabulaire humoral et anatomique issu d'une représentation savante, hippocratique puis galénique, a été assoupli par l'usage que les médecins eux-

---

<sup>757</sup> GALIEN, « Que les mœurs de l'âme sont la conséquence des tempéraments du corps », in *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, Edition de Charles Daremberg, Paris, J-B Baillière, 1854-56, 2 vol., vol. 1, p. 47.

<sup>758</sup> Voir par exemple Pierre BARRA, *L'Abus de l'Antimoine*, op. cit., p. 117 ; Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentiments d'Aristote et d'Epicure*, op. cit., p. 56.

<sup>759</sup> Lazare MEYSSONNIER, Louis GUYON, *Le Cours de Médecine en François...*, op. cit., p. 283-289.

<sup>760</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits pour les Sciences...*, op. cit., p. 188-191.

mêmes en ont fait mais aussi par leur diffusion dans une littérature bien plus large que la production médicale. Ainsi l'hypocondrie est-elle soit une maladie localisée dans les parties latérales de la région hypogastrique (les hypocondres) telle que le scorbut soit une affection morale déclenchée par les vapeurs qui s'élèvent de ces régions (foie, rate, voire estomac) et affectent le cerveau : un hypocondriaque est frappé d'un délire intermittent. C'est parfois, par atténuation, simplement une personne au caractère morose, déraisonnable ou visionnaire. De même, la colère est la bile (ou bile jaune) des Grecs, une humeur chaude et sèche responsable des fièvres. Mais le terme a aussi, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le sens littéraire et biblique de « déchaînement violent » (de la nature ou de Dieu) ou de courroux<sup>761</sup>. Quoi qu'en termes galéniques, cette dernière humeur se rapporte au foie, lorsque poètes ou religieux en évoquent l'aspect émotionnel, c'est davantage au cœur qu'ils font référence comme centre de la chaleur du corps. Jean Racine se défend ainsi d'y succomber dans sa *louange de la Charité* : « Que peut la Colère farouche/ Sur un coeur, que jamais ne touche/ Le soin de son propre intérêt ? »<sup>762</sup>. Plus généralement, en tant que centre de l'esprit vital, c'est au cœur que sont attribuées la plupart des émotions fortes, en contradiction bien souvent avec la doctrine médicale du temps : ainsi La Fontaine évoque-t-il son « cœur mélancolique » et plus généralement les « excès d'ennuis » et la diversité des peines morales dans lesquels son cœur peut se plonger<sup>763</sup>. De la bile jaune à la fougue de l'emportement, de l'humeur mélancolique ou hypocondriaque à la simple tristesse, se déploie donc un espace de jonction et d'ambiguïté entre les maux du corps et ceux de l'âme. Mal d'amour, fureur, vertiges, rage, colère, mélancolie, folie, etc. sont à la fois des processus physiologiques et des émotions, et nourrissent un registre commun aux poètes et aux médecins.

Cependant pour un certain nombre de galénistes, cette ambiguïté n'en est pas une : l'analyse physiologique est l'explication première qui peut répondre de tous les traits du caractère humain. Le traité le plus représentatif de ce positionnement et le plus complet est celui du médecin espagnol Jean Huarte de San Juan (1530-1592). Son *Examen des Esprits* paraît en Espagne en 1575 et connaît par la suite pas moins de trois traductions françaises différentes pour 24 éditions au total en France (dont quatre à Lyon et des dizaines d'autres en Europe). Il est lu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle malgré les nouveautés qui paraissent alors sur le même sujet<sup>764</sup>. Le texte surprend d'abord par la hardiesse de ses idées qui énumèrent de façon systématique les

<sup>761</sup> Voir Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française...*, op. cit., t. 1 p. 445 et 987 et Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, op. cit., np.

<sup>762</sup> Jean RACINE (1639-1699), *Cantiques spirituels faits par Monsieur R... pour estre mis en musique*, Paris, in-4°, 16 p., Cantique Premier.

<sup>763</sup> Jean de LA FONTAINE, *Elégies*, Dijon, impr. Darantière, 1929, in-4°, 61 p., *Elégie cinquième* ; *Les amours de Psyché et de Cupidon*, Paris, Claude Barbier, 1669, in-8°, Seconde partie du Livre second, *Eloge de la volupté*.

<sup>764</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits...*, op. cit. : les éditions lyonnaises de 1608 et 1609 utilisent la traduction de Gabriel Chappuys d'abord parue dans la ville en 1580 et les éditions de 1668 et 1672 témoignent d'un regain d'intérêt pour l'ouvrage dans sa traduction de Charles de Vion d'Alibray datant de 1645 (avec un plan légèrement modifié et augmenté). Jackie PIGEAUD en trouve une référence chez le psychiatre Moreau de Tours :

conséquences psychologiques du galénisme le plus strict. Selon son auteur, chaque individu est prédisposé à certains arts et certaines sciences selon les compétences que son tempérament lui permet.

Huarte s'en tient en effet à une conception ancienne de ce qui fait la singularité de l'homme : le déséquilibre de son tempérament depuis la Chute d'Adam qui engendre des maladies corporelles et morales. Mais, c'est là l'originalité de l'ouvrage, cette dyscrasie, en annihilant certaines fonctions en renforce également d'autres et permet à des talents individuels d'éclorre. En effet, la mémoire, l'imagination et l'entendement sont régis différemment par les règles du tempérament : « la mémoire, pour être bonne et ferme, demande de l'humidité et que le cerveau soit de grosse substance [...] au contraire, l'entendement veut que le cerveau soit sec et composé de parties fort subtiles ». Ces facultés sont donc inversement proportionnelles chez les individus. De même, l'imagination qui nécessite de la chaleur et une humidité modérée, est opposée à l'entendement (car « la chaleur fait bouillir » les idées dans le cerveau)<sup>765</sup>.

Suivant donc la même logique galénique et hippocratique que nombre de ses contemporains (mais rompant avec l'idée aristotélicienne de l'âme rationnelle comme forme qui ferait la nature universelle et donc invariable de tous les hommes), le médecin espagnol délaisse le misérabilisme de nombre de traités pour souligner au contraire une conséquence positive du déséquilibre des tempéraments. Ceux-ci varient selon les données héréditaires, l'âge, le sexe, les conditions et le lieu de vie, introduisant ainsi une infinie hétérogénéité dans l'espèce humaine. Cette variété produit des individus capables, selon les cas, d'imaginer, de méditer, de garder bonne mémoire des événements, d'haranguer les foules, de conquérir, de bâtir, de découvrir de nouvelles disciplines, etc.

Cependant, en même temps qu'il rehausse les couleurs de l'humanité et en souligne la puissance animale, cet ouvrage dépeint les hommes comme esclaves de leur corps. Le système qu'il promeut aboutit en effet à un déterminisme complet des humeurs sur « les puissances raisonnables », posant la question philosophique de la liberté des êtres humains aussi bien que celle de la hiérarchie qui les enserre<sup>766</sup>. Selon Huarte, « La froideur et l'humidité sont qualitez qui nuisent à la partie raisonnable », les femmes dont le tempérament incline vers ces qualités premières sont donc intrinsèquement moins capables que les hommes de toutes les fonctions qui en relèvent. Ici, le galéniste fait explicitement cause commune avec les théologiens pauliniens

---

Jackie PIGEAUD, « Prolégomènes à une histoire de la mélancolie », *Histoire, Economie et sociétés*, 1984, p. 501-510, p. 508.

<sup>765</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits...*, *op. cit.*, p. 14 et 180.

<sup>766</sup> Pour une analyse des implications théologiques et philosophiques de cette doctrine, voir François AZOUVI, « Médecine et philosophie chez Huarte de San Juan », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 31, 2001/3, p. 399-405 : l'auteur souligne notamment que l'âme, selon Huarte, devient avant tout une puissance corporelle dont la médecine ne saurait affirmer l'immortalité, laissant le soin d'aborder cette question à des sciences supérieures telles que la théologie. Huarte ouvrirait ainsi la dispute féconde des frontières disciplinaires, la médecine s'arrogant ici le pouvoir de déterminer ce qui relève ou non de la réflexion philosophique (*Ibid.*, p. 405).

rappelant que l'apôtre demandait que « la femme n'enseigne pas, mais qu'elle se taise, et apprenne et soit sujette à son mari »<sup>767</sup>. De même, les enfants plus chauds et humides que les adultes ont aussi plus d'imagination mais moins d'entendement tandis que les vieillards, trop froids et secs, perdent une partie de leur mémoire<sup>768</sup>. De façon toute hippocratique, Huarte affirme que le meilleur tempérament est celui qui permet de cultiver à la fois toutes les facultés de l'âme raisonnable sans tomber dans l'excès pour aucune d'entre elles. Il faut donc tendre vers un tempérament le plus tempéré possible. Il donne en exemple la Grèce, « païs le plus tempéré qui soit au monde (...) Lequel temperament fait les hommes tres-prudents et propres pour toutes les sciences ». Les médecins sont également de bons exemples puisque « la theorie de la Medecine appartient en partie à la memoire, en partie à l'entendement, et la pratique à l'imagination ». Le bon médecin est donc un homme équilibré<sup>769</sup>. De ce déterminisme physiologique, l'auteur glisse même à un déterminisme physiognomonique puisque le tempérament qui détermine le caractère détermine également l'apparence des individus. Les hommes, raisonnablement chauds et secs, doués donc à la fois d'un entendement et d'une imagination sans excès, ont une voix forte, peu de chair mais des muscles bien développés, le poil noir, une voix claire et mélodieuse, et, bien sûr, de bonnes mœurs. Ce qui intéresse chez les femmes, c'est-à-dire leur fécondité, est visible à leur beauté qui témoigne d'une humidité de bon aloi<sup>770</sup>. Enfin, l'auteur pousse sa logique à son terme puisque de cette hiérarchie naturelle entre les individus, il tire la nécessité de favoriser l'apparition de ceux dont le tempérament est le meilleur. Il propose donc des recettes pour permettre aux parents d'engendrer plus sûrement des garçons reprenant ici des conseils traditionnels (consommer des aliments chauds et secs mais aussi faire en sorte que la semence de l'homme tombe dans le côté droit de la matrice par exemple)<sup>771</sup>. Il propose également des recettes pour engendrer des enfants sages, au tempérament équilibré. Les parents eux-mêmes doivent avoir un corps aussi équilibré que possible grâce à leur mode de vie. Ils doivent également faire preuve de pudeur : c'est, selon Aristote, la « passion de l'entendement » mais c'est aussi, pour Huarte, une vertu chrétienne qui doit être cultivée par les hommes depuis le péché originel<sup>772</sup>.

---

<sup>767</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits...*, *op. cit.*, p. 14 et 328.

<sup>768</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>769</sup> *Ibid.*, p. 225

<sup>770</sup> *Ibid.*, p. 330-336.

<sup>771</sup> Les recettes pour engendrer des mâles existent depuis les premiers traités sur la génération. Déjà Aristote arguait dans *De la génération des animaux* (IV) que si la génération s'accomplit correctement et qu'un garçon est produit, c'est que la semence du père est suffisamment chaude. Les galénistes, convaincus que la génération est issue du mélange des semences pensent que le sexe dépend de la chaleur de ce mélange (mais donc toujours de la nourriture et du tempérament des parents). La partie droite du corps (testicule droit et partie droite de la matrice), considérée comme plus chaude, y est également favorable. Riolan, Amboise Paré, Della Porta délivrent des recettes semblables.

<sup>772</sup> Jean HUARTE DE SAN JUAN, *L'Examen des Esprits...*, *op. cit.*, p. 318-320.

Il faut noter ici que l'œuvre de Huarte se démarque de l'héritage galénique en ce qu'elle intègre les nécessités théologiques de son temps. Il ne peut conclure suivant Galien que l'âme immortelle est corruptible car soumise aux tempéraments du corps. Il tente au contraire de poursuivre l'œuvre du maître antique en conciliant le déterminisme biologique et la liberté des hommes dotés d'une « âme éternelle et d'égale perfection ». Il le fait par l'intermédiaire du *Régime* d'Hippocrate et en soulignant que l'âme peut agir sur le corps en transformant peu à peu son tempérament grâce aux mœurs qu'elle lui imprime. Finalement, malgré le fort déterminisme qui guide l'œuvre du médecin espagnol, l'homme qu'il y décrit est libre de s'efforcer d'agir avec vertu, même si, selon son tempérament, cela lui sera plus ou moins difficile<sup>773</sup>.

Le déterminisme de Huarte, quoi que porté à un degré inédit, se retrouve sous une forme atténuée dans la plupart des autres traités galénistes du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>774</sup>. Mais il essaime également hors de la sphère médicale en une science plaisante destinée à un lectorat plus large. Ces ouvrages se font l'écho du système ou des recettes simples qu'il promet. Ainsi le sieur de la Niole, Claude de la Bellière, aumônier et conseiller du roi à Besançon, fait paraître dans les années 1660 un traité de physionomie qui reprend le système galénique en partant non pas de la cause des maladies mais de leur résultat sur l'apparence des individus. Le teint blanc et vermeil, une sueur abondante, des yeux bleux bien proportionnés, des oreilles carrées, des dents unies, un menton fendu sont autant de signes pour cet auteur d'un tempérament équilibré et donc d'un bon esprit. Il reprend également chez les médecins les indices les plus inquiétants des déséquilibres (par exemple, le surpoids des gens trop humides, la maigreur et la calvitie de ceux qui sont au contraire trop secs) et les signes physiques indicateurs de qualités spirituelles ou morales (les cheveux blancs de ceux qui ont bonne mémoire, la rousseur des tempéraments chauds et courageux, etc.)<sup>775</sup>.

---

<sup>773</sup> Sur la question de la contradiction entre le déterminisme biologique et la liberté humaine (ainsi que sur les sources antiques de Huarte), voir Jackie PIGEAUD, « Fatalisme des tempéraments et liberté spirituelle dans l'*Examen des Esprits* de Huarte de San Juan », *Littérature, Médecine, Société*, n° 1, 1979, p. 115- 159.

<sup>774</sup> On pourrait citer tous les ouvrages galénistes qui évoquent les « maladies de la tête » parmi lesquelles les maladies psychiques tels que celui de l'italien Jérôme MERCURIALE, *Medicina Practica*, *op. cit.*, livre I du tout début du siècle. Ce déterminisme galénique touche aussi les médecins intégrant la thérapeutique chimique tout en s'en tenant aux causes humorales tels que Joseph DUCHESNE (dit QUERCETAN), *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformée...*, *op. cit.* mais concerne tout autant leur ennemis, ceux qui s'opposent aux paracelsistes, comme Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 126-138.

<sup>775</sup> Claude de LA BELLIERE, *La physionomie raisonnée ou secret curieux, pour connoître les inclinations de chacun par les regles naturelles*, Lyon, Antoine Molin, 1681, in-12, 235 p. (1<sup>ère</sup> éd. Paris, Edme Couterot, 1664 puis trois rééditions lyonnaises en 1666 en français et en latin, en 1676 et en 1681). Ce système peut aussi être couplé à l'astrologie qui connaît un renouvellement depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la faveur du néoplatonisme, permettant ainsi de déduire grâce aux planètes non seulement le tempérament de l'enfant à naître mais aussi son apparence et son caractère : voir par exemple Antoine MIZAULT (1500-1578), *Livre d'Arcandam docteur et astrologue*,

Cependant, une partie de cette logique est remise en cause par les tenants des nouveautés. Le déterminisme du sexe par le tempérament fait partie des premiers éléments rejetés. L'ouvrage de Huarte est par exemple réfuté dans les années 1630 par le parisien Jourdain Guibelet. Celui-ci infirme l'idée que le tempérament détermine le sexe sur la base des découvertes anatomiques concernant les spécificités féminines : clitoris, absence de prostate, etc.<sup>776</sup>. A la fin du siècle, le médecin marseillais Louis Barles va beaucoup plus loin dans sa remise en cause de l'aspect déterminant du tempérament. Il démontre que ni la chaleur, ni la partie droite du corps ne peuvent intervenir dans la détermination du sexe de l'enfant (les hommes dépourvus de testicules droits n'engendrent-ils pas des garçons ? la matrice féminine n'est-elle pas dotée d'un espace unique contrairement à ce que pensait Galien ?)<sup>777</sup>. Plus généralement, les différences de tempérament entre hommes et femmes ne lui semblent plus pertinentes : il préfère « dire avec les nouveaux Docteurs, que les Hommes different des Femmes, entant qu'ils ont tous deux des organes differens en nombre, en figure, en situation, en composition, en usage »<sup>778</sup>. La théorie des qualités premières issues de la physique aristotélicienne et la doctrine galénique des tempéraments perdent de leur force devant de nouvelles logiques défendues dans une grande partie des ouvrages de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Cela ouvre la voie à une réévaluation des rapports entre le corps et l'âme à l'aune des nouvelles données anatomiques et physiologiques.

Pourtant l'âme et ses tourments ne s'affranchissent pas du corps au fur et à mesure de l'effacement progressif du galénisme. Les nouveaux systèmes physiologiques qui tendent à le supplanter au cours du siècle laissent la même place à la résolution des maux de l'âme sous l'angle tout matérialiste des processus corporels. Chez les mécanistes, les esprits et les fibres répondent des processus physiologiques et mentaux. Pour les iatrochimistes, qui ne s'excluent pas nécessairement de l'école précédente, c'est la qualité chimique (par exemple acide ou alcaline) des liqueurs corporelles qui détermine la santé et les maux du corps. Dans les deux cas, ce qui agit sur le corps agit également sur l'âme. Le médecin lyonnais de Rhodes propose par exemple une analyse de l'irritation des esprits pour expliquer aussi bien des sentiments tels que l'antipathie et l'amitié que des troubles moteurs et comportementaux comme ceux qui affectent les malades mordus par les chiens enragés ou par les tarentules<sup>779</sup>. De même, Michel Ettmüller, séduit à la fois par les propositions chimistes et mécanistes, se sent obligé de défendre l'immortalité et l'incorruptibilité de l'âme raisonnable par des voies nouvelles. Selon lui, « tous les defauts des operations [*intellectuelles*] doivent être rejettez sur les

---

*Traictant des Predictions d'Astrologie, Principalement des naissances, ou fatales dispositions, & du iour de la nativité des enfans*, Lyon, Pierre Rigaud, 1610, in-12, 282 p.

<sup>776</sup> Jourdain GUIBELET, *Examen de l'Examen des Esprits*, Paris, Michel Soly, L. de Heuqueville, 1631, in-8°, 813 p.

<sup>777</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes sur les Organes des Hommes, servans à la Generation. Ensemble leur composition, connexion, action, et usages. Avec des dissertations suivies des Remarques curieuses, et tres-utiles pour la Pratique des Medecins et des Chirurgiens*, Lyon, Esprit Vitalis, 1680, in-12, 165 p., p. 42.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>779</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation*, *op. cit.*, p. 246.

esprits animaux ». Il concilie donc l'immatérialité de l'âme et la soumission des émotions et des pensées à des éléments tout corporels. Il aboutit en effet à un déterminisme tout aussi général que certains de ses prédécesseurs en affirmant : « suivant que la masse du sang et le cerveau sont differens, il s'engendre divers esprits animaux qui ont divers mouvemens et agitations dans le cerveau d'où depend la diverse force des genies tant à raison du sexe, du país et du climat, qu'à raison des individus et de l'âge ». Dans la masse du sang, les sels acides et urineux sont à l'œuvre, dans le cerveau, les fibres et les esprits animaux. Le caractère et les passions n'échappent guère plus à ces nouvelles causes que précédemment aux humeurs corrompues<sup>780</sup>.

Quoi qu'on ne trouve pas d'autres exemples durant le siècle de traités qui développent et ordonnent ce déterminisme de la façon aussi systématique que cela a été fait par Huarte à la fin du siècle précédent, il est évident que l'étroite liaison qui unit la santé du corps et celle de l'âme se maintient. Dans les deux cas d'ailleurs (galénisme et iatromécanisme), il s'agit moins d'un déterminisme à sens unique que d'une interaction, d'un aller-retour entre le corporel et le moral, sans qu'on sache toujours clairement lequel des deux engendre l'autre. Est-ce que les sanguins de Huarte s'emportent facilement parce qu'ils sont dominés par la chaleur de leur tempérament ou est-ce qu'à force de se laisser aller à des emportements, ils s'échauffent ? Est-ce que les mélancholiques soignés par de Rhodes ont des idées bouleversées parce que leurs esprits sont irrités par des vapeurs noires ou est-ce que ce sont leurs fausses imaginations qui bouleversent leur harmonie mentale et corporelle ?

C'est un cercle causal dont il est malaisé de trouver l'origine (en dehors du fait que toute cause première repose dans l'action divine même si le galéniste Jean Huarte dénonce la facilité intellectuelle d'y recourir chaque fois qu'on ne peut élucider les mécanismes naturels<sup>781</sup>). Les données physiologiques déterminent des inclinaisons de caractère qui, elles-mêmes, modifiant le comportement de l'individu (sommeil, alimentation, activités...), ont des répercussions sur sa santé physique. Cette circularité (ajoutée au fait que les médecins, chacun selon sa logique propre, parviennent à maintenir l'immatérialité de l'âme humaine hors de l'enchaînement de leur logique étiologique) leur permet finalement de rester à une distance prudente du débat encore brûlant du libre-arbitre. Le cerveau, quel que soit sa structure (humorale, spirituelle, fibreuse) est, en général, le point d'ancrage et l'instrument de l'âme, la limite au-delà de laquelle ne s'aventurent pas les naturalistes. La fragilité de l'organe n'est que le reflet de l'imperfection humaine. Il s'agit pour les galénistes de l'intrinsèque déséquilibre humoral du corps, pour les mécanistes, de la naturelle irritabilité des fibres comme l'a évoqué Sylvius ou encore pour les héritiers de la iatrochimie comme Thomas Sydenham

---

<sup>780</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine de tout le corps humain*, op. cit., p. 349-350. On retrouve une logique très proche chez le Montpelliérain Jean CHASTELAIN, pour qui l'âme est constituée d'une alliance des fibres du cerveau et des esprits animaux : *Traité des convulsion...*, op. cit., p. 53.

<sup>781</sup> Voir François AZOUVI, « Médecine et philosophie chez Huarte de San Juan », art. cité, p. 399-400.

(1624-1689) et le Montpelliérain Jean Chastelain après lui, de la fragilité naturelle des esprits animaux révélée notamment dans l'hypocondrie des hommes et dans l'hystérie des femmes<sup>782</sup>.

*“So that, take melancholy in what sens you will, properly or improperly, in disposition or habit, for pleasure or for pain, dotage, discontent, fear, sorrow, madness, for part or all, truly or metaphorically, ‘tis all one”*<sup>783</sup>

## Le destin particulier de la mélancolie

En raison de sa vaste acception et de son retentissement philosophique, artistique et historique, la mélancolie est un objet interdisciplinaire par excellence qui trouve ses meilleurs historiens dans les rangs des spécialistes de la littérature<sup>784</sup>. Jackie Pigeaud et Patrick Dandrey ont l'un et l'autre situé dans le 23<sup>ème</sup> Aphorisme du Livre VI des *Aphorismes* d'Hippocrate son acte de naissance : « si tristesse et crainte durent longtemps, un tel état est mélancolique ». On trouve dans ces quelques mots, ce qui relie la bile noire (mélancolie) avec un état affectif particulier<sup>785</sup>.

On ne prétendra pas retracer ici en quelques lignes les héritages historiques et les nuances selon lesquelles la mélancolie se déploie dans la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle : l'anthologie qu'en dresse le médecin anglais Robert Burton en 1621 montre l'étendue d'une telle tâche (déjà largement mise en œuvre par les auteurs cités

<sup>782</sup> Jean CHASTELAIN, *Traité des convulsions...*, op. cit., p. 53, 70, 253, 276 : si l'auteur donne une lecture chimique d'un certain nombre de pathologies mentales (une fermentation irrégulière des esprits engendre une convulsion pathologique des fibres et perturbe les fonctions de l'âme jetant l'individu dans le délire, la paralysie, voire la mélancolie ou la manie), en revanche, les passions hystériques et hypocondriaques relèvent d'une trop grande subtilité et mobilité des esprits. Sur le renouvellement nosologique proposé par Sydenham autour de l'hystérie, voir Patrick DANDREY, *Les tréteaux de Saturne, Scènes de la mélancolie à l'époque baroque*, Paris, Klincksieck, 2003, 308 p., p. 242 et suiv.

<sup>783</sup> Robert BURTON (1577-1640), *Anatomy of melancholy*, Londres, 1621, John Lichfield et James Short for Henry Cripps, 1621, in-4<sup>o</sup>, 783 p., I, p. 40 (voir l'édition commentée et traduite: *L'anatomie de la mélancolie*, trad. de Bernard Hoepffner, introduction de Jean Starobinski, postface de Jackie Pigeaud, Paris, J. Corti, 2000, 3 vol.).

<sup>784</sup> Outre l'ouvrage fondateur mais peu diffusé de l'historien, médecin et professeur de littérature Jean STAROBINSKI, *Histoire du traitement de la mélancolie des origines à 1900*, Bâle, J.R. Geigy, 1960, 101 p., et celui de Raymond KLIBANSKY, Erwin PANOFSKY and Fritz SAXL, *Saturn and melancholy: studies in the history of natural philosophy, religion and art*, Londres, Nelson, 1964, 429 p.

On peut citer les travaux les plus récents de la philologue Jackie PIGEAUD, *De la mélancolie, fragments de poétique et d'histoire*, Paris, Ed. Dilecta, 2005, 168 p. et *Melancholia, le malaise de l'individu*, Payot-Rivages, « Manuels Payot », Paris, 2008, 269 p., ainsi que ceux de Patrick DANDREY, *Les tréteaux de Saturne*, op. cit. et *Anthologie de l'humeur noire. Ecrits sur la mélancolie d'Hippocrate à l'Encyclopédie*. Paris, Gallimard, 2005, 790 p.

<sup>785</sup> Pour une analyse des origines antiques de la définition de la maladie mélancolique (entre le V<sup>e</sup> siècle AC et le I<sup>er</sup> siècle PC), voir Jackie PIGEAUD, « Prolégomènes à une histoire de la mélancolie », art. cité.

précédemment). Il en reprend à la fois les différentes causes affectives (colère, jalousie, amour déçu) et médicales (par-dessus tout un mauvais régime alimentaire), les symptômes corporels (sècheresse, palpitations, sueurs) et émotionnels (peur, tristesse et suspicion) mais aussi les différentes doctrines qui s'affrontent à son sujet (de l'utilité des amulettes, des remèdes chimiques, de la saignée...) et les exemples historiques et bibliques qui l'illustrent<sup>786</sup>. Devant cette abondance, on s'en tiendra ici à la question directrice de l'évolution de la portée nosologique et pathologique du terme.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la mélancolie a acquis une importance toute particulière parmi les maladies de l'âme. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, la mélancolie devient presque un terme générique pour les peines du cœur et de l'âme. Le système galénique lui-même prête le flanc à une ambiguïté entre inclinaison du tempérament et maladie réelle. Cette latitude de langage est valable pour tous les tempéraments mais a été particulièrement féconde pour la mélancolie. On est « mélancolique » (c'est-à-dire de tempérament mélancolique) si on est doté d'un corps brunâtre, froid et dur, d'un regard morne, si l'on est solitaire, soupçonneux, et porté à l'étude. On aura alors tendance à développer des maladies mélancholiques (caractérisées, outre leur froideur et sécheresse, selon Gaspard Bachot par leur qualité venteuse). On sera alors « mélancolique » au sens de frappé ou attaqué par une maladie mélancolique. Entre ces deux pôles du déséquilibre ordinaire et de la pathologie avérée, pourra se déployer une grande variété de degrés et de nuances<sup>787</sup>. Ainsi Robert Burton se sent-il obligé de tracer une limite entre la mélancolie transitoire dont chacun a une expérience personnelle et celle qui « dure longtemps » (selon l'aphorisme hippocratique) : la dernière devient une maladie de longue durée dont un signe peut être la morosité permanente. Le médecin anglais ramène donc la maladie à son déterminisme physiologique antique et tente ici d'établir une frontière entre la diffusion du terme en un sens atténué et ce qui serait la vraie maladie relevant de l'intervention médicale tant diététique que pharmaceutique.

Dans la masse des ouvrages littéraires et médicaux parus à Lyon dans la première décennie du siècle, la mélancolie tient une place infime. Les religieux comme les poètes évoquent volontiers les humeurs comme causes des maladies mais ne s'attardent pas à les détailler. En aval, la « folie » est fréquemment mise en avant (et dans une moindre mesure les « passions » de l'âme) mais il s'agit d'un terme générique et les symptômes intéressent peu les auteurs non médecins<sup>788</sup>. On a pourtant vu précédemment qu'à la même période, les hommes de l'art ont recours de façon préférentielle à l'humeur mélancholique (liqueurs et

---

<sup>786</sup> Robert BURTON, *Anatomy of melancholy*, *op. cit.* Voir Jean STAROBINSKI, *Histoire du traitement de la mélancolie...*, *op. cit.*, p. 54 ; Claire GRIGNON, « Les fonctions du paradigme mélancolique dans la Préface de l'Anatomie de la Mélancolie de Robert Burton », *Astérion*, n° 1, juin 2003, p. 55- 69.

<sup>787</sup> Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>788</sup> On se base ici sur un sondage effectué dans l'ensemble de la production imprimée lyonnaise entre 1601 et 1607 réunissant l'analyse de 129 titres différents (édités chez des éditeurs lyonnais au nom de famille allant de A à D) : voir Introduction générale.

vapeurs) pour expliquer les maladies de l'âme ainsi que dans le cadre d'un processus de médicalisation de l'analyse de la possession démoniaque. La mélancolie peut être ou non selon les auteurs l'instrument du démon, mais elle est dans tous les cas, à l'origine de bien des maux endurés par l'humanité. Il ne s'agit néanmoins, dans les premières années du siècle, que des prodromes de la dépossession médicale qui va suivre. L'humeur noire reste un instrument privilégié de l'analyse naturaliste de l'esprit et du corps humains. Cela change au cours des décennies ultérieures, la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle étant témoin d'une véritable mode de la mélancolie.

La mélancolie moderne a hérité de l'antiquité deux aspects opposés : le premier, d'origine hippocratique, est celui de la tristesse plus ou moins pathologique et le second, héritier du *Problème XXX* du Pseudo Aristote, est l'idée beaucoup plus positive des talents spécifiques que la mélancolie engendre.

Ces deux aspects trouvent un développement inédit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le terme de mélancolie en général connaît alors une fortune nouvelle par le biais de l'analyse médicale de la possession. L'idée se développe et s'approfondit que des maux spirituels et physiques que l'on pensait d'origine surnaturelle (convulsions, angoisses, imagination dévoyée) sont en fait d'origine toute physique et qu'une humeur particulière les provoque. Parallèlement, différentes formes de prostration, de morosité, de tristesse, de maladies nerveuses et d'angoisse sont explorées sous le nom de la mélancolie par les médecins<sup>789</sup>. La production lyonnaise ne donne évidemment qu'un aperçu partiel de ce qui est un phénomène européen<sup>790</sup>. Mais l'humeur noire bénéficie aussi d'une autre mise en lumière. L'idée que les talents sont tributaires du tempérament a été approfondie, on l'a vu, dans la production médicale galéniste depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle l'est aussi par les néoplatoniciens qui insistent désormais sur les correspondances occultes liant le corps aux autres parties de l'univers et notamment sur l'influence des astres sur les individus, en particulier de Saturne, astre froid et sec, gouvernant le tempérament mélancolique et les traits de génie chez des hommes au destin exceptionnel<sup>791</sup>. Ce tremplin représenté par les hauts faits des

---

<sup>789</sup> Pour un rappel bibliographique de la mode mélancolique qui règne au début du XVII<sup>e</sup> siècle, voir Patrick DANDREY, *Les tréteaux de Saturne...*, *op. cit.*, p. 15 et suiv.

<sup>790</sup> On peut citer les chapitres consacrés spécifiquement aux maladies de l'âme ou à la mélancolie dans les traités datant tous de la première moitié du siècle (connaissant ensuite des fortunes diverses) : celui de Barthélémy PARDOUX qui donne plusieurs sens à la mélancolie (hypocondrie, hystérie ou même extase) : *Universa Medicina...*, *op. cit.*, « De morbis animi », p. 15-51 ; celui de Jean TAXIL qui s'attarde longuement sur la cause mélancolique des convulsions et sur son lien avec les démons (*Traicté de l'Epilepsie*, *op. cit.* p. 38, 140) ; ou encore de Pierre PIGRAY, qui classe les diverses espèces de folie engendrées par la mélancolie dans un traité généraliste (*Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, Livre III « des Playes en general » p. 329 et suiv.).

<sup>791</sup> Voir précédemment Deuxième Partie, Chap. 4, 2, « *L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique* » ; Sur les génies mélancoliques, voir Raymond KLIBANSKY, Erwin PANOFSKY et Fritz SAXL, *Saturne et la Mélancolie*, Paris, Gallimard, 1964, 2<sup>e</sup>me partie : « Saturne, astre de la mélancolie », chap.1, § III : « Cronos-Saturne dans le néo-platonisme ».

mélancoliques sont bien compréhensibles : les gens de plume, ceux précisément que l'on lit ici, ne sont-ils pas les premiers concernés par cette pathologie spécifique ? Là encore le flou de l'origine demeure : est-ce l'étude excessive qui engendre le déséquilibre du tempérament ou le tempérament naturellement froid et sec qui donne aux individus le goût de l'étude ? Dans le cas de la mélancolie comme dans celui des autres maladies morales, la causalité est circulaire.

L'écho que les cas de possession trouvent dans la société savante et la mise en lumière par les galénistes et les néoplatoniciens des talents hérités du tempérament sont les deux facteurs qui contribuent à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à faire de la mélancolie une maladie du sensationnel et de l'extraordinaire et en même temps d'en élargir considérablement le panorama et l'usage sémantique, aboutissant à la synthèse de Robert Burton en 1621 : « tout cela est de la mélancolie » ! Désormais le mot est celui des poètes, des religieux, des médecins et peut décrire tout aussi bien l'humeur sombre qui affecte métaphoriquement et passagèrement un individu qu'un processus physiologique à l'origine d'une maladie grave.

Cette acception très large est le fruit d'une évolution propre à la notion de mélancolie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Si le terme devient un instrument de l'introspection poétique, et s'il devient un topos littéraire, il y a à l'origine une ouverture forgée par les doctrines médicales qui se succèdent au chevet du corps et de l'âme humaine. Déjà au début du siècle, le premier chirurgien du roi Pierre Pigray (1532-1613), dans un traité appelé à une grande fortune éditoriale, affirme que l'humeur noire est responsable « de plusieurs espèces de folie ». Par une intempérie froide et sèche du cerveau, elle peut provoquer des maladies mentales telles que la manie, la lycanthropie ou la frénésie mais aussi divers sentiments angoissants tels que la peur, le soupçon, la tristesse, la honte, etc. Le chirurgien explique cette variété d'effets par une comparaison : l'humeur mélancolique sert, tout comme le vin, de révélateur aux tendances psychologiques cachées d'un individu : « Ainsi fait l'humeur melancholique, monstrent la folie selon la disposition du corps qu'elle a affligé »<sup>792</sup>. D'autres galénistes comme Barthélémy Pardoux ajoute l'hypocondrie, l'hystérie et l'extase au nombre des effets des vapeurs mélancoliques : les vapeurs noires s'élèvent en effet des hypocondres, rien ici de très surprenant. En revanche, l'évocation de l'hystérie montre à quel point la déjà grande catégorie nosologique de la mélancolie est en expansion, puisqu'on ajoute à l'origine utérine de la maladie hystérique une origine mélancolique et spirituelle<sup>793</sup>. Cet ajout va inclure divers symptômes et formes de l'amour dont l'extase<sup>794</sup>.

<sup>792</sup> Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie*, *op. cit.*, p. 329 et suiv. La manie est une « maladie causée par une resverie avec rage et fureur sans fièvre » mais se dit aussi de « l'emportement et desreglement de l'esprit » ; la lycanthropie est une forme de mélancolie « qui fait courir la nuit les ruës et les champs » (malades que le « peuple » appelle loup-garou) ; enfin, la frénésie est en revanche une « perpetuelle resverie avec fièvre » : Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, np.

<sup>793</sup> Barthélémy PARDOUX, *Universa Medicina...*, *op. cit.*, p. 38-51 : l'hystérie désigne à l'origine la « suffocation de matrice » : Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, np. L'évolution de la maladie hystérique et les étapes de son amalgame à la mélancolique sont retracées de façon précise par Patrick DANDREY, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, *op. cit.*, t. 1, p. 531 et suiv.

Parallèlement aux évolutions doctrinales que la physiopathologie connaît au cours du siècle, la variété mélancolique va encore s'étoffer. La cause première, une intempérie froide et sèche due à une humeur stockée dans la rate, s'efface des traités au même rythme que la logique galénique. Néanmoins, si l'humeur noire disparaît peu à peu, le terme de mélancolie reste, affranchi désormais de son ultime limitation sémantique. Elle devient chez les iatrochimistes une maladie liée à la trop grande acidité des organes de la digestion (estomac, rate) qui engendre un épaissement du sang créant maux de ventre et obstructions mais aussi « interceptions des esprits, syncopes, palpitations... » voire la mort subite dans les cas les plus graves<sup>795</sup>. Les pathologies mélancoliques peuvent enfin advenir selon des causes toutes mécanistes telles que l'irritation des esprits animaux ou des fibres, leur mouvement anormal entraînant un dysfonctionnement des fonctions cérébrales<sup>796</sup>. On trouve à la fin du siècle à travers l'exemple d'un compte-rendu du lyonnais Jean de Rhodes sur une prétendue possession un cumul et un résumé saisissant de tout ce qui a pu constituer l'étiologie mélancolique depuis les galénistes jusqu'aux doctrines chimiques et mécanistes : l'humeur y côtoie les esprits animaux, les fibres et l'acidité pathologique<sup>797</sup>. A cette exception près, les auteurs de la fin du siècle se passent très bien de la bile noire pour décrire les infinités variétés de la mélancolie.

En revanche, si la notion de mélancolie s'enrichit de nombre de pathologies mentales, elle est dans le même temps dépouillée de ses autres localisations possibles. Pour les galénistes, comme les autres humeurs, la mélancolie agissait dans tout le corps (elle était par exemple responsable d'un certain nombre de tumeurs froides (scirrhe, chancre, varice, hémorroïde, gale, lèpre...)<sup>798</sup>. Cela disparaît à la fin du siècle. La plupart des symptômes corporels qui subsistent de la mélancolie sont désormais liés à la pathologie mentale qui les a engendrés (amaigrissement, difficultés respiratoires, maux de ventre...)<sup>799</sup>. A quelques exceptions près, la mélancolie cesse donc d'être une des quatre sortes de désordre humoral qui affectent l'ensemble du corps pour devenir à la fin du siècle une maladie spécifique (quoiqu'hétérogène) des désordres mentaux.

---

<sup>794</sup> Le terme d'« extase » possède, à la fin du siècle, une dimension à la fois physique et religieuse, c'est un « ravissement d'esprit, transport hors de soy-même, qui suspend la fonction des sens » mais ces symptômes sont avant tout déclenchés par l'élan mystique et l'idée d'union avec le divin : « Plusieurs Saints ont été ravés en extase pendant plusieurs jours » : Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, np.

<sup>795</sup> Louis BARLES, *Les nouvelles découvertes sur toutes les Parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre*, Lyon, Esprit Vitalis, 1673, in-12, 275 p., p. 227-229.

<sup>796</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale*, *op. cit.*, t. 2 p. 349 et suiv.

<sup>797</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, *op. cit.*, p. 213-246.

<sup>798</sup> Antoine SAPORTA et François RANCHIN, *De Tumoribus praeter naturam*, Lyon, Pierre Ravaut, 1624, in-8°, 710 p., p., Livre 4, p. 505 et suiv.

<sup>799</sup> Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie...*, *op. cit.*, p. 12 (un « asthme melancholique et convulsif » lié à un mode de vie trop « rafraichissant » fait d'études et de souci du bien public) ; Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, *op. cit.*, p. 234-241 (la tristesse et les fausses imaginations de la prétendue possédée ont engendré des convulsions, une langueur, et pour finir « un renversement de tout le tempérament »).

## La prise en compte des sentiments du malade

On pourrait facilement déduire de cette émergence des maladies émotionnelles, de cet intérêt porté par un large public aux souffrances psychiques des mélancoliques notamment, que les thérapeutes vont conséquemment prendre en compte les données émotionnelles dans le choix de leurs traitements. Cette affirmation ne serait qu'en partie vraie. Certes les traités médicaux du siècle témoignent de l'intérêt des médecins pour les états d'âme de leurs malades, de leur prise en compte des ressentis douloureux de la maladie ou des traitements. Mais cet intérêt n'est pas né avec les prodromes de la nosologie psychologique. Il est hérité d'une tradition médicale et littéraire qui prend sa source chez les auteurs antiques et médiévaux.

Les rééditions du début du siècle rappellent notamment l'origine hippocratique de l'intégration des données morales au traitement. Les nouvelles traductions, commentaires et réaménagements des traités hippocratiques, en particulier des *Aphorismes*, se multiplient à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les rééditions sont encore nombreuses dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on l'a vu précédemment. On trouve l'écho de ces recommandations dans les *Aphorismes* de Jean Damascène (médecin chrétien de Bagdad : 777-857) presque aussi abondamment cité par les auteurs modernes : « les moeurs de l'esprit suyvent la temperance du corps: quand doncques le corps est malade, principalement les membres principaux, baille les medecines de l'esprit: à sçavoir, choses recreatives aux sens, au goût, à l'odoremment, à la veuë, et à l'ouye, et autres esiouyssances... ». Il s'agit donc de soutenir le malade par tous les moyens possibles, de réjouir son esprit comme de reconforter son corps.

Cependant, la première partie de cette proposition, celle qui concerne les réjouissances de l'esprit est à double tranchant. En effet, la joie est une passion hippocratique et le rire une chose non naturelle qui influe sur la santé Or Hippocrate ne rappelle-t-il pas que « partout l'excès est ennemi de nature »<sup>800</sup>? Cette ambivalence de la joie est reprise en 1579 par Laurent Joubert (1529-1582) dans son *Traité du ris*<sup>801</sup>. Il en rappelle les vertus générales liées au fait que la joie et le rire modéré soutiennent la chaleur naturelle : « ceus sont bien sages, et pourvoyent bien à leur santé, qui vivent joyeusement, rient souvant, et ne s'accablent d'un fardeau de pansemans et affaires, se tuans pour les biens de ce monde, comme dit le vulgaire »<sup>802</sup>. Mais il traite aussi beaucoup plus longuement des risques encourus lorsque le rire est excessif ou « dissolu » (lassitude de la poitrine, danger de suffocation, troubles de la digestion, affaiblissement du corps par refroidissement et finalement risque de mort)<sup>803</sup>. Les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle se montrent dans l'ensemble très sensibles au danger lié à l'excès. Le Padouan et disciple d'Hippocrate, Santorio Santorio (1561-1636)

<sup>800</sup> HIPPOCRATE, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. IV, p. 485 (Aphorisme 51, liv. 2).

<sup>801</sup> Laurent JOUBERT, *Traité du ris, contenant son essance, ses causes et merveulheus essais, curieusemant recerchés, raisonnés & observés*, Paris, Nicolas Chesneau, 1579, in-8°, 407 p.

<sup>802</sup> *Ibid.*, liv. 3 chap. XIII, p. 330 et suiv.

<sup>803</sup> *Ibid.*, liv. chap. XV et XVI, p. 336 et suiv.

prône ainsi une joie modérée dans le traitement de la mélancolie : en effet, selon cet auteur qui s'intéresse particulièrement aux évacuations insensibles (par la transpiration), la joie modérée « évacuë insensiblement les seules superfluités » alors que « l'excessive fait sortir le superflu et l'utile »<sup>804</sup>. Jusqu'à la fin du siècle, les tenants d'Hippocrate dénoncent les dangers de la joie immodérée (mais aussi de la colère excessive et autres passions trop dominantes) en particulier pour les personnes souffrant d'embonpoint comme le soulignait déjà Laurent Joubert : pour Michel Etmüller, ces malades doivent en effet se soumettre à de nombreux exercices, des évacuations abondantes, des passions dont l'effet est en général de diminuer la corpulence mais dont l'excès altèreraient les humeurs et la circulation des esprits animaux<sup>805</sup>.

Les malades eux-mêmes en revanche, semblent tout acquis à la nécessité de la bonne humeur, du rire et de l'optimisme médical. Dans ses *Sérées* divertissantes, qui fourmillent de pastiches du raisonnement médical de son époque, Guillaume Bouchet rappelle ainsi que « c'est la confiance au médecin qui guérit » puisque « la vertu naturelle obéit à l'imaginative ». Il est donc important que le malade soit optimiste sur son sort et l'auteur multiplie les historiettes où le malade est guéri grâce au rire<sup>806</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un auteur moins spirituel que Bouchet mais qui aborde les mêmes thématiques, l'abbé Bordelon, se réjouit également que la bonne humeur et le rire fasse partie des traitements qui lui sont indiqués. Quoiqu'il adhère volontiers au modèle chrétien du bon malade, fait de modestie, d'auto-accusation et de patience, il n'en souhaite pas moins se réjouir le plus possible durant son traitement et réjouir les autres malades. Sa volonté de faire le récit divertissant de ses mésaventures n'est d'ailleurs pas étrangère à cette nécessité de « nous tenir gais et de bonne humeur »<sup>807</sup>.

Une autre façon de contribuer au bien-être du malade est de lui accorder des plaisirs corporels innocents. Ainsi, malgré la nécessité impérative de soigner par la diète et l'amélioration du régime de vivre, Hippocrate et ses disciples modernes préconisent d'accommoder les aliments que le malade apprécie. Si ces aliments sont mauvais pour sa santé, plutôt que de les supprimer, pourquoi ne pas essayer de les lui présenter cuisinés de la façon la moins nocive possible ? Un aliment pris avec plaisir est d'autant mieux digéré alors que les mets peu plaisants causent « inflation et flottement ». Un aliment pris avec trop de déplaisir ne peut être

---

<sup>804</sup> Santorio SANTORIO, *Science de la Transpiration ou Medecine Statique. C'est a dire, maniere ingenieuse de se peser pour conserver et retablir la santé par la connoissance exacte du Poids de l'insensible Transpiration*, Lyon, Jacques Lyons, 1694, in-8°, 156 p., p. 144 (1<sup>ère</sup> éd. 1614, rééd. à Lyon : 1690, 1694, 1695).

<sup>805</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique de médecine spéciale...*, *op. cit.*, p. 672-3.

<sup>806</sup> Guillaume BOUCHET (1513-1594), *Les Serees de Guillaume Bouchet Sieur de Broncourt, divisees en trois livres*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, in-8°, 444- 322 -314 p., Livre Premier, p. 375, p. 379 et suiv. Issu d'une famille d'éditeurs de Poitiers, il y fait d'abord imprimer son ouvrage en 1584, lequel est abondamment réédité au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment à Lyon.

<sup>807</sup> Laurent BORDELON, *Les malades de belle humeur...*, *op. cit.*, p. 353.

favorable à la santé<sup>808</sup>. De manière générale, la correction du mode de vie ne doit pas être trop brutale car « les choses qui sont de long-temps accoutumées, encore qu'elles soient pires, coutumièrement offensent moins, que celles qui ne sont point accoutumées ». Il y a donc des raisons parfaitement physiologiques de ne pas brusquer le malade en lui imposant subitement une vie plus active ou une diète trop stricte même si, graduellement, ce mode de vie se révélera meilleur pour lui<sup>809</sup>.

Le confort corporel nécessaire au malade ne se limite pas à un régime de vie adapté. Bien des pharmacopées modernes insistent sur la nécessité de la fabrication et de l'utilisation de remèdes plus agréables. La redondance du propos donne d'ailleurs, hélas, à soupçonner qu'il devait y avoir loin de l'intention aux actes et que les remèdes du XVII<sup>e</sup> siècle devaient rester dans leur majorité bien pénibles à avaler. On sait néanmoins par quelques témoignages sur leur pratique que les médecins, soucieux de leurs riches patients, devaient dans la plupart des cas, opter pour les plus agréables (huile d'amande douce, miels, vins, bouillons...)<sup>810</sup>. Cette attention n'est en revanche pas avérée pour les thérapeutes accessibles aux plus désargentés, barbiers, chirurgiens ou empiriques de village. D'autant qu'en règle générale, les préparations galéniques et leur mode de conservation donnaient aux remèdes un goût que déplorent et auquel tentent de remédier les auteurs de pharmacopée. La *Pharmacopée de Bauderon*, rééditée de nombreuses fois au cours du siècle, témoigne du souci des auteurs de rajouter aux recettes galénistes des ingrédients agréables, dont le goût cachera l'amertume ou l'apreté des autres composants : miel, vin, et épices sont choisis, non seulement pour leur vertu propre mais aussi dans cette intention explicite<sup>811</sup>. De même, l'apothicaire Laurent Catelan (1568-1647) qui ajoute en 1614 un *Traicté des eaux distillées* à la célèbre pharmacopée, entend réformer la façon dont ses confrères distillent et conservent les eaux médicinales. Il associe le mauvais goût des eaux distillées et leur nocivité : « Il n'y a rien en toute la Pharmacie, Messieurs, qui merite plus de reformation que la procédure qu'on tient aujourdhuy à distiller les eaux dans les boutiques pour autant qu'on se sert en cela communement de certains vaisseaux, qui au lieu de rendre belles eaux claires, agreables et utiles pour la santé des malades, tout au contraire elles sont troubles, de mauvais goust, et preiudiciables à ceux qui en

---

<sup>808</sup> HIPPOCRATE, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. IV p. 483 (Aphorisme 38, Liv. 2) ; repris par Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates (...) Ensemble les aphorismes de I. Damascene, op. cit.*, p. 219, 220, 229 (1<sup>ère</sup> éd. 1555, réédité trois fois à Lyon dans le premier tiers du siècle) ; Jean VIGIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate..., op. cit.*, p. 90 (Liv 1, Aph. XXXI) : « Parum deterior potus aut cibus, suavior autem, melioribus quidem sed minus suavibus, est praeferendus » ; Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate..., op. cit.*, p. 16 (Liv. 1 Aphor. 38).

<sup>809</sup> HIPPOCRATE, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. IV p. 485 (Aphorisme 50, Liv. 2) ; repris par Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates (...) Ensemble les aphorismes de I. Damascene, op. cit.*, p. 220.

<sup>810</sup> Voir par exemple Staniz PEREZ, *La santé de Louis XIV..., op.cit.*, p. 176.

<sup>811</sup> Gratian et Brice BAUDERON, *La Pharmacopée de Bauderon, op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. à Lyon en 1588 et 21 éditions successives dans cette même ville, dans des versions différentes, au cours du siècle qui suit).

usent... »<sup>812</sup>. De même, en 1656, dans sa propre version de cette pharmacopée, le Lyonnais Lazare Meyssonnier déplore le goût de certains remèdes notamment des loochs qui sont selon lui une composition « si désagréable aux malades, à cause de la diversité des ingrédients qui entrent aux diverses compositions dont on se sert aux boutiques, que l'ay veu rarement en user avec succès, si ce n'est aux malades si abbatus, qu'ils s'en laissent mettre dans la bouche sans résistance... »<sup>813</sup>. Là encore, de façon toute hippocratique, la prise en compte du goût des malades est l'un des facteurs de la réussite du traitement. Pour les remèdes par voie orale, Meyssonnier propose par exemple de préférer le sirop violette qui, selon lui, est « usité maintenant par toute la France et ailleurs, à cause de sa belle couleur violette, de l'agréable odeur et du bon goût qu'elle laisse, outre l'effet de lenir et adoucir la poitrine, la purger, purifier et servir finalement à toutes les maladies chaudes de la poitrine... »<sup>814</sup>.

Cette évocation en demi-teinte des goûts variés que propose la pharmacopée galénique est parfois utilisée comme argument pour les promoteurs d'autres modes de soin, soit qu'ils ne nécessitent pas d'ingestions désagréables soit que le goût de ce qu'il y a à avaler soit amélioré. Les bains, par exemple, chauds, tièdes ou froids, et la consommation des eaux naturelles sont des recours dont on vante non seulement l'efficacité mais aussi le caractère plaisant. Ainsi, au début du siècle, Jean-Baptiste Cabias, médecin défenseur des bains d'Aix en Provence le rappelle-t-il : « Que si l'esprit n'est pas content, le corps sera tousiours inquiet ». Les bains présentent les avantages de réjouir l'esprit du malade entouré par une société enjouée (réunie notamment lors des « exercices joyeux et colloques » après les repas), d'être accompagnés d'un régime de vie certes sans excès mais composé de « manger succulent et nutritif », de repos et de promenades, et enfin d'être agréables en soi, en particulier le bain tempéré ou « bain du prince » destiné aux personnes équilibrées qui le trouveront « si tiede et bien proportionné, qu'il est impossible de pouvoir sentir rien de plus delectable ». En réalité, son traité révèle aussi quelques pratiques moins agréables telles que la pose de ventouses (avec ou sans scarification) nécessaires à l'évacuation des corps pléthoriques<sup>815</sup>. Les chimistes font

<sup>812</sup> Laurent CATELAN, « Traicté des Eaux Distillées qu'un Apothicaire doit tenir en sa boutique » in Gratian et Brice BAUDERON, *Paraphrase sur la Pharmacopoe*, 51 p.

<sup>813</sup> Le looc est une composition « d'une consistance entre celle de syrops et celle des juleps electuaires mols, destinée pour les maladies du poulmon » d'après Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, np. Parmi les compositions des plus liquides aux plus compactes que les apoticaire proposaient pour la voie orale, Bauderon indiquait avant Meyssonnier qu'en effet, ce sont les confitures qui sont à privilégier (confitures de fruits, de tubercules, d'herbes et de fleurs) car « ils sont plaisants à nostre palais (..) et peuvent servir d'aliment, comme de medicament » (Gratian et Brice BAUDERON, *La Pharmacopée de Bauderon*, *op. cit.*, p. 1)

<sup>814</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, *op. cit.*, p. 24 et 39.

<sup>815</sup> Jean-Baptiste de CABIAS, *Les Merveilles des Bains d'Aix en Provence*, *op. cit.*, p. 39, 91, 97, 124 (son ouvrage bénéficiant de la mode de ce type de traitement est réédité 5 fois à Lyon entre 1623 et 1690). Sur l'usage thérapeutique et récréatif des bains à l'époque moderne (et les réticences nouvelles qui l'accompagnent), voir Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, 284 p. ; Sur l'histoire du thermalisme : Paul GERBOD, *Loisirs et santé : le thermalisme en Europe des origines à nos*

de même au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, lorsque, pris dans la tourmente de la polémique avec les galénistes anti-spagyriques, ils défendent leur spécificité. Les remèdes chimiques sont le fruit d'un processus de séparation des substances, par la distillation notamment, et non d'adjonction comme les remèdes galénistes. Grâce à ce mode de fabrication, ils sont de meilleurs goût et aspect. C'est du moins ce que défendent leurs promoteurs tels que Jean Béguin qui en fait même l'un des premiers objectifs de la médecine chimique : « la fin de la chymie est de préparer les medicamens en telle sorte qu'ils soient plus agreables au goust... ». En effet, faute de cette qualité, d'après lui, les remèdes de la « Pharmacie vulgaire » n'atteignent pas leur but car ils sont « odieux aux malades, qui pour le dégoust qu'ils y trouvent communement, ayment mieux soupirer soubz les douleurs, que de prendre un breuvage fascheux et desgoustant pour leur soulagement »<sup>816</sup>.

Les premiers adeptes de la chimie pharmaceutique sont, pour la plupart d'entre eux, extérieurs au corps des médecins adoubés par les universités ou des maîtres chirurgiens et apothicaires. Or le goût et le confort des traitements sont un argument de poids pour ceux qui ne disposent pas de l'autorité que confèrent des grades universitaires ou une maîtrise. La résistance que les malades pourraient offrir aux traitements désagréables et qui évoquée par plusieurs auteurs peut éventuellement être résolue par la sévérité d'un médecin ou d'un chirurgien tel que Pierre Pigray qui ordonne au malade d' « obeyr au chirurgien comme serf au seigneur et qu'il ne s'abandonne point à sa volupté »<sup>817</sup> ! En dehors des cas où ils sont le seul ou le dernier recours possible (et ils sont là fort influents jusqu'après du roi), les praticiens illicites sont donc contraints de défendre et de même promouvoir leurs remèdes et leur pratique. La publicité des empiriques se maintient bien après l'adoption des remèdes chimiques et on en trouve quelques rares traces dans les archives imprimées. Le goût et le confort en sont toujours un élément clé. En 1700, Denys Copponay de Grimaldi, un empirique savoyard adepte de la chimie, insiste ainsi sur le fait que le remède chimique de son invention (un fébrifuge préventif et curatif) peut être mélangé avec du miel « fort agreablement », être suivi d'un bon bouillon de viande et également d'un sommeil réparateur qui ne sera en aucun cas troublé par les effets brutaux qu'occasionneraient certains autres remèdes<sup>818</sup>.

L'aspect agréable du traitement (régime de vivre, goût des remèdes, mode d'administration et effets), de donnée thérapeutique importante dans les maladies corporelles, peut devenir l'essentiel du traitement lui-même dans les maladies mentales. Là intervient véritablement la prise en compte des passions ou

*jours*, Paris, H. Champion, 2004, 160 p. M BOYER *Le thermalisme dans le grand Sud-Est de la France*, Grenoble, PUG, coll. La Pierre et l'Écrit, 2005, 420 p.

<sup>816</sup> Jean BÉGUIN (1550-1630), *Les Elemens de Chymie de Maistre Jean Beguin Aumosnier du Roy, Reveuz, expliquez, et augmentez*, Par I. L. D. R. B. IC. E. M. [Jean Lucas du Roi, Baccal. Juris C. et Med.], Lyon, Claude Chancey, 1645, in-8°, 384 p., « Au Lecteur » et p. 9.

<sup>817</sup> Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>818</sup> Denys de COPPONAY de GRIMALDI, *Academie de Medecine Chymique Royale de Savoye...*, *op. cit.*, p. 9.

simplement des émotions comme cause morbide. Les traitements destinés à ceux qui souffrent moralement sont semblables aux remèdes contre la mélancolie. Dans les années 1660, Lazare Meyssonnier rappelle qu'il convient de s'attaquer à la cause des « maladies spirituelles » qu'il s'agisse du démon, d'une humeur peccante ou d'une « objet fâcheux ». Dans ce dernier cas, on remédiera à la tristesse ou à l'ennui qu'il provoque en éloignant cet objet (ou circonstance) fâcheux et on veillera à procurer au malade « la lecture, le discours, les exercices divertissants, la chasse, le jeu, la musique... » et tout ce qui semble améliorer son état mental. Quelle que soit l'origine de la maladie spirituelle, le médecin rappelle néanmoins que l'« art de la consolation » (c'est-à-dire le fait de contempler le bien et les vertus chrétiennes) est toujours de la plus grande efficacité<sup>819</sup>. Dépouillé de son aspect religieux, le traitement de la mélancolie proposé par un des successeurs de Lazare Meyssonnier, trois décennies plus tard, est absolument semblable. Jean de Rhodes prend en charge une jeune fille faussement possédée et lui recommande (outre l'absence de discussions religieuses évoquée plus haut) « nos promenades les plus agréables le long de nos rivières, auprès de nos fontaines, et là [de] boire des Eaux de source... ». Après 15 jours d'échanges et de promenades divertissantes, le médecin propose de remplacer l'eau de source par des eaux minérales de son invention mais sans en informer la malade qui n'a pas besoin de savoir que l'humeur mélancolique est à l'origine de son mal, lui perturbant tant le système digestif que les pensées et qu'il s'agit ici de l'en purger<sup>820</sup>.

Un second aspect des recommandations hippocratiques est en effet la nécessité absolue de ne pas décourager le patient, d'éviter de lui dévoiler l'étendue de son mal s'il menace sa vie. Cet impératif est rappelé aux médecins par Jean Damascène : « il faut toujours promettre santé au malade, combien que tu ayes perdu toute espérance, et ne permette iamais que tel abandonné perde courage car le temperament du corps est tousiours conioinct avec les affections de l'esprit »<sup>821</sup>. Galien rappelle également qu'un médecin doit se garder de toute attitude sinistre et afficher au contraire une mine joyeuse lorsqu'il consulte, attitude laissant entrevoir un pronostic optimiste<sup>822</sup>. Mais l'attitude encourageante prônée par les médecins grecs trouve des échos atténués dans la production médicale du siècle car elle vient en contradiction un impératif externe auquel les médecins doivent se soumettre. Ils ont pour devoir religieux de prévenir le malade en danger de mort afin qu'il prépare son âme. L'un des auteurs médecins les plus fervents défenseurs de la foi catholique de notre corpus, Lazare Meyssonnier, trouve un compromis entre son adhésion aux pères de la médecine et sa volonté de se conformer au droit canon. L'auteur rappelle la nécessaire confiance que doit inspirer le médecin (« avec une contenance assurée, et un visage posé il declarera son sentiment »). Il reprend aussi l'idée qu'il est nécessaire de ménager le malade lui-même : « Mais sur tout qu'il ne témoigne point par son visage, ny par ses paroles le danger au malade ». En revanche, le médecin doit remplir ses devoirs moraux et religieux en

<sup>819</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François...*, op. cit., p. 289 et suiv.

<sup>820</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, op. cit., p. 209-242.

<sup>821</sup> Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates (...) Ensemble les aphorismes de I. Damascene*, op. cit., p. 219.

<sup>822</sup> Voir André LAGUNA, *Epitome Galeni Operum...*, op. cit., *Ars medicinalis*, section 1.

prédisant la mort au moindre doute, prédiction qui sera délivrée non pas au patient mais aux proches et gardes malades qui l'entourent : « il ne faut pas manquer d'avertir les assistans afin que le malade ait du temps pour mettre en bon estat son ame ». Il rappelle que cette attitude est conforme aux injonctions pontificales qui font des médecins les gardiens de l'âme de leur malade en fin de vie. Mais elle présente aussi, selon lui, un autre avantage. Si le malade en réchappe, tout le mérite sera attribué à l'art du médecin et s'il meurt effectivement, le praticien aura démontré la sûreté de son pronostic<sup>823</sup>.

Enfin, le dernier aspect essentiel par lequel les médecins modernes témoignent de leur attention aux émotions et ressentis du malade est la prise en charge de la douleur. Cet élément du traitement a pris un relief nouveau depuis le XVI<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de nouveaux types de douleur (découlant par exemple de l'usage des armes à feu à partir de 1523), une attention renouvelée à la douleur d'un point de vue religieux depuis la Contre-Réforme (et un certain éloge du martyr) et enfin avec la redécouverte du regard que les Anciens portaient sur cet aspect de la maladie<sup>824</sup>. Les traités hippocratiques et galéniques soulignent d'abord l'utilisation de la douleur comme mode de renseignement pour le médecin (qualité climatique du ressenti, localisation, intensité, durée...)<sup>825</sup>. Pour chaque partie du corps, la douleur est un signe de l'avancement de la maladie. Selon Hippocrate, pour les douleurs de la poitrine et des côtés par exemple, il y a de nombreux éléments à considérer : « si la douleur est poignante elle signifiera que le mal est aux membranes, si elle est pulsative aux artères, et si elle est pesante et grave en la chair et parties charneuses : parce que le propre de la douleur est de démontrer la maladie, ainsi la douleur inflammatoire est indice de l'intempérie chaude, la stupefactive de l'intempérie froide »<sup>826</sup>. Le système humoral se prête en effet tout particulièrement à une lecture clinique attentive de la douleur puisque les caractéristiques premières des pathologies (sècheresse, humidité, froid, chaleur) sont aussi des éléments de sensation. Par ailleurs, Hippocrate distingue les « douleurs sublimes » (celles qui affectent la partie supérieure du corps) et les « non-sublimes » (qui affectent les intestins, le péritoine et toutes les parties inférieures) ; il note aussi que plus la douleur affecte un organe profond plus elle est dangereuse pour la santé<sup>827</sup>.

La nécessité d'interroger étroitement le malade en tenant compte de la douleur qu'il ressent est reprise par les auteurs qui, suivant le modèle hippocratique, isolent l'étude des signes cliniques dans des chapitres

<sup>823</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Médecine en François*, op. cit., p. 410-411.

<sup>824</sup> Voir Roselyne REY, *Histoire de la douleur*, La Découverte, 1993, 414 p., p. 61 et suiv.

<sup>825</sup> HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 2 p. 139 et 149 (Prognostic 9 et 15) : le médecin de Cos note parmi les premiers signes encourageants le fait que le malade supporte bien ses symptômes et que la douleur cesse au cours de la maladie. Repris par Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates (...) Ensemble les aphorismes de I. Damascene*, op. cit., p. 39 et 219.

<sup>826</sup> HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 4, p. 565 (Aphor. 7 Lib. 6) repris par Jean VIGIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, op. cit., p. 305.

<sup>827</sup> *Ibid.*, p. 296.

spécifiques dédiés au diagnostic ou au pronostic<sup>828</sup>. On la retrouve aussi dans les exemples de consultations données par les galénistes et adeptes d'Hippocrate du début du siècle, même si la rédaction de ses consultations est bien plutôt l'occasion de disserter sur un cas que de décrire une méthode<sup>829</sup>. Il en va enfin de même dans le cours de médecine de Lazare Meyssonnier qui glose sur les qualités du bon médecin et sur la méthode de consultation en reprenant point par point les propos d'Hippocrate : aussi enjoint-il ses collègues de faire le catalogue des symptômes du malade par trois instruments : « sa vue pour observer, sa main pour toucher, et sa voix pour interroger »<sup>830</sup>.

Le second aspect de prise en compte de la douleur est l'urgence thérapeutique de son soulagement. Ce n'est jamais l'empathie avec le malade qui est mise en avant dans les traités mais bien la nécessité d'interrompre la douleur en tant que facteur essentiel d'affaiblissement et obstacle sur la voie de la guérison. Hippocrate et Jean Damascène après lui insistent sur la fragilité de l'être humain : « ceux que nous medecinons ne sont pierres, bois, bouë, ne cuir, mais l'oeuvre de Dieu d'essence bien tendre, menue, et grandement precieuse, en quoy la faute est facile, mais bien perilleuse... »<sup>831</sup>. Or cet être fragile qu'est l'homme est peu résistant aux grandes douleurs qui abattent son élan vital. C'est pourquoi, à la fin du siècle encore, Michel Etmüller introduit sur ce thème sa méthode chirurgicale : il faut « apaiser les simptome dont le plus pressant consiste pour l'ordinaire dans la douleur » car elle « affoiblit tout le corps et la partie, et produit mille accidens facheux »<sup>832</sup>. Les destinataires de son ouvrage, les chirurgiens, sont en effet ceux qui sont les plus à même de constater les ravages de la douleur : ce sont eux qui interviennent sur les corps de chair, appliquant les ordonnances des médecins ou pratiquant des opérations intrusives et périlleuses où la douleur est toujours un obstacle.

---

<sup>828</sup> Voir Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres*, op. cit., p. 185 et suiv. ; Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François*, op. cit., p. 29-31 ; Lazare MEYSSONNIER, « La clef des Aphorismes » in *Les Aphorismes d'Hippocrate*, op. cit., p. 145 ; voir la table des signes de salut ou de mort, établie par Lazare RIVIÈRE en 1663 : « Institutionum Medicarum » in *Opera Medica Universa*, p. 76 – 105.

Voir par exemple la division des observations cliniques en « maladie », « diagnostic », « prognotic », « cure » chez Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine de tout le corps humain*, op. cit.

<sup>829</sup> Alexandro MASSARIA (1510-1598), *Opera Medica: quibus methodus ac ratio cognoscendi et curandi totius humani corporis morbos, ad nativam genuinamque Hippocratis & Galeni mentem vere optimeque instituitur*, Lyon, Jean-Amati Candy, 1634, in-fol., 849 p., *Liber Responsorum et consultationum Medicalium*, p. 578 et suiv. ; Gaspard BRAVO de SOBREMONT RAMIREZ, *Resolutionum et consultationum Medicarum*, Lyon, Philippe Borde, 1654, in 2, 756 p. (1<sup>ère</sup> éd. Valladolid 1649, 6 éditions lyonnaises successives dans la seconde moitié du siècle) : voir par exemple le cas de la mort du duc de Vejar p. 736.

<sup>830</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François*, op. cit. t. 1 p. 403.

<sup>831</sup> Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrates (...) Ensemble les aphorismes de I. Damascene*, op. cit., p. 215.

<sup>832</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle Chirurgie medicale et raisonnee de Michel Etmuller avec une Dissertation sur l'infusion des Liqueurs dans les vaisseaux, du même Auteur*, Lyon, Thomas Amaulry, 1690, in-12, 518 p., p. 7-8.

D'après Ambroise Paré, deux types de remèdes spécifiques sont liés à la douleur ressentie par le malade : les « anodins » qui agissent avec douceur et sont agréables à prendre (huile rosat, oxycrat ou huile d'amande douce qui ne guérit pas mais possède simplement une vertu équilibrante) et les « narcotiques » ou « stupéfactifs » dont le but est de soulager la douleur (tirés de la mandragore ou du pavot). Les dérivés du pavot (philonium ou opium entrant notamment dans la composition de la thériaque) qui sont des héritages des traités antiques (Celse, Galien) sont cités par Paré. Comme tous les narcotiques, ils sont extrêmement froids (au quatrième degré), Galien en défend donc l'usage sauf dans les cas extrêmes, et il convient de suivre la plus grande prudence dans leur usage (Paré propose de les associer avec de la myrrhe, du safran, ou du castoreum pour les atténuer)<sup>833</sup>. Dans les traités généralistes du XVII<sup>e</sup> siècle, les narcotiques sont indiqués de façon dispersée dans les chapitres suivant l'ordre anatomique, où on les retrouve pour les maux de chaque partie (douleur de tête, douleur de poitrine...). Ils font, en revanche, souvent l'objet d'un chapitre spécifique dans les pharmacopées : c'est le cas dans celle de Bauderon qui consacre un chapitre à part aux « opiates », dans l'*Histoire des plantes* parue en 1601 et abondamment rééditée dont l'auteur consacre son cinquième livre aux « Herbes perilleuses, narcotiques », ou encore dans l'ouvrage du chirurgien Jean Vigier qui reprend les catégories d'Ambroise Paré dans son *Traité des médicamens*<sup>834</sup>.

Mais les chimistes proposent d'en améliorer et d'en simplifier l'usage. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, Paracelse proposait son « spécifique anodin » à base d'opium, de sucs d'agrumes et d'épices. Ses héritiers multiplient les propositions jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi Claude Dariot (1533-1594) est un chimiste protestant diplômé de Montpellier mais réfugié à Genève par la suite et dont les ouvrages sont principalement édités à Lyon. Pour soulager la goutte, il propose lui aussi une « huyle anodyne » inspirée de Paracelse. Pour les simples froids (rose, pavot, mandragore), il conseille la putréfaction avant distillation, selon une opération fort longue et complexe, mais qui permet d'en tirer les actifs essentiels<sup>835</sup>. Les eaux distillées de ces simples sont introduites très tôt dans les pharmacopées et ouvrages de chirurgie : c'est le cas dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans les remèdes proposés contre la douleur par le chirurgien Fabrice de Acquapendente. Dans un traité qui fait référence au siècle suivant, il propose, avec les précautions d'usage,

<sup>833</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres, op. cit.*, p. 825-830.

<sup>834</sup> Gratian et Brice BAUDERON, *La Pharmacopée de Bauderon, op. cit.*, p. 278 ; *Histoire des Plantes de l'Europe, et des plus usitées qui viennent d'Asie, d'Afrique, et de l'Amerique. Où l'on voit leurs Figures, leurs Noms, en quel temps elles fleurissent, et le lieu où elles croissent.*, Lyon, Claude Prost, 1670, in-8°, 2 t. (réédité en 1680 et 1689 par Jean-Baptiste Deville et encore abondamment jusque dans les années 1760).; Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments, op. cit.*, p. 37 et 48.

<sup>835</sup> Claude DARIOT, *Discours de la Goutte, auquel les causes d'icelle sont amplement declarees avec sa guerison et precaution*, Lyon, 1603, Antoine de Harsy, in-4°, 51 p., p. 36 (1<sup>ère</sup> éd. chez le même éditeur, 1582) ; *Trois discours de la Preparation des medicamens, contenans les raisons pourquoy, et comment ils le doivent estre, de chacun desquels l'argument est en la page suyvante*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 207 p., p. 80 et suiv. (1<sup>ère</sup> éd. chez le même éditeur, 1581).

le recours aux préparations principalement galéniques (avec quelques eaux distillées) de jusquiame, de belladone, de pavot, de mandragore, de cigüe...<sup>836</sup>. Au début du siècle, Joseph du Chesne (dit Quercetanus : 1544 – 1609), un chimiste d'origine française classe désormais les eaux distillées dans les remèdes d'usage courant et en propose de nombreuses à but narcotique. Il en va de même dans le *Traicté des Eaux distillées* ajoutées à la *Pharmacopée de Bauderon* en 1614<sup>837</sup>.

Outre le recours aux remèdes, l'art chirurgical inclut la question de la douleur dans son mode opératoire même. En cas de douleur très intense, Ambroise Paré propose par exemple la mise en place de ligatures très serrées en amont de la partie douloureuse<sup>838</sup>. Fabrice d'Acquapendente, quant à lui, remet en cause l'usage des cautères de fer chaud (dont le but était d'ouvrir la peau et d'y entretenir des ulcères artificiels visant à évacuer les humeurs peccantes) car ils « causent trop de douleur et [sont] difficiles à supporter ». Il leur préfère les fomentations et cérats à appliquer sur les parties malades ou les plaies ouvertes<sup>839</sup>. Les chirurgiens se montrent particulièrement soucieux de la douleur pour les accouchements. Là encore, sa prise en charge est gage d'efficacité thérapeutique. Le médecin anglais Turquet de Mayerne (1573-1655), par exemple, recommande d'user d'« une fomentation ramollissante et un clystere anodin » afin de faciliter le travail des parturientes<sup>840</sup>. Dans le même souci, le chirurgien Thévenin reprend les conseils de Louise Boursier et propose de ne pas contraindre les parturientes à une position déplaisante et de ne pas les affoler ce qui nuirait au bon déroulement du travail<sup>841</sup>. Seul le marseillais Louis Barles fait appel à des arguments humanistes : « Il y auroit quelque sorte d'inhumanité d'abandonner sans secours la personne qui a si bien soigné nôtre enfant durant neuf mois ». Mais il insiste également sur les résultats contre-productifs des méthodes trop violentes telles que le retournement de l'enfant se présentant en siège : les Anciens disent que le chirurgien doit revenir à la « situation naturelle » mais « ces Messieurs ne les avoient pas asseurement pratiquez, à raison de la grande difficulté qu'ont trouvé les Modernes, qui ont voulu suivre ces conseils ». La trop grande violence et les douleurs que cela engendre, ne permettent pas de terminer la manœuvre. Il propose donc une méthode « moins penible et plus prompte » : « engraisser les parties honteuses, ses mains et doigts d'huile ou de beurre

---

<sup>836</sup> Fabrice de ACQUAPENDENTE, *Oeuvres chirurgicales...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>837</sup> Joseph DU CHESNE, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee...*, *op. cit.*, p. 36 et suiv. Laurent CATELAN, « Traicté des Eaux Distillées qu'un Apothicaire doit tenir en sa boutique » in Gratian et Brice BAUDERON, *Paraphrase sur la Pharmacopoeie*, 51 p.

<sup>838</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*, p. 830.

<sup>839</sup> Fabrice de ACQUAPENDENTE, *Oeuvres chirurgicales...*, *op. cit.*, p. 185.

<sup>840</sup> Théodore TURQUET de MAYERNE, *La pratique de la médecine...*, *op. cit.*, p. 479.

<sup>841</sup> François THEVENIN, *Les Oeuvres de Maitre François Thevenin, Chirugien Ordinaire du Roy, et Juré a Paris*, Lyon, Jean Certe, 1691 (1<sup>ère</sup> éd. Paris 1658), in-4°, 469 p.

frais » puis repousser la partie de l'enfant qui apparaît (si ce sont les fesses, les épaules, ou les mains) et chercher les pieds afin de les faire sortir<sup>842</sup>.

Dans ces différents moyens de lutter contre la douleur et de réconforter le malade, les traités médicaux sont en dissonance relative avec le modèle de conduite proposé aux malades par les ouvrages religieux (notamment de théologie morale). L'acceptation de la pénibilité et de l'inconfort de la maladie qu'ils proposent semble, ponctuellement, sous la plume des thérapeutes du corps un obstacle médical à la guérison. Les douleurs de l'accouchement sont tout particulièrement concernées puisqu'elles sont la rétribution directe du premier péché de l'humanité. Or, alors que les moralisateurs rappellent que les femmes doivent légitimement les endurer, que se multiplient les traités d'oraison pour femmes enceintes ou les propositions de méditation sur la culpabilité d'Eve, la quasi-totalité des ouvrages chirurgicaux proposent de les combattre et très peu font allusion à la douleur comme conséquence du péché originel<sup>843</sup>.

Mais à cette divergence relative, il faut apporter deux nuances immédiates : d'abord les propositions médicales de lutte contre la douleur ne rencontrent pas frontalement le modèle moral qui est proposé au malade chrétien et auquel jamais les médecins ne s'opposent explicitement. Au contraire, ainsi qu'on l'a vu, ils trouvent parfois des compromis entre les nécessités spirituelles et corporelles. Ensuite, l'attention portée ici à la lutte contre la douleur ne doit pas faire oublier qu'elle ne représente jamais qu'une part quantitativement infime des traités thérapeutiques. Non qu'elle soit d'une importance également infime, mais l'objectif principal de ces traités reste de guérir le corps, de le remettre en santé relative, la lutte contre la douleur n'étant qu'un des nombreux instruments de ce combat.

### 3) *Le champ ouvert des thérapeutes*

« Parce qu'il a plu à Montagne de pester contre la Medecine, dont il a eu neanmoins besoin presque toute sa vie: Que Moliere a pris la liberté de jouer les Medecins, qui luy ont manqué dans l'endroit le plus pressant: Que certains Reguliers ne craignent point d'abandonner leur vocation, et certains seculiers leurs emplois pour professer une science qu'ils ne connoissent point et pour pratiquer un Art qu'ils ne possèdent pas (...) Que les Empirics qui ne savent pas manier les siseaux, la scie, le trepan, et les autres intruments de la Chirurgie, blâment à tous momens les Chirurgiens (...) enfin parce qu'il se rencontre par tout des fous et des melancholiques hypocondriaques, qui racontent de tous costez les Cures surprenantes de leurs maladies imaginaires, et qui ne peuvent neanmoins trouver que des fourbes qui soient d'humeur à profiter de leurs

---

<sup>842</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, op. cit., p. 94.

<sup>843</sup> Ils préfèrent évoquer les problèmes mécaniques que posent la tête, la position de l'enfant ou de la mère... : voir Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Un corps, un destin...*, op. cit., p. 149-180.

foiblesses, le plus insigne Charlatan trouve des suposts en tous lieux (...) et sera regardé de plusieurs comme l'arbitre commun de la santé et de la vie des hommes ». Ainsi le chirurgien ordinaire de Louis XIV, Nicolas de Blégnny (1642-1722), résume-t-il la situation de la pratique médicale à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>844</sup>.

Il est vrai que le corps réel des malades, en proie aux influences pernicieuses du surnaturel et à l'incertaine influence naturelle, échappe en grande partie au monopole des médecins<sup>845</sup>. L'exclusivité de l'écriture sur ce corps malade leur est également refusée. La réalité des pratiques de soin d'Ancien Régime, foisonnantes et en grande partie non encadrées, transparait en effet dans la production imprimée à plusieurs égards. D'abord, les auteurs médecins eux-mêmes entretiennent paradoxalement cette situation en cherchant des débouchés pour leurs écrits en dehors du cercle restreint des professionnels. Ensuite, le corpus des auteurs publiés à Lyon et écrivant sur le corps malade, quoi qu'il ne reflète pas, bien sûr, la variété réelle des thérapeutes du siècle, représente minoritairement la voix de ceux qui sont exclus des grades et des communautés professionnelles. Enfin, le fond même de ces publications recèle une image dépréciée des médecins, à la fois cause et conséquence de leur position précaire.

## Vers l'élargissement du lectorat des ouvrages médicaux

Plus du tiers des ouvrages médicaux publiés à Lyon entre 1600 et 1699 est explicitement destiné à un public dépassant les seuls étudiants en médecine, chirurgie ou apothicairerie ou les seuls collègues savants férus de références ou de nouveautés. On examinera ici les préfaces dans lesquels auteurs et traducteurs définissent leur projet, les remarques parfois insérées dans le corps des textes, mais aussi d'autres éléments de forme ou de fond qui peuvent contribuer à préciser les intentions de l'auteur. Il s'agit donc bien de l'analyse du projet qui préside à la production des textes et non, sauf exception, l'étude de la réception des ouvrages elle-même<sup>846</sup>.

---

<sup>844</sup> Nicolas de BLEGNNY, *L'art de guerir les Maladies Veneriennes*, op. cit., p. 267-8.

<sup>845</sup> Voir sur la pratique empirique en général : Franck COLLARD et Evelyne SAMAMA (dir.), *Mires physiciens, barbiers et charlatans : les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle* [table-ronde du 24 janvier 2003] Université de Reims Champagne-Ardenne. UFR Lettres et sciences humaines, Langres, D. Guéniot, 2004, 178 p.

<sup>846</sup> Cette question ouvrirait en effet la voie à un travail sur la consommation réelle des ouvrages qui n'est pas notre propos ici. On se contentera de souligner l'espace qui la sépare des projets initiaux entourant la naissance ou la commercialisation d'un ouvrage. Les historiens de l'écrit ont noté depuis les années 1980 que les notions de culture populaire ou de littérature populaire telles qu'on les utilisait jusque là étaient extrêmement difficiles à circonscrire et à caractériser et qu'elles induisaient une idée en grande partie fautive de l'autonomie des cultures selon les classes sociales. Ainsi Roger CHARTIER a démontré qu'on ne pouvait identifier la littérature de colportage à la culture populaire (ni même à une façon populaire de lire) : Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 369 p. et *Culture écrite et société*, op. cit.

Ces ouvrages que leurs auteurs, traducteurs ou éditeurs destinent dans leur préface à un public de non professionnels sont principalement de deux sortes. Il s'agit avant tout de pharmacopées (plus de 40% d'entre elles visent ainsi un lectorat élargi) et d'ouvrages généralistes (près d'un cinquième d'entre eux). Les ouvrages généralistes (contenant à la fois de la pathologie, de la thérapeutique et éventuellement de la physiologie et de l'anatomie) et les pharmacopées (recueils de recettes médicamenteuses) sont par ailleurs les deux principales catégories d'ouvrages médicaux publiés dans le siècle (ils constituent respectivement la moitié et le tiers du corpus total).

Dans les deux cas, la part de ces ouvrages qui vise un lectorat non professionnel croît au cours du siècle. Tandis qu'aucun ouvrage généraliste n'est explicitement destiné au grand public au début du siècle, c'est le cas d'un tiers d'entre eux (soit un sixième des ouvrages médicaux au total) à la fin du siècle (voir Annexe 20). La progression est encore plus importante pour les pharmacopées puisque moins de 10% d'entre elles sont concernées au début du siècle et plus de la moitié durant les deux dernières décennies (voir Annexe 21). Cette évolution est néanmoins freinée par le contrecoup de la crise éditoriale des années 1630. Les Lyonnais réduisent alors leur production imprimée médicale de plus d'un tiers durant cette décennie : la production retrouve son niveau initial dès les années 1640 mais désormais la croissance du nombre d'ouvrages imprimés est ralentie, et même stoppée dans la dernière décennie du siècle. La crise des années 1630 est moins défavorable aux ouvrages de petit format, peu coûteux à imprimer et de préférence en français : les pharmacopées, en particulier celles destinées à un large public, répondent à ces critères. L'importance relative de ces petites pharmacopées en français augmente donc dans la décennie 1630 mais connaît un recul dans les décennies suivantes. Les éditeurs ont de nouveau l'occasion de publier des ouvrages savants plus coûteux et de plus grand format ou des pharmacopées à destination européenne éditées en latin (les liens commerciaux avec le sud de l'Europe et l'Allemagne sont renoués dès le milieu du siècle)<sup>847</sup>.

En dehors de cette irrégularité conjoncturelle, le XVII<sup>e</sup> siècle est celui de la promotion des pharmacopées à destination d'un lectorat élargi qui va de pair avec la progression du français et la réduction des formats dans l'ensemble de la production médicale (voir Annexe 22)<sup>848</sup>. Tandis que les ouvrages médicaux étaient encore pour un tiers en latin au début du siècle, la langue de Plin n'est plus employée que par un ouvrage sur cinq à la fin du siècle. Mais le recul du latin est inégal selon les catégories d'ouvrages : très rapide pour les pharmacopées (dès le début du siècle, les trois quarts sont en français), et beaucoup plus lent pour les ouvrages généralistes destinés aux médecins et plus encore pour les ouvrages théoriques (anatomie,

---

<sup>847</sup> Voir par exemple la pharmacopée chimique du médecin allemand Adrian von MYNSICHT (1588-1638) rééditée à cinq reprises par le Lyonnais Jean-Antoine Huguétan en 1640 et 1670 : *Thesaurus et Armentarium Medicochymicum*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1670, in-8°, 490 p. (autres éd. : 1640 1641, 1645, 1664).

<sup>848</sup> Sur l'usage du latin et du français dans la littérature médicale notamment: Françoise WAQUET, *Le Latin ou l'empire d'un signe, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, 414 p., p. 273 et suiv. ; Bernard QUEMADA, « La médecine et la langue française (1600-1710) », *Le Fureteur médical*, août-septembre 1957, p. 227-288.

physiologie). L'évolution de la production lyonnaise concorde avec les observations qu'Henri-Jean Martin a faites pour la production médicale parisienne avec deux différences toutefois. D'abord, les Lyonnais héritent d'une tradition de traduction médicale française (à destination des chirurgiens) qui explique le pourcentage très bas d'ouvrages en latin au début du siècle<sup>849</sup>. Néanmoins ils ne peuvent pas suivre l'évolution rapide des éditeurs parisiens dans la seconde moitié du siècle. Ceux-ci profitent de la manne des nouveautés françaises dont les Lyonnais n'ont que rarement les privilèges. Les éditeurs de la ville continuent donc jusqu'à la fin du siècle de faire mettre sous presse des rééditions latines, souvent à destination de l'exportation, faute de mieux (dans la dernière décennie, un ouvrage médical sur cinq est encore en latin ce qui est bien supérieur aux chiffres parisiens)<sup>850</sup>. Quant aux formats, les ouvrages médicaux suivent le destin commun à toute la production imprimée à Paris comme à Lyon : les petits formats déjà majoritaires au début du siècle, triomphent dans les trois dernières décennies (les in-12 constituent alors entre un tiers et la moitié des ouvrages médicaux)<sup>851</sup>.

Quoi que les ouvrages destinés au grand public soient toujours en français et presque systématiquement de petit format (in-12 ou in-8°), l'inverse n'est pas exact. L'expansion des ouvrages en français et des ouvrages à destination non professionnelle n'est notamment pas strictement identique. Par exemple, les trois quarts des pharmacopées sont en français dès le début du siècle, or ce ne sont pas pour la plupart des ouvrages destinés au grand public mais plutôt aux apothicaires apprentis et confirmés qui ne lisent pas le latin. C'est ce que rappelle Pierre Rigaud l'éditeur heureux de la *Pharmacopée de Bauderon* au début du siècle (ouvrage à succès, mais, hélas pour lui, abondamment contrefait). Il justifie la troisième édition de l'ouvrage (qu'il met sous presse à la suite des deux premières imprimées par son père) en arguant des fautes qui s'étaient glissées dans les éditions précédentes, en mettant en valeur l'amélioration du classement des remèdes et des recettes elles-mêmes, mais aussi en rappelant que ce manuel en français est particulièrement utile aux apothicaires « trouvez debiles en doctrine, et ignorans de la langue Latine et mal instruits par leurs premiers maistres »<sup>852</sup>. De même, en 1610, le traducteur de l'antidotaire du Bâlois Jean-Jacques Wecker destine-t-il cette version de l'ouvrage aux apothicaires français<sup>853</sup>. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les traductions françaises se

---

<sup>849</sup> Nathalie ZEMON DAVIS, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », in *Histoire de l'édition française*, op. cit., t. 1, p. 254-278, p. 267.

<sup>850</sup> Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris...*, op. cit., p. 860 et suiv. et graphique p. 1072.

<sup>851</sup> *Ibid.*, graphique p. 1064 (Voir aussi Annexe 22, fig. 2).

<sup>852</sup> Pierre RIGAUD, « Le Libraire aux lecteurs et Apoticaire François » (11 janvier 1603) in Brice et Gratian BAUDERON, *La Pharmacopée de Bauderon...*, op. cit., 2 p., np.

<sup>853</sup> Jean DUVAL, « Du traducteur aux pharmaciens français », in Jean-Jacques WECKER, *Le grand Thresor, ou dispensaire, et antidotaire special en particulier servans a la santé du corps humain: dressé en Latin Par Jan Jacques Wecker D.M. de Basle. Et depuis fait François et enrichi d'annotations & nottes de plusieurs compositions par luy obmises: & d'une infinité d'autres rares secrets, tirés des plus excellens auteurs de la Medecine & de la Pharmacie Chymique. Avec une brieve et facile methode d'extraire les facultés des medicaments purgatifs, & de*

multiplient encore bientôt relayées par les éditions originales conçues directement en français par leurs auteurs. En plus des pharmacopées, les ouvrages généralistes eux-mêmes abandonnent progressivement le latin (voir Annexe 22, fig. 1). Le début de la période voit fleurir en français des *Aphorismes* hippocratiques et des monographies thérapeutiques centrées sur une maladie (goutte, peste, épilepsie...) auxquels viennent progressivement s'ajouter au cours du siècle les traductions d'un grand nombre de « pratiques médicales » (sous des formes variées : pratique contenant pathologie et thérapeutique classée de la tête aux extrémités, art de guérir purement thérapeutique ou encore recueil de cas)<sup>854</sup>. Ces ouvrages sont pour la plupart d'abord explicitement destinés à un public professionnel, chirurgiens, apothicaires ou médecins, étudiants ou confirmés selon les cas. Cet argument de la destination des ouvrages aux étudiants ou aux professions licites ignorantes du latin (chirurgiens ou apothicaires), utilisé par les libraires lyonnais depuis la première du genre en 1538, est évidemment abondamment attaqué par une partie de la profession médicale qui y voit avec raison une tentation dangereuse pour les thérapeutes amateurs de pénétrer les secrets des hommes de l'art<sup>855</sup>. Dans les années 1690, l'éditeur Lyonnais Thomas Amaulry qui publie en français les ouvrages du chimiste allemand Etmüller, doit encore s'en défendre dans ses préfaces, preuve que la polémique autour des éditions thérapeutiques en français n'est pas totalement vidée<sup>856</sup>.

---

*corriger tellement toutes sortes de minéraux, qu'on ne puisse recevoir nuisance ni dommage aucun par l'usage d'iceux*, Lyon, JA Huguétan, 1610, in-fol., 522 p., 2 p. np.

<sup>854</sup> Voir par exemple Jérémie THRIVERIUS et Jean BRECHE, *Les Aphorismes d'Hippocrates, avec le commentaire de Galien sur le premier liure, traduits de grec en françois par M. J. Breche...*, op. cit. (publié en français pour la première fois chez Jean-Antoine Huguétan en 1600 et réédité en 1605 et 1628); Claude DARIOT, *Discours de la goutte...*, op. cit. (publié en français pour la première fois chez Antoine de Harsy, 1603); Jean TAXIL, *Traicté de l'Épilepsie...*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. en français à Tournon en 1602, réédité à Lyon par Renaud en 1603). Pour les pratiques médicales en français, voir par exemple Lazare RIVIÈRE, *Les Observations de Medecine*, Lyon, Antoine Cellier, 1659, in-4°, 311 p. (recueil de cas traduit par le médecin lyonnais François Deboze) ou sa *Pratique de médecine* (pratique classique depuis la tête jusqu'aux extrémités également traduite par Deboze), Lyon, Jean Certé, 1682, in-8°, 1878 p.

<sup>855</sup> Nathalie ZEMON-DAVIS identifie *Le Quatorzieme Livre de la Methode Therapeutique de Claude Galien*, traduit par le médecin lyonnais Jean Canappe en 1538, comme la première de cette longue série de traductions lyonnaises : « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », in *Histoire de l'édition française*, op. cit., t. 1, p. 267.

<sup>856</sup> Voir Françoise WAQUET, *Le Latin ou l'empire d'un signe...*, op. cit. Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie medicale et raisonnee...*, op. cit., « Le libraire au lecteur »; *Nouvelle chymie raisonnée*, op. cit., « Avis au lecteur », np : « On a pretendu, que cét Hippocrate du Siècle ne devoit point quitter le langage des Sçavans pour s'expliquer dans celui du Vulgaire, puisque par ce moyen on formoit des demi-Medecins plus funestes au genre humain que les maladies mêmes, pour la guerison desquelles ils se mettent tous les jours d'ordonner tres-mal à propos des remedes ». Mais « le bon sens est de toutes les Langues ». De plus, « depuis qu'on a divisé la Medecine en trois Parties, il est inutile que le Medecin ordonne exactement ce qui convient, si l'Apothiciare n'a pas les lumieres necessaires pour executer ses ordonnances... ».

Le latin est ici un instrument de pouvoir et de défense de son monopole et de son autorité par la profession médicale qui avait déjà recours à de semblables arguments au XVI<sup>e</sup> siècle contre les *Œuvres* en français d'Ambroise Paré<sup>857</sup>. Les ouvrages en français n'abandonnent pas totalement la tradition latine. Les citations des auteurs, les termes techniques, notamment ceux des remèdes, voire une partie du texte lui-même (les titres, les introductions ou les conclusions) sont très souvent conservés en latin<sup>858</sup>. Pour le nom des remèdes, cette langue offre selon certains traducteurs une meilleure compréhension que les termes français encore incertains. Mais derrière cette volonté d'exactitude, on peut lire aussi l'hésitation à s'affranchir totalement d'une langue renforçant l'autorité de celui qui l'emploie : ainsi Brice Bauderon, s'il conserve les termes médicamenteux en latin et en grec, orne également sa pharmacopée de titres de chapitres en latin qui n'ont pas la même nécessité scientifique<sup>859</sup>. C'est là une dernière barrière sur la voie de l'ouverture à un nouveau public, barrière que d'autres traducteurs n'hésitent pas à franchir dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en arguant que les étudiants ne comprennent pas non plus les termes techniques en latin et que les professionnels confirmés ont besoin de connaître les termes en français pour s'adresser au vulgaire<sup>860</sup>.

Au-delà de cette seule destination à des professionnels non latinisants, un nombre grandissant de préfaciers et auteurs d'ouvrages en français admet au cours du siècle que leurs œuvres sont aussi accessibles à ceux qui désireraient se soigner en se passant des hommes de l'art. Cette visée, de plus en plus explicite, d'un lectorat

---

<sup>857</sup> Voir Isabelle PANTIN, « Latin et langues vernaculaires dans la littérature scientifique européenne au début de l'époque moderne (1550-1635) », dans Roger CHARTIER et Pietro CORSI (dir.), *Sciences et langues en Europe (Colloque, Paris, novembre 1994)*, Paris, E.H.E.S.S., 1996, p. 43-58, p. 53.

<sup>858</sup> Voir, à titre d'exemple, la composition de l'ouvrage de Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, *op. cit.* : publié en français à partir de 1673, le traité de l'anatomiste est émaillé de citations et de noms de remèdes latins ; par ailleurs, toutes les conclusions de dissertation sont aussi en latin.

<sup>859</sup> Brice et Gratian BAUDERON, *La Pharmacopée...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> ed. 1588) : Brice Bauderon (1540-1623) justifie dans son Adresse au lecteur son choix de conserver les termes des simples et composés en grec et en latin : « les plantes et leurs parties, partout ne se nomment de mesme: ains autant diversement qu'il y a de provinces... ». Cependant, il tente d'éclaircir autant que possible son ouvrage par l'explication du choix de ses termes (par exemple, il précise qu'il note "*utriusque*" pour deux remèdes de même poids), déclare avoir banni les abréviations qui sont sources d'erreur et avoir modifié l'ordre d'énonciation des remèdes pour plus de clarté (classés par même catégorie, en commençant par l'ingrédient le plus important de la composition pour énoncer ensuite les ingrédients au dosage de plus en plus faible).

<sup>860</sup> C'est par exemple le cas du chimiste Claude DARIOT dans sa pharmacopée (*Trois discours de la Preparation des medicamens, contenant les raisons pourquoy, et comment ils le doivent estre, de chacun desquels l'argument est en la page suyvante*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 207 p., 1<sup>ère</sup> éd. latine, 1581).

Sur la question de la conservation ou non de certains termes en latin, voir Magdalena KOŽLUK, « "Pour satisfaire tant aux doctes, que aux peu savans" Traduction et terminologie médicale en France à la Renaissance », *Journal de la Renaissance*, vol. V, 2007, p. 223-230.

élargi suit trois modes de légitimation possibles : elle poursuit soit un objectif d'automédication, soit une destination charitable, soit enfin un projet de réforme de l'exercice de la médecine dans lequel la pratique médicale illégale est paradoxalement abondamment dénoncée.

Dans le premier cas, il s'agit donc d'ouvrages destinés au suivi préventif et curatif de sa propre santé par le malade. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, deux sortes principales d'ouvrages s'adressent en effet au grand public en français : d'une part, les pharmacopées chimiques dont les auteurs ont la plupart du temps, on le verra, tout à gagner dans le bouleversement d'une profession médicale tenue par leurs opposants, d'autre part les régimes de santé qui proposent une méthode de préservation du corps, certes basée sur l'alimentation et le mode de vie mais qui ne s'interdit pas le recours à la pharmacie. Ces traditions se prolongent dans la production médicale lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle avec la traduction parainnée par différents éditeurs de la ville d'ouvrages chimiques en provenance du monde protestant (la pharmacopée du calviniste français Claude Dariot en 1603, celle du bâlois Jean-Jacques Wecker en 1610, ou encore la *Chimie royale* de l'Allemand Oswald Croll en 1624 et 1627)<sup>861</sup>. Les régimes de santé en français, quant à eux, s'inspirent tous du *Regimen Sanitatis Salernitatum*. Le manuscrit médiéval était déjà, à l'origine, destiné à la prise en charge des malades par eux-mêmes et ses vers à être appris par cœur. Il est édité en français et en vers burlesques à Paris et à Lyon dans les années 1650, précédé d'une parodie d'approbation des docteurs de la Sorbonne et d'une dédicace au poète Scarron. Il se présente sous la forme de courts aphorismes rimés, dont le contenu inspiré du texte initial a été christianisé. Le lecteur apprend ainsi « (...) que tout honneste homme/ Aussi bien à Paris qu'à Rome,/ S'il veut conserver sa santé,/ Doit dire Benedicité... » ou encore que « En un mot, de faire exercice,/ C'est chose à la santé propice »<sup>862</sup>. Dans l'ensemble cependant, les traités de diététique vont rapidement être intégrés à la vaste production de conseils médicaux qui se développe durant le siècle et dont la prévention quotidienne ne sera plus qu'une infime partie<sup>863</sup>. Ainsi les œuvres du médecin d'Henri IV, Abraham de la Framboisière, publiées à Paris dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comptent différents ouvrages en français dont plusieurs sortes de régimes (selon la complexion de chacun, selon sa condition, selon les saisons ou pour les dames) ainsi qu'une pharmacopée et une chirurgie. Les éditeurs lyonnais en donnent une édition rassemblée au milieu du siècle suivant : les divers régimes explicitement adressés à un large public, la chirurgie, la pharmacopée y sont en français et, seule la pratique médicale est conservée en latin. Le médecin y défend

---

<sup>861</sup> Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens...*, *op. cit.* (édité en 1603, 1<sup>ère</sup> éd. latine, 1581) ; Jean-Jacques WECKER, *Le grand Thresor...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. latine, Bâle, 1574) ; Oswald CROLL, *La Royale Chymie de Grollius Traduite en françois Par J Marcel de Bouleme*, Lyon, Pierre Drobot, 1624, in-8°, 223-538-119 p. (1<sup>ère</sup> ed. latine, Francfort, 1608).

<sup>862</sup> Louis MARTIN, *Eschole de Salerne en Vers Burlesque*, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>863</sup> *Le Thresor de Santé, ou Mesnage de la vie humaine*, Jean-Antoine Huguétan, 1607, in-8°, 562 p. ; P. JACQUELOT, *L'art de vivre longuement sous le nom de Medee, laquelle Enseigne les facultez des choses qui sont continuellement en nostre usage, et d'où naissent les maladies*, Lyon, Louis Teste, 1630, in-8°, 241 p.

l'écriture en français dans l'intérêt du « bien public » et s'oppose aux protestations de ses collègues qui sont d'après lui « plus curieux de leur profit que du commun »<sup>864</sup>.

Une seconde explication du recours à la langue française est avancée par les auteurs. Outre le fait que les malades doivent surveiller leur santé au quotidien selon les préceptes de la médecine, ils peuvent aussi selon leur condition avoir recours à des gardes-malades religieux ou simplement charitables. En théorie, les religieux des hôpitaux permanents ou des structures d'épidémies sont soumis aux ordonnances des médecins ou des chirurgiens qui visitent ponctuellement les malades. Pourtant nombre d'ouvrages thérapeutiques leur sont directement adressés, témoins de leur pratique concrète de la médecine. Ainsi, en 1615, Louis Guyon, médecin exerçant dans le Limousin, décrit, dès le titre, son ouvrage thérapeutique comme destiné aux « Medecins, Chirurgiens, Apothiquaires, et autres; Et utile aux Communautez, Hospitaux, et Maisons de Campagne »<sup>865</sup>. Les ex-libris et annotations qui ornent les exemplaires de ses différentes rééditions témoignent effectivement de la possession par les communautés religieuses de Lyon, capucins ou jésuites, de cet ouvrage<sup>866</sup>. Son commentateur lyonnais, Lazare Meyssonier, offre lui aussi systématiquement ses ouvrages en français aux communautés de religieux. Il leur destine même spécifiquement en 1651 une *Medecine françoise*, principalement axée sur une pharmacopée simplifiée<sup>867</sup>. En réalité, les communautés religieuses sont pour la plupart déjà fort bien pourvues en ouvrages médicaux bien avant que ceux-ci ne paraissent en français. Leur pratique s'appuie sur des bibliothèques souvent richement dotées dans le domaine des sciences (botanique, pharmacie, thérapeutique générale) ainsi qu'en témoigne celle des jésuites lyonnais même si sa richesse et sa fonction d'enseignement en fait un cas exceptionnel<sup>868</sup>. Dès le second quart du siècle, s'impose l'idée que non seulement les religieux ont besoin de guide dans leurs soins aux malades, mais également toutes les personnes qui s'emploient au soulagement des pauvres sur le modèle du bon Samaritain. En 1625, Guy Patin parraine la première initiative du genre qui est celle du régent de la faculté de Paris, Philibert Guybert (1574-1620). Il s'agit, à travers son *Medecin Charitable*, de rendre accessible au public les recettes galénistes sévèrement concurrencées par les préparations chimiques dont les

---

<sup>864</sup> Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIÈRE, *Les Œuvres*, op. cit., *Au Roi*, t.1, np.

<sup>865</sup> Louis GUYON, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, Lyon, Claude Morillon, 1615, in-8°, 589 p.

<sup>866</sup> *Ibid.*, édition de 1625 (B.M.L., 346 805) portant la mention manuscrite « Donnée par l'imprimeur pour les Capucins de Lyon » ou édition augmentée du *Cours de Médecine* de Lazare Meyssonier de 1664 (B.M.L., Rés 373 265) portant l'ex-libris des Jésuites de la ville.

<sup>867</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Medecine Françoise de M. L. Meyssonier conseiller et Medecin ordinaire du Roy, Docteur de Montpellier et Professeur au College des Medecins de Lyon: A l'usage des Convents et Communautez des Religieux et Religieuses, Hospitaux, armées, et des personnes qui habitent aux Chasteaux, Maisons des champs, et lieux éloignez des Villes*, Lyon, Pierre Arnaud et Aux depens de l'Autheur, 1651, in-16, 95 p.

<sup>868</sup> Stéphane VAN DAMME, *Savoirs, culture écrite et sociabilité urbaine, L'action des enseignants jésuites du collège de la Trinité de Lyon (1630-1730)*, Thèse de doctorat, Paris I, Dir. : Daniel Roche, 2000, 3 vol., vol. 1, p. 42, 102 et suiv.

tenants ne se privent pas de publier les détails en français depuis plusieurs décennies. Philibert Guybert s'oppose de façon extrêmement répétitive à toutes les formes de nouveautés pharmaceutiques, en particulier celles qui proviendraient « des Charlatans et Marchands estrangers » (médecine exotique espagnole ou médecine chimique). Il entend au contraire promouvoir dans son ouvrage la diététique salernitaine, la pharmacopée galéniste et l'art de la saignée. C'est le premier ouvrage uniquement médical, défenseur de la thérapeutique galéniste, et explicitement destiné en français à tous ceux qui souhaiteraient se soigner par eux-mêmes ou assister leurs proches. Il connaît un succès foudroyant : il est sans cesse réédité jusqu'en 1680 dont 10 éditions lyonnaises<sup>869</sup>. Malgré la fureur initiale des apothicaires parisiens, un tel succès fait évidemment des émules où l'on peut lire de façon très nette la volonté d'une vulgarisation de l'art pharmaceutique<sup>870</sup>. A Lyon, en 1668, Lazare Meyssonnier donne un *Abrégé du Medecin charitable*. Il explique au lecteur comment guérir un grand nombre de maladies à partir de 15 compositions seulement qu'il faut toujours avoir chez soi. Pour simplifier la tâche de l'apprenti pharmacien, les remèdes sont désignés par des lettres de l'alphabet et non plus par des termes obscurs. L'ouvrage est complété par un almanach perpétuel qui contient avec précision tous les éléments d'un régime de vie nécessaire à la santé. La doctrine défendue par l'auteur originel du *Médecin charitable* a disparu ici, Meyssonnier étant un adepte de la chimie autant que des nouveautés physiologiques et anatomiques. Mais il se sert de la renommée première de son prédécesseur pour assurer également la sienne. Dans le même souci de simplification, il fait paraître la même année une *Clef aux Aphorismes* d'Hippocrate qui permet d'en dégager les éléments essentiels (chaque aspect de la doctrine hippocratique est reformulé, classé et référencé par rapport à l'œuvre originale)<sup>871</sup>.

L'autre grand succès de la littérature charitable est l'ouvrage de Marie de Maupeou (1590-1681), fille du contrôleur général des finances Gilles de Maupeou, épouse de François IV Fouquet et mère, entre autres, du surintendant des Finances Nicolas Fouquet. Son ouvrage est basé sur l'idée que la charité s'exerce autant par un soutien financier aux pauvres que par la distribution gratuite de remèdes qui pourraient les soulager. Fort de recommandations tant ecclésiastiques que médicales, son ouvrage paraît en 1675 et connaît dans les dernières décennies du siècle sept rééditions à Lyon et une dizaine dans le reste de la France<sup>872</sup>. Le succès de

---

<sup>869</sup> Philibert GUYBERT, *Le Medecin Charitable, enseignant la maniere de faire et preparer en la maison avec facilité et peu de frais les remedes propres à toutes maladies, selon l'avis du Medecin ordinaire*, Lyon, Jean Huguetau, 1634, in-12, 684 p. (rééd. en 1635, 1640, 1646, 1649, 1651, 1653, 1659, 1666, et 1667).

<sup>870</sup> Auguste CORLIEU, *L'ancienne faculté de médecine de Paris*, Paris, V. Adrien De La Haye, 1877, 283 p., p. 189-190.

<sup>871</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate (...) et la Clef de cette Doctrine par le moyen de la Circulation du Sang, et d'autres Nouvelles découvertes de ce Siècle en Anatomie & Chymie (...) Le Medecin charitable abregé : Pour guerir toutes sortes de Maladies avec peu de Remedes...*, op. cit. (édité à Lyon en 1668 et 1684 chez Pierre Compagnon).

<sup>872</sup> Marie FOUQUET, *Les Remèdes charitables de Madame Fouquet, pour guerir a peu de frais Toute sorte de Maux Internes, inveterez, et qui ont passé jusques à présent pour Incurables*, Lyon, Jean Certe, 1676, in-12, 476 p. (rééd.

la littérature charitable se poursuit jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et représente une manne pour le libraire lyonnais Jean Certe qui en a quasiment obtenu le monopole dans la ville<sup>873</sup>.

La destination charitable de ces ouvrages, principalement pharmaceutiques, répond en fait à l'engouement du public depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pour l'art de la médecine et les questions de santé. Cette légitimité pieuse ne doit pas masquer le véritable intérêt commercial que ces ouvrages représentent, en particulier dans une ville comme Lyon, où les textes à imprimer sont peu nombreux et d'écoulement parfois incertain. Le genre charitable, qui continue les « Médecins des Pauvres » médiévaux, a été d'abord mis en avant au XVII<sup>e</sup> siècle pour répondre aux avancées de la pharmacopée chimique. Le principal point commun de ces ouvrages est leur mode de légitimité et leur proposition de recettes médicales plus ou moins simplifiées selon les auteurs. Leur structure dépend étroitement du profil de leur auteur et ne fait apparaître aucun modèle commun : Philibert Guybert ordonne son ouvrage suivant les types de préparations, Madame Fouquet de façon très vagabonde selon les maladies externes et internes, Jacob Constant de Rebecque suit, dans son *Médecin charitable*, l'ordre des parties du corps, etc. Ils ne constituent donc pas, malgré leur titre commun, un genre littéraire médical à part entière.

Ils s'inscrivent plutôt dans une longue tradition de divulgation des recettes pharmaceutiques qui trouve ses racines dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les recettes médicinales ont en effet d'abord été diffusées au sein d'une plus vaste catégorie littéraire déjà abondamment étudiée par les historiens. Il s'agit d'une littérature vernaculaire comprenant les ouvrages de secrets naturels (divulguant les propriétés occultes des animaux, végétaux, minéraux, utilisables notamment pour la santé), de magie naturelle (comme le *Grand Albert* publié à partir 1478 qui est toujours objet de rééditions et de références au XVII<sup>e</sup> siècle) et enfin de manuels domestiques (plus ouverts aux questions concrètes de l'agriculture, de la gestion d'une maisonnée et divulguant les secrets de divers métiers)<sup>874</sup>.

---

par le même éditeur en 1677, 1680, 1681, 1685, 1688, 1694 et 1696 et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par ses héritiers).

<sup>873</sup> Voir François de LA HAYE qui, dès l'Avant-Propos, se compare « au Samaritain de l'Évangile » : *Le Médecin Sincere, Qui enseigne par une methode aisée à connoître, à guerir, à soulager & à prevenir les maladies par des remedes doux, et faciles à composer. Il instruit aussi des vertus des Metaux, des Plantes, des Animaux, et des Eaux minerales*, Lyon, Claude Carteron, 1691, in-8°, 758 p. ou encore Jacob CONSTANT DE REBECQUE dont Jean Certe publie les trois ouvrages : *Le Médecin charitable* (in-8°, 620 p.), *L'Apothicaire charitable* (in-8°, 543 p.) et *Le Chirurgien charitable* (in-8°, 339 p.) en 1683. Echappent à ce dernier les trois éditions lyonnaises d'un autre ouvrage à succès : celui de Paul DUBÉ, *Le médecin des pauvres*, Lyon, François Sarrazin, 1693, in-12 (rééd. en 1694 et 1700).

<sup>874</sup> A l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, le britannique John FERGUSON (1837-1916) a dressé un catalogue fort utile de ce genre d'ouvrages : *Bibliographical notes on histories of inventions and books of secrets*, Londres, The Holland Press, 1959, 2 vol. (1<sup>ère</sup> éd. Glasgow, University Press, 1894-1915). Depuis, l'histoire de la littérature de secrets en

La littérature de secrets, de magie ou de recettes domestiques constitue au XVII<sup>e</sup> siècle l'essentiel de la littérature de colportage. L'idée d'une vaste nature au service de l'homme offre la trame de fond de ces traités. Une partie est consacrée spécifiquement à la botanique mais pour d'autres, les animaux et minéraux s'inscrivent, sur le modèle de Dioscoride, dans la continuité du règne végétal au sein d'une même histoire naturelle. C'est particulièrement le cas des ouvrages de secrets qui viennent prolonger l'encyclopédisme naturel antique en le mêlant de mystères et de magie. On a vu plus haut l'importance de la magie naturelle au sein des ouvrages médicaux en général<sup>875</sup>. L'ouvrage du napolitain Jean-Baptiste della Porta (1535-1615) dont la première édition à Naples date de 1558, est réédité en France (à Rouen) et en Italie tout au long du siècle. A Lyon, Lazare Meyssonier le fait rééditer dans une version complétée à laquelle il adjoint « plusieurs beaux secrets mis en lumière par E Telan, Philosophe Lyonnais » tels que les remèdes contre la verge enflée, le poil trop abondant ou la colique... ainsi que son « Introduction à la Belle Magie » où il défend les pratiques licites de magie naturelle<sup>876</sup>. Cette magie qui s'appuie sur les forces occultes est aussi utilisée dans les ouvrages de secrets en général. Ces ouvrages sont principalement inspirés de compilations italiennes elles-mêmes calquées sur des sources manuscrites médiévales. Les ouvrages repris à Lyon datent majoritairement du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont réédités dans une forme plus ou moins rénovée jusqu'à la fin du siècle. C'est le cas du plus célèbre d'entre eux *Le Batiment des recettes* publié à Lyon en 1693 (Lise Andries en note de nombreuses rééditions jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle)<sup>877</sup>. Ce court traité est plus que les autres centré sur la cosmétique et la pharmacie. Les éditeurs lyonnais reprennent aussi avec succès des ouvrages plus généralistes (dont il a déjà été question plus haut) tels que la *Maison rustique* écrite par le médecin et libraire parisien Charles Estienne (1504-1564) et son gendre Jean Liébault (1534-1596). Le second reprend le *Praedium rusticum* du premier (édité à Paris en 1554), le complète et le fait paraître en français dix années après. Le succès est immense et l'ouvrage est traduit en de nombreuses langues vernaculaires européennes (italien, anglais, flamand, allemand). Il ne s'agit pas explicitement d'un recueil de secrets mais le terme de « secrets » est évoqué dès la dédicace par Jean Liébault (qui est également l'auteur d'un traité de secrets

---

Europe a été explorée par les historiens suivant plusieurs pistes : du point de vue de l'histoire des savoirs, voir l'ouvrage très complet de William EAMON, *Science and the Secrets of nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, 1994, 490 p. ; davantage centrée sur l'histoire du livre, voir Lise ANDRIES, *Le grand livre des Secrets, le colportage en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Imago, Paris, 1994, 218 p.

<sup>875</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, 2.

<sup>876</sup> Lazare MEYSSONNIER, Jean-Baptiste della PORTA, *La Magie naturelle...*, *op. cit.* Cette version est éditée à Lyon à trois reprises (en 1650, 1669, et 1678 par trois éditeurs différents).

<sup>877</sup> *Le Batiment des recettes ou les Vertus et propriété de plusieurs beaux secrets. Utiles tant pour la beauté que pour la santé du corps. Corrigés et augmentés de nouveau*, Lyon, Jacques Lions, 1693, in-12, 156 p. (1<sup>ère</sup> ed. Poitiers, 1544).

spécifiquement médicaux)<sup>878</sup>. Il divulgue divers secrets de métiers ayant rapport avec l'économie d'un foyer rural : agriculture, vinification, chasse mais aussi art de la gravure et de la distillation. Les éditions françaises de la *Maison rustique* se font surtout à Lyon (six éditions par différents imprimeurs de 1637 à 1689). L'autre succès vernaculaire des presses lyonnaises sont *Les Secrets et merveilles de Nature* du médecin bâlois Jean-Jacques Wecker probablement inspiré d'un ouvrage italien d'Alexandre Pedemontani d'abord traduit en latin et édité à Lyon en 1561 puis en français en 1564. L'ouvrage paraît dans une version complétée à six reprises dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les secrets sont séparés, suivant l'ordre aristotélicien, en matériels (qui vont de Dieu et des anges aux corps animés et inanimés) et formels (qui concernent les sciences et les arts). On y trouve des considérations métaphysiques et physiques dans la première partie et davantage techniques dans la seconde. Dans les deux cas, la santé du corps humain fait l'objet de paragraphes éparpillés au gré des chapitres. On constate, dans cet entrêlement de l'art thérapeutique et des techniques naturelles variées, à quel point le corps humain n'est dans ces traités qu'un support parmi d'autres de savoirs et de savoir-faire. C'est l'un des nombreux objets de secrets professionnels dont les auteurs de ces traités entendent faire bénéficier le public curieux (voir Annexe 16). Cette tradition de mélanges de secrets perdure aussi jusqu'à la fin du siècle au sein de la publication d'almanachs (emplis de prévisions météorologiques, astrologiques, de conseils agricoles et médicaux)<sup>879</sup>. Cependant, au sein des ouvrages de secrets du XVII<sup>e</sup> siècle, la médecine prend nettement le pas sur les autres arts, reflet de l'engouement et de la mode qui gagne à ce propos les salons, les académies et l'ensemble d'un public d'amateurs et de curieux. Les traités destinés aux « médecins de soi-même » connaissent en effet un essor spécifique dans la littérature du siècle<sup>880</sup>.

Une troisième façon, plus paradoxale, de légitimer ces traités adressés en français à un large public est, selon certains auteurs, de lutter contre la dangereuse pratique des empiriques en informant les inévitables gardes-malades, en les soulageant de leur ignorance et en donnant aux malades eux-mêmes l'opportunité de se défendre de ceux qui pourraient abuser de leur crédulité. Les traités d'erreurs populaires s'incrivent dans cette perspective. Le genre est inauguré, en 1578, par le chancelier de l'université de Montpellier Laurent

<sup>878</sup> Charles ESTIENNE, Jean LIEBAULT, *L'Agriculture ou maison rustique...*, *op. cit.* (1653), « Epistre », np. Jean LIEBAULT, *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique*, Paris, Jacques du-Puys, 1573, 278 p.

<sup>879</sup> Voir à titre d'exemple celui de CORMOPÉDY, *Almanach Royal Pour l'année bissextil 1692 contenant, les forces des Roys, et Princes de l'Univers. Par l'Illustre Cormopedy, Mathematicien de Troyes, habitant de Paris. Avec les Foires franches de Lyon, et plusieurs Secrets contre la Paralyisie, et l'Apoplexie*, Lyon, Marcellin Gauterin, 1690, in-8°, 42 p.

<sup>880</sup> La question a été abondamment abordée tant par les folkloristes que par les historiens à partir des années 1960 : voir, entre autres, Jean EMELINA, « Le Médecin des pauvres et le Chirurgien des pauvres, un témoignage sur les aspects et l'esprit de l'éducation médicale populaire au temps de Louis XIV », *Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'Education*, supplément à la revue *Marseille*, n° 88, 1972, p. 85-95 (sur les ouvrages de Paul Dubé) ; Evelyne AZIZA-SCHUSTER, *Le médecin de soi-même*, Paris, PUF, 1972, 220 p. ; Mireille LAGET, « Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Histoire, Economie, Société*, 1984, t. 4, p. 567-582.

Joubert (1529-1603) dont le traité est réédité à trois reprises au début du XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon par Pierre Rigaud<sup>881</sup>. L'auteur n'a pas pu mener à bien son projet initial en six parties (sur l'enfantement, la complexion, le manger et le boire, le sommeil et les causes des maladies, la cure des maladies, et les évacuations) : seule la première partie est réellement rédigée et contient des considérations générales sur l'art médical et plusieurs chapitres sur la conception, la grossesse et les petits enfants. La seconde partie est un rassemblement hétéroclite d'observations prises auprès du peuple que Joubert n'a pas eu le temps d'ordonner. Ainsi que le souligne Nathalie Zemon Davis, la démarche de Joubert, si elle fait suite aux curiosités ethnographiques de son siècle, est dépourvue de la bienveillance première des collecteurs de proverbes et de lois coutumières<sup>882</sup>. Il s'agit ici de corriger le vulgaire de ses croyances erronées afin d'éviter désormais que les femmes par exemple « tuent les febricitans d'abstinence de boire, abondance de vivres et ennuyeuse couverture ». Laurent Joubert admet la nécessaire intervention des femmes comme gardes-malades ou comme accoucheuses (« parce qu'il est plus honneste que ce mestier la se face de femme à femme és parties honteuses »). Elles doivent donc être « instruites du medecin (...) sur les parties de l'anatomie qui contiennent l'enfant » sinon elles seraient « aveugles et empiriques ». Mais le médecin fustige l'« outrecuidance » des sages-femmes qui n'appellent pas le médecin en cas de difficulté ou des gardes-malades qui « presqu'en toutes choses, passent nostre ordonnance, tirant superfluité, ne pouvant tenir le milieu » (cela provient d'après lui principalement du tempérament féminin naturellement excessif)<sup>883</sup>. Leur pratique doit donc être étroitement soumise et encadrée par le médecin, c'est le but de l'ouvrage. En aucun cas, il ne s'agit d'instruire encore davantage un peuple ignorant qui voudrait pour son propre bénéfice « contrefaire les medecins », ni d'encourager les apothicaires « outrecuidés » à dépasser les bornes de leurs compétences<sup>884</sup>. Ses continuateurs continuent de creuser le même sillon avec une sévérité inégale. En 1626, le médecin de Moulins, Gaspard Bachot, qui a voulu donner au public la troisième partie des *Erreurs populaires* entend simplement informer le malade qui sera ainsi mieux à même de renseigner le médecin et de comprendre ses instructions<sup>885</sup>. En revanche, l'écosseais Jacques Primerose (1598-1659) traduit en France par Jean de Rostagny produit un ouvrage d'erreurs s'insurgeant contre toutes celles que commettent les serviteurs des médecins, les femmes, les apothicaires qui outrepassent les ordonnances et plus généralement les charlatans (ceci dit, il fustige aussi l'ignorance de certains médecins mais n'en soutient pas moins la lutte

<sup>881</sup> Voir Joël COSTE, *La littérature des « Erreurs populaires »...*, *op. cit.*

<sup>882</sup> Nathalie ZEMON DAVIS, *Society and Culture in early Modern France*, Londres, Duckworth, 1975, 362 p., « Proverbial Wisdom and Popular Errors » p. 227 et suiv., sur Joubert : p. 258 et suiv.

<sup>883</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires, et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé refutez et expliquez par M Laurent Joubert*, Lyon, Pierre Rigaud, 1601 (rééd. 1602, 1608) : Première Partie, p. 1-31, p. 152 et suiv.

<sup>884</sup> *Ibid.*, Deuxième Partie, p. 1-58.

<sup>885</sup> Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, « que chaucun doit savoir de sa complexion & portée, afin de la faire plustost comprendre au Médecin » (Liv. 1- chap. 2)

contre la pratique illégale)<sup>886</sup>. Enfin, en 1669, le médecin lyonnais Louis de Serres a une volonté semblable de lutter contre les erreurs de ces faux médecins mais il entend aussi démystifier leur pouvoir auprès des malades trop crédules en révélant leurs secrets qui ne sont que de simples remèdes bien connus. Il souhaite à la fois dénoncer les « femmelettes » qui guérissent des fièvres « sans autre mystère » que par l'usage de spécifiques tels que le quinquina et enjoindre les médecins de cesser un peu le recours aux purgatifs pour généraliser davantage ces nouveaux remèdes plus efficaces. C'est un véritable texte de lutte pour le crédit de la profession médicale que rédige le Lyonnais, reconnaissant certes les faiblesses des médecins mais dénonçant bien davantage encore les erreurs de leurs valets, subalternes et praticiens illégaux<sup>887</sup>.

Au vu de l'importance numérique de ces ouvrages destinés à des non professionnels, se pose la question d'une « vulgarisation » médicale ou d'une « popularisation » des savoirs médicaux au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>888</sup>. Ces processus impliqueraient l'existence d'un corpus savant identifiable auquel se référerait la plupart des ouvrages visant explicitement un public de non-initiés (c'est-à-dire de non professionnels voire de catégories moins lettrées)<sup>889</sup>.

Le premier critère (un corpus de référence constitué) est tout à fait valable pour les ouvrages médicaux du XVII<sup>e</sup> siècle quelque soit le lectorat auquel ils s'adressent. Les références des pères grecs et latins de la médecine sont très largement partagées ainsi qu'il a été démontré précédemment. Les ouvrages à destination populaire comme ceux destinés aux savants reprennent principalement les traités hippocratiques et galéniques, les références arabes qui les prolongent et les conseils diététiques de l'École de Salerne. Ainsi que le soulignait déjà Lise Andries : « A l'inverse de ce qui se passera plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, les livres de médecine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles publiés en édition de colportage ne sont ni des manuels périmés, ni des simplifications abusives... »<sup>890</sup>. On ajoutera néanmoins deux remarques à ce constat préalable. D'abord, une partie des ouvrages à destination populaire s'inscrit dans un corpus de références rivales : c'est le cas des pharmacopées des paracelsiens et chimistes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, publiées encore jusqu'à la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon. Leurs auteurs et traducteurs servent un processus de remise en cause de la doctrine qui triomphe dans la plupart des universités et des collèges de médecine. Cependant, dans le dernier tiers du siècle, une partie de leur doctrine a été intégrée par les galénistes et les références désormais partagées par

<sup>886</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose ...*, *op. cit.* (éd. lyonnaises en latin en 1664 et en français en 1689).

<sup>887</sup> Louis de SERRES, *La véritable Médecine ...*, *op. cit.*, p. 59-67.

<sup>888</sup> C'est une problématique qui a été importée de l'histoire contemporaine par les historiens anglo-saxons dans les années 1990 : Roy PORTER (dir.), *The popularization of medicine, 1650-1850*, Londres, Routledge, 1992, 297 p. ; voir notamment Matthew RAMSEY, « The popularization of medicine in France, 1650-1900 », p. 97-133 qui établit les critères et la liste des ouvrages français qui pourraient précocément illustrer un tel processus.

<sup>889</sup> C'est la définition que Jacques POIRIER en donne dans « La vulgarisation médicale: considérations philosophico-historiques », *Revue d'éducation médicale*, 6, 1983, p. 184-190.

<sup>890</sup> Lise ANDRIES, *Le grand livre des secrets...*, *op. cit.* p. 98.

tous se sont élargies : Hippocrate, une pharmacopée ouverte (galénique, chimique et exotique) et, dans une moindre mesure, les découvreurs de nouveaux systèmes physiologiques et anatomiques. Au sein de cette évolution, les ouvrages à destination populaire ont, là encore, un corpus de référence semblable à celui des ouvrages savants<sup>891</sup>. Une seconde réserve tient à la conjoncture locale. Si à la fin du siècle, les auteurs publiés à Lyon s'inscrivent pour la plupart dans un corpus de références renouvelé, en revanche, peu d'auteurs de nouveautés sont directement publiés dans la ville. Les éditeurs lyonnais sont donc dans un cas particulier qui ne leur permet plus de diffuser l'actualité scientifique en français à l'usage d'un public élargi. La plupart des nouveautés françaises leur échappe, ils doivent alors continuer à avoir recours à des traductions d'ouvrages plus anciens tels que la pharmacopée de l'Allemand Johann Schröder (1600-1664) déjà parue en latin au milieu du siècle sous la tutelle du lyonnais Charles Spon qui est de nouveau mise sous presse à partir de 1690 mais augmentée cette fois par un autre chimiste allemand, Michel Etmüller, et traduite en français par le médecin lyonnais Pierre Chauvin<sup>892</sup>. Ils continuent également de faire traduire les œuvres de médecins chimistes allemands tels que Michel Etmüller dont Pierre Chauvin traduit toute l'œuvre en français : elle paraît uniquement à Lyon et n'est pas rééditée ailleurs en Europe ce qui témoigne de son faible retentissement en dehors des médecins et lecteurs lyonnais qui le citent volontiers. Par ailleurs, ainsi qu'il a été signalé plus haut, les pratiques en français sont abondamment rééditées à Lyon jusqu'à la fin du siècle alors que ce genre est progressivement abandonné par les auteurs médecins dans les dernières décennies. Mais les éditeurs lyonnais continuent à avoir recours à ces ouvrages classiques et au débouché élargi désormais grâce à leur traduction en français et leur petit format moins coûteux.

Quant au second critère d'une éventuelle popularisation, celui de la réelle accessibilité des recettes proposées, il est plus incertain. Certes, la plupart des ouvrages à destination populaire, auteurs de secrets et chimistes du début du siècle puis, plus tard, vulgarisateurs (comme Lazare Meyssonnier) ou auteurs charitables (comme Marie Fouquet) font montre d'un véritable souci de clarté (dans les termes en français), d'accessibilité (dans le choix des substances) et de commodité (dans l'élaboration de leur recettes). Il apparaît par exemple une attention au prix et à la localisation des remèdes dans certains d'entre eux, en réaction à la mode récente des remèdes lointains ou rares. Au début du siècle par exemple, Joseph Du Chesne, un chimiste en rupture avec les médecins français et désireux de livrer au public une pharmacopée réformée donne en double chaque recette de ses antidotes (ce sont les recettes les plus connues contenant notamment des remèdes contre la peste). Il en cite une pour les riches et une autre pour « le menu peuple »

---

<sup>891</sup> Voir par exemple les références chimiques de Nicolas de BLÉGNY dans son *Abrégé des Traitez du caffé, du thé et du chocolat pour la preservation et pour la guerison des maladies* (Lyon, Esprit Vitalis, 1687, in-12, 68 p.) destiné à diffuser ces produits exotiques en France en tant que remèdes ou encore les références du lyonnais Jean-Baptiste PANTHOT aux théories mécanistes, fibres et membranes, dans ses *Briefves dissertations sur l'usage des bains chauds, et principalement de ceux d'Aix en Savoye. Et sur l'effet du Mercure pour la guerison de la Verole: en forme d'apologies* (Lyon, Jacques Guerrier, 1700, in-4°, 40 p.) dans lesquelles il s'adresse également aux malades.

<sup>892</sup> Johann SCHRÖDER et Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée raisonnée de Schröder..., op. cit.*

ou « les gens de basse condition », appelées également « Grand antidote » et « Petit Antidote ». Il propose même une recette simplifiée de la thériaque, à laquelle il donne son nom, mais qui n'est guère reprise par ses contemporains<sup>893</sup>. De même, Philibert Guybert, s'il propose également le recours à des ingrédients coûteux, veille à donner des recettes équivalentes pour les plus pauvres à base de produits courants et bien souvent alimentaires. Il fait également précéder son ouvrage d'une table indiquant le prix des simples et des compositions<sup>894</sup>. Cependant, un certain nombre d'ouvrages un peu rapidement adressés au grand public par leurs préfaciers ne peuvent pas réellement servir aux non-initiés ou aux malades désireux de se soigner eux-mêmes. Ainsi les pharmacopées et histoire naturelle du début du siècle, quoi qu'adressées par leur éditeur au curieux et malade éventuel, conservent trop de grec et de latin (notamment pour les noms et les recettes) et trop de termes techniques (comme les mesures d'apothicaires et les noms d'opérations) pour être réellement accessibles aux non professionnels<sup>895</sup>. Tous les ouvrages destinés dans la préface au grand public et a fortiori tous les ouvrages médicaux en français (dont beaucoup d'ouvrages savants de la fin du siècle) sont donc loin d'être réellement les instruments d'une incertaine popularisation du savoir médical.

Enfin, on ne peut parler d'un processus de popularisation médicale comme d'un courant de diffusion des savoirs qui n'irait que dans un sens (comme on le conçoit en général dans une vision hiérarchisée de la culture, où la transmission des informations savantes se fait du haut vers le bas). La construction des savoirs médicaux tels qu'ils apparaissent dans leur diversité au sein de la production imprimée est le fruit de longues et complexes interactions entre les savoirs professionnels (issus d'auteurs médecins), amateurs (issus d'empiriques non médecins tels que les chimistes à l'origine) et des savoirs d'origine plus lointaine tels que les connaissances hermétiques, magiques ou encore les savoirs et savoir-faire domestiques hérités du Moyen Age. On verra par exemple plus loin comment les auteurs médecins intègrent les connaissances venues du champ des chimistes ou des découvreurs du Nouveau Monde et comment ils forgent un nouveau vocabulaire médical à mi-chemin entre légitimité savante et compréhension profane<sup>896</sup>.

---

<sup>893</sup> Joseph DU CHESNE (1544 -1609) est à l'origine un chirurgien qui a pris ses grades de médecin à Bâle et n'est revenu en France que pour devenir médecin du roi. En rupture avec l'université de médecine, il entend diffuser une pharmacopée chimique. Son ouvrage est repris et légèrement complété par Lazare Meyssonier en 1648 : *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformée...*, *op. cit.*, p. 445 et suiv.

<sup>894</sup> Philibert GUYBERT, *Le Medecin charitable...*, *op. cit.*, p. 73-80.

<sup>895</sup> Ainsi les éditions lyonnaises en français de l'encyclopédique *Histoire Generale des Plantes* de Jacques DALECHAMPS contiennent nombre de termes latins et grecs et conservent ses longs développements sur l'histoire des noms de plantes, plutôt destinés à séduire un public savant qu'à satisfaire un usage personnel malgré les intentions affichées par le libraire en 1615 : « Tu auras le plaisir, voire incomparable à tout autre, au par-terre qui t'y est représenté de toutes les Plantes, dont la Nature a jusques icy obligé l'homme à reconnoistre son Auteur. Tu en retireras un merveilleux profit, y trouvant et les remedes propres à tes indispositions, et les moyens de conserver ta santé », *op. cit.*, « Le libraire au lecteur ».

<sup>896</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 7, 2 et 3.

En réalité, la plupart des auteurs ne souscrivent pas à l'idée que les malades peuvent réellement se soigner eux-mêmes : dans les cas les plus graves comme dans les maladies nécessitant une intervention chirurgicale interne, il leur faut faire appel à des professionnels<sup>897</sup>. Cependant, les médecins prennent acte, dans ces ouvrages, de leur inaccessibilité pour les malades pauvres ou isolés dans la campagne ; ils ne peuvent lutter contre les pratiques thérapeutiques des gardes-malades, sages-femmes, mères de famille, ou religieux et dans une certaine mesure, les avalisent. En revanche, il n'est jamais question, bien sûr, de favoriser la pratique de ceux qui sont de véritables professionnels de la médecine illicite, « charlatans, bateleurs, saltimbanques, femmellettes » qui exercent autant en ville qu'à la campagne<sup>898</sup>. Il s'agit seulement de préserver le « bien public », de corriger le peuple de ses croyances erronées (éventuellement en lui donnant les moyens de se soulager lui-même ponctuellement) tout en le renvoyant vers les professionnels de santé et en le prévenant contre les charlatans qui abuseraient de sa crédulité.

Ici les auteurs et préfaciers sont pris entre deux logiques contraires : la logique commerciale et la logique professionnelle. La première a toujours contraint les éditeurs à rechercher un lectorat aussi vaste que possible. Comme Tiziana Pesenti l'a montré pour les commentaires et les traductions humanistes du début du siècle, leur choix se porte non seulement sur l'univers étroit des textes qu'ils ont le droit d'imprimer (quoiqu'ils soient loin d'ignorer la contrefaçon comme complément de revenu) mais aussi sur ceux qu'ils pensent être accessibles à de nombreux lecteurs. Le lectorat des médecins, chirurgiens et apothicaires et même celui des étudiants et apprentis reste ici un débouché bien limité<sup>899</sup>. Cette démarche est rendue plus facile au XVII<sup>e</sup> siècle par l'engouement public pour les questions de santé et de pharmacopée, par la lente augmentation du taux d'alphabétisation et la demande de classes nouvelles comme celles des boutiquiers et domestiques mais

---

<sup>897</sup> Voir par exemple l'avertissement de Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le chirurgien charitable*, *op. cit.*, p. 3 :

« Aussi n'en est-il pas des opérations de Chirurgie, comme de celles de Pharmacie, celles-cy sont assez aisées pour la plû part, et on les peut faire soy-même avec assez de facilité : Mais quant à celles de Chirurgie, outre la lecture des livres qui en traitent, il faut encor une institution vive, la presence du Maître, et plusieurs essais avant que s'y hasarder : Car qui ne sçait qu'il est plus facile de faire un Julep, ou une decoction, que de trepaner un homme ; et de faire un onguent, ou un cataplâme, que de remettre un membre disloqué, ou des os brisés, chacun en leur place ».

Voir également Jacques PONS, *Le traité des Melons...*, *op. cit.* p. 50 et suiv. : ces fruits sont de bons outils d'automédication selon l'auteur mais en cas de maladie grave comme le *cholera morbus*, « le malade en demandera conseil à un medecin experimenté, n'estant pas raisonnable dans un mal de cette importance de commettre sa santé aux avis du premier voisin ou de la premiere femme qui voudra se mesler d'en parler, ni aux remedes qu'on trouve dans les livres, sans en pouvoir faire juste discernement ».

<sup>898</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose...*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>899</sup> Au début du siècle déjà, les ouvrages antiques traduits et commentés étaient soigneusement sélectionnés par les imprimeurs pour viser un lectorat le plus large possible : voir Tiziana PESENTI, « How did early printers choose medical commentaries for the press ? », in Albert DEROLEZ, *Medical Latin...*, *op. cit.*, p. 67-92, p. 80.

surtout par le lectorat nouveau des gens de métier<sup>900</sup>. Ce processus est servi par la volonté des éditeurs qui généralisent les ouvrages en français et de petits formats. Il l'est également par de nombreux médecins qui assurent leur carrière par la traduction ou l'écriture de traités vernaculaires (tels que les lyonnais Lazare Meyssonnier, écrivain prolige et ambitieux ou Jean de Rhodes, vendeur d'eaux minérales artificielles pour ses propres renommée et profit)<sup>901</sup>. La littérature médicale est l'espace de l'affrontement entre ces nécessités prosaïques et la logique professionnelle qui voudrait au contraire que les médecins conservent les secrets d'un art déjà trop abondamment détourné par les praticiens illégaux.

## Les praticiens parallèles, écrivains du corps malade

La production imprimée lyonnaise offre une certaine visibilité aux autres praticiens, ceux qui ne possèdent ni grade ni maîtrise mais qui exercent tout de même leurs talents de thérapeutes dans des circonstances diverses (intimité d'une maison, communauté religieuse, hôpital, pratique rurale ou urbaine, cour des princes, etc.). Elle témoigne de la contribution de ceux qu'on pourrait définir en creux comme des « non médecins » à l'élaboration et à la diffusion des savoirs sur le corps et aussi de l'évolution de cette contribution<sup>902</sup>.

Une part des ouvrages médicaux publiés à Lyon provient en effet d'auteurs extérieurs au corps médical (environ 7%). Les non professionnels dont les œuvres médicales sont publiées à Lyon au début du siècle sont principalement de deux sortes : ce sont soit des religieux qui s'inscrivent dans la médecine galéniste de leur temps soit des occultistes ou des chimistes qui proposent une pratique thérapeutique alternative. Les religieux signent évidemment des traités concernant les maladies auxquelles ils sont confrontés dans leur

---

<sup>900</sup> François FURET, Mona OZOUF (dir.), *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Ed. de Minuit, 1977, 2 vol. ; Roger CHARTIER, Marie-Madeleine COMPÈRE, Dominique JULIA, *L'éducation en France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sédès, 1976, 304 p. Les historiens ont néanmoins souligné la faiblesse des taux de signants au XVII<sup>e</sup> siècle et la lenteur de la mise en place d'un réseau d'éducation. Ce sont des constats étonnants au regard de la progression de la production imprimée (au-delà même du seul domaine scientifique : Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société...*, *op. cit.*). Cette contradiction est en partie résolue par Anne Bérojon dans sa thèse récente qui montre, outre l'intérêt réel des individus (en fonction de leur profession et de leur goût), la dimension identitaire que recèle l'achat et la possession des livres (Anne BÉROUJON, *Les écrits à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p 309 et suiv.).

<sup>901</sup> Voir ses lettres publicitaires publiées chez Thomas Amaury : *Lettre à Monsieur d'Aquin sur la manière de boire les eaux minérales artificielles, et des maladies auxquelles elles sont utiles. Signé de Rhodes*, Lyon, le 28 janvier 1690, Lyon, 1690, in-8°, 48 p. et *Lettre à Mgr de Bérulle, Vte de Guencour, sur les eaux chaudes minérales artificielles. Signé de Rhodes*, Lyon, 4 novembre 1688, Lyon, 1688, in-8°, 42 p. Son collègue Pierre Garnier l'accuse d'avoir non pas inventé ce secret, mais de l'avoir repris du Père Bénigne autrefois apothicaire du couvent de Franciscains dont De Rhodes est le médecin attitré.

<sup>902</sup> Sur les conditions d'exercices des thérapeutes parallèles, voir François LEBRUN, *Se soigner autrefois...*, *op. cit.*, p. 93 et suiv.

pratique telles que la peste ou des maladies plus quotidiennes dont pouvaient souffrir les membres de leur communauté ou les paroissiens dont ils ont la charge<sup>903</sup>. Mais quelques ouvrages témoignent aussi de la qualité de savants de certains d'entre eux, ouverts aux sciences et à la philosophie, parmi lesquelles la médecine n'est en rien étrangère. Ainsi les *Medicinalia* du philosophe dominicain espagnol Thomas Campanella (1568-1639) rassemblées pour la première fois et parues à Lyon en 1635 grâce aux soins de Jacques Gaffarel. Fuyant les condamnations espagnoles et inquisitoriales et ayant gagné en France la protection de Richelieu à partir de 1634, il continue d'y forger une œuvre à la recherche d'un accord entre théologie catholique, platonisme et science moderne<sup>904</sup>. Ses œuvres médicales, soulignant son adhésion à la magie naturelle et aux causes astrologiques, constituent un ouvrage généraliste passant de la physiologie humaine (livre 1) à la diététique (livre 2), sémiologie et thérapeutique du corps humain (livres 3 et suivants)<sup>905</sup>. Dans sa préface au lecteur, Gaffarel invite justement celui-ci à ne pas s'étonner de voir un ouvrage de médecine signé par un théologien et cite des prédécesseurs tels que Marsile Ficin<sup>906</sup>. Campanella reprend la physiologie des humeurs en rompant cependant le lien avec la doctrine des quatre éléments. Pour lui, le sang est l'humeur principale dont les autres ne sont que des excréments. Il développe longuement l'importance de la diététique puis souligne les liens occultes qui unissent le corps humain aux causes morbides comme aux facteurs de guérison enfermés dans les végétaux, minéraux et animaux. Le livre 6 reprend les maladies du *spiritus* en proposant comme ses contemporains une prévention par le régime de vie et une thérapeutique agréable. En revanche, son septième livre, sur les fièvres, s'il trouve une place toute classique à la fin de l'ouvrage, n'en propose pas moins une vision originale puisque, selon Campanella, les fièvres ne sont pas à proprement parler une maladie mais un signe et une réaction du corps mis en péril par un déséquilibre plus général<sup>907</sup>.

La connaissance du corps humain en tant que partie de la science physique et métaphysique est donc ouverte aux auteurs religieux, même si les ouvrages de ceux-ci, comme dans le cas de Campanella, nécessitent une justification préalable de leur auteur ou de leur préfacier. Ils restent néanmoins des denrées rares dans la

<sup>903</sup> Voir par exemple celui du chapelain Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains et vrais remedes contre la peste...*, op. cit., ouvrage publié d'abord lors de la peste de 1581 et réédité par le libraire lyonnais Vincent de Coeursilly, l'année même de la grande résurgence épidémique (1628) ou encore celui du dominicain François ARNOUL, *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains*, op. cit., paru pour la première fois à Lyon en 1651.

<sup>904</sup> Sur les origines de sa métaphysique, voir Gianni PAGANINI, *Les débats des modernes sur le scepticisme*, Paris, J. Vrin, 2008, 448 p., p. 101 et suiv. Sur son parcours et l'ensemble de sa philosophie naturelle : voir Ernst GERMANA, *Tommaso Campanella : le livre et le corps de la nature* (éd. or. Tommaso Campanella. *Il libro e il corpo della natura*, 2002), Paris, Les Belles Lettres, 2007, 369 p.

<sup>905</sup> Thomas CAMPANELLA, *Thomae Campanellae Stylens. Ord. Praedic. Medicinalium, juxta propria principia, Libri septem. Opus non solum Medicis, sed omnibus naturae et privatae valetudinis studiosis utilissimum*, Lyon, Jean Pillehotte, 1635, in-4°, 690 p.

<sup>906</sup> *Ibid.*, Préface.

<sup>907</sup> *Ibid.* Livre 7.

production médicale du siècle. Les autres exemples sont celui de l'aumônier du roi Claude de la Bellière qui signe un traité de physionomie dans les années 1660 ou encore celui du minime Jean Durelle qui publie en 1644 une onomatologie chirurgicale. Ce dernier, débordant un peu de l'analyse des termes grecs de la chirurgie, reprend à la fois la description anatomique du corps et l'analyse des maladies et remèdes chirurgicaux. Malgré cet aspect pratique, ces deux ouvrages sont principalement des travaux d'érudition destinés à distraire le lecteur plus qu'à lui permettre de se soigner ou de soigner les autres<sup>908</sup>.

A l'instar de Campanella, les chimistes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup>, replacent le corps dans un étroit réseau d'interactions physiques dont certaines peuvent expliquer les maladies et d'autres permettre de les guérir. Là encore, c'est parce que la connaissance du corps humain plonge ses racines dans la philosophie naturelle, qu'elle s'ouvre à d'autres auteurs que les seuls médecins. De nouveaux écrivains importent du champ de la recherche naturelle en renouvellement au XVI<sup>e</sup> siècle des méthodes thérapeutiques nouvelles comme les procédés chimiques<sup>909</sup>. Mais cette connexion du corps humain avec son environnement, son implication dans une lecture systémique de l'univers était déjà caractéristique de la médecine galéniste. L'élaboration de nouvelles doctrines physiques ne déborde pas le corps médical qui se les approprie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et qui confirme par là sa volonté de monopole<sup>910</sup>.

Parallèlement, les ouvrages théoriques signés de non médecins disparaissent. Une part considérable (et même en augmentation pour atteindre 10% dans les dernières décennies du siècle) d'ouvrages médicaux est signée par des non médecins mais ce sont désormais des ouvrages de pratique thérapeutique. Le profil de leur auteur évolue également : on trouve désormais davantage de laïcs charitables que d'auteurs religieux. Les ouvrages de pharmacie des premiers ont remplacé ceux, plus ouverts sur la connaissance du corps en général, que les seconds ont proposés dans les deux premiers tiers du siècle. De surcroît, un nouveau type d'auteur apparaît : les empiriques eux-mêmes dont les plus audacieux signent de véritables ouvrages publicitaires pour leurs remèdes. Dans la dernière décennie du siècle, un empirique lyonnais demeurant Rue Neuve, Jossierand, fait par exemple paraître à compte d'auteur, un traité publicitaire pour son emplâtre capable de guérir presque toutes les maladies. L'ouvrage en promet le secret mais finit par renvoyer les lecteurs au créateur de l'emplâtre lui-même dont l'adresse est indiquée. Seuls les recettes de quelques remèdes complémentaires (pour les rares maladies qui ne seraient pas guéries par cette panacée) sont finalement révélées au public<sup>911</sup>.

---

<sup>908</sup> Jean DURELLE, *Onomatologie Chirurgique*, *op. cit.*; Claude de LA BELLIERE, *La physionomie raisonnée ou secret curieux*, *op. cit.* (Voir plus haut : Deuxième Partie, Chap. 5, 2)

<sup>909</sup> Voir par exemple Jean BEGUIN, *Les Elemens de Chymie de Maistre Iean Beguin Aumosnier du Roy, Reveuz, expliquez, & augmentez*, Lyon, Pierre et Claude Rigaud, 1646, in-8°, 445 p. (1<sup>ère</sup> éd. Paris, 1608).

<sup>910</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 7, 2 et 3.

<sup>911</sup> JOSSERAND, *Vertus de l'Emplâtre Panacé, Autrement, de prompt Operation. c'est un Composé qui par un mélange de Secrets est devenu un Remede universel, pour un grand nombre de maladies du corps humain, tant externes qu'internes*, Lyon, 1694, in-4°, 60 p.

Un autre vendeur de remèdes, le savoyard Copponay de Grimaldi, fait paraître un ouvrage semblable en 1700. Il y indique le point de vente lyonnais de ses remèdes chimiques. Ces ouvrages sont légaux et dotés des permissions de rigueur (à défaut, bien sûr, de la recommandation des médecins de la ville)<sup>912</sup>. Ils témoignent de l'épanouissement de la pratique médicale et pharmaceutique empirique tout comme l'ouvrage d'automédication signé par l'empirique italien Goletti et sorti en 1690 chez un imprimeur occasionnel<sup>913</sup>. Ces auteurs s'appuient sur la caution et le témoignage indirect des religieux qui, dans leur pratique, ont eu l'occasion de tester de l'efficacité de leurs remèdes. Ils ne cherchent pas, contrairement aux auteurs charitables, une légitimation qui viendrait du corps médical lui-même.

Dans tous les cas, le socle théorique de la médecine (pathologie, anatomie, physiologie) devient progressivement le monopole des médecins, tandis que la pratique, notamment pharmaceutique, leur échappe toujours. On peut voir plusieurs explications à cette évolution. D'abord, la professionnalisation du discours sur le corps malade se poursuit sous l'effet des efforts fournis par les médecins. Leur expertise est désormais reconnue au cours du siècle sur des sujets vivants (et non plus seulement en cas d'autopsie) auprès des tribunaux notamment lors des procès en sorcellerie. On y fait appel à leur compétence pour tracer les limites entre naturel et surnaturel, mélancolie et possession. Ils sont les arbitres des frontières à respecter entre leur compétence et celles des religieux, régnant désormais sur l'analyse naturaliste du corps<sup>914</sup>. Ce droit à écrire sur le corps malade que détiennent désormais exclusivement les médecins tolère une exception : celle de l'écrit charitable, néanmoins placé, comme la pratique elle-même, sous l'égide des médecins (qui signent eux-mêmes la plupart des ouvrages ainsi intitulés) et affirmée comme l'un des éléments clés de la morale catholique à la fin du siècle. Mais si, au cours du siècle, les médecins ont marqué plus clairement de leur sceau les bornes du savoir sur le corps, s'ils y ont intégré progressivement les savoirs issus de sphères extérieures telles que ceux des praticiens chimistes, en revanche, ils continuent d'être dépassés par la pratique empirique qui finit par produire à la fin du siècle ses propres discours, notamment publicitaires.

---

<sup>912</sup> Denys de COPPONAY de GRIMALDI, *Academie de Medecine Chymique Royale de Savoye établie à Chambéry Capitale de l'Etat. Contenant La Methode de guerir toutes sortes de Fievres curables par un seul remede nommé Febrifuge, et travaillé des seules mains de Noble Denys de Copponay, De Grimaldy, Escuyer Seigneur de Copponay, Châtillon et Tavolle, Directeur General de ladite Academie Royale. Ce Remede se distribue à Lyon, chez Monsieur Belin Marchand Parfumeur, rue Merciere à l'enseigne de la Perle, vis-à-vis S. Antoine, comme encore plusieurs autres remedes composés dans ladite Academie Royale*, Lyon, François Sarrazin, 1700, in-12, 60 p.

<sup>913</sup> Antoine GOLETTI, *Les Oeuvres Medicinales de l'Herboriste d'Attigna, contenant Les Remedes choisis de l'Herboriste d'Attigna*, Lyon, Mathieu Desmares, 1690, in-12, 3 vol.

<sup>914</sup> Voir Rafaël MANDRESSI, « Les médecins et le diable. Expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII<sup>e</sup> siècle en France », *Chrétiens et Sociétés XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, n°13, 2006, p. 35-70 et « Dire la nature... », art. cité.

## Les figures du mauvais et du bon médecin

La pratique médicale alternative prospère, entre autres facteurs, sur la critique des professionnels de la santé. Les figures du bon et du mauvais médecin s'approfondissent en parallèle au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. A mesure que se précisent les exigences morales auxquelles les médecins devraient être soumis, l'image du mauvais médecin et de ses nombreux travers devient plus nette et plus répandue. Il y a là un topos littéraire et un double paradoxe que souligne La Bruyère à la fin du siècle dans son axiome : « Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins et que l'on s'en sert ; le théâtre et la satire ne touchent point à leur pension (...) Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, et bien payé »<sup>915</sup>. Le premier point de ce paradoxe est que la critique à l'égard du corps médical semble avoir toujours existé. Nombre d'auteurs insistent sur son intemporalité tout en témoignant par leurs écrits et par leur verve de l'actualité brûlante de la question. Le second point n'est paradoxal qu'en apparence : c'est au moment où commence à s'affirmer le corps médical sur la scène sociale (où il définit ses prérogatives et ses monopoles), que la critique se fait plus virulente, modernisant par là même des attaques déjà anciennes adressées aux médecins.

Ce thème littéraire est en effet hérité de l'Antiquité. Les fables d'Esopé, éditées dès les premiers temps de l'imprimerie en grec, latin ou français, dénoncent déjà autant l'ignorance des médecins que la dangerosité de ceux qui voudraient s'improviser en cet art<sup>916</sup>. Les œuvres déontologiques attribuées à Hippocrate (le *Serment*, *La Loi*, *Du médecin*) tiennent compte de ces critiques, les déplorent et les attribuent principalement à l'ignorance de ceux qui s'adonnent à l'art médical. Le *Serment* place la défense de la vie du malade au-delà de tout autre devoir et *La Loi* précise les conditions d'enseignement et d'exercice dont les médecins devraient bénéficier afin de pallier leur ignorance et d'empêcher la pratique des charlatans<sup>917</sup>. Certains textes proposent même que les médecins ne soient pas du tout rémunérés afin de ne pas pervertir leur comportement : règle sévère qui aboutit ensuite à la coutume de ne rémunérer le médecin qu'à la fin du traitement lorsque le malade est guéri<sup>918</sup>. Galien a souligné que les médecins commettent de nombreuses

<sup>915</sup> Jean de LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Paris, Flammarion, 1965, 441 p., p. 367 (1<sup>ère</sup> édition : *Les Caractères de Théophraste traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Paris, Estienne Michallet, 1688, 308 p., in-12 (édités dès la même année et à quatre reprises avant la fin du siècle à Lyon par Thomas Amaury).

<sup>916</sup> ESOPÉ (VII-VI<sup>e</sup> siècles AC), *Fabulae*, Cologne, H. Qentell, 1490, in-4<sup>o</sup> : elles sont abondamment rééditées durant les deux siècles suivants dans toute l'Europe et notamment à Lyon en grec, latin et langues vernaculaires (voir par exemple *De la grenouille médecin*, *D'un malade et d'un médecin*, *Du fossoyeur et du médecin*, ou encore *Du savetier médecin*).

<sup>917</sup> HIPPOCRATE, « Serment », « La loi », « Du médecine » in *De l'Art médical*, *op. cit.*, p. 81 et suiv.

<sup>918</sup> *Lettre XI aux Abdéritains* du pseudo-Hippocrate (éd. et trad. Yves Hersant, Paris/ Marseille, 1989, p. 45-57) citée par Patrick DANDREY, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, *op. cit.*, t. 1, *Sganarelle et la médecine ou De la mélancolie érotique*, 716 p., p. 240.

infractions au regard de ces règles même s'ils louent Hippocrate comme le « père de la médecine » et le plus grand d'entre eux<sup>919</sup>. Il insiste, comme son prestigieux prédécesseur, sur la nécessité pour les médecins de régler leur comportement sur la tempérance autant pour se présenter comme un modèle de santé aux yeux de leurs malades que pour renoncer à toute avidité de richesse qui pourrait biaiser les traitements qu'ils préconisent. Les reproches d'ignorance et de cupidité se trouvent donc aux sources humanistes des critiques modernes de la médecine.

Ce regard critique épouse donc deux aspects complémentaires. D'une part, la perpétuation et la précision de normes morales concernant les médecins, d'autre part, la critique, sur différents modes littéraires, des nombreux écarts qu'on ne peut manquer de constater entre leur pratique et le modèle du médecin idéal. Dans ce second aspect, se trouvent à la fois des lieux communs anciens que les auteurs semblent reprendre sans lien net avec la réalité qui les entoure et des attaques extrêmement réalistes de la médecine contemporaine.

La précision des normes morales est avant tout le fait d'une littérature religieuse (décrets conciliaires, manuels de confession, vies de saints et même littérature spirituelle) qui met en avant un modèle de médecin catholique de plus en plus précis. On en trouve les principaux éléments à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans les manuels de confession jésuites. Celui du romain Martin Fornari (1547-1612) rappelle une longue liste d'obligations et d'interdictions visant les médecins dans laquelle on peut distinguer trois axes. Un premier axe assez large concerne l'éthique professionnelle des médecins et reprend les points relevés depuis l'Antiquité dans le cadre d'une morale païenne et civile. Les médecins ne doivent jamais souhaiter la mort de ceux qu'ils soignent, ils doivent posséder à la fois du savoir et de la pratique, ils ne doivent donner des remèdes qu'avec certitude en s'abstenant de toute conduite expérimentale, et enfin ils ne doivent pas tirer profit des longues maladies<sup>920</sup>. Un second axe replace leur pratique dans un cadre davantage spirituel : les médecins ne doivent pas mettre en danger l'âme de leurs malades. Pour cela, ils ne doivent pas introduire de superstition, ils doivent avoir appelé le confesseur avant le troisième jour de leur visite selon la volonté de Pie V, ils ne doivent pas donner des remèdes abortifs aux femmes, ni autoriser la viande pendant le jeûne sans cause légitime. Ils doivent enfin rappeler à ceux qui vont mourir les devoirs qu'ils ont à l'égard de leur âme<sup>921</sup>. Il faut déplacer ici le dernier point de la liste dressée par Martin Fornari qui rappelle que les médecins catholiques ne peuvent pas, bien sûr, soigner ceux qui persisteraient dans l'hérésie. Le dernier

---

<sup>919</sup> GALIEN « Que le bon médecin est philosophe », in *Œuvres anatomiques...*, *op. cit.* (éd. Ch. Daremberg), vol. 1, p. 1 et suiv. : le traité commence par une critique virulente des médecins de son temps et une énumération de leurs nombreuses erreurs.

<sup>920</sup> Martin FORNARI, *Institutio confessoriorum ea continens quae ad praxim audiendi confessiones pertinent*, Lyon, Horace Cardon, 1607, in-12, 2 t., p. 98 (« ut diligenter studeant, et infirmos visitent cum opus est, nec medicinam adhibeant, nisi recte morbi genus primum intelligant, et certo putent illis profuturam, si enim dant, cum dubitant esse noxiam, vel ut experimentum faciant, aut ne videantur ignari, mortis aeternae sunt rei »).

<sup>921</sup> *Ibid.*, p 99 (« ne pro corpore curando dent consilium vem medicinam cum periculo animae »).

aspect cible enfin le devoir moral de charité dans laquelle la pratique médicale doit s'inscrire : les médecins ne doivent pas faire payer de visites ou de remèdes superflus, ils doivent soigner les pauvres gratuitement et ne pas faire de concurrence déloyale à leurs collègues<sup>922</sup>. Ce modèle est repris jusqu'à la fin du siècle par nombre d'auteurs qui en accentuent l'aspect charitable<sup>923</sup>.

Si le premier aspect de ces recommandations est issu d'une éthique professionnelle laïque, les deux autres affirment en revanche une norme de conduite d'inspiration catholique, qui doit guider les médecins en dehors de toute considération d'ordre scientifique ou professionnelle. Elle peut les amener à refuser des patients s'ils sont hérétiques, à ne pas tenter d'expériences audacieuses dans les cas désespérés, ou encore à renoncer à une partie de leurs honoraires dans une perspective charitable. Selon un autre jésuite, Martin de Azpicuelta, la pratique des empiriques et des médecins est renvoyée dos à dos, et leur légitimité fondée non sur leur grade universitaire mais sur leur respect de la morale ainsi définie. L'essentiel est pour l'auteur qu'ils exercent « sans enchantement et malefice » et en s'abstenant de toutes les pratiques illicites qu'il récapitule également à l'usage des confesseurs<sup>924</sup>. Ces infractions correspondent à une grille de péchés précis dont les normes religieuses dressent en quelque sorte ici un équivalent professionnel (le concile de Trente précise par exemple que les médecins qui « desirent les maladies » pour s'enrichir, enfreignent alors l'interdiction de convoitise)<sup>925</sup>. Ce modèle rencontre à la fois des interdits et des péchés répertoriés depuis longtemps déjà par la foi catholique tels que la convoitise ou le meurtre dans le cas de l'avortement mais il s'adapte également à un contexte religieux de controverse en rappelant aux médecins les objectifs de la Contre-Réforme (tels que veiller à la confession des malades ou à la répression des superstitions).

---

<sup>922</sup> *Ibid.*

<sup>923</sup> Ce modèle de conduite est par exemple détaillé dans le *Dictionnaire apostolique* qui paraît de façon anonyme à la fin du siècle à destination des « prédicateurs » du royaume : il définit ainsi le saint médecin : « Un saint medecin qui a consolé les malades par sa charité et par sa patience, aussi bien par son experience et par sa capacité. Un saint medecin qui a attiré les benedictions de Dieu sur ses remedes, par l'assiduité des ses prieres. Un saint Medecin qui a regardé comme son modele le Sauveur des ames et des corps pour se sanctifier dans sa profession » mais aussi « le Medecin le plus éclairé: il a connu les remedes de la grace aussi bien que les remedes de la nature. Le medecin le plus zélé: il a converty les malades en les guerissant. Le Medecin le plus desinteressé: il a servy les riches et les pauvres avec la même affection » : *Dictionnaire apostolique plein de desseins pour les Misteres, Panegyriques, Oraisons Funèbres, Prônes, Sermons, Exhortations aux Personnes Ecclesiastiques et Religieuses*, Lyon, Jean Certe, 1679, in-8°, 523 p., p. 253 et suiv.

<sup>924</sup> Martin de AZPICUELTA, *Abrégé du Manuel...*, *op. cit.*, p. 332-3 : est pécheur celui « qui permet des choses nuisibles », « qui delaisse le malade plustost qu'il ne doit », « qui doutant de la necessité de couper un membre le coupe », « qui use des medicaments corrompus de l'apothicaire », « qui differe la cure de la maladie à fin de plus gagner », « qui en maladie perilleuse devant qu'il applique la medecine, ne persuade au malade la confession » (et de faire testament) etc.

<sup>925</sup> *Le catéchisme du concile de Trente...*, *op. cit.*, 1696, p. 223.

Moins gravement, une partie des ouvrages souligne l'inefficacité des soins médicaux. Il s'agit là aussi de la reprise de l'idée ancienne de la difficulté de l'art de soigner et de l'impuissance bien souvent constatée des médecins face à la nature ou à la volonté de Dieu : *Ars longa, vita brevis*. Les médecins ne sont pas là en état de péché mais simplement dans l'incapacité d'exercer pleinement leur fonction. Les vies des saints témoignent par exemple de ce que le recours à Dieu est toujours plus efficace que les remèdes des médecins. Ainsi l'oratorien Edme-Bernard Bourrée raconte-t-il les maladies de François de Clugny, notamment frappé de cécité partielle. Le père a d'abord recours à des « oculistes » parisiens qui « l'amuserent quelques temps de leurs remèdes, et sa veuë demouroit toujourns aussi trouble qu'avant; ainsi il se resolut d'abandonner ces secours inutiles de l'art pour se remettre entre les mains du médecin supreme. Il s'en trouva fort bien car sa veuë se fortifia en peu de temps après de telle sorte qu'il ne resta plus que deux petites tâches obscures qui se presentoient toujourns devant l'objet qu'il regardoit, mais ne l'empêchoient pas de lire, et d'écrire quoi qu'avec peine »<sup>926</sup>. Sur ce modèle, les ouvrages de spiriualité enjoignent aux malades de s'en remettre plutôt à la grâce de Dieu qu'à la très incertaine habileté des hommes<sup>927</sup>.

Sur l'autre face de la figure archétypale du médecin, se précisent les traits négatifs d'un personnage qui devient un élément important de la littérature comique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. La critique et la satire s'accroissent en englobant parfois les empiriques comme c'est le cas chez La Bruyère ou chez Molière. De ces représentations anciennes et des trois axes de la morale médicale énoncés par Martin Fornari, les écrits laïcs modernes retiennent en négatif les deux points qui concernent concrètement le corps social : d'une part, l'inefficacité ou l'impuissance de la médecine, d'autre part son coût et sa rareté qui la rendent inaccessible à la majeure partie des malades. Des figures de médecins dévoyés, ignorants ou cupides, sont mises en relief au moment même où un public plus large commence à s'intéresser aux questions de la thérapeutique. L'incertitude du savoir médical, aisé à contrefaire pour les charlatans ou seulement pour les moqueurs, en même temps qu'une certaine illégitimité de la parole médicale, s'affirment dans les ouvrages de divertissement et sur les scènes théâtrales. Dans la lignée du médecin occultiste Cornelius Agrippa (1486-1535), une attaque des sciences en général émane des partisans de l'occulte depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. L'œuvre d'Agrippa (éditée d'abord à Anvers en 1530) est traduite en 1582 par l'historien lyonnais Louis Turquet de Mayerne (1550-1630)<sup>928</sup>. Elle est sans doute réimprimée à Lyon en 1630 et est, en tous cas, possédée par les jésuites de la ville<sup>929</sup>. C'est une attaque globale contre le savoir rationnel que mène l'auteur : « Adam n'eust

<sup>926</sup> Edme-Bernard BOURRÉE, *Abrégé de la vie du père François de Clugny, père de l'Oratoire*, Lyon, Antoine Briasson, 1698, in-12, 244 p., p. 27.

<sup>927</sup> Voir par exemple les rééditions de Jean GERSON (1363-1429), *De imitatione Christi*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>928</sup> Il s'agit du père du médecin et chimiste calviniste Théodore Turquet de Mayerne (1573-1654) : sur l'un et l'autre, voir Didier KAHN, *Alchimie et Paracelsisme en France (1527-1625)*, Genève, Librairie Droz, 2007, 806 p, p 35-362.

<sup>929</sup> Henri Corneille AGRIPPA de Nettesheim, *De l'incertitude, vanité et abus des Sciences. Traduit en François par Louys Turquet de Mayerne Lyonnais*, Lyon, 1630, in-12, 526 p. : l'incertitude quant à la localisation de cette

jamais esté chassé de paradis, s'il n'eust esté enseigné par le serpent en la cognoissance du bien et du mal. Saint Paul rejette de l'Eglise ceux qui veulent en sçavoir plus qu'il n'est besoing: et ayant Socrates discoursu par toutes les Sciences, et recherché chacune discipline, fut estimé tres sage entre les hommes, lors seulement qu'il confessa qu'il ne sçavoit aucune chose »<sup>930</sup>. Il s'attache tout particulièrement aux sciences alliées de la thérapeutique et aux praticiens eux-mêmes. La médecine en général est un « art de meurtres et d'homicides ». La médecine « rationale » (dont Agrippa analyse l'héritage depuis Hippocrate et Galien) « s'amuse plus apres les vocables et paroles qu'aux choses mesmes » et « renvoie les hommes qui ont besoing de santé à certaines disputes ambiguës et sophisteries plustost qu'aux vrais et salutaires remedes »<sup>931</sup>. La préférence de l'auteur va à la médecine empirique et il tient en meilleure estime la chirurgie qui est « un art plus assuré que celui des medecins » car « les chirurgiens voyent et touchent ce qu'ils font, changent, appliquent ». Néanmoins, la chirurgie, « a cause de l'immondicité de ses venimeuses ordures, et de sa sanglante cruauté, est tenue pour infame ». L'anatomie dont découle une médecine opératrice basée sur des « experiences fautives et trompesses » est considérée comme plus cruelle encore<sup>932</sup>. Rien ne trouve grâce aux yeux du médecin d'origine allemande, surtout pas les praticiens de cet art qui sont pourfendus pour leur indignité générale. Leurs tares sont tout autant physiques (ils sont, d'après l'auteur, « la plupart du temps contagieux, touiours sentant le pissat et la fiente, voire plus sales que les sages femmes... ») que morales (« les medecins sont les plus mechants de tous les humains, tres discordants, tres envieus et tres mensongers » sans compter leur avidité, leur obstination dans l'erreur ou encore leur propension au meurtre)<sup>933</sup>. Apothicaires et chirurgiens sont affublés de défauts comparables. Ici, Agrippa détourne les références utilisées par ses collègues (son histoire désabusée de la pensée en général et des divisions de la médecine en particulier est abondamment référencée). La rhétorique de la dignité de l'art médical est exactement inversée avec l'accusation répétée contre toutes les sortes de praticiens d'être à l'origine de la mort des malades et même à l'origine des maladies mêmes qu'ils prétendent soigner<sup>934</sup>. Son livre, condamné par la Sorbonne dès 1531, continue de nourrir les attaques anti-médicales au XVII<sup>e</sup> siècle qui sont un passage obligé des éloges paradoxaux de la

---

édition vient du nom manquant de l'éditeur et du fait que au début du siècle, nombre d'ouvrages d'occultisme (dont ceux d'Agrippa) ont été publiés sous une fausse adresse lyonnaise (au nom des frères Berringen, imprimeurs lyonnais du siècle précédent). Il s'agit d'une édition dépourvue de privilège et d'autorisation.

<sup>930</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>931</sup> *Ibid.*, p. 397 et suiv.

<sup>932</sup> *Ibid.*, p. 431 et suiv.

<sup>933</sup> *Ibid.*, p. 408, 411.

<sup>934</sup> Sur l'aspect paradoxal des œuvres d'Agrippa (dont on ne sait pas toujours s'il parle par plaisanterie ou par conviction) et de ses successeurs, voir Patrick DANDREY, *L'Eloge paradoxal de Gorgias à Molière*, PUF, 1997, 340 p., p. 70 et suiv. et p. 185.

littérature comique (comme celles contenues dans les *Paradoxes* de Bruscambille édités dans diverses places d'Europe avec quelque succès à partir de 1615)<sup>935</sup>.

Les critiques contre les hommes de l'art sont reprises dans un autre registre qui se développe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans le sillage de la verve rabelaisienne et qui est celui de la facétie et de la satire appuyée sur un réalisme corporel toujours plus grinçant. Il s'incarne par exemple dans les *Sérées* du sieur de Broncourt, Guillaume Bouchet, évoquées plus haut et qui datent de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il rassemble nombre de plaisanteries en citant ses sources, littéraires, philosophiques ou médicales, depuis les auteurs antiques jusqu'aux modernes. La plus grande part de ses séries sont fondées sur des considérations corporelles plus ou moins alimentées par des observations physiologiques et médicales. On y trouve nombre de plaisanteries sur les maux du corps (boiterie, cécité, surdité, maux de la grossesse, embonpoint, etc.) mais aussi sur ceux qui sont censés les soigner. La dixième série du Livre 1 est consacrée à la dénonciation des médecins : y sont rassemblés tous les reproches qui sont classiquement adressés au corps médical et qui constituent le négatif du modèle du médecin sage ou du saint médecin évoqué plus haut. Selon Guillaume Bouchet, en effet, « de tout temps, les Medecins ont été subjects à estre calomniez ». Les deux principales accusations dont sont victimes les médecins sont ici encore celles d'ignorance et d'avarice. Le reproche d'ignorance est principalement fondé sur les éternelles querelles qui opposent leurs différentes sectes que décrit l'auteur, mais aussi à l'envie qui ronge les uns à l'égard des autres : « Comme sera-ce que le peuple les estimera experts et savants, veu qu'eu mesmes s'entrappellent ignorans et asniers? » s'interroge le Poitevin<sup>936</sup>. Ensuite, Bouchet se gausse de l'idée hippocratique du non-paiement des médecins et de la tradition de ne les payer qu'en fin de traitement. Il en inverse par exemple le raisonnement en prétendant qu'au contraire, Hippocrate recommande de grassement rémunérer les praticiens dès le début de la cure et égratigne au passage les énigmatiques facultés galéniques: «le Medecin estant bien salarié, trouve plusieurs remèdes: à cause que la faculté de lire, laquelle reside au coeur, estant contente, donnant de bon coeur les esprits vitauz et la chaleur naturelle, par la lumiere desquels se doivent veoir les figures qui sont en la mémoire; autrement l'art les fuit »<sup>937</sup>. Ces deux grandes critiques sont l'écho d'une part du fait que l'art médical du temps peine à faire la démonstration de sa capacité à soulager et guérir les hommes et, d'autre part, que les médecins sont des praticiens dont l'accès est socialement limité à une minorité de malades. Le premier point est rendu d'autant plus douloureux que les traitements sont pénibles à supporter, surchargeant les corps des malades et vidant

---

<sup>935</sup> Pour les éditions lyonnaises : DESLAURIER (†1629), *Les Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facécieux*, Lyon, 1618, s.n., in-12, 309 p. (rééd. chez Claude Chastellard, 1622, in-12, 312 p. puis chez Jean Huguétan, 1634, in-12, 486 p.).

<sup>936</sup> Guillaume BOUCHET, *Les Serees...op. cit.*, p. 360-361.

<sup>937</sup> *Ibid.*, p. 371.

leur bourse<sup>938</sup>. Par ailleurs, jamais les médecins ne semblent répondre de cette incompétence. En tant que spécialistes du corps, ils font obstruction à la critique des amateurs en général et des malades en particulier en la parant par des raisonnements que certains de leurs contemporains jugent oiseux<sup>939</sup>. Le second point amène l'auteur à évoquer les autres thérapeutes : barbiers, sages-femmes, sorciers ou empiriques. Quoiqu'ils ne connaissent que « trois ou quatre reigles de médecine » ou qu'une seule recette, leur expérience et les résultats qu'ils obtiennent sont là encore valorisés par rapport au faux savoir des médecins (qui « avoient une commune cognoissance de l'homme, [mais qui] ignoroient la nature du particulier »)<sup>940</sup>. Ces critiques adressées aux médecins sont passées à la postérité notamment grâce au talent de Molière sur lequel on ne reviendra pas ici<sup>941</sup>.

Pour que le ressort comique de ces différentes œuvres fonctionne, il devait y entrer une part de ce que le public ou les lecteurs reconnaîtraient comme la vérité des mœurs de leurs temps. Pour que les spectateurs rient de voir Argan victime autant des vrais que des faux médecins, de la longueur, de la fantaisie ou encore du coût de leurs traitements, il faut sans doute qu'ils aient eu le sentiment de la légitimité de la satire<sup>942</sup>. Il est malaisé d'analyser ici, dans une étude portant sur des textes imprimés dont la plupart ne sont pas rédigés du point de vue des malades, le sentiment d'exclusion que pouvaient éprouver les moins argentés d'entre eux face aux nouveaux et coûteux traitements. On peut en revanche rappeler que l'enjeu du coût des remèdes est évidemment bien réel puisqu'on en trouve la trace dans les pharmacopées qui proposent une liste de prix ou encore des remèdes à moindre coût ainsi que dans le développement du genre littéraire charitable<sup>943</sup>. Il en va

---

<sup>938</sup> La surabondance de remèdes et de traitements jette même les malades dans le danger de l'accoutumance : « quand il est besoin de leur en bailler, elles [*les médecines*] ne servent de rien, car l'accoutumance et familiarité des medecines les rend sans effect et force » : *Ibid.*, p. 365.

<sup>939</sup> L'une des rares fables de La Fontaine consacrée au sujet dénonce cette impunité : *Les médecins* in Jean de LA FONTAINE, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. 1, p. 194 : ainsi raisonnent les médecins Tant pis et Tant mieux après la mort de leur malade :

« Ils triomphaient encor sur cette maladie.  
L'un disait : Il est mort, je l'avais bien prévu.  
S'il m'eût cru, disait l'autre, il serait plein de vie. »

<sup>940</sup> Guillaume BOUCHET, *Les Serees...*, *op. cit.*, p. 383.

<sup>941</sup> Voir notamment l'ouvrage très fouillé de Patrick DANDREY, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, *op. cit.*, t. 1, *Sganarelle et la médecine ou De la mélancolie érotique*, 716 p., Chapitre 3 « La médecine de Sganarelle entre réalité et fantaisie », p. 187 et suiv. Dans les trois comédies de Molière, *Le Médecin volant*, *Le Médecin malgré lui* et *Dom Juan*, l'auteur recense les critiques adressées à la profession médicale qui reprennent les points essentiels déjà évoqués : apreté au gain, incompétence et impunité (voir en particulier p. 238 et suiv.).

<sup>942</sup> MOLIÈRE, *Le malade imaginaire*, I, 1 ; III, 5 ; III, 8. Sur la volonté de Molière de mener à travers la poétique comique une critique contre les mœurs de son temps, voir Patrick DANDREY, *Molière ou l'esthétique du ridicule*, Paris, Klincksieck, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 1992), « Molière et la critique de son temps », p. 45 et suiv.

<sup>943</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3 « Vers l'élargissement du lectorat des ouvrages médicaux ».

de même pour la longueur des ordonnances galéniques et la multitude des traitements proposés dont témoignent les journaux de médecins ou les ouvrages de thérapeutique<sup>944</sup>. Enfin, l'accusation d'ignorance adressée aux médecins peut être lue comme une rétorsion face à la violence symbolique qu'utilise le corps médical pour asseoir son autorité et sa légitimité. La surabondance de références déjà évoquée, l'usage des langues anciennes qui balisent un monopole professionnel et social, le choix du vocabulaire dont l'importance s'accroît à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, temps de l'auscultation critique des textes, sont autant d'instruments écrits dont on peut faire le constat et l'analyse ici, à travers la littérature médicale<sup>945</sup>. On en trouve l'équivalent oral, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque Corneille Agrippa dénonce le « babil du médecin » qui fait redoubler le mal<sup>946</sup>. C'est ce « babil », instrument oral de légitimation, qui est placé de façon ridicule dans la bouche des médecins par les auteurs facétieux du siècle suivant. Les querelles entre professionnels autant que leur volonté de se départager et de se démarquer des « autres » praticiens ne passent en effet pas inaperçus auprès des satiristes. La caricature du langage des médecins est l'un des ressorts comiques les plus efficaces auxquels ont recours les auteurs du temps. Pour Guillaume Bouchet par exemple, c'est la confiance dans le médecin qui guérit car « la vertu naturelle obéit à l'imaginative ». Or pour susciter cette confiance, les médecins ont recours aux langues anciennes, aux termes complexes et aux remèdes mystérieux : ainsi trouve-t-on ce conseil aux médecins sous la plume de Bouchet : « Que si vous parlez un langage estrange, et qu'on entende point vos remèdes, le malade et les assistans penseront ces medicamens divins et venans d'un autre monde » (alors que le « simple qui croist en leur jardin » est tout aussi sinon plus efficace)<sup>947</sup>. Il en va de même pour la longueur des démonstrations médicales dont témoignent les ouvrages du siècle et qui deviennent sous la plume des auteurs comiques de simples raisonnements à la fois péremptoires et inutiles ainsi qu'en témoignent par exemple les quatre médecins mandés par Sganaralle dans *l'Amour médecin*<sup>948</sup>.

<sup>944</sup> Pour un exemple paroxystique de l'inflation du nombre de traitements, on se reportera à l'ouvrage édité par Stanis PEREZ, *Le journal de santé de Louis XIV...*, *op. cit.*

<sup>945</sup> Voir Chapitre 7, 2 et 3.

<sup>946</sup> Henri Corneille AGRIPPA de Nettesheim, *De l'incertitude, vanité et abus des Sciences*, *op. cit.* p. 414.

<sup>947</sup> Guillaume BOUCHET, *Les Sérées...*, *op. cit.*, p. 375

<sup>948</sup> Voir *L'amour médecin*, II, 5 : « M. Bahys : - (...) *Experimentum periculosum*. C'est pourquoi il s'agit de raisonner auparavant comme il faut, de peser mûrement les choses, de regarder le tempérament des gens, d'examiner les causes de la maladie, et de voir les remèdes qu'on y doit apporter. (...)

M. Macroton : - Si bien donc, que, pour tirer, détacher, arracher, expulser, évacuer les-dites humeurs, il faudra une purgation vigoureuse. Mais au préalable, je trouve à propos et il n'y a pas d'inconvénient d'user de petits remèdes anodins, c'est-à-dire de petits lavements, rémollissants et détersifs, de juleps et de sirops rafraichissants qu'on mêlera dans sa tisane.

M. Bahys : Après nous en viendrons à la purgation, et à la saignée que nous réitérerons, s'il en est besoin.

M. Macroton : Ce n'est pas qu'avec tout cela votre fille ne puisse mourir mais au moins vous aurez fait quelque chose et vous aurez la consolation qu'elle sera morte dans les formes. »

Ces attaques dont le corps médical est l'objet, qui sont anciennes mais connaissent une inflation nouvelle à l'âge classique, ne vont pas sans susciter des réactions de la part des principaux concernés<sup>949</sup>. On en trouve l'écho sous la plume des médecins dans la façon dont ils se perçoivent et dont, éventuellement, ils se défendent. On a vu plus haut que les attaques contre l'ignorance et la cupidité ont été reprises par la tradition littéraire médicale depuis l'Antiquité. Mais cette intériorisation de la critique devient, elle aussi, tout particulièrement visible à l'âge classique soit dans les attaques qu'une école médicale mène contre une autre soit dans leurs tentatives pour expliquer et déplorer l'ampleur de la pratique des empiriques.

Les arguments anti-médicaux sont avant tout repris par les médecins tenants de pratiques minoritaires ou issus bien souvent d'espaces de savoir extérieurs aux universités. C'est le cas des chimistes le plus souvent subventionnés par les grands ou les princes au début du siècle. Ils fustigent presque systématiquement l'ignorance et l'aveuglement des hommes pour dénoncer le refus des galénistes d'admettre l'efficacité de la thérapeutique chimique. Ainsi Louis de Serres, quoique reçu au collège des médecins de Lyon en 1629, déplore l'immobilisme du corps des médecins : « Hippocrate de son temps se pleignoit déjà hautement que cet Art si excellent étoit devenu un des plus abjects tant par l'ignorance de ceux qui l'exerceoient que par la stupidité du peuple ». En effet, les médecins galénistes « accablent leurs malades de remèdes » en « se croyant de grands medecins » car selon le praticien adepte de la chimie « la diversité des remèdes est la fille de l'ignorance »<sup>950</sup>. L'accusation de cuistrerie est également réutilisée par les médecins qui veulent réformer leur profession ou défendre l'écriture en français : le médecin chimiste allemand Oswald Croll dénonce au début du siècle l'« affecterie du langage » de ses pairs<sup>951</sup>. L'attaque est reprise quelques décennies plus tard par l'Anglais Jacques Primerose dans son traité des erreurs en médecine où il déplore que l'on juge les médecins non sur leur savoir dans l'art, mais sur leur érudition (latin, grec) alors que « les maladies ne se guerissent pas par l'eloquence »<sup>952</sup>.

Quant aux tenants de l'ancien modèle, en revanche, leur position dominante au sein des corps et des facultés les incline peu à la critique de leur profession. Les arguments anti-médicaux classiques affleurent seulement

---

<sup>949</sup> Sur la persistance des topoï concernant le bon et le mauvais médecin jusqu'à la fin du siècle, voir l'ouvrage de Jean BERNIER, *Essai de Medecine où il est traité de l'histoire de la medecine et des medecins*, Paris, Simon Langronne, 1689, in-4°, 559 p. (l'auteur disculpe les médecins des accusations d'ivrognerie, d'enrichissement abusif et de meurtre, en revanche, les reproches concernant leur jalousie, leur vanité, leur pédanterie, leur ignorance et leur impudence lui semblent plus pertinents...).

<sup>950</sup> Louis de SERRES, *La véritable médecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 2 et p. 110-112 ; Voir aussi Jean BEGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, op. cit., p. 9-10. Pour l'analyse des arguments échangés : Voir Troisième Partie, Chap. 7, 3.

<sup>951</sup> Oswald CROLL, *La Royale Chymie...*, op. cit., p. 19-20.

<sup>952</sup> Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine, avec des additions TRes-curieuses*. Par M de Rostagny Medecin de la Société Royale, et de SAR Madame de Guise, Lyon, 1689, in-8°, 860 p., préface, p. 2.

dans les cas de conflits personnels (où l'accusation d'ignorance est alors la première invoquée) et en rétorsion aux attaques qu'ils reçoivent des chimistes et des partisans des nouveautés qui ne sont pas nécessairement gradués des universités<sup>953</sup>. On trouve une exception sous la plume confidentielle d'un médecin galéniste du second tiers du siècle, François Chomel, qui répertorie les huit objections que l'on peut faire d'après lui à la médecine, objections axées principalement sur la réelle incertitude de la connaissance des médecins, sur l'impuissance de leur art et sur les vaines querelles qui les ont desservies au cours de leur histoire<sup>954</sup>.

Mais dans les deux cas, il est fort intéressant de souligner que les médecins galénistes comme les chimistes expliquent la mauvaise réputation dont ils sont victimes par l'abus qui est fait de leur art par ceux qui ne sont pas réellement habilités à le pratiquer. Au début du siècle l'Allemand Oswald Croll fustige la « charlaterie » de ceux qui prétendent transmuter des métaux en argent mais aussi les impostures des faux chimistes qui parviennent à vendre leurs remèdes en abusant les princes. Il use ici des mêmes termes que le chimiste français Jean Béguin. Pour l'un et l'autre, la mauvaise réputation des remèdes chimiques vient de ce qu'ils furent souvent mal utilisés par des ignorants<sup>955</sup>. L'argument est le même chez leurs adversaires galénistes pour lesquels le public est abusé dans son ignorance par des imposteurs trop nombreux. Laurent Joubert à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et Jacques Primerose quelques décennies plus tard, par exemple, ne disent pas autre chose

---

<sup>953</sup> Voir par exemple comment le médecin anglais Jacques Primerose retourne ces critiques contre les charlatans ignorants et tous ceux qui se piquent de médecine par appât du gain : Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine...*, *op. cit.* Livre 1, *Des medecins*, en particulier p. 2 et suiv., p. 20. En dehors de cette défense partielle du corps des médecins (Rostagny attaque aussi les médecins qui achètent leurs grades dans les universités sans étudier), la seule référence à l'ignorance qui pourrait les frapper et que l'on trouve sous la plume de nombre d'auteurs concerne tous les hommes et consiste en une humilité à l'égard du Créateur qui n'engage aucunement une humilité à l'égard du reste de la société.

<sup>954</sup> François CHOMEL, *La dignité et abus de la Medecine de ce temps*, *op. cit.*, p. 7-8 : D'abord « plusieurs guerissent des maladies plus difficiles sans aucune assistance de Medecins » : cela provient du fait que l'art thérapeutique est avant tout soumis à la volonté de Dieu. Secondement, il évoque les « manquemens entre les Medecins, ce qui n'arriveroit pas si leur Art estoit assuré ». Troisièmement, les « Medecins s'abstiennent tant qu'ils peuvent de toucher aux grandes maladies, ausquelles seules il semble qu'on a besoin de leur Art, veu que la Nature guerit les maladies legeres, et procure les crises salutaires » (cet argument reprend peu ou prou le premier). Quatrièmement, « les plus doctes Medecins ne connoissent pas toujours les maladies, d'autant qu'apres la mort du malade, ils disputent souvent de l'espece du mal ». Cinquièmement, les « divers sentiments des Medecins », l'« incertitude de l'Art » et le fait que « plusieurs meurent par la conduite des Doctes et plusieurs sont gueris par la conduite des ignorans ». Sixièmement, l'art médical a subi selon lui un sort « inconstant » : « durant 600 ans, la Medecine a esté rejetée des Romains au raport de Pline ». Septièmement, cet art est troublé d'une « quantité de sectes qui ne ressentent qu'ambitions et périls ». Enfin, huitièmement, « la plus grande part du Monde se passe de la Medecine ce qui n'arriveroit pas si elle estoit absolument necessaire ».

<sup>955</sup> Oswald CROLL, *La Royale Chymie...*, *op. cit.*, p. 200 ; Jean BEGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 2.

lorsqu'ils dénoncent les erreurs médicales de leurs temps dont la plupart sont dûes à une pratique amateur que les médecins gradués se doivent de contrôler<sup>956</sup>.

Ce sont à la fois ces critiques adressées aux médecins du siècle, l'importance de la pratique empirique et l'expansion de l'intérêt pour la connaissance du corps humain en dehors des cercles médicaux déjà évoquées qui conduisent l'historien M.D. Grmek à parler de l'émergence d'une « grave crise de confiance de la part du public vis-à-vis des représentants de la médecine officielle ». Il en donne une explication fortement ancrée dans l'idée générale de « mentalités » : « l'homme du XVII<sup>e</sup> siècle » serait frappé par « le décalage entre une vision nouvelle du monde et la pratique à l'ancienne mode »<sup>957</sup>. La nouvelle vision du monde évoquée ici puise aux sources nouvelles de la « révolution scientifique » tandis que l'ancienne pratique est celle des médecins du quotidien, héritiers de Galien. Outre qu'il nous semble difficile d'évaluer la réalité d'une telle crise de confiance sans l'étude approfondie de sources issues du for privé (qui, concernant cette question, reste aujourd'hui encore un champ historiographique en grande partie inexploré), l'explication d'ordre scientifique de cette inflation critique nous semble devoir être pour le moins questionnée<sup>958</sup>. On peut évoquer aussi son fondement social et professionnel. Certes l'impuissance des médecins devient d'autant plus criante en un siècle où la connaissance du corps humain aborde de nouveaux horizons : on trouve trace de ce décalage dans les vers de Molière lorsque Purgon rejette « la circulation du sang et autres opinions de même farine ». Mais la plupart du temps les médecins continuent d'être fustigés sur l'air ancien de la cupidité et de l'ignorance, du coût prohibitif des remèdes (parmi lesquels les remèdes nouveaux ne sont pas en reste) et de leurs traitements. Plus qu'un décalage scientifique, on lit ici la trace d'un décalage social entre le monopole pratique et théorique auquel les médecins aspirent et la réalité de la pratique générale qui en fait des thérapeutes de l'exceptionnel, rares, coûteux, à la rhétorique porteuse d'une forte volonté de légitimation mais dans laquelle les satiristes lisent tant d'incertitudes.

---

<sup>956</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde parties des Erreurs populaires...*, *op. cit.*, Première Partie, Livre 1 : « De la médecine et des médecins » (six chapitres y sont consacrés à la défense des médecins et à l'accusation des malades et des faux médecins). Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Médecine...*, *op. cit.* p. 1-22.

<sup>957</sup> M.D. Grmek, *La révolution biologique*, *op. cit.*, p. 235-6.

<sup>958</sup> Sur l'histoire des écrits privés, voir Michel CASSAN, Jean-Pierre BARDET, François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé, objets matériels, objets édités*, Colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, PULIM, 2007, 345 p.

## Conclusion

On a voulu établir ici quelques traits significatifs d'un modèle cohérent, persistant et extensif du corps humain qui se donne à lire dans une grande partie de la production imprimée à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette approche, inspirée des héritages grecs christianisés à partir du Moyen Age et dépendante du filtre humaniste, est commune à la plupart des médecins édités en ce siècle. Le schéma hippocratico-galénique qu'ils promeuvent ne permet pas seulement une lecture physique du corps dans ses maladies mais est également prolongé en une lecture métaphysique telle qu'elle est ordonnée à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par les tenants de la réforme tridentine. L'étude transversale des écrits des uns et des autres a permis de souligner ce qui unit ces deux registres normatifs. Car c'est bien une norme ou un modèle du corps tel qu'il doit se vivre dans la maladie qui est proposé aux lecteurs de la production médicale et religieuse imprimée à Lyon. On a vu plus ponctuellement que ce modèle essaime aussi dans d'autres types d'écrits, tels que les essais de philosophie ou les ouvrages de divertissement et de belles lettres. Le corps y est une instance à la fois inférieure et enveloppante dont les maladies manifestent la nature même. Tandis que les ouvrages médicaux étudiés sont le fruit d'une réécriture plus ou moins lointaine de textes antiques, médiévaux et humanistes, les ouvrages religieux se renouvellent au contraire abondamment au cours du siècle, point n'est besoin pour les éditeurs lyonnais de rechercher ici des textes anciens, à moins d'un succès de vente assuré. Ils s'inspirent néanmoins d'une ligne normative commune fixée à partir du Concile de Trente qui, à l'égard du corps, ne laisse guère de ces grands espaces d'incertitude qui fondent ailleurs les querelles religieuses du siècle. Ici, on l'a vu, la latitude permise est étroite entre, d'une part, un corps prison de l'âme et, d'autre part, un corps fleuron de la création, bénéficiant de la grâce divine qui pourvoit aux remèdes et aux savoirs thérapeutiques des hommes.

C'est donc l'édification d'un modèle moderne du corps qui a été analysée à partir de son inspiration à la fois galénique et chrétienne. Pourtant, l'historiographie a placé en ce siècle une rupture épistémologique et intellectuelle radicale dans la façon d'envisager le corps. Cette rupture serait venue, d'après Mirko D. Grmek, d'une évolution interne à l'histoire de la pensée médicale. Or, à l'aune des lectures médicales et religieuses du siècle, on n'a pas encore vu trace de ce qui aurait pu bouleverser la lecture du corps humain, sain ou malade : la « révolution » des sciences biologiques et la « rupture » philosophique promue notamment par la pensée cartésienne. Ce qui était donc essentiel pour les partisans d'une grande histoire intellectuelle et scientifique comme dans la chronologie proposée par l'archéologie foucauldienne des savoirs, a été relégué ici au dernier temps de l'analyse. Le modèle du corps qui domine la littérature médicale et religieuse presque toute entière a été traité tout d'abord car il est premier aussi bien chronologiquement que quantitativement. Se posent ensuite les questions de sa remise en cause par des lectures concurrentes du corps malade, ainsi que des mutations et des dialogues qui en résultent.

## Troisième partie : vers la résolution de la pléthore

### Introduction: la « Révolution scientifique », du destin historiographique de la notion et de la nécessité de son renouvellement

La « Grande Tradition » historiographique a longuement décrit les mutations radicales que les sciences de la nature en général et du corps en particulier ont encouru au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>959</sup>. Les travaux historiques, synthétiques ou biographiques, ont d'abord été centrés sur de grandes figures et sur leurs productions qui apparaissaient comme les jalons fondamentaux du progrès des sciences<sup>960</sup>. Cette vision de l'évolution des sciences a été nuancée par deux biais principaux. Premièrement, dans le domaine des savoirs eux-mêmes, depuis les années 1960, l'horizon de la notion de « Révolution scientifique » a été troublé par l'historiographie anglo-saxonne. Elle a enfin réalisé le vœu de Walter Pagel, émis dans les années 1930, de réhabiliter les disciplines jusque là écartées d'un récit encore largement positiviste<sup>961</sup>. A la suite des travaux de Frances Yates, ce sont d'abord l'hermétisme, la magie naturelle et l'astrologie qui ont repris leur place dans l'analyse épistémologique<sup>962</sup>. A partir des années 1970, Allen G. Debus, notamment, a approfondi l'idée qu'une partie des mutations scientifiques du XVII<sup>e</sup> siècle découlait de la chimie et l'alchimie, elles-mêmes originellement étroitement liées au mysticisme néoplatonicien et à une approche magique de la nature<sup>963</sup>.

---

<sup>959</sup> Voir Note 20.

<sup>960</sup> Bien qu'il classe une partie des données modernes parmi les « ombres » de l'histoire des sciences, l'immense travail de Jacques ROGER (paru d'abord en 1963) fournit un exemple de la toujours grande utilité et précision de ces études pionnières : Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, op. cit. A la même période, voir par exemple, le numéro spécial consacré à Vésale (1514-1564) de *Medical History*, Vol VIII (n°4), Octobre 1964.

<sup>961</sup> Walter PAGEL, « Religious Motives in the Medical Biology of the 17th century... », art. cité.

<sup>962</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, « L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique ». Sur l'origine historique et les débats suscités autour de ce thème, voir l'article de synthèse de Robert HALLEUX, « Hermétisme », in Michel BLAY et Robert HALLEUX (dir.), *La science classique...*, op. cit., p. 543-550.

<sup>963</sup> Allen G DEBUS, *Science, medicine, and Society in the Renaissance: essays to honor Walter Pagel*, Londres, Heinemann, 1972, 2 vol.; *Man and Nature in the Renaissance*, Cambridge, London, New York, Cambridge University press, 1978, 159 p.; Allen G DEBUS et Ingrid MERKEL (dir.), *Hermeticism and the Renaissance*.

Ensuite, depuis les années 1980 notamment, l'analyse des contextes et des lieux de production des savoirs a permis de donner une plus grande réalité à l'histoire intellectuelle. Des travaux historiques se sont penchés sur le cadre institutionnel, social et économique des nouvelles propositions scientifiques (académies, cours, réseaux savants et économiques...) <sup>964</sup>. Par ailleurs, le lien entre production des savoirs et pensée politique et religieuse a été souligné particulièrement par les historiens anglo-saxons depuis les années 1990 <sup>965</sup>. Il s'est donc agi de réévaluer la médecine savante européenne comme centre de sa propre histoire, d'en voir davantage les connexions avec d'autres champs historiographiques, sociaux et politiques. Plus récemment encore, on assiste même à un décentrement géographique puisque, dans une perspective microhistorique, des acteurs et des espaces tenus auparavant pour périphériques ont été les objets d'études précises qui ont contribué à replacer à une échelle plus juste les anciens centres du savoir <sup>966</sup>.

Cette volonté de prendre en compte tous les acteurs et tous les espaces de production des savoirs n'a pas fait disparaître l'ancienne façon de faire de l'histoire des sciences. Seule la contribution des alchimistes à la

*Intellectual History of the Occult in Early Modern Europe*, Londres et Toronto, Associated University Press, 1988, 438 p.; Allen G DEBUS et Michael T WALTON, *Reading the Book of Nature. The other side of the Scientific Revolution*, Sixteenth Century Journal Publishers, 1998, 280 p. Voir plus récemment Bruce MORAN, *Distilling knowledge: alchemy, chemistry and the scientific revolution*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2005, 210 p.

<sup>964</sup> Sur la contextualisation de l'émergence et la circulation de nouveaux savoirs, voir les actes du 18<sup>e</sup> Congrès International d'Histoire des Sciences (Hambourg, 1989) : Bruce MORAN (dir.), *Patronage and Institution: science, technology, and medicine at the European court 1500-1750*, Rochester, Boydell Press, 1991, 261 p. On pense aussi aux travaux très innovants de Mario BIAGIOLI sur l'utilisation du patronage par Galilée (*Galileo Courtier: the practice of science in the culture of absolutism*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1993, 402 p.) et sur le contexte économique mouvant dans lequel sa carrière scientifique s'enracine (*Galileo's Instruments of Credit: Telescopes, Images, Secrecy*. Chicago: The University of Chicago Press, 2006. 302 p.). Voir également ses travaux sur la sociabilité au sein des académies scientifiques : « Etiquette, Interdependance, and Sociability in Seventeenth-Century Science », *Critical Inquiry*, winter 1996, p. 193-238. Enfin, pour une histoire des institutions médicales en France, on peut se référer à la synthèse plus classique d'Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi : le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires) : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 442 p.

<sup>965</sup> Andrew WEAR et Roger FRENCH (dir.), *The medical revolution of the seventeenth century*, Cambridge University Press, 1989, 328 p. (l'ouvrage est bien sûr centré sur des exemples tirés du contexte anglais).

<sup>966</sup> Sur la science dans les espaces coloniaux, on pense par exemple aux travaux très récents d'Antonio BARRERA-OSORIO, *Experiencing Nature: The Spanish American Empire and the Early Scientific Revolution*, Austin, University of Texas Press, 2006, 211 p. ou encore ceux de Kapil RAJ: *Relocating modern science..., op. cit.* (notamment la première partie : « Surgeons, Fakirs, Merchants and Craftsmen: Making L'Empereur's Jardin in Early Modern South Asia »). Pour un bilan historiographique critique des travaux sur la question : « The Nonemergence of Early Modern Science outside Western Europe » in H Floris COHEN, *The Scientific Revolution..., op. cit.*, p. 378-488.

science moderne, et en particulier à la médecine moderne, a suscité quelques échos dans l'historiographie française<sup>967</sup>. Plus généralement, on a continué bien souvent à évaluer les savoirs produits au XVII<sup>e</sup> siècle sur des critères justement hérités de ceux élaborés à partir de cette époque pour tracer une ligne fictive entre les savoirs scientifiques, légitimes objets d'histoire des sciences et d'autres qui seraient moins féconds pour la science à venir. Les savoirs sur le corps ont été parfois exclus, parfois traversés par cette limite discriminante<sup>968</sup>. Pour Richard Westfall, l'accumulation de données nouvelles anatomiques et physiologiques suffit pour intégrer la science du vivant dans le processus de la « Révolution scientifique » ; en revanche, les innovations théoriques, en particulier iatomécaniques, sont à mettre au nombre des obstacles rencontrés par le cours historique de la science puisqu'ils ne permettent pas à eux seuls de remplacer le paradigme aristotélécien et galénique censément en ruine<sup>969</sup>.

C'est dans ce contexte historiographique que le troisième temps de l'analyse de ce qu'est le corps malade au XVII<sup>e</sup> siècle en vient aux nombreuses découvertes qui ont pu modifier, à cette période, le regard que l'on portait sur ce corps, objet intime, objet social mais aussi objet de savoirs. On ne peut séparer l'attention qu'on lui porte, à l'échelle individuelle ou collective, et les connaissances qu'on croit avoir sur lui. Pour Canguilhem, « il n'y a pas de science de la physiologie humaine sans technique de restauration de la santé » : il note, à la suite de Claude Bernard (1813-1878), que l'observation du corps a toujours pour origine la volonté de guérir<sup>970</sup>. Physiologie et anatomie sont, dans les faits, indissociablement liées à la médecine (en un temps où la hiérarchisation des disciplines apparaissait encore comme pertinente, Claude Bernard subordonnait même les premières à la seconde). Le regard global que les écrivains, médecins ou non, portaient sur le corps est en effet inséparable de l'incertaine « révolution biologique » du XVII<sup>e</sup> siècle. On a vu précédemment que ce regard se nourrissait à bien d'autres sources qu'à la seule inspiration savante. Cela ne signifie pas qu'il s'agit ici de prôner, en réaction à une tradition trop positiviste, l'insignifiance pour notre

---

<sup>967</sup> On pense ici à Bernard JOLY que sa thèse sur le manuscrit du médecin alchimiste Pierre-Jean Fabre -1588-1658- (*La rationalité de l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1992, 408 p.) a amené à s'intéresser aux liens qui unissent les doctrines chimiques et alchimiques au XVII<sup>e</sup> siècle : voir Bernard JOLY, « L'ambiguïté des paracelsiens face à la médecine galénique » in A DEBRU (dir.), *Galen on Pharmacology. Philosophy, History and Medicine*, Leyde, 1997, p. 301-322 et « A propos d'une prétendue distinction entre la chimie et l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire des Sciences*, T 60 (1/2007), p. 167-184. Récemment, Didier KAHN a également apporté une contribution majeure à l'histoire des rapports entre paracelsiens et alchimie, entre la pratique de l'alchimie et l'expérience et à l'histoire de la réception du paracelsisme au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Didier KAHN, *Alchimie et Paracelsisme en France (1527-1625)*, Genève, Librairie Droz, 2007, 806 p.).

<sup>968</sup> Dans les années 1980, A. Rupert Hall les excluait de la « révolution scientifique » et les décrivait par ailleurs comme étant trop disparates et instables pour fonder un nouveau système interprétatif sur les ruines de l'aristotélisme et du galénisme. Il parle même d'une « révolution négative » en matière biologique (Rupert A. HALL, *The Revolution in Science*, *op. cit.*, p. 147).

<sup>969</sup> Richard WESTFALL, *The Construction of Modern Science...*, *op. cit.*, p. 104.

<sup>970</sup> Claude DEBRU, *Geoges Canguilhem...*, *op. cit.*, p. 33.

étude du renouvellement des données savantes qui a eu lieu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Mais on se gardera de se focaliser sur les propositions issues du seul champ expérimental, anatomique et physiologique, et d'exclure les multiples tentatives de synthèse théorique, brillantes ou non, retentissantes ou confidentielles, et d'oublier le lien qui les unit avec une vision magico-mystique du corps. Cela reviendrait à continuer à présenter la médecine comme cette science pure émergeant progressivement d'une gangue moyenâgeuse et à traquer les prodromes de *notre* médecine chez les écrivains modernes sans se soucier de la complexité foisonnante de leurs propositions réelles, comme on l'a trop longtemps fait.

On propose ici, au contraire, de continuer à combler cette lacune historiographique, non plus à partir d'un courant de pensée comme cela a été fait par les historiens de la chimie et du paracelsisme mais en partant d'un objet de savoir, le corps malade, tel qu'il s'écrit, dans toute sa variété et sa complexité, au sein d'une production imprimée donnée. Cela permet de prendre acte des deux mutations historiographiques décrites plus haut. D'une part, tous les types d'acteurs et de savoirs écrits sont pris en compte, non pas à partir de leur cadre institutionnel et de leurs réseaux mais à partir de la diversité de leur production en un lieu donné (même si elle peut occasionnellement permettre de mettre à jour ces cadres institutionnels et professionnels). L'exemple du corpus médical lyonnais fournit un espace d'analyse à la fois varié et circonscrit, dont aucune proposition ne sera écartée *a priori* comme non pertinente historiquement. D'autre part, en effet, les différentes sources des mutations médicales, qu'elles soient intellectuelles ou plus prosaïques, seront analysées telles qu'elles apparaissent dans les textes qui s'imprimaient au XVII<sup>e</sup> siècle. Les quelques jalons célèbres qui ont fondé l'idée de « Révolution scientifique » seront replacés ici dans le processus complexe d'élaboration des savoirs et des représentations dont ils ne sont qu'un élément. On verra de quelle manière se nouent ces interactions en un moment de mutation doctrinale et comment la notion de maladie et la compréhension du corps malade ont été affectées par ces mutations dont les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle n'ont pas fini de solder les comptes.

## Chapitre 6: à la recherche de la « Révolution scientifique » : les nouveaux savoirs du corps et de la maladie

### 1) *La chimie du corps malade, de l'hermétisme à la théorie des corpuscules*

#### Les correspondances chimiques : révélation divine et révolution scientifique

Theophrast von Hohenheim (1493-1541), dit Paracelse, a élaboré une doctrine en contradiction avec le galénisme sur de nombreux points. Ses œuvres chirurgicales, médicales, pharmacologiques et magiques ont été abondamment rééditées en Europe dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (dont quatre éditions lyonnaises). Le nombre d'éditions diminuent au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (la dernière grande édition est celle des *Opera omnia* parues à Genève en 1658)<sup>971</sup>. Seule sa *Grande Chirurgie* est rééditée à Lyon au début du siècle<sup>972</sup>. Il est néanmoins abondamment cité par ses successeurs et au centre d'une division des écoles médicales qui dure jusque dans la seconde moitié du siècle<sup>973</sup>. L'un des aspects fondamentaux d'une doctrine qu'il lègue à de nombreux disciples fait écho aux causes contagieuses et astrologiques de la maladie, telles qu'elles ont été évoquées précédemment<sup>974</sup>. Les paracelsiens du XVII<sup>e</sup> siècle s'approprient la pensée analogique qui existe déjà dans les traités naturels antiques et l'idée hermétique des correspondances<sup>975</sup>.

<sup>971</sup> PARACELSE, *Opera omnia*, Genève, Jean-Antoine et Samuel de Tournes, 1658, 3 t. en 2 vol., in 2.

<sup>972</sup> PARACELSE, *La Grand Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse grand Medecin et Philosophe entre les Alemans, Traduite en François, de la version latine de Iosquim d'Alhem Medecin Ostofranc*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 301 p. Cette traduction française de Claude Dariot parue pour la première fois à Lyon en 1588 reprend la version latine (*Chirurgia Magna*, Argentorati, 1573) faite à partir de l'édition allemande (*Die grosse Wundartzney*, Francfort, 1536). Elle supplante la première traduction française faite par Pierre Hassart et parue à Anvers en 1567.

<sup>973</sup> Voir à cet égard, Allen G. DEBUS, *The French Paracelsians, The Chemical Challenge to Medical and Scientific Tradition in Early Modern France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 247 p.

<sup>974</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 2.

<sup>975</sup> Voir les travaux de Massimo Luigi BIANCHI, *Signatura rerum : segni, magia, e conoscenza da Paracelso a Leibniz*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1987, 199 p. et *Lessico del Paragranum di Theophrast von Hohenheim detto Paracelsus*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988, 2 vol.

### *Les correspondances des Paracelsiens*

La *Chirurgie* de Paracelse paraît à Lyon dans la traduction française effectuée par Claude Dariot (1533-1594), médecin protestant diplômé de Montpellier et authentique paracelsien. Il y adjoint deux ouvrages : un *Discours de la Goutte* dans lequel il prétend éclaircir la doctrine de son maître et un *Traicté de la preparation des medicamens* qui en est plus lointainement inspiré. Dans sa *Grand Chirurgie*, Paracelse établit précisément une « comparaison des cieus aux parties de l'homme » inspirée du *Corpus hermeticum* (voir Annexe 23, fig. 2). Le système paracelsien des correspondances est repris et complété par deux disciples de Paracelse édités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier, Oswald Croll (1560-1609), premier médecin du prince Christian I<sup>er</sup> d'Anhalt-Bernbourg, fournit la clé de la révélation défendue par Paracelse. Pour celui-ci comme pour son héritier, la médecine doit se faire non par la spéculation intellectuelle comme le fait la science scolastique mais par l'observation. Dieu en a donné les moyens aux hommes en marquant de « signatures visibles » les éléments naturels reliés entre eux par des correspondances occultes. Oswald Croll a signé une *Basilica Chymica*, éditée originellement en 1608 à Francfort. Elle est imprimée pour la première fois en français à Lyon dans les années 1620 (elle connaît parallèlement un grand succès dans toute l'Europe dans la première moitié du siècle et les imprimeurs parisiens et rouennais rééditent la traduction lyonnaise)<sup>976</sup>. Violamment anti-galéniste, il se réfère d'abord à Platon, Paracelse et Della Porta. Pourtant son traité qui systématise les relations que les parties du corps entretiennent avec l'univers est utilisé non seulement par les autres sectateurs de Paracelse mais aussi par des conciliateurs qui se réclament autant de Galien que de Paracelse comme les chimistes français Jean Béguin (1550-1630) et Guillaume Sauvageon<sup>977</sup>. Dans une offensive « Préface admonitoire » de plus de 220 pages in 8, il offre une introduction détaillée à la chimie du microcosme de Paracelse. Selon lui, il y a une « totale concordance du Microcosme, c'est-à-dire de l'homme, au Macrocosme, grand et externe monde ». Il n'y a pas de différence entre les deux, hormis leur forme extérieure. Or le créateur a permis aux hommes de connaître cette « analogie divine » car « tout ce qui est invisible en l'homme, est manifeste en l'anatomie visible de ce grand univers ». Les plantes et minéraux portent des marques (une ressemblance dans la forme, dans l'action ou dans le rang attribué dans la hiérarchie universelle), reflets de leur pouvoir sur les organes humains. Il propose donc de suivre une anatomie analogique: il s'agit d'investiguer le corps par une « anatomie conjointe du grand et petit monde » et non par « l'anatomie locale » (les dissections). Cette anatomie permet aussi bien d'élucider le mystère de la pathogenèse que de guider le médecin dans le choix des remèdes appropriés<sup>978</sup>. Le corps, possédant la même structure que le macrocosme, est soumis aux mêmes causes : « car telle qu'est la generation, ou cause generatrice de la tempeste, et du tonnerre au grand monde ; telle est aussi de l'épilepsie au Microcosme ou

<sup>976</sup> Oswald CROLL, *La Royale chymie de Crollius traduite en françois par J. Marcel de Boulenc*, Lyon, 1624 et 1627, Pierre Drobet, in-8°, 223-538-119 p. (les première et troisième parties de l'ouvrage correspondent à une longue « Préface admonitoire » et au « Traicté des Signatures ou vraie et vive anatomie du grand et petit monde »).

<sup>977</sup> Sur ces deux chimistes, voir plus loin.

<sup>978</sup> Oswald CROLL, *La Royale chymie...*, *op. cit.*, 1624, « Preface admonitoire », p. 40 et suiv.

petit monde, et tout ainsi que la tempeste trouble les sens animaux (...) de mesme aussi se trouve aux epileptiques, lesquels ont tous les sens troublez »<sup>979</sup>. Comme chez les galénistes (on avait vu précédemment l'exemple de Du Laurens), des comparaisons entre phénomènes climatiques et phénomènes corporels sont données en exemple. Mais ce sont, pour Croll, des sympathies qui permettent aux éléments de l'univers (proches ou éloignés) d'agir ensemble. Ces correspondances ne sont toutefois pas établies systématiquement ni de manière très lisible. Elles se révèlent au détour du traité doctrinaire (la *Préface*), de la pharmacopée chimique (*La Royale Chimie*) ou encore dans le chapitre concernant les signatures des plantes du *Traicté* lui-même (voir Annexe 23, fig. 1)<sup>980</sup>. Les plantes portent la « signature » des parties sur lesquels elles agissent (comme les pignons de pin ou les glands correspondent à la verge et excitent la luxure), mais aussi la signature des maladies qu'elles guérissent. Plusieurs sortes de pierres (christol lapis citrinus, lapis judaicus...) peuvent par exemple guérir le calcul ; les oliviers, les ormes et tous les arbres portant des raisins et qui ont en général l'écorce fendue sont bons contre les plaies et cicatrices ; les pierres hématites, les coraux ou encore par les décoctions de sandal rouge arrêtent l'hémorragie, etc. Les produits d'origine animale guérissent aussi par similitude les parties malades du corps humain : le cerveau de porc profite aux phrénétiques, l'essence d'os de cœur de cerf prévient la syncope et le « deffaut de cœur ». Il en va de même pour les produits d'origine humaine avec la poudre de crâne traditionnellement prescrite contre l'épilepsie, quelques gouttes du propre sang menstruel de la malade qui souffre de « desbordement menstrual » ou encore une demi drachme d' « arrière-faix » (c'est-à-dire de placenta) donné à boire dans du jus de poule à une autre femme pour faire sortir son propre placenta. Enfin, les maladies « veneneuses sont souvent gueries par leur propre antidote », tel le miel appliqué sur les piqûres d'abeilles, l'araignée concassée sur sa propre morsure, ou encore le poil du chien enragé sur la morsure qu'il a faite. Ces cures fonctionnent par ingestion des remèdes, par contact ou application mais aussi par la simple proximité (ainsi un sachet de peau d'estomac de loup porté à proximité de l'estomac pour la digestion ou encore un reliquaire d'or)<sup>981</sup>. Pour lui également, le soleil est la « premiere creature fontaine de vie et de mouvement, où se situe l'ame du monde ». A cet astre correspondent le cœur qui est comme lui une « source vitale », le premier des métaux : l'or, le premier des végétaux : le vin et la première des pierres précieuses : le rubis. Les autres organes du corps sont également pris dans ce réseau de correspondances qui permet de les soigner.

---

<sup>979</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>980</sup> Le traité, en réalité assez court (une centaine de pages en in-8°), est relativement laconique en ce qui concerne l'analogie des causes présentées en tableau de correspondances. Il est divisé en cinq parties qui se recoupent plus ou moins et dont seules les trois premières sont véritablement à usage médical: « De la signature des plantes representans les membres humains », « Des signatures des maladies » et « Des medicaments lesquels servent à cause de leur propre signature », « d'où les hommes ont prins leurs signatures » (les types moraux d'hommes et leurs vertus ou défauts étant rapportés à des animaux) et « D'où nous avons l'usage des vomitifs et cathartiques » (sur l'usage des remèdes par les animaux eux-mêmes comme les chiens qui se purgent avec de l'herbe).

<sup>981</sup> *Ibid.*, p. 45, 53, 55, 59, 74, 78, 80-82.

Jean Schröder (1600-1664), un médecin allemand qui a exercé dans divers pays dont la France, a composé une pharmacopée tout autant inspirée des ouvrages de Croll que de la doctrine thérapeutique d'Hippocrate. En 1648, quelques années après sa première parution à Ulm, l'actif Charles Spon la fait paraître chez les imprimeurs lyonnais avec lesquels il travaille habituellement, Claude et Pierre Rigaud. Cette édition latine contient une introduction qui reprend précisément les correspondances de Paracelse<sup>982</sup>. Rééditée de très nombreuses fois en Allemagne, traduite en anglais et en français, la pharmacopée de Schröder connaît un relatif succès d'édition à Lyon : elle y est réimprimée à trois reprises à Lyon (ainsi que deux fois dans un commentaire en français à la fin du siècle, dépourvu de l'introduction théorique)<sup>983</sup>. Schröder cite aussi bien Della Porta, Croll et Paracelse que les autres botanistes modernes (comme l'Italien Matthioli ou l'Allemand Leonhardt Fuchs). Il intègre la logique des correspondances à la pharmacopée classique, chimique et galénique, telle qu'elle s'épanouit dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle. La logique galénique des qualités premières (chaud, froid, sec, humide) est combinée avec celles des qualités occultes des remèdes. De même, les maladies sont le fruit de l'influence des astres ou des signes du zodiaque tout autant que du déséquilibre interne des humeurs (voir Annexe 23, fig. 2)<sup>984</sup>. Ainsi fixées, les correspondances entre les parties de l'homme et le reste de l'univers deviennent opératoires pour un grand nombre d'auteurs non initiés au *Corpus hermeticum* ou aux traités magiques du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette construction a notamment pu être convaincante pour des conciliateurs, tenants d'Hippocrate et de Galien, qui y ont vu la possibilité d'approfondir les causes non naturelles du premier et les vertus sympathiques du second. Michel Foucault avait assigné avec justesse ce savoir de la ressemblance à la pensée du XVI<sup>e</sup> siècle mais en soulignant le caractère à la fois pléthorique et infécond, il en avait limité la postérité<sup>985</sup>. Il s'appuyait notamment sur la pensée cartésienne pour souligner la rupture (désormais selon lui, «la similitude n'est plus la forme du savoir, mais plutôt l'occasion de l'erreur... »)<sup>986</sup>. Cependant, ce système de similitudes caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle se maintient au siècle suivant. Francesco Panese l'a montré à travers le recours aux gravures qui pérennisent les correspondances en les fixant en un savoir fini<sup>987</sup>. On peut le voir aussi dans la production lyonnaise, non à travers ces gravures qui n'y sont pas éditées, mais par l'instrumentalisation des correspondances, réduites à des liens de causalités qui peuvent désormais s'ajouter à d'autres causes pathologiques inspirées de doctrines différentes. Ainsi les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle

<sup>982</sup> Jean SCHRÖDER, *Pharmacopeia Medico-Chymica Sive Thesaurus Pharmacologicus*, Lyon, Pierre et Claude Rigaud, 1648, 1649, 1658, 1665, in-4°, 270-172-326 p. (1<sup>ère</sup> édition : chez Jean Gerlin, Ulm, 1641, in-4°, 516 p.)

<sup>983</sup> Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée Raisonnée de Schröder, commentée par Michel Etmüller*, Lyon, Thomas Amaury, 1697, in-8°, 723 p.; 1698, in-8°, 1532 p.

<sup>984</sup> Jean SCHRÖDER, *Pharmacopeia Medico-Chymica*, op. cit., p. 24.

<sup>985</sup> Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, op. cit., p. 32-40, p. 45.

<sup>986</sup> *Ibid.*, p. 65 et suiv.

<sup>987</sup> Francesco PANESE, « Doctrine des signatures et technologies graphiques au seuil de la modernité », *Gesnerus*, 2003, 60, p. 6-24.

s'inspirent de ces analogies dans leurs pharmacopées galéniques et chimiques et citent Croll et Schröder. Divers auteurs qui ont enrichi la *Pharmacopée* de Bauderon y ont par exemple recours : c'est le cas dans le traité chimique rajouté par le médecin lyonnais galéniste, Guillaume Sauvageon, qui s'appuie sur Croll ainsi que dans l'appendice rajouté par l'apothicaire montpelliérain François Verny ou encore dans la réécriture réalisée par le médecin lyonnais Lazare Meyssonier. Ces deux derniers auteurs évoquent l'héritage de Schröder<sup>988</sup>. De même, le parisien Jean Lucas qui augmente la célèbre pharmacopée du chimiste Jean Béguin (1550-1630), tout en se disant « nourriçon de l'escole de medecine de Paris » et « ennemi juré » des Paracelsistes, se sert des analogies de Croll pour élaborer ses prescriptions<sup>989</sup>. Ces auteurs, chimistes du début du siècle restés attachés à l'approche galéniste, ont donc retenu le lien occulte qui unit les parties internes du corps aux végétaux, astres et animaux, sans pour autant souscrire exclusivement à ce savoir de la ressemblance. Plus avant encore dans le siècle, Michel Etmüller (1644-1683) qui commente les trois livres principaux de la pharmacopée de Schröder, souscrit à la chimie nouvelle des particules et s'oppose totalement à la médecine galénique. Il ne commente pas l'introduction de Schröder et prend de la distance à l'égard des vertus sympathiques des remèdes. Pourtant il reprend l'essentiel des prescriptions de son prédécesseur. En effet, le « sel volatil » des remèdes qui portent leurs vertus, de même que les particules insensibles qui s'échangent, d'après Etmüller, entre les corps font perdurer la logique de la communication invisible inaugurée par la magie naturelle du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>990</sup>. Par là, l'« épistémè » décrit par Foucault se prolonge dans des ouvrages thérapeutiques (notamment des pharmacopées), conciliant galénisme et doctrines nouvelles, et participant de ce qu'on a appelé ailleurs la « révolution biologique »<sup>991</sup>.

### *Les qualités occultes au service de l'évacuation*

A l'ouverture galénique du corps par et pour la thérapeutique, s'ajoute en effet sans contradiction une ouverture fondée sur le système des sympathies invisibles. Elles pénètrent l'enveloppe corporelle sous la forme d'influences bénignes, cette enveloppe semble même s'effacer dans la correspondance parfaite qui relie l'intérieur du corps et le monde. Les influences décrites par Oswald Croll sont mises au service de l'évacuation, politique principale de toutes les médecines. Outre les œuvres de Fernel dont on a déjà vu le

<sup>988</sup> Guillaume SAUVAGEON, « Traitté chymique contenant les preparations, Usages, Facultez et doses des plus celebres et usitez medicamens Chymiques » in Brice BAUDERON, *La Pharmacopée*, op. cit. (1681), p. 6 ; François VERNY, « Remarques » sur le *Traité des eaux distillées* in Brice BAUDERON, *La Pharmacopée*, op. cit. (1662), p. 830 et suiv. ; Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, op. cit., p. 1-12.

<sup>989</sup> Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie de Maistre Iean Beguin Aumosnier du Roy, Reveuz, expliquez, & augmentez*, Par I. L. D. R. B. IC. E. M., Lyon, C. Chancey, 1645, in-8°, 384 p., « Au lecteur ».

<sup>990</sup> Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée Raisonnée de Shcröder...*, op. cit., p. 3-5.

<sup>991</sup> Mirko D. GRMEK, *La première révolution biologique...*, op. cit. Allen G. Debus a également souligné (in *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. 2, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seul, 1997, 376 p., p. 51), que l'acceptation des remèdes chimiques a conduit certains auteurs novateurs (tels que Fludd, Van Helmont, Sylvius ou Willis) à s'intéresser de nouveau aux vieilles analogies entre le microcosme et le macrocosme.

travail de conciliation, Jacques Cousinot (1590-1646), premier médecin de Louis XIV de 1643 à 1646, fait paraître un complément à un traité du siècle précédent consacré aux remèdes évacuants si prisés dans la pharmacopée galénique en y ajoutant les causes occultes<sup>992</sup>. Ce traité, dans la droite ligne de Fernel, est dédié par le libraire lyonnais Duhan au défenseur de la tradition parisien Guy Patin. De même, les montpelliérains François Ranchin (1564-1641) et Laurent Catelan (1568-1647) prolongent par les vertus occultes les vertus spécifiques des remèdes purgatifs traditionnels. Le premier, doyen de la faculté de médecine de Montpellier au début du siècle, signe un traité consacré à la peste de 1629 et une pharmacopée inspirée de Mesué, consacrée essentiellement aux purgatifs<sup>993</sup>. La seconde, publiée presque exclusivement à Lyon, est en réalité une compilation de ses cours effectuée de son vivant par Laurent Catelan, apothicaire de la même ville et adepte des vertus de la mandragore et du bézoard<sup>994</sup>. Les deux ouvrages, en particulier le second, utilisent les vertus sympathiques : l'or sudorifique est par exemple un cordial précieux en temps de peste<sup>995</sup>. Plus généralement, les auteurs assurent que la connaissance des purgatifs est la partie « la plus recommandable » de la médecine « à cause de l'utilité que les hommes ressentent continuellement de leur usage »<sup>996</sup>. Cette connaissance s'appuie à la fois sur les qualités manifestes telles qu'elles sont décryptées par la pharmacopée galénique (acre, amer et salé pour les remèdes chauds, onctueux, doux, insipide pour les tempérés, et sec et aigre pour les froids) et sur la « similitude occulte qui peut estre entre les medicamens et les humeurs »<sup>997</sup>. Les correspondances entre simples purgatifs et humeurs sont particulièrement détaillées (voir Annexe 17).

La littérature médicale à destination populaire se fait l'écho de cette superposition des logiques, mise au service de l'évacuation. Les auteurs y proposent le plus souvent une compilation du plus grand nombre de remèdes et de recettes possibles, certains sur la logique des qualités galéniques, d'autres relevant davantage de la magie naturelle. L'ouvrage de secrets de Jean-Jacques Wecker reflète ce côtoiement : il compile des recettes de Galien, Dioscoride, Pline ou Hippocrate avec des secrets tirés d'Albert le Grand, Arnould de

---

<sup>992</sup> Jacques COUSINOT, *Guilielmi Puteani, Medici Gratianopolitanis, De Occultis Pharmacorum Purgantium Facultatibus*, Lyon, Michel Duhan, 1654, in-8°, 206 p. (l'ouvrage initial est signé du médecin grenoblois Guillaume Dupuis : *De medicamentorum quomodocumque purgantium facultatibus*, Lyon, Matthieu Bonhomme, 1552, in-4°, 179 p.)

<sup>993</sup> François RANCHIN, *Opuscules ou Traictés divers...*, *op. cit.* ; *Œuvres pharmaceutiques...*, *op. cit.*, Lyon, Pierre Ravaud, 1624 et 1628 (éditée également à Rouen en 1637).

<sup>994</sup> La mandragore est une plante herbacée toxique du pourtour méditerranéen dont la racine, évoquant une forme humaine, a cristallisé nombre de vertus magiques depuis l'Antiquité. Le bezoard est une concrétion gastrique animale à laquelle on attribuait également des vertus par similitude. L'un et l'autre (ainsi que les vertus de la corne de licorne) ont fait l'objet de traités de Catelan publiés à Montpellier en 1623 et 1624 (puis à Paris) et réfutés par le galéniste Philibert Guybert, peu féru de magie naturelle.

<sup>995</sup> François RANCHIN, *Opuscules...*, *op. cit.*, p. 234 et suiv.

<sup>996</sup> François RANCHIN, *Œuvres pharmaceutiques...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>997</sup> *Ibid.*, p. 127-150, p. 239 et suiv.

Villemeuve, Porta, ou Cardan<sup>998</sup>. De même, les auteurs de la *Maison rustique* citent aussi bien les vertus purgatives occultes de la racine exotique de mechoacham (rhubarbe blanche qui est importée de Nouvelle Espagne) ou celles de la rhubarbe orientale que les propriétés manifestes des produits végétaux et animaux de la ferme ou encore la méthode des saignées à pratiquer sur le bétail en cas de maladie<sup>999</sup>. Les secrets plaisants et magiques qui concernent de vastes domaines y compris médical (nouement d'aiguillette, rite pour les récoltes...) côtoient donc des recettes médicales évacuantes inspirées des traités savants galéniques et chimiques<sup>1000</sup>.

Dans la plupart des traités, les qualités occultes se superposent donc à celles démontrées par la physique d'Aristote. Elles se cumulent au service de l'objectif premier de la thérapeutique : l'évacuation du corps pléthorique ou corrompu.

## La postérité des principes paracelsiens au XVII<sup>e</sup> siècle

En prétendant ainsi observer ce que Dieu lui indiquait par le biais de la nature, Paracelse a ébranlé une grande partie des fondements galéniques et aristotéliens de la lecture du monde<sup>1001</sup>. Outre l'existence de liens occultes entre les corps, il inaugure un nouveau système physique de composition du monde naturel. Il s'appuie d'abord sur le récit de la Genèse pour remettre en cause le caractère indivisible des quatre éléments (sans en nier l'existence : il y a lui-même parfois recours). Il rappelle que Dieu a formé en premier lieu le ciel et la terre puis les a divisé pour créer le feu dans l'air et l'eau dans la terre (ses disciples y voient la première des opérations chimiques qui consiste à séparer le pur, c'est-à-dire l'eau de la *caput mortuum* ou substance passive, la terre)<sup>1002</sup>. Il se fonde ensuite sur ses expériences chimiques pour distinguer les trois principes véritablement élémentaires selon lui : le sel, le soufre et le mercure. Plus que des substances

---

<sup>998</sup> Jean-Jacques WECKER, *Secrets et merveilles...*, *op. cit.* (1653), « Les noms des auteurs desquels le present livre a esté tiré », np.

<sup>999</sup> Charles ESTIENNE, Jean LIEBAULT, *L'Agriculture et Maison Rustique*, *op. cit.*, p. 141, p. 218.

<sup>1000</sup> Pour une perspective plus vaste et plus précise sur les thérapeutiques de nature magique et astrologique, l'ouvrage de référence reste celui de Keith THOMAS, axé sur l'Angleterre des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : *Religion and the Decline of Magic. Studies in popular beliefs in sixteenth- and seventeenth-century England*, Harmondsworth, Penguin Books, 1973 (1<sup>ère</sup> éd. 1971), 853 p.

<sup>1001</sup> La vie et la doctrine de Theophrastus Philippus Aureolus Bombastus von Hohenheim (1493-1541) ainsi que la postérité de ses propositions ont particulièrement été étudiés par Walter Pagel et Allen G Debus. Sur les inspirations mystiques et néoplatoniciennes de Paracelse, voir Walter PAGEL, *Paracelse : Introduction à la médecine philosophique de la Renaissance*, Paris-Grenoble, Arthaud, 1963, 405 p. (première édition Bâle, New-York, S. Karger, 1958).

<sup>1002</sup> PARACELSE, *La Grand Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 126. Il développe plus précisément cette approche chimique de la Création dans sa *Phisophiae [sic] ad Athenienses*, parue d'abord en allemand à Cologne en 1564: voir Allen G. DEBUS, *The French Paracelsians...*, *op. cit.*, p. 10.

isolées en laboratoire, les principes paracelsiens sont leur essence la plus pure (d'après Allen G. Debus, ce « soufre et mercure des philosophes » sont un héritage de la chimie arabe des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles)<sup>1003</sup>. Les chimistes du XVII<sup>e</sup> siècle opposent ou relient ces principes « spirituels » aux quatre éléments matériels selon des modalités variables car les relations entre les deux n'ont pas été clairement établies par Paracelse. Le remplacement des éléments aristotéliens par les principes chimiques, quoiqu'indubitable, se fait de manière progressive, en deux temps nettement visibles dans la production médicale lyonnaise (voir Annexe 24, fig. 1 et Annexe 25).

Dans les deux premiers tiers du siècle, les deux systèmes physiques coexistent dans une partie des traités, chacun de façon quasiment inchangée. On a vu précédemment comment la plupart des auteurs galénistes inscrivaient leurs analyses dans le cadre de l'aristotélisme<sup>1004</sup>. Parallèlement, d'authentiques disciples de Paracelse et tenants exclusifs de sa physique sont édités à Lyon. C'est le cas du français Claude Dariot (ses *Discours de la goutte* et *De la Preparation des medicamens* sont édités en français dès 1589 à Lyon), de l'Allemand Oswald Croll (sa *Royale Chimie* de 1608 est éditée jusque dans les années 1620 à Lyon) et du parisien Jean Béguin (ses *Elemens de Chymie* de 1615 sont édités jusque dans les années 1660). Le témoignage le plus tardif de la conservation intacte des principes paracelsiens est l'ouvrage du chimiste parisien Christophe Glaser (la première édition parisienne de son traité date de 1663 mais il est réédité à Lyon jusque dans les années 1670). Cet auteur, cependant, ne souscrit plus aux aspects les plus mystiques de la doctrine de Paracelse comme ceux qui fondent la possibilité de la transmutation alchimique.

Ces auteurs, authentiques paracelsiens, proposent chacun leurs modalités de conciliation. Claude Dariot tente dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'affirmer la compatibilité des doctrines de Paracelse et de la physique aristotélienne par de fastidieuses et incertaines équivalences. Il s'y applique d'abord dans ses *Trois discours de la Preparation des medicamens* publiés à partir de 1581 en un moment d'apogée du galénisme (fondé en grande partie sur la physique péripatéticienne) où la nécessité de conciliation était très forte. Il reprend point par point l'obscur analyse de son maître pour affirmer la cohabitation des trois principes et des quatre éléments dans le corps humain (il accepte même les principes aristotéliens de la matière et de la forme)<sup>1005</sup>. Il poursuit cette œuvre dans son annotation de la *Grande Chirurgie* de Paracelse : à partir du bref chapitre XI dans lequel Paracelse admet l'existence des quatre éléments dans le corps (mais non celles des humeurs), il bâtit une longue annotation<sup>1006</sup>. Il y précise la localisation corporelle des quatre éléments : le feu dans l'âme, la terre dans les parties spermatiques, l'eau dans les humeurs et l'air dans les parties vides de

---

<sup>1003</sup> *Ibid.*

<sup>1004</sup> Voir Première Partie, Chap. 1.

<sup>1005</sup> Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens, contenant les raisons pourquoi, et comment ils le doivent estre, de chacun desquels l'argument est en la page suyvante*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 207 p., p. 26 et suiv.

<sup>1006</sup> Claude DARIOT, « Annotations », in *La Grand Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 146-156.

substance. Au-delà de ce caractère général, chaque partie corporelle serait ensuite composée des principes de Paracelse<sup>1007</sup>. Pour Dariot, Hippocrate en sa vieillesse a lui-même abandonné les quatre humeurs au profit des quatre éléments (il s'appuie sur les traités *De l'ancienne médecine* et *Du régime*)<sup>1008</sup>. Le « vieillard de Cos » serait ainsi en accord avec la vision paracelsienne qui voit dans l'homme un petit monde fait des quatre éléments précédemment localisés. Le terme d'humeurs peut donc être élargi. Il y aurait de multiples humeurs dans le corps : « le doux, l'amer, le salé, l'aigre, l'austère, l'incipide, et autres infinis », toutes pouvant se résoudre dans les trois principes paracelsiens : sel, soufre et mercure<sup>1009</sup>. Dans ses ouvrages parus à Franfort en 1608 et 1609 et réédités en français à Lyon, Oswald Croll fait une proposition plus simple : les éléments sont des mixtes qui, comme tous les corps composés, peuvent se résoudre dans les trois principes paracelsiens<sup>1010</sup>. Quelques années plus tard, le chimiste Jean Béguin argumente de façon bien plus précise la possible coexistence entre les différentes doctrines physiques :

« ie desire que les Physiciens et medecins comprennent, que les Chymistes ne font rien contre eux quand ils constituent d'autres principes que les leurs. Car puis que Aristote enseigne avec toute la philosophie au premier livre de la Demonstration, que deux arts ou sciences peuvent avoir pour obiect une mesme matiere, ou un mesme obiect materiel, mais non pas le considerer selon les mesmes principes propres, et intrinseques (...) la Chymie est un art different de la Physique, et de la Medecine: Il faut par consequent qu'ils tiennent avec nous, qu'elle doit avoir d'autres principes »<sup>1011</sup>

Notamment à propos du corps humain :

« Le Physicien le contempera comme naturel, et capable de mouvement et de repos, à raison des principes physiques et constitutifs du corps naturel, en tant que naturel (qui sont la forme et la matiere) (...) le Medecin considerera le mesme corps entant qu'il est capable de recevoir santé, ou de la causer, examinant iceluy par les premiers principes qui causent ou destruisent la santé, assavoir les quatre premieres qualitez, froid, chaud, sec et humide qui constituent le temperament du corps, d'où resulte la santé, ou la maladie. Le Chymiste le considerera encore en sa façon, assavoir qu'il se peut resoudre et coaguler: et qu'il a plusieurs vertus en son interieur, qui peuvent estre manifestees par art, et rendues plus utiles, et d'autant que le Mercure, le Souphre et le Sel sont les principes qui rendent le corps mixte soluble et coagulable... »<sup>1012</sup>

Il est donc loisible au savant de puiser dans plusieurs doctrines pour examiner le corps humain, celle d'Aristote (forme et matière), celle de Galien (quatre qualités) ou celle des chimistes (trois principes), selon l'objectif qu'il poursuit. La faille d'un tel raisonnement est bien évidemment que les opérations chimiques se proposent également à l'usage de la santé, et se basent sur des principes que leur fondateur, Paracelse, tient

<sup>1007</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>1008</sup> HIPPOCRATE, *De l'ancienne médecine* in *Œuvres complètes* (traduction E. Littré), *op. cit.*, vol. 1, p. 557-654 ; *Du régime* in *Ibid.*, vol. 6, p. 462-637.

<sup>1009</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>1010</sup> Oswald CROLL, *La Royale Chymie...*, *op. cit.*, Préface.

<sup>1011</sup> Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1012</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

pour plus réels que les qualités et humeurs galéniques. Les destinataires du livre de Béguin, médecins ou futurs médecins tandis que lui n'est que chimiste, ont donc besoin d'une équivalence entre les deux systèmes. Ce compromis ne peut s'établir avec le système des quatre humeurs qu'ils tiennent pour erroné. Béguin propose donc une équivalence, qui fait date, avec les éléments eux-mêmes. Il compare le mercure très volatil (« liqueur acide et etherée ») à l'air, le soufre (« baulme doux, oleagineux ») au feu car il est aisément inflammable et le sel (« corps sec et salé ») à la terre. Jean Lucas qui commente son manuel, ajoute que deux corps ne sont pas pris en compte par les chimistes car ils sont passifs : la tête morte déjà évoquée mais aussi le phlegme comparable à l'eau<sup>1013</sup>.

Dans les années 1630, deux médecins lyonnais se font l'écho de ces propositions. Guillaume Sauvageon reprend l'idée de Croll en distinguant les « principes premiers » des éléments (tenus pour des mixtes). Il assure que les principes spirituels de Paracelse sont corporifiés sous différentes formes dans lesquels on peut reconnaître les éléments matériels aristotéliens. Il distingue ainsi deux natures, spirituelle et corporelle. Les principes présenteraient un intérêt supérieur pour la pharmacopée car ils cachent leur « vertu spirituelle » au cœur de la « vertu corporelle » des éléments. Cette vertu spirituelle leur vient de « l'Esprit universel », notion hermétique, « premier principe de toutes choses », qualifié aussi de « substance vitale, Esprit de vie, Lumière, Baume de vie, Mumie vitale, Chaud naturel, Humide radical, Ame du monde, etc. »<sup>1014</sup>. Au même moment, un autre médecin lyonnais, Lazare Meyssonier, reprend les équivalences terme à terme de Béguin. Au détour de l'un de ses premiers ouvrages, son *Oenologie*, il assimile le chaud d'Hippocrate au feu d'Aristote et au soufre des chimistes ; le froid à l'eau et au phlegme des chimistes ; l'humide à l'air d'Aristote et au mercure et enfin, le sec caractérise à la terre et au sel des chimistes<sup>1015</sup>. Le médecin justifie par ces correspondances son recours à tous les systèmes thérapeutiques existants et une volonté de compilation qui se confirmera dans ses ouvrages ultérieurs.

Au cours du siècle, la nécessité d'élaborer des compromis avec la vieille physique scolastique semble s'estomper. La compatibilité de la doctrine chimique avec l'aristotélisme n'est plus indispensable (alors que la légitimité tenant aux principes thérapeutiques galéniques et surtout hippocratiques, quant à elle, se maintient : voir Annexe 25). Ainsi les auteurs de pharmacopée comme Moyse Charas peuvent professer une théorie de la matière toute chimique, tout en prétendant concilier les remèdes galéniques et chimiques<sup>1016</sup>. A la fin du siècle, la postérité de la doctrine paracelsienne a en effet moins à faire avec la résistance offerte par les aristotéliens qu'avec les nouvelles propositions qui apparaissent dans les rangs des chimistes eux-

<sup>1013</sup> Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>1014</sup> Guillaume SAUVAGEON, *Traité Chymique contenant les Preparations, usages, facultez et doses des plus celebres et usitez medicamens Chymiques*, Lyon, Antoine Laurent, 1670 (1<sup>ère</sup> éd. 1639), in-8°, 510 p., p. 16, 27 et 49.

<sup>1015</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Oenologie ou discours du vin et des ses excellentes propriétés pour l'entretien de la santé et la guérison des plus grandes maladies*, Lyon, Louys Odin, 1635, in-8°, 117 p., p. 37.

<sup>1016</sup> Moyse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> édition 1676).

mêmes<sup>1017</sup>. Hormis Christophe Glaser, auteur du manuel de chimie le plus tardif de notre corpus et qui reprend simplement les trois principes paracelsiens et les deux principes passifs (terre et phlegme), la plupart des auteurs de la fin du siècle multiplient les nouvelles propositions chimiques<sup>1018</sup>. Dans le dernier tiers du siècle, une grande partie des chimistes distinguent désormais deux types de sels : l'acide et l'alcali<sup>1019</sup>. Ils prennent une place inédite dans les démonstrations chimiques tant physiologiques que pharmacologiques. Dès le début du siècle, Van Helmont en soulignait l'importance dans les processus de la digestion<sup>1020</sup>. En 1683, Jean-Baptiste Bertrand y voit des données essentielles dans l'explication des maladies. Ce dernier, médecin agrégé à Marseille et écrivain méconnu, reprend les idées de Gassendi et de Lémery pour attribuer des pointes aux acides et un caractère terrestre aux alcalis. Selon lui, les maladies dérivent de ces qualités qui caractérisent désormais les liquides corporels, avec le doux et l'amer. Les caractéristiques acides et alcalines soit servent à distinguer différents types de sels soit sont des caractéristiques des mixtes liquides qui habitent le corps<sup>1021</sup>. Cette distinction s'appuie sur l'importance primordiale que revêtent désormais les matières volatiles qui s'échappent des opérations chimiques et dont le simple principe paracelsien du mercure ne peut répondre. Dès le second quart du siècle, une figure très originale du monde scientifique européen avait basé sur l'observation de ces substances volatiles une partie de la révolution physique qu'il proposait. Il s'agit du chimiste belge Jean-Baptiste Van Helmont (1577-1644), formé à l'université catholique de Louvain et qui rejette la physique d'Aristote mais également celle de Paracelse<sup>1022</sup>. Il décrit divers corps volatils qu'il nomme « gas » : plus que l'état d'une substance, le gaz

<sup>1017</sup> On peut citer ici l'interprétation que Jacques ROGER propose de ce phénomène : il y voit l'essor d'un pragmatisme, hostile aux systèmes métaphysiques (aristotéliens ou paracelsiens), et propre à des « médecins bourgeois » dont le « bon sens terre à terre » se satisfera simplement de la thérapeutique galénique avant d'être séduit par le mécanisme corpusculaire : Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op. cit.*, p. 158. Sur les enjeux sociaux de cette évolution et l'importance, réelle, des thérapeutiques pratiques, voir Troisième Partie, Chap. 7.

<sup>1018</sup> Christophe GLASER (1615-1678), *Traité de la Chymie, enseignant par une brève et facile Methode toutes ses plus necessaires preparations*, Lyon, Pierre et Benoit Bailly, 1670 (1<sup>ère</sup> édition 1663), in-8°, 394 p., p. 1 et suiv.

<sup>1019</sup> C'est Nicolas LÉMERY, le premier, qui dans son *Cours de Chymie*, propose d'établir plusieurs familles de substances, les acides reconnaissables à leur goût aigre et dotés de particules pointues et les alcalis avec lesquels ils entrent en effervescence, dotés de particules poreuses. L'ouvrage paru à Paris à partir de 1675 (impr. J. Langlois fils, in-12, 534 p.) rassemble de très nombreuses recettes chimiques et rencontre un très grand succès d'édition (il connaît 8 rééditions parisiennes jusqu'à la fin du siècle et continue d'être imprimé jusqu'au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses ville d'Europe dont Lyon).

<sup>1020</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Ortus medicinae*, *op. cit.*, sect. 56, "Sextuplex digestio".

<sup>1021</sup> Le marseillais Jean-Baptiste Bertrand (en 1683) comme le médecin lyonnais Pierre Garnier (en 1691) soutiennent l'un et l'autre : Pierre GARNIER, *Examen de la derniere lettre...*, *op. cit.*, p. 9 et 18 ; Jean-Baptiste BERTRAND, *Reflexions Nouvelles...*, *op. cit.*, p. 12, 237.

<sup>1022</sup> Le ton des œuvres publié à Lyon est nettement moins paracelsien que ses premiers écrits : *Ortus medicinae*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1655 et Jean-Antoine Huguétan et Guillaume Barbier, 1667, in-fol., 679 p. (1<sup>ère</sup> édition 1648) et *Les Oeuvres de Jean Baptiste Van Helmont Traitant des principes de Medecine et de Physique, pour la*

est en quelque sorte son noyau ontologique, « le support spirituel du plan de vie d'un objet »<sup>1023</sup>. Selon lui, l'esprit vital des hommes est par exemple de la nature des gaz. Il reconnaît l'utilité des trois principes, sel, soufre et mercure que l'on peut rencontrer après avoir chauffé les substances mais il pense que la chaleur en a transformé la nature, et il ne croit pas à l'existence de ces principes comme éléments premiers constitutifs des mixtes. Il s'appuie, comme Paracelse, sur la Genèse pour démontrer que le seul véritable élément est l'eau (tous les autres corps d'après lui en ont été tirés par Dieu)<sup>1024</sup>. Au cours du siècle, la distinction entre les deux sels, acide et alcali se fonde sur le fait que l'un s'échappe durant la combustion, le « sel volatil » ou acide, et que l'autre demeure dans la matière terrestre, l'alcali<sup>1025</sup>.

Au-delà de ces adjonctions, ce qui contribue le plus à dénaturer les principes paracelsiens au XVII<sup>e</sup> siècle est la renaissance de l'atomisme (dès le second quart du siècle) qui trouve un écho dans la littérature médicale dans les années 1670 et 1680<sup>1026</sup>. En dehors du médecin lyonnais Raymond Restaurand qui tente de produire une physiologie unissant les préceptes d'Aristote et ceux d'Épicure, tous les auteurs qui font appel aux doctrines corpusculaires sont des chimistes<sup>1027</sup>. Parmi les plus précoces, les oeuvres du très prolifique médecin de Wittenberg Daniel Sennert (1572-1637), tentent de réconcilier galénisme et paracelsisme en ayant recours à la théorie des particules. Il établit d'abord dans son *De chymicorum* de 1619 que les principes paracelsiens

*guérison assurée des Maladies: de la traduction de M. Jean Le Conte, Docteur Medecin, Lyon, 1670 et 1671 Jean-Antoine Huguétan et Guillaume Barbier, in-4°, 396 p. (1<sup>ère</sup> éd. en français).*

<sup>1023</sup> Walter PAGEL, *Joan Baptista van Helmont: reformer of science and medicine*, Cambridge-New-York, Cambridge University Press, 1982, 219 p., p. 63.

<sup>1024</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Oeuvres de Jean Baptsite Van Helmont Traitant des principes de Medecine et de Physique, pour la guérison assurée des Maladies: de la traduction de M. Jean Le Conte, Docteur Medecin, Lyon, 1670, Jean-Antoine Huguétan et Guillaume Barbier, in-4°, 396 p., p. 66-80 : Gn 1 : « Au commencement, Dieu créa le Ciel et la Terre, la terre était déserte (...) le souffle de Dieu planait au dessus des eaux » : cela signifie d'après Van Helmont qu'avant même de créer la lumière et par là le premier jour, l'élément de l'eau avaient été créé et était compris dans le mot « ciel ». En effet, ensuite Dieu sépare ce ciel en « eaux supérieures » le firmament, et en « eaux inférieures », la mer. L'eau est donc le seul élément primitif, les autres sont des « mixtes ».*

<sup>1025</sup> Voir par exemple l'évocation du « sel volatil » distingué aussi bien dans les végétaux utilisés pour la composition des remèdes que dans le sang humain : Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée raisonnée de Schröder, op. cit.*, t1, p. 5 et suiv., t. 2 p. 5.

<sup>1026</sup> En 1624, Pierre Gassendi réintroduit la notion d'atome (entité ultime insécable et invisible à l'œil nu) en s'inspirant de Démocrite et en ajoutant l'idée de molécules: ce sont les plus petites parties des corps qui conservent leurs propriétés mais qui sont elles-mêmes constituées de plusieurs atomes : *Exercitationes paradoxicae aduersus Aristoteleos*, Grenoble, Petrus Verderus, 1624, in-8°, 208 p.)

<sup>1027</sup> Raymond RESTAURAND, *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Épicure, op. cit.* (1682). Pour un aperçu général du développement corpusculaire de la philosophie chimique : voir Antonio CLERICUZIO, *Elements, principles and corpuscules : a study of atomism and chemistry in the seventeenth century*, Dordrecht ; Boston ; Londres : Kluwer, 2000, 223 p.

sont composés des quatre éléments d'Aristote puis précise dans ses *Hypomnemata physica* de 1636 que les éléments sont constitués d'atomes qui, rassemblés entre eux, forment les particules qui composent les principes paracelsiens<sup>1028</sup>. Ses œuvres médicales et physiques sont éditées à Lyon à plusieurs reprises et citées par les auteurs les plus divers depuis le galéniste et conservateur Philibert Guybert jusqu'au chimiste Michel Ettmüller. Les fondements théoriques de sa physique lui permettent en effet d'allier dans ses traités médicaux aussi bien la thérapeutique galénique que les vertus occultes de Paracelse<sup>1029</sup>. Après lui, les médecins utilisent l'idée des atomes dans la perspective d'une nouvelle théorie de la matière, davantage mécaniste, rompant avec l'aristotélisme mais renouvelant également la doctrine paracelsienne. Les médecins chimistes, essentiellement français et allemands qui sont publiés à Lyon, ont recours à des concepts nouveaux : les atomes du Français Pierre Gassendi (1592-1655), opposés aux particules de René Descartes (1596-1650) ou encore, plus rarement, les corpuscules de l'Anglais Robert Boyle (1627-1691)<sup>1030</sup>. La plupart des médecins prennent fait et cause contre Descartes alors mis à l'Index (depuis 1663) et dont les écrits sont taxés de jansénisme puis de calvinisme. En 1677, le chimiste et chirurgien ordinaire de Louis XIV, Nicolas de Blégny, renvoie dos à dos, les éléments d'Aristote, les principes de Paracelse et les particules de Descartes. Il imagine comme Descartes, et Lémery après lui, la « diversité des figures des Atômes » : subtiles, ronds ou irréguliers. Il fait un croisement des diverses théories physiques qu'il cite pour obtenir finalement cinq substances élémentaires : « je les ay nommez Terrestre ou Alkali, Acide, Liquide, Etherée, et Ignée ». La terre est alors dotée de « corps solides », l'acide de « corpuscules longs et pointus », l'eau de

<sup>1028</sup> Ses œuvres physiques sont éditées à Lyon dans le troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle (in *Daniel Sennerti (...) Operum*, éditées entre autres chez Jean-Antoine Huguéan en 1650, 1654, 1666, 1676, in-fol.)

<sup>1029</sup> Ses œuvres médicales, inspirées de ses cours, sont imprimées progressivement à Wittenberg entre 1628 et 1635. Le libraire lyonnais Pierre Ravaud en obtient le texte et le privilège et les édite avec un an de retard à Lyon sous la direction du médecin Charles Spon: Daniel SENNERT, *Practicae Medicinae*, Lyon, Pierre Ravaud, 1629, in-8°, 1188 p. : Trois premiers Livres sur les maladies de la tête ; 1633, in-8°, 792 p. : Livre Quatre sur les maladies des femmes et des enfants ; 1635, in-8°, 758 p. : Livre Cinq sur les maladies chirurgicales ; 1635, in-8°, 809 p. : Livre Six sur les maladies occultes.

<sup>1030</sup> Sur l'atomisme de Gassendi : Sylvie TAUSSIG (dir.), *Gassendi et la modernité*, Turnhout, Brepols, 2008, 540 p. ; sur la physique cartésienne en général, on peut se reporter aux ouvrages de référence de l'Américain Daniel GARBER, *La physique métaphysique de Descartes*, Paris, PUF, 1999, 483 p. (en particulier pour les rapports entre cartésianisme et atomisme p187-244) et *Corps cartésiens : Descartes et la philosophie dans les sciences*, Paris, PUF, 2004, 416 p. Sur la persistance de l'intervention divine dans les théories mécanistes et corpusculaires: voir OSLER Margaret J., *Divine Will and the Mechanical Philosophy: Gassendi and Descartes on Contingency and Necessity in the Created World*, Cambridge University Press, Cambridge, UK / New York, 1991, 304 p.

Un traité pharmacologique de Robert BOYLE (dans la traduction de Jean de Rostagny) est édité à Lyon : *Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedes Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules, et sur l'usage & les Proprietiez des Medicaments simples*, Lyon, Jean Certe, 1688 (rééd. 1689), in-12, 360 p. Boyle n'est cité que très ponctuellement (principalement pour ses expériences) par les médecins chimistes comme l'Allemand Michel Ettmüller ou le Français Jean-Baptiste Bertrand.

« parties homogènes souples et ondoyants », l'huile de « parcelles rameuses » et le feu de « particules subtiles, rondes »<sup>1031</sup>. Comme pour Sennert, les principes de Paracelse ne sont donc plus le dernier stade de la division. Ils se composent désormais de particules plus fines et imperceptibles qui peuvent expliquer leurs propriétés. Une dizaine d'années plus tard, l'Allemand Michel Etmüller reprend, dans sa présentation de la matière des remèdes, les catégories lointainement inspirées de Paracelse, celles du sel et de l'huile : « les particules les plus subtiles et les plus volatiles, salines, ou huileuses sont celles qui ont l'efficacité »<sup>1032</sup>. En faisant référence à des « particules tres-menues », il affirme donc soutenir la philosophie des atomes proposée par Epicure et renouvelée par Gassendi et Boyle. Il s'oppose cependant à l'idée de Descartes que la matière serait divisible à l'infini<sup>1033</sup>. L'édition des œuvres d'Etmüller à Lyon à de nombreuses reprises exerce une véritable influence sur les médecins locaux. Dans leur querelle, les deux médecins lyonnais de Rhodes et Pierre Garnier, brandissent par exemple le nom du médecin allemand pour légitimer leur propos. Le dernier, Pierre Garnier, quoique se présentant comme un disciple d'Etmüller, retient néanmoins certains aspects de la doctrine de Descartes tels que l'importance du mouvement et la physique de l'optique qu'il a mise au point. Au total, le recours aux corpuscules, particules ou atomes restent quasiment exclusivement le fait des adeptes explicites d'une approche chimique de la matière (une minorité des auteurs de notre corpus, même à la fin du siècle). Si ces théories bouleversent l'héritage paracelsien de la lecture du monde, elles ont en revanche un impact limité sur la compréhension et le soin que les médecins appliquent au corps humain.

## Le destin contrasté de la chimie médicale au XVII<sup>e</sup> siècle

### *Sucs acides et âcreté du sang : une étiologie minoritaire*

Les principes paracelsiens et leurs déclinaisons fondent une nouvelle étiologie. Pour Paracelse, il y a deux sortes de causes aux maladies. La cause première est externe. Paracelse souscrit pleinement à l'origine divine de tous les phénomènes naturels dont les maladies font partie. Le médecin peut s'inspirer à cet égard de deux sources sûres, la révélation divine du texte saint et l'observation de la Création elle-même. La maladie en tant que création divine, existe en soi, à l'exemple parfait des maux contagieux qui se transmettent d'un corps à un autre<sup>1034</sup>. La souillure pathogène qui circule entre les corps peut également être dépendante de

<sup>1031</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 23-25.

<sup>1032</sup> Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée raisonnée de Schröder...*, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>1033</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1034</sup> PARACELSE, *La Grand Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 134 : « nous sçavons tous que la peste est du tout contre nature et outre nature, parquoy il est manifeste que sa semence vient en nous du dehors : ainsi il faut juger que les autres maladies (desquelles le nombre est infini) sont plantees en nous chacune par son laboureur (...) Dieu a semé dedans les hommes toutes sortes de maladies par sa malédiction (...) Toutefois ceci n'appartient aucunement à ceste maladie que traicte la Medecine : car la cause de celle qui est l'objet de la Medecine, est hors de cette predestination, et est semee par nostre propre corruption ».

liaisons occultes qui relient le corps humain au reste de l'univers et qui rend tel corps ou telle partie plus vulnérable. Paracelse a ressuscité une conception ontologique de la maladie, qui devient une sorte d'être parasite véhiculé à partir de l'extérieur du corps par des l'intermédiaire des influences contagieuses, astrologiques et divines<sup>1035</sup>. Ainsi selon lui la vérole, née de la conjonction de la lèpre et du « mal vénérien », essaime désormais par des contacts impudiques que Dieu entend punir<sup>1036</sup>. Les maladies ne peuvent donc plus être la simple conséquence matérielle d'un déséquilibre des humeurs. La conception paracelsienne entre ici néanmoins en cohérence avec deux causes adoptées par les galénistes dès le début du siècle : l'origine divine de la maladie théorisée depuis le Moyen Age et son transport contagieux apparu au XVI<sup>e</sup> siècle et que le galénisme a également fait progressivement sien. En cela, les chimistes héritiers de Paracelse, ne diffèrent pas des galénistes et ne s'éloignent pas de la tonalité accusatrice en cours dans la plupart des ouvrages médicaux. Dans la première moitié du siècle, le chimiste hollandais Van Helmont, innovateur en bien des domaines, s'en tient ici à la cause la plus fréquemment évoquée du péché originel et des péchés quotidiens<sup>1037</sup>. Quelques décennies plus tard, outre son incrimination des mauvais régimes de vivre, le médecin lyonnais Lazare Meyssonnier fait lui aussi appel à l'intervention divine et aux influences astrologiques pour expliquer les maladies contagieuses. Selon lui, la peste procède à la fois d'un « juste jugement de Dieu » et d'une seconde cause « renfermée dans le Ciel estoillé ». L'air corrompu par les constellations néfastes est alors propice aux transports contagieux. Il en va de même pour la dysenterie, la grosse vérole et les autres maux vénériens qui touchent cycliquement les provinces françaises<sup>1038</sup>. Cette trilogie causes divines, astrales et contagieuses est conservée jusqu'à la fin du siècle quoi que de nombreux médecins appellent désormais leurs collègues à abandonner la première pour s'en tenir aux causes naturelles qui sont davantage de leur ressort. C'est le cas, du chirurgien et adepte de la chimie Nicolas de Blégnny au début de son *Art de guérir les Maladies Veneriennes*. Sur l'origine de l'apparition de la vérole en Europe, il semble mettre au même rang les explications astrologiques (une constellation néfaste apparue en 1482), les récits concernant des accouplements entre hommes et animaux ou le contact avec les Indiens anthropophages d'Amérique, ou encore simplement l'idée d'une vengeance divine contre la débauche humaine : « Comme toutes ces opinions sont ou Theologiques, ou fabuleuses, ou Astrologiques, elles sont aussi peu dépendantes de la Médecine que les guerisons que l'on croit ou miraculeuses ou magiques ou superstitieuses, et les médecins ne doivent rechercher, à mon avis, l'origine des Maladies que dans les causes naturelles qui les ont produites... »<sup>1039</sup>. Pourtant il utilise lui-même des termes d'ordre moral pour décrire les contacts charnels à l'origine de la maladie : ils se font avec des personnes « sales » ou « impudiques », par ailleurs, il préconise

<sup>1035</sup> Sur la notion de maladie chez Paracelse, voir Walter PAGEL, *Paracelsus : an introduction to philosophical medicine in the era of the Renaissance*, Bâle, New-York, 1982, 2<sup>e</sup> éd. rev., 399 p.

<sup>1036</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>1037</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 240 et suiv.

<sup>1038</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Medecin du Coeur du Monde...*, *op. cit.*, p. 13 ; *Le Cours de Medecine...*, *op. cit.*, p. 265.

<sup>1039</sup> Nicolas de BLÉGNNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 9

lui-même quelques dizaines de pages plus avant « le plus souverain preservatif » c'est-à-dire « l'abstinence du péché » (« en réprimant la passion brutale qui conduit si malheureusement la plupart des hommes à tant de lâches voluptez » et donc en acceptant de « corriger nos moeurs (..) pour éviter la punition que nous devons craindre de la part de Dieu, pour nous épargner la confusion que nous devons avoir devant les autres hommes... »)<sup>1040</sup>. Quoique doté de caractéristiques nouvelles et chimiques, l'entité vénérienne est pour de Blégnny comme pour les contagionnistes du XVI<sup>e</sup> siècle, une entité extérieure qui se transmet de corps en corps par le contact charnel mais aussi par « simple approche » car l'air peut lui servir de véhicule<sup>1041</sup>. Ces causes externes, quoique parfaitement adaptées à une vision ontologique de la maladie telle que l'a proposé Paracelse, ne sont pas l'exclusivité de ses continuateurs. Dans ce domaine, les chimistes sont en continuité jusqu'à la fin du siècle avec les tenants des Anciens qui ont intégré à leur grille étiologique des jugements inspirés de la morale religieuse.

Le second type de cause proposé par Paracelse est interne au corps humain et dérive de sa conception même de la matière, composée de soufre, mercure et sel. Les maladies sulfureuses proviennent d'une inflammation du corps, les mercuriales sont l'effet de la liqueur qu'il contient et les salées ou nitreuses sont le résultat de l'action corrosive du sel corporel<sup>1042</sup>. Ainsi, le sel contenu dans la sueur humaine peut expliquer les ulcères qui surviennent sur la peau. Paracelse refuse l'idée que la cause des maladies soit le centre lointain (foie, rate...) d'une humeur invisible à l'observateur. La sueur, son goût salé, et son contact avec la peau ulcérée sont des données explicatives accessibles aux sens et qui lui semblent donc plus fiables<sup>1043</sup>. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ses adeptes les plus fidèles, tels Claude Dariot ou Jean Béguin convoquent de la même façon les sel, soufre ou mercure présents dans le corps pour expliquer les maladies. Les sels sont corrosifs : pour Dariot, par exemple, c'est le « sel de l'arsenic interne du corps » qui cause le cancer et le *noli me tangere*, de même l'humeur à l'origine de la goutte est un « un sel ou une substance tartareuse qui coule des chairs dedans les jointures »<sup>1044</sup>. Le soufre est facteur d'inflammation et le mercure, principe d'humidité et de fraîcheur. De ce point de vue, on continue à raisonner en termes d'équilibre et de météorologie du corps.

La trilogie paracelsienne est évoquée jusqu'à la fin du siècle par des chimistes comme le parisien Nicolas Lémery ou le Lyonnais Pierre Garnier. Même lorsque ces principes sont modernisés, perdure encore l'idée d'un nécessaire équilibre entre les différentes qualités (Paracelse lui-même n'avait pas renoncé à cette logique d'inspiration hippocratique et galénique). Pour Jean-Baptiste Bertrand par exemple, la répartition des

---

<sup>1040</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>1041</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>1042</sup> DARIOT, *Trois Discours...*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>1043</sup> PARACELSE, *La Grand Chirurgie...*, *op. cit.*, p. 111 et 122.

<sup>1044</sup> Claude DARIOT, *Discours de la Goutte, auquel les causes d'icelle sont amplement declarees avec sa guerison et precaution*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 51 p., p. 23 et 32.

substances douces, amères, acides et âcres (ou alcali) est essentielle : « la santé dépend d'un mélange exact et d'une combinaison proportionnée de ces différentes parties: et les maladies au contraire sont causées par la trop grande exaltation des unes ou des autres »<sup>1045</sup>. Bien que les termes soient différents, que le chimiste attribue désormais l'essentiel à l'action des sels (alcali ou acide) dans le corps, on voit que la lecture de la maladie reste, comme pour Galien et Hippocrate, celle du déséquilibre, de la dysharmonie, et de l'excès.

Dans cette vision chimique de la matière en général et du corps en particulier, un autre élément important de la doctrine aristotélicienne et galénique subsiste. Les qualités sensibles, fondamentales dans la physique d'Aristote, sont des pierres angulaires de la chimie de la fin du siècle. Dans l'explication concrète des maladies, les principes connaissent au cours du siècle une fortune inégale. Le mercure de Paracelse disparaît au profit de diverses vapeurs qui traversent le corps, des esprits qui servent la vie ou le mouvement, des gaz de Van Helmont et autres substances volatiles<sup>1046</sup>. En revanche, les sels, facteurs du goût d'une substance, et le soufre, facteur de l'odeur qui s'en dégage, connaissent une plus grande fortune<sup>1047</sup>. Ici, les qualités manifestes sont encore essentielles pour déterminer les propriétés des matières. Les tenants de la iatrochimie s'appuient, comme Paracelse (sans en être nécessairement adeptes), sur des constatations sensibles ou sur des expériences effectuées en laboratoire. Ainsi, le doyen du Collège des médecins de Lyon, Jean-Baptiste Panthot, évoque-t-il la mort de plusieurs assistants et chirurgiens dissecteurs lors des fièvres pestilentielles qui ravagent la ville durant l'automne. L'acide est ici un facteur de pourriture : « la malignité est une alteration ou une infection des esprits dégenérés par le mélange des parties acides, arcenicales, et corrosives. Cette disposition aussi bien que leur subtilité, sont imperceptibles », elles se révèlent néanmoins « par l'odeur cadavereuse et maligne de ces corps pourris et gangrenés » et par leurs effets mortels<sup>1048</sup>. Outre l'évocation des liquides corporels acides, le médecin décrit aussi « un assoupissement » des fiévreux dû au « soufre narcotique » des humeurs<sup>1049</sup>. Deux collègues lyonnais de Panthot, Pierre Garnier et Jean de Rhodes qui s'affrontent par traités interposés –le second soupçonnant le premier de signer des articles et des libelles anonymes contre lui- illustrent aussi ce rôle principal des deux substances nouvelles dans l'étiologie

---

<sup>1045</sup> Jean-Baptiste BERTRAND, *Réflexions Nouvelles...*, *op. cit.*, p. 237.

<sup>1046</sup> Le terme d'esprit est utilisé dans la physiopathologie chimique dans ces sens très divers, vapeurs porteuses de maladie ou au contraire de la force vitale et animale des corps (l'ambiguïté est la même que pour les galénistes) : voir par exemple l'usage qu'en fait Jean CHASTELAIN, *Traité des Convulsions et des Mouvements Convulsifs, qu'on appelle à present Vapeurs*, Lyon, Jean Anisson, 1691, in-12, 288 p., p. 53, 67, 79-94.

Pour les chimistes, ce terme a aussi un sens pharmacologique très précis : parties ténues et mobiles des substances d'abord évaporées puis réduites en liqueurs par la distillation, encore appelées essences (esprit de vitriol, de soufre, de tartre... etc.).

<sup>1047</sup> Sur l'histoire de la notion de « sel » en chimie, voir Rémi FRANCKOWIAK, *Le développement des théories du Sel dans la chimie française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à celle du XVIII<sup>e</sup>* (Thèse, Dir. Bernard Joly, Lille III, 2002), 604 p.

<sup>1048</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>1049</sup> *Ibid.*, p. 97.

chimique. Ils se disputent sur la question de savoir si l'acide fait davantage vomir lorsqu'il est mêlé au soufre, ou non, ou encore sur la possibilité qu'un acide ait un goût âcre comme le prétend de Rhodes ou si, au contraire, comme le défend Garnier, l'âcreté est toujours le signe d'une substance alcaline<sup>1050</sup>.

La fortune des termes d'acides et d'alcali est notamment fondée sur les travaux de Thomas Willis (1621-1675), l'un des co-fondateurs de la Royal Society. Outre des travaux très précis sur l'anatomie du cerveau, Willis a travaillé à adapter les acquis de ses expériences physiques à la physiologie du corps tout entier. Ses œuvres qui font le pont entre chimie et mécanique n'ont connu d'autres éditions françaises que les Lyonnaises<sup>1051</sup>. Elles trouvent un écho chez les auteurs montpelliérains (comme Jean Chastelain) et Lyonnais (comme Pierre Garnier ou Jean de Rhodes), adeptes de la chimie. Il explique les mouvements (qui trouvent leur siège au cerveau) par des explosions chimiques localisées dans les fibres qui composeraient le corps humain et il voit dans tous les processus corporels le caractère chimique de l'acide ou de l'alcalin. Mais les réactions chimiques qu'il décrit sont formulées sur une base corpusculaire : ce sont les esprits (des particules extrêmement fines) qui mettent le corps en mouvement par leur fermentation (ils assurent les fonctions vitales dans le sang et les mouvements et sensations dans le système nerveux). Ces esprits animaux (qui relèvent de l'âme corporelle que l'homme partage avec les animaux) sont distillés par le cerveau. Les processus pathologiques sont tout autant le fruit d'une fermentation dépravée (comme les fièvres) qu'à des modifications des spasmes des fibres corporelles (maladies nerveuses).

Dans son sillage, les chimistes de la fin du siècle s'inspirent de plus en plus souvent des opérations auxquelles ils procèdent dans leurs laboratoires (ou observent dans la nature) pour expliquer les maladies. Ainsi en va-t-il de la putréfaction et de la fermentation. Le médecin marseillais Louis Barles revient par exemple sur les idées hippocratiques et galéniques d'une corruption engendrée par une nourriture inadaptée, mais doté désormais d'une grille de lecture chimique. Pour les petits enfants par exemple, la cause principale de maladie, est une corruption du lait dans leur estomac due au fait que leur mère absorbe une nourriture soit trop acide, soit trop âcre, soit trop douce soit trop amère<sup>1052</sup>. Concernant une autre sorte de corruption, celle qui procède de certains contacts charnels, le chirurgien Nicolas de Blégny incrimine les « acides vénériens » qui engendrent une fermentation des substances liquides dans tout le corps et en particulier des accidents du sang comme dans les cas de vérole ou de chaude-pisse<sup>1053</sup>. Le médecin allemand Michel Ettmüller, enfin,

<sup>1050</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation de Monsieur de Rhodes...*, *op. cit.*, p. 213-217 ; Pierre GARNIER, *Examen de la dernière lettre imprimée de Monsieur de Rhodes*, *op. cit.*, p. 15-18, p. 24.

<sup>1051</sup> Ses œuvres connaissent quatre éditions lyonnaises. Sa pharmacopée d'abord éditée à Londres en 1674 : *Pharmaceutice rationalis sive diatriba de medicamentorum operationibus in humano corpore*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1676, in-4°, 224 p. ; ses travaux sur la neurologie : *De anima brutorum*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1676, in-4°, 278 p. et enfin ses *Opera* réunies par le même éditeur et parues à Lyon en 1676 et 1681.

<sup>1052</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>1053</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 57-69.

dans son un troisième chapitre de ses *Instituts*, consacré à l'étiologie, identifie dans les plaies « un acide vicié causé par la corruption, lequel fait tout le mal, à cause qu'il est totalement ennemi de l'esprit vital salé, balsamique, et conservateur de la partie.. ». Après Barles, il reprend également en termes chimiques l'idée ancienne de la corruption provoquée par une alimentation déséquilibrée<sup>1054</sup>. A l'opposé de la corruption, la fermentation est un processus nécessaire à la vie. Au début du siècle, Van Helmont voyait dans tous les processus physiologiques et organiques des fermentations particulières opérées par des gaz<sup>1055</sup>. A la fin du siècle, Etmüller attribue la santé à la fermentation du sang. Elle dépend d'une « agitation intérieure des particules » et notamment de la rencontre entre les deux sels, acide et alcali. Lorsque cette fermentation vient à être diminuée, des maladies chroniques se déclenchent et, selon Michel Etmüller, lorsqu'elle s'arrête, cela entraîne alors la syncope et la mort<sup>1056</sup>.

Contrairement aux origines divines qu'il attribue aux maladies, l'analyse physiologique inaugurée par Paracelse et complétée par ses successeurs est restée typique de la littérature médicale chimique. Ses termes essaient fort peu en dehors des adeptes explicites de la physique chimique qui représentent environ un quart de la production médicale publiée à Lyon entre 1600 et 1700. Quoique la conception chimique de la matière corporelle et de la pathogenèse s'étoffe au cours du siècle, elle reste néanmoins minoritaire parmi les ouvrages publiés à Lyon jusque dans les années 1680 (voir Annexe 24, fig. 1). C'est seulement à la toute fin du siècle que la physiologie chimique occupe près de la moitié des ouvrages (c'est alors seulement qu'elle dépasse quantitativement la physiologie héritée de Galien). L'étiologie, tout particulièrement, résiste au renouvellement de ses fondements<sup>1057</sup>. Une approche chiffrée de la production imprimée médicale au XVII<sup>e</sup> siècle nous apprend donc que ce n'est pas dans la pensée du corps qu'il faut chercher les traces d'un bouleversement radical engendré par la renaissance de la chimie. Outre son usage des correspondances et des principes contagieux (que s'approprient rapidement, on l'a vu, les médecins de tradition galénique), la véritable mutation inaugurée par la médecine paracelsienne au XVI<sup>e</sup> siècle et consacrée au siècle suivant est celui de la pharmacopée.

### *La diffusion générale des remèdes chimiques*

Le médecin Arnaud, auteur d'un traité chimique confidentiel du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se défend contre d'éventuelles attaques en arguant d'une diffusion déjà bien avancée de la thérapeutique chimique parmi les médecins, auteurs de pharmacopées. Par le nombre d'exemples qui soutiennent son propos et par la nécessité

<sup>1054</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux instituts de médecine...*, *op. cit.*, p. 376-7. On retrouve cette idée également dans sa *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée* (Lyon, Thomas Amaulry, 1690, in-12, 518 p.), p. 13 et suiv.

<sup>1055</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Ortus medicinae*, *op. cit.*, «Imago fermenti impraegnata massam seminae », p. 111-117 (les ferments incarnent ici la partie qui informe la matière et réalise la fonction d'un organe).

<sup>1056</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie médicale*, *op. cit.*, p. 402.

<sup>1057</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 8, 3.

dans laquelle il se trouve d'argumenter, il prouve à la fois la réalité de la diffusion des remèdes chimiques et la toujours grande polémique que ceux-ci suscitent :

« Quelqu'un trouvera mauvais qu'un Docteur en Medecine se mesle d'escire en faveur d'un Art que les Medecins font profession de destester (...) Renvoyons ces Messieurs en Allemagne, pour leur faire voir dans toutes les Universités, de Professeurs en Chymie, tous Docteurs en l'une et en l'autre Medecine. le les renvoye à la Pharmacopée d'Augsbourg, le plus belle et la plus exacte, qui se soit iamais Imprimée, et qui est l'unique Dispensaire aujourd'hui de toute l'Allemagne (...) le pourrois les renvoyer depuis Paracelse, iusques à un Mylius, à plus de cinq cents Docteurs (...) qui ont remply toute l'Europe de miracles par le moyen des remedes Chymiques.» <sup>1058</sup>

Le principal argument de l'auteur en faveur de la médecine chimique est donc l'efficacité de ses remèdes, qu'attesterait leur fréquente utilisation en Allemagne. La production médicale lyonnaise témoigne en effet de la diffusion de la thérapeutique chimique à partir des pharmacopées et des cours de chimie signés de médecins formés en Allemagne ou en Suisse. Les premiers manuels de distillation parus dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sont pour certains encore réédités à Lyon au siècle suivant. Outre l'ouvrage d'Oswald Croll, promoteur d'un paracelsisme plus large dont il a déjà été question, les manuels et pharmacopées du médecin suisse Conrad Gessner (1515-1565) et du médecin d'origine française Joseph Du Chesne (1544-1609) continuent de paraître à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. Tous les deux sont docteurs de l'université de Bâle. Conrad Gessner est l'auteur de l'un des premiers manuels de distillation modernes, il se dit continuateur de la chimie médiévale et n'entend pas rompre avec l'héritage antique. Son traité est traduit et complété par le médecin parisien Jean Liébault, auteur d'ouvrages de secrets et adepte de la distillation chimique. L'édition lyonnaise conserve les nombreuses figures de vaisseaux de distillation de l'ouvrage original <sup>1059</sup>. Les ouvrages du calviniste Joseph Du Chesne, qui a un temps exercé dans la ville, ont d'abord été édités à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle : ils trouvent une longévité au siècle suivant à travers l'édition d'une pharmacopée posthume (*le Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens*) et à travers le commentaire fait par le Lyonnais Lazare Meyssonier des œuvres pharmacologiques de Du Chesne. Ces deux rééditions sont dépourvues de figures <sup>1060</sup>. Les premiers manuels de distillation allemands servent de modèle aux auteurs français : c'est notamment le cas de celui de Jérôme Brunswick (1450-1512) paru au début du XVI<sup>e</sup> siècle

<sup>1058</sup> E. R. ARNAUD, Introduction à la Chymie, ou a la vraye Physique. Ou le lecteur trouvera la definition de toutes les Operations de la Chymie; la façon de les faire, & des Exemples en suite tres-rares sur chaque Operation; & le tout dans un tres-bel Ordre, Lyon, Claude Prost, 1650 (rééd. 1655), « Au lecteur ».

<sup>1059</sup> L'ouvrage de Conrad GESSNER (*Thesaurus de remedis secretis*, Zürich, 1552, A. Gesnerus et R. Wyssenbachius, in-8°, 580 p.) est réédité à plusieurs reprises à Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle. Sa traduction par Liébault, *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique*, d'abord parue à Paris en 1573 est également rééditée à Lyon avec une plus grande longévité puisque sa dernière édition est celle de 1616 (chez Pierre Rigaud, in-8°, 296 p.).

<sup>1060</sup> *Le Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens*, Pris d'entre les Mineraux, Animaux et Vegetaux, Lyon, Jérôme de La Garde, 1648, in-8°, 99 p. et *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee*, Lyon, Jérôme de La Garde, 1648, in-8°, 549 p. (augmentée par le médecin lyonnais Lazare Meyssonier).

à Strasbourg<sup>1061</sup>. Le médecin Jean Liébault s'en est très probablement inspiré pour élaborer le traité des eaux distillées qu'il ajoute en 1564 à la traduction française de la *Maison Rustique*, ouvrage de son beau-père, le médecin et imprimeur parisien Charles Estienne. Ce traité relativement court est orné de figures commandées par Liébault et inspirées de celles de Brunswick et de Gessner (figure 2, voir Annexe 26)<sup>1062</sup>. Les gravures (et, pour certaines éditions, le texte) de ce traité sont identiques à celles du « Bref discours de la distillation des eaux » ajouté par l'italien Pierre-André Mattiolo à ses *Commentaires de la matière Medicinale de Dioscoride* à partir de l'édition vénitienne de 1569<sup>1063</sup>. C'est cette édition que les Français Jean Desmoulins et, pour l'édition lyonnaise, Antoine Du Pinet traduisent. Cinq des six rééditions que le traité de Mattiolo connaît donc à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle comprennent ce traité de distillation accompagnée de ses gravures (dans la réédition de 1680, ce court appendice est remplacé par un traité de chimie plus approfondi). Les pharmacopées chimiques françaises ont donc pour premier modèle les manuels de distillation d'abord parus en Allemagne. Les premiers traités de chimie sont des ouvrages pédagogiques comprenant des gravures de fourneaux et des recettes chimiques fort longues mais très précises (seuls les ouvrages repris de façon posthume ou commentés comme ceux de Du Chesne restent sans illustration). Outre les rééditions lyonnaises, ces premiers manuels sont aussi diffusés dans la ville par les réseaux de commerce du livre : on sait par exemple que l'*Antidotaire* de Jean-Jacques Wecker dont la première édition date de 1574 est vendu à Lyon dans sa version française de 1609 par les éditeurs Paul Frellon et Jean-Antoine Huguetan dès 1610<sup>1064</sup>. Enfin, au delà de ces premiers ouvrages, les presses

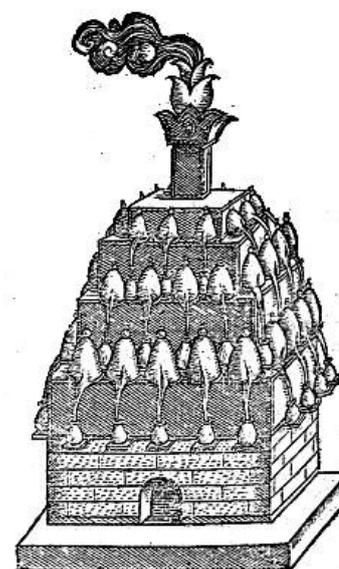


Figure 2 : fourneau pour la distillation des eaux in *La Maison rustique* de Jean Liébault

<sup>1061</sup> Jérôme BRUNSCHWICK, *Liber de Arte Distillandi de Compositis : Das Büch der waren Kunst zu distillieren die Composita unn Simplicia und das Buch thesaurus pauperum*, Strasbourg, Jean Grüninger, 1507, in-4°, CCCXLIV f.

<sup>1062</sup> Le traité de Charles ESTIENNE (1504-1564), *Praedium rusticum*, est d'abord édité à Paris en 1554 (Charles Stephane, in-8°, 648 p.). Il meurt avant d'en publier la traduction française qui est reprise par son gendre Jean Liébault et enrichie de plusieurs chapitres et figures dont le « Traité des eaux distillées » (1<sup>ère</sup> éd. Paris, Jean Du-Puys, 1564, in-4°, 264 p.). L'ouvrage connaît un immense succès en Europe (il est rapidement traduit en allemand, italien et anglais). Il est réédité à six reprises à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle (en 1637, 1653, 1659, 1668, 1680 et 1689).

<sup>1063</sup> Voir Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op.cit.* D'après les dates d'éditions, il semble que ce soit le Padouan qui ait repris (en 1569) le traité de Liébault (de 1564) en en ôtant toutefois les passages relatifs à l'usage que le fermier fera de ces remèdes et en le raccourcissant de quelques chapitres.

<sup>1064</sup> Jean-Jacques WECKER, *Antidotarium speciale*, Bâle, Eusèbe Episcopius et François Nicolas, 1574, in-4°, 799 p. : la traduction française (*Le grand Thresor, ou dispensaire, et antidotaire special en particulier servans a la santé du corps humain: dressé en Latin Par Jan Jacques Wecker D.M. de Basle. Et depuis fait François et enrichi (...)* par Ian du Val, D.M. d'Yssouldun) paraît à Genève en 1609 (chez Etienne Gamonet, in-4°, 546 p.).

lyonnaises continuent de faire paraître au cours du siècle des traductions françaises de chimistes allemands tels que Daniel Sennert, Jean Schröder ou encore Michel Ettmüller<sup>1065</sup>.

Toutefois, au XVII<sup>e</sup> siècle, le recours aux remèdes chimiques n'est plus une spécificité des auteurs étrangers. Outre les Allemands, le médecin Arnaud cite nombre de médecins français, notamment les docteurs de l'université de Montpellier, comme de fervents défenseurs de la chimie. Sur le plan éditorial, les premiers cours de chimie français apparaissent en effet dès le début du siècle. La production lyonnaise en fournit deux exemples essentiels avec les manuels de Jean Béguin et de Christophe Glaser. Jean Béguin (1550-1630) est l'auteur du premier manuel de chimie qui fut traduit en français, fruit de son enseignement dans son laboratoire de chimie parisien. D'abord paru en latin en 1612, l'*Entraînement du chimiste (Tyrocinium chymicum)*, connu de multiples rééditions (et contrefaçons) dans toute l'Europe ainsi que des traductions en langue vernaculaires, allemandes, anglaises et françaises sous le titre *Les Elemens de chimie*. Les trois éditions lyonnaises témoignent de la longévité de son succès jusqu'aux années 1660, relayé ensuite, entre autres, par le manuel de Glaser (inspiré des cours que celui-ci a donné au Jardin Royal des Plantes à partir de 1660)<sup>1066</sup>. Paru d'abord en 1663 à Paris, le manuel de Glaser est réédité à Lyon à trois reprises dans la décennie suivante<sup>1067</sup>. Ces manuels témoignent de la fixation d'un modèle, initialement inspiré de l'*Alchemia* du médecin allemand André Libavius (1560-1616), « prototype européen » du cours de chimie, initialement paru à Francfort en 1597<sup>1068</sup>. Ils procèdent d'abord à une définition et une défense de la chimie, puis à une présentation des types d'opérations chimiques et des fourneaux employés à ces fins (ils ont, à cette occasion, précocement recours à des arborescences) et établissent enfin une pharmacopée. Cette dernière est soit classée par type de produits obtenus (c'est le cas de Béguin) soit par règne (c'est le cas de Charas, de Glaser et de l'une des rares femmes du corpus médical contemporain, Marie de Meurdrac)<sup>1069</sup>. La caractéristique de ces traités est donc de faire écho, souvent en la clarifiant, à la doctrine de Paracelse. Néanmoins, même au sein de ces manuels, l'importance de la doctrine diminue au fil du siècle : Glaser, par exemple, réunit théorie

<sup>1065</sup> Voir précédemment, Troisième Partie, Chap. 6, 1, « Les correspondances chimiques » et « La postérité des principes paracelsiens ».

<sup>1066</sup> Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.* : l'ouvrage est réédité à Lyon sans augmentation en 1645, 1646 et 1665.

<sup>1067</sup> Christophe GLASER, *Traité de la Chymie...*, *op. cit.* : première édition à Paris en 1663 et réédité à Lyon en 1670, 1674, et 1676.

<sup>1068</sup> Voir Bernard JOLY, « L'édition des "Cours de Chymie" aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in ISAAC Marie-Thérèse et SORGELOOS Claude (dir.), *La diffusion du savoir scientifique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (Actes du colloque de l'Université de Mons-Hainaut 22 septembre 1995)*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1996, 282 p., p. 57-81.

<sup>1069</sup> Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, Livre Second, p. 108 et suiv. ; Moyse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique...*, *op. cit.*, p. 547 et suiv. ; Christophe GLASER, *Traité de la Chymie...*, *op. cit.*, Livre Second p. 76 et suiv. ; Marie de MEURDRAC, *La Chymie Charitable et Facile, En faveur des Dames*, Lyon, Jean-Baptiste Deville, 1680, in-12, 334 p., p. 44 et suiv.

et description des instruments de chimie dans une première partie où il ne consacre que 13 pages à la première et évacue le mysticisme de Paracelse.

L'usage des remèdes chimiques n'implique en effet pas nécessairement une adhésion à la doctrine de Paracelse ni même à la nouvelle chimie du siècle. Il existe un usage traditionnel de la pharmacopée chimique antérieur à la chimie paracelsienne. Les ouvrages de distillation médiévale ont fait de la chimie un simple instrument au service de la médecine de leur temps<sup>1070</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle encore, la pharmacopée chimique est présente bien au-delà du cercle, longtemps minoritaire, des adeptes d'un renouveau des systèmes physiques et physiologiques (voir Annexe 25). Les auteurs qui recommandent de tels remèdes sont pour certains de vrais galénistes, adeptes des quatre éléments et des quatre tempéraments, mais convaincus de l'efficacité de certaines préparations chimiques, y compris celles qui furent inaugurées par les disciples de Paracelse. D'après Arnaud, en effet, « les plus sçavans Medecins n'ont point mesprisé la Chymie; et au contraire ils ont tasché de l'unir à la Galenique, en les accordant ensemble »<sup>1071</sup>. Ces galénistes ont écrit pour la plupart jusque dans les années 1630 mais sont réédités à Lyon jusqu'à la fin du siècle et font cohabiter la doctrine de Galien et des préparations chimiques anciennes et nouvelles. C'est le cas par exemple de Nicolas de la Framboisière qui, sur le modèle d'Ambroise Paré, cumule pour chaque maladie les remèdes galéniques les plus traditionnels et des propositions de cures chimiques<sup>1072</sup>. Cette diffusion des remèdes chimiques n'est pas seulement le fruit de l'héritage médiéval mais bien aussi la conséquence de leur grande mode chez les Paracelsiens. La généralisation de ces remèdes chez les Paracelsiens et chez les Galénistes s'est accélérée après le traité du Danois Petrus Severinus qui recentre la doctrine de Paracelse autour de sa dimension médicale en 1571, bien avant donc que soient réglés les débats ayant trait à leur innocuité<sup>1073</sup>. Les traités édités à Lyon en témoignent : au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un ouvrage sur cinq propose des remèdes chimiques à ses lecteurs mais cette proportion atteint les deux tiers voire les trois quarts des ouvrages à la fin du siècle (voir Annexe 24, fig. 2). Les nouveaux remèdes intègrent sous forme d'appendice ou au cœur des listes médicinales les ouvrages généralistes et les pharmacopées traditionnelles. On a vu les exemples précoces de Mattiolo et de Liébault, auteurs d'ouvrages à succès. On peut aussi citer pour le XVII<sup>e</sup> siècle, le *Traicté des Eaux distillées* de l'apothicaire montpelliérain Laurent Catelan. Cet opuscule est imprimé soit séparément et

---

<sup>1070</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage ancien de Robert P. de MULTHAUF : *The Origins of Chemistry*, Londres, Oldbourne, 1966, 412 p., p. 201-236

<sup>1071</sup> E. R. ARNAUD, Introduction à la Chymie..., op. cit., « Au lecteur ».

<sup>1072</sup> Nicolas Abraham de LA FRAMBOISIERE, *Les Oeuvres de N. Abraham de la Framboisiere*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1613), réédité à Lyon en 1643, 1644 et 1669.

<sup>1073</sup> Petrus SEVERINUS (Peder Sørensen), *Idea medicinae philosophicae, fundamenta continens totius doctrinae Paracelsicae, Hippocraticae et Galenicae*, Bâle, ex officina Sixti Henrici Petri, 1571, in-4°, 415 p.

soit associé à l'ouvrage à succès de Bauderon à partir de 1614<sup>1074</sup>. La *Pharmacopée de Bauderon* se voit aussi adjoindre un traité chimique plus complet à partir de 1639 dans l'édition parisienne et 1656 pour les éditions Lyonnais, signé d'un apothicaire lyonnais Guillaume Sauvageon<sup>1075</sup>. Les chimistes trouvent là un moyen efficace de faire connaître leurs œuvres (en la joignant à un ouvrage déjà réputé) et les imprimeurs d'étoffer les ouvrages qu'ils remettent sous presse. Ces exemples témoignent néanmoins de la banalisation concrète des remèdes chimiques. Arnaud lui-même termine son argumentation en citant la pharmacopée lyonnaise à laquelle le collège de médecine de la ville a ajouté un appendice de remèdes chimiques dès 1628 (« ce qui fait voir que cét Auguste Corps ne rejette point cét Art; et qu'au contraire il en chérit autant l'usage qu'il en impreuve les abus »)<sup>1076</sup>.

La pharmacopée chimique est dotée de deux caractéristiques fondamentales qui la distinguent de la galénique. D'abord les recettes chimiques intègrent plus fréquemment des produits métalliques et minéraux (et dans une moindre mesure animaux). Les chimistes ajoutent ces substances originellement souvent toxiques à la liste des simples mais en atténuent la virulence par la transformation. Cela ne les empêche pas de puiser aussi dans les autres règnes soit selon les vertus déjà établies par les galénistes soit selon des propriétés nouvellement découvertes par l'expérience. Ces dernières sont bien souvent qualifiées d'occultes car elles ne sont pas sensibles en dehors de l'expérimentation : en effet, « l'experience ayant observé certains medicamens avoient une plus particuliere sympathie avec un humeur ou partie, qu'avec une autre, lesquels servent de base, ou de guide, pour agir efficacement, ou conduire la vertu des autres au lieu désiré »<sup>1077</sup>. Les chimistes s'appuient donc sur les réseaux occultes de sympathie qui parcourent l'univers mais qui prolongent aussi la sympathie que Galien avait déjà soulignée à l'intérieur du corps entre les organes eux-mêmes. Ces vertus nouvellement mises au jour lient la plupart des substances avec un organe ou une maladie, de façon spécifique<sup>1078</sup>. Au début du siècle, le chef des chimistes parisiens et médecin du roi Joseph Du Chesne résume ainsi ces acquis :

« l'industrie des modernes a découvert par l'Anatomie ou Analyse chimique des Mineraux ce qui n'estoit pas sçeu de leurs vertus, comme il y eust, quelque chose de vomitif, et de suddorific dans l'Antimoine, d'anodyn dans le Vitriol, de diuretic dans le Salpêtre, de rafraichissant dans le Souphre, et des Animaux, et parties

<sup>1074</sup> Laurent CATELANS, *Traicté des Eaux distillées qu'un appoticaire doit tenir en sa boutique, lequel peut commodement et utilement estre joint à la Pharmacopée de Monsieur Bauderon*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, in-8°, 50 p.

<sup>1075</sup> Guillaume SAUVAGEON, « Traité chymique contenant les preparacions, usages, facultez et doses des plus celebres et usitez medicamens Chymiques » in *Pharmacopée de Bauderon reveue ...*, op. cit., 1656.

<sup>1076</sup> E. R. ARNAUD, *Introduction à la Chymie...*, op. cit., « Au lecteur ».

<sup>1077</sup> Guillaume SAUVAGEON, *La pharmacopée de Bauderon*, op. cit., « Au lecteur », np.

<sup>1078</sup> Jean BÉGUIN établit par exemple des listes de minéraux, végétaux et animaux spécifiques à chaque organe: la cannelle, le corail et l'argent pour le cerveau, la cannelle, la girofle, le sucre, les perles et le corail pour le cœur ; le « vitriol de vénus » (sulfate de cuivre) et l'huile d'absinthe pour l'estomac etc. (in *Elemens de Chymie*, op. cit.)

d'iceux comme des pies contre le haut mal, de la fiente de paon, contre les Vertiges, des vegetaux encor par l'examen et l'histoire plus exacte de leur nature, comme à esté sçeue la vertu des charbons qui se trouvent naturellement sous l'armoise contre le haut-mal, les propriétés des graines ou baies de l'herbe de Paris, contre les malefices ... »<sup>1079</sup>.

Les chimistes ouvrent donc un peu plus l'éventail déjà fort large des possibilités médicales naturelles. Dans sa pharmacopée chimique parue d'abord en 1663 et rééditée à Lyon dans les années 1670, l'apothicaire ordinaire du roi Christophe Glaser propose 137 recettes chimiques à base de minéraux, 40 à base de végétaux et 14 à base de produits animaux<sup>1080</sup>. Ici, même si le nombre de remèdes cités semble important, il reste inférieur à d'autres traités, notamment aux pharmacopées galéniques, car chaque recette chimique nécessite de plus longues et complexes préparations. En effet, l'autre aspect fondamental des remèdes chimiques est leur mode de préparation spécifique et complexe : la chimie enseigne à « résoudre les corps mixtes, et par mesme moyen à diviser et à connoître les parties dont ils sont composez pour en separer les mauvaises et pour conserver et exalter les bonnes, et les unir lorsqu'il en est besoin »<sup>1081</sup>. L'idée avancée par les préparateurs de remèdes chimiques est donc dans un premier temps de séparer le pur de l'impur et d'ôter aux substances les qualités inadéquates à la thérapeutique souhaitée, grâce à de très nombreuses opérations<sup>1082</sup>. Dans un second temps, on peut également associer les substances purifiées entre elles. Dès le début du siècle, Jean Béguin faisait figurer une table des opérations de chimie qui en compte plus d'une vingtaine (voir Annexes 27 et 39, fig. 1). Ce nombre d'opérations augmente au cours du siècle, sous l'effet d'une multiplication des remèdes chimiques et de la volonté de préciser davantage les modes opératoires. Christophe Glaser dans les années 1660 propose une quarantaine de processus différents<sup>1083</sup>. Cette tendance est parachevée par le cumul des pratiques galéniques et chimiques. Ainsi en témoigne le traité de Moyse Charas qui remplace Glaser au poste de démonstrateur de chimie au Jardin des Plantes en 1672. Son manuel, intitulé *Pharmacopée galénique et chimique*, est publié dès 1676 et rencontre un grand succès jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (il connaît deux éditions lyonnaises à la fin du siècle). Il y souligne que « le nombre des Preparations ne peut estre que tres-grand ; et cela dautant plus que la Pharmacie Chymique a beaucoup multiplié celles, que la Galenique avoit depuis long-temps pratiquées »<sup>1084</sup>. Il cite en effet par la suite une

---

<sup>1079</sup> Joseph DU CHESNE, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee: Contenant plusieurs Remedes excellens, et l'exacte preparation des Medicamens Mineraux, Vegetaux, et Animaux, selon les Spagyriques, ou Chimiques*, Lyon, Jérôme de la Garde, 1648, in-8°, 549 p. (1<sup>ère</sup> éd. latine à Paris en 1607, l'édition française lyonnaise a été augmentée par le Lazare Meyssonnier), p. 43-44.

<sup>1080</sup> Christophe GLASER, *Traité de la Chymie...*, op. cit.

<sup>1081</sup> Moyse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique*, op. cit., t. 1, p. 2.

<sup>1082</sup> Guillaume SAUVAGEON, *Traité Chymique contenant les Preparations, usages, facultez et doses des plus celebres et usitez medicamens Chymiques*, Lyon, Antoine Laurens, 1670, in-8°, 510 p., p. 72 et suiv.

<sup>1083</sup> Christophe GLASER, *Traité de la Chymie...*, op. cit.

<sup>1084</sup> Moyse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique*, op. cit., t. 1, p. 20.

longue description d'une soixantaine de types d'opérations différentes, dont un quart environ étaient déjà usitées par les galénistes (voir Annexe 27)<sup>1085</sup>. Les modes de préparation deviennent un aspect plus important de la pharmacopée qu'ils ne l'étaient dans les traités galéniques. La plupart des plans de pharmacopées s'ordonnent en une longue liste de préparations suivies de quelques remèdes classés suivant l'ancienne manière selon leur nature ou leur forme. Les types génériques de remèdes sont les esprits (les acides), la chaux ou la terre (les oxydes), les vitriols (les sulfates), les fleurs (des poudres obtenues par sublimation, comme le soufre) ou encore les quintessences (perçues, au stade ultime de la distillation, comme les parties les plus pures des corps naturels). On classe enfin sous le terme de magistères les remèdes obtenus par des opérations spécialement complexes. Mais les pharmacopées chimiques nomment également les remèdes présentés selon leur forme finale, tel que le faisaient déjà leurs prédécesseurs galéniques (baumes, huiles, onguent, etc.)<sup>1086</sup>. Pour le nombre de remèdes comme pour les types de préparations, la rencontre entre pharmacopée galénique et chimique est un facteur d'explosion des listes médicinales. Dans son adresse au Lecteur, Arnaud prétend ainsi répertorier 600 remèdes chimiques (tous correspondant à des maladies spécifiques selon lui) et près du double de remèdes galéniques<sup>1087</sup>.

Au final, on retiendra donc que l'aspect de la philosophie chimique le plus répandu, et de loin, dans la production lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle est la préparation des remèdes. Ceux-ci se diffusent bien au-delà de la sphère des auteurs qui en ont systématisé l'usage (celle des paracelsiens allemands) pour essaimer dans la quasi-totalité de la production à la fin du siècle. Mais, dans cette généralisation de la pharmacopée chimique, la spécificité des principes mystiques et médicaux de Paracelse, sur laquelle elle a d'abord été fondée, s'est largement perdue. Le caractère ontologique de la maladie ou le soin par le même se retrouvent ponctuellement, liés à d'autres doctrines (contagiosité de la maladie pour son caractère ontologique, association des thérapeutiques par le semblable et par le contraire au sein de la plupart des pharmacopées). De même, les correspondances magiques, quoiqu'elles soient plus répandues ainsi qu'on l'a vu précédemment, se fondent très bien dans les principes thérapeutiques galéniques. Seul le mode de préparation pharmacologique, aisément identifiable, reste l'emblème d'une médecine chimique en rupture avec son temps (quoiqu'elle n'en ait originellement pas le monopole : des préparations chimiques ont été proposées dès le Moyen Age selon des logiques thérapeutiques toutes galéniques). Parce que c'est là la marque visible d'une doctrine différente, aux origines professionnelles obscures, c'est ce mode de préparation qui sera l'objet des plus âpres conflits<sup>1088</sup>. Ce n'est donc pas toute la chimie, ni même toute la doctrine de Paracelse, mais seulement une partie de son versant thérapeutique qui se répand dans les manuels et les pharmacopées lyonnaises. L'obscurité de la doctrine initiale du maître a engendré une lignée de

<sup>1085</sup> Ibid., t. 1, p. 20- 66.

<sup>1086</sup> Voir par exemple Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 163, 190, 192.

<sup>1087</sup> ARNAUD, *Introduction à la Chymie...*, *op. cit.*

<sup>1088</sup> Voir Troisième Partie, Chapitre 7, 3 « La diffusion précoce des remèdes suspects ».

disciples qui ont tenté à la fois de la clarifier et de la compléter et a favorisé son épuration au profit des ses aspects les plus concrets.

## 2) *La mécanique du corps*

### Les propositions de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle

Cette iatrochimie en développement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est l'une des deux grandes lectures nouvelles du corps qui concurrencent le système physiologique galénique. La seconde est le modèle iatrophysique qui interprète les observations physiologiques et pathologiques à l'aide des lois mécaniques et mathématiques mises au jour par la physique galiléenne. Le mécanisme est défini pour la première fois dans la seconde édition du *Dictionnaire* de Furetière en 1701. Cette définition fait référence aux structures d'un organisme et à l'action combinée de ses parties. Il s'agit donc de focaliser la lecture du monde physique sur la conformation de ses parties, sur leur agencement, et sur les interactions que ces structures laissent deviner. L'émergence de cette définition au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle est le résultat de plusieurs propositions différentes qui sont apparues dans les rangs des philosophes et des médecins principalement dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les expériences de mesure de la pression de l'air par les mathématiciens Viviani et Torricelli dans les années 1640 inaugurent en effet une ère de mesure instrumentale et mathématique aussi bien pour la physique pneumatique que pour les fonctions vitales du corps humain<sup>1089</sup>. Désormais, pour une partie des savants, le monde et le corps ne sont plus habités par des tendances « naturelles » mystérieuses mais par des données mesurables telles que le poids de l'air. Exit les facultés internes et invisibles de Galien, exit les âmes qui dirigent les parties du corps dans leurs fonctions essentielles.

En réalité, cette vision matérialiste d'un corps qui exclut toute téléologie ne représente qu'une partie des courants mécanistes complexes qui s'expriment durant le siècle. Elle se développe essentiellement à partir des années 1660 lorsque paraissent en France les textes sur la mécanique du vivant de Descartes et lorsque des modèles microstructuralistes commencent à s'affirmer (notamment grâce aux nouvelles observations microscopiques). Descartes propose ses propres schèmes mécanistes, qui sont censés avoir la rigueur et la certitude de la *mathesis* et qui s'élaborent pour la plupart sur le modèle du mécanisme cardiaque qu'il proposait dans le *Discours de la Méthode* paru dès 1637. En Angleterre, Robert Boyle approfondit l'expérimentation mécaniste et conclut à l'existence de corpuscules tant dans la composition de l'air que

---

<sup>1089</sup> Voir Steven SHAPIN, *La révolution scientifique...*, *op. cit.*, p. 55-60.

dans celle du corps humain<sup>1090</sup>. L'union des mathématiques et de la physique expérimentale au service de la médecine est particulièrement réalisée par le mathématicien galiléen Giovanni Alfonso Borelli (1608-1679) au sein de l'Académie del Cimento à Florence (de 1657 à 1667). Son œuvre, parfois qualifiée de iatromathématique est poursuivie par ses disciples médecins comme Marcello Malpighi (1628-1694) qui promeut la vision d'un corps décentralisé, somme de microprocessus purement mécaniques dont chacun peut être étudié spécifiquement<sup>1091</sup>.

En parallèle de ces doctrines, d'autres propositions mécanistes permettent aussi de préserver des propriétés plus mystérieuses de la matière. Jacques Roger a souligné dès les années 1960 que la philosophie mécaniste ayant réduit la matière à un ensemble d'éléments inertes soumis aux seules lois du mouvement et autres lois éternelles de la nature, s'était paradoxalement ouverte à l'adjonction de facteurs premiers telle la volonté divine dans la physique cartésienne<sup>1092</sup>. Le remplacement de la rationalité aristotélicienne par les nouvelles règles mécanistes a donc pu aboutir à des systèmes tels que ceux de Gassendi qui associe la lecture mécaniste du vivant et le recours à une interprétation téléologique de ses processus ou celui, plus tardif, de Francis Glisson (1597-1677) qui s'inscrit dans la doctrine microstructurale mais qui attribue à ces minuscules machines qui constituent le corps des propriétés de nature vitale et psychique<sup>1093</sup>.

---

<sup>1090</sup> Sur sa présence dans la production lyonnaise : voir Troisième Partie, Chap. 6, 1 – I « La postérité des principes paracelsiens ». Robert Boyle a fait l'objet de nombreux travaux depuis les premières études de Marie Boas HALL dans les années 1950. Pour les plus récents, voir sur les enjeux philosophique de sa physique : Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Léviathan et la pompe à air : Hobbes et Boyle entre science et politique*, La Découverte, 1993 (traduction par Thierry Piélat, éd or Princeton, 1986), 468 p. ; Mickael HUNTER (dir.), *Robert Boyle reconsidered*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 231 p. ; et Jan W. WOJCIK, *Robert Boyle and the limits of reason*, New-York, Cambridge University Press, 1997, 243 p. On peut aussi se reporter à la biographie : Mickael HUNTER, *Robert Boyle (1627-1691): scrupulosity and science*, Woodbridge, Rochester, NY: Boydell Press, 2000, 293 p.

<sup>1091</sup> Marcello MALPIGHI (1628-1694) a, dans ses différents ouvrages, décrit ses observations microscopiques des tissus et du sang. Le premier d'entre eux porte sur son observation des poumons qui complète la grande circulation du sang proposée par Harvey puisqu'il découvre les capillaires permettant au sang de passer des artères aux veines : *De pulmonibus observationes anatomicae*, Bologne, Jean-Baptiste Ferronius, 1661, in-fol., 9 p.

<sup>1092</sup> « Après 1670 (...), l'on pourra être "mécaniste" et "corpulariste" tout en étant cartésien avec Rohault, gassendiste avec Guillaume Lamy, chimiste avec Duncan ou animiste avec Claude Perrault » : voir Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, op. cit., p. 163 et suiv.

<sup>1093</sup> Voir la récente monographie qui replace l'œuvre entière de Glisson (physique et métaphysique) dans l'histoire des idées : Karin HARTBECKE, *Metaphysik und Naturphilosophie im 17. Jahrhundert. Francis Glissons Substanztheorie in ihrem ideengeschichtlichen Kontext*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2006, 298 p.

Sur l'analyse comparée de ces lectures du corps, en particulier sur le lien méthodologique qui unit dans chaque doctrine la théorie et l'expérience, on peut se reporter à l'analyse précise de François DUCHESNEAU, *Les modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Vrin, Mathesis, 1998, 402 p.

## Du mécanisme dans les traités médicaux ?

L'élaboration de schèmes mécanistes destinés à comprendre et à rendre plus concrets les processus corporels difficilement perceptibles n'est pas une œuvre inédite de la science moderne. Les médecins galénistes édités à Lyon témoignaient déjà du mécanisme de leur illustre prédécesseur antique. On a vu que les obstructions ou opilations, ruptures, rétrécissements, convulsions, attractions ou rétentions faisaient partie intégrante des causes galéniques de la maladie. Le corps exploré par les médecins galénistes était en effet partiellement mécanisé puisque, outre les liquides humoraux dont dépendait sa santé, il était constitué d'une série de conduits et de contenantants que ces médecins mettaient à contribution pour expliquer les processus physiologiques et leurs dysfonctionnements<sup>1094</sup>.

Ce modèle d'un corps fait de fluides circulant (entre autres) dans des tuyaux a été renforcé par la démonstration de la circulation du sang proposée par Harvey en 1628. Celui-ci, quoique abondamment repris par les adeptes du mécanisme, était avant tout un néo-aristotélicien certes décidé à réformer le savoir philosophique par les observations concrètes mais néanmoins peu désireux de rompre avec l'ensemble du galénisme. Sa proposition d'un cœur, moteur du corps humain, est l'exemple même de l'ambivalence des nouveautés anatomiques et méthodologiques. Grâce à la polémique qui lui fut attachée, cette proposition se diffuse, quoi que de façon minoritaire, aussi bien chez les tenants du mécanisme que chez les admirateurs des anciens. Chez les uns comme chez les autres, elle s'intègre et est instrumentalisée par une vision préexistante du système corporel ainsi qu'on le verra plus loin.

En dehors de ce mécanisme premier lié à la circulation des humeurs de la médecine grecque, le tournant « révolutionnaire » du mécanisme se donne fort peu à lire dans les ouvrages médicaux. Dans ce domaine, Descartes est, de loin, l'auteur le plus cité par les médecins publiés à Lyon. Le mécanisme cartésien n'est pourtant pas forcément le plus apprécié. Néanmoins il a eu, comme les théories circulationnistes, l'immense avantage de rendre concrets des processus physiologiques restés jusque là dans l'obscurité. Ainsi ce que les médecins citent le plus volontiers sont les descriptions matérialistes et mécanistes des processus du raisonnement et de la vision. Le mécanisme concret de Descartes y séduit par son apparente évidence. Dans les années 1660, le Lyonnais Meyssonnier adopte avec autant d'enthousiasme les nouveautés sur la composition et la circulation du sang et les propositions cartésiennes sur le raisonnement : la glande conarion en forme de pomme de pin mise à l'honneur par Descartes est le « receptacle de toutes les idées » et des espèces reçues par les cinq sens. Elle « s'y rendent par le moyen des nerfs » et « toutes les idées y tiennent comme le reflet de beaucoup de choses dans un petit miroir sphérique, les raisonnements s'y forment de la comparaison et des idées emmagasinées (c'est pourquoi on raisonne mieux en l'âge viril) »<sup>1095</sup>. Un autre lyonnais, Jean de Rhodes, reprend à la toute fin du siècle le même point de vue matérialiste en rappelant des

<sup>1094</sup> Sur le mécanisme de l'étiologie galénique, voir Première Partie, Chap. 1 et Annexe 9.

<sup>1095</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le cours de médecine...*, *op. cit.*, p. 284-5.

doctrines élaborées quelques 30 ou 40 ans plus tôt. Il allie dans son analyse du raisonnement les descriptions de Descartes, de l'anglais Willis et celles de l'ancien médecin du roi Cureau de la Chambre : la vision frappe la glande pinéale comme le dit le premier, émeut alors les esprits en des « ondulations » décrites par le second puis la reproduction des idées se fait dans le « siège de l'imagination » comme le prétend le troisième, les idées finissent enfin dans de « petites cellules du cerveau, siège de la mémoire »...<sup>1096</sup> Mais le mécanisme du Lyonnais s'arrête au seuil de la maladie, notamment causée par des vapeurs noires mélancoliques, toutes galéniques :

« quand ces idées sont défigurées par des vapeurs noires, par des humeurs de couleurs bizarres (...) quand les esprits qui en ont pris la teinture sont foibles, dissipés, ou distraits; quand les conduits par là où elles passent sont embarrassés comme dans la cataracte ou goutte seraine; et quand elles sont confuses et en desordre, comme dans ces bals que l'on nomme vulgairement, à la diablesse, alors l'imagination est dépravée, les sens et la mémoire ne fournissent que de fausses idées, à la place des véritables et naturelles, qui causent une tristesse et une mélancholie profonde, une altération considérable aux esprits, un empêchement de leur irradiation aux organes, et un renversement de tout le tempérament ...»<sup>1097</sup>

Si les mécanismes de la vision et du raisonnement proposés par Descartes trouvent quelques échos dans la production médicale lyonnaise, en revanche, son corpuscularisme est peu goûté des médecins. A quelques rares exceptions (comme l'anatomiste flamand Van Diemerbroeck dont l'œuvre est éditée à trois reprises à Lyon), sa physique basée sur la divisibilité infinie de la matière et sur une évacuation totale des causes finales ne prend que très peu parmi les auteurs médecins ainsi qu'il a déjà été démontré<sup>1098</sup>. Le corpuscularisme des médecins est davantage celui de Gassendi que celui de Descartes. Ainsi pour Nicolas de Blégnny, quoi que séduit par diverses explications mécanistes qui servent sa vision chimique des corps, la totalité du corps et la nature n'est pas connaissable par des lois : la cause première est divine, la cause seconde tient à la nature « ou si l'on veut cette intelligence secrète, qui est d'autant plus admirable qu'elle n'est connue que par ses effets »<sup>1099</sup>. Il en va de même pour le chimiste et mécaniste allemand Etmüller pour

---

<sup>1096</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, *op. cit.*, p. 238-9. L'auteur ne tranche pas entre ces différentes propositions séparées par des gouffres doctrinaux : on ne sait par exemple si c'est l'âme qui provoque le mouvement des esprits ainsi que le prétend Marin Cureau de la Chambre (1594-1669) ou si au contraire ce sont les mouvements des esprits qui entretiennent les passions de l'âme ainsi que le pense Descartes... (voir DESCARTES, *Traité des passions de l'âme*, *op. cit.*, I, art.27, p. 86 et CUREAU de LA CHAMBRE, *Le système de l'âme*, Paris, Jacques d'Allin, 1664, in-4°, 531 p. et les *Caractères des passions*, 3 volumes : vol. I, Paris, Pierre Rocolet, 1640, in-4° ; vol. II, Paris, Pierre Rocolet, 1645, in-4°, 468 p. ; et vol. III, 1662, Paris, Jacques d'Allin, in-4°, 544 p.)

<sup>1097</sup> *Ibid.*, p. 230-240.

<sup>1098</sup> Ijsbrand VAN DIEMERBROECK, *Anatome corporis humani*, *op. cit.* (1679, 1683, 1695).

<sup>1099</sup> Nicolas de BLEGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 21.

qui la matière est constituée de « particules tres-menues » ou « atomes » mais reste néanmoins impénétrable ainsi que l'indique la philosophie d'Epicure renouvelée par Gassendi<sup>1100</sup>.

Quoi qu'il en soit, pour une petite partie des médecins édités à Lyon, la division du corps en de minuscules éléments (ce que Rafaël Mandressi nomme « fragmentation » ou « compartimentation ») rend sa compréhension davantage ouverte aux lois de la mécanique<sup>1101</sup>. Une vingtaine d'ouvrages édités à Lyon après 1670 font écho aux innovations anatomiques issues des nouvelles observations microscopiques telles que celles initiées par Malpighi (les particules du chyle et du sang sont mélangées dans les poumons ou séparées dans les glandes et le passage du sang des veines aux artères s'explique par la présence de minuscules capillaires dans le sang et par les alvéoles pulmonaires) cité par exemple par le marseillais Louis Barles dans son traité des *Nouvelles Découvertes*<sup>1102</sup>. La découverte de minuscules particules dans le sang ou dans la semence, de nouveaux trajets pour les humeurs anciennes (chyle, lymphe, bile, suc pancréatique....) ne peut que confirmer que le corps est une somme de machines parfois invisibles à l'œil nu mais dont le fonctionnement pourvoit aux nécessités vitales. L'allemand Etmüller se laisse ainsi aller à un élan généralisateur un peu optimiste en affirmant : « personne ne doute que (...) nôtre corps ne soit comme une machine hydraulique que la liqueur contenüe, c'est à dire le sang fait aller diversement » suivant « l'agitation intérieure de ses particules »<sup>1103</sup>. Cependant, à l'aune de la production lyonnaise, le microscopique, l'invisiblement petit reste un élément très anecdotique de l'horizon médical des auteurs les plus diffusés. L'idée que le corps est composé de particules concerne moins du quart des ouvrages parus dans la seconde moitié du siècle et les références précises à la nouvelle anatomie microscopique moins de 10% de ces mêmes ouvrages.

Outre cette miniaturisation des observations et des processus, une idée nouvelle sur la composition même des chairs installe progressivement une vision mécaniste des processus corporels. Elle est notamment proposée par l'anglais Francis Glisson (1597-1677). Celui-ci définit le principe vital de tous les animaux comme la faculté contractile de leurs organes, laquelle serait due à la composition fibreuse de ces parties<sup>1104</sup>. Cette explication a une portée physiologique mais aussi pathologique explorée par l'initiateur de la doctrine lui-même<sup>1105</sup>. Les adeptes des nouveautés anatomiques (tels que le néerlandais Ysbrand van Diemerbroeck, le

<sup>1100</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux Instituts de medecine...*, op. cit., p. 12.

<sup>1101</sup> Rafaël MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste*, op. cit., p. 147 et suiv.

<sup>1102</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., p. 1 (« capillaires » du sang), p. 77 (rôle du chyle).

<sup>1103</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle Chirurgie...*, op. cit., p. 402.

<sup>1104</sup> Francis GLISSON, *Anatomia hepatis*, Amsterdam, Ravenstein, 1659, in-12, 564 p.

<sup>1105</sup> Notamment dans *Tractatus de rachitide sive Morbo puerili*, La Haye, Arnold Leers, 1682, in-12, 412 p. Sur l'histoire de la notion de fibre et sur sa compatibilité avec les théories exposées précédemment et particulièrement avec la notion de « globule » voir M. D. Grmek, *La première révolution biologique...*, op. cit., « La notion de fibre vivante », p. 159-188.

Danois Thomas Bartholin ou le français Louis Barles) comme les chercheurs d'un renouvellement étiologique (comme le Montpelliérain Jean Chastelain ou le Lyonnais Pierre Garnier) reprennent donc à leur compte la doctrine de Glisson. Le professeur de l'université de Montpellier Jean Chastelain (mort en 1715) publie par exemple à la fin du siècle une monographie dont l'édition lyonnaise est la seule trace. Il base toute son analyse des convulsions sur l'idée de la composition fibreuse du corps. En suivant Vésale, il rajoute que les parties mobiles du corps se meuvent donc vers les immobiles « par le raccourcissement des fibres »<sup>1106</sup>. Mais la contraction de ces fibres, qu'il nomme « convulsion » et dont il fait une nouvelle catégorie étiologique, est à l'origine de nombreuses maladies : strabisme, suffocation, syncope, épilepsie...<sup>1107</sup> Son analyse mécanique prend une tonalité chimique lorsqu'il reprend l'idée de Glisson de l'irritabilité des fibres : c'est l'irritation des fibres qui déclenche les convulsions comme lorsque les nerfs sont piqués par un suc acide et entraînent une paralysie ou lorsque les impuretés provenant du ventre des petits enfants provoquent une âcreté dans le sang ou dans les ventricules du cerveau les entraînant dans des convulsions. A ces désordres mécaniques s'ajoutent ceux qui proviennent d'un « vice des liqueurs » (goutte, scorbut, vérole...) ou d'une « fermentation irrégulière des esprits » (comme dans le délire)<sup>1108</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles Daremberg a vu dans cette théorie de l'irritabilité des fibres un seuil épistémologique puisque désormais on ne considère plus « les facultés comme des *êtres* résidant dans les parties, mais comme des *propriétés* de ces parties »<sup>1109</sup>.

L'idée de la composition fibreuse du corps est systématisée par Giorgio Baglivi (1668-1706), disciple de Malpighi dont il cite volontiers les travaux anatomiques. Ce professeur de chirurgie et d'anatomie au Collège de la Sapience à Rome se dit opposé à tout dogmatisme (notamment au dogmatisme chimique) et partisan de l'observation comme ses prédécesseurs. Son traité de pathologie fibrillaire publié dès 1700 est réédité à Lyon en 1703<sup>1110</sup>. Avant cela, les éditeurs lyonnais Anisson et Posuel avaient donné aux lecteurs une édition de sa pratique médicale qui était avant tout une collection d'observations d'anatomie comparée<sup>1111</sup>. Désormais, les maladies peuvent avant tout s'expliquer par l'état de tension ou de relâchement que connaissent les fibres du corps qui se prolongent à travers les nerfs et jusqu'au cerveau. Cette vision fera florès au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'en témoignent les nombreuses rééditions européennes et lyonnaises de ses ouvrages et les inspirations

<sup>1106</sup> Jean CHASTELAIN, *Traité des convulsions...*, *op. cit.*, p. 1-5.

<sup>1107</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>1108</sup> *Ibid.*, p. 53, 161, 191.

<sup>1109</sup> Charles DAREMBERG, *Histoire des sciences médicales : comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale*, Paris, Baillière, 1870, 2 t., II, p. 653.

<sup>1110</sup> Giorgio BAGLIVI (1668-1706), *Tractatus de fibra motrice et morbosa*, Lyon, Anisson et Jean Posuel, 1703, in-8°, 295 p. (première édition Pérouse, Constantinum, 1700, in-4°, 58 p.).

<sup>1111</sup> Giorgio BAGLIVI, *De Praxi Medica ad priscam observandi rationem revocanda, libri duo*, Lyon, Anisson et Jean Posuel, 1699, in-8°, 407 p. (première édition : Rome, Hercules, 1696, in-8°, 119 p.).

mécanistes qu'ils suscitent, orientant ainsi résolument l'étiologie nouvelle vers une interprétation solidiste<sup>1112</sup>.

Comme le souligne l'histoire des sciences, les « facultés » galéniques ont en effet disparu de la plupart des traités de la seconde moitié du siècle, si l'on excepte les rééditions d'auteurs plus anciens comme celles de Philibert Guybert, Jean Huarte ou encore de Nicolas de la Framboisière dont il a été question dans la première partie de cette étude. Le mouvement du corps et les processus physiologiques ont, pour la plupart des médecins qui les évoquent, un déroulement, si ce n'est une origine, mécanique. La plupart des mécanistes voient encore dans l'âme raisonnable, l'origine réelle des mouvements volontaires ou dans son principe vital celle des mouvements involontaires vitaux. Elle poursuit désormais son action motrice par les nerfs et son action vitale par le sang circulant à travers le corps<sup>1113</sup>. A la suite de Descartes et des mécanistes anglais, on ne parle plus d'âme sensitive ni de faculté vitale mais de plus en plus souvent du principe vital détenu par l'âme raisonnable des hommes qui est bien souvent explicitement l'âme immortelle du chrétien. Celle-ci est devenue une partie du corps : sa situation précise est, ainsi qu'on l'a vu, sujette à débats mais pour nombre de mécanistes, l'idée d'une âme circulant dans le sang présente le double avantage de faire écho aux propos de l'Ancien Testament (que cite par exemple le Lyonnais Pierre Barra : « l'âme de toute chair est au sang », Lv 17) et justifier sa présence et son action globale à l'échelle du corps entier<sup>1114</sup>. Enfin, une minorité d'auteurs conjuguent une adhésion relative au mécanisme (particules, fibres) et l'évocation plus ou moins occasionnelle des facultés galéniques. Ainsi on trouve ponctuellement sous la plume de tenants des

---

<sup>1112</sup> Sur le destin de cette interprétation, voir Georges VIGARELLO, *Histoire des pratiques de santé...*, *op. cit.*, p. 148 et suiv. Rafael Mandressi dresse un parallèle entre le « dessèchement » du corps dans ses interprétations physiologiques et pathologiques et les procédés de préparation des corps dans les pratiques anatomiques qui visent à évacuer le plus possible les liquides qui ne sont plus que des obstacles à l'observation du cadavre : voir Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, *op. cit.*, p. 164-166.

<sup>1113</sup> Selon Michel ETTMÜLLER, par exemple, le corps est « une certaine machine » en laquelle « il y a trois choses à considérer » : « la matière » (particules ou corpuscules), les « parties » (« ou contenant, ou contenues, ou impetueuses »), et enfin « le principe interne qui meut la machine, nommé Vital par son effet, et spécialement Ame » (il ne s'agit alors ni d'une âme végétative ni d'une âme sensitive mais de l'âme raisonnable). Ce principe vital est distribué par « le cœur, source de chaleur dans le corps par le moyen du sang » (in *Nouveaux Instituts de médecine...*, *op. cit.*, p. 47-49, p. 64)

<sup>1114</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée...*, *op. cit.*, p. 135-6 : l'auteur rapproche la chaleur immortelle de l'âme décrite par Hippocrate (*aethera*) du feu, symbole selon lui de la vie dans l'Ancien Testament. S'appuyant sur la description hippocratique des veines et ses artères qui seraient « des fleuves par tout le corps, arrosent ce que l'âme habite, et ces fleuves portent la vie à l'homme », il en déduit que « le sang est cette âme qui est produite par tout le corps » (le cœur qui est la partie la plus chaude en est le centre). Voir aussi Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, *op. cit.*, p. 36.

modernes, tels Meyssonier, l'évocation de telle faculté appelée en renfort d'une démonstration lacunaire ou un peu faible<sup>1115</sup>.

## De l'inutilité du nouveau mécanisme en médecine

L'étude globale de la production imprimée médicale révèle donc les effets relatifs des ruptures épistémologiques décrites par les historiens des sciences. Mais, en dehors des quelques exemples cités ici qui représentent à peine plus de 10% du corpus médical exploré, l'art de soigner se perpétue dans les ouvrages imprimés à Lyon loin de ces découvertes et de ces doctrines innovantes. Jusqu'à la fin du siècle, l'analyse mécaniste des processus corporels sains ou morbides reste anecdotique, tout comme le vocabulaire mécaniste lui-même (le corps, « machine », « montre » ou encore « lampe »). De plus, même chez les auteurs qui y souscrivent, ces nouvelles façons de décrire le corps n'ont que peu d'effet sur l'analyse et la pratique thérapeutique ainsi qu'il a été vu dans le cas de Jean de Rhodes.

Deux sortes d'explication peuvent venir éclairer cette relative désaffection du corpus médical pour la doctrine mécaniste.

Tout d'abord, la doctrine en elle-même n'est pas avant tout le fruit d'une démarche de soins. Elle est le résultat de l'observation ou de la réflexion de savants qui ont à cœur de renouveler le champ du savoir plus que celui des pratiques. Certes, le cartésianisme était par exemple porteur d'implications médicales précises, qui, quoi qu'elles n'aient pas fait l'objet d'un traité à part entière, ont été développées par le philosophe comme des éléments illustratifs de sa doctrine physique. Mais ces fragments ne constituent pas un programme thérapeutique réutilisable pour les médecins contemporains de Descartes qui semblent, à l'aune des éditions lyonnaises, les avoir totalement ignoré<sup>1116</sup>. Certes les adeptes du mécanisme peuvent proposer des méthodes d'intervention thérapeutiques basées sur les connaissances nouvelles et sur un schéma mécaniste du corps. Par exemple, depuis Harvey, on connaît la possibilité d'injecter directement les remèdes dans les veines. A la suite des expériences menées à Oxford, notamment par Boyle qui ne les publie qu'en 1684, Michel Etmüller et Régner de Graaf font référence à cette possibilité thérapeutique<sup>1117</sup>. La circulation du sang permet désormais de « mêler promptement avec le sang et de porter au coeur le remède sans

<sup>1115</sup> Voir par exemple Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie...*, *op. cit.*, p. 449-458 : l'auteur, tenant à accréditer la répartition sexiste des tâches dans la conception, fait appel à la « faculté d'engendrer » que l'esprit animal femelle devrait recevoir de l'esprit mâle pour pouvoir remplir cette fonction.

<sup>1116</sup> Ces fragments médicaux ont été rassemblés par le philosophe Vincent AUCANTE dans une édition critique des textes en français : René DESCARTES, *Ecrits physiologiques et médicaux. Pensées sur la génération des animaux et autres textes* (texte et trad. V. Aucante), Paris PUF, 2000, 287 p. Plus récemment, Vincent Aucante a analysé ces éléments dans un ouvrage issu de sa thèse : *La philosophie médicale de Descartes*, Paris, PUF, 2006, 472 p.

<sup>1117</sup> Robert BOYLE, *Apparatus ad historiam naturalem sanguinis humani*, Londres, Samuel Smith, in-8°, 180 p. Voir Régner de GRAAF, *Opera omnia, op. cit., Tractatus de Clysteribus*, chap XXXII.

diminuer de ses forces pour le distribuer de là à toute la machine du corps »<sup>1118</sup>. Le précieux liquide peut même être renouvelé ou rééquilibré par l'injection d'un sang étranger. Cependant ces méthodes ont fait la preuve de leur grande incertitude pour les injections de sang et de leur dangerosité pour celles de remèdes. Dans sa *Chirurgica infusoria*, Michel Etmüller explique très précisément comment la pratiquer (incision, ligatures, choix des veines, usage d'une lancette et d'une canule, etc.) contrairement aux autres soins chirurgicaux mieux connus des lecteurs. Il insiste cependant sur la nécessaire prudence dans l'usage de cette médecine : il vaut mieux « écouter la nature pour la seconder et lui obeir (...) et qu'on mette d'abord en usage les remedes que les loix de l'art fondées sur la raison et sur l'experience ont autorisez (...) plutôt que de venir à l'infusion dès la premiere attaque de la maladie... ». Il ne s'agira de l'utiliser que dans les cas d'urgence extrême (syncope, apoplexie, affections hypochondriaques ou hystériques, asthme convulsif), ou dans les fièvres qui « eludent tous les remedes ». Mais en aucun cas, elle ne sera utile pour « les maladies hereditaires, comme dans la goutte et la nephretique » et elle est même « dangereuse dans les femmes grosses et les petits enfants »<sup>1119</sup>. Il s'agit donc là d'un traitement proposé à titre exceptionnel qui dépare avec le reste de la philosophie thérapeutique de l'auteur qui préconise suivant Hippocrate de toujours respecter les forces et le tempérament du malade et de lui proposer des remèdes les plus simples et les plus doux possibles (diètes, usages de simples et de purgatifs légers).

Par ailleurs, la plus grande partie des ouvrages médicaux ont une perspective utilitariste. Le corps reste une enveloppe de solides et de liquides à vider, à rééquilibrer et à refroidir ou réchauffer. Au service de ces très stables objectifs, seuls les moyens de soin semblent réellement en évolution. Chez la plupart des auteurs, des bribes de physique mécaniste s'ajoutent à celles de la physiologie chimique dans une diffusion bien en deçà de ce que pourrait suggérer les grandes sommes d'histoire des sciences<sup>1120</sup>. Tout comme la chimie est principalement pour les médecins un art pharmaceutique, ce sont surtout les rares implications thérapeutiques du mécanisme qui intéressent les médecins. Le mécanisme (cartésien ou corpusculaire), qui commence à être populaire dans de nombreux cercles à la fin du siècle et qui est porteur de mutations essentielles dans la lecture du monde, leur est donc de peu d'utilité<sup>1121</sup>. De Descartes, les médecins retiennent également des éléments précis de sa physiologie (déconnectés de la volonté de soin), parce qu'ils apportent des solutions concrètes à des mystères anciens. Ainsi en est-il de la localisation de l'âme dans le corps, de la description imagée par une analogie mécanique des processus du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination ou de l'optique.

---

<sup>1118</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle Chirurgie médicale et raisonnée...*, *op. cit.*, p. 397-398.

<sup>1119</sup> *Ibid.*, p. 458, 476, 487, 506, 512, 515.

<sup>1120</sup> Voir Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op. cit.*, « Les mésaventures du mécanisme », p. 205 et suiv.

<sup>1121</sup> Sur la réception du cartésianisme en France de 1650 à nos jours, on peut se reporter à l'ouvrage de François AZOUVI, *Descartes et la France, Histoire d'une passion nationale*, Paris, Fayard, 2002, 360 p. Le début de l'ouvrage s'intéresse de façon précise aux enjeux de la mise à l'index en 1663 puis aux réseaux de la diffusion du cartésianisme à la fin du siècle.

### 3) *Les nouveautés anatomo-physiologiques et le corps malade*

« Il serait étrange qu'en connaissant mieux l'homme on ne le guérit pas mieux.

*A ce compte, pourquoi s'amuserait-on à perfectionner la science du corps humain ? »*<sup>1122</sup>

#### De l'histoire naturelle du corps

Outre les systèmes de pensée globale du corps, dont on vient d'analyser les mutations, se pose la question plus concrète de la connaissance des éléments qui composent le corps, des plus anciens à ceux, plus récents, qui émergent des dissections, expériences et observations microscopiques. La question de la « réforme vésalienne » et de la rupture épistémologique qu'a connu l'Europe anatomique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle est l'une des plus débattues par l'historiographie depuis une trentaine d'années. Deux lignes s'opposent, celle de la rupture et celle de la continuité des enseignements galéniques, sans qu'une synthèse des travaux historiques déjà menés n'ait encore vu le jour<sup>1123</sup>. A l'origine de son essor, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'anatomie s'est affirmée comme une discipline relativement autonome vis-à-vis de la médecine et davantage rattachée au

<sup>1122</sup> Bernard de FONTENELLE (1657-1757), *Nouveaux Dialogues des morts*, Lyon, Thomas Amaulry, 1683, in-12, 2 vol., p. 153.

<sup>1123</sup> Sur l'émergence de l'anatomie à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'historiographie a connu deux moments importants. D'abord, dans les années 1970, la parution d'articles fondateurs issus du monde anglo-saxon et germanophone tels que ceux de Hans K. SCHMUTZ, « Barocke und klassizistische Elemente in der anatomischen Abbildung », *Gesnerus*, 1978, 35, p. 54-65, de Andrew CUNNINGHAM, « The kinds of anatomy », *Medical History*, 1975, 19:1, p. 1-19 ou encore ceux de Toby GELFAND portant sur une période plus tardive : « The 'Paris manner' of dissection : student anatomical dissection in early eighteenth-century Paris », *Bulletin of History of Medicine*, 1972, 46, p. 99-130. Plus récemment, la place de la dissection dans la culture de la Renaissance est devenue un enjeu pour une historiographie largement européenne et qui s'intéresse à l'étude des premiers manuels : voir notamment Andrea CARLINO, *La fabbrica del corpo : libri e dissezione nel Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1994, 267 p. (traduction en anglais : *Books of the body : anatomical ritual and Renaissance learning*, University of Chicago Press, 1999, 266 p.) ; Nancy SIRAISSI, « Vesalius and human diversity in *De humani corporis Fabrica* », *J. Warburg and Courtland Inst.*, 1994, 57, p. 60-88 et « Vesalius and the reading of Galen's teleology », *Renaissance Quarterly*, 1997, 50, 1-37 ; Juan José BARCIA GOYANES, *El mito de Vesalio*, Valencia : Real Academia de Medicina de la Comunidadvalenciana, Universitat de Valencia, 1994, 241 p. ; Jonathan SAWDAY, *The body emblazoned : dissection and the human body in Renaissance culture*, London and New-York Routledge, 1995, 327 p. ; Andrew CUNNINGHAM, *The anatomical Renaissance: the resurrection of the anatomical projects of the Ancients*, Aldershot, Scolar Press, 1997, 283 p. ; Roger FRENCH, *Dissection and vivisection in the European Renaissance*, Aldershot Ashgate, 1999, 289 p. et enfin Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, op. cit.

champ des savoirs exploré par la philosophie naturelle. La connaissance de plus en plus pointue de la fabrique du corps humain était davantage cultivée pour elle-même que dans la perspective bien incertaine d'éclairer l'art de soigner de son époque<sup>1124</sup>. Aussi la question des nouveautés anatomiques pourrait presque paraître hors de propos dans une étude sur le corps malade et ce, d'autant que la production médicale lyonnaise montre de façon générale une faible représentation directe des novateurs du XVI<sup>e</sup> siècle qui sont essentiellement cités (et non pas réédités) au siècle suivant<sup>1125</sup>.

Cependant, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'héritage anatomique de la Renaissance commence à être intégré à des traités à visée thérapeutique, soit généralistes soit chirurgicaux. Ce mouvement se poursuit au siècle suivant de façon visible dans la production lyonnaise (voir Annexe 28). Dans la première décennie du siècle, ces questions sont cantonnées aux traités spécialisés mais à partir de 1610, elles font leur entrée dans près de la moitié des ouvrages généralistes. L'observation du corps y voisine avec la pratique de la médecine médicamenteuse (30%) ou celle de la chirurgie (20%).

Par ailleurs, les traités spécialisés eux-mêmes voient leur importance relative augmenter au cours du siècle. Dans la production médicale lyonnaise, les traités anatomiques représentent moins de 5% des ouvrages et 8% si l'on ajoute à l'anatomie les études physiologiques (voir Annexe 2). Ces traités plus pointus et dépourvus de développement thérapeutique, à l'origine très minoritaires, se multiplient dans les décennies 1660, 1670 et 1680. Quoiqu'objets d'une production irrégulière, ils occupent ainsi une place globalement accrue dans l'ensemble de la production médicale : entre 0 et 10% des ouvrages au début du siècle contre le quart ou le cinquième à la fin (voir Annexe 28, fig. 1). En effet, une poignée de libraires lyonnais ont accès à des ouvrages récents d'anatomistes et de physiologistes européens dont ils détiennent le monopole dans le dernier quart du siècle. Ces ouvrages qui sont pour la plupart édités en latin dans des volumes moyens ou grands ne représentent pas d'immenses débouchés commerciaux (et sont peu réédités). Ils permettent néanmoins de percevoir l'importance que revêtent désormais des régions corporelles plus complexes au regard d'une anatomie qui expose plus finement la structure des organes (celle du cerveau ou des glandes génitales) et d'une physiologie qui s'intéresse tout particulièrement à la naissance et la circulation des liquides dans les glandes et conduits corporels (nerfs, aire uro-génitale, aire digestive).

Ainsi paraissent à Lyon les premières monographies d'anatomie neurologique publiées en France. En 1676, le libraire lyonnais Jean-Antoine Huguetan offre aux lecteurs français les éditions, inédites dans le royaume, des œuvres de l'anglais Thomas Willis (1621-1675). Elles exposent à la fois l'anatomie du cerveau et du système nerveux, la topographie des fonctions du cerveau (fonctions intellectuelles) et du cervelet (fonction sensitive et mouvements involontaires) et une explication chimique des maladies nerveuses, hystériques et

---

<sup>1124</sup> Rafael MANDRESSI le rappelle dans un article récent, Vésale, affirmait lui-même dans sa préface cultiver une « branche de la philosophie naturelle » (« Dire la nature... », *art cit.*, p. 146).

<sup>1125</sup> Voir Première Partie, Chap. 2, 2, «Les anatomistes et les chirurgiens, continuateurs de Galien».

hypochondriaques. Pour lui, les nerfs ne sont plus tout à fait des conduits mais des mèches qui acheminent le feu des esprits animaux engendrés par le cervelet<sup>1126</sup>. Quelques années plus tard, Jean Certe publie les premières éditions de la *Nevrographie* du montpelliérain Raymond Vieussens (1641-1715). L'auteur y développe une description davantage topographique (notamment en numérotant minutieusement tous les nerfs) tandis que l'analyse physiologique et pathologique est surtout l'objet d'un ouvrage ultérieur portant sur l'ensemble du corps humain, paru chez le même libraire quelques années plus tard (figure 3, voir Annexe 29, I-fig. 2 et II-fig. 2)<sup>1127</sup>.

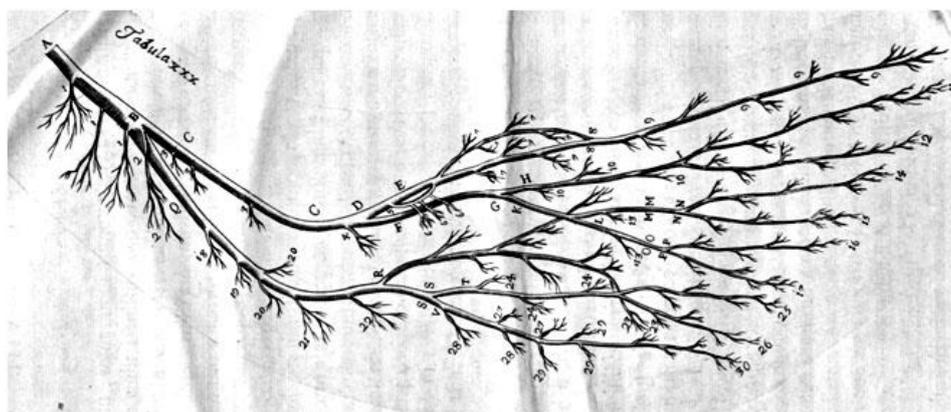


Figure 3 : les nerfs de la plante du pied in *Nevrographia Universalis* de R. Vieussens

Sensiblement à la même époque, paraissent à Lyon les seules éditions françaises d'œuvres anatomiques plus complètes telles que celles du hollandais Régnier de Graaf (1641-1673) et du danois Thomas Bartholin (1616-1680).

Les œuvres du premier prolongent les observations microscopiques du siècle et s'intéressent particulièrement à l'économie du suc pancréatique et aux organes de la génération (elles contiennent des planches figurant, entre autres, les testicules et ovaires humains et animaux et montrant les vaisseaux spermatiques ou encore les follicules ovariens)<sup>1128</sup>. Les œuvres du second, très abondamment illustrées, explorent l'anatomie

<sup>1126</sup> Thomas WILLIS. : *Opera medica et physica*, Lyon, JA Huguetan, 1676 et 1681, in-4°, 694 p. ; *Pharmaceutice rationalis sive diatriba de medicamentorum operationibus in humano corpore*, Lyon, JA Huguetan, 1676, in-4°, 224 p. ; *De Anima Brutorum*, Lyon, JA Huguetan, 1676, in-4°, 298 p. ;

<sup>1127</sup> Raymond VIEUSSENS, *Nevrographia universalis. Hoc est, omnium corporis humani nervarum, simul & cerebri, medullaeque spinalli descriptio anatomica*, Lyon, Jean Certe, 1684 (rééd. 1685), in-fol., 252 p. ; *Tractatus duo. Primus de remotis et proximis mixti principii in ordine ad corpus humanus spectatis. Secundus de natura, differentiis, subjectis, conditionibus, & causis fermentationis, in quo praecipua, quae in ipsa fermentatione observatur, phaenomena explicantur*, Lyon, Jean Certe, 1688, in-4°, 347 p.

<sup>1128</sup> Régnier de GRAAF, *Opera omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1678, in-8°, 390 p., p. 56, 57, 162 et suiv., p. 227 (cet ouvrage est en partie réédité en 1699 : *Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme (...)* avec un traité du suc pancréatique, des clistères et de l'usage du siphon, Lyon, Hilaire Baritel, in-8°). Pour un

humaine de façon plus systématique (du ventre inférieur jusqu'à la tête et aux extrémités) même si les aires digestives, reproductives et l'anatomie nerveuse sont là encore particulièrement à l'honneur (figure 4, voir Annexe 30)<sup>1129</sup>.

L'édition médicale lyonnaise de la fin du siècle n'est donc pas totalement passéiste puisque, quoiqu'en minorité, y figurent ces traités anatomiques inédits dans le royaume de France. Cependant l'ensemble de la production médicale imprimée dans la ville permet surtout d'évaluer et de comprendre l'appropriation de ces propositions savantes européennes par des médecins français ou lyonnais au sein d'ouvrages plus généralistes (soit que le corps y est traité dans sa globalité, soit qu'il s'y ajoute en plus les causes des maladies et les moyens d'y remédier : voir Annexe 31).

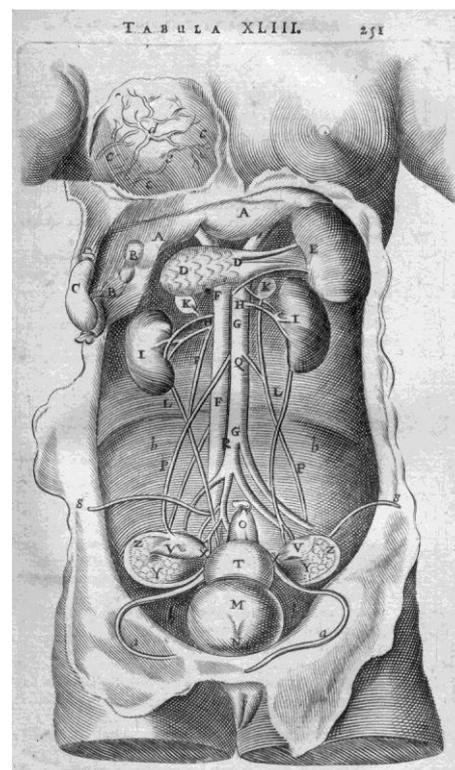


Figure 4 : ventre inférieur des femmes, *in Anatomie* de Thomas Bartholin.

Une première conclusion quantitative s'impose en effet: en prenant en compte les ouvrages spécialisés aussi bien que les ouvrages généralistes qui évoquent ces nouveaux savoirs du corps, leur proportion n'atteint pas le tiers de la production médicale lyonnaise au début du siècle et elle ne dépasse pas la moitié à la fin<sup>1130</sup>. Les découvertes anatomiques fines, les débats physiologiques autour de la circulation du sang, du chyle, ou concernant l'embryogenèse, ces questions nouvelles, retenues comme des étapes fondamentales de l'évolution de l'histoire des sciences à l'époque moderne, ne concernent que de façon minoritaire les écrivains médecins de leur temps. On peut certes y voir le fruit de l'évolution du mode de production des savoirs et l'évolution de ces savoirs eux-mêmes, mais il s'agit là d'une histoire des savoirs naturels, concernant la connaissance du corps pour elle-même et non l'histoire des savoirs médicaux qui eux, sont constitués autant de représentations théoriques (organisées le plus souvent sous forme systémique) que d'habitudes et de savoir-faire (plus ou moins en cohérence avec les premières). Le lien entre ces deux aspects de la médecine la rend moins sensible aux évolutions savantes qu'on a bien voulu le dire (d'autres facteurs,

---

bilan de ces découvertes, voir M. D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale...*, t. II, *op. cit.*, p. 29-32. Voir par exemple l'édition lyonnaise en français de Ijsbrand Van Diemerbroeck, *L'Anatomie du corps humain...*, (1695), *op. cit.*, Préface.

<sup>1129</sup> Thomas BARTHOLIN, *Anatomie Quartum Renovata*, Lyon, Jean Antoine Huguetan, 1677 et 1684, in-8°, 806 p.

<sup>1130</sup> Quoi que nombre de chirurgiens affirment par exemple tout au long du siècle que l'anatomie est la base de leur savoir, seul un quart des traités chirurgicaux intègre réellement l'étude du corps humain en santé dans des chapitres préalables.

autant intellectuels que sociaux, entrent aussi en jeu dans l'explication de ce décalage, ainsi qu'il sera vu plus loin).

## Pour une histoire médicale du corps

En quoi l'essor relatif des ouvrages porteurs des nouveaux savoirs et des nouveaux débats et l'intégration progressive de ces éléments au sein d'ouvrages à vocation thérapeutique, peut-il impliquer un changement médical, c'est-à-dire un changement dans la représentation que l'on se fait du corps malade (et du malade lui-même), du processus pathologique et des moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour le résoudre ? Là est la véritable question du point de vue de l'histoire de la notion de maladie. Ici sera d'abord examiné le regard porté sur le corps malade lui-même et sur son fonctionnement<sup>1131</sup>.

Jusqu'à la fin du siècle, la moitié des ouvrages médicaux soit refusent explicitement les innovations anatomiques soit les ignorent simplement, pour s'en tenir à une thérapeutique relevant de savoirs sur le corps forgés depuis l'Antiquité. L'autre moitié des ouvrages édités à Lyon cite de façon plus ou moins précise et prolixe les travaux récents des anatomistes ou des physiologistes, notamment leurs observations microscopiques et leurs expérimentations, et les débats qu'ils ont suscités (voir Annexe 31). Mais dans la très grande majorité de ces ouvrages, ces nouvelles découvertes ne viennent pas remplacer les anciennes topographies et physiologie corporelles, elles viennent s'y immiscer, s'y greffer, selon des modalités variables en fonction des auteurs, selon la vision globale du corps qu'ils entendent promouvoir et les ouvrages auxquels ils ont eux-mêmes eu accès.

A cet égard, le destin de la doctrine de la circulation du sang est à la fois très représentatif du mouvement d'intégration des nouveautés (qui se fait toujours au prix de leur altération) mais aussi très spécifique en ce que cette théorie jette, pour ceux qui l'acceptent, un éclairage fondamental pour une lecture nouvelle du corps. Les étapes de la découverte de la circulation depuis les anatomistes du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'ouvrage décisif de William Harvey (*De motu cordis* en 1628) ainsi que la méthode démonstrative très claire utilisée par Harvey dans son principal traité ont été maintes fois retracées par les historiens des sciences depuis les années 1960<sup>1132</sup>.

Quoi que l'idée de circulation du sang ne soit pas radicalement nouvelle et que les éléments pour la démontrer et la préciser se multiplient au cours du XVII<sup>e</sup> siècle (par exemple la découverte des capillaires

---

<sup>1131</sup> Pour une évaluation des conséquences thérapeutiques de ces changements, voir Troisième Partie, Chap. 8.

<sup>1132</sup> Sur l'historique de cette découverte, les ouvrages anciens de Walter PAGEL continuent de faire référence : *William Harvey's Biological Ideas*, Basel, S Kager, 1967 et *New Light on William Harvey*, Basel, S Kager, 1976, 189 p.; sur la démonstration harveyenne, voir plus récemment Roger FRENCH, *William Harvey's Natural Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 393 p., p. 85, et p. 94-113 ; pour l'analyse de l'argumentation de Harvey : François DUCHESNEAU, *Les modèles du vivant...*, *op. cit.*, p. 30 et suiv.

reliant les artères aux veines par Malpighi en 1661), elle n'est présente explicitement que dans une partie fort restreinte de la production médicale dans son ensemble : 10% tout au plus. Le modèle du mouvement sanguin galénique résiste jusque dans les années 1650 où des auteurs comme Jean Riolan tentent d'en sauver l'essentiel<sup>1133</sup>. Tous les ouvrages qui acceptent le modèle harveyen sont édités à partir des années 1660. Et encore cette présence doit-elle être nuancée par la remarquable adaptabilité de la fonction découverte par Harvey aux différentes doctrines du corps professées par les auteurs. Le *Traité de l'homme* de Descartes (1662) est un exemple déjà connu de cette adaptabilité puisque la circulation d'Harvey est intégrée au modèle de l'homme-machine et permet à Descartes de faire du cœur une fournaise (et non pas une pompe) alimentant en chaleur le corps entier<sup>1134</sup>. Cette plasticité (qui se fait souvent au détriment d'éléments plus ou moins mineurs du point de vue harveyen) en fait une découverte reprise aussi bien par certains tenants des anciens maîtres grecs que par les mécanistes dont la circulation du sang vient conforter la vision générale du monde.

Entre ces deux pôles, se situe, quoi qu'il en dise, le médecin marseillais Louis Barles. Ses ouvrages anatomiques sont publiés, à Lyon uniquement, dans les années 1670. Il y proclame le lien entre nouvelles découvertes et pratique médicale et assortit tous ses ouvrages de « Remarques curieuses, et tres-utiles pour la Pratique de Medecins et des Chirurgiens » qu'il signale dès le titre. Il y reprend à la fois les découvertes de ses contemporains, les débats qui les animent et les conclusions qu'il tire de ses propres observations sur les cadavres qu'il parvient à anatomiser à l'Hôtel-dieu de Marseille. Ses objets de prédilection sont, conformément aux préoccupations savantes de son temps, l'aire corporelle du bas-ventre (aires digestives et reproductives), et les questions physiologiques de l'embryogenèse et de l'organisation de la circulation des fluides au sein du corps. Il cite abondamment les observations des ovistes, notamment les hollandais Kerckring et Régnier de Graaf.

Le Livre 3 de ses *Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme* (édité à partir de 1673) est consacré aux « nouvelles découvertes sur toutes les parties principales de la region du cœur »<sup>1135</sup>. Louis Barles, quoique voulant corriger les erreurs anciennes « à la lumière des dissections », continue d'affirmer que le cœur est avant tout le centre de production des esprits vitaux et que

---

<sup>1133</sup> Dans la plupart des traités attribués à Galien, le sang coule dans un sens uniquement : du foie coule le sang veineux, chargé de nourriture, vers les extrémités et du cœur, coule le sang artériel (plus clair), chargé des esprits vitaux. Ce modèle implique la possibilité d'un passage du sang entre les deux ventricules. L'anatomie ayant montré l'absence de ce passage, on parle alors de pores invisibles que défend par exemple Jean Riolan. Celui-ci, tout en réfutant Harvey et conservant l'essentiel des hypothèses galéniques, admet que le sang retourne au cœur deux fois par jour (Harvey parlait de toutes les heures) : Jean RIOLAN, *Manuel Anatomique...*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. Paris, 1653, réédité à Lyon en 1672 et 1682), p. 341.

<sup>1134</sup> Voir Vincent AUCANTE, *La philosophie médicale de Descartes*, op. cit., p. 245-253.

<sup>1135</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., p. 174-305.

ceux-ci sont distribués par le sang à tout le corps. Il lie la circulation du sang à l'idée galénique de nourrir les parties, idée qu'Harvey acceptait lui aussi à condition toutefois de noter que le sang n'est pas fabriqué au fur et à mesure par le foie et le cœur à partir des aliments mais qu'il revient perpétuellement au cœur par les veines. Barles donne l'exemple de la nourriture des testicules pour lesquels il s'agit d'élucider le processus de la production de semence. L'idée de nourriture des parties est intégrée dans un schéma mécaniste où elles sont alimentées d'une part par le sang et d'autre part par les esprits animaux acheminés par les nerfs<sup>1136</sup>. Du côté des modernes, le Marseillais nie que le sang soit originaire du cœur comme le prétend Galien. Le mouvement centripète du maître grec est effectivement remplacé par le mouvement circulaire de Harvey : le sang part du cœur par les artères et y revient par les veines. Cependant pour Barles comme pour Galien, le sang prend sa naissance dans tout le système veineux qui apparaît dans le fœtus avant tous les autres organes. Il est ensuite porté aux parties ni par attraction des organes ni par la contraction du cœur comme le prétendait Harvey mais bien par les esprits vitaux eux-mêmes. Tandis qu'Harvey avait fait disparaître toute idée de pneuma ou d'esprit héritée de Galien, Louis Barles reprend le terme d'esprits mais en le définissant à la manière chimique ou cartésienne comme les « parties subtiles qui entrent dans la composition de tous les mixtes ». Il y voit une analogie avec la « loi divine de la circulation de l'Univers » et cite alors aussi bien les observations de Kerckring sur le développement fœtal qui l'ont fortement impressionné que le livre biblique de Salomon<sup>1137</sup>. Il appuie donc l'idée d'une localisation sanguine de l'âme avec des arguments à la fois physiologiques, mécaniques et bibliques. Ici, la doctrine de Harvey n'est présente que partiellement. Elle vient compléter un schéma corporel propre à l'auteur. Celui-ci reprend l'essentiel du phénomène physiologique mais reste totalement étranger aux éléments fondamentaux de la démonstration de Harvey (qui s'attache longuement aux preuves des effets du mouvement du cœur). Ce qui est essentiel pour Barles, dans la circulation du sang comme dans l'embryogenèse oviste, c'est que l'homme s'inscrive dans un tout universel dont il est le miroir (les poissons et les insectes sont également conçus dans les œufs et les graines des plantes y ressemblent fortement selon lui). Il est donc principalement sensible au renouvellement de l'idée du corps-microcosme que permet Harvey. Pour ce dernier, le cœur est le centre vital du corps, de même que le soleil est, depuis la redécouverte de l'héliocentrisme, le centre de l'univers. Le cœur harveyen est le « soleil du microcosme » et fait écho à l'idée du cœur centre du corps prônée par Aristote. Barles reprend donc cette idée du corps en tant que reflet de l'univers, mais dans son traité, c'est la circulation plus que le cœur qui est le témoin de cette symétrie. Aristote, partiellement réhabilité par Harvey, attribuait au cœur un rôle guérisseur du fait qu'il contenait l'âme. Barles attribue, quant à lui, ces caractéristiques au sang lui-même. D'après lui, il faut voir dans le « mouvement perpétuel » du sang, la marque de la nature « si

<sup>1136</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., p. 63-77.

<sup>1137</sup> *Ibid.*, p. 39 et suiv. Thomas-Theodor KERCKRING (1640-1693) a décrit très précisément des foetus observés dans des œufs à différents stades très précoces de leur développement, observations sans doute en partie fantasmées d'après Jacques ROGER (Thomas-Theodor KERCKRING, *Anthropogeniae Ichnographia*, Amsterdam, A. Frisii, 1671, in-4°, 14 p. ; Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, op. cit., p. 261 et suiv.)

merveilleuse dans toutes ses operations » qui a fourni au corps humain les moyens de se guérir en lui permettant de séparer par ce biais les excréments des parties solides puis en provoquant les évacuations nécessaires<sup>1138</sup>. Pour l'auteur marseillais, puisque l'âme réside dans le sang, le centre corporel est désormais beaucoup plus diffus : « l'ame se trouvant presente à toutes les plus petites parties du corps de l'animal, elles ont le pouvoir de nous donner connoissance de tous leurs maux et de toutes leurs douleurs »<sup>1139</sup>. A cet égard, et en s'appuyant dûment sur des expériences, le mécanisme de Louis Barles est tout à la fois harveyen et galéniste.

Pour la plupart de ses contemporains mécanistes, comme pour Louis Barles lui-même, la circulation du sang vient confirmer la composition du corps en fibres et en tuyaux. Ainsi à la fin du siècle, dans son *Traité des convulsions*, le Montpelliérain Matthieu Chastelain appuie essentiellement son schéma mécaniste du corps sur l'idée de cette circulation des liquides en général et du sang en particulier. Pour commencer, sa définition du corps en parties organiques et en inorganiques s'appuie de façon précise sur l'idée de circulation du sang. Les fibres, qui constituent les parties organiques « ne sont autre chose qu'une espece de petites cordes fermes elastiques (...) dans lesquelles les esprits ou le sang, ou tous deux ensemble coulent continuellement ». Les parties inorganiques quant à elles « servent par le mouvement de liquide et de fermentation qu'elles ont en nous »<sup>1140</sup>. On retrouve ici l'ancienne partition du corps entre liquides et solides. Les premiers sont toujours appelés « humeurs » mais Chastelain parle essentiellement du sang quoi qu'il rappelle que « selon les Anglais » le flegme qui est l'autre nom du suc nerveux circule également dans les fibres du cerveau et des nerfs. Il évoque également de façon indirecte les mouvements du chyle et de la lymphe. Outre ces liquides, les « esprits » qui sont cette « liqueur imperceptible », ou partie la plus subtile du sang, circulent également<sup>1141</sup>. Matthieu Chastelain reprend donc à son compte les précisions qu'ont apportées les auteurs ultérieurs à Harvey sur les modalités de la circulation générale des liquides dans le corps (étude des vaisseaux chylifères notamment par Pecquet qui montre leur aboutissement direct dans le sang et des vaisseaux lymphatiques par Bartholin démontrant qu'ils forment un seul système avec les premiers)<sup>1142</sup>.

<sup>1138</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., p. 245.

<sup>1139</sup> Louis BARLES, *Les nouvelles decouvertes sur toutes les Parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre...*, p. 68.

<sup>1140</sup> Matthieu CHASTELAIN, *Traité des Convulsions...*, op. cit., p. 1-5.

<sup>1141</sup> *Ibid.*, p. 6 ;

<sup>1142</sup> Les découvertes de Jean PECQUET (1622-1674) furent peu publiées quoi que relativement rapidement admises (même si elles furent également discutées par Jean Riolan et Guy Patin) : *Experimenta nova anatomica*, Pais, Sebastien Cramoisy, 1651, in-12, 108 p. (réédité à Paris et à Montpellier en 1654 sous le titre *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu* puis à Amsterdam en 1661). Les observations de Thomas BARTHOLIN (1616-1680) - *Vasa lymphatica, nuper Hafniae in animantibus inventa, et hepatis exsequiae*, Paris, Maturin Du Puy, 1653, in-8°, 32 p.- en revanche furent intégrées à ses œuvres anatomiques générales et abondamment rééditées (dont les deux éditions lyonnaises de l'*Anatome Quartum Renovata* déjà citées).

Comme nombre d'autres mécanistes, il conserve, contre Harvey, l'idée des esprits mais à cet égard, sa synthèse devient très confuse puisqu'il ne précise pas s'il s'agit d'esprits vitaux ou animaux. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit avant tout d'esprits animaux puisque selon lui l'âme est constituée de ces esprits et des fibres qui constituent le cerveau et que les esprits naissent dans les « glandes » du cerveau. Mais les esprits sont également porteurs de l'énergie vitale puisqu'ils circulent dans le sang qui les porte ensuite aux nerfs<sup>1143</sup>. Il fait, comme Harvey, du cœur, le centre du corps ainsi mécanisé puisqu'il admet, contrairement à Louis Barles, que ce sont bien les mouvements de cet organe qui sont à l'origine des mouvements du sang. Il explique aussi par les mouvements du cœur la circulation des autres fluides qu'ils circulent dans les nerfs, dans les vaisseaux chylifères ou dans les vaisseaux lymphatiques.

Il faut ici apporter une nuance au lien étroit qui peut unir à première vue les thèses circulationnistes et l'attention portée aux fluides avec la promotion d'un schéma mécanisé du corps. Les lois de la mécanique peuvent expliquer les mouvements internes au corps, que ce soit ceux des liquides (sang, chyle, lymphe) ou des solides (fibres) mais ne fournissent sur le plan étiologique, qu'une analyse se rapportant aux solides. On a vu notamment l'importance des fibres systématisée à la fin du siècle par le médecin romain Giorgio Baglivi pour forger une nouvelle étiologie mécaniste. Sans nier les mouvements de fluides observés dans le corps humain, ce dernier attribue par exemple l'essentiel des maladies aux parties solides du corps, elles aussi en proie à un mouvement explicable par les lois de la mécanique. Selon lui, le cerveau initierait un mouvement analogue à celui du cœur mais propagé, cette fois, dans les fibres corporelles<sup>1144</sup>. En revanche, l'étiologie liquidiste est bien davantage développée par les chimistes pour lesquels c'est principalement la qualité des fluides, notamment l'acidité ou l'âcreté du sang, plus que leurs mouvements qui peuvent expliquer le processus pathologique<sup>1145</sup>.

Entre ces deux schémas corporels apparaissent à la fin du siècle dans la production lyonnaise les prémices de l'anatomie pathologique, c'est-à-dire de la recherche systématique des causes des maladies dans l'observation post-mortem des organes (quoique des observations ponctuelles portant sur les modifications pathologiques des organes ait été faites dès le XVI<sup>e</sup> siècle). L'idée que les maladies se manifestent et s'expliquent dans l'éloignement par rapport à une anatomie « normale » est notamment développée par le genevois Théophile Bonet (1620-1689) qui compile dans ses ouvrages des milliers d'observations anatomiques. Dans un traité qui passe en revue de façon systématique toutes les localisations pathologiques et toutes les déviations physiologiques constatées, il proclame ainsi « rechercher les causes cachées des

---

<sup>1143</sup> Matthieu CHASTELAIN, *Traité des Convulsions...*, *op. cit.*, p. 53 et 276.

<sup>1144</sup> Le lien entre la physiologie fibrillaire d'une part et la pathologie et la médecine pratique d'autre part est particulièrement développé dans cet ouvrage : Giorgio BAGLIVI, *De Praxi Medica ad priscam observandi rationem revocanda*, Lyon, Jean Anisson et Jean Posuel, 1696, in-8°, 407 p.

<sup>1145</sup> Voir précédemment, Troisième Partie, Chap. 6, 1, « Sucs acides et âcreté du sang ».

maladies par la dissection des cadavres »<sup>1146</sup>. En fait, il constate et décrit la corruption ou la déformation d'un organe, mettant ses observations en liaison avec un symptôme donné, plus qu'il n'explique le symptôme lui-même. L'explication est le plus souvent replacée dans la physiologie galénique des humeurs. Les termes de pituite, bile, atrabile, et mélancolie jalonnent ses observations. Ainsi, les effets de l'humeur mélancolique peuvent s'observer dans la dissection du cerveau, dans celle du cœur qui contient alors du sang noir, et, bien sûr, dans les tumeurs et les déformations qui affectent la rate ou les hypocondres en cas de mélancolie hypocondriaque<sup>1147</sup>. Théophile Bonet proclame la nécessité absolue de la connaissance de l'anatomie normale et de l'anatomie morbide pour comprendre les maladies et pour les soigner sans commettre d'erreurs grossières mais il n'en replace pas moins les observations très précises qu'il rapporte dans un système corporel ancien où sont désormais intégrées quelques données physiologiques nouvelles telles que la circulation du sang évoquée par exemple dans la dissection du cœur ou des poumons<sup>1148</sup>. On remarque ici que l'observation localisée et précise portant avant tout sur des parties solides telle qu'elle est faite durant les dissections n'empêche nullement une pensée du corps à la fois holistique et principalement axée sur une physiologie des fluides de perdurer jusqu'à la fin du siècle.

La littérature médicale et les pratiques de soin qu'elle propose, sont donc loin, au XVII<sup>e</sup> siècle encore, d'être polarisées par les nouveaux modes de production du savoir et par les nouveaux savoirs eux-mêmes comme un récit trop positiviste de l'évolution des sciences pourrait nous le faire croire.

Il faut donc souligner la distance qu'il y a entre l'engouement pour l'anatomie qu'ont connu les cercles savants et mondains à la fin du siècle, ou encore les multiples découvertes répertoriées par les historiens des sciences et l'usage réel qu'en faisaient les médecins de cette époque<sup>1149</sup>. Les détails de la nouvelle géographie corporelle offrent principalement un intérêt d'une part pour les amateurs de nouveautés, lecteurs de la presse scientifique ou assidus des salons, et d'autre part, pour un petit nombre de savants européens auteurs de recherches précises sur un corps de plus en plus fragmenté<sup>1150</sup>. Entre les deux, la plupart des médecins édités à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle s'en tiennent à une vision globale statique héritée des anatomistes galénistes du siècle précédent. D'après les ouvrages que les médecins ordinaires rédigeaient ou lisaient, ce schéma est ponctuellement agrémenté ou complété par l'adjonction de nouveaux organes, nouveaux canaux,

---

<sup>1146</sup> Théophile BONET, *Sepulchretum sive Anatomia Practica ex Cadaveribus morbo denatis*, Lyon, JA Cramer et P. Perrachon (libraires de Genève faisant travailler des imprimeurs lyonnais et localisant une partie de leur production à Lyon), 1700, in 2, 3 vol. ; sur la naissance de l'anatomie pathologique voir Guenter B. RISSE, « La synthèse entre l'anatomie et la clinique » in Mirko D. GRMEK (dir.), *Histoire de la pensée médicale...*, t. II, *op. cit.*, p. 177-197, p. 179 et suiv.

<sup>1147</sup> Théophile BONET, *Sepulchretum ...*, *op. cit.*, Libri Primi Sectio IX, p. 221-247.

<sup>1148</sup> *Ibid.*, p. 556 et 890.

<sup>1149</sup> Sur la diffusion du « nouvel esprit scientifique » à partir des années 1660 grâce aux sociétés savantes, à la presse et à la mode, voir Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op. cit.*, p. 165-184.

<sup>1150</sup> Rafael MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste*, *op. cit.*, p. 147 et suiv.

dotés de fonctions physiologiques certes précises mais qui ne changent rien à la conception générale que ces médecins ont du corps malade. Les précisions locales nouvelles n'occupent en effet qu'une place périphérique dans la lecture de la pathologie. Une partie des médecins de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sont avides d'un changement de système (dans une vision holistique du corps, elle-même intégrée dans un renouvellement général des règles qui régissent le monde physique), le corps peut devenir la proie des phénomènes chimiques ou mécaniques qui règnent sur le monde naturel. Ainsi les processus pathologiques peuvent être, on l'a vu, relus de façon mécanique ou chimique, et l'étiologie très partiellement renouvelée. Mais les découvertes de l'anatomie microscopique n'ont pas elles-mêmes le pouvoir de modifier la lecture médicale du système corporel. En dehors de quelques savoirs nouveaux ayant connu une fortune remarquable (parfois à cause de la polémique qu'ils ont suscité comme dans le cas de la circulation du sang), la production lyonnaise n'offre à l'homme de l'art que quelques débats et tables anatomiques hautes en couleur sans lien clairement établi avec les compétences qu'il doit quotidiennement solliciter. Dans une production littéraire, certes provinciale mais dont le volume et les débouchés commerciaux sont loin d'être négligeables en Europe, l'anatomie apparaît donc davantage comme un sujet de curiosité savante et comme une occasion de récits pittoresques que comme un allié systématique de l'analyse pathologique.

### *Conclusion : De la possibilité de l'innovation médicale*

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, des savants ont opposé au savoir spéculatif des philosophes, les constatations nées d'une observation concrète de l'objet naturel. C'est un leitmotiv que les premiers anatomistes ont décliné dans les différentes nuances des nombreuses batailles qui les opposèrent aux descriptions anciennes du corps humain<sup>1151</sup>. La mise en avant du primat de l'observation et de l'expérience ne signifia néanmoins pas nécessairement ni immédiatement un affaiblissement du respect dû aux pères de la médecine. Le débat posé par les premières mutations que connut la production du savoir au XVI<sup>e</sup> siècle se poursuivit au siècle suivant entre désir de rupture et volonté de conciliation.

La question fondamentale de la possibilité même de l'innovation se pose autant en termes religieux que scientifiques et est tout à fait représentative de la porosité voire de la superposition qui existe alors entre ces deux champs de pensée. Est-il permis et même tout simplement possible de dévier des vérités élaborées par les maîtres antiques ?

### **Nouveauté savante et orthodoxie religieuse**

La tradition amalgamant hérésie et innovation scientifique s'est nourrie de l'originalité suspecte des premiers paracelsiens. Inspiré par la piété protestante, Paracelse pense que la connaissance de Dieu et de l'ordre du

---

<sup>1151</sup> *Ibid.*, p. 87 et suiv.

monde ne sont accessibles aux hommes que par la contemplation mystique et non par la spéculation rationnelle à laquelle se livrent les disciples d'Aristote. Dans le sillage de l'hermétisme et du paracelsisme, se développe donc un certain scepticisme à l'égard des héritages aristotélicien et galénique. L'observation du malade et de la nature, notamment la recherche des signatures laissées par Dieu à l'intention des hommes, ainsi que la conduite d'expériences prennent le relais du savoir dogmatique. Walter Pagel a été le premier à souligner l'alliance de la piété mystique et des qualités d'observation chez Agrippa von Nettesheim, Croll, ou Quercetan<sup>1152</sup>. Un lien fort existe chez ces auteurs entre démarche mystique et volonté de renouvellement de la science médicale.

Plus récemment, Roger French a souligné que la contestation exercée par la doctrine paracelsienne à l'encontre de la médecine universitaire et d'inspiration aristotélicienne est l'un des aboutissements d'une démarche protestante de remise en cause de la Tradition. Le corps galénique de la Contre-Réforme tel qu'il a été décrit précédemment serait alors une réaction de défense contre cette tentative hétérodoxe de réenchâtement du corps<sup>1153</sup>. Le monde catholique a dû en effet, à l'image des jésuites de Coimbra, réaffirmer la validité du système aristotélicien<sup>1154</sup>.

Par ailleurs, même dans l'espace catholique, cette tentative de renouvellement de l'histoire naturelle a souffert de l'ambiguïté qui persistait entre la magie utilisant des possibilités léguées par le Créateur et la magie noire qui fait appel aux démons pour accomplir des actions (des guérisons par exemple) surnaturelles. Si ce courant mystique remet en cause un système philosophique aristotélicien originellement païen et matérialiste, il ne s'appuie pas pour autant une interprétation traditionnelle des Ecritures mais plutôt sur une approche cabalistique à l'orthodoxie douteuse<sup>1155</sup>. De plus, il propose un accès nouveau à des phénomènes inexplicables, naturels et surnaturels, qui pourraient être maîtrisés au profit des hommes. L'Eglise catholique de la Contre-Réforme, tendant à se réserver le monopole de l'accès aux forces surnaturelles, a tenté d'éradiquer du monde catholique toutes les pratiques magiques quelles qu'elles soient. Les adeptes de la

---

<sup>1152</sup> Walter PAGEL, « Religious Motives in the Medical Biology of the 17th century... », art. cité.

<sup>1153</sup> Roger FRENCH, *Medicine before science, The Business of Medicine from the Middle Ages to the Enlightenment*, Cambridge University Press, 289 p., p. 147 et suiv.

<sup>1154</sup> Voir par exemple leurs commentaires à la Physique : *Commentariorum collegii Conimbricensis (...) in octo libros physicorum Aristotlis*, Cologne, 1599 (notamment le *Proœmium*).

<sup>1155</sup> Les paroles de Jésus dans l'Evangile selon saint Matthieu (7, 6), « Ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré, ne jetez pas vos perles devant les porcs... » apparaissent par exemple comme une injonction de tenir secrète la partie la plus essentielle du savoir acquis sur la nature (cité par Paolo ROSSI, *Aux origines de la science moderne*, op. cit., p. 37).

magie naturelle ont parfois été englobés dans cette volonté de censure, notamment de la part de l'Inquisition romaine<sup>1156</sup>.

Le cas du chimiste et philosophe belge Jean-Baptiste Van Helmont est très significatif. Sa biographie et ses œuvres ont déjà été l'objet de l'attention des historiens des sciences mais on en soulignera ici deux aspects essentiels : la nécessaire évolution de sa doctrine vers une plus grande orthodoxie scientifique et religieuse, confirmée par les références dont il est l'objet dans la production médicale lyonnaise. Van Helmont reçoit le titre de docteur de l'Université catholique de Louvain en 1599 tout en ayant fait le constat de l'imperfection des propositions aristotéliennes et galéniques au cours de son cursus et découvre Paracelse dans ses premières années de formation intellectuelles dans les cours européennes. Son premier ouvrage paru à Paris en 1621 le met tout de suite en porte-à-faux vis-à-vis de l'Eglise<sup>1157</sup>. Il se prononce sur la possibilité de la cure magnétique qui consiste à appliquer sur l'arme le sang du blessé (sous forme de poudre ou de baume) afin de guérir la blessure elle-même. Selon lui, l'explication d'ordre purement naturelle est simplificatrice mais il rejette tout autant l'idée du jésuite Jean Roberti qu'il faut y voir la marque d'une magie démoniaque. Il se prononce pour la première fois non seulement en faveur des trois éléments paracelsiens, mais aussi en faveur des liens occultes entre microcosme et macrocosme (la magie naturelle) qui, quoi que créés par Dieu, sont selon lui un objet de savoir pour le naturaliste et non pour le théologien. D'ailleurs, le champ d'investigation du naturaliste tel que le pense d'abord Van Helmont est vaste et concurrence largement celui des théologiens puisque les liens naturels et cachés entre les corps physiques expliquent aussi bien la cure magnétique que le pouvoir des reliques saintes de l'Eglise<sup>1158</sup>. Son ouvrage est alors dénoncé par les médecins de sa propre université (Louvain) et des propositions qui en sont issues sont condamnées par l'Inquisition espagnole en 1625 pour « hérésie et magie » (il est également interrogé en 1627 sur trois propositions issues de Paracelse lui-même)<sup>1159</sup>. Cela entraîne une censure qui s'étend au-delà de la Faculté de Théologie de Louvain, au Collège des médecins de Lyon en 1629 par exemple. Il faut souligner ici que ce qui lui est principalement reproché est de souscrire aux vues de Paracelse (quoi que reconnaissant ses erreurs en 1630, il est emprisonné de 1634 à 1636). Il réussit néanmoins à obtenir l'imprimatur ecclésiastique pour quelques uns de ses travaux (dont ceux sur les fièvres) dans les années 1640. Ses œuvres complètes et posthumes furent rassemblées par son fils significativement prénommé Franciscus Mercurius. Ce sont les

<sup>1156</sup> On pense par exemple à l'interdiction romaine ayant frappé les ouvrages de Della Porta de 1572 à 1598 (sur la question voir Maurizio TORRINI (dir.), *Giovan Battista Della Porta nell'Europa del suo tempo*, Congrès de l'Istituto Suor Orsola Benincasa, Naples, Guida, 1990, 609 p.).

<sup>1157</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *De magnetica vulnerum curatione: disputatio contra opinionem d. Ioan. Roberti...*, Paris, Victor Le Roy, 1621, in-8°, 138 p.

<sup>1158</sup> Allen G. DEBUS, *The French Paracelsians...*, *op. cit.*, p. 105-106;

<sup>1159</sup> Voir la communication de Robert HALLEUX, « Le procès d'inquisition du chimiste Jean-Baptiste Van Helmont (1578-1644): les enjeux et les arguments », in *Compte-rendu des séances de l'année, Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2004, f 1059-1086.

libraires lyonnais qui, après l'éditeur Elzévir d'Amsterdam, en ont la primeur. Le monopole reste lyonnais puisque ses oeuvres paraissent à Lyon à partir de 1655 d'abord en latin puis en français dans les années 1670. Elles contiennent non seulement les ouvrages autorisés mais aussi les autres, initialement condamnés, et des inédits qui sont désormais autorisés par la faculté de théologie de la Sorbonne<sup>1160</sup>. Elles connaissent au total seulement une dizaine d'éditions en Europe (en latin, anglais, allemand et français). Leur autorisation tient sans doute à la mort de Van Helmont lui-même en 1644 mais aussi au fait qu'il s'est départi de sa profession de foi envers les principes paracelsiens qu'il semble désormais rejeter tout autant que la physique d'Aristote. Quoi que sa correspondance avec Mersenne montre encore son attachement au paracelsisme et que la prose de ses oeuvres complètes souligne bien l'ambiguïté de son positionnement vis à vis de ce sulfureux héritage, c'est une chimie nouvelle que ses contemporains ont retenu et abondamment citée dans leurs ouvrages<sup>1161</sup>. Une chimie démarquée du paracelsisme et désormais centrée sur l'objectif de soigner le corps humain. C'est à ce titre que la référence helmontienne se retrouve fréquemment dans les ouvrages de thérapeutique lyonnais<sup>1162</sup>. Là encore, c'est principalement à travers le renouvellement pharmaceutique que se diffuse sa chimie (même si ses idées physiologiques telles que les archées sont aussi parfois citées sans toutefois être reprises en profondeur car elles sont trop complexes et personnelles pour s'acclimater aisément à une philosophie différente). Van Helmont ancre enfin ses derniers ouvrages sur la référence biblique qu'il s'agisse de sa physique (l'eau comme élément principal cité dans la Genèse) ou de sa mécanique (Dieu étant librement le « premier moteur » de tout mouvement comme par exemple des battements du cœur)<sup>1163</sup>. Il témoigne ici de la façon dont peut se diffuser une doctrine innovante devenue respectueuse de l'ordre du monde imposé par la théologie catholique.

## L'émergence de la notion de progrès

L'héritage laissé par le XVI<sup>e</sup> siècle à l'égard de l'innovation est donc chargé d'ambiguïté. D'une part, les résultats de l'observation de la nature peuvent être alliées à des spéculations métaphysiques et peuvent

---

<sup>1160</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Ortus medicinae...*, *op. cit.*, paru en 1655 chez Jean-Baptiste Devenet et 1667 chez Jean-Antoine Huguetan et Guillaume Barbier (1<sup>ère</sup> éd. Amsterdam, Ludovic Elzevir, 1648) puis *Les Oeuvres complètes...*, *op. cit.*, parues chez les mêmes en 1670 et 1671 dans la traduction du médecin Jean Le Conte.

<sup>1161</sup> Allen G. DEBUS, *French Paracelsians...*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>1162</sup> Voir le cas extrême d'ARNAUD, *Introduction à la Chymie...*, *op. cit.*, « Au lecteur » : l'auteur entend intégrer la thérapeutique chimique en l'unissant à la galénique et cite Van Helmont au nombre des auteurs de la conciliation (mais il fait aussi référence à Paracelse dont il ne retient que les « cures miraculeuses »). La plupart des autres auteurs ont tout de même du mal à présenter Van Helmont comme un conciliateur ouvert au galénisme, ce qu'il n'est pas le moins du monde. A l'image d'Etmüller (*Pratique spéciale de médecine...*, *op. cit.*), ils l'associent davantage à Hippocrate, en mettant en avant les arguments chimiques de sa doctrine tout en conservant la logique générale de soin du maître antique ainsi qu'on le verra plus loin.

<sup>1163</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 65-80.

apparaître comme à la fois inaccessibles et dangereuses. C'est le cas de doctrines naturelles aussi différentes que la magie naturelle et la physique galiléenne ou l'héliocentrisme dont la théorie même apparaît en 1633 comme contradictoire avec l'orthodoxie catholique (pour cette raison, Descartes renonce à publier l'intégralité de son *Traité sur le Monde*). Leur point commun est de rompre l'équilibre trouvé dans la christianisation aussi bien de la physique aristotélicienne que de la biologie galénique. C'était en soi source de suspicion et d'inquiétude pour les censures ecclésiastiques. Mais d'autre part, les dogmes et les textes religieux peuvent au contraire servir de réserve spéculative et de point d'appui pour un renouvellement de fond de l'approche naturelle. Au milieu du siècle, c'est la façon de procéder de Van Helmont mais aussi du médecin lyonnais Lazare Meyssonier qui se sert bien souvent de la référence religieuse pour trancher les incohérences entre les différentes doctrines qu'il amalgame<sup>1164</sup>.

Le spectre de l'hérésie s'éloigne néanmoins dans la seconde moitié du siècle en même temps que la remise en cause des héritages aristotélo-galéniques se fait plus générale et que les nouveaux savoirs anatomiques et physiologiques sont mieux acceptés. Après les années 1660 (les ouvrages de Jean Riolan fils), la défense explicite des anciennes doctrines physiques et physiologiques disparaît progressivement (et définitivement après les années 1680 et les ouvrages de Raymond Restaurand)<sup>1165</sup>. En cohérence avec cet effacement de la physiologie galéniste, l'essentiel de la production médicale imprimée à Lyon au cours du siècle fait une place explicite aux nouveautés en deux temps distincts.

Il s'est d'abord agit, dans un premier temps, de justifier l'éloignement des propositions de l'auteur par rapport à la doctrine des Anciens sans la remettre frontalement en cause. A cet égard, l'argument de la distance temporelle est de loin le plus décliné et le plus efficace. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un certain nombre d'auteurs modernes évoquent l'idée d'une aggravation des maladies au cours des siècles. Se trouve derrière cette assertion, la proposition complémentaire d'Arnaud de Villeneuve, médecin du corps du Pape au XIII<sup>e</sup> siècle dont les œuvres furent publiées à Lyon au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Selon lui, le macrocosme est atteint d'un vieillissement rapide tout comme le microcosme, c'est-à-dire le corps des hommes qui l'habitent<sup>1166</sup>. Cela le conduit à penser que les remèdes qui convenaient aux patients d'Hippocrate et de Galien, plus robustes, ne conviennent plus aux malades de son temps et que désormais, l'expérience forgée auprès de ces malades vaut plus que le savoir hérité des Anciens. Les maladies augmentent au fur et à mesure que les corps faiblissent. Cette idée est fondée à la fois sur une analogie entre l'histoire de l'homme et l'histoire du monde (qui suivraient le même vieillissement) et sur la téléologie catholique qui conduit les hommes du péché originel à l'avènement de la cité de Dieu. L'idée d'affaiblissement des remèdes est reprise au XVI<sup>e</sup> siècle, par Jean-Baptiste Della Porta qui signalait ce que « toutes les multitudes des siècles témoignent, à sçavoir

<sup>1164</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle magie ou Science de l'esprit...*, op. cit., p. 38-39, 397.

<sup>1165</sup> Voir plus loin Troisième Partie, Chap. 8, 1 « Les derniers galénistes ».

<sup>1166</sup> *Arnaldi de Villanova, medici acutissimi Opera nuperrime revisa, una cum ipsius vita recenter hic apposita*, Lyon, Guillaume Huyon, 1520, in 2, 318 p.

qu'a fait de temps la vertu de ces pierres s'alentit et s'estaint: et qui fait que les choses que nos ancêtres ont faites, apparoissent maintenant vaines et de nulle valeur »<sup>1167</sup>. Inversement, le temps éloigne de plus en plus les hommes du corps parfait dont Dieu les avait pourvus à l'origine du monde, et qu'ils ne retrouveront que dans la résurrection. C'est l'argument mis en avant par les premiers chimistes comme Claude Dariot qui tente de justifier le recours à de nouvelles substances et de nouveaux modes de préparation. Ceux-ci peuvent en effet sembler bien violents au regard de l'injonction hippocratique de modération et de respect de la nature du malade. Les chimistes doivent défendre l'actualité nouvelle de leurs méthodes : « Au commencement, les maladies n'estoyent si fortes et difficiles a guerir, qu'elles ont esté depuis et sont encores de ce temps, par quoy elles estoient gueries avec plus legers remedes. Mais comme le temps va avant et que le monde s'esloigne de son commencement (qui avoit reçu et estoit plein de la benediction du createur) d'autant les choses empirent et croissent les maladies: voire (comme a dit Fernel) nouvelles constellations amenant nouvelles maladies, plus fascheuses et difficiles a guerir: parquoy aussi on a besoin de remedes plus forts, et qui soient tellement preparez (s'il est possible) que rien n'empesche leur action »<sup>1168</sup>. Pour ces deux raisons de l'affaiblissement des remèdes et des corps, il est normal que la thérapeutique diffère de celle que préconisaient les Anciens sans pour autant que leur système physique et corporel soit à revoir.

Un autre argument se fait plus fréquent : celui de l'évolution nécessaire des connaissances dans laquelle s'inscrivent aussi bien les Anciens, à l'égard desquels il convient donc de rester modeste, que les Modernes. Au début du siècle, Joseph Du Chesne justifie ainsi le titre de son ouvrage qui fait le lien entre l'ancienne pharmacopée galénique et les innovations des Modernes : « Voicy le premier livre de ma Pharmacopée, laquelle i'intitule Des Dogmatiques Reformée. Certes ie n'ignore pas qu'aucuns aiguillonnez d'envie et medisance, ne prennent de là occasion de me blasmer; comme si ce tiltre estoit par trop superbe et relevé, et signifioit ie ne sçay quelle arrogance et insolence, dont on n'a iamais ouy parler » mais « Vraiment si Hippocrate ou Aristote ou mesme Galien revivoit a present, il seroit tout estonné de voir cét art enrichy et augmenté de tant de gentilleses, nouvelles inventions, et operations merveilleuses ». « Les Sciences et les Arts se sont accreus avec les esprits, et ont prins des accroissemens grands et inestimables »<sup>1169</sup>. Dans cette perspective, la science moderne ne fait que se situer dans la continuité des anciens héritages qu'elle fait fructifier et qu'elle complète. En 1648, Lazare Meyssonnier qui reprend l'ouvrage de Du Chesne à son profit prolonge exactement la même idée et se place lui-même dans le cadre de cette évolution (il s'est fait une spécialité du commentaire voire du remaniement des auteurs des décennies précédentes) : « La Posterité pourtant n'aura pas perdu en l'attente de ce labeur, puisque depuis les decez de cet homme illustre, ce siecle à

<sup>1167</sup> Lazare MEYSSONNIER, Jean-Baptiste DELLA PORTA, *La magie naturelle...*, *op. cit.*, p. 390.

<sup>1168</sup> Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens...*, *op. cit.*, p. 8 (éd. or. 1581)

<sup>1169</sup> Joseph DU CHESNE, et Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee...(...) Augmentée en ceste derniere Edition, de ce que l'Autheur prevenu de mort n'y a peu adjouster pour la Reformation des Huilles, Onguents, Emplastres, & autres Remedes externes, selon le mesme Art des Spagyriques, Par L. Meyssonnier...*, *op. cit.*, p. 22.

fait esclorre diverses pieces qui pourront se ioindre aux fragments que nous recueillons des oeuvres de ce Restaurateur de la Pharmacie des Dogmatiques... ». Il poursuit en citant les ouvrages parus après la mort de Du Chesne et les vertus chimiques nouvellement découvertes dont il entend compléter l'ouvrage de son prédécesseur<sup>1170</sup>.

Dans un second temps cependant, l'argument de l'éloignement temporel passe d'un camp à l'autre, pour servir désormais l'opposition aux Anciens. La plupart des auteurs de la fin du siècle accèdent à l'idée d'une rupture médicale entre Anciens et Modernes. Cette rupture est notamment représentée par le primat de l'expérience et de l'observation. Il n'est pas un ouvrage qui ne célèbre désormais l'importance fondamentale de l'expérience comme sanction et légitimation des savoirs et ce, quelle que soit la doctrine réellement défendue par son auteur<sup>1171</sup>. La multiplication des nouvelles propositions tout comme la tradition de l'observation inaugurée par Hippocrate lui-même, ont finalement fait glisser toute la littérature médicale du côté d'une apparente modernité. Apparente, parce que, cela n'implique par nécessairement la fin d'un galénisme qui n'en finit plus de disparaître. Ces mêmes traités qui célèbrent les nouveautés continuent d'ailleurs d'utiliser les citations et les noms des Anciens comme des instruments cumulatifs de légitimité. C'est le cas de Louis Barles dont les titres évoquant les « nouvelles découvertes » s'ornent également de citations de Galien et dont on a déjà vu, au cœur du texte, le positionnement intermédiaire. La présentation des nouveautés médicales ne va pas encore de soi dans le dernier tiers du siècle. Louis Barles répond à la nécessité de défendre un positionnement innovant en insistant sur la différence entre religion et médecine. Sa préface, enrichie de références bibliques, s'adresse à ceux à qui le mot « nouveautés » fait horreur « s'imaginant qu'il ne reste plus rien à savoir après la doctrine des Anciens ». Il veut remettre en cause le mode de légitimation du savoir par l'ancienneté et éloigner le spectre de l'hérésie en soulignant l'écoulement du temps depuis l'époque de Salomon. Il ne faut pas confondre la vérité éternelle de la foi et celle, cumulative, de la médecine : « ce n'est qu'en fait de religion que la nouveauté est viciée » rappelle-t-il<sup>1172</sup>. De même, Régnier de Graaf, propose de « rectifier » les Anciens, toujours avec « modestie », parce qu'ils ignoraient des informations que seule la progression des savoirs et des savoir-faire dans le temps a permis aux hommes de découvrir : « les arts, sont en effet, cultivés davantage et se perfectionnent de jour en jour, surtout dans ce siècle, qui a secoué le joug de l'autorité... »<sup>1173</sup>. Cette progression des savoirs sur le corps telle que la pensent les médecins continue néanmoins d'appeler des justifications dans la majeure partie des traités médicaux jusqu'à la fin du siècle. Parmi tous les arguments, celui de la nécessité vitale à laquelle l'art médical est attaché et qui fait sa spécificité parmi tous les autres est finalement le plus simple et le plus direct

<sup>1170</sup> *Ibid*, Livre Second (ajouté par Meyssonnier), Avant-Propos, p. 2 et p. 43-44.

<sup>1171</sup> Sur la question de l'expérimentation et de la référence comme mode de légitimation, voir Deuxième Partie, Chap. 7, 2.

<sup>1172</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, op. cit., Préface.

<sup>1173</sup> Régnier de GRAAF, *Histoire anatomique...*, op. cit., Préface au *Traité du suc pancréatique*.

« Plus les maladies, ces ennemis jurés de nôtre vie nous poursuivent à outrance, plus la Medecine empressée à nous deffendre s'applique à forger des armes pour soûtenir et repousser genereusement leurs efforts, et c'est à cette application que nous devons tant de belles découvertes ausquelles l'antiquité n'a pas même songé, persuadée qu'elle étoit qu'une diette exacte suffisoit pour nous mettre à couvert contre les plus rudes attaques des maladies »<sup>1174</sup>.

De la continuité à l'opposition aux Anciens, l'idée d'une évolution des savoirs s'est donc imposée parmi les auteurs médecins et non médecins, idée toujours liée à celle d'une plus grande efficacité de l'art lui-même. Sans que le mot soit toujours prononcé, c'est donc bien la notion de progrès (au service du bien public) qui s'impose grâce à sa vertu légitimatrice et à son adaptabilité argumentative. S'il est donc une rupture que l'on peut noter dans le domaine de la pensée médicale, c'est bien cette nouvelle façon de légitimer les modes de traitements proposés. Il s'agit donc d'une rupture de forme plus que de fond. En effet, en dehors de la diffusion de la pharmacopée chimique, les nouveaux savoirs physiques et biologiques décrits précédemment n'ont pas directement initié de changements dans la logique thérapeutique.

---

<sup>1174</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie...*, *op. cit.*, p. 376.

## Chapitre 7: vers un monopole médical du discours sur le corps malade

Si les nouveaux savoirs du corps peinent à rendre compte des évolutions médicales (dont il nous restera encore à examiner la portée), la forme et le fond des ouvrages eux-mêmes n'en ont pas moins enduré des mutations très significatives liées aux réalités sociales et professionnelles dans lesquelles s'inscrivent ceux qui les produisent et ceux à qui ils les destinent. On peut les observer à trois niveaux différents : d'abord dans la réalité matérielle du livre qui promeut un nouvel ordre et de nouveaux outils d'exposition du savoir, ensuite dans les choix sémantiques et démonstratifs qu'opèrent les auteurs tant dans un processus général de distinction que dans le cas des querelles qui les divisent.

### 1) *Recenser et classer*

La notion d'*épistémè* développée dans les années 1960 par Michel Foucault lui a permis de souligner ce qu'il appelle les deux « grandes discontinuités » de l'histoire de la culture occidentale (l'émergence de l'âge classique et celle de la modernité). La chronologie synthétique qui en est issue a été depuis lors nuancée par les spécialistes de différents champs d'histoire des sciences. La première de ces ruptures est celle qui nous intéresse ici. La Renaissance serait selon lui un âge guidé par la traque de la similitude et des ressemblances, tandis que le XVII<sup>e</sup> siècle serait davantage celui de la mise en ordre, du classement, fondé donc sur la mise en évidence des différences et des distinctions<sup>1175</sup>. On a vu plus haut la fécondité des analyses foucauldienne pour comprendre les logiques à l'œuvre dans une lecture occulte et magique du monde, lecture qui perdure dans la production imprimée au XVII<sup>e</sup> siècle à la fois sous la forme de rééditions et sous celle de divers héritages intellectuels. L'émergence de l'idée de classement est tout aussi essentielle mais les lignes temporelles fixées par Foucault doivent là encore être assouplies pour nous permettre de profiter de la substantifique moelle de son analyse. Les problèmes de classification n'ont pas émergé au XVII<sup>e</sup> siècle. Les historiens des sciences du Moyen Age et de la Renaissance ont souligné à quel point la question de la classification était discutée dès le XV<sup>e</sup> siècle et héritière en cela à la fois des grands textes de l'Antiquité (et principalement d'Aristote) mais aussi de façon plus implicite des auteurs médiévaux<sup>1176</sup>. En classant les arts

---

<sup>1175</sup> Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses, op. cit., Préface*, p. 13 et pour l'émergence de l'âge classique : « Classer », p. 137 et suiv.

<sup>1176</sup> Voir par exemple l'article de Jean-Marc MANDOSIO, « Les sources antiques de la classification des arts et des sciences à la Renaissance » in Danielle JACQUART (dir.), *Etudes sur la transmission des textes de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz (éd. de l'EHESS, V, *Hautes Etudes médiévales et modernes* : 78), 1997, 486 p., p. 331-390.

et les sciences, c'est-à-dire les domaines des compétences et des savoirs humains, les auteurs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle s'appliquaient à en classer aussi les objets.

## Ordonner les maladies : la persistance du point de vue anatomique

Le système de classement des maladies qui perdure tout au long du siècle dans les ouvrages médicaux est celui qui s'appuie sur une vision localiste ou fonctionnaliste de la maladie. Les maux du corps sont avant tout définis et classés en fonction des parties qu'ils affectent. Les auteurs modernes se calquent sur le modèle du traité hippocratique des *Maladies II* qui répertorie les maladies de la tête aux pieds<sup>1177</sup>. La description des maladies est essentiellement clinique, il s'agit surtout de symptômes dont la signification pour le malade a été minutieusement fixée. L'association de ces symptômes entre eux (ou parfois l'identification d'un unique symptôme essentiel) débouche sur un certain nombre d'entités pathologiques aux contours flous<sup>1178</sup>. En effet, chaque cas est unique et les possibilités de maladies, c'est-à-dire de déséquilibres d'humeurs, sont infinies. Quoique le système causal soit clairement fixé, il est beaucoup trop complexe pour permettre à la physiopathologie ou à l'étiologie de fournir des catégories pour ordonner ces maladies. Il est finalement plus simple de les classer par parties. Par ailleurs, l'approche galénique confirme cette première taxinomie en attribuant à chaque organe une humeur dominante. C'est un modèle qui fait florès dans les ouvrages destinés aux étudiants tels que ceux hérités du Moyen Age arabe (comme par exemple dans les manuels universitaires tirés de Rhazès)<sup>1179</sup>. Il est aussi privilégié dans les *Médecines Pratiques* (genre littéraire développé en même

<sup>1177</sup> Sur la structure interne de ce traité, voir HIPPOCRATE, *Œuvres*, t. 10, 2<sup>ème</sup> partie : *Maladies II* (texte établi et trad. par Jacques Jouanna), Paris, Belles Lettres, 1983, 313 p., Introduction. Le traité est lui-même en partie inspiré du recueil des *Sentences Cnidiennes*, le but de ces deux ouvrages étant de guider le médecin dans sa pratique quotidienne en ordonnant clairement le propos (voir la thèse de Jacques JOUANNA, *Hippocrate. Pour une archéologie de l'école de Cnide*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, 716 p. (2<sup>ème</sup> éd. augmentée, 1<sup>ère</sup> éd. de 1974).

<sup>1178</sup> Ce nombre restreint d'entités pathologiques fournit la base des listes de maladies modernes, dont le gonflement est essentiellement fourni par la variation autour de ces pathologies premières (qui sont compliquées de nouveaux symptômes ou « accidents » ou ornées de divers qualificatifs précisant leur cause, leur temporalité ou leur degré de gravité). Voir Simon BYL, « Néologismes et premières attestations des noms de maladies, symptômes et syndromes dans le Corpus Hippocraticum » in Danielle GOUREVITCH (dir.), *Maladie et maladies...*, *op. cit.*, p. 77-94.

<sup>1179</sup> Voir le commentaire du IX<sup>ème</sup> livre de l'ouvrage dédié par le persan Rhazès (865-932) au prince El-Mansur, fils du souverain de Khorassan. Cet ouvrage compte 10 livres dont le 9<sup>ème</sup> est consacré aux maladies en général qui sont ordonnées de *capite al calcem* en 93 chapitres qui ne fournissent pas pour autant des catégories de maladies. Le médecin de Pise, Leonardus Giacchinus dit JACCHINUS qui le commente conserve cet ordre en ajoutant à la fin une partie « pronostic » : *Leonardi Iacchini Emporienses (...) In nonum librum Rasis arabis Medici ad Almansorem Regem, de partium morbis eruditissima commentaria*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1622 (1<sup>ère</sup> éd. 1563) in-4°, 508 p.

temps que l'enseignement universitaire depuis le XIV<sup>e</sup> siècle). Leur but est de guider un lectorat professionnel dans l'identification des maladies et la pratique quotidienne. Les auteurs suivent pour la plupart le schéma d'exposition de la maladie proposé par Hippocrate : identification de la maladie, de ses causes, sémiologie précise qui permet au lecteur de la reconnaître, thérapeutique et pronostic. C'est le cas de l'ouvrage pratique rassemblé par Pierre Spina (1563-1622) et inspiré des cours du médecin italien Jérôme Mercuriale (1530-1606). L'ouvrage est divisé en trois parties : maladies de la tête, maladie de la poitrine et maladies du bas-ventre. Il évoque pour chaque maladie son nom et sa nature (du point de vue de la doctrine galénique des tempéraments), ses symptômes, ses causes selon différents auteurs, ses différences avec d'autres maladies, les signes annonciateurs et pronostiques, et sa cure<sup>1180</sup>. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, ce classement des maladies est étroitement lié à une vision galéniste de la maladie que l'évolution des connaissances anatomiques durant le siècle vient cependant étoffer. Il se maintient durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle en conservant les trois catégories principales de la lecture traditionnelle du corps humain : tête, ventre supérieur ou thorax, ventre inférieur<sup>1181</sup>. Au sein de ces grandes aires corporelles, la localisation des maladies initiée par Galien se précise sur le plan anatomique par exemple sous la plume de Lazare Rivière dont la *Pratique* a recours à un classement organique très précis ordonné en 15 chapitres partant toujours de la tête pour finir avec l'aire urinaire et les articulations<sup>1182</sup>. Il s'agit là d'une véritable nosologie moderne puisque le schéma corporel et le finalisme biologique galénique donnent naissance à des groupes ou des classes de maladies presque unanimement repris<sup>1183</sup>. Les trois aires corporelles (quatre, si on y ajoute celle des « jointures ») ont chacune des fonctions spécifiques qui recourent celle des trois âmes du corps (rationnelle

<sup>1180</sup> Jérôme MERCURIALE (1530-1606), *Medicina Practica*, Lyon, Claude Cayne, 1617 (rééd. 1618 et 1623, 1<sup>ère</sup> éd. à Francfort, 1601).

<sup>1181</sup> Voir par exemple à la fin du siècle, l'ouvrage de l'anglais Théodore TURQUET de MAYERNE (1573-1655), *La pratique de médecine...*, *op. cit.* (1693, 1<sup>ère</sup> éd. Londres, 1690) ou celui de François de LA HAYE, *Le Médecin sincère...*, *op. cit.* édité à Lyon en 1691, 1693, 1696.

<sup>1182</sup> Lazare RIVIÈRE, *La pratique de la médecine...*, *op. cit.*, : Tome1 : livre 1 des maladies de la tête, livre 2 des maladies des yeux, livre 3 des maladies des oreilles, livre 4 des maladies des narines, livre 5 des maladies de la langue, livre 6 des maladies des dents, gencives, détroit de la gorge, uvule, et du larynx, livre 7 Des maladies de la poitrine, livre 8 des Maladies du cœur, livre 9 Des maladies de l'estomach, livre 10 Des maladies des intestins ; t. 2 : livre 11 : Des maladies du foie, livre 12 Des maladies de la rate, livre 13 Des maladies du mesentere, pancréas et omentum (que, selon Rivière, la plupart des auteurs oublient car elles sont difficiles à reconnaître), livre 14 Des maladies des reins et vessie, [livre 15 Des maladies des femmes], livre 16 Des maladies des jointures et rhumatisme.

<sup>1183</sup> Ici le terme de nosologie n'implique pas un caractère ontologique des maladies, celles-ci n'existent pas en elles-mêmes et ne sont pas détachées de leur inscription corporelle (telles que Michel FOUCAULT les a pu observer à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 2000 [1<sup>ère</sup> éd. 1963], 214 p., p. 8). Leur nature dépend ici de l'organe qu'elles affectent mais elles n'en sont pas moins dotées de caractères distinctifs (liés leur localisation, complétée par l'origine humorale et les symptômes) qui leur permet d'être classées en groupes fixes.

pour la tête, vitale pour la région cardiaque, naturelle pour les parties digestives)<sup>1184</sup>. Chacun des organes eux-mêmes a été, selon Galien, dessinés par le Créateur dans un but précis : y localiser une maladie revient à y lire un dysfonctionnement, une perturbation de la fonction liée à l'organe. Au début du siècle, le Montpelliérain Jean de Varanda par exemple, dont les traités pathologiques respectent la localisation organique, rappelle la définition galénique (et avicennienne) de la santé qui repose autant sur l'intégrité des composants corporels que sur l'intégrité de leurs fonctions : « nempе sanitas quae est dispositio, per quam corpus hominis in sui complexione et compositione tale existit, ut ex eo operationes eius omnes sanae et incolumes proveniant »<sup>1185</sup>. La maladie étant l'état contraire à cet état de santé.

Cette nosologie localiste se maintient dans la seconde moitié du siècle. Elle est parfois transformée dans les *Pratiques* en un classement plus ouvertement fonctionnaliste comme c'est le cas dans celle de l'Allemand Michel Etmüller ou dans le traité charitable de François de la Haye<sup>1186</sup>. La lecture de la maladie proposée par Galien s'efface alors derrière de nouveaux modes d'explications mais la façon d'ordonner le propos conserve le finalisme de ce premier maître. Michel Etmüller, par exemple, souscrit principalement aux doctrines chimistes et mécanistes et ne croit plus aux intempéries qui affecteraient chaque organe comme c'est le cas dans la pathologie galénique<sup>1187</sup>. Quoi qu'il souscrive aux causes chimiques (principalement l'acidité du sang) et mécaniques des maladies (essentiellement les obstructions et les vices du mouvement des parties), il n'en continue pas moins de les définir comme une perturbation précise d'une fonction organique donnée. Le plan de sa *Pratique générale de médecine* est basé sur une nosologie très claire à cet égard (voir Annexe 32). Par ailleurs, en bon continuateur d'Hippocrate, il ordonne chacun de ses chapitres suivant le même schéma d'exposition : présentation de la maladie, diagnostic (quels sont les « signes diagnostics », par exemple, pour distinguer le faux diabète du vrai), le pronostic (ainsi le vrai diabète recèle en général peu de danger tandis que le faux diabète est souvent mortel) et enfin la cure (avec l'indication de recettes précises)<sup>1188</sup>.

---

<sup>1184</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, 1, « Le domicile intérieur de notre Ame ».

<sup>1185</sup> Jean de VARANDA, *Opera omnia...*, *op. cit.*, (1658, 1<sup>ère</sup> éd. 1620), p. 100: la santé est la disposition par laquelle le corps d'un homme, par sa complexion et sa composition, peut effectuer ses fonctions correctement.

<sup>1186</sup> Le classement des maladies par dysfonctionnement peut se lire dès le début du siècle notamment dans l'ouvrage de Félix PLATTER (*Praxeos medicae*, Bâle, Jean Shcröter, 1625, 3 vol.) ainsi que le signale Joël COSTE dans son article en ligne *La médecine pratique et ses genres littéraires en France à l'époque moderne* (BIUM, Medic@). Il est cependant plus fréquent dans la seconde moitié du siècle : à Lyon, par exemple, voir François de LA HAYE, *Le médecin sincère*, *op. cit.* (édité uniquement à Lyon en 1691, 1693 et 1696, sauf cette dernière édition qui est également signalée à Paris) et Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale...*, *op. cit.*, (1<sup>ère</sup> éd. 1688, éd. lyonnaises : 1691, 1699)

<sup>1187</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale...*, *op. cit.*, t. 2 p. 278-282.

<sup>1188</sup> *Ibid.*, t. 2 p. 229.

Le système de classement des maladies hérité de l'Antiquité et du Moyen Age a donc été conservé et étayé durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Il est coexisté avec une autre façon d'organiser les maladies selon l'aire professionnelle dont elles dépendent. Ainsi les maladies dépendantes de la chirurgie sont qualifiées d'« externes » et celles dépendantes de la médecine d'« internes » comme si les chirurgiens s'occupaient uniquement des maux de la périphérie du corps tandis que les médecins y plongeraient plus profondément, d'une part, au sens figuré, à l'aide du savoir qu'ils possèdent sur les processus physiologiques internes, d'autre part, au sens propre, à l'aide des médicaments qu'ils préconisent. Mais cette caractérisation des maladies, quoiqu'elle ne soit pas ignorée des médecins, n'est pas ce qui guide le classement des maladies dans leurs ouvrages. Cette catégorisation est uniquement reprise au service de la pharmacopée (pour distinguer les remèdes internes qui pénètrent dans le corps de ceux, onguents ou emplâtres, qu'on applique sur la peau) et dans les ouvrages de chirurgie qui s'emploient souvent à souligner la spécificité de la tâche des chirurgiens. Ces derniers divisent les maladies externes qui leur échoient en des catégories stables depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (tumeurs, plaies, fractures, ulcères)<sup>1189</sup>.

En dehors des maladies chirurgicales traditionnelles, émergent de nouvelles entités nosologiques spécifiques, aux contours plus clairement définis, et qui s'inscrivent également en partie dans l'aire professionnelle des chirurgiens. Elles proviennent d'un bouleversement de la perception de la maladie hérité de la Renaissance. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle en effet, ce système nosologique centré sur l'individu, celui qui pratique mais surtout celui qui est malade, est concurrencé par un nouveau système de pensée de la maladie, né avec les grandes épidémies. La maladie, alors, compte plus que l'individu et elle acquiert un caractère ontologique sur lequel les historiens de la médecine se sont déjà penchés concernant notamment la définition de la maladie contagieuse proposée par Fracastore et adoptée par nombre de chimistes après Paracelse ainsi qu'on l'a vu précédemment<sup>1190</sup>. Ces maladies nouvellement identifiées, par leur caractère épidémique mais aussi épidermique, sont essentiellement soumises aux bons soins des chirurgiens<sup>1191</sup>. La maladie existe désormais en soi, elle n'est plus seulement un processus ancré en un corps donné, mais un phénomène physique sur lequel on peut opérer des observations, des comparaisons, des classifications. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette idée est poursuivie à la faveur du renouveau de l'empirisme et du primat de l'observation. Les recueils de cas de

---

<sup>1189</sup> Voir Première Partie, Chapitre 1, 3, « La tâche des chirurgiens ».

<sup>1190</sup> D'après Mirko D. GRMEK, ce fut d'ailleurs davantage un retour de la conceptualisation ontologique qu'un développement *de novo*. Sur ce point, lire ses analyses, notamment dans le Volume 2 de *l'Histoire de la pensée médicale en Occident*, *op. cit.*, p. 157 et suiv.

<sup>1191</sup> Sur l'importance des chirurgiens dans la gestion urbaine des épidémies : voir Cécile FLOURY-BUCHALIN, « Assainir et protéger le corps de la ville... », art. cit., p. 42-43. Nombre d'ouvrages chirurgicaux s'ornent de traités de la peste à partir du XVI<sup>e</sup> siècle : Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 615 et suiv. ; Jean VIGIER, *Œuvres chirurgicales...*, *op. cit.*, Livre III ; Paul BARBETTE, *Oeuvres Chirurgiques et Anatomiques...*, *op. cit.*, p. 400 et suiv.

maladies apparaissent en France, s'ajoutant parfois à des *Pratiques* classiques qu'ils viennent compléter<sup>1192</sup>. Ils permettent désormais d'établir des comparaisons entre maladies, afin d'en révéler les régularités, les symptômes les plus persistants qui peuvent permettre d'établir un classement. C'est notamment le point de vue du disciple anglais d'Hippocrate Sydenham (qui ne révère aucun autre Ancien que ce premier maître). Il retient du père de la médecine, non pas un système, mais une méthode d'observation censée révéler les secrets de la nature. Pour Sydenham, cela s'intègre à un fort scepticisme à l'égard des systèmes philosophiques et est sans doute lié à une pratique de la médecine parmi les pauvres où les cas examinés sont plus nombreux et les expérimentations plus libres<sup>1193</sup>. Chez la plupart des auteurs français, les récits de cas sont intégrés dans des ouvrages qui conservent par ailleurs l'ordre *a capite ad calcem*<sup>1194</sup>. Mais ce classement largement dominant se mâtime, se complète avec un certain nombre d'espèces nosologiques spécifiques, neuves ou anciennes.

Parmi les entités nosologiques anciennement définies, se trouve, depuis l'Antiquité, la catégorie des fièvres. Intégrées au groupe des maladies aiguës dans les traités hippocratiques, les fièvres sont l'un des signes essentiels de la maladie dont le médecin doit guetter le rythme et l'intensité pour établir son pronostic<sup>1195</sup>. Elles sont classées selon une nosologie propre à partir de leur périodicité : les fameuses fièvres tierces, quartes, quotidiennes ou hectiques (c'est-à-dire continues). Le traité galénique *Sur les différences entre les fièvres* (repris dans le quatrième livre du *Canon* d'Avicenne et abondamment commenté par les humanistes) complète la classification des fièvres en mettant davantage en avant leurs causes: les fièvres sont désormais

---

<sup>1192</sup> Le premier ouvrage de ce type en France est celui d'Abraham de LA FRAMBOISIERE qui intègre dans ses *Loix de Médecine* des cas de malades dont il retrace l'histoire afin d'illustrer un traité pathologique par ailleurs classiquement ordonné (à partir du Livre 2 « maladies du cerveau et des parties destinées à son service », livre 3 « maladies qui arrivent aux organes des sens extérieurs », livre 4 « maladies du cœur et des parties servantes à son action », livre 5 « maladies du foye et des parties naturelles sujettes à luy », livre 6 « maladies des jointures » suivent les maladies chirurgicales classiques : livre 7 « tumeurs contre nature », livre 8 « plaies et ulcères », livre 9 « fractures »). Les consultations citées sont ordonnées de façon hippocratique en *diagnosis, prognosis, curatio*. Dans son premier livre consacré à la méthode, La Framboisière rappelle que l'essentiel reste de reconnaître « le siege du mal » c'est-à-dire la partie du corps qui est affectée, et qu'on la localise en examinant la « fonction offensée », le type de douleur ressenti par le malade et ses divers symptômes (notamment les excréments qui sortent de son corps) : *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 180- 181(1<sup>ère</sup> éd. 1613, éditions lyonnaises en 1643, 1644, et 1669).

<sup>1193</sup> Voir Andrew CUNNINGHAM, “Thomas Sydenham: epidemics, experiment and the ‘Good Old Cause’”, in Roger FRENCH et Andrew WEAR (dir.), *The Medical Revolution of the Seventeenth Century*, *op. cit.*, p. 164-190.

<sup>1194</sup> Voir par exemple Abraham ZACUTUS qui recueille les consultations de grands médecins classées dans l'ordre anatomique : *De Medicorum principum Historia...*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1643, in-fol., 984 p.

<sup>1195</sup> Voir les traités nosologiques de la collection, notamment *Du Régime des maladies aiguës*. Des recueils de cas de fièvres se trouvent aussi dans les traités des *Epidémies* (« épidémies » ne désignant ici que les maladies du peuple ou du plus grand nombre sans impliquer de causes spécifiques).

rapportées à une humeur précise (fièvre bilieuse, pituiteuse ou mélancolique) et bien souvent qualifiées de « putrides » (c'est-à-dire qu'elles sont le résultat de la putréfaction de tel liquide corporel entraîné par l'environnement extérieur mais bien plus souvent la mauvaise digestion et la pléthore propre au malade). Causes humorales et périodicité se mêlent donc dans le classement des fièvres par les auteurs modernes. Elles sont placées en général dans un chapitre à part car relevant d'une inflammation du corps tout entier et non d'une région en particulier (même si pour la plupart des auteurs, c'est bien le cœur, source de chaleur du corps qui est en cause ici)<sup>1196</sup>.

A cette catégorie surnuméraire, qui témoigne de l'insuffisance du classement par parties, s'ajoute ou se mêle à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, celle des maladies contagieuses. Les maladies « populaires » (c'est-à-dire celles qui touchent un grand nombre de personnes en un même lieu), les maux vénériens et ceux des petits enfants, sont bien souvent accompagnés de fièvres et leur sont donc fréquemment associés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1197</sup>. Ainsi le Montpelliérain Lazare Rivière ajoute aux catégories des fièvres simples et des fièvres putrides, celle des fièvres pestilentielles dans lesquelles il inclut par exemple variole et rougeole<sup>1198</sup>. A la fin du siècle, Michel Ettmüller qui inclut lui aussi la peste au rang des fièvres précise : « on appelle peste le plus haut degré de malignité qui se trouve dans les maladies, qui se joint à toutes les maladies, produit differens simptoms sans faire une maladie particuliere et designant seulement certaine qualité tres mechante de la maladie. Comme la peste se mesle à toutes les maladies, elle est differente en differens temps... »<sup>1199</sup>. La peste devient sous sa plume une entité intermédiaire entre le symptôme et la maladie, à l'instar des fièvres qui sont tout à la fois signes accompagnant d'autres troubles et entités nosologiques constituées. Néanmoins, la plupart du temps, la contagiosité comme la fièvre sont parmi les signes qui permettent d'isoler de nouvelles catégories nosologiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Les types de lésions épidermiques sont les autres signes essentiels d'identification de ces maladies. Enfin, la « constitution médicale » (c'est-à-dire dans le vocabulaire hippocratique, toutes les conditions d'apparition de la maladie: lieu, saison, climat, mais surtout types d'individus touchés) complète le tableau. Ainsi maladies « contagieuses », maux « vénériens », rougeole et

---

<sup>1196</sup> Pour un exemple très clair de cette catégorisation des fièvres, voir le traité galéniste du montpelliérain Denis FONTANON (mort en 1515) complété par Fabrice de HILDEN (1560-1624), abondamment édité au XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle : *De Morborum internorum curatione*, Lyon, Antoine de Harsy, 1605 et 1607, in-16, 839 p. (Livre IV p. 483 et suiv.). Pour un exemple de la longévité de ces catégories : Pierre Michel de HEREDIA (1590-1659), *Operum medicinalium*, Lyon, Pierre Borde, 1665 et 1673, in-fol., 2 vol., Livre I *De febribus*.

<sup>1197</sup> Voir par exemple l'ouvrage des galénistes espagnols Pierre-Paul PEREDA et Miguel-Juan PASCUAL, *Methodum Curandi*, Lyon, Horace Cardon, 1602, in-8°, 212 p. (édité essentiellement à Lyon à partir de 1585 et jusqu'en 1664), livre 2.

<sup>1198</sup> Lazare RIVIÈRE, *Methodus Curandarum Februm*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1649, in 9, 201 p., Section III p. 109 et suiv.

<sup>1199</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine...*, *op. cit.*, t. 1 p. 547.

variole, peste, scorbut (perçu alors comme une maladie contagieuse) font leur apparition au sein de chapitres spécifiques dans les traités généraux ou font l'objet de monographies<sup>1200</sup>.

Enfin le dernier type de maladie qui vient s'ajouter au classement par parties sans s'y intégrer totalement est celui des maladies qui seraient spécifiques à certains individus. Perçus comme étant porteurs en soi d'une déviance par rapport à la norme physiologique, les femmes, les enfants mais aussi dans une moindre mesure, les vieillards, fournissent des catégories pathologiques spécifiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout comme les maux vénériens et les maladies contagieuses, ces grands ensembles nosologiques se maintiennent et même s'affirment comme des domaines de compétence à part entière au cours du siècle et font ponctuellement l'objet de monographies<sup>1201</sup>. Ils recourent partiellement le classement par parties : les maladies des femmes par exemple sont essentiellement les maladies des organes féminins de la sexualité et de la reproduction. Les maladies des enfants leur sont associées à la suite des maux liés à la grossesse et à l'accouchement<sup>1202</sup>. Quand elles ne font pas l'objet de chapitres séparés, leurs maux sont donc intégrés à l'aire du bas-ventre<sup>1203</sup>. Enfin, les maladies des enfants, des femmes et des vieillards ont pour spécificité de voir dominer plus volontiers un type d'humeur ou de tempérament (froid et humide pour les femmes, froid et sec pour les vieillards, chaud et humide pour les enfants) : l'approche humorale de la médecine galénique complète l'approche localiste sans la contredire puisqu'en fonction de l'humeur dominante, certains organes sont plus fragilisés que d'autres (cerveau et matrice des femmes, cerveau et poumons des vieillards, organes digestifs des enfants)<sup>1204</sup>.

---

<sup>1200</sup> Voir par exemple le « Traité des maladies vénéneuses qui manquoit à ce cours » ajouté par le Lyonnais Lazare MEYSSONNIER au *Cours de médecine* de Louis GUYON à partir de 1664, *op. cit.*, p. 263 et suiv. ; l'ouvrage du chirurgien Nicolas de BLÉGNÉY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1677) ou encore le traité du médecin montpelliérain Antoine SIDOBRE, *Tractatus de variolis et morbillis*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1699, in-12, 246 p.

<sup>1201</sup> A cet égard, la médecine pratique de l'italien Alexandre MASSARIA est exemplaire : à la tripartition classique par aires corporelles succèdent un livre sur les maladies des femmes, un livre sur les fièvres et un livre sur le mal vénérien : Alexandre MASSARIA (1510-1598), *Practica Medica*, Lyon, Laurent Durand, 1616, (1<sup>ère</sup> éd. Francfort, 1601, in-4°, 968 p.

Quant aux monographies, voir Jean de VARANDA (15...-1617), *De morbis et affectibus Mulierum*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1619, in-8°, 676 p. qui traite des maladies de l'utérus, de la stérilité et des grossesses pathologiques, et enfin des maux liés à l'allaitement.

<sup>1202</sup> Outre Jean de Varanda, voir par exemple, le tome 4 des œuvres de Daniel SENNERT, *Operum In Quinque Tomos Divisorum*, *op. cit.* : « De Mulierum & Infantium affectibus praeter naturam », p. 628 et suiv.

<sup>1203</sup> Voir Deuxième Partie, Chapitre 3, 1, « Le "bas" corporel ».

<sup>1204</sup> Dans une approche galénique, Abraham de LA FRAMBOISIERE délivre par exemple à chacun des conseils pour se maintenir en santé (qui font écho aux traditionnels « secrets pour prolonger la vie », *Œuvres*, *op. cit.*, t. 2, « Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé ». Sur les maladies, voir Lazare

La permanence du classement des maladies par parties et d'un nombre limité de catégories nosologiques clairement constituées ne préjuge en rien de l'importance que les classements et les mises en ordre revêtent pour les auteurs du siècle. La découverte de nouveaux organes, de nouveaux processus physiologiques, les nouvelles propositions étiologiques (chimiques et mécaniques) accroissent d'autant plus le nombre des entités pathologiques repérées. Ce foisonnement souligne encore davantage la nécessité du classement sans en renouveler pour autant la méthode. Ainsi, à la fin du siècle, le chirurgien François Thévenin multiplie-t-il les tableaux arborescents des maladies (après avoir proposé également des tableaux de symptômes et de causes) : 27 tableaux au total ornent son traité, chacune illustrant une catégorie de maladie identifiée soit par la partie lésée soit par la fonction lésée. Les maladies de la vue par exemple sont divisées en maladies des yeux, maladies de « la puissance de voir du cerveau », maladies de l'humeur cristalline, des maladies du cerveau et du cristallin, maladies des membranes de l'oeil, et maladies du mouvement de l'œil. C'est seulement au sein de chaque table que l'auteur a recours aux signes et aux causes afin de classer plus finement les maladies de chaque organe repéré<sup>1205</sup>. Outre l'usage accru de ces arborescences depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, certains auteurs ont aussi recours à l'ordre alphabétique afin d'ordonner davantage leur propos<sup>1206</sup>. Les dictionnaires pathologiques et thérapeutiques qui apparaissent à la fin du siècle continuent pourtant de s'appuyer sur le classement des maladies par parties. Le *Dictionnaire pharmaceutique* de De Meuve par exemple qui propose des remèdes classés par ordre alphabétique propose aussi un index des maladies, identifiées en fonction de la partie affectée, et qui renvoie ensuite aux remèdes correspondants<sup>1207</sup>. De même, le *Dictionnaire médical* de l'écosais Burnet, classe la plupart des maladies à la lettre de la partie qu'elles affectent (le « scirrhe des muscles de l'abdomen » par exemple est classé à A pour abdomen), même s'il existe aussi des entrées pour les entités pathologiques constituées (telle que « scirrhe » en général qui a son entrée propre à la lettre S)<sup>1208</sup>.

Les nouvelles propositions doctrinales, les nouveautés anatomiques ou encore les nouveaux critères de rationalités qui émergent, inspirés des modèles mathématiques et exigeant une mise en ordre des savoirs,

---

MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, op. cit., III<sup>e</sup> Section: « ce qui est de la dependance des Saisons (..) et des Ages », p. 20 et suiv.

<sup>1205</sup> François THEVENIN, *Les Œuvres...*, op. cit., Tables, np.

<sup>1206</sup> Sur l'usage des arborescences dans le classement des savoirs, voir Troisième Partie, Chap. 7, 1 « les outils para textuels ».

<sup>1207</sup> M. DE MEUVE, *Dictionnaire Pharmaceutique, ou plustot Apparat de Medicine, Pharmacie et Chymie. Avec deux tables tres-commodes; L'une pour choisir les Remedes propres à toutes les maladies, et l'autre pour trouver l'explication des Dictions Latines, ou leurs Synonimes, contenuës dans ce Dictionnaire*, Lyon, Laurent d'Houry, 1687 et 1689, in-8°, 2 vol.

<sup>1208</sup> Thomas BURNET et Daniel PUERARI, *Le Trésor de la pratique de Medecine, ou le dictionnaire medical contenant l'histoire de toutes les maladies; Et leurs remedes choisis dans les Observations, Consultes, Conseils et Ordonnances des plus habiles Medecins*, Lyon, Hilaire Baritel, 1691, in-8°, 3 vol. (éd. or. en latin : Genève, 1678). Le « scirrhe » ou « squirhe » est une tumeur dure.

aucun de ces évolutions n'ébranle donc la domination de l'approche anatomique dans le classement des maladies<sup>1209</sup>. Perdure ainsi, jusqu'à la fin du siècle, une méthode ancienne de classification qui ne permet jamais l'exhaustivité mais au contraire tolère l'ajout de catégories surnuméraires et le croisement avec d'autres approches nosologiques.

## Les taxinomies thérapeutiques

La même volonté taxinomique se fait sentir dans les divers domaines de la thérapeutique depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La volonté d'exhaustivité léguée par l'Antiquité trouve en effet un nouvel essor : le naturalisme des temps nouveaux s'illustre à la fois au sein du dogmatisme galéniste, notamment avec l'intérêt religieux pour la nature (en particulier de la part des jésuites) mais aussi dans sa contestation avec le rapport plus direct à l'observation de l'empirisme chimique et anatomique. Ces mouvements de pensée d'inspiration opposée ont en commun de voir dans chaque élément du monde à la fois une preuve de l'existence du génie divin mais également un repère légué par la Providence divine et destiné à baliser le chemin de la connaissance humaine. L'homme est au centre de ce monde de connaissances, au sommet de la Création dont les limites sont repoussées par la découverte de nouvelles terres et la découverte de nouvelles richesses naturelles. Les nouveaux savoirs sont soumis à deux processus distincts. Il s'agit premièrement d'esquisses classificatrices qui naissent de la même nécessité intellectuelle d'ordonner l'abondance que précédemment (abondance des nouveaux simples répertoriés et des propositions thérapeutiques). Il s'agit secondement d'une nécessité davantage sociale et professionnelle qui fait appel aux classements thérapeutiques en général pour faciliter autant leur enseignement que leur répartition au sein de domaines de compétence professionnellement distincts.

### *Ordonner les savoirs : le classement des simples*

La question des simples est l'une des plus épineuses sur le plan épistémologique. On serait en effet tenté d'insuffler artificiellement un ordre anachronique à la profusion et à l'apparent chaos qui règne dans le monde naturel depuis le XVI<sup>e</sup> siècle avec la reprise et la critique des taxinomies antiques, la découverte des plantes américaines et la mise à l'honneur des minéraux par les chimistes. C'est à cette tentation que l'histoire classique des sciences naturelles a cédé en traquant dans les ouvrages de la Renaissance et du

---

<sup>1209</sup> Le galéniste Lazare RIVIÈRE, par exemple, s'arrange avec l'exigence nouvelle de certitude en arguant que la médecine est selon lui une « scientia » au sens médiéval du terme, une science démontrable plus qu'un art fondé sur l'expérience. La médecine peut donc engendrer des certitudes au moins aussi fiables que les sciences naturelles grâce à une méthode de raisonnement rationnelle qui n'a rien à envier à la démonstration mathématique. Cette méthode était mise au service de la théorie humorale et pour le Montpelliérain, l'inscription dans un corpus de références reste un impératif supérieur à la nécessité de l'expérience. Dans sa *Pratique médicale*, il propose une classification classique des maladies par organe auxquels il ajoute les maladies des femmes et un livre sur les fièvres : Lazare RIVIÈRE, *La pratique de médecine avec la théorie...*, *op. cit.*

XVII<sup>e</sup> siècle les prodromes des modes de classement élaborés au siècle des Lumières (celui du système linnéen par exemple). Il est par ailleurs difficile de définir un corpus pour ce faire car le monde naturel est scruté aussi bien par les auteurs de livres de plantes et de minéraux que par ceux des pharmacopées. La frontière entre botanique, minéralogie (voire zoologie) et pharmacopée est en effet impossible à établir de façon imperméable. La description des minéraux, végétaux (et parfois animaux) inclut toujours un développement sur les vertus thérapeutiques qu'ils recèlent<sup>1210</sup>.

Dans le domaine de la botanique, ce sont avant tout des médecins qui, loin de s'abandonner au désordre, tentent de mettre à plat héritage antique et nouveautés dans un inventaire raisonné du monde. Ces auteurs mènent un travail de recouplement philologique, de nomenclature et même, ainsi que l'ont montré récemment les historiens de la botanique, un travail de classification depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1211</sup>. Les éditions lyonnaises n'offrent que quelques reflets des propositions de classification émises au niveau européen. Ainsi qu'il a été vu précédemment, au début du siècle, l'ordre alphabétique règne en maître dans les ouvrages lyonnais hormis l'*Histoire générale des plantes* dont le premier tome est organisé par le médecin lyonnais Jean Desmoulins suivant neuf classes de plantes différentes (il paraît uniquement à Lyon entre 1586 et 1653)<sup>1212</sup>.

---

<sup>1210</sup> L'analyse des livres de plantes parues en ce siècle a par exemple montré que les principaux auteurs en étaient des praticiens de santé tout comme les principaux lecteurs (hormis le volume important d'ouvrages simplement destinés aux jardiniers) : Voir Alice LEMAIRE, « Les livres de plantes en France au dix-septième siècle (1593-1708) : analyse d'un recensement », in Marie-Thérèse ISAAC et Claude SORGELOOS (dir.), *La diffusion du savoir scientifique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1996, 282 p., p. 45-56.

<sup>1211</sup> Dès 1539, Jérôme Bock (ou TRAGUS, 1498-1554), propose de réunir les plantes en trois classes : herbes à fleurs odorantes, plante fourragères et gramens, arbres (*New Kreüterbuch vom Unterscheide, Würckung und Namen der Kreuter...*, Strasbourg, 1539, in-fol., traduite en latin dès 1552 et abondamment rééditée). Par la suite, le français Mathias Lobel (1538-1616), le bâlois Gaspard Bauhin (1560-1624), l'italien Andrea Cesalpino (1519-1603) et le Lyonnais Jacques Daléchamps (1513-1588), quittent à leur tour l'ordre alphabétique pour proposer divers classements. Voir comment se ramifient les comparaisons entre les plantes, permettant d'établir des rapprochements entre certaines d'entre elles et comment évoluent les groupements : Marie-Elisabeth BOUTROUE, « "Ne dites plus qu'elle est amarante"... », *art. cit.* et Brian W. OGILVIE, *The Science of Describing...*, *op. cit.*

<sup>1212</sup> Voir Première Partie, Chap. 2, 2 : « L'héritage de l'encyclopédisme naturel antique ». Les neuf livres de Desmoulins traitent successivement de « tous les Arbres qui croissent aux forests sans estre plantez », « tous les Arbrisseaux qui croissent de leur bon gré parmy les hayes et buissons », « des Arbres qui croissent dans les Vergers », « des Bleds, et Legumes, et autres Herbes croissans pesle mesle avec les Bleds parmy les champs labourez », « des Herbes Potageres, et autres qui croissent dans les Iardins », « des Plantes qui portent des ombelles », « Plantes qui sont recommandees à raison de leurs belles fleurs », « des Plantes odorantes, qui servent à faire des chapeaux & bouquets » et « de toutes les Plantes qui viennent ès lieux marécageux ». Sa classification est donc fondée à la fois sur la nature (arbre ou herbes), la forme, l'habitat et les usages des plantes répertoriées (Jacques DALECHAMPS, *Histoire Generale des Plantes...*, *op. cit.*, t. 1).

Les grands ouvrages de métallurgie pure sont eux aussi riches de propositions de classifications<sup>1213</sup>. Ils font l'objet de rares éditions en Europe et ne figurent pas dans la production imprimée lyonnaise à l'exception notable de la traduction française de l'ouvrage du brugeois et médecin de Rodolphe II Anselme Boece de Boot (1550-1634), *Le Parfaict Ioaillier*<sup>1214</sup>. Anselme de Boot fait preuve de la même volonté de clarification que les botanistes, volonté qu'il expose dans sa préface en rappelant les types de classifications épousées par ses prédécesseurs. A l'encontre de « beaucoup d'Autheurs [qui] ont tellement confondu les noms de pierres », il préconise un classement selon la rareté et le coût puis « par ordre de dignité ». Après un catalogue alphabétique des pierres, son premier livre propose plusieurs classifications qu'il expose également sous des formes diverses. Il donne d'abord deux arborescences permettant de distinguer les pierres selon leur origine puis selon leur taille et leur préciosité (voir Annexe 33). Puis il s'attache à définir les différences qui peuvent nous permettre de distinguer les pierres (origine, couleur, dureté, densité, et vertus pharmaceutiques). Enfin, son second livre reprend l'idée d'un classement par coût en classant les pierres en trois catégories : les transparentes (qui sont aussi les plus précieuses comme la première d'entre elles, le diamant), les semi-opaques (pierres semi-précieuses comme l'agate et le jaspé) et les opaques. Mais à la fin du livre s'ajoute un certain nombre de pierres exclues de ce classement qui sont citées par ordre alphabétique. Au sein de chaque chapitre, il énumère la description de la pierre puis les noms qu'il convient de lui donner, son lieu d'origine, son prix, et enfin ses vertus.

Dans la seconde moitié du siècle, les ouvrages d'inventaire du monde se font plus rares. Là encore, les innovations classificatrices, essentiellement françaises, sont peu présentes<sup>1215</sup>. Dans le domaine de la botanique, quoique les ouvrages de Gaspard Bauhin (1560-1624) ne soient pas directement édités à Lyon, on en trouve tout de même l'influence dans l'*Histoire des Plantes de l'Europe* ou *Petit Bauhin* qui en reprend

---

<sup>1213</sup> On pense notamment aux ouvrages du médecin, minéralogiste et historiographe Georg AGRICOLA (1490-1555) publiés essentiellement à Bâle (*Bermannus sive de re metallica*, Bâle, Froben, 1530, in-8° 135 p. : voir l'édition critique de Robert HALLEUX, *Le mineur : un dialogue sur les mines*, Paris, Belles Lettres, 1990, 185 p. ; *De ortu et causis subterraneorum*, Bâle, Froben, 1546, in-fol., 540 p.) ainsi qu'à celui du botaniste et médecin italien Andrea CESALPINO (1519-1603), *De Metallicis Libri tres*, Rome, Luigi Zannetti, 1596, in-4°, 222 p. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le médecin et chimiste allemand Joseph BECHER (1628-1685) a également tenté une mise en ordre de la minéralogie dans sa *Physica subterranea*, Francfort, J D Zunner, 1669, in-12, 642 p. (éditée principalement en Allemagne jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle).

<sup>1214</sup> Anselme Boece de BOOT (1550-1634), *Le Parfaict Ioaillier, ou Histoire des Pierreries*, Lyon, Jean Huguetan, 1644, in-8°, 746 p. (son ouvrage original *Gemmarum et Lapidum Historia* est paru en 1609 à Hanovre, Marnius et Aubrius, in-4°, 294 p.).

<sup>1215</sup> On pense notamment à la classification proposée par Josph Pitton de Tournefort (1656-1708), élève de Magnol, dont les *Éléments de botanique ou Méthode pour connaître les Plantes* (Paris, Imprimerie royale, in-8°, 3 vol.) est publié essentiellement à Amsterdam et à Paris. Dans cet ouvrage, qui renferme la description de 146 espèces rapportées à 698 genres, est proposé un système de classement (divisant encore les plantes en herbes et arbres et en reportant essentiellement ensuite à la forme des corolles) qui connût un succès retentissant jusqu'au siècle suivant.

avec succès la classification et qui est abondamment réédité par les imprimeurs lyonnais jusqu'au milieu du siècle suivant<sup>1216</sup>. Comme pour le classement proposé par Desmoulins, on constate que les critères retenus dans l'élaboration des groupes sont variables : il s'agit tantôt de l'anatomie de la plante, tantôt de son habitat, de son usage ou de ses propriétés<sup>1217</sup>. L'autre ouvrage botanique récent édité à Lyon est celui du médecin montpelliérain Pierre Magnol (1638-1715) : le *Botanicum Monspeliense* mais celui-ci est toujours basé sur l'ordre alphabétique tandis que le même auteur, 20 ans plus tard dans son *Prodomus* (publié en 1689 à Montpellier seulement), cherche lui aussi à établir des familles de plantes (selon la similitude des racines, des tiges, des feuilles, fleurs et graines). Les autres ouvrages botaniques parus à la fin du siècle sont soit des rééditions d'anciens traités à succès comme ceux de Mattiolo, eux aussi classés selon l'ordre alphabétique, soit des monographies, au succès tout aussi assuré, consacrées à des plantes exotiques (café, thé, chocolat et tabac)<sup>1218</sup>. Outre l'aspect botanique et anthropologique très peu marqué, ce sont avant tout les usages alimentaires et thérapeutiques de ces plantes qui intéressent les auteurs.

---

<sup>1216</sup> L'ouvrage paru à Lyon est calqué sur le plan proposé par Gaspard BAUHIN, *Pinax Theatri Botanici*, Bâle, Ludovic Regis, 1623, in-4°, 522 p. (réédité dans la même ville en 1671) : le *Pinax* établit la réputation du botaniste protestant qui répertorie 6000 plantes en 12 livres de six sections. Il s'agit en fait d'un index dont le *Theatrum Botanicum* est ensuite le développement (le premier livre en est publié par son fils en 1658 à Bâle : *Gaspari Bauhini Theatri Botanici*, Bâle, Jean König, 1658, in-fol., 684 p.).

<sup>1217</sup> Les 12 livres s'appuient sur les catégories suivantes : « les especes de Gramens, de Joncs, de Roseaux, des grains qui servent à la nourriture des Plantes, qui par leurs racines ont quelque ressemblance à l'Asphodeles ou à l'Iris » (catégorie établie sur la forme générale, les feuilles et l'habitat), les « plantes bulbeuses » (catégorie établie sur la ressemblance par la racine) les « herbes potagères » (catégorie établie selon l'habitat, l'usage, et la ressemblance générale) ; les « herbes qui ont convenance de figure avec les Absinthes, l'Oeil de Boeuf, le Nard, la Valeriane » (la ressemblance est établie à partir de la fleur) ; les « Herbes perilleuses, narcotiques » (catégorie établie sur une propriété commune) ; les « Violiers, Girofliers, herbes de bonne odeur, comme les Violettes, Gloutteron, Pensée de la Trinité... » (catégorie établie sur la ressemblance générale et une propriété commune) ; les « Herbes qui ressemblent au Chamadrys, des Veluës, et des Alexitaires, des Vulneraires, et de celles qui ont des feuilles épaisses ... » (catégorie établie sur une vertu pharmaceutique et sur la ressemblance de la feuille) ; les « plantes qui roulent et se meuvent autour des autres (mauve, laurier, courges, melons » (rapprochement à partir de la forme générale) ; les « Herbes dont la Tige est environnée de feuilles, qui ressemblent à la ruë... » (idem) ; les « langues de Cerf, Langues de Serpens ou Herbe sans coûtüre... » (idem) ; les « arbres de Haute Futée, Fruitiers, Aromatiques » (catégorie établie au sein des plantes ligneuses sur la figure générale) ; les « arbrisseaux plus bas, des Buissonneirs épineux et non épineux ... » (idem). : *Histoire des Plantes de l'Europe...*, *op. cit.*

<sup>1218</sup> Le libraire Jean-Baptiste Deville, par exemple, a demandé le privilège de l'édition de Mattiolo en même temps que celui de *l'Histoire des plantes d'Europe* dans les années 1670 (il édite ce dernier ouvrage en 1680 et 1689 ; ses héritiers en redemandent le privilège en 1706 et continuent de l'éditer dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Les monographies suivent généralement le même ordre que les traités naturels du XVI<sup>e</sup> siècle (noms et description de la plante, habitat, usages et vertus pharmaceutiques) : Jean NEANDER, *Traité du tabac...*, *op. cit.*, (1626) ; Sylvestre

La volonté de classification des simples s'exprime donc depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, sans aboutir à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à une sélection de critères fixes. On ne peut encore parler ni de nomenclature ni de diagnose au sens contemporain de ces termes. Si les procédés varient selon les auteurs, on peut cependant relever la quasi-unanimité autour de la nécessité de la mise en ordre des savoirs naturels. Or cette volonté a fort à faire avec crédibilité et l'efficacité de la pharmacie du temps. Comment en effet être certain que l'apothicaire reconnaît correctement les simples à donner aux malades et qu'il a su les conserver dans des conditions qui préservent leurs vertus ? Les ouvrages exposant plantes et minéraux parus à Lyon sont à 80% signés par des médecins (les autres auteurs sont des apothicaires, et plus rarement des chirurgiens ou des non professionnels). Ils s'adressent aux étudiants, à leurs pairs ou aux apothicaires dont ils sont censés superviser la tâche. Les médecins doivent pouvoir connaître les vertus des simples qu'ils incluent dans leur recette bien sûr, mais aussi être capables de vérifier que les apothicaires vendent des simples authentiques (sans falsification volontaire ou involontaire) et correctement conservés. Les médecins lyonnais doivent par exemple procéder à une revue des boutiques des maîtres apothicaires pour vérifier la qualité de la marchandise vendue<sup>1219</sup>. La question est essentielle d'une part pour les simples relativement rares dont les auteurs s'emploient à préciser la description et les falsifications possibles, d'autre part pour les simples exotiques, moins bien connus des malades comme des professionnels, tels que le sassafras aux vertus stimulantes, le quinquina ou encore le thé, dont les auteurs signalent la très fréquente falsification<sup>1220</sup>. Cette nécessité de clarification et de classification est donc à la fois professionnelle et scientifique. Elle s'affirme également très logiquement dans une perspective utilitariste de l'étude du monde naturel: c'est cette perspective qui s'impose sur le plan éditorial dans la seconde moitié du siècle dans les éditions lyonnaises comme dans le reste de la France (cuisine, jardinage, mais surtout pharmacopée sont désormais les principaux ouvrages naturalistes)<sup>1221</sup>.

### *Ordonner les pratiques : les classements thérapeutiques*

Malgré ou à cause de la profusion des procédés thérapeutiques, les auteurs tendent là aussi vers la mise en ordre de leur propos. La première difficulté qu'ils rencontrent est l'absence de nomenclature (de méthode systématique dans l'attribution des noms) : c'est déjà l'un des handicap de la botanique du temps, il l'est plus encore pour la pharmacopée même si la question du nom des remèdes suscite bien moins de controverses que

DUFOUR, Antoine COLMENERO, et Barthélémy MARRADON, *Traité nouveau et curieux du Café, du Thé, et du Chocolate...*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1671) ; Nicolas de BLEGNY, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat...*, op. cit., (1687).

<sup>1219</sup> Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque...*, op. cit., p. 17.

<sup>1220</sup> Jean de RENO, *Les Oeuvres Pharmaceutiques...*, op. cit., p. 240-259 ; Nicolas de BLEGNY, *Abrégé des Traitez du caffé, du thé et du chocolat...*, op. cit., p. 23.

<sup>1221</sup> Voir Alice LEMAIRE, « Les livres de plantes en France au Dix-Septième siècle (1593-1708) : analyse d'un recensement », in ISAAC Marie-Thérèse et SORGELLOOS Claude (dir.), *La diffusion du savoir scientifique...*, op. cit., p. 45-57, p. 47.

celle des simples. On a vu précédemment que les éditions de la première moitié du siècle offraient une grande variété d'appellations médicamenteuses et de recettes élaborées à partir d'un fond commun de simples, de principes thérapeutiques et de modes de préparation galéniques et chimiques<sup>1222</sup>. Cette abondance n'est pas résolue au cours du siècle. On a ainsi pu répertorier à titre d'exemple plus de 300 appellations ou titres de recettes différentes au sein de quatre ouvrages généralistes parus dans les années 1690<sup>1223</sup>. Malgré les commentaires, les échanges et la reprise d'une partie des termes d'un ouvrage à l'autre, les auteurs n'ont pas triomphé de ce foisonnement. Les appellations combinant la forme du remède et son indication (par exemple « cataplasme anodin » ou « clystère corroborant ») restent les plus courantes. Quelques recettes prennent le nom de leur ingrédient essentiel (« syrop de violettes » ou « lavement avec le séné »). Enfin, les termes communs sont toujours minoritaires : ce sont soit des prescriptions courantes qui peuvent désigner des recettes variées (telles la « tisane diaphorétique » -qui provoque la transpiration- ou le « bolus purgatif ») soit des appellations spécifiques. Ces dernières sont à peine plus nombreuses qu'au début du siècle : les intitulés chimiques (laudanum, mercure de vie, sublimé ou vin émétique) plus fréquents qu'auparavant, sont venus s'ajouter aux confections alkermès et autres thériaques ancestrales. Comme les appellations galéniques, ces termes recouvrent d'ailleurs des réalités différentes d'un ouvrage à l'autre<sup>1224</sup>. Inversement, un même remède peut se parer de bien des noms (le « sublimé doux » par exemple est aussi appelé « Panchymagogue de Quercetan » ou encore « Aigle blanc »)<sup>1225</sup>. La variabilité des noms de remèdes composés reste le reflet de la variabilité des recettes elles-mêmes. Les procédés galéniques (notamment la composition par adjonction de simples qui ouvrait la porte à d'innombrables variations dans les recettes) sont désormais contestés mais les nouveaux modes de préparation n'ont fait qu'ajouter de nouvelles possibilités à l'abondance thérapeutique déjà existante : les recettes chimiques à base de minéraux (mercure, antimoine, litharge, hyacinthe, etc.) sont simplement venus grossir sans les remplacer les diverses poudres, tisanes et lavements de la pharmacopée galénique.

<sup>1222</sup> Voir Première Partie, Chap. 1, 3 « Le bon usage des remèdes simples et composés ».

<sup>1223</sup> Ce comptage a été effectué dans Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine, op. cit.* ; Pierre GARNIER, *Nouvelles Formules de Médecine...*, *op. cit.* ; Richard MORTON (*et al.*), *Opera medica...*, *op. cit.* et Antoine SIDOBRE, *Tractatus de variolis et morbillis, op. cit.*

<sup>1224</sup> Ainsi le laudanum est une composition dont l'ingrédient de base, l'opium, peut être mêlé à un nombre variable d'autres préparations chimiques (principalement sels volatils –partie qui s'élève lors de la distillation- et teintures – extraction chimique de la couleur d'un simples- minérales ou végétales) et de composants naturels (sucre ou aromates par exemple). Le « sublimé » est obtenu par la sublimation du mercure soit avec du sel ammoniac ou du vitriol : c'est le « sublimé corrosif » (un poison dénoncé par certains auteurs comme Nicolas de Blégny in *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 103, mais recommandé parfois en application sur les tumeurs) soit adouci par des simples : le « sublimé doux » est préconisé pour les maladies de peau (Jean Béguin, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 380-386). Enfin, le mercure de vie (aussi appelé « turbith minéral ») et le vin émétique sont des recettes vomitives à base d'antimoine dont les ingrédients varient également.

<sup>1225</sup> *Ibid.*

Cependant, comme pour les simples, profusion et incertitude sémantique n'empêchent pas l'usage de catégories récurrentes dans le plan des pharmacopées. Ces catégories sont d'abord calquées sur celles utilisées dans l'antidotaire du pseudo-Mesue (XII<sup>e</sup> siècle) édité jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1226</sup>. Suivant presque toujours ce modèle, les ouvrages galéniques du début du siècle classent les remèdes composés selon leur forme et leur usage. Il s'agit soit d'« instruire comme au doigt et à l'oeil, le jeune pharmacien à préparer facilement les Compositions, qui sont les plus usitées dans la pratique » comme c'est le cas dans les grandes pharmacopées généralistes de référence (telles que celles de Bauderon ou de Moïse Charas) soit de produire une norme que devront désormais suivre les apothicaires tant dans la préparation des remèdes que dans leur mode de conservation (comme c'est le cas dans les codex édités par les médecins agrégés des villes)<sup>1227</sup>. Le plus souvent, les remèdes sont d'abord séparés en internes (à avaler ou insérer dans le corps par diverses voies : injection, clystère, errhin, pessaire, ou suppositoire) et externes (à appliquer sur la surface de la peau). Ils sont ensuite identifiés selon leur aspect extérieur (leur consistance, du solide au liquide en passant par le mou, leur forme de la tablette à la poudre), leur nature (huile, eau, suc végétal, vinaigre) ou leur mode de préparation (galénique : décoction, infusion, émulsion, ou chimique : eau distillée, esprit, huile essentielle)<sup>1228</sup>. Les remèdes internes sont évoqués avant les externes. Dans la première catégorie, on part des préparations les plus simples à faire et à conserver (compotes et sirops) pour donner ensuite les recettes plus complexes (poudres et pilules voire préparations chimiques). Les remèdes externes sont également évoqués en « commençant par les plus simples aux plus composés, de degré en degré » selon Bauderon, ce qui revient la plupart du temps à les évoquer des plus fluides jusqu'aux plus épais, généralement dans l'ordre suivant : huiles, onguents ou baumes (substances grasses et résineuses), cérats (préparations à la consistance plus épaisse, à base de cire et d'huile), emplâtres (épais et gluants), cataplasmes (remèdes épais souvent appliqués chauds et dans des linges)<sup>1229</sup>.

<sup>1226</sup> L'*Antidote* ou *Grabadin* du pseudo-Mesue (attribué à Mesue le Jeune, XI<sup>e</sup> siècle) a surtout été édité à Venise du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (*Joannis Mesuae Damiaseni (...) opera*, Venise, Giunta, 1623, in 2) mais aussi à Lyon (*Domini Mesue vita (...) Canones universales diui Mesue de consolatione medicinarum... Grabadin eiusdem...*, Lyon, Antoine du Ry pour Jacques Giunta, 1531, in-8°, 348 p.). Il contient 12 chapitres consacrés aux électuaires, opiates, solutions, confections, loochs, sirops, décoctions, trochisques, pilules, poudres, emplâtres et huiles.

Le montpelliérain François RANCHIN donne un exemple de l'influence du pseudo-Mesue dans un commentaire non de son *Antidotaire* mais de ses *Canons* dans un cours à destination des compagnons pharmaciens. C'est un de ses élèves, Laurent CATELAN, qui le fait publier à Lyon en 1624 sous le titre : *Œuvres pharmaceutiques de M. François Ranchin (...) Assavoir, Un Traicté general de la Pharmacie. Ensemble Un docte Commentaire sur les quatre Theoremes et canons de Mesue...*, *op. cit.*

<sup>1227</sup> Brice BAUDERON, *La pharmacopée accomplie...*, *op. cit.*, (éditée une vingtaine de fois dans le siècle) ; *Pharmacopoea Lugdunensis*, *op. cit.* ; Moïse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique*, *op. cit.*, (à propos du plan du livre II, voir p. 73 et suiv.).

<sup>1228</sup> Voir Annexe 12.

<sup>1229</sup> Brice BAUDERON, *La pharmacopée accomplie...*, *op. cit.*, p. 559.

La diffusion des remèdes chimiques bouleverse quelque peu cet ordre d'exposition hérité du Moyen Age. Les auteurs spagiriens se distinguent des galéniques par un usage différent des ressources naturelles (les trois règnes et en particulier le règne minéral sont sollicités) et par une complexification des opérations de préparation. Ces deux données induisent de nouveaux modes de classement des remèdes au sein des ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le premier témoigne de la continuité de la nécessité pédagogique : la description des opérations de chimie prime désormais sur la forme finale du remède. Les ouvrages des chimistes ne sont pas moins que les galénistes destinés aux étudiants et aux apothicaires expérimentés, ils sont en général également destinés explicitement aux amateurs et donc affichent un souci d'autant plus grand de clarté dans l'exposition du détail des opérations. Au début du siècle, l'ouvrage du chimiste Jean Béguin témoigne de l'imparfaite application du mode de classement traditionnel aux remèdes chimiques. Le livre 1 est entièrement consacré aux diverses sortes d'opération chimique, et les livres 2 et 3 aux remèdes obtenus. Ils sont classés selon leur forme mais celle-ci dépend en réalité la plupart du temps de l'opération effectuée : eaux de végétaux distillés, eaux fortes, esprits, vinaigres, huiles, teintures liquides, baumes, extraits, teintures molles, calcination de divers minéraux, sels, fleurs, magistères, teintures solides et quintessences fournissent les catégories d'un classement intermédiaire<sup>1230</sup>. Seules les catégories eaux, huiles, teintures et baumes se réfèrent à la forme du remède, les autres catégories reposant sur l'opération chimique effectuée pour obtenir ce qui est la plupart du temps un remède liquide. L'usage qui en est fait n'est plus au cœur du classement, les catégories internes et externes disparaissent et nombre de remèdes peuvent remplir l'un ou l'autre usage. Dans les manuels de pharmacie chimique, la technique de préparation devient essentielle et occupe de longues pages (loin devant le choix des simples et le détail de leurs vertus qui occupent les galénistes).

L'autre bouleversement tient à une exploitation différente des ressources naturelles : d'une part, les végétaux sont quelque peu délaissés au profit des minéraux, d'autre part, le nombre d'ingrédients est réduit (ce sont les transformations auxquels les simples sont soumis qui deviennent essentielles dans la recette). Une partie des pharmacopées chimiques classe donc les remèdes selon le règne auquel appartient leur principal et parfois unique ingrédient. Végétaux, animaux, minéraux fournissent ainsi les trois temps de l'exposition des pharmacopées chimiques en particulier dans la seconde moitié du siècle<sup>1231</sup>. Moïse Charas, dans sa double pharmacopée, suit les deux logiques de classement. Les recettes galéniques du livre II sont classées selon la forme des remèdes précédemment évoquée, tandis que les remèdes chimiques du livre III sont évoqués selon leur règne d'origine<sup>1232</sup>.

<sup>1230</sup> Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*

<sup>1231</sup> Voir par exemple Joseph DU CHESNE, *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1624); Christophe GLASER, *Traité de la Chymie*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1663) ou Marie MEURDRAC, *La Chymie Charitable et Facile*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1666).

<sup>1232</sup> Moïse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1676).

A la toute fin du siècle, Michel Ettmüller use des deux modes de classement chimiques dans sa pharmacopée. Dans son premier livre, il distingue les remèdes à la fois selon leur nature et selon les opérations : la première section est consacrée aux différents types de sel révélés pas la chimie et la troisième aux différents types de soufre et de mercure. Entre les deux, la seconde section classe les remèdes selon les opérations chimiques (dissolutions, extractions, effervescence, fermentation, précipitation, calcination, coagulation). Le second livre est quant à lui entièrement consacré à un classement selon la nature des simples utilisés : métaux (mars, cuivre, plomb, étain, or, argent, pierreries), végétaux (vin, vinaigre, tartre de vin, herbes, fleurs, bois, semences) ou diverses substances d'origine animale<sup>1233</sup>.

Il y a là un processus qui fait passer majoritairement les pharmacopées du siècle d'une classification formelle (galénique) à une classification technique (chimique). Il faut cependant souligner qu'il s'agit davantage ici d'un ordre d'exposition (utilisé pour décrire les remèdes dans les ouvrages et guider les apothicaires qui sont censés s'en inspirer) que d'une véritable taxinomie. Les principes de la thérapeutique galénique permettent pourtant de créer des classes de remèdes selon leurs facultés premières (chaud, froid, sec, humide), secondes (effet sur tout le corps), tertiaires (effet spécifique), voire quatrièmes (effet occulte). Ces facultés sont non seulement très nombreuses mais peuvent également varier ou se cumuler pour un seul et même remède. C'est pourquoi il est très malaisé d'en déduire un classement exhaustif et non répétitif utilisable dans la rédaction des ouvrages (voir Annexes 10 et 11).

Durant toute la période, les pharmacopées ordonnées suivant un classement thérapeutique des remèdes sont extrêmement minoritaires. Il arrive que les vertus des remèdes fournissent quelques titres de chapitre comme c'est le cas dans l'œuvre ancienne du médecin parisien Jean Renou, rééditée en français par les éditeurs lyonnais. Il consacre le livre II de sa *Boutique pharmaceutique* aux médicaments purgatifs et le livre III à diverses sortes de remèdes classés principalement par fonction (« poudres cordiales », « antidotes humides », « trochiques altératifs et corroboratifs »)<sup>1234</sup>. Mais il n'y a, dans toute l'édition médicale lyonnaise, que quelques pharmacopées entièrement ordonnées selon le but thérapeutique. Au début du siècle, deux exemples de cette méthode minoritaire existe chez les galénistes (dans l'œuvre du castrais Jean Vigier essentiellement publiée à Lyon) et chez les chimistes (dans la *Royale Chimie* de l'Allemand Oswald Croll). Le premier, après quelques chapitres théoriques, distingue 19 sortes de remèdes qui reprennent les facultés galéniques<sup>1235</sup>. Le second divise les remèdes en universels et en spécifiques. Les remèdes universels sont

<sup>1233</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chymie raisonnée*, *op. cit.*

<sup>1234</sup> Jean RENOUE, *Les Oeuvres Pharmaceutiques...*, *op. cit.*

<sup>1235</sup> Il distingue les « repellens ou repercutifs », les « médicaments emplastiques, qui ont une affinité avec les repellens », les « anodins », les « Narcotiques », les « médicaments, emollients, relaxans et rarefactifs », les « médicaments resolutifs et attenants », les « médicaments qui absorbent et dessechent », les « médicaments attractifs », les « vesicatoires », les « médicaments suppuratifs ou maturatifs », les « médicaments detersifs et mondificatifs », les « médicaments qui restreignent le sang », les « médicaments agglutinatifs », le « médicament

ensuite répartis en maturatifs ou digestifs, vomitifs, « cathartiques et modificatifs », diurétiques, diaphorétiques, confortatifs, anodins, « odoriférants ». Les spécifiques sont une longue liste de remèdes adaptés à une maladie ou à une partie précise tels que le « baume apoplectique » ou l' « élixir utérin ». Les classes de remèdes utilisées par le chimiste reprennent les catégories thérapeutiques utilisées par les galénistes, sauf la classe des « odoriférants » qui se rapporte plutôt à la catégorie formelle des parfums (aux vertus cordiales et antivénéneuses).

A la fin du siècle, quelques auteurs se basent pourtant sur ces classes pour réduire l'inflation médicamenteuse et organiser les listes de remèdes en un nombre de rubriques plus réduit. C'est le cas, dans les années 1680, du professeur montpelliérain Jérôme Tencke qui propose une « méthode d'ordonner toute sorte de Remedes Pharmaceutiques ». Publié d'abord en latin à Montpellier en 1679, l'ouvrage est ensuite essentiellement repris par les éditeurs lyonnais qui le font traduire en français et le publient jusque dans la première moitié du siècle suivant<sup>1236</sup>. Destiné à l'origine aux étudiants de Montpellier (il élargit aussi son public à tous les gardes-malades charitables), il propose de classer les remèdes en quatre classes essentiellement issues de la conception galénique des facultés : les remèdes « altératifs » (qui jouent sur la « qualité de l'humeur »), les remèdes « évacuatifs » (qui agissent sur la quantité d'humeur), les remèdes « corroboratifs » qui soutiennent les organes et les remèdes « lénitifs et paregoriques » destinés à remédier aux « symptômes pressants ». Les trois premières classes sont ensuite sous divisées en remèdes « généraux » (pour tout le corps) et en remèdes « particuliers » (pour telle ou telle partie). Les vertus qu'il retient pour le classement des remèdes sont une synthèse de celles déjà utilisées sous d'autres termes depuis le début du siècle. La classe des altératifs est fondée sur leur effet climatique (identifié dans le système galénique avec les qualités premières des simples : cela peut concerner toutes les substances puisque chacune est doté de deux qualités premières : chaud, froid, sec ou humide). Les « évacuatifs » ne sont autres que les différentes sortes de remèdes évacuants répertoriés par ses prédécesseurs (laxatifs, vomitifs, diurétiques, sudorifiques...). Les « corroboratifs » sont une classe plus complexe reprenant à la fois nombre de remèdes spécifiques à telle partie et les « confortatifs » signalés par Mattiolo. Enfin, la dernière classe regroupe tous les remèdes destinés à soulager la douleur d'un symptôme (et dans une moindre mesure son danger) et regroupe essentiellement les anciennes classes des anodins (contre la douleur) et des narcotiques. Le système de classement qu'il propose pour être synthétique est donc peu innovant puisqu'il reprend les principes essentiels de la thérapeutique galénique. Les nouveaux impératifs de classification et les nouvelles

---

sarcotique », le « médicament Epulotique », le « médicament catherique », les « Septiques », les « Escharrotiques et caustiques » et les « médicaments contre les bruslures » : Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments...*, *op. cit.*

<sup>1236</sup> Jérôme TENCKE, *Instrumenta curationis morborum ex pharmacia, chirurgias et diaeta. De instrumentis pharmaceuticis ex galenicis et chymicis*, Lyon, César Chappuis, 1681, in-12, 363 p. et Pierre et Daniel Peronnet, 1686, in-12, 363 p. ; *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galénique et Chymiques: Où il est traité de la Méthode d'ordonner toute sorte de Remedes Pharmaceutiques, & de les adapter à chaque maladie. Tres-utile à ceux qui commencent à pratiquer*, Lyon, Jean Certé, 1684 et 1690, in-12, 498 p. (rééd. en 1712, 1732).

connaissances y sont remarquablement mis au service des objectifs anciens. Ainsi, les néophytes doivent s'initier à la connaissance anatomique mais essentiellement dans le but de « connaître les voies propres à l'évacuation »<sup>1237</sup>. Celle-ci reste encore un axe essentiel de la thérapeutique proposée. Cela n'empêche pas le Montpelliérain d'en rendre compte en des termes presque toujours chimiques ou mécaniques : par exemple, les vomitifs ont cette vertu spécifique « par un sel-volatile tres-acre, qui irrite beaucoup les fièvres du ventricule (...) les fibres étant une fois resserrez se déchargent de ce qui les incommode (...) par la voye la plus courte et la plus proche »<sup>1238</sup>. A la toute fin du siècle, le médecin lyonnais Pierre Garnier suit ces traces en organisant aussi ses *Nouvelles Formules de médecine* en trois catégories simplifiées de remèdes, les purgatifs, les alterants et les anti-vénéériens<sup>1239</sup>.

Longtemps organisées selon les catégories formelles de la médecine galénique, les pharmacopées ont donc évolué au cours du siècle, sous l'effet de l'intégration de la chimie, vers des classements plus techniques mais tout autant que les premiers tournés vers la pédagogie de l'art pharmaceutique. Ce n'est pas là une taxinomie mais plutôt un ordre d'exposition d'une matière avant tout pratique (les différentes formes de remèdes vendus dans les boutiques puis les différentes façons de les préparer). La nécessité d'un classement plus simple de la matière pharmaceutique qui se fait sentir à la fin du siècle puise ses ressources dans la théorie médicale des effets thérapeutiques pour forger un nombre de catégories plus réduit. Ces propositions ne suscitent cependant aucune rupture réelle dans la façon de concevoir la pharmacopée en cours depuis le Moyen âge.

## Les outils paratextuels

Cette mise en ordre des savoirs et des savoir-faire au sein de la littérature médicale s'inscrit dans un plus vaste mouvement de mise en ordre textuelle et paratextuelle des savoirs en général initié au siècle précédent<sup>1240</sup>. Les propos sont désormais classés, référencés, illustrés avec une surabondante précision grâce à des techniques visuelles multiples dont il s'agit de voir ici les usages et les raisons d'être dans les ouvrages médicaux.

---

<sup>1237</sup> Jérôme TENCKE, *Formules de Médecine...*, op. cit (éd. 1690), p. 17-8.

<sup>1238</sup> *Ibid.*, p. 400.

<sup>1239</sup> Pierre GARNIER, *Nouvelles Formules de Medecine Latines et Françoises pour le Grand Hostel Dieu de Lyon*, Lyon, Jean Coutavoz, 1697, in-12, 234 p.

<sup>1240</sup> Sur l'organisation des savoirs et des textes dans le contexte de l'apparition de l'imprimerie, Elisabeth L. EISENSTEIN, « Le livre et la culture savante » in *Histoire de l'édition française...*, op cit., t. 1, p. 563-583.

### *La multiplication des tables des matières et des index*

L'indexation du contenu des ouvrages existe depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1241</sup>. La valeur de cet outil de lecture s'affirme néanmoins davantage à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Les « index rerum », « index des choses » c'est-à-dire la liste alphabétique des sujets traités dans un ouvrage sont appelés aussi parfois « indice » ou « table ». Ils sont presque toujours placés à la fin d'un ouvrage et indiquent les numéros de page pour chaque sujet. Ils concernent soit tous les sujets pêle-mêle d'un ouvrage (« les choses remarquables ») soit un sujet en particulier : index des simples, des remèdes, des maladies voire des symptômes. L'usage des tables de matières (c'est-à-dire d'une liste des chapitres) en début d'ouvrage se généralise au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. Pour quelques ouvrages seulement, les numéros de page correspondant aux chapitres ne sont pas indiqués. Il s'agit alors moins d'un outil de lecture que d'une présentation de l'ouvrage (au même titre que les intentions de l'auteur exposées en préface)<sup>1242</sup>. Certains ouvrages aux vellétés théoriques et globalisantes exposent même un plan qui relève en fait du projet initial de l'auteur et non pas de la réalité des chapitres imprimés à la suite (à la tonalité en général plus pratique)<sup>1243</sup>.

<sup>1241</sup> Mary A. ROUSE et Richard A. ROUSE, « La naissance des index », in *Histoire de l'édition française...*, *op. cit.*, t. 1, p. 77 – 85 et Roger LAUFER, « L'espace visuel du livre ancien », *ibid.*, p. 479 à 499, p. 480.

<sup>1242</sup> Cela concerne essentiellement des ouvrages dont l'édition originale date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : voir par exemple les ouvrages de Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments*, *op. cit.* et *Enchiridion Anatomic...*, *op. cit.*; les rééditions de la *Chirurgie* de Chauliac (François RANCHIN, *Questions françoises sur toute la chirurgie de M Guy de Chauliac*, *op. cit.* ; Lazare MEYSSONNIER, *Les Fleurs de Guidon*, *op. cit.*) ou de Jean SCHRÖDER (Charles SPON, *Iohannis Schröderi (...) Pharmacopeia Medico-Chymica...*, *op. cit.*).

<sup>1243</sup> On peut citer ici trois exemples : Laurent JOUBERT annonce la suite de son vaste projet à la fin de la première partie des *Erreurs populaires* (30 livres en tout en 5 autres parties : seconde partie sur « la complexion et de la coutume », troisième partie sur la nourriture et la boisson, quatrième partie sur le sommeil, cinquième partie sur les remèdes et sixième partie sur les évacuations et les purgations). Quoiqu'il n'ait pas mené la suite de ce projet à bien, cette table est maintenue dans les éditions ultérieures à 1579 qui contiennent une seconde partie où se retrouvent pêle-mêle diverses observations de Joubert rassemblées notamment par son fils Isaac (la seconde partie se clôt elle-même par une table des matières plus fidèle à la réalité) : *Première et seconde partie des Erreurs populaires*, *op. cit.* (éd. en 1601 et 1608) : « Indice des chapitres et matières de la seconde partie », 3 p. np.

Le médecin espagnol Juan GALLEGO de LA SERNA qui annonce un ouvrage partagé entre la grossesse et les règles d'éducation des enfants, s'en tient en fait à un ouvrage purement médical (les deux dernières parties traitent de la conservation des enfants dans l'utérus et de l'alimentation des nourrissons et non de l'éducation) : *Opera Physica, Medica, Ethica*, Lyon, Pierre et Jacques Prost, 1634, in-fol., 324, 136 p.

Le médecin et chirurgien Paul BARBETTE annonce un plan purement anatomique (Anatomie en général, tête, thorax, bas-ventre, extrémités) alors qu'en fait ses deux premières parties sont consacrées aux opérations puis aux maladies chirurgicales (tumeurs et plaies) rejetant le plan anatomique des maladies en troisième partie selon une logique plus pratique que théorique : *Oeuvres Chirurgiques et Anatomiques...*, *op. cit.*

Plus de 85% des ouvrages médicaux publiés à Lyon durant le siècle sont dotés soit d'un index des choses, soit d'une table des chapitres et plus du quart des ouvrages sont dotés des deux à la fois. Cette proportion se maintient de manière stable tout au long du siècle, signe que les outils de repérage au sein des livres médicaux étaient déjà tout à fait courants à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces systèmes d'indexation permettent désormais une lecture partielle, fragmentée, du livre. Il ne s'agit plus d'un ouvrage à lire *in extenso* mais d'une source d'informations à utiliser au coup par coup selon les besoins du lecteur, praticien professionnel, amateur ou simple érudit curieux de médecine. Ces outils sont la marque d'un savoir qui s'adresse à un public de plus en plus large pour lequel il doit se décliner en un art thérapeutique et en des savoir-faire réutilisables mais qui dans le même temps se densifie, se complexifie et exige donc un balisage croissant. Les pharmacopées en sont un exemple caractéristique. La complexité et le nombre des recettes se maintiennent à des niveaux très élevés depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on l'a vu. Mais pour rendre leurs ouvrages utilisables comme manuels pharmaceutiques, les auteurs les équipent de tables des chapitres, d'index des simples, des remèdes composés voire des maladies qu'ils soignent<sup>1244</sup>. De même, les ouvrages d'histoire naturelle, au nombre de rubriques exponentiel, s'ornent de tables parfois extrêmement nombreuses (jusqu'à plus de dix) des noms des simples, plantes ou pierres, en diverses langues et selon diverses vertus<sup>1245</sup>. Enfin, les ouvrages d'anatomie et de chirurgie, toujours dotés d'une table des chapitres, peuvent également se parer d'un index général voire d'un index des figures lorsqu'ils sont richement illustrés<sup>1246</sup>.

---

<sup>1244</sup> Ainsi les *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chymique* de CONRAD GESSNER traduits par Jean LIÉBAULT (édités à partir de 1573) se terminent par une « table alphabétique sur les quatre livres des Remedes » (où les remèdes sont essentiellement répertoriés par leur principales substance) mais aussi une « table des maladies tant interieures qu'exterieures de tout le corps humain... ». Il en va de même pour le *Thesaurus et Armentarium Medico-Chymicum* du chimiste allemand Andrian von MYNSICHT (édité d'abord en 1631 puis à 5 reprises à Lyon jusqu'en 1670) qui contient en plus de la table des sections, deux tables alphabétiques (l'une des remèdes, l'autre des maladies).

<sup>1245</sup> Pour rendre plus pratique son immense compilation botanique, Jean DESMOULINS insère par exemple de nouvelles tables dans sa traduction française de l'*Histoire Generale des Plantes* (faite à partir des matériaux de Jacques DALÉCHAMPS). Les éditions latines contenaient déjà un sommaire des livres (en début d'ouvrage) et neuf tables classant les simples par ordre alphabétique dans diverses langues (à la fin de l'ouvrage). Les éditions françaises parues au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon contiennent, en plus, six « indices » (placés au début du second tome) classant les simples par ordre alphabétique (chaque index est dédié à un usage précis : le premier aux plantes « appropriées à toutes les parties du Corps humains », le second aux simples « servans a guerir les fievres, apostumes, enfleures, tumeurs, playes, ulceres, rompures et dislocations, et aux venins et aux poisons », le troisième à ceux qui « servent a embellir le corps humain », le quatrième à ceux qui « servent a evacuer les humeurs superflues », le cinquième à ceux qui servent de nourriture et le sixième à ceux qui peuvent servir « a quelques maladies des chevaux, des boeufs & brebis »).

<sup>1246</sup> Voir par exemple l'œuvre du médecin allemand Johannes MUNNICKS (1652- 1711), *Anatomia Nova.*, Lyon, Jacob Tenet, 1699, in-8°, 229 p. Figure au début de l'ouvrage, une table des figures numérotées avec leur numéro de

Ces tables s'accumulent parfois d'une édition à l'autre, ajoutées par l'éditeur, le traducteur ou le commentateur comme c'est le cas du médecin Jean Desmoulins pour l'*Histoire générale des Plantes*. Elles sont toujours un argument commercial en faveur de l'ouvrage au même titre que la renommée et le statut des auteurs qui garantissent l'exactitude des propos. Cet argument se retrouve donc comme les précédents mis en avant dans le titre ou dans les parties liminaires des ouvrages<sup>1247</sup>. Les tables et index sont des outils porteurs de l'ambivalence des éditions médicales du siècle. D'une part, ils témoignent de la volonté de rendre les ouvrages plus pratiques d'utilisation, d'en assouplir les usages (on peut consulter une pharmacopée pour avoir une recette à base de violette, la recette d'un sirop, ou la recette d'un remède contre la fièvre), et donc d'en élargir le lectorat (les botanistes amateurs, les thérapeutes amateurs ou les malades eux-mêmes peuvent donc y avoir intérêt). Mais d'autre part, ce sont bien des outils qui marquent la qualité savante des auteurs: il s'agit d'inventorier de façon la plus claire et la plus exhaustive possible les savoirs et savoir-faire exposés dans l'ouvrage. La présence de ces outils paratextuels est avancée comme une garantie de sérieux au même titre que le statut professionnel des auteurs, que les références sur lesquelles ils s'appuient, et que le nombre de plantes, de remèdes ou d'opérations qu'ils peuvent citer. Ils participent à une sorte d'inflation des marqueurs savants dans la littérature médicale du siècle.

Ici, les index, catalogues ou tables des auteurs tiennent un rôle un peu particulier. Lorsqu'ils sont présents, ce qui est plus rare (environ 10% des traités médicaux), ils sont placés au début de l'ouvrage, avec les autres parties liminaires, dédicaces et adresses au lecteur, toutes dévolues à la défense de l'ouvrage. Ils ne fournissent pas d'indication de pages. Leur raison d'être relève en effet totalement d'une nécessité de

---

pages (mais sans indication de titre). Dans *L'Arcenal* de Jean SCULTET, François DEBOZE, un médecin lyonnais, ajoute aux deux tables des matières (une pour les instruments décrits dans la première partie, une pour les observations chirurgicales de la seconde partie), un index des 46 figures, classées par ordre alphabétique, numérotées et indiquant leur numéro de page : *L'Arcenal de Chirurgie, op. cit.* (édité en français, uniquement à Lyon, en 1672, 1674 et 1675).

<sup>1247</sup> Voir par exemple le titre complet des éditions françaises de l'ouvrage de Jacques DALÉCHAMPS et de Jean DESMOULINS : *Histoire Generale des Plantes, contenant XVIII livres également departis en deux tomes: Sortie Latine de la Bibliothèque de M Jacques Daléchamps, puis faite Françoise par M Jean DesMoulins, Medecins tres-fameux de leur Siecle. Où sont pourtraites et descriptes infinies plantes, par leurs noms propres de diverses Nations, leurs especes, forme, origine, saison, temperament naturel, et vertus convenables à la Medecine. Avec un indice contenu au commencement du second Tome, tres-utile et tres- necessaire pour monstrez les proprietz des Simples, et donnez guerison à toutes les parties du Corps Humain. Ensemble les tables des noms en diverses langues ; ou celui de Jean SCULTET : *L'Arcenal de Chirurgie de Iean Scultet Medecin et Chirurgien de la Republique d'Wlmes. Ouvrage posthume, également utile, & necessaire à ceux qui professent la Medecine, & la Chirurgie. Renouvelé, corrigé, et augmenté. Divisé en deux parties. La Premiere, fait voir en 46. Tables en taille douce les Instrumens, & raporte la maniere de s'en servir. La Seconde contient 103. Observations Chirurgicales. Avec trois tables, ou indices, scavoir des Instrumens, des Observations, & des choses plus remarquables. Mis en François par Mme François Deboze Docteur en Medecine, & Chirurgien juré à Lyon.**

légitimation (même s'ils permettent aussi réellement de voir sur quelles sources bibliographiques l'auteur s'appuie, ils sont essentiellement constitués de références obligées notamment les références antiques). Ils ne relèvent pas d'une seconde nécessité pratique comme les autres tables.

L'usage de ces outils (en dehors du catalogue d'auteurs) est d'ailleurs le quasi-monopole des auteurs médecins et la marque des ouvrages savants de grande ampleur. Ils sont devenus indispensables à une littérature en quête d'organisation de l'abondance, organisation qui est le pendant de la recherche d'exhaustivité. Les 15% d'ouvrages médicaux qui ne sont pas munis d'index ne rentrent pas dans cette volonté d'englobement savant, d'inventaire à usage médical du monde naturel. S'il s'agit de textes savants, ce sont des ouvrages destinés à être lus en entier : il peut s'agir de textes argumentatifs ou de monographies centrées sur une maladie ou un remède et pour lesquels les tables sont moins nécessaires<sup>1248</sup>. Sinon il s'agit soit d'ouvrages signés par des non professionnels soit d'ouvrages à destination explicite d'un lectorat amateur. Un exemple caractéristique est celui des ouvrages du lyonnais Lazare Meyssonnier qui emploie les tables en abondance lorsqu'il s'adresse à ses pairs mais qui n'en reprend pas l'usage dans ses ouvrages destinés au « peuple » ou aux « femmes ». Dans ce cas, il entend faire un traité court et non savant, destiné à être lu à haute voix et non pas consulté<sup>1249</sup>.

---

<sup>1248</sup> En effet, les ouvrages de polémique médicale bénéficient rarement d'un index : les controverses autour des ingrédients de la thériaque par exemple dans les années 1630 à Lyon. Elles opposent Louis de la Grive dans son *Antiparallele des viperes romaines*, *op. cit.* et Claude PONS, *Sycophantie Theriacale...*, *op. cit.*

De même, les monographies sont la plupart du temps dépourvues de tables : monographies pharmaceutiques telles que celle de Louis de LA GRIVE, *La thériaque*, Lyon, Jacques Roussin, 1619, in-4°, 34 p. ou le plus imposant *Traité du Tabac, ou Nicotiane de Jean Neander*, *op. cit.* ou monographies pathologiques telles que le *Discours de la Goutte* de Claude Dariot (Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 51 p.) ou à la fin du siècle les *Moyens preservatifs, et la Methode assurée pour la parfaite guerison du Scorbut* d'André FALCONNET (Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1642, in-8°, 86 p., rééd. en 1684). Même à la fin du siècle, les tenants de la chimie par ailleurs adeptes des classements tels que François de MONGINOT (*De la guerison des Fievres par le Quinquina*, Lyon, Guillaume Barbier, 1679, in-12, 113 p.) ou Matthieu CHASTELAIN (*Traité des Convulsions...*, *op. cit.*) n'ont pas jugé bon d'inclure de tables dans leurs ouvrages.

<sup>1249</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Medecin du Coeur du Monde Enseignant une invention Nouvelle, certaine et experimentée, de se preserver et de se guerir de la Fievre et de la Peste. Qui sont les deux maladies principales, lesquelles attaquent le Coeur du Monde; c'est à dire, des Gens, ou Nations qui le composent (comme on parle vulgairement). Par des moyens si faciles, que le peuple, mesmes iusques aux femmes, et aux enfans les pourront comprendre, pour s'en servir en l'entendant lire...*, Lyon, Claude Cayne, 1642, in-8°, 22 p.

La plupart des ouvrages de non médecins n'usent pas de table (voir par exemple la *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains* de François ARNOUL, *op. cit.* ou les ouvrages publicitaires comme celui de JOSSERAND, *Vertus de l'Emplâtre Panacé...*, *op. cit.*) sauf lorsque le but de l'ouvrage est véritablement de guider les thérapeutes amateurs comme dans les ouvrages charitables de Madame Fouquet (Marie FOUQUET, *Remèdes charitables...*, *op. cit.*).

### *La volonté synoptique : l'usage des arborescences*

Outre ces outils de navigation au sein du livre, existent aussi des outils de navigation au sein de la pensée même de l'auteur, une pensée alors classifiée, ordonnée et déployée de façon synoptique. Depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la représentation des savoirs sous la forme d'arborescence connaît en effet un grand succès. Il s'agit de tableaux qui proposent une classification par dichotomies successives (chaque élément est divisé en plusieurs groupes, eux-mêmes divisés ensuite en plusieurs sous-groupes...). Le but poursuivi par ces tableaux est, à l'instar des autres modes de classement, de présenter un panorama le plus exhaustif possible du sujet traité. Les traités médicaux emboîtent ici le pas des ouvrages de classification des sciences et des arts (encyclopédies et introductions à la philosophie). Sur le modèle de la *Dialectique* de Pierre de la Ramée (1515-1572), ils s'inspirent eux-mêmes des arborescences utilisées par Raimond Lulle dès le Moyen Âge<sup>1250</sup>.

Les arborescences ne sont pas le propre d'un type spécifique d'ouvrage, elles fleurissent aussi bien dans les pharmacopées que dans les ouvrages généralistes et les traités naturalistes étudiant le corps humain (anatomie et physiologie) ou le monde naturel et ses secrets. Elles servent à circonscrire et à décrire la variété soit d'un objet de savoir, soit d'un ensemble de pratiques, soit d'un propos (elles font alors fonction de table des matières améliorée).

Les objets naturels dans l'infinie variété de leurs origines, de leur nature ou de leurs parties se prêtent très bien à la mise en arborescence. C'est le cas des pierres sous la plume du médecin hollandais Anselme de Boot (voir Annexe 33) mais c'est aussi le cas du corps humain et de son fonctionnement physiologique et pathologique<sup>1251</sup>. Dans son *Alphabet Anatomic*, le chirurgien et anatomiste Barthélémy Cabrol présente à ses étudiants de l'université de Montpellier un corps humain « réduits en tables selon l'ordre de dissection ordinaire ». La première partie de l'ouvrage se compose uniquement de ces tables (tandis que la seconde est plus classiquement composée d'observations anatomiques et chirurgicales). Cette première partie commence pédagogiquement par une table de la « division générale » du corps humain en quatre parties (la tête, le thorax, le ventre inférieur et les extrémités), elles-mêmes divisées en deux ou trois sous parties puis en de très nombreux sous-groupes (voir Annexe 34, fig. 1)<sup>1252</sup>. Le chirurgien part ensuite toujours du général pour aller au particulier et, après avoir résumé l'ostéologie, suit l'ordre de dissection pour présenter les parties unes à unes en commençant par le ventre inférieur. Toutes ses tables ne portent pas sur la nature du corps humain, elles mettent aussi en ordre les savoirs portant sur ce corps. Composition des parties et savoirs à retenir sont inextricablement mêlés au sein de l'ouvrage. Seules les tables, ou les accolades, portant sur la composition des parties sont véritablement construites sur des divisions successives de la matière traitée. Les

<sup>1250</sup> Voir Jean-Marc MANDOSIO, « Méthodes et fonctions de la classification des sciences et des arts » in *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 2002, n° 20/1, p. 19-30, p. 27 et suiv.

<sup>1251</sup> Anselme BOOT de BOECE, *Le Parfait Ioaillier*, op. cit., p. 6 et 17.

<sup>1252</sup> Barthélémy CABROL, *Alphabet anatomic...*, op. cit., p. 1-2.

tables concernant les choses à savoir sont simplement un cours présenté sous forme d'accolades : dans les pages les plus complexes, il donne la substance, l'origine, le tempérament, la figure, la quantité, le nombre, la situation, la connexion, et l'utilité de la partie décrite (données qu'il ne subdivise ensuite que rarement : voir Annexe 34, fig. 2) ; les tables les plus simples ne sont qu'une énumération de données anatomiques (c'est le cas par exemple de la page énumérant en une seule accolade les 18 muscles de la plante des pieds)<sup>1253</sup>.

Le savoir pathologique se prête autant que l'anatomie à la mise en arborescences ainsi qu'en témoignent les tables utilisées par le médecin François de Fougerolles au début du siècle pour décrire la physiologie et les maladies des vieillards ou les 27 arborescences dont use, quelques décennies plus tard, le chirurgien Guillaume Parthon pour présenter les causes (internes et externes) et les signes (diagnostiques et pronostiques) des maladies de chaque partie du corps humain<sup>1254</sup>. Le point commun entre ces ouvrages est leur double souci de pédagogie et d'exhaustivité<sup>1255</sup>.

Cet outil peut enfin servir à la présentation d'un ouvrage sous la forme d'un synopsis liminaire. C'est le procédé employé par exemple à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Jean-Jacques Wecker au début de son traité des secrets ou par Jean Schröder en 1641 au début de sa pharmacopée chimique. Dans les deux cas (et contrairement à ce qui se passe pour les tables anatomiques ou pathologiques), ce procédé se révèle peu probant s'il s'agit de gagner en clarté et en simplicité. Il reste d'ailleurs fort rare dans l'ensemble de la production médicale

### *Entre légitimation et illustration : l'usage minoritaire des gravures*

Les livres médicaux sont proportionnellement davantage illustrés que la moyenne des ouvrages imprimés (illustrés à moins de 10% selon Michel Pastoureau)<sup>1256</sup>. En effet, presque un tiers des ouvrages médicaux parus à Lyon au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ont recours à des gravures (32% si l'on prend en compte les frontispices illustrés, 28% si l'on ne comptabilise que les livres également ornés de gravures soit dans leurs pages liminaires soit dans ou entre les pages de l'ouvrage lui-même). On ne se propose pas bien évidemment

---

<sup>1253</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>1254</sup> François de FOUGEROLLES (1560-1620), *De Senum Affectibus Praecavendis, nonnullisque curandis enarratio*, Lyon, Jean de Gabiano et Louis Durand, 1610, in-4°, 128 p., p. 22, 53, 113 ; François THÉVENIN et Guillaume PARTHON, *Les Oeuvres de Maître François Thevenin*, Lyon, Jean Certe, 1691(1<sup>ère</sup> éd. 1658), in-4°, 469 p., p. 443-469.

<sup>1255</sup> En plus des tables pathologiques, Guillaume Parthon donne par exemple un dictionnaire des termes grecs anatomiques et chirurgicaux) : « Dictionnaire etimologique des mots grecs de la médecine » in François THÉVENIN et Guillaume PARTHON, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 289 – 442.

<sup>1256</sup> Michel PASTOUREAU, « L'illustration du livre : comprendre ou rêver », *Histoire de l'édition française...*, *op. cit.*, t. 1, p. 501-529.

pas de faire ici l'étude de toutes ces images ni même de tous les ouvrages illustrés<sup>1257</sup>. On ne peut que renvoyer à une bibliographie très fournie, quoi qu'en grande partie anglophone, sur les enjeux artistiques, historiques et scientifiques de l'usage des images dans les ouvrages savants<sup>1258</sup>.

On peut néanmoins s'interroger sur les raisons d'être de ces gravures plus abondantes que dans le reste de la production et sur leur rôle dans les enjeux propres à la production imprimée médicale (notamment dans son ambivalence entre la recherche du succès commercial, les nécessités pédagogiques et la volonté d'affirmation du monopole et de l'expertise de la profession dont ils sont l'expression). Il est très difficile, sauf lorsqu'on dispose de sources spécifiques sur la fabrication d'un ouvrage, de savoir pour chaque gravure qui de l'auteur, du commentateur, de l'imprimeur ou plus probablement de l'éditeur, a voulu qu'elle prenne place dans l'ouvrage. Le contenu, la composition et l'emplacement de la gravure peuvent en revanche nous éclairer sur la ou les raisons qui ont guidé celui qui l'a choisi. Ces illustrations poursuivent trois objectifs distincts : le premier auquel on pense *a priori* et de façon anachronique est la nécessité pédagogique de l'éclaircissement de la matière traitée dans l'ouvrage. Cette raison d'être, minoritaire, sera ici traitée en dernier. Les deux autres objectifs de l'insertion des gravures sont liés : il s'agit d'une part d'une démarche

<sup>1257</sup> Voir l'article récent de Christoph LÜTHY et Alexis SMETS (« Words, Lines, Diagrams, Images : Towards a History of Scientific Imagery », *Early Science and Medicine*, vol. XIV, no 1-3, 2009, p. 398-439) très éclairant sur les difficultés que soulève l'étude des images « épistémiques » (terme préférable à celui de « scientifique », directement traduit d'« *epistemic* » et qui désigne toute image conçue afin d'illustrer une théorie) : notamment la variabilité ontologique de ce qu'est une image selon les différents contextes philosophiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

<sup>1258</sup> Les images sont depuis longtemps un objet important pour les historiens du livre qui ont dressé des catalogues et des analyses fort utiles (Jeanne DUPORTAL, *Etude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660*, Paris, H. Champion, 1914, 388 p. ; Thérèse MOYNE, *Les livres illustrés à Lyon dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Cent pages Edition, 1987, 184 p. ; et pour des analyses plus récentes : Annie CHARON, Isabelle DIU et Élisabeth PARINET (dir.), *Textes imprimés et images, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris-Genève, Droz, 2000, 376 p. ; Trung TRAN QUOC, *Du livre illustré au texte imagé : image, texte et production du sens au XVI<sup>e</sup> siècle*, Thèse de Doctorat, Paris IV, 2004 (dir. : Mireille Huchon), 418 p.). Depuis les années 1960 à la suite d'Erwin PANOFSKY (*L'Oeuvre d'art et ses significations : essais sur les "arts visuels"*, Paris, Gallimard, 1980, 322 p. trad. de « Artist, Scientist, Genius »), les historiens de l'art ont développé l'idée que l'empirisme du XVII<sup>e</sup> siècle était fondé sur l'usage de l'image et même directement héritier du renouveau artistique des siècles précédents. Dans une perspective plus large, philosophes des sciences (François DAGOGNET, *Ecriture et iconographie*, Paris, J. Vrin, 1973, 170 p.) et historiens des symboles (Michel PASTOUREAU, *Couleurs, images, symboles*, Paris, Le Léopard d'Or, 1989, 291 p.) et des religions (Olivier CHRISTIN, *Les yeux pour le croire*, Paris, Seuil, 2003, 156 p.) ont également investi la question des livres illustrés. L'image n'est que tardivement et incomplètement devenue un objet d'histoire des sciences. Sur l'utilisation des images « épistémiques » en général : voir John E. MURDOCH, *Antiquity and the middle ages*, New-York, S. Scribner's Sons, Album of Science, 1984, XII-403 p. et Brian Scott BAIGRIE (dir.), *Picturing Knowledge: historical and philosophical problems concerning the use of art in science*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 389 p.

d'affirmation des sources de la doctrine exposée (soit qu'on utilise pour ça des portraits des auteurs ayant inspiré l'ouvrage soit qu'on fasse graver le portrait de l'auteur lui-même), et d'autre part, d'une démarche commerciale et esthétique dans laquelle l'ornement de l'ouvrage en renforce l'attractivité. Mais la plupart des gravures correspondent bien sûr en même temps à plusieurs de ces objectifs.

Contrairement à ce qui a été écrit sur la production lyonnaise, le comptage systématique révèle que les illustrations humanistes (portraits d'Hippocrate et de Galien notamment) y sont en réalité relativement bien peu nombreuses en dépit du caractère passéiste des éditions du siècle<sup>1259</sup>. On ne retrouve les portraits des maîtres antiques que dans quelques rares rééditions comme celles d'Ambroise Paré (qui inclut dans toutes ses éditions les portraits des deux maîtres au sein d'un court chapitre sur les « Aphorismes d'Hippocrates appartenans à la Chirurgie »)<sup>1260</sup>. Les ouvrages humanistes restent la plupart du temps sans illustration (leur affiliation se fait, ainsi qu'il a déjà été vu, principalement par l'usage de références aux noms et aux textes des auteurs antiques). Cette fonction de légitimation par l'inclusion du portrait d'un maître n'est d'ailleurs pas l'exclusivité des adeptes des anciens, elle se poursuit avec les ouvrages des chimistes comme celui d'Oswald Croll dont l'éditeur lyonnais charge le frontispice d'un véritable résumé de sa doctrine en image et des représentations de Hermès Trismegiste, Raymond Lulle, Geber et Paracelse<sup>1261</sup>. On retrouve aussi cette référence visuelle chez les amateurs d'anatomie moderne (tels que Louis Barles qui orne son frontispice de quatre médaillons représentant Harvey, Bartholin, Sylvius et Pecquet)<sup>1262</sup>.

Les portraits, outre leur fonction purement illustrative, sont utilisés par les auteurs ou les commentateurs pour inscrire visuellement l'ouvrage dans une lignée savante. Ainsi en témoigne le frontispice en taille douce qui orne la traduction de Louis de Serres de la pharmacopée de Jean de Renou. Pour l'édition de 1626, l'imprimeur commande un frontispice encadré de 12 portraits eux-mêmes surmontés des statues d'Hippocrate et de Galien. Les portraits représentent des auteurs d'antidotaires et de pharmacopées célèbres classés par ordre chronologique depuis le Moyen Age (colonne de gauche) jusqu'à la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle (colonne de droite). La série aboutit d'ailleurs au portrait de Louis de Serres lui-même qui n'omet pas son titre de médecin agrégé à Lyon (figure 5, voir Annexe 35)<sup>1263</sup>.

<sup>1259</sup> Thérèse MOYNE, *Les livres illustrés...*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>1260</sup> Ambroise PARÉ, *Les Œuvres*, *op. cit.*,

<sup>1261</sup> Oswald CROLL, *La Royale Chymie...*, *op. cit.* : la gravure sur cuivre du frontispice a été commandée en 1623 ou 1624 par l'imprimeur lyonnais Pierre Drobot au graveur Charles Audran (1594-1674) pour orner la traduction française de Jean Marcel de Boulenc dont il avait obtenu le privilège (voir Annexe 35 fig. 1). Le graveur a repris une partie des éléments du frontispice qui ornait les éditions latines en les redisant (les figures de fourneaux chimiques, les portraits et le symbole du macrocosme).

<sup>1262</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes sur les principales parties de l'Homme et de la Femme...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1673 : voir Annexe 35, fig. 2).

<sup>1263</sup> Jean de RENOU, Louis de SERRES, *Les Oeuvres Pharmaceutiques...*, *op. cit.* :



Figure 5 : frontispice de Jean de Renou, *Les Oeuvres Pharmaceutiques*.

En effet, l'insertion dans le frontispice, dans les pages liminaires ou même dans le corps du texte, du portrait d'un contributeur direct à l'ouvrage est beaucoup plus fréquente que l'hommage rendu aux maîtres du passé. Plus d'un ouvrage médical sur dix s'orne ainsi du portrait de son auteur, de son traducteur ou de son

commentateur. Les gravures de portraits d'auteurs sont en général le fait de rééditions d'ouvrages dont le succès est relativement certain et s'appuie avant toute chose sur la renommée de l'auteur. C'est le cas des ouvrages d'Amboise Paré depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (dont les imprimeurs ont continué à insérer le portrait dans les rééditions du XVII<sup>e</sup> siècle), ou quelques décennies plus tard de Lazare Rivière. Il peut s'agir d'un portrait sur une page entière gonflée de tous les titres de l'auteur (c'est le cas du portrait de Lazare Rivière qui précise ses titres de conseiller et médecin du roi ainsi que de professeur à l'université de Montpellier et qui apparaît dans sa robe universitaire et son chaperon : figure 6, voir Annexe 35).



Figure 6 : portrait de Lazare Rivière, *Opera medica universa*.

Le portrait est parfois, plus discrètement, inséré dans le frontispice : par exemple dans les éditions latines des traités de Jean Schröder en 1648 et de Van Helmont en 1655. Jean Schröder y figure fort classiquement en médaillon dans la partie haute d'un frontispice qui illustre le recours de sa pharmacopée aux trois règnes naturels, végétal, minéral et animal (Annexe 35, fig.5). En revanche, les portraits des Van Helmont père et fils reflètent l'originalité de leur doctrine : dans un frontispice de type architectural, le visage de Mercurius est représenté comme un bas-relief disparaissant derrière celui de son père (Annexe 35, fig. 6).

Le médecin Charles Spon qui dirige la réédition de grands volumes en latin dans les années 1640 et 1650 laisse volontiers la vedette aux auteurs originaux des traités qu'il s'agisse du frontispice de Jean Schröder déjà évoqué ou des portraits en pleine page de Johann Schenck en 1643 et de Daniel Sennert en 1650. Il fait insérer dans ces ouvrages, par ailleurs dépourvus d'illustration, leurs portraits en buste dans les parties liminaires et les agrémenter de ses commentaires élogieux. Sa démarche est celle d'une collaboration avec les imprimeurs de la maison Ravaud et Huguétan. Comme pour la réédition de Jean Heurne par la même maison en 1658, il s'agit d'assurer la vente de ces coûteux ouvrages dont le succès auprès d'un public étudiant et savant repose principalement sur la renommée de l'auteur initial (voir Annexe 35, fig. 7). Quoique, dans la plupart des cas, ce n'est donc pas à l'auteur que revient l'initiative de cette mise en avant (mais plutôt aux commentateurs et à leurs commanditaires), on peut néanmoins replacer l'usage grandissant de ces portraits, dans l'affirmation progressive du rôle de l'auteur d'un texte<sup>1264</sup>.

Cette affirmation est par exemple illustrée par le choix que font les commentateurs ou les traducteurs d'ouvrages à succès de petits volumes et en français. Loin de s'éclipser dans l'ombre tutélaire de l'auteur d'origine, ils préfèrent souvent en émerger pour servir leur propre renommée. On peut supposer que l'insertion de leur portrait résulte de leur décision propre car ici le commentaire ou la simple traduction d'un ouvrage à succès peut être le moyen d'une véritable auto-publicité. C'est le cas d'Antoine Colin, apothicaire juré de Lyon et traducteur en français de la version latine de Charles de l'Escluse de l'*Histoire des drogues espiceries*, dont le portrait figure dans sa version parue en Lyon en 1602 et inédite en France<sup>1265</sup>. Il en va de même pour Lazare Meyssonier qui, en 1650, fait insérer son portrait au début de ses *Fleurs de Guidon*, inspirées de la Chirurgie de Guy de Chauliac<sup>1266</sup>.

Outre ces portraits, les ouvrages peuvent s'ouvrir sur des scénettes thématiques telles que ces pharmacies, laboratoires de chirurgie, scènes de dissection ou encore ce « Chinois cueillant des feuilles et buvant la liqueur de Thé » qui orne la première page du traité de De Blégnny sur les boissons exotiques paru à partir de 1687 à Lyon et à Paris<sup>1267</sup>. Ces scènes ornent des frontispices autonomes ou de vraies pages de titres en général monumentales (voir Annexe 36).

---

<sup>1264</sup> Sur l'histoire de cette affirmation et sur le moment clé que représente le XVII<sup>e</sup> siècle, voir Bernard EDELMAN, *Le sacre de l'auteur*, Paris, Seuil, 2004, 377 p.

<sup>1265</sup> GARCIA DA ORTA *et alii*, *Histoire des drogues espiceries...*, *op. cit.*

<sup>1266</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées de la Pratique de la Chirurgie, avec Plusieurs Experiences et Secrets...*, *op. cit.*

<sup>1267</sup> Voir par exemple le frontispice de Régnier de GRAAF, *Opera omnia*, *op. cit.* ou encore le frontispice autonome représentant une « boutique pharmaceutique » au début de l'œuvre de Jean de RENOUE, *Les Œuvres pharmaceutiques*, *op. cit.* (voir Annexe 36); Nicolas de BLÉGNY, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat...*, *op. cit.*

Au total, dans une production encore largement galénique, et même aristotélicienne, les gravures de nature explicative sont minoritaires. La connaissance du monde naturel et du corps humain s'appuie alors sur l'usage des cinq sens (on se souvient notamment que ceux-ci peuvent indiquer les vertus d'une plante mais aussi le tempérament d'un malade en fonction de sa couleur, de sa température, de la forme de son corps, de l'aspect extérieur de ses déjections, etc.). Point n'est besoin d'illustration pour des faits expérimentés par tout un chacun (la froideur ou la moiteur du front d'un malade ou le caractère piquant, et donc chaud, d'une plante par exemple)<sup>1268</sup>. Par ailleurs, les galénistes s'appuient sur une longue tradition humaniste qui répugne à divertir l'attention du lecteur de l'essentiel, les mots dont ont usé les pères de la médecine<sup>1269</sup>. La production médicale galénique est une littérature basée à la fois sur la référence aux textes fondateurs et sur l'évidence de l'expérience quotidienne.

Trois catégories d'ouvrages échappent néanmoins à cette logique, soit qu'ils sont soumis à une inévitable nécessité de précision visuelle (c'est le cas des ouvrages de botanique) soit qu'ils s'éloignent peu ou prou de l'appréhension aristotélicienne et galénique du corps humain (c'est le cas, bien différemment, des ouvrages de chimie et des ouvrages d'anatomie et de physiologie moderne).

Au début du siècle, ce sont les gravures de plantes qui sont, de loin, les plus fréquentes dans la littérature à caractère médical. Les commentaires de la *Matière Médicinale* par Mattiolo ont été enrichis dès les premières éditions latines (à Venise en 1554) de très nombreuses gravures sur bois (alors que la première édition en italien, moins coûteuse et à destination des apothicaires en était dépourvue). Ces gravures sont reprises dans les rééditions ultérieures, dans les traductions en vernaculaire comme celles parues à Lyon sous la forme de coûteux in folio<sup>1270</sup>. *L'Histoire générale des Plantes* de Jacques Daléchamps et Jean Desmoulins, publiée par Guillaume Rouillé en 1586 puis par ses héritiers en 1615, est ornée de figures encore plus nombreuses (2731 vignettes gravées sur bois deux fois plus grandes que celles de Mattiolo) qui reprennent les gravures parues précédemment (celle de Matthiolo, de Tragus ou de Lobel)<sup>1271</sup>. La même plante y figure donc plusieurs fois, dans la version de différents botanistes. La même volonté de compilation et d'exhaustivité qui existe pour les noms ou les vertus des plantes s'applique donc à leur représentation (voir Annexe 37). Le coût représenté par les gravures est rentabilisé au mieux. Ces ouvrages sont illustrés parce

<sup>1268</sup> Christoph LÜTHY et Alexis SMETS, "Words, Diagrams, Images...", art. cit., p. 424-425 "Problem V: No iconography without Epistemology and Metaphysics".

<sup>1269</sup> Les contraintes corporatives et surtout financières expliquent aussi de façon plus générale la rareté des gravures dans la production imprimée, voir Michel PASTOUREAU, « L'illustration du livre... », *op. cit.*, p. 501-503.

<sup>1270</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires...*, *op. cit.* : parus dès 1561 à Lyon chez Gabriel Cotier dans la traduction du lyonnais Antoine du Pinet (ainsi qu'en latin) et illustrés des gravures d'origine vénitienne, l'ouvrage s'enrichit de nouvelles gravures au cours des rééditions de la fin du siècle (partagées entre la veuve de Gabriel Cotier et Guillaume Rouillé) et du XVII<sup>e</sup> siècle (par la famille Rigaud qui en donne 5 éditions dans le siècle puis par Jean-Baptiste Deville en 1680).

<sup>1271</sup> Jacques DALECHAMPS, Jean DESMOULINS, *Histoire generale des Plantes...*, *op. cit.*

que leur succès est assuré : ils sont réédités par les mêmes familles d'imprimeurs (les Rouillé au début du siècle, la famille Rigaud, puis Jean-Baptiste Deville à la fin du siècle) et leurs gravures essaient d'un ouvrage et d'une édition à l'autre en variant de taille et de qualité. Les représentations des ustensiles destinés aux préparations des remèdes chimiques sont l'autre type de gravures le plus courant dans la production médicale : tuyaux, simples « vaisseaux » (des récipients de forme et de matière variée) ou fourneaux plus ou moins complexes illustrent les pharmacopées chimiques du début du siècle<sup>1272</sup>. Dans les deux cas, le but pédagogique de ces ouvrages est fort : l'illustration de la plante permet de la reconnaître (indispensable en ces temps d'inflation botanique) et l'illustration des opérations de chimie permet aux chimistes et pharmaciens amateurs ou étudiants d'en suivre les procédés parfois complexes. Il en va de même pour les illustrations concernant la doctrine chimique du début du siècle en général. Les ouvrages des chimistes sont riches de tous les instruments paratextuels du temps : tableaux de correspondance entre les éléments ou tables de symboles chimiques, arborescences et gravures techniques sont nécessaires pour que les lecteurs s'y retrouvent dans cette doctrine qui encode et met en ordre l'univers de façon très précise. Guillaume Sauvageon insère par exemple dans son *Traité chymique* une table relativement longue des symboles utilisés par les chimistes pour représenter différents éléments de l'univers physique (voir Annexe 38)<sup>1273</sup>. Les *Elemens de Chymie* de Jean Béguin sont à cet égard très représentatifs puisqu'ils font appel à de nombreux schémas explicatifs des analogies et synonymes employés par les chimistes, à des gravures de fourneaux et de vases pour les opérations ainsi qu'à une arborescence tentant de résumer et de classer les différentes sortes de procédés chimiques auquel l'amateur de transformations médicinales peut avoir recours (voir Annexe 39)<sup>1274</sup>.

<sup>1272</sup> C'est le cas par exemple de Conrad GESSNER (*Quatre livres des secrets de médecine...*, *op. cit.*, traduction de Jean Liébault, édité à la fin du XVI<sup>e</sup> et en 1616 à Lyon) et dont le livre un sur la distillation comporte de très nombreuses gravures ; de Claude DARIOT (*Trois discours de la Preparation des medicamens*, *op. cit.* édité de 1581 à 1603) ; ou du *Traité sur la distillation des eaux* paru d'abord dans la *Maison rustique* de Charles ESTIENNE dans la version de Jean LIÉBAULT à partir de 1564 : traité fortement inspiré du traité de Jérôme BRUNSCHWICK (*Liber de arte distillandi* Strasbourg, Grüninger, 1507, 280 p.) et qui est repris exactement (textes et gravures) par Mattiolo (*Les Commentaires...*, *op. cit.* p. 597 – 603, à partir de l'édition vénitienne de 1570), sous le titre « Bref discours de la distillation des eaux » (voir Annexe 26).

<sup>1273</sup> Guillaume SAUVAGEON, *Traité Chymique...*, *op. cit.*, p. 153. Selon Oswald CROLL, les Anciens se sont faits appeler hermétiques car ils ont dû coder leurs écrits « afin qu'ils ne vinssent à la cognoissance des ames desesperées » (*Traicté des signatures...*, *op. cit.*, p. 115). Sur l'origine de cet encodage, voir Barbara OBRIST, *Les débuts de l'imagerie alchimique, XIV-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Sycomore, 1982, 328 p. Pour un décryptage des symboles et signes utilisés par les chimistes et les occultistes, voir Fred GETTINGS, *Dictionary of occult hermetic*, London, Boston, Hemley, Routledge and K. Paul, 1981, 410 p.

<sup>1274</sup> Jean LUCAS et Jean BEGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.* (édités à Paris à partir de 1608 en latin et 1615 en français, et en français, de 1645 à 1665 à Lyon)

En revanche, les gravures anatomiques et chirurgicales (opérations, instruments et maladies chirurgicales) ne font leur apparition que tard dans le siècle. Hormis les œuvres d'Ambroise Paré et d'André Du Laurens, on ne trouve aucune gravure anatomique avant les années 1650. Les 4/5<sup>èmes</sup> des ouvrages d'anatomie et de chirurgie illustrés sont publiés après 1650 et même les deux tiers après 1670. Cela n'est pas seulement l'effet de l'augmentation du nombre de ces éditions en général : les ouvrages d'anatomie et de chirurgie sont à peine plus de 10% à être illustrés avant 1650 alors que plus de la moitié le sont après 1650. Un autre facteur de cette augmentation des gravures anatomiques est aussi l'intégration de ces données aux ouvrages généralistes. Ces derniers ont également recours, ponctuellement, à quelques figures, comme c'est le cas au milieu du siècle dans le *Cours de Médecine* de Lazare Meyssonnier où deux dépliants anatomiques viennent rejoindre de nombreuses gravures de plantes reprises de Mattiolo<sup>1275</sup>.

Un exemple frappant de la mise en carte du corps par les anatomistes de la seconde moitié du siècle est celui de Johannes Munnicks, médecin d'Utrecht, qui, en 1699, retrace méthodiquement l'histoire de l'anatomie et de la physiologie depuis deux cent ans dans son adresse aux lecteurs. Son ouvrage est un déroulement ordonné de la structure du corps (il emploie les termes de « structura » ou de « fabrica » dans une acception d'ailleurs élogieuse : « Humanie Corporis admirandam structuram ut exacte conteplemur... »)<sup>1276</sup>. Le corps y est divisé en 71 parties dont chacune trouve sa description textuelle et iconographique au sein d'un classement suivant l'ordre de dissection (de l'extérieur à l'intérieur du corps pour finir par l'ossature). La préface puis les planches lui permettent d'évoquer les découvertes physiologiques de son siècle sans que ce soit pour autant le propos principal de l'ouvrage axé sur une géographie immobile du corps. Néanmoins les titres des figures intègrent la physiologie (système sanguin, organes de la chylification, etc.). Le corps est donc véritablement mis en carte suivant une volonté de clarté, d'ordre et d'exhaustivité. Ici la description et les figures constituent le cœur même du savoir, un savoir concret nécessaire à la formation des opérateurs et des praticiens manuels notamment (voir Annexe 40).

On retrouve là de façon très lisible l'impératif pédagogique général qui s'empare des éditions médicales modernes au cours du siècle : d'une part ces ouvrages sont destinés à des étudiants qui ne peuvent désormais plus se passer de percevoir les aspects concrets de l'art qu'ils auront à exercer (par l'assistance à des dissections comme par les manuels qu'ils utilisent). D'autre part, l'engouement public pour l'anatomie moderne est demandeur d'illustrations. Les gravures rendent les ouvrages plus attractifs pour le lectorat, hier comme aujourd'hui. En témoigne l'aspect parfois purement esthétique et illustratif de certaines gravures pédagogiques. Les poses artistiques des squelettes et des écorchés qui ornent la *Fabrica* de Vésale en sont

---

<sup>1275</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François...*, *op. cit.* : un dépliant sur l'ostéologie inséré dans le livre 5 traitant des fractures et des dislocations et un dépliant sur la vascularisation des veines à la toute fin du second tome.

<sup>1276</sup> Johannes MUNNICKS, *Anatomia nova...*, *op. cit.*, p. 1.

une preuve célèbre. On en retrouve un écho atténué au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans les traités anatomiques tels que ceux de Bartholin et de Munnicks par exemple (voir Annexe 41)<sup>1277</sup>.

On a donc pu voir ici que la volonté de mise en ordre des savoirs, reflet d'un désir de clarté, d'exhaustivité et de cohérence qui est héritée de l'Antiquité est mise en péril à la Renaissance par le «submergement d'informations» (connaissance de nouveaux simples, de nouveaux remèdes, de nouveaux processus physiologiques). Elle l'est aussi par l'apparition de doctrines alternatives qui nécessitent de réviser l'ordre ancien (remèdes chimiques ou nouvelles maladies à intégrer dans l'ancienne taxinomie) ainsi que par l'accumulation des usages et des lecteurs que le livre doit pouvoir satisfaire (lisible dans multiplication des index au cours du siècle : index des auteurs, des remèdes, des maladies, des parties du corps). Le recours aux dispositifs paratextuels illustre de façon frappante les deux tendances paradoxales auxquelles est soumise la médecine du temps: un devoir de pédagogie et de vulgarisation à l'égard des étudiants, des professions médicales non lettrées voire du grand public (qui se fait également jour dans le choix par les traducteurs de nouveaux termes scientifiques en français) et une nécessité de protéger la légitimité et le monopole de la profession médicale.

Ces nécessités qui sont loin d'être univoques font émerger des instruments de pensée qui nous ont longtemps semblé marquer une «révolution scientifique». On peut ranger dans cette catégorie les instruments qui facilitent l'organisation de la pensée de l'auteur et sa compréhensibilité (tels que les arborescences), ceux qui permettent la navigation au sein du livre (tels que les index et les tables des matières), ceux qui donnent au lecteur des repères visuels indispensables (tels que les gravures, botaniques d'abord, et, plus tard dans le siècle, anatomiques). Mais ces instruments sont bien plus que cela. Ils constituent aussi des arguments de vente pour un ouvrage (qui signale dès le titre la présence de tables ou de figures), des espaces de divertissement pour le lecteur, des marques enfin de la démarche savante des auteurs de l'ouvrage (figures et tables notamment deviennent un incontournable support de l'expression écrite du savoir médical). Il ne faut pas sous-estimer par exemple les conséquences qu'a le coût des gravures sur leur présence dans la production imprimée médicale : les ouvrages à succès sont bien plus souvent illustrés que les autres (on constate un lien entre le nombre de rééditions et la présence de gravures)<sup>1278</sup>. Les in-folio, plus coûteux, sont illustrés bien plus fréquemment (plus de la moitié d'entre eux) que les ouvrages de petits formats (entre un cinquième et un quart d'ouvrages illustrés). C'est parce que le débouché est assuré que les éditeurs peuvent financer ces coûteuses illustrations (mais aussi sans doute, parce qu'ils sont illustrés, que les ouvrages s'écoulaient plus facilement).

---

<sup>1277</sup> Thomas BARTHOLIN, *Anatome Quartum Renovata*, *op. cit* et Johannes MUNNICKS, *Anatomia Nova...*, *op. cit*.

<sup>1278</sup> Des comptages au sein de la production médicale lyonnaise permettent de constater que plus du tiers des ouvrages illustrés connaissent au moins quatre éditions (contre moins du quart de la production médicale totale). *A contrario*, seuls 18% des ouvrages illustrés ne sont édités qu'une seule fois (contre plus de 30% dans l'ensemble de la production).

L'usage des instruments paratextuels dans son ensemble répond donc à des nécessités plus larges que les seuls besoins scientifiques. Dans l'ensemble de la production imprimée, leur présence revêt essentiellement une dimension commerciale (qui répond aux attentes d'un public désormais élargi pour qui les illustrations renforcent l'attractivité d'un ouvrage et qui a besoin de tables de remèdes à des fins d'automédication) et pédagogique (pour l'apprentissage des opérations de chimie ou la reconnaissance par les futurs chirurgiens des parties internes du corps humain par exemple). Par ailleurs, ces instruments sont des héritages des siècles précédents et non la marque exclusive de ces temps de bouleversements des savoirs (l'usage des tables des matières comme celle des portraits des auteurs précède celui de l'imprimerie). Ils ne sont d'ailleurs pas exclusivement mis au service des nouveaux savoirs (au contraire, la mise en index et en catalogue du savoir des Anciens offre un système de repérage fort utile aux lecteurs du temps : le Lyonnais Lazare Meyssonnier met par exemple au point un impressionnant tableau de classement des aphorismes d'Hippocrate)<sup>1279</sup>.

Enfin, même pour les moins illustratifs d'entre eux, ces instruments n'ont pas pour seul but de porter, de structurer et d'éclairer la pensée de l'auteur mais ils sont aussi là pour en servir la renommée, pour marquer sa volonté d'exhaustivité, ainsi que l'étendue et la fiabilité de son savoir. C'est le cas des nombreux portraits, des tables d'auteurs ou des gravures reproduites à partir d'ouvrages précédents qui ont pour fonction essentielle d'inscrire l'ouvrage dans une communauté savante et d'en légitimer le contenu. En cela, les instruments paratextuels participent aussi d'une nécessité forte qui se fait jour dans les écrits des médecins au XVII<sup>e</sup> siècle : se distinguer en tant que savants experts des non professionnels qui écrivent sur le corps malade et tenter ainsi de s'approprier de façon monopolistique un territoire de savoir.

## 2) *Se distinguer*

Le processus de distinction des médecins en tant que groupe d'experts du corps malade et de la maladie s'est effectuée à travers les écrits imprimés en deux mouvements distincts dont on signalera de multiples parallèles dans les pratiques du temps : d'une part, il s'est agi de dénoncer l'autre, celui qui n'appartient pas

---

<sup>1279</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement ...*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1668) : « Table des Aphorismes d'Hippocrate pour trouver aisément tous les Aphorismes qui concernent une mesme matiere, divisée en sept Parties » (p. 235-254) : I : signes diagnostiques et pronostiques, II : régime de vivre, III : « cure des maladies » ; IV : effets du climat et des différents ages de l'homme, V : fièvres, VI : maladies internes « depuis la teste iusques au pieds », VII : maladies externes selon le même ordre. La table se présente sous la forme d'un très long tableau de trois colonnes indiquant la section concernée de 1 à 7, le numéro de l'aphorisme et le numéro de la page.

au cercle des savants et des praticiens légitimes, et d'autre part, il a fallu élaborer un ensemble de marques distinctives de la production écrite légitime, seule habilitée à se prononcer sur le corps malade<sup>1280</sup>.

## Contre les « charlatans et crieurs de baumes »<sup>1281</sup>

Comme souvent la source écrite la plus abondante sur la pratique empirique est celle qui la dénonce, c'est-à-dire qu'elle est le plus souvent le fait des médecins eux-mêmes. On a vu que la pratique médicale hors des cercles professionnels trouvait quelques voix à la fin du siècle, notamment dans les ouvrages publicitaires des plus audacieux des charlatans<sup>1282</sup>. Mais ceux qui en donnent le reflet le plus varié sont bien les auteurs médecins. La dénonciation des pratiques illégales et des erreurs qui leur sont liées sont un leitmotiv de leurs ouvrages du début à la fin du siècle. Cela n'est d'ailleurs pas une nouveauté, la pratique empirique perçue en tant que telle existait déjà au Moyen Âge<sup>1283</sup>. Cependant une donnée nouvelle apparaît à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'engouement du public éclairé pour la médecine et la santé, la mode des remèdes secrets et des pratiques qui ne proviennent pas du champ professionnel, et enfin la mise en lumière, en scène, en écrit des faiblesses de la médecine du temps. Tous ces signes témoignent d'une tentative d'appropriation des questions de santé par un ensemble de plus en plus large d'individus<sup>1284</sup>. La nécessité de dénoncer les « autres » médecins, ceux qui se sont du côté de l'erreur et du danger, se fait donc plus pressante pour les professionnels à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1285</sup>. Se tracent alors les lignes d'un portrait archétypal du

<sup>1280</sup> On use ici du terme sociologique forgé par Pierre Bourdieu (appliqué ici non pas à une société mais, de façon plus restreinte, à un ensemble d'écrits) car il est le mieux adapté au double aspect explicite et implicite du processus de séparation entre les médecins et les autres producteurs de savoirs corporels et thérapeutes (Pierre BOURDIEU, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1989, 670 p.).

<sup>1281</sup> André FALCONNET, *Moyens preservatifs, et la Methode assurée pour la parfaite connoissance et guerison du Scorbut*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>1282</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3 « Les praticiens parallèles, écrivains du corps malade ».

<sup>1283</sup> Voir Peter E. PORMANN, «The Physician and the Other: Images of the Charlatan in Medieval Islam», *Bulletin of the History of Medicine*, Volume 79, Number 2, Summer 2005, pp. 189-227.

<sup>1284</sup> Sur l'intérêt porté aux questions médicales et aux recours alternatifs, dans les milieux aristocratiques et à la cour, voir l'article déjà ancien de François LEBRUN, « Médecins et empiriques à la cour de Louis XIV », *Histoire, Economie et Société*, 1984, n°4, p. 557-566; plus récemment sur un exemple bien connu : Yves de POULIQUEN, *Madame de Sévigné et la médecine du Grand Siècle*, Paris, Odile Jacob, 2006, 366 p. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les brevets accordés pour la fabrication de « remèdes secrets » à des non professionnels se multiplient (Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi, op. cit.*, p. 277 et suiv.); de plus, les maîtres-distillateurs peuvent fabriquer des remèdes (jusqu'à l'édit de 1682 qui restreint cette pratique aux apothicaires mais des permissions spéciales continuent d'être délivrées comme pour le chimiste Nicolas Lémery).

<sup>1285</sup> L'idée d'un «autre» medical a notamment été analysée par Alison KLAIRMONT-LINGO, «Empirics and Charlatans in early modern France: the genesis of the classification of the "other" in medical practice», *Journal of Social History*, vol. 19, n° 4 (été 1986), p. 583-603. Elle s'attache particulièrement aux exemples des ouvrages des

charlatan, ou simplement de l'imprudent amateur de médecine, dont la dénonciation se précise et se répond d'un ouvrage à l'autre.

Le portrait du charlatan varie quelque peu au cours du siècle. Il est en effet toujours associé aux maux les plus actuels, qu'ils soient corporels ou spirituels. Ainsi au début du siècle, l'empirique est celui soit qui adhère sincèrement aux superstitions populaires soit qui en tire profit. Les nombreuses femmes gardes-malades ou véritables thérapeutes parallèles (« femmelettes ») sont dans le premier cas. Leur cerveau, notoirement affaibli par un tempérament trop instable, trop humide et trop corrompu est, par sa nature excessive et emportée, la proie de toutes les superstitions, qu'elles mêlent sans discernement aux soins dispensés aux malades<sup>1286</sup>. Mais l'assimilation étroite entre charlatanerie et superstition voire entre charlatanerie et sorcellerie est plus générale. La répression des pratiques dites « populaires » s'est en effet identifiée à la répression des superstitions par les acteurs de la Contre-Réforme, les mêmes individus étaient souvent coupables de recourir à des sorts, et enchantements sacrilèges et de pratiquer un exercice thérapeutique illégal<sup>1287</sup>. Laurent Joubert dresse dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle la longue liste des « remedes superstitieux ou vains et ceremonieux » (les rituels accompagnés de pierres et aiguilles à serrer en main ou autres pendentifs fondés sur les transferts de vertus telle que la plume remplit d'alun pour faire sortir les

---

médecins André du Breil (*La police de l'art et science de la médecine*, Paris, 1580) et de Thomas Sonnet de Courval (*Satyre contre les charlatans et les pseudo-médecins empyriques*, Paris, 1610). Pour une analyse plus récente de ce dernier : Joël COSTE, « Un regard médical sur la société française à l'époque d'Henri IV et de Marie de Médicis. Thomas Sonnet de Courval (1577-1627), gentilhomme normand et médecin satirique », *Dix-septième siècle*, n° 239, 2008/2, p. 339-361.

<sup>1286</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, *op. cit.* qui dénonce par exemple les bains chauds dans des herbes de la saint Jean que les femmes recommandent contre la stérilité (alors que bien souvent celle-ci procède non pas d'une trop grande froideur mais d'une trop grande chaleur de la matrice, liée à la lascivité de ces femmes : Première Partie, p. 89). Lazare MEYSSONNIER, *Histoire de l'Université de Lyon, et du college de medecine faisant partie d'icelle*, Lyon, Claude Cayne, 1644, in-4°, 27 p., p. 8 : l'auteur déplore que la science se développe tant à Lyon qu'« elle s'estendoit jusques aux femmes (..) qui pour n'avoir pas une force de jugement pour la plupart si puissante que les hommes, sont susceptibles des superstitions (..) sous la vanité des Sciences curieuses » (d'autant plus attirantes pour les femmes si elles sont défendues).

<sup>1287</sup> Sur la concomitance de ce phénomène au Portugal dans les deux premiers tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir l'article de Timothy Walker « Physicians and Surgeons in the Service of Inquisition : The Nexus of Religion and Conventional Medical Training in Enlightenment-Era Portugal » in Ole Peter GRELL and Andrew CUNNINGHAM (dir.), *Medicine and Religion in Enlightenment Europe*, Aldershot: Ashgate, 2007, 267 p., p. 29-48. Sur l'amalgame entre pratique illégale de la médecine et pratique superstitieuse, voir Joël COSTE, « Un regard médical... », *art. cit.*, p. 342 (satire de Thomas de Courval pour qui les magiciens sont l'une des trois sortes de charlatans qui existent mais qui use du vocabulaire de la superstition dans un cadre dépassant cette seule catégorie pour dénoncer tous les soins d'empiriques).

dents des petits enfants)<sup>1288</sup>. Il les distingue assez finement des « remèdes métaphoriques » fondés sur les vertus sympathiques uniquement<sup>1289</sup>. C'est ce que ne fait pas l'anglais Jacques Primerose qui dénonce quelques décennies après Joubert les mêmes « erreurs vulgaires ». Pour lui, les vertus sympathiques sont nécessairement entachées de superstitions (quoi qu'il ne nie pas l'existence en soi d'une sympathie entre les éléments naturels) telles que la couverture rouge utilisée pour faire venir les flux de sang. Il dénonce sur le même mode le toucher des écrouelles qui est pratiqué dans son pays par le septième garçon d'une famille (même s'il continue prudemment d'en attribuer le pouvoir aux rois)<sup>1290</sup>. Dans la même période, les dénonciations à l'encontre des charlatans sont également très étroitement liées aux querelles autour des remèdes chimiques et exotiques ainsi qu'on le verra. Dans les deux cas, superstition (ou magie naturelle) et recours à la chimie, les pratiques parallèles sont donc stigmatisées par les médecins comme reposant sur des fondements doctrinaux erronés et étrangers à la médecine universitaire.

D'un ouvrage à l'autre, se dessine un contexte d'exercice de ces thérapeutes parallèles tels que le perçoivent les médecins. D'une part, c'est le cas principal, leurs concurrents exercent auprès des foules. Ils prospèrent soit dans les villes frappées par les maladies « populaires » (peste, fièvres, scorbut, maladies vénériennes) soit dans les campagnes où les malades sont dépourvus d'apothicaire, de chirurgien et plus encore de médecin<sup>1291</sup>. Le Lyonnais Lazare Meyssonier préconise alors naïvement aux malades d'écrire au médecin (il offre des modèles de lettre de malades et de lettre de médecins pour guider cette correspondance) au lieu de consulter des empiriques. Il ignore, ou feint d'ignorer, ici que le public des empiriques campagnards n'est sans doute pas le même que celui qui a accès à ses ouvrages, que la cause réelle du recours aux empiriques par le plus grand nombre est l'impossibilité de payer le médecin et sans doute peut-être, l'impossibilité culturelle de le consulter (connaît-on un médecin à qui écrire ? connaît-on quelqu'un à qui l'on peut confier ses maux et qui sait écrire ? le recours au médecin fait-il tout simplement partie de l'horizon des

---

<sup>1288</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, *op. cit.*, Deuxième Partie, p. 171-179.

<sup>1289</sup> *Ibid.*, p. 167-171.

<sup>1290</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Médecine...*, *op. cit.*, p. 476. Voir aussi Gaspard BACHOT, *Partie Troisième des erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 40-41 (il s'insurge lui aussi notamment contre la force occulte du nombre sept).

<sup>1291</sup> Sur le recours aux empiriques par les malades des villes du début à la fin du siècle, voir Louis de LA GRIVE, *Vertus et propriétés tres-singulières d'un remède prompt et curatif de la Peste*, *op. cit.*, p. 29-30 : il se propose de mettre fin aux désordres qu'il observe dans la ville lors de l'épidémie de 1628 et de « renverser et anéantir le pernicieux dessein de telle vermine, qui du tout esloignez de nous, et de condition et de regle, et de profession: de Charlatans et d'Empiriques qu'ils sont, veulent se vanter d'estre Medecins, Pharmaciens, et Chirurgiens dans une matinee et sans connoissance de cause » ; Jean FALCONNET, *Moyens preservatifs, et la Methode assurée pour la parfaite guerison du Scorbut*, *op. cit.*, p. 7 ; Louis de SERRES, *La Veritable Médecine opposée à l'erreur*, *op. cit.*, p. 59 ; Nicolas de BLÉGNÉY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 263-268.

possibles ?)<sup>1292</sup>. D'autre part, d'autres thérapeutes parallèles exercent dans l'orbite des gens fortunés. Il s'agit soit d'empiriques renommés consultés ponctuellement dans les cas de maladie particulièrement graves : on sait que c'est le cas dans de nombreuses maladies du roi mais ça l'est aussi par exemple dans la maladie de Matthieu de Seve, premier président du présidial de Lyon, soigné, entre autres, par Pierre Garnier pour une maladie des poumons. Les médecins qui consignent le récit de leurs cures se montrent toujours confus et partiellement silencieux sur cette obligation qui leur est faite de collaborer avec des concurrents illicites qui, bien souvent, vont contre leurs ordonnances<sup>1293</sup>. Les médecins pestent contre ces charlatans et leurs remèdes à la mode<sup>1294</sup>. Plus modestement, les valets et les servantes, au service de leurs maîtres malades, sont aussi ciblés par les médecins auxquels ils semblent se substituer parfois dans leurs ordonnances (ce dont s'indignent nombre d'auteurs sans que l'on sache si cette initiative peut réellement être prise par des subalternes ou s'il s'agit simplement d'une mauvaise application des ordonnances comme cela apparaît parfois)<sup>1295</sup>.

Pour tracer la ligne de démarcation entre les bons médecins et les autres, les auteurs usent volontiers de la notion de « bien public »<sup>1296</sup>. Le trait caractéristique des empiriques et charlatans semble être en effet leur avidité et leur absence totale de scrupules. Les médecins soulignent la crédulité des malades égarés par le désespoir ou la douleur et la fourberie des empiriques, prêts à toutes les tricheries pour convaincre le public

---

<sup>1292</sup> Pour le modèle des lettres qu'un malade doit envoyer au médecin : Lazare MEYSSONNIER, *Le médecin charitable*, publié à la suite des *Aphorismes d'Hippocrate*, *op. cit.*, p. 22-26.

<sup>1293</sup> Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie, et de l'ouverture du corps de Messire Matthieu de Seve...*, *op. cit.*, p. 28 : « on nous proposa de faire voir le malade par un Italien en réputation d'avoir de bons remèdes pour les Asthmatiques » à cause du « récit très-avantageux des expériences de cet Italien ». Voir Staniz PEREZ, *La santé de Louis XIV...*, *op. cit.* (voir par exemple au moment de l'agonie du roi, p. 130-2).

<sup>1294</sup> Pierre BARRA, *Les abus de l'Antimoine et de la saignée*, *op. cit.* p. 48: le Lyonnais compare en 1664 l'antimoine avec la mode de l'hellébore sous l'Antiquité (également très amer et dangereux) qui « persuade aux esprits abusez, que c'est peu de mourir pourveu que l'on meure à la mode »).

<sup>1295</sup> C'est une constante du début du siècle (voir Jacques PRIMEROSE et Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires...*, *op. cit.* : lettre de Zacutus, contre la « lie du peuple », et livre I, p. 2-3) à la toute fin (voir par exemple le doyen des médecins de Lyon, Jean-Baptiste PANTHOT qui s'insurge par exemple contre « ces gens de service qui se mêlent de gouverner les malades » : *Briefves dissertations sur l'usage des bains chauds...*, *op. cit.*, Epître)

<sup>1296</sup> La notion de « bien public », fréquente dans les ouvrages de médecine, est avancée soit pour justifier la mise en français d'un texte, soit pour légitimer l'écriture d'une nouvelle pharmacopée, soit simplement pour vanter les mérites de tel médecin, consacré à la santé de ses contemporains. Cet argument est également mis au service d'une distinction entre ceux qui songent à la santé de leurs contemporains et ceux qui vendent des remèdes et des soins par cupidité (argument qui leur est souvent adressé et que médecins et apothicaires retournent contre les empiriques) : voir par exemple Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque, et de la confection d'Hyacinthe*, *op. cit.*, p1, p. 12, p. 59 ; Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflexions sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.*, p. 112.

d'acheter leurs remèdes ou de se confier à leurs soins. Les expériences truquées dénoncées par les auteurs ne sont pas sans rappeler celles des alchimistes dans leur fausse transmutation des métaux. Les charlatans font par exemple semblant de se brûler la peau pour démontrer l'efficacité de leur baume anti-brûlure, et « ils se peuvent munir des Antidotes des Apoticaire avant que d'avaler leurs poisons » (pour démontrer par la suite l'efficacité de leur antidote)<sup>1297</sup>. Ils falsifient les plantes à la mode et les remèdes coûteux (tels que les métaux précieux ou les substances lointaines) qu'ils vendent ensuite en quantité infimes et hors de prix<sup>1298</sup>.

C'est par ce manque de scrupules, que les thérapeutes parallèles sont un véritable fléau public. Les recueils de cas citent volontiers des exemples de leurs tentatives désastreuses et les ouvrages adressés à un public amateur tentent de le prévenir de ces méfaits<sup>1299</sup>. Le second argument pour détourner les malades des empiriques est la perte d'argent que constitue leurs services et leurs remèdes (les médecins et apothicaires se placent ici en véritables rivaux commerciaux des charlatans)<sup>1300</sup>. Leur illégalité est le trait final de ce portrait. Le rappel à la loi est un reflet de la judiciarisation des conflits entre praticiens: le Lyonnais Lazare Meyssonnier s'attache par exemple dans plusieurs de ses ouvrages à rappeler l'historique de l'interdiction légale des pratiques amateurs et de la constitution des institutions officielles telles que l'université de Lyon (qui n'a pas d'existence réelle) et le collège des médecins de la ville pour réglementer la pratique<sup>1301</sup>. Ce

---

<sup>1297</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine...*, op. cit., p. 26-7 : Primerose propose une autre expérience « pour decouvrir leur fourberie, et la vertu de leur Antidote, gardez un chien durant toute une nuit sans rien luy donner, ny huile, ny lait, ny rien de gras qui puisse éluder la malignité du venin, le lendemain après luy avoir fait prendre de l'Arsenic, dites à ces Saltimbanques de lui donner leur Antidote, et vous verrez par experience la verité que j'avance »

<sup>1298</sup> A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jacques DALÉCHAMPS dénonce les charlatans qui sculptent des racines en forme d'homme et les vendent en les faisant passer pour de la mandragore (Jacques DALÉCHAMPS, Jean DESMOULINS, *Histoire Generale des Plantes ...*, op. cit., p. 583). Sur la falsification des plantes aromatiques exotiques : Jean de RENOUE, *Les Oeuvres Pharmaceutiques du Sieur Jean de Renou*, op. cit., p. p. 240 à 259 et Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 25.

<sup>1299</sup> Le médecin lyonnais Louis de SERRES qui se veut le protecteur des femmes cite par exemple le cas d'un charlatan ayant diagnostiqué une grossesse chez une malade qui était en fait « emplie de vents » (*Discours de la Nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception*, op. cit., p. 368).

<sup>1300</sup> « Bien des gens du menu peuple ont donné souvent avec gaieté une bonne somme à ces fripons, bien que dans la suite, étant question de payer les remedes d'un Apoticaire, ou les visites d'un Medecin, après leur guerison, ils s'en excusoient de leur pauvreté » (Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine*, op. cit., p. 22).

<sup>1301</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Histoire de l'Université de Lyon...*, op. cit. ; *Le directeur fidele du Malade Chrestien-catholique, qui desire son Salut, et sa guerison*, Lyon, 1646, Aux depens de l'Autheur, , in-16, 23 p., p. 11 (le Lyonnais en appelle aussi à la loi divine qui s'oppose à l'exercice des charlatans : en état de péché mortel s'ils font mourir leur malade : *ibid.*, p. 8) ; *Iuris Medicorum, Chirugicorum, Pharmacopoerum programma...*, op. cit.

rappel de la part des médecins cache mal les nombreuses autorisations et protections dont jouissent les empiriques malgré les efforts des collègues et des corporations pour en interdire l'exercice<sup>1302</sup>.

Au-delà de leur indignation, les auteurs médecins ne peuvent donc que reconnaître l'existence de ces encombrants concurrents. Ils en expliquent parfois le succès par la pénurie de médecins<sup>1303</sup>. Mais, plus fréquemment, l'idée de l'impuissance, de l'ignorance, voire de la malhonnêteté des professionnels eux-mêmes voisine avec la charge anti-charlatanesque<sup>1304</sup>. Pour parvenir à se distinguer et à se défendre d'une telle concurrence, les auteurs d'ouvrages médicaux prônent donc avant tout la réforme de la profession. C'est pourquoi nombre d'auteurs présentent leurs ouvrages comme de vastes entreprises de réforme des pratiques médicales et pharmaceutiques (en particulier les ouvrages en français adressés aux apothicaires et aux apprentis chirurgiens et médecins)<sup>1305</sup>.

Malgré cette dimension autocritique, la charge est unanime et tous azimuts. Elle se pare du vocabulaire et des arguments savants comme des propos les plus insultants contre les « vendeurs de Mitridat », les « Cordonniers travestis » et autres « vermines », révélant par là même l'importance de l'enjeu<sup>1306</sup>. Il est néanmoins ici un espace d'hésitation et d'ambiguïté. Il concerne la pratique thérapeutique des religieux. La référence religieuse peut parfois servir à circonscrire le champ des médecins et à en exclure ceux qui n'en devraient pas faire partie. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle en effet, la référence à l'aide divine dont bénéficient les

---

<sup>1302</sup> En 1694, le doyen des médecins de Lyon, Jean-Baptiste PANTHOT, s'insurge par exemple contre la liqueur d'un empirique contre lequel le collège de Lyon a obtenu une sentence du présidial et un arrêt du Grand Conseil mais qui continue malgré tout à la vendre grâce aux hautes protections dont il bénéficie (*Reflexions sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.* p. 108).

<sup>1303</sup> Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le Medecin François Charitable...*, *op. cit.*, Epître.

<sup>1304</sup> Face aux initiatives des empiriques, Louis de Serres déplore l'immobile ignorance des médecins qui prescrivent trop de remèdes, des chirurgiens qui saignent et ventousent trop, des apothicaires qui donnent trop d'apozèmes, d'émulsions et d'opiacés, et font une « parade des belles boutiques » alors qu' « ils ne sont bons qu'à guerir la gale, encore ne réussissent-ils pas toujours » (*La Veritable Medecine opposée à l'erreur...*, *op. cit.* p. 59-67). Sur l'intériorisation des critiques adressées à la profession, voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3 « Les figures du mauvais et du bon médecin ».

<sup>1305</sup> L'affirmation de la nécessité d'une réforme de la profession est une constante : pour les médecins, voir Lazare MEYSSONNIER, *Le Cours de Medecine en François*, *op. cit.*, t. 1 p. 406 ; pour les apothicaires, voir notamment Jacques SYLVIUS, *Pharmacopée de Me Iaques Sylvius*, *op. cit.*, Epître.

<sup>1306</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 269 ; Louis de LA GRIVE, *Vertus et proprietés tres-singulieres d'un remede prompt et curatif de la Peste*, *op. cit.*, p. 29. Jacques Primerose souligne d'ailleurs que ces concurrents ne sont pas dignes du nom d'empiriques « car les veritables Empiriques du tems passé étoient tres-Doctes » et étaient les maîtres de Galien. Il sont « plus dignes du nom de Bateleurs », de « Medecins de Theatre » ou de « faiseur d'almanachs » (Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine*, *op. cit.*, p. 24, 27, 605). Ses confrères continuent néanmoins d'employer les termes d'empiriques et de charlatans dans des acceptions semblables.

médecins et aux thérapeutes de l'âme est utilisée pour distinguer leur territoire respectif. Ainsi Laurent Joubert dans son épître à Marguerite de France, reine de Navarre, rappelle : « Je laisse pour le present à messieurs les Theologiens, l'institution de l'ame en la foy chrestienne, pour la luy engraver bien avant, la teindre de pieté (...). Je me tiens à ce qui est de ma vocation: c'est d'avoir soin du corps humain, pour le conserver en santé et l'y remettre quand il en est decheu : le tout moyennant la grace du Seigneur tout-puissant (...) »<sup>1307</sup>. Cependant, jusqu'au milieu du siècle, les auteurs médecins admettent et même plébiscitent, dans le cas des médecins dévots, la pratique des religieux. Ainsi, un demi-siècle plus tard, Lazare Meyssonier use à la fois de la notion de « don de guerir » porté par le Saint Esprit et de références très précises à la législation du royaume pour attribuer à chacun sa place dans la thérapeutique (garde, opérateur, sage-femme, chirurgien, apothicaires, médecins) et en exclure les charlatans<sup>1308</sup>. Pour autant, il mobilise les Saintes Ecritures, les Pères de l'Eglise et le droit canon afin de démontrer que les prêtres ont aussi le droit de soulager les malades tant qu'ils les soignent gratuitement<sup>1309</sup>. Il y a là un effet de l'ambiguïté qui plane sur toute la démarche charitable et le devoir du chrétien tel que le définit la Contre-Réforme : où s'arrête le secours que chacun doit dispenser aux pauvres et à ceux qui souffrent ? Les personnes charitables doivent en théorie agir sous la tutelle du médecin (en réalité ou par l'intermédiaire de leurs ouvrages charitables), mais les religieux ont très souvent la responsabilité de malades dont le corps leur est aussi à charge. Le Père François Arnoul justifie par exemple son usage de « remedes souverains » par le fait que le soin aux malades est un devoir de chaque chrétien sur le modèle des guérisons opérées par le Christ et que lui-même a « reçu du Ciel plustost que de [sa] capacité quelques secrets remedes pour le soulagement des malades »<sup>1310</sup>. En dehors des ouvrages charitables, la référence aux soins délivrés par les religieux disparaît au cours du siècle de la littérature médicale. Celle-ci continue de s'en prendre avec véhémence aux pratiques

<sup>1307</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, *op. cit.*, Epître.

<sup>1308</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le directeur fidele du Malade Chrestien-catholique...*, *op. cit.*, p. 9-11.

<sup>1309</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Medecine Françoise*, *op. cit.* « Discours necessaire et curieux, Monstrant comme il faut se servir de ce livre », p. 2. A la date de rédaction de cet ouvrage (1646), il a quitté la foi protestante depuis deux ans pour se convertir au catholicisme, et il déploie une grande activité pour se rapprocher des autorités ecclésiastiques (dédicaces du *Directeur fidèle* par exemple à l'archevêque de Vienne). Son point de vue sur la légitimité de l'exercice de la médecine par les prêtres est d'autant plus intéressant, qu'il devient prêtre lui-même, à la fin de sa vie, en 1671.

<sup>1310</sup> François ARNOUL, *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains*, *op. cit.*, Epître (à propos du soin aux malades : « nostre Sauveur (..) refuse son Royaume eternal à tous ceux qui ne l'ont pas pratiqué », il s'est donné aux Chrétiens « en qualité de Medecin, et de Medecine Spirituelle, invisiblement et Sacramentellement ». Les rois ont suivi cet exemple : « ils se sont souvent occupés à composer des medicamens, d'en faire l'application, et mettre les appareils de leurs mains sacrées... ». Les anges eux-mêmes « ont bien daigné emprunter des corps humains pour agir vivement sur une infinité de malades, qui en ont esté beaucoup soulagés »). Voir aussi Deuxième Partie, Chap. 5, 3 « Les praticiens parallèles, écrivains du corps malade ».

illicites mais passe sous silence celle des religieux que les soins en hôpitaux comme la politique urbaine en temps d'épidémie contraignent de tolérer<sup>1311</sup>.

Il est enfin à noter que le mépris des médecins pour l'ignorance des autres praticiens ne se limite pas aux empiriques. La définition du champ professionnel des médecins ne va pas sans heurts avec les autres professionnels de la santé. La pratique illégale de la médecine est aussi le fait d'apothicaires et de chirurgiens. Plus généralement, au XVII<sup>e</sup> siècle, ces trois professions définissent avec plus de précision leurs prérogatives et les limites de leur art, engendrant ainsi nombre de querelles dont témoigne, outre les archives judiciaires, la production imprimée<sup>1312</sup>. Les écrits des médecins s'attaquent tout particulièrement aux apothicaires coupables de ne pas respecter leurs ordonnances, de délivrer des remèdes sans ordonnance, de vendre enfin milles choses étrangères à la pharmacie<sup>1313</sup>. Pierre Barra, un médecin lyonnais qui s'est par exemple donné pour objectif de réformer les abus qu'il a constatés dans la préparation de certaines compositions thérapeutiques, rappellent que les chirurgiens et les apothicaires sont sous l'ordre des médecins selon « l'ordre divin » et que, en outrepassant leurs droits, ils enfreignent aussi les règles morales et religieuses de la charité et de l'honnêteté : « Si l'on consideroit la charité Chrestienne, on auroit pitié de son frere qu'on voit dans le danger, et qu'on y plonge encore davantage par un méchant remede: où est la Religion? où est la probité des moeurs? Où est la générosité de ces Anciens Payens, qui furent les premiers Auteurs de nostre Medecine, et où est ce bel ordre que nos Rois ont estably ? L'abus a détruit tout cela... »<sup>1314</sup>. Mais de tous les abus, c'est l'outrecuidance du savoir factice qui est dénoncé avec la plus grande violence. Les médecins sont seuls habilités à diagnostiquer, pronostiquer et prescrire. Ils peuvent seuls juger de la pertinence d'un traitement. Plus encore que la concurrence des pratiques illicites, c'est celle des discours, des critiques et des avis qui sont émis par les non professionnels qui leur semble la plus insupportable<sup>1315</sup>. C'est contre cette concurrence du verbe, contre les boniments que les charlatans couchent

<sup>1311</sup> Sur la contribution des religieux en tant de peste, voir *L'Ordre Public pour la Ville de Lyon pendant la Maladie contagieuse*, *op. cit.* (édité en 1644 et 1670).

<sup>1312</sup> Sur la structuration légale de la pratique officielle, de la domination de la faculté de médecine à la prise de pouvoir du premier médecin du roi, voir Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi, XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles : le pouvoir royal et les professions de santé : (médecins, chirurgiens, apothicaires)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 443 p.

L'immense matériau que recèlent les archives judiciaires françaises sur les querelles entre professionnels de la santé et à l'égard des non professionnels n'a pas été systématiquement étudié par les historiens en dehors de quelques études locales anciennes (on se reportera donc à la thèse d'histoire du droit de Céline PAUTHIER, *L'exercice illégal de la médecine, 1673-1793 : entre défaut de droit et manière de soigner*, Paris, Glyphe et Biotem éditions, 2002, 672 p.).

<sup>1313</sup> Joseph DU CHESNE, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee...*, *op. cit.*, p. 12-33.

<sup>1314</sup> Pierre BARRA, *Les abus de la thériaque...*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>1315</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.*, p. 110 : «il est bien estrange que la Medecine qui est la science la plus étenduë, la plus difficile, et la plus occulte, soit le sujet de la censure universelle, et que depuis le plus sçavant , jusques à l'idiot, il n'en soit pas un, qui ne se forme des oppositions à la conduite des plus éclairés... ».

désormais par écrit que leur profession doit étayer sa légitimité en la circonscrivant à des pratiques d'écriture tout à fait précises.

## Les marques des « Dieux tutélaires de la vie humaine »<sup>1316</sup>

Les publications médicales du XVII<sup>e</sup> siècle sont l'espace et l'occasion pour la profession médicale d'élaborer progressivement un système distinctif spécifique. Au cours du siècle, se précise ce qui, sur le plan de l'écriture, fait la marque des vrais médecins, à la fois adoués par les institutions et détenteurs de l'authentique savoir de la guérison. S'élaborent ici les critères de ce qu'on pourra appeler par la suite la marque du scientifique mais qui a pour raison première la délimitation d'un champ professionnel.

### *L'usage d'un vocabulaire spécifique*

Cette affirmation professionnelle passe d'abord par les aspects formels de l'écrit. Outre l'usage des outils paratextuels précédemment évoqués, le style littéraire tient ici la place essentielle. Si le XVI<sup>e</sup> siècle a été un siècle de purification linguistique du latin scientifique (notamment dans le travail engagé pour l'appropriation des données antiques), le XVII<sup>e</sup> siècle tend quant à lui à la mise en place de normes nouvelles pour le langage médical français<sup>1317</sup>. Deux tendances concomitantes sont alors à l'œuvre dans la littérature médicale : d'une part, le désir de se faire mieux comprendre du monde profane (et donc de débarrasser le langage d'encombrantes scories pseudo-savantes), mais d'autre part aussi, la volonté d'élaborer un style propre au genre médical, style qui, par sa précision, permettrait à la fois d'en légitimer les tenants et d'en exclure les non-initiés.

On l'a vu, au cours du siècle, le latin, quoi qu'instrument efficace de l'autorité savante, ne résiste pas à la nécessité d'une diffusion pédagogique et surtout commerciale des ouvrages médicaux<sup>1318</sup>. Cet élargissement du lectorat médical n'est pas sans conséquence sur le vocabulaire choisi qui doit désormais établir un compromis à mi-chemin entre une nécessaire légitimation savante et une non moins nécessaire augmentation de sa lisibilité. Le choix de la langue vulgaire, qui n'est pas forcément synonyme de vulgarisation, est une première étape de l'élaboration de ce compromis. Ainsi, une partie des auteurs du siècle a allégé la technicité de son vocabulaire (sans la faire disparaître) dans le but de se rendre plus compréhensible au lecteur : on n'a plus ici seulement une démarche de libraire qui fait traduire un ouvrage en espérant un débouché élargi mais une démarche d'auteur désireux de se faire comprendre du public curieux. Les ouvrages médicaux se font en

<sup>1316</sup> François CHOMEL, *La dignité et abus de la Medecine de ce temps, et de l'usage de cet Art parmy les Nations de la terre*, Lyon, Antoine Galien, 1669, in-8°, 36 p., p. 19.

<sup>1317</sup> Vivian NUTTON, «The changing language of Medicine», in Olga WEIJERS (dir.), *Vocabulary of Teaching and Research between Middle Ages and the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 1995, 254 p.

<sup>1318</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 3 – « Vers l'élargissement du lectorat des ouvrages médicaux ».

effet l'écho de la société mondaine qui rejette le pédantisme des médecins de Molière<sup>1319</sup>. Certains auteurs ont intériorisé la critique : ils admettent que l'usage des langues anciennes ou des termes savants peut être un paravent à l'incertitude voire à l'ignorance et que la légitimité du corps médical doit s'acquérir davantage par l'efficacité de la pratique que par l'élégance du discours<sup>1320</sup>. Si Laurent Joubert à la fin du siècle précédent s'attachait à expliquer les expressions populaires liées au corps et à la maladie en des termes exacts, à établir des passerelles entre le langage des « femmes » et celui des médecins afin, notamment, qu'ils se comprennent dans leur collaboration auprès des parturientes, les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle, établissent désormais des passages en sens inverse, du vocabulaire savant vers celui des néophytes<sup>1321</sup>.

Dès le début du siècle, une partie des ouvrages en français destinés à un lectorat élargi travaille à éclairer les termes savants : c'est notamment le cas des pharmacopées en français dans lesquelles seules les listes d'ingrédients (et parfois le titre des recettes) restent en latin. Définitions et pléonasmes, s'ils correspondent au style redondant de l'Ancien Régime, friand de déclinaisons sémantiques, permettent aussi d'éclairer les lecteurs non avertis. D'abord la définition consiste, selon le mode humaniste, en une introduction étymologique. C'est le cas dans la *Pharmacopée* de Bauderon qui précise systématiquement l'étymologie des remèdes quoiqu'il proclame que « l'Apoticaire doit estre plus curieux de bien sçavoir travailler en son art, qu'à trop curieusement rechercher l'étymologie des noms ». Il ne donne pas nécessairement la définition même du terme pharmaceutique mais en explique ensuite très simplement la méthode de fabrication. Il puise en effet dans un fond de connaissances communes : point n'est besoin d'expliquer au lecteur ce que sont les conserves ou les confitures. En revanche, les termes plus spécifiquement pharmaceutiques tels que « eclegme » (ou « looch ») sont définis<sup>1322</sup>. Cinquante ans plus tard, dans sa paraphrase, Meyssonnier a conservé la forme de la pharmacopée originale (il y rajoute des recettes en suivant le même plan) c'est-à-dire que la liste des ingrédients est en latin mais les explications très simples sont en français. Il a en revanche traduit les titres des sections et supprimé toute allusion étymologique. Ses définitions, uniquement pour les

---

<sup>1319</sup> Dans les modèles de conversation donnés par exemple dans le *Bourgeois poli* de François de PEDOUÉ (Chartres, Claude Peigné, 1631) ou dans l'*Esprit de Cour* de René BARY (Paris, de Sercy, 1662, in-12, 444 p.), les médecins apparaissent comme fuyant les termes grecs et latins ou même les termes savants afin de ne pas indisposer leur auditoire (cités par Bernard QUÉMADA, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical : 1600-1710*, Paris, Les Belles Lettres, 1955, 199 p.).

<sup>1320</sup> Voir précédemment Deuxième Partie, Chap. 5, 3 « Les figures du mauvais et du bon médecin ».

<sup>1321</sup> Laurent JOUBERT s'attachait aussi néanmoins à redresser l'usage dévoyé des termes médicaux ainsi qu'à les expliquer. Son ouvrage, également adressé aux non professionnels, pouvait être aussi un guide vers le langage médical (voir par exemple l'explication du terme « lunatique », *Première et seconde partie des Erreurs populaires*, *op. cit.*, p. 162).

<sup>1322</sup> Brice BAUDERON, *Paraphrase sur la Pharmacopoee*, *op. cit.* (1603), p. 43.

termes les plus ardu, sont simples : par exemple, « sous le nom d'Electuaires sont comprises les Compositions, Molles Sans Opium et sont employées pour fortifier ou pour purger »<sup>1323</sup>.

Une autre possibilité d'éclaircissement est l'emploi de synonymes. En 1615, le Dolois Louis Guyon, s'adressant aussi bien à des professionnels qu'à des communautés religieuses ou à des familles, prend par exemple la précaution de décliner chaque nom de maladie en des termes de divers niveaux de difficulté afin de se faire comprendre de tous ses lecteurs. Là encore, les aspects savants ne sont pas supprimés mais élucidés. Dans le corps du texte comme dans la table des matières, le lecteur peu familier des termes pathologiques est constamment éclairé par des synonymes (ainsi l'asthme est aussi la «courte haleine », l'ischurie est la «suppression d'urine », le scirrhe la « dureté de matrice ») ou par des périphrases (telles que, pour la phtisie, un « amaigrissement de tout le corps provenant de quelque indisposition des poumons »)<sup>1324</sup>. De petits résumés marginaux offrent également des repères au lecteur pour lui permettent de naviguer plus rapidement dans l'ouvrage et de suivre plus aisément la pensée de l'auteur. Comme dans la *Pharmacopée* de Bauderon, les seuls termes grecs et latins sont ceux des recettes et ceux qui sont cités dans les introductions étymologiques. Celles-ci n'en restent pas moins simples et claires : ainsi la « goutte sciatique appelée par les Grecs Ischias, douleur vehemente, qui se met dans la jointure appellée desdits Grecs Iscion, des Latins coxa et des François, hanche »<sup>1325</sup>.

Très rares sont les auteurs qui suppriment purement et simplement les termes techniques, médicaux ou pharmaceutiques. Ceux-ci restent les garants de la science de l'auteur et les incontournables instruments de sa diffusion ainsi que s'en excuse en 1650, l'auteur de l'*Introduction à la Chymie* : « je n'ay pû en changer les termes; crainte, ou d'en affoiblir le sens, ou d'en obscurcir les Expressions » (là encore, il tente de compenser l'obscurité des termes chimiques par de longues et minutieuses explications)<sup>1326</sup>. A cet égard, la traduction de la *Médecine statique* de Sanctorius est une exception notable. En 1690, Alemand, son traducteur, souligne que l'intérêt de la traduction est de pouvoir s'adresser au plus grand nombre. L'ouvrage de Sanctorius, « tres-utile à tout le monde » a déjà connu un grand succès en Europe. L'auteur, commentateur de Galien, d'Hippocrate et d'Avicenne, renouvelle le genre du régime de vivre tout en épousant la forme ancienne de l'aphorisme. Ce choix permettait dès l'origine d'atteindre des lecteurs peu avertis mais désireux de retenir des maximes garantes de santé telles que « le corps se conserve dans le bon

<sup>1323</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, op. cit., p. 67.

<sup>1324</sup> Louis GUYON, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, op. cit.

<sup>1325</sup> Louis GUYON, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, op. cit., p. 21.

<sup>1326</sup> ARNAUD E. R., *Introduction a la Chymie*, op. cit. : Epître, Au lecteur : par ses liens avec la démarche hermétique, la chimie est, plus encore que la pharmacopée galénique, une « belle Princesse [visible] seulement à travers des obscuritez et des ombrages, toute cachée sous le voile de certains termes obscurs et enigmatiques... ».

état où il étoit auparavant, quand il revient au même poids qu'il avoit, sans le secours d'aucune évacuation sensible non accoûtumée »<sup>1327</sup>. C'est pourquoi l'ouvrage a connu de nombreuses traductions jusqu'au siècle suivant dans les langues vernaculaires. Il ne faut donc pas brouiller le message par trop de termes obscurs. Dans les éditions lyonnaises en français, le traducteur précise avoir ôté de l'ouvrage tous les « termes de l'art qui rebutent ceux qui n'étant pas médecins en ignorent le sens » qu'ils appelle aussi les mots « dégoûtants »<sup>1328</sup>. En effet, le régime de vivre est d'une grande aisance de lecture, seule subsistent les quelques termes courants de la physiologie du temps, bien souvent passés dans le langage courant : le nom des humeurs (bile, mélancolie), leurs qualificatifs (acres, crues, épaisses...) ou encore les facultés du corps (facultés vitale, naturelle ou animale).

Il est notable que, quoi que ces auteurs fassent profession de divulgation des savoirs pharmaceutiques et médicaux, quoi qu'ils multiplient les explications, périphrases et pléonasmes pour mieux se faire comprendre, ils ne renoncent pas pour autant à l'usage de tous les marqueurs savants indispensables à la reconnaissance de leurs pairs comme d'un public plus large. C'est pourquoi, les termes ardu voire latins et grecs ne sont pas éliminés et c'est pourquoi les pharmacopées, régime de vivre, ou cours de médecine en français sont émaillés de références, tout autant que les autres ouvrages. Les auteurs citent les découvreurs des nouvelles idées anatomiques et physiologiques et, plus souvent encore, les auteurs des recettes pharmaceutiques dont ils s'inspirent<sup>1329</sup>. Malgré leur volonté de simplicité, sinon de simplification, ces ouvrages ne sont pas toujours réellement accessibles aux néophytes : c'est le cas de toutes les pharmacopées qui, quoi qu'en français et regorgeant d'explications, n'insèrent pas les maladies dans leur table des matières mais seulement les remèdes. Dans ce cas, comment les utiliser comme manuel de soin ?<sup>1330</sup> Il en va de même pour la volonté de modestie affichée par bien des auteurs et traducteurs d'ouvrages en français. Louis de Serres, par exemple, qui se proclame le « défenseur et le pere public » des dames infécondes, leur adresse son ouvrage sur la stérilité en 1625. Il a donc l'intention d'exposer son savoir « modestement », « sans citations superflues et inutiles », sans mots obscurs ni latins<sup>1331</sup>. Il tâche donc de s'exprimer de façon détournée, filant notamment la métaphore naturelle pour évoquer le corps de la femme (tantôt terre, tantôt

---

<sup>1327</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>1328</sup> Santorio SANTORIO, *Science de la Transpiration ou Medecine Statique*, *op. cit.*, Préface.

<sup>1329</sup> Voir à la fin du siècle, un excellent exemple de cette double dimension : Jérôme TENCKE, *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galenique et Chymiques...*, *op. cit.*

<sup>1330</sup> *Ibid.* : les premières éditions latines sont destinées aux étudiants de Montpellier. Ici, le traducteur affiche son intention de toucher les « chirurgiens rustiques (...) pas beaucoup eclairez » et les « aux familles particulières ». Mais, à de rares exceptions près, la table des matières comme celle des chapitres n'indiquent que les remèdes (et, parfois, les parties du corps) : l'ouvrage est donc en réalité difficile d'utilisation pour les thérapeutes amateurs malgré les définitions des termes de remèdes, au début de chaque chapitre, avec leur indication thérapeutique.

<sup>1331</sup> Louis de SERRES, *Discours de la Nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception...*, *op. cit.*, p. 31 et 133.

« vaisseau de reception », mules en cas d'infertilité et plantes diverses). Mais cette intention exposée au début de l'ouvrage ne résiste ni à la nécessité de multiplier les références pour soutenir son propos relativement féministe, ni à celle d'exposer précisément les parties du corps pour traiter des causes de la stérilité comme de sa cure<sup>1332</sup>. Les périphrases et métaphores évoquant les « parties honteuses », les « parties que l'on ne nomme point », les « nymphes » des femmes, etc. côtoient presque toujours un vocabulaire anatomique bien plus cru<sup>1333</sup>. Il en va de même avec la volonté du traducteur de Sanctorius qui déplore à la fin du siècle, l'abondance des « idées sales ou peu honnêtes », « car en Médecine, on nomme presque toutes les choses par leur nom » et qui plus loin, ne peut pas contourner la description indispensable des humeurs corporelles qu'il convient d'observer (salive, selles, crachats, morves...) <sup>1334</sup>. Le constat dressé parfois d'une pudeur et d'une modestie nouvelle du langage médical au XVII<sup>e</sup> siècle, doit donc être nuancé et davantage assimilé à une déclaration d'intention qu'à une réalité générale<sup>1335</sup>.

Il y a là néanmoins un fait essentiel : l'écriture médicale du corps ne se détache véritablement de l'art littéraire qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Durant presque tout le siècle, l'usage des métaphores par exemple est tout à fait courant. La nécessité de protéger l'imagination chaste des lectrices ou d'illustrer plus naïvement un propos destiné à des non professionnels était une des raisons de son utilisation. Mais la tradition de la métaphore médicale plonge ses racines plus en avant dans l'analogie entre le microcosme et le macrocosme qui a fait du corps humain une entité naturelle tout à fait propre à être décrite avec un vocabulaire astral, végétal ou animal. Jusqu'aux deux tiers du siècle, le cœur est le « soleil de nostre corps », l'estomac les « racines d'un arbre » portant sa nourriture et ses remèdes, et la matrice des femmes est une terre ou une plante dont les enfants sont les fruits<sup>1336</sup>. Au milieu du siècle, la perception mécanique du corps humain semblable à une machine, à une horloge ou à une lampe, est venue relayer cette propension médicale à user d'un langage imagé : le sang y est attiré par le cœur comme l'huile par la flamme, il porte l'esprit vital qui

<sup>1332</sup> *Ibid.*, voir par exemple les causes internes (flatuosités, « durté et degistement du col », « ulcères », « abcez, scyrrhes, erysipeles et autres tumeurs contre-nature » p. 223) et leur cure (p. 374 et suiv.)

<sup>1333</sup> Voir par exemple Louis GUYON, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, *op. cit.*, p. 328-392 (Livre V).

<sup>1334</sup> Santorio SANTORIO, *Science de la Transpiration ou Medecine Statique*, *op. cit.*, p. 9 (« Les excremens liquides, comme l'urine, la salive, etc sont plus pesans, car ils vont au fond, les épais au contraire sont plus legers, puisqu'ils surnagent. On appelle excremens épais les selles dures et fortement liées, les gros crachats, les morves épaisses, & autres semblables ... »).

<sup>1335</sup> Bernard QUÉMADA, « La médecine et la langue française (1600-1700) », *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 1955, 2<sup>ème</sup> série, II, 5, p. 227- 288, p. 287-288.

<sup>1336</sup> Pour les métaphores liées au corps humain : Pierre PIGRAY, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie*, *op. cit.*, p. 12 et suiv. ; Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Oeuvres de Jean Baptsite Van Helmont*, *op. cit.*, p. 140 et suiv. Les chimistes usent également très fréquemment de métaphores animalières et corporelles pour décrire les minéraux et les remèdes qu'ils emploient : voir par exemple, Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.* (« escume evenimée de deux dragons » pour le mercure sublimé et l'antimoine crue, le « bezoard mineral » ou l'estomac d'autruche pour les eaux fortes stygiennes, etc. : p. 72 et 267).

circule telle une liqueur dans des conduits vers les parties, elles-mêmes mues telles les pièces d'une mécanique par l'esprit animal venu du cerveau<sup>1337</sup>.

De même, jusqu'au dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, soutenir un propos médical pertinent et actualisé tout en rédigeant en vers reste possible. Ici, la remise à l'honneur de la poésie par les anatomistes et les chirurgiens sont autant de marques du lien qui peut s'établir entre ouverture aux étudiants, au public amateur de nouveautés savantes et littéraires et les découvertes les plus récentes en matière biologique et médicale. Contrairement à l'image très dévalorisante qui est aujourd'hui attachée tant à l'idée de « vulgarisation » qu'à la dimension littéraire de l'écriture scientifique, la destination à un public élargi n'implique nullement un savoir daté, passéiste ou en décalage avec les informations échangées entre savants. En témoignent ces ouvrages en vers, destinés aux étudiants tels les *Quatrains anatomiques* du chirurgien lyonnais Claude Bimet parus en 1664<sup>1338</sup>. Leur forme facilite l'apprentissage tandis que le fond recèle en théorie les dernières découvertes des modernes<sup>1339</sup>. Les éditions des démonstrations d'apothicaires se font également en vers, telles que celle de la thériaque par le Lyonnais Louis de la Grive ou par Claude Thouverey<sup>1340</sup>. Enfin, le régime de vivre de l'école de Salerne reste traditionnellement en vers, afin d'être, lui aussi, résumé en maximes de santé, faciles à retenir<sup>1341</sup>. Mais cette forme marginale, quoi que sans doute efficace dans le processus de mémorisation ou de séduction de nouveaux lecteurs, est définitivement abandonnée dans les années 1660.

Dans le dernier tiers du siècle, les aspects créatifs et divertissants de l'écriture médicale sont en effet progressivement abandonnés. La volonté de distinction entre les registres littéraires et médicaux s'affirme plus fortement. Déjà en 1664, Claude Bimet s'excuse doublement : d'une part, de faire une œuvre de médecine trop légère (il s'est trouvé dans un cabinet où on lisait des ouvrages d'anatomie et les vers lui sont venus à l'esprit « plutost à une espèce de divertissement qu'a un dessein serieux »), d'autre part, de faire une

<sup>1337</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit...*, op.cit., p. 190-219 ; Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie medicale...op. cit.*, p. 402.

<sup>1338</sup> Claude BIMET, *Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps Humain*, op. cit.

<sup>1339</sup> Voir Roger SABAN, « La poésie dans les traités d'anatomie au XVII<sup>e</sup> siècle », *112<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Edition du CTHS, 1988, 181 p., p. 27-54.

<sup>1340</sup> Louis de LA GRIVE, *La Theriaque*, Lyon, Jacques Roussin, 1619, in-4°, 34 p. (démonstration faite devant le collège des médecins de la ville, qui approuvent l'ouvrage, ainsi que les maîtres apothicaires) ; Claude THOUVEREY et Pierre MAGINET, *La Theriaque Française*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1623, in-8°, 90 p. (démonstration réalisée par des apothicaires de Salins qui en distribuent aussi le texte).

<sup>1341</sup> Louis MARTIN, *Eschole de Salerne en Vers Burlesque*, op. cit. L'hygiène de vie n'étant pas un enjeu de débat au XVII<sup>e</sup> siècle, la vogue des régimes de vie peut se permettre une tonalité dilettante et récréative perceptible dans cet ouvrage comme dans celui d'Antoine PORCHON (*Les Règles de la santé, ou le Véritable régime de vivre que l'on doit observer dans la santé et dans la maladie*, Lyon, Rolin Glaize, in-12, 185 p., 1<sup>ère</sup> éd. à Paris en 1684) à la fin du siècle.

œuvre poétique où la forme a tout de même été sacrifiée au fond (il s'est plus attaché à l'exactitude du sujet qu'à l'élégance des rimes)<sup>1342</sup>. Il n'est désormais plus permis aux médecins faire écho à La Fontaine : si la métaphore corporelle et médicale reste un bon moyen de décrire la société ou l'âme humaine, l'inverse n'est plus vrai<sup>1343</sup>. Le corps ne saurait se décrire qu'en des termes médicaux et les auteurs qui puisent à d'autres registres sont soumis à la critique acerbe de leurs pairs. C'est le cas de Jean de Rhodes : dans son ouvrage consacré à la possession et adressé aussi bien aux professionnels qu'aux non professionnels, il reprend très longuement une image utilisée ponctuellement par Thomas Willis en comparant le cerveau à une grande ville avec ses quartiers et assimilant les parties du corps à des provinces qui obéissent à cette capitale. Il est obligé de défendre ce choix d'écriture : d'après lui, c'est parce que la médecine et la physique sont des « sujets sérieux » qu'il faut les « égayer et rendre intelligible par des figures et par des Images des choses qui sont déjà connues ». Il cite à l'appui de cette démarche des auteurs médecins comme Willis mais aussi des conteurs aussi bien anciens (Virgile) que modernes (Charles Perrault)<sup>1344</sup>. Il est violemment attaqué par son collègue lyonnais Pierre Garnier qui s'oppose à l'utilisation des artifices littéraires en médecine : on ne doit se servir de la métaphore que « dans le Sublime ou bien lors qu'il faut remuër les passions ». « Quant aux passions, un Philosophe ne doit jamais les remuer ». Il faut, au contraire, pour enseigner se servir d'un « style didactique ». D'après Garnier, l'écriture de De Rhodes le renvoie du côté des charlatans car il travaille comme eux « pour sa fortune au préjudice de sa gloire » (en témoignent ses ouvrages qui servent aussi de publicité à la vente d'eaux minérales artificielles de son invention)<sup>1345</sup>.

Il en va de même pour les exagérations de toutes sortes, en particulier concernant la vertu des remèdes. Dans la seconde moitié du siècle, parler de panacée ou même de remède universel est devenu douteux aux yeux d'un public de plus en plus averti comme à ceux des médecins<sup>1346</sup>. Nombre de ces derniers, comme Pierre Barra dans les années 1660, nient la possibilité même de l'existence de panacée<sup>1347</sup>. C'est la marque des charlatans, de ceux qui cherchent à convaincre sans nuancer comme le montre l'argumentaire de Jean-Baptiste Panthot à la fin du siècle. Pour confondre un « empirique » de sa ville qui prétend traiter la goutte, il

<sup>1342</sup> Claude BIMET, *Quatrains anatomiques*, *op. cit.*, « Avis ».

<sup>1343</sup> Jean de LA FONTAINE, *Fables*, Livre III, « Les membres et l'estomac ».

<sup>1344</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>1345</sup> Pierre GARNIER, *Examen de la dernière lettre imprimée de Monsieur de Rhodes*, p. 8-11 et 40 ; Jean de RHODES, *Lettre à Monsieur d'Aquin sur la manière de boire les eaux minérales artificielles*, *op. cit.*

<sup>1346</sup> On pense ici à la tirade de l'« Opérateur » dans l'*Amour médecin* (1665) : SGANARELLE : Holà ! Monsieur, je vous prie de me donner une boîte de votre orviétan, que je m'en vais vous payer. L'OPÉRATEUR : L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan. Peut-il jamais payer ce secret d'importance ? Mon remède guérit, par sa rare excellence, Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout un an : La gale, La rogne, La teigne, La fièvre, La peste, La goutte, Vérole, Descente, Rougeole. Ô grande puissance de l'orviétan ! » (Acte II, scène VII).

<sup>1347</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée...*, *op. cit.*, p. 50-51 : il ne peut y avoir un remède universel, ni l'antimoine ni l'ellebore ne conviennent à tous les malades, on doit donc consulter les médecins qui, seuls, savent adapter les traitements.

en reprend le vocabulaire. L'empirique présente sa liqueur comme « infaillible » alors que, d'après Panthot, « presque tous en sont morts » surtout ceux qui ont commencé par là sans remède de médecins. Avancer l'idée d'infaillibilité est, selon le médecin, le signe d'une charlatanerie car « il n'y a point de remède au monde qui soit généralement bon ou généralement méchant » et « s'il y avoit un remède ou un secret universel, les Roys, les Princes et les plus riches personnes du monde attaquées de la goutte, l'auroient enfin trouvé ». Cette liqueur là est en fait un « corrosif fort dangereux et si acre qu'il met en poussière tout ce qu'il touche, linge, drap, papier, et prend feu comme la poudre à canon. Je laisse à penser aux personnes prudentes, et sages l'effet qu'il peut produire dans le corps... »<sup>1348</sup>.

La nouveauté ne réside pas dans l'importance que revêt le style aux yeux des auteurs d'ouvrages médicaux<sup>1349</sup>. Mais il n'est plus question désormais de l'élégance de la langue mais bien de sa modération, de son exactitude et de sa précision. A la fin du siècle, les termes médicaux les plus anciens et les plus courants ne vont plus de soi. Chacun d'entre eux doit être pesé à sa juste valeur et employé à sa juste place. L'Allemand Michel Etmüller en témoigne dans sa *Pratique générale* en introduisant une définition des termes au début de chacun de ses chapitres : les maladies sont définies en général par une perturbation fonctionnelle (voir Annexe 32) et l'objet de nombreuses nuances (il distingue, par exemple, trois sortes d'« abatement des forces » : soit la langueur qui est chronique, soit la « lassitude contre nature » où les sens sont altérés, soit l'« abatement des forces subit » qui peut être une lipothymie, une syncope, ou une asphyxie)<sup>1350</sup>. Mais le travail sémantique ne s'arrête pas au vocabulaire nosologique. Les termes utiles à la description des processus physiologiques et pathologiques doivent être redéfinis<sup>1351</sup>. Il revient ainsi sur des notions employées par tous, des professionnels aux amateurs, en leur donnant un nouveau fondement théorique : ainsi la notion de tempérament (« J'entends par temperament, non pas les premieres qualitez, ny leur symmetrie, mais la constitution radicale de chacun, dont les premieres qualitez dependent... ») ou celle

<sup>1348</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.* p. 108.

<sup>1349</sup> Les arguments stylistiques ont toujours eu leur place dans les querelles médicales. Le rejet humaniste des médecins arabes par exemple, fondé en théorie sur l'idée de leur lecture inexacte des Anciens, a bien souvent été servi par des critiques portant sur l'inélégance de leur vocabulaire et de leur langue : se développe alors un idéal de pureté du langage scientifique latin qui serait directement fondé sur les sources grecques, sans passer par les « barbaries » arabes (voir Peter E. PORMANN, « La querelle des médecins arabistes et hellénistes », *art. cit.* et Charles BURNETT, « The Second Revelation of Arabic Philosophy and Science : 1492-1562 » in Anna CONTADINI et Charles BURNETT (dir.), *Islam and the Italian Renaissance*, Londres, Warburg Institute, 1999, 239 p., p. 185-198).

<sup>1350</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de Médecine...*, *op. cit.*, t. 1, p. 375-6.

<sup>1351</sup> Il cite, au service de cette idée, l'ouvrage du médecin de Bohême Jan Marek MARCI (1595-1667), *Philosophia vetus restituta*, Prague, Typis Academicis, 1662, in-4°, 580 p. réédité à Francfort chez Christian Weidmanni en 1676)

de malignité (« la malignité est une contagion dont le supreme degré est pestilentiel », par opposition à la bénignité)<sup>1352</sup>.

Dans la seconde moitié du siècle, les médecins sont donc soumis à de nouvelles exigences d'écriture qui leur permettent à la fois de s'identifier comme les seuls détenteurs du savoir (et donc du langage) légitime sur le corps et de s'ouvrir aux professions subalternes et au public qu'ils doivent éduquer. On peut noter que ces normes nouvelles, si elles sont autant une question de fond que de style, dépassent le seul domaine de l'écriture. Pour Lazare Meyssonier par exemple, le médecin doit aussi se distinguer du charlatan par son comportement. Parmi d'autres points concernant la morale, l'étude et la diligence, il doit aussi soigner son habillement : il faut veiller à « la propreté, netteté, beaux habits » mais en se gardant bien des « fanfares d'habits » des charlatans. Sérieux, précision et modestie sont donc désormais les critères distinctifs de la profession médicale tant dans son expression écrite et orale que dans sa mise<sup>1353</sup>.

### *L'émergence de la preuve, de l'invisible au visible*

Parmi les termes et les processus que les médecins tachent de bannir de leurs écrits, l'idée de l'occulte suit une histoire particulière<sup>1354</sup>. Les qualités occultes existent dans la physique scolastique mais de façon inexplicable : elles sont seulement accidentelles et ne peuvent être objets de savoir. La doctrine péripatéticienne se fonde en effet sur les sens, ce qui n'est pas sensible est inconnaissable (et a été voulu tel par Dieu). Ces qualités ont été jugées non seulement inconnaissables mais même inexistantes par une partie de la chrétienté après Thomas d'Aquin<sup>1355</sup>. Ainsi le médecin de l'Inquisition espagnole Bravo de Sobremonte les juge contraires non seulement à la doctrine galénique mais également à la foi catholique<sup>1356</sup>. Ces qualités occultes, admises avec réticence par la physique péripatéticienne, ont connu un essor inédit dans l'interprétation néoplatonicienne et hermétique du monde qui a donné naissance à la magie naturelle dont

---

<sup>1352</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 282 et 501.

<sup>1353</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le cours de Medecine en François, op. cit.*, p. 406.

<sup>1354</sup> Elle a été notamment retracée de façon lumineuse par Keith HUTCHINSON : « What happened to Occult Qualities in the Scientific Revolution », article paru d'abord dans la revue *Isis*, puis réédité en 1997 (in Peter DEAR (dir.), *The Scientific Enterprise in Early Modern Europe. Reading from Isis*, University of Chicago Press, 1997, 331 p., p. 86-106).

<sup>1355</sup> L'argument utilisé par le théologien est que l'homme a nommé toutes les choses qui existent selon la Genèse, et qu'il n'existe donc rien qui échappe à ses sens : *Ibid.*, p. 88.

<sup>1356</sup> Gaspard BRAVO de SOBREMONTÉ RAMIREZ, *Resolutionum et consultationum Medicarum*, Lyon, Jean et Pierre Arnaud, 1699, in 2, 4 vol., vol. 4 p. 6-7 et 62 : la magie est prohibée tout comme les amulettes dont le pouvoir serait occulte : « Amuleta Medicis Dogmaticis et Christianis prohiba ». L'ouvrage est d'abord paru à Valladolid en 1649 et connaît six rééditions à Lyon dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (dont une partie au moins est probablement destinée à la clientèle espagnole des éditeurs).

quelques médecins du siècle sont encore des adeptes <sup>1357</sup>. Cependant, leur doctrine est entachée de l'aura sulfureuse du charlatanisme ou pire encore, de l'hérésie. Le mot et l'idée des vertus occultes des remèdes sont en effet rejetés autant par une partie des galénistes que par les tenants de la nouvelle médecine chimiste et corpusculaire. Mais il convient de distinguer les deux car dans le premier cas, c'est en effet la possibilité même de l'occulte qui disparaît tandis que dans le second, les forces occultes sont au contraire réhabilitées sous des noms nouveaux.

Les galénistes du XVII<sup>e</sup> siècle sont plus encore que leurs prédécesseurs soucieux de ne pas être assimilés aux charlatans très nombreux qui leur font concurrence. Ils voient dans les vertus occultes une ligne de démarcation qui peut servir à distinguer la médecine incertaine des empiriques et la leur, garantie par l'infailibilité d'une doctrine. La plupart des galénistes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle rejettent à des degrés divers l'idée que les maladies sont générées par des causes cachées et l'idée qu'elles puissent être guéries de même. Ils préfèrent s'en tenir au système des quatre qualités, bien sensibles quant à elles. Ainsi Philibert Guybert, régent de la faculté de médecine de Paris au début du siècle, tient avant tout à se distinguer des médecins arabes et espagnols qu'il assimile à des charlatans et pourfend avec obstination l'usage du bezoard (une pierre qui naît dans l'estomac de certains animaux avec des propriétés antipoison, cardiaques voire même universelles) et des amulettes, tous censés opérer selon des vertus occultes. Il démontre, tout comme Paré avant lui, que les panacées ne peuvent exister, ni un remède universel, car certaines maladies ou poisons procèdent de la chaleur, d'autre de la froideur et qu'il est d'une nécessité inévitable d'adapter le traitement à ces qualités sensibles <sup>1358</sup>. Jacques Primerose († 1660), médecin à Montpellier puis à Oxford, qui entend terrasser les « songes des Platoniciens » et l'ignorance des charlatans grâce à « la massuë d'Hercule, ie veux dire de la methode veritable d'Hippocrate » a un point de vue plus modéré sur la question. Il admet l'influence des astres sur les corps sublunaires mais il pense qu'avec la distance l'effet de ces correspondances s'épuise et que l'influence du ciel tient avant tout dans les effets météorologiques observés par Hippocrate. Il ne nie pas les liens de sympathies et d'antipathies invisibles qui unissent les choses du monde mais il voit dans la plupart des remèdes occultes des « superstitions » : il condamne ainsi l'onguent de sympathie de Paracelse, les prévisions astrologiques à long terme ou encore tous les remèdes agissant par vertu occulte comme les os humain, le castoreum, les tissus de tel ou telle couleur, les amulettes portées au tour du cou etc <sup>1359</sup>. Certains historiens des sciences ont vu dans ce rejet relatif des vertus occultes un « progrès » : outre la pertinence incertaine de tels jugements historiques, on peut souligner que ce rejet a en fait réduit le monde physique réel et donc l'espace du savoir à ce que l'on pouvait voir et sentir (ou ce que les galénistes croyaient voir telles les humeurs qui habitent le corps mais que

<sup>1357</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, 2 « L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique ».

<sup>1358</sup> Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable...*, op.cit. : « Les tromperies du Bezoard », p. 277- 335.

<sup>1359</sup> Jacques PRIMEROSE, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine, avec des additions Tres-curieuses. Par M de Rostagny Medecin de la Société Royale, et de SAR Madame de Guise*, Lyon, Jean Certe, 1689, in-8°, 860 p., p. 100-101, p. 773, p. 838-fin.

Paracelse par exemple dit n'avoir jamais vu). En réalité, il s'agit là d'une dernière tentative des médecins officiels pour se distinguer des charlatans qui ont abondamment utilisé les vertus occultes.

Une partie des médecins adeptes d'une interprétation chimique du monde ont également rejeté le terme d'occulte. Contrairement aux chimistes paracelsiens qui sont adeptes de la magie naturelle à l'instar d'Oswald Croll, la plupart des partisans des corpuscules et des atomes ont rejeté le terme de qualités occultes. S'ils n'ont pas conservé le mot, ils en ont en revanche légitimé l'existence de l'essentiel de ce qu'il recouvre. Désormais ce qui relevait de l'occulte pour l'aristotélisme (de rares accidents) ou pour les tenants de la magie naturelle (des forces qui font se correspondre toutes les substances de l'univers), est simplement des phénomènes aux origines certes invisibles mais néanmoins explicables par de nouvelles théories. Ainsi le chimiste Daniel Sennert (1572-1637), édité à neuf reprises à Lyon au cours du siècle, rejette les analogies entre le microcosme et le macrocosme et la magie de Paracelse qui est, selon lui, impie<sup>1360</sup>. Mais son œuvre, en grande partie compilatrice, s'oppose aussi au réductionnisme des qualités manifestes. Pour lui, tout ne peut pas être expliqué par la voie des sens et des quatre éléments sublunaires comme le voudraient les aristotéliens. L'occulte existe et est explicable. Son *Hypomnemata physica* parue à partir de 1636 propose la génération et la miction des atomes comme réponse aux mystères de la nature. Dans ses traités pathologiques, il conserve le terme d'« occulte » pour qualifier les maladies vénériennes et contagieuses. Leur source n'est pas visible mais est désormais connaissable et explicable : les vapeurs décrites par Fracastore et les atomes peuvent en répondre<sup>1361</sup>. L'occulte, sans disparaître trouve donc des explications scientifiques nouvelles. A la fin du siècle, Robert Boyle parachève cette tendance en tachant, « pour satisfaire les malades », d'expliquer l'effet des remèdes dits autrefois spécifiques ou occultes. On le peut désormais par la théorie corpusculaire qui peut répondre de tous les effets des remèdes<sup>1362</sup>. A la fin du siècle, une partie de la force des remèdes et une partie des causes des maladies restent invisibles à l'œil nu. Mais tout comme le microscope a mis au jour des parcelles jusque là invisibles du corps humain, les théories chimiques et mécaniques peuvent en révéler le fonctionnement pathologique interne (irritation ou contraction des fibres, acidité du sang, dévoiement des esprits, particules les plus fines des substances...). Désormais ce qui caractérise la médecine savante est la volonté de donner à ses démonstrations un caractère illimité : tout serait prouvable, non plus seulement par le raisonnement mais également de plus en plus par le récit de l'expérience dont le but est bien d'apporter la preuve visible des effets de l'invisible.

---

<sup>1360</sup> Daniel SENNERT, *Medicina Practica*, Lyon, Pierre Ravaud, 1629-1636, in-8°, 4 vol. ; *Opera omnia*, Lyon, Marc-Antoine Ravaud, Jean-Antoine Huguetan, 1650, 1654, 1666, 1676, in-fol., 3 vol. (l'ouvrage est une compilation posthume de ses œuvres parue pour la première fois à Venise en 1640).

<sup>1361</sup> Daniel SENNERT, *Opera omnia, op. cit.*, vol. 4 : *De Morbis occultarum qualitatium*.

<sup>1362</sup> Robert BOYLE, *Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedes Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules, et sur l'usage et les Proprietiez des Medicaments simples. De la Traduction de M Rostagny, de la Société Royale de Paris, Medecin ordinaire de SAR Madame de Guyse*, Lyon, Jean Certe, 1688 et 1689, in-12, 360 p.

*Du primat de la référence au « primat de l'expérience »<sup>1363</sup> ?*

La notion d'expérience devient au cours du XVII<sup>e</sup> siècle un instrument essentiel de légitimité dans l'écriture médicale. Il faut de plus en plus avoir vu, avoir touché, avoir essayé pour pouvoir affirmer. Ce processus est concomitant du renouvellement des savoirs sur le corps par le biais d'un empirisme justement célébré. L'unanimité grandissante des auteurs sur ce point aussi bien que la vision classique proposée par l'histoire des sciences pourrait donner l'impression d'un triomphe total. On peut en réalité constater en amont l'ancienneté de l'importance de l'expérience clinique, aussi bien qu'en aval, la résistance d'un mode de légitimation non plus concurrent mais complémentaire, celui de la raison et de la doctrine. On se situe ici à distance de l'acception foucauldienne de « clinique » qui est bien un déplacement des frontières du visible mais qui est ancré pour Foucault dans le contexte de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la « médecine moderne (...) identifie l'origine de sa positivité à un retour, par-delà toute théorie à la modestie efficace du perçu » (ce « perçu » est le fruit d'une démarche expérimentale aux critères bien précis qui ne concerne pas notre période)<sup>1364</sup>. On retiendra ici l'idée de déplacement des frontières du visible et de démarche expérimentale qui dépasse la simple observation pour entrer dans une interaction avec l'objet étudié, en l'occurrence le corps malade. On utilisera donc le terme de clinique dans une acception beaucoup plus large, celle qui fait surgir le praticien derrière l'écrivain et qui renvoie à l'observation de la vie du malade, de la sémiologie pathologique et thérapeutique. Tout l'enjeu consiste à mesurer la part que tient réellement dans cette expérience clinique, l'interaction réelle avec l'objet étudié. Quelle part d'expérimentation et d'observation des résultats, les auteurs placent-ils derrière le terme fréquemment usité d'expérience ?

La notion d'expérience telle qu'elle est utilisée par les auteurs modernes oscille en effet entre deux dimensions d'inégale portée : il s'agit soit de l'expérience comme moment vécu, observé puis rapporté, fortement ancrée sur l'importance accordée aux sens par la physique aristotélicienne soit de l'expérience comme acte d'intervention sur un objet de savoir.

Dans sa première dimension, l'expérience a la part belle dans les traités médicaux depuis l'Antiquité. Cette notion renvoie ici à l'exercice même de l'art médical qui doit aboutir à l'habitude d'observer le malade dans la santé et dans la maladie, de dresser la sémiologie de sa maladie, et de comparer les traitements prodigués et les effets obtenus. En ce sens, l'expérience clinique est centrale dans la médecine hippocratique et galénique. C'est ce que rappellent les traités hippocratiques réédités à Lyon au début du siècle qui sont précisément ceux destinés à guider les médecins dans leur pratique clinique (les *Aphorismes* et les

<sup>1363</sup> L'expression est empruntée à Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op.cit.*, p. 184.

<sup>1364</sup> Michel FOUCAULT, *Naissance de la clinique*, *op. cit.*, Préface, p. VIII.

*Pronostics*)<sup>1365</sup>. Jean Damascène, dont les *Aphorismes* sont publiés avec ceux du maître de Cos, s'adresse ainsi aux médecins : « exercer la médecine seulement par les choses que l'on a leuës aux livres des Anciens, sans avoir ouy de la vive voix du docteur, c'est chose perilleuse » puis aux malades : « il ne faut croire à nul medecin, combien qu'il soit studieux et sçavant, sinon à celuy qui est aagé et experimenté »<sup>1366</sup>. Le terme d'expérience, plus ou moins synonyme de pratique, est donc repris par les médecins humanistes : « l'experience (...) est plus forte que toutes les autoritez des plus sçavans du monde » affirme par exemple Laurent Joubert<sup>1367</sup>. Ils sont héritiers de l'observation méticuleuse des maladies prônée par Hippocrate et continuent d'alimenter deux genres littéraires médicaux qui se sont fortement développés depuis le Moyen Age en même temps que l'enseignement universitaire de la médecine concrète : celui des « Pratiques », catalogues de maladies *a capite ad calcem* (de la tête aux pieds) enrichis de force détails symptomatologique, ainsi qu'on l'a vu précédemment, et celui des *Consiliae* ou recueils de cas rapportés ou directement vécus par l'auteur<sup>1368</sup>. Dans les deux genres, les titres usent souvent du terme d' « observations » pour en souligner le caractère empirique<sup>1369</sup>. La plupart des Médecines pratiques ne sont que des catalogues nosologiques commençant par les causes, continuant par les signes pour en arriver à la thérapeutique. L'expérience mise en jeu se limite à l'observation des symptômes. Et encore celle-ci est-elle guidée de façon rigide par une doctrine puisque bien souvent les références aux traités hippocratiques se font au lieu même du diagnostic. Il n'y a donc pas de lien direct explicite entre l'expérience du praticien et le récit de l'écrivain, pas de retour à la doctrine en fonction des résultats observés, ni de ce qui aujourd'hui serait appelé « expérimentation » et correspondrait à la seconde acception du terme moderne d'expérience<sup>1370</sup>.

Cette seconde dimension ne s'accroît qu'en apparence avec le développement des récits de cas. Il s'agit d'un genre littéraire né en Italie du nord à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur le modèle des recueils de conseils juridiques et dans lequel les médecins couchent le récit de leurs consultations (d'où le terme de *conclia*) et de leur débats

---

<sup>1365</sup> Sur l'importance de la « médecine empirique » et de la pratique clinique dans le corpus hippocratique, voir Danielle GOUREVITCH, « Médecine hippocratique et philosophie » in HIPPOCRATE, *De l'Art médical*, *op. cit.*, p. 16 et suiv.

<sup>1366</sup> Jérémie THRIVERIUS, *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, *op. cit.*, « Aphorismes de Jean Damascene », p. 214 et 225.

<sup>1367</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1368</sup> Sur l'histoire de ces genres littéraires médicaux, voir l'article en ligne de Joël COSTE, « La médecine pratique ... », art. cit.

<sup>1369</sup> Ce terme d'observation se généralise et rencontre à partir du XVI<sup>e</sup> siècle les travaux des anatomistes qui se livrent eux aussi à des descriptions ainsi dénommées sur les organes et sur leur fonctionnement. Voir par exemple les « Observations nouvelles » dont DU LAURENS enrichit le titre de son *Histoire anatomique...*, *op. cit.*

<sup>1370</sup> Voir par exemple la structure interne donnée par Daniel SENNERT aux chapitres de la *Medicina Practica*, *op. cit.* : divisés en *Causae*, *Signa Diagnostica*, parfois *Prognostica*, puis *Indicationes* (objectifs thérapeutiques) et enfin *Curatio* (remèdes, chirurgie ou diète)..

entre praticiens autour d'un cas<sup>1371</sup>. Ce genre, happé par le développement de la scolastique, devient plus magistral et plus détaché de la pratique au XV<sup>e</sup> siècle. C'est sur cet héritage qu'il se développe d'abord en France à partir du XVI<sup>e</sup> siècle où il est devenu une compilation d'anecdotes médicales recueillies parmi les récits des grands auteurs et, là encore, déconnecté de l'expérience de l'auteur lui-même. C'est le cas par exemple dans la médecine universelle du parisien Bathélémy Pardoux publiée à Paris puis à Lyon à partir de 1630. Ici, il ne s'agit pas de rapporter des observations réelles mais bien de prolonger de façon plus illustrée le travail humaniste de digestion des ouvrages antiques<sup>1372</sup>.

Sous l'effet de la valeur croissante accordée à l'expérience directe, paraissent néanmoins de plus en plus de recueils qui sont des assemblages de consultations imputables à l'auteur lui-même et le mettant en scène de façon valorisante. Ici, la démonstration est courte et participe de la légitimité du discours à part égale avec la citation des Anciens. Le recueil des *Observations* de Lazare Rivière édité à Lyon à titre posthume à partir de 1659 en est l'illustration. Le médecin décrit d'abord les habitudes du malade, son tempérament puis les symptômes de sa maladie, citant éventuellement les traitements que ses collègues ont essayés avant que l'on fasse appel à lui. Ensuite, il décrit ce qu'il constate en interrogeant le malade puis ce qu'il déduit grâce à sa connaissance des maîtres anciens. Ainsi, ce voyageur de 60 ans atteint de suppression d'urine n'est soulagé ni par l'usage de diurétiques ni par celui d'un cathéter introduit en vain dans sa vessie. Lorsque Lazare Rivière l'interroge, il dit ne pas souffrir des reins ni avoir jamais été gêné par la présence de pierre dans sa vessie. Le médecin en déduit que sa maladie « ne procedoit ni d'un vice des reins ni d'un vice de la vessie ». Là où l'observation et les précédentes tentatives thérapeutiques ne fournissent pas de réponse, la physiopathologie galénique est d'un grand secours. Lazare Rivière pense en effet que la suppression d'urine provient donc d'un trop-plein d'humeurs, « les vaisseaux étant trop remplis et tendus à raison de l'abondance, ne peuvent se resserrer pour en faire l'expulsion ». Il cite à l'appui de cette proposition le dixième Livre de *la Méthode* de Galien. En conséquence, il prescrit une saignée d'une livre de sang, et constate le bien-fondé de sa doctrine puisque l'urine reprend son trajet normal des reins à la vessie puis est expulsée dans l'heure qui suit<sup>1373</sup>. On ne peut pas encore parler ici de « primat de l'expérience » puisque quoi qu'invoqués, les essais thérapeutiques ne trouvent leur explication et leur raison d'être que dans le cadre rigide de la doctrine galénique à laquelle ils apportent simplement un supplément de légitimité. Les

---

<sup>1371</sup> Pour une synthèse sur la genèse de ce genre littéraire, voir Jole AGRIMI et Chiara CRISCIANI, *Les Consilia medicaux*, Turnhout, Brepols, 1994 (Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 69), 106 p. Sur son développement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle : Gianna POMATA, « Praxis historialis : the uses of historia in early modern medicine » In Gianna POMATA, Nancy.G. SIRAISSI (dir.), *Historia : empiricism and erudition in early modern Europe*, Cambridge, MIT Press, 2005, 490 p., p. 105-46.

<sup>1372</sup> Barthélémy PARDOUX, *Universa Medicina, Ex Medicorum Principum sententiis, consiliisque collecta*, Lyon, Jacques Carteron, 1649 et 1651, in-4°, 1015 p. (c'est la version éditée par Guillaume Sauvageon et non la première version éditée par René Chartier qui est reprise par l'éditeur lyonnais).

<sup>1373</sup> Lazare RIVIERE, *Les Observations...*, op. cit., p. 1-3.

médecines pratiques, recueils de cas et d'observations sont éditées à Lyon jusqu'à la fin du siècle sans perdre ce caractère magistral et doctrinaire<sup>1374</sup>.

C'est davantage dans les disciplines alliées de l'art médical que sont l'anatomie et la chimie que la notion d'expérience évolue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle vers l'idée d'une véritable interaction avec l'objet du savoir. Ici, la valeur qui lui est imputée a dépassé celle attribuée aux héritages doctrinaux. Mais ce retour aux valeurs antiques de l'observation et de l'expérimentation précède de loin le changement réel dans la construction écrite des savoirs telle que la pratiquent la plupart des écrivains médecins. Jean Riolan fils lui-même (défenseur de Galien auquel il compare Guy Patin dans sa dédicace) affirme : « Car pour moy je vous assure, que ne tasche point d'accomoder les choses à mon esprit, mais bien de soumettre mon esprit à la nature des choses, ne croyant jamais que les choses que j'ay premeditée en l'Anatomie, puissent estre ainsi, jusques à ce que je les ay veu plusieurs fois confirmées, par diverses recherches dans les corps mesmes. C'est pourquoy j'escris et fais foy seulement des choses que j'ay veuës ». Sur ce, ignorant le paradoxe dans lequel il inscrit son argumentaire, il use de citations de Galien pour défendre l'expérience qui doit prévaloir sur la parole des maîtres : « En Medecine, dit Galien, il n'est pas raisonnable de croire si absolument aux Anciens ; que s'ils ont dit ou escrit quelque chose, il y faille aussitost adjoûter foy : au contraire, il faut prealablement examiner et par raison et par experience, si cela est vray, ou faux... ». Riolan reprend à son compte cette idée des « choses appuyées sur l'experience et la raison »<sup>1375</sup>. En accolant ces deux notions qui font référence à des modes bien différents d'élaboration du savoir, il se permet encore de faire prévaloir la parole du maître qu'il défendra dans le reste de l'ouvrage par l'argumentation plutôt que par l'illustration anatomique concrète. Mais l'une et l'autre sont entremêlées de façon la plus cohérente possible dans son ouvrage. Outre sa réaction bien connue de défense de la circulation galénique au sein du cœur (par de minuscules pores dans la paroi centrale que l'observation ne saurait infirmer puisqu'ils sont invisibles à l'œil nu), Riolan appuie aussi l'ancienne conception dévalorisée des parties inférieures sur la composition anatomique du bas-ventre et sa corruptibilité post mortem<sup>1376</sup>. Au sein de cette aire corporelle, la nature spongieuse de la rate par exemple confirme l'idée de Galien qu'elle attire le sang le plus « limoneux » ou épais, ainsi que toutes les humidités générées dans l'estomac. Son grossissement parfois constaté dans les dissections prouve qu'elle est le réceptacle de nombreuses humeurs du corps et les multiples conduits qui la desservent expliquent qu'elle génère nombre de fluxions d'humeurs sur le reste du corps (comme par

---

<sup>1374</sup> Il s'agit à la fois d'un effet du passéisme des éditions lyonnaises (ainsi les *Observationum medicarum* de Lazare RIVIERE originellement éditées en 1640 sont réimprimées à Lyon au sein de sa *Opera Medica Universa* jusqu'en 1698) et de la survie réelle de cette littérature de cas, relativement éloignée de la clinique réelle : voir par exemple l'ouvrage de l'Ecoisais Thomas BURNET, *Le Trésor de la pratique de Medecine, op. cit.* : les observations des auteurs jouxtent ici celles faites par le commentateur lui-même (Daniel Puerarius) le plus souvent dans la perspective d'éclairer la thérapeutique hippocratique.

<sup>1375</sup> Jean RIOLAN, *Manuel Anatomique ...*, *op. cit.*, « Advertissement au lecteur et auditeur », np.

<sup>1376</sup> *Ibid.*, p. 344 et p. 96 et suiv.

exemple le scorbut cité par Sennert). Riolan termine son chapitre sur la rate de façon totalement déconnectée de ses observations en rappelant les échanges d'humeurs que celle-ci entretient avec le foie d'après Hippocrate et Galien<sup>1377</sup>.

Les derniers anatomistes galénistes du siècle prolongent donc ici un paradoxe hérité de leurs prédécesseurs, originellement désireux de suivre l'injonction d'observation émise par les maîtres anciens et non de les contredire. Le « primat de l'expérience » mis en avant depuis plus d'un siècle ne prend réellement effet en matière de littérature anatomique qu'avec les auteurs de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qui proclament clairement leur détachement de la biologie galénique. La lenteur de l'évolution des structures d'enseignement dans lesquelles ont été formés les médecins auteurs de ces ouvrages et le nécessaire décalage temporel qui existe entre le moment où un médecin est initié à l'étude expérimentale et le temps de sa rédaction d'un éventuel ouvrage n'est pas la seule explication à porter ici<sup>1378</sup>. Il n'est pas si aisé de remplacer un système par un autre : l'observation ne répondant pas à toutes les questions posées au corps, la part de liberté dans l'interprétation et d'appropriation personnelle des idées nouvelles reste grande pour les physiologistes et les anatomistes du siècle. On l'a vu pour Riolan, conservateur anatomiste parisien, mais aussi pour des auteurs plus tardifs proclamant leur attachement aux nouveautés comme Louis Barles. Dans cet espace de liberté la parole des anciens maîtres continue d'être un recours possible jusqu'à la fin du siècle.

L'autre catégorie d'auteurs pour lesquels l'expérience est un instrument essentiel de légitimité est ceux qui émettent des propositions nouvelles sur le plan thérapeutique. Ici, comme dans le domaine du savoir anatomique, le changement n'est justifiable que par l'observation concrète. L'argument est d'autant plus indispensable lorsque l'auteur ne jouit pas d'une légitimité institutionnelle qui pourrait porter son propos. C'est le cas des réformateurs de la pharmacopée que sont les premiers chimistes au début du siècle ainsi que tous les écrivains vendeurs de remèdes. C'est l'argument utilisé par le chimiste Joseph Du Chesne dont les ouvrages édités à Lyon sont engagés dans des polémiques sur l'innocuité et l'efficacité des remèdes chimiques depuis les années 1570. Dans l'adresse au lecteur de sa *Pharmacopée des Dogmatiques réformée* qu'il fait paraître à la fin de sa vie, il précise : « j'espand les fruicts de mes estudes en si grand nombre, lesquels j'ay produit par veilles et travaux assidus, parmy beaucoup d'occupations que j'ay acquis en pratiquant et exerçant la Medecine avec heureux succez l'espace de quarante ans continuels et finalement

---

<sup>1377</sup> *Ibid.*, p. 206-213.

<sup>1378</sup> Il y a peu d'études récentes sur l'enseignement médical au XVII<sup>e</sup> siècle, on continue à se référer aux travaux des années 1950 et 1960 : sur l'enseignement au début du siècle, voir la synthèse de Jacques ROGER, *Les sciences de la vie...*, *op. cit.*, p. 8-13 (« L'esprit médical avant 1650 ») ; sur les manuels utilisés à Donald CAMPBELL, « The Medical curriculum of the University of Europe in the XVIth Century... », *art. cit.* ; sur les programmes en général : Charles COURY, *L'enseignement de la médecine en France...*, *op. cit.*, p. 54-82. Néanmoins, sur l'évolution de cet enseignement sous l'effet des initiatives royales, on peut voir la thèse récemment publiée d'Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi...*, *op. cit.*, p. 39-41, 161-184, 215-235.

que j'ay appris en conversant et communiquant avec les plus doctes et celebres personnages de toute l'Europe... »<sup>1379</sup>. Ici, l'expérience vient dans le premier temps de la démarche de légitimation. Cependant au cœur de l'ouvrage, la référence aux Anciens précède bien souvent l'argumentation et le récit très précis de ses expériences thérapeutiques. Du Chesne ne rejette pas en effet les acquis de la pharmacopée « dogmatique » auxquels il renvoie le lecteur pour nombre de préparations. Galien lui-même « du grand esprit et de l'extreme habileté dont il estoit doué » a, par partie par expérience, partie par raisonnement, identifié les remèdes contraires à la nature de nombreuses maladies. Mais l'auteur en a augmenté le nombre ou l'efficacité par ses propres « expériences » et ses « inventions » nouvelles et il rappelle à chaque fois que la doctrine contredit l'observation que « l'expérience est par-dessus la raison »<sup>1380</sup>. A l'appui de l'usage des vomitifs chimiques, après avoir conspué ses collègues trop timorés, il rappelle, dans l'ordre, l'usage que les Anciens faisaient eux-mêmes des vomitifs, il défend leur utilité naturelle (selon l'argument ancien que la nature elle-même use de cette voie d'évacuation), puis cite les recettes et expériences de ses amis chimistes ainsi que les siennes propres, démontrant par exemple par le récit de plusieurs cas la souveraineté de l'antimoine<sup>1381</sup>. A la fin du siècle, les défenseurs de l'usage du thé, du café et du chocolat ne procèdent pas autrement. Rien ne vaut pour convaincre leurs pairs et les lecteurs, les anecdotes de voyageurs émerveillés par les effets de ces produits lointains<sup>1382</sup>. Dans les ouvrages d'apothicaires ou d'empiriques ne jouissant pas de la même légitimité professionnelle que les auteurs médecins, ces récits de cas où les symptômes les plus convaincants sont détaillés sont bien souvent accompagnés de références nominales à l'appui des dires de l'auteur. Tel malade célèbre, tel religieux ou médecin peut témoigner de la véracité du récit. Après l'épidémie de 1628, l'apothicaire Louis La Grive évoque ses expériences sur les pestiférés lyonnais à l'appui de la description de son remède grâce auquel ils « sont passez quasi de mort à vie (...) ce que certifieront les sieurs RR PP Capucins et les sieurs Roanne et Tevenet, Chirurgiens en quartier pour le service desdits affligez »<sup>1383</sup>. Les empiriques qui publient à la fin du siècle sont héritiers des bateleurs des places publiques passés maîtres dans l'art de l'exemple et de l'anecdote emphatique<sup>1384</sup>. Ici l'évocation de l'expérience directe ou la reprise du récit d'un autre auteur n'est pas le propre de la profession médicale qui ne s'est approprié ce

---

<sup>1379</sup> Joseph DU CHESNE, *La Pharmacopée des Dogmatiques Réformée...*, *op. cit.*, « L'auteur au lecteur débonnaire », n.p.

<sup>1380</sup> *Ibid.*, p. 9 et suiv., p. 20.

<sup>1381</sup> *Ibid.*, p. 367 et suiv.

<sup>1382</sup> Voir par exemple Sylvestre DUFOUR, Antoine COLMENERO, et Barthélémy MARRADON, *Traité nouveau et curieux du Café, du Thé, et du Chocolate...*, *op. cit.*

<sup>1383</sup> Louis de LA GRIVE, *Vertus et proprietés tres-singulieres d'un remede prompt et curatif de la Peste...*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>1384</sup> Voir par exemple JOSSERAND qui rapporte à propos de sa panacée nombre d'exemples dans lesquels « il y eût des personnes qui furent assez simples de croire qu'il tenoit du sortilege; mais il y en eût de moins severes, entre autres des Dames, qui crurent qu'il tenoit du Miracle » : *Vertus de l'Emplâtre Panacé...*, *op. cit.*, p. 3.

mode de légitimité que dans un second temps du XVII<sup>e</sup> siècle. La littérature pharmaceutique témoigne donc clairement de l'origine partiellement extra médicale de la valeur expérimentale<sup>1385</sup>.

A la fin du siècle, l'expérience n'en est pas moins établie comme une notion fondamentale de la pratique et de la production de savoirs médicaux. Elle est présentée, par la plupart des auteurs, comme le critère définitif de validation des données corporelles qu'il s'agisse d'affirmations anatomiques et physiologiques ou de propositions thérapeutiques. Il faut voir plusieurs raisons à ce triomphe de papier de l'expérience et souligner ici que les deux dimensions de ce terme, évoquées plus haut, perdurent jusqu'à la fin du siècle. Quoi que les auteurs médecins ne soient ni les premiers ni les seuls à en user, le recours à l'expérience comme élément probatoire du discours, est le fruit de la nécessité de se distinguer des lectures profanes du corps malade.

D'une part, le récit de l'expérience est utilisé par certains auteurs dans le but de tracer une limite nette avec les interprétations magiques ou religieuses des phénomènes corporels : les deux sont parfois associées dans la mesure où elles n'entrent pas dans les systèmes de causalité mécanistes ou chimiques. C'est le cas sous la plume du chirurgien parisien Nicolas de Blégny qui est autant favorable aux expérimentations anatomiques et pharmacologiques qu'il est opposé aux opinions « ou Theologiques, ou fabuleuses, ou Astrologiques ». Partisan de la contagion, il pense que « les médecins ne doivent rechercher l'origine des Maladies que dans les causes naturelles qui les ont produites »<sup>1386</sup>. Il est cependant difficile de voir dans la littérature médicale de la fin du siècle, l'effet réel de cette idée qui fera florès dans l'histoire ultérieure des sciences et qui fut bien souvent imputée aux mécanistes et chimistes du siècle : une distinction aurait émergé entre croyance et conviction rationnellement étayée (étaient qui se ferait désormais non plus par la seule spéculation de la raison mais par l'application de cette raison aux résultats de l'observation)<sup>1387</sup>. Certes les anatomistes illustrent les nouveautés par des planches, les physiologistes et les thérapeutes par le récit de leurs expériences, mais leurs adversaires continuent de soupçonner au mieux des erreurs dans le relevé l'expérience ou dans le raisonnement qui l'interprète, au pire, des tromperies intentionnelles<sup>1388</sup>. Ici,

---

<sup>1385</sup> Partiellement car les premiers défenseurs des expériences anatomiques furent, en revanche, bien souvent également des médecins comme ceux enseignant à leurs futurs collègues à l'université de Padoue (Vésale au XVI<sup>e</sup> siècle ou Acquapendente au XVII<sup>e</sup> siècle).

<sup>1386</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1387</sup> Voir notamment Mirko D. GRMEK, *La première révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 236 : « une mentalité nouvelle s'affirme et c'est elle qui constitue l'élément décisif de la 'révolution scientifique' ».

<sup>1388</sup> Dès la première moitié du siècle, le médecin lyonnais Claude Pons utilise le même terme de « fables » que De Blégny mais pour accuser cette fois un autre praticien, l'apothicaire Louis de la Grive, qu'il soupçonne d'avoir rapporté des expériences thérapeutiques inventées : Claude PONS, *Sycophantie Theriacale...*, *op. cit.*, p. 23. L'enjeu reste le même six décennies plus tard, dans le conflit entre les médecins lyonnais Pierre Garnier et Jean de Rhodes : le premier invoque systématiquement ses propres expériences anatomiques ou pharmaceutiques visant au rétablissement de la vérité et attaque en faux les exemples de guérison évoqués par De Rhodes (soit les malades

l'expérience ne l'emporte pas définitivement. La force du raisonnement, dont Descartes a renouvelé le fondement, voire de l'imagination reste un recours argumentatif. Ce que le Lyonnais Lazare Meyssonnier appelle par exemple des « expériences anatomiques » ne sont que des observations que chacun peut faire sur son propre corps et qu'il inscrit dans le système physiologique auquel il adhère : ainsi les varices que l'on peut observer sur ses jambes sont « l'expérience » que l'on fait d'un trop-plein de mélancolie (on est ici pleinement dans l'expérience première des sens, bien loin de l'expérimentation que le même auteur prône ailleurs). Il en va de même pour ses « expériences chimiques » qu'il propose au lecteur d'imaginer afin de se faire une idée des fonctions physiologiques qu'elles décrivent : on peut par exemple se figurer un vaisseau d'eau bouillante qui produit de la vapeur et qui déborde afin d'illustrer l'idée de l'esprit vital qui pousse le sang et la vapeur dans les artères<sup>1389</sup>. Puisque, ainsi que le souligne par exemple le chimiste allemand Ettmüller, « c'est l'Expérience, et la Raison jointes ensemble qui sont le fondement des conjectures de la Médecine », puisque la première ne saurait trouver de conclusion sans la seconde, elle ne saurait non plus trancher les débats dont la médecine savante reste féconde jusqu'à la fin du siècle ni isoler véritablement celle-ci derrière une ligne de scientificité qui la dégagerait de tout soupçon de croyance<sup>1390</sup>.

La seconde nécessité qui conduit les médecins à invoquer leurs expériences ou celle de leurs pairs est celle de se démarquer des non professionnels en tout genre qui occupent le champ médical. Les charlatans, empiriques ou même les dames charitables ou les chirurgiens peu lettrés, eux-mêmes en quête de légitimité, font reposer leurs ouvrages sur des anecdotes (qui sont des exemples de cures souvent qualifiées de « miraculeuses » davantage que des expériences) et sur des références (qui sont restées principalement celles des maîtres de l'Antiquité)<sup>1391</sup>. Les médecins, au contraire, détaillent le plus possible des expérimentations en termes chimiques et mécaniques et les références qu'ils citent à l'appui de leurs démonstrations ne sont plus (sauf Hippocrate) les auteurs antiques mais leurs contemporains ayant eux-mêmes publiés les résultats d'observations faites en laboratoire ou au chevet des malades. La force de la référence auctoriale n'a donc pas faibli. Ainsi de Blégnny qui est lui-même un véritable expérimentateur cite autant ses propres expériences

---

qu'il évoque ne sont pas réellement guéris soit leur cas relevait du secret médical et De Rhodes n'aurait jamais du les révéler au public) : *Examen de la dernière lettre imprimée de Monsieur de Rhodes...*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>1389</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit ...*, *op. cit.*, p. 220 et 229.

<sup>1390</sup> Michel ETTÜLLER, *Les nouveaux Instituts de Médecine*, *op. cit.*, p. 10 : ce raisonnement conduit l'auteur à adhérer à la secte « spagyro-dogmatique » c'est-à-dire à la fois chimique et hippocratique où, en effet, système spéculatif et expériences vont de pair.

<sup>1391</sup> Madame FOUQUET cite aussi bien Galien que la Bible ou des exemples de guérisons opérées grâce à ses *Remèdes charitables...*, *op. cit.* (paru à partir de 1675), « Épître », p. 132-3 ; de même l'empirique savoyard COPONAY de GRIMALDI, quoi que proposant des remèdes chimiques, s'en remet à la force légitimante du nom de Galien ainsi qu'à de nombreux témoignages de cures portés par des religieux les ayant expérimenté sur leurs ouailles : *Académie de Médecine Chymique Royale...*, *op. cit.* (éd en 1700), p. 16 et suiv.

que celles de ses pairs<sup>1392</sup>. Il s'inscrit explicitement dans un réseau de médecins de cour qui sont selon lui les plus audacieux et les plus novateurs et qui sont pour cette raison l'objet des attaques des médecins dogmatiques. Même si, sauf exceptions, les auteurs médecins n'ornent plus leurs ouvrages de tables des auteurs, ils n'en font pas moins usage de références au cœur du texte, à la manière dont procédaient déjà leurs prédécesseurs, dans le but de s'inscrire dans un espace de légitimité auquel le public destinataire de l'ouvrage devrait être sensible. Pour s'adresser à leurs pairs, les médecins de la fin du siècle ont désormais besoin des noms des expérimentateurs et novateurs européens, tout comme leurs prédécesseurs usaient de l'inévitable référence galénique. La seule différence est que face à la multiplication des propositions récentes faites dans ce champ savoir, désormais les auteurs les moins lettrés peuvent se piquer de corriger, nuancer, concilier les auteurs qu'ils citent. Ceux-ci n'ont plus désormais le poids des siècles pour armure. Une moindre rigidité de la citation de références s'ensuit donc ainsi qu'une désormais nécessaire complémentarité avec l'usage de la preuve empirique. Il faut remarquer enfin qu'au début comme à la fin du siècle, les stratégies des auteurs ont en réalité peu à voir avec la façon réelle dont ils ont acquis leurs savoirs (la plupart par lecture et compilation de leurs contemporains). Ceux qui citaient Galien au début du siècle n'avaient pas plus d'accès direct à la doctrine de leur maître que n'ont leurs successeurs de la fin du siècle à la pratique réelle d'expérimentations anatomiques ou pharmaceutiques. On est bien là dans l'évolution des modes de légitimation, très significative sur le plan des valeurs attribuées aux types de production des savoirs mais pas forcément synchronique d'une mutation de ces savoirs eux-mêmes.

### *3) Les enjeux philosophiques et professionnels des querelles thérapeutiques*

Les controverses sont étroitement liées l'histoire de la médecine depuis les temps hippocratiques et galéniques<sup>1393</sup>. Dans la production médicale du XVII<sup>e</sup> siècle, la partie la plus visible de ces controverses concerne l'art thérapeutique lui-même et non les découvertes sur le corps pour lesquelles, sauf exception, le débat reste plus confidentiel. Le public auquel ces ouvrages sont destinés et les enjeux sociaux que portent ces querelles, comptent pour beaucoup dans leur visibilité.

---

<sup>1392</sup> Nicolas de Blégn y a son propre laboratoire de chimie puis un laboratoire de vérification des remèdes. Son journal des *Nouvelles Découvertes* (1679-1683) lui sert essentiellement à discréditer les remèdes vendus par d'autres (il est interdit par un arrêt du Conseil en 1682).

<sup>1393</sup> Lawrence I CONRAD, Michael NEVE, et Vivian NUTTON (dir.) , *Histoire de la lutte contre la maladie. La tradition médicale occidentale de l'Antiquité à la fin du siècle des Lumières*, Institut Synthélabo pour le Progrès de la Connaissance, 1999, 524 p., p. 70.

## La diffusion précoce de remèdes suspects

Les controverses autour des remèdes exotiques et des remèdes chimiques apparaissent simultanément à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle mais pour des raisons différentes. Les premières sont d'abord liées aux commentaires des textes antiques, les secondes sont une réaction à la diffusion des premiers ouvrages paracelsiens.

On sait le travail critique mené par les premiers humanistes sur les ouvrages de botanique antique<sup>1394</sup>. L'une des difficultés auxquelles furent confrontés les modernes dans l'identification des plantes citées par les Anciens est l'origine lointaine de substances telles que le baume cité par Dioscoride notamment et tiré du baumier cultivé uniquement dans quelques rares lieux du Moyen-Orient (en Judée puis en Egypte)<sup>1395</sup>. Les plantes du Nouveau Monde qui affluent par les ports espagnols, portugais et anglais ont en partie pris le relais de cette pharmacopée orientale (comme par exemple le baume mexicain à la place du baume d'Egypte). Les unes et les autres sont l'objet de représentations proches concernant leur virulence ou leur dangerosité. A partir des années 1530, Symphorien Champier, publie nombre d'ouvrages pour dénoncer les erreurs des médecins arabes (Avicenne et Averroès), les accuser d'avoir mal identifié les simples cités par les auteurs antiques et introduit une grande confusion dans l'art de la pharmacie qu'il s'efforce de corriger par l'édition de commentaires et de catalogues de remèdes. Il dénonce aussi l'usage des substances lointaines et l'ignorance des apothicaires qui prétendent les employer. Il englobe donc dans une même critique, l'héritage médical du Moyen âge arabe et les plantes venues d'Orient<sup>1396</sup>. De même, en 1536, la première réaction du médecin sévillan Nicolas Monardes est de rejeter ces drogues inconnues pour lesquelles il n'a pas de références fiables et de considérer les plantes américaines inférieures à celles de la péninsule ibérique. Ses prises de position, comme celle du fictif médecin Ruano (qui dans les *Colloques* de Orta s'oppose aux substances indiennes) consistent également à faire appel aux autorités gréco-latines (Pline, Dioscoride et Galien) et à leur donner le pas sur les nouvelles et incertaines découvertes<sup>1397</sup>. Quoique les substances

<sup>1394</sup> Voir précédemment Première Partie, Chap. 2, 2 – « L'héritage de l'encyclopédisme naturel antique ».

<sup>1395</sup> Voir « Indigenous vs. Foreign: Early-Modern Materia Medica in Comparative Perspective », *Early science and Medicine*, 14 (2009), numéro special, p. 677 et suiv.

<sup>1396</sup> Surtout Symphorien CHAMPIER (1472-1539), *Hortus gallicus pro Gallis in Gallia scriptus, veruntamen non minus Italis, Germanis et Hispanis quam Gallis necessarius*, Lyon, Melchior et Gaspard Trechsel, 1533, in-8°, 83, 135, 63 p. Voir Jacques ROGER, « L'humanisme médical de Symphorien Champier » in *Colloque international de Tours : l'humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, J. Vrin, 1973, 382 p., p. 26-72 ; Richard COOPER, « Les dernières années de Symphorien Champier », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°47, 1998, p. 25-50.

<sup>1397</sup> Nicolas MONARDES (1493-1588), *Histoire des simples medicamens apportés de l'Amerique, desquels on se sert en la medecine* : « J'ai abhorré l'usage de ces nouveaux remèdes sur lesquels nous n'avions aucune information écrite et aucune connaissance » : les résistances du médecin sévillan sont néanmoins rapidement vaincues, il élabore ensuite ce catalogue des nouvelles substances américaines (sassafras, salsepareille, tabac, mechoacan...)

nouvellement découvertes (ou identifiées à celle citées par Pline et Dioscoride) aient été précocément intégrées à la plupart des pharmacopées dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le débat s'est poursuivi au siècle suivant sur les pistes argumentaires (nationalistes, religieuses et médicales) initiées au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1398</sup>.

Les remèdes chimiques suivent une chronologie semblable. A partir des années 1560, les ouvrages alchimiques se répandent en France (au prix d'une distorsion de la doctrine initiale de Paracelse)<sup>1399</sup>. Dès ces premiers temps, chimie pharmaceutique et alchimie sont associées : les ouvrages anti-paracelsiens se multiplient et les premiers remèdes chimiques sont rejetés par la faculté de Paris<sup>1400</sup>. La querelle des remèdes chimiques s'étend sur un siècle entre l'interdiction de l'antimoine par la faculté de Paris en 1566 et son autorisation en 1666<sup>1401</sup>. Tandis que la chimie est enseignée dans les universités allemandes dès le début du siècle (dès 1609 à l'université de Marburg), elle est accueillie plus fraîchement dans les autres pays européens et en particulier en France. Les premiers cours de chimie sont donnés à la faculté de Montpellier seulement à partir de la fin des années 1660 et la faculté de Paris reste réticente jusqu'à la fin du siècle. C'est dans une structure originale que se développe finalement en France l'enseignement de la chimie : le Jardin

édité à Lyon comme dans le reste de l'Europe avec les *Colloques* de Orta (*Histoire des drogues espiceries...*, *op. cit.*, traduit de l'espagnol en latin par Charles de l'Ecluse puis en français par Antoine Colin, apothicaire lyonnais).

<sup>1398</sup> Voir par exemple la pharmacopée de Jean de RENOU au début du siècle qui sert de modèle à ses successeurs : y sont cités le gingembre (venu des Indes orientales), le zerumbet (id.), le zedoaire (id.), le galanga (id.), les racines d'acorus (id.), le calamus aromaticus (d'Inde et d'Arabie, déjà citée par les Anciens), le costus (id.), le behen (du Moyen-Orient, déjà cité par les Arabes), le secacul (id.), la canelle (des Indes orientales mais déjà citée par les Anciens), la noix de muscade (id.), le poivre (id.), la girofle (des îles Moluques), la cardamome (des Indes orientales citées par les Arabes), les cubebes (id.), le Carpobalsamum (issu de Syrie et plus récemment des Indes occidentales, c'est le baume de Tolu cité par Garcia), la fleur de jonc, le folium Indum (déjà cité par Dioscoride), le Spica Indica et nardus (de Syrie cité par Clusius), l'aspalathus ou bois de Rhodes (souvent falsifié), le bois d'aloès (des Indes cité par Serapio), le bois de santal (cité par les Arabes et Garcia du Jardin), le sassafras (qui vient des Indes occidentales mais est souvent falsifié), guajac (id.), la salsepareille (du Pérou), la racine de Chyne (cité par Cardan et Garcia) : *Œuvres pharmaceutiques...*, *op. cit.*, p. 240-259.

<sup>1399</sup> Tandis que Paracelse rejette l'alchimie transmutatrice pour ne promouvoir que l'alchimie pharmaceutique, ses successeurs verront en lui « un Paracelse entièrement alchimiste, ayant su obtenir la pierre philosophale grâce à laquelle il a pu accomplir ses guérisons de maladies réputées incurables » (voir Didier KAHN, *Alchimie et Paracelsisme en France...*, *op. cit.*, p. 597).

<sup>1400</sup> *Ibid.* : l'auteur recense les ouvrages paracelsiens et antiparacelsiens parus en France et en Europe centrale à partir des années 1570.

<sup>1401</sup> Sur les querelles qui ont jalonné ce siècle: Allen DEBUS, *The Chemical Philosophy. Paracelsian Science and Medicine in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, New-York, Science History Publications, 1977, 2 vol., 606 p. et *The French Paracelsians. The Chemical Challenge to Medical and Scientific Tradition in Early Modern France*, Cambridge University Press, 1991, 247 p. Sur les ouvrages de Lois de Launay, Jacques Grévin et Pierre-Jean Fabre: voir aussi Bernard JOLY, « L'ambiguïté des paracelsiens face à la médecine galénique », art. cit.

des Plantes qui accueille un démonstrateur de chimie partir de 1648 (dans ce qui deviendra une chaire spécifique d'enseignement à partir de 1712)<sup>1402</sup>.

La diffusion des remèdes chimiques au sein de la littérature médicale est à l'image de cette histoire institutionnelle. Tandis qu'on en trouve la trace très précocement dans le corps des pharmacopées à succès dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et dans les codes pharmaceutiques urbains dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans les ouvrages normatifs émis par les médecins eux-mêmes pour la pratique de la pharmacie, ils continuent paradoxalement de faire l'objet d'attaques de la part de nombreux autres médecins jusque dans les années 1670, reflet de la longue querelle universitaire nouée autour de leur innocuité<sup>1403</sup>.

Les différences doctrinales qui sous-tendent les querelles entre thérapeutique galénique et thérapeutique chimique ont déjà été explorées par les historiens<sup>1404</sup>. Les remèdes exotiques n'ont, si l'on peut dire, pas de patrie doctrinale puisqu'ils peuvent être utilisés dans un cadre galénique ou paracelsien. On s'attachera seulement ici à éclairer le décalage qui existe, dans les deux cas, entre l'utilisation réelle des remèdes nouveaux et les critiques qui leur sont pourtant adressées fort avant dans le siècle. Il s'agira de départager, dans ces attaques comme dans les réponses qui leur sont faites, les arguments de nature philosophique et médicale de ceux qui sont inspirés par des enjeux professionnels (autour de la délimitation mais aussi la revalorisation de la profession médicale).

---

<sup>1402</sup> Voir Allen G DEBUS, « Chemistry and the Universities in the Seventeenth Century », *Academiae Analecta: Klasse der Wetenschappen*, XLVIII, 1986, p. 13-33; Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi...*, *op. cit.*, p. 161-183, 209-214.

<sup>1403</sup> Les codes pharmaceutiques lyonnais, rédigés en 1628 et 1674, utilisent des préparations chimiques, dont le nombre augmente encore en 1674 (*Pharmacopoea Lugdunensis*, *op. cit.* : l'antimoine par exemple p. 218, 236, 243, crocus et teinture de mars (fer) p. 215 et 236, préparation à base de mercure p. 168, magistère (précipité) de corail, de perles, de crâne humain p. 233-4 ...etc.). De même, les textes, élaborés par le bureau de santé ou le collège des médecins de Lyon, lors des épidémies de peste de la première moitié du siècle proposent laudanum et antimoine : *Advis salutaire contre la Maladie epidemique*, *op. cit.* (1628) et *L'Ordre public pour la Ville de Lyon*, *op. cit.* (1670). Sur l'usage des remèdes chimiques dans les textes pharmaceutiques en général, voir Première Partie, Chap. 6, 1, « La diffusion générale des remèdes chimiques ».

<sup>1404</sup> Allen G. DEBUS, « The Paracelsians and the Chemists : the Chemical Dilemma in Renaissance Medicine », in Allen G DEBUS, *Chemistry, alchemy and the new philosophy, 1550-1700: studies in the history of science and medicine*, Londres, Variorum reprints, 1987, 320 p., II : p. 19 et suiv. ; Bernard JOLY, « Les références à la philosophie antique dans les débats sur l'alchimie au début du XVII<sup>e</sup> siècle », in Didier KAHN et Sylvain MATTON (dir.), *Alchimie : art, histoire et mythes*, Paris-Milan, S.E.H.A. – Archè, 1995, 847 p., p. 671-690 ; Michel BOUGARD (dir.), *Alchemy, chemistry and pharmacy* (20<sup>e</sup> Congrès International d'Histoire des Sciences, Liège, 1997), Turnhout, Brepols, 2002, 248 p. Voir l'article récent sur l'opposition entre Libavius et Khunrath (et sur l'université de Bâle): Peter J FORSHAW : « "Paradoxes, Absurdities, and Madness" : Conflict over Alchemy, Magic and Medicine in the works of Andreas Libavius and Heinrich Khunrath », *Early Science and Medicine*, vol. XIII, n°1 2008, p. 53-81.

## Providence divine et sagesse de la nature

Le débat qui se noue autour des nouveautés pharmaceutiques use en partie d'arguments d'ordre moral et religieux. Le premier d'entre eux, et le plus ancien semble-t-il, est celui de la nécessité de respecter l'ordre naturel, fruit de la sagesse divine et propre à guider les hommes. La référence à Pline est volontiers employée par les auteurs du siècle soucieux d'user de cette idée que « la nature n'engendre rien sans quelque secret dessein » et qu'il vaut mieux se fournir en plantes, minéraux et animaux locaux que d'aller les chercher dans le lointain<sup>1405</sup>. Pourtant si cette idée est bien présente chez l'auteur de l'*Histoire naturelle*, il ne se prive pas pour autant de citer des remèdes exotiques (africains, arabes et même indiens) et de glorifier les Romains qui ont su installer la paix dans le monde et permettre le commerce de remèdes autour de la Méditerranée : « est-il dans la civilisation quelque chose de plus merveilleux que (...) de voir cet échange perpétuel, entre les différents points du globe, de plantes utiles à la santé des hommes ? »<sup>1406</sup>. Mais les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, désireux d'étayer leur propos par la référence la plus légitime qui soit en matière d'histoire naturelle, n'en retiennent que l'idée d'un déterminisme pharmaceutique naturel. Ils en exposent une version christianisée familière aux lecteurs du siècle : « il est certain que la Providence Divine a donné dans tous les pays tout ce qui fait besoin pour la guérison des malades ». Dieu s'est chargé de répartir les simples sur terre suivant le besoin des hommes qui y vivent, s'il avait voulu que les Européens utilisent de tels remèdes, il les aurait placé près d'eux : c'est ce qu'en concluent par exemple les Lyonnais Lazare Meyssonier et Pierre Barra jusque dans les années 1660<sup>1407</sup>. C'est pourquoi nombre d'auteurs proposent des équivalents européens aux nouvelles substances importées<sup>1408</sup>.

L'un des signes essentiels du caractère impropre de ces dernières est la violence qu'on leur impute. Dès qu'elles ont été connues des médecins, les drogues américaines ont été soupçonnées d'opérer une action trop vive sur les corps européens. A Lyon, un petit traité de Barthélémy Marradon paraît associé à d'autres œuvres prônant thé, café et chocolat. Contrairement à elles, le Sévillan expose que la vertu rafraîchissante du cacao est trop active. Dans un dialogue confrontant un Indien, un bourgeois et un médecin, il laisse entrevoir que, bien que moins mauvais que le tabac, le chocolat est néanmoins plus adapté aux « pourceaux » qu'aux

<sup>1405</sup> PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, Paris, Dubochet, 1848 (édition d'Emile Littré), 2 vol., vol. 2, XXII, 1.

<sup>1406</sup> *Ibid.*, vol. 1, XII ; vol. 2, XXVII, 1 ;

<sup>1407</sup> Brice BAUDERON, Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, Lyon, J Huguetan, 1657, in8, 221 p., p. 31 ; Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque, et de la confection d'Hyacinthe*, Lyon, Antoine Valançol, 1667, in-12, 75 p., p. 12 (il s'insurge en particulier contre l'usage des plantes orientales et de la thériaque venue d'Italie).

<sup>1408</sup> Voir l'ouvrage de François AIGNAN, *Le prestre medecin ou le discours physique sur l'établissement de la médecine, avec un traité du caffè et du thé de France, selon le système d'Hippocrate*, Paris, Laurent d'Houry, 1696, in-12, 263 p., p. 149-159, 213-4: l'auteur propose de conserver les anciennes boissons, remplaçant le thé par l'infusion de sauge et les grains de café par l'orge et le seigle.

hommes. Il propose de le remplacer par des remèdes ou aliments européens tels que le vin et les conserves de fruits<sup>1409</sup>. On redoute également tout particulièrement la violence des purgations : émétiques, diurétiques et laxatifs. Le tabac, par exemple, provoque des vomissements et purge les humeurs froides et sereuses de la tête mais il peut aussi éteindre la chaleur vitale et finalement abrégé la vie des usagers<sup>1410</sup>. Hippocrate n'avait-il pas recommandé que « le remède soit toujours plus fort que la maladie, et plus foible que le Malade »<sup>1411</sup>? De semblables attaques se maintiennent jusqu'à l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la littérature médicale européenne<sup>1412</sup>.

Les soupçons qui se portent sur les remèdes chimiques sont de nature semblable. On leur impute également, avant toutes choses, des évacuations excessives et contre-nature (à la fois en quantité et dans les voies empruntées). Ainsi Pierre Barra, dans un autre de ses ouvrages, paru en 1664, regrette que l'on agisse « sous le nom d'Hippocrate, mais non selon sa methode »<sup>1413</sup>. Il déplore notamment l'usage de l'antimoine : « Je n'ay pû voir un homme fort jeune, dans l'embompoint, par les effets de l'Antimoine, souffrir des foiblesses externes, faire des grands efforts en vain, perdre le pouls et tous les sens, sans condamner l'effect d'une semblable medecine » et il en conclut « cela me fait douter s'il n'est pas plus doux de mourir que d'être secouru par des remedes si fascheux »<sup>1414</sup>. Le médecin lyonnais explique la violence de ce remède par sa nature métallique capable de percer des estomacs de part en part. Il ne la rejette pourtant pas totalement puisque le roi en a été guéri (mais « chacun n'a pas d'aussi bons Medecins pour en determiner l'usage, et rarement pour donner l'antimoine, on consulte le medecin »)<sup>1415</sup>. Il recommande donc de la remplacer le plus souvent possible par des émétiques et des laxatifs végétaux tels que la rhubarbe ou la casse, dont les effets sont certes plus lents, mais également plus certains.

---

<sup>1409</sup> Barthélémy MARRADON, « Du Chocolate, Dialogue entre un Medecin, un Indien, et un Bourgeois » in *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate*, op.cit. p. 165-188 : ouvrage d'abord imprimé à Séville en 1618 puis traduit par René Moreau, le doyen de la faculté de médecine de Paris. Sur les controverses liées à l'usage du cacao et du chocolat, voir Ken ALBALA, «The Use and Abuse of Chocolate in 17th Century Medical Theory», *Food and Foodways*, Volume 15, Issue 1, 2007, p. 53 -74.

<sup>1410</sup> Jean NEANDER, *Le traité du tabac...*, op. cit., p. 58-65.

<sup>1411</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement en François suivant la verité du Texte Grec*, Lyon, Pierre Compagnon, 1668, in-12, 290 p., p. 220.

<sup>1412</sup> Voir Daniel DUNCAN (1650-1735), *Avis salutaire à tout le monde contre l'abus des choses chaudes, et particulièrement du café, du chocolat et du thé*, Rotterdam, Abraham Acher, 1705, in-8°, 279 p. (traité immédiatement traduit en anglais et en allemand).

<sup>1413</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate*, Lyon, Christophe Fourny, 1664, in-12, 192 p., p. 150.

<sup>1414</sup> *Ibid...*, p. 19.

<sup>1415</sup> *Ibid.*, p. 29.

Les tenants des nouveautés pharmaceutiques les défendent en usant des mêmes références et des mêmes critères. Ils opposent à cet arsenal argumentaire, l'idée que Dieu lui-même a permis les découvertes faites par les hommes depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Pour les substances exotiques, l'idée de Pline sur les vertus du commerce est reprise. Leurs partisans, comme l'éditeur Jean Girin, retournent l'argument de ces « quelques misanthropes et quelques bourrus » en soulignant que Dieu a « donné en partage certaines plantes et drogues à des pays, qu'elle a refusé aux autres; même afin de mieux favoriser par ce moyen le commerce mutuel des Nations, et de mieux cimenter la société civile... »<sup>1416</sup>. De même, depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la plupart des chimistes défendent l'idée que Dieu a placé sur les éléments du monde des signatures qui en indiquent la propriété. C'est donc la providence divine qui a guidé les hommes vers l'usage des substances minérales et métalliques<sup>1417</sup>. C'est pourquoi les chimistes ont choisi d'utiliser ces simples qui sont les plus efficaces parmi la nature. Ils proposent donc de remplacer les végétaux et les substances animales par des remèdes chimiques d'origine minérale : leurs noms reprenant celui de ces premiers remèdes tels que le turbith minéral ou encore le bézoard minéral<sup>1418</sup>. Ils arguent ensuite que Dieu a lui-même placé le modèle de la pharmacie chimique dans la nature : les chimistes ne font que l'imiter lorsqu'ils ajoutent par exemple des substances métalliques dans des eaux de boisson<sup>1419</sup>. Dieu a également permis aux hommes de découvrir les opérations de chimie, qui existent déjà dans la nature elle-même. L'alambic, par exemple, n'est-il pas semblable à l'estomac qui cuit et sépare ? Un topos de la littérature chimique est d'insister sur la conformité de cette pratique avec la

---

<sup>1416</sup> Philippe Sylvestre DUFOUR, Marranton Barthelemy MARRADON, Antoine Colmeneto de LEDESMA, Jacob SPON, *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate*, Lyon, Jean Girin, 1671, in-12, 188 p., Avant-propos.

<sup>1417</sup> Pour se distinguer des auteurs de pharmacopée classique où, on l'a vu, le travail de reconnaissance et de classement des simples occupe une place fondamentale, le chimiste Oswald Croll souligne par exemple le caractère utilitaire de la chimie en dénonçant l'« infinie de vaines disputes » que les botanistes font pour la dénomination des plantes, la description de leurs habitats ou de leurs écorces : ce sont des « bagueneries » qui « ne sauraient apporter aucun profit à la republique de Medecine ». Il propose plutôt d'étudier directement la vertu pharmaceutique des plantes et surtout des minéraux grâce à la signature que ces simples portent en eux : Oswald CROLL, *Traicté des signatures*, *op. cit.* Préface, p. 3

<sup>1418</sup> Guillaume SAUVAGEAON, *Traicté chymique in Pharmacopée de Bauderon reveue, corrigée et augmentée*, *op. cit.*, p. 65-82 : le turbith, liseron d'origine asiatique aux vertus purgatives, est remplacé par le turbith minéral (sulfate de mercure) ; le bézoard, une concrétion pierreuse issue du corps de certains animaux, était paré de très nombreuses vertus (en particulier contre la peste : Etienne YDELEY, *Des Secrets souverains...*, *op. cit.*, p. 17 et suiv.) mais aussi dénoncé pour ses falsifications dès le début du siècle (voir Philibert GUYBERT, *Le Medecin Charitable...*, *op. cit.*, p. 293-335). Il donne son nom à des préparations d'origine végétale mais surtout minérale aux propriétés anti-venin (le bézoard minéral, une poudre sèche et blanche faite partir de mercure sublimé, d'antimoine et d'esprit de sel balsamique, le bézoard solaire dans lequel on rajoute de l'or dissoute ; le bézoard lunaire où est ajouté de l'argent dissout dans de l'esprit de salpêtre, le bézoard martial où est ajouté du fer ou jovial fait avec de la régule d'antimoine : Jean BEGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 267 et suiv.)

<sup>1419</sup> *Ibid.*, p. 83-93.

nature, qui procède aussi à des opérations chimiques par la digestion, la putréfaction, la coction...<sup>1420</sup>. C'est donc la providence divine qui a montré la voie chimique qui consiste à séparer les vertus utiles des qualités néfastes au lieu d'essayer vainement de les atténuer comme le faisait jusque là la pharmacopée galénique. C'est ce que rappelle Jean Béguin dans une virulente contre-attaque à l'encontre des procédés galéniques: «quiconque tasche en cette sorte d'amortir les veneneuses qualitez des simples medicamens, est du tout semblable à un sot et ignorant cuisinier, qui ayant par hazard rompu et ouvert la vessie du fiel d'une carpe en l'evantrant, voudroit oster l'amertume, non point en lavant la carpe: mais en meslant parmi le fiel, un peu de miel ou de sucre: ou à un qui voulant donner à manger des trippes, les laisseroit pleines de merde, et se contenteroit pour les rendre delicates au goust de les faire cuire avec un peu d'ambre ou quelque huile odoriferant: Chose à la verité tres-ridicule et qui montre combien sourde et aveugle a esté jusqu'icy l'ignorance des hommes »<sup>1421</sup>. Grâce à la séparation chimique qui consiste à « laver » les simples de leurs qualités néfastes, les chimistes parviendraient à des recettes plus simples car comptant moins d'ingrédients que les recettes galéniques (toujours obligées d'ajouter de nouvelles substances pour parer à telle froideur excessive, à tel goût désagréable, etc.). A la fin des années 1660, le médecin lyonnais Louis de Serres se sent encore obligé de défendre les remèdes chimiques en arguant de cette simplicité et en retournant l'idée d'une trop grande force contre les remèdes galéniques qui, « embourbez dans une lie puante en sont plus desagreables, plus chauds et dangereux, et moins efficaces »<sup>1422</sup>.

Cet appel au modèle naturel se double de jugements moraux : les remèdes nouveaux, par leur coût et leur rareté, sont associés à l'idée d'un luxe réservé à quelques privilégiés. Ces privilégiés, égarés par la mode, nuisent non seulement à la santé de leur corps, mais aussi à celle de leur âme en s'adonnant sans modération aux plaisirs des friandises exotiques (souvent additionnées de sucre), à la vogue du tabac, ou à celle des remèdes minéraux et chimiques, qui, pour être moins plaisants n'en sont pas moins en grande faveur dans les classes aisées. Les termes dont usent les médecins pour condamner ces substances puisent donc dans le registre moral. Ainsi l'abus de chocolat engendre une dépendance, d'après Barthélémy Marradon. Ses utilisateurs sont guettés soit par la cachexie (la maigreur extrême) soit au contraire par un engraissement excessif. Leur « mauvaise habitude » se lit également dans la couleur « dépravée » de leur visage<sup>1423</sup>. De même, d'après Simon Pauli et Sylvestre Dufour après lui, le café « effemine le corps » en le desséchant « insensiblement » (ce qui semble d'ailleurs contradictoire avec les caractéristiques des corps féminins, plus

<sup>1420</sup> Voir Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 17 et 35 ou encore Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens*, *op. cit.*, p.11.

<sup>1421</sup> Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>1422</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur...*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>1423</sup> Barthélémy MARRADON, « Du Chocolat, Dialogue entre un Medecin, un Indien, et un Bourgeois » in *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate*, *op.cit.*, p. 182-3.

humides)<sup>1424</sup>. Quatre décennies plus tard, le médecin dévot Lazare Meyssonnier déplore encore que « le luxe estoit aussi bien dans ce qui sert à la santé, comme en ce que nous employons pour les bastimens, les habits et les viandes, où les riches recueillent de tous les endroits du monde pour la commodité, ce que la nature donne suffisamment... »<sup>1425</sup>. Pierre Barra use de la même notion, en déplorant les modes médicamenteuses qui font des ravages depuis l'Antiquité : il compare les risques liés à l'hellébore alors en grande faveur avec ceux de l'antimoine de son temps dont les évacuations sont tout aussi dangereuses et qui « persuade aux esprits abusez, que c'est peu de mourir pourveu que l'on meure à la mode »<sup>1426</sup>.

De façon plus ponctuelle, le débat peut se teinter de soupçons d'hétérodoxie. Les remèdes lointains (issus d'Arabie et d'Asie) sont non seulement coutumiers des auteurs qui fréquentent Pline et Dioscoride mais aussi de ceux qui s'adonnent à la liturgie et l'exégèse où ces premières substances exotiques trouvent une origine mythologique. Depuis le Moyen âge, les commentateurs de la Bible situent par exemple le texte de la Genèse au voisinage de l'Eden, le pays du bdellium, suggérant ainsi d'après Jean-Pierre Albert, que « tous les aromates ont leur origine dans le paradis terrestre »<sup>1427</sup>. C'est encore plus vrai pour le baume dont la renommée est due à la fois à sa fonction médicale et à son utilisation liturgique (les huiles saintes consacrées le jeudi saint par les évêques contiennent du baume) qui l'amène parfois à être confondu avec le saint chrême lui-même. Selon Prosper Alpin, le baume est particulièrement efficace contre les maladies froides. Il entre dans la composition de la thériaque et permet de lutter contre la putréfaction<sup>1428</sup>. Jean-Pierre Albert a montré que ces vertus médicales faisaient écho aux légendes chrétiennes médiévales qui attribuent au baume le pouvoir de conserver la jeunesse voire de conférer l'immortalité<sup>1429</sup>. Néanmoins ces pouvoirs extraordinaires que revêtent les substances lointaines sont à double tranchant. Jeunesse et immortalité pour le baume, vertu anti-venin voire aphrodisiaque pour le bezoard extrait des entrailles de quadrupèdes indiens de préférence (Da Orta lui consacre un dialogue), vertus magiques des fèves de cacao (selon Barthélémy Marradon), toutes sont entachées de croyances et de pratiques populaires répréhensibles. Achévant son dialogue sur le chocolat,

<sup>1424</sup> Philippe Sylvestre DUFOUR, Marradon Barthelemy MARRADON, Antoine Colmeneto de LEDESMA, Jacob SPON, *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate*, op. cit., p. 28-9.

<sup>1425</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon...*, op. cit., p. 31.

<sup>1426</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée*, op. cit., p. 48.

<sup>1427</sup> Jean-Pierre ALBERT, *Odeurs de sainteté : la mythologie chrétienne des aromates*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990, 379 p. ; « Le légendaire médiéval des aromates : longévité et immortalité », in *Le corps humain: Nature, Culture, Surnaturel (110<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes)*, Paris, CTHS, 1985, 378 p., p. 37-48. Le bdellium est une gomme-résine importée d'Inde ou d'Afrique, citée par Pline et Dioscoride pour ramollir les tumeurs dures et comme résolutif dans les cas de catarrhes.

<sup>1428</sup> Prosper ALPIN (1553-1617), « Histoire du Baulme » in *Histoire des drogues espiceries*, op. cit., p. 25 et suiv. : le médecin vénitien a publié initialement son *De balsamo dialogus*, en même temps que son traité de la médecine égyptienne, à Venise, chez Franciscus des Franciscis, en 1591. L'édition lyonnaise de 1619 est due comme les autres traités de l'ouvrage à la traduction en français, inédite, d'Antoine Colin (apothicaire lyonnais).

<sup>1429</sup> Jean-Pierre ALBERT, « Le légendaire médiéval des aromates », art. cit., p. 39 et suiv.

le médecin espagnol a recours à cet argument ultime que ce breuvage sert aux indiennes à lancer des sortilèges (elles ont été imitées en cela par les dames espagnoles qui s'y adonnent) et que, pour cette raison, il est à éviter soigneusement si l'on veut préserver son âme<sup>1430</sup>. L'origine étrangère des substances, leur appartenance à des coutumes païennes ou hérétiques peut donc leur conférer une aura sulfureuse encore présente dans les rééditions du début du siècle. Cette dimension disparaît néanmoins dans les traités ultérieurs, plus occupés de leurs caractéristiques proprement médicales.

La question de l'orthodoxie s'est posée également pour les remèdes chimiques à la même période. Didier Kahn a récemment rappelé la campagne qui a eu lieu à Paris dans les années 1620 tout à la fois contre l'hérésie religieuse et la magie paracelsienne (le paracelsisme était alors vu comme « un allié objectif de l'irréligion » et combattu en tant que tel)<sup>1431</sup>. Deux raisons se superposent ici. D'une part, l'alliance ancienne entre théologie catholique et aristotélisme faisait apparaître toute remise en cause du second comme une attaque de la première. Sur le plan de la physique, la théologie catholique avait fait sienne les éléments aristotéliens et son ordonnancement du monde et, sur le plan corporel, on l'a vu, sa déclinaison galénique. La seconde raison de l'extension de la lutte contre l'hérésie à la pratique alchimique est que ses premiers promoteurs étaient effectivement issus du monde protestant. Le lien étroit entre protestantisme et chimie se prolonge d'ailleurs fort avant dans le siècle<sup>1432</sup>. La plupart des auteurs d'ouvrages spécifiquement chimistes, qu'ils soient issus de l'aire française ou germanophone, sont protestants : au début du siècle (comme l'Allemand Croll, les Français Dariot et Duchesne ou l'Allemand von Mynsicht) comme à la fin du siècle (comme Christophe Glaser, apothicaire d'origine suisse qui obtient la chaire de chimie au Jardin des plantes et signe un traité édité dans les années 1660 et 1670...)<sup>1433</sup>. C'est d'ailleurs le cas aussi des médecins lyonnais qui dirigent la réédition de leurs œuvres comme Louis de Serres ou Charles Spon<sup>1434</sup>.

<sup>1430</sup> Barthélémy MARRADON, « Du Chocolate, Dialogue entre un Medecin, un Indien, et un Bourgeois » in *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate, op.cit.*, p. 188.

<sup>1431</sup> Didier KAHN, *Alchimie et Paracelsisme en France ...*, op. cit., p. 499 et suiv. : l'auteur analyse trois affaires qui ont marqué la décennie. Il s'agit de l'affaire des placards rosicruciens affichés dans Paris en 1623 et qui déclenchent la réaction des jésuites Jacques Gaultier et François Garasse et du père Marin Mersenne ; de la censure appliquée par l'Université de théologie de la Sorbonne en 1624 contre Bitaud, Villon et Etienne de Clave (pour celle-ci, leur rejet des quatre éléments aristotéliens et leur promotion d'une vision atomiste de la matière « attaque d'une certaine façon le sacrement sacro-saint de l'Eucharistie » : p. 519) ; et enfin de l'épisode de la censure exercée en 1625 contre l'ouvrage alchimique du paracelsien Heinrich Khunrath, *Amphitheatrum Sapientiae*, initialement paru en 1595 mais désormais soupçonné de promouvoir la magie noire.

<sup>1432</sup> Cela avait été noté dès les années 1970 par Jean-Claude GUÉDON dans « Protestantisme et chimie : le milieu intellectuel de Nicolas Lemery », *Isis*, juin 1974, n° 2, p. 212-228

<sup>1433</sup> Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens, op. cit.* (1603, éd. or. 1581) ; Oswald CROLL, *La Royale Chymie, op. cit.* (1624, 1627, éd. or. 1608) ; Joseph DUCHESNE, *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens, op. cit.* (1648, éd. or. 1624) ; Adrian VON MYNSICHT, *Thesaurus et*

Malgré cette connexion imputable aux origines historiques et géographiques de la chimie, les arguments de nature confessionnelle sont très peu mêlés aux débats autour des remèdes chimiques<sup>1435</sup>. C'est le mysticisme lié à l'alchimie et au paracelsisme initial qui est dénoncé au début du siècle notamment par les représentants de la faculté de Paris comme le doyen Philibert Guybert. Il condamne « les nouveaux sectateurs de l'impie et profane doctrine de Paracelse » qui seraient prêts, par exemple, à faire usage de sang humain (issu d'un corps décapité) pour tenter de guérir la ladrerie, reprenant en cela les erreurs commises avant eux par les médecins égyptiens<sup>1436</sup>. Pour parer à cette accusation d'impiété, les chimistes prennent rapidement leurs distances avec l'aspect magique du paracelsisme.

Certains adeptes de la chimie rompent avec l'héritage de Paracelse lui-même. Dès les années 1620, le traducteur de l'œuvre de Jean Béguin, par exemple, Jean Lucas, gradué à Paris, condamne les Paracelsistes comme « profanes et indignes d'estre admis aux mysteres de la vraie Chymie ». Il augmente l'ouvrage de Béguin (qui tente une conciliation entre chimie et galénisme) de nombreux remèdes et cite abondamment Galien et Hippocrate<sup>1437</sup>. De même, l'écossais Primerose, dans son *Traité des erreurs vulgaires*, admet en grande partie l'efficacité de la chimie pharmaceutique tout en condamnant avec force les prévisions astrologiques et les cures à distance (par le biais des amulettes, des onguents de sympathie ou des vertus de ressemblance comme celle de la couverture rouge censée attirer les flux de sang par exemple)<sup>1438</sup>.

---

*Armentarium Medico-Chymicum, op. cit* (1640 1641, 1645, 1664, 1670, éd. or. 1631) ; Christophe GLASER, *Traité de la Chymie, op. cit.* (1670, 1674, 1676, éd. or. 1663)

<sup>1434</sup> Charles SPON, Johann SCHRÖDER, *Pharmacopeia Medico - Chymica Sive Thesaurus Pharmacologicus, op. cit* (édité à quatre reprises entre 1648 et 1665) ; Louis de SERRES est le traducteur des *Œuvres pharmaceutiques* de Jean de RENOU (éditées à Lyon en 1624, 1626 et 1637), l'éditeur des *Operum omnium Iatro-Galenicarum* (Lyon, Antoine Chard, 1624, in-fol., 781 p.) de l'écossais Duncan LIDDEL. Mais, comme Spon, il fait aussi éditer des œuvres plus consensuelles (telles que celles du galéniste Christobal de LA VEGA (*Opera omnia*, Lyon, Antoine Chard, 1621 et 1626, in-fol., 894 p.).

<sup>1435</sup> Nombre de médecins auxquels les galénistes font référence sont protestants et il n'y a pas de corrélation entre alchimie et hérésie sous la plume des médecins du XVII<sup>e</sup> siècle. Les médecins protestants exercent librement et sont agrégés aux collèges urbains jusqu'en 1685 (à l'exemple de la famille Spon à Lyon), même s'ils n'accèdent pas aux chaires des facultés et au décanat des collèges de médecine (voir l'article ancien mais très précis de Henri HOURS, « L'art médical et les médecins lyonnais au Dix-septième siècle », *Revue lyonnaise de médecine*, 1958, p. 125-142, p. 130-132. Il cite par exemple l'impossibilité pour Charles Spon d'accéder au décanat en 1681, quoi qu'il y ait droit par son ancienneté, à cause de son refus de se convertir au catholicisme).

<sup>1436</sup> Philibert GUYBERT, *Le Medecin charitable...*, *op. cit.*, p. 471.

<sup>1437</sup> Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, Au lecteur, np.

<sup>1438</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine...*, *op. cit.*, p. 99 et suiv. ; p. p. 773-805.

Quant à ceux qui ne renient pas totalement Paracelse, deux voies s'offrent à eux afin de défendre les remèdes chimiques (et éventuellement la physiologie chimique du corps). Les chimistes du début du siècle, prolongeant l'idée de révélation divine contenue dans l'œuvre de Paracelse, tentent de défendre leur art en l'appuyant sur des références bibliques et en en défendant l'ancienneté. C'est le cas par exemple du médecin lyonnais Louis de Serres pour qui la chimie a été inventée par Cham (dont les fils ont ensuite peuplé l'Arabie) puis apportée en Grèce et connue d'Hippocrate lui-même puisqu'il évoque les « mixtions du salé, de l'amer et de l'insipide »<sup>1439</sup>. C'est encore la démarche de Van Helmont au milieu du siècle, dans sa tentative de refonder la chimie du corps en s'appuyant sur la Genèse<sup>1440</sup>. Mais les chimistes plus tardifs tels que Christophe Glaser en France dans les années 1660 et, plus encore, Michel Ettmüller en Allemagne dans les années 1680 ne conservent que les principes paracelsiens (plus ou moins modifiés par les nouvelles doctrines) et surtout les remèdes chimiques, et s'inscrivent en rupture nette avec les cures magiques et le mysticisme des premiers temps<sup>1441</sup>.

Au final, la question religieuse ne se pose plus pour les remèdes, tout simplement parce qu'ils ont intégré les ouvrages galénistes et ne dérangent plus ni l'orthodoxie religieuse ni l'orthodoxie médicale. Les fractures doctrinales recoupent rarement les fractures religieuses, et l'esprit de corps semble plus fort que les distinctions religieuses. En revanche, on sait avec l'exemple de la mise à l'index des travaux de Descartes en 1663 (et de l'interdiction de les enseigner à Paris à partir de 1671), qu'il en va autrement des doctrines physiques qui menacent l'édifice aristotélicien. Si les protestants ont donc naturellement plus accès que les catholiques aux doctrines physiques prohibées par Rome comme le cartésianisme, et même aux doctrines chimiques en général, ils n'ont plus, en revanche, le monopole de la pharmacopée chimique depuis le début du siècle. Dans les conflits liés aux remèdes, on trouve finalement bien moins d'attaques en hérésie que d'accusation de non professionnalisme.

## Les « inventions de Charlatans et Marchands estrangers »<sup>1442</sup> : de la dénonciation à l'appropriation

Les arguments les plus fréquents sous la plume des pharmacologues polémistes font écho avec la réalité sociale et professionnelle des pratiques de soin dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans les diatribes moralisantes sur les effets néfastes des modes médiamenteuses se mêle presque toujours la question de l'enrichissement des marchands, épiciers, charlatans, mais aussi des apothicaires qui en vivent. Non contents

<sup>1439</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>1440</sup> Jean-Baptiste VAN HELMONT, *Les Œuvres...*, *op. cit.*, p. 66-80. Voir précédemment Première Partie, Chap. 6, 1, « La postérité des principes paracelsiens ».

<sup>1441</sup> Christophe GLASER, *Traité de la Chymie*, *op. cit.* Livre I ; Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine*, *op. cit.*, t. 1 p. 429 (contre les amulettes par exemple).

<sup>1442</sup> Terme emprunté à Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable*, *op. cit.*, p. 288.

de nuire à la santé de leurs clients avec ces substances (et plus généralement au bien public), ils les volent. La question du coût des remèdes, déjà présente dans la plupart des pharmacopées (en particulier charitables) se pose particulièrement pour les nouveautés<sup>1443</sup>.

Les chimistes reprennent l'usage de simples extrêmement coûteux qui étaient déjà employés pour leurs vertus symboliques dans des remèdes réduits en poudre ou portés comme amulettes<sup>1444</sup>. Le *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens* de Joseph Du Chesne (paru à partir de 1624 à Paris et réédité en 1648 à Lyon) en témoigne. Sa première partie, consacrée aux minéraux et pierres précieuses et s'ouvre sur « le plus tempéré et parfait d'entre tous les minéraux », c'est-à-dire l'or (à donner en feuilles ou en teinture)<sup>1445</sup>. Viennent ensuite l'argent et d'autres minéraux (fer, airain, plomb, mercure, arsenic, soufre, vitriol, antimoine). Le chapitre XI traite des pierres précieuses<sup>1446</sup>. Les perles, le saphir, l'émeraude, le grenat, l'hyacinthe, la sarde, le jaspe, le corail sont cités. « En consideration tant de leur temperament que de leur grande splendeur, qui ne se corrompt point, ny s'aneantit par aucune ardeur de feu (...) c'est aussy pourquoi leurs vertus ressemblent aucunement à celles de l'Or, quant à la cure des maladies : à raison dequoy elles sont qualifiées precieuses entre les autres pierres... ». Comme l'or, elles soutiennent le cœur et luttent contre les maladies réputées comme incurables. Elles sont généralement employées contre les venins mais chacune d'elles a également des propriétés spécifiques (le saphir guérit les piqûres de scorpion, la hyacinthe celles des bêtes venimeuses en général, l'émeraude la mélancolie, etc.). Elles entrent dans des recettes chimiques telles que l'essence de corail ou la teinture de perles<sup>1447</sup>. La seconde partie, traitant des remèdes animaux, s'ouvre sur l'usage de la momie (qui, selon une logique homéopathique, permet de lutter contre la corruption) sèche ou liquide. Suivent des recettes à base de crâne humain (bon pour l'épilepsie), de vipère, de diverses cornes (dont celle de la licorne qui « reprime la violence de tout poison et sert aux maladies pestilentiellles»), de musc (contre la langueur), ainsi que diverses parties animales<sup>1448</sup>. Les galénistes tels que Jacques Primerose dénoncent le coût de ces simples et notamment de l'or potable dont « la secte de Paracelse nous etourdit les oreilles ». La rareté et la cherté de ces remèdes leur confèrent une réputation usurpée : « les

<sup>1443</sup> Voir précédemment Deuxième Partie, Chap. 5, 3, « Vers l'élargissement du lectorat des ouvrages médicaux ».

<sup>1444</sup> Ambroise PARÉ et Laurent JOUBERT en dénonçaient déjà l'usage à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en qualifiant leurs vertus symboliques d'imaginaires voire de superstitieuses : Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., XXI<sup>ème</sup> Livre, chap. 47 et suiv. (*Discours de la Licorne*) ; Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires...*, op. cit., p. 167 et suiv.

<sup>1445</sup> Joseph DU CHESNE, *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens*, op. cit., p. 3 et suiv.

<sup>1446</sup> *Ibid.*, p. 34 et suiv.

<sup>1447</sup> *Ibid.*, p. 35-37.

<sup>1448</sup> *Ibid.*, p. 39-50.

riches sont d'autant plus persuadés que l'or, l'argent et les pierres ont d'autant plus de vertu et d'efficacité contre les maladies qu'elles sont d'un haut prix »<sup>1449</sup>.

Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les chimistes et les partisans des substances exotiques augmentent les recettes des antidotes traditionnels tels que la confection Alkermes (à base de graines d'écarlate auxquelles on a ajouté ensuite de l'aloès, de la cannelle, de l'ambre, du lapi lazuli et de l'or) ou la thériaque (à base de vipères et de très nombreux ingrédients auxquels sont ajoutés du poivre, de l'opium, du baume, de la cannelle, du gingembre, de la cardamome...) <sup>1450</sup>. Cela engendre des conflits avec ceux qui défendent la recette originale de Mesué, arguent que « l'Antiquité ne peut être réformée » et soupçonnent les vendeurs de remèdes de rechercher le profit plutôt que le bien public <sup>1451</sup>. En effet, les substances loitaines se distinguent également par leur coût prohibitif. Même Dufour et Du Blégny reconnaissent les prix incroyables qu'atteignent par exemple le thé (jusqu'à 500 francs la livre pour les fleurs de cha du Japon et 100 francs pour le thé ordinaire). Il en va de même pour le chocolat, dans la recette duquel entre divers épices d'origine lointaine ou proche (sucre, cannelle, poivre, girofle mais aussi anis, amandes ou noisettes) <sup>1452</sup>. Les évacuants exotiques paraissent également trop coûteux à de Blégny qui ne cesse de dénoncer le profit qu'en font les charlatans (ainsi que du mercure). Pour les maladies vénériennes qui sont fort répandues, il propose en remplacement des substances locales et végétales de peu de coût. Ainsi « nous ne serons plus en peine de defrayer les negocians de tant de longs voyages en mer » et « nous nous mettrons à couvert de la tromperie de la plupart des Droguistes » <sup>1453</sup>.

---

<sup>1449</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine...*, *op. cit.*, p. 386-394.

<sup>1450</sup> L'apothicaire montpellierain Laurent CATELAN défend toutes ces innovations dans des ouvrages publiés à Montpellier et Lyon au début du siècle : *Discours et demonstration des ingrediens de la thériaque...*, *op. cit.*, p. 138, 164, 189, 215 ; *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes réformée, faite publiquement en présence de Messieurs de la Justice et professeur en l'université de Médecine*, Lyon, Jacques Mallet, 1614, in-8°, 317 p.

<sup>1451</sup> *Ibid.*, Préface : l'auteur défend la recette réformée de la confection alkermès par les montpellierains Jean Falco et Guillaume Rondelet contre les attaques de Jacques Fontaine, médecin d'Avignon qui les accuse d'avoir simplement voulu rendre la confection plus coûteuse.

<sup>1452</sup> Nicolas de BLÉGNY, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>1453</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 342, p. 360-3 (il propose du bois de bouïis à la place du gayac; du souchet à la place de la salsepareille; du genévrier à la place du sassafras et de la racine d'angélique à la place de la squine).

Il est à noter cependant que l'argument du coût des remèdes est utilisé également par les non professionnels, qui, tout comme les médecins en certaines occasions, reprochent aux apothicaires leur avidité. Un empirique lyonnais de la fin du siècle, pour vanter son emplâtre chimique, indique par exemple qu'il ne contient ni feuilles de thé, ni poudre de semences de perles, d'hyacinthe, ou d'ambre gris. C'est parce qu'il s'est abstenu d'y ajouter ces substances

L'autre problème des remèdes chimiques et exotiques est en effet celui de la méconnaissance qu'en ont les malades et parfois même les apothicaires. Cela induit un risque de falsification volontaire ou de dégradation involontaire. C'est une idée ancienne qu'on trouve déjà dans *l'Histoire naturelle* de Pline qui dénonce les falsifications des plantes arabes et indiennes<sup>1454</sup>. Elle est reprise par les premiers commentateurs des Anciens tels que Jean Ruel<sup>1455</sup>. Les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle lui font ensuite écho afin de s'attaquer au commerce de nouvelles substances qui proviennent d'Espagne et qui envahissent la France échappant au monopole des maîtres apothicaires. Simon Pauli, le médecin du roi du Danemark, se plaint jusque dans les années 1660 des falsifications et des mauvaises manipulations qu'occasionne le commerce du tabac<sup>1456</sup>. Même les médecins qui approuvent leur usage, conjurent les lecteurs, malades ou apothicaires de se méfier des substances falsifiées (des feuilles dentelées européennes remplaçant avantageusement par exemple les feuilles de thé), mal conservées ou mal utilisées. C'est ce que fait notamment Nicolas de Blégny en avertissant par exemple contre les mauvaises graines de café mal torréfiées ou mal infusées dont la consommation entraîne des « fatigues d'estomac et obstrue les viscères » ou contre le chocolat de mauvaise qualité, préparé avec du sucre non blanchi (la « moscovate »), de vieilles amandes, sans ambre, musc ni coûteuse vanille mais avec beaucoup de cannelle susceptible d'engendrer de dangereuses fièvres<sup>1457</sup>.

Il en va de même pour les préparations chimiques à base de simples rares et coûteux. En 1667, Pierre Barra dénonce ainsi les abus commis dans le commerce de la confection hyacinthe : « le pain n'est pas plus en usage que cette confection ». Elle est même diffusée dans une version à bas prix pour la « populace » où les ingrédients originaux sont remplacés par des qui pro quo inutiles et dangereux (de « petits cailloux du

---

exotiques ou métaux précieux prisés par les chimistes qu'il a pu faire un remède accessible à la bourse du plus grand nombre : JOSSERAND, *Vertus de l'Emplâtre Panacé...*, *op. cit.* Avertissement, np.

<sup>1454</sup> PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, *op. cit.*, vol. 1, XII.

<sup>1455</sup> Jean RUEL (1479-1537) traduit Dioscoride en 1516 (*De medicinali materia*, Paris, Stephanus, 1516, in 2, 157 p.) et publie *De natura stirpium libri tres* en 1536 (Paris, S Colinaeus, in-fol., 884 p.): cité par Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>1456</sup> Simon PAULI (1603-1680), *Commentarius de abusu tabaci Americanorum veteri, et herbae thee Asiaticorum in Europa novo*, Strasbourg, sumptibus authoris filii, 1665, in-4°, 56 p. : le médecin dénonce les usages des marchands qui conserveraient le tabac enfermé ce qui lui conférerait une odeur plus acre et des qualités plus nocives encore pour le cerveau.

<sup>1457</sup> Nicolas de BLÉGNY, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat...*, *op. cit.*, p. 100, 260-2 : le chocolat mal conservé se distingue par « une espece de moisissure à sa superficie » et « une odeur qui tient de l'aigre et du rance » : il en profite pour recommander aux lecteurs de se fournir auprès des artistes de son laboratoire de vérification des drogues dont les préparations se font en public tous les vendredis depuis 1670 (*Ibid.*, p. 263).

Voir aussi Jean de RENOU, *Les Œuvres pharmaceutiques...*, *op. cit.*, p. 240-259. Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur...*, *op. cit.*, p. 25.

rhône » sont employés au lieu de pierres précieuses, « la nacre pour les perles, la craye pour la terre scellée, le Bol ce pays pour le Bol d'Arménie (...) du bois contrefait pour le Santal Citrin »)<sup>1458</sup>.

Derrière tous ces arguments ancrés dans la défense du bien public et des traditions médicinales, se dissimule mal une volonté de combattre les prescripteurs extérieurs au groupe professionnel des médecins issus de l'université (et des médecins français) ainsi que les commerçants étrangers à l'apothicairerie et qui échappent de ce fait à la tutelle médicale.

Une des raisons de la résistance à la chimie pharmaceutique et à la nouvelle pharmacopée exotique est en effet leur origine étrangère aux universités (en particulier parisienne) et aux collèges de médecine du royaume. Outre le fait qu'un grand nombre des théoriciens de la chimie du début du siècle sont originaires de Suisse ou d'Allemagne ainsi qu'on l'a vu, les distributeurs de nouveaux remèdes eux-mêmes sont souvent extérieurs aux corps des apothicaires et des médecins. Ceux-ci, gradués de l'université et adoubés dans les collèges urbains, tendent donc parfois à incarner la conservation et à exclure comme charlatanesques tous les remèdes nouveaux, parmi lesquels les chimiques et les minéraux sont les plus dangereux<sup>1459</sup>. Ils seraient, à l'image de l'antimoine, des drogues prisées davantage par les praticiens parallèles que par les officiels (préférant la casse et le séné aux effets plus modérés et plus surs)<sup>1460</sup>. De même, les charlatans préféreraient les substances lointaines, coûteuses et aisément falsifiables, soit qu'ils soient eux-mêmes étrangers (comme les empiriques nouvellement arrivés dans les villes ou à la cour et qui prétendent détenir des grades étrangers) soit qu'ils se laissent séduire par la mode des nouveautés (comme le font, d'après les médecins, les femmes et les gardes-malades)<sup>1461</sup>. Philibert Guybert s'en prend tout particulièrement aux médecins étrangers qu'il assimile aux charlatans exerçant dans le royaume de France<sup>1462</sup>. Le parisien s'oppose de façon obsessionnelle au bezoard, à toutes les substances nouvelles diffusées par les Espagnols, ainsi qu'à l'héritage de la médecine arabe et des substances orientales : pour le bézoard, il dénonce une « invention de Charlatans et Marchands estrangers » et accuse pêle-mêle les Juifs, les Indiens et les Espagnols de falsifier les recettes, et de mystifier les malades sur les vertus de leurs remèdes<sup>1463</sup>. Ce sont ces remèdes étrangers dont bruissent la cour et les salons et dont s'emparent des non médecins pour établir leur réputations de guérisseurs. On en

<sup>1458</sup> Pierre BARRA, *Les abus de la Theriaque, et de la confection d'Hyacinthe...*, *op. cit.*, p. 60-61.

<sup>1459</sup> François CHOMEL par exemple dénonce les impostures des « agyrtes, prestigiateurs, Circulateurs et empiriques » et se réclame de l'Antiquité pour rejeter les remèdes nouveaux (selon lui, dans l'Égypte antique, on punissait ceux qui utilisaient des remèdes nouveaux au lieu de recourir aux anciens, plus surs : *La dignité et abus de la Medecine de ce temps...*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>1460</sup> Pierre BARRA, *Les abus de l'Antimoine et de la Saignée*, *op. cit.*, p. 15-17.

<sup>1461</sup> A l'image du marchand d'orviétan, terme devenu générique pour désigner tout vendeur de drogues ambulants, les empiriques apparaissent sous la plume des médecins comme des étrangers à la ville ou au royaume. Le charlatan est alors doublement exclu de la communauté des praticiens légitimes, par son absence de grade et par son origine.

<sup>1462</sup> Philibert GUYBERT, *Le médecin charitable...*, *op. cit.*, p. 287.

<sup>1463</sup> *Ibid.* : voir par exemple « Les tromperies du Bezoard », p. 277- 335.

a un exemple à travers le quinquina introduit en Europe dans les années 1640, dont usèrent d'abord les jésuites. Quoi que déjà présent ponctuellement dans les ouvrages de médecine, c'est vraiment avec les cures opérées sur les grands (notamment sur la dauphine) dans les années 1680 par le médecin anglais Talbot que le quinquina (pris surtout infusé dans du vin) se répand. Talbot obtient alors la protection de Louis XIV et apparaît comme un rival des médecins français<sup>1464</sup>. C'est seulement dans un second temps, lorsque la mode du quinquina se répand, que ceux-ci s'emparent du fébrifuge notamment à travers l'opuscule de François de la Salle dit Monginot (*De la guérison des fièvres par le quinquina* réédité trois fois (notamment à Lyon) depuis 1679<sup>1465</sup>). Jean de La Fontaine, ami de l'auteur, en vante les mérites dans un poème en 1682 (non seulement parce que sa nouvelle protectrice la duchesse de Bouillon, lui en a fait commande mais aussi parce qu'il fréquente le salon de Madame de la Sablière où l'on évoque les curiosités du temps)<sup>1466</sup>.

Devant la généralisation des remèdes chimiques et exotiques, la défense de la médecine officielle change de ton dans la seconde moitié du siècle<sup>1467</sup>. En dehors des plumes les plus virulentes, les médecins n'en dénoncent plus les vertus mais seulement l'usage erroné ou illégal. Certains déplorent même que leurs confrères n'aient pas eux aussi recours à la chimie et aux nouveaux fébrifuges et se laissent dépassés en efficacité par les femmes amatrices d'eaux distillées, ou les épiciers vendeurs de sirop de quinquina<sup>1468</sup>. En réalité, certains médecins eux-mêmes participent au commerce lucratif des nouvelles substances et remèdes chimiques, qu'ils distribuent parmi d'autres remèdes ou qu'ils intègrent parmi d'autres compositions de leur invention (ils jouissent alors du monopole de leur vente)<sup>1469</sup>. Mais le commerce des nouveautés échappe très largement aux médecins et même aux apothicaires, apparaissant comme une faille supplémentaire dans le

<sup>1464</sup> Voir Stanis PEREZ, « Louis XIV et le quinquina », *Vesalius*, 2003, vol. IX, n° 2, p. 25-30.

<sup>1465</sup> François de MONGINOT, *De la guérison des Fièvres par le Quinquina*, Lyon, Guillaume Barbier, 1679, in-12, 74 p. (rééd. 1680, 1681).

<sup>1466</sup> Jean de LA FONTAINE : *Œuvres complètes*, op. cit, t. 2, p. 62-77 et voir notes : p. 810 et suiv.

<sup>1467</sup> Voir précédemment Troisième Partie, Chap. 6, 1 « La diffusion générale des remèdes chimiques ».

<sup>1468</sup> En 1669, le Lyonnais Louis de SERRES déplore par exemple la renommée de ces « femmelettes » ou de ces « maitres-valets » qui discréditent les médecins de sa ville en guérissant les malades « sans autre mystère » que par l'usage de spécifiques comme le quinquina tandis que les professionnels font fausse route et épuisent les fébricitants à force de purgatifs et de saignées (*La Véritable Médecine opposée à l'erreur*, op. cit. p. 59-60)

<sup>1469</sup> C'est particulièrement le cas des médecins ibériques qui ont, par les ports de la péninsule, accès aux sources d'approvisionnement. Ainsi, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ceux qui contribuèrent à populariser les drogues exotiques se sont également livrés à de fructueux échanges entre l'Inde et l'Europe pour Orta ou entre l'Amérique et l'Europe pour Monardes : voir Charles Ralph BOXER, *Two pioneers of Tropical Medicine: Garcia d'Orta and Nicolas Monardes*, London, The Hispanic and Luso-brazilian councils, 1963, 36 p. On peut aussi citer de nombreux exemples dans le siècle de médecins ayant obtenu l'autorisation de la vente de remèdes chimiques de leur cru (tels que Nicolas de Bélgny dans son laboratoire de chimie parisien des années 1670 ou Jean de Rhodes médecin lyonnais et vendeur d'eaux minérales artificielles dans les années 1690 : voir Jean de RHODES, *Lettre à Monsieur d'Aquin sur la manière de boire les eaux minérales artificielles...*, op. cit.).

monopole qu'ils tendent à établir sur les soins de santé<sup>1470</sup>. La plupart des textes médicaux tendent donc ramener les drogues exotiques, les boissons stimulantes et les épices nouveaux dans la sphère médicale, arguant que ce sont des remèdes et non des aliments et qu'on ne saurait se passer du médecin pour les utiliser correctement. En 1626, le traducteur lyonnais du traité du tabac, Jacques Veyras, renvoie ainsi les lecteurs aux pharmaciens qui seuls pourront lui fournir les remèdes cités dans l'ouvrage<sup>1471</sup>. Trois décennies plus tard, le médecin lyonnais Lazare Meyssonnier s'insurge encore contre la mode du tabac dans les cours et les bourgeoisies urbaines qui fait que chacun se croit atteint d'une maladie de cerveau en nécessitant l'usage. Cela ouvre la porte aux charlatans qui s'associent à la mode des médecines nouvelles: « Il y a peu de personnes qui n'ayent la petite boîte de ces poudres nommées Cephaliques ou Tabac, chacun se meslant d'en composer, jusques à ceux qui n'ont aucun employ dans la Medecine, comme celuy duquel est nommée la

---

<sup>1470</sup> La plupart des remèdes vendus par les empiriques, religieux ou laïcs, qu'ils soient ou non l'objet d'un brevet en autorisant la fabrication et la vente, sont des préparations chimiques : si cette histoire a été abondamment décrite par les membres de la Société d'Histoire de la Pharmacie (voir notamment les très nombreux articles rédigés au début du siècle par le pharmacien Maurice BOUVET (1885-1964) : Pierre JULIEN, « Bibliographie des publications de Maurice Bouvet », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 1985, n° 267, p. 325-361), elle a été reléguée dans l'anecdotique par les historiens eux-mêmes qui se sont davantage intéressés aux ouvrages des chimistes qu'au commerce des remèdes.

Les substances exotiques échappent également aux apothicaires. A partir des années 1660, le café, importé en « balles » d'Egypte puis de Turquie, fournit des « cabarets a caffé » des grandes villes. Les limonadiers (corporation établie en 1676) se mêlent aussi de vendre du café et parfois des épices au grand dam des apothicaires (l'un d'entre eux, l'Italien Procopio Cotelli fonde en 1689 à Paris un « café » qui servira de modèle aux établissements ultérieurs). Introduits dans les années 1610, thé et chocolat sont aussi vendus dans les mêmes établissements à la fin du siècle mais restent principalement l'objet d'une consommation élitaires en France (qui fait partie de ce que Jean Meyer appelle « l'Europe du café »). D'autres denrées exotiques sont associées à ce commerce, tels que le sucre ou les épices (vanille ou cannelle, « poivre d'Inde ») qui entrent dans la composition du chocolat. Le tabac qui a pénétré en Europe dès les années 1560, se répand largement dans la population au XVII<sup>e</sup> siècle (pris ou fumé en pipe) : il offre à la monarchie une nouvelle source de recettes fiscales à partir de 1621 (taxes sur les importations mais aussi affermage du privilège de la culture et de la vente à partir de 1674). Il n'existe pas d'études spécifiques sur les consommations exotiques dans l'Europe moderne, qui n'ont, jusqu'à présent, été traitées que de façon périphérique par les historiens de la colonisation et de la mondialisation (voir Jean MEYER, *L'Europe et la conquête du monde, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2009 (éd. or. 1975), 367 p., p. 167 et suiv.; Paul BUTEL, *Histoire du thé*, Paris, Ed. Desjonquères, 1989, 256 p. ; Frédérique MAURO, *Histoire du café*, Ed. Desjonquères, 2002 (éd. or. 1991), 248 p., p. 39 et suiv.). On peut néanmoins faire une exception pour l'ouvrage de Didier NOURRISSON davantage centrée sur l'histoire de la consommation mais qui s'étale sur quatre siècles (*Histoire sociale du tabac*, Paris, Ed. Christian, 2000, 188 p.) et pour la contribution de Rudi MATTHEE, « Exotic Substances : the introduction and global spread of tobacco, coffee, cocoa, tea and distilled liquor » in Roy PORTER et Mikulas TEICH, *Drugs and Narcotics in History*, Cambridge University Press, 1995, 227 p., p. 24-52. Pour une histoire locale, voir Brigitte ROSSIGNOL, *Médecine et médicaments au XVI<sup>e</sup> siècle à Lyon*, PUL, 1990, 163 p., p. 32-34.

<sup>1471</sup> Jean NEANDER, *Traité du tabac...*, *op. cit.*, « Le Traducteur au Lecteur », np.

poudre dite de la Pierre qui a été quelque temps en vogue, laquelle ny autre aucune ne se doit employer pour bien faire, que par le conseil du Medecin, autrement on attire dans le cerveau des nouvelles matieres, au lieu de vider celles qui y sont receuillies, d'où naissent de grandes maladies, desquelles on ignore souvent la cause »<sup>1472</sup>. Cela ne l'empêche pas paradoxalement de citer la recette du chocolat d'Antoine Colmenero et d'inclure d'autres drogues exotiques (poivre de Mexico, cannelle...) mais toutes ces substances doivent être utilisées sur prescription médicale ou sur le conseil de l'apothicaire<sup>1473</sup>. A la même époque, Pierre Barra est exactement dans le même cas lorsqu'il déplore que l'usage de l'antimoine, désormais autorisé, échappe aux conseils des médecins<sup>1474</sup>. Seuls ceux-ci sont, par leur savoir validé par leurs grades, en mesure d'adapter le traitement aux malades. Il précise qu'il ne faut par exemple donner de l'antimoine qu'aux malades les plus résistants, habitués à vomir ou alors lorsque la maladie est désespérée. Il admet, entre autres, l'usage mesuré et professionnel de l'eau bénite de Ruland faite à partir de citron, de cannelle, de chardon béni mais aussi de safran métallique (c'est-à-dire à base de fer ou d'antimoine)<sup>1475</sup>. En réalité, cet argument est ancien, et avait été développé à l'envie par les chimistes depuis le début du siècle : ce sont les charlatans ignorants qui constituent le vrai danger et non les remèdes chimiques eux-mêmes<sup>1476</sup>. Certes, ceux-ci, les minéraux en particulier, peuvent être des poisons violents s'ils sont mal employés. Mais ce n'est plus une raison pour les rejeter. Ils nécessitent simplement, plus encore que la pharmacopée galénique, les conseils du médecin et le savoir-faire de l'apothicaire et du chirurgien. L'intégration des remèdes chimiques aux pharmacopées signées de médecins est donc finalement un argument de plus en faveur d'une pratique encadrée. C'est ce que montre, dans les années 1680, le chirurgien Nicolas de Blégny en s'opposant à l'application du « sublimé corrosif » sur les chancres qui est une erreur brutale commise par les ignorants (car cela « crée toujours de grands escarres, et dans la cicatrice, le reste de la matière impure poursuit son travail »)<sup>1477</sup>.

Si la promotion des remèdes chimiques finit donc par être le fait des médecins français eux-mêmes, c'est d'abord, il faut le noter, le cas d'auteurs issus d'espaces sociaux qui échappent au contrôle de la faculté de Paris. Comme pour les chimistes européens, ce sont pour la plupart des praticiens de cours (issus de ce

---

<sup>1472</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon...*, *op. cit.*, p. 59-60.

<sup>1473</sup> *Ibid.*, p. 52-61.

<sup>1474</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>1475</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>1476</sup> Voir par exemple Claude DARIOT, *Trois discours de la Preparation des medicamens*, *op. cit.*, p. 14; Joseph DU CHESNE, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformée...*, *op. cit.*, p. 15 : « Le dernier Siecle s'est tellement addonné aux eaux distillées, que cet Art semble plustost appartenir aux femmes qu'aux Apothicaires »; ou Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 24 qui s'oppose aux « Juifs et charlatans, qui comme larrons et homicides se jouent à plaisir la peau des hommes ».

<sup>1477</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, *op. cit.*, p. 103.

qu'Alexandre Lunel appelle la « maison médicale du roi » ou alors du Jardin royal des Plantes)<sup>1478</sup>. L'exemple type est celui de Moyse Charas qui est apothicaire du roi au Jardin des Plantes au moment où paraît sa pharmacopée, éditée d'abord à Paris en 1676. L'ouvrage opère une rupture formelle (mais aussi fondamentale) avec les pharmacopées précédentes dans la mesure où, désormais, la pharmacopée chimique est mise à égalité avec la pharmacopée galénique dès le titre *Pharmacopée royale galénique et chymique*, qui n'est pas sans évoquer la *Royale Chymie* d'Oswald Croll (*Basilica Chymica* parue à partir de 1608 dans le monde germanophone)<sup>1479</sup>. L'ouvrage est bardé d'approbations, essentiellement issues de l'entourage du roi : celle d'Antoine d'Aquin (1620-1696), premier médecin du roi, de François Cureau de la Chambre (...-1680), premier médecin de la reine et des Enfants de France, d'Eusèbe Renaudot (1613-1679), premier médecin du Dauphin et doyen de la faculté de Paris, de Jean Esprit, premier médecin de Monsieur, de Guy-Crescent Fagon (1638-1718) alors professeur de pharmacie au Jardin royal mais aussi des docteurs de la faculté de Paris. L'autre exemple essentiel de cette histoire de la chimie parisienne est le chirurgien Nicolas de Blégnny qui dit former avec les médecins des autres cours européennes « une République de littérature », à l'origine de « tant de découvertes utiles dans l'Anatomie, dans la Chymie... »<sup>1480</sup>. Il crée, chez lui, une « Académie des nouvelles découvertes » qui mène des expériences pharmacologiques, commercialise les nouveautés et défend autant les remèdes chimiques que les remèdes exotiques<sup>1481</sup>. Il se situe également en dehors du cercle de la faculté dans ce réseau royal auquel il dédicace ses ouvrages et dont il obtient, tout comme Moyse Charas, le soutien par l'intermédiaire, notamment, d'approbations<sup>1482</sup>. Jusqu'à la fin du siècle,

---

<sup>1478</sup> Sur l'importance du patronage royal dans les débuts de la chimie (et sur les enjeux politiques qui lui sont liés), voir Didier KAHN, « King Henry IV, Alchemy and Paracelsianism in France (1589-1610) », in Lawrence M. PRINCIPE (dir.), *Chemists and Chemistry : Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach, Watson Publishing International LLC, 2007, 274 p., p. 1-12 et Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi...*, *op. cit.*, p. 104 et suiv.

<sup>1479</sup> Moyse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique*, *op. cit.* : l'organisation de l'ouvrage elle-même mêle les deux logiques (voir Troisième Partie, Chap. 7, 1, « Ordonner les pratiques : les classements thérapeutiques ») ; Oswald CROLL, *La Royale Chymie de Grollius...*, *op. cit.*

<sup>1480</sup> Nicolas de BLÉGNY, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat...*, *op. cit.*, Epître, np.

<sup>1481</sup> Nicolas de Blégnny est poursuivi pour contrefaçon de remède (et embastillé provisoirement) en 1686. Il s'exile finalement en 1693 après un autre séjour en prison dû à l'ouverture d'un hospice sans autorisation.

<sup>1482</sup> Son *Art de guérir les maladies vénériennes* est dédié au premier médecin du roi, Antoine Daquin, dont il est le protégé et approuvé par le même ainsi que par Cureau de la Chambre (premier médecin de la reine), par les doyens de la faculté de Paris, par Pierre Bourdelot (1610-1685 qui garde son titre de premier médecin de la reine de Suède), par Mr Lisot (premier médecin de Madame), par Charles-François Felix (1635-1703, premier chirurgien du roi), par Mr Tanqueres (premier chirurgien de Monsieur), et par Mr Roberdeau (syndic des chirurgiens de la famille royale).

les médecins défenseurs de la pharmacopée chimique sont donc extérieurs à la faculté parisienne (qu'ils soient issus de l'Europe protestante, médecins français diplômés de Montpellier ou simples empiriques)<sup>1483</sup>.

A final, cette lutte des médecins pour le contrôle de l'usage des substances nouvelles donne des résultats inégaux. L'usage des remèdes chimiques et d'une partie des simples exotiques (ceux qui ont une valeur essentiellement pharmaceutique) est effectivement normalisé au sein des codes urbains et des pharmacopées de médecins à l'usage des apothicaires (même s'ils continuent de faire la prospérité de thérapeutes non professionnels jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont les médecins qui en possèdent désormais l'expertise et qui en ont fixé les recettes). En revanche, une part des épices (clous de girofle, muscade, cannelle...) et des dopants (tabac, thé, chocolat, café) venus d'Asie et d'Amérique s'inscrit dans le domaine de l'alimentation ou de pratiques qui échappent définitivement au contrôle médical à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (celui-ci étant réduit à la dénonciation des abus).

## *Conclusion : vers une acception sociale de la notion de science*

L'affirmation de la profession médicale qui est apparue ici, à travers les écrits qu'elle produit, se lit aussi dans l'analyse de ses pratiques, en particulier juridiques<sup>1484</sup>. Les tentatives mises en place par le corps médical pour établir son monopole ne se jouent pas seulement sur le plan pratique mais elles résonnent également d'une dimension savante. Les médecins s'affirment à la fois comme les principaux praticiens légitimes du corps (auquel ils ont de plus en plus un accès direct et concret) et comme les uniques détenteurs du savoir sur ce corps. Les deux sont étroitement connectés puisque les argumentaires pour défendre ce monopole lient toujours savoir et efficacité du savoir-faire (la fameuse évocation du « bien public ») et que c'est justement le statut de savants des médecins qui les met au dessus des autres praticiens<sup>1485</sup>. Ceux-ci sont censés n'être que des artisans soit du corps lui-même (les chirurgiens) soit de la pharmacopée qui lui convient (les apothicaires). Cela se confirme non seulement dans la production d'écrits savants sur le corps mais aussi dans la production d'écrits thérapeutiques dont les médecins restent les principaux auteurs jusqu'à

<sup>1483</sup> Voir Première Partie, Chap. 6, 1, « La diffusion générale des remèdes chimiques ».

<sup>1484</sup> On pense notamment à l'affirmation du rôle des médecins comme experts auprès des tribunaux : voir les articles de Rafael MANDRESSI, « Les médecins et le diable. Expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII<sup>e</sup> siècle en France », *Chrétiens et Sociétés XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, n°13, 2006, p. 35-70 et « Dire la nature », *art. cit.* ) ou à l'organisation de la profession dans le cadre des nouvelles institutions royales aussi bien que dans celui, plus anciens, des collèges : Alexandre LUNEL, *La maison médicale du roi, op. cit.*, p. 215-234.

<sup>1485</sup> C'est pourquoi la réforme de l'enseignement que ces médecins reçoivent et la plus grande exigence d'authenticité des diplômes médicaux est un point essentiel de la légitimité médicale à la fin du siècle (*Ibid.*, p. 222 et suiv. : sur l'arrêt du Conseil d'Etat de 1689).

la fin du siècle (on l'a vu, cela n'implique pas toutefois le consentement des apothicaires et des chirurgiens à cette hiérarchisation professionnelle). Les médecins trouvent dans l'écriture un véritable instrument de pouvoir dont on a voulu décrypter ici l'usage au cours du siècle. Cette démarche de pouvoir se fait par la démarcation, l'exclusion d'un autre dont la définition se précise en creux parallèlement au portrait de ce que doit être un vrai médecin. Dans les lignes de ce portrait, l'idée d'une certitude étayée sur de nouveaux fondements s'est faite jour. Ces nouveaux critères, le classement des savoirs, l'usage de la preuve par l'expérience, l'usage d'un vocabulaire et de références autoriales renouvelées, sont partiellement venus remplacer les critères hérités de la médecine humaniste. Ils ont aussi jeté les fondements de ce que les héritiers des médecins du siècle appelleront désormais « science » dans une démarche semblable à celle inaugurée ici, une démarche de distinction et d'exclusion des autres savoirs.

## Chapitre 8: ce qu'il reste à évacuer de pléthore et de corruption

Que reste-t-il du corps galénique à la fin du siècle ? Selon les ouvrages (œuvres de savants et de chercheurs, manuels et ouvrages de praticiens, traités de pharmacie populaires), les réponses à cette question et les enjeux qu'elles soulèvent sont différents. Le contexte de l'édition lyonnaise à la fin du siècle donne également une tonalité spécifique à cette analyse conclusive. Il s'agira ici avant tout des ouvrages médicaux qui en offrent le panorama le plus complexe, mais ouvrages religieux ou non professionnels ne seront pas pour autant écartés, dans la mesure où ils témoignent eux aussi de la survie d'anciennes doctrines médicales étroitement liées à une perception plus globale de l'homme.

La prégnance de la théorie des quatre tempéraments et des quatre humeurs, distincte des lectures chimiques et anatomiques du corps, a été mesurée tout au long du siècle (figure 7, voir Annexe 24). Durant les deux premiers tiers de la période, les trois quarts des ouvrages s'en inspirent. A partir des années 1670, cette proportion tombe à la moitié puis à 40% pour la dernière décennie. A l'égard de la littérature médicale, on ne peut donc pas conclure à un remplacement de la vieille physiologie hippocratique-galénique par les nouvelles propositions chimiques et anatomiques telles qu'elles ont été décrites précédemment.

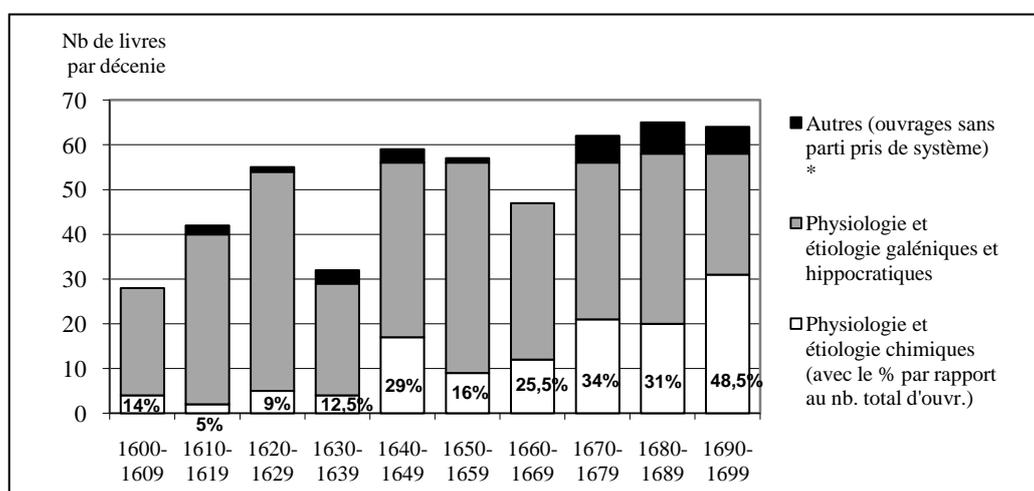


Figure 7 : physiologie galénique et physiologie chimique dans les ouvrages médicaux parus entre 1600 et 1699 à Lyon.

Il sera d'abord question ici du contexte éditorial qui explique en grande partie cet état de fait (bien plus que la défense exclusive des anciennes doctrines du corps, désormais minoritaire). On soulignera néanmoins que de véritables continuités dans l'ordre corporel et thérapeutique se font jour après les années 1660 et 1670 : d'abord l'importance de la référence et de la philosophie globale d'Hippocrate en tant que ligne directrice de la réforme thérapeutique, puis la pérennité de plusieurs traits essentiels du modèle corporel galénique.

## 1) *La survie du galénisme dans les éditions lyonnaises*

Le premier facteur de cette longévité est davantage lié à la conjoncture éditoriale lyonnaise qu'à l'évolution des idées médicales : plus de la moitié des ouvrages parus dans le dernier tiers du siècle sont des rééditions (d'ouvrages de plus en plus récents, il est vrai), mais les textes anciens survivent également à la faveur de compilations ou de commentaires de fraîche date.

### Rééditions, compilations et commentaires à la fin du siècle

Le premier facteur de la faible visibilité du nouveau au profit de l'ancien réside donc dans l'opportunité des éditeurs et des auteurs. On a vu précédemment l'importance des textes du XVI<sup>e</sup> siècle dans les rééditions lyonnaises du siècle suivant et les enjeux commerciaux qui leur sont attachés<sup>1486</sup>. L'habitude de rééditer des textes anciens se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Parmi les ouvrages défendant le galénisme et publiés dans les deux dernières décennies, seul un quart est en effet l'œuvre de contemporains, les autres étant des rééditions. La conjoncture locale (ou plus précisément provinciale) peut contribuer à expliquer cette importance des ouvrages médicaux galénistes dans la production de fin de siècle. En dehors des œuvres de médecins locaux, les hommes de la province ont des difficultés à accéder aux textes nouveaux dont on accorde principalement les privilèges aux libraires parisiens. Or une partie de ces textes qui échappent aux Lyonnais font la part belle aux propositions nouvelles (observations anatomiques et physiologiques, iatomécanisme, iatrochimie)<sup>1487</sup>. L'explication ne saurait toutefois être mono-factorielle. Malgré cette contrainte, il est en effet indéniable que les éditeurs choisissent de remettre sous presse les textes dont ils savent pouvoir attendre un profit. Parmi ces ouvrages réédités tardivement, il y a de grands noms toujours attachés à la doctrine du médecin romain. C'est le cas du professeur puis doyen de Montpellier, Lazare Rivière, dont les cours connaissent un grand succès à Lyon. Ils font l'objet dans des versions successives d'une vingtaine d'éditions lyonnaises à partir de 1649 mais leur longévité éditoriale se prolonge bien au-delà de notre période jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (même si leur galénisme est alors tempéré par des adresses au lecteur plus récentes)<sup>1488</sup>. Quoique adepte de la pharmacopée chimique, il s'en tient aux explications

---

<sup>1486</sup> Voir Première Partie, Conclusion.

<sup>1487</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 6, 2 « Les propositions de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle » et 3 « De l'histoire naturelle du corps ».

<sup>1488</sup> Sa *Praxis Medica* est d'abord tirée de son cours et paraît pour la première fois à Paris en 1640 (chez Olivier de Varennes, in-8°, 568 p.) : elle est rééditée à Lyon en latin-1649, 1653, 1657, 1660, 1690 (cette dernière édition est néanmoins une version réformée par François de la Calmette pour l'éditeur genevois Samuel de Tournes en 1688) mais aussi en français en 1682 (*La pratique de la médecine avec la théorie de Lazare Rivière*, Lyon, Jean Certe, in-8°, 1878 p.). Une *Methodus Curandarum Febrium* en est également tirée en 1649 (Lyon, Jean-Baptiste Devenet, in-8°, 208 p.). Devant le succès de son ouvrage, Lazare Rivière lui adjoint une partie théorique largement inspirée de Sennert qui paraît également seule : *Institutiones Medicae, in quinque libros distinctae*, Lyon, 1656 et 1672 et

classiques de la réplétion, du déséquilibre et du vice des humeurs pour expliquer les maux qui affectent ses malades (voir Annexe 9). S'inspirant largement des ouvrages de Daniel Sennert, il cite de façon privilégiée Galien et Hippocrate dont il défend le système avec ardeur. Or non seulement ses œuvres sont rééditées en latin jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle mais, pour les plus concrètes, sa *Pratique* et son recueil de cas, elles sont mêmes traduites en français pour les éditeurs lyonnais qui visent explicitement les praticiens de médecine non latinisants<sup>1489</sup>. Ce public représente donc un débouché réel pour ses ouvrages qui sont de véritables manuels, où, hormis l'adjonction de thérapeutiques chimiques, l'ensemble de la démarche médicale (étiologie, sémiologie, thérapeutique, pensée holistique du corps) reste bien tributaire de l'héritage galénique.

Cette persistance des anciennes doctrines se voit aussi à travers les commentaires d'auteurs médecins de la seconde moitié du siècle qui reprennent des traités des décennies précédentes voire du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui en font le commentaire, parfois contradictoire. Ils prolongent la vie éditoriale et la diffusion d'auteurs disparus et qui défendent des doctrines désormais abandonnées par la plupart des médecins écrivains. C'est le cas de l'Allemand Michel Etmüller qui commente la pharmacopée de Jean Schröder. Ce dernier, à la fois adepte de Paracelse et d'Hippocrate, appuie ses prescriptions pharmaceutiques autant sur les qualités premières des simples que sur leurs vertus occultes. Michel Etmüller ne souscrit pas à la signification donnée par la médecine classique aux qualités premières et récuse une partie des cures magiques de Schröder (l'usage du sperme humain par exemple pour « délier l'éguilette et les charmes amoureux » et pour préparer une « mumie magnétique » qui sera utilisée pour faire naître l'amour mutuel)<sup>1490</sup>. Néanmoins son commentaire de Schröder ne fait que s'ajouter au texte de celui-ci dont il complète chaque article en donnant d'autres explications des vertus des simples (basées sur la théorie des particules et du sel volatil) et en proposant de les utiliser dans d'autres cas de maladie. Le texte initial, réédité seul en latin jusqu'en 1665, poursuit donc sa carrière éditoriale jusqu'en 1698 dans la version française de ce commentaire. Ce qui était au départ, sous la plume d'Etmüller, un commentaire critique devient, là encore, l'occasion pour les éditeurs lyonnais de vendre un manuel thérapeutique en français au débouché relativement assuré auprès des pharmaciens

---

qui connaît aussi un grand succès en Europe. L'une et l'autre sont rassemblées dans ses *Opera Medica Universa*, Lyon, Antoine Cellier, 1663, in-fol., pag. mult. (rééditées en 1672 puis en 1679, 1690, 1698 chez la famille Huguetan: ces dernières éditions sont celles éditées par le médecin allemand Daniel HORST (né en 1627). Les œuvres de Lazare Rivière également abondamment rééditées à Francfort ou à Venise durant le siècle sont encore éditées à Genève et à Venise jusque dans les années 1740. Lazare RIVIÈRE, *La pratique de la médecine avec la théorie de Lazare Rivière*,

<sup>1489</sup> L'éditeur Jean Certe fait traduire deux œuvres de Rivière en français par François Deboze (médecin et maître chirurgien juré de Lyon) : les *Observationum Medicarum et curationum insignium Centuriae tres* (parues à Lyon chez Antoine Cellier, 1659, in-4°, 311 p.) parues sous le titre *Les Observations de médecine* qu'il édite en 1680 (in-8°, 823 p.), 1688 et 1694 (in-8°, 742 p.); ainsi que la *Praxis Medica* traduite en 1682 (*La pratique de la médecine avec la théorie de Lazare Rivière*, Lyon, Jean Certe, in-8°, 1878 p.).

<sup>1490</sup> Michel ETTMÜLLER, *La pharmacopée Raisonnée de Schröder...*, *op. cit.*, p. 75.

professionnels et amateurs<sup>1491</sup>. Des raisons commerciales - le succès des manuels thérapeutiques en français - expliquent donc la diffusion tardive de doctrines thérapeutiques anciennes<sup>1492</sup>.

Des processus semblables sont également mis au service d'auteurs ambitieux imprimés localement. Parmi ceux-là, c'est la figure du Lyonnais Lazare Meyssonier qui se distingue le plus nettement. L'essentiel de ses écrits, très nombreux, n'est édité qu'à Lyon. Ils sont les instruments privilégiés de son ascension professionnelle (par exemple par le biais des dédicaces : aux archevêques de Lyon Alphonse de Richelieu puis Camille de Neuville ou aux premiers médecins du roi : François Vautier d'abord puis Antoine Vallot)<sup>1493</sup>. C'est sans doute grâce à la protection de l'archevêque de Lyon qu'il obtient très jeune, dès 1642, le titre de médecin et conseiller du roi (qui l'autorise à exercer dans toutes les villes de France) alors que ni le doyen ni le vice-doyen du collège de Lyon ne l'ont obtenu<sup>1494</sup>. Ce statut est bien sûr signalé dans le titre de toutes ses productions ultérieures. Outre des œuvres entièrement originales, Lazare Meyssonier travaille à la remise sous presse d'ouvrages anciens qu'il fait suivre de petits traités visant à compléter ou éclaircir l'œuvre initiale. Il prolonge dès 1643 *Le Miroir de Beauté et Santé corporelle* de Louis Guyon en lui adjoignant un « Traicté des maladies Extraordinaires, nouvelles ou desquelles Guyon n'a pas écrit » et une « Theorie de la Medecine en François d'une maniere nouvelle et tres- intelligible » et en 1648, il rajoute un court « Livre des remèdes externes » à *La Pharmacopée des Dogmatiques réformées* de Du Chesne<sup>1495</sup>. Dans ces deux cas, il contribue à la réédition d'œuvres du début du siècle qui proposent une pharmacopée chimique adaptée à une vision très largement galénique du corps. En 1650, il ajoute une seconde partie à l'*Historia anatomica* d'André Du Laurens, traité de défense de la biologie galénique, une introduction de son

<sup>1491</sup> L'exemplaire de l'édition lyonnaise de 1697 consulté à la B.M.L. était par exemple destiné à l'usage de la pharmacie des Récollets de Paris (B.M.L. 342 367).

<sup>1492</sup> On peut noter ici que le commentaire d'un auteur dont on ne partage pas toutes les convictions est une pratique générale et ne bénéficie pas seulement aux théories galéniques : le galéniste Jean Lucas était dans un cas semblable lorsqu'il commentait le paracelsiste Béguin et que, tout en désapprouvant les doctrines de Paracelse, il contribuait à les faire survivre (Jean BÉGUIN, Jean LUCAS, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, Au lecteur, np : le commentaire paru à Paris à partir de 1620 est réédité à Lyon jusqu'en 1665).

<sup>1493</sup> Lazare MEYSSONNIER, *De nova et arcana doctrina februm*, Lyon, Pierre Prost, 1641, in-4°, 112 p. et *Histoire de l'Université de Lyon*, *op. cit.*, dédiés à Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, archevêque et comte de Lyon (1582-1653) ; *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee...*, *op. cit.* dédiée en 1648 à François Vautier (1589-1652) ; *Breviarum Medicum, continens Theoriae et praxeas medicae brevem summan*, Lyon, Laurent Anisson, 1664, in-8°, 582 p. dédié à Camille de Neuville (1606-1693) en 1664 ; *Les Aphorismes d'Hippocrate...*, *op. cit.* dédiés à Antoine Vallot (1594-1671) en 1668.

<sup>1494</sup> G. VELLEIN, *Le docteur Lazare Meyssonier Conseiller et Médecin du Roi, Professeur de Chirurgie à Lyon, 1611-1673*, Grenoble, impr. Allier Frères, 1919, 56 p., p. 14 et suiv.

<sup>1495</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle*, *op. cit.* ; *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee (...) Augmentée en ceste derniere Edition, de ce que l'Autheur prevenu de mort n'y a peu adjouster...*, *op. cit.*

crû à *La Magie Naturelle* de Della Porta ainsi qu'une « Méthode de consulter » (destinée aux jeunes chirurgiens) aux *Fleurs de Guidon*<sup>1496</sup>. En 1664, il résume les œuvres de Lazare Rivière dont on a déjà vu le galénisme et, enfin, en 1668, il réorganise les Aphorismes d'Hippocrate<sup>1497</sup>. Par sa volonté d'associer son nom à des auteurs ou à des traités célèbres (il fait aussi paraître un complément à la *Pharmacopée* de Bauderon sans toutefois reprendre le texte initial dont il a décalqué le plan), Lazare Meyssonier contribue à la réimpression d'œuvres datant du début du siècle. On en trouve la trace dans la production imprimée lyonnaise jusqu'à la fin de sa vie, en 1673, et, par le jeu des rééditions posthumes, jusqu'à la fin des années 1680 (voir Annexe 42). Ces œuvres sont plus ouvertement galénistes que leur commentateur qui, quoiqu'adepte des tempéraments dans une grande partie de ses textes, prône également les causes surnaturelles, les causes occultes, les causes mécaniques et, plus ponctuellement, chimiques.

## L'éclectisme médical des ouvrages à destination populaire

Les anciennes doctrines perdurent également au sein des ouvrages destinés à un public amateur. Réédités jusqu'à la fin du siècle, ceux-ci mêlent bien souvent remèdes issus de doctrines scientifiques nouvelles et remèdes issus de doctrines scientifiques anciennes, au profit d'un empirisme thérapeutique accessible à un grand nombre de lecteurs. Il ne s'agit pas ici de conciliation théorique destinée à séduire l'esprit. Ces ouvrages sont dépourvus de tout appareillage théorique inutile. Leurs auteurs en viennent dès l'abord à ce qui intéresse leurs lecteurs présumés : les thérapeutiques que l'on peut pratiquer soi-même et à peu de frais. Le médecin suisse Jacob de Constant de Rebecque fait paraître à partir de 1673 un *Chirurgien françois charitable* réédité à Lyon en 1683. Après une courte préface, il évoque dans un premier livre les remèdes courants de la petite chirurgie (saignées, sangsues, ventouses, ainsi que certains remèdes internes et externes) et dans un second livre les maladies chirurgicales, autant celles que l'on peut soigner soi-même que les « Maladies de certaines parties externes dont on commet le soin aux Chirurgiens ». Il avertit toutefois les lecteurs : « Aussi n'en est-il pas des operations de Chirurgie, comme de celles de Pharmacie, celles-cy sont assez aisées pour la plû part, & on les peut faire soy-même avec assez de facilité : Mais quant à celles de Chirurgie, outre la lecture des livres qui en traitent, il faut encor une institution vive, la presence du Maître, et plusieurs essais avant que s'y hazarder : Car qui ne sçait qu'il est plus facile de faire un Julep, ou une decoction, que de trepaner un homme ; et de faire un onguent, ou un cataplâme, que de remettre un membre

---

<sup>1496</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres (...) Et nouvellement l'Introduction à la Belle Magie, op. cit. ; Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées de la Pratique de la Chirurgie, avec Plusieurs Experiences & Secrets, Et de la Methide de consulter pour les jeunes Chirurgiens, op. cit. ; Historia Anatomica (...) Accessit huic editioni novissimae, praeter vatias emendationes in prioribus desideratas, & opusculum de crisibus.; op. cit.*

<sup>1497</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Breviarum Medicum, op. cit. ; Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement..., op. cit.*

disloqué, ou des os brisés, chacun en leur place »<sup>1498</sup>. Ce n'est donc qu'une partie de la chirurgie qui est accessible aux lecteurs.

Le *Recueil de Recettes* de Madame Fouquet édité à partir de 1675 (dans toute l'Europe mais principalement à Lyon et à Paris) entre également dans le vif du sujet dès le début du premier tome (consacré aux maladies externes). Quoiqu'il soit le plus souvent précédé d'un appareil liminaire assez lourd (avertissement de l'éditeur, Jean Certe, qui justifie la nécessité des réimpressions et rééditions, préface de Delescure médecin de Montpellier, épître aux prêtres qui sont enjoins d'assister les pauvres malades par le moyen de ces remèdes, et long privilège dû aux querelles d'édition autour de cet ouvrage), il ne contient rien de théorique. La préface relativement longue de Delescure (25 pages in-12) a une tonalité bien plus religieuse que médicale : elle porte sur les nécessités et les vertus de la charité et n'évoque Galien que pour justifier de diffuser des remèdes approuvés par l'expérience ainsi que l'aurait préconisé ce premier maître<sup>1499</sup>. Il en va même pour les manuels d'automédication parus dans les années 1690 : celui du médecin François de La Haye et celui d'Antoine Goletti<sup>1500</sup>.

Il s'agit de médecine généralement galénique où il est question d'humeurs à évacuer, de traitements adaptés aux tempéraments et à la qualité climatique des maladies et des parties (froide, chaude, sèche ou humide). La Haye évoque les causes morbides traditionnelles de la pléthore des humeurs, des passions de l'âme et des mauvaises dispositions des esprits<sup>1501</sup>. Madame Fouquet, quant à elle, distingue au gré des recettes, des maladies de cause chaude ou froide, d'origine humorale (elle conserve les vocables galéniques), ou organique (telles que la « colique rénale »), des fluxions d'humeurs, des obstructions... Ses remèdes sont donc adaptés (quoique pas toujours de façon précise) aux causes galéniques traditionnelles<sup>1502</sup>.

Cependant de nouvelles doctrines du corps sont intégrées sans contradiction à l'ensemble de cette thérapeutique. Jacob Constant de Rebecque explique les « lentilles » de la peau par un « suc brûlé qui occupe l'épiderme », la « gratelle » par une « humeur âcre » puisant donc volontiers dans un vocabulaire chimique qui se marie sans contradiction avec les « inflammations », les humeurs de mauvaise qualité qui surchargent l'organisme. Ces humeurs ne sont pas celles qui furent fixées par Galien et Hippocrate mais leur rôle dans le processus morbide reste le même<sup>1503</sup>. Cet élargissement de l'humorisme ancien n'est pas un monopole des ouvrages à destination populaire, mais il aboutit dans ces ouvrages à un usage particulièrement flou des anciens et des nouveaux termes étiologiques. Le nom exact de l'humeur et de son origine importe peu : il

<sup>1498</sup> Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le Chirurgien François Charitable...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1499</sup> Marie FOUQUET, *Remèdes charitables...*, *op. cit.*, Préface.

<sup>1500</sup> François de LA HAYE, *Le médecin sincère*, *op. cit.* et Antoine GOLETTI, *Les Oeuvres Medicinales de l'Herboriste d'Attigna*, *op. cit.*

<sup>1501</sup> François de LA HAYE, *Le médecin sincère*, *op. cit.*, p. 513, 514, 538.

<sup>1502</sup> Marie FOUQUET, *Remèdes charitables...*, *op. cit.*, t. 2, p. 250, 255, 276.

<sup>1503</sup> Jacob CONSTANT DE REBECQUE, *Le Chirurgien François Charitable...*, *op. cit.*, p. 60, 61, 106, 136.

suffit de pouvoir décrypter ses symptômes (une humeur « subtile » ou au contraire « épaisse et gluante », une fièvre continue ou intermittente...) et de choisir la recette qui leur est le mieux adaptée<sup>1504</sup>. Les panacées et les remèdes végétaux traditionnels s'allient aux remèdes chimiques tels que le mercure pour atteindre cet objectif. Le point commun de ces auteurs de pharmacopées, d'ouvrages de secrets et d'ouvrages charitables est donc, pour la plupart, de ne faire aucune place aux querelles savantes mais d'aller puiser à tous les fonds. Leur logique est celle de l'accumulation : ils proposent un très grand nombre de recettes pour des affections semblables, toutes chargées d'un grand nombre d'ingrédients (locaux et exotiques, bon marché et coûteux). L'intégration de la pharmacopée chimique et d'une partie de l'étiologie chimique nouvelle ne s'accompagne donc pas de la réforme vers plus de simplicité qui était souhaitée par les premiers chimistes du siècle.

## Les derniers galénistes

L'humorisme hippocratique et galéniste demeure intact chez une minorité d'auteurs de la fin du siècle. La défense explicite et précise de l'anatomie galéniste trouve sa dernière illustration dans l'ouvrage anatomique et pathologique de Jean Riolan fils (édité en 1652 pour la première fois mais remis sous presse jusque dans les années 1680)<sup>1505</sup>. L'étiologie humorale classique, quant à elle, jouit d'une longévité légèrement supérieure car elle n'est remplacée par aucun mode de causalité aussi univoque et aussi clair (les causes chimiques et mécaniques souffrent de grandes variations d'un traité à l'autre). Les quatre humeurs perdurent dans la production imprimée médicale jusqu'au début des années 1680 parallèlement à d'autres modes explicatifs.

L'itinéraire doctrinal du très prolifique Lyonnais Lazare Meyssonnier illustre la résistance et la cohérence du galénisme face à l'émergence de nouveautés de l'anatomie et surtout de la physiologie mécanique et chimique. Il commence sa carrière littéraire dans les années 1630 en défendant un humorisme galéniste connecté terme à terme avec les trois principes de Paracelse<sup>1506</sup>. Dès la décennie suivante, le Lyonnais élargit encore son champ doctrinal : l'idée de la magie naturelle et les causes occultes apparaissent dans ses ouvrages à partir de 1644<sup>1507</sup>. Dans le même temps, le nom d'Hippocrate devient sous sa plume la référence première. Il fait paraître le *Régime des femmes accouchées* en 1646 puis les *Aphorismes* en 1668<sup>1508</sup>. Certes, il s'agit avant tout de la méthode thérapeutique hippocratique (de la modération dans le traitement et le

<sup>1504</sup> Marie FOUQUET, *Remèdes charitables...*, *op. cit.*, t. 2, p. 270, 271, 341.

<sup>1505</sup> Jean RIOLAN, *Manuel Anatomique...*, *op. cit.*

<sup>1506</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Ænologie*, *op. cit.* ; Voir Troisième Partie, Chap. 6, 1, « La postérité des principes paracelsiens au XVII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>1507</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Histoire de l'Université de Lyon*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1644) et *La Magie Naturelle*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1650).

<sup>1508</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Le régime des femmes accouchees*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1646) ; *Les Aphorismes d'Hippocrate*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1668).

régime de vie notamment) mais le système humoral originel ne disparaît pas pour autant. Il n'est pas mis en avant dans la totalité de ses ouvrages mais reste présent jusqu'à la fin de sa vie : dans le complément à la *Pharmacopée* de Bauderon paru à partir de 1656, dans le résumé des œuvres de Lazare Rivière en 1664 et encore dans les *Aphorismes des gens d'esprit en matière de religion* en 1670<sup>1509</sup>. Dans ce dernier ouvrage, en établissant, de manière très spirituelle justement, une équivalence entre les quatre humeurs et les péchés capitaux, Lazare Meyssonnier montre qu'il n'a jamais abandonné l'humorisme originel comme système explicatif des maladies et comme grille de lecture du corps en général<sup>1510</sup>. Il y est toujours question de « pituite », de « colère » et de « mélancolie », et ces termes jouxtent les vocables de l'ancienne chimie (sel, soufre, mercure plutôt qu'acidité et alcalinité) ainsi que certaines nouveautés de la physiologie mécaniste (circulation du sang et schéma cartésien de la vision et de l'imagination plutôt que théorie des corpuscules)<sup>1511</sup>.

Dans la seconde moitié du siècle, chez Meyssonnier comme chez d'autres auteurs, c'est par Hippocrate que se maintient le système des quatre humeurs. En témoigne l'humorisme classique de Pierre Barra qui écrit à Lyon dans les années 1660 et 1670 et de Raymond Restaurand (Montpelliérain mort en 1682 dont la plupart des œuvres ne sont parues qu'à Lyon). Quoique la philosophie thérapeutique d'Hippocrate soit l'essentiel du propos des auteurs (avec leur positionnement, variable selon les cas, dans les querelles du siècle), les quatre humeurs restent présentes comme ressources explicatives. Ce recours n'est pas exclusif chez Pierre Barra (il mêle l'influence des astres, des saisons, du régime et des excès thérapeutiques mais aussi des aléas de la circulation sanguine)<sup>1512</sup>. Raymond Restaurand, en revanche, rejette activement jusqu'à la fin de sa vie la circulation du sang de Harvey (au profit d'une circulation hippocratique des humeurs), les théories ovistes de Kerckring, et l'observation du suc pancréatique. Sa rigidité doctrinale, acquise à Aristote et à Hippocrate, ne lui permet d'admettre qu'une partie des théories corpusculaires validée par la référence épicurienne et l'usage du quinquina (mais qu'il défend au nom des principes thérapeutiques hippocratiques)<sup>1513</sup>. Il représente le dernier bastion de la référence aux autorités comme mode absolu et unique de légitimation. Chez ces auteurs, on retrouve les quatre humeurs et la référence à Galien même si celle-ci n'est plus première.

En revanche, après les années 1680 (et en dehors de rééditions d'ouvrages plus anciens), les humeurs de Galien disparaissent des écrits médicaux. Les textes d'Hippocrate qui sont réédités ne sont pas ceux qui

<sup>1509</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1656) ; *Breviarum Medicum*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1664) ; *Aphorismes des gens d'esprit en matière de religion...*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1670).

<sup>1510</sup> *Ibid.*, p. 1-2. Voir Deuxième Partie, Chap. 3, 2, « Les fautes des hommes ».

<sup>1511</sup> Voir Troisième Partie, Chap. 6, 2, « Du mécanisme dans les traités médicaux ? ».

<sup>1512</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, op. cit.

<sup>1513</sup> Pour une synthèse de ces positions, voir *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure*, op. cit., paru en 168 et 1698 à Lyon.

développent l'humorisme mais plutôt ceux qui donnent une méthode médicale générale (les *Aphorismes*, ou les temps de l'accouchement)<sup>1514</sup>. De l'humorisme original ne subsistent que la mélancolie (mais elle est déconnectée du schéma physiologique galéniste et de la rate comme c'est le cas sous la plume de De Rhodes) et l'idée du chaud et du froid corporels liés aux processus morbides (fièvres, inflammation, refroidissement d'un organe en liaison avec la température extérieure)<sup>1515</sup>.

## 2) *Au nom d'Hippocrate : réalités et limites de la réforme médicale*

### Contre les abus de la médecine galénique

Quoique le galénisme présent dans la production médicale lyonnaise soit donc en partie le fait d'échos plus anciens, les débats qui se développent dans ces écrits soulignent la part toujours importante accordée aux références antiques. Celles-ci conservent leur pouvoir de légitimation du discours savant. Or, dans le même temps, puisque les charlatans (et leurs remèdes) sont repérables à leurs excès, les professionnels doivent aussi marquer leur différence par la modération de leurs propositions. Il n'y a pas ici qu'une démarche de distinction mais également un signe du renouvellement de la médecine galénique sous le double effet d'un retour à l'hippocratisme et d'une intériorisation des critiques que lui ont adressées ses adversaires. Il s'agit d'une sorte de contre-réforme médicale tant par le retour à la source que par le souci de répression des abus.

#### *La réforme hippocratique*

La nécessité de la médiété dans la façon de vivre comme dans les traitements est affirmée, on l'a vu, par la médecine humaniste qui s'inspire d'Hippocrate<sup>1516</sup>. Parallèlement à cet idéal, qui tient autant de la médecine que de la morale, se développe la condamnation des abus qui l'enfreignent, en particulier dans les modes de traitement. On s'inquiète dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle des excès commis en ce domaine. En 1578, Laurent Joubert en fait déjà le reproche aux charlatans en tout genre et en particulier aux femmes<sup>1517</sup>. Le médecin fustige aussi les malades eux-mêmes, de ceux qui « s'accoutusment à vomir tous les jours » à ceux qui, au contraire, refusent totalement les purgations qui les dégoûtent. A sa suite, nombre de médecins notent que les

<sup>1514</sup> Jean PEYSSONNEL, *De Temporibus Humani Partus*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1665); Jacob SPON, *Aphorismi novi, Ex Hippocratis*, op. cit. (1<sup>ère</sup> éd. 1684).

<sup>1515</sup> Jean de RHODES, *Lettre en forme de dissertation (...) au sujet de la prétendue possession de Marie Volet*, op. cit. (1691).

<sup>1516</sup> Voir Première Partie, Chap. 2, 3, « Le régime : prévention et thérapeutique ».

<sup>1517</sup> Laurent JOUBERT, *Première et seconde partie des Erreurs populaires*, op. cit., Première Partie, p. 31, p. 58 ; Seconde Partie, p. 29-31.

abus commis dans la thérapeutique proviennent souvent des malades eux-mêmes qui réclament au médecin ou directement à l'apothicaire des remèdes agréables comme les cordiaux (vins cuits, bières, plantes aromatiques, notamment sous forme d'eaux distillées, mais aussi orviétan, thériaque et mithridate) et qui ne se sentent satisfaits, entendus et soignés que si le médecin leur prescrit une longue liste de remèdes. Dans les années 1660, le Lyonnais Louis de Serres dénonce par exemple les malades « qui ayment mieux qu'on leur remplisse le ventre et les yeux de beaucoup de choses confuses et sans succez, que d'estre gueris heureusement de peu de remedes »<sup>1518</sup>. C'est pourquoi l'une des grandes critiques que leurs adversaires adressent à la pharmacopée galénique peut apparaître ici comme un avantage : Jacques Primerose note notamment que le mauvais goût des remèdes est en fait une « grande providence du Createur ». « Tout ce qu'il y a de medicamens sont de nature ennemie en quelque maniere à celle de nos corps » souligne-t-il en exhortant les malades à la modération. Pour les remèdes qui ont un goût agréable, comme les boissons réconfortantes pour le cœur, ils finissent par « nuire aux corps sains en devenant des poisons ». Il faut donc se garder de les donner aux enfants ou de les prendre durant les temps chauds, et il faut toujours leur préférer des « aliments de bon succs », des bouillons mais aussi des saignées ou des purgations, nettement moins agréables<sup>1519</sup>.

Cet abus de remèdes, que les médecins galénistes imputent volontiers aux malades et aux charlatans, leurs ennemis, les promoteurs des remèdes chimiques, les en rendent directement responsables depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1608, Jean Béguin dénonce la multitude des ingrédients des sirops et apozèmes galéniques qui, « selon quelque ordonnance longue de je ne sais combien de pieds », non seulement dégoûtent les malades, mais en plus doivent être pris en grande quantité<sup>1520</sup>. De nombreux simples sont en effet nécessaires pour compenser les vertus excessives des ingrédients essentiels de la recette et pour en faire un spécifique de tel organe ou de telle maladie ou au contraire une panacée propre à lutter contre la plupart des poisons comme la thériaque. Dans les deux cas, la logique est la même, c'est celle de l'adjonction, qui guide une pharmacopée jugée de plus en plus excessive et nuisible au cours du siècle. Les arguments des chimistes ont en effet porté leurs fruits. Louis de Serres rappelle par exemple l'importance des doses modérées en arguant de la proximité entre remèdes et poisons. Il s'insurge contre ceux de ses collègues qui « accablent leurs malades de remèdes » en « se croyant de grands medecins » car « plus on a d'intentions dans la forme d'un remede moins on parvient à sa fin ». Pour lui, le principe galénique de l'accumulation fait que les qualités

---

<sup>1518</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, *op. cit.*, p. 110.

<sup>1519</sup> *Ibid.*, Première Partie, p. 92 ; Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine...*, *op. cit.*, p. 719.

<sup>1520</sup> Le médecin en fait en point clé de son argumentaire : un malade préférera une conserve de rose avec quatre grains de mercure (qui purge par le bas) à quatre ou cinq dragmes de Catholicon, ou une pilule à la violette ou deux de son électuaire Pauchymagogique à « 9 ou 10 pillules foetides et semblables », et « trois ou quatre grains du Bezoar mineral du tres fameux Hartmannus ou 8 grains de l'antimoine diaphoretic de Crollius que non pas un plein verre de potion sudorifique faicte à l'antique » (Jean BÉGUIN, *Les Elemens de Chymie...*, *op. cit.*, p. 3-4).

des plantes « se contrarient » mutuellement, et il estime en définitive que « la diversité des remèdes est la fille de l'ignorance »<sup>1521</sup>.

Dans la seconde moitié du siècle, l'hippocratisme opère un retour sous la plume des médecins, tant dans l'usage de la référence en elle-même que dans l'appel au respect de la thérapeutique prônée dans les *Aphorismes* et dans les *Epidémies*. La quasi-totalité des médecins qui condamnent ces abus rappellent les sentences d'Hippocrate concernant l'idée que le remède doit être moins fort que le malade lui-même et que, autant que possible, le médecin devra laisser agir la nature (qui se charge elle-même d'évacuer le corps malade) et user le moins possible de l'intervention pharmacologique<sup>1522</sup>. Toutes choses dont s'était en effet éloignée la thérapeutique galénique malgré les références aux préceptes d'Hippocrate. Ceux-ci reviennent fort à propos appuyer l'argumentaire des réformateurs, notamment chimistes. Jusqu'à la fin du siècle, on cite les injonctions de modération du médecin de Cos, en particulier dans leur lien avec l'examen clinique du malade. C'est ce que rappelle par exemple le médecin allemand Michel Etmüller dans ses cours donnés à Leipzig et rassemblés de façon posthume en 1688. Il faut avoir égard avant toute chose à la constitution du malade (tempérament chez Hippocrate, « fermeté des parties » ou « système des esprits » chez Etmüller), à son âge et son sexe, mais aussi à ses goûts et à ses forces afin d'adapter les doses prescrites. Le médecin doit également examiner de près les symptômes présents comme la nature, la localisation et la rapidité d'évolution des symptômes; « il faut outre cela considerer si la maladie est chronique ou aiguë » (et ne donner des doses fortes qu'aux secondes, car si on surdose les remèdes prescrits aux malades chroniques, on rend leur mal incurable)<sup>1523</sup>.

### *L'allègement des purgations*

S'il est un domaine où les critiques (et la volonté de réforme) précédemment évoquées sont tout particulièrement visibles, c'est celui des remèdes évacuants dont certains sont connus pour la violence avec laquelle ils opèrent sur les corps (sur le modèle de l'hellébore, premier des remèdes de la pharmacopée hippocratique pour lequel le médecin grec recommandait déjà la prudence)<sup>1524</sup>. Parce qu'elles sont les premiers instruments à la disposition des médecins, la saignée et les purgations sont, non sans raison, l'élément essentiel de la dénonciation des abus. Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les médecins sont, à ce sujet plus encore que pour les autres remèdes, pris de façon contradictoire entre le désir de respecter l'injonction hippocratique de modération et la nécessité de remédier au déséquilibre et à la pléthore, sources galéniques

<sup>1521</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 110-112.

<sup>1522</sup> *Ibid.*, p. 52 (« l'excès est ennemi de nature »); Pierre de TRUEULX, *La fleur des sentences des Aphorismes d'Hippocrate*, op. cit., p. 8.

<sup>1523</sup> Michel ETTMÜLLER, *Méthode de consulter...*, op. cit., p. 25-29.

<sup>1524</sup> Lazare MEYSSONNIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate*, op. cit., p. 220-2: le Lyonnais se range à l'avis d'Hippocrate pour condamner, parmi les purgatifs, « les violens qui excitent de fâcheux symptomes » et qui ne sont adaptés qu'aux malades les plus « robustes ».

des maladies. A l'apogée du galénisme, le danger représenté par des saignées trop abondantes était déjà souligné par les médecins Laurent Joubert et Jacques Pons en vertu de l'adage d'Hippocrate selon lequel la nature n'aime pas les trop grandes évacuations et de l'idée que la saignée, plus que toute autre, affaiblit le corps en le dépouillant du support privilégié de sa chaleur vitale<sup>1525</sup>. De telles attaques gagnent en fréquence au cours du siècle, sans véritablement renouveler leur argumentaire. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, elles sont relayées par quelques tenants et commentateurs d'Hippocrate tels que Jean Vigier ou Pierre Trueulx qui reprennent les propos du maître grec à propos du danger des évacuations en général<sup>1526</sup>. En tant qu'ancien chirurgien, Jean Vigier souligne par exemple que le sang est le « thresor de vie » et qu'il est dangereux de trop en perdre<sup>1527</sup>. Dans les années 1620, le Lyonnais Louis de Serres développe les deux arguments essentiels en ce domaine et qui sont déjà anciens. D'abord, il faut éviter de saigner ou d'évacuer dans les maladies qui procèdent davantage d'une corruption des humeurs que de la pléthore. Il souligne que la saignée peut être employée d'après Avicenne dans les « fluxions, douleurs, oppressions, angagemens, inflammations et autres incommodités qui procedent de plenitude » mais doit être utilisée avec « circonspection » dans les fièvres continues car la cause n'en est pas un trop-plein mais une « mauvaise qualité des humeurs ». En effet, la saignée peut engendrer une concentration de ces mauvaises humeurs (elles doivent alors plutôt être soignées avec des alexitaires et des cordiaux, la nature ainsi renforcée « se débarasse fort bien d'elle-mesme de quelque fardeau qui l'accable »). Les purgatifs recèlent les mêmes dangers : ils « imprimant leur mauvaises qualités aux humeurs qu'ils vident, d'où vient cette odeur foetide qui en resulte ». Louis de Serres rappelle après Avicenne que la purgation « n'oste point la cause du mal » car « les parties fournissent incessamment une nouvelle matiere aux maladies, de façon qu'il se trouve que c'est toujours recommencer ». Là encore, il préfère corriger la débilité et intempérie d'une partie avec un spécifique<sup>1528</sup>. Ensuite, le danger, potentiellement mortel, est celui de l'affaiblissement du malade. Louis de Serres argue qu'il est préférable de le soutenir plutôt que de l'épuiser par des saignées (il s'oppose notamment à ceux qui saignent d'abord et donnent des cardiaques ensuite, cette thérapeutique contradictoire agitant le sang et remuant les humeurs). Puisque la saignée « dissipe l'esprit vital » comme le reconnaissait Galien lui-même, il convient de n'en user que chez les gens robustes (de préférence chez les sanguins, en aucun cas chez les pituiteux) et en tenant compte des réserves conjoncturelles d'Hippocrate<sup>1529</sup>. Il en va de même pour les purgations en général : le Lyonnais s'oppose avec force à la purgation préventive des personnes saines. Ces thérapeutiques « n'agissent que par acrimonie et irritation » : elles sont « ennemie de

<sup>1525</sup> Laurent JOUBERT, *La Première et seconde partie des erreurs populaires*, Seconde Partie, chap. 15 ; Jacques PONS, *De nimis licentiosa ac liberaliore intempestivaque sanguinis missione, a plaerisque hodie, magno aegrorum damno usurpata in Medicus*, Lyon, Jean Pillehotte, 1600, in-8°, 127 p., p. 73 et suiv.

<sup>1526</sup> Jean VIGIER, *Les Aphorismes d'Hippocrate*, op. cit., p. 100 et suiv. ; Pierre TRUEULX, *La fleur des sentences des Aphorismes d'Hippocrate*, op. cit., p. 17-9, p. 39, 47.

<sup>1527</sup> Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments, composé de nouveau*, op. cit., p. 95.

<sup>1528</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 19 et 46.

<sup>1529</sup> *Ibid.*, p. 12-39.

nature, et ne diffère du poison que du plus ou du moins ». Elles évacuent le « baume radical » et y recourir trop fréquemment finit par vieillir prématurément les malades, comme l'aurait reconnu Galien « sur ses vieux jours »<sup>1530</sup>.

Mais dans ce domaine, la notion de panacée et de non spécificité de l'action thérapeutique est particulièrement résistante. Le galéniste anglais Jacques Primerose (qui nie aussi l'existence des vertus occultes) s'inscrit en faux contre l'idée que les remèdes purgatifs pris par l'estomac sont les uns céphaliques, les autres hépatiques ou spléniques : « ils altèrent premièrement les mêmes parties qu'ils touchent » (c'est-à-dire l'estomac) et ont des vertus universelles (ils purgent tout ce qui est « propre à couler » et non pas telle humeur en particulier)<sup>1531</sup>. Par ailleurs, les écrits des médecins et chirurgiens donnent à penser qu'ils ont bien des difficultés à modérer des pratiques qui apparaissent à la fois comme des nécessités d'entretien du corps (la prise d'une ou deux « médecines » par mois pour garder le ventre libre ou la saignée régulière) et comme un passage obligé contre la « plénitude » à l'origine de presque toutes les maladies. Les tenants d'Hippocrate sont alors également adeptes de Galien et les *Aphorismes* eux-mêmes signalent de très nombreuses indications à la purgation et à la saignée : ainsi si une humeur précise est en cause, il faut l'évacuer en cas de maladie aiguë et en cas de fièvre ardente (quoique les purgatifs soient de nature chaude, le bénéfice tiré de l'évacuation des humeurs à l'origine de la fièvre est bien supérieur à l'inconvénient de l'augmentation de la chaleur), et lorsque l'ensemble des humeurs est dérégulé, lorsque la corpulence est excessive, ou la maladie urgente, il est préférable de saigner<sup>1532</sup>. Les ouvrages se faisant l'écho des injonctions de modération basent, tout comme les autres, leur thérapeutique sur l'évacuation. L'évacuation, notamment la saignée, apparaît ainsi bien souvent comme un préalable indispensable au traitement de toutes les maladies qui procèdent d'engorgement (il faut évacuer le sang empoisonné avant de soigner la grosse vérole ou les troubles mentaux par exemple).

Dans la seconde moitié du siècle, les critiques deviennent plus unanimes et les disciples d'Hippocrate semblent davantage détachés de la référence galéniste. Pierre Barra par exemple vise aussi bien les anciennes méthodes (la saignée) que les nouvelles (l'usage d'antimoine) pour fustiger l'abus des pratiques évacuantes. Faisant appel à l'Ancien Testament autant qu'à Hippocrate, il dénonce les excès des hommes, qui remontent à la faute originelle, et appelle au respect de la nature qui est infaillible puisqu'elle a été créée par Dieu. Hippocrate en aurait montré la voie (il omet de souligner que ce premier maître était justement un des ces hommes « égarés » qu'il blâme pour leur croyance en plusieurs dieux). Il n'oublie pas néanmoins de rappeler

---

<sup>1530</sup> *Ibid.*, p. 42-48.

<sup>1531</sup> Jacques PRIMEROSE, Jean de ROSTAGNY, *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Médecine...*, *op. cit.*, p. 838 et suiv.

<sup>1532</sup> Pierre TRUEULX, *La fleur des sentences des Aphorismes d'Hippocrate*, *op. cit.*, p. 18-21.

que, à la fin de sa vie, Galien lui-même « s'estoit beaucoup relasché dans l'usage de la saignée »<sup>1533</sup>. La condamnation des excès thérapeutiques, en particulier des évacuants, associée à la référence hippocratique, devient un lieu commun qui sert autant le propos des adversaires des nouveautés que celui des partisans d'une réforme de l'art. Il se retrouve chez les adeptes des doctrines les plus diverses depuis les défenseurs des Anciens comme Pierre Barra aux partisans de la physiologie et de la médecine chimique comme Michel Ettmüller. Mais, on le verra, cette condamnation, acceptée unanimement, ces arguments bien connus et répétés à l'envi d'un traité à l'autre restent en grande partie théoriques et sont démentis par un examen plus attentif de la réalité des thérapeutiques proposées dans les manuels<sup>1534</sup>.

### *L'émergence des remèdes spécifiques*

En cohérence avec cet argumentaire, se développe la préconisation des remèdes spécifiques qui va de pair avec l'abandon de l'idée de panacée, évoquée précédemment. Dans la seconde partie du siècle, la plupart des médecins citent plus volontiers des remèdes destinés à une partie du corps, ce qui permet d'alléger la liste des composants des recettes. Certes, les remèdes spécifiques existaient déjà dans la médecine héritée de l'Antiquité et du XVI<sup>e</sup> siècle en vertu des différentes strates de qualités galéniques dont étaient parés les simples<sup>1535</sup>. Cependant l'idée du recours à une substance unique, adaptée à un organe spécifique (plus souvent qu'à un processus morbide), s'est davantage développée avec l'émergence des causes occultes qui tissaient des liens de sympathie invisibles entre le corps humain et les éléments naturels. Cette idée a été reprise par les paracelsiens et adoptée par les galénistes dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1536</sup>. Pour autant, on l'a vu, le classement des remèdes selon leurs vertus reste extrêmement minoritaire durant tout le siècle. Pour ordonner les remèdes, les auteurs partent bien davantage de la nature des simples et des techniques de préparation que des maladies qu'il convient de guérir. Cette constatation de forme est le reflet d'une incertitude de fond quant à l'indication des remèdes : c'est ce doute qui était la cause de la surenchère d'ingrédients et que les auteurs s'efforcent de lever dans la seconde moitié du siècle. Les spécialités s'affirment alors dans les ouvrages des chimistes, et plus généralement des réformateurs tels que les médecins diplômés de Montpellier Louis Barles et Jérôme Tencke<sup>1537</sup>. Le premier, qui exerce à Marseille, s'appuie là encore sur Hippocrate,

<sup>1533</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate*, op. cit., p. 8-10, 22, 157.

<sup>1534</sup> Voir plus loin (Troisième Partie, Chap. 8, 3).

<sup>1535</sup> Sur les vertus spécifiques des simples : Jacques DALECHAMPS, Jean DESMOULINS, *Histoire générale des plantes...*, op. cit., t. 2, Indices ; Ambroise PARÉ, *Les Œuvres...*, op. cit., p. 823-830. Voir précédemment Première Partie, Chap. 2, 3, « Le bon usage des remèdes simples et composés ».

<sup>1536</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, 2 «L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique » et Troisième Partie, Chap. 7, 1, « Les correspondances des Paracelsiens ».

<sup>1537</sup> Voir par exemple ARNAUD, *Introduction à la Chymie*, op. cit., Au lecteur (selon l'auteur, 600 remèdes chimiques correspondraient à 600 maladies spécifiques) ; Jérôme TENCKE, *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie*

qu'il oppose à l'héritage galénique, pour introduire sa liste de remèdes spécifiques. D'après lui, les Anciens se sont trompés en recourant aux qualités premières des remèdes et à leur saveur, «ils auroient peut-être mieux rencontré s'ils avoient moins pris de peine, pour nous en fournir un si grand nombre ». Contrairement à eux, Hippocrate aurait cherché les remèdes spécifiques (et non « des règles générales ») au cours de chaque maladie et avec chaque malade sur lequel il faisait des expériences. Sur son modèle, Barles recommande l'aristoloche pour les nouvelles accouchées (que leur maladie soit chaude ou froide), et du soufre pour toutes les maladies de poitrine et de la peau (qu'elles soient sèches ou humides). Il s'inspire aussi des vertus « occultes » pour recommander le sang de bouc pour la pleurésie, le lièvre desséché pour la dysenterie, les os de jarrets de lièvre pour la colique néphrétique, le mercure pour les vers...<sup>1538</sup> Les remèdes spécifiques étaient le fruit, dans la pharmacopée galénique, d'une correspondance entre le tempérament des plantes et celui de la partie et entre ses facultés (désopilante, calmante...) et le caractère de la maladie à soigner. A l'exemple de Louis Barles, une grande partie des novateurs abandonne cette logique pharmacologique. Si les vertus occultes conservent leur importance (elles sont fort pratiques pour expliquer l'efficacité de certaines plantes constatée dans la pratique mais inexplicable par la doctrine), elles se voient néanmoins adjoindre de nouvelles vertus. Ce sont celles qui proviennent d'une lecture chimique des corps (acide/alcali, ou sel/soufre/mercure) pour les chimistes et celles qui proviennent de l'idée de leur composition en particules pour les mécanistes (chimistes et mécanistes étant parfois les mêmes). En dehors des modes d'application qui perdurent d'une doctrine médicale à l'autre (pessaire pour l'utérus, inhalation pour les poumons, suppositoires pour les intestins, emplâtre à appliquer sur la partie malade...), une adaptation de la lecture du processus de guérison aux nouvelles doctrines était donc nécessaire. Désormais, les spécifiques répondent au caractère chimique de la maladie : les alcalins tels que l'orge, l'avoine ou le lait apaisent par exemple la phtisie en combattant l'acidité du sang et non plus grâce à leurs vertus incrassantes comme c'était le cas dans la pharmacopée galénique<sup>1539</sup>. D'une doctrine à l'autre, un grand nombre de remèdes spécifiques se maintient mais l'explication de leur action est renouvelée. L'adaptation à la doctrine mécaniste, quant à elle, est effectuée à la fin du siècle par l'Anglais Robert Boyle, pour qui seule la théorie des corpuscules peut démontrer la réalité de l'action spécifique de certains remèdes (et non plus les quatre premières qualités galéniques qui ne peuvent réellement expliquer pourquoi la rhubarbe purgerait la bile et l'hellébore la mélancolie). Pourfendant lui aussi l'accumulation des remèdes, il prône l'usage d'une substance unique (éventuellement non transformée) dont on peut ainsi mieux observer l'action sur le malade. Il emploie

---

*Galenique et Chymiques: Où il est traité de la Méthode d'ordonner toute sorte de Remèdes Pharmaceutiques, et de les adapter à chaque maladie..., op. cit.*

<sup>1538</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, op. cit., p. 89-93.

<sup>1539</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, op. cit., p. 279 : le médecin marseillais utilise abondamment les vertus occultes dans sa logique d'indication des remèdes et leur ajoutent les vertus chimiques, renonçant désormais à respecter le caractère climatique des remèdes prônés par les galénistes.

l'exemple des poisons pour démontrer l'idée qu'une petite quantité d'une substance bien choisie peut être d'un grand effet<sup>1540</sup>.

## Le cheval de Troie de l'hippocratisme

En 1680, le médecin et chirurgien d'Amsterdam Paul Barbette rappelle que « par le soin et l'industrie de plusieurs excellents Anatomistes, on a decouvert en ce siècle beaucoup de choses curieuses, qui etoyent anciennement inconnues aux anciens » mais se désole que « quelques uns assurent grossierement le contraire prenants grand peine à trouver dans iceux ce qui ne leur est pas meme venu à la pensée en dormant »<sup>1541</sup>. En effet, la référence à Hippocrate n'est pas seulement l'instrument d'une rénovation thérapeutique qui est souvent apparue comme un « progrès » sous la plume des historiens de la médecine<sup>1542</sup>. Elle sert aussi à couvrir les ambiguïtés des auteurs qui se trouvent pris entre les anciennes habitudes de soin, le renouveau chimique du système des humeurs et les propositions anatomistes et mécanistes de leurs contemporains.

L'aura des Anciens et le système des humeurs tel qu'ils l'ont initié sont certes mis à mal par les attaques, mais ils restent un repère, une marque de légitimité, dans l'univers désormais instable des savoirs corporels. Même en dehors des médecins véritablement galénistes qui continuent à écrire à la fin du siècle (tels que François Chomel par exemple) ou dont les œuvres continuent à être rééditées, la référence à Hippocrate et même à Galien se maintient. Les amateurs de nouveautés anatomiques comme Louis Barles ou Claude Bimet, et thérapeutiques comme Pierre Barra ou Nicolas de Blégny ne se sont pas totalement débarrassés de Galien. On en trouve une citation en exergue, une référence au détour d'une indication thérapeutique (comme dans l'application d'un remède sec sur une partie humide recommandée par de Blégny) ou encore

---

<sup>1540</sup> Robert BOYLE, *Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedes Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules, et sur l'usage & les Proprietiez des Medicamens simples*, *op. cit.* Voir Patrice PINET, « Robert Boyle (1627-1691) et la pharmacologie », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2000, vol. 88, n°328, p. 471-484.

<sup>1541</sup> Paul BARBETTE, *Œuvres chirurgiques et anatomiques ...*, *op. cit.*, p. 233.

<sup>1542</sup> Ce sont surtout les aspects positifs du « retour à Hippocrate » qui ont été explorés jusqu'à présent : ce que Mirko D. Grmek qualifiait d'« attitude plus humble » et qui consiste pour les médecins du temps, non pas tant à défendre un humorisme qui est davantage attaché au nom de Galien qu'à s'exercer à « des observations cliniques "sans préjugé de doctrine" et à une thérapeutique pragmatique ». En clair, il s'agissait pour nombre de médecins adeptes d'Hippocrate de se fonder sur l'expérience plus que sur l'esprit de système et de ménager leurs malades en observant davantage les effets de leurs remèdes (Mirko D. GRMEK, *Histoire de la pensée médicale...*, t. II, *op. cit.*, p. 167). C'est dans ce sens que Pierre Garnier use de la référence hippocratique pour s'opposer à tout système dogmatique (« on s'est trop pressé de reduire la Medecine en Systeme, c'est une des causes pour lesquelles on y a si peu avancé jusques au Siecle present ») et pour justifier ses choix éthiques et thérapeutiques : Pierre GARNIER, *Examen de la derniere lettre imprimée de Monsieur de Rhodes*, *op. cit.*, p. 7.

d'un pronostic courant (comme celui de la trop forte corpulence rappelé par Michel Etmüller)<sup>1543</sup>. Pour ces auteurs, les anciennes habitudes d'écriture perdurent au-delà du système de pensée sur lequel elles étaient originellement fondées.

Le pouvoir de légitimation attaché au nom d'Hippocrate est plus fort encore (les textes attribués au « vieillard de Cos » continuent de faire office de manuels de médecine et d'être retravaillés par les auteurs)<sup>1544</sup>. Quoique chargée des vertus de pragmatisme, de modération et même d'honnêteté intellectuelle, la référence est bien souvent l'instrument d'un véritable détournement doctrinal<sup>1545</sup>. La plus grande partie des médecins qui sont publiés à Lyon ne sont pas eux-mêmes de savants iatrophysiciens, auteurs d'expériences nouvelles, ni les constructeurs de nouveaux systèmes de pensée basés sur la récente chimie du corps. Ils n'ont pas la latitude de conclure comme Giorgio Baglivi par exemple que les nouveautés anatomiques, physiologiques et pathologiques sont à séparer de l'exercice clinique, pour lequel il faut simplement « revenir à Hippocrate »<sup>1546</sup>. En tant que médecins locaux, rarement professeurs d'université ou médecins de grands personnages, en tant que simples auteurs de traités thérapeutiques donc, ils ne peuvent se permettre le luxe de considérer avec un recul pragmatique de praticien les découvertes des savants. Ils semblent, au contraire, tout désireux d'en endosser la nouveauté. Ils rencontrent ici deux difficultés : d'une part, la très grande prolixité et complexité des propositions de leur temps auxquelles ils n'ont que partiellement accès, et d'autre part, la nécessité dans laquelle ils se trouvent néanmoins de fonder leur propos sur une référence porteuse d'un relatif consensus. La référence hippocratique est véritablement la seule dans ce cas.

Elle est abondamment mise à contribution dans l'actualisation des savoirs anatomo-physiologiques. Le Lyonnais Pierre Barra dont on a déjà noté l'engouement hippocratique s'insurge par exemple de façon véhémement contre l'idée que les modernes ont radicalement renouvelé la physiologie antique : « Entre les hommes qui font profession des Sciences, il s'en est trouvé dans tous les temps qui ont eu de la veneration pour les Anciens (...) d'autres qui méprisant tout ce qui a esté trouvé, ont voulu comme des Atlas se charger tout le monde sur les épaules ». Il en va ainsi de ceux qui « ont écrit du mouvement du coeur et de la circulation du sang. Ils ne disent mot d'Hippocrate qui en a sçeu la verité et qui l'a bien écrite et reprennent fort Galien qui s'en est peu éloigné ». S'ils blâment les Anciens, c'est simplement parce que ceux-ci « se sont servy d'autres termes et d'autre maniere d'écrire » et « s'attribuent la louange » de ce que les Anciens ont

---

<sup>1543</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme & de la Femme...*, op. cit. ; Nicolas de BLÉGNÉY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes...*, op. cit., p. 377 ; Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine...*, op. cit., p. 630 et suiv.

<sup>1544</sup> Voir par exemple André DACIER, *Les Œuvres d'Hippocrate traduites en français avec des remarques*, Paris, s.n., 1697, in-12, 2 vol.

<sup>1545</sup> Le terme de « récupération idéologique » est employé par Mirko D. GRMEK à propos de Martin Cureau de la Chambre : *La première Révolution biologique*, op. cit., p. 287.

<sup>1546</sup> Cité par Mirko D. GRMEK, *Histoire de la pensée médicale...*, t. II, op. cit., p. 167.

inventé<sup>1547</sup>. D'après lui, Hippocrate aurait perçu la circulation du sang au terme de plusieurs dissections effectuées sur des animaux<sup>1548</sup>. Barra accuse donc les modernes de mal lire le texte hippocratique qui, à l'instar de la Bible, doit être compris par l'étude minutieuse et fournir le cadre dans lequel il convient de faire rentrer ce que l'on redécouvre tardivement de la nature humaine. Il s'inspire de la Bible pour ne pas accabler ses contemporains : « Je pardonne à ceux-y car ils ne savent pas ce qu'ils disent » mais leur rappelle que, comme les noms des plantes, les termes qui désignent les parties du corps ont changé et qu'il convient, pour l'anatomie comme pour la botanique, de chercher à faire coïncider le vocabulaire des Anciens et celui des modernes. Sans préciser l'origine grecque des mots traduits, il affirme ainsi qu'Hippocrate désignait les valvules « du nom general de membranes », la veine artérielle d'« artère », l'artère veineuse de « veinule », etc. et y aurait placé la circulation du sang<sup>1549</sup>. En réalité, la physiologie hippocratique perçoit le corps comme un tout circulant au sein duquel le trajet des vaisseaux est flou et ne constitue qu'une voie parmi d'autres de la circulation des humeurs<sup>1550</sup>. Pierre Barra est loin d'être le seul à attribuer la circulation du sang à Hippocrate<sup>1551</sup>. Par ailleurs, certains des partisans du médecin grec lui prêtent d'autres idées nouvelles : Lazare Meyssonnier en fait par exemple le véritable fondateur de l'idée d'évacuations insensibles développée au début du siècle par Santorio Santorio<sup>1552</sup>. Là encore, il interprète les termes du maître de Cos puisque celui-ci aurait désigné ces évacuations par le terme de « tout-soufflant »<sup>1553</sup>. Néanmoins tous les tenants d'Hippocrate ne partagent pas ce point de vue. Ainsi Raymond Restaurand fustige-t-il ceux qui attribuent au maître ce qu'il aurait, au contraire, réfuté. Le Montpelliérain s'appuie sur Hippocrate pour

<sup>1547</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, op. cit. Préface.

<sup>1548</sup> *Ibid.* Il cite un grand nombre de textes hippocratiques à l'appui de sa thèse au premier rang desquels il place le traité *Du Cœur* (dont les connaissances anatomiques sont en effet bien plus précises et qui n'appartient pas en réalité à l'enseignement d'Hippocrate) : Mirko D. GRMEK, « La pratique médicale », in HIPPOCRATE, *De l'Art médical*, op. cit., p. 43.

<sup>1549</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, op. cit. Préface.

<sup>1550</sup> La plupart des textes du *Corpus hippocratique* professent en fait un mépris pour l'investigation par la dissection. Pour un bilan global de l'anatomo-physiologie hippocratique, voir Robert JOLY, *Le niveau de la science hippocratique : contribution à la psychologie de l'histoire des sciences*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, 248 p. et surtout Marie-Paule DUMINIL, *Le Sang, les vaisseaux, le cœur dans la Collection hippocratique (Anatomie et physiologie)*, Paris, Les Belles Lettres, 1983, 346 p.

<sup>1551</sup> CUREAU de LA CHAMBRE (1594-1669), *Novae methodi pro explanandis Hippocrate et Aristotele Specimen*, Paris, P. Rocolet, 1655, in-4°, 158, 69, 43 p. (chaque aphorisme en grec et en latin est suivi de son commentaire en latin) ; Claude TARDY, *Les Œuvres du Grand Hippocrate*, Paris, chez l'auteur, 1667, in-4°, 2 parties en 1 vol. (cités par Mirko D. GRMEK, *La première révolution biologique*, op. cit., p. 287).

<sup>1552</sup> Santorio SANTORIO, *Science de la Transpiration ou Medecine Statique...*, op. cit.

<sup>1553</sup> Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit...*, op. cit., p. 227.

défendre une circulation des humeurs contre celle du sang et une étiologie traditionnelle contre les causes chimiques<sup>1554</sup>.

Une originalité de la référence hippocratique est donc qu'elle est commune aux défenseurs de l'ancien système corporel et à ses rénovateurs. Sans aller pour autant jusqu'à un complet transfert de la paternité des découvertes, elle reste très fréquente chez la plupart des partisans affirmés des nouveautés. On peut par exemple citer le cas de Louis Barles qui rapporte les observations de Graaf, de Pecquet ou encore de Vesling (en plus des siennes effectuées à l'Hôtel-Dieu de Marseille). Il entend rompre avec le système des Anciens « pour ne pas répondre au témoignage des sens, des raisons et des expériences » et avec cette « Médecine établie sur quatre sortes d'humeurs qu'on n'a jamais pu rencontrer dans les dissections ». Néanmoins dans son énumération minutieuse des organes du ventre et de leurs fonctions, il n'oublie jamais de signaler ce qui était déjà connu d'Hippocrate. C'est le cas des « veines lactées » (futurs vaisseaux lymphatiques), notamment celles qui chez la femme vont soit à la matrice (pour fournir ensuite, par le biais de l'« ombilic », du chyle qu'Hippocrate appelle lait, à l'enfant qui s'y trouve) soit aux « mamelles » (pour fournir la boisson du nourrisson)<sup>1555</sup>. Hippocrate aurait donc su, contre ses contemporains, mais avec les modernes, la véritable origine du lait maternel et compris sa déconnexion d'avec le sang menstruel.

Une autre originalité de la référence hippocratique, qui découle sans doute de sa plasticité, est sa longévité (jusqu'à la fin du siècle et même au-delà : elle garde jusqu'à nos jours, nous semble-t-il une dimension positive<sup>1556</sup>).

---

<sup>1554</sup> Raymond RESTAURAND, *Hippocrates de circulationibus humani corporis...*, *op. cit.*, p. 53-56 ; *Hippocrate de l'usage du China-China, pour la guérison des fièvres*, *op. cit.*, p. 23-26 (il s'oppose notamment à Harvey et à Thomas Willis : d'après lui, ce dernier affirme que le sang transporte « cet esprit, ce soufre, ce sel petre, cette substance hétérogénéisée et le reste qu'il met si souvent sur le tapis, ayant fait banqueroute ou à peu près aux humeurs, et méritent plutôt d'être interdits de l'autorité des Princes Souverains comme véritable galimatias préjudiciable à la vie des hommes et aux bonnes Lettres, que d'être refusés »).

<sup>1555</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme & de la Femme...*, *op. cit.*, p. 8 et 135 ; *Nouvelles découvertes sur toutes les Parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre*, *op. cit.*, p. 125. Les vaisseaux lactés furent d'abord observés en 1622 par Gaspard Aselli (1580-1626) de Crémone et sa découverte fut complétée par le Suédois Olaf Rudbeck (1630-1702) qui établit en 1650 qu'ils se déversent dans le canal thoracique, par le Danois Thomas Bartholin et par le Montpelliérain Jean Pecquet dont la découverte en 1651 du réservoir du chyle (la « citerne de Pecquet ») est également citée par Louis Barles.

<sup>1556</sup> Sur le maintien de la référence à Hippocrate au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle (en particulier à Montpellier), voir Roland ANDREANI, Henri MICHEL, et Élie PELAQUIER (dir.), *Hellénisme et Hippocratisme dans l'Europe méditerranéenne: Autour de D. Coray*, Montpellier: Université Paul-Valéry, 2000, 304 p.

### 3) *La longévité du corps enveloppe*

Quoique médecins et malades aient eu cruellement conscience des outrances thérapeutiques auxquelles la perception galénique du corps avait menées, et bien que les auteurs et les amateurs éclairés d'ouvrages médicaux aient été friands des nouveautés anatomiques et physiologiques, on observe, parmi les ouvrages publiés à Lyon au-delà des deux dernières décennies du siècle, un maintien de l'essentiel de ce qui faisait le corps galénique. La physiologie des liquides corporels se renouvelle, mais les nouveaux fluides, toujours enserrés dans l'enveloppe du corps continuent de déborder de trop-plein et de corruption. La lutte contre la maladie conserve donc certaines logiques essentielles et cohérentes avec cette physiologie à l'équilibre précaire.

#### L'enveloppe et la machine

Un aspect profond de la longévité de la vision galénique du corps tient au cours complexe suivi par l'histoire des notions elles-mêmes, telles que les auteurs les font vivre dans leurs ouvrages. Après que la doctrine des quatre humeurs et des tempéraments ait presque entièrement disparu de la littérature médicale, le système corporel sur lequel elle reposait continue, par sa cohérence, à s'adapter aux changements et aux nuances nouvelles qu'on veut lui adjoindre. Des éléments en perdurent jusqu'à la fin du siècle, dans les ouvrages des médecins et dans les textes que des non professionnels consacrent au corps malade.

#### *La résistance du corps liquide*

Dans son ouvrage consacré à l'anatomie, Rafaël Mandressi dresse notamment la chronique de l'assèchement du corps sous l'effet d'une vision de plus en plus fragmentée, réunie, selon la lecture qu'on en fait, en une topographie ou en une architecture dont les principaux éléments sont les parties solides du corps<sup>1557</sup>. A ce solidisme anatomique qui s'affirme en particulier avec les descriptions fibrillaires de Baglivi à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle, répond ce qu'on pourrait appeler un « liquidisme » ou un humorisme qui résiste dans les sphères physiologique et surtout physiopathologique.

Le renouvellement de l'humorisme se nourrit de l'analyse chimique des liquides corporels mais aussi de la circulation du sang proposée par Harvey en 1628 (et presque définitivement admise dans les années 1660), des trajets de la lymphe et du chyle mis au jour à partir des années 1650 et de la circulation des esprits qui restent, certes, invisibles mais n'en demeurent pas moins essentiels pour la plupart des mécanistes. Ce renouvellement de la physiologie des fluides a suscité des polémiques et une grande attention de la part d'un public large. Les anti-circulationnistes sont devenus, sous la plume de Molière, les parangons d'une médecine datée et poussiéreuse tandis qu'à partir du dernier quart du siècle, la circulation sanguine semble

---

<sup>1557</sup> Rafaël MANDRESSI, *Le regard de l'anatomiste...*, op. cit., p. 163-166.

incarner l'esprit des modernes aux yeux des contemporains<sup>1558</sup>. C'est dans l'évolution du savoir scientifique, et en particulier du savoir sur le corps, que s'affirmerait donc le plus clairement l'obsolescence du goût pour l'Antiquité. Dans son *Dialogue des morts* en 1683, Fontenelle convoque par exemple l'anatomiste alexandrin Erasistrate et Harvey dans une confrontation en faveur des arguments du second. Charles Perrault use également de l'exemple de Harvey en 1687 devant l'Académie quand il s'agit de démontrer la supériorité du « siècle de Louis sur le siècle d'Auguste »<sup>1559</sup>.

Pourtant la doctrine de la circulation du sang a été durablement intégrée à une vision plus ancienne de l'homme<sup>1560</sup>. D'abord, à la suite de Du Laurens, et à l'instar de Harvey, les médecins du deuxième tiers du siècle usent de l'idée de la circulation du sang comme d'un témoignage supplémentaire de l'analogie universelle. Dans les années 1660, le médecin lyonnais Pierre Barra met en relation les circulations internes au corps et celles qui agitent l'univers. Les unes et les autres se répondent en miroir et ont pour même cause la chaleur d'un centre (le cœur ou le soleil) qui fait se mouvoir la périphérie. La circulation du sang nouvellement découverte s'inscrit dans la logique ancienne du microcosme et donne un véhicule supplémentaire aux esprits qui animent le corps humain<sup>1561</sup>. Le médecin du comte de Bourgogne, Jean-Baptiste Girardet, parvient à des conclusions semblables, mettant en rapport la salubrité des espaces urbains et celle des corps : « faute de mouvement, l'eau est plus facile à corrompre c'est pourquoi les modernes ont inventé la circulation du sang, pour qu'estant dans un continuel mouvement il ne se corrompt facilement ». On peut ainsi expliquer pourquoi le sang est l'humeur la plus saine contenue dans le corps humain, tout comme l'eau courante des fleuves et des rivières est plus salubre que celle, croupissante, des puits et des marais<sup>1562</sup>.

La nouvelle physiologie des fluides n'exclut pas de prime abord l'existence des quatre humeurs. On les retrouve chez le même Pierre Barra, qui replace également la circulation du sang dans le contexte hippocratique de circulation des humeurs, des vapeurs et des esprits au sein du corps. Cette circulation explique les deux premières des trois sortes de maladies : tout d'abord, les maladies qui se font « dans l'ordre

---

<sup>1558</sup> MOLIÈRE, *Le Malade imaginaire*, II, 5 (première représentation en 1673).

<sup>1559</sup> Exemples cités par Robert HALLEUX, « Anciens », in *La science classique...*, *op. cit.*, p. 413. Avec cette nuance toutefois que dans le V<sup>e</sup> Dialogue de Fontenelle, Harvey reconnaît l'inutilité médicale au moins provisoire de sa découverte : Bernard de Fontenelle, *Nouveaux Dialogues des morts*, *op. cit.*, p. 147-153 « On n'a peut-être pas encore eu le loisir de tirer quelque usage de tout ce qu'on a appris depuis peu, mais il est impossible qu'avec le temps, on n'en voye de grands effets ».

<sup>1560</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 4, 1, « Les parties circulantes (humeurs, esprits, vapeurs) » et Troisième Partie, Chap. 6, 2- « Du mécanisme dans les traités médicaux ? »

<sup>1561</sup> Pierre BARRA, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, *op. cit.*, p. 288.

<sup>1562</sup> Jean-Baptiste GIRARDET, *Oeuvres diverses et curieuses ou l'on remarque plusieurs traits des Histoires Saintes & Profanes, avec des raisons de plusieurs effets Curieux qui arrivent dans la Nature, & des Moralités pour l'entretien de la vie civile*, Lyon, Marcelin Gautherin, 1675, in-12, 232 p., p. 166.

de la nature par l'abondance et le mouvement des humeurs », ensuite les maladies qui se font « par ordre de la nature » qui « cuit, separe et expulse les humeurs » (c'est-à-dire qui réagit à la première cause citée). Dans cette deuxième catégorie, entrent toutes les excroissances et expulsions naturelles de la pléthore (excroissances ou tumeurs, calculs, fistules par lesquelles s'écoulent des matières, ulcères...). La troisième sorte de maladie se fait « contre l'ordre de la nature, comme les playes, les fractures et les dislocations de quelle partie que ce soit »<sup>1563</sup>. Chez le Lyonnais, admirateur d'Hippocrate et de la nouvelle anatomie (tout comme chez son contemporain Lazare Meyssonnier), les quatre humeurs continuent donc non seulement de parcourir l'intérieur du corps mais elles en expliquent aussi largement les maladies<sup>1564</sup>. Les anciennes humeurs peuvent se parer de qualificatifs nouveaux qui permettent aux auteurs d'associer plusieurs systèmes doctrinaux. Elles ne sont plus nécessairement chaudes, froides, sèches ou humides mais acides, amères ou salées (ainsi la « pituite acide et salée » responsable selon Louis de Serres « de toutes les maladies qui procedent de fluxion »<sup>1565</sup>).

A partir des années 1670, les anciennes humeurs sont définitivement remplacées par les nouveaux liquides : chyle, suc pancréatique, lymphes et surtout sang, qui devient le fluide vital essentiel. Deux démarches émergent ici, plus ou moins cumulables : d'une part, celle des chimistes qui expliquent essentiellement la santé par la qualité des liquides qui circulent et d'autre part, celle des mécanistes axant leur lecture du corps sain ou malade sur les mouvements imprimés aux liquides ou aux esprits.

A Lyon, Pierre Garnier, lorsqu'il doit expliquer la maladie de Matthieu de Seve qu'il nomme finalement « asthme mélancholique et convulsif » (alliant en cela deux termes issus de doctrines physiologiques distinctes), a recours à l'idée de l'« épaissement du sang » qui expliquerait à la fois l'encombrement des poumons et l'encombrement du cœur qu'il observe lors de l'autopsie. Ici, le sang se confond avec l'ensemble des matières liquides du corps et prend le relais de l'étiologie galénique classique. Quoiqu'il se montre dans d'autres ouvrages adepte des analyses chimiques de la composition du sang, il n'y a pas recours dans ce cas précis. Il dresse plutôt un tableau tout à fait conforme aux explications que ses prédécesseurs galénistes auraient pu donner : la cause des étouffements de son patient est un mode de vie « rafraichissant », marqué par les efforts et les veilles d'un homme sans cesse dédié « au bien public ». Mais les conséquences de ces habitudes, si elles continuent d'affecter l'ensemble du corps (cœur, poumons, bas-ventre où il trouve une « abondance de glaires »), le font désormais par la voie de la circulation. Les organes sont associés dans un intérieur corporel latéralisé et unifié par la circulation du sang : celui-ci croupit « dans l'oreillette droite du coeur, dans le ventricule droit et par consequent dans le lobe droit des poûmons »<sup>1566</sup>. Un autre chimiste qui

<sup>1563</sup> Pierre BARRA, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate*, op. cit., p. 22-36.

<sup>1564</sup> Voir par exemple Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit*, op. cit., p. 217-220.

<sup>1565</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 13-15, 85, 114.

<sup>1566</sup> Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie, et de l'ouverture du corps de Messire Matthieu de Seve...*, op. cit., p. 15 et 44.

lui est contemporain, Michel Ettmüller axe également ses analyses pathologiques sur la qualité du sang de ses patients. Il conserve l'idée d'un tempérament individuel qui serait la « constitution radicale de chacun », ou encore un « caractere de Sang » propre à chaque individu<sup>1567</sup>.

Chez ces deux auteurs de la fin du siècle, et chez d'autres chimistes encore comme Robert Boyle, les termes de l'ancienne physiologie survivent<sup>1568</sup>. On a vu le destin spécifique de la mélancolie. Mais le vocable plus général d'« humeurs » est également conservé par les médecins pour décrire les nouvelles réalités qu'ils observent. Par ailleurs, l'idée de la « masse du sang » à laquelle ils ont volontiers recours permet de prolonger une approche physiologique globale du corps humain (et de lier, comme dans le cas du traité de Garnier, des dysfonctionnements organiques à des perturbations plus générales de la circulation). Le caractère chimique des humeurs (acide ou alcalin notamment), leur épaisseur ou leur fluidité, leur capacité de circulation, sont les éléments essentiels. Par exemple, Michel Ettmüller explique les tumeurs par les vices de la circulation du sang (« inflammations », « contusions », ou « erisipeles »), de la lymphe (« tumeurs edemateuses et sereuses », « hydropsies »), ou du lait maternel (« concretions dans les mamelles »)<sup>1569</sup>.

Par ailleurs, la physiopathologie mécaniste (notamment le rôle des fibres dans le fonctionnement sain ou dépravé des organes) côtoie également cette étiologie humorale, désormais essentiellement chimique. Michel Ettmüller ou encore Jean-Baptiste Panthot souscrivent aux deux types d'idées : dans leurs écrits, les obstructions dues au resserrement des fibres cohabitent sans contradiction avec le vice des liqueurs corporelles décrites plus haut<sup>1570</sup>. Le Montpelliérain Matthieu Chastelain, comme les autres mécanistes de son temps, admet également le rôle essentiel des liqueurs corporelles mais il s'oppose à « l'invention » d'autres nouveaux conduits dans le corps<sup>1571</sup>. Il entend stopper l'inflation circulationniste et synthétiser l'ensemble de cette circulation dans un système clair. Selon lui, il existe cinq types de mouvements liquides au sein du corps : quatre mouvements communs (le liquide, la fermentation, la distribution, et la pesanteur qui attire les liquides les plus lourds vers le bas) et un mouvement propre, la circulation du sang. Cette dernière joue un rôle spécifique et central dans le corps sain mais aussi dans le corps malade puisque, selon Chastelain, « la santé consiste dans un bon état du sang » tandis que la maladie provient en général du vice des humeurs qui se détachent de ce même sang. L'âcreté du sang des femmes, par exemple, explique la spécificité de leurs maladies et notamment l'opiniâtreté des convulsions dont elles sont parfois victimes<sup>1572</sup>.

<sup>1567</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine...*, *op. cit.*, t. 1 p. 278.

<sup>1568</sup> Robert BOYLE, *Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedés Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules*, *op. cit.* (traduction de Jean de Rostagny), p. 79, 106.

<sup>1569</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle Chirurgie médicale et raisonnée*, *op. cit.*, p. 12-13.

<sup>1570</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine...*, *op. cit.*, t. 1 p. 59 et t. 2 p. 680 ; Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflexions sur l'estat present des Maladies...*, *op. cit.*, p. 6 et suiv.

<sup>1571</sup> Mathieu CHASTELAIN, *Traité des Convulsions...*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>1572</sup> *Ibid.*, p. 18-28.

De cette persistance des humeurs et de l'importance accordée au sang dans le schéma corporel majoritairement promu par les ouvrages médicaux jusqu'à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle découlent deux conséquences essentielles : d'abord le maintien du caractère fondamentalement contenant du corps humain, ensuite la résistance chez la plupart des praticiens écrivains des caractères fondamentaux de l'étiologie ancienne.

### *Un corps toujours plein*

Le corps reste donc une enveloppe contenant des solides, des liquides (et, dans une moindre mesure, des esprits parfois remplacés par le suc nerveux) dont il convient d'assurer le bon fonctionnement<sup>1573</sup>. Celui-ci peut dépendre de causes chimiques liées essentiellement aux liquides et de causes mécaniques possiblement liées à tous les types de parties corporelles.

On trouve chez l'anatomiste marseillais Louis Barles, qui écrit dans les années 1670, un exemple de la nouvelle étiologie des liquides. D'abord, nombre de maladies sont imputables à leur mauvaise qualité, qu'il s'agisse d'une trop grande amertume du chyle et de la bile (cause de vomissements, de « selles excessives) ou d'une trop grande acidité du suc pancréatique qui peut « figer le sang » et provoquer de grands accidents (« interceptions des esprits, syncopes, la palpitation, et la mort subite ») mais également tous les symptômes que l'on attribuait auparavant à la bile noire (« froids internes, fièvres, tranchées de ventre »)<sup>1574</sup>. Ensuite, la quantité de chacun de ces liquides qui composent le corps est en jeu dans la santé : trop de chyle ou de bile dans les intestins explique la mauvaise digestion et la mauvaise humeur des « mélancoliques », trop de suc pancréatique peut engendrer « pléthore et cacochimie » et créer des suffocations, des douleurs, des fièvres, etc. (à l'inverse, une diminution de ce même suc entraîne une diminution de la nourriture qui est portée aux parties et un état de langueur)<sup>1575</sup>. Nombre de vocables galéniques survivent dans ces analyses, en particulier celui de « mélancolie » (désormais dûe à une rate trop acide) et Barles travaille à faire accepter le système qu'il propose en se référant régulièrement aux anciennes explications pour les actualiser. A ces facteurs liquides, se combinent en causes conjointes, antécédentes ou secondaires, ceux qui sont liés à la composition mécaniste du corps en particules et en fibres<sup>1576</sup>. Les esprits animaux entrent désormais dans cette perspective : véhiculés dans les nerfs, chez Barles comme chez ses successeurs, ils continuent aussi d'expliquer les travers moraux et mentaux. Désormais, on les analyse de

---

<sup>1573</sup> *Ibid.*, p. 269.

<sup>1574</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme...*, *op. cit.*, p. 75, 80, 227.

<sup>1575</sup> *Ibid.*, p. 80, 105.

<sup>1576</sup> Voir précédemment.

façon plus mécaniste (mobilité, nombre, subtilité) ou plus chimique (leur plus ou moins grande fermentation)<sup>1577</sup>.

Cette étiologie plurielle qui est celle des ouvrages médicaux jusqu'à l'extrême fin du siècle continue de faire l'objet d'équivalences avec l'ancien système qui fait donc fonction de contre-point négatif indispensable à la clarté des démonstrations menées. C'est par exemple encore le cas chez Matthieu Chastelain qui, tout comme Louis Barles, évoque, outre le rôle des fibres, les « vices des liqueurs » (suc acide ou « sérosité âcre et piquante dans les ventricules du cerveau ») et des esprits (à la fermentation plus ou moins régulière) ainsi que leur quantité et subtilité (des esprits trop mobiles sont responsables de l'hystérie et de l'hypocondrie, trop peu abondants, ils sont responsables de paralysie...) <sup>1578</sup>. Chastelain reprend toutes les opinions des anciens concernant les convulsions (réplétion, inanition, abondance de vents) et s'appuie sur Willis, Malpighi ou Sydenham pour les infirmer et les remplacer par un système à la fois mécaniste et chimique<sup>1579</sup>.

Quoique la nouvelle physiopathologie des fluides se construise en s'opposant à la physiologie hypocratogalénique, elle continue donc d'avoir besoin de cette dernière. L'ancienne physiologie est un arrière-plan connu de tous, duquel il s'agit de se démarquer, pour mettre plus clairement la nouvelle en lumière. Par ailleurs, la circulation des liqueurs et surtout du sang (de l'épaisseur et de la subtilité duquel dépend grandement la santé) permet de prolonger des analyses quantitatives (avec les termes de « pléthore », « amas », « épanchement », « congestion ») et qualitatives tout à fait semblables à celles du système précédent<sup>1580</sup>. L'essentiel de l'attention des médecins porte donc encore sur la façon dont le corps est rempli, et, conséquemment, sur ce qui y entre (air, boissons et aliments) et ce qui en sort (excréments de toutes sortes)<sup>1581</sup>.

### *Le maintien de l'étiologie culpabilisatrice*

En lien avec cet échange entre intérieur et extérieur corporel, se maintient l'autre aspect extrêmement stable des explications qu'on apporte aux maladies. Il s'agit de l'analyse à la fois médicale et morale des habitudes des malades, de la nature de leur corps et des liens que ces causes et effets des maladies ont avec les penchants de leur âme.

---

<sup>1577</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>1578</sup> Matthieu CHASTELAIN, *Traité des Convulsions...*, *op. cit.*, p. 53, 79, 161, 191-2.

<sup>1579</sup> *Ibid.*, p. 53-263. Voir Troisième Partie, Chap. 6, 3, « Pour une histoire médicale du corps ».

<sup>1580</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée...*, *op. cit.*, p. 12-3.

<sup>1581</sup> Par exemple pour Michel ETTMÜLLER, « il y a deux causes principales de toutes les maladies des enfans cy-dessus (à l'exclusion toutefois du vice hereditaire des parents, ou du levain contagieux venu d'ailleurs) sçavoir la retention de ce qui doit sortir, et l'introduction des alimens vitiez » : Michel ETTMÜLLER, *Pratique speciale de medecine...*, *op. cit.*, p. 441.

En premier lieu, l'analyse culpabilisatrice des facteurs diététiques et environnementaux perdure en lien avec les nouvelles lectures du corps. Le régime de vivre est aussi important pour les chimistes de la fin du siècle qu'il l'était pour les galénistes. Une partie de ces chimistes est toujours adepte des principes généraux d'Hippocrate<sup>1582</sup>. Les facteurs comportementaux sont par exemple cités par Etmüller dans tous ses ouvrages<sup>1583</sup>. Il a recours aux « causes non naturelles » d'Hippocrate telles que les « nourritures modérées » ou au contraire l'excès alimentaire qui étouffe « la force du levain » de la digestion (la règle doit être de suivre son appétit). De même, l'exercice et les passions de l'âme sont des causes directes de dysfonctionnement<sup>1584</sup>. Ainsi le régime des nourrices est responsable d'une très grande partie des maladies des petits enfants : si elles se nourrissent mal ou si elles sont agitées de « mouvemens violens des passions » (notamment la terreur et la colère), elles entraînent une corruption du lait dans l'estomac fragile du nourrisson. Mais au-delà de ces causes diététiques anciennes, le médecin allemand poursuit la logique de la culpabilité par la liste des erreurs que commettent les nourrices dans le soin qu'elles apportent à leurs protégés : lorsqu'elles leur donnent trop de lait, une bouillie « viciée » ou encore qu'elles « met[tent] d'abord la bouillie dans [leur] bouche pour la délayer avec de la salive » entraînant ainsi une « contagion morbifique ». Bien sûr, ces abus n'engendrent plus dans le corps des enfants la « pituite acide des Galénistes » mais désormais un « suc acide vitié » porté par le sérum ou la lymphe à l'ensemble du corps<sup>1585</sup>.

Néanmoins, ces analyses ne sont pas nécessairement connectées à la démarche hippocratique. Elles gardent droit de cité quel que soit le paradigme thérapeutique auquel on souscrit : la façon dont le malade traite son corps a des conséquences sur les maladies qu'il développe (par exemple, pour Mathieu Chastelain, « de grandes veilles, des passions vives ou un long usage des boissons et des alimens acres » entraînent une âcreté du sang génératrice de dysfonctionnements moteurs et nerveux)<sup>1586</sup>. Les anciennes « six choses non naturelles » conservent donc toute leur importance, en particulier celle qui concerne les passions de l'âme en lien avec une analyse de plus en plus psychologique des maladies<sup>1587</sup>. Comme dans les analyses purement galénistes, le vocabulaire utilisé ici possède une double dimension, médicale et morale. Les médecins n'ont pas de mots propres pour décrire les abus pathogènes du comportement. « La vigueur d'un corps qu'un

<sup>1582</sup> C'est par exemple le cas du Lyonnais Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflexions sur l'etat present des Maladies*, *op. cit.*

<sup>1583</sup> Il a explicitement recours aux catégories diététiques anciennes : Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux Instituts de médecine*, *op. cit.*, p. 377 et suiv. Il les met en lien avec les travers traditionnellement dénoncés : « l'intemperance et l'oisiveté des hommes qui font bouillir la marmite des Medecins, chargent les estomacs les plus robustes, d'alimens de trop de suc et en trop grande quantité, ce qui fait trop de chyle et trop de sang, et cela joint avec la vie sedentaire qui empêche l'insensible transpiration, cause necessairement la plethore ... » (Ibid., p. 330-331) ; voir aussi *Pratique speciale de medecine...*, *op. cit.*, p. 147.

<sup>1584</sup> *Ibid.*, p. 628, 673.

<sup>1585</sup> *Ibid.*, p. 442-458.

<sup>1586</sup> Matthieu CHASTELAIN, *Traité des Convulsions...*, *op. cit.*, p. 271-272.

<sup>1587</sup> Voir Deuxième Partie, Chap. 5, 2.

exercice réglé conserve dans sa fleur, s'énerve et languit dans l'oisiveté et dans la paresse » écrit ainsi le traducteur lyonnais de Michel Ettmüller en adéquation avec la pensée de l'auteur<sup>1588</sup>.

Cette double dimension des analyses des médecins porte aussi sur le corps lui-même. Le vocabulaire de la corruption suit en effet le trajet des facteurs pathogènes de l'extérieur vers l'intérieur du corps. Lorsqu'un élément extérieur vient créer une plaie à la surface de la peau, « il s'y trouve toujours un acide vitié causé par la corruption, lequel fait tout le mal » décrit Michel Ettmüller<sup>1589</sup>. Pierre Barra évoque, quant à lui, le « principe de corruption » transporté par l'eau trop froide au sein des corps ou la « corruption des sacs des latrines » qui contamine l'eau que l'on a puisé dans les puits de la ville<sup>1590</sup>. Jean-Baptiste Panthot, enfin, évoque les disettes et le grand hiver de 1693 pour souligner qu' « on a mangé à la fin de l'automne dernier du pain fait avec des farines échauffées et altérées, qui ont produit beaucoup de corruption »<sup>1591</sup>.

Le contenu du corps lui-même en vient donc à être sujet de corruption comme dans l'ancienne physiopathologie. Jean-Baptiste Panthot, inquiet des grandes mortalités urbaines, lie directement le statut social et le comportement moral des habitants à la qualité de leur corps et donc à leur plus ou moins grande fragilité face à la maladie : « les bons sujets (...) ont les parties nobles bien constituées et saines, dont les affections sont guerissables par le regime et le bon usage des remèdes. Les mauvais sujets sont ceux qui ont les principes, et les visceres détruits. Le mal en cette occasion est incurable... »<sup>1592</sup>. Qui sont donc ces « mauvais sujets » plus susceptibles que les autres de voir leur corps se corrompre ? Ce sont les femmes en général, les pauvres affaiblis par la mauvaise qualité de leur nourriture, ou au contraire les riches victimes de « superfluités provenues de la nourriture abondante », et également ceux qui ont une vie « dérégulée » par la débauche, les longues veilles, les exercices violents, les voyages... On retrouve là toutes les catégories déjà incriminées par les prédécesseurs de Panthot avec cet ajout inédit des religieux qui ont suivi leur idéal d'abstinence avec trop de zèle (car, rompant avec la vie réglée que les religieux ont par ailleurs, les jeûnes sont pour eux l'occasion de « se remplir d'humidités superfluës »)<sup>1593</sup>.

Le vocabulaire et le ressort essentiels de l'étiologie restent donc les mêmes chez une partie des auteurs (cependant désormais, c'est l'union du sel et du soufre ou encore la transpiration insensible qui protège le corps de la corruption)<sup>1594</sup>. La notion essentielle de corruption qui a été héritée des Anciens en vient même à déformer des doctrines chimiques qui lui sont totalement étrangères. Ainsi la notion de « fermentation » qui est à l'origine (dans les écrits de Van Helmont, de Willis, et encore d'Ettmüller) un processus vital

<sup>1588</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine...*, *op. cit.*, p. 628.

<sup>1589</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouveaux Instituts de médecine*, *op. cit.*, p. 376.

<sup>1590</sup> Pierre BARRA, *L'usage de la glace...*, *op. cit.*, p. 35 et 70.

<sup>1591</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflexions sur l'etat present des Maladies*, *op. cit.*, p. 4 et suiv.

<sup>1592</sup> *Ibid.*, Au Lecteur.

<sup>1593</sup> *Ibid.*, p. 4, 32, 40, 46.

<sup>1594</sup> *Ibid.*, p. 10.

fondamental, peut devenir sous la plume d'autres auteurs, plus libres vis-à-vis de la doctrine chimique du corps, une sorte de doublon de la « corruption » et, comme elle, un des stades premiers de la pathogénèse. Nicolas de Bégny, par exemple, reprend le terme de « fermentation » mais l'applique à un processus qui affecte les liquides du corps. Les semences de plusieurs hommes qui se rencontreraient dans l'utérus d'une femme, y fermenteraient, et le phénomène gagnerait ensuite l'ensemble du corps par le moyen « des particules fines et piquantes de l'acide et des corpuscules ignées ». Plus généralement, alors que les acides sont en général pesants et immobiles, l'acte vénérien les réchauffe, et active leur fermentation. Les acides vénériens se communiquent ensuite à tout le contenu du corps, solides et liquides, mais ce sont ces derniers qui sont l'objet d'un « épaissement » et d'une « fermentation » génératrice des accidents du sang (tels que la vérole ou la « chaude-pisse »)<sup>1595</sup>. Ici, le terme de fermentation est synonyme de corruption. Pour la plupart des autres auteurs, c'est davantage la « fermentation dépravée » (des aliments dans l'estomac, des esprits, des liquides) qui remplace la corruption traditionnelle.

Dans ce schéma, le corps reste l'incarnation des déviances morales, en particulier, ses parties les moins nobles. Certes, nombre d'anatomistes se montrent plus favorables au corps. Ce qui le réhabilitait déjà dans sa représentation ancienne (son admirable fabrique, témoin de la perfection du Créateur) s'affirme plus encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est, par exemple pour Michel Etmüller, une « machine hydraulique » astucieusement conçue<sup>1596</sup>. De plus, la description anatomique et le mécanisme physiologique entraînent la réévaluation des parties basses en même temps que la réhabilitation du corps des femmes. Ainsi pour Louis Barles, les fonctions essentielles du bas-ventre contribuent à rehausser son précédent statut<sup>1597</sup>. Il en va de même pour Reigner de Graaf qui place l'étude des viscères au premier plan de l'intérêt médical<sup>1598</sup>. Ici les parties génitales féminines font l'objet d'une observation minutieuse où le vocabulaire moral se fait plus

<sup>1595</sup> Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, *op. cit.*, p. 29-69.

<sup>1596</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie medicale et raisonnee*, *op. cit.*, p. 371.

<sup>1597</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes sur toutes les parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre*, *op. cit.*, Seconde partie, p. 1 et suiv. : Dans le chapitre intitulé « de la Dignité des Parties inférieures », le cœur qui est « le plus nécessaire pour la vie de l'homme », « doit tous ces avantages aux parties de la troisième région » : le foie a déchargé le sang de ses impuretés (grâce à ses « capillaires ») avant qu'il ne revienne au cœur, « le bon sang fait de bons esprits » mais cela dépend des parties qui le reçoivent: l'estomac, les intestins grêles, le pancréas, le mésentère et toutes les autres qui servent à la préparation du chyle. Il est donc logique pour l'auteur de commencer par les parties inférieures avant que de parler des altérations que rencontrera le chyle dans les parties supérieures.

<sup>1598</sup> Régnier de GRAAF, *Opera omnia*, *op. cit.*, p. 267 et suiv. : « la perfection où la medecine est parvenue est presque toute entière deüe à l'anatomie, quoy que la plupart de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de soin ne se soient attachez qu'à l'examen superficiel des muscles ou d'autres choses dont on tire peu de fruit, que ne doit-on apprendre du travail de ceux qui s'appliquent principalement à decouvrir la nature et l'usage des viscères et d'autres entrailles dont chacun sçait que viennent les grandes maladies, comme ont fait et font encore tous les jours les anatomistes de notre temps? ».

rare. On y découvre un sang menstruel qui n'est pas de mauvaise qualité, mais « tout conforme » à celui du reste du corps, on jette un regard nouveau sur ses parties : le clitoris, ou l'hymen des vierges dont la rupture n'est plus forcément visible sur les draps du mariage, etc.<sup>1599</sup>. Les anatomistes de la fin du siècle se sentent encore obligés de s'excuser de l'usage d'un vocabulaire technique distant de l'approche sémantique ancienne. C'est le cas de Louis Barles en particulier parce qu'il écrit en français des traités accessibles à un cercle de lecteurs plus large que ses seuls collègues savants : « J'ay fait ce que j'ay pû, pour m'exprimer honnêtement en traitant cette matiere; Et s'il m'est echapé quelque terme qui semble choquer la pudeur, je proteste que je ne m'en suis servy que pour faire comprendre plus facilement ou la composition, ou l'usage de quelques parties... »<sup>1600</sup>.

S'ils doivent s'excuser de cette nouvelle approche qui fait du corps un objet davantage coupé de l'âme qui l'habite, un objet à la neutralité morale plus grande, c'est que ce point de vue est largement minoritaire dans l'ensemble de la production imprimée. Il tient davantage à une démarche intellectuelle individuelle qu'à un mouvement général lié à une quelconque évolution des connaissances. Les anatomistes examinent de près l'objet-corps. Les médecins examinent des individus dans leur ensemble. Chez les praticiens donc, tout acquis qu'ils soient à la cause des nouvelles découvertes, le bas corporel et le corps des femmes sont difficilement des terrains neutres. La « matrice des femmes impudiques » est ainsi particulièrement mise en cause par de Blégny pour qui, le meilleur moyen de lutter contre les maladies vénériennes est de s'en préserver par « l'abstinence de péché »<sup>1601</sup>. La plupart des auteurs médecins ne lient plus aussi explicitement maladie et péché mais, on l'a vu, selon leurs mœurs, leur identité sociale ou leur sexe, les malades n'en restent pas moins inégaux devant la maladie. Or c'est encore par le bas-ventre, par les sphères digestive et sexuelle, que leurs corps sont les plus fragiles. Ainsi, pour Michel Ettmüller, le corps des femmes a naturellement davantage tendance à se corrompre que celui des hommes. Elles sont en général plus sujettes aux maladies mentales « à cause de la tissure plus foible, plus delicate, et plus tendre de leurs nerfs, et conséquemment des esprits animaux, plus prompts et plus faciles à se déregler par leur rarefaction ». Plus précisément, leur liqueur séminale est aussi une cause privilégiée de maladie : lorsqu'elles n'ont pas de contact sexuel, cette liqueur se corrompt et engendre « pâles couleurs », fièvre ou jaunisse<sup>1602</sup>.

---

<sup>1599</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Decouvertes sur les organes des Femmes*, op. cit., p. 111 : l'auteur disserte sur un passage du Deutéronome pour prendre le plus précautionneusement possible ses distances avec les écrits bibliques (« nous ne pretendons pas diminuer tant soit peu de la force des paroles sacrées. Je sçay fort bien le respect que je dois à tout ce qui nous vient d'en-haut (...) mon dessein n'est que de traiter en Medecin d'une difficulté... »).

<sup>1600</sup> *Ibid.*, Préface.

<sup>1601</sup> *Ibid.*, p. 141 : « en réprimant la passion brutale qui conduit si malheureusement la plupart des hoimmes à tant de lâches voluptez », il faut donc « corriger nos mœurs (...) pour eviter la punition que nous devons craindre de la part de Dieu, pour nous epargner la confusion que nous devons avoir devant les autres hommes... ».

<sup>1602</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique de médecine spéciale...*, op. cit., p. 145.

Les médecins sont ici en harmonie avec l'ensemble des auteurs de leur temps pour qui la culpabilité humaine (les mœurs ou la culpabilité intrinsèque) reste la première explication des maladies. En témoignent tous les écrits religieux de la fin du siècle, qu'il s'agisse de théologie morale, de spiritualité, de vies de saints ou même d'exégèse, pour les auteurs desquels «le peché est la source des maladies et (...) selon l'aveu même des Païens, dès que l'homme s'est rendu criminel, la mort est venue à lui à grands pas, et un deluge de maux a inondé la Terre »<sup>1603</sup>. Il y a là une extraordinaire stabilité dans le cadre interprétatif général de la maladie. Les médecins ne sont pas affranchis de ce lien vivant entre les deux instances qui composent l'homme : « il y a trop de liaison entre l'ame et le corps, pour ne pas juger que les mouvemens de la partie superieure, ou de nos passions, causent des changemens, et des alterations extraordinaires dans le temperament et la constitution naturelle des corps » souligne le médecin lyonnais Jean-Baptiste Panthot en 1693<sup>1604</sup>. La composition nouvelle du corps ne rompt pas cette connexion qui fait l'homme en même temps qu'elle explique ses souffrances<sup>1605</sup>. Il faut noter cependant qu'à la différence de la majorité des médecins qui écrivent, une grande partie des auteurs non professionnels continuent de souscrire au galénisme ou du moins à l'existence d'humeurs dans le corps, dont le nombre et la diversité ont, certes, augmenté mais dont le principe reste globalement le même. Antoine Furetière, par exemple, très à l'affût des diverses opinions de son temps, souscrit à la fois à l'idée de signes du démon, à l'existence de diverses humeurs corporelles (dont « l'humeur pancréatique » lui semble la principale pour l'explication des maladies) et à la thérapie chimique<sup>1606</sup>. Les auteurs religieux sont souvent moins créatifs à cet égard et s'en tiennent pour la plupart à une étiologie humorale classique puisque le déséquilibre en est expliqué de façon stable par le péché originel et les péchés quotidiens<sup>1607</sup>.

Jacques Roger avait voulu voir dans le premier mécanisme la fin des liens qui unissent traditionnellement physique et métaphysique, liens typiques autant de la philosophie aristotélicienne revisitée par le christianisme que de la doctrine paracelsienne<sup>1608</sup>. Certes, l'idée de cause divine (Dieu comme moteur initial) disparaît de la physique mécanique non cartésienne qui se répand en Europe mais l'idée de culpabilité humaine, profondément ancrée dans une vision religieuse de l'homme et du monde perdure, elle, à travers le

<sup>1603</sup> Bernard LAMY, *Introduction à l'Ecriture sainte*, op. cit., p. 392.

<sup>1604</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Traité de la baguette*, op. cit., p. 36.

<sup>1605</sup> *Ibid.*, p. 37: « Tous ces mouvemens, qui troublent le repos d'un esprit agité, par l'effet d'une passion aussi violente [*passion amoureuse*], changent tellement la disposition naturelles des organes des humeurs, et des esprits, que la cause, que nous croyons morale devient cause physique, par l'alteration qu'elle provoque dans les corps qui en ressentent la violence, change les corpuscules, et leur aptitude ordinaire. »

<sup>1606</sup> Antoine FURETIÈRE, *Furetina ou les Bons Mots et les remarques d'histoire, de morale, de critique, de plaisanterie et d'érudition*, Lyon, Thomas Amaulry, 1696, in-12, 378 p., p. 66 et 92.

<sup>1607</sup> Nicolas de DIJON, *Panégyriques des saints prêchez...*, op. cit., t. 3p 3 ; Bernard LAMY, *Introduction à l'Ecriture sainte*, op. cit., p. 392 et suiv.

<sup>1608</sup> Jacques ROGER, *Les Sciences de la Vie*, op. cit., p. 163 et suiv.

regard médical sur le corps. La médecine fait survivre, dans le corps de l'homme, témoin de son intrinsèque faiblesse le lien fondamental tissé entre l'être humain et son créateur. L'infériorité et l'imperfection du premier continuent de se lire à travers la précarité de son véhicule corporel. C'est ce que confirme le médecin Jean Bernier en 1689 dans son essai sur la médecine qui célèbre encore l'union des normes catholiques et des normes médicales telles qu'elles perdurent à la fin du siècle. Il offre une vision de la médecine inspirée de la diététique médiévale et augmentée de la nouvelle expertise médicale : « le Christianisme n'a jamais crû, comme se le sont imagine quelques dévots prévenus sur ce sujet par leur zele, que les Préceptes de la Médecine soient contraires aux loix de Dieu et de son Eglise. Car qui ne voit que la Medecine est toute dans la temperance, dans la moderation des passions, et qu'elle fait le procès de l'oisiveté mere de tous les maux, recommandant les exercices du corps et ceux de l'esprit, moderant même la joye, toute necessaire qu'elle est pour se bien porter ? Qui ne voit encore qu'elle est charitable envers le prochain, si religieuse et si dégagée de affections basses et terrestres, que si l'on en croit Arnaud de Villeneuve, elle est le chemin du Ciel, d'où elle est originaire, et qu'elle conduit naturellement les hommes à la piété, à la douceur, à la miséricorde, à la continence, et à plusieurs autres vertus ? (...) A quoi on peut ajouter que l'Eglise même se repose tellement sur elle en plusieurs occasions, qu'elle ne canonise pas même ses Héros sans la consulter »<sup>1609</sup>.

## « Repos, saignée et régime convenable » ou la continuité thérapeutique<sup>1610</sup>

Cette longévité de la vision du corps telle qu'elle a été forgée, étendue et complexifiée durant tout le Moyen Age et le début de l'époque moderne, a une implication directe sur la façon dont les médecins se proposent de le soulager. Les réformateurs évoqués précédemment, les tenants de la modération hippocratique et du ménagement des malades, ne vont pas jusqu'à bouleverser les fondements de la thérapeutique héritée des siècles passés. Le Lyonnais Louis de Serres lui-même commence son propos critique par reconnaître : « la saignée et la purgation sont comme les deux pivots sur lesquels toute la Medecine roule » et il faut « reprimer l'abus qui se commet dans l'usage de ces remèdes, sans pretendre de les supprimer »<sup>1611</sup>. Outre la continuité des notions corporelles, on pourra lire ici la stabilité des normes proposées pour les pratiques de soins. Puisque les éléments essentiels de la pathogenèse se maintiennent (excès ou défaut des liqueurs, troubles des circulations, corruption des solides et les liquides), les solutions proposées sont tout à fait semblables à la fin du siècle à ce qu'elles étaient au début chez les partisans les plus intransigeants du galénisme. Des substances nouvelles et des modes de préparation inédits ont fait débat durant la période, et

<sup>1609</sup> Jean BERNIER, *Essai de Medecine...*, op. cit., p. 259-260.

<sup>1610</sup> Nicolas de BLÉGNÉY, *La doctrine des Rapports de Chirurgie, fondée sur les maximes d'Usage et sur la disposition des nouvelles Ordonnances*, Lyon, Thomas Amaury, 1684, in-12, 272 p., p. 180 (à propos du risque de fausse couche).

<sup>1611</sup> Louis de SERRES, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur*, op. cit., p. 11.

ont apporté un renouvellement concret aux pharmacopées éditées par les collèges de médecins, par les praticiens non officiels ou par les médecins individuellement. Des recommandations de prudence, des querelles autour des abus de l'art ont essaimé dans les traités. Mais la logique thérapeutique fondamentale qui anime ces manuels de soin reste la même.

*Un régime « opposé à celui qui a donné occasion à ces maux »* <sup>1612</sup>

Les deux armes essentielles des médecins de la fin du siècle sont donc anciennes. On parlera peu de la première car elle n'a pas nécessité d'adaptation de la part des auteurs de traités. Elle reste comme un bruit de fond, un préalable ou encore un contexte indispensable dans lequel peut se développer une thérapeutique : il s'agit du bon régime de vivre qui répond aux causes précédemment évoquées des mauvaises habitudes des malades. Dès 1659, selon le médecin François Chomel, le régime est une donnée universelle des sociétés de son temps : si tous les peuples du monde n'ont pas forcément recours à une médecine très élaborée, si certains d'entre eux, même, la rejettent, tous, « les moscovites, les Tartares, les Abissins, ceux du Maroc, ceux de Tremisen, ceux d'Alger, et eux de Tunis » s'appuient sur le « régime » pour se soigner<sup>1613</sup>. A la fin du siècle encore, il n'est point de médecine sans contrôle de l'hygiène de vie. Cela ne fait guère débat et suscite peu d'évolution par rapport à la thérapeutique d'origine médiévale. La nécessité d'une diète légère (d'autant plus légère que la maladie est aiguë), la nécessité de la modération (pas de repos ni d'exercice en excès) et celle de choisir un climat convenable (air tempéré et éloigné des sources de pollution) en restent les principes les plus stables. Les raisons qui les soutiennent sont, en revanche, actualisées à l'aide des nouveaux trajets du chyle, et plus généralement de la circulation des fluides dans le corps qu'ils contribuent à nourrir selon Michel Ettmüller. Il précise que l'alimentation « répare » les fluides, tandis que le mouvement et l'exercice permettent de les « dépurés » et aident les parties à assimiler leur nourriture. Il s'agit toujours de prévenir l'emploi de médecine curative : « il est vray de dire que l'exercice tient lieu de saignée, de purgation et de toute autre correction du sang, comme les paaisans et les artisans, gens robustes et vigoureux le témoignent »<sup>1614</sup>. Les principes diététiques font néanmoins également partie du programme thérapeutique des traités de la fin du siècle<sup>1615</sup>. Ainsi pour l'âcreté du sang à l'origine de nombre de maladies du mouvement, le Montpelliérain Jean Chastelain recommande « un sommeil tempéré, des passions réglées, des boissons tempérées et un long usage des alimens de bon suc et de bonne digestion », un « exercice modéré pour faciliter la circulation du sang et lui donner occasion par là de quitter ses impuretés dans les glandes que la nature a destiné à cet usage », de « tenir le ventre libre » « pour que le chyle en passant par les boyeaux ne

<sup>1612</sup> Jean CHASTELAIN, *Traité des Convulsions*, *op. cit.*, p. 263 et suiv.

<sup>1613</sup> François CHOMEL, *La dignité et abus de la Medecine de ce temps*, *op. cit.*, p. 9 et 33.

<sup>1614</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine...*, *op. cit.*, p. 620-630.

<sup>1615</sup> Voir par exemple Jérôme TENCKE, *Instrumenta curationis morborum ex pharmacia, chyrgias et diaeta*, *op. cit.* (1<sup>ère</sup> éd. 1679, réédité jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) ; Michel ETTMÜLLER, *Pratique générale de médecine...*, *op. cit.*, t. 1 p. 67.

charrie plus dans le sang des impuretés ». En un mot, il s'agit de choisir un régime de vie « opposé à celui qui a donné occasion à ces maux »...<sup>1616</sup>

Voilà donc une première façon de résoudre la surcharge d'humeur, qui a la préférence des médecins de la fin du siècle, acquis à la modération de la démarche hippocratique. Mais la bonne hygiène de vie ne suffit pas à résoudre la pléthore qui accable le corps des malades, créant un déséquilibre général aussi bien que des maux localisés. Les traités des médecins sont donc, avant toutes choses, les espaces de la persistance et de l'adaptation de l'évacuation à toutes les doctrines physiologiques et thérapeutiques nouvelles. C'est sur cette seconde arme médicale, qui est la première en termes de quantité d'encre (et de sang) versé, que se terminera notre étude.

### *Le maintien de la thérapeutique évacuante*

Si l'analyse des causes précises de la maladie (chimique ou mécanique) comme celle du mode d'action des remèdes subissent donc une mutation, l'essentiel de l'acte thérapeutique reste identique, fidèle à ce qui fait le ressort général de la maladie. La pensée chimiste et mécaniste du corps, puisqu'elle continue de craindre le surplus, parvient fort bien à justifier cette continuité. Dans les années 1670, les nouvelles conceptions du corps et les anciennes démarches de soin s'associent par exemple chez l'anglais Thomas Willis qui explique la pathogénèse par des théories chimiques (défaut de la fermentation des corpuscules, irritation) et mécanistes (mouvements perturbé des fibres), et qui dévoile longuement l'anatomie microscopique du corps et du cerveau. Sa thérapeutique n'en reste pas moins totalement traditionnelle, non seulement sur le plan de l'évacuation mais aussi dans son recours aux cordiaux les plus anciens (tels que le mithridate et la thériaque)<sup>1617</sup>.

Dans les pharmacopées, l'évacuation et la purification du corps qui fonctionnent de concert traversent le siècle (et même le débordent largement), s'enrichissent des savoirs nouveaux comme autant de pierres neuves apportées à un édifice dont l'allure d'ensemble reste inchangée. Certaines substances héritées de l'Antiquité restent les bases de la pharmacologie de la fin du siècle. Il en va ainsi de l'aloès (utilisé avant tout comme laxatif mais bien souvent présenté comme une véritable panacée), du senné ou de la rhubabe. D'autres remèdes viennent enrichir la même démarche au cours du siècle. Dans les années 1670, par exemple, Louis Barles soutient que connaître le tempérament des maladies et des remèdes est beaucoup moins utile qu'on ne le croit, et préfère lier la plupart des affections à des substances qui les guérissent par sympathie et non par des qualités manifestes. C'est par l'effet de ces vertus occultes qu'opéreront désormais les évacuations nécessaires au corps malade. Il s'agit de remèdes spécifiques tels que le soufre pour toutes

---

<sup>1616</sup> Jean CHASTELAIN, *Traité des convulsions*, op. cit., p. 263- 272.

<sup>1617</sup> Thomas WILLIS, *Pharmaceutice rationalis...*, op. cit., p. 178.

les maladies de poitrine et de peau (destiné, sous des formes très variées, à faire cracher le malade)<sup>1618</sup>. Les remèdes chimiques et exotiques apparaissent aussi comme particulièrement efficaces pour servir cet objectif premier. Ils sont propres à dessécher les parties trop humides car ils constituent des évacuants radicaux : outre le mercure qui fait vomir les malades de la vérole, on a recours à des décoctions de végétaux sudorifiques (soit exotiques comme le bois de gayac, la racine de sassafras, de squine ou de salsepareille soit locaux), et à des diurétiques et laxatifs nouveaux tels que le « vinaigre concentré » recommandé par Michel Etmüller (agrémenté de sel et d'huile de vin ou de vinaigre)<sup>1619</sup>. Si cette évacuation chimique s'avère encore insuffisante, il faut avoir recours aux « Remèdes chirurgiques » : saignées, pose de ventouses sur des scarifications, sangsues, cautères et même des opérations chirurgicales d'allègement du corps telles que les « extirpations de la graisse » déjà recommandées par Pline d'après Michel Etmüller<sup>1620</sup>.

Outre les pharmacopées, recueils de cas, pratiques et ouvrages généraux de la fin du siècle renseignent sur l'importance du principe même de l'évacuation. Malgré les controverses, nuances et restrictions les plus récentes, il continue d'apparaître comme le repère le plus sûr et jalonne, suivant le précepte hippocratique, le début et la fin de toutes les initiatives médicales<sup>1621</sup>. Dans la plupart des cas, il faut évacuer au préalable, en particulier lorsque le malade souffre de la fièvre, mais aussi pour terminer la maladie<sup>1622</sup>. Saignées, lavements (voire émétiques et sudorifiques) s'associent donc à d'autres démarches thérapeutiques, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. Les bains d'Aix-les-Bains, par exemple, sont recommandés par les médecins de Lyon et du sud de la France tout au long du siècle pour leur richesse en soufre et leur chaleur et parce qu'ils contribuent à fluidifier les humeurs, ouvrir les pores et faire suer<sup>1623</sup>. Dans les années 1690, Jean-Baptiste Panthot défend encore l'idée de leur efficacité contre la déception de certains malades dans les cas de paralysie par exemple : il argue que ces bains auraient été plus efficaces, s'ils avaient été précédés de la consommation des eaux, mais aussi de purges et de saignées<sup>1624</sup>. De même, le recours à l'évacuation n'exclut en rien les stratégies nouvelles de traitement. Dans la chirurgie de Michel Etmüller qui intègre les dernières

<sup>1618</sup> Louis BARLES, *Les Nouvelles Découvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme et de la Femme*, op. cit., p. 89-93, 287.

<sup>1619</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine*, op. cit., p. 676. Pour les équivalences des sudorifiques exotiques dans la pharmacopée végétale locale, voir Nicolas de BLÉGNY, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes*, op. cit., p. 360-363.

<sup>1620</sup> Michel ETTMÜLLER, *Pratique spéciale de médecine*, op. cit., p. 682-684.

<sup>1621</sup> Voir l'approbation que Jean De Rhodes (vice-doyen du collège de Lyon) apporte à l'ouvrage de Jean-Baptiste PANTHOT, *Reflections sur l'estat present des Maladies*, op. cit.

<sup>1622</sup> A la fin du siècle, Jean-Baptiste Panthot consacre tous les chapitres thérapeutiques de son ouvrage sur les maladies urbaines à des démarches d'évacuation (saignée, purgation, émétique, vésicatoires). Sur les débuts et la fin des maladies, voir *Ibid.*, p. 97 et Pierre GARNIER, *Histoire de la maladie, et de l'ouverture du corps de Messire Matthieu de Seve*, op. cit. p. 5 et 24.

<sup>1623</sup> Jean-Baptiste CABIAS, *Les Merveilles des Bains d'Aix en Provence*, op. cit.

<sup>1624</sup> Jean-Baptiste PANTHOT, *Briefves dissertations sur l'usage des bains chauds*, op. cit., p. 15.

nouveautés thérapeutiques, telles que l'« infusion », les principes thérapeutiques présentés illustrent la continuité fondamentale de la démarche médicale. Dans un premier chapitre qui expose l'histoire de l'infusion, il rappelle le contexte son développement<sup>1625</sup>. En conséquence de la découverte de la circulation du sang, Harvey en indiquait déjà la possibilité. Mais c'est surtout à partir des années 1650 que les médecins européens ont fait les premiers essais, d'abord sur des chiens puis sur des hommes<sup>1626</sup>. Il explique très précisément comment la pratiquer (incision, ligatures, choix des veines, usage de la lancette et de la canule...). Il s'agit de « mêler promptement avec le sang et de porter au coeur le remede sans diminuer de ses forces pour le distribuer de là à toute la machine du corps »<sup>1627</sup>. Néanmoins, il réserve cette nouvelle pratique aux maladies subites et aiguës. Pour toutes les autres et surtout les maladies chroniques, il faut se contenter de seconder la nature selon le principe hippocratique. Pour les tumeurs par exemple, les démarches chirurgicales qu'il recommande sont de remettre les humeurs dans leur mouvement naturel : d'abord, « en dilatant les canaux retrecis » pour permettre aux liquides de s'évacuer naturellement, puis en « dissolvant l'humeur coagulée » avec des remèdes (de nombreux remèdes externes sont possibles : les « diaphoretiques » ou « discussifs » « qui chassent insensiblement la matiere de la tumeur hors de la partie », les « suppuratifs » ou « les ramolissants et les resolutifs »). Ses deux premières démarches sont donc évacuantes. Sa troisième action est de nature plus qualitative : agir « en éloignant les causes incrassantes extérieures (...) en temperant le froid et specialement l'acide qui coagule les humeurs » par des « remedes composés de parties subtiles et penetrantes ». Mais si les remèdes externes n'ont pas fonctionné, il faut alors recourir à une ultime démarche d'évacuation plus radicale : celle de l'ouverture de la tumeur. Il s'agit soit d'une ouverture manuelle avec des instruments chirurgicaux « tantôt avec une lancete, ce qui est tres usité en France, tantôt avec le feu, suivant la coûtume des Italiens » soit une ouverture chimique à l'aide d'applications caustiques (« beurre d'antimoine » ou « arsenic magnetique » par exemple)<sup>1628</sup>.

Au regard de cette longévité, on comprend que la médecine continue d'apparaître aux yeux des contemporains non médecins essentiellement comme un instrument quotidien de purification et d'évacuation. Elle l'est pour les érudits les plus au fait de la science de leur temps comme le mécaniste Nicolas Malebranche qui ne s'y trompe pas en affirmant qu'il faut pratiquer « l'usage régulier de la purge et de la saignée, afin de dessaler le sang, et les humeurs, et en ôter l'âcreté »<sup>1629</sup>. Elle est aussi première chez les religieux qui continuent de souscrire à une construction en miroir de la morale médicale et spirituelle : le

<sup>1625</sup> Michel ETTMÜLLER, *Nouvelle chirurgie medicale et raisonnee...*, op. cit., p. 376 et suiv.

<sup>1626</sup> Etmüller cite notamment les expériences de Johann Sigismund ELSHOLTZ rapportées dans *Clysmatica nova* (Berlin, Daniel Reicheln, 1665, in-8°, 15 p.) : *Ibid.*, p. 378 et suiv.

<sup>1627</sup> *Ibid.*, p. 392-398.

<sup>1628</sup> *Ibid.*, p. 20 -51.

<sup>1629</sup> Nicolas MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité ou l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, & de l'usage qu'il doit en faire pour éviter l'erreur dans les sciences*, Lyon, Jean-Baptiste Barbier, 1684, 2 vol., in-12, vol. 1.

jésuite Jacques Tiran, dans son ouvrage adressé aux directeurs spirituels (dont on avait déjà vu la précision), place par exemple la purgation au premier rang des médecines corporelles, après laquelle vient la bonne hygiène de vie (qui va de pair avec les bonnes mœurs). Il calque sur cette priorité corporelle, l'idée de purgation de l'âme par la confession, qui doit, elle aussi, être une médecine régulière du chrétien<sup>1630</sup>.

## Conclusion

L'étude de l'édition lyonnaise a montré la longévité de fait du galénisme bien au-delà de sa survie théorique au sein des doctrines médicales savantes. Par la réédition d'ouvrages médicaux plus anciens (un cinquième des ouvrages médicaux édités après 1675 datent de la première moitié du siècle), par les commentaires et les compilations qui font survivre les textes de leurs prédécesseurs (un quart des ouvrages édités dans la même période), médecins et éditeurs de la fin du siècle y contribuent. Mais la doctrine galénique du corps perdure aussi de façon plus implicite dans des ouvrages sans portée théorique: traités d'automédication (comme les *Œuvres de l'herboriste d'Attigna*) ou pharmacopées populaires (comme celle de Madame Fouquet)<sup>1631</sup>. Son inspiration se lit également dans tous les ouvrages dont le propos n'est pas principalement médical mais qui s'occupent pourtant des maladies (almanachs, ouvrages religieux dont le ton reste inchangé, littérature parodique)<sup>1632</sup>.

Les quatre humeurs trouvent dans la nouvelle physiologie des fluides un relai qui ne bouleverse pas la vision générale du corps comme un contenant à évacuer ni l'interprétation essentielle des maladies comme des processus de dégradation de certaines parties (avec un renouvellement sémantique faible autour de l'idée de corruption) et comme des phénomènes de pléthore et d'encombrement. Ainsi s'explique le maintien des armes essentielles de la thérapeutique héritée du Moyen-âge et de la Renaissance : l'évacuation du corps et le contrôle du régime de vie. Cette continuité a été remarquée depuis la fin des années 1980 sur certains points précis de la pratique, notamment par Jacques Léonard et Andrew Wear<sup>1633</sup>. En examinant les traits généraux et les normes du discours médical, on a voulu en dresser ici un constat plus littéraire, mais aussi faire une

<sup>1630</sup> Jacques TIRAN, *Missionarius seu vir apostolicus...*, *op. cit.*, p 150.

<sup>1631</sup> Antoine GOLETTI, *Les Oeuvres Medicinales de l'Herboriste d'Attigna...*, *op. cit.* ; Marie FOUQUET, *Remèdes charitables...*, *op. cit.*

<sup>1632</sup> François COMMELET, *Almanach journalier Pour l'Année de grace 1698*, Lyon, Louis Servant, 1697, in-8°, 16 p. ; Nicolas de DIJON, *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année...*, *op. cit.* ; on pense enfin à la versification faite par Thomas Corneille de l'œuvre de Molière qui a contribué à en prolonger les échos à partir de 1673 (*Le festin de Pierre* in Thomas CORNEILLE, *Poèmes dramatiques*, Lyon, Laurent Bachelu, 1698, in-12, 4 vol., vol. 4, p. 535 et suiv.).

<sup>1633</sup> Jacques LÉONARD, « A propos de l'histoire de la saignée... », art. cit. ; Andrew WEAR, « Medical Practice in late seventeenth-century and early eighteenth-century England : continuity and union » in Roger FRENCH et Andrew WEAR (dir.), *The medical Revolution of the Seventeenth Century*, *op. cit.*, p 294-320.

place aux nouvelles priorités théoriques de la thérapeutique: la dénonciation des évacuations excessives et l'émergence des remèdes spécifiques. Il s'est agi également de lier ce renouvellement très relatif des conceptions physiologiques et thérapeutiques avec les stratégies éditoriales et auctoriales (dans le choix des textes à réimprimer comme dans les démarches de légitimation du discours). Enfin, ces lignes de stabilité renvoient inévitablement à l'ensemble de la conception moderne du corps voire à celle de l'homme lui-même. Elles rappellent que le corps n'est pas seulement l'objet inerte des anatomistes, ni même une simple enveloppe dont le contenu instable est l'affaire des médecins, mais aussi une instance de l'humain, soumise à la morale des hommes et à la loi divine.

## Conclusion générale

Au terme de cette étude, le corps malade, tel qu'il s'expose dans les écrits publiés à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle, apparaît comme l'objet de trois influences essentielles.

Il s'agit d'abord de la tutelle des doctrines physiques et philosophiques antiques qui promeuvent essentiellement la vision aristotélécienne d'un monde où le corps humain est mis au rang des objets sublunaires et où, en vertu des quatre humeurs qui répondent aux quatre éléments composant ce monde, les maladies sont identifiées à des déséquilibres mécaniques et climatiques. La production médicale est le lieu d'un foisonnement complexe dans lequel les références aux pères de la médecine ont une visibilité plus grande que les textes eux-mêmes et où se construisent, différemment selon les auteurs, la rencontre et l'affrontement entre des héritages principalement platonicien, aristotélécien, galénique et hippocratique. Ici, l'analyse d'un corpus édité dans une seule ville, la première des villes de province en termes éditoriaux, permet de révéler les stratégies et les contraintes qui caractérisent les choix des éditeurs et d'évaluer quantitativement l'importance réelle des idées et des textes anciens qui nourrissent l'essentiel de ce que lisent les médecins du royaume et leurs étudiants.

Le bilan est une présence extrêmement diluée des textes originaux, qui offre un contraste saisissant avec la surabondance de commentaires, mais surtout de citations ou de simples références dans les écrits des médecins de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (eux-mêmes fréquemment réédités ou commentés au siècle suivant) et dans ceux du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Parmi les textes du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'Antiquité, la théorie médicale en particulier est bien davantage destinée à être citée que rééditée ou même commentée<sup>1634</sup>. Plus que de grands traités latins à l'impression coûteuse et à l'écoulement incertain, ce sont donc des ouvrages pratiques, de petit format, destinés à un usage universitaire voire non professionnel qui sont le plus souvent l'objet de rééditions (manuels de chirurgie, pharmacopées, celle de Mattiolo en particulier, et ouvrages de thérapeutique galénique). Or ils laissent une très faible place aux innovations doctrinales de leur siècle (que l'on distingue ici des évolutions thérapeutiques). Les textes diffusés à large échelle (plus souvent réédités et dans des tirages plus importants) relèvent donc des stratégies éditoriales et intellectuelles du temps, et sont bien différents de ceux qui ont retenu l'attention de l'histoire des sciences pour leur caractère innovant (sur le plan anatomique puis physiologique). Ces derniers disparaissent dans la masse des ouvrages pratiques à tonalité conservatrice.

---

<sup>1634</sup> Les citations et références, outre Galien, Hippocrate et Dioscoride, sont celles des écrivains du Moyen-âge (Avicenne, Mesue, Rhasès) et celles des auteurs et compilateurs du siècle passé parmi lesquels les auteurs les plus tournés vers l'Antiquité sont aussi les plus visibles (tels qu'Ambroise Paré ou Charles de l'Escluse).

Le deuxième trait essentiel de l'étude menée précédemment tient à la rencontre entre le système galénique, à son apogée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'idéal tridentin de réforme morale. L'analyse du discours portant sur le corps, sur les maladies et sur les malades eux-mêmes a permis de souligner la congruence entre les normes religieuses et les normes médicales. Ces lignes de force transversales, destinées à diriger les pratiques et les pensées des malades chrétiens, promeuvent la vision d'un corps-enveloppe dont le contenu est enserré dans une hiérarchie universelle, et incessamment en proie à la pléthore et à la corruption. L'état de maladie est à la fois le degré le plus élevé et le signe le plus clair du déséquilibre chronique mais également du statut moral qui caractérise le corps. C'est aussi dans cet état que la précarité ontologique des hommes est la plus lisible. La condition humaine est née d'un péché indélébile qui tache l'âme autant qu'elle s'incarne dans le corps, dont le lot terrestre est désormais une vie de souffrances et de déviances (par rapport à un idéal qui ne sera retrouvé que le jour de la résurrection). Dans la production imprimée religieuse, littéraire, mais aussi médicale, le corps est avant tout compréhensible en tant que véhicule indigne et temporaire de l'âme immortelle. Par ses maladies et sa mortalité, il est le rappel le plus douloureux et le plus efficace des fautes des hommes, le miroir de leur imperfection spirituelle. Si les ouvrages des médecins ne sont pas, pour la plupart, axés sur l'idée de péchés et de punition divine, en revanche, tous lui font une place première dans l'explication des dysfonctionnements corporels jusque dans les années 1660. Par ailleurs, la résonance des analyses théologiques va bien au-delà de cette étiologie première. Elle se donne aussi à lire dans la hiérarchisation de l'intérieur corporel (prolongeant en cela la vision platonicienne mais aussi aristotélicienne de l'ordre du monde et des parties du corps) marquant ce qui relève du « bas corporel », auquel le corps des femmes est bien souvent associé, du double sceau de l'indigne et de l'impur. Ces parties (les aires digestives et reproductives), qui sont les plus sujettes à la maladie, révèlent ainsi la correspondance entre le registre moral et le registre médical. Elles sont tout particulièrement l'objet du désamour qui frappe plus généralement le corps. Cette désaffection trouve néanmoins deux limites : l'une religieuse, qui tient au respect pour le modèle le plus admirable de la création et pour le précieux tabernacle de l'âme immortelle, et l'autre, médicale, qui révèle l'admiration des auteurs pour la remarquable fabrique et architecture du corps. Les ouvrages religieux rappellent donc que, malgré son caractère secondaire par rapport au salut de l'âme, la santé est un bien précieux qu'il est légitime de vouloir préserver grâce aux moyens que Dieu a accordés aux hommes. Dans cette perspective, religieux et médecins proposent aux individus des stratégies semblables qui puisent à un registre sémantique commun. Les deux axes essentiels en sont l'évacuation (du péché par la confession et de la maladie par la purge) et la purification (de l'âme par la pénitence et du corps par un régime plus équilibré). Les deux acteurs essentiels en sont, d'une part, le malade dont le comportement est codifié dans un idéal de soumission à la volonté divine d'abord et aux ordres du médecin ensuite, et, d'autre part, le soignant, charitable amateur, dévoué religieux ou savant médecin, qui veille avant toute chose à la sauvegarde de l'âme de celui que la mort guette puis, dans la mesure du possible, au soulagement de ses souffrances physiques. Selon les destinataires des ouvrages, le modèle du bon malade (cas le plus fréquent) ou celui du bon médecin ont donc été analysés.

Quoique à partir des années 1660, les causes surnaturelles subissent un recul significatif au sein de la littérature médicale, l'essentiel de ce qui faisait cette analyse de la maladie se perpétue. D'abord, le lien qui unit le corps à l'âme est désormais relayé par celui qui le connecte à l'esprit, dont les dérèglements, comme les passions de l'étiologie antique, continuent d'avoir un impact essentiel sur les maladies corporelles. L'importance de l'analyse psychologique des maladies, en particulier à travers l'exemple de la mélancolie, a été soulignée pour la seconde partie du siècle. Ensuite se maintient un trait essentiel de l'interprétation des maladies qui est celui de la culpabilité humaine à laquelle les ouvrages médicaux continuent de faire référence jusqu'à la fin du siècle, dans une cohérence toujours claire avec l'argumentaire religieux.

La dernière des lectures de l'histoire du corps qui a été proposée ici est celle qui le replace dans l'évolution des savoirs anatomiques, physiologiques et pathologiques. De nouveaux systèmes naturels (essentiellement mécanistes et chimistes), de nouvelles propositions étiologiques et thérapeutiques viennent dès le début de la période remettre en cause, sans toutefois la faire disparaître, la lecture galénique du corps et de la maladie. Des propositions de Paracelse, éditées à Lyon au début du siècle, subsiste essentiellement le renouvellement des procédures et des substances pharmacologiques. Les remèdes chimiques sont rapidement intégrés aux pharmacopées et aux ouvrages galéniques, avec lesquels ils forment une synthèse explicite à partir de la pharmacopée « galénique et chymique » de Moïse Charas en 1676<sup>1635</sup>. Les principes paracelsiens du sel, du soufre et du mercure connaissent d'abord des adaptations à la doctrine des quatre éléments aristotéliens puis, à partir des années 1670, une évolution au sein d'une théorie chimique de la matière peu unifiée d'un auteur à l'autre mais qui fait généralement de plus en plus de place à deux types de sels essentiels : l'acide et l'alcali<sup>1636</sup>. A cette lecture chimique, s'ajoute bien souvent une interprétation mécaniste : le corps, comme les autres éléments physiques, est désormais composé d'éléments minuscules, invisibles à l'œil nu, les corpuscules, ainsi que de fibres par l'intermédiaire desquelles il est mû. Le registre des causes mécaniques des maladies, qui n'est pas inauguré à l'époque moderne, s'en trouve partiellement renouvelé (les anciennes obstructions et défluxions subsistent mais côtoient désormais les vices du mouvement et l'irritabilité des fibres)<sup>1637</sup>. Enfin, de nouvelles données apparaissent dans la description de la topographie corporelle, données auxquelles les éditions lyonnaises font partiellement écho<sup>1638</sup>.

Les ouvrages qui promeuvent ces nouveaux schémas d'interprétation contiennent rarement des développements thérapeutiques<sup>1639</sup>. Ils rompent de façon incontestable avec la biologie galénique mais ne représentent qu'une infime partie des traités publiés à Lyon à la fin du siècle. A l'inverse, l'héritage

<sup>1635</sup> Moïse CHARAS, *Pharmacopée royale galénique et chymique...*, *op. cit.*

<sup>1636</sup> Jean-Baptiste BERTRAND, *Reflexions Nouvelles sur l'Acide et sur l'Alcali...*, *op. cit.*

<sup>1637</sup> Jean CHASTELAIN, *Traité des convulsions...*, *op. cit.*

<sup>1638</sup> Thomas WILLIS, *Opera Medica et Physica*, *op. cit.* ; Raymond VIEUSSENS, *Nevrographia universalis*, *op. cit.* ; Régnier de GRAAF, *Opera omnia*, *op. cit.* ; Thomas BARTHOLIN, *Anatome Quartum Renovata*, *op. cit.*

<sup>1639</sup> Les œuvres de Thomas Willis sont, à cet égard, une exception (Thomas WILLIS, *Opera Medica et Physica*, *op. cit.*).

anatomique de la Renaissance a été intégré à des traités à visée thérapeutique, généralistes ou chirurgicaux, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Or ceux-ci ne renouvellent ni unanimement, ni complètement leur approche théorique du corps. Au total, à la fin du siècle, l'anatomie et la physiologie ne concernent, au plus, qu'un quart des éditions médicales. La moitié d'entre elles, essentiellement à cause de leur ancienneté, rejette les nouvelles propositions tandis que l'autre moitié les soumet à une adaptation qui en déforme la portée originale. Les découvertes anatomiques fines, les débats physiologiques autour de la circulation du sang, du chyle, ou concernant l'embryogenèse, ces questions nouvelles, retenues comme des étapes fondamentales de l'évolution de l'histoire des sciences à l'époque moderne, ne concernent donc que de façon minoritaire les écrivains médecins, plutôt occupés, dans leur très grande majorité, à rédiger des ouvrages de thérapeutique. En réalité, ces auteurs, qui évoquent le primat de l'expérience, ne se mêlent pas de théoriser leur pratique dans le cadre d'une pensée naturelle plus large : ils amalgament plutôt, de façon opportuniste, toutes les idées, nouvelles ou anciennes, qui se prêtent à la légitimation de leurs propositions pratiques. En procédant ainsi, ils préservent la cohérence de l'art médical du fractionnement et de l'instabilité propres aux nouvelles philosophies du corps<sup>1640</sup>.

Néanmoins, les modes de légitimation du discours médical sont partiellement renouvelés, puisque, désormais, la référence aux anatomistes et physiologistes du temps, au savoir issu de l'expérimentation et, de manière générale, la profession de la foi dans les nouvelles recherches sont des passages obligés des traités des médecins. Ici, leurs écrits se détachent explicitement des critères religieux et la nouveauté savante tente de se distinguer de l'innovation religieuse, toujours suspecte. Par ailleurs, la forme même qu'épousent ces écrits connaît une évolution qui a souvent été mise en relation avec le renouvellement des savoirs. L'usage des outils paratextuels (tables des matières, index, arborescences, gravures), sans être inédit, devient au XVII<sup>e</sup> siècle, un argument publicitaire et, pour les médecins, une marque de la fiabilité de leurs propositions. Le langage médical lui-même subit une mutation sous la plume d'une partie des auteurs de la fin du siècle qui tentent de le dépouiller de ses aspects les plus littéraires (tels que les métaphores et les exagérations) et de le cantonner dans un registre plus austère, plus sec et plus neutre. En cohérence avec cette évolution formelle, l'arsenal thérapeutique lui-même connaît un renouvellement relatif avec la diffusion générale des remèdes chimiques et exotiques ainsi que les appels répétés à la modération. Les remèdes spécifiques, par exemple, sont censés alléger les traitements autant que démentir la notion ancienne, et désormais entachée d'une connotation charlatanesque, de panacée.

---

<sup>1640</sup> On se fera ici l'écho de la remarque de Robert Boyle rapportée par Roger French à propos de la distinction entre recherche savante et souci thérapeutique : pendant qu'un homme tente de sauver sa maison des flammes en l'arrosant d'eau, savoir si ces éléments sont constitués des atomes de Démocrite ou de la forme substantielle d'Aristote a peu d'intérêt pour lui (« The autor provides in explanation the image of a man faced with a burning house : when you are trying to put out the flames with water there is little point in asking whether they consist of Democritean atoms or Aristotelian substantial forms », Roger FRENCH, *Medicine before Science*, op. cit., p. 195).

Cependant, les arguments employés au service de l'évolution formelle de l'écrit médical, comme ceux utilisés dans le cadre d'une réforme plus fondamentale, se nourrissent avant tout de la nécessité qu'éprouvent les médecins du XVII<sup>e</sup> siècle de se distinguer de leurs concurrents (et non de la mutation des savoirs du corps et de la façon de les produire). Les charlatans et les sans-grades empiètent, en effet, depuis longtemps et très largement sur leur pratique et même, désormais, sur leur espace littéraire (puisque les ouvrages d'empiriques, essentiellement publicitaires, peuvent faire eux aussi l'objet d'éditions répétées). Dans ces deux domaines, le XVII<sup>e</sup> siècle est le temps de la mise en œuvre des vellétés monopolistiques des médecins.

Mais cette volonté se heurte à la diversité des doctrines médicales qui ne permet pas la mise en place d'une norme unique. Ici, la thèse d'Elisabeth Eisenstein, selon laquelle l'imprimerie est le facteur fondamental de la « révolution scientifique » mérite, nous semble-t-il, d'être confrontée à des acquis plus récents de l'histoire des savoirs et de la médecine. Il a effectivement été fondamental pour les savants de pouvoir avoir recours à de nombreux ouvrages, dictionnaires et catalogues, sans avoir besoin de les recopier, de pouvoir consulter de multiples ouvrages issus de traditions doctrinales différentes et finalement de pouvoir faire graver des illustrations et des textes qui, s'ils ne connaissent pas forcément une grande diffusion (les textes des découvreurs sont moins édités que les textes des conservateurs) existent du moins dans une version durable (incorrupibles contrairement aux copies manuscrites) et disponible pour d'autres savants<sup>1641</sup>. L'imprimerie a permis cela mais plus encore, et cette contribution ne va pas dans le sens d'une « révolution scientifique ». La diffusion de l'imprimé a créé les conditions (avec d'autres facteurs abondamment étudiés par l'histoire des sciences) de l'écriture d'œuvres qui renouvellent l'approche du corps en s'abreuvant à des sources doctrinales parfois très variées. Si certains auteurs se sont plus radicalement que d'autres coupés des héritages galéniques et aristotéliens, on peut à juste titre les considérer comme révolutionnaires, que leur doctrine ait, ou non, été ensuite validée par la science contemporaine. Dans ces chemins multiples qu'explorent les auteurs d'ouvrages médicaux, l'écriture de la maladie échappe largement à la mise au pas savante, longtemps tenue pour caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle. La profusion et le désordre doctrinal s'y observent bien plus que dans l'écriture des non médecins. La vision religieuse, par exemple, est extrêmement stable, et reste en cohérence avec le système galénique, en partie délaissé par les professionnels du corps. Les religieux s'inspirent très ponctuellement des nouvelles découvertes mais pour les intégrer à une vision ancienne du corps, systématisée et efficace, et qui se retrouve dans la plupart des ouvrages littéraires que l'on a soumis à l'étude. Le champ le plus désordonné est finalement l'espace dit scientifique, traversé par des

---

<sup>1641</sup> Elisabeth L. EISENSTEIN, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La Découverte, 1991, 354 p. (en particulier le chapitre 7 « Le livre de la nature transformé »). Pour un regard critique et une mise en perspective historiographique des travaux d'Elisabeth Eisenstein : voir d'une part la note critique de Roger CHARTIER (qui la replace dans le contexte plus large de l'histoire du livre des années 1980, « L'ancien régime typographique réflexions sur quelques travaux récents », *Annales ESC*, mars-avril 1981, n°2, p. 191- 209 et H. Floris COHEN (qui la replace dans le panorama historiographique des causes de la Révolution scientifique) : *The Scientific Revolution, op. cit.* : « Elizabeth Eisenstein : Science Goes from Script to Print », p. 357 et suiv.

logiques doctrinales nouvelles qui se fondent dans les anciennes, et tiraillé par des nécessités professionnelles et sociales.

Face à la pluralité et à la complexité des doctrines savantes, étiologie médicale et propositions thérapeutiques restent largement fidèles aux traits essentiels qui les caractérisaient déjà au début du siècle et révèlent la longévité d'une lecture du corps à la fois médicale et morale. Les principaux éléments de cette approche proviennent d'une lecture religieuse de la condition humaine et sont hérités de la rencontre entre la conception galénique du corps et celle de la Contre-Réforme. Les nouvelles analyses de la maladie (causes chimiques et mécaniques, renouvellement des données anatomiques), les quelques changements concrets de la thérapeutique (nouveautés pharmacologiques essentiellement) ne bouleversent pas l'essentiel de la démarche de soin axée sur l'évacuation, ni la vision holistique d'un corps-enveloppe au contenu à la fois corruptible et étroitement lié à l'homme qui l'habite. A la fin du siècle, la maladie est davantage un processus corporel et interne, marqueur de la culpabilité de celui qu'elle frappe et de la précarité de son être de chair, qu'un objet de science existant en soi (la vision ontologique de la maladie proposée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle par Sydenham, par exemple, reste minoritaire). Si la pensée galénique du corps a donc en partie disparu des ouvrages qui s'impriment alors (et qui viennent rejoindre la masse des traités réédités qui continuent de la promouvoir), elle a fortement et durablement marqué la façon dont les médecins mais aussi les autres écrivains du corps le considèrent. La raison principale de cette stabilité est le caractère fondamentalement transversal, à la fois médical, philosophique et moral, de la vision du corps et de la maladie.

## TABLE DES FIGURES INSEREES DANS LE TEXTE

Figure 1 : la typologie thérapeutique de Jacques Tiran S.J.....	140
Figure 2 : fourneau pour la distillation des eaux <i>in La Maison rustique</i> de Jean Lébault .....	284
Figure 3 : les nerfs de la plante du pied <i>in Nevrographia Universalis</i> de R. Vieussens.....	301
Figure 4 : ventre inférieur des femmes, <i>in Anatome</i> de Thomas Bartholin. ....	302
Figure 5 : frontispice de Jean de Renou, <i>Les Oeuvres Pharmaceutiques</i> . ....	345
Figure 6 : portrait de Lazare Rivière, <i>Opera medica universa</i> . ....	346
Figure 7 : physiologie galénique et physiologie chimique dans les ouvrages médicaux parus entre 1600 et 1699 à Lyon.....	402

# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
INTRODUCTION GENERALE : MALADIE ET SANTE AU SERVICE DE L'HISTOIRE DU CORPS .....	6
Les notions de maladies et de santé au XVII <sup>e</sup> siècle .....	6
Mutations historiographiques et choix des sources .....	8
Le choix de l'imprimerie lyonnaise au XVII <sup>e</sup> siècle .....	14
Ecrire la maladie : les ouvrages médicaux et religieux .....	17
PREMIERE PARTIE : LE CORPS DANS LE LIVRE MEDICAL : LA TUTELLE DU PASSE .....	19
<i>Introduction</i> .....	19
<i>Chapitre 1 : la réappropriation des classiques</i> .....	22
1) L'Antiquité commentée et détournée .....	23
La dilution des textes .....	23
Le temps des références .....	27
2) Les liquides et les solides .....	35
A l'origine humorale des maladies .....	36
L'idée de nature .....	37
Le fonctionnalisme des liquides et des solides .....	41
La localisation organique des maladies .....	44
3) Définitions et principes des arts thérapeutiques .....	48
Le régime : prévention et thérapeutique .....	49
Le bon usage des remèdes simples et composés .....	55
La tâche des chirurgiens .....	61
Conclusion : entre observation et raison .....	66
<i>Chapitre 2 : le prisme du XVI<sup>e</sup> siècle</i> .....	69
1) Les usages littéraires d'un passé récent .....	69
La manne des textes anciens .....	69
La tradition du commentaire .....	70
Un corpus de références élargi .....	72
2) Les auteurs du XVI <sup>e</sup> siècle, passeurs du corps antique .....	75
Anatomistes et chirurgiens, continuateurs de Galien .....	75
Aux origines hippocratiques du corps .....	77
L'héritage de l'encyclopédisme naturel antique .....	81
<i>Conclusion</i> .....	86
DEUXIEME PARTIE : A L'INTERSECTION DES REGARDS OU LE CORPS INTERFACE .....	90
<i>Introduction</i> .....	90
<i>Chapitre 3 : le corps de la Contre-Réforme</i> .....	94
1) Le vocabulaire médical, religieux et profane de la corruption .....	94
La corruption morbide .....	94
Le désamour du corps corruptible .....	100
Le « bas » corporel .....	106

Fabrique et création du corps : fondements de la <i>dignitas hominis</i> .....	111
2) La mise en accusation étiologique.....	114
Les fautes des hommes.....	114
Le péché, « générale maladie du genre humain ».....	121
3) Le modèle du « bon malade » .....	124
Humilité et soumission .....	124
Priorité aux soins spirituels .....	134
Analogie des soins spirituels et corporels.....	139
Conclusion : faut-il soigner le corps ? .....	142
<b>Chapitre 4 : Le corps-enveloppe .....</b>	<b>146</b>
1) Le contenant des humeurs et de l'âme .....	146
Les parties circulantes (humeurs, esprits, vapeurs) .....	146
« Le domicile interieur de nostre Ame » .....	150
2) La pénétration du mal : de la météorologie galénique à la magie naturelle .....	157
La porosité du corps galénique .....	158
L'intégration du corps microcosme à la doctrine galénique .....	160
3) Le paradigme galénique de l'évacuation du mal .....	170
Conclusion : la maladie, processus interne et agent externe.....	174
<b>Chapitre 5 : les maladies, aux limites du médical.....</b>	<b>176</b>
1) La part de l'homme et la part de Dieu .....	176
Ensorcellements et possessions.....	177
Le recul des causes surnaturelles, un non-événement médical.....	185
Des prodiges aux monstres de nature .....	190
2) Maladies entre corps et âme .....	196
Les influences réciproques du corporel et du spirituel .....	196
Le destin particulier de la mélancolie .....	212
La prise en compte des sentiments du malade .....	217
3) Le champ ouvert des thérapeutes .....	227
Vers l'élargissement du lectorat des ouvrages médicaux .....	228
Les praticiens parallèles, écrivains du corps malade .....	244
Les figures du mauvais et du bon médecin.....	248
<b>Conclusion .....</b>	<b>259</b>
<b>TROISIEME PARTIE : VERS LA RESOLUTION DE LA PLETHORE .....</b>	<b>260</b>
<b>Introduction : la « Révolution scientifique », du destin historiographique de la notion et de la nécessité de son renouvellement .....</b>	<b>260</b>
<b>Chapitre 6 : à la recherche de la « Révolution scientifique » : les nouveaux savoirs du corps et de la maladie.....</b>	<b>264</b>
1) La chimie du corps malade, de l'hermétisme à la théorie des corpuscules.....	264
Les correspondances chimiques : révélation divine et révolution scientifique .....	264
La postérité des principes paracelsiens au XVII <sup>e</sup> siècle.....	270
Le destin contrasté de la chimie médicale au XVII <sup>e</sup> siècle .....	277
2) La mécanique du corps .....	290
Les propositions de la seconde moitié du XVII <sup>e</sup> siècle .....	290
Du mécanisme dans les traités médicaux ? .....	292
De l'inutilité du nouveau mécanisme en médecine .....	297
3) Les nouveautés anatomo-physiologiques et le corps malade.....	299

De l'histoire naturelle du corps.....	299
Pour une histoire médicale du corps .....	303
Conclusion : De la possibilité de l'innovation médicale.....	309
Nouveauté savante et orthodoxie religieuse.....	309
L'émergence de la notion de progrès .....	312
<b>Chapitre 7 : vers un monopole médical du discours sur le corps malade.....</b>	<b>317</b>
1) Recenser et classer .....	317
Ordonner les maladies : la persistance du point de vue anatomique.....	318
Les taxinomies thérapeutiques .....	326
Les outils paratextuels .....	336
2) Se distinguer .....	352
Contre les « charlatans et crieurs de baumes » .....	353
Les marques des « Dieux tutélaires de la vie humaine ».....	361
3) Les enjeux philosophiques et professionnels des querelles thérapeutiques.....	380
La diffusion précoce de remèdes suspects .....	381
Providence divine et sagesse de la nature.....	384
Les « inventions de Charlatans et Marchands étrangers » : de la dénonciation à l'appropriation .....	391
Conclusion : vers une acception sociale de la notion de science .....	400
<b>Chapitre 8 : ce qu'il reste à évacuer de pléthore et de corruption .....</b>	<b>402</b>
1) La survie du galénisme dans les éditions lyonnaises .....	403
Rééditions, compilations et commentaires à la fin du siècle .....	403
L'éclectisme médical des ouvrages à destination populaire .....	406
Les derniers galénistes .....	408
2) Au nom d'Hippocrate : réalités et limites de la réforme médicale .....	410
Contre les abus de la médecine galénique .....	410
Le cheval de Troie de l'hippocratisme .....	417
3) La longévité du corps enveloppe .....	421
L'enveloppe et la machine .....	421
« Repos, saignée et régime convenable » ou la continuité thérapeutique.....	432
Conclusion.....	437
CONCLUSION GENERALE.....	439
<b>TABLE DES FIGURES INSEREES DANS LE TEXTE.....</b>	<b>445</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>446</b>



Doctorat Sciences Sociales – Spécialité HISTOIRE

# **LE CORPS MALADE, ENTRE PLETHORE ET CORRUPTION. ECRITS MEDICAUX ET RELIGIEUX AU XVII<sup>e</sup> SIECLE.**

Tome 2 - Annexes, Sources, Bibliographie

Présenté par Cécile Floury-Buchalin

Sous la direction d'Olivier FAURE,

A Lyon, le 11 décembre 2010 à 14 h

**JURY :**

Joël COSTE, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Université Paris Descartes  
Colin JONES, Professor of History, History Department, Queen Mary University of London  
Rafaël MANDRESSI, Chargé de Recherche – CNRS UMR 8560, Centre Alexandre KOYRÉ  
Bernard HOURS, Professeur d'Histoire Moderne, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur-adjoint  
du LARHRA UMR 5190.  
Oliver FAURE, Professeur d'Histoire Contemporaine, Université Jean Moulin Lyon 3.

---





Doctorat Sciences Sociales – Spécialité HISTOIRE

# **LE CORPS MALADE, ENTRE PLETHORE ET CORRUPTION. ECRITS MEDICAUX ET RELIGIEUX AU XVII<sup>e</sup> SIECLE.**

Tome 2 - Annexes, Sources, Bibliographie

Présenté par Cécile Flourey-Buchalin

Sous la direction d'Olivier FAURE,

A Lyon, le 11 décembre 2010 à 14 h

JURY :

Joël COSTE, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Université Paris Descartes  
Colin JONES, Professor of History, History Department, Queen Mary University of London  
Rafaël MANDRESSI, Chargé de Recherche – CNRS UMR 8560, Centre Alexandre KOYRÉ  
Bernard HOURS, Professeur d'Histoire Moderne, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur-adjoint  
du LARHRA UMR 5190.  
Oliver FAURE, Professeur d'Histoire Contemporaine, Université Jean Moulin Lyon 3.

---

# ANNEXES

## Annexe 1 : La production imprimée lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle

Figure 1 : la composition générale au début et à la fin du siècle : 1601-1607 (129 ouvrages) et 1693-1699 (251 ouvrages)

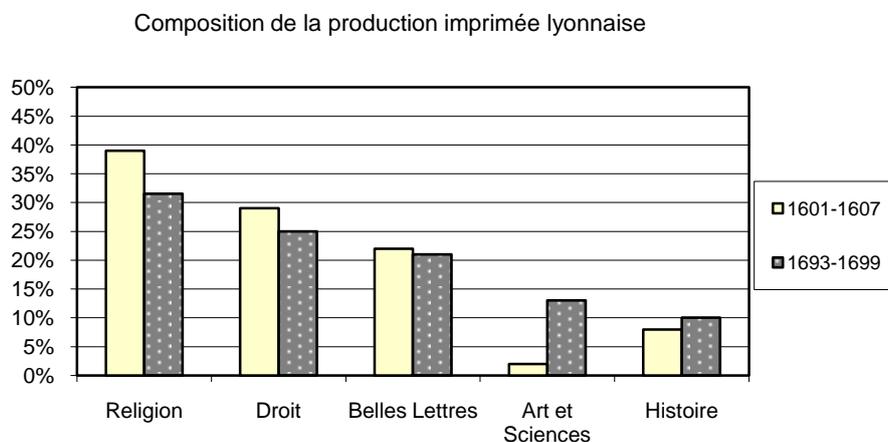
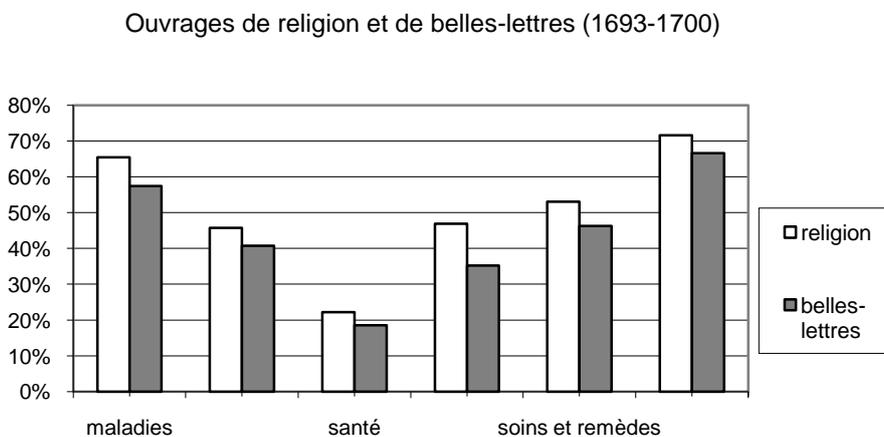
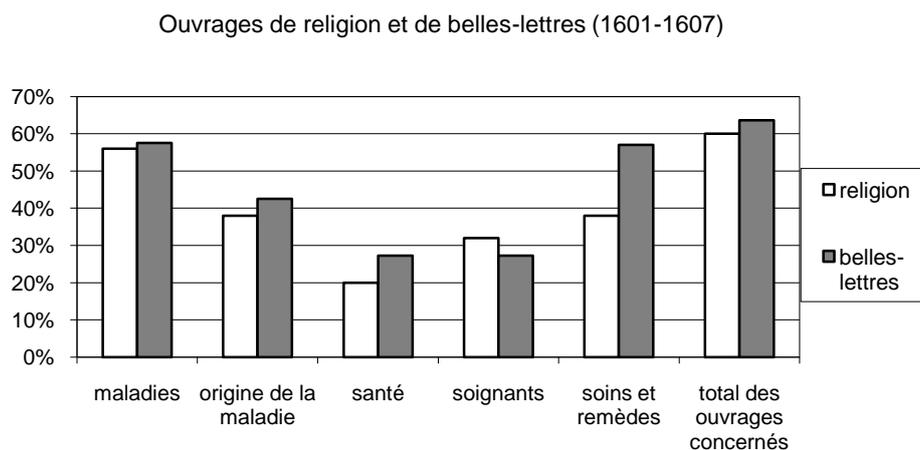


Figure 2 : modes d'évocation de la maladie dans les ouvrages religieux et littéraires

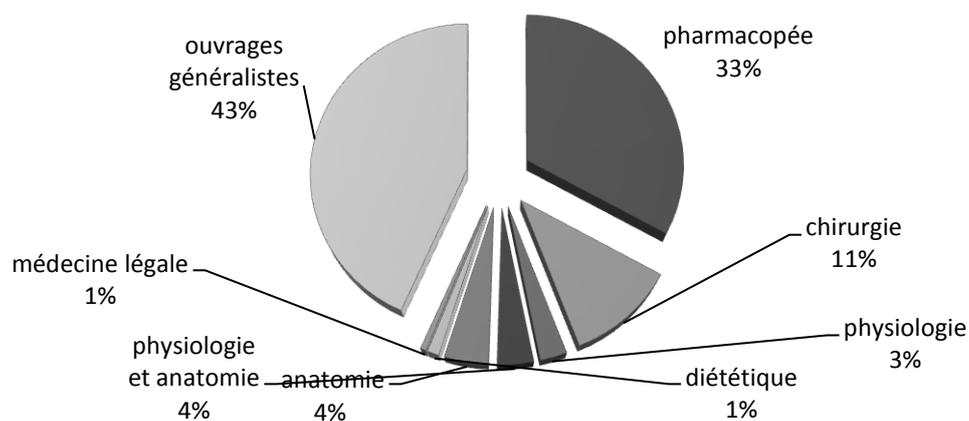


## Annexe 2 : Le profil de l'édition médicale lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle

521 éditions médicales entre 1600 et 1700

				Nombre d'éditions	Pourcentage du corpus
Ouvrages spécialisés	Pratique thérapeutique	Pharmacopée	Variée	139	27%
			Centrée sur un remède	32	6%
			<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>33%</b>
		Chirurgie	Chirurgie uniquement	47	9%
			Associée à une partie anatomie	12	2%
			<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>11%</b>
	Diététique			6	1%
	Socle théorique	Anatomie et /ou physiologie	Anatomie seule	23	4,5 %
			Physiologie seule	14	2,5 %
			Anatomie et physiologie associées	19	3,5 %
			<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>10,5 %</b>
		Médecine légale		3	0,5 %
	<b>Total</b>			<b>295</b>	<b>56,5%</b>
	<b>Ouvrages généralistes</b>				<b>226</b>
<b>Total des ouvrages</b>				<b>521</b>	<b>100 %</b>

Profil de l'édition médicale lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle



### Annexe 3 : Les auteurs des éditions médicales lyonnaises

Figure 1 : le statut des auteurs d'ouvrages médicaux

Auteurs	Nombre d'éditions	Pourcentage du corpus total
<b>Médecins uniquement</b>	<b>382</b>	<b>73 %</b>
Médecins et autres auteurs apothicaires	25	4,7 %
Médecins et chirurgiens	18	3,4 %
Médecins et non professionnels	9	1,7 %
Total des ouvrages signés par des médecins	434	83 %
<b>Apothicaires uniquement</b>	<b>15</b>	<b>3 %</b>
Total des ouvrages signés par des apothicaires	33	6,3 %
<b>Chirurgiens uniquement</b>	<b>36</b>	<b>7 %</b>
Total des ouvrages signés par des chirurgiens	61	11,6 %
<b>Non professionnels uniquement</b>	<b>26</b>	<b>5 %</b>
Total des ouvrages signés par des non professionnels	35	6,7 %
<b>Statut inconnu</b>	<b>10</b>	<b>2 %</b>
<b>Total</b>	<b>521</b>	<b>100 %</b>

Figure 2 : le statut des auteurs des ouvrages de médecine, de chirurgie et de pharmacie

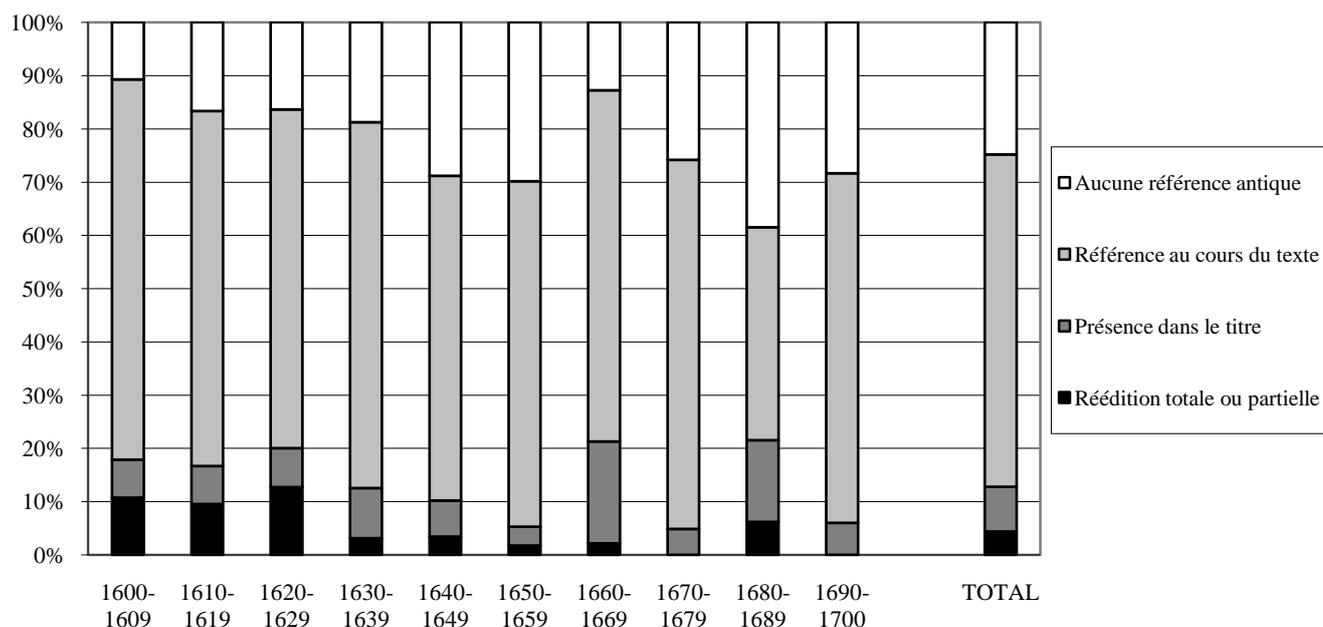
auteurs	Ouvrages de chirurgie	Pharmacopées	Ouvrages généralistes et théoriques
Médecins seulement	20 (35%)	116 (67,5%)	258 (88,6%)
Chirurgiens seulement	25 (43%)	1	11
Médecins et chirurgiens	12 (20%)	3	9
Apothicaires seulement	0	15 (8,7%)	?
Apothicaires et médecins		18 (10,5%)	?
Non professionnels	1	16 (9,3%)	9
Statut inconnu	0	6	?
Total	58 (100%)	172 (100%)	291 (100%)

## Annexe 4 : Les auteurs antiques dans le corpus médical lyonnais

Figure 1 : présence globale des auteurs et des textes

	<b>Hippocrate</b>	<b>Galien</b>	<b>Dioscoride</b>	<b>Aristote</b>	<b>Total</b>
<b>Réédition du texte original</b>	16 éditions - 11 éd. des <i>Aphorismes</i> (8 en français, 4 en latin dont 3 avec les commentaires de Galien) - 2 éd. des <i>Aphorismi novi</i> de J. Spon, 1684 et 1689 - 3 éd. des <i>Prolegomena et prognosticorum</i>	4 éditions - 3 éd. françaises des <i>Aphorismes d'Hippocrate. avec le Commentaire de Galien</i> - 1 éd. de l' <i>Epitome Galeni Operum</i> , de A de Laguna, (Lyon, Caffin et Plaignard, 1643, in-fol., 636 et 187 p.)	6 éditions - 6 éd. des <i>Commentaires de M. P. André Matthioli sur les six livres de Dioscoride de la matière médicale</i>	0	23 éditions (4,4%)
<b>Présence dans le titre</b>	38 éditions (7,3%)	29 éditions (5,5%)	6 éditions	4 éditions	66 éditions (12,6%)
<b>Simple référence au cours du texte</b>	Auteurs anciens divers				391 éditions (75%)

Figure 2 : l'usage des références antiques au cours du siècle (par décennie)



## Annexe 5 : Ouvrages et auteurs originaux dans la production médicale du XVII<sup>e</sup> siècle

Figure 1 : les dates de vie et de mort des auteurs d'ouvrages médicaux imprimés à Lyon entre 1600 et 1700

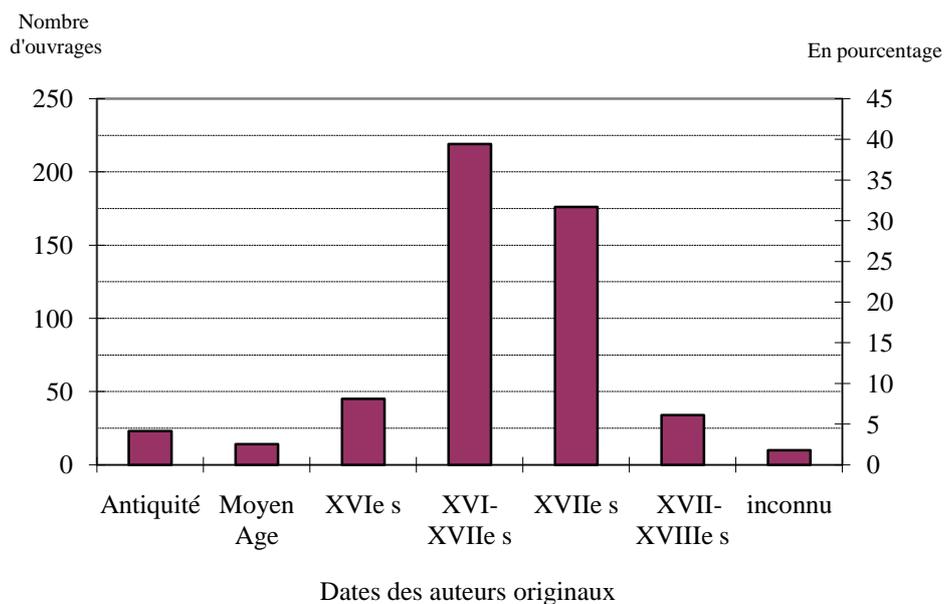
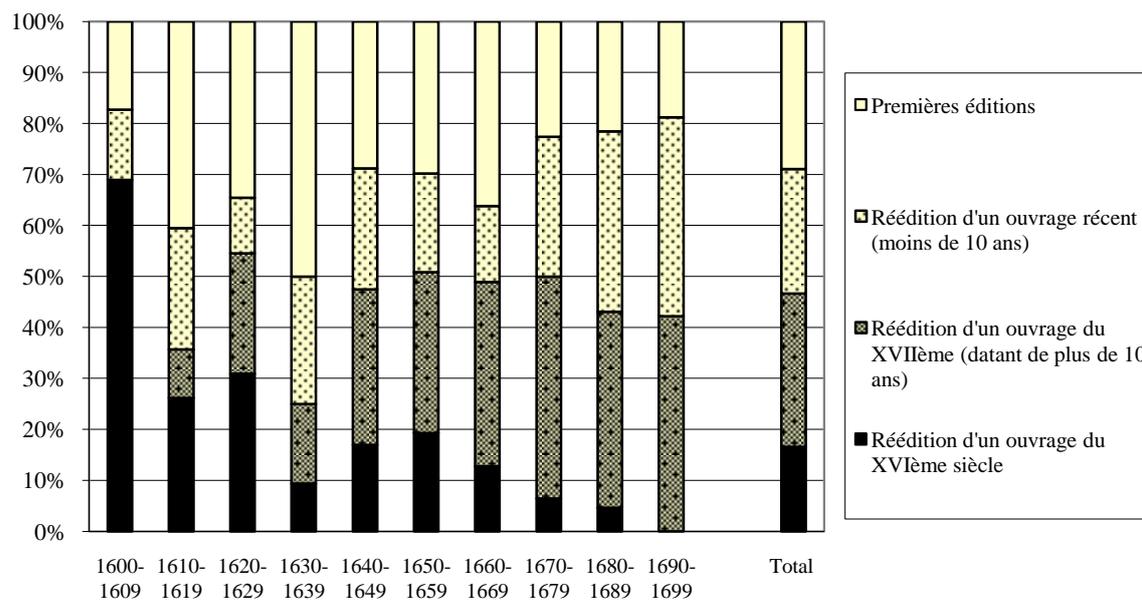


Figure 2 : ancienneté des ouvrages dans la production médicale décennale entre 1600 et 1700



**Annexe 6 : Les types et les causes de la stérilité selon Louis de Serres** (*in Discours de la Nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception, et de la Sterilité des femmes. Mis en lumiere en faveur des ieunes Dames, ausquelles Dieu ne donne point d'enfans ez premières années de leur mariage, Lyon, Antoine Chard, 1625, in-8°, 486 p.*)

Types de stérilité	Types de causes	Déclinaison des causes	Modes d'action
	<b>Causes naturelles liées aux « intempératures »</b>	Froideur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « éteint la chaleur de la semence virile »</li> <li>- « resserre la matrice »</li> <li>- « bouche les veines qui apportent le sang pour nourrir l'embryon »</li> <li>- le foie ne produit que « du sang aqueux et inepte »</li> <li>- engendre « beaucoup d'excréments occupent la matrice où devrait avoir lieu la conception »</li> </ul>
		Chaleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- embrase les esprits</li> <li>- pourrit les « humeurs et esprits qui sont dans les arteres féminines »</li> <li>- consume les parties solides</li> <li>- cause la fureur utérine</li> <li>- porte les femmes à mourir d'amour</li> </ul>
		Humidité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « substance passive » qui, accompagnée de chaleur (phlegmons) ou de froideur (paralysie, hydropisie), remplit la matrice et suffoque la semence virile</li> <li>- rend la matrice « trop lubrique et glissante » (la semence virile s'écoule)</li> <li>- rend la semence de la femme trop aqueuse</li> <li>- paralyse la matrice</li> </ul>
		Sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la matrice absorbe en peu de temps toute semence</li> </ul>
	<b>Causes naturelles liées aux parties</b>	Stérilité incurable: - parties trop fluettes ou trop grosses	- empêchement de nature mécanique (taille des parties) ou climatique (âge)

<b>Stérilité maladive</b>		- trop jeunes ou trop vieilles	
	<b>Causes non naturelles liées au régime de vie</b> (reprise des catégories de la diététique hippocratique et salernitaine)	Climat	- l'air non tempéré - l'odeur de lampe éteinte a un effet abortif
		Aliments et boissons	- Aliments abortifs (persil, pouliot, aurone, fleur de nymphée, rhue, camphre, vin doux, pigeons, feuilles de saule...) - le vin échauffe le sang des hommes mais refroidit le sang des femmes.
		Veille et sommeil	- l'excès de veille ou de sommeil est nuisible: Hippocrate dit en effet que le sommeil amaigrit et refroidit.
		Exercices et repos	- Trop d'oisiveté encourage « le manque de chaleur naturelle, et le baume radical », « les cruditez d'estomac » - mais tout exercice violent est également nuisible (Galien) : exemple des « danses lascives » qui « desracine fort aisement l'embryon ».
		Passions de l'âme (jalousie, haine conjugale, tristesse)	- Altération de la température du corps : exemple des femmes laides qui « sont ordinairement ou jalouses ou hargneuses, ou malicieuses, ou lubriques, voire beaucoup plus que celles qui sont belles. Or de tels vices alterent non seulement leur ame, mais aussi corrompent ce peu qu'elles ont de bonne temperature... »
	<b>Causes occultes</b> (ce sont celles « qui sont incognoissables à nos sens »)	Charmes	
		Influences célestes	- les conjonctions de Mars et de Saturne ou de la lune au signe du Bélier, Gémeaux, Vierge, et Balance rendent la conception impossible
		Démons et poisons (qui sont les « consorts du Diable »)	- Le démon encourage à délaisser son conjoint et à être adultère (ou sème la querelle dans le mariage) - l'auteur décide de ne pas révéler la nature de ces poisons
		Volonté divine	- la volonté de Dieu agit parfois « contre tout ordre de la nature » et permet à une cause occulte d'empêcher la conception.
	<b>Causes internes</b>	Siège dans le corps de la femme	- Stérilité engendrée par des « humeurs intempérées et peccantes » ou une maladie - Stérilité liée à l'état de la matrice (flatuosités, « durté et degistement du col », ulceres, « abcez, scyrrhes, erysipeles et autres tumeurs contre-nature »)
		Siège dans le corps de l'homme	- intempérature et autres « imperfections »

<b>Stérilité sympathi que ou respective</b>	<b>Causes conjoncturelles</b>	Causée par le mari (classée également parmi les causes temporaires puisque'elle peut disparaître en cas de remariage)	- «les hommes et les femmes sont esgalement sujets à la stérilité » : les hommes peuvent être portés « à l'infécondité par leur vie desbauchée, n'y ayant rien qui entraîne plus ce mal que l'usage excessif des choses non naturelles » (trop de vin, de femmes ou de cheval...) qui peuvent les rendre excessivement chauds
		Causée par la mauvaise association de l'homme et de la femme	- il faut que la température de l'homme et de la femme soit séparée d'une "petite contrariété" mais pas ne soit diamétralement opposée ni tout à fait semblable - les partenaires doivent réunir cinq conditions nécessaires pour engendrer: - des membres génératifs conformes (pour éviter les problèmes mécaniques tels que ceux engendrés par une trop grande ou trop petite ouverture de la matrice) - ils doivent être « portez à l'action generative » sans « passer les bornes d'un appetit mediocre, ordinaire et conjugal » - la semence doit être en « assez loüable quantité de bonne matiere » - la semence doit être de bonne qualité - il faut posséder la « faculté de pouvoir engendrer » (qui n'est cependant pas systématique en dépit de ces quatre premières conditions)
		Cause temporaire chez la femme	Conséquences temporaires de : - «l'avortement ou blessure » - « des fleurs blanches » (« excrément blanc et impur » dû à un tempérament froid et pituiteux) - « du trop de graisse ou embonpoint superflu » - « de la maigreur extraordinaire » - « des mauvais accouchemens et autres causes restantes » - une « cheute inopinée » - l'usage excessif du carosse, de la danse ou des émotions vives (ils peuvent provoquer un « degistement ou detournement de matrice » qui est alors « violemment attirée » par d'autres parties)

**Annexe 7 : L'organisation des traités anatomiques de Jean RIOLAN  
 fils (1577-1657) (in Manuel Anatomique, et Pathologique, ou abrégé de toute  
 l'Anatomie, Et des Usages que l'on peut en tirer pour la Connoissance, &  
 pour la Guerison des Maladies, Lyon, Antoine Laurens et Claude Muguet,  
 1672, in-8°, 779 p., réédité en 1682 chez Liberal et Chize)**

Titres	Contenu	Pagination
Livre premier	« Dessenin de l'auteur » suivi de la division du corps humain suivant l'ostéologie (un chapitre par partie)	1-76
Livre second	La division du corps humain suivant l'anatomie organique puis l'anatomie du bas-ventre (un chapitre par partie)	77-301
Livre troisième	L'anatomie du thorax ou poitrine (un chapitre par partie)	302-371
Livre quatrième	L'anatomie de la tête (un chapitre par partie)	372-496
Livre cinquième	L'anatomie des "extremitez du corps qui sont les mains et les pieds" (en réalité étude myologique de l'ensemble du corps : muscles de la tête, du thorax, du bas-ventre puis des membres)	497-610
Livre sixième	« Ostéologie nouvelle »	611-687
Discours Contenant le Jugement general du Sieur Riolan, touchant le mouvement du Sang, tant aux brutes qu'aux hommes, tiré de la reponse qu'il a faite à Slegel; et les utilitez de la Circulation		
Discours des ongles		
Discours des Poils		
Discours des valvules des veines		
Traité de l'anatomie pneumatique		
Lettre des observations de Caroli Arturi Plessii sur les calculs et les difficultés d'urine (dédiée à Jean Riolan) fait en 1651		

**Annexe 8 : Le rôle du cerveau dans la physiologie classique** (in Lazare MEYSSONNIER, *La Belle Magie ou science de l'esprit, contenant les fondemens des Subtilitez & des plus Curieuses & secretes Connoissances de ce Temps. Accompagnée de Figures en taille douce, & Tables bien amples*, Lyon, Nicolas Caille, 1669, in-16, 542 p., figures 11 et 18)



Figure 11:  
 " L'esprit vital pousse le sang vers la Teste par les Arteres carotides" et vers le coeur par les veines et par le tronc descendant à la veine cave. L'esprit animal, quant à lui, pousse la sérosité par les nerfs qui partent du cerveau.



Figure 18:  
 Illuste la proposition XXXVI de l'esprit animal (p 458): l'esprit animal passe du cerveau au nerf et des nerfs aux muscles (les fibres des muscles sont disposées en losange)

**Annexe 9 : Causes et localisations des maladies dans le système galénique** (*in* Lazare RIVIERE, *La pratique de médecine avec la théorie*, Lyon, Jean Certe, 1682, in-8°, 1878 p. : livres I, VII, VIII et IX)

**Livre Premier : des maladies de la tête (p. 1 et suiv.)**

<b>Organe(s) affecté(s)</b>	<b>Organe(s) mis en cause</b>	<b>Cause(s) humorale(s)</b>	<b>Cause(s) pneumatique(s)</b>	<b>Cause(s) mécanique(s)</b>	<b>Cause(s) externe(s)</b>	<b>Maladie(s) engendrée(s)</b>
Cerveau (froid et humide)	Cerveau	Pituite (froide et humide)	Esprits animaux épais et rendus impropres au mouvement	Tumeur au cerveau	Aliments froids et humides, aliments crus et alcool, prise de remèdes narcotiques (froids) tels que l'opium, cessation des évacuations de la pituite par le vomissement ou les selles, hérédité, vieillesse, région froide et humide, sommeil après le repas, « vie sédentaire, oiseuse »	« Maladies soporeuses » : coma (sommeil profond), léthargie (coma avec fièvre), caros (coma sans fièvre) et apoplexie (sommeil très profond sans aucun mouvement)
Cerveau	Cerveau	Bile (chaude et sèche) mêlée à la pituite (froide et humide) qui créent une tumeur ou inflammation du cerveau	n.p.	Tumeur et convulsions du cerveau	n.p.	« Coma vigil » ou « sommeil veillant » (réveils de courte durée)
Cerveau	Cerveau	Mélancolie (froide et sèche)	n.p.	- opilation des veines et artères, condensation du cerveau - raidissement des nerfs	Etude excessive, froid extérieur	« catoche ou catalepse » («abolition des sens intérieurs et extérieurs avec une raideur des membres »)
Toutes les parties (« paraplégie »), une seule (« hémiplegie ») ou tout le corps victime seulement d'« engourdissement ou stupeur »	Cerveau	Pituite qui engendre un refroidissement des nerfs ou implication possible de la mélancolie et de la bile (contre l'avis de Rondelet)	Esprits animaux empêchés dans leurs actions dans les nerfs ou dans les muscles	Nerfs « oppilés, comprimés, condensés, refroidis », substance des nerfs épaissie, tumeur ou coupure des nerfs, luxation d'une vertèbre et des autres articulations	Hiver, vieillesse, « façon de vivre froide et humide » ou au contraire été et automne, aliments forts, salés ou chauds, passions de l'âme, remèdes échauffants (pour les paralysies mélancoliques ou bilieuses)	Paralysie (« privation du mouvement et du sentiment »)

- Tout le corps (convulsion universelle) ou un muscle (convulsion particulière)	Cerveau	Pituïte qui cause la réplétion (trop d'humidité dans les nerfs) ou au contraire l'inanition (nerfs desséchés)	n.p.	Nerfs « fort tendus et retirez » et irritation	n.p.	Spasme ou convulsion
Cerveau	Cerveau (épilepsie idiopathique) ou autre organe (épilepsie sympathique) comme estomac, matrice, rate...	Pituïte, bile ou mélancolie trop abondantes dans le cerveau	n.p.	« obstruction imparfaite des ventricules du cerveau » qui tente de s'en délivrer « se secoue et agite lui-même »	Hérédité ou mauvais régime de vie	Epilepsie : « convulsion de tout le corps non continue, mais interrompue, avec lésion de l'entendement et des sens »
Cerveau	Cerveau et autres organes	Les quatre humeurs peuvent être impliquées (envoient des vapeurs dans les ventricules du cerveau)	« esprits [animaux] qui ont accoutumé de tendre droit, se meuvent de travers par les nerfs visuels », ou commotion et « tournoyement » des esprits	n.p.	Causes multiples qui transforment les humeurs en vapeurs (aliments vaporeux, vent austral ou du midi, changement d'air subit, exercices immodérés, suppression d'une évacuation, colère, bain, faim...)	Vertige : « fausse imagination en laquelle tous les objets, et la tête même semble tourner »
Cerveau et nerfs	Cerveau et nerfs	Intempérie froide	Esprits animaux en quantité insuffisante (ne peuvent ébranler la faculté motrice)	Nerfs comprimés ou oppilés	Évacuations immodérées, « usage immodéré de Vénus », grande douleur, abstinence d'aliment, tristesse ou longue maladie (dissipent les esprits animaux), air froid ou usage d'aliments, de boissons ou de remèdes (opium, jusquiame) trop froids	Tremblement (« dépravation du mouvement volontaire »)
Cerveau	Cerveau ou autre partie (en cas de « paraphrénésie »)	Bile (chaude et sèche)	n.p.	Tumeur ou phlegmon du cerveau provoqués par le sang bilieux	Rayons du soleil, boisson de vin pur, colère, coup à la tête,	« Phrénésie » (« inflammation du cerveau ou de ses membranes, avec un délire perpétuel et fièvre aiguë continue » [le délire étant « une erreur de la ratiocination » et non des autres facultés de la pensée telle que l'imagination])

Cerveau	Cerveau	Bile	n.p.	n.p.	Exercices violents, rayons du soleil, plaie ou contusion à la tête	« Abscez ou sphacele du cerveau » (« suppuration de sa propre substance »)
Cerveau	Veines et artères du cerveau ou dans une autre partie (surtout matrice)	Bile jaune ou bile noire (mélancolie) brûlée (intempérie chaude et sèche)	n.p.	n.p.	Printemps et été	« Manie » (« delire sans fièvre avec fureur et audace »)
Cerveau	Excès de chaleur aux hypochondres, et aux entrailles.	Mélancolie (froide et sèche) qui infecte les esprits animaux par sa couleur noire.	« Esprit [animal] tenebreux et obscur infecté de couleur noire »	Compression du diaphragme, inquiétude, palpitation	n.p.	Mélancolie (« delire sans fièvre avec crainte et tristesse »)
Cerveau et parties inférieures	Parties de la digestion et de la reproduction qui envoient des vapeurs au cerveau (qui répand en retour la pituite)	Pituite (froide et humide)	n.p.	Obstruction des parties inférieures, compression du cerveau par le froid	« alimens froids, grossiers et gluants pris par excez », air austral ou de midy, long sommeil, « vie oiseuse », arrêt de l'évacuation	Catarrhe (« débordement contre nature d'un humeur excrementitieux de la tête sur les parties »)
Cerveau	Diverses parties	Transport d'humeurs diverses au cerveau	Abolition de la faculté animale	Solution de continuité	n.p.	Douleurs de tête (nombreuses sortes différentes)

**Livre Septième : des maladies de la poitrine (p. 520 et suiv.)**

<b>Organe(s) affecté(s)</b>	<b>Organe(s) mis en cause</b>	<b>Cause(s) humorale(s)</b>	<b>Cause(s) pneumatique(s)</b>	<b>Cause(s) mécanique(s)</b>	<b>Cause(s) externe(s)</b>	<b>Maladie(s) engendrée(s)</b>
Poumons	- poumons ou parties diverses (cerveau, cœur, ou parties basses qui compriment le diaphragme ou envoient des vapeurs)	Principalement la pituite venue de la tête, ou humeur épaisse venue du foie par les veines	n.p.	« obstruction dans les vaisseaux des poumons » Ou tumeurs des parties basses qui « attirent le diaphragme par le bas »	Colère, air austral sont des causes aggravantes	Asthme (« toutes difficultés de respirer »)
Poumons et plèvre	Poumons ou parties diverses (notamment cerveau pituiteux, ou bas-ventre)	Les quatre humeurs peuvent être impliquées (transportées par du sang bilieux)	n.p.	n.p.	Mêmes causes que la péripneumonie	Pleurésie (inflammation de la plèvre surtout et des poumons) ou « fausse pleuresie » (« inflammation des muscles intercostaux externes »)
Poumons	Toutes les parties possibles mais le plus souvent cerveau	Les quatre humeurs peuvent être impliquées mais surtout pituite	n.p.	n.p.	Exercices violents, bons banquets, , air subitement froid, usage des eaux des marais et étangs	Péripneumonie : (inflammation du poumon)
Poitrine	Poumons, tête ou veines	Inflammation due à une péripneumonie ou pleurésie, sang répandu dans la poitrine ou pituite venue de la tête	n.p.	n.p.	n.p.	Empyeme (« amas de pus dans la capacité de la poitrine »)
Poitrine	Poumons, foie ou ratte	Humeur sereuse (non précisée)	n.p.	n.p.	n.p.	« Hydropisie de poitrine » (« humeur sereuse » dans la poitrine)
Organes de la poitrine ou de la trachée artère	Organes de la poitrine ou de la trachée artère (éventuellement cerveau ou bas-ventre)	Sang (dont la quantité ou qualité peut faire rompre les tissus)	n.p.	n.p.	Coups ou chutes, alimentation en excès ou trop chaude, suppression des évacuations, excès d'exercice, soleil	« Hemoptose ou crachement de sang »
Corps entier	Poumon (se porte ensuite au cœur	Pituite venue des poumons (ou du	n.p.	n.p.	Surtout contagion ou hérédité , air très chaud ou très froid, automne,	Phtisie : (« extenuation du corps qui suit l'ulcère des

	puis au reste du corps)	cerveau) puis intempérie chaude et sèche			aliments acres et salés, suppression des évacuations	poumons »)
Corps entier	Cœur, estomac, veines.	Sang en trop grande quantité	n.p.	Obstruction possible des veines	Epuisement de la semence par un usage immodéré de Venus, trop grande abondance de nourriture ou au contraire absence d'aliment	Le diverses espèces de <i>Tabes</i> d'Hippocrate (« maladie qui desseche et extenu le corps sans ulceration des poumons »)

**Livre Huitième : des Maladies du Cœur (p. 641 et suiv.)**

<b>Organe(s) affecté(s)</b>	<b>Organe(s) mis en cause</b>	<b>Cause(s) humorale(s)</b>	<b>Cause(s) pneumatique(s)</b>	<b>Cause(s) mécanique(s)</b>	<b>Cause(s) externe(s)</b>	<b>Maladie(s) engendrée(s)</b>
Corps entier	Cœur (en amont, cela peut provenir de l'estomac ou de la matrice)	Intempérie et pourriture des humeurs, surtout du sang	Défaut des esprits vitaux (et donc interruption de leur « chaleur influante » )	Rétrécissement ou dilation du cœur, solution de continuité	Air pestilentiel, mauvaises odeurs, mauvais aliments ou poisons, évacuations excessives, morsures d'animaux venimeux, colère, joie ou peur subites, « veilles opiniâtrées », « excez effrené de Venus »	Syncope (« subite défaillance des forces »)
Cœur	Cœur et parties du bas-ventre	Toutes les humeurs envoyées sous forme de vapeur irritante par les parties du bas-ventre	Défaut des esprits vitaux	Trop grande quantité de sang, ou plaie ou tumeur du coeur	Poison, vers, rétention de sang menstruel ou de semence corrompue ; ou veilles, colère, joie... entraînant le défaut des esprits vitaux	« Palpitation du cœur » (« mouvement immodéré et contre-nature »)
Corps entier	Cœur	n.p.	Défaut des esprits vitaux causé par une grande maladie	n.p.	n.p.	« Imbecillité des forces » (toutes les facultés, vitales, animales et naturelles, sont offensées)

**Livre Neuvième : des Maladies de l'Estomac (p. 677 et suiv.)**

<b>Organe(s) affecté(s)</b>	<b>Organe(s) mis en cause</b>	<b>Cause(s) humorale(s)</b>	<b>Cause(s) pneumatique(s)</b>	<b>Cause(s) mécanique(s)</b>	<b>Cause(s) externe(s)</b>	<b>Maladie(s) engendrée(s)</b>
Estomac	Estomac et autres parties du ventre inférieur, cerveau, nerfs	Toutes les humeurs affectant le cerveau, l'estomac et les autres organes de la digestion, la matrice	n.p.	Obstruction de la rate, du foie et du mésentère qui interromps l'attraction des parties	Ivrognerie, gourmandise, corps trop gras, interruption des exercices ou des évacuations, long sommeil.	« Inappétence, ou défaut d'appétit, et dégoût ou aversion des viandes »
Estomac	Estomac	Pituite ou mélancolie qui irrite l'estomac	n.p.	n.p.	Évacuations, exercices ou usage de Vénus immodérés, vers	Boulimie ou « Faim canine »
Estomac	Foie, rate, matrice	Pituite ou mélancolie (surtout chez les femmes)	n.p.	Obstructions du bas-ventre	Suppression des évacuations naturelles (surtout menstrues), chagrin, inquiétude	« Pie et malacie » : appétit pour des « choses absurdes, inutiles ou nuisibles »
Estomac	Estomac ou autres parties	Intempérie de l'estomac (surtout bilieux) ou générale (fièvre)	n.p.	n.p.	Air chaud et sec, soleil, aliments salés, vin, veille excessive	« Soif malade » (diminuée, abolie ou dépravée)
Estomac	Toutes les parties du corps	Toutes les humeurs envoyées par les autres parties vers l'estomac	n.p.	n.p.	Aliments trop durs (viandes vieilles ou endurcies par le sel, racines, légumes), en excès ou pris à contre temps. Air trop froid, passions « fâcheuses ».	« Coction ou digestion lésée » (diminuée, abolie ou dépravée)
Estomac	Toutes les parties du corps	Toutes les humeurs et vapeurs acres qui irritent l'estomac	n.p.	Convulsion	Inanition et répletion	Sanglot ou hoquet
Estomac	Estomac ou autres parties du corps dont les humeurs s'écoulent dans l'estomac	Toute constitution morbide qui peut naturellement provoquer le vomissement	n.p.	Obstruction de la rate, du mésentère, des intestins...	Vomissement provoqué artificiellement par une chute, compression, vent astral ou contagieux, odeur fétide, exercice violent, navigation, ivrognerie remèdes émétiques.	Nausée et vomissement
Estomac	Tête, foie, rate, matrice	Sang venu d'autres parties en trop grande quantité ou trop chaud et trop acre.	n.p.	Plaie ou contusion	« Exercices non accoutumés », clameurs, jeunesse, grand froid ou chaleur violente.	Vomissement de sang
Estomac et/ou intestins	Intestins, foie, rate, mésentère,	Bile jaune (cholère) acre et corrompue	n.p.	n.p.	Aliments en trop grande quantité ou « infectés d'une qualité très-	Cholera Morbus (« violente évacuation d'humeurs

	pancréas				mauvaise », poison ou remède violent	bilieuses (...) par le vomissement ou par les selles »)
Estomac	Foie, rate, cerveau, poitrine	Humeur piquante (bile, pituite ou mélancolie) qui blesse les tissus	n.p.	Solution de continuité, pierre dans l'estomac	Aliments en trop grande quantité, acres, chauds ou de mauvaise qualité, poison.	Douleur d'estomac
Estomac	Estomac (ou autres parties pour l'ulcère)	Sang répandu dans les « membranes » de l'estomac (avec éventuellement pituite ou mélancolie). Bile jaune ou noire, ou pituite pour l'ulcère.	n.p.	Contusion de l'estomac	Aliments excessivement chauds, ou vin pur.	Inflammation (ou « phlegmon »), abcès ou ulcère de l'estomac

## Annexe 10 : Les qualités premières des simples selon le système galénique

(1) Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires de M P André Matthiolus, medecin Senois, sur les six livres de Pedacius Dioscoride Anazarbeen, de la matiere Medicinale*, Lyon, Pierre Rigaud, 1605, in-fol., 606 p.

(2) François RANCHIN, *Oeuvres pharmaceutiques*, Lyon, Pierre Ravaut, 1624, in-8°, 876 p.

(3) Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments, composé de nouveau, Par maistre Jean Vigier, Docteur Medecin à Castres d'Albigeois*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1614, in-12, 123 p.

Simples	Qualités Premières					Saveurs					
	Chaud	Froid	Humide	Sec	Tempéré	Acre (aigre)	Amer	Salé	Doux (sucré)	Onctueux	Insi-pide
Absinthe	(1) (3)			(1) (3)			(3)				
Ail	(1) (2)		(2)	(1)		(1) (2)					
Aloès	(1) (3)			(1)			(3)				
Amandes douces	(1)			(1)	(2)				(3)	(2)	
Anis	(1)			(1)		(1)					
Beurre	(1)		(1)							(3)	
Citron	(1)	(2)		(1)		(1) (2)					
Coings		(1) (2)		(1) (2)							
Eau		(1) (3)	(1) (3)								(3)
Euphorbe	(1) (2)			(1) (2)		(2)					
Fiel	(1) (3)			(3)			(3)				
Fumeterre	(3)			(3)		(1)	(3)				
Gentiane	(1) (3)			(1) (3)			(3)				
Graisses en général	(1)		(1)							(3)	
Grenade		(1) (3)		(1) (3)		(3)					
Huile d'amandes douces	(1)		(1)		(2)					(2) (3)	
Huile d'olive	(1)		(1)							(3)	
Huile de graines de lin	(1)		(1)							(3)	
Menthe	(1)			(1)							
Miel	(1) (3)			(1)	(2)				(2) (3)		
Moutarde	(1) (3)			(1)		(3)					
Noix de cyprès		(3)		(3)		(1) (3)					
Oignons	(1) (2) (3)		(2)	(1)		(2) (3)					
Orange		(2)				(2)					
Oseille		(2)				(2)					
Persil	(1)			(1)		(1)					
Poireaux	(1) (2) (3)		(2)	(1)		(2) (3)					
Poires		(1) (2)		(1) (2)							
Poivre	(1) (2)			(1)		(2)					
Poix	(1)			(1)		(1)					
Pommes		(1) (2)	(1)	(2)							
Rue	(1)			(1)		(1)					
Sarriette	(1)					(1)					
Scam-monée	(2)			(2)		(2)					
Sel					(1)			(1)			
Sucre	(1) (3)		(1)	(1)	(2)				(2) (3)		
Suie	(3)			(3)			(3)				
Vinaigre	(1)	(1) (2)		(1)		(2)					
Vin cuit					(2)				(2)		

## Annexe 11 : Les facultés thérapeutiques d'après quatre pharmacopées galéniques

<sup>(1)</sup> Pierre-André MATTIOLE, *Les Commentaires de M P André Matthiolus, medecin Senois, sur les six livres de Pedacius Dioscoride Anazarbeen, de la matiere Medicinale*, Lyon, Pierre Rigaud, 1605, in-fol., 606 p.

<sup>(2)</sup> Jean VIGIER, *Traicté des Médicaments, composé de nouveau, Par maistre Iean Vigier, Docteur Medecin à Castres d'Albigeois*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1614, in-12, 123 p.

<sup>(3)</sup> François RANCHIN, *Oeuvres pharmaceutiques*, Lyon, Pierre Ravaud, 1624, in-8°, 876 p.

<sup>(4)</sup> Ambroise PARÉ, *Les Oeuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy*, Lyon, Claude Rigaud, 1633, in-fol, 986 p. (« Division des médicaments simples selon leurs qualitez et effects », p. 815 et suiv.)

Qualification des remèdes	Qualités premières et saveurs	Définition de l'effet thérapeutique	Remèdes simples et composés
Abstersifs <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« purge et nettoye » (les plaies)*	- bouillon, bulbe, chou, mélisse, orge, os de sèche, terre, vigne <sup>(1)</sup>
Adductifs <sup>(1)</sup>	Chauds <sup>(1)</sup>	Np <sup>(1)</sup> *	- ail, ellébore, euphorbe, lie brûlée, moutarde, sel <sup>(1)</sup>
Agglutinatifs <sup>(2)</sup> ou glutinatifs <sup>(1)</sup>	Secs <sup>(1) (2)</sup>	« fait reprendre les levres des playes » <sup>(2)</sup>	- bol d'Arménie, lie d'huile, résines <sup>(1)</sup> - plantains, cynoglosse, terre sigillée, huile de nicotiane ou d'hypericon <sup>(2)</sup>
Anodins <sup>(2)(4)</sup>	Np <sup>(2)</sup> Tempérés ou chauds et humides <sup>(4)</sup>	adoucit la douleur <sup>(2)</sup>	- huile rosat ou d'amande douces, mucilage de semence de lin, coing <sup>(2)</sup>
Astringents <sup>(1)(4)</sup>	Variable <sup>(1)</sup> Secs <sup>(4)</sup>	« a la vertu d'astreindre, de resserrer le ventre »*	- acacia, avoine, grenade, lierre, noix, sauge, sel, terre, vinaigre <sup>(1)</sup>
Apéritifs <sup>(1)</sup>	Chauds et Humides <sup>(1)</sup>	« ouvrent les pores et ostent l'obstruction des passages des humeurs » *	- racines d'ache, d'asperge, de persil, de fenouil <sup>(1)</sup>
Attractifs <sup>(1) (2)</sup> <sup>(4)</sup>	Chauds <sup>(2)(4)</sup>	« attire les humeurs à la superficie du corps » <sup>(2)</sup>	- anémones, calament, racine de narcisse d'oignon, ail <sup>(2)</sup>
Cathérétiques <sup>(2)</sup> (une sorte de corrosif <sup>(4)</sup> )	Np <sup>(2)</sup>	« corrode la chair superflue » <sup>(2)</sup>	- remèdes chimiques : plomb brûlé, antimoine en cendres, huile de vitriol <sup>(2)</sup>
Cicatrisants <sup>(1)</sup>	Secs <sup>(1)</sup>	Np <sup>(1)</sup> *	- aloès, alun brûlé, chaux lavée, corail, litharge, pierre ponce <sup>(1)</sup>
Confortatifs <sup>(1)</sup>	Secs <sup>(1)</sup>	« rend plus fort » (l'ensemble du corps ou un organe particulier)*	- acacia, aloès, coriandre, encens, olives, ronces, safran, sauge <sup>(1)</sup>

Corrosifs <sup>(3)</sup> ou caustiques <sup>(4)</sup> ou pyrotiques <sup>(4)</sup>	Chauds et acres <sup>(3)</sup> Secs <sup>(4)</sup>	« a le pouvoir de ronger, percer, corroder »*	- oignon, poivre, scammonée, euphorbe <sup>(3)</sup>
Dessicatifs <sup>(1)</sup>	Secs <sup>(1)</sup>	« a la vertu de dessécher »*	- acacia, alun, antimoine, avoine, bouillon, orge, prune, roses, ivraie <sup>(1)</sup>
Détersifs <sup>(2)(4)</sup> ou mondificatifs <sup>(4)</sup>	Np <sup>(2)</sup> Secs <sup>(4)</sup>	« enlèvent les gros excréments des ulcères » <sup>(2)</sup>	- chicorée, suc de sempervivum major, farine de fèves <sup>(2)</sup>
Diaphorétiques <sup>(2)</sup> ou Résolutifs <sup>(1)(2)(4)</sup>	Variable <sup>(1)</sup> Chauds <sup>(4)</sup>	« évapore et dissipe l'humeur » <sup>(2)</sup>	- mélilot, camomille, farines (effet léger) - origan, lavande, rue, aristoloche (effet plus fort) <sup>(2)</sup>
Diurétiques <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« provoque l'urine » *	- artichaut, coing, fenouil, laitue, miel, ortie, persil, sariette, sauge, thym <sup>(1)</sup>
Dormitifs <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« provoque à dormir » *	- amandes amères, cigüe, laitue, pavot, vin nouveau, ivraie <sup>(1)</sup>
Emollients <sup>(2)(4)</sup> ou remollitifs <sup>(1)(4)</sup>	Variable <sup>(1)</sup> Chauds <sup>(4)</sup>	« contre les duretés du corps (qu'elles soient dues à la siccité, à la repletion ou la congelation) » <sup>(2)</sup>	- camomille, graisses de toutes sortes <sup>(1)</sup> - huiles, racines de concombre, beurre; ammoniac, bdellium; styrax <sup>(2)</sup>
Emplastiques <sup>(1)(2)</sup>	Variable <sup>(1)</sup> Froids et secs <sup>(2)</sup>	« bouchent et obstruent » <sup>(2)</sup>	- cire, miel, levain, graisses, huiles <sup>(1)</sup> - farines, blanc d'oeuf, bol d'Arménie, corne de cerf brûlée, perles, antimoine et plomb brûlé <sup>(2)</sup>
Epulotiques <sup>(2)(4)</sup> Ou cicatrisatifs <sup>(4)</sup>	Secs <sup>(2)(4)</sup>	« dessèchent et cicatrisent les ulcères » <sup>(2)</sup>	- racines d'aristoloche, de gentiane, d'iris, écorce de chêne, corail, chaux vive, vitriol <sup>(2)</sup>
Escarotiques <sup>(2)</sup> (une sorte de corrosif <sup>(4)</sup> )	Np <sup>(2)</sup>	« consomme la chair, exulcère » (plus fort que le cathérétique) <sup>(2)</sup>	- vitriol, sel ammoniac <sup>(2)</sup>
Expulsifs <sup>(1)</sup> ou purgatifs	Variable <sup>(1)</sup>	« pousse dehors, fait sortir » *	- aristoloche ronde, bulbes, poix sèches, résines de toutes sortes <sup>(1)</sup>
Incarnatifs <sup>(1)</sup>	Chauds <sup>(1)</sup>	A « la vertu d'incarner une playe », « il y vient de nouvelle chair » *	- aloès, beurre, poix, encens, millepertuis <sup>(1)</sup>
Laxatifs <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« purge, rend le ventre lasche »*	- amandes amères, antimoine, beurre, fèves, figues, gentiane, gingembre, miel, sel, sureau <sup>(1)</sup>
Lénitifs <sup>(3)</sup>	Tempérés, doux <sup>(3)</sup>	« fortifie l'insipidité » des autres remèdes <sup>(3)</sup>	- miel, sucre, vin cuit, fruits <sup>(3)</sup>
Narcotiques <sup>(2)</sup> ou stupéfactifs <sup>(2)</sup> ou hypnotiques <sup>(2)</sup>	Froids au 4 <sup>ème</sup> degré <sup>(2)</sup>	« empeschent que l'esprit animal ne peut irradier, ou venir jusqu'à la partie et partant ostent le sentiment d'icelle », « Galien en défend l'usage sauf maladies extrêmes » <sup>(2)</sup>	- ciguë; torpédo (poisson marin); pavot; méconium; opium ou suc de pavot - compositions comme les pilules de cynoglosse <sup>(2)</sup>

Opilatifs <sup>(3)</sup>	Tempérés, doux ou insipides <sup>(3)</sup>	« a qualité de boucher les passages »*	- miel, sucre, vin cuit, fruits <sup>(3)</sup>
Provocatifs <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	Np <sup>(1)</sup> *	- ail, anis, bdellium, camomille, ellébore, fiel, laine, squille <sup>(1)</sup>
Relaxatifs <sup>(3)</sup>	Tempérés, onctueux <sup>(3)</sup>	« retarde l'action des autres remèdes » <sup>(3)</sup>	- huile violat, amandes <sup>(3)</sup>
Répellens <sup>(2)</sup> ou répercussifs <sup>(1)</sup> ou repoussans <sup>(4)</sup>	Variable <sup>(1)</sup> Froids <sup>(2)</sup> Froids <sup>(4)</sup>	« repousser l'humeur et en empêcher le passage » <sup>(2)</sup>	- encens, grenade, plomb, sel <sup>(1)</sup> - remèdes externes à base d'endives, de chicorée, de nombril de vénus, de pavot blanc <sup>(2)</sup>
Restrictifs <sup>(1)</sup>	Secs <sup>(1)</sup>	« restreint et resserre »*	- alun, chêne, pin, poire, ronce, sel <sup>(1)</sup>
Sarcotiques <sup>(2)(4)</sup>	Np <sup>(2)</sup> Secs <sup>(4)</sup>	« produit de la chair (en ostant les excréments des playes) » <sup>(2)</sup>	- miel rosat, sirop de roses sèches, baume du Pérou, huile d'œuf <sup>(2)</sup>
Septiques <sup>(2)</sup> (une sorte de corrosif <sup>(4)</sup> )	Np <sup>(2)</sup>	« corrompt, putréfie » <sup>(2)</sup>	- arsenic, orpiment <sup>(2)</sup>
Spermatiques <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« qui est de semence »*	- lait, noix, œufs, raves, navets, couillons de chien <sup>(1)</sup>
Styptiques <sup>(3)</sup>	Froids <sup>(3)</sup>	«a la vertu d'arrêter le sang, de resserrer »*	- pommes, poires, coings <sup>(3)</sup>
Subtilians <sup>(1)</sup>	Chauds <sup>(1)</sup>	Np <sup>(1)</sup> *	- ail, beurre, casse, cumin, figes, rüe, sel, thym, vinaigre <sup>(1)</sup>
Suppuratifs <sup>(2)(4)</sup>	Np <sup>(2)</sup> Chauds et Humides <sup>(4)</sup>	« par sa consistance emplastique fermant les pores et empeschant la transpiration, augmente la chaleur naturelle » <sup>(4)</sup>	- graisses d'animaux, figes grasses <sup>(2)</sup>
Vénériques <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	Np <sup>(1)</sup> *	- ail cuit, bulbe, couillons de coq et de sanglier, graines d'oignons, noix muscade, œufs, rave <sup>(1)</sup>
Venimeux <sup>(1)</sup>	Variable <sup>(1)</sup>	« qui a du venin » *	- aconit, arsenic, champignons, ellébore, fiel de vipère, noix vomiques, plâtre, sang menstruel, vert de gris, turbith <sup>(1)</sup>
Vésicatifs <sup>(3)</sup> /Vésicatoires <sup>(2)</sup>	Chauds et acres <sup>(2)</sup>	« tirent les humeurs au dehors et exulcerent la peau » <sup>(2)</sup>	- les cantharides en emplâtre <sup>(2)</sup>
Vomitifs <sup>(3)</sup>	Tempérés, humides et onctueux <sup>(3)</sup>	« provoque le vomissement »*	- huile violat, amandes <sup>(3)</sup>

**Annexe 12 : Types des remèdes composés et modes de désignation  
dans les éditions lyonnaises de la *Pharmacopée de Bauderon*<sup>1</sup>**

Mode de désignation	Remèdes <sup>2</sup>	Définitions <sup>3</sup>
<b>Par la forme</b>  <i>Remèdes internes</i>	Apozème (M)	« Espece de julep composé de diverses decoctions de plusieurs plantes (...) dulcifiées avec du miel et du sucre, clarifiées et aromatisées avec cannelle et santals. L'apozème ne differe d'avec le syrop que par la consistance et la cuitte ; le syrop étant plus espais et visqueux » *
	Compote* (M)	« Cuisson des fruits ou confitures qu'on veut manger promptement. Des <i>compotes</i> de pommes, de poires, etc. »
	Confiture*	« Preparation faite avec du sucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains sucs pour plaire au goust, ou pour les conserver. On fait des tourtes avec des <i>confitures</i> liquides. Les <i>confitures</i> seches s'emportent dans la poche. »
	Conserve*	« Confiture seche qui se fait avec du sucre de plusieurs pastes, ou fruits, ou fleurs, etc. pour les rendre plus agreables au goust. <i>Conserve</i> de roses, d'orange, de citron, de pistaches, de grenade. Les Medecins sous le nom de <i>conserves</i> comprennent toutes sortes de confitures de fleurs, de fruits, semences, racines, écorces et feuilles, soit liquides, soit seches, faites avec du sucre ou du miel, pour conserver longuement la vertu des simples. »
	Gelée*	« Sucs qui s'espaisissent en se refroidissant, soit qu'on fasse de la <i>gelée</i> de viandes, soit de fruits. On fait de la <i>gelée</i> de veau pour les malades. de la <i>gelée</i> de poisson, qui se fait souvent avec de la raclure de corne de cerf. de la <i>gelée</i> de groseilles, de verjus, et d'autres confitures. La <i>gelée</i> est une espece de restaurant, mais elle est plus alimenteuse que medicamenteuse; et celle du restaurant au contraire. La consistance de la <i>gelée</i> est ferme, et celle du restaurant liquide. »
	Julep*	« Potion douce et agreable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de legeres decoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de sucs clarifiez. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à preparer les

<sup>1</sup> Brice et Gratien BAUDERON, *Paraphrase sur la Pharmacopoeie*, Lyon, Pierre Rigaud, 1603, in-12, 721 p. et de Lazare MEYSSONNIER, *La Pharmacopée Accomplie de Bauderon*, Lyon, Jean Huguetan, 1656, in-8°, 221 p. La liste est non exhaustive : les remèdes désignés par l'effet thérapeutique sont traités en Annexe 11.

<sup>2</sup> Les remèdes en italique sont le résultat de préparations chimiques. Les remèdes marqués d'un (M) sont signalés dans la version de Lazare Meyssonnier.

<sup>3</sup> Peu de définitions sont données dans l'ouvrage lui-même (lorsque c'est le cas, le numéro de page est indiqué). Les définitions marquées d'une \* sont issues d'Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel: contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que moderne*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol., in-2 ; celles marquées de \*\* du *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 t. en un vol., in-fol. et celles marquées de \*\*\* de Thomas Corneille, *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris, 1694, Jean-Baptiste Coignard, 3 vol., in-fol.

-----  <i>Remèdes externes</i>		humeurs peccantes, ou pour restablir les forces du cœur abbatuës, ou pour provoquer le sommeil. »
	Hière*	(ou hière-picre) « Espece d'électuaire inventé par Galien, dont la base est de l'aloës tres-pur non lavé, de la cannelle, du nard Indique, etc. ainsi nommé du Grec <i>Hiera</i> , c'est à dire, <i>sacré</i> ; et <i>pikre</i> , qui signifie <i>amer</i> , à cause de l'aloës. »
	Pillules	« <i>Pilula</i> est le diminutif de <i>Pila</i> , ainsi dicte pour cause de sa figure Spherique et ronde » (p.. 403)
	Suc (ou Rob simple)	« Suc seul consumé de son humidité au soleil, ou sur le feu » ou « vin cuit » (p. 30)
	Syrop	« composez ou de sucs, ou de decoctions de racines, herbes, fruitcs, semence et fleurs qu'on tire par expression forte des mains » (p. 43)
	Rob composé	« Id. avec miel ou sucre pour la conservation »
	Trochisques	« c'est un medicament composé de plusieurs secs pulverisez et conprins de quelque liqueur convenable ; comme vin, eau distillee, sucs, muscilages, Gomme ou liqueur fondue : de forme solide afin que sa vertu soit de plus longue duree de figure ronde dont il a pris le nom : du poix d'une dragme le plus souvent, ou moins » (p. 463)
	<i>Eaux distillées***</i>	« Les <i>Eaux</i> qu'on appelle <i>Distillées</i> , ne sont que la liqueur que l'on tire des plantes recentes par le moyen de la distillation.»
	<i>Esprits*</i> (M)	« En termes de Chymie, est une substance aérée, subtile et penetrante, designée sous le nom de <i>Mercur</i> , qui s'éleve d'ordinaire après que le flegme est monté. Le propre de l' <i>esprit</i> est de penetrer et d'ouvrir les corps solides. Il carie, ronge, brise, dissout et brusle même certains mixtes, et en coagule d'autres, et fait une infinité d'autres effets, et même tout contraires. En general les Chymistes appellent <i>esprits</i> , les petites parties non aqueuses qui s'élevent des corps par la chaleur, et se reduisent en liqueur par la distillation, comme l' <i>esprit</i> de vitriol, le sel de salpestre, etc. Ils appellent aussi <i>esprits</i> , les liqueurs aqueuses qui se tirent par la distillation, lors qu'elles sont remplies et impregnées de quelques sels, ou de quelques autres principes actifs, qui se sont élevez avec elles par la violence du feu. Ainsi ils les appellent <i>esprits acres</i> , quand ils excitent sur la langue quelque sentiment de chaleur; et <i>acres corrosifs</i> , quand ils font sur la langue quelque erosion; <i>esprits salins</i> , les liqueurs qui tiennent de la saveur du sel commun; <i>esprits sulphurez</i> , les liqueurs qui ont une saveur ayant quelque rapport avec celle des sels sulphurez: et quand cette saveur est trop forte, on les appelle <i>esprits urineux</i> . <i>Esprits ardents</i> sont les liqueurs aqueuses qui s'enflamment, et qui sont une espece d' <i>esprits sulphurez</i> . <i>Esprits mixtes</i> sont les liqueurs où l'acide domine, et qui tiennent du sulphuré. ».
	Huile ou essence (M)	Huiles : « Sucs qui decoulent naturellement des plantes et des arbres, comme le baume et semblables. Tous les Medecins font ce mot masculin. Ainsi ils appellent <i>huile laurain</i> , celui qui est fait de bayes recentes de laurier. » Essence : « en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus pur et de plus subtil dans les corps, dont on fait les extraits par le feu. Les bouteilles d' <i>essences</i> sont tirées des fleurs ou des fruits. Les <i>essences</i> sont agreables pour leur odeur, pour leur goust. On se sert des <i>essences</i> pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d' <i>essence</i> on fait sur le champ une bouteille d'hypocras. »

Decoction * (M)	« Cuisson de plusieurs plantes ou drogues qu'on fait bouillir ensemble pour en tirer le jus, et servir à quelque médicament. On fait des <i>decoctions</i> de lavements avec des herbes. Les <i>decoctions</i> de gayac et de salsepareille sont la boisson qu'on donne en certaines maladies. »
Infusion * (M)	« Action par laquelle on infuse. Il faut faire une <i>infusion</i> de telles et telles drogues dans telles ou telles liqueurs. Il se fait des <i>infusions</i> à froid, d'autres à chaud. <i>l'infusion</i> se fait pour tirer la vertu des médicaments, et la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter sa vertu; ou pour corriger quelques mauvaises qualitez. On fait des <i>infusions</i> avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'esprit de vin, etc. INFUSION, est aussi quelquefois la chose infusée. Une <i>infusion</i> de sené et de rheubarbe. »
Teinture liquide ** (M)	« En termes de Chymie signifie la substance la plus subtile d'un mineral, ou d'un vegetal, tirée par le moyen de quelque liqueur que ce soit»
Vinaigre *	« Vin qui s'est aigri, ou qu'on a fait aigrir exprés, en y mettant quelques esprits acides; car le <i>vinaigre</i> ne se fait que par l'alteration des parties du vin, et par la predomination de l'acide sur toutes les autres (...) Le <i>vinaigre</i> distillé chez les Chymistes, est un dissolvant ou menstrué fort puissant, sur lequel ils observent que la distillation se fait tout au contraire de celle du vin: car la premiere partie qui sort du <i>vinaigre</i> est un flegme inutile, et ce qui sort le dernier dans l'alembic est le <i>vinaigre</i> distillé; au lieu que dans le vin, ce qui en sort le premier est l'eau de vie, et ce qui en sort le dernier est insipide. On fait aussi du <i>vinaigre</i> avec de la biere, du cidre, et même avec de l'eau. »
Vin * (M)	« Liqueur qui est tirée du jus des raisins, et qui enivre ceux qui en boivent trop. Le vin rejouit le cœur de l'homme. »
Tisane ou Ptisane * (M)	« Potion rafraichissante faite d'eau bouillie avec de l'orge et de la reglisse. On y adjouste quelquefois du chiendent, de l'oseille, du sené, pour la rendre laxative, purgative. La plus-part des infusions des Medecins se font dans de la <i>tisane</i> . »
Oxycrat *	« Lotion qu'on prepare facilement avec une cuillerée de vinaigre sur cinq ou six fois autant d'eau, qui sert à rafraichir, à estuver les bosses ou les membres qui souffrent quelques douleurs »
Sel Ou Fleur* (M)	« En termes de Chymie, on appelle fleurs de soufre, fleurs d'antimoine, les parties les plus subtiles du soufre, de l'antimoine, qui s'eslevent par le moyen du feu, et qui s'attachent au haut de l'alambic »
Tablette * (M)	« En termes de Pharmacie, est un electuaire solide, ou un extrait ou composition de quelque drogue reduite à sec, qu'on taille en forme de petites tables ou quarrez. On dissout dans du sucre des poudres, des condits, des confections, des fruits pilez, des huiles, des sels et des esprits, dont on fait des <i>tablettes</i> , comme celles de jus de reglisse pour le rheume. »
Massepain * (M)	Terme emprunté au vocabulaire culinaire (« Pâtisserie ou confiture faite d'amendes pilées avec du sucre. Une tarte de <i>massepain</i> glacé, tortillé.»)
Pâte* (M)	Terme emprunté au vocabulaire culinaire (« se dit de plusieurs choses broyées ou pulverisées qu'on peut mettre en masse en les humectant et patissant »)
Huile	«Peu de corps se treuve, qu'estant ietté au feu, ne produise quelque flamme, indice certain d'humeur aëré gras et substantifique, lequel nous appelons Huile » : les naturelles se font par « la chaleur du Soleil (...) ou

	de Celle qui est enclose aux visceres de la terre » ; les artificielles se font par expression ou distillation pour les simples et par impression pour les composées (p. 520-523)
Onguent	« Onguent derive son nom d'oindre : pource que d'iceluy les parties malades en sont ointes. Il se compose des parties des plantes, & animaux, metaux, mineraux et terres. L'huile y sert de matiere, et la cire pour la forme, & longuement retenir la vertu des ingrediens a la partie affectee » (p. 586-7)
Cérat	« Ce remede doit tenir le milieu entre Onguent et Emplastre : c'est-à-dire non si mol qu'iceluy, ne si dur que cestuy-ci. Afin que par la chameur, il ne fondist si tost que l'Onguent appliqué sur la partie malade, & qu'i n'empeschast la perspiration (...) comme il feroit, s'il estoit dur comme Emplastre » (p. 640)
Emplâtre	« Emplastre entre les remedes externes est le plus solide de tous » p. 649
Baume* (M)	Baume artificiel : « Remede qu'on employe le plus souvent à l'exterieur. On le fait de consistance un peu plus solide que celle de l'onguent ordinaire »
Liniment (M)	« le Liniment tient le milieu entre les huiles et l'Onguent car il est plus epais que l'huile et plus mol que l'Onguent parce qu'on n'y met point de cire. Il se compose communement avec Huile, Terebinthine, gresses, beurre, moelles, miel, poudre, etc. Pour le iourd'huy (improprement parlant) on appelle Liniment, l'Onguent plus mol qu'il n'est requis, ores qu'il y entre de la cire, gommés, liqueurs, resines, etc » (p. 586)
Cataplasme * (M)	« Terme de Medecine. C'est un remede externe et topique, fait avec du lait ou autres liqueurs, de la farine, et de differentes parties de plantes, d'animaux et de mineraux, de graisses, d'huiles, de mucilages, d'onguents et autres compositions, les unes molles, et les autres seches. Sa consistance est presque semblable à celle des cerats. Il y a des <i>cataplasmes</i> repercussifs, resolutifs, anodins, stupefactifs, etc. On le met entre deux linges pour l'appliquer sur quelque partie malade, afin d'amollir, de foment, d'appaier les douleurs, l'inflammation, resoudre les humeurs, les faire transpirer ou venir à suppuration, etc. »
Sinapisme *** (M)	« Remede exterieur composé de simples acres et échauffans suivant la nature du corps auquel on l'applique en forme de cataplasme pour rechauffer quelque partie, ou pour attirer les humeurs du profond à la superficie. On l'appelle ainsi à cause qu'il y entre beaucoup de semence de moustarde. On s'en sert d'ordinaire dans les maux de teste inveterez, dans les longues fluxions, et dans les maladies froides du cerveau, en l'appliquant sur toute la teste, après qu'on en a rasé les cheveux. »
Vésicatoire * (M)	« Remede topique qui fait venir des ampoules. C'est un onguent, cataplasmes ou emplastre fait de medicamens acres, qui ont faculté d'attirer les humeurs du dedans au dehors, d'ulcerer la peau et faire vessie , ce qui l'a fait ainsi nommer. »
Epitheme * (M)	« C'est un remede topique applique exterieurement sur la partie affligée, ou une espece de fomentation qui sert à temperer la chaleur extraordinaire des parties nobles des deux ventres inferieurs, comme le foye, le cœur et le thorax, contre la malignité des maladies; et on n'en applique que sur l'une ou l'autre de ces parties, à la difference des fomentations, qui se font par tout le corps. La theriaque et le mithridat, etc. sont la matiere ordinaire des <i>épihemés</i> liquides. Les confections d'alkermes, d'hyacinthe, l'opiat de

	Salomon, etc. sont pour les solides. On en fait aussi avec des eaux, des jus ou des poudres appropriées au foye, au cœur et au thorax, où on mesle du vin plus ou moins, selon que l'affection chaude ou froide le requiert. Les Praticiens l'appellent <i>humectation</i> , ou <i>irrigation</i> . »
Fomentation* (M)	« Remede chaud et humide, qu'on applique sur quelque partie malade. On fait des <i>fomentations</i> avec des racines, feuilles, fleurs et semences, qu'on fait bouillir dans de l'eau ou une autre liqueur convenable, et on y adjouste quelquefois des sels, axunges, huiles, etc. On les enferme dans des sachets piquez comme des matelats, qu'on plonge dans des decoctions, et qu'on renouvelle de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure. Quelques Medecins les appellent <i>bains locaux</i> , parce qu'elles font le même effet estant appliquées sur la partie malade, que le bain peut faire à tout le corps. Elles servent à amollir, relaxer et appaiser la douleur. Il y en a de seches, comme celles des sachets; et d'autres humides, qui sont de même matiere que l'embrocation, et qui n'en different que par la maniere de les appliquer. »
Lotion ou lavement * (M)	« Preparation de medicaments, qui se fait en les lavant de quelque liqueur, soit qu'elle se fasse legere pour en oster seulement les ordures, soit qu'elle soit penetrante pour en emporter quelque sel ou esprit corrosif, comme la <i>lotion</i> de l'antimoine, des precipitez, des magisteres, etc, soit pour oster quelque mauvaise qualité du remede, ou luy en communiquer une bonne. On fait aussi des <i>lotions</i> pour deterger les playes, fortifier quelque membre, amollir quelque tumeur, etc » . (détournement de « lavement » ou « clystère » : « petit remede qu'on prend par le fondement » )
Embrocation* (M)	« Remedes, huiles, decoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades, qui ne sont que des especes de lotions. Elle est maintenant de peu d'usage, si ce n'est pour les maux de teste. On l'appelle aussi <i>irrigation</i> . La <i>douche</i> qu'on prend dans les bains naturels est proprement une <i>embrocation</i> . »
Oxyrhodin ou vinaigre rosat (M)	n. d ( médicament composé de vinaigre et de roses )
Bain* (M)	« En termes de Chymie, se dit de plusieurs coctions, distillations, ou autres operations qui se font sur des matieres propres à entretenir une chaleur douce. Ainsi on dit, un <i>bain</i> de cendres, lors qu'on met la cucurbite où sont les matieres qu'on veut distiller, sur des cendres, et qu'on met le feu dessous. »
Savon* (M)	« Paste ou composition dont on se sert pour blanchir le linge, et à d'autres usages. Elle est faite de cendres de chesne, et de quelques autres vegetaux, et de chaux vive. On y mêle de l'huile, ou du marc d'olives, de la graisse, ou du suif, dont la differente quantité ou qualité fait la difference des <i>savons</i> de Castres, de Gennes, et autres; du <i>savon</i> blanc, et du <i>savon</i> noir. »
Cautere (M)	« Terme de Chirurgie. C'est un remede bruslant, dont on se sert pour guerir quelque ulcere, ou la carie des os, ou pour detourner et faire sortir les mauvaises humeurs. Le <i>cautere actuel</i> est un bouton de feu, ou fer rougi qu'on applique sur la partie, comme aux fistules lacrimales, et aux chevaux sur les boutons de farcin. Les <i>cauteres actuels</i> sont aussi des fers recourbez, dont l'extremité est faite en plusieurs sortes de figures, dont on

		se sert selon le besoin; car il y en a de cultelaires, de punctuels, d'olivaires, c'est à dire, de figure d'olives, etc. <i>Le cautere potentiel</i> , est un sel artificiel qui fait une brulure sur la chair. Il se compose de chaux, d'eau forte, de cendre de gravelée, de figuier, de vigne, de tithymale, de tronc de choux, ou autres caustiques. Il s'appelle <i> Pierre à cautere </i> . Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lierre, qui se met dedans, afin que les mauvaises humeurs du corps se purgent par là. »
	Coeffe * (M)	« Couverture legere de la teste »
	Parfum (M)	« Pour le plaisir de l'odorat ou pour penetrer en des lieux où les liqueurs ne peuvent pas aisement avoir accez, comme au cerveau pour y fortifier les esprits animaux » (M)
<b>Par l'un des composants</b>	Bol*	« Medicament preparé en sorte qu'on le puisse avaler en un ou plusieurs morceaux. On luy a donné de la casse en <i>bol</i> . Ce remede a été inventé pour ceux qui ont repugnance à prendre les remedes en liqueur, ou pour avaler les remedes qui par leur pesanteur resteroient au fond du verre, comme le mercure, l'antimoine. On fait les <i>bols</i> avec des électuaires, des confections, des conserves, des pulpes, des poudres, des sels, des huiles, essences, extraits, sirops, etc. » Ou préparé à base de « terre venant d'Arménie »
	Opiate (opiacés)	« Genre d'Antidote ou Electuaire mol ainsi nommé à cause de l'Opium qui y entre, ou autre medicament narcotique ou stupefactif qui supplée son deffaut » (p. 278)
<b>Par l'usage (et la destination organisque)</b>	Injection* (M)	« Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une Seringue. Les Anatomistes font voir clairement les veines et les arteres par le moyen des <i>injections</i> de quelques eaux colorées qu'ils font entrer dans les corps dessechez. On fait des <i>injections</i> dans les playes, dans plusieurs parties du corps, pour les guerir, les nettoyer, etc. »
	Masticatoire* (M)	« Remedes qu'on prend par la bouche, et qu'on mâche pour faire sortir la pituite du cerveau, comme la nicotie ou tabac, l'iris, la pyrete, le gingembre, le poivre, la moutarde, la sauge, le romarin, le mastic, le thym, la sarriette, etc. En langage commun on dit <i>maschicatoire</i> . »
	Gargarismes * (M)	« Remede liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives, et du gosier, qui se fait avec du miel, ou des sels des esprits, des syrops, du vinaigre, des eaux et des decoctions, qui guerit en gargarisant et nettoyant la bouche. »
	Parfums * (M)	« En termes de Medecine, se dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaises qu'on fait eslever en l'air pour guerir les maladies. On guerit les maux de matrice avec le <i>parfum</i> de plumes de perdrix brulées, de vieux cuirs, etc. On fait prendre le mercure tantost avec des emplastres, tantost en <i>parfum</i> ; ce qu'on appelle <i>parfum de cinnabre</i> . On donne à ceux qui sont trop humides du cerveau, du tabac en <i>parfum</i> , pour dire, en fumée. Il y a des <i>parfums</i> secs qui sont en trochisques et en pillules, faits d'oliban, de mastic, d'encens et autres gommages; les autres humides, visqueux et gras, qui se font de jus d'herbes, etc. »
	Eclegme ou Looch	« Medicament propre et peculier à la trachee artere et poitrine, et non pour les autres parties (...) pour diverses intentions » (p. 157)
	Errhin* (M)	« Remedes qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier rose, l'ellebore blanc et l'euphorbe. D'autres sont liquides, qui sont

		faites de suc de marjolaine, de sauge, de betes, de cyclamen, iris, etc. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent rosat; d'autres en pyramide solide pour arrester le sang des narines, composées de bol de Levant, de terre scellée, de mastic, de sang humain ou de pourceau desseché, etc. Les <i>errhines</i> seches, et faites seulement de poudres, sont appellées proprement <i>sternutatoires</i> . »
	Clystere* (M)	« Remede ou injection liquide qu'on introduit dans les intestins par le fondement pour les rafraichir, pour lascher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour irriter la faculté expultrice, dissiper les vents, aider à l'accouchement, etc. »
	Pessaire* (M)	« Remede solide de la grosseur du doigt, composé d'aromates qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menstruës, ou pour les arrester, ou pour empêcher la descente de la matrice, ou guerir d'autres maux qui leur peuvent arriver. Il est fait de coton, de soye, de linge, ou de laine peignée, ou en forme de sachet où on met quelques gommés, jus, semences, herbes, drogues, ou medicaments convenables. »
	Suppositoire* (M)	« Medicament solide qui tient lieu d'un lavement, et qui produit le même effet. Il est composé de miel commun, ou avec du savon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur et grosseur du petit doigt, arrondies et faites presque en piramide. Il a esté inventé pour la commodité des personnes qui ont de la repugnance à prendre des clysteres, ou dont la maladie ne le permet pas. »
<b>Par une appellation spécifique</b>	Catholicon*	« Electuaire le premier des remedes purgatifs. Il est composé de casse, de sené, de rheubarbe, de tamarins, de polypode, et de plusieurs simples et semences, dont l'un purge la bile, l'autre la pituite, l'autre la melancolie, etc. ce qui l'a fait ainsi nommer, parce qu'il est universel pour purger toutes les humeurs. Il y en a de simple, et de double. On le prend en bol, ou on le mesle dans des medecines et des lavements. On l'appelle ordinairement le <i>Catholicon de Nicolas</i> , fameux Dispensaire. »
	Confection alkermes *	« Terme de Medecine qui vient de l'Arabe. C'est une confection plus chaude que la thériaque (...) ainsi nommée à cause de al qui signifie sel et de kermes qui signifie rouge, ou graine d'escarlata »
	Theriaque *	« Remede composé de quantité de medicaments chauds pour la guerison des maladies froides, et où la chaleur naturelle se trouve affoiblie et languissante, comme paralysie, apoplexie, lethargie, epilepsie, convulsion, dissenterie, coliques, la fièvre quarte, la peste, la petite verole, la morsure des chiens enragez, et generalement contre les poisons et venins. Il y entre un grand nombre de drogues et d'ingrediens, qui sont differents suivant la diversité des Auteurs. »

**Annexe 13 : Les traités médicaux du XVI<sup>e</sup> siècle dans la production imprimée lyonnaise du XVII<sup>e</sup> siècle,  
rééditions et commentaires**

	<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Date de la 1<sup>ère</sup> édition</b>	<b>Editions lyonnaises</b>	<b>Réédition ou commentaire d'un auteur antérieur</b>	<b>Ouvrage repris par un commentateur ultérieur</b>
<b>Ouvrages généralistes</b>	Amatus Lusitanus (Joannes Rodericus dit) (1511-1568)	<i>Fructus Medicinae, ex variis Galeni Locis decerpti: Authore Joanne Carolo Amato.</i>	1580 (Lyon)	(2) 1623, 1681	Galien (129-210) : Traité variés	N
	Dariot Claude (1533-1594)	<i>Discours de la Goutte.</i>	1582 (Lyon)	(1) 1603	N	N
	Giachini Leonardo (XVI <sup>e</sup> )	<i>In nonum librum Rasis arabis medici ad almansorem regem, de partium morbis eruditissima commentaria...</i>	1563 (Bâle)	(1) 1622	Rhazès (850-932) : <i>Traité des maladies des parties</i>	Girolamo Donzellini (15 ??- 1588)
	Ferrer Auger (1513-1588)	<i>Vera medendi Methodus...</i>	1557 (Toulouse)	(1) 1602	N	N
	Fontanon Denis (14..-1515)	<i>De Morborum internorum curatione...</i>	1549 (Lyon)	(2) 1605, 1607	N	Fabricius Guillaume de Hilden (1560-1624)
	Laguna André de (1499-1560)	<i>Epitome Galeni Operum.</i>	1548 (Venise)	(1) 1643	Galien (129-210) : ensemble des œuvres	N
	Lemnius Levinus (1505-1568), La Rue de Gemme François, Valles Francisco	<i>Francisci Vallesii De Sacra philosophia...</i>	1588 (Lyon)	(2) 1622, 1652	N	N
	Mercuriale Jérôme	<i>Medicorum facile principiis, In Omnes</i>	1588 (Venise)	(2)	Hippocrate (460-c)	Panrace Marcellin

<b>Ouvrages généralistes</b> (suite)	(1530-1606)	<i>Hippocratis Aphorismos...</i>		1621, 1631	375 AC) : <i>Aphorismes</i>	(1567-1642)
	Paracelse (Philippe Areole Theophraste) (1493-1541)	<i>La Grand Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse [...] Plus Un discours de la goutte &amp; causes d'icelle, avec sa guerison. Item III. Traictez de la preparation des medicamens...</i>	1588 (Lyon)	(1) 1603	N	Claude Dariot (1533-1594)
	Paré Ambroise (1510-1590)	<i>Les Oeuvres d'Ambroise Paré...</i>	1575 (Paris)	(4) 1633, 1641, 1652, 1664	N	N
	Schenck Johann (1531-1598)	<i>Observationum Medicarum rariorum, Libri VII.</i>	1596 (Fribourg)	(2) 1643, 1644	N	Charles Spon (1609-1684)
	Thriverius Jeremie (1504-1554)	<i>Les Aphorismes d'Hippocrates.</i>	1555 (Lyon)	(3) 1600, 1605, 1628	Hippocrate (460-c 375 AC) : <i>Aphorismes</i> Galien (129-210) : <i>Commentaires des Aphorismes</i> Mésué (777-857): <i>Aphorismes</i>	Jean Brèche (1514 -1583)
	Valles de Covarrubias Francisco (1524-1592)	<i>Controversiarum Medicarum, &amp; Philosophicarum Libri decem.</i>	1564 (Alcala de Henarez)	(1) 1625	N	N
<b>Anatomie</b>	Du laurens André (1558-1609)	<i>Historia anatomica ...</i>	1593 (Lyon)	(6) 1605, 1613, 1623, 1650 et en français : 1621, 1627	N	François Size (XVI- XVII <sup>e</sup> s)
	Cabrol Barthelemy (1529-1603)	<i>Alphabet Anatomic..</i>	1594 (Tournon)	(2) 1614, 1624	N	N

<b>Physiologie</b>	Huarte de San Juan, Jean (1530-1592)	<i>L'Examen des Esprits pour les Sciences...</i>	1575 (Pampelune)	(4) 1608, 1609 1668, 1672	N	N
<b>Diététique</b>	Joubert Laurent (1529-1603)	<i>Première et seconde partie des Erreurs populaires...</i>	1578 (Bordeaux et Paris)	(3) 1601,1602, 1608	N	N
<b>Pharmacopée</b>	Np (XVI <sup>e</sup> )	<i>Enchiridion, ou Manipul des Micropoles.</i>	1561 (Lyon)	(1) 1655	N	Michel Dusseau (XVI <sup>e</sup> )
	Np (XVI <sup>e</sup> )	<i>Les Vertus et Proprietez de l'Antimoine...</i>	1546 (Lyon)	(1) 1667	N	N
	Bauderon Brice (1540-1623)	<i>Paraphrase sur la Pharmacopoee.</i>	1588 (Lyon)	(19) 1603, 07, 10, 14, 18, 23, 27, 40, 55, 56 (2 éditions), 57, 62, 63, 67, 70, 72, 81, et 1693	N	- Gracian Bauderon (1583-1615) : éditions de 1614, 1618, 1623, 1627, 1640, 16 55 - Lazare Meyssonnier (1611-1673) : 1656, 1657 - Guillaume Sauvageon (XVII <sup>e</sup> ) : 1656 - Guillaume sauvageon et François Verny (XVII <sup>e</sup> ) : 1662, 1663, 1667, 1670, 1672, 1692
	Dalechamps Jacques (1513-1588), Desmoulins Jean (1530-1620)	<i>Histoire Generale des Plantes.</i>	1586 (Lyon)	(4) 1615, 1625, 1652, 1653	N	N
	Dariot Claude (1533-1594)	<i>Trois discours de la Preparation des medicamens...</i>	1581 (Lyon)	(1) 1603	N	N
	Fernel Jean (1497-1558)	<i>Universa Medicina...</i>	1551 (Lyon)	(2) 1602, 1615	N	Guillaume Plancy (XVI <sup>e</sup> )

<b>Pharmacopée</b> (suite)	Gessner Conrad (1516-1565)	<i>Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chymique...</i>	1573 (Paris)	(1) 1616	N	Jean Liebault (1534-1596)
	Mattiole Pierre-André (1500-1577)	<i>Commentaires de M. P. André Matthiolus [...] sur les six livres de Pedacius Dioscoride [...] de la matière médicale..</i>	1544 (Venise)	(6) 1605, 1620, 1627, 1642, 1655, 1680	Dioscoride (40-90) : <i>De la matiere Medicinale</i>	
	Pascual, Miguel-Juan (XVI <sup>e</sup> )	<i>In Michaelis Joan. Paschalii methodum curandi scholia...</i>	1585 (Lyon)	(4) 1600, 1602, 1630, 1664	N	Pedro Paolo Pereda (XVI <sup>e</sup> )
	Pons Jacques (1538-1612)	<i>Traité des melons...</i>	1583 (Lyon)	(1) 1680	N	N
	Porta Jean Baptiste (1535-1615)	<i>La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres...</i>	1558 (Naples)	(3) 1650, 1669, 1678	N	Lazare Meyssonier (1611-1673)
	Wecker Jean Jacques (1528-1586)	<i>Le grand Thresor...</i>	1588 (Bâle)	(1) 1610	N	Jean Duval (XVI <sup>e</sup> )
	Ydeley Etienne (1540-15 ??)	<i>Des Secrers souverains et vrais remedes contre la peste Livres Deux.</i>	1581 (Lyon)	(1) : 1628	N	N
<b>Chirurgie</b>	Acquapendente, Fabrice de (1537-1619)	<i>Oeuvres chirurgicales de Hierosme Fabrice d'Acquapendente.</i>	1592 (Francfort)	(6) 1628, 1643, 1649, 1658, 1666, 1670 et 1674	N	N
	Chaumette Antoine (XVI <sup>e</sup> )	<i>Enchiridion ou Livre portatif pour les chirurgiens...</i>	1560 (Paris)	(4) 1600, 1609, 1613, 1617	N	N
	Corbye, Antoine de (XVI-XVII <sup>e</sup> )	<i>Les Fleurs de Chirurgie...</i>	1599 (Paris)	(1) 1642	N	N
	Joubert Laurent (1529-1603)	<i>La grande Chirugie de M. Guy de Chauliac.</i>	1579 (Lyon)	(2) 1641, 1659	Guy de Chauliac (1300-1368) : <i>La grande chirurgie</i>	N
	Veyras Jacques (1529-1603)	<i>Traité de chirurgie...</i>	1581 (Lyon)	(1) début XVII <sup>e</sup>	N	Laurent Joubert (1529-1603)

## Annexe 14 : Les commentaires dans la production imprimée lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle

Figure 1 : la part des commentaires dans l'évolution de la production totale

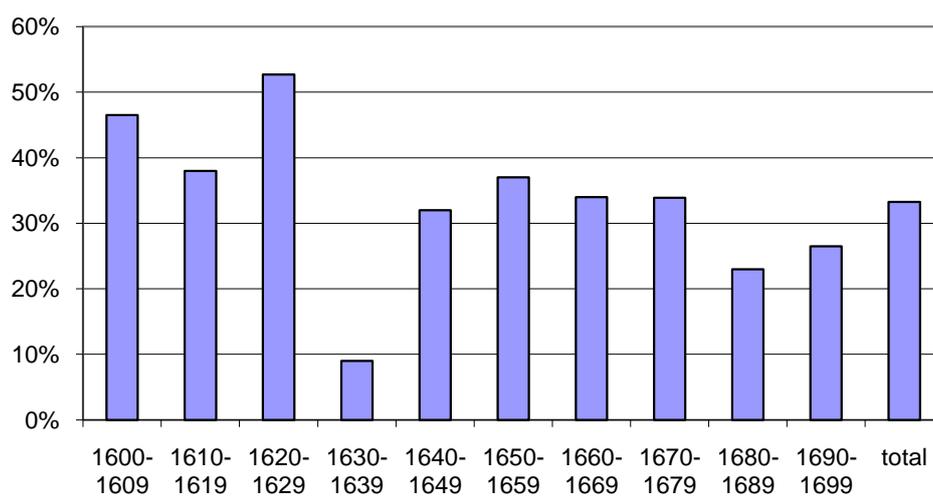
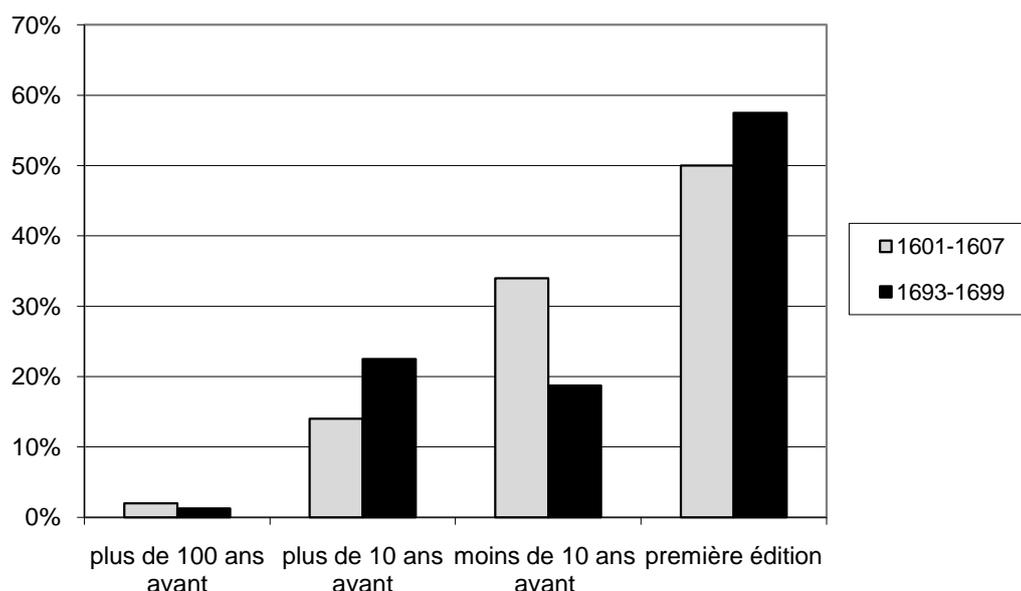


Figure 2 : La part des commentaires selon la date de la première édition

Ouvrages dont la première édition est comprise entre	Nombre total d'ouvrages	Part des ouvrages commentés
1500 et 1550	10	90%
1550 et 1599	76	53%
1600 et 1649	232	30%
1650 et 1700	194	26%

**Annexe 15 : L'ancienneté des ouvrages religieux imprimés à Lyon (par rapport à la première édition connue) \***



\* 50 ouvrages ont été pris en compte pour la première période et 80 pour la seconde.

Ces deux corpus représentent la totalité des ouvrages religieux signalés par Marie-Anne Merland durant ces deux périodes pour les libraires dont le patronyme commence par les lettres A, B, C et D

(*Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Baden-Baden, éditions Valentin Koerner, 1989-2000 : tomes XVI (A), 1989, 213 p. ; tome XVIII (B-Cardon), 1993, 312 p. ; tome XXII (Carret-Durelle), 1997, 362 p.).

**Annexe 16 : Le corps dans l'ordre du monde** (*in* Charles Estienne et Jean Liébault, *Maison rustique*, Lyon, Jacques Carteron, 1653, in-4°, 709 p., 1<sup>ère</sup> éd. 1554, 6 éd. à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle)

Plan de l'ouvrage	Titre de chapitres	Le corps malade et ses remèdes
1 <sup>er</sup> livre	« Quelle forme d'agriculture sera traitée cy-apres »	Chap. 8 : « Les remèdes que doit sçavoir la Fermière pour la maladie de ses gens »
2 <sup>nd</sup> livre	« Les jardins »	Un chapitre par plante : <i>Rubrique « Vertus » ou « Usages » (thérapeutiques) à la fin de la plupart des chapitres.</i> Chap. 42 : « Herbes medicinales » Chap. 52 : « Herbes de bonnes senteurs » ( <i>essentiellement sur les « vertus » qui y sont attachées</i> ) Chap. 53 : « Maniere de garder et de confire les herbes »
3 <sup>ème</sup> livre	« Le verger »	Chap. 49 : « Bref discours sur la façon des vins fructiers » ( <i>conseils agronomiques, recettes et vertus des vins</i> ) Chap. 50 « Confitures de fruits » Chap. 51 à 55 : « La maniere de faire les huiles » ( <i>Traité de chimie pharmaceutique illustré de gravures de fourneaux</i> ) Chap. 56 : « Description de quelques baumes artificiels » Chap. 57 à 71 : « Bref discours de la distillation des Eaux » ( <i>contient une reprise du texte et gravures du Commentaire de Mattiole</i> ) Chap. 72 à 83 : « Bref discours sur la distillation des huiles & quinte-essences »
4 <sup>ème</sup> livre	« Qu'il a deux sortes de prez »	-
5 <sup>ème</sup> livre	« Les Terres labourables »	Chap. 17 : « La culture des autres especes de froment » (vertus et recettes thérapeutiques à base des diverses céréales) Chap. 18 : « Les mars et legumes » (vertus et recettes thérapeutiques de légumes) Chap. 21 : « La paneterre » (vertus conservatoires et thérapeutiques des pains) Chap. 22 : « La pastisserie » (dangers qu'elle peut représenter pour la santé) Chap. 23 : « La Brasserie » (vertus thérapeutiques de la bière)
6 <sup>ème</sup> livre	« La vigne »	Chap. 17 : « Discours d'aucuns vins qui servent à l'usage de medecine . Chap. 22 : « Discours passagers sur l'invention, nature, facultez, differences et nécessité du vin » (usages thérapeutiques et dangers des différents vins).

7 <sup>ème</sup> livre	« La garenne »	<p>Chap. 15 : « De l'aulne, peuple, bouleau et autres bois aquatiques » (vertus thérapeutiques des feuilles, fleurs et bois des arbres)</p> <p>Chap. 16 : « Des fresnes, ormes et érables » (<i>id.</i>)</p> <p>Chap. 17 : « Des châtaigniers » (<i>id.</i>)</p> <p>Chap. 18 : « Des chesnes, et de leurs différences, charmes, sousteaux, tillets, et semblables bois » (<i>id.</i>)</p> <p>Chap. 20 : « L'assiette de la Hairoinière, et gouvernement du HIRON » (faible digestibilité et vertus de la chair de héron)</p> <p>Chap. 26 : « Le profit que l'on peut avoir à la prise du cerf » (faible digestibilité de la chair de cerf et remèdes que l'on tire de ses autres parties)</p> <p>Chap. 30 : « Le profit que peut apporter la prise du sanglier » (bonté de sa chair et remèdes que l'on tire de ses autres parties)</p> <p>Chap. 34 : « Le profit de la prise du lièvre » (bonté de la chair des jeunes lièvres et remèdes que l'on tire des autres parties).</p> <p>Chap. 35 : « Le profit de la chasse du renard et du tesson » (vertus thérapeutiques du poumon de renard)</p>
------------------------	----------------	---

**Annexe 17 : Les correspondances entre les simples purgatifs et les humeurs** (in *Oeuvres pharmaceutiques de M. François Ranchin*, Lyon, Pierre Ravaud, 1624, in-8°, 876 p., p. 239-243)

Humeurs	Action thérapeutique	Végétaux	Produits animaux	Minéraux
Sang	Purifiant	Houblon, capillaire blanc, suc de rose, absinthe, fumeterre, « suc de bon fruits »	Petit lait	
Colère	Purgent	Aloe, scammonée, absinthe, eupatoire, « lupulus » (houblon), myrobolans citrins, fumeterre, rhubarbe, suc des roses et des violes, casse, tamarins, manne, psyllium, pruneaux, « suc bons fruits »	Petit lait	
Phlegme	Purgent	Myrobolans chébules, emblique, coloquinte, turbith, stoechas (lavande), iris, sarcocolle, ricin, hysope, thym, opopanax, sagapenum, euphorbe, aristoloche, carthamus, centaurium, eupatorium, agaric, cumin, gingembre, miel, sucre rouge.	Petit lait	Sel gemme
Bile noire ou mélancholie	Purgent	Epithyme, stoechas, myrobolans noirs, polypode, esule, calament des montagnes, séné, hellébore		Sel noir, sel inde, « sel naphtique », lapis cyanus, lapis armenus

**Annexe 18 : Les instruments chirurgicaux de l'ouverture du corps** (in Fabrice d'Acquapendente, *Oeuvres chirurgicales*, Lyon, Pierre Ravaud, 1649, in-8°, 2 vol, 1<sup>ère</sup> éd. 1592 et Jean Scultet, *L'Arcenal de Chirurgie*, Lyon, Antoine Galien, 1672, in-4°, 385 p., 1<sup>ère</sup> éd. 1656)

Figure 1 : cautères et trépan dans les *Œuvres* d'Acquapendente

Fig. 1 A : « boutons à cauter pour la Suture coronale »

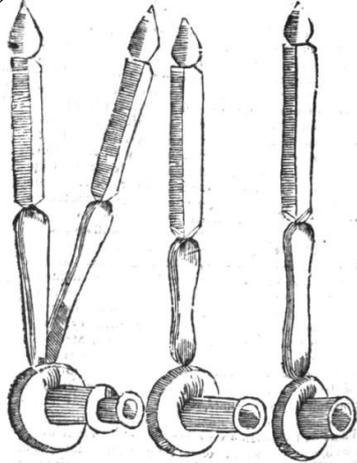


Fig. 1 B : trépan

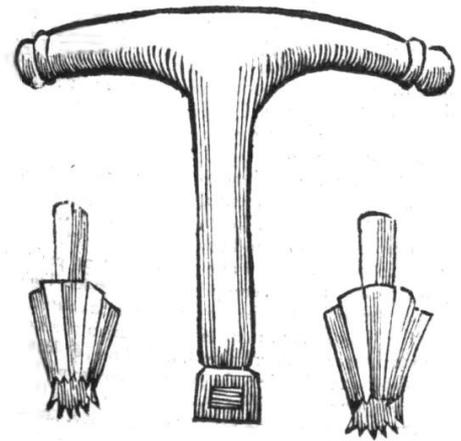
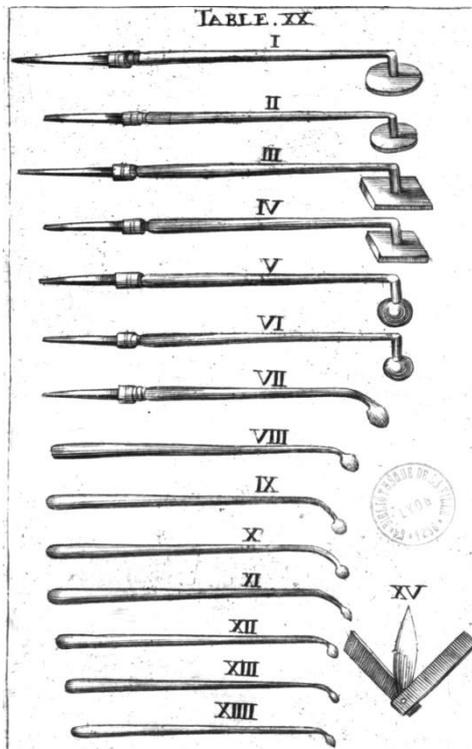
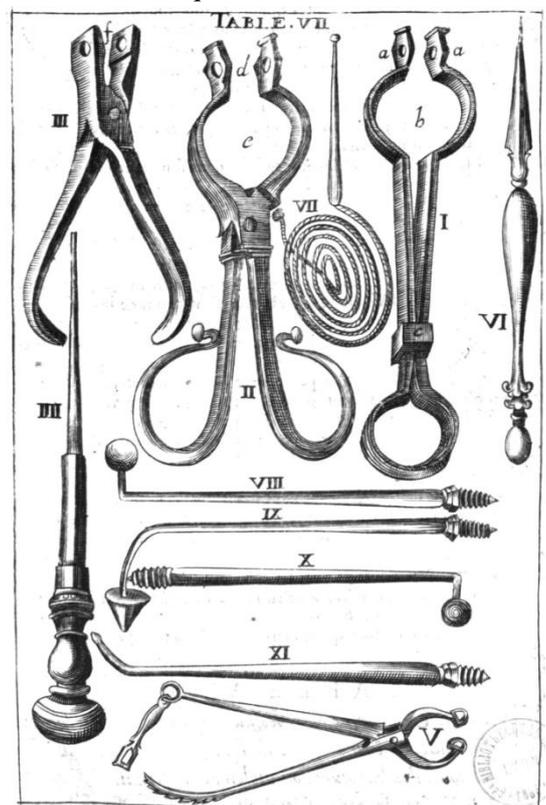


Figure 2 : cautères et lancettes dans l'*Arcenal* de Scultet



I à VI « ferremens recourbez » à appliquer « tres-ardens » sur les plaies et parties mutilées  
VII et VIII : cautères ; IX à XIV : « ferremens » à appliquer ardents dans les cavités dentaires ; XV : scalpel.

Figure 3 : « instruments nécessaires pour appliquer le seton à la nuque » dans l'*Arcenal* de Scultet



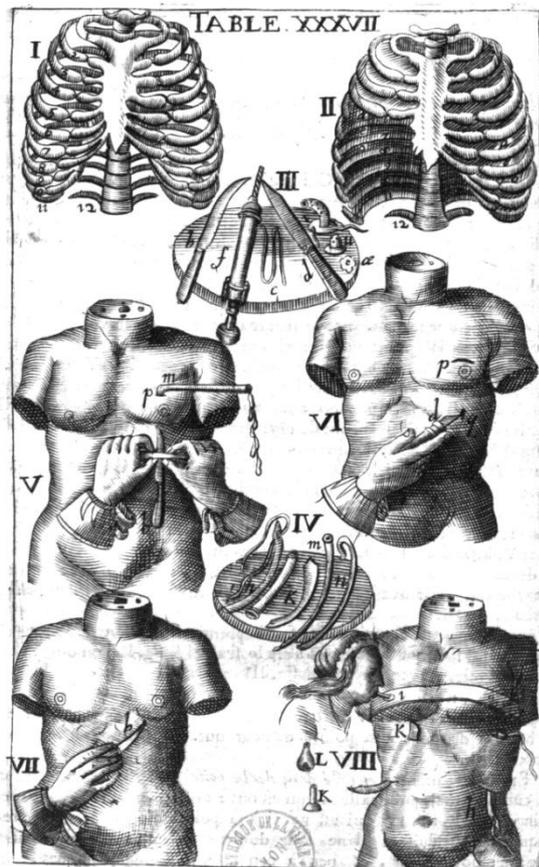
I à III, V : tenailles ; IV « style d'acier » pour appliquer le seton ; VI : scalpel ; VII : aiguille ; VIII à XI : cautères.

Figure 4 : application du cautère à la tête dans l'*Arcenal* de Scultet



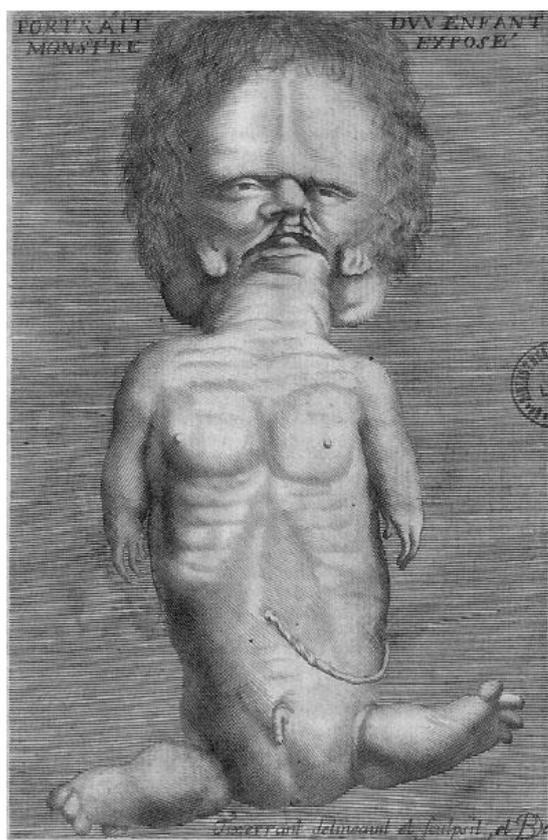
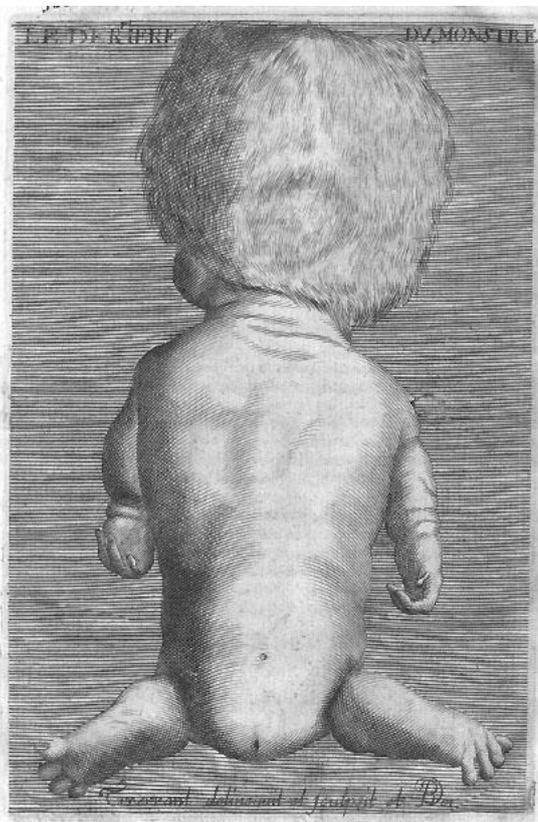
- I : « bande à quatre chefs »  
 II : « rencontre des sutures coronale et sagittale »  
 III et IV : « maniere de chercher le bregma »  
 V : « maniere mesme d'operer d'Hippocrate » (canule froide dans la main gauche pour « defendre les parties voisines du feu » et ferrement dans la main gauche)  
 VI : « usage ou maniere de se servir de la bande »  
 VII : divers instruments utiles avant et après la cautérisation  
 VIII : « appareil fort necessaire pour dilater les playes de la teste et pour ruginer les fentes du crane »  
 IX : « playe dilatée avec le scalpel droit (...) et le crane decouvert »  
 X : « la fente noircie par l'ancre est ruginée »  
 XI : « la petite fente qui est restée après s'estre servi une ou deux fois de la rugine »  
 XII : « la fente entierement ruginée en sorte que l'os paroît egal en soy (...) il faut donc aux playes de teste avec soupçon de lesion du crane osteraussitost tous les corps estranges »

Figure 5 : ouverture du thorax



- I : « les douze costes du thorax entierement decouvertes et marquées par nombre »  
 II : « les muscles intercostaux externes et internes »  
 III et IV : dives instruments (scalpels, seringues, canule, éponge)  
 V : la maniere d'extraire de la cavité de la poitrine la matiere qui y est decoulée, par la moyen du canal d'or (...) aussi la maniere de couper la peau redoublée avec le scalpel courbe (...) avant que de percer les musles intercostaux avec le spatha »  
 VI : « comme on ouvre l'interstice des costes avec le spatha »  
 VII : « comme la playe (...) est dilatée avec le scalpel courbe »  
 VIII : « au costé droit de la poitrine un sinus non-seulement cutanée, mais aussi caleux, qui est ouvert et coupée en son bout avec le syringotome » ; « au costé gauche de la poitrine l'application de l'instrument h fig.IV avec lequel Hier. Fabrice d'Aquap. ouvre les fistules » (on introduit l'extrémité de la canule d'argent I (...) entre la plevre et les costes (...) on pousse par la canule (...) l'esguille longue h qui conduit un filet (...) en ouant les deux bouts du filet (...) afin que la matiere purulente puisse avoir une libre issué ».

**Annexe 19 : « Le portait d'un enfant monstre »** (in *L'Arcenal de Chirurgie de Jean Scultet Medecin et Chirurgien*, Lyon, Antoine Galien, 1672, in-4°, 385 p., p. 381)



## Annexe 20 : L'édition des ouvrages généralistes de 1600 à 1699, usage du français et destinataires explicites

Figure 1 : la part des ouvrages généralistes (et leurs destinataires) dans la production médicale globale

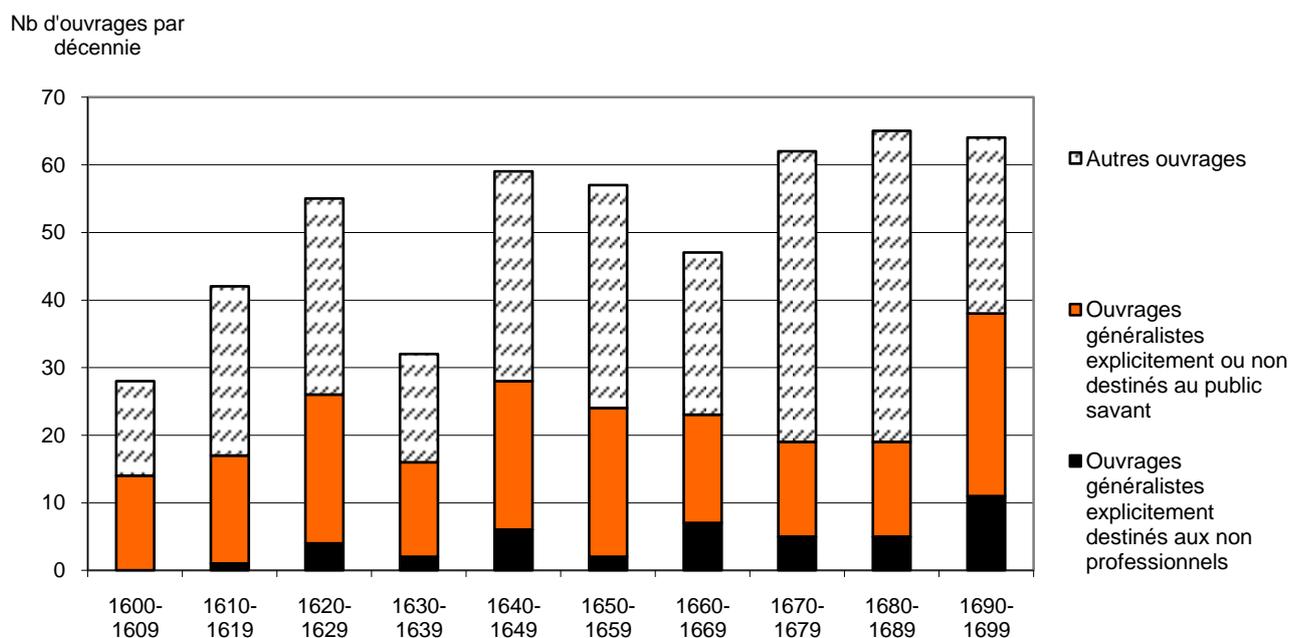
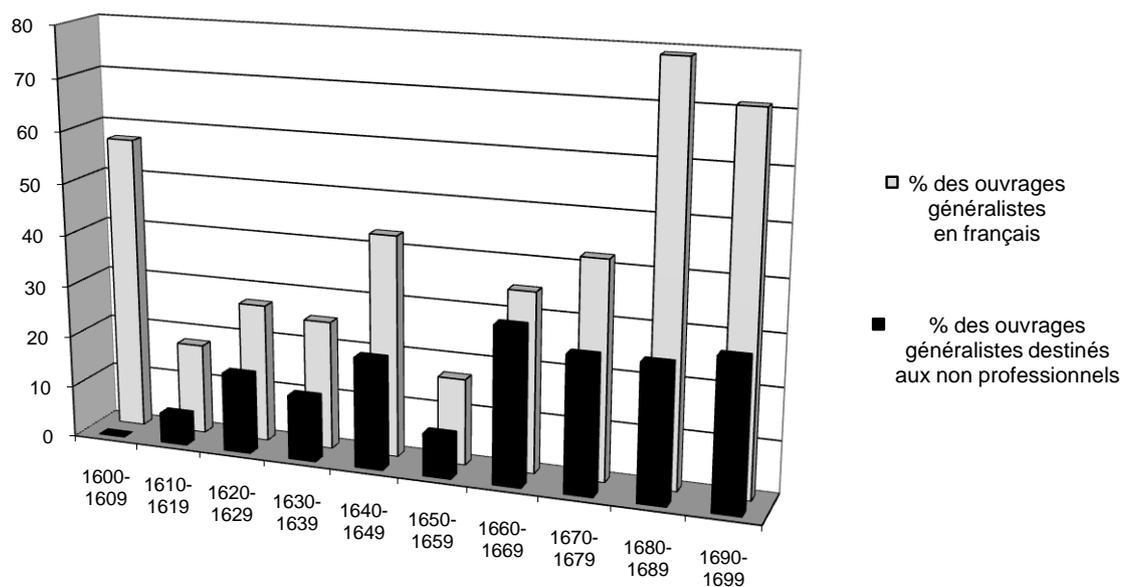


Figure 2 : les ouvrages en français et les ouvrages destinés aux non professionnels dans la production généraliste totale



## Annexe 21 : L'édition des pharmacopées de 1600 à 1699, usage du français et destinataires explicites

Figure 1 : la part des pharmacopées (et leurs destinataires) dans la production médicale globale

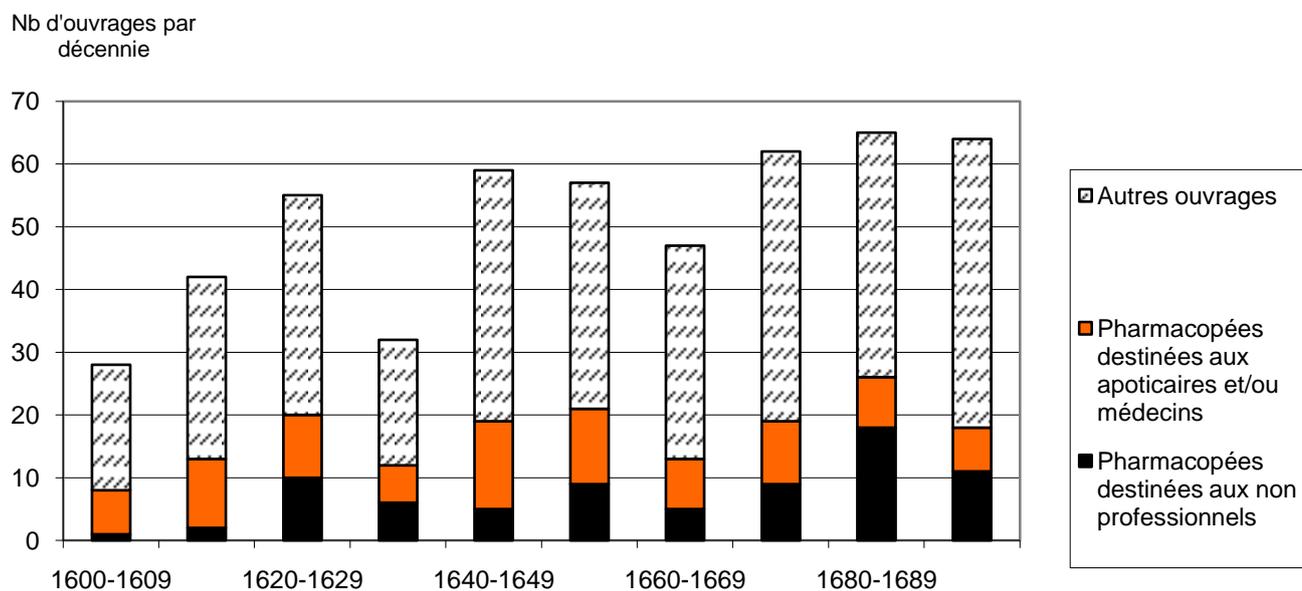
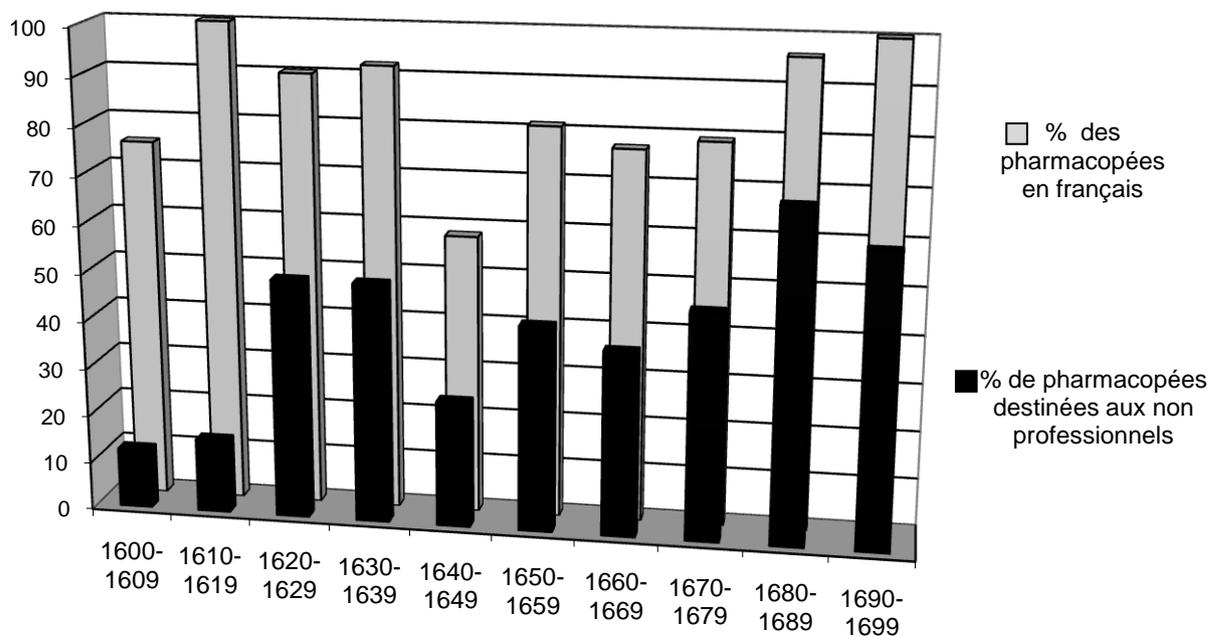


Figure 2 : les ouvrages en français et les ouvrages destinés aux non professionnels dans la production pharmacologique globale



## Annexe 22 : Usage du latin et formats de la production imprimée médicale lyonnaise de 1600 à 1699

Figure 1 : évolution de l'usage du latin dans la production imprimée médicale de 1600 à 1699

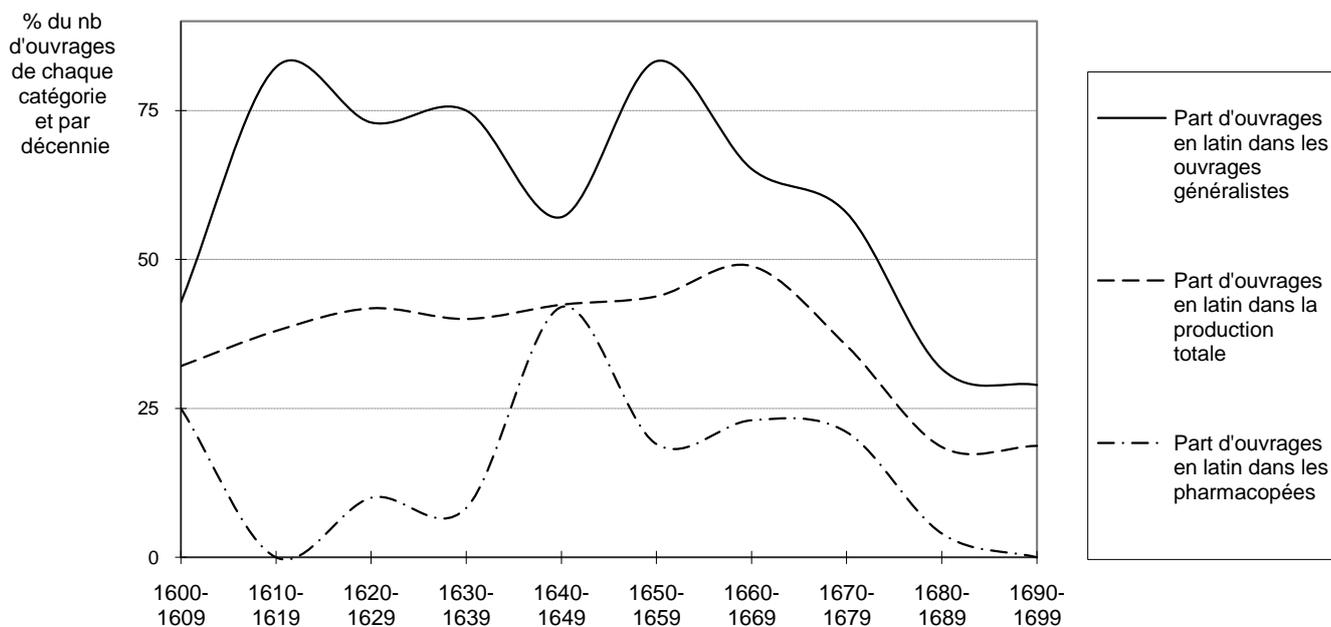
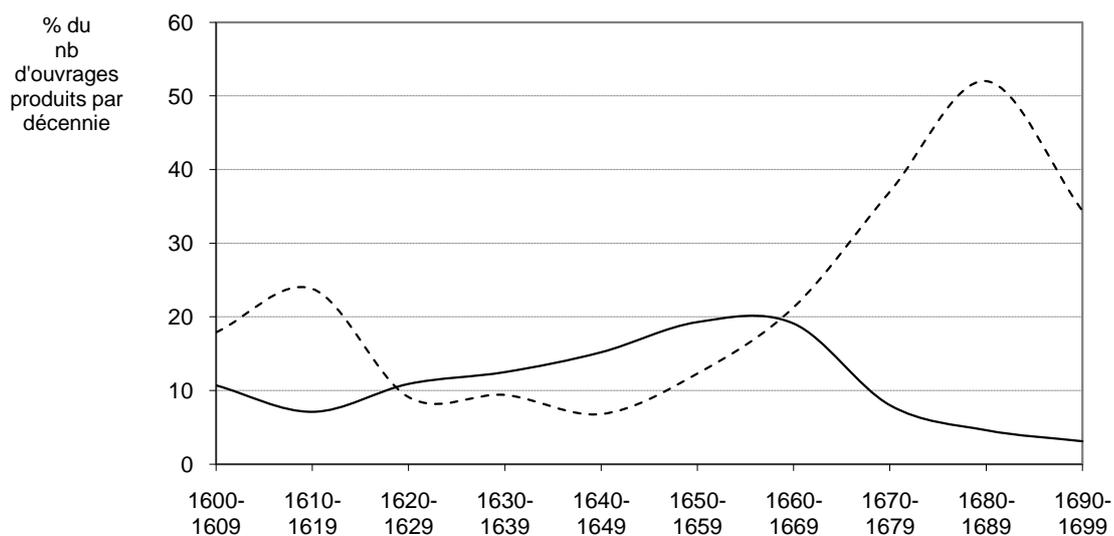


Figure 2 : évolution des formats dans la production imprimée médicale de 1600 à 1699



## Annexe 23 : L'analogie du petit et du grand monde chez les paracelsiens.

Figure 1 : analogies générales et correspondances dans *La Royale Chymie* et le *Traicté des signatures* d'Oswald Croll<sup>4</sup>

	Microcosme	Macrocosme
<p><b>Système analogique général</b></p> <p>(in <i>Préface admonitoire</i> p. 40 et <i>Traité des signatures</i> p. 88)</p>	Ame	Feu
	Parties solides et spermatiques	Terre
	« Masse de la chair »	« Masse de la Terre »
	« Sept membres principaux en l'homme » (le cœur, le cerveau, le foie, les poumons, la rate, les reins, la vessie du fiel (ou vésicule biliaire) et l'estomac)	« Septs metaux dans les montagnes ou sept planettes celestes » (plomb/saturne- ; étain/jupiter; fer/mars ; or/soleil ; cuivre/vénus; argent/lune et « vif-argent »/ mercure)
	Humeurs et sang	Eau
	« Grandes veines »	« Grands fleuves »
	« Vessie receptacle des humiditez du corps »	« Mer receptacle de toutes les eaux de la Terre »
Vide corporel apparent	Air	
<p><b>Analogie des espaces et phénomènes du corps et du cosmos</b></p> <p>(in <i>Traité des signatures</i>, p. 85 et suiv.)</p>	« Physionomie ou face »	« Face du ciel »
	« Chiromancie ou main »	Minéraux
	Pouls	Mouvements célestes
	Souffle	« Vents de midy ou d'Orient »
	« Horreur du febricitant »	« Tremblements de terre »
	Lienterie, dysenterie, diarrhée	Pluie
	« Torsions de colique »	«Tonnerres et vents forts »
	Difficulté d'uriner et « douleurs nephritiques »	Eclairs en été
	Apoplexie	Eclipse ou foudre
	« Seicheresse du corps humain »	« Seicheresse de la Terre »
	Hydropisie	Inondations
	Epilepsie	Tempête

<sup>4</sup> Edité à Lyon en 1624 et 1627 (1<sup>ère</sup> édition : Francfort, 1608).

	<b>Parties anatomiques</b>	<b>Végétaux</b>	<b>Animaux</b>	<b>Minéraux</b>
<p>« De la signature des plantes representans les membres humains » (in <i>Traité des signatures</i> p. 33-52)</p>	Tête	Pavot, noix, petite feuille de pivoine, squille ou oignon marin.		
	Foie	Champignon, <i>herbe iecoraria ou hepatica</i> (lichen), poires.		
	Cœur	Citron, racines de l'anthora, mélisse, agripaume ou <i>cardiaca</i> .		
	Poumons	Les deux sortes de <i>pulmonaria</i> (pulmonaires).		
	<i>Mamelles</i> (seins)		« Miroirs des plumes de la queue du paon »	
	<i>Ratelle</i> (rate)	<i>Asplenium ou cetarach</i> (asplenium ceterach : type de fougère), scolopendre.		
	<i>Ventricule</i> (estomac)	Feuille de cyclamen, gingembre, galanga.		
	Intestins	Casse, <i>calamus aromaticus</i> (acorus calamus).		
	<i>Parties honteuses</i> (verge)	Serpentaire, fèves, « tronc de l'endive », pois chiches, pignons, glands.		
	Testicules	« Plantes bulbeuses », <i>couillon de chien</i> et <i>satyrion</i> (types d'orchidée), <i>grande serpentaire</i> (ellébore noir), poireau.		
	<i>Matrice</i> (utérus)	Aristoloché ronde, pois, grenades, cyclamen, écorce de muscade.		
	Reins	Pourpier.		
	« Grands os »	« Grandes herbes » comme la <i>Gratia Dei</i> (gratiolle).		<i>Ossisana</i> (osteocolle : concrétion calcaire)
	Nerfs et veines	Plantain, <i>savonnée</i> (sariette).		
	Pores de la peau	Hypericon ou millepertuis.		
	Mains	<i>Paumes du Christ</i> (?)		
	Intestins		Anguille.	
	Sang	Sandal rouge.		Hématite, corail.

Figure 2 : les correspondances entre parties, éléments des trois règnes et astres dans *La Grand Chirurgie* de Paracelse<sup>5</sup> (en caractères soulignés) et la *Pharmacopeia Medico- Chymica*, de Jean Schröder<sup>6</sup> (en caractères italiques)

<b>Parties anatomiques</b>	<b>7 Planètes</b>	<b>12 signes du zodiaque</b>	<b>Plantes</b>	<b>Animaux</b>	<b>Minéraux</b>
<u>Bouche</u>	<u>Vénus</u> (modérément froide)				
<u>Bras</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)	<u>Gémeaux</u> (chaud et humide : masculin)			
<u>Cartilage</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)				
<u>Cerveau</u>	<u>Lune</u> (froide et humide)		<i>Camphre, agnus castus, hysope, laitue, mandragore, pavot.</i>	<i>Chien, castor, canard et oie, huîtres, araignée.</i>  <i>Autre partie : sang menstruel</i>	<i>Corail, perles.</i>
<u>Chair</u>	<u>Vénus</u> (modérément froide) / <u>Lune</u> (froide et humide)				
<u>Cœur</u>	<u>Soleil</u> (chaud et sec)	<u>Lion</u> (chaud et sec : masculin)	<i>Nombreux aromates : laurier, « hypericon » (millepertuis), mélisse, menthe.</i>	<i>« Animaux joyeux » : chèvre et bélier, lion et taureau mais aussi cygnes, cantharides et scarabée.</i>	<i>Or, terre sigillée, hyacinthe, rubis, ambre.</i>
<u>Côtes</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)	- <u>Lion</u> (chaud et sec : masculin)  - <u>Cancer</u> (humide et froid : féminin)			
<u>Cou</u>		<u>Taureau</u> (froid et sec : féminin)			
<u>Coccyx</u>		- <u>Sagittaire</u>			

<sup>5</sup> Editée à Lyon, 1603 (1<sup>ère</sup> édition : *Grosse Wundartzney*, Ulm, 1536 ; 1<sup>ère</sup> édition de la traduction française de Dariot : Lyon, 1588).

<sup>6</sup> Edité à Lyon en 1648, 1649, 1656 et 1665 (1<sup>ère</sup> édition : Ulm, 1641).

		<i>(brûlant et sec : masculin)</i>			
<u>Cuisses</u>	<u>Jupiter</u> <i>(modérément chaude et humide) /</i> <u>Soleil</u> <i>(chaud et sec)</i>	<u>Sagittaire</u> <i>(brûlant et sec : masculin)</i>			
<u>Dos</u>	<u>Soleil</u> <i>(chaud et sec)</i>				
<u>Entendement /raison</u>	<u>Soleil</u> <i>(chaud et sec)</i>				
<u>Epaules</u> <i>Chaudes et humides (masculin)</i>		- <u>Lion</u> <i>(chaud et sec : masculin)</i> - <u>Gémeaux</u> <i>(chaud et humide : masculin)</i>			
<u>Epine dorsale</u>	<u>Vénus</u> <i>(modérément froide) /</i> <u>Lune</u> <i>(froide et humide)</i>				
<u>Esprit vital</u>	<u>Soleil</u> <i>(chaud et sec)</i>				
<u>Estomac</u>	<u>Saturne</u> <i>(sec et froid)</i>	- <u>Cancer</u> <i>(humide et froid : féminin)</i>  - <u>Lion</u> <i>(chaud et sec : masculin)</i>			
<u>Fesses</u>		<u>Balance</u> <i>(chaud et humide : masculin)</i>			
<u>Foie</u>	<u>Jupiter</u> <i>(modérément chaude et humide) /</i> <u>Mars</u> <i>(très chaude et très sèche)</i>	<u>Vierge</u> <i>(froid et sec : féminin)</i>	<i>Buglosse, endive, lis blanc, manne, mastic, styrax, sucre « et autre douceur »</i>	<i>Agneau, cerf, mouton, taureau, colombes, hirondelles, perdrix.</i>  <i>Autre partie : amygdale</i>	<i>Corail, hyacinthe, saphir.</i>
<u>Genoux</u>		<u>Capricorne</u> <i>(froid et sec : féminin)</i>			
<u>« Gouttieres du sperme »</u>	<u>Mars</u> <i>(très chaude et sèche)</i>				
<u>Graisse</u>	<u>Vénus</u> <i>(modérément froide)</i>				
<u>Hanche</u>	<u>Vénus</u> <i>(modérément froide)</i>				
<u>Humeurs</u>	<u>Lune</u> <i>(froide et humide)</i>				

<u>Intestins / Entraîles</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)	- <u>Vierge</u> (froid et sec : féminin)			
<u>Jambes</u>	- <u>Mercure</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)	- <u>Verseau</u> (chaud et humide : masculin)			
<u>Langue</u>	- <u>Mercure</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)				
<u>Lombes</u>		- <u>Balance</u> (chaud et humide : masculin)  - <u>Sagittaire</u> (brûlant et sec : masculin)			
<u>Main droite</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)				
<u>Mains</u>	- <u>Mercure</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)				
<u>Matrice</u>	<u>Saturne</u> (sec et froid)				
<u>Matrice</u>	<u>Vénus</u> (modérément froide) / <u>Saturne</u> (sec et froid)				
<u>Mémoire</u>	<u>Mercure</u>				
<u>Moelle</u>	<u>Soleil</u> (chaud et sec) / <u>Lune</u> (froide et humide)				
<u>Muscles du ventre</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)				
<u>Narines</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide) / <u>Mars</u> (très chaude et sèche)				
<u>Nerfs</u>	- <u>Mercure</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)	<u>Capricorne</u> (froid et sec : féminin)			

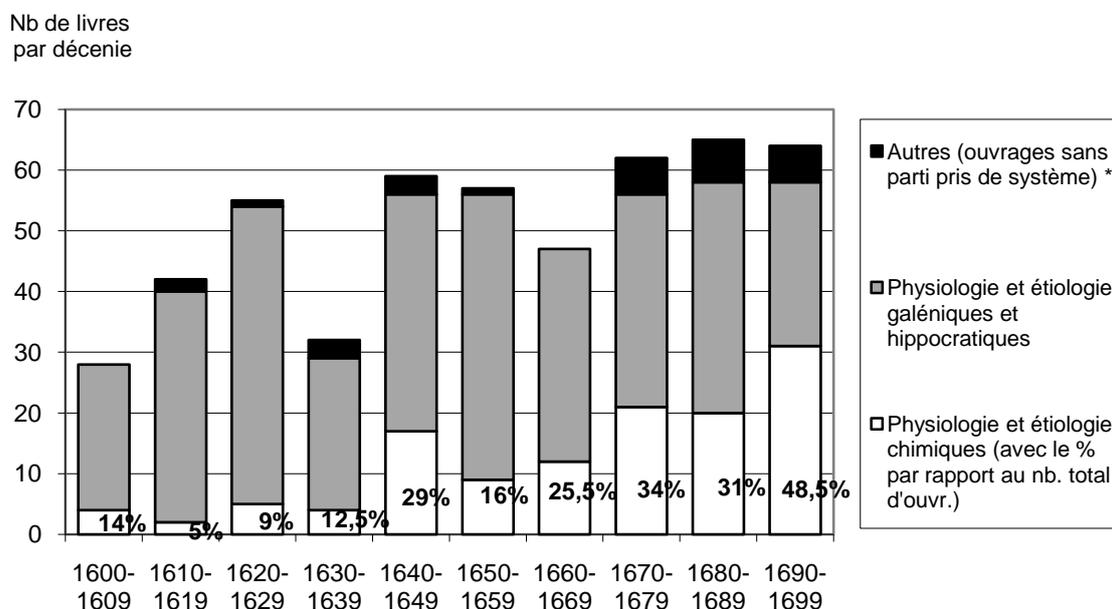
<u>Nombril</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide) / <u>Vénus</u> (modérément froide)				
<u>Œil droit de l'homme et œil gauche de la femme</u>	<u>Soleil</u> (chaud et sec)				
<u>Œil gauche de l'homme, œil droit de la femme</u>	<u>Lune</u> (froide et humide)				
<u>Ongles</u>	<u>Lune</u> (froide et humide)				
<u>Oreille droite</u>	<u>Saturne</u> (sec et froid)				
<u>Oreille gauche</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)				
« Parties cachées »/ « parties de la génération »	<u>Vénus</u> (modérément froide)	- <u>Scorpion</u> (froid et humide : féminin)			
<u>Partie la plus charnue de l'estomac</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide)				
<u>Pensée</u>	- <u>Mercur</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)				
<u>Pieds</u>		<u>Poisson</u> (froid et humide : féminin)			
<u>Poils</u>	<u>Lune</u> (froide et humide)				
<u>Poitrine</u>		<u>Cancer</u> (humide et froid : féminin)			
<u>Poumons</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide) / <u>Lune</u> (froide et humide)  - <u>Mercur</u> (« planète mutante qui augmente le bon ou le mauvais ainsi que le froid, le chaud, le sec »)	<u>Cancer</u> (humide et froid : féminin)	<i>Althaea, arthritic, noyer, pimprenelle, scabieuse, serpentinaire.</i>	« Animaux ingénieux » : chiens, cerfs, serpents, renards, hirondelle, alouette, grives, scarabée, grillon.	<i>Émeraude.</i>

<u>Rate</u>	<u>Saturne</u> ( <i>sec et froid</i> )		<i>Aconit, cannabis, mandragore, opium, polypode, serpenteaire, « tamariscus » (tamaris).</i>	<i>Scolopendree. Animaux « solitaires nocturnes et tristes » : buses, loup, scorpion, serpent, hibou.</i>	<i>Saphir.</i>
<u>Reins</u>	<u>Mars</u> ( <i>très chaude et sèche</i> ) / <u>Vénus</u> ( <i>modérément froide</i> )	- <u>Balance</u> ( <i>chaud et humide : masculin</i> )  - <u>Cancer</u> ( <i>humide et froid : féminin</i> )			
<u>« Repurgements qui decoulent par l'entonnoir du Nez, de la Bouche, et tels autres endroits »</u>	<u>Lune</u> ( <i>froide et humide</i> )				
<u>Sang</u>	<u>Jupiter</u> ( <i>modérément chaude et humide</i> )				
<u>Semence</u>	<u>Vénus</u> ( <i>modérément froide</i> )		<i>Asphodèle, coriandre, iris, lys, mélilot, narcisse, laudanum, benjoin, thym.</i>	<i>« Animaux lascifs » : petits chiens, lapin, bouc, coq, cygne, colombe...</i>	<i>Ambre, lapis lazuli, saphir et corail.</i>
<u>Testicules</u>	<u>Jupiter</u> ( <i>modérément chaude et humide</i> )				
<u>Tête</u>		- <u>«Mouton» (bélier)</u>  - <u>Balance</u> ( <i>chaud et humide : masculin</i> )			
<u>Veines</u>	<u>Mars</u> ( <i>très chaude et sèche</i> )				
<u>Ventre</u>	<u>Jupiter</u> ( <i>modérément chaude et humide</i> ) / <u>Vénus</u>	- <u>Vierge</u> ( <i>froid et sec : féminin</i> )			

<u>Verge</u>	<u>Jupiter</u> (modérément chaude et humide) / <u>Vénus</u>				
<u>Vésicule biliaire</u> « <u>Vessie du fiel</u> »	<u>Mars</u> (très chaude et sèche)				
<u>Vessie</u>	<u>Saturne</u> (sec et froid)	- Balance (chaud et humide : masculin)	Gouet (arum), aristoloche, oignon (cepa), prune, ranuncule, raphanus, resta bovis, tormentilla	« Animaux impétueux, bilieux » et rapaces: chien, boucs, mulets, léopard (pardus), faucon, corneille, bochet, perche.	« Toutes les pierres rouges et souphreuses »: améthiste, magnésie, sel ammoniaque.

## Annexe 24 : La diffusion de la chimie médicale au XVII<sup>e</sup> siècle

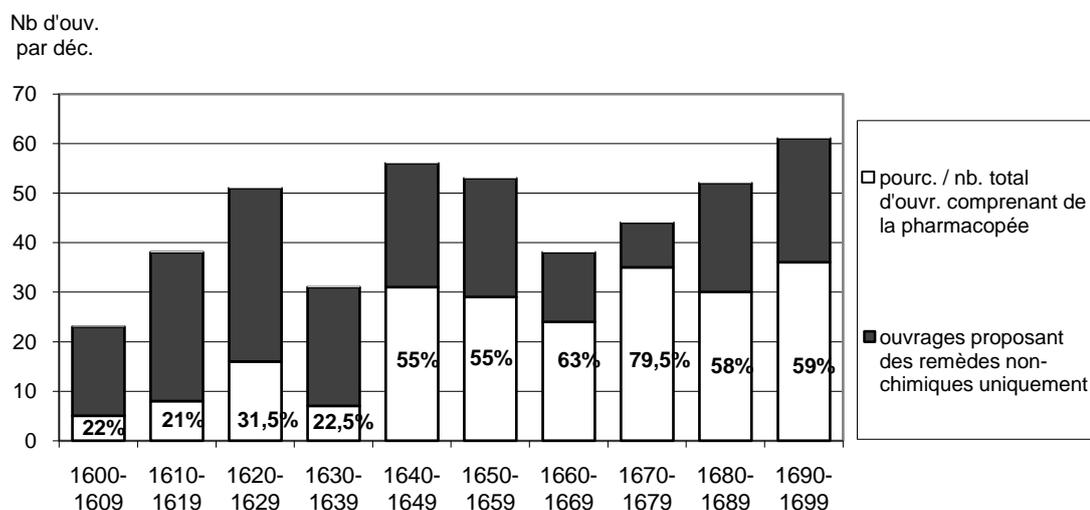
**Figure 1 :** physiologie galénique et physiologie chimique dans les ouvrages médicaux parus entre 1600 et 1699 à Lyon.



\* ouvrages qui ne soutiennent ni l'ancienne physiologie, ni la physiologie chimique : ce sont pour la plupart des ouvrages consacrés à une description anatomique ou physiologique précise tirée d'observations récentes.

**Figure 2 :** l'intégration des remèdes chimiques au sein de la production médicale lyonnaise\* entre 1600 et 1699

(\*n'ont été pris en compte que les ouvrages comprenant des propositions pharmacologiques)



**Annexe 25 : Les doctrines physiques des auteurs préconisant la pharmacopée chimique**

<b>1<sup>ère</sup> édition *</b>	<b>Rééditions lyonnaises</b>	<b>Statut de l'auteur</b>	<b>Galénistes acceptant les remèdes chimiques</b> (adeptes des 4 éléments et de la physiologie de Galien)	<b>Paracelsiens acceptant les 4 éléments</b> (créateurs de compromis entre les physiques d'Aristote et de Paracelse)	<b>Chimistes favorables à un compromis thérapeutique</b> (adeptes de la thérapeutique de Galien ou d'Hippocrate)	<b>Chimistes, adeptes ou fondateurs d'une nouvelle physique</b>
1575	1633, 1641, 1652, 1664	Premier chirurgien du roi (1510-1590)	<b>Ambroise Paré</b> ( <i>Œuvres...</i> )			
1581	1603	Docteur de Montpellier, médecin de Genève (1533-1594)		<b>Claude Dariot</b> ( <i>Trois discours de la Préparation des medicaments...</i> )		
1615	1645, 1646, 1665	Chimiste puis aumônier du roi (1550-1630)		<b>Jean Béguin</b> ( <i>Les Elemens de Chymie...</i> )		
1624 (1 <sup>ère</sup> éd. lat. 1608)	1624, 1627	Premier médecin du prince Christian I de Anhalt-Bernberg (1560-1609)		<b>Oswald Croll</b> ( <i>La Royale Chymie...</i> )		
1613	1643, 1644, 1669	Médecin du roi à Reims (1559-1640)	<b>La Framboisière</b> ( <i>Les Œuvres...</i> )			
1625	1634, 35, 40, 1646, 49, 51, 53, 59, 66, et 67.	Régent de la faculté de médecine de Paris (1574-1620)	<b>Guybert Philibert</b> ( <i>Le Medecin charitable...</i> )			
1627	1645, 1646, 1665	Médecin parisien	<b>Jean Lucas</b> ( <i>Elemens de Chymie de Maistre Jean Beguिन Aumosnier du Roy, Reveuz, expliquez, et augmentez...</i> )			

1644 (1 <sup>ère</sup> éd. lat. 1636)	1644	Médecin de la cour de Rodolphe II (†1634)				<b>Anselme Boot</b> ( <i>Le Parfaict Ioaillier...</i> )
1638 (lat.)	1664 (lat.), 1689 (fr.)	Docteur de Montpellier puis médecin dans le Yorkshire (†1660)	<b>Jacques Primerose</b> ( <i>Traité sur les Erreurs vulgaires...</i> )			
1639	1639, 49, 51, 56, 70, 72, 81, 93	Médecin de Lyon		<b>Guillaume Sauvageon</b> ( <i>Traité chymique...</i> ) : publié seul ou dans la <i>Pharmacopée</i> de Bauderon.		
1641	1648, 1649, 1656, 1665	Médecin de Francfort (1600- 1664)			<b>Johann Schröder</b> ( <i>Pharmacopeia Medico – Chymica...</i> ) : adepte d’Hippocrate	
1648	1655, 1667	Médecin de Louvain (1577-1644)				<b>Van Helmont</b> ( <i>Ortus medicinae...</i> )
1650	1650, 1655	Médecin			<b>Arnaud</b> ( <i>Introduction à la Chymie...</i> )	
1656	1656, 1657	Médecin lyonnais (1611-1673)			<b>Lazare Meyssonier</b> ( <i>La Pharmacopée Accomplie de Bauderon...</i> )	
1663	1670, 1674, 1676	Apothicaire parisien, démonstrateur de chimie au Jardin Royal (1615-1678)				<b>Christophe Glaser</b> ( <i>Traité de la Chymie...</i> ) : adepte des cinq principes
1669	1669	Médecin lyonnais (reçu en 1619)			<b>Louis de Serres</b> ( <i>La Veritable Medecine...</i> )	
1676	1681, 1693	Apothicaire parisien, démonstrateur de chimie au Jardin Royal			<b>Moyse Charas</b> ( <i>Pharmacopée Royale...</i> )	

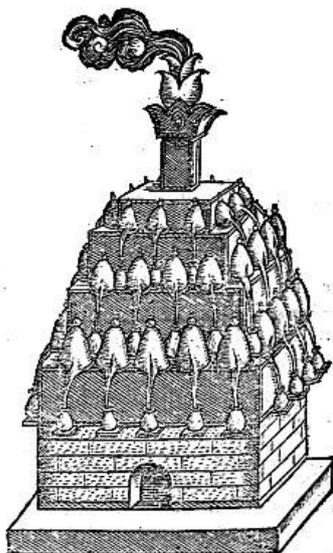
1677	1691, 1692, 1693	Médecin et Chirurgien ordinaire du Corps de Monsieur.				<b>Nicolas de Blégn</b> ( <i>L'art de guérir les Maladies Veneriennes...</i> )
1681	1681	Médecin de Naples (1638-1717)			<b>Tozzi Lucca</b> ( <i>Medicinae...</i> )	
1683	1683	Médecin de Marseille				<b>Jean-Baptiste Bertrand</b> ( <i>Reflexions Nouvelles sur l'Acide et sur l'Alcali...</i> )
1688	1693	Médecin de Leipzig (1644-1683)				<b>Michel Ettmüller</b> ( <i>Nouvelle Chymie...</i> )
1691	1691	Docteur de Montpellier et médecin de Lyon (†1710)				<b>Pierre Garnier</b> ( <i>Examen de la dernière lettre imprimée de Monsieur de Rhodes ...</i> )
1691	1691	?				<i>Sentiment d'Eudoxe</i>

\* les dates données ici sont celles de la première édition de la version éditée à Lyon (souvent la première édition du commentaire, d'une traduction...) et non la première édition de l'ouvrage original.

**Annexe 26 : Les gravures de fourneaux dans le « Bref discours de la distillation des eaux » et le « Bref discours sur la distillation des huiles et quintes essences » de Jean Liébault (in *l'Agriculture et Maison rustique*, Lyon, J. Carteron, 1653, in-4°, 709 p., p. 420 à 468 (éd. or. Paris, Du Puy, 1564)**

**Figure 1** : fourneaux pour la distillation des eaux

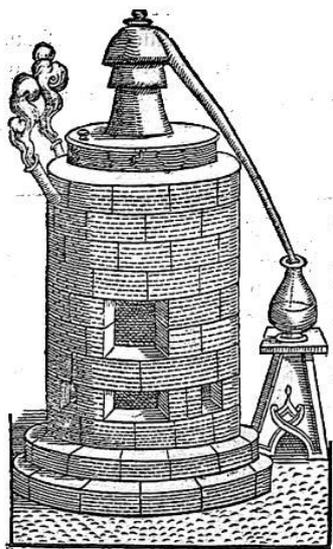
(p. 420 et suiv...: gravures identiques dans P.A. Mattioli, « Bref discours de la distillation des eaux » in *Les Commentaires (...) de la matiere Medicinale*, 12 éd. à Lyon de 1561 à 1680, 1<sup>ère</sup> éd. Venise, 1569)



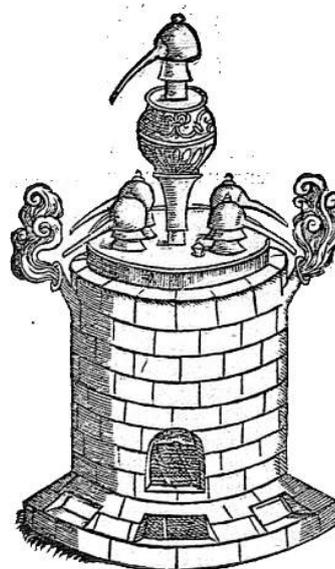
**A** : « fourneau fait en façon de voûte » contenant plusieurs vaisseaux chauffés sur un même feu « afin qu'à moins de frais et de peine lon puisse attirer grande quantité d'eau »



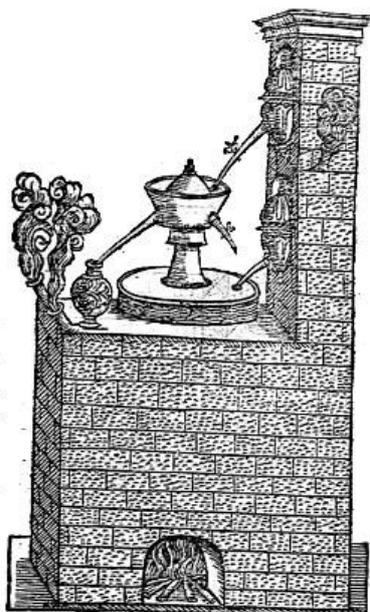
**B** : vaisseau d'airain destiné à la distillation de l'eau de vie (dont le bec passe par un tonneau rempli d'eau afin de condenser les vapeurs)



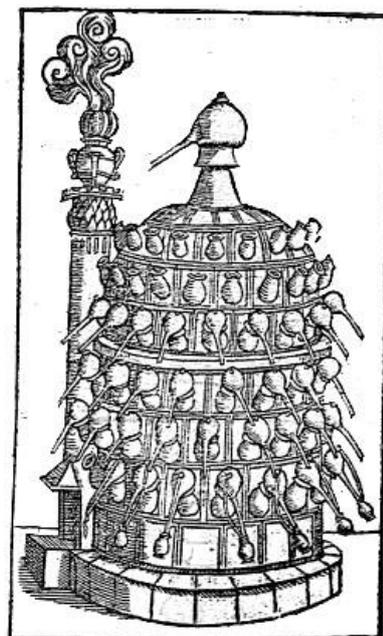
**C** : « bain de Marie, ou double vaisseau » pour distiller les simples aux facultés chaudes sur la vapeur de l'eau bouillante



**D** : autre « Bain de Marie » chauffant quatre alambics.



**E** : autre « Bain de Marie » où l'alambic est entouré d'un vaisseau contenant de l'eau froide puisée continuellement à une fontaine.



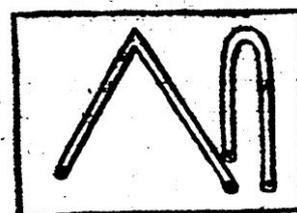
**F** : fourneau rond contenant plusieurs vaisseaux « couverts chacun d'alambics au bec desquels pend une phiole (...) pour en recevoir l'eau qui en distille »

**Figure 2** : instruments pour la distillation des huiles

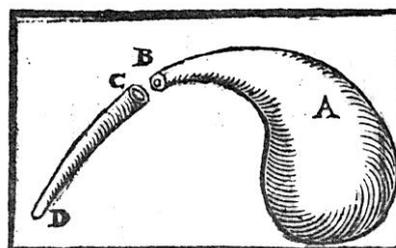
(p. 451 et suiv. : les gravures B et C sont identiques à celles des *Quatre livres des secrets de medecine et de la philosophie chymique*, Lyon, P. Rigaud, 1616 (1ère éd Paris 1579) : traduction par Liébault du *Thesaurus de remedis secretis*, de C. Gessner)



**A** : vaisseau « pour distiller les huiles des herbes, semences, fleurs &c »



**B** : tuyeaux de fer blanc pour aspirer l'eau et la séparer de l'huile distillée



**C** : cornue de verre ou de terre pour distiller les huiles de bois.

**Annexe 27 : Les modes de préparation chimiques dans les manuels  
du XVII<sup>e</sup> siècle**

<b>Jean Béguin</b> (1 <sup>ère</sup> éd. 1608 ; 3 rééd. lyonn. 1645, 1646, 1665)	<b>Christophe Glaser</b> (1 <sup>ère</sup> éd. 1663 ; rééd. lyonn. 1670, 1674, 1676)	<b>Moyse Charas</b> (1 <sup>ère</sup> éd. 1676 ; rééd. lyonn. 1681, 1693) *
<b>26 opérations</b> présentées en tableau et ordonnées par nature dans le texte	<b>37 opérations</b> citées par ordre alphabétique	<b>60 opérations</b> ordonnées par nature dans le texte
		<i>Affation</i>
	Alcooliser	
Amalgamation	Amalgamer	Amalgamation
		Aromatisation
Calcination	Calciner	Calcination
Cementation	Cementer	Cementation
		Chaleur de fumier
		<i>Cibration</i>
		Cinération
Cinéfaction		
Circulation	Circuler	Circulation
		Clarification
Coagulation	Coaguler	Coagulation
Coction		<i>Coction</i>
Cohobation	Cohober	Cohobation
		Colature
		Coloration
Congélation	Congeler	Congélation
	Corporiser	Corporification
Corrosion		
	Cristalliser	Chrystallisation
Défaillance ou delique		
Descension		
	Détonner ou Fulminer	Détonation
		Despumatation
Digestion ou macération	Digérer	Digestion
	Dissoudre	<i>Dissolution</i>
Distillation		Distillation
Distillation par descension		
		Ebullition
		Echauffement ou caléfaction
	Edulcorer	
		<i>Elixation</i>
	Esteindre	Extinction
Exhalation	Evaporer ou exhaler	Evaporation
		Expression

Extraction	Extraire	Extraction
	Fermenter	Fermentation
Filtration	Filtrer	Filtration
	Fixer	Fixation
	Fondre	Fusion
		<i>Friction</i>
	Fumiger	Fumigation
	Granuler	Granulation
		<i>Humectation</i>
		<i>Immersion</i>
		<i>Infusion</i>
Ignition		
		Insolation
		Lapidification
	Laver	<i>Lotion</i>
	Leviger	
	Liquéfier	Liquéfaction
		Macération
		Maturation
		Mixtion
	Mortifier	
Précipitation	Précipiter	Précipitation
		Projection
		<i>Purgation</i>
Putréfaction	Putréfier	
	Raper / scier/ limer	
Rectification	Rectifier	Rectification
	Réduire	
Réverbération		Réverbération
	Revivifier	
	Spiritualiser	Spiritualisation
Stratification	Stratifier	Stratification
Sublimation	Sublimier	Sublimation
Teinture		Teinture
		<i>Torréfaction</i>
		<i>Trituration</i>
		<i>Ustion</i>
	Vitrifier	Vitrification

\* Figurent en italique les opérations déjà pratiquées dans le cadre de la pharmacopée galénique, selon Charas.

## Annexe 28 : Anatomie et physiologie dans les ouvrages imprimés à Lyon entre 1600 et 1699

Figure 1 : essor des questions anatomiques et physiologiques au sein du corpus médical entre 1600 et 1699

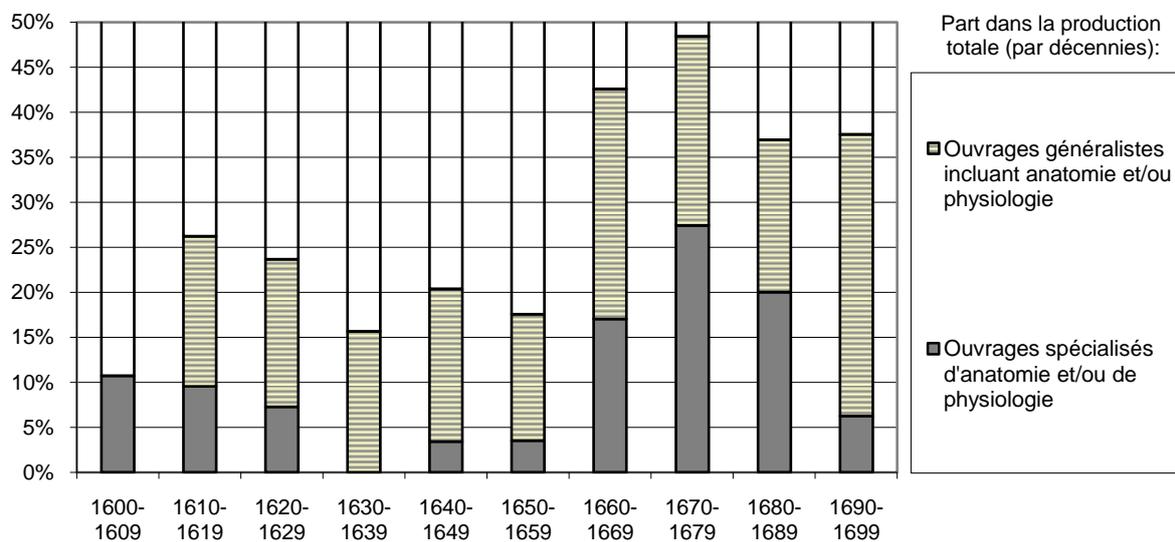
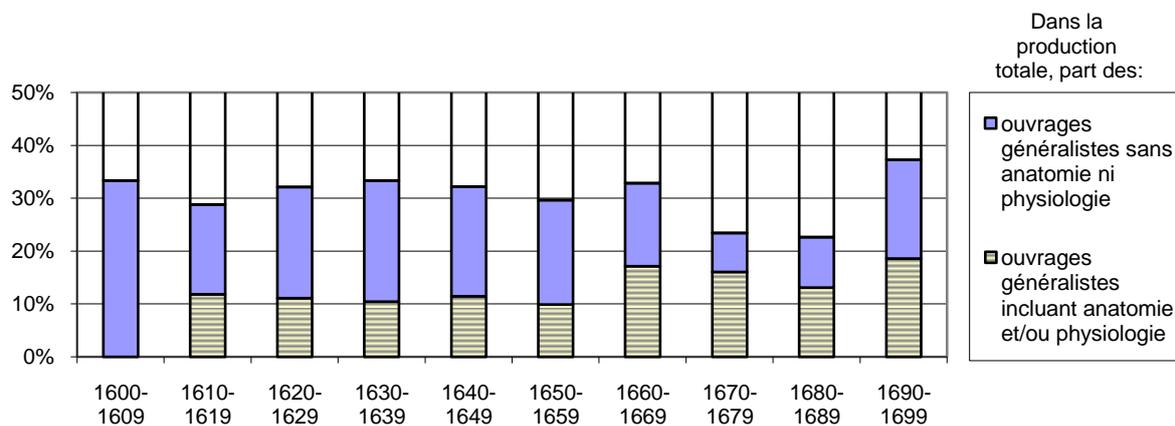


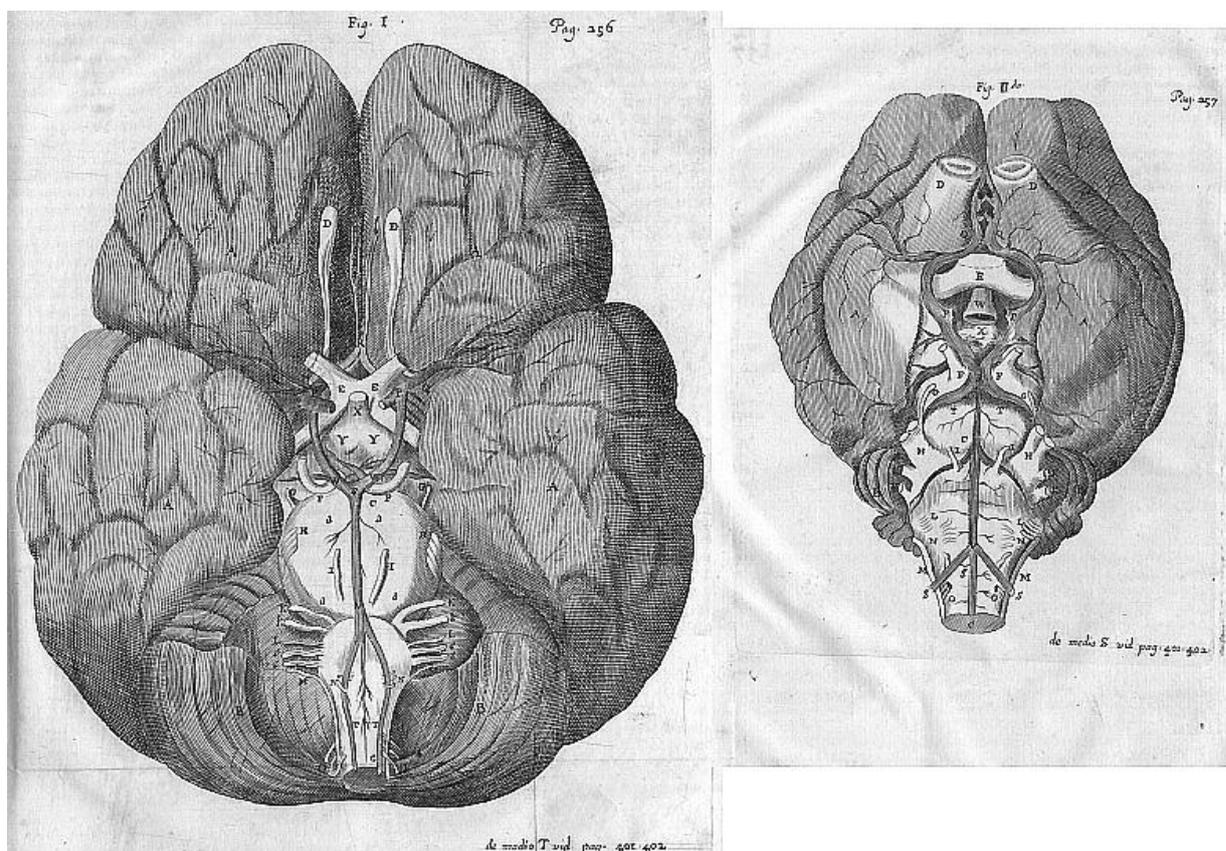
Figure 2 : intégration de l'anatomie et de la physiologie au sein des ouvrages généralistes



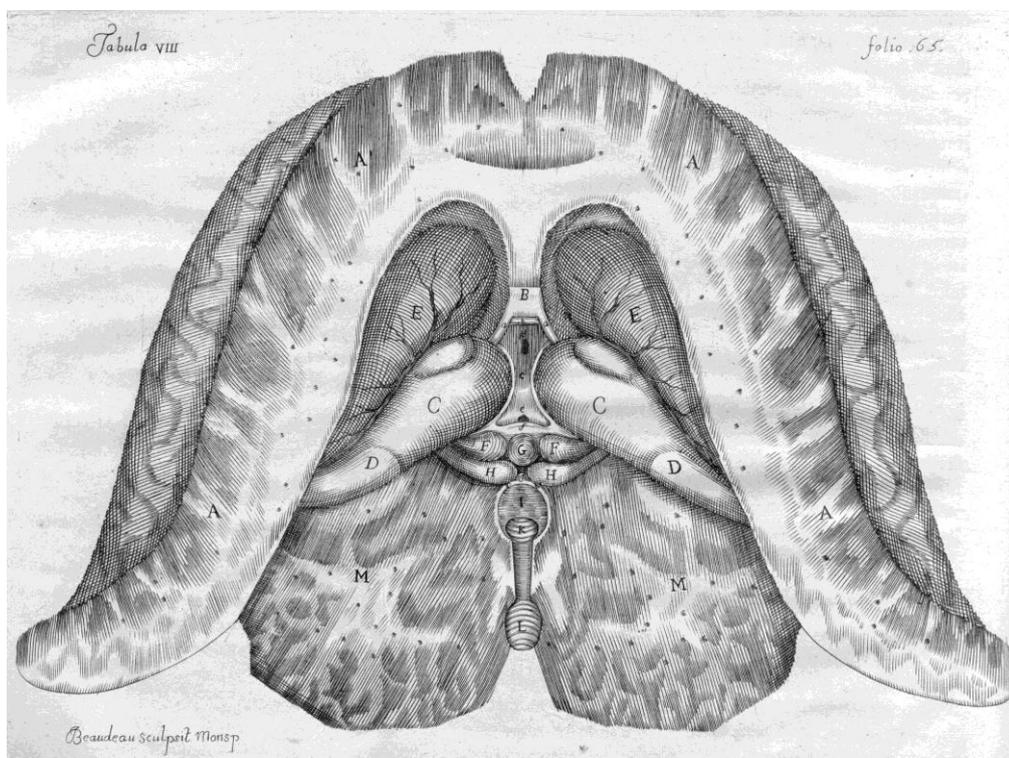
## Annexe 29 : Les figures d'anatomie neurologique chez Thomas Willis (1676) et Raymond Vieussens (1684)

### I – Topographie et fonctionnalités du cerveau

**Figure 1** : le cerveau en coupe horizontale médiane in *Opera medica et physica* de T. Willis (Lyon, 1676, p. 256-257)



**Figure 2** : cerveau ouvert par la partie supérieure in *Nevrographia Universalis* de R. Vieussens (Lyon, 1684, p. 65)



- [ A : substance cérébrale et médullaire
- B : arc dentellé
- C : origine des nerfs optiques (...)
- E : Moelle antérieure oblongue
- (corps strié de Willis) (...)
- G : glande pinéale (...)

M : cervelet ]

## II – Exposition et énumération des paires de nerfs

Figure 1 : origine et ramification des nerfs in *Opera medica et physica* de T. Willis (Lyon, 1676, p. 409)

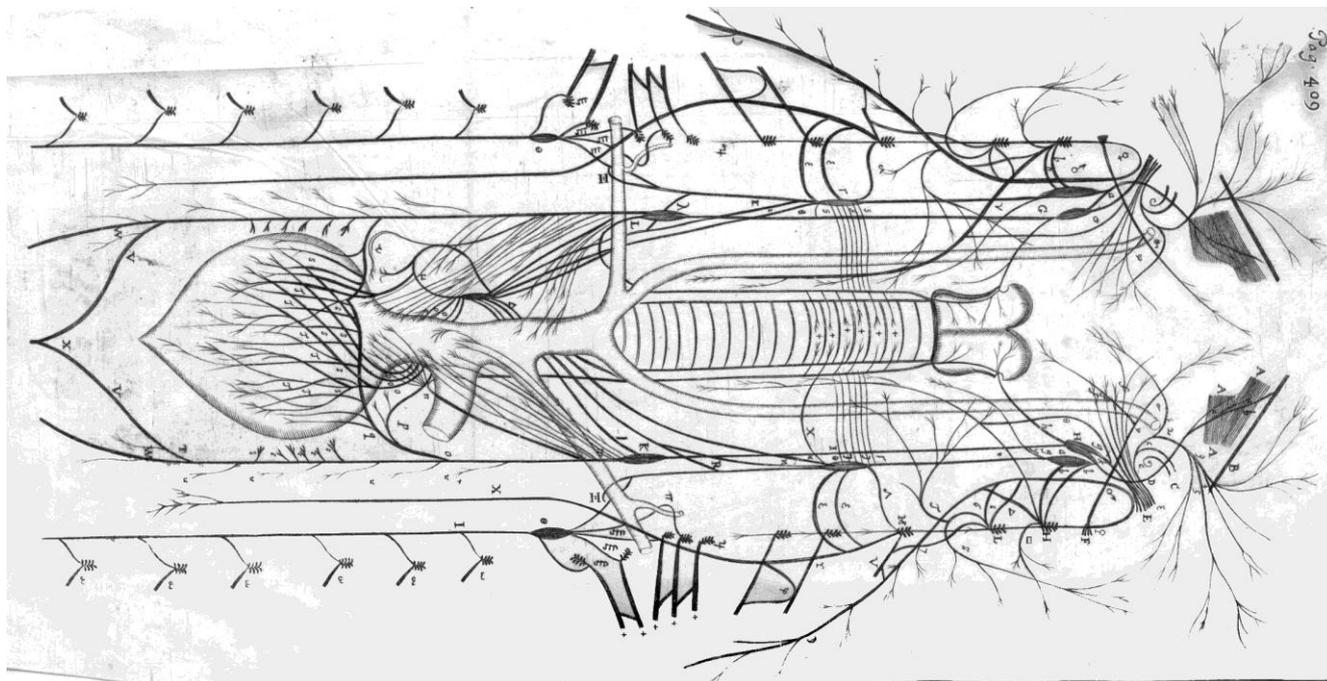
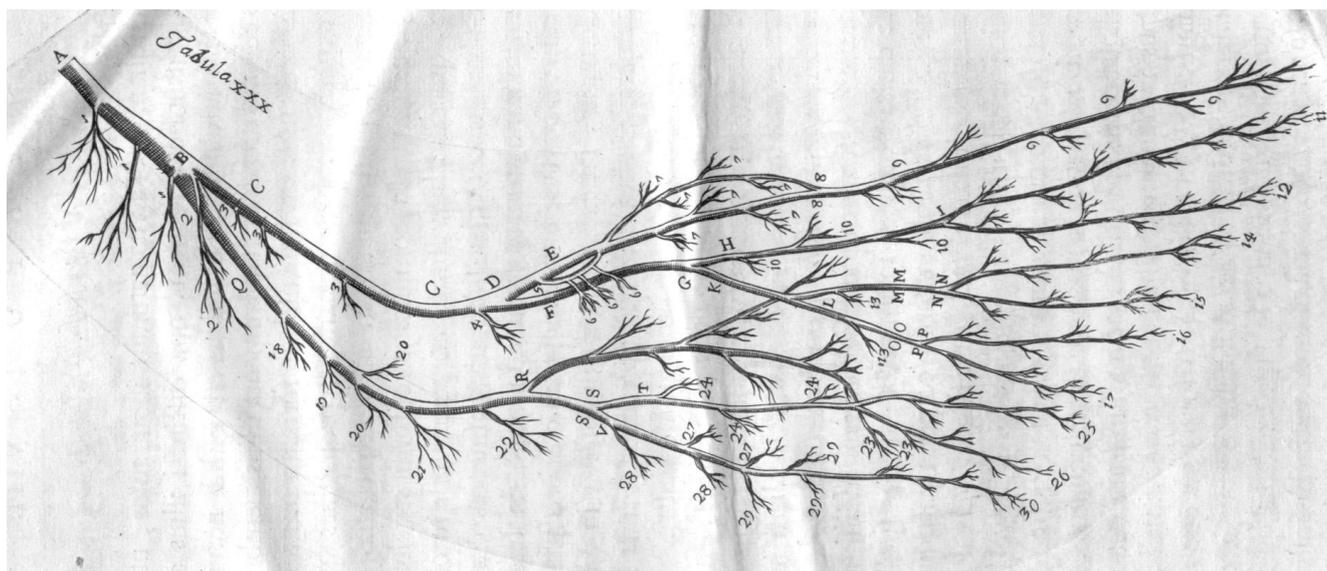
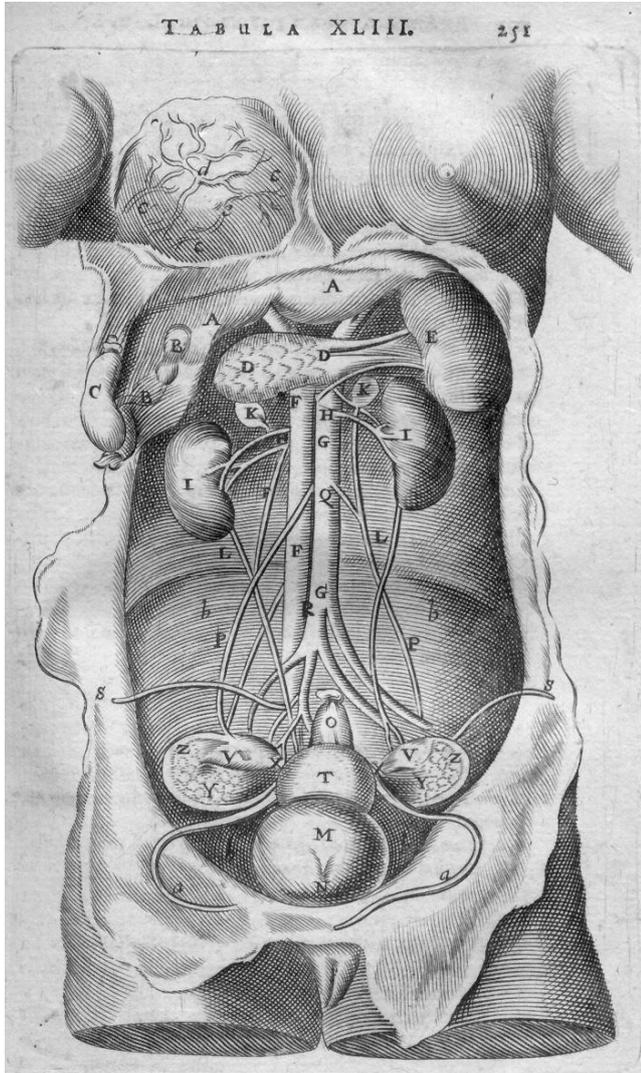


Figure 2 : les nerfs de la plante du pied in *Nevrographia Universalis* de R. Vieussens (Lyon, 1684, p. 241)

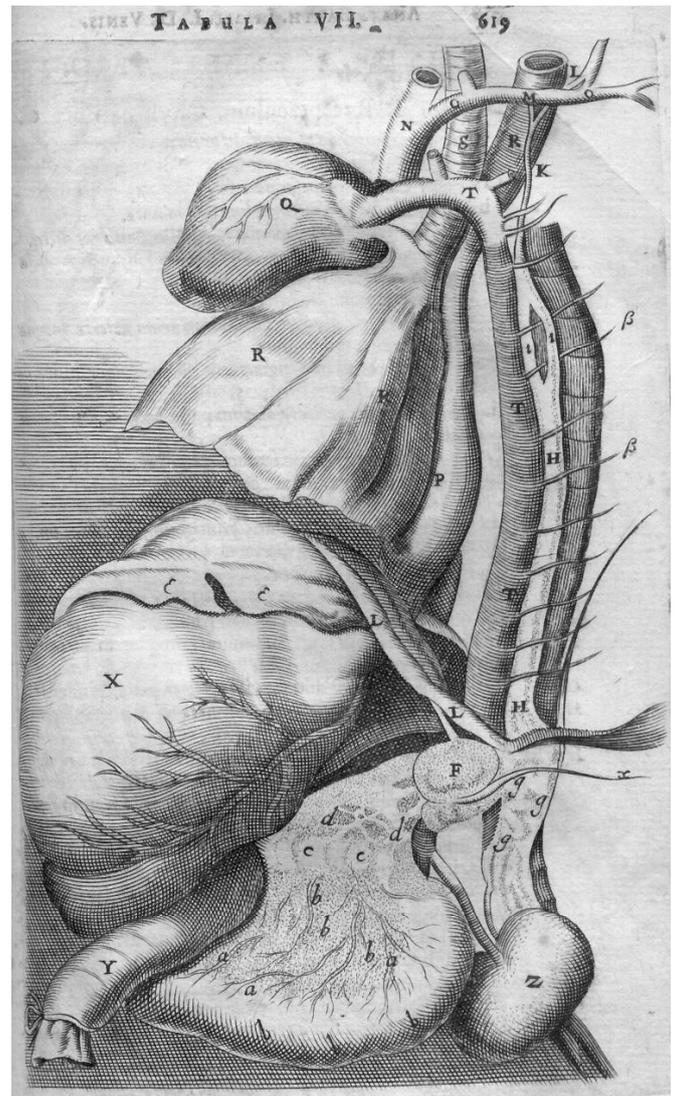


**Annexe 30 : Les organes de la reproduction et de la digestion chez  
Thomas Bartholin (1677) et Régnier de Graaf (1678).**

**Figure 1** : ventre inférieur des femmes (« partes muliebres generationi inservientes in situ naturali... », in Thomas Bartholin, *Anatome*, Lyon, 1677, p. 251)



- |                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| [A : Foie             | L : « Urètre qui descend à la   |
| B : Vésicule du fiel  | vessie »                        |
| C : Duodenum          | M : Vessie                      |
| D : Pancreas          | O : « Portion du rectum » (...) |
| E : Rate              | T : Fonds de l'utérus           |
| F : Veine cave        | V : Testicules des femmes       |
| G : « Grosse artère » | Y : Ligaments de l'utérus       |
| (...)                 | Z : Trompes de Fallope]         |
| I : Reins             |                                 |



**Figure 2** : réceptacle et conduit du chyle tiré de Jean Van Horne (in T. Bartholin, *Anatome*, p. 619)

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| [ C : méésentère     | T : Aorte             |
| F : rein droit       | V : Portion du        |
| H : conduit du chyle | diaphragme            |
| N : Veine cave       | X : Estomac           |
| P : Œsophage         | Y : Portion du rectum |
| Q : Cœur             | Z : Rein droit        |
| R : Poumon           | E : Lobe du foie]     |
| S : Artère aspera    |                       |

Figure 3 : le testicule humain, structures et vaisseaux *in R. de Graaf, Opera omnia* (Lyon, 1678, p. 56)

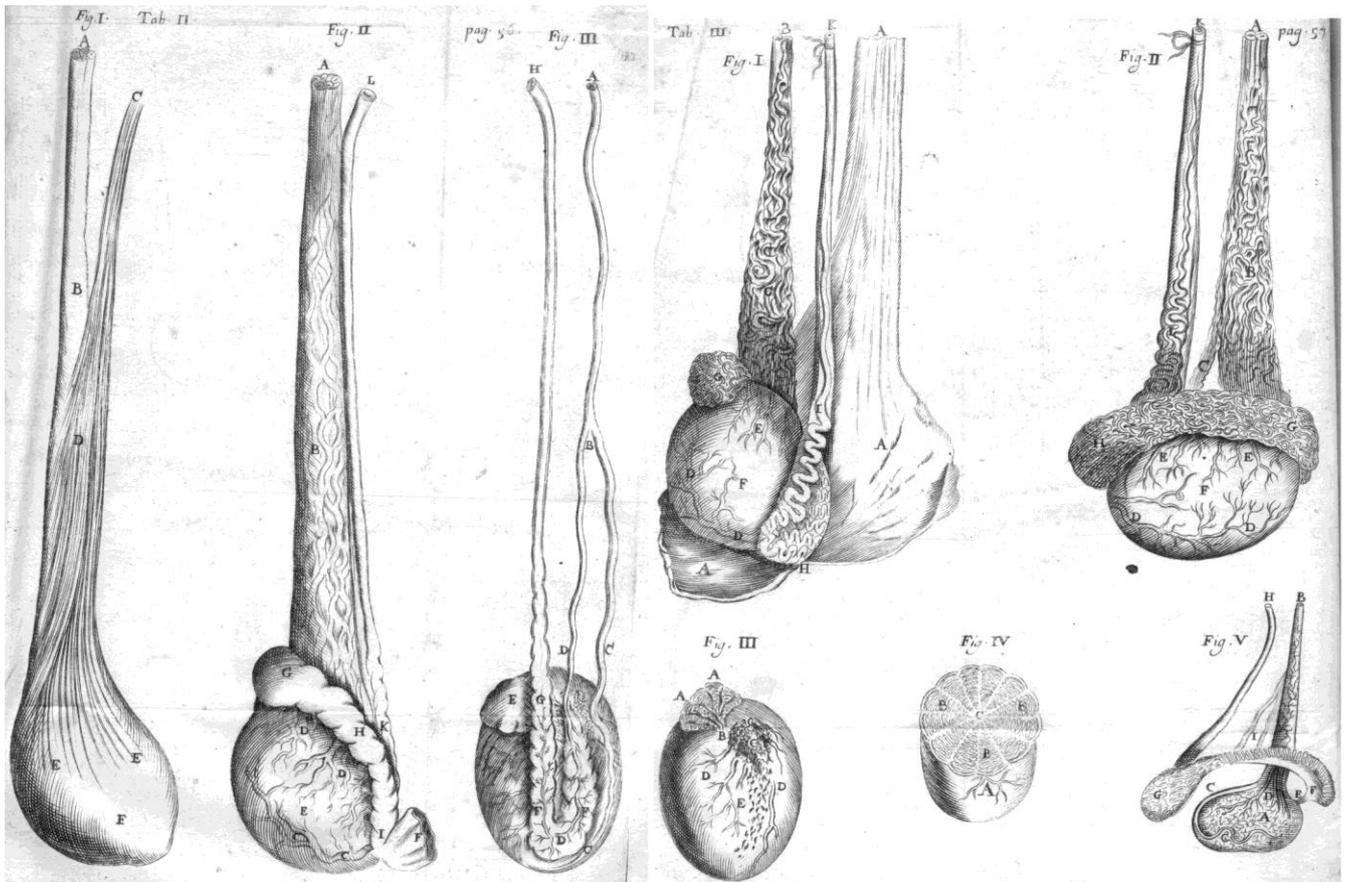
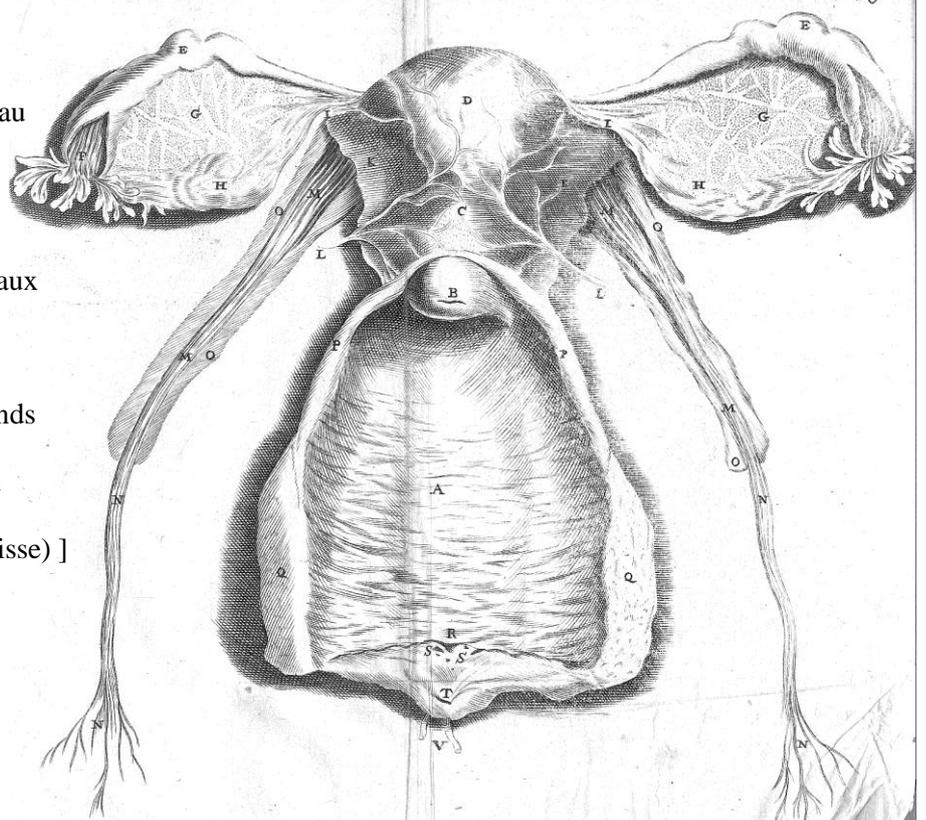


Figure 4 : « le fourreau de la matrice ouvert de son long en sa partie postérieure » *in R. de Graaf, Opera omnia* (Lyon, 1678, p. 122)

- [A : Substance interne du fourreau  
 B : Orifice de la matrice  
 C : Col de la matrice  
 D : Fonds de la matrice  
 E : Trompes de Fallope  
 F : Substance interne de ces canaux  
 G : Nerfs du ligament  
 H : Testicules  
 I : Ligaments des testicules  
 K/M/N : partie des ligaments ronds  
 L : Petits nerfs de la matrice  
 P : Partie supérieure du fourreau  
 (la plus fine)  
 Q : Partie inférieure (la plus épaisse) ]



**Annexe 31 : Références et idées anatomiques et physiologiques nouvelles dans les ouvrages médicaux lyonnais (1600-1700)**

Nom	Statut de l'auteur	Titre	Edition originale	Editions lyonnaises	Principales références autoriales explicites	Composition du corps	Causes des maladies	Remèdes et soins
<b>Baglivi Giorgio</b> (1668-1707)	Médecin romain, membre de la Royal Society	<i>De Praxi Medica ad priscam observandi rationem revocanda</i>	1696	(1) 1699	- Hippocrate - Malpighi	- composition fibreuse du corps - anatomie fine - circulation du sang	- mouvements endurés par les fibres des parties solides du corps	- remèdes galéniques et chimiques
<b>Barbette Paul</b> (1623-1666)	Médecin et chirurgien d'Amsterdam	<i>Oeuvres Chirurgiques et Anatomiques</i>	1672	(2) 1680, 1687	- Girolamo Fracastore - William Harvey - Anatomistes	- humeurs galéniques - fibres (descriptions d'anatomie pathologique)	- régime de vie - humeurs - blessures - contagion	- chirurgie - remèdes galéniques et chimiques : purgatifs doux (surtout sudorifiques) - opposition à la saignée
<b>Barles Louis</b> (16 ??-16 ??)	Médecin de Marseille (docteur de l'université de Montpellier)	<i>Les Nouvelles Decouvertes Sur Toutes les Parties principales de l'Homme &amp; de la Femme (...) Les nouvelles decouvertes sur toutes les Parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre.</i>	1673	(5) 1673, 1675, 1679, 1680, 1682	- Hippocrate - Régnier de Graaf - Jean Pecquet - Thomas-Theodor Kerckring - Francis Glisson	- liqueurs (sang, chyle, suc pancréatique, bile) - fibres - anatomie fine (capillaires du sang, oeufs) - circulation du sang - principe vital de Glisson [Tome 1 centré sur le cœur, le sang, le fœtus ; tome 2 : sur les parties de la digestion]	- causes morales (« débauche ») - causes chimiques (acidité et amertume des liqueurs et des organes) - causes mécaniques (fibres) - causes climatiques (sècheresse, chaleur) - causes pneumatiques (interruption de l'esprit vital)	- remèdes galéniques et chimiques (resserrants ou purgatifs)
		<i>Les Nouvelles Decouvertes sur les</i>	1674	(3)	Id.	- liqueurs (sang,	Id.	Id.

		<i>organes des Femmes, servans à la Generation (...)</i> <i>Les Nouvelles Decouvertes sur les Organes des Hommes, servans à la Generation.</i>		1674, 1679, 1680		semences) - fibres et atomes - anatomie fine (vaisseaux spermatiques, oeufs) - circulation du sang		
<b>Barra Pierre</b> (16 ??-16 ??)	Médecin de Lyon	<i>L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate.</i>	1664	(1) 1664	- Hippocrate - Ancien Testament	- humeurs galéniques - fibres	- régime de vie associé à des causes morales - humeurs	- opposition à l'abus de saignée et de purgatifs chimiques
		<i>L'usage de la glace, de la neige et du froid</i>	1671	(3) 1675, 1676, 1696	Id.	Id.	Id.	- remèdes galéniques et chimiques avec modération
		<i>Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs</i>	1672	(2) 1672, 1683	Id.	- circulation du sang	Id.	Id.
<b>Bartholin Thomas</b> (1616-1680)	Médecin danois	<i>Anatome Quartum Renovata; non tantum ex institutionibus b. m. Parentis, Caspari Bartolini, Sed etiam ex omnium cum Vaterum, tum Recentiorum Observationibus, ad Circulationem Harveianam, &amp; Vasa Lymphatica directis. Cum Iconibus et indicibus.</i>	1673	(2) 1677 et 1684	Nombreux anatomistes des XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles dont les figures sont reprises (de Vésale à Graaf)	- circulation du sang et du chyle - vase lymphatique - structure mécanique du corps	/	/
<b>Bertrand Jean-Baptiste</b> (16 ??-16 ??)	Médecin de Marseille	<i>Reflexions Nouvelles sur l'Acide et sur l'Alcali: Où apres avoir démontré que ces deux sels ne peuvent pas être les principes des Mixtes, On fait voir le Veritable usage qu'on en peut faire dans la Physique &amp; dans la Medecine.</i>	1683	(1) 1683	- Otto Tachenius - Jean-Baptiste Van Helmont - Robert Boyle	- atomes - composition chimique du corps (doux, amer, acide, acre)	- déséquilibre entre les différentes qualités chimiques	- remèdes chimiques (guérison par les contraires)
<b>Bimet Claude</b> (16 ??-16 ??)	Chirurgien juré de Lyon	<i>Quatrain anatomiques des os et des muscles du corps Humain: ensemble un discours sur la Circulation du Sang.</i>	1664	(1) 1664	- Galien - Jean Fernel	- circulation du sang - fibres	- arrêt de la circulation du sang	/

<b>Bonet Théophile</b> (1620-1689)	Médecin genevois	<i>Sepulchretum sive Anatomia Practica ex Cadaveribus morbo denatis.</i>	1679	(1) 1700	- Galien - Hippocrate - compilation de très nombreux anatomistes (dont Vésale)	- humeurs galéniques - circulation du sang - inscription des symptômes dans l'anatomie	- régime de vie - humeurs galéniques	- régime - remèdes galéniques et chimiques - chirurgie
<b>Boyle Robert</b> (1627- 1691)	Lord anglais, membre de la Royal Society	<i>Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedes Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules, &amp; sur l'usage &amp; les Proprietiez des Medicamens simples.</i>	1685	(2) 1688, 1689	/	- mécanisme corpusculaire	/	- simples - remèdes galéniques et chimiques
<b>Chastelain Jean</b> (16 ??-1715)	Médecin de Montpellier	<i>Traité des Convulsions et des Mouvemens Convulsifs, qu'on appelle à present Vapeurs.</i>	1691	(1) 1691	- Thomas Willis - M. Malpighi - Th. Sydenham - Francis Glisson - Franz de le Boë - Raym.Vieussens	- circulation du sang - fibres - esprits	- chimie (fermentation des esprits) - causes mécaniques (contractions des fibres)	- remèdes galéniques et chimiques - narcotiques
<b>De Blégnay Nicolas</b> (1642-1722)	Chirurgien parisien	<i>Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat pour la preservation &amp; pour la guerison des Maladies.</i>	1687	(1) 1687	/	- composition chimique du corps - corpuscules - esprits	- régime de vie - déséquilibre chimique - corpuscules	Thé, café, chocolat
		<i>L'art de guérir les Maladies Veneriennes, expliqué par les principes de la Nature &amp; des Mecaniques.</i>	1673	(3) 1691, 1692, 1693	- Galien - Paracelse - Pierre Gassendi - William Harvey - Jean Pecquet - JB Van Helmont	Id. - circulation du sang	- débauche/ péché - acides vénériens - fermentation	- remèdes galéniques et chimiques (évacuants doux)
<b>Ettmüller Michel</b>	Médecin de Leipzig	Nombreux ouvrages édités à Lyon dont (sur la composition du corps) <sup>7</sup> :	1688	(1) 1693	- Hippocrate - Quercetan	- particules ou corpuscules	- régime de vie (choses « non	- diète - remèdes

<sup>7</sup> Autres ouvrages de Michel Ettmüller édités à Lyon : *Pratique spéciale de médecine* (1691, 1698), *Méthode de consulter et de prescrire les formules de médecine* (1698), *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée de Michel Ettmüller avec une Dissertation sur l'infusion des Liqueurs dans les vaisseaux* (1690, 1691), *Nouvelle chimie raisonnée* (1693), *Operum omnium medicophysicorum* (1690), *La pharmacopée raisonnée de Schröder* (1697, 1698).

(1644-1683)		<i>Nouveaux instituts de médecine</i>			- René Descartes - Jean-Baptiste Van Helmont	- fibres - âme (archée de Van Helmont) - circulation du sang	naturelles ») - causes mécaniques (obstructions et mouvement des fibres) - causes chimiques (acidité et corruption) - causes pneumatiques (esprits)	galéniques et chimiques - chirurgie
		<i>Pratique générale de médecine de tout le corps humain.</i>	1688	(2) 1691, 1699	Id.	Id.	Id.	Id.
<b>Graaf Régnier de</b> (1641-1673)	Médecin hollandais (docteur d'Angers)	<i>Opera omnia</i>	1677	(1) 1678	- Diemerbroeck - Sylvius - Harvey	- anatomie fine - circulation du sang - composition chimique du corps	- alteration du suc pancréatique - régime de vie	- évacuation
		<i>Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme (...) avec un traité du suc pancréatique, des clistères et de l'usage du siphon</i>	1677	1699	Id.	Id.	Id.	Id.
<b>Laugier Jean-François</b> (16 ??-16 ??)	Chirurgien-juré de Marseille	<i>Traité des remèdes vulnérables dans lequel on explique leur nature et leurs effets, avec la Théorie des accidens qui se rencontrent dans les Playes, suivant les anciennes et nouvelles opinions, et par la Mécanique.</i>	1693	(1) 1693	/	- fibres - humeurs	- régime de vie (choses « non naturelles ») - humeurs	- remèdes vulnérables galéniques et chimiques - diète
<b>Meyssonier Lazare</b> (1644-1683)	Médecin de Lyon	Très nombreux ouvrages édités à Lyon dont (sur la composition du corps) :  <i>La Belle magie ou Science de l'esprit, contenant les fondemens des</i>	1650	(3) 1650, 1669, et 1678	- Bible - Aristote - Hippocrate - Galien - Jean-Baptiste Della Porta	- humeurs galéniques - circulation du sang - corps-machine - esprits (animaux, vitaux mais aussi astraux et divins)	- humeurs galéniques - influences astrales	- remèdes galéniques et chimiques

		<i>subtilitez &amp; des plus curieuses &amp; secretes connoissances de ce temps.</i>						
		<i>Le Cours de Medecine en François,</i>	1664	(5) 1664, 1671, 1673, 1678 et 1683	- Bible - Aristote - Galien - André Vésale - William Harvey - René Descartes	- circulation du sang et du fluide nerveux - anatomie fine	- humeurs galéniques - causes astrales - démons - causes pneumatiques	- remèdes galéniques et chimiques - recours spirituels
		<i>Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement en François suivant la verité du Texte Grec; avec un meslange de Paraphrases, d'Eclaircissement és lieux plus obscurs, et la Clef de cette Doctrine par le moyen de la Circulation du Sang, &amp; d'autres Nouvelles découvertes de ce Siècle en Anatomie &amp; Chymie.</i>	1668	(2) 1668, 1684	- Hippocrate - André Vésale - Jean Pecquet - Jean Riolan - René Descartes	- humeurs galéniques - circulation du sang et du chyle - esprits (animaux, vitaux) - quelques considérations chimiques	- humeurs galéniques - causes astrales - régime de vie	- diète - remèdes galéniques et chimiques - cours spirituels
<b>Munnicks Johan</b> (1652-1711)	Médecin d'Utrecht	<i>Anatomia Nova qua juxta meotericarum Inventa tota Res Anatomica breviter &amp; dilucidè explicatur. Editio novissima Figuris illustrata.</i>	1699	(1) 1699	- Aristote - Hippocrate - Galien - toute l'histoire de l'anatomie aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles	Composition structurale du corps (systèmes sanguin, chylifère, lymphatique, principaux organes, muscles et ossature)	/	/
<b>De Monginot François</b> (16 ??-16 ??)		<i>De la guerison des Fievres par le Quinquina.</i>	1679	(3) 1679, 1680, 1681	/	- humeurs galéniques - fibres - circulation du sang	- humeurs galéniques	- quinquina
<b>Morton Richard</b> (1637-1698) <b>Lister Martin</b> (1638-1712) <b>Cole Guillaume</b>	Médecins anglais	<i>Richard Morton Opera medica. Accedunt insignores Tractatus Martini Lister de Morbis chronicis, &amp; de variolis; Guliemi Cole, De Febribus, ac de Secretione animali; Gualteri Harris de Morbis acutis infantum; et Thomae Sydenham</i>	1689	(2) 1696, 1697	- Hippocrate - Galien et Fernel (pour Lister) - Francis Glisson - Franz de le Boë - Thomas Willis	- circulation du sang - humeurs galéniques (Morton) - fibres - structures glandulaires (Cole, Morton)	- hérédité - contagion - régime de vie - fermentation des esprits animaux et corruption des humeurs (Morton)	- évacuation par les remèdes galéniques, chimiques et exotiques (quinquina)

(16 ??-16 ??) <b>Gualteri Harris</b> (16 ??-16 ??) <b>Sydenham Thomas</b> (1624-1689)		<i>Processus in morbis, ac de Phtisie.</i>						
<b>Panthot Jean-Baptiste</b> (1640-1707)	Médecin lyonnais	<i>Reflections sur l'estat present des Maladies, qui regnent dans la Ville de Lyon, dans ce Royaume &amp; en diverses parties de l'Europe, depuis la fin de l'annee derniere 1693. jusques à present.</i>	1694	(2) 1694 et 1695	- Hippocrate - Galien - Lazare Rivière	- humeurs galéniques - composition chimique du corps	- régime de vie - humeurs - perturbation des mouvements des fibres ou des esprits animaux	- remèdes galéniques et chimiques - évacuation mais critique des abus de la saignée
		<i>Brièves dissertations sur l'usage des bains chauds, et principalement de ceux d'Aix en Savoye. Et sur l'effet du Mercure pour la guerison de la Verole: en forme d'apologies.</i>	1700	(1) 1700	- Hippocrate - Galien	- humeurs galéniques - fibres	Id.	- remèdes galéniques et chimiques - bains
<b>Tencke Jérôme</b> (16 ??-1687)	Médecin de Montpellier	<i>Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galénique et Chymiques: Où il est traité de la Méthode d'ordonner toute sorte de Remedes Pharmaceutiques, &amp; de les adapter à chaque maladie.</i>	1684	(2) 1684, 1690	- Hippocrate - Galien - Jean Riolan - Lazare Rivière - Sanctorius - Christophe Glaser	- humeurs galéniques - composition chimique et fibreuse du corps	- humeurs galéniques	- remèdes galéniques et chimiques
<b>Van Diemberbroeck Ysbrand</b> (1609-1674)	Médecin d'Utrecht	<i>L'Anatomie du corps humain (...) Etablie sur les nouvelles decouvertes des Anatomistes modernes, &amp; enrichie de plusieurs observations anatomiques, de quantité de figures, &amp; de diverses dissertations physiques &amp; Medicales, (...). Traduction nouvelle par Mr J. Prost, Doct. Med. de Lyon</i>	1672	(3) 1679, 1683 (en latin) et 1695 (en français)	- Bible - Francis Glisson - synthèse de très nombreux anatomistes (Régnier de Graaf, Franz de le Boë, Marcello Malpighi...)	- anatomie fine (dont vaisseaux lymphatiques, conduits chylières et oeufs) - circulation du sang - esprits animaux	- liqueurs (sang, sucs pancréatiques...) ou dysfonctionnement d'un organe	/
<b>Jean-Baptiste Van Helmont</b> (1577-1644)	Médecin de Louvain	<i>Ortus medicinae, id est initia physicae inaudita Progressus medicinae novus, in morborum ultionem ad Vitam longam</i>	1648	(2) 1655 et 1667	- Hippocrate	- composition chimique du corps - archée	- acide et alcali	Remèdes chimiques

		<i>Les Oeuvres de Jean Baptsite Van Helmont Traitant des principes de Medecine et de Physique, pour la guerison assurée des Maladies: de la traduction de M. Jean Le Conte, Docteur Medecin.</i>	1670	(2) 1670, 1671	- Paracelse	- anatomie fine - archée	- maléfices - punition divine / péchés /passions - régime de vie - hérédité - idées morbides	Remèdes chimiques doux (contre les laxatifs, les pierres précieuses...)
<b>Vieussens Raymond</b> (1641-1715)	Médecin de Montpellier	<i>Nevrographia universalis.</i>	1684	(2) 1684, 1685	/	- structure anatomique du cerveau, de la moelle et des nerfs	/	/
<b>Willis Thomas</b> (1620-1675)	Médecin anglais, membre de la Royal Society	<i>De Anima Brutorum, quae Hominis vitalis ac sensitiva est, exercitationes duae.</i>	1672	(1) 1676	/	- structure fibreuse et composition chimique du corps (acide et alcali) - esprits animaux	- causes mécaniques (fibres) et chimiques (irritation, fermentation)	- remèdes galéniques et chimiques (évacuants)
		<i>Pharmaceutice rationalis sive diatriba de medicamentorum operationibus in humano corpore</i>	1674	(1) 1676	/	Id.	Id.	- remèdes galéniques et chimiques spécifiques
		<i>Opera Medica &amp; Physica..</i>	1676	(2) 1676, 1681	/	Id.	Id.	Id.

**Annexe 32 : La nosologie fonctionnaliste de Michel Ettmüller** (*in La pratique générale de la médecine*, Lyon, Thomas Amaulry, 1699, in-8°, 722 p.)

Tome	Chapitre	Catégorie de maladie	Entités nosologiques évoquées
1	Chap. 1 p. 2-29	« de la faim blessée »	« manque d'appetit / Pica / Malacia /Apetit excessif/ Boulimie »
1	Chap. 2 p29-37	« de la soif blessée »	«soif excessive/ défaut de soif »
1	Chap. 3 p. 38-57	« de la mastication blessée »	« vice des machoires/ maladies des dents/ carie des dents/ substance pierreuse des dents
1	Chap. 4 p. 58-65	« de la deglutition blessée »	/
1	Chap. 5 p. 65-77	« de la Chilification blessée »	/
1	Chap. 6 p78- 98	« de la retention des aliments dans l'estomac blessée »	« vomissement, nausée/ vomissement de sang »
1	Chap. 7 p. 99-113	« de la douleur d'estomac, ou Cardialgie »	/
1	Chap. 8 p. 114-116	« de la séparation blessée du chyle d'avec la matiere fecale »	/
1	Chap. 9 p. 116-207	« de l'expulsion blessée des matières contenues dans l'intestin »	« constipation ou suppression du ventre/ passion iliaque ou Miserere/ cours ou flux de ventre/ choléré/ diarrhée/lienterie/ passion celiague/ dysenterie/ tenesme/ demangeaison du fondement/ flux hépatique/ hémorroïdes »
1	Chap. 10 p. 207-237	« de la colique, ou des différentes douleurs des intestins »	/
1	Chap. 11 p. 237-250	« de la situation changée des intestins »	« hernie/ cheute du fondement »
1	Chap. 12 p. 250-276	« de la distribution du chile blessée »	« atrophie et la langueur/ obstruction des visceres »
1	Chap. 13 p. 276-285	« de la sanguification du chile et de la fermentation du sang blessée »	« cacochylie/fermentation blessée »
1	Chap. 14	« de l'inspiration de l'air blessée »	« inspiration/ suffocation/ catharre suffocatif/ dypnée, ou respiration difficile, laborieuse avec

	p. 285 – 345		<b>inquiétude/ asthme/hoquet/ incubus, ou Ephialtes ou cochevieille »</b>
1	<b>Chap. 15</b> p. 345-372	« des vices de l'expiration de l'air »	« eternuement/ vices de la voix/ voix enrouée/ toux »
1	<b>Chap. 16</b> p. 372-417	« du battement du coeur et des arteres vitié »	« pouls/ Lipotimie/ syncope/ palpitation du coeur/ tremblement du coeur/ ver du pericarde »
1	<b>Chap. 17</b> p. 402-607	« des fievres »	« intermittente/ continües/ aigües et non aigües/ ardentes ou chaudes/ non aigües ou lentes/ hectique/ malignes/ pourprée/ maladie hongroise/ peste »
1	<b>Chap. 18</b> p. 607- fin	« de la nutrition des parties blessée »	« la trop grande corpulence/ atrophie ou défaut de nutrition/ phtisie/ cachexie/ hydropisie/ iaunisse »
2	<b>Chap. 1</b> p. 1- 182	« du retour du sang des parties au coeur, et de l'inflammation tant generale que particuliere »	« les inflammations/ inflammations éresipelateuses/ esquinancie/ aphtes/ luette ulcérée/ descente ou chute de la Luette/ inflammation de la luette/ du ventricule/ des intestins/ du fondement/ du Mesentere/ des parties de la poitrine/ pleuropneumonie/ peripneumonie/ pleuresie/ inflammation du Foye, ou Hepatites/des reins ou Nephretique/ ulcere des reins/ inflammation de la vessie urinaire/ phrenesie/ ophtalmie/ lippitude/ épiphora/ inflammation des oreilles/ empienne/ hémorragie/ hémorragie du nés/ des gencives/ hémophthisie ou crachement de sang »
2	<b>Chap. 2,</b> p. 182- 238	« de la séparation de l'urine blessée »	« iscurie ou suppression d'urine/ calcul/ flux immodéré d'urine/ diabetes/ urine grasse ou oléagineuse/ urine de sang »
2	<b>Chap. 3</b> p. 238- 267	« de l'excretion de l'urine blessée »	« iscurie/ incontenance ou flux involontaire d'urine/ strangurie/ dysurie »
2	<b>Chap. 4</b> p. 267 – 309	« de la séparation de la limphe viciée dans les glandes, et des catarrhes qui en naissent, tant en général qu'en particulier »	« catarrhe/ coriza ou catarrhe du nés/ épiphora »
2	<b>Chap. 5</b> p. 309- 349	« du mouvement de la limphe empêché et de l'Hydropisie qui en vient, tant en général... »	« ascités/ hydrocephalos/ hydropisie de la poitrine »
2	<b>Chap. 6</b> p. 349- 381	« de la generation blessée des esprits animaux, des vices du sentiment et du mouvement... »	« l'insomnie/ sommeil excessif/ le corus/ coma vigil ou Cataphora/ lethargie/ catalepsis ou Catoché »

2	Chap. 7 p. 381- 397	« de l'agitation déréglée ou contre-nature des esprits dans les organes des sens, et du vertige »	/
2	Chap. 8 p. 397 –443	« du mouvement vicié, et déréglé des esprits animaux dans les organes du mouvement »	« convulsion et epilepsie/ tremblement »
2	Chap. 9 p. 443- 553	« du mouvement et de l'influence abolie des esprits animaux »	« apoplexie/ paraplegie/ paralysie, palalisie/ douleur/ odontalgie ou mal de dents/ cephalie ou douleur de tête/ douleur picotement et la rougeur des yeux/ otalgie ou douleur d'oreille/ la goutte »
2	Chap. 10 p. 553 – 564	« de l'ouïe blessée »	« surdité/ tintement d'oreille »
2	Chap. 11 p. 564 – 582	« de la vüe viciée »	De nombreux maux non nommés (à part « nyctalopias » et « goutte sereine » : aveuglement total)
	Chap. 12 p. 582-591	« des vices de l'Odorat et du goût »	/
2	Chap. 14 ( <i>pas de Chap. 13</i> ) p. 591 – 600	« Du defaut des operations raisonnables/ la mémoire blessée »	/
2	Chap. 15 p. 600 – 672	«du délire en général et en particulier »	« phrenesie/ délires mélancoliques/ manie/ rage/ délire érotique ou fol amour/ Philtres »
2	Chap. 16 p. 672 – fin	« du mal Hypochondriaque »	« Scorbut »

**Annexe 33 : le classement des pierres par arborescences dans  
l'ouvrage d'Anselme de Boot, *Le Parfaict Ioaillier* (Lyon, Jean  
Huguetan, 1644, in-8°, 746 p.)**

Figure 1 : le classement des pierres selon leur origine

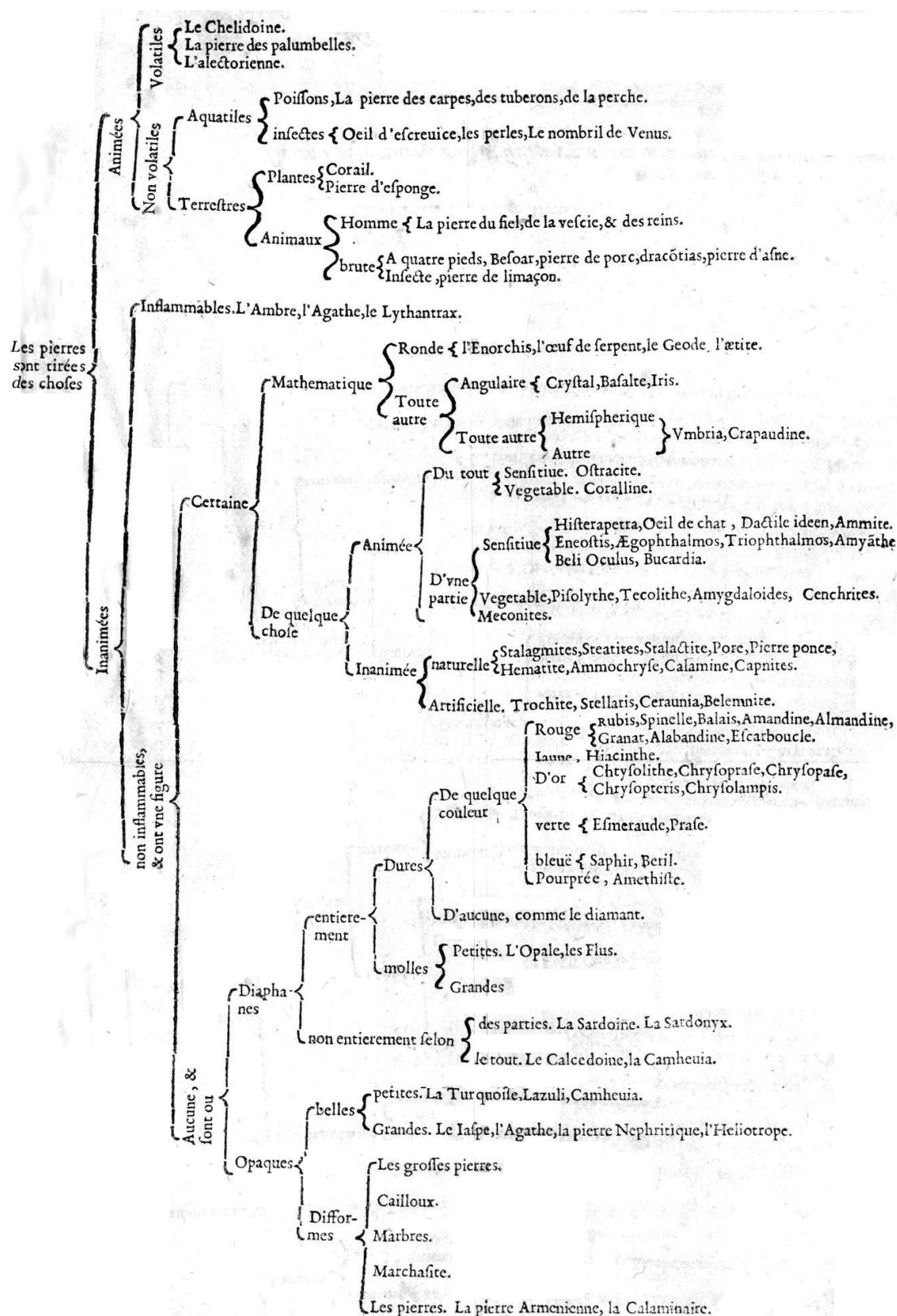
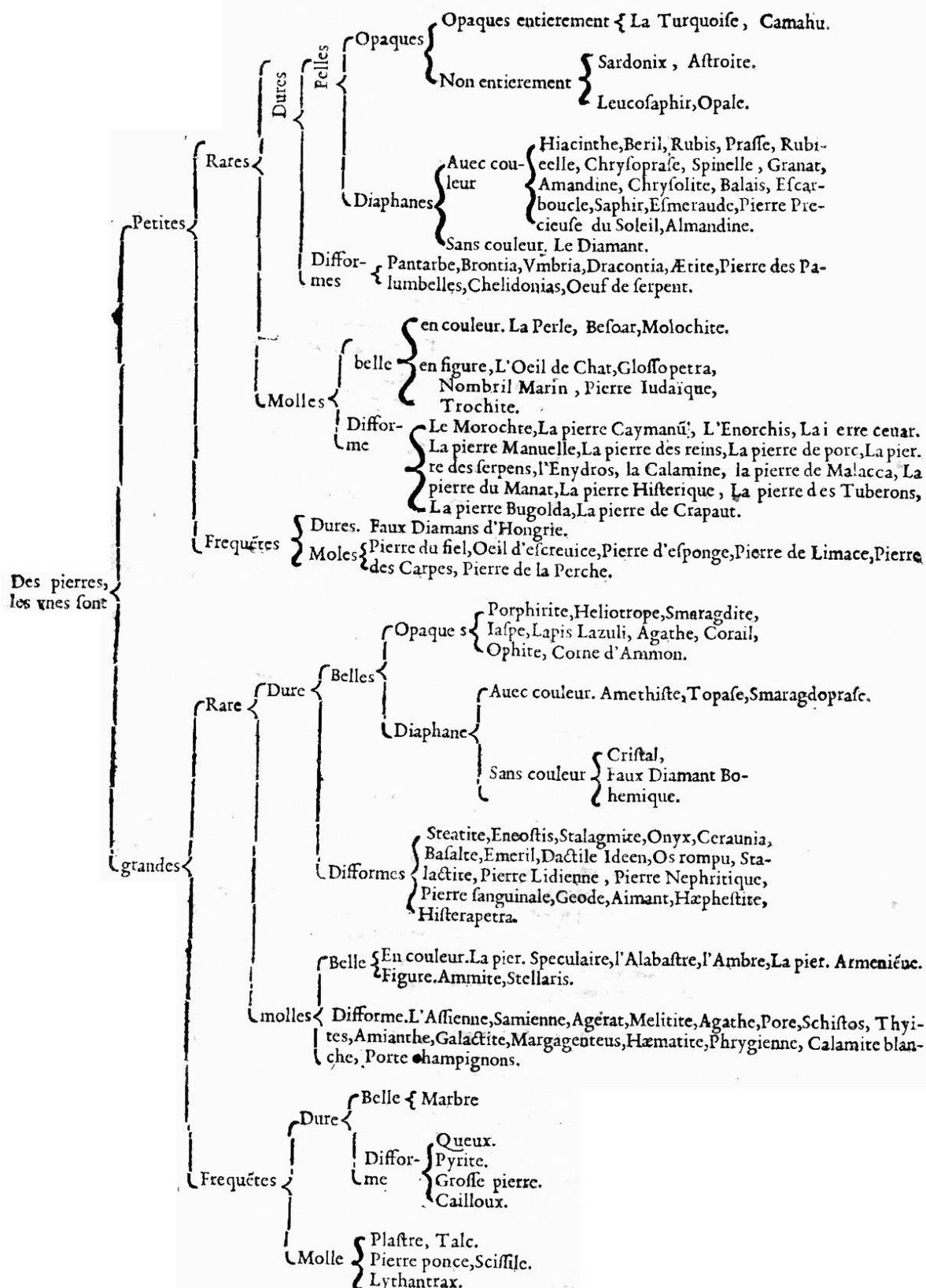


Figure 2 : le classement des pierres selon leurs caractéristiques et leur rareté.

# DIVISION DES PIERRES

## Precieuses & communes.



Annexe 34 : Le savoir anatomique mis en arborescence (*in* Barthélémy Cabrol, *Alphabet anatomic*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614 et 1624, in-4°, 110 p.)

Figure 1 : la composition du corps humain

**TABLE GENERALE.**  
**DE LA DIVISION DV CORPS HVMAIN.**

<i>Le corps humain est diuisé communément en quatre parties generales, sçauoir est en la,</i>	Superieure, appelée Teste, ou ventre premier, auquel sont contenues les parties animales depuis le vertex iusques aux Clavicules: Icelle se subdiviise en trois parties, sçauoir est en,	La teste qui contient le cerueau: Icelle se diuise en parties,	Contenantes dont les vnes sôt,	Comunes qui sont cinq. Les autres, Propres, sçauoir est,	L'epiderme. Le cuir. La graisse. Le panicule membraneux. Et la membrane commune. Le pericrane. Le crane. La dure mere. Et la pie mere.
	Icelle se subdiviise en trois parties, sçauoir est en,	La face laquelle a ses parties,	Et	Contenuës, le Cerueau partie organique, en laquelle se peuuent considerer plusieurs choses, comme nous monstrerons cy apres.	Communes ja descrites.
	Le col lequel a aussi ses parties contenant, & contenues, desquel les les vnes sont,	Côte-nâtes, Et les font ou,	Et Propres les font ou,	Ossees, les deux mendibules. Cartilagineuses, les extremittez du nez, & les oreilles. Charnuës, comme les muscles de la face, & de la maschoire inferieure. Les yeux, & les parties qui les cõstituent. Le meat auditoire. Le nez & la bouche	
	Le col lequel a aussi ses parties contenant, & contenues, desquel les les vnes sont,	Anterieures cõme sont, Les autres, Posterieures,	Les cinq tegumens communs. Le larynx. L'os hyoyde. Les flexeurs de la teste. Les veines iugulaires, & Arteres carotides. Les nerfs de la sixiesme coniugaison & autres. Les communes. Le ceruix. Les muscles extenseurs de la teste. Les esleuateurs de l'omoplate. Les sept vertebres premiers, & la moëlle y contenuë.		

C Mc

2	Moyëne ap- pellee Tho- rax, laquelle contient les parties vita- les, & est ter- minee de- puis les Cla- uicules iuf- ques au Car- tilage xy- phoide. Icel- le se diuife en parties,	Conte- nantes,	Et	Cōmunes ja deduites, Ossees ſça- uoir est,	Les Clauicules. Les vingt & quatre coftes. Douze vertebres, & l'omo- plate.
		Et		Le Cœur, Prince des parties vitales. Les Poulmons.	
		Conte- nues qui ſont,		La groſſe Artere aſcendante. La Veine arterieure, & artere veineuſe. La Veine caue aſcendante.	
	Inferieure la- quelle con- tient les par- ties naturel- les, & eſt bor- nee depuis la Cartilage xyphoide iuſques à l'oſ- pubis. Icelle a deux diui- ſions,	La pre- miere eſt en trois re- gions,	Epigaſtri- que a ſes parties, Vmbili- cale,	Laterales, qui contiennent le foye & la ratte, & s'appellent hypochondres, & Moyenne qui contient le ventre. Qui cōtient les reins, lombes, & l'inte- ſtin duodenum auec vne partie du Ieiu- nium & Colon.	
Hypoga- ſtrique,					
		Conte- nantes,		Propres les muſcles de l'Epigaſte, & le Peritoine.	
		La ſe- conde eſt en parties,	Et	La Coction comme à ſça- uoir,	Epiploon, Le ventricule, Inteſtins greſles, Veine porte, Le foye, La veine caue, Les inteſtins craſſes, La veſſie du fiel,
	Aux extre- mittez qui ſōt deux,	La main, la- quelle ſe di- uiſe en, Le pied le- quel a pour parties,	Bras, Auant bras, & la vraye main, La cuiſſe, La iambe, & le petit pied,	E'expurgation des extremens, à ſçauoir, La Generation comme,	La Ratte, Les Reins, Les vreteres, & Veſſie. Les vaiſſeaux prepa- rants eiaculatoires, & teſticules.

Pour

Figure 2 : les « choses » à remarquer sur l'anatomie du ventricule ou estomac

26

## TABLE DV VENTRICVLE,

			{ L'une, qui touche, immédiatement le chyle, & est fort membraneuse.
La cõpo- sition, qui est de tu- niques,	{ Pro- pres, qui font, Commu- ne,	{ Deux inter- nes,	{ L'autre, qui est entre la coõmune, & l'interne, & est charneuse.
			{ Laquelle vient du Peritoine, tissue de nerfs, veines, & arteres.
La substance,	{		Qui est plus spermatique, que charneuse.
Son tem- peramēt,	{		Qui est froid de soy, comme partie spermatique, & chaud par accident, à raison des parties prochaines, comme du foye, de la ratte, de l'epiploon, & autres.
Sa figure,	{		Qui represente vne musette, ou cornemeuse, le bourdon de laquelle est l'œsophage vers la partie superieure, & vers l'inférieure, est le pylote, ou portier avec l'intestin.
Sa quantité,	{		Qui est fort diuerse, selon la diuersité des corps: car les vns sont fort voraces, & grands mangeurs & les autres non.
Le nombre,	{		Qui est seul vnique, & sans pair.
Sa conne- xiõ, qui est double, à sçauoir,	{		Particuliere, { Avec l'œsophage, & intestins.
		{ Gene- rale,	{ Par les nerfs au cerueau, par les veines de la veine porte au foye, par les arteres au cœur, & par la tunique, à toutes les parties naturelles.
L'action bien teperes, qui est double, à sça- uoir,	{	Commu- ne,	{ Qui est de mixtion et la viande, & de la cuire pour la nourriture de tout le corps.
			{ Propre,
La situation,	{		Qui est principalement au milieu du corps, entre le foye, & la ratte, declinant plus vers le costé gauche, que le droit, d'autant que le foye tient plus de place.

*Au ventricu-  
le, ou estomac, il  
ya, à conside-  
rer,*

*Après*

## Annexe 35 : Les portraits des maîtres dans les frontispices

Figure 1 : frontispice d'Oswald Croll, *La Royale Chimie* (Lyon, Pierre Drobet, 1624, in-8°, 223, 538, 119 p.).



Figure 2 : frontispice de Louis Barles, *Les nouvelles découvertes sur toutes les parties principales de l'homme et de la femme (...)* (tome premier, Lyon, Esprit Vitalis, 1675, in-12, 558 p.)



Figure 3 : frontispice de Jean de Renou, *Les Oeuvres Pharmaceutiques* (Lyon, Antoine Chard, 1626, in-folio, 762 p.),



Hippocrate  
(460-356 AC)

Jean Mesue  
(pseudo-Mesue,  
XII<sup>e</sup> siècle,  
confondu avec  
Jean Damascène)

Nicolas le Myrepe  
d'Alexandrie  
(XIV<sup>e</sup> siècle)

Nicolas  
Praepositus ou  
Praevotius  
(XV-XVI<sup>e</sup> siècle)

Nicolas de  
Salerne  
(XII<sup>e</sup> siècle)

Nicolas  
Alexandrin  
(?)

Jean de Saint-  
Amant  
(XIII<sup>e</sup> siècle)

Galien  
(129 - c. 210)

Jean Fernel  
(1497-1558)

Sylvius  
(Jacques Dubois,  
1478-1555)

Guillaume Rondelet  
(1507-1566)

Laurent Joubert  
(1529-1583)

Jean de Renou  
(XVI<sup>e</sup> siècle)

Louis de Serres  
(XVII<sup>e</sup> siècle)

Figure 4 : portrait de Lazare Rivière, *Opera medica universa* (Lyon, Antoine Cellier, 1663, in-fol., 186 p., 348 p.



Figure 5 : frontispice de Schröder, *Pharmacopeia Medico - Chymica Sive Thesaurus Pharmacologicus* (Lyon, Pierre et Claude Rigaud, 1649, in-4°, 768 p.)

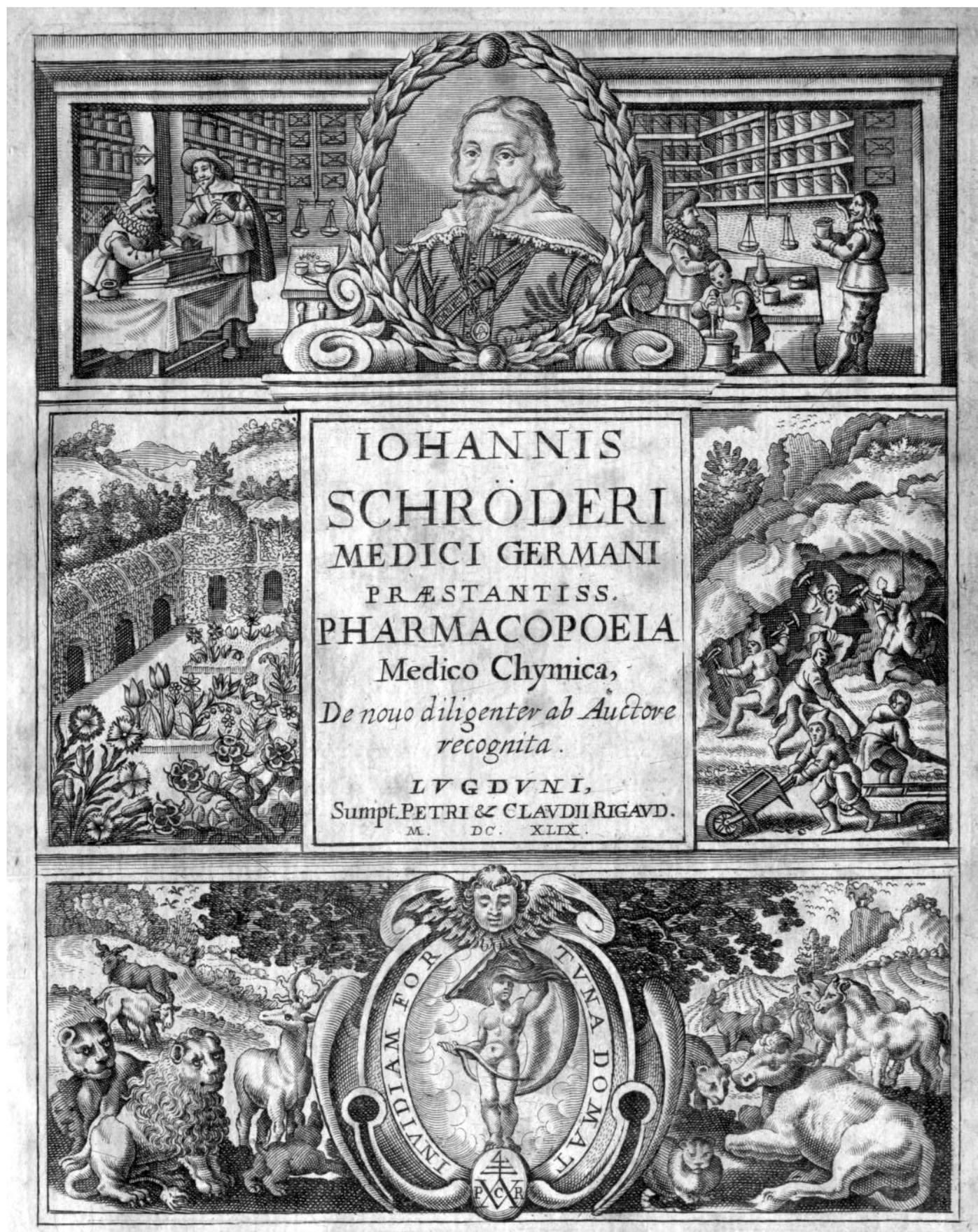
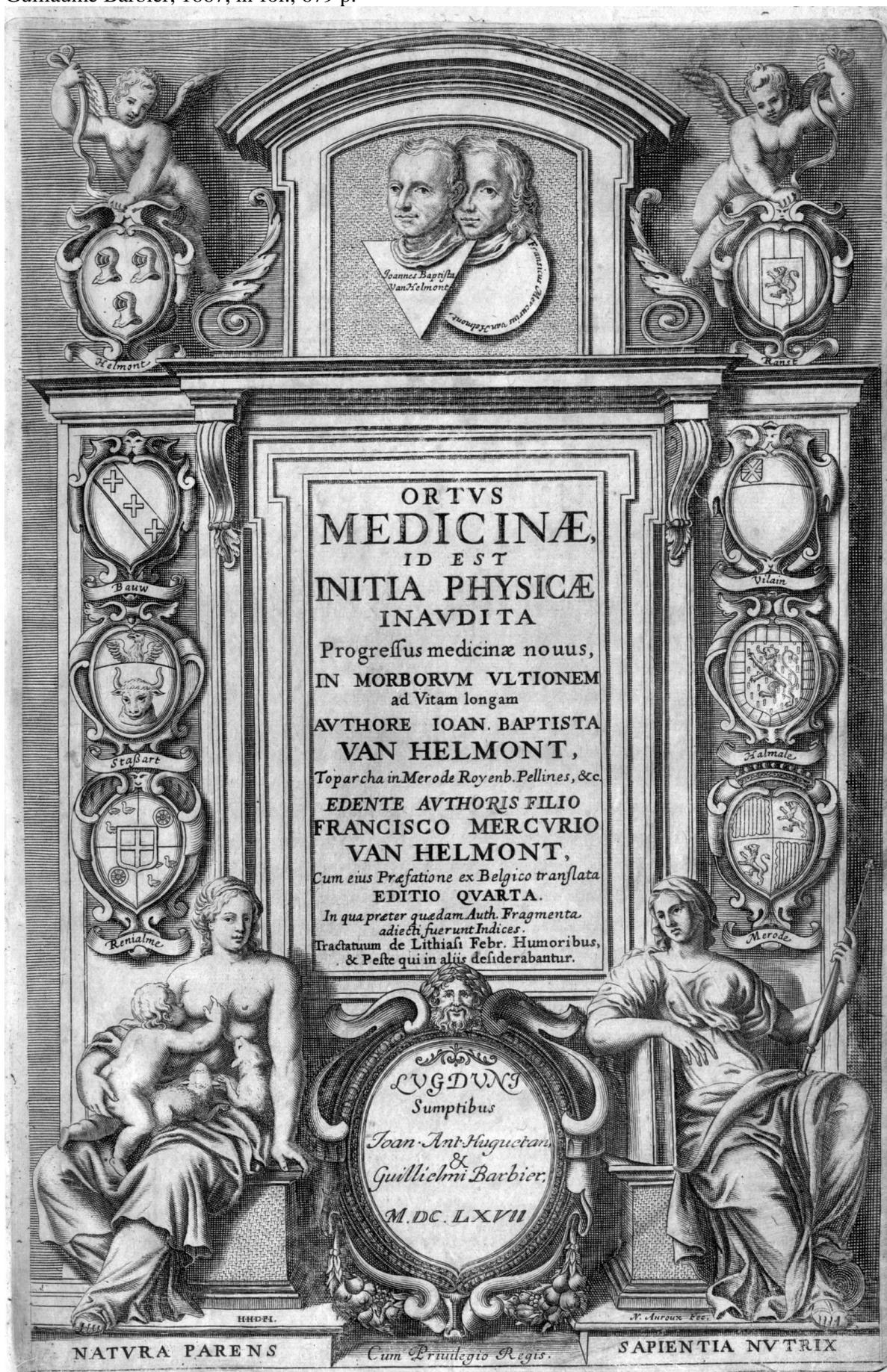


Figure 6 : frontispice de Van Helmont, *Progressus medicinae* (Lyon, Jean-Antoine Huguetau, Guillaume Barbier, 1667, in-fol., 679 p.



### Les portraits des auteurs réédités en latin

Figure 7 : portrait de Schenck, *Observationum Medicarum rariorum* (Lyon, Jean-Antoine Huguetant, 1644, in-fol., 892 p.)



Figure 8 : portrait de Sennert, *Operum* (Lyon, Marc-Antoine Ravaud, Jean-Antoine Huguetan, 1666, in-fol., 2274 p.)



Figure 9 : portrait de Heurne, *Opera Omnia* (Lyon, Marc-Antoine Ravaud, Jean-Antoine Huguetau, 1658, in-fol., 1061 p.)



**Annexe 36 : Les scènes thématiques dans les frontispices d'ouvrages médicaux**

Figure 1 : Jean de RENOU, *Les Œuvres pharmaceutiques*, Lyon, Antoine Chard, 1626, in-fol., 762 p.



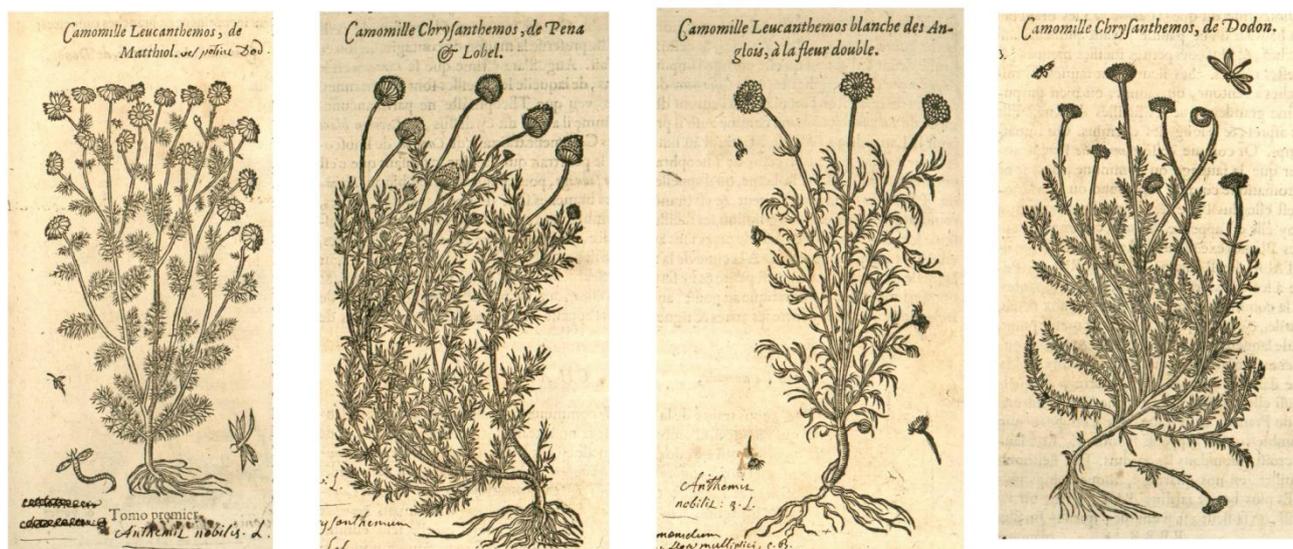
Figure 2 : Régner de GRAAF, *Regneri de Graaf Opera Omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1678, in-8°, 390 p.



**Annexe 37 : les gravures de camomille** (in Jacques Daléchamps et Jean Desmoulins, *Histoire Générale des Plantes*, Lyon, Guillaume Rouille héritiers, 1615, in-fol., 2 vol.)

(Outre la camomille commune et la grande camomille dont les gravures sont manquantes : p. 817)

**Figure 1** : Camomille *Leucanthemos* et *Chrysanthemos* p. 843-844 (même vertu évacuantes que la camomille commune mais « provoquent mieux l'urine » et sont souveraines dans les ulcères de la bouche et fistules des yeux)



**Figure 2** : *Anthemis* p. 345 (« espèce de camomille » aux vertus semblables mais plus forte dans ses opérations)



**Annexe 38 : Les symboles chimiques** (in Guillaume SAUVAGEON,  
*Traité chymique*, Lyon, Antoine Laurens, 1670, in-8°, 510 p., 1<sup>ère</sup> éd. Paris,  
 1639)

L'explication des caracteres		Chymiques.	Feuillet 133.
Acier fer ou mars.....♂	signe celeste.....♄	Gomme.....♁♂	Saffran de fer ou crocus de mars.....♂♁
Aimant.....♁♁	Cancer ou l'escriffé- signe celeste.....♋	Heure.....♁	Sagittaire signe celeste.....♐
Air.....♁	Cendres.....♁	Huile.....♁♁♁	Sauon.....♁
Alambic.....X	Cendres grauelées.....♁	Iumeaux signe celeste.....♁♁	Scorpion signe celeste.....♏
Alun.....O	Chaux.....♁	Lion signe celeste.....♌	Sel alkali.....♁♁
Amalgame.....♁♁♁	Chaux viue.....♁	Lit sur lit ou stratum super stratum.....SSS fff	Sel armoniac.....♁♁
Antimoine.....♁♁	Cinnabre ou vermeillon.....♁♁	Marcassite.....♁♁	Sel cōmun.....♁♁
Aquarius ou verséau Signe Celeste.....♁	Cire.....♁	Mercuré precipité.....♁♁	Sel gemme.....♁♁
Argent ou lune.....♁	Creuset.....♁	Mercuré sublimé.....♁♁	Soulfre.....♁♁
Argent vif ou mercure .....♁	Cuire calciné- as extim ou crocus- de venus.....♁♁	Mois.....♁	Soulfre des philosophes.....♁♁
Aries, ou le belier signe celeste.....♁	Distiller.....♁	Nitre ou salpêtre.....♁	Sublimer.....♁♁
Arsenic.....♁♁	Eau.....♁	Nuit.....♁♁	TalcK.....X
Bain.....B	Eau forte.....♁	Or ou soleil.....♁	Tartre.....♁♁
Bain marie ou bain marin.....MB	Eau regale.....VR VR	Orpiment.....♁♁	Taureau signe celeste.....♉
Bain vapeuré ou bain de rosée.....VB	Esprit.....♁	Plomb ou saturne.....♁♁	Terre.....♁
Balance signe celeste.....♁	Esprit de vin.....V	Poissons signe celeste.....♁	Teste morte.....♁
Borax.....♁	Estain ou Iupiter.....♁	Poudre.....♁	Tutie.....♁
Brûques.....♁	Farine de briques.....♁	Precipiter.....♁	Verre.....♁
Capre ou Capricorne .....♁	Feu.....♁	Purifier.....♁	Verdet ou vert de gris.....♁
		Quinte essence.....QE	Vinaigre.....♁♁
		Realgar.....♁♁	Vinaigre distillé.....♁♁
		Retorte, cornue.....♁	Vitriol.....♁
		Sable.....♁	Vitre.....♁



Figure 4 : gravures de fourneaux et de vaisseaux

# FOURNEAU SERVANT à toutes les operations de Chymie.

a Porte du Cendrier.

b Cendrier.

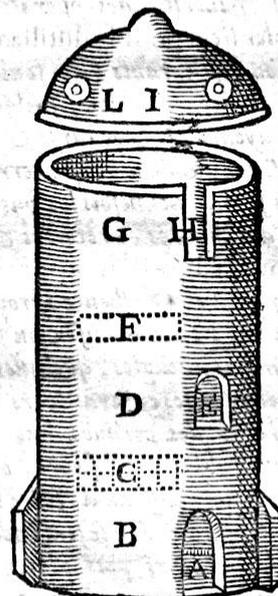
c Gril du foyer.

d Le foyer.

e La porte du foyer.

f Les barres de fer pour supporter le vaisseau contenant.

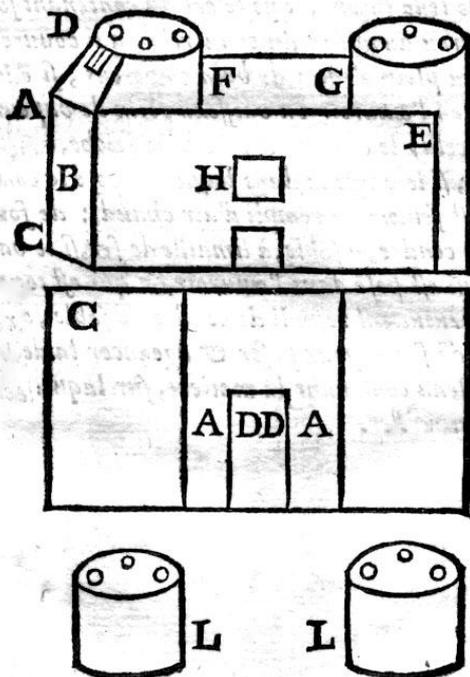
g L'ouvroir ou petit laboratoire.



h Fente pour passer le col des cornues & autres vaisseaux.

i Le couvercle du fourneau a 4. registres. l Les registres.

## POURTRAICT DV grand Fourneau de Maistre IEAN BEGVIN, avec ses dimensions & proportions.



Le fourneau avec deux bains.

La baze du fourneau.

Les deux cuvettes. aa Sable entre deux briques couchées sur les costez de 2. pouces ayant ensemble demy pied.

b b Sable ayant un pied & demy de large.  
c c Sable sur les cuvettes de l'argeur chascun d'un pied 4. pouces, & de long d'un pied 10. pouces.  
d d La cendre 11. pouces & demy de long, & cinq pouces

pouces & demy de large, & la porte trois pouces en quarré.

a b Deux pieds deux pouces de largeur.  
c a d Deux pieds & demy de hauteur.  
b e Quatre pieds & demy de longueur.  
f g Un pied 7. pouces de sable, ou cendre en longueur.  
h i Un pied 5. pouces usques à la platine.

l l Les cuvettes à fleur de laditte platine releuent d'environ demy pied sur les cendres, & ont lesdites cendres un peu moins d'un pied, qui vont usques au fond du fourneau.

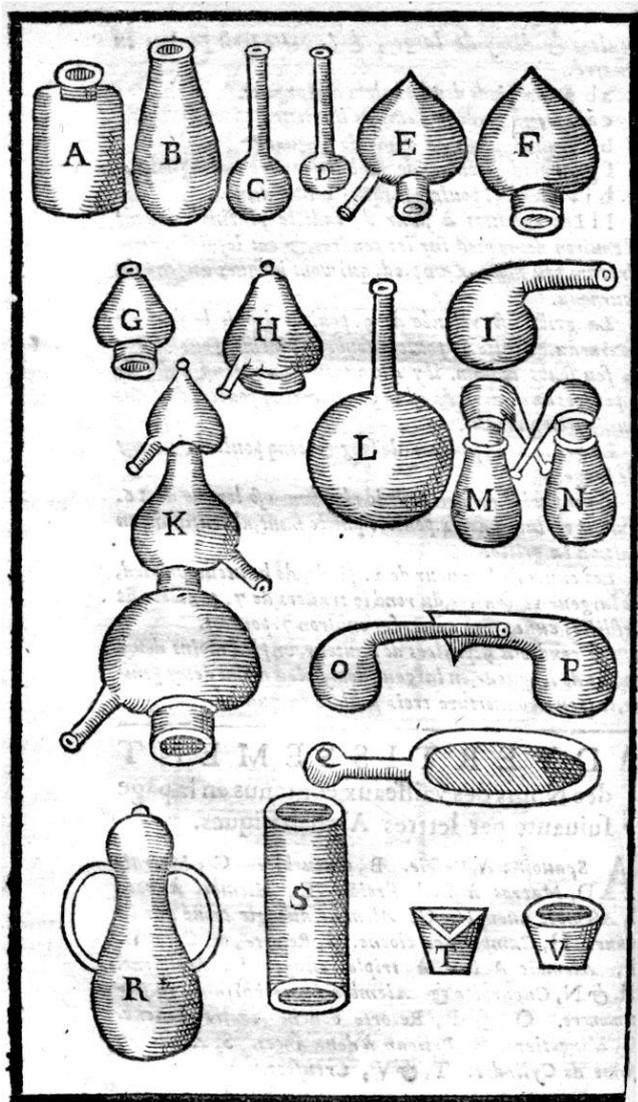
La grille est releuée de 9. pouces depuis le fond du fourneau, & mise 9. pouces sous la platine pour bailler le feu sous le bain, il y a un trou de chascun costé de 3. pouces en quarré, & est la grille de cinq pouces du haut dudit trou en talus.

La grille a 8. pouces de long & cinq pouces & demy de large.

La capacité du lieu pour le charbon est longue de 16. pouces & large de 14. pouces par le haut, aboutissant en talus à la grille.

Les cuues de longueur de 2. pieds, de hauteur un pied, de largeur 14. pouces, du rond le trauers de 7. pouces. Et lesdites cuues sont enterrées enuiron 7. pouces.

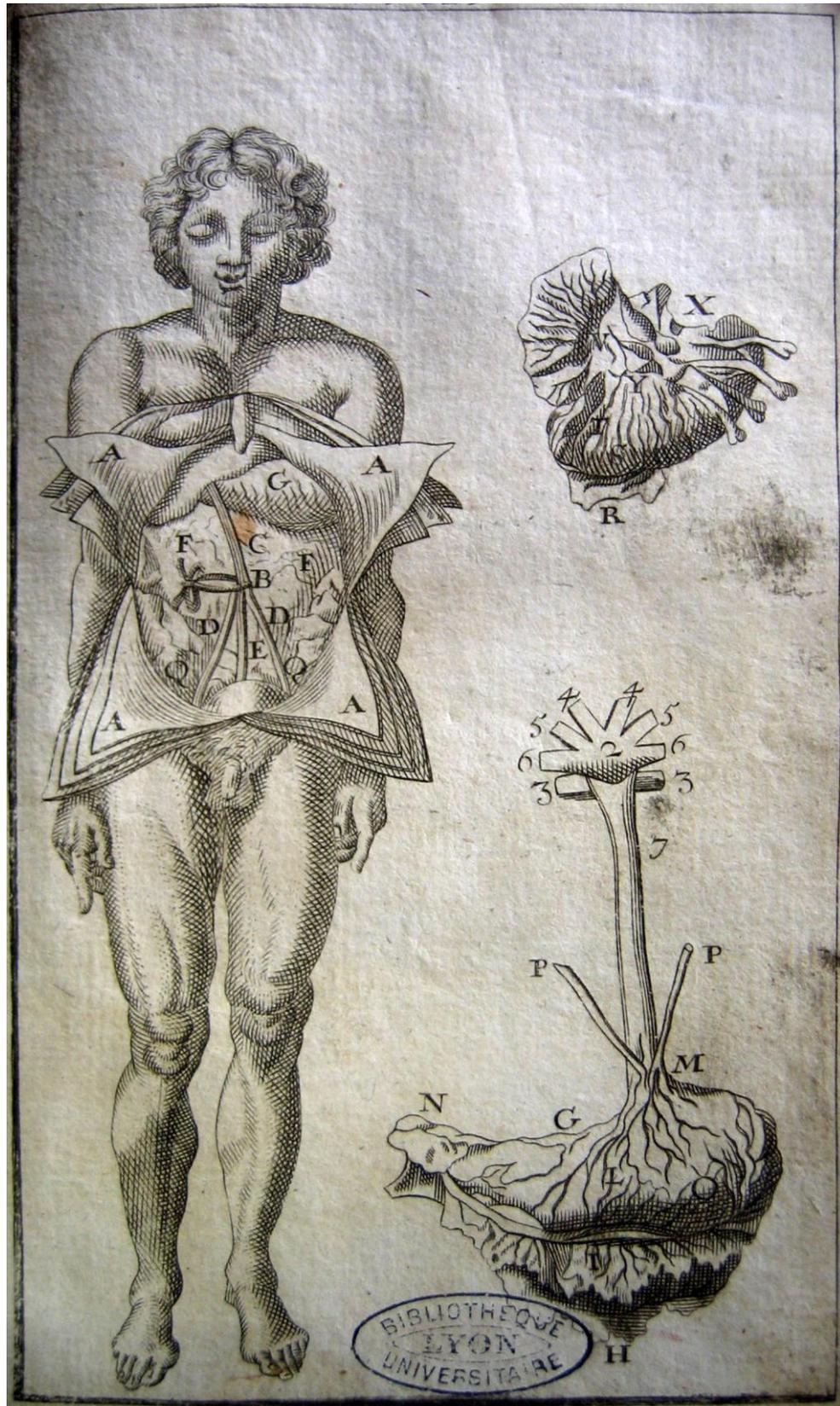
La cendre a 9. pouces de hauteur, un pied moins demy pouce de longueur, en largeur demy pied moins demy pouce, le trou ou ouuerture trois pouces en quarré.



**A D V E R T I S S E M E N T**  
des Noms des vaisseaux contenus en la page  
suiuante par lettres Alphabetiques.

**A** Sçavoir : A, Vesic. B, Cucurbite. C, Matras.  
D, Matras à fond estroit. E, Alembic à bec.  
F, Alembic aueugle. G, Alembic aueugle troué par la  
Cuue. H, Campanne, ou cloche. I, Retorte, ou Cornuës.  
K, Alembic à bec à triple estage. L, Recipient.  
M, & N, Cucurbite & Alembic s'entrebaisans, ou par  
rencontre. O, & P, Retorte bouche contre bouche.  
Q, L'ingotiere. R, Pelican à deux ances. S, Aludel en  
forme de Cylindre. T, & V, Creusets.

**Annexe 40 : Organes de la fabrication du chyle** (in *l'Anatomia Nova* de Johannes Munnicks (Lyon, Jacob Tenet, 1699, in-8°, 299 p.)



### Annexe 41: Les fonctions esthétiques des gravures anatomiques

Figure 1 : parties externes et veines sous-cutanées (in Caspard et Thomas BARTHOLIN, *Anatome Quartum Renovata*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1677, in-8°, 806 p.)

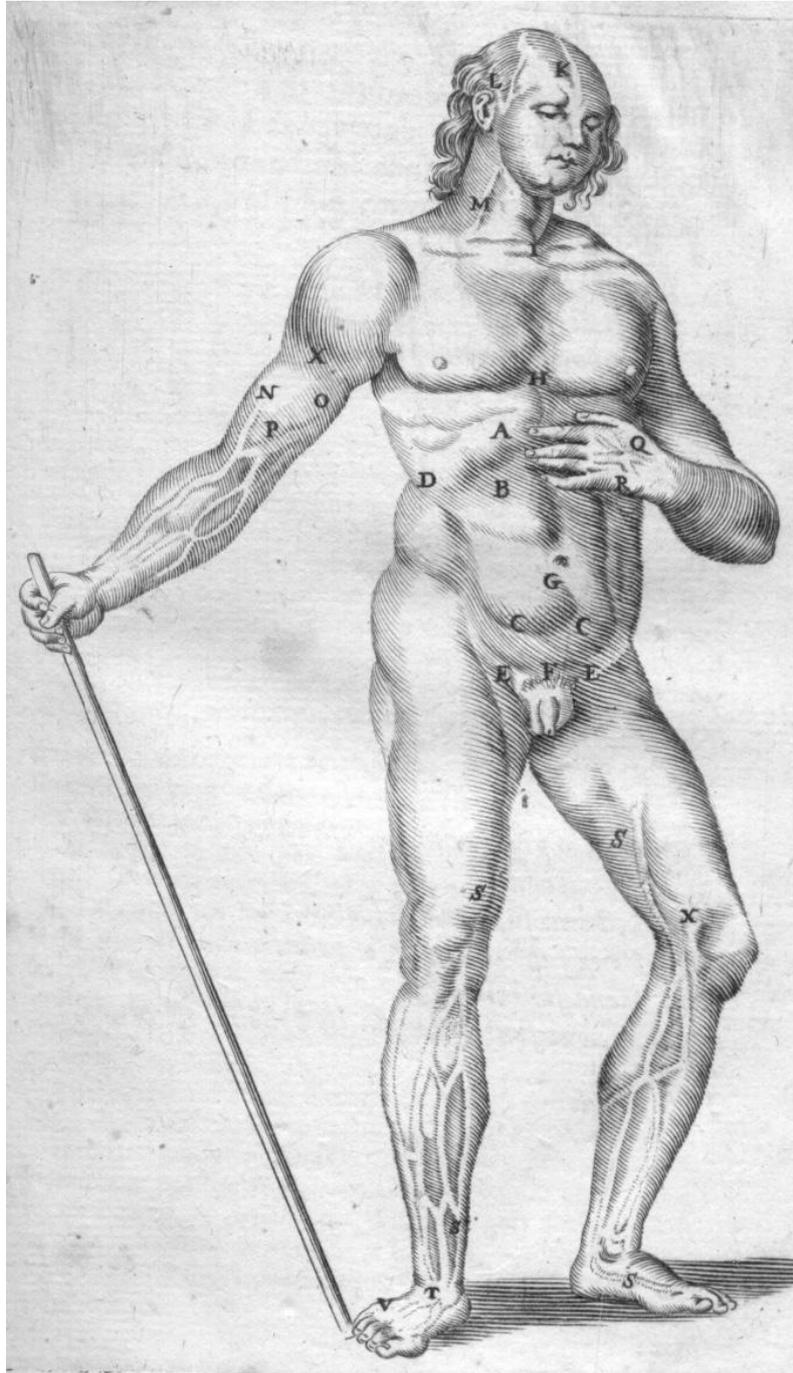


Figure 2: squelette (in Johannes MUNNICKS, *Anatomia nova*, Lyon, Jacob Tenet, 1699, in-8°, 229 p.)



## Annexe 42 : Les éditions lyonnaises des œuvres de Lazare Meyssonnier (1611-1673)

Dates	Ouvrages médicaux		Autres
	Œuvres essentiellement personnelles	Continuation ou reprise d'œuvres anciennes	
1636	<i>Œnologie ou discours du vin et de ses excellentes propriétés pour l'entretien de la santé et la guérison des plus grandes maladies</i> (Lyon, Louys Odin, 1636, in-8°, 117 p.)		
1639	<i>Lazari Meyssonneri Matisconensis doctoris Philosophi, Medici fac. Monsp. Practisi Lugdunensis Pentagonum philosoph.-medicum</i> (Lyon, Pierre et Jacob Prost, 1639, in-4°, 104 p.)  <i>Les XXV. Maximes de santé pour vivre longuement et sainement</i> (Lyon, Claude Prost, Veuve C. Obert, 1639, in-8°, 21 p.)		
1641	<i>De nova et arcana doctrina februm</i> , (Lyon, Pierre Prost, 1641, in-4°, 112 p.)		
1642	<i>Le Medecin du cœur du Monde , Enseignant une Invention Nouvelle, certaine, et expérimentée de se préserver &amp; se guérir de la Fièvre et de la Peste : Qui sont deux maladies principales, lesquelles attaquent le Cœur du Monde ; c'est à dire des Gens, ou des Nations qui le composent (comme on parle vulgairement) Par des moyens si faciles, que le peuple, mesmes jusques aux femmes, &amp; aux enfants les pourront comprendre, pour s'en servir en l'entendant lire...</i> (Lyon, Claude Cayne, 1642, in-8°, 22 p.)		
1643		<i>Le Miroir de la beauté et santé corporelle, contenant toutes les difformités, maladies,</i>	

		<i>tant internes qu'externes, qui peuvent survenir au corps humain. Par M. Louys Guyon, sieur de La Nauche. Dernière édition, revue... et augmentée d'un Traité des maladies extraordinaires et nouvelles par M. L. Meyssonier (Lyon, Claude Prost, 1643, in-8°, 2 vol.)</i>	
1644			<i>Histoire de l'Université de Lyon, et du college de medecine faisant partie d'icelle, avec les privileges des Professeurs &amp; Docteurs qui y sont agregez. Harangue prononcée à l'ouverture des Leçons publiques en Chirurgie de cette Année, dans la salle des RR PP Cordeliers, PAR Lazare Mesyssonier, Masconnois, Conseiller &amp; Medecin Ordinaire du Roy, Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, Professeur &amp; D. Aggregé audict College, Lyon, Claude Cayne, 1644, in-4°, 27 p.</i>
1646	<i>Le regime des femmes accouchées ; Suivant les sentimens d'Hippocrate recueillis par M L. Meyssonier (...) en faveur de celles qui desirent eviter la mort, avec plusieurs abus de ce temps, contraires à cette saine doctrine (Lyon, aux dépens de l'auteur, 1646, in-12, 24 p.)</i>		<i>Le directeur fidele du Malade chrestien –catholique, qui desire son Salut, et sa guerison ; Enseignant ce qu'il faut faire pour estre secouru de Dieu, &amp; des hommes en ses maladies : Par cinq Preceptes, ou Ordonnances, tirées de la pure parole de Dieu, &amp; des canons de nostre Mere sainte Eglise, A quoy il faut obeyr à peine d'estre damné éternellement (Lyon, aux dépens de l'auteur, 1646, in-16, 23 p.)</i>

			<i>Apologie de Lazare Meyssonier, conseiller et médecin ordinaire du Roy : Sur ce qui s'est passé depuis sa Conversion à l'Eglise catholique Apostolique et Romaine</i> (Lyon, Chez l'Auteur, 1646, in-16, 23 p.)
1648		<i>La Pharmacopée des Dogmatiques Reformée: Contenant plusieurs Remedes excellens, et l'exacte preparation des Medicamens Minéraux, Vegetaux, &amp; Animaux, selon les Spagyriques, ou Chimiques. Par Ioseph du Chesne, Sr de la Violette, Conseiller et Medecin du Roy. Augmentée en ceste dernière Edition, de ce que l'Autheur prevenu de mort n'y a peu adjouster pour la Reformation des Huilles, Onguents, Emplastres, &amp; autres Remedes externes, selon le mesme Art des Spagyriques</i> (Lyon, Hiérosme de la Garde, 1648, in-12, 549 p. <u>dont 48 p. du livre II de Meyssonier</u> )	
1650		<i>La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres, Par Jean Baptiste Porta, Contenant les Secrets, &amp; Miracles de Nature, Et nouvellement l'Introduction à la Belle Magie</i> (Lyon, Claude de la Rivière, 1650, 1 vol, in-8°, 406 p. <u>dont une Introduction de</u>	<i>Iuris Medicorum, Chirugicorum, Pharmacopœrum programma...</i> , Lyon, Aux dépens de l'Auteur, 1650, in-16, 46 p.

		<p><u>25 p. de Meyssonnier)</u></p> <p><i>Les fleurs de Guidon, corrigees et augmentees de la pratique de Chirurgie, avec plusieurs experiences &amp; secrets, Et de le Methode de consulter pour les jeunes Chirurgiens. Extraicte des Leçons de ML Meyssonnier, conseiller medecin ordinaire du Roy, Professeur et Lecteur de chirurgie à Lyon ( Lyon, Pierre Anard, 1650, in-8°, 221 p.)</i></p> <p><i>Andrea Laurentii (...) Historia Anatomica: Controversis, observationibus, et posterioribus curis Authoris ordonnata. Accessit huic editioni novissimae, praeter vatias emendationes in prioribus desideratas, &amp; opusculum de crisibus Lazari Meyssonnerii... (Lyon, Laurent Anisson, in-8°, 890, 12, 139 p.)</i></p>	
1651	<p><i>La Medecine françoise de ML Meyssonnier, conseiller et médecin ordinaire, docteur de Montpellier, &amp; Professeur au collège des Medecins de Lyon : A l'usage des couvents &amp; Communautz des Religieux &amp; Religieuses, Hospitaux, armées, &amp; des personnes qui habitent aux chasteaux, Maisons des champs, &amp; lieux éloignez des Villes (Lyon, chez Pierre Anard et chez l'auteur, 1651, in-16, 95 p.)</i></p> <p><u>Dont :</u></p>		

	<p>- Livres en Medecine composez par le sieur Meyssonnier et en théologie, en droict en mathématiques et en histoire (8 p.)</p> <p>- Discours necessaire et curieux, Monstrant comme il faut se servir de ce livre (12 p.)</p> <p>- Le Cabinet de Medicamens domestiques , pour secourir promptement ceux qui sont éloignés des Apothicaires et des Droguistes (12 p.)</p> <p>- La maniere briefve et assurée de secourir les personnes attaquées des maladies subites &amp; autes familiares à l a Campagne &amp; aux ARmées, ne pouvans tost avoir l'Assistance des Medecins, Chirurgiens &amp; Apothicaires (23 p.)</p> <p>- Contenant une Invention admirable pour secourir facilement et avec fort peu d'argent les Malades des Champs et ceux qui sont aux Armées, dont la plus pars meurent par fautes de secours descouverte tout nouvellement (24 p.)</p> <p>- Memoires des noms des personnes qui ont esté gueries assistées et soulagées depuis par les seuls remedes du Cabinet de Lazare Meyssonnier... (12 p.)</p> <p>- Traité des Maladies desesperées (11 p.)</p> <p>- Methode de composer facilement les Medicamens les plus usitez pour la santé avec les seuls XV Remedes, les eaux &amp; simples contenus en ceste Medecine Française (16 p.)</p>		
1653	<p><i>Idea medicinae verae, fide cum sensibus per rationem restitutae Gallicae medicinae coronis Lazari Meyssonnieri</i> (Lyon, Michel Duhan, 1653, in-12, 60 p.)</p>		

1656		<p><i>La pharmacopée accomplie par un grand nombre de sections et de compositions usitées jusqu'à présent, qui manquent et ne se trouvent point en celle de MM Bauderon, avec des paraphrases curieuses sur chacune et le meslange en français. Ouvrage nouveau et nécessaire aux médecins, maistres apothicaires, chirurgiens et pharmaciens qui vont pas la campagne et à tous ceux qui sont curieux de la santé</i> (Lyon, Jean Huguetan, 1656, in-8°, 221 p.) : <u>complément qui ne contient pas le texte original</u> de B. et G. Bauderon.</p>	
1657		<p><i>La pharmacopée accomplie..., op. cit.</i> (rééd. chez Jean Huguetan, 1657, in-8°, 221 p.)</p>	<p><i>Le Grand almanach chrestien, catholique, moral, physique, historique et astronomique</i> (Lyon, Germain Nanty, 1657, format inconnu)</p> <p><i>Medicinae spiritualis institutiones : confessariis, praedicatoribus, medicis piis, necessariae, christianis omnibus utilissimae</i> (Lyon, Chez l'Auteur, 1657, in-16, 100 p.)</p>
1658			<p><i>Almanach illustré composé de plusieurs pièces curieuses pour l'an MDCLIX</i> (Lyon, s.n., 1658, in-4°, 24 p.)</p>

1660			<i>Medicinae spiritualis institutiones ...</i> augmenté de <i>Ars propaganda fidei per medicos</i> (Lyon, chez l'Auteur, 1660, format inconnu)
1661	<b><i>Elementa medicinae sive clavis et compendium aphorismorum utriusque medicinae Lazari Meyssonnerii</i> (Lyon, chez l'Auteur, 1661, format inconnu, 116 p.)</b>		
1664		<p><i>Breviarum Medicum, continens Theoriae et praxeas medicae brevem summan, In Quatuor sectiones, pre Quatuor Anni Temporibus distributam</i> (Lyon, Laurent Anisson, 1664, in-8°, 582 p.) : <u>résumé des ouvrages de Lazare Rivière.</u></p> <p><i>Le Cours de Medecine en François, contenant le Miroir de Beauté et Santé corporelle..., op. cit.</i> (rééd. chez Claude Prost, 1664, in-4°, 2 t.)</p> <p><i>Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées..., op. cit.</i> (rééd. chez Claude de la Rivière, in-8°, 206 p.)</p>	
1666		<i>Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées..., op. cit.</i> (rééd. chez Simon Potin, in-12, 216 p.)	<i>Almanach journalier de l'an de Grâce 1666</i> (Lyon, Jacques Ollier, format inconnu)
1668	<i>Le Medecin charitable abbrege. Pour guerir toutes sortes de Maladies avec peu de Remedes. Et l'almanach perpetuel ou Regime universel, Dont se sert celui duquel le Portrait est en la page cy-après pour son Salut, sa Santé, &amp;</i>	<i>Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement en François suivant la verité du Texte Grec; avec un meslange de</i>	

	<i>celle de ses Amis.</i> (Lyon, Pierre Compagnon et Marcellin Gautherin, 1668, in-12, 58 p.)	<i>Paraphrases, d'Eclaircissement es lieux plus obscurs, et la Clef de cette Doctrine par le moyen de la Circulation du Sang, &amp; d'autres Nouvelles découvertes de ce Siècle en Anatomie &amp; Chymie,</i> Lyon, Pierre Compagnon, 1668, in-12, 290 p.)	
1669	<i>La Belle Magie ou science de l'esprit, contenant les fondemens des Subtilitez &amp; des plus Curieuses &amp; secretes Connoissances de ce Temps. Accompagnée de Figures en taille douce, &amp; Tables bien amples,</i> Lyon, Nicolas Caille, 1669, in-16, 542 p. : <u>livre I essentiellement théologique et philosophique, livre II médical.</u>	<i>La magie naturelle (...) et nouvellement l'Introduction à la belle magie..., op. cit.</i> (rééd. chez J. Molin, 1669, in-12, 406, 25 p.)	
1670			<i>Les aphorismes des gens d'esprit en matière de religion, par un médecin, avec les trois principaux pour éviter les maladies corporelles en se préservant des spirituelles, et la figure desseignée par l'auteur qui contient la science des sciences quand on en sait l'explication et l'usage</i> (Lyon, chez l'Auteur, in-12, 36 p.)
1671		<i>Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées..., op. cit.</i> (rééd. chez Jean-Baptiste Deville, 1671, in-12, 206 p.) <i>Le Cours de Medecine en François..., op. cit.</i> (rééd. chez Jean-Antoine Huguétan et Guillaume Barbier, 1671, in-4°, 2 t.)	
1673		<i>Le Cours de Medecine en François..., op.</i>	

		<i>cit.</i> (rééd. chez Daniel Gayet et Jacques Faeton, 1673, in-4°, 2 t.)	
1678		<i>La magie naturelle (...) et nouvellement l'Introduction à la belle magie..., op. cit.</i> (rééd. chez Simon Potin, 1678, in-8°, 406, 25 p.) <i>Le Cours de Medecine en François..., op. cit.</i> (rééd. chez Guillaume Barbier, 1678, in-4°, 2 t.)	
1682		<i>Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées..., op. cit.</i> (rééd. chez Jean-Baptiste Deville, 1682, in-12, 206 p.)	
1683		<i>Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées..., op. cit.</i> (rééd. chez Jean-Mathieu Liberal, 1683, in-12, 216 p.) <i>Le Cours de Medecine en François..., op. cit.</i> (rééd. chez Guillaume Barbier, 1683, in-4°, 2 t.)	
1684		<i>Les Aphorismes d'Hippocrate nouvellement, Traduits en François..., op. cit.</i> (rééd. chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier, 1684, in-12, 313 p.)	

Total : 30 ouvrages (dont 9 ouvrages de commentaires ou de continuation d'œuvres plus anciennes) en 44 éditions

## SOURCES

## OUVRAGES MÉDICAUX<sup>8</sup>

*Aux Curieux*, Lyon, s.n., s.d., in-12, 24 p.

*Advis salutaire contre la Maladie epidimique & Pestilente qui regne dans la Ville de Lyon. Dressé à la Requeste de Messieurs les Commissaires & Deputez pour la Santé, Par les Docteurs Medecins du College de laditte Ville*, Lyon, Claude Cayne, 1628, in-8°, 32 p.

*Dialogue satyrique de Néophile et Mystagogue*, Lyon, s.n., s.d., form. inc., pag. inc.

*Histoire des Plantes de l'Europe, et des plus usitées qui viennent d'Asie, d'Afrique, & de l'Amerique. Où l'on voit leurs Figures, leurs Noms, en quel temps elles fleurissent, & le lieu où elles croissent. Avec un abrégé de leur Qualitez & de leurs Vertus specifiques. divisée en deux tomes, le tout rangé selon l'ordre du Pinax de Gaspard Bauhin*, Lyon, Claude Prost, 1670, in-8°, 2 t., 866 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1601, rééd. en 1680, 1689).

*Le Thresor de Santé, ou Mesnage de la vie humaine. Divisé en deux Livres. Lesquels traictent amplement de toutes sortes de Viandes & Breuvages, ensemble de leur qualité & preparation. Oeuvre autant curieuse & recherchee, qu'utile & necessaire. Faict par un des plus celebres & fameux Medecins de ce siecle*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1607, in-8°, 562 p.

*Les Vertus admirables d'une eau souveraine [faite par le frère Edouard, carme déchaussé à Lyon proche St Paul]*, Lyon, Jean Coutavoz, s.d., form. inc., pag. inc.

*L'Ordre Public pour la Ville de Lyon pendant la Maladie contagieuse. Avec le Remede contre la Peste de Feu M le Curé de Colonge*, Lyon, Antoine Valançol, 1644, in-12, 76 p. (rééd. en 1670).

*Pharmacopoea Lugdunensis*, Lyon, Thomas Soubron, 1628, in-4°, 112 p. (rééd. en 1674).

ACQUAPENDENTE Fabrice de, *Opera Chirurgica Hieronymi ab Aquapendente, Medici Anatomici et Chirurghi: nec non in celeberrimo Qymnasio Patavino Professoris supraordinarii*, Lyon, Jean Pillehotte, 1628, in-8°, [24], 984 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1592, rééd. en 1643, 1649, 1658, 1666, 1670, 1674).

AMATUS Lusitanus (Joannes Rodericus ou Joanne Carolo dit), *Fructus Medicinae, ex variis Galeni Locis decerpti: Authore Joanne Carolo Amato, Monistrolensi, Doctore Medico Montisserrati*, Lyon, L. Prost, 1623, in-12, 284 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1580, Lyon, rééd. en 1681).

*Sentimens d'Eudoxe et d'Aristée, sur le Dialogue satyrique de Neophile et de Mystagogue* Lyon, s.n., 1691, in-12, 43 p.

ARNAUD E. R., *Introduction à la Chymie, ou a la vraye Physique. ou le lecteur treuvera la definition de toutes les Operations de la Chymie; la façon de les faire, & des Exemples en suite tres-rares sur chaque Operation; & le tout dans un tres-bel Ordre*, Lyon, Claude Prost, 1650, in-8°, 112 p. (rééd. en 1655).

---

<sup>8</sup> Sont signalées uniquement les rééditions lyonnaises du XVII<sup>e</sup> siècle. Lorsque la première édition n'est pas indiquée, c'est que l'édition signalée est l'édition princeps.

- ARNOUL François, *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains, contre les plus cruelles et perilleuses Maladies qui puissent assaillir le Corps Humain*, Lyon, Pierre Bailly, 1651, in-12, 45 p.
- BACHOT Gaspard, *Partie Troisième des erreurs populaires: touchant la Medecine, & regime de Santé, en suite de celles de feu M. Laurens Ioubert, contenant cinq livres*, Lyon, Vve Thomas Soubbron, 1626, in-8°, 509 p.
- BAGLIVI Giorgio, *Georgii Baglivi Doctoris Medici, Et in Roman. Archilyc. Anatomes Profess. de Praxi Medica ad priscam observandi rationem revocanda, libri duo*, Lyon, Jean Anisson et Jean Posuel, 1699, in-8°, 407 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1696, Rome).
- BALDIT Michel, *L'hydrothermopodie des nymphes de Bagnols en Gévaudan ou les merveilles des Eaux & des Bains de Bagnols*, Lyon, Jean Huguetan, 1651, in-8°, 111 p.
- BARBETTE Paul, *Œuvres Chirurgiques et Anatomiques de Paul Barbette, Docteur en Médecine, Et jadis fameux praticien à Amsterdam, Appropriées à la Circulation du Sang, Et autres Découvertes des Modernes : Avec un Traité de la Peste enrichi d'Observations*, Lyon, Jacques Faeton, 1680, in-8°, 554 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1672, Leyde, rééd. en 1687).
- BARBETTE Paul, DOCKERS Frédéric, MANGER Jacob, *Pratique de médecine, enrichie de quantité de notes, observations et histoires médicales par Frédéric Deckers et augmentée en dernier lieu de plusieurs maladies qui y avaient été omises ou traitées trop brièvement, avec des annotations très utiles pour la pratique, par J. Jacob Manger*, Lyon, Jean-Baptiste Guillimin, 1692, in-12, 2 vol. (1<sup>ère</sup> éd. 1669, Leyde).
- BARLES Louis, *Les nouvelles decouvertes sur toutes les Parties principales enfermées dans la capacité du Bas Ventre. Ensemble leur composition, connexion, actions, & usages. Avec des dissertations sur chacune en particulier, suivies des remarques curieuses, & tres-utiles pour la pratique des Medecins, & des Chirurgiens*, Lyon, Esprit Vitalis, 1673, in-12, 275 p. (rééd. en 1675, 1679, 1680, 1682).
- BARRA Pierre, *L'abus de l'Antimoine et de la saignée; Démonstré par la Doctrine d'Hippocrate*, Lyon, Christophe Fourmy, 1664, in-12, 192 p.
- BARRA Pierre, *De veris terminis partus humani Libri tres ex Hippocrate. Authore Petro Barra Lugdunensi Medico. Accessit Historia mulieris Romanae iam ab annis quatuor gravidæ, cum responsione Vaticana eiusdem Authoris, & explicatione responsis*, Lyon, Christophe Fourmy, 1666, in-8°, 101 p.
- BARRA Pierre, *Hippocrate De la circulation du Sang et des Humeurs*, Lyon, Claude Bourgeat, 1672, in-12, 349 p. (rééd. en 1683).
- BARTHOLIN Thomas, BARTHOLIN Caspard, WALAEUS Johannes, *Thomæ Bartolini, Archiatri Danici, Anatome Quartum Renovata; non tantum ex institutionibus b. m. Parentis, Caspari Bartolini, Sed etiam ex omnium cum Vaterum, tum Recentiorum Observationibus, ad Circulationem Harveianam, & Vasa Lymphatica directis. Cum Iconibus et indicibus*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1677, in-8°, 806 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1673, Leyde, rééd. en 1684).

- BAUDERON Brice et Gratian, *Paraphrase sur la Pharmacopoe. Divisee en deux livres, par M. Briçon Bauderon, Docteur en Medecine, de Parey en Charoloys, à present demeurant à Mascon. L'argument mis aprez l'Epistre, declare tout le contenu. Avec une table des matieres y traictées. Troisième edition*, Lyon, Pierre Rigaud, 1603, in-12, 721 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1588, Lyon, rééd. en 1607, 1610, 1614, 1618, 1623, 1627, 1640, 1655, 1656, 1657, 1662, 1663, 1667, 1670, 1672, 1681, 1693).
- BÉGUIN Jean, LUCAS Jean, *Les Elemens de Chymie de Maistre Jean Beguin Aumosnier du Roy, Reveuz, expliquez, & augmentez, Par I. L. D. R. B. IC. E. M. En cette derniere Edition ont esté adioutées plusieurs explications obmises aux precedentes Impressions, & plusieurs preparacions de remedes tirées de la derniere Edition Latine*, Lyon, C. Chancey, 1645, in-8°, 384 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1608, Paris, rééd. en 1646, 1665).
- BERTRAND Jean-Baptiste, *Reflexions Nouvelles sur l'Acide et sur l'Alcali: Où apres avoir démontré que ces deux sels ne peuvent pas être les principes des Mixtes, On fait voir le Veritable usage qu'on en peut faire dans la Physique & dans la Medecine*, Lyon, Thomas Amaulry, 1683, in-12, 359 p.
- BIMET Claude, *Quatrains anatomiques des os et des muscles du corps Humain: ensemble un discours sur la Circulation du Sang. Par le Sieur Claude Bimet, Maistre Chirurgien Juré de la ville de Lyon*, Lyon, Marc-Antoine Gaudet, 1664, in-8°, 94 p.
- BLÉGNY Nicolas de, *La doctrine des Rapports de Chirurgie, fondée sur les maximes d'Usage & sur la disposition des nouvelles Ordonnances. Par M. Nicolas de Blégny, Docteur en Medecine, Conseiller Chirurgien ordinaire du Corps de Monsieur, & Juré commis pour les Rapports ez Conseils du Roy & en la Prevôté de l'Hotel de sa Majesté*, Lyon, Thomas Amaulry, 1684, in-12, 272 p.
- BLÉGNY Nicolas de, *Le Bon usage du Thé, du Caffé et du Chocolat pour la preservation & pour la guerison des Maladies*, Lyon, Thomas Amaulry, 1687, in-12, 357 p.
- BLÉGNY Nicolas de, *L'art de guérir les Maladies Veneriennes, expliqué par les principes de la Nature & des Mecaniques*, Lyon, s.n., 1691, in-12, 468 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1677, Paris, rééd. en 1692, 1693).
- BONET Théophile, *Sepulchretum sive Anatomia Practica ex Cadaveribus morbo denatis*, Lyon, Cramer et Perrachon, 1700, in-fol., 3 vol. (1<sup>ère</sup> éd. 1679, Genève).
- BOECE DE BOOT Anselme, TOLL André, Jean BACHOU (trad.), *Le Parfaict Ioaillier, ou Histoire des Pierreries: où sont amplement descrites leur naissance, iuste prix, moyen de les cognoistre, & se garder des contrefaites, Facultez medicinales, & proprietéz curieuses. Composé par Anselme Boece de Boot, Medecin de l'Empereur Rodolphe II. Et de nouveau enrichi de belles Annotations, Indices & Figures. PAR André Toll, Doct. Med. de Leide*, Lyon, Jean Huguetan, 1644, in-8°, 746 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1636, Leyde).
- BOYLE Robert, ROSTAGNY Jean de, *Nouveau Traité de Monsieur Robert Boyle, de l'Academie Royale de Londres, sur la Convenances des Remedes Specifiques avec la Philosophie des Corpuscules, & sur l'usage & les Proprietéz des Medicamens simples. De la Traduction de M Rostagny, de la Société Royale de Paris, Medecin ordinaire de SAR Madame de Guyse*, Lyon, Jean Certe, 1688, in-12, 360 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1685, Londres, rééd. en 1689).

- BRAVO DE SOBREMONTÉ RAMIREZ Gaspard, *Resolutiones medicae in quatuor partes tributae*, Lyon, Philippe Borde, 1654, in-2, 756 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1649, Valladolid, rééd. en 1662, 1674, 1674, 1679, 1684, 1699).
- BURNET Thomas et PUERARI Daniel, *Le Trésor de la pratique de Medecine, ou le dictionnaire medical contenant l'histoire de toutes les maladies; Et leurs remedes choisis dans les Observations, Consultes, Conseils et Ordonnances des plus habiles Medecins: Le tout recueilli par M Thomas Burnet Ecossois, Medecin ordinaire du Roi de Grand'Bretagne. Enrichi des remarques de M. Dan. Puerarius D. M. & Professeur de Philosophie en l'Academie de Geneve. Traduit de latin en françois par M N.P.D.M.*, Lyon, Hilaire Baritel, 1691, in-8°, 3 t. (1<sup>ère</sup> éd. 1678, Genève).
- CABIAS Jean Baptiste de, *Les Merveilles des Bains d'Aix en Provence : Dediees à Monseigneur le Serenissime Prince Thomas de Savoye: Par le Sr Jean Baptiste de Cabias, Docteur en Medecine, natif du Pont Saint Esprit, en Languedoc*, Lyon, Jacques Roussin, 1623, in-8°, 208 p. (rééd. en 1629, 1638, 1688, 1690).
- CABROL Barthelemy, *Alphabet Anatomic, auquel est contenue l'explication exacte des parties du corps humain: reduites en tables selon l'ordre de dissection ordinaire. avec l'osteologie, & plusieurs observations particulieres*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, in-4°, 110 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1594, Tournon, rééd. en 1624).
- CAMPANELLA Thomas, *Thomae Campanellae Stylens. Ord. Praedic. Medicinalium, juxta propria principia, Libri septem. Opus non solum Medicis, sed omnibus naturae et privatae valetudinis studiosis utilissimum*, Lyon, Jean Pillehotte, Jean Caffin et Francis Plaignard, 1635, in-4°, 690 p.
- CARDAN Jérôme, SPON Charles (éd.), *Hieronymi Cardani Mediolanensis Philosophi ac Medici Celebrerrimi Opera Omnia: Tam hactenus excusa; hîc tamen aucta & emendata; quam nunquam aliàs visa ac primum ex Auctoris ipsius Autographis eruta : Curâ Caroli Sponii, Doctoris Medici Collegio Medd. Lugdunaeorum Aggregati*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, Marc-Antoine Ravaud, 1663, in-fol., 10 vol.
- CASTRO Esteban Rodrigo de, (Francisco de Castro éd.), *D. Stephani Roderici Castrensis Lusitani, olim Serenissimi ducis Etruriae Sanitatis Consiliarii, & in Pisana Academia, Medicinam supraordinario loco, docentis, Syntaxis Praedictionum Medicarum, opus varietate, et utilitate doctrinae praestantissimum, & ad prognosim (quae medicinam facienti, summopere necessaria est) quàm utilissimum. Accessit triplex eiusdem Authoris elucubratio I. De Chyrurgicis Administrationibus II. De Potu Refrigerato III. De Animalibus Microcosmi*, Lyon, Philippe Borde, 1661, in-4°, 452 p.
- CATELAN Laurent, *Discours et demonstration des ingrédients de la thériaque, facite publiquement en présence de Messieurs de la Justice et professeur en l'université de Médecine*, Lyon, J. Mallet, 1614, in-8°, 317 p.
- CHARAS Moyse, *Pharmacopée royale galénique et chymique par Moyse Charas*, Lyon, s.n., 1681, in-4°, 2 t., 448 p. et. 430 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1676, Paris, rééd. en 1693).

- CHASTELAIN Jean, *Traité des Convulsions et des Mouvemens Convulsifs, qu'on appelle à present Vapeurs. Par Monsieur Chastelain, Conseiller du Roi & Professeur Roial en Medecine, de l'Université de Montpellier*, Lyon et Paris, Jean Anisson, 1691, in-12°, 288 p.
- CHAUMETTE Antoine, *Enchiridion des chirurgiens*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1600, in-16, 540 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1560, Paris, rééd. en 1609, 1613, 1617).
- CHAUMETTE Antoine, VIGIER Jean (trad.), *La Suyte de l'Enchiridion des chirurgiens de M Chalmetee, Divisé en quatre traictés, descrivant sommairement & methodiquement la vraye nature, essence, causes, signes, prognostiques, & symptômes des fiebvres, tant continues qu'intermittantes, avec leur curation. Traduiet du latin par Jean Viguiet*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1608, in-16, 83 p. (rééd. en 1609).
- CHAUMETTE Jean, VIGIER Jean (trad. et annot.), *Observations necessaires sur l'Enchiridion des chirurgiens de M Jean Chalmette nouvellement traduites et augmentées par M Jean Vigier, Medecin à Castres d'Albigois*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1617, in-16, 120 p.
- CHIFLET Jean-Jacques, *Pulvis Febrifugus Orbis Americani, Iussu Serenissimi Principis Leopoldi Guilielmi, Archiducis Austriae, Belgii ac Burgundiae Proregis, Ventilatus Ratione, experientiâ, auctoritate, A Ioanne Iacobo Chiffetio Equite Regio Archiatrorum Comite, & Archiducali Medico primario*, Lyon, Guillaume Barbier, 1653, in-12, 44 p. (rééd. 1654).
- CHOMEL François, *La dignité & abus de la Medecine de ce temps, & de l'usage de cet Art parmy les Nations de la terre*, Lyon, Antoine Galien, 1669, in-8°, 36 p.
- CHOMEL François, *Francisci Chomelli Conseliarii & unius è Medicis Ordinariis Christianissimi & inuictissimi Galliarum & Navarrae Regis Ludovici XIV. Tractatus Therapeuticus de Tussi*, Lyon, Antoine Galien, 1656, in-8°, 32 p.
- CONSTANT DE REBECQUE Jacob de, *Le Medecin François Charitable. Qui donne les signes & la curation des Maladies internes qui attaquent le Corps Humain. Avec Un Traité de la Peste. Ouvrage necessaire a tous ceux qui exercent la Medecine à la Campagne, comme aussi à ceux qui s'employent au soulagement des pauvres*, Lyon, Jean Certe, 1683, in-8°, 620 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1673, Genève).
- CONSTANT DE REBECQUE Jacob de, *Le Chirurgien François Charitable comprenant le droit usage des principales Operations & des principaux remedes de Chirurgie. Et le moyen de s'en servir dans la cure particuliere des maladies exterieures du Corps humain*, Lyon, Jean Certe, 1683, in-8°, 339 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1673, Genève).
- CONSTANT DE REBECQUE Jacob de, *L'apothicaire françois charitable, qui donne une parfaite connoissance de la matiere medicinale, de toutes les operations de pharmacie, tant Galenique que chymique, & des formules des medicaments tant internes qu'externes*, Lyon, Jean Certe, 1683, in-8°, 543 p.
- COPPONAY DE GRIMALDI Denys de, *Academie de Medecine Chymique Royale de Savoye établie à Chambery Capitale de l'Etat. Contenant La Methode de guerir toutes sortes de Fievres curables par un seul remede nommé Febrifuge, & travaillé des seules mains de Noble Denys de Copponay, De Grimaldy, Escuyer Seigneur de Copponay, Châtillon & Tavoile, Directeur General de ladite*

*Academie Royale. Ce Remede se distribüe à Lyon, chez Monsieur Belin Marchand Parfumeur, ruë Merciere à l'enseigne de la Perle, vis-à-vis S. Antoine, comme encore plusieurs autres remedes composés dans ladite Academie Royale*, Lyon, François Sarrazin, 1700, in-12, 60 p.

CORBYE Antoine de, *Les Fleurs de Chirurgie, Cueillies és livres des plus excellents Auteurs, qui ayent escrit d'icelle, tant anciens, que modernes*, Lyon, Antoine Valançol, 1642, in-8°, 306 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1599, Paris)

COUILLARD Joseph, *Le Chirugien operateur ou traicté methodique des principales Operations en Chirurgie. Par Ioseph Couillard M Chirurgien Iuré de Montelimard, & Operateur du Roy. Seconde Edition, reveue, augmentee et divisée en deux Livres, par l'Auteur: De plus, Demy-centurie d'Observations Iatrochirurgiques, pleines de remarques curieuses, & evenemens singuliers*, Lyon, Pierre Ravaud, 1633, in-4°, pag. inc. (rééd. en 1640).

COUSINOT Jacques, DUPUIS Guillaume, *Guilielmi Puteani, Medici Gratianopolitanis, De Occultis Pharmacorum Purgantium Facultatib. Dépue Veris ipsarum Causis, Libri Duo. Quibus adiecta est Appendicula, De Purgatrice Medicamentorum Facultate*, Lyon, Michel Duhan, 1654, in-8°, 206 p.

CROLL Oswald, *Traicté des signatures, ou vraye et vive anatomie du grand et petit monde (3ème partie de la Royale Chymie)*, Lyon, Pierre Drobet, Pierre Drouet, 1624, in-8°, 119 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1609, Francfort).

DALÉCHAMPS Jacques, DESMOULINS Jean, *Histoire Generale des Plantes, contenant XVIII livres également departis en deux tomes: Sortie Latine de la Bibliothèque de M Jacques Daléchamps, puis faite FRANçoise par M Jean DesMoulins, Medecins tres-fameux de leur Siecle. Où sont pourtraïtes et descriptes infinies plantes, par leurs noms propres de diverses Nations, leurs especes, forme, origine, saison, temperament naturel, & vertus convenables à la Medecine. Avec un indice contenu au commencement du second Tome, tres-utile et tres- necessaire pour monstrier les proprietiez des Simples, & donnees guerisonà toutes les parties du Corps Humain. Ensemble les tables des noms en diverses langues*, Lyon, Guillaume Rouillé héritiers, 1615, in-fol., 1698 p., 2 vol. (1<sup>ère</sup> éd. 1586, Lyon, rééd. en 1625, 1652, 1653).

DARIOT Claude, *Discours de la Goutte, auquel les causes d'icelle sont amplement declarees avec sa guerison et precaution*, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 51 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1582, Lyon).

DONZELLINI Girolamo, Jacchinus Lionardi GIACCHIMI dit, RHASES Yahya ibn, *Leonardi Iacchini Emporienses, Pisis in celeberrima Academia Medicinae olim summa cum laude ordinarii professoris. In nonum librum Rasis arabis Medici ad Almansorem Regem, de partium morbis eruditissima commentaria: Sive praxis in omnes corporis praeter naturam affectus*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1622, in-4°, 508 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1563, Bâle).

DU CHESNE Joseph, *Josephi Quercetani Medici Opera Medica Scilicet, Ad Iacobi Auberti Vindonis de ortu & causis metallorum contra Chymicos expliationem, Brevis responsio. De exquisita Mineralium, Animalium, & Vegetabilium medicamentorum Spagyrica praeparatione & usu, Perspicua tractareo. Sclopetarius, sive, De curandis vulneribus, qua sclopetorum & similium tormentorum scibus*

*acciderunt, Liber Antidotarium spagyricum cum adersus eosdem ictus*, Lyon, Jean Lertout, 1600, in-8°, 152 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1591, Genève).

DU CHESNE Joseph, *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des medicamens, Pris d'entre les Mineraux, Animaux & Vegetaux*, Lyon, Jérôme de la Garde, 1648, in-8°, 99 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1624, Paris).

DU CHESNE Joseph, MEYSSONIER Lazare, *La Pharmacopée des Dogmatiques Reformee: Contenant plusieurs Remedes excellens, & l'exacte preparation des Medicamens Mineraux, Vegetaux, & Animaux, selon les Spagyriques, ou Chimiques. Par Ioseph du Chesne, Sr de la Violette, Conseiller & Medecin du Roy. Augmentée en ceste derniere Edition, de ce que l'Autheur prevenu de mort n'y a peu adjouster pour la Reformation des Huilles, Onguents, Emplastres, & autres Remedes externes, selon le mesme Art des Spagyriques, Par L. Meyssonier Conseiller et Medecin ordinaire du Roy, Professeur, & D. aggregé au College des Medecins de Lyon*, Lyon, Jérôme de la Garde, 1648, in-8°, 549 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1607, Paris).

DU LAURENS André, *Historia anatomica humani corporis partes singulas uberrime enodans, novisque controversiis et observationibus illustrata*, Lyon, Horace Cardon, 1605, in-8°, 893 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1593, Lyon, rééd. en 1613, 1623).

DU LAURENS André, *L'Histoire Anatomique, en laquelle toutes les parties du corps humain sont amplement declarees: Enrichie de Controverses & Observations nouvelles. Le tout par M. André Du Laurens, Seigneur de Ferrieres, Conseiller, premier Medecin du Roi & Chancelier de l'Université de Montpellier. Avec une fort ample Table des matieres y contenuës, & une autre des Chapitres & Controverses. De la traduction de François Sizé*, Lyon, Simon Rigaud, 1621, in-8°, 1451 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1593, Lyon, rééd. en 1627).

DU LAURENS André, MEYSSONIER Lazare, *Andrea Laurentii, Regio Galliarul Archiatri, eiusdemque in Academia Monspel. Profess. & Cancellarii, Historia Anatomica : Controversis, observationibus, et posterioribus curis Authoris ordonnata. Accessit huic editioni novissimae, praeter vatias emendationes in prioribus desideratas, & opusculum de crisibus. Lazari Meyssonnerii, Cons. & Medici Regii, Lugduni Profess. & Practici, Tractatus novus de Scriptis, & inventis eorum qui post Laurentium Anatomicam professi, vel ad codem indicti sunt*, Lyon, Laurent Anisson, 1650, in-8°, 890 p., 12 p., 139 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1593).

DUBÉ Paul, *Le médecin des pauvres*, Lyon, François Sarrazin, 1693, in-12, pag. inc. (1<sup>ère</sup> éd. 1669, Paris, rééd. en 1694, 1700).

DUFOUR Philippe SYLVESTRE, Marradon BARTHELEMY, COLMENETO DE LEDESMA Antoine, *De l'Usage du Caphé, du Thé, et du Chocolate*, Lyon, Jean Girin, Barthelemy Riviere, 1671, in-12, 188 p. (rééd. en 1685, 1688).

DURELLE Jean, *Onomatologie Chirurgique ou Explication des mots Grecs appartenans à la Chirurgie. Enrichie de recherches historiques, morales & allegoriques tirees des SS. PP. & autres Auteurs. Utile non seulement aux Chirurgiens, mais aussi aux Medecins & autres gens d'estude. Aves un petit*

*Traité de la correspondance des Meteores du Microcosme avec ceux du Macrocosme*, Lyon, Philippe Borde, 1644, in-12, 252 p.

DUSSEAU Michel, *Enchiridion, ou Manipul des Micropoles, Exactly Traduit & commenté, suyvant le texte Latin, Par Michel Dusseau, Apothicaire, jadis Garde Iuré de l'Apothicaiererie de Paris, pour les Merudits & Tyroncles dudit Estat, en forme de Theorique*, Lyon, Jean Champion, Christophe Fourny, 1655, in-8°, 400 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1561, Lyon).

ETTMÜLLER Michel, *Operum omnium medicophysicorum. Editio novissima, opera & studio Petri Chauvin*, Lyon, Thomas Amaulry, 1690, in-fol., 2 vol., 106, 350, 247 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1688, Francfort).

ETTMÜLLER Michel, *Nouvelle chirurgie medicale et raisonnee de Michel Ettmuller avec une Dissertation sur l'infusion des Liqueurs dans les vaisseaux, du même Auteur*, Lyon, Thomas Amaulry, 1690, in-12, 518 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1688, Francfort, rééd. en 1691).

ETTMÜLLER Michel, *Pratique de médecine spéciale de Michel Ettmuller, sur les maladies propres des hommes, des femmes et des petits enfans, avec des dissertations du mesme auteur sur l'épilepsie, l'ivresse, le mal hypochondriaque... la corpulence et la morsure de la vipère traduction nouvelle*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-8°, 740 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1688, Francfort, rééd. en 1691 et 1698).

ETTMÜLLER Michel, SCHRÖDER Johann, *La pharmacopée raisonnée de Schröder, commentée par Michel Ettmüller*, Lyon, Thomas Amaulry, 1697, in-8°, 1532 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1688, Francfort, rééd. en 1698).

F.I. R. (FREL Jean et Francis), *Les Vertus et Proprietez de l'Antimoine, et les Avantages qu'il a sur tous les autres remedes vulgaires. Avec l'usage & les proprietez des Tasses Antimoniales. Par F.I.R.*, Lyon, Daniel Gayet, 1667, in-8°, 83 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1546, Lyon).

FABRICIUS Wilhelm Fabri dit, DE HILDEN Fabricius Guillaume, *Guilhelmi Fabricii Hildani, Medico-Chirurgi Hacce Aetate praestantissimi, Observationum & Curationum Chirurgicarum Centuriae, Nunc primum simul in unum Opus congestate, ac in duo Volumina distributae*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1641, in-4°, 568, 436 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1606, Bâle).

FALCON Jean, CHAULIAC Guy de, *Remarques sur la Chirurgie de M. Guy de Chauliac: Par M. Jean Falcon, vivant Conseiller, Medecin & Professeur du Roy: & Doyen en l'Université de Montpellier. Diligemment conférés avec toutes les Impressions precedentes, & pour la plus part mises en langage plus intelligible; Outre la traduction nouvelle de tous les textes latins de l'Authour. Oeuvre de singuliere doctrine, & utilité, pour tous ceux qui sont amateurs de la Chirurgie*, Lyon, Jean Radisson, 1649, in-8°, 1000 p.

FALCONET André, *Moyens preservatifs, et la Methode assuree pour la parfaite guerison du Scorbut: Par André Falconet, Roannois, Docteur Medecin en l'Université de Montpellier, & agregé au College des Medecins de la Ville de Lyon*, Lyon, Huguetan Jean-Antoine, 1642, in-8°, 86 p. (rééd. en 1684).

FERNEL Jean, PLANCY Guillaume, *Fernelii (Joannis) Ambiani archietri doctoris parisiensis universa medicina*, Lyon, Jean Veyrat, Thomas Soubbron, 1602, in-fol., 360 p., 180 p., 117 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1551, Lyon, rééd. en 1615).

- FERRER Auger, *Augerii Ferrerii Tolosatis vera medendi Methodus, duobus libris comprehensa: Eiusdem Castigationes Practicae Medicinae*, Lyon, François Fabre, 1602, in-8°, 318 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1557, Toulouse).
- FEYNES François, *Francisci Feynei, Consiliiarii, Medici, necnon Regii apud Monspelienses Medicinae Professoris, ut peritissimi, ita celeberrimi, Medicina Practica: In Quatuor Libros digesta*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, Marc-Antoine Ravaut, 1650, in-4°, 740 p.
- FONTANON Denis, DE HILDEN Fabricius Guillaume, *De Morborum internorum curatione Libri Quatuor: Authore Dionysio Fontano Doctore Medico Mompessulense celeberrimo. Quibus accesserunt selectae observationes Chirurgicae quinque & viginti, Gulielmi Fabricii Hildani Chirurgi experientissimi*, Lyon, Antoine de Harsy, 1605, in-16, 839 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1549, Lyon, rééd. en 1607).
- FOUGEROLLES François de, *De Senum Affectibus Praecavendis, nonnullisque curandis enarratio. Authore F. de Fogeroles Consiliario & Medico Regio*, Lyon, Jean de Gabiano et Louis Durand, 1610, in-4°, 128 p.
- FOUQUET Marie, *Recueil de Receptes*, Lyon, Jean Certe, 1675, in-12, 342 p. (rééd. en 1676, 1677, 1680, 1681, 1685, 1688, 1694, 1696).
- FUALDEZ Antoine, *Observations curieuses sur la petite vérole vraie peste des petits enfants et le bezahar son antidote*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1645, in-8°, pag. inc.
- GALLEGO DE LA SERNA Juan, *Ioannis Gallego de La Serna Malachensis, Catholicorum Philippi III & IV Hispaniarum Regum Archiatri; Necnon Christianissimae Gallarum Reginae Primarii quondam Medici, Opera Physica, Medica, Ethica, quinque Tractatibus comprehensa: Quorum I. Agit de Principis generationis omnium viventium. II. De Conservatione infantis in utero, de bono & malo pariendi modo, & de summo naturae artificio quod servat in partu, necnon de obstetricis officio. III. De puerorum alendi ratione, & sanitate tuenda, qui & de Calculi & Epilepsiae praecautione & curatione. IV. De communi pueraru educandi ratione, inscriptus; Ethica Puerorum. V. De optimie Regis educandi ratione*, Lyon, Jacques et Pierre Prost, 1634, in-fol., 324 p., 136 p.
- GARNIER Pierre, *Examen de la derniere lettre imprimée de Monsieur de Rhodes, Escuyer, Docteur en Medecine, aggregé au College des Medecins de Lyon; et des sentimens d'Eudoxe et d'Aristée, sur le Dialogue satyrique de Neophile et de Mystagogue: servant d'apologie à Pierre Garnier, Docteur en Medecine, aggregé audit College, faussement accusé d'être l'auteur du Dialogue de Neophile et de Mystagogue*, Lyon, Antoine Beaujollin, 1691, in-4°, 47 p.
- GARNIER Pierre, FRAYSSE Jean, *A Monsieur, Monsieur Pourra, Greffier et Garde du Seel en la Conservation des Privileges Royaux des Foires de Lyon (...) Theses chirurgicales, Pour estre disputées en Sale des R. P. Cordeliers le 16. Decembre 1635. president M. M. Pierre Garnier Docteur Medecin Aggregé, & lecteur en Chirurgie à Lyon. Si la Solution de continuité en l'ulcere est faite par erosion (...) A ces Theses respondra Dieu aydant, Iean Fraysse Limosin, Abbé des Estudians en Chirurgie à Lyon, à une heure précisément*, Lyon, s.n., 1635, placard in plano.

- GELÉE Theophile, *L'Anatomie Française, en forme d'abrege. Recueillie des meilleurs Autheurs qui ont écrit de cette science: Par maistre Theophile Gelée, Medecin ordinaire de la Ville de Dieppe. Reveuë, corrigée, & de beaucoup augmentée en cette dernière Edition par l'Autheur*, Lyon, Pierre Bailly, 1641, in-12, 479 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1623, Dieppe, rééd. en 1649, 1655, 1665, 1673, 1686).
- GENDRE Antoine, *Antonii Gendre Arverni, apud Tholosanos Doctoris Medici, De Febre Epidemica in Montis-Albani obsidione graffata, Medica Dissertatio. Quâ popularium morborum, febriliumque symptomatum diagnosim, prophylacticem, & therapeiam charus Apollineae disciplinae Alumnus acutissimé rimabitur*, Lyon, Antoine Chard, 1626, in-8°, 532 p.
- GLASER Christophe, *Traité de la Chymie, enseignant par une brève & facile Methode toutes ses plus nécessaires preparations*, Lyon, Pierre et Benoit Bailly, 1670, in-8°, 394 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1663, Paris, rééd. en 1674, 1676).
- GOLETTI Antoine, *Les Oeuvres Medicinales de l'Herboriste d'Attigna, contenant Les Remedés choisis de l'Herboriste d'Attigna. La Table qui est à la fin en facilitera l'usage. Edition première.. Tome Premier. Suivi de Les Oeuvres (..) contenant les Petits Secrets. Tome second. Les Oeuvres (...) contenat la Medecine aisée. Tome Troisième*, Lyon, Mathieu Desmares, 1690, in-12, 3 vol. (rééd. en 1695).
- GRAAF Regnerus de, *Regneri de Graaf Opera Omnia*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1678, in-8°, 390 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1677, Leyde, rééd. en 1699).
- GRAAF Régnier de, *Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme (..) avec un traité du suc pancréatique, des clistères et de l'usage du siphon*, Lyon, Hilaire Baritel, 1699, in-8°, pag. inc. (1<sup>ère</sup> éd. 1677, Leyde)
- GUSTAVINI Giulio, *Iulii Guastavini Genuensis, et Medicinam, quam practicam appellant, primo loco in Pisano Gymnasio profitentis, Commentarii in priores decem Aristotelis problematum sectiones*, Lyon, Horace Cardon, 1608, in-fol., 395 p. (rééd. en 1616).
- GUTIERREZ Juan Lazaro, *Ioannis Lazari Gutierrii, Sepulbedensis, Doctoris Medici, Pinciani: In eademque alma Academia primo liberalium Artium, nunc autem Medicinae publici Professoris. Opusculum de Fascino, Theologis haud inutile, Philosophis proficuum, Medicis vero valde necessarium*, Lyon, Philippe Borde, Laurent Arnaud, Claude Rigaud, 1653, in-4°, 210 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1643, Leyde).
- GUYBERT Philibert, *Les Oeuvres charitables de Philbert Guybert*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1634, in-12, 634 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1625, Paris, rééd. en 1635, 1640, 1646, 1649, 1651, 1653, 1659, 1666, 1667).
- GUYON Louis, Sieur de la Nauche, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle. Tome second*, Lyon, Claude Morillon, 1615, in-8°, 589 p. (rééd. en 1625, 1643, 1664, 1671, 1673, 1678, 1683).
- HEREDIA Pedro Miguel de, BARCE Petrus, *Opera medica in quartuor tomos divisa*, Lyon, Philippe Borde, Pierre Borde, Laurent Arnaud, Guillaume Berbier, 1665, in fol, 2 vol. (rééd. en 1673).
- HEURNE Jean, *Hippocratis Coi prolegomena & prognosticorum libri tres*, Lyon, s.n., 1613, in-4°, pag. inc. (1<sup>ère</sup> éd. 1609, Leyde, rééd. en 1617, 1627).

- HEURNE Jean et Othon, *Ioannis Heurnii Ultraictini, Primarii quondam, in Academia Leidensi, Medicinae Professoris, Opera Omnia: tam ad theoriam quam ad praxim medicam. Spectantia, quorum Elenchus antes Indices Capitum habetur. Iuxta Otthonis Heurnii, AUctoris filii, Medicinae in Leidensi quoque Academia Professoris Clariss. recensionem ac oeconomii fideliter expressa, ac duas in Tomos tributa*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, Marc-Antoine Ravaud, 1658, in-fol., 1061 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1609, Leyde).
- HEURNE Jean, *Hippocratis Coi Aphorismi Graece, et Latine, Brevi Enarratione, sidàque Interpretatione ita illustrati, ut ab omnibus facilè intelligi pa/ossint. Cum historiis observationibus, cautionibus, & remedis selectis, A I Heurnio Ultraiectino*, Lyon, Antoine de Harsy, 1615, in-8°, pag. inc. (1<sup>ère</sup> éd. 1607, Leyde, rééd. en 1617, 1627).
- HOFMANN Caspar, *Caspari Hofmanni, Philosophi ac Medici Praestantissimi, Necnon apud Altorsinos Medicinae Profess. publ. primarii, Institutionum Medicarum Libri Sex. Cum Duplici indice copiosissimo*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1645, in-4°, 779 p.
- HOFMANN Caspar, *Caspari Hofmanni, Philos. ac Medici Praestantissimi, Necnon in Academia Altorsina Medicinae quondam Profess. Publ. Praestantiss. Apologiae pro Galeno (...) Libri tres*, Lyon, Laurent Anisson, 1668, in-4°, 2 vol.
- HUARTE DE SAN JUAN Jean, *Anacrisse, ou parfaict iugement et examen des Esprits propres & nez aux Sciences. Où par merveilleurs et utiles secrets, tirez tant de la vraye Philosophie naturelle que divine, est demonstree la difference des graces & habiletez qui se trouvent aux hommes, & à quel genre de lettres est convenable l'esprit de chacun: de maniere que quiconque lira icy attentivement, decouvrira la propriété de son esprit, & saura elire la science en laquelle il doit profiter le plus*, Lyon, Jean Didier, 1608, in-12, 320 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1575, Pampelune, rééd. en 1609, 1668, 1672).
- JACQUELOT P., *L'art de vivre longuement sous le nom de Medee, laquelle Enseigne les facultez des choses qui sont continuellement en nostre usage, & d'où naissent les maladies. Ensemble la methode de se comporter en icelles, & le moyen de pourvoir à leurs offences*, Lyon, Louis Teste, 1630, in-8°, 241 p.
- JONSTON Jean, *Ioh. Ionstoni, Med. Doctoris, idea universae Medicinae Practicae, Libris XII. Absoluta*, Lyon, Jérôme de La Garde, Jean Girin, 1655, in-8°, 752 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1644, Amsterdam).
- JOSSERAND, *Vertus de l'Emplâtre Panacé, Autrement, de prompte Operation. C'est un Composé qui par un mélange de Secrets est devenu un Remede universel, pour un grand nombre de maladies du corps humain, tant externes qu'internes. Où on ajoute le recit de quelques Secrets tres-faciles & des plus assurés pour des maux extraordinaires. His nominibus plurimorum Remedia cito promittit*, Lyon, Aux dépens de l'Auteur, 1694, in-4°, 60 p.
- JOUBERT Laurent, *La Première et seconde partie des erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé refutez et expliquez par M. Laurent Joubert, dernière édition*, Lyon, Pierre Rigaud, 1601, in-8°, [88], 614, [66], 451p. (1<sup>ère</sup> éd. 1578, Bordeaux et Paris, rééd. en 1608).

- JOUBERT Laurent, *Traité de chirurgie contenant la vraye méthode de guérir playes d'arquebuzades*, Lyon, Vincent Barthelemy, s.d., in-8°, 184 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1581, Lyon).
- JOUBERT Laurent, CHAULIAC Guy de, *La grande Chirurgie de M. Guy de Chauliac, Medecin tres-fameux de l'Université de Montpellier, composée l'an de grace M.CCC.LXIII. Restituée par M. Laurens Joubert Medecin ordinaire du Roy & du Roy de Navarre, premier Docteur regent stipendié, Chancelier et juge de ladite Université. Voyez au feuillet apres, ce que M Ioubert a fait (oultre sa nouvelle traduction) & founy du sien, en recognoissant ceste oeuvre. En ceste derniere Edition, on a corrigé plusieurs fautes & manquements, lesquels se sont glissés, tant en la matiere, qu'aux chiffres des Tables*, Lyon, Simon Rigaud, 1641, in-8°, 605, 355 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1579, Lyon, rééd. en 1659).
- LA BELLIERE Claude de, Sieur de la Niolle, *La physionnomie raisonnée ou secret curieux, pour connoître les inclinations de châcun par les regles naturelles*, Lyon, Matthieu Liber, 1666, in-12, 235 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1664, Paris, rééd. en 1676, 1681).
- LA CHARRIÈRE Joseph de, *Traité des Operations de la Chirurgie: Dans lequel on explique mecaniquement les causes des maladies qui les précèdent fondées sur la structure de la partie; leurs signes et leurs simptome, & dans lequel on a introduit plusieurs nouvelles remarques après chaque operation, & un Traicté des Playes avec la methode de bien les panser*, Lyon, Antoine Perisse, 1699, in-12, 374 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1690, Paris).
- LA FRAMBOISIÈRE Nicolas Abraham de, *Les Oeuvres de N. Abraham de la Framboisiere, Conseiller et Medecin du Roy: où sont methodiquement descrites l'Histoire du Monde, la Medecine, la Chirurgie & la Pharmacie, pour la conservation de la Santé, & la guerison des Maladies internes & externes avec les ars liberaux, par le moyen desquels on acquiert les Graces d'entendre, de bien dire, & d'heureusement vivre*, Lyon, Huguetan, 1643, in-2, pag. inc. (1<sup>ère</sup> éd. 1613, Paris, rééd. en 1644, 1669).
- LA GRIVE Louis de, *La Theriaque*, Lyon, Jacques Roussin, 1619, in-4°, 34 p.
- LA GRIVE Louis de, *Encoenia pharmaceutica, in publico principum antidotorum absolutissimoque apparatu a Ludovico La Grive*, Lyon, Jacques Roussin, 1624, in-4°, 22 p.
- LA GRIVE Louis de, *Remedes preservatifs, pour l'usage de tres-nobles et tres-vertueuses Mesdames l'abbesse et dames religieuses du monastere royal Saint Pierre de Lion*, Lyon, s.n., 1628, in-4°, 16 p.
- LA GRIVE Louis de, *Ordre et appareil tres-utile comprenant les remedes les plus necessaires, choisis et esprouvez contre la maladie qui à present travaille la ville de Lyon, ordonnez et prescrits par M Mre Claude Dru (...) pour preserver ceux qui sont exempts du mal, soulager et guerir les affligez. A MM les commissaires et deputez pour le faict de la santé*, Lyon, Jacques Roussin, 1628, in-8°, 20 p.
- LA GRIVE Louis de, *Vertus et proprietz tres-singulieres d'un remede prompt & curatif de la Peste, & autres maladies: Escrites pour responce à un Officier de la Maison du Roy par L D L G.*, Lyon, Jacques Roussin, 1631, in-8°, 30 p.
- LA GRIVE Louis de, *Antiparallele des viperes romaines, et herbes Candiottes: Auquel est preuvé, la Theriaque Lyonnoise n'avoir pas seulement les vertus et effets du Theriaque Diatessaran, mais aussi du Grand Theriaque de la D. d'Andromachus S.*, Lyon, Chastellard Claude et Jean, 1632, in-8°, 213 p.

- LA HAYE François de, *Le Medecin Sincere, Qui enseigne par une methode aisée à connoître, à guerir, à soulager & à prevenir les maladies par des remedes doux, & faciles à composer. Il instruit aussi des vertus des Metaux, des Plantes, des Animaux, & des Eaux minerales*, Lyon, Claude Carteron, 1691, in-8°, 758 p. (réed. en 1693, 1696).
- LAGUNA André de, *Epitome Galeni Operum, in Quatuor partes digesta, pulcherrima methodo universam illius viri doctrinam complectens: Cum compedio ipsiusmet Galeni in Hippocratem, in calce huius libri adjecto*, Lyon, Jean Caffin, Francis Plaignard, 1643, in-fol., 636, 187 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1548, Venise).
- LAMONIERE Jean de, *Observatio Fluxus Dysenterici Lugduni Gallo-populariter grassantis anno Domini 1625 & remediorum illi utilium*, Lyon, Bartholomé Vincent, 1626, in-12, 227 p.
- LAUGIER Jean François, *Traité des remèdes vulnéraires dans lequel on explique leur nature & leurs effets, avec la Théorie des accidens qui se rencontrent dans les Playes, suivant les anciennes & nouvelles opinions, & par la Mécanique. On y trouvera aussi plusieurs Remedes singuliers & spécifiques pour les mêmes Maladies*, Lyon, Jean Certe, 1693, in-12, 494 p.
- LAUTIER H.-M., VAN HELMONT Jean-Baptiste, *Magnifici Viri Ioannis Baptistae Van-Helmont Apologia. Adversus Doctrinae novitatem praetendentes*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1655, in-12, 95 p.
- LIDDEL Duncan, SERRES Louis de, *Duncani Liddellii Scoti Medici Clarissimi, Operum omnium Iatro-Galenicarum, ex intimis artis Medicae adytis, & penetralibus erutorum Tomus Unicus*, Lyon, Antoine Chard, 1624, in-fol., 781 p.
- LIÉBAULT Jean, GESSNER Conrad, *Quatre livres des secrets de médecine et de la philosophie chymique, esquels sont décrits plusieurs remèdes singuliers pour toutes maladies tant intérieures qu'extérieures du corps humain, traitées bien amplement les manières de distiller eaux, huyles, & quinte essences de toutes sortes de matières, préparer l'antimoine & la poudre de mercure, faire les extractions, les sels artificiels & l'or potable*, Lyon, Pierre Rigaud, 1616, in-8°, 293 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1573, Paris).
- LYONNET Robert, *Roberti Lyonnet Aniciensis, Consilarii Medici Regii, Loimographie : sev reconditarum pestis, et contagii causarum curiosa Disquisitio, Eiusdemque Methodica curatio*, Lyon, Claude Prost, 1639, in-8°, 362 p.
- MAGNOL Pierre, *Botanicum Monspeliense. Sive plantarum Circa Monspelum nascentium (...) In quo Plantarum Nomina meliora seliguntur: Loca, in quibus Plantae sponte adolescunt, tum à prioribus Botanicis, tum ab Authore observata indicantur: & proecipuae Facultates edocentur. Adduntur variarum Plantarum nondum descriptarum Descriptiones, & Icones, tum & Figurae quarundam quas solum descripsit Casp Bauhinus in Prodro-mo*, Lyon, Francis Carteron, 1676, in-8°, 287 p.
- MARCELLIN Pancrace, *Traicté de la peste avec es moyens de s'en preserver et guérir (...)*, Lyon, s.n., 1639, in-12, 73 p.

- MARQUE Jacques de, *Methodique introduction a la Chirurgie. Tirée de bons Auteurs, & divisée en deux Parties. Par Iacque de Marque Chirurgien à Paris). Reveuë en cette derniere Edition, corrigée & enrichie d'Annotations sur chaque chapitre. Et D'un discours de la preseance contestée entre la Diette, Pharmacie & Chirurgie. Et d'un Sommaire des Bandes & Bandages*, Lyon, Jean Huguetan, 1652, in-12, 288 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1603, Paris, rééd. en 1687).
- MARTIN Louis, Jean DE MILAN, BELLEAU Remy, *Eschole de Salerne en Vers Burlesque*, Lyon, Pierre Compagnon, 1657, in-8°, 52 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1650, Paris).
- MASSARIA Alexandre, *Alexandri Massariae Vicentini, Antiquissimi et Celeb. Gymnasii Patavini Professoris excellentissimi, Practica Medica, sev praelectiones Academicae, continentes Methodum, ac rationem cognoscendi & curandi totius humani corporis morbos, ad nativam genuinamque Hippocratis & Galeni mentem vere optimeque institutam in antiquiss. & celeberr. Patavino Gymnasio habitae. Accesserunt posteriori huic editioni Tractatus quatuor utilissimi, De Peste, De affectibus renum & vesicae, De pulsibus, & De urinis. Annexum est pro exemplo Consilium pro febre catarrali cum totius macie, mesenterii obstructione, moestitia & vigilis*, Lyon, Laurent Durand, 1616, in-4°, 968 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1601, Francfort, rééd. en 1622).
- MATTIOLI Pietro Andrea, *Les Commentaires de M P André Matthiolus, medecin Senois, sur les six livres de Pedacius Dioscoride Anazarbeen de la matiere Medicinale. Traduits de Latin en François par M Antoine du Pinet: Et illustrez de nouveau, d'un bon nombre de figures; & augmentez en plus de mille lieux à la dernière edition de l'Auteur, tant de plusieurs remedes et diverses sortes de maladies; que aussi des distillations : comme pareillement de la cognoissance des simples. Avec plusieurs tables fort amples, les unes medicinales: les autres des mots et des matieres traittées esdits Commentaires. Le tout au proffit & commodité des amateurs de la Medecine*, Lyon, Pierre Rigaud, 1605, in-fol., 606 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1544, Venise, rééd. en 1620, 1627, 1680, 1642, 1655).
- MERCURIALI Hieronimo, *D. Hieron. Mercurialis Foroliviensis, Medici celeberrimi, et praeter caeteros sui temporis elegantissimi Tractatus Varii De re medica, à variis Medicis olim ex ipsius ore excepti, nunc vero, post eius obitum, in gratiam studiosorum Medicinae evulgati; Horum primus De morbis mulieribus in quatuor libros dispositus; Secundus De puerorum morbis, cum Tralliani de lumbricis espistola ab eodem Auctore in Latinum versa, & de venenosis, ac venenis opusculo; Tertius De Peste, praefertim de Veneta & Patavina; Quartus denu, De morbis cutaneis, in tres libros digestus: Atque hi omnes hac novissima Editione suis propriis vel peculiaribus Indicibus studiosissimé conlustrati*, Lyon, Antoine Pillehotte, 1618, in-4°, 173, 188, 70, 62, 168 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1572, Venise, rééd. en 1623).
- MERCURIALI Hieronimo, SPINA Pierre de, *D. Hieron. Mercurialis (..) Medicina Practica, seu de cognoscendis, discernendis, & curandis omnibus humani corporis affectibus, earumque causis in dagandis, Libri V. Studio et opera, Petri de Spina*, Lyon, Claude Cayne, 1617, in-4°, 809 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1601 Francfort, rééd. en 1617, 1618, 1623).
- MERCURIALI Hieronimo, MARCELLIN Pancrace, *Hieronymi Mercurialis Foroliviensis, sui seculi Medicorum facile principis, In Omnes Hippocratis Aphorismos, Praelectiones Patavinae. In quibus*

*innumeri pene ipsius Hippocratis obscuriores loci, ac sententiae elucidantur, problemataque permulta abstrusiora facili methodo enodantur: nunc primum, A Maximiliano Auctoris filio publici iuris factae: atque in postrema hac editione operâ Pancracii Marcellini, Lugdunensis Doct. Medici, Notis marginalibus ditatae. Denuo summa cum diligentia & labore revisae & emendatae. Accessit ad calcem rerum ac verborum notabilium Index copiosissimus, Lyon, Antoine Pillehotte, 1621, in-4°, 770 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1588, Venise, rééd. en 1631).*

MEURDRAC Marie, *La Chymie Charitable et Facile, En faveur des Dames. Par Demoiselle MM. Seconde Edition*, Lyon, Jean-Baptiste Deville, 1680, in-12, 334 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1666, Paris).

MEUVE de, *Dictionnaire Pharmaceutique, ou plustot Apparat Medico-Pharmaco-Chymique. Ouvrage curieux pour toutes sortes de personnes, utile aux Medecins, Apoticaire & Chirurgiens, & tres-necessaire pour l'avancement & l'instruction des jeunes gens qui s'adonnent à la profession de la Pharmacie, & particulierement de ceux qui ne possèdent pas pleinement la langue Latine. Dans lequel est contenu en François, par Demande & Reponse, sur chaque Diction Latine ragée par Alphabet, tout ce qui concerne cette orofession si necessaire au public. Tiré & recueilly des meilleurs Autheurs, tant Anciens que Modernes, qui en ont écrit. (...) Tome Second*, Lyon, Thomas Amaury, 1679, in-8°, 559 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1678, Paris, rééd. en 1695).

MEYSSONNIER Lazare, *Maniere d'interroger les malades*, Lyon, Aux dépens de l'Autheur, s.d., form. inc., pag. inc.

MEYSSONNIER Lazare, *Regime pour guerir aisément du flux de sang*, Lyon, Aux dépens de l'Autheur, s.d., form. inc., pag. inc.

MEYSSONNIER Lazare, *Oenologie ou discours du vin et des ses excellentes propriétés pour l'entretien de la santé et la guérison des plus grandes maladies*, Lyon, Louys Odin, 1635, in-8°, 117 p. (Lyon, rééd. en 1636, 1639).

MEYSSONNIER Lazare, *DDRCF Lazari Meyssonnerii Matisconensis Doctoris Philosophi, Medici Fac. Mosp. practici Lugdunensis Pentagonum philosoph.-medicum. Sive ars nova reminiscentiae. Cum Institutionibus Philosophiae Naturalis, & Medicina*, Lyon, Pierre et Jacob Prost, 1639, in-4°, 104 p.

MEYSSONNIER Lazare, *De nova et arcana doctrina februm* Lyon, Pierre Prost, 1641, in-4°, 112 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Le Medecin du Coeur du Monde Enseignant une invention Nouvelle, certaine & experimentée, de se preserver & de se guerir de la Fievre et de la Peste. Qui sont les deux maladies principales, lesquelles attaquent le Coeur du Monde; c'est à dire, des GEns, ou Nations qui le composent (comme on parle vulgairement). Par des moyens si faciles, que le peuple, mesmes iusques aux femmes, & aux enfans les pourront comprendre, pour s'en servir en l'entendant lire*, Lyon, Claude Cayne, 1642, in-8°, 22 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Le Cours de médecine en françois, contenant le Miroir de beauté et santé corporelle, par M. Louis Guyon,... et la Théorie avec un accomplissement de pratique selon les principes tant dogmatiques que chymiques... par M. Lazare Meyssonnier,... 7e et dernière édition... augmentée d'un Discours des maladies vénéneuses... et d'une méthode pour apprendre en bref la*

*médecine par l'usage de la doctrine de l'auteur*, Lyon, Claude Prost, 1643, in-8°, 2 vol. (rééd. en 1664, 1671, 1673, 1678, 1683).

MEYSSONNIER Lazare, *Histoire de l'Université de Lyon, et du college de medecine faisant partie d'icelle, avec les privileges des Professeurs & Docteurs qui y sont agreggez. Harangue prononcée à l'ouverture des Leçons publiques en Chirurgie de cette Année, dans la salle des RR PP Cordeliers, PAr Lazare Mesyssonnier, Masconnois, Conseiller & Medecin Ordinaire du Roy, Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, Professeur & D. Aggregé audict College*, Lyon, Claude Cayne, 1644, in-4°, 27 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Le regime des femmes accouchees suivant les sentimens d'Hippocrate recueillis par ML Meyssonnier, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, Docteur & Professeur au College de Medecine de Lyon: En faveur de celles qui desirent eviter la mort, a vec plusieurs abus de ce temps, contraire à cette saine doctrine*, Lyon, Aux depens de l'Autheur, 1646, in-12, 24 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Le directeur fidele du Malade Chrestien-catholique, qui desire son Salut, & sa guerison; Enseignant ce qu'il faut faire pour estre secouru de Dieu, & des hommes en ses maladies: Par cinq Preceptes, ou Ordonnances, tirées de la pure Parole de Dieu, & des Canons de nostre Mere Sainte Eglise, A quoy il faut obeyr à peine d'estre damné éternellement*, Lyon, Aux depens de l'Autheur, s.d. (1646), in-16, 23 p.

MEYSSONNIER Lazare, *La poudre de sympathie prouvée naturelle, exempte de magie diabolique*, Lyon, Guillaume Barbier, s.d.(1646), form. inc., pag. inc.

MEYSSONNIER Lazare, *Iuris Medicorum, Chirugicorum, Pharmacopoerum programma*, Lyon, Aux depens de l'Autheur, 1650, in-16, 46 p.

MEYSSONNIER Lazare, CHAULIAC Guy, *Les Fleurs de Guidon corrigées et Augmentées de la Pratique de la Chirurgie, avec Plusieurs Experiences & Secrets, Et de la Methode de consulter pour les jeunes Chirurgiens, Extraitte des Leçons de M L Meyssonnier*, Lyon, Pierre Anard, 1650, in-8°, 221 p. (rééd. en 1664, 1666, 1671, 1682, 1683, 1693).

MEYSSONNIER Lazare, PORTA Jean Baptiste, BOURGEOIS Etienne, TELAM Etienne, *La Magie Naturelle Divisée en quatre Livres, Par Jean Baptiste Porta, Contenant les Secrets, & Miracles de Nature, Et nouvellement l'Introduction à la Belle Magie, Par Lazare Meyssonnier, Medecin du Roy. Avec les Tables necessaires*, Lyon, Vve de G. Valfray, 1650, in-12, 406 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1558, Naples, rééd. en 1669, 1678).

MEYSSONNIER Lazare, *Memoires des noms des personnes qui ont esté gueries assistées et soulagées depuis par les seuls remedes du Cabinet de Lazare Meyssonnier, Medecin du Roi, Docteur & Professeur au College de Medecine à Lyon*, Lyon, s.n., 1651, in-16, 12 p.

MEYSSONNIER Lazare, *La Medecine Françoise de M. L. Meyssonnier conseiller et Medecin ordinaire du Roy, Docteur de Montpellier & Professeur au College des Medecins de Lyon: A l'usage des Convents & Communautz des Religieux & Religieuses, Hospitaux, armées, & des personnes qui*

*habitent aux Chasteaux, Maisons des champs, et lieux eloignez des Villes*, Lyon, Pierre Anard, et Aux depens de l'Autheur, 1651, in-16, 95 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Idea Medicinae verae, fide cum Sensibus per ratione restituta*, Lyon, Michel Duhan, 1653, in-12, 60 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Breviarum Medicum, continens theoria et praxeas medicae brevem summam*, Lyon, Laurent Anisson, 1664, in-8°, 582 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Les Aphorismes d'Hippocrate, traduits nouvellement en François suivant la verité du Texte Grec; avec un meslange de Paraphrases, d'Eclaircissement és lieux plus obscurs, et la Clef de cette Doctrine par le moyen de la Circulation du Sang, & d'autres Nouvelles découvertes de ce Siècle en Anatomie & Chymie. Oeuvre necessaire aux Medecins, Chirurgiens, & Apoticaire, & utile à plusieurs autres sortes de personnes curieuses & sçavantes, comme l'Advis au Lecteur le monstre amplement*, Lyon, Pierre Compagnon, 1668, in-12, 290, 58 p. (réed. en 1684).

MEYSSONNIER Lazare, *La Belle Magie ou science de l'esprit, contenant les fondemens des Subtilitez & des plus Curieuses & secretes Connoissances de ce Temps. Accompagnée de Figures en taille douce, & Tables bien amples*, Lyon, Nicolas Caille, 1669, in-16, 542 p.

MEYSSONNIER Lazare, *Les aphorismes des gens d'esprit en matière de religion, par un médecin avec les trois principaux pour éviter les maladies corporelles en se préservant des spirituelles, et la figure desseignée par l'autheur qui contient la science des sciences quand on en sait l'explication et l'usage*, Lyon, aux dépens de l'Autheur, 1670, in-12, 36 p.

MONGINOT François de, *De la guerison des Fievres par le Quinquina*, Lyon, Guillaume Barbier, 1679, in-12, 74 p. (réed. en 1680, 1681).

MOREL Pierre, BRUNN Johann Jacob von, *Petri Morelli Gallo-Campani, Medici Regii, Formulae Remediarum. Studio & operâ Ioan. Iacob. à Brunn Phil. & Med. D. Pract. Med. in Acad. Professoris Ordinarii. Cuius accedit Systema Materiae Medicae. Indicibus huic postremae editioni additis. Systema Materiae Medicae continens Medicamentorum Universalium & Particularium, Simplicium ac Compositorum. Seriem ac Sylvam, Methodo medendi, ac formulis Remediarum praescribendis accomodatam Io. Iacobo Brunn, Phil. ac Med. Doctore, & in Acad. Basil. Pract. Med. Profess. publico, Mystarum Apollinearum in gratiam, Conscriptum, & hac forma adornatum Indiceque auctum*, Lyon, Pierre Rigaud, 1657, in-12, 306 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1647, Padoue).

MORONE Mattia, *Directorium medico-practicum (sivè indices duo praeter-naturalium affectuum, cum distinctorum, tum implicatorum, de quibus extant gravissimorum virorum consultationes, epistolae, quaestiones, responsiones, observationes, historiae &c)*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1647, in-8°, 400 p. (réed. en 1648, 1650).

MORTON Richard, LISTER martin, COLE Harris, SYDENHAM Thomas, *Opera medica. Accedunt insigniores Tractatus Martini Lister de Morbis chronicis, & de variolis; Guliemi Cole, De Febribus, ac de Secretione animali; Gualteri Harris de Morbis acutis infantum; et Thomae Sydenham Processus in*

*morbis, ac de Phtisie*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1696, in-4°, 535 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1689, Londres, rééd. en 1697).

MUNNICKS Johannes, *Joannis Munnicks M. D. & Professoris Ultrajectini. Anatomia Nova qua juxta meotericarum Inventa tota Res Anatomica breviter & dilucidè explicatur. Editio novissima Figuris illustrata*, Lyon, Jacob Tenet, 1699, in-8°, 229 p.

MURILLO VELLARDE Y JURADO Thomas de, *Novissima, verifica et particularis Hypochondriacae Melancholiae Curatio, et Medela. Auctore Doctore Thoma a Murillo, Presbytero Maxim. Philippi IV. & Caroli II. regum, Medico Regio, & Regalis Coroneliae & Familiae. Ad Lares Illustrissimi D. D. Francisci Lope de los Rios Potentissimi Caroli II Hispaniarum, & Indiarum Regis Consiliarii, ejusque Thesaurorum Dispensatoris Praesidis &c*, Lyon, Claude Bourgeat, 1672, in-12, 320 p.

MYNSICHT Adrian von, *Hadriani A Mynsicht Medici Germani praestantissimi, Thesaurus et Armentarium Medico-Chymicum. In quo selectissimorum contra quasius morbos Pharmacorum conficiendorum secretissima ratio aperitur, unà cum eorumdem Virtute, Usu, & Dosi. Cui in fine adiunctum est Testamentum Hadrianeum De Aureo Philosophorum lapide. Editio secunda emendatio*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1640, in-8°, 490 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1631, Hambourg, rééd. en 1641, 1645, 1664, 1670).

NEANDER Johann, *Traité du Tabac, ou Nicotiane, Panacee, petum : autrement Herbe à la Reyne, Avec sa preparation & son usage, pour la Plus part des indispositions du corps humain, ensemble les diverses façons de la falsifier, & les marques pour le reconnoistre: Composé premièrement en latin par Iean Neander, Medecin à Leyden, & mis de nouveau en François, par I. V. Oeuvre tres utile, non seulement au vulgaire, mais à tous ceux qui voyageants n'ont moyen de porter quantité de medicamens*, Lyon, Barthelemy Vincent, 1626, in-8°, 343 p.

ORTA Garcia da, MONARDES Alfaro Nicolàs, ACOSTA Christoval, POST Johann, LECLUSE Charles de, COLIN Antoine, *Histoire des drogues espiceries, et de certains medicamens simples, qui naissent és Indes, tant Orientales que Occidentales divisée en deux parties. La premiere composée de trois livres: les deux premiers de M Garcie du Iardin, & le trosiesme de M Christophle de la Coste. La seconde composée de deux livres de M. Nicolas Monard, traittant de ce qui nous est apporté des Indes Occidentales, autrement appelées les Terres Neuves. Le tout fidellement translaté en nostre vulgaire François sur la traduction latine de Clusius: Par Anthoine Colin Apoticaire Iuré de la ville de Lyon: & par luy augmenté de plusieurs figures*, Lyon, Jean Pillehotte, 1602, in-8°, 720 p. (rééd. en 1619).

PANTHOT Jean-Baptiste, *Reflections sur l'estat present des Maladies, qui regnent dans la Ville de Lyon, dans ce Royaume & en diverses parties de l'Europe, depuis la fin de l'annee derniere 1693. jusques à present. Par Monsieur Jean Panthot, conseiller et méd ordinaire du Roy, doyen du College des Medecins de Lyon*, Lyon, Jacques Guerrier, 1694, in-4°, 93 p. (rééd. en 1695).

PANTHOT Jean-Baptiste, *Brieves dissertations sur l'usage des bains chauds, et principalement de ceux d'Aix en Savoye. Et sur l'effet du Mercure pour la guerison de la Verole: en forme d'apologies. Par*

- Maistre Jean Panthot, Docteur Medecin de l'université de Montpellier, Conseiller et Médecin ordinaire du Roy, doien du College des Medecins de Lyon, Lyon, Jacques Guerrier, 1700, in-4°, 40 p.*
- PARACELSE (von HOHENHEIM Theophrast), DARIOT Claude, DALHEMIUS Josquinus, *La Grand Chirurgie de Philippe Aureole Theophraste Paracelse grand Medecin & Philosophe entre les Alemans, Traduite en François, de la version latine de Iosquim d'Alhem Medecin Ostofranc, Et illustree d'amples annotations, avec figures de certains instrumens propres pour remettre les membres rompus, & les contenir estans remis en sorte qu'on les puisse visiter chacun iour, sans que l'os se desplace; Par Mr Claude Dariot Medecin à Beaune. Plus Un discours de la goutte & causes d'icelle, avec sa guerison. Item III. Traictez de la preparation des médicamens avec une table pour l'intelligence du temps propre au recueil, composition & garde des herbes, fruicts & semences. Nouvellemnt reveu & mis en lumiere par le dit Dariot. Seconde edition, Lyon, Antoine de Harsy, 1603, in-4°, 301 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1588, Lyon).*
- PARDOUX Barthelemy, CHARTIER René, GOURMELEN Estienne, SAUVAGEON Guillaume, MOREAU René, *Bartholomaei Perdulcis, Doctoris Medici Parisiensis Universa Medicina, Ex Medicorum Principum sententiis, consiliisque collecta, A Renato Charterio, Regis Christianissimi, ac Reginae magnae Britanniae consil. Medico Professore Regio, Facultatisque Medicae Paris. Doctore, emmendata, digesta, ac lucem primum edita. Adjesta est Bartholomaei Perdulcis vita, cum Indicibus necessariis, et tractatus eiusdem authoris de morbis animi, Lyon, Jacques Carteron, 1649, in-4°, 1015 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1630, Paris, rééd. en 1651).*
- PARÉ Ambroise, *Les Oeuvres d'Ambroise Paré, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy. Neufiesme Edition. Reveues et corrigees en plusieurs endroits & augmentées d'un fort ample Traicté des Fièvres, tant en general qu'en particulier, & de la curation d'icelles, nouvellement trouvé dans les Manuscripts de l'Autheur: Avec les Portraits & Figures, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres, Lyon, Claude Rigaud, Claude Obert, 1633, in-fol., 986 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1575, Paris, rééd. en 1641, 1652, 1664).*
- PASCUAL Miguel-Juan, PEREDA Pedro Paolo, *Petri Pauli Peredae, Setabensis Doctoris Medici, & apud Valentinos publici Medicinae Professoris, In Michaelis Ioan. Paschalii, Methodum Curandi, Scholia, Lyon, Horace Cardon, 1600, in-8°, 212 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1585, Lyon, rééd. en 1633, 1641, 1652).*
- PASCUAL Miguel-Juan, PEREDA Pedro Paolo, SPON Charles (éd.), *Petri Pauli Peredae, Setabensis Doctoris Medici, & apud Valentinos publici Medicinae Professoris, In Michaelis Ioan. Paschalii, Methodum Curandi, Scholia. Cum addita in extremo operis disputatione Medica, An Cannabis, & aqua, in qua mollitur, possint aërem insicere. Opus recens recognitum, & Indicibus insignitum. Editio novissima: Accessit Chymica Appendix, Authore Car. Sponio, D M Lugduni, Lyon, Laurent Anisson, 1664, in-8°, 635 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1585).*
- PEYSSONNEL Jean, *Ioannis Peyssonel Massiliensis, Doctoris Medici, De Temporibus Humani Partus, Iuxta Doctrinam Hippocratis, Tractatus, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1665, in-8°, 86 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1665, Lyon, rééd. en 1665 et 1666).*

- PHRYGIUS Petrus Franciscus, *Petri Francisci Phrygii, Collegii Ticinensis Medici, Practicam Medicinam ordinariam vespertinis horis primo loco profilensis, Commentari in historias epidemicas Hippocratis, in tres partes digesti. Opus omnibus Medicinae studiosis utilissimum*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1644, in-4°, 569 p.
- PIGRAY Pierre, *Epitome des preceptes de Medecine et de Chirurgie. Contenant plusieurs enseignemens & remedes necessaires aux maladies du corps humain. Revueu et augmenté en cette derniere Edition de plusieurs Chapitres*, Lyon, Simon Rigaud, 1616, in-8°, 666 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1609, Paris, rééd. en 1619, 1628, 1637, 1643, 1652, 1659, 1666, 1673, 1682).
- PISTORIUS Joannes, *Ioannis Pistorii ex Narbono Gallia Nemausensi, D. Med. Microcosmus: Seu liber Cephale Anatomicus de proportione utriusque mundi: In cuius calce Reviviscit Pelops*, Lyon, Bartolomé Vincent, 1612, in-8°, 38 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1607, Paris).
- PONS Claude, *Parallele des Viperes & Herbes Lyonnoises, avec les Romaines et Candiotes*, Lyon, Scipion Iasserne, 1632, in-8°, 251 p. (rééd. en 1634).
- PONS Jacques, *Traité des melons où il est parlé de leur nature, de leur culture, de leurs vertus & de leur usage*, Lyon, Antoine Cellier, 1680, in-12, 51 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1583, Lyon).
- PONS Jacques, *Medicus, seu ratio ac via aptissima ad recte tum discendam, tum exercendam medicinam. 1. In Historiam generalem plantarum Rouilli breves annotationes et animadversiones. 2. De nimis licentiosa ac liberiore sanguinis missione à plaerisque hodie, magno aegrorum damno vsurpata, brevis & per capita digesta tractatio, additis ad singula argumentis*, Lyon, Jean Pillehotte, 1600, in-8°, 127 p.
- POTIER Pierre, *Petri Poterii Andegavensis, Consilarii, ac Medici Regis Christianissimi, Opera Omnia Medica, et Chymica*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1645, in-8°, 792 p.
- PREVOST Jean, *Ioannis Praevotii, Philosophi, ac Medici, Necnon apud Patavinos Professoris publici primarii, Medicina PAuperum, Cum Censu venenorum & Alexipharmacorum. Quibus accessit De medicamentorum materia Tractatus. Indicem Capitum ad libri finem subiunctum reperies*, Lyon, Pierre Ravaud, 1643, in-8°, 718 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1641, Francfort, rééd. en 1644).
- PRIMEROSE Jacques, *Iacobi Primerosii Doctoris Medici De Vulgi Erroribus in Medicina. Libri IV*, Lyon, Jacques Faeton, 1664, in-8°, 448 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1638, Londres).
- PRIMEROSE Jacques, ROSTAGNY Jean de (trad. et annot.), *Traité de Primerose sur les Erreurs vulgaires de la Medecine, avec des additions Tres-curieuses. Par M de Rostagny Medecin de la Société Royale, & de SAR Madame de Guise*, Lyon, Jean Certe, 1689, in-8°, 860 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1638, Londres).
- QUESNOT, *Discours en Medecine en forme d'avis*, Lyon, s.n., s.d., in-12, 55 p.
- RANCHIN François, *Opuscules ou Traictés divers et curieux en Medecine, De M François Ranchin, Conseiller, Medecin & PProfesseur du Roy; Chancelier & Iuge de la Faculté de Medecine, en l'Université de Montpellier. Le contenu desquels se peut voir à la page suyvante*, Lyon, Pierre Ravaud, 1640, in-8°, 824 p.

- RANCHIN François, SAPORTA Antonius, GRAS Henri (éd.), *Antonii Saportae Consil. Medici, & Profess. Regii, celeberrimaeque Universitatis Medicinae Monspel. olim Cancellarii Amplissimi, De Tumoribus praeter naturam, Libri quinque. Ex instructissima Bibliotheca Ranchiniana eruti, & publici iuris facti, cura, & studio Henrici Gras, Philosophi & Medici, Doctoris Monspeliensis, & Practici Lugdunensis Aggregati. Accessit Ioannis Saportae tractatus de Lue venerea*, Lyon, Pierre Ravaud, 1624, in-8°, 710 p.
- RANCHIN François, CATELAN Laurent (éd.), *Oeuvres pharmaceutiques de M. François Ranchin, Conseiller, Medecin & Professeur du Roy; Chancelier en l'Université de Medecine de Montpellier. Assavoir, Un Traicté general de la Pharmacie. Ensemble Un docte Commentaire sur les quatre Theoremes & canons de Mesue. Avec deux excellens Traictez, l'un des simples Medicaments Purgatifs, & l'autre des Venins. Le tout accompagné de disputes, où sont debatües, & éclaircies plusieurs questions curieuses, & necessaires pour la parfaite intelligence de ces matieres*, Lyon, Pierre Ravaud, 1624, in-8°, 876 p. (réed. en 1628).
- RANCHIN François, *Questions françoises sur toute la chirurgie de M Guy de Chauliac divisée en trois parties*, Lyon, Simon Rigaud, 1625, in-8°, 552 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1604, Paris, réed. en 1627, 1628) .
- RANCHIN François, GRAS Henri (éd.), *Francisci Ranchini, consilarii, medici, et professoris Regii, celeberrimaeque Universitatis Monspeliensis Iudici & cancellarii, Opuscula Medica: Utili, iocundaque rerum varietate reserta. In gratiam (...) publici Iuris facta, cura & studio Henrici Gras, Phil & Med Doctoris Monspeliensis, & Practici Lugdunensis Aggregati*, Lyon, Pierre Ravaud, 1627, in-4°, 731 p.
- RAVENSTEIN Adrianu, CASTELLI Bartolomeo, *Lexicon Medicum Graeco-Latinum, A Bartholomaeo Messanense inchoatum. Nunc vero in commadum publicum Opera et Studio Adriani Ravesteini Art. Med. Doct. Ex Hippocr. Galen. Avicenn. atque aliorum Celeberrimorum Medicorum Monumentis*, Lyon, Jacob Faeton, 1664, in-8°, 517 p.
- RENOU Jean de, SERRES Louis de, *Les Oeuvres Pharmaceutiques du Sieur Iean de Renou, Conseiller & Medecin du Roy, A Paris. Traduictes, Illustrees & mises en lumiere par Mr Louis de Serres, Dauphinois, Docteur en Medecine, & aggregé, A Lyon*, Lyon, Pierre Rigaud et Associez, 1624, in-4°, 982 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1608, Paris, réed. en 1626, 1637).
- RESTAURAND Raymond, *Hippocrate de l'Usage du Boire a la Glace, Pour la Conservation de la Santé. Par le sieur Raymond Restaurand, de la Ville du S. Esprit, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier*, Lyon, Germain Nanty, 1670, in-12, 88 p
- RESTAURAND Raymond, *Hippocrates de circulationibus humani corporis, sive exercitatis medica ad mentem tanti viri, Platonis et Aristotelis. In qua, Naturam Humani Corporis circularem esse, omnia in eo moveri circula riter(?): Et Circulationem Sanguinis Harvei meram esse sensum fraudem apertissimè demonstratur*, Lyon, Germain Nanty, 1675, in-12, 71 p.
- RESTAURAND Raymond, *Hippocrate de l'usage du China-China, pour la guerison des fièvres*, Lyon, Esprit Vitalis, 1681, in-12, 135 p.

- RESTAURAND Raymond, *Hippocrates de Natura Lactis, et de huius usu in Curationibus Morborum*, Lyon, Esprit Vitalis, 1682, in-12, 214 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1667, Orange).
- RESTAURAND Raymond, *L'accord des sentimens d'Aristote et d'Epicure, Sur les fonctions des corps animez. Avec La refutation de la transfusion du sang, de l'usage du suc pancreatique, des oeufs des femmes écrit par Kerkering; & la resolution de douze difficultez proposées dans les Conferences publiques sur la nutrition, & de trois autres, sur la generation*, Lyon, Esprit Vitalis, 1682, in-12, 152 p. (rééd. en 1698).
- RHODES Jean de, *Lettre à Mgr de Bérulle, Vte de Guencour, sur les eaux chaudes minérales artificielles. Signé de Rhodes, Lyon, 4 novembre 1688*, Lyon, s.n., s.d., in-8°, 42 p.
- RHODES Jean de, *Lettre à Monsieur d'Aquin sur la maniere de boire les eaux minerales artificielles, et des maladies auxquelles elles sont utiles. Signé de Rhodes, Lyon, le 28 janvier 1690*, Lyon, Thomas Amaulry, 1690, in-8°, 48 p.
- RHODES Jean de, *Lettre en forme de dissertation de Monsieur de Rhodes Ecuyer Docteur en Médecine, agrégé au College des Medecins de Lyon: au sujet de la prétendue possession de Marie Volet, de la paroisse de Pouliat en Bresse, dans laquelle il est traité des causes naturelles de sa possession, de ses accidens & de sa guérison. Signé De Rhodes, 20 décembre 1690*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-8°, 376 p.
- RICHARD Sébastien, *Les Bains de Digne en Provence. Par S. Richard, Docteur en Medecine de l'Université de montpelier, habité à Marseille*, Lyon, Claude Morillon, 1619, in-8°, 239 p.
- RIOLAN Jean (fils), SAUVIN François (trad.), *Manuel Anatomique, et Pathologique, ou abrégé de toute l'Anatomie, Et des Usages que l'on peut en tirer pour la Connoissance, & pour la Guerison des Maladies*, Lyon, Antoine Laurens et Claude Muguet, 1672, in-8°, 779 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1653, Paris, rééd. en 1682).
- RIVIÈRE Lazare, *Lazari Riverii, Consilarii Regii, et in Monspeliensi Universitate Medicinae Professoris, Methodus Curandarum Febrium*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1649, in-8°, 201 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1640, Paris).
- RIVIÈRE Lazare, *Lazarii Riverii, Consilarii Regii, et in Monspeliensi Universitate Medicinae Professoris, Praxis Medicae Tomus Primus, Editio Quarta, supra omnes alias adornata, & ab admissis haud levibus erratus diligenter emaculata. (Suivi de ) Cl. V. Lazarii Riverii, Consilarii Regii, et in Monspeliensi Universitate Medicinae Professoris, Praxis Medicae, Tomus Secundus, Nunc demuo recognitus, & Indice Rerum, qui hactenus desiderabatur illustratus*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1649, in-8°, 692 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1640, Paris, rééd. en 1653, 1657, 1660, 1690)
- RIVIÈRE Lazare, *Lazari Riverii, Consilarii et Medici Regii, nec non in Monspeliensi Universitate Professoris, ac Doctorum Monspeliensium Decani, Institutiones Medicae, in quinque libros distinctae, Quibus totidem Medicinae partes, Physiologia, Pathologia, Semeiotice, Hygieine & therapeutice dilucide explicantur. Opus accuratissimum, ac philiatris omnibus utilissimum*, Lyon, Antoine Cellier, 1656, in-4°, 535 p. (rééd. en 1672).

- RIVIÈRE Lazare, SIMÉON Jacoz (éd.), *Lazarii Riverii Concolarii, et Medici Regii, Atque in Monspeliensi Universitate Medicinae Professoris, & Doctorum Monspeliensium Decani, Observationum Medicarum, & curationum insignium Centuriae tres, quibus accesserunt Observationes ab aliis communicatae: Necnon Centuria Quarta, Post obitum Authoris in eius Musaeo reperta; & curâ ac diligentia Simeonis Jacoz Doctoris Monspeliensis, in lucem nunc primum edita, cum Observationibus morborum infrequentium*, Lyon, Antoine Cellier, 1659, in-4°, 311 p.
- RIVIÈRE Lazare, DÖBEL Johann Jacob, HORST Johann-Daniel (éd.), *Lazari Riverii, Conselarii, Medici ac Professoris Regii, Necnon Regiorum in Unisersitate Monspeliensi Medicinae Professorum Decani, Opera Medica Universa; Quibus continentur, I. Institutionum Medicarum, Libri quinque. II. Praxeas Medica, Libri Septemdecim. III. Observationum Medicarum, Centuriae quatuor*, Lyon, Antoine Cellier, 1663, in-fol., 186, 348 p. (réed. en 1672, 1679, 1690, 1698).
- RIVIÈRE Lazare, DEBOZE François (trad.), *Les Observations de Medecine de Lazare Riviere, Conseiller et Medecin du Roy, & Doyen des Medecins de l'Université de Montpellier qui contiennent quatre Centuries de Guerisons tres-remarquables: ausquelles on a joint des Observations qui luy avoient été communiquées. Le tout mis en François par M. F. Deboze, Docteur en Medecine & Maître Chirugien-juré à Lyon; Ouvrage tres-utile non seulement aux Medecins mais encor aux Chirurgiens & Apothicaires*. Lyon, Jean Certe et Guillaume Chaunod, 1680, in-8°, 823 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1659, Lyon, réed. en 1688, 1694).
- RIVIÈRE Lazare, DEBOZE François (trad.), *La pratique de la médecine avec la théorie de Lazare Rivière, Conseiller et Médecin du Roy & Doyen des médecins de l'Université de Montpellier : traduite nouvellement en français par M.F. Deboze, Docteur en Médecine & Maître Chirurgien Juré à Lyon*, Lyon, Jean Certe, 1682, in-8°, 1878 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1640, Paris).
- SANTORIO Santorio, *De Statica Medicina (...) Sectionibus Octo comprehensa. Editio postrema prioribus emendatior*, Lyon, Antoine Cellier, 1690, in-16, 155 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1614, Venise).
- SANTORIO Santorio, *Science de la Transpiration ou Medecine Statique. C'est a dire, maniere ingenieuse de se peser pour conserver & retablir la santé par la connoissance exacte du Poids de l'insensible Transpiration; Ouvrage tres-utile à tout le monde pour se preserver & pour se guerir de toutes sortes de Maladies; & sur tout celles qui courent à Present. Traduction de M.Alemand, Docteur en Medecine*, Lyon, Jacques Lyons, 1694, in-8°, 156 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1614, Venise, réed. en 1695).
- SANTORIO Santorio, *Sanctorii Sanctorii Iustinopolitani, in Patavino Gymnasio Medicinae Theoricam ordinariam primo loco profitentis, Commentaria, In artem Medicinalem Galeni. Libri tres*, Lyon, Jean Pillehotte, Jean Cassin, Francis Plaignard, 1631, in-4°, 878 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1612, Venise, réed. en 1632).
- SAUVAGEON Guillaume, LE FEBVRE Nicaise, *Traité Chymique contenant les Preparations, usages, facultez & doses des plus celebres & usitez medicamens Chymiques. Reveu & augmenté en cette Derniere Edition*, Lyon, Antoine Laurens, 1670, in-8°, 510 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1639, Paris).

- SCALIGER Jules César, *Iulii Caesaris Scaligeri Exotericarum exercitationum liber XI. De subtilitate, ad Hieronymum Cardanum. In fine duo sunt Indices: Prior breuiusculus, continens sententias nobiliores: alter opulentissimus, pene omnia complectens*, Lyon, Antoine de Harsy, 1615, in-8°, 897 p.
- SCHENCK Johann, SCHENCK Johann Georg (éd.), SPON Charles (éd.), *Ioannis Schenckii a Grafenberg, Medici Apud Friburgo-Brisgoias quondam Florentissimi, Observationum Medicarum rariorum, Libri VII. In quibus nova, abdita, admirabilia, monstruosaque. Exempla, circa Anatomen, agritudinum causas, signa, eventus, curationes, à Veteribus Recentioribusque sive Medicis, sive aliis quibusque side digniss. Scriptorib. monumentis consignata*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1643, in-fol., 892 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1594, Fribourg, rééd. en 1644).
- SCHRÖDER Johann, SPON Charles (éd.), *Iohannis Schröderi, Doct. Medici, necnon Reipublicae Moeno- Francofurtanae Physici Ordinarii, Pharmacopeia Medico - Chymica Sive Thesaurus Pharmacologicus. Quo composita quaeque celebriora praetereaue Mineralia, Vegetalia, & Animalia usualia Chymico-Medica describuntur: adiectis insuper Physicae Hermetico Hippocraticae Principiis. Opus Tam Physicis quàm Medicis apprimè utile ac necessarium, ab Auctore diligenter recognitum*, Lyon, Pierre et Claude Rigaud, 1648, in-4°, 270 p., 172 p., 326 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1641, Ulm, rééd. en 1649, 1656, 1665).
- SCULTET Jean, DEBOZE François (trad.), *L'Arcenal de Chirurgie de Iean Scultet Medecin et Chirurgien de la Republique d'Wlmes. Ouvrage posthume, également utile, & necessaire à ceux qui professent la Medecine, & la Chirurgie. Renouvelé, corrigé, et augmanté. Divisé en deux parties. La Premiere, fait voir en 46. Tables en taille douce les Instrumens, & raporte la maniere de s'en servir. La Seconde contient 103. Observations Chirurgicales . Avec trois tables, ou indices, scavoit des Instrumens, des Observations, & des choses plus remarquables. Mis en François par Mme François Deboze Docteur en Medecine, & Chirurgien juré à Lyon. Avec la description d'un Monstre humain exposé à Lyon le 5. de Mars 1671*, Lyon, Antoine Galien, 1672, in-4°, 385 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1656, La Haye, rééd. en 1674, 1675).
- SENNERT Daniel, *Danielis Sennerti, D. et Medicinae in Academia Wittebergensi Professoris publici, Medicina Practica. Olim in Germania; nunc vero de novo Typis excusa, multisque quibus scatebat erroribus repurgata*, Lyon, Pierre Ravaud, 1629, in-8°, 1188 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1628 Wittenberg, rééd. en 1633, 1635, 1636).
- SENNERT Daniel, *Danielis Sennerti (...) Paralipomena Quibus praemittitur Methodus discendi medicinam. Tractatus posthumus Ab haeredibus nunc primùm publicatus. Accesserunt Vita Authoris, & Iudicia Virorum Clariss*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1643, in-8°, 460 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1640, Venise).
- SENNERT Daniel, SPON Charles (éd.), *Danielis Sennerti Vratislaviensis, doctoris et medicinae professoris in academia Wittebergensi, Operum In Quinque Tomos Divisorum. Tomus primus : Quo continentur Epitome Scientiae Naturalis, Hypomnemata Physica. Methodus discendi Medicinam. De Consensu & Dissensu Chymicorum cum Galienum. De Origine Animarum in brutis*, Lyon, Marc-

- Antoine Ravaud, Jean-Antoine Huguetan, 1650, in-fol., 3 vol. , 882, 1156, 862 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1619, Wittenberg, réed. en 1654, 1666, 1676).
- SERRES Louis de, *Discours de la Nature, causes, signes, & curation des empeschemens de la conception, & de la Sterilité des femmes. Mis en lumiere en faveur des ieunes Dames, ausquelles Dieu ne donne point d'enfans ez premières années de leur mariage*, Lyon, Antoine Chard, 1625, in-8°, 486 p.
- SERRES Louis de, *La Veritable Medecine opposée à l'erreur, contenant un advis salutaire au Public, touchant la cure des maladies, & les abus qui s'y commettent*, Lyon, s.n., 1669, in-12, 196 p.
- SIDOBRE Antonius, *Tractatus de variolis et morbillis*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1699, in-12, 246 p.
- SPON Jacob, *Observations sur les fièvres et les fébrifuges à l'occasion du livre intitulé La Découverte de l'admirable remède anglois*, Lyon, Thomas Amaury, 1681, in-12, 95 p. (réed. en 1684, 1687).
- SPON Jacob, *Aphorismoi neo-teroi, Aphorismi novi, Ex Hippocratis Operibus nunc primum collecti, & in suas quinque Classes digesti, notisque, illustrati. Studio Jacobi Sponii Medicinae Doctoris Collegio Lugdunensi Aggregati, Academi Patourni & Nemausensis*, Lyon, Claude Rigaud, Jean Anisson, Jean Posuel, 1684, in-12, 406 p. (réed. en 1689).
- SYLVIUS Jacques, *Pharmacopée de Me Iaques Sylvius, D. Médecin de Paris. Despartie en trois livres Le I. La Manière de bien choisir les simples. Le II. De les préparer. Le III. De faire les compositions Traduicte, en François par Me André Caille*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1611, in-16, 686 p.
- TAXIL Jean, *Traicté de l'Epilepsie, maladie vulgairement appelée au pays de Provence la gouttete aux petits enfans; Avec plusieurs belles et curieuses questions touchant les causes prognostiques et cures d'icelles*, Lyon, Renaud, 1603, in-8°, 296 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1602, Tournon).
- TENCKE Jérôme, *Instrumenta curationis morborum ex pharmacia, chyrgias et diaeta. De instrumentis pharmaceuticis ex galenicis et chymicis*, Lyon, César Chappuis, 1681, in-12, 363 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1679 Montpellier, réed. en 1686).
- TENCKE Jérôme, *Formules de Médecine tirées de la Pharmacie Galenique et Chymiques: Où il est traité de la Méthode d'ordonner toute sorte de Remedes Pharmaceutiques, & de les adapter à chaque maladie. Tres-utile à ceux qui commencent à pratiquer*, Lyon, Jean Certe, 1684, in-12, pag. inc. (réed. en 1690).
- THÉVENIN François, PARTHON Guillaume, *Les Oeuvres de Maitre François Thevenin, Chirugien Ordinaire du Roy, et Juré a Paris). Contenans un Traité des Operations de Chirurgie, un Traité des Tumeurs, & un Dictionnaire Etymologique des mots grecs servans à la Medecine. Recüeillies par Maitre Guillaume Parthon, Chirurgien oculiste du Roy. Nouvelle Edition, Reveuë & corrigée*, Lyon, Jean Certe, 1691, in-4°, 469 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1658, Paris).
- THOUVEREY Claude, MAGINET Pierre, *La Theriaque Française. Avec les vertus, et proprietz d'icelle selon Galien. Mise en vers françois par Pierre Maginet Pharmacien Salinois. Et dispensé publiquement à Salins par ledict Maginet, & ClaudeThouvenerey freres Pharmaciens, en l'An 1623*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1623, in-8°, 90 p.

- THRIVÉRIUS Jeremie, BRECHE Jean (de Tours), *Les Aphorismes d'Hippocrates, avec le commentaire de Galien sur le premier liure, traduits de grec en françois par M. J. Breche, avec annotations sur ledit premier liure ensemble certaines paraphrases servans de brief commentaire, depuis le second liure jusques a la fin du septiesme, par ledit Breche, plus les Aphorismes de J. Damascene, ... ensemble un Epitome sur les les trois liures des Temperamens de Galien, le tout nouvellement reveu et corrige*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1600, in-12, 254 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1555, Lyon, réed. en 1605, 1628).
- TOZZI Luca, *Lucae Tozzi Medicinae Pars Prior [Theoretice] Curiosa quaeque tum ex Physiologicis deprompta; Veterum, Recentiorumque Medendi Methodum complectens. Nunc primum in lucem prodit*, Lyon, Jean Anisson et Jean Posuel, 1681, in-8°, 267 p.
- TRUEULX Pierre de, *La fleur des sentences des Aphorismes d'Hippocrate, Et Commentaires de Galien. En Latin & en François*, Lyon, Pierre Rigaud, 1606, in-16, 80 p.
- TURQUET DE MAYERNE Théodore, *La pratique de la médecine... Avec le régime des femmes grosses. Et un traité de la goutte du même auteur*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1693, in-8°, 552 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1690, Londres).
- VALLES DE COVARRUBIAS Francisco, *Francisci Covarruviani, Philippi II Hispaniarum Regis a Cubiculo Medici, Controversiarum Medicarum, & Philosophicarum Libri decem. Quibus accessit libellus de locis manifeste pugnantibus apud Galenum eodem Vallesio authore. Editio postrema, praecedentibus multo correctior, & Indice Capitum Rerumque memorabilium adauctior*, Lyon, Antoine Chard, 1625, in-4°, 640 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1564, Alcalá de Henares).
- VAN DEN ZYPE François, *Francisci Zypaci, Lovaniensis, Fundamenta Medicinae, Physico-Anatomica. Nunc primum prodeunt in Galliis*, Lyon, Jean Anisson et Jean Posuel, 1692, in-8°, 398 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1683, Bruxelles).
- VAN DIEMERBROECK Ijsbrand, *Isbrandi Diemberbroeck Medicinae et Anatomes Professoris Anatomie Corporis Humani; plurimis novis inventis instructa variisque observationibus, & Paradoxis, cum Medicis, tum Physiologicis adornata. Editio nova cum multis figuris*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1679, in-4°, 606 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1672, Utrecht, réed. en 1683)
- VAN DIEMERBROECK Ijsbrand, PROST Jean (trad.), *L'anatomie du corps humain Composée en Latin par Isbrand de Diemberbroeck, professeur de Medecine & d'anatomie d'Utrecht; Etablie sur les nouvelles decouvertes des Anatomistes modernes, & enrichie de plusieurs observations anatomiques, de quantité de figures, & de diverses dissertations physiques & Medicales, qui servent à faire connoître parfaitement les principes & les causes des actions & usages des parties; & toute l'Æconomie animale. Traduction nouvelle par Mr J. Prost, Doct. Med. de Lyon*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1695, in-4°, 1234 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1672, Utrecht).
- VAN HELMONT Jean-Baptiste, LE CONTE Jean-Antoine (trad.), *Les Oeuvres de Jean Baptiste Van Helmont Traittant des principes de Medecine et de Physique, pour la guerison assurée des Maladies: de la traduction de M. Jean Le Conte, Docteur Medecin*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, Guillaume Barbier, 1670, in-4°, 396 p. (Lyon, réed. en 1671).

- VAN HELMONT Jean-Baptiste, VAN HELMONT Franciscus Mercurius (éd.), *Ortus medicinae, id est initia physicae inaudita Progressus medicinae novus, in morborum ultionem ad Vitam longam Authore Ioan. Baptista Van Helmont, Toparcha in Merode Royenb. Pellines, &c. Edente authoris filio Francisco Mercurio Van Helmont, Cum eius Praefatione ex Belgico translato Editio quarta*, Lyon, Jean-Baptiste Devenet, 1655, in-fol., 679 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1648, Amsterdam, rééd. en 1667).
- VARANDA Jean de, VAN DER MYLE Petrus, DUBOST Claude, DE VEGE Pierre, *Posthumus Io. Varandaei monspeliensis Medici Primarii: Consilarii atque adeo Professoris Regii in Universitate, ex Bibliotheca ipsius depromptus, atque in lucem editus. De morbis & affectibus Mulierum. Opera Petri Mylaei Doctoris Medici huic accessit brevis, facilis, & particularis Epilepsiae Podagre, Hydrop. & Leprae Curatio. [suivi de] Tractatus de Morbis Ventriculi, A Ioan Vanrandeao (...) Opera Claudii Dubost (...) [suivi de] Pax fidissima, et Probatissima methodicorum, sev Galenicarum cum Spagyricis, De medicinae pura veritate. A Nobili Petro de Vege*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1619, in-8°, 676 p.
- VARANDA Jean de, GRAS Henri (éd.), *Ioannis Varandaei, Consilarii Medici, Professorisque Regii, et decani Facultatis Medicae Monspeliensis, Opera Omnia. Ad fidem Codicum ipsius authoris Manuscriptarum recognita & emendata, Postrema hâc Editione multis Tractatibus nunquam antea editis auctiora. Cura et Studio Henrici Gras, Doctoris Medicis Monspeliensis, Vice-Decani Collegii Medicorum Lugdunensium, Christianissimo Regi & Serenissimo Principi de Turenne a Consiliis Medicis*, Lyon, Christophe Fourmy, 1658, in-fol., 834 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1620, Montpellier et Genève).
- VARANDA Jean de, DUBOST Claude, *Tractatus de Morbis Ventriculi, A Io. Varandaeo In Monspeliensi Universitate Medico Professore, Et Consilario Regio Primario, nunc primum in lucem editus. Opera Claudii Dubost Medico Segusiensi*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1620, in-8°, 152 p.
- VEGA Cristobal de, SERRES Louis de, *Christophori A Vega Medici et Philosophi celeberrimi, et in Complutensi Academia olim Professoris emeriti Opera Omnia*, Lyon, Antoine Chard, 1621, in-fol., 894 p. (rééd. en 1626).
- VEGE Pietro di, *Pax Fidissima, et probatissima methodicorum, sev Galenicorum cum Spagyricis. De Medicinae pura veritate. A Nobili Petro de Vege, sabaudo, Doctore Dolano, Conciliaotore, & Serenissimi Ducis Sabaudiae in arce & urbe Montis Aemiliani Medico ordinario. Huic accessit Gemmula de Epilepsiae, Podagrae, Hydrop., & Lepare curatione, cum medicamentorum descriptione. Ex quibus facillime Methodicus doctor Spagyricus fiat*, Lyon, Barthélémy Vincent, 1619, in-8°, 34 p.
- VIEUSSENS Raymond, *Raymundi Vieussens Doctoris Medici Monspeliensis Nevrographia universalis. Hoc est, omnium corporis humani nervarum, simul & cerebri, medullaeque spinalli descriptio anatomica; Eaque integra et accurata variis descriptio anatomica; Eaque integra et accurata variis Iconibus fideliter & ad vivum delineatis, aereque incisus illustrata: Cum ipsorum actione et usu, Physico discursu explicat(io?). Editio nova*, Lyon, Jean Certe, 1684, in-fol., 252 p. (rééd. en 1685).
- VIGIER Jean, *La Grande Chirurgie des Tumeurs, En Laquelle, selon les anciens Grecs, Latins, Arabes, & modernes approuvez Est contenue la Theorie & Practique tres-Parfaicte de toutes les maladies externes, qui surviennent au corps humain. Le tout composé de nouveau, & curieusement recherché,*

*Par Iean Vigier M. Chirurgien à castres d'Albigeois*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1611, in-12, 613 p. (réed. en 1614, 1657, 1670).

VIGIER Jean, *Traicté des Médicaments, composé de nouveau, Par maistre Iean Vigier, Docteur Medecin à Castres d'Albigeois*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1614, in-12, 123 p.

VIGIER Jean, *La Grande Chirurgie des Ulceres. En laquelle, selon les anciens Grecs, Latins, Arabes & modernes approuvez, Est contenuë la Theorie & Practique des Ulceres de tout le corps humain. Ouvrage utile aux Medecins & necessaire aux Chirugiens*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1614, in-12, 76 p. (réed. en 1656, 1661).

VIGIER Jean, *Enchiridion Anatomic, Auquel est sommairement & methodiquement describe l'histoire Anatomique du corps humain, qui comprend la substance, origine, insersion, composition, nombre, figure, connexion, colligence, quantité, temperament dignité, utilité & usage d'une chascune partie d'iceluy: où il est adiointe l'histoire du Foetus, comprenant sa generation, nourriture, vie, termes, & exclusions. Necessaire aux Medecins, Chirugiens, Pharmaciens, & utile à toutes sortes de personnes curieuses & doctes. Nouvellement compilé*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1616, in-12, 206 p.

VIGIER Jean, *Les Aphorismes d'Hippocrate Prince des Medecins, ausquelles sont contenues toutes les Loix, & Arrests de la vraye Medecine Dogmatique. Traduittes de nouveau en FRançois, enrichies de tres-belles & riches notes, & doctes commentaires sur chasque sentence, renees & disposees par lieux communs, & selon la disposition des parties du corps humain*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1620, in-16, 602 p.

VIGIER Jean, *Oeuvres chirurgicales de Jean Vigier,... Troisième partie divisée en trois traités : I. Un manuel anatomique où se trouve une exacte description de toute la structure du corps humain... ; II. Des Médicaments... ; III. De la Peste, avec le moyen de désinfecter les maisons et meubles*, Lyon, Christophe Fourmy, 1658, in-8°, 352 p.

WECKER Jean Jacques, DUVAL Jean (trad. et compilateur), *Le grand Thresor, ou dispensaire, et antidotaire special en particulier servans a la santé du corps humain: dressé en Latin Par Jan Jacques Wecker D.M. de Basle. Et depuis fait François et enrichi d'annotations & notes de plusieurs compositions par luy obmises: & d'une infinité d'autres rares secrets, tirés des plus excellens auteurs de la Medecine & de la Pharmacie Chymique. Avec une brieve et facile methode d'extraire les facultés des medicaments purgatifs, & de corriger tellement toutes sortes de mineraux, qu'on ne puisse recevoir nuisance ni dommage aucun par l'usage d'iceux. Le tout par Ian du Val, D.M. d'Yssouldun*, Lyon, Paul Frellon et Jean-Antoine Huguétan, 1610, in-fol., 522 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1574, Bâle).

WILLIS Thomas, *Clarissimi Viri Thomae Willis, Doctoris Medici, Philosophiae Naturalis Professoris, Sedleian. Oxon. necnon inclyti Med. Colleg. Londin. & Societatis Regiae Socii: De Anima Brutorum, quae Hominis vitalis ac sensitiva est, exercitationes duae. Quarum prior philosophica ejusdem Naturam, Partes, Potentias, & Affectiones tradit: altera pathologica, morbos qui ipsam sedem ejus primariam, nempe cerebrum & Nervosum genus afficiunt, explicat, eorumque Therapeias instituit*, Lyon, Jean-Antoine Huguétan, 1676, in-4°, 298 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1672, Londres).

YDELEY Etienne, *Des Secrets souverains & vrais remedes contre la peste Livres Deux. Contenant la maniere de perserver les sains, contregarder les infaits & ceux qui servent les malades, de guerir, les frappez & nettoyer les lieux infaits. Demonstrans si familierement qu'un chacun, en cas de necessité, se peut guerir & survenir soimesme. Extraicts nouvellement pour l'utilité publique; tant de plusieurs experts auteurs anciens, que par l'experience & pratique de messire Estienne Ydeley*, Lyon, Vincent de Coeursilly, 1628, in-8°, 170 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1581, Lyon).

ZACCHIA Paolo, ZACCHIA Lanfranco, HORST Johann-Daniel (éd.), *Pauli Zacchiae Quaestionum Medico-Legalium Opus, duobus tomis completum*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan et Marc-Antoine Ravaud, 1661, in-fol., 1176 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1621, Rome, rééd. en 1674).

ZACUTUS Lusitanus (Abraham Zacuto), *Praxis medica admiranda*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1637, in-8°, 634 p.

ZACUTUS Lusitanus (Abraham Zacuto), ROSALES Jacob, LEMOS Luis de (éd.), *Zacuti Lusitani, Medici, et Philosophi praestantissimi, De Medicorum principum Historia opus absolutissimum: in quo Medicinales omnes Historiae, de morbis internis, quae passim apud Principes Medicas occurrunt, concinno ordine disponuntur, Paraphrasi, & Commentariis illustrantur: necnon Quaestionibus, Dubiis, & Observationibus exquisitissimis exornantur*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1642, in-2, 984 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1629, Amsterdam, rééd. en 1643).

ZACUTUS Lusitanus (Abraham Zacuto), *Zacuti Lusitani, Medici, et Philosophi praestantissimi, Praxis Historiarum: in qua morborum omnium internorum curatio, ad Principum Medicarum mentem explicatur: graviora dubia ventilantur ac resoluuntur: Practicae denique Observationes permultae suis locis insperguntur*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1643, in-fol., 803 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1641, Amsterdam).

ZACUTUS Lusitanus (Abraham Zacuto), ROSALES Jacob, LEMOS Luis de (éd.), *Zacuti Lusitani Opera omnia, in duos Tomos divisa*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan, 1644, in-fol., 1687 p. (rééd. en 1649, 1657, 1667, 1676).

## OUVRAGES RELIGIEUX

*Abrégé de l'histoire de l'Eglise où l'on voit ce qui est arrivé de plus memorable depuis la creation du Monde jusqu'à présent*, Lyon, Jean-Baptiste Barbier, 1693, in-12, 1731 p.

*Catéchisme composé et mis en lumière suyvnt l'ordonnance et decret du S. Concile de Trente*, Lyon, François Arnoullet II, 1605, in-16, 948 p.

*Conférences ecclesiastiques du diocèse de Langres. Reveües, corrigées et augmentées d'un tiers*, Lyon, Jean Certe, 1693, in-12, 3 vol.

*Commentarii Collegii Conimbricensis Societatis Jesu in tres libros de anima Aristotelis*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-4°, 619 p.

*De l'Imitation de Jesus-Christ, traduite et paraphrasée en vers par Pierre Corneille*, Lyon, Didier Guillimin, 1697, in-12, 470 p.

- Explication des Epitres et Evangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les misteres de Nôtre Seigneur et de la tres-sainte Vierge, A l'usage des Ecclesiastiques composee par l'ordre de Monseigneur l'evêque et comte de Chalon- sur-Sône par un Prêtre de l'Oratoire*, Lyon, Jean Certe, 1697, in-8°, 5 vol.
- La clef du ciel. L'Oraison Mentale ou Traicté des Exercices Spirituels*, Lyon, Michel Duhan, s.d. (1652), 343 p.
- La maniere d'administrer les sacrements de confession, communion, et Extreme-Onction aux malades. Avec la forme de les visiter et consoler : ensemble les funerailles des Trespassez, pour les religieuses de sainte Ursule, de l'Ordre de saint Augustin, selon le Rituel Romain*, Lyon, Jacques Roussin, 1627, in-12, 158 p.
- Le catéchisme du concile de Trente. Traduction nouvelle*, Lyon, Jean Certe, 1696, in-16, 2 vol.
- Les ceremonies de la translation d'une Relique du Bien-heureux Jean de Dieu, en l'Eglise de l'Hospital de la Charité*, Lyon, Jacques Ollié, 1660, in-4°, 11 p.
- Rituel romain pour bien et duement administrer les Sacremens de l'Eglise et faire les autres sacrées fonctions Ecclesiastiques : Par le commandement de nôtre S. Pere le Pape Paul V*, Lyon, Benoist Bachellu, 1649, in-12, 324 p.
- Sujets d'oraison pour les pecheurs tirez des Epîtres et des Evangiles de l'année par un pecheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1695-1696, in-12, 4 vol.
- ABBADIE Jacques, *L'Art de se connoitre soy meme ou la Recherche des sources de la morale*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1693, in-12, 568 p.
- AFFINATI Jacques, COEFFETEAU Nicolas (trad.), *La Montaigne Sainte de la tribulation, qui est un traicté des afflictions et de leurs remèdes, composé premièrement en italien par le Révérend Père Jacques Affinati,... et puis mis en François par F.-N. Coeffeteau*, Lyon, Pierre Rigaud, 1620, in-12.
- ARNOUL François, *Revelation charitable de plusieurs remedes Souverains, contre les plus cruelles et perilleuses Maladies qui puissent assaillir le Corps Humain*, Lyon, Pierre Bailly, 1651, in-12, 45 p.
- AZPICUELTA Martin de, *Abrégé du Manuel du signalé et très sage docteur Martin Azpicuelta, Navarrais par le vénérable père Pierre Giwara*, Lyon, François Arnoullet II, 1604, in-16, 484 p.
- BARBIER Josué, *Les Miraculeux Effects de la Sacree Main des Roys de France Tres-Chrestiens: Pour la guarison des Malades, & conversion des Heretiques. Dedié au Roy*, Lyon, Jean Royaux, 1618, in-12, 43 p.
- BINET Etienne, *Remedes souverains contre la peste, et la mort soudaine: d'ou les ames devotes peuvent tierer une tres-douce consolation, & spirituelle recreation, tant durant la contagion, qu'en toute autre affliction, ou maladie. Avec les Prieres pour reciter au temps contagieux*, Lyon, François La Bottiere, 1629, in-12, 275 p.
- BODIN Jean, *De la Démonomanie des sorciers*, Lyon, chez Paul Frellon, 1598, in-12, 556 p.
- BOSSUET Jacques Bénigne, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis, le 21 jour d'aoust 1670*, Lyon, Thomas Amaulry, 1676, in-8°, 46 p.

- BUSAEUS (Jean Buys dit Busée ou Joannes), *Panarion, hoc est, Arca medica variis divinae scripturae, priscorumque Patrum Antidotis, adversus Animi morbos instructa. Et in gratia confessorioru, concionataru, & Religiosae vita cultoru edita A Ioanne Busaes societatis Iesu Theologo*, Lyon, Hugues Gazeau, 1609, in-8°, 1030 p.
- CARREL, *La science ecclésiastique suffisante à elle-même, Sans le secours des Sciences Profanes*, Lyon, Antoine Boudet, 1700, in-12, 205 p.
- CESAR, *L'Espee Catholique Avec laquelle on peut facilement rembarrer et vaincre les faulces opinions des heretiques de nostre temps, touchant certains poincts principaux, et plusieurs articles de la Foy et religion Catholique, Apostolique, et Romaine. Tiree de la parole de Dieu avec quelques allegations des Peres et Docteurs de l'Eglise*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1607, in-12, 484 p.
- CHANUT Abbé, *Le saint concile de Trente oecunémique et général célébré sous Paul III, Jules III et Pie IV*, Lyon, Claude de la Roche et Claude Rey, 1685, 2 vol.
- CHAUSSE Marie Hiéronyme, *Histoire de l'établissement et du progres du premier monastere des religieuses Annonciades célestes de la Ville de Lyon, fondé par madame Gabrielle de Gadagne comtesse de Chevrière et contenant un abrégé de la Vie des Religieuses qui y sont mortes depuis le commencement de la fondation du Monastere jusques à present*, Lyon, 1699, in-4°, 306 p.
- CHOLE Joseph, *La vie du vénérable frère Sébastien Sicler, hermite de l'Arbroye, diocèse de Noyon*, Lyon, François Comba, 1698, in-12, 224 p.
- CLOYSEAULT Edme, *Méditations des prêtres devant et après la sainte messe pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit pour chaque jour du mois*, Lyon, Jean Certe, 1694, in-12, 204 p.
- CLUGNY François de, *Sujets d'oraison pour les pecheurs tirez des Epîtres et des Evangiles de l'année par un pecheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1695, in-12, 5 vol.
- CLUGNY François de, *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur tous les mysteres de Nôtre Seigneur Jésus-Christ par un pécheur*, Lyon, Antoine Briasson, 1696, in-12, 507 p.
- CONTI Natale, *Mythologiae sive explicationis fabularum libri decem*, Lyon, Samuel Crispin, 1605, in-8°, 1123 p.
- CORBIN Jacques, *Les Saintes voluptez de l'âme, contenant les Oraisons sur tous les mysteres de la Vie, Miracles et Passions de Nostre Seigneur Iesus Christ*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1603, in-12, 750 p.
- DIJON Nicolas de, *Panégyriques des saints prêchez*, Lyon, Thomas Amaulry, 1693, in-8°, 3 vol.
- DIJON Nicolas de, *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Lyon, Thomas Amaulry, 1694, in-8°, 3 vol.
- DIJON Nicolas de, *Sermons pour les vêtements et professions religieuses*, Thomas Amaulry, Lyon, 1695, in-8°, 774 p.
- DRELINCOURT Charles, *Recueil de sermons sur divers passages de l'Ecriture Sainte*, Genève, 1658, 2 vol.
- DREXELLIUS Ieremus, *L'avant-coureur de l'éternité messenger de la mort présente A ceux qui se portent bien aux Malades, et aux Agonisants*, Lyon, Jacques Canier, 1666, in-12, 337 p.

- FONTAINE Jacques, *Discours des marques des sorciers et de la reelle possession que le diable prend sur le corps des hommes. Sur le subiect du proces de l'abominable et detestable Sorcier Louys Gaufridy, Prestre beneficié en l'Eglise Parrochiale des Accoules de Marseille, qui n'a gieres a esté executé à Aix par Arrest de la Cour de Parlement de Provence. Dedie a la Reyne Regente de France. [suivi de l'arrêt en question]*, Lyon, Claude Larjot, 1611, in-8°, 46 p.
- GENEBRARD Gilbert, *Psalmi Davidis variis calendariis et commentariis genuinum sensum et hebraismos fusissime aperientibus a Gil. Genebrardo (...) instructi*, Lyon, Horace Cardon, 1600, in-8°, 1008 p.
- GÉRARD Valentin, *Le Triomphe de la Glorieuse Vierge Marie contre les calomnies du livre de Mstre Simeon Codur*, Lyon, Abraham Cloquemin, 1607, in-8°, 999 p.
- GERSON Jean, *De imitatione Christi*, Lyon, Horace Cardon, 1601, in-16, 255 p.
- GOUSSAULT Jacques, *Le portrait d'une femme honneste, raisonnable et veritablement chrétienne*, Lyon, Hilaire Baritel, 1694, in-12, 363 p.
- GRILLOT Jean, *Lyon affligé de Contagion ou narre de ce qui s'est passé de plus memorable en ceste Ville, depuis le mois d'Aoust de l'an 1628 iusques au mois d'Octobre de l'an 1629*, Lyon, François de la Bottière, 1629, in-16, 142 p.
- GROSEZ Jean-Etienne, *La vie de la mère Marie-Madeleine de la Trinité, fondatrice des religieuses de N. Dame de la Miséricorde*, Lyon, Antoine Boudet, 1696, in-8°, 466 p HOPIL Claude, *Les œuvres chrestiennes*, Lyon, Thibault Ancelin, 1604, in-12, 326 p.
- HAYNEUVE Julien, *Le Grand chemin qui perd le monde, Comme on y entre, Comme on en sort, Et Comme on passe dans le chemin plus étroit qui nous mène à la vraye vie*, Lyon, Claude Chize, 1693, in-12, 318 p.
- LA COLOMBIÈRE Claude de, *Retraite spirituelle du RP Claude de la colombière de la Compagnie de Jesus où sont marquées les graces et les lumieres particulieres que Dieu luy communiqua dans ses Exercices Spirituels durant trente jours*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1694, in-12, 270 p.
- LAMY Bernard, *Apparatus biblicus sive Manductio ad Sacram Scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam*, Lyon, Jean Certe, 1696, in-8°, 586 p.
- LAMY Bernard, *Introduction à l'Ecriture sainte*, Lyon, Jean Certe, 1699, in-4°, 423 p.
- LA PUENTE Luis de, *Nouvel abrégé des méditations du Pere Louis du Pont, de la compagnie de Jesus. Par le Pere d'Orleans de la même compagnie*, Lyon, Hilaire Baritel, 1698, in-12, 564 p.
- LA TOUR DU PIN GOUVERNET Jean Frédéric, *Réflexions morales sur la Genèse*, Lyon, Jean Baptiste et Nicolas Deville, 1699, in-12, 378 p.
- LE MASSON Innocent, *La Psalmodie intérieure. Sujets de méditation*, Lyon, François Comba, 1696, in-12, 4 vol.
- LE ROY Guillaume, *La Solitude Chrétienne où l'on apprendra par les sentimens des saints Peres combien on doit desirer se separer du monde, autant qu'on le peut, lorsqu'on veut travailler sérieusement à son Salut*, Lyon, Laurent Bachelu, 1699, in-12, 3 vol.

- LORINI Jean de, *In Acta apostolorum commentaria*, Lyon, Horace Cardon, 1605, in 2, 985 p.
- LYON Alexandre de, *La vie de la venerable Mere Magdeleine du Sauveur, surnommée Mathieu; religieuse du Tiers-Ordre de N.S.P.S. François, Et Superieure au premier Monastere de Sainte Elizabeth à Lyon*, Lyon, François Comba, 1696, in-12, 292 p.
- MANISSY Theodore de, *La Theriaque tres salutaire aux maladies de l'âme et du corps, servant d'antidote à l'athéisme*, Lyon, Jean Pillehote, 1613, in-4°, 648 p.
- MELVILLE James, *Mémoires historiques Contenant plusieurs Evenemens tres-importans, & qui ne se trouvent point dans les autres Historiens*, Lyon, Jean Bruysset, 1694, in-12, 2 vol.
- MEYSSONNIER Lazare, *Moyen assure pour ramener les hérétiques à la religion catholique*, Lyon, s.d., in-12, 144 p.
- MEYSSONNIER Lazare, *Le ieusne, celebré par ceux de la Religion pretendu reformée*, Lyon, Claude Cayne, 1645, in-16°, 24 p.
- MEYSSONNIER Lazare, *XXV Devotions au S. Sacrementt de l'Eucharistie*, Lyon, Aux depens de l'Auther, 1646, in-16°, 27 p.
- MEYSSONNIER Lazare, *La philosophie des Anges contenant l'art de se rendre les bons esprits familiers*, Lyon, Pierre Compagnon, 1648, in-8°, 337 p.
- MEYSSONNIER Lazare, *Breviarum chronologicum, breviarum et missalis Momani*, Lyon, Pierre Compagnon, Robert Taillandier, 1669, in-12, 94 p.
- NOAILLES Louis-Antoine de, *Instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris sur la perfection chrétienne et sur la vie intérieure Contre les illusions des faux mystiques*, Lyon, Claude Bachelu, 1698, in-12, 212 p.
- PASCAL Blaise, *Pensées de monsieur Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. Reveues et corrigées de nouveau*, Lyon, Claude Chize, 1693, in-12, 364 p.
- PIATTI Girolamo, *De imitatione Christi lib. IIII*, Lyon, Horace Cardon, 1606, in-8°, 784 p.
- RAYNAUD Théophile, *Tractatus de Pileo, coeterisque capitis tegminibus tam Sacris quam Profanis. DD Petro Maridat, in magno Regis Christinanissimi Consilio Senatori dicatus*, Lyon, Jean Champion, Christophe Fourny, 1655, in-4°, 184 p.
- REBOUL Guillaume de, *L'Apostat où il est traicté de la nature de la foy catholique & de l'apostasie des ministres*, Lyon, Jean Bertrand, 1604, in-12, 513 p.
- REBOUL Guillaume, *Les Plaidoyez de Reboul en la chambre mi-partie de Castres. Contre les ministres*, Lyon, Jean Bertrand, 1604, in-8°, 322 p.
- ROA Martin de, *Singularium locorum ac rerum libri V*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-8°, 460 p.
- SUAREZ Francisco, *Partis secundae summae theologicae, tomus alter complectens tractatum secundum de Opere sex dierum, ac tertium de Anima*, Lyon, Jacques Cardon, 1621, in-fol., 2 vol.

- SYLVEIRA Joaô da, *Commentarii in textum evangelicum sex tomis distincti*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1697, in 2, 2 vol.
- TIRAN Jacques, *Missionarius seu vir apostolicus in suis excursionibus spiritualibus, in urbibus et oppidis, ad Dei gloriam, et salutem animarum susceptis, tomus tertius*, Lyon, Jean et Jacques Anisson, 1694, in-8°, 768 p.
- TOLEDO Francisco de, *Instructio sacerdotum ac de septem peccatis mortalibus*, Lyon, Horace Cardon, 1604, in-8°, 453 p.
- TOUSSAINT de SAINT LUC R. P., *Les pensées de la solitude chrétienne sur l'Eternité, le mépris du monde, et la pénitence*, Lyon, Antoine Julliéron, 1678, in-18, 336 p.
- TRELLON Claude de, *Le Cavalier parfait du sieur de Trellon. Où sont comprises toutes ses oeuvres divisées en quatre livres*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1605, in-12, 592 p.
- TREUVE Simon Michel, *Discours de piété contenant l'explication des mysteres et l'éloge des Saints que l'Eglise honore pendant l'Advent*, Lyon, Claude Bachelu, 1697, in 12, 470 p.
- TREUVE Simon Michel, *Le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, Lyon, Claude Bachelu, 1698, in-12, 480 p.
- VATIER Antoine, *La conduite de S. Ignace de Loyola, Menant une Ame à la perfection par les Exercices spirituels*, Lyon, Christophe Fourmy, 1665, in-12, 558 p.
- WIER Jean, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, trad. Jacques Grévin, Paris, Jacques du Puys, 1567, in-8°, 460 p.

## AUTRES OUVRAGES

- Almanach Royal Pour l'année bissextile 1692 contenant, les forces des Roys, et Princes de l'Univers. Par l'illustre Cormopedy, Mathematicien de Troyes, habitant de Paris. Avec les Foires franches de Lyon, & plusieurs Secrets contre la Paralyse, & l'Apoplexie*, Lyon, Marcelin Gautherin, 1690, in-8°, 42 p.
- Histoire merveilleuse et espouvantable d'un monstre engendré dans le corps d'un homme, nommé Ferdinand de la Febue, au Marquisat de Cenete en Espagne. Imprimé premièrement à MADRID en Espagne, par la permission de Monsieur le Grand Vicaire dudit lieu*, Lyon, Claude Armand, 1622, in-8°, 14 p.
- Histoire merveilleuse & admirable, D'un homme Provençal de nation, lequel ne boit ny mange, & ne laisse pourtant de parler & cheminer*, Lyon, s.n., s.d., in-8°, 14 p.
- Histoire merveilleuse et espouvantable, d'un monstre engendré dans le corps d'un homme, nommé Ferdinand de la Febue, au Marquisat de cenete en Espagne*, Lyon, Claude Armand, 1622, in-8°, 14 p.
- Histoire nouvelle et facécieuse, de la femme d'un tailleur d'habits de la ville de Lyon, demeurant en la rue des Esclaison près des Terreau, qui est accouchée d'une monstre d'orloge dans les prisons de Roanne, après qu'elle a eu sonné en cinq fois vingt cinq heures*, Lyon, 1625, Claude Armand, in-8°, 13 p.

- Le Batiment des recettes ou les Vertus et propriété de plusieurs beaux secrets. Utiles tant pour la beauté que pour la santé du corps. Corrigés et augmentés de nouveau. Comme aussi des remèdes pour la guérison des bestiaux. Et divisés en trois parties. Avec le secret des arts, & pour les pierreries*, Lyon, Jacques Lions, 1693, in-12, 156 p.
- Le medecin volant. Comedie Burlesque*, Lyon, Charles Mathevet, 1666, in-8°, 56 p.
- Opus Geomantiae completum in librostres divisum. Quorum Primus universam Geomanticam Theoriam, Secundus Praxim, Tertius varias à diversis authoribus decerptas quaestiones continet*, Lyon, Vincent Bartolome, 1627, in-8°, 378 p.
- Receuil des meilleurs secrets les plus rares et admirables que l'art et la nature sont capables de produire. Tirés des ouvrages des sieurs de Vecquel, d'Alecis, d'Agrippas, de Cardan, d'Aportal, de J Belot, de la Magie naturelle*, Lyon, J. Viret, 1696, in-12, 72 p.
- AGRIPPA (Henri Corneille Agrippa de Nettesheim), *Henrici Cornelii Agrippae Ab Nettesheym, armatae militiae equitis aurati, et iuris utriusque ac Medicinae doctoris, pertinens ad secundam eius operum Lugduni editorum partem*, Lyon, Beringen frères, 1605, in-8°, 668 p.
- AGRIPPA (Henri Corneille Agrippa de Nettesheim), *Paradoxe sur l'incertitude, vanité et abus des Sciences. Traduites en François, du Latin de Henry Corneille Agrippa Oeuvre qui peut profiter, & qui apporte merveilleux contentement à ceux qui frequentent les Cours des Grands Seigneurs, & qui veulent apprendre à discourir d'une infinité de choses contre la commune opinion*, Lyon, s.n., 1605, in-12, 390 p.
- AGRIPPA (Henri Corneille Agrippa de Nettesheim), *De l'incertitude, vanité et abus des Sciences. Traduit en François par Louys Turquet de Mayerne Lyonnois*, Lyon, s.n., 1630, in-12, 526 p.
- ALBERTUS Magnus, *Beati Alberti Magni, Rastibonensis Episcopi Ordinis Praedicatorum, Opera quae hactenus haberi potuerunt (...) Studio & labore R. A. P. F. Petri Iammy, sacrae Theologiae Doctoris, Conventus Gratianopolitani, eiusdem Ordinis*, Lyon, Claude Prost, 1651, in-fol., 21 vol.
- ALSTED Johann Heinrich, *Ioan. Henrici Alstedii Scientiarum Omnium Encyclopaediae*, Lyon, Jean-Antoine Huguetan fils et Marc-Antoine Ravaud, 1649, in-fol., 4 vol.
- ARCANDAM ou MIZAULT Antoine, *Livre d'Arcandam docteur et astrologue, Traictant des Predictions d'Astrologie, Principalement des naissances, ou fatales dispositions, & du iour de la nativité des enfans. Avec facilles inventions pour trouver le Signe & Planete, dominant en la nativité d'un chascun*, Lyon, Pierre Rigaud, 1610, in-12, 282 p.
- ATHENAEUS Naucratis, DALECHAMPS Jacques, *Athenaei Deipnosophistarum libri quindecim cum Iacobi Dalechampii Cadomensis Latina interpretatione, ultimum ab autore recognita, & notis eiusdem ad calcem remissis*, Lyon, Antoine de Harsy, 1612, in-fol., 2 t. (811, 998 p.).
- AUTUN Jacques (d'), *L'incrédulité scavante et la crédulité ignorante : Au sujet des magiciens et des sorciers. Avecque La Responce à un Livre intitulé Apologie pour tous les Grands Personnages, qui ont esté faussement soupçonnés de Magie*, Lyon, Jean Molin, 1671, in-4°, 1108 p.
- AVITY Pierre d', *Les Travaux sans travail*, Lyon, Thibaut Ancelin, 1601, in-12, 191 p.

- BARBE Simon, *Le Parfumeur françois qui enseigne toutes les manières de tirer les Odeurs des Fleurs & à faire toutes sortes de compositions de Parfums. Avec le secret de purger le Tabac en poudre; & le parfumer de toutes sortes d'Odeurs. Pour le divertissement de la noblesse, l'utilité des personnes Religieuses & nécessaire aux Baigneurs & Perruquiers*, Lyon, Thomas Amaulry, 1693, in-12, 118 p.
- BELLOT Jean, LULL Ramon, *Les oeuvres de M. Jean Belot, curé de Mil-Monts, Professeur aux Sciences Divines & Celestes. Contenant la Chiromancie, Physionomie, l'Art de Memoire de Raymond Lulle*, Lyon, Claude La Rivière, 1649, in-8°, 343 p., 116 p.
- BOUCHET Guillaume, *Les Serees de Guillaume Bouchet Sieur de Broncourt, divisees en trois livres. Livre Premier. Où sont contenues diverses matieres fort recreatives & serieuses, utiles & profitables à toutes personnes Melancholiques & Ioviales. Comme appert à la page suivante. Dernière Edition*, Lyon, Pierre Rigaud, 1614, in-8°, 1080 p.
- CAMPANELLA Thomas, *Campanellae Ordin. Astrologicorum Libri VII In Quibus Astrologia, omni superstitione Arabum & Iudaeorum eliminata, physiologicé tractatur, Secundum S. Scripturas & doctrinam S. Thomae, & Alberti & Summarum Theologorum*, Lyon, Jacob Prost, André Matthieu, 1629, in-4°, 232 p.
- CESI Bernado, *Mineralogia, sive Naturalis Philosophiae Thesauri, in quibus Metallicae concretionis medicatorumque fossilium miracula, terrarum pretium, colorum & pigmentorum apparatus, concretorum succorum virtus, lapidum atque gemmarum dignitas continentur*, Lyon, Jacob et Pierre Prost, 1636, in-fol., 626 p.
- CHARRON Pierre, *De la sagesse par Pierre Charron Parisien, Docteur es droits*, Lyon, Jean-Baptiste et Nicolas Deville, 1695, in-12, 710 p.
- CHAUVIN Pierre, *Lettre à Madame la Marquise de Senozan, sur les moyens dont on s'est servy pour decouvrir les Complices d'un assassinat commis à Lyon, le 5ème juillet 1692*, Lyon, Jean-Baptiste De Ville, 1692, in-8°, 69 p.
- CHAUVIN Pierre, *Lettre de M Chauvin, Medecin aggregé au College de Lyon, A Madame la Marquise de Senozan, sur les moyens dont on s'est servy pour decouvrir les Complices d'un assassinat commis à Lyon, le 5ème juillet 1692*, Lyon, Jean-Baptiste De Ville, 1693, in-8°, 120 p.
- COMMELET François, *Almanach journalier Pour l'Année de grace 1698. Aux Remarques duquel on connaîtra tous les jours les changemens de l'air, les affaires du monde, pour l'Agriculture, Medecine, & plusieurs autres choses necessaires. Diligemment calculé suivant les dernieres & plus exactes Observations*, Lyon, Louis Servant, 1697, in-8°, 16 p.
- COREV André, *Excellente Chiromancie, monstrant par les lignes de la main les meurs & complexions des gens, selon les figures qui y sont depeintes. Avec un petit Traicté de la vraye Phisionomie naturelle*, Lyon, Pierre Rigaud, 1611, in-16, 102 f.
- DESCARTES, *Traité des passions de l'âme*, Paris, H. Le Gras, 1649, in-8°, 286 p.
- DU PLEIX Scipion, *Corps de Philosophie contenant la logique, la physique, la métaphysique et l'ethique. Par M. Scipion Du Pleix, Conseiller du Roy, Lieutenant Particulier Assesseur criminel au siege*

*Presidial de Condomé, & Maistre des Requeste ordinaire de la Royne Marguerite*, Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-8°, 242 p.

DU PLEIX Scipion, *La Curiosité naturelle redigee en questions selon l'ordre Alphabetique. Par M. Scipion Du Pleix, Conseiller du Roy, Lieutenant Particulier Assesseur criminel au siege Presidial de Condomé, & Maistre des Requestes ordinaire de la Royne Marguerite*, Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-8°, 269 p.

DU PLEIX Scipion, *La Physique ou Science des Choses naturellles. Par M. Scipion Du Pleix, Conseiller du Roy, Lieutenant Particulier Assesseur criminel au siege Presidial de Condomé*, Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-8°, 472 p.

DU PLEIX Scipion, *Les Causes de la veille et du sommeil, des Songes, & de la Vie & de la Mort.. Par M. Scipion Du Pleix, Conseiller du Roy, Lieutenant Particulier Assesseur criminel au siege Presidial de Condomé, & Maistre des Requeste ordinaire de la Royne Marguerite*, Lyon, Simon Rigaud, 1620, in-8°, 208 p.

DUFOUR Sylvestre, *Instruction morale d'un pere a son fils, Qui part pour un long Voyage: Ou Maniere aisée de former un jeune Homme à toutes sortes de Vertus*, Lyon, Antoine Celier fils, 1678, in-12, 189 p.

ESTIENNE Charles, LIEBAULT Jean, CLARMORGAN Jean de, LANGUIER Antoine, *L'Agriculture et Maison Rustique, de MM Charles Estienne, & Jean Liebault, Docteurs en Medecine. Reveuë et augmentée de diverses curiosites dignes de remarque, contenuës en la page qui suit l'Epistre. Avec un bref recueil des Chasses du Cerf, du Sanglier, du Lievre, du Renard, du Blereau, du Connil, du Loup, des Oyseaux, & de la Fauconnerie: Plus la fabrique & usage de la jauge, ou diapason, tres-necessaire pour sçavoir juger ce que tient un vaisseau, suivant la mesure de quel lieu, ville ou païs que ce soit: ensemble deux Tables, l'une traictant des matières, l'autre des maladies, & leurs remedes*, Lyon, Claude Rigaud et Borde Philippe, 1637, in-4°, 709 p.

FABRI Honoré, *Synopsis Optica, in qua illa omnia quae ad opticam, dioptricam, catoptricum pertinet, id est ad triplicem radium visivalem Directum, Refractum, Reflexum, Breviter quidem, accurate ramen demonstrantur*, Lyon, Honoré Boissat, Georges Remeus, 1667, in-4°, 246 p.

FLAMEL Nicolas, LA FONTAINE Jean de, MEUNG Jean de, *La Metallique Transformation. Contenant Trois anciens traictez en rithme François. A sçavoir, la fontaine des amoureux de la science: Auteurs I. de la Fontaine. Les Remonstrances de Nature a l'Alchymiste errant: avec la responce dudict Alchymiste par I. de Mung. Ensemble un traicté de son romant de la Rose, concernant ledit art. Le Sommaire Philosophique de N. Flamel. Avec la deffense d'iceluy art, & des honnestes personnages qui y vacquent: Contre les efforts que I. Girard met à les outrager*, Lyon, Pierre Rigaud, 1618, in 32, 86 f.

FRANÇOIS René, *Essay des merveilles de nature, et des plus nobles artifices. Pièce tres- necessaire, à tous ceux qui font profession d'Eloquence. Par René François, Predicateur du roi. Dixiesme edition*, Lyon, Nicolas Gay, 1643, in-8°, 607 p.

- GARNIER Pierre, *Dissertation Physique en forme de lettre a Monsieur de Seve, Seigneur de Flecheres, Conseiller du Roy, etc. Dans laquelle il est prouvé que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, etc dépendent d'une cause tres-naturelle & tres ordinaire*, Lyon, Jean-Baptiste De Ville, 1692, in-8°, 108 p.
- GEBERT George, HORN Jean, BRACESCHI Raymond, OLIVERUS Oliveri de, PANTHALEON Jean, BEYLE Bernard, KELLER Edouard, DAUSTENI Jean, Avicenne, ALEXANDRE Regis (*et al.*), *Ginaeceum Chemicum seù congeries plurium Authorum Qui in Artem Hermeticam de Lapide Philosophico scripserunt, quorum Tractatus nec in Theatro, aut alio Volumine usque adhuc simul impressi fuerunt*, Lyon, Jean de Treves, 1679, in-8°, 727 p.
- GIRARDET Jean-Baptiste, *Oeuvres diverses et curieuses ou l'on remarque plusieurs traits des Histoires Saintes & Profanes, avec des raisons de plusieurs effets Curieux qui arrivent dans la Nature, & des Moralités pour l'entretien dela vie Civile*, Lyon, Marcellin Gautherin, 1675, in-12, 232 p.
- GOULART Simon, LECLUSE Charles de, Plutarque, Amiot Jacques (trad.), *Les Vies des Hommes illustres Grecs et Romains, Comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Cheronee, Traduites de Grec en François par Iacques Amyot, conseiller du Roy, Evesque d'Auxerre, Abbé de Bellozane; Enrichies de Sommaires et Annotations apr S G S. Le tout illustré de figures et Antiques*, Lyon, Jacques Frelon, 1611, in-8°, 1339 p.
- LA BELLIERE Claude de, *La logique sans épines, Et ses matieres rendües tres-claires par des exemples sensibles*, Lyon, Antoine Jullieron, 1669, in-12, 308 p.
- LA BOUTHIERE George de, *Problèmes d'Aristote et autres filozofes et medecins selon la composition du corps humain, avec ceux de Marc-Antoine Zimara. Item les Solutions d'Alexandre d'Aphrodisée sur plusieurs questions physiques*, Lyon, P. Rigaud, 1613, in 16, 351 p.
- MALEBRANCHE Nicolas, *De la recherche de la verite ou l'on traite de la nature de l'Esprit de l'homme, & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences*, Lyon, Molin, Compagnon, Taillandier, Barbier, 1684, in-12, 2 vol. (461, 496 p.)
- MEYSSONNIER Lazare, *Apologie de M Lazare Meyssonnier, Conseiller, et Medecin ordinaire du Roy: Sur ce qui s'est passé depuis sa Conversion à l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine*, Lyon, Aux depens de l'Auther, 1646, in-16°, 23 p.
- MEYSSONNIER Lazare, *Aphorismes d'Astrologie tirée de Ptolémée, Hermes, Cardon, Munfredus*, Lyon, Michel Duhan, 1657, in-12, 383 p.
- MEYSSONNIER, *Almanach illustré composé de plusieurs pieces curieuses pour l'An MDCLIX*, Lyon, s.n., 1649, in-4°, 24 p.
- MEYSSONNIER, *Le Grand Almanach chrestien, catholique, moral, physique, historique et astronomique*, Lyon, Germain Nanty, 1657, pag. inc.
- MEYSSONNIER, *Almanach journalier de l'an de Grâce 1666*, Lyon, Jacques Ollier, 1666, pag. inc.
- MOLIÈRE, *Les oeuvres de M. de Molière*, Lyon, Jacques Lions, 1692 et 1694, in-12, 8 vol.

- MOLIÈRE, *Les Oeuvres posthumes*, Lyon, Jacques Lions, 1696, in-12, 256 p.
- MONCONYS Balthasar de, *Journal des voyages de Monsieur de Monconys (...) où les sçavants trouveront un nombre infini de nouveautez, en machines de mathématique, expériences physiques, raisonnemens de la belle philosophie, curiositez de chymie, et conversations des illustres de ce siècle*, Lyon, Horace Boissat, Georges Remeus, 1665, 1666, in-4°, 3 vol.
- MONTAIGNE Michel de, *Essais*, Lyon, 1669, André Olyer, in-12, 3 vol.
- MOUSNIER Pierre, FABRI Honoré, *Philosophiae (...) qui complectitur scientiarum methodum sex Libris explicatum (...) Auctore Petro Mousnerio (...) Cuncta excerpta ex praelectionibus R. P. Hon. Fabry*, Lyon, Jean Champion, 1646, in-4°, 446 p.
- MOUSNIER Pierre, FABRI Honoré, *Metaphysica demonstrativa, sive Scientia Rationum Universalium. Auctore Petro Mousnerio Doctore Medico Cuncta excerpta, Ex praelectionibus R. P. Honorati Fabri Societatis Iesu*, Lyon, Jean Champion, 1648, in-4°, 660 p.
- PANTHOT Jean-Baptiste, *Traitté de la Baguette ou la recherche des veritables usages ausquels elle convient, Pour la découverte des Voleurs, des Meurtriers, sur la terre & sur les eaux, des bornes, des trésors, de nipes, des corps noyez, & de plusieurs autres experiences tres-curieuses contenuës dans cet Ouvrage. Extrait du Mercure*, Lyon, Thomas Amaulry, Jacques Guerrier, 1693, in-12, 54 p.
- PANTHOT Jean-Baptiste, *Traité des Dragons et des Escarboucles*, Lyon, Thomas Amaulry, 1691, in-12, 93 p.
- RENAUD André, *Critique sincere de plusieurs escrits sur la fameuse baguette. Contenant la decision de ce qu'il en faut Croire, avec la Regle pour justifier, & pour condamner de Magie mille Effets qui nous surprennent*, Lyon, Laurent Langlois, 1693, in-8°, 160 p.
- RENAUDOT, *Recueil general des questions traitées és Conferences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matiere. Par les plus beaux Esprits de ce Temps. Tome premier*, Lyon, Antoine Valançol, 1666, in-12, 624 p.
- RIENCOURT Simon de, *Histoire de la monarchie françoise sous le règne de Louis le Grand, Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643. jusqu'en 1650*, Lyon, Claude Bachelu, 1693, in-12, 3 vol.
- RONPHILE Rampalle, (trad.) *La Chiromancie naturelle de Ronphile*, Lyon, Antoine Jullieron, 1653, in-8°, 78 p.
- SCRIBANI Charles, *Caroli Scribani E Societate Iesu Medicus Reliosus De Animarum Morbis et Curationibus*, Lyon, Michel Chevalier, 1619, in-12, 603 p.
- SÉRAUD Jean, *Reveil du Roy, malade à Lyon, le vingt deuxiesme iour du mois de septembre 1630. & miraculeusement guery, le 30. du mesme mois suivant, le iour festé de Saint Hierosme Prestre & Docteur de l'Eglise militante en terre ; Dedié à sa tres-Chrestienne, tres Auguste, Iuste, infatigable, & touiours victorieuse Majesté*, Lyon, Cayne Claude, 1630, in-8°, 55 p.

- SERRES Olivier de, CLARMORGAN Jean de, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs. Par le Sieur oiliver de Serres (...) Augmentée de la Chasse au Loup (par J de Clamorgan) et de la Composition & usage de la Iauge*, Lyon, Antoine Beaujollin, 1675, in-4°, 902 p.
- SETTALA, Ludovici Septalii Patricii Mediolanensis, *Protophysici Regii in Mediolanensi Domino, et Politicae Scientiae in patria Professoris, in Aristotelis Problemata Commentaria ab eo latine facta. Opus hoc iam primum absolutum in lucem prodit, auctum tomo tertio nunquam antea edito. habent in eo, qui occultas rerum causas investigant unde proficiant, & inventur*, Lyon, Claude Landry, 1632, in-fol., 1136 p.
- SICLER Adrien, *La Chiromance Royale et Nouvelle: Enrichie de Figures & d'Exemples*, Lyon, Daniel Gayet, 1666, in-12, 227 p.
- SPEE Friedrich, Ferdinand Bouvot (trad.), *Advis aux Criminalistes sur les abus qui se glissent dans les procès de sorcellerie*, Lyon, Claude Prost, 1660, in-8°, 336 p.
- SUFFREN Jean, *Veritable recit de ce qui s'est passé en la maladie du Roy à la ville de Lyon. Avec les parolles tres-Chrestiennes de sa Majesté. Escrites par le R.P. Souffrant son Confesseur ordinaire*, Lyon, s.n., 1630, in-8°, 14 p.
- TAILLANDIER Pierre, THIOLY Jean-Baptiste, *Theses Opticae et Astronomicae. Has propugnabunt Joannes Baptista Thioly, Petrus Taillandier, Lugdunenses. In aula Collegii Lugdunensis Sanctissimae Trinitatis Societatis Jesu*, Lyon, Pierre Valfray, 1693, in-fol., 50 p.
- TAXIL Jean, *Discours des cometes: Contenant plusieurs belles & curieuses questions sur ce subiect, & particulièrement de celles qu'on a-veu au mois de Septembre dernier 1607. Avec la prognostication & presages d'icelles*, Lyon, Claude Morillon, 1608, in-8°, 139 p.
- VALLES Francisco, LEMNIUS Levinus, LA RUE DE GEMME François, *Francisci Vallesii De Sacra philosophia, Sive de iis quae in libris sacris physice scripta sunt. Liber singularis, Cui subiunguntur duo alii, nempe Levini Lemnii, de plantis sacris, & Francisci Ruei de Gemmis*, Lyon, Antoine Soubron, 1622, in-8°, 619 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1588, Lyon, rééd. en 1652).
- WECKER Jean-Jacques, *Secrets et merveilles de nature recueillies de divers auteurs, et divisez en XVII livres ; livre non-seulement nécessaire aux curieux, ains à tous ceux qui font profession des arts libéraux et subtiles inventions, tant pour l'exercice de l'art militaire, qu'autres de quelques vacations qu'ils soient*, Lyon, Claude Rigaud, 1627, in-8°, 953 p.
- ZACAIRE Denis, *Opuscule tres-excellent, de la vraye Philosophie naturelle des Metaux. Traictant de l'augmentation & perfection d'iceux. Avec un advertissement d'eviter les folles despenses qui se font par faute de vraye science. Par Maistre D. Zacaire Gentilhomme Guiennois. Plus le traité de M. Bernard Allemand Compte de la Marche Trevisane*, Lyon, Pierre Rigaud, 1612, in-32, 280 p.
- ZUCCHI Niccolo, *Optica Philosophia Experimentis et Ratione A fundamentis constituta, Nicolai Parmensis e Societate Iesu. Olim in collegio Romano matheseos professoris: Ad Sereniss. Leopoldum Guilielmum Austriae Archiducem*, Lyon, Guillaume Barbier, 1652, in-4°, 786 p.

## DICIONNAIRES

*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Vve Jean-Baptiste Coignard, 1694, in-4°, 2 t. en 1 vol.

BAYLE Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, in-fol., 2 vol.

CORNEILLE Thomas, *Dictionnaire des sciences et des arts*, Paris, Vve Jean-Baptiste Coignard, 1694, in-fol., 2 vol.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol.

## EDITIONS CRITIQUES

AUGUSTIN, *Œuvres* (sous la direction de Lucien Jerphagnon), Paris, Gallimard (La Pléiade), 1998-2002, 3 vol.

ARISTOTE, *De la génération et de la corruption* (Texte établi et traduit par Marwan Rashed), Paris, Belles Lettres, 2005, 195 p.

ARISTOTE, *De l'âme* (Traduction et notes de Esmond Barbotin), Paris, Belles Lettres, 1995, 118 p.

BURTON Robert, *Anatomie de la mélancolie* (Traduction de *The Anatomy of Melancholy*, Londres, John Lichfield et James Short for Henry Cripps, 1621, in 4, 783 p. par Bernard Hoepffner et Catherine Goffaux; préface de Jean Starobinski ; postface de Jackie Pigeaud), Paris, Corti, 2000, 3 vol., XXI-2110 p.

DESCARTES René, *Ecrits physiologiques et médicaux. Pensées sur la génération des animaux et autres textes* (Texte et traduction V. Aucante), Paris PUF, 2000, 287 p.

GALIEN, *Exhortation à la médecine, Art médical* (Texte établi et traduit par Véronique BOUDON), Belles Lettes, Paris, 2000, 454 p.

GALIEN, *Œuvres médicales choisies* (Traduction de Charles Daremberg ; choix, présentation et notes par André Pichot), Paris, Gallimard, 1994, 2 t.

GALIEN, *Claudii Galeni Opera Omnia* (rassemblées par Karl Gottlob KÜHN), Leipzig, Libraria Car. Cnoblochii, 1821-1833, 20 tomes/22 vol.

HIPPOCRATE, *De l'Art médical* (Traduction d'Emile Littré ; textes présentés par Danielle Gourevitch ; introduction par Danielle Gourevitch, Mirko Grmek et Pierre Pellegrin), Paris, Librairie Générale Française, 1994, 606 p.

HIPPOCRATE, *Œuvres complètes* (Traduction d'Emile Littré), Paris, Baillièrre, 1839-1861, 10 vol.

PARACELSE, *Quatre traités (Le labyrinthe des médecins errants ; Cinq traités de philosophie ; Le livre de la restauration ; Le livre de longue vie)*, Paris, Dervy, 1992, 187 p.

PARACELSE, *Œuvres médicales* (traduction de Bernard Gorceix), Paris, PUF, 1968, 259 p.

PEREZ Stanis (dir.), *La mort des rois : documents sur les derniers jours de souverains français et espagnols, de Charles Quint à Louis XV*, Grenoble, J. Million, 2006, 269 p.

PEREZ Stanis (dir.), *Le journal de santé de Louis XIV* (précédé de *La lancette et le sceptre*), Grenoble, J. Million, 2004, 445 p.

VEINANT Auguste, *Œuvres complètes de Tabarin avec les rencontres, fantaisies, coq-à-l'âne facétieux du baron de Gratelard. Le tout précédé d'une introduction et d'une bibliographie tabarinique*, Paris, P. Jannet, 1858, 2 vol.

## BIBLIOGRAPHIE

## INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- ADELON Nicolas Philibert (*et al.*), *Dictionnaire des Sciences Médicales par une Société de Médecins et de Chirugiens*, Paris, CLF Panckoucke, 1812-1822, 60 vol.
- ARBOUR Roméo, *L'ère baroque en France. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires (1585-1643)*, Genève, Droz, 1977-85, 5 vol.
- BARBIER Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris, P Daffis, 1872-1879, 4 vol.
- BOUCHÉ Pascal, *Les mots de la médecine*, Paris, Belin, 1994, 509 p.
- BOWEN William R. et EISENBICHLER Konrad (dir.), *Published books (1499 to 1700) on Science, Medicine, and Natural History*, Toronto, CRRS, 1985, X-37 p.
- BRUNI CELLI Blas, *Bibliografía hipocrática*, Caracas, Ed. del Rectorado, Universidad Central de Venezuela, 1984, 500 p.
- CAILLET Albert-Louis, *Manuel bibliographique des sciences psychiques ou occultes*, Paris, L. Dorbon, 1912-1913, 3 vol.
- CARRERE Joseph-Barthélémy-François, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de France en particulier*, Paris, Remont, 1785, in-4°, 584 p.
- Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie Nationale, 1897-1981, 231 vol.
- CIORANESCO Alexandre, *Bibliographie de la Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 1965-6, 3 vol.
- CONLON Pierre, *Prélude au Siècle des Lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*, Genève, Droz, 1970-1975, 6 vol.
- CREHANGE Pierre-André, *Les Livres anciens de Médecine et de Pharmacie. Promenade à travers la Médecine du passé*, Ed. de l'Amateur, 1984, 279 p.
- DEZEIMERIS Jean-Eugène, *Dictionnaire Historique de la Médecine*, Paris, Béchét jeune, 1828-1839, 4 t. en 7 vol.
- DORBON André, *Bibliotheca esoterica, Catalogue annoté et illustré de 6707 ouvrages anciens et modernes qui traitent des Sciences Occultes (...) comme aussi des Sociétés Secrètes (...)*, Edition du Vexin français, Brueil-en-Vexin, 1975, 656 p.
- DUPORTAL Jeanne, *Etude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660*, Paris, Genève, Librairie Gaspas, 1992, 675 p.
- FERGUSON John, *Bibliographical notes on histories of inventions and books of secrets*, Londres, The Holland Press, 1959, 2 vol. (1<sup>ère</sup> éd. Glasgow, University Press, 1894-1915)
- GARDNER Frederick Leigh, *A catalogue Raisonné of works on the Occult Sciences*, vol 1: *Rosicrucian Books*, Leipzig, 1923.
- HAHN André et DUMAITRE Paule, *Histoire de la médecine et du Livre médical à la lumière de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, Olivier Perrin, 1962, 439 p.

- HORBLIT Harrison D., *One hundred books famous in Science*, NY, 1964 (p ?)
- JOURDAN Antoine-Jacques-Louis, *Dictionnaire des Sciences Médicales, Biographie médicale*, Paris, CLF Panckoucke, 1820-24, 7 vol.
- KRIVATSY Peter, *A catalogue of Seventeenth Century Printed Books in the National Library of Medicine*, Bethesda, Maryland, 1989, 1315 p.
- LECOURT Dominique (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF, 2004, 1270 p.
- MACPHAIL Ian, *Alchemy and the Occult. A catalogue of books and manuscripts from the collection of Paul Mellon given to Yale University Library*, New-Haven, 1968, 2 vol.
- MAILLARD Jean-François, KECSKEMETI Judith, PORTALIER Monique, *L'Europe des Humanistes (XIV-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, CNRS Ed. et Brepols, 1995, 543 p.
- MAILLARD Jean-François, KECSKEMETI Judith, MAGNIEN Catherine, PORTALIER Monique, *La France des humanistes, Hellénistes I*, Turnhout, Brepols, 1999, 596 p.
- MERLAND Marie-Anne, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Baden-Baden, éditions Valentin Koerner, 1989-2000 : t. XVI (A), 1989, 213 p ; t. XVIII (B-Cardon), 1993, 312 p ; t. XXII (Carret-Durelle), 1997, 362 p ; t. XXV (Fabre-Julliéron), 2000, 368 p. ; t. XXVI (Justet-Piedouche), 2004, 370 p. ; t. XXVIII (Pillhotte-Rigaud), 2007, 368 p.; t. XXIX (Rivière-Zetzner), 2010, 397 p.
- MOYNE Thérèse, *Les livres illustrés à Lyon dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Cent pages Edition, 1987, 184 p.
- MORTON Leslie, *Morton's medical bibliography: An annotated check list of texts illustrating the history of medicine*, Aldershot, Scholar Press, 1991, 1243 p.
- NIEPCE Léopold, *Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*, Lyon-Genève-Bâle, Henri Georg, 1876, 632 p.
- NISSEN Claude, *Die Botanische Buchillustration Ihre Geschichte und Bibliographie Zweite Auflage*, Stuttgart, A Hiersemann, 1966, VII- 97 p.
- NISSEN Claude, *Die Zoologische Buchillustration Ihre Bibliographie und Geschichte*, Band 1, Stuttgart, 1969, 666 p.
- OLIVIER Eugène et VIALET Gonzague, *Essai de Répertoire des Ex-libris et Fers de Reliure des Médecins et des Pharmaciens Français antérieurs à la période moderne*, Paris, C. Bosse, 1927, 235 p.
- OSLER William, *Bibliotheca Osleriana, A catalogue of books illustrating the History of Medicine and Science*, Montreal, 1969, 792 p.
- PERICAUD Antoine, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon sous le règne d'Henri IV*, Lyon, Mugin-Rusand, 1845, 285 p.
- PERICAUD Antoine, *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'avènement de Louis XIV, 14 mai 1643 jusqu'à l'année 1700*, Lyon, Pelagaud, Lesne, Crozet, 1836, 1 vol.
- PREVOST Michel, ROMAN D'AMAT Jean-Charles puis TRIBOUT DE MOREMBERT Henri (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1932-2003, 20 vol. (éd. en cours).

- RAIGE-DELORME Jacques, DECHAMBRE Amédée et LEREBoullet Léon (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, Paris, V. Masson et fils : P. Asselin, 1864-1889, 94 vol.
- ROBERT André et PIROT Louis (dir.), *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, Paris, Letouzey et Ané, 1928-2005, 13 vol.
- RENARD Joseph et P. SOMMERVOGEL Carlos S.J., *Catalogue des œuvres imprimées de Claude-François Menestrier de la Compagnie de Jésus*, Lyon, Pitrat, 1883, 150 p.
- SOMMERVOGEL Carlos, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Bibliographie par A et A De Backer, Histoire par A Carayon*, Louvain, 1960, 12 vol.
- SUDHOFF Karl, *Bibliographia Paracelsica, Besprechung der unter Hohenheims Namen 1527-1893 erschienenen Druckschriften*, Berlin : G. Reimer, 1894, 722 p.
- VIGOUROUX Fulcran (dir.), *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané éditeurs, 1895-1912, 5 t.
- WICKERSHEIMER Ernest, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen âge*, Genève, Droz, 1936, 2 vol.
- WICKERSHEIMER Ernest, *Index chronologique des périodiques médicaux de la France (1679-1856)*, Paris, A. Maloine, 1910, 39 p.

## HISTOIRE DE L'ECRIT ET DE L'IMAGE

- ANDRIES Lise, *Le grand livre des Secrets, le colportage en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Imago, Paris, 1994, 218 p.
- BAKHTINE Mikhail, *L'œuvre de François Rabelais et la Culture Populaire au Moyen-âge et sous la Renaissance*, Coll. Bibliothèque des Idées, Gallimard, Paris, 1970, 471 p.
- BARBIER Frédéric, JURATIC Sabine, VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.
- BÉROUJON Anne, *Les écrits à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle (Espaces, échanges, identités)*, Grenoble, PUG, 2009, 512 p.
- BLAIR Ann, «Reading Strategies for Coping With Information Overload ca.1550-1700», *Journal of the History of Ideas*, vol 64, n° 1, janvier 2003, p. 11-28.
- BIET Christian et JULLIEN Vincent (dir.), *Le Siècle de la Lumière, 1600-1715*, E.N.S. Editions, Fontenay Saint-Cloud, 1997, 398 p.
- BOLLEME Geneviève, *Les Almanachs populaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Essai d'histoire sociale*, Paris, La Haye, 1969, 152 p.
- BOUREAU Alain, DUCREUX Marie-Elisabeth, CHARTIER Roger, JOUHAUD Christian (dir.), *Les usages de l'imprimé : XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986, 446 p.
- BROCKLISS Laurence W.B., *French Higher Education in Seventeenth and Eighteenth Centuries : A Cultural History*, Oxford, 1987, 544 p.

- BROOMHALL Susan, *Women and the book trade in sixteenth century France*, Burlington, Ashgate, 2002, VIII, 282 p.
- BRUNET Jean-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, 1810, in 8, 3 vol.
- BURKE Peter, *Popular Culture in Early Modern Europe*, London, Temple Smith, 1978, 365 p.
- BURKE Peter, « Popular Culture between History and Ethnology », *Ethnologia Europaea*, 14, 1984, p. 5-13.
- BURKE Peter, « Revolution in Popular Culture » in Roy PORTER and Mikulas TEICH (dir.), *Revolution in History*, Cambridge University Press, 1986, p. 206-225.
- CASSAN Michel, BARDET Jean-Pierre, RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les écrits du for privé, objets matériels, objets édités*, Colloque de Limoges, 17 et 18 novembre 2005, Limoges, PULIM, 2007, 345 p.
- CAPP Bernard, « Popular literature » in Reay BARY, *Popular Culture in seventeenth-century England*, London, 1985, p. 198-243.
- CHATELAIN Jean-Marc, *La Bibliothèque de l'honnête homme : livres, lectures et collections en France à l'âge classique*, Paris, BNF, 2003, 211 p.
- CHARTIER Roger, « L'Ancien Régime typographique : réflexions sur quelques travaux récents », *Annales ESC*, Mars-Avril 1981, n°2, p. 191-209.
- CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1987, 369 p.
- CHARTIER Roger, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1988, 518 p.
- CHARTIER Roger, *L'ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Aix en Provence, Alinea, 1992, 118 p.
- CHARTIER Roger, *Culture écrite et société : l'ordre des livres : XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Michel, 1996, 240 p.
- CHARTIER Roger, *Inscrire et effacer : culture écrite et littérature, XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2005, 209 p.
- CICCOLINI Laetitia, GUERIN Charles, ITIC Stéphane (dir.), *Réceptions antiques, lectures, transmission, appropriation intellectuelle*, Paris, Ed. Rue d'Ulm, 2006, 185 p.
- CLÉMENT Michèle, *Une poétique de crise : Poètes baroques et mystiques (1570-1660)*, Paris, Honoré Champion, 1996, 424 p.
- CHARTIER Roger, JULIA Dominique, COMPERE Marie-Madeleine, *L'Education en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sedes, 1976, 304 p.
- CORSTEN Severin, « Universities and Early Printing » in *Bibliography and the Study of 15<sup>th</sup>-Century Civilisation*, p. 83-123.
- CRESSY David, *Literacy and the Social Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, 246 p.
- CRESSY David, « Books as totems in Seventeenth-century England and New-England », *Journal of Library History*, 1986, p. 92-106.

- CROIX Alain et QUENIART Jean, *Histoire culturelle de la France*, t.2 « De la Renaissance à l'aube des Lumières », Paris, Seuil, 1997, 406 p.
- CURRY Patrick, *Prophecy and Power. Astrology in early Modern England*, Cambridge, Cambridge Polity Press, 1989, 238 p.
- DAGOINET François, *Ecriture et iconographie*, Paris, J. Vrin, 1973, 170 p.
- DUCCINI Hélène, *Faire voir, faire croire : l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 533 p.
- DUPORTAL Jeanne, *Etude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660*, Paris, H. Champion, 1914, 388 p.
- EDELMAN Bernard, *Le sacre de l'auteur*, Paris, Seuil, 2004, 377 p.
- ENGELSING Rolf, *Der Burger als Leser : Lesergeschichte in Deutschland 1500-1800*, Stuttgart, 1974, 375 p.
- EISENSTEIN Elizabeth L., *The printing press as an agent of change. Communications and cultural transformations in early-modern Europe*, Cambridge University Press, 1979, 2 vol, 749 p.
- EISENSTEIN Elizabeth L., *La révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne*, Paris, Ed. La Découverte, 1991, 354 p. (1<sup>ère</sup> éd. *The Printing Revolution in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 297 p.)
- FEYEL Gilles, *L'Annonce et la nouvelle*, Voltaire Foundation, Oxford, 2000, 1387 p.
- FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage en Europe, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Michel, 1993, 334 p.
- GOULEMOT Jean-Marie, *Gens de Lettres, écrivains et bohèmes : l'imaginaire littéraire, 1630-1900*, Paris, Minerve 1992, 199 p.
- GRAFTON Anthony, *Commerce with the classics: ancient books and Renaissance readers*, Ann Arbor : Univ. of Michigan, 1997, 237 p.
- GRAFTON Anthony, *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page* (trad. de l'anglais, américain, par Pierre-Antoine Fabre), Paris, Seuil, 1998, 224 p.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil, Hautes Etudes, 1989, 264 p.
- HALE John, *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Paris, Perrin, 2003, 677 p.
- MANDROU Robert, *De la culture populaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris, Stock, 1964, 222 p.
- MARTIN Henri-Jean et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, t. 1 : *Le livre conquérant Du Moyen-âge au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1982, 629 p. et t. 2 : *Le livre triomphant, 1660-1830*, 1984, 653 p.
- MARTIN Henri-Jean et AQUILON Pierre (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance* (actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes de Tours), Paris, Promodis, 1988, 587 p.
- MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Librairie Droz, 1969, 2 t., 1091 p.

- MARTIN Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien régime*, Paris, Promodis, 1987, 310 p.
- MARTIN Henri-Jean, *Mise en page et mise en texte du livre français. La naissance du livre moderne (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2000, 491 p.
- MARTIN Henri-Jean, *Les Métamorphoses du livre* (entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob), A. Michel, Paris, 2004, 296 p.
- MELLOT Jean-Dominique, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Mémoires et documents de l'Ecole des Chartes, 1998, 816 p.
- MUCHEMBLED Robert, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, Paris, Flammarion, 1977, 398 p.
- NISARD Charles, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage*, Paris, 1852, t. 2 :  
« Les saints guérisseurs ».
- PANOFSKY Erwin, *L'Œuvre d'art et ses significations : essais sur les "arts visuels"*, Paris, Gallimard, 1980, 322 p.
- PASTOUREAU Michel, *Couleurs, images, symboles*, Paris, Le Léopard d'Or, 1989, 291 p.
- PUTNAM George Haven, *The censorship of the Church of Rome and its influence upon the production and distribution of literature: a study of the history of the prohibitory and expurgatory indexes, together with some consideration of the effects of Protestant censorship and of censorship by the state*, New-York, B. Blom, 1967 (1<sup>ère</sup> éd. 1906), 2 vol, 885 p.
- REAY Barry (dir.), *Popular Culture in Seventeenth-Century England*, Londres, 1985, 319 p.
- ROLAND Antonioli, *Rabelais et la médecine*, Genève, Droz, 1976, 394 p.
- ROSENBERG Daniel, «Early Modern Information Overload», *Journal of the History of Ideas*, vol. 64, n°1, janvier 2003, p. 1-9.
- ROUSSET Jean, *La littérature à l'âge baroque en France - Circé et le paon*, Paris, J. Corti, 1954, 312 p.
- SOMMERVILLE John, « The Distribution of Religious and Occult Literature in seventeenth-century England », *The Library*, 1974, p. 221-225.
- SPUFFORD Margaret, *Small Books and Pleasant Histories. Popular Fiction and its Readership in Seventeenth-century England*, Londres, Methuen, 1981, 275 p.
- STEGMANN André, « Comment constituer une bibliothèque en France au début du XVII<sup>e</sup> siècle : examen méthodologique », in *Le livre dans l'Europe de la Renaissance Renaissance* (actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes de Tours), Paris, Promodis, 1988, 587 p., p. 467-501.
- TOMPKINS Jane (dir.), *Reader Response Criticism from Formalism to Post Structuralism*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1980, 275 p.
- TRAN QUOC Trung, *Du livre illustré au texte imagé : image, texte et production du sens au XVI<sup>e</sup> siècle*, Thèse de Doctorat, Paris IV, 2004 (Dir.: Mireille Huchon), 418 p.
- VINCENT David, *Literacy and Popular Culture, England 1750-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, 362 p.

VAILLANT Alain (dir.), *Ecrire, savoir: littérature et connaissances à l'époque moderne*, Saint Etienne, **Printer, 1996, 320 p.**

VAN DAMME Stéphane, *Le temple de la sagesse : savoirs, écriture et sociabilité urbaine : Lyon, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 2005, 514 p.

WAQUET Françoise, *Le Latin ou l'empire d'un signe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Michel, 1998, 414 p.

WAQUET Françoise, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, A. Michel, 2003, 427 p.

ZEMON DAVIS Nathalie, *Society and Culture in Early Modern France*, Londres, Duckworth, 1975, 362 p.

## HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SAVOIRS

### Histoire générale

AGRIMI Jole et CRISCIANI Chiara, *Les Consilia médicaux*, Turnhout, Brepols, 1994 (Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 69), 106 p.

ALBALA Ken, «The Use and Abuse of Chocolate in 17th Century Medical Theory», *Food and Foodways*, Volume 15, Issue 1, 2007, p. 53 -74.

ALLARD André, *La boutique de l'apothicaire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Cahors, Imprimerie A. Coueslant, 1952, 155 p.

ALVAR MARTINEZ-VIDAL et PARDO-TOMAS José, « Anatomical Theatres and the Teaching of Anatomy in Early Modern Spain » *Medical History*, 2005, 49 (3), p. 251-280.

ANDRE Jacques, *Le vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris, Belles Lettres, 1991, 282 p.

ANDRIEU Bernard (dir.), *L'invention du cerveau*, *Anthologie des neurosciences*, Paris, Agora, 2002, 310 p.

ARBER Agnes R., *Herbals. Their Origin and Evolution. A chapter in the History of Botany, 1470-1670*, Cambridge, 3<sup>ème</sup> édition, 1986, 358 p. (1<sup>ère</sup> éd. Cambridge University Press, 1912).

BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, J. Vrin, 1938, In-8, 257 p.

BACHELARD Gaston, *L'engagement rationaliste*, Paris, PUF, 1972, 190 p.

BALDWIN Martha R., « Toads and Plague : The Amulet Controversy in Seventeenth-Century Medicine », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 67, n° 2, 1993, p. 227- 247.

BARRERA-OSORIO Antonio, *Experiencing Nature: The Spanish American Empire and the Early Scientific Revolution*, Austin, University of Texas Press, 2006, 211 p.

BAZIN-TACCHELLA Sylvie, QUÉRUEL Danielle, SAMAMA Evelyne (dir.), *Air, miasmes et contagion dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Langres, Dominique Guéniot, 2001, 197 p.

BIAGIOLI Mario et GALISON Peter (dir.), *Scientific Authorship : Credit and Intellectual Property in Science*, New-York, Routledge, 2003, 384 p .

- BELLONI Luigi, « De la théorie atomistico-mécaniste à l'anatomie subtile (de Borelli à Malpighi) et de l'anatomie subtile à l'anatomie pathologique (de Malpighi à Morgagni) », *Clio Medica*, 6, 1971, p. 99-107.
- BELLONI Luigi, « L'influence exercée sur la médecine clinique par les sciences de base développées par l'Ecole galiléenne », *Clio Medica*, 8, 1973, p. 143-149.
- BELLONI Luigi, « La conception de la maladie selon l'Ecole galiléenne », *Proceedings of the XXIII International Congress of the History of Medicine*, Londres, 1974, t. 1, p. 13-17.
- BENAROYO Lazare, « L'avis au peuple sur sa santé de Samuel – Auguste Tissot (1728-1797) : la voie vers une médecine éclairée », *Zürcher medizingeschichtliche Abhandlungen*, 195, Zürich, 1988.
- BERETTA Francesco, *Galilée devant le tribunal de l'Inquisition, une relecture des sources*, Fribourg, s.n., 1998, 315 p.
- BERETTA Francesco (dir.), *Galilée en procès, Galilée réhabilité ?*, Saint-Maurice (Suisse), Ed. Saint Augustin, 2005, 173 p.
- BIAGIOLI Mario, *Galileo Courtier: the practice of science in the culture of absolutism*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1993, 402 p.
- BIAGIOLI Mario, « Etiquette, Interdependance, and Sociability in Seventeenth-Century Science », *Critical Inquiry*, winter 1996, p. 193-238.
- BIAGIOLI Mario, *Galileo's Instruments of Credit: Telescopes, Images, Secrecy*. Chicago: The University of Chicago Press, 2006. 302 p.
- BLAY Michel, *La naissance de la science classique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1999, 127 p.
- BOUGARD Michel (dir.), *Alchemy, chemistry and pharmacy* (XX<sup>e</sup> Congrès International d'Histoire des Sciences, Liège, 1997), Turnhout, Brepols, 2002, 248 p.
- BOUDON-MILLOT Véronique et COBOLET Guy, *Lire les médecins grecs à la Renaissance, Aux origines de l'édition médicale*, Paris, BIUM Paris 5-CNRS-Paris 4, 2004, 337 p.
- BOUTROUE Marie-Elisabeth, « "Ne dites pas qu'elle est amarante" : les problèmes de l'identification des plantes et de leurs noms dans la botanique de la Renaissance », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, Genève, Droz, 2002, n°20, p. 47-64.
- BROCKLISS Laurence W.B., « Medical teaching at the University of Paris, 1600-1720 », *Annals of Science*, vol. 35, mai 1978, p. 221-251.
- BROCKLISS Laurence W.B. et JONES Colin, *The medical world of early modern France*, Oxford, Clarendon Press, 1997, 960 p.
- BRAZIER Mary A.-B., *A History of Neurophysiology in the 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> Centuries. From Concept to Experiment*, N. Y. Raven Press, 1984, 230 p.
- BYLEBYL Jerome J., « The Medical Meaning of Physica », *Osiris*, 2<sup>nd</sup> Series, 1990, p. 16-41.
- CABANIS Claude, *Les apothicaires et la réforme : contribution à l'histoire de la pharmacie française : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Lanore, 1987, 163 p.

- CALLON Michel, *La science et ses réseaux, genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, 1989, 214 p.
- CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, 226 p.
- CANGUILHEM Georges, *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, J. Vrin, 1969, 394 p.
- CARLINO Andrea, *Books of the body, anatomical ritual and renaissance learning*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, 266 p. (1ère éd. *La fabbrica del corpo, libri e dissezione nel Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1994, 267 p.)
- CARLINO Andrea, *Paper bodies, a catalogue of anatomical fugitive sheets, 1538-1678*, London, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1999, 352 p.
- CEARD Jean, *La nature et les prodiges, l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1996, 538 p.
- CLERICUZIO Antonio et RATTANSI Piyo (dir.), *Alchemy and chemistry in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries*, Dordrecht, Boston, Londres: Kluwer Academic Publ., 1994, 208 p.
- CLERICUZIO Antonio, *Elements, principles and corpuscles : a study of atomism and chemistry in the seventeenth-century*, Dordrecht ; Boston ; Londres : Kluwer, 2000, 223 p.
- COHEN Floris H., *The Scientific Revolution, a historiographical Inquiry*, Chicago, The University of Chicago Press, 1994, 662 p.
- CONRAD Lawrence I., NEVE Michael, NUTTON Vivian, PORTER Roy, WEAR Andrew, *Histoire de la lutte contre la maladie*, Paris, Institut Synthélabo, Collection Les Empêcheurs de penser en rond, 1999, 524 p. (1<sup>ère</sup> éd. : *The Western Medical Tradition (800 BC to AD 1800)*, Cambridge, 1995, 556 p. )
- CONTADINI Anna et BURNETT Charles (dir.), *Islam and the Italian Renaissance*, Londres, Warburg Institute, 1999, 239 p.
- CORLIEU Auguste, *L'ancienne faculté de médecine de Paris*, Paris, V. Adrien De La Haye, 1877, 283 p.
- CORSI Pietro et CHARTIER Roger (dir.), *Sciences et langues en Europe* (Actes du colloque organisé par le centre Alexandre Koyré : Paris 14-16 novembre 1994), Paris, EHESS, 1996, 270 p.
- COSTE Joël, *La médecine pratique et ses genres littéraires en France à l'époque moderne* (BIUM : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/medpratique.htm>).
- COSTE Joël, *La littérature des « Erreurs populaires » : une ethnographie médicale à l'époque moderne*, Paris, H. Champion, 2002, 612 p.
- COURY Charles, *L'enseignement de la médecine en France des origines à nos jours*, Paris, Expansion Scientifique Française, 1968, 199 p.
- CRIGNON-DE-OLIVEIRA Claire, « La santé se gouverne-t-elle ? Les enjeux de la critique de la médecine préventive à l'époque moderne », *Corpus*, 2009, n° 54, p. 67-91.
- CUNNINGHAM Andrew, « The kinds of anatomy », *Medical History*, 1975, 19:1, p. 1-19.
- CUNNINGHAM Andrew, *The anatomical Renaissance: the resurrection of the anatomical projects of the Ancients*, Aldershot, Scolar Press, 1997, 283 p.
- CUNNINGHAM Andrew et GRELL Ole Peter (dir.), *Medicine and the Reformation*, Londres, Routledge, 1993, 197 p.

- CUNNINGHAM Andrew et GRELL Ole Peter, *Religio Medici. Medicine and religion in seventeenth century England*, Aldershot, Ashgate Variorum, 1996, 347 p.
- CUNNINGHAM Andrew et GRELL Ole Peter, *Medicine and Religion in Enlightenment Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007, 267 p.
- DANOUE Gérard (dir.), *Littérature et médecine ou les pouvoirs du récit* (actes du colloque organisé par la Bibliothèque Publique d'Information, les 24 et 25 mars 2000), Paris, Bibliothèque Centre Pompidou, 2001, 302 p.
- DAREMBERG Charles, *Histoire des sciences médicales : comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale*, Paris, Baillière, 1870, 2 t. 1303 p. (I : *Depuis les temps historiques jusqu'à Harey* ; II : *Depuis Harvey jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle*).
- DARMON Pierre, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Seuil, 1981, 283 p.
- DARMON Pierre, *L'homme et les microbes (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Fayard, 1999, 592 p.
- DAUMAS Maurice, *Les instruments scientifiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1953, 417 p.
- DANDREY Patrick, *Anthologie de l'humeur noire. Ecrits sur la mélancolie d'Hippocrate à l'Encyclopédie*. Paris, Gallimard, 2005, 790 p.
- DEBRU Armelle, *Nommer la maladie : recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie* -  
-  
-Etienne, 1998, 244 p.
- DEBUS Allen G. (dir.), *Science, medicine, and Society in the Renaissance: essays to honor Walter Pagel*, Londres, Heinemann, 1972, 2 vol., 612 p.
- DEBUS Allen G., *Man and Nature in the Renaissance*, Cambridge, Londres, New York, Cambridge University press, 1978, 159 p.
- DEBUS Allen G., *Chemistry, alchemy and the new philosophy, 1550-1700: studies in the history of science and medicine*, Londres, Variorum reprints, 1987, 320 p.
- DEBUS Allen G. et MERKEL Ingrid (dir.), *Hermeticism and the Renaissance. Intellectual History of the Occult in Early Modern Europe*, Londres et Toronto, Associated University Press, 1988, 438 p.
- DEBUS Allen G. et WALTON Michael T., *Reading the Book of Nature. The other side of the Scientific Revolution*, Sixteenth-Century Journal Publishers, 1998, 280 p.
- DEMORNEX Suzanne, *Un érudit au XVII<sup>e</sup> siècle, Jacob Spon : sa vie et son œuvre*, Thèse, Lyon : Faculté des lettres et sciences humaines, 1966, 162 p.
- DELAPORTE François, *Le savoir de la maladie, essai sur le choléra de 1832 à Paris*. Paris, Presses universitaires de France, 1990, 198 p.
- DEROLEZ Albert (dir.), *Medical Latin from the late Middle Ages to the Eighteenth Century, proceedings of the European Science Foundation Exploratory Workshop in the Humanities, organized under the supervision of Albert Derolez in Brussels on 3 and 4 September 1999*, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 2000, 226 p.
- DEROUX Carl (dir.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux* (V<sup>ème</sup> colloque international « Textes médicaux latins »), Bruxelles, Latomus, 1995, 458 p.

- DE WITT Hendrik C.D., *Histoire du développement de la biologie*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1992, 3 vol.
- DUCHESNEAU François, *Les modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Paris, Vrin, 1998, 402 p.
- DUHEM Pierre, *Le Système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques, de Platon à Copernic*, Paris, A Hermann, éd originale en 6 vol. de 1913 à 1917, rééd 1959-73, 10 vol.
- EAMON William, *Science and the Secrets of nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, 1994, 490 p.
- EASLEA Brian, *Witch\_hunting, magic and the new philosophy : an introduction to debates of the scientific revolution 1450-1750*, Sussex, 1980, 283 p.
- FERNGREN Gary B. (dir.), *The History of Science and Religion in the Western Tradition: An Encyclopedia*, New-York, Londres, Garland Publishing, 2000, 586 p.
- FERNGREN Gary B. (dir.), *Science and Religion: A Historical Introduction*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2002, 401 p.
- FLECK Ludwik, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Flammarion, 2008, 280 p (trad. de *Entstehung und Entwicklung einer wissenschaftlichen Tatsache Einführung in die Lehre vom Denkstil und Denkkollektiv*, Bâle, Benno Schwabe, 1935, 150 p).
- FLOURY-BUCHALIN Cécile, « Ecrire la maladie au XVII<sup>e</sup> siècle. Une étude de la production imprimée lyonnaise », *Cahiers d'histoire*, t. 47, n° 1-2, 2002, p. 157-183.
- FORSHAW Peter J., « "Paradoxes, Absurdities, and Madness": Conflict over Alchemy, Magic and Medicine in the works of Andreas Libavius and Heinrich Khunrath », *Early Science and Medicine*, vol. XIII, n°1, 2008, p. 53-81.
- FOSTER Jones R., *Ancients and Moderns. A century of rise of the scientific movement in seventeenth-century England*, New-York, Dover, 1961, 354 p.
- FRENCH Roger K., « Pliny and Renaissance Medicine » in Roger FRENCH et F. GREENAWAY (dir.), *Science in the Early Roman Empire: Pliny the Elder, His Sources and Influence*, London and Sydney, 1986, p. 252-251.
- FRENCH Roger K. and WEAR Andrew (dir.), *The medical Revolution of the seventeenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, 328 p.
- FRENCH Roger K., *Dissection and vivisection in the European Renaissance*, Aldershot, Ashgate/Variorum, 1999, 289 p.
- FRENCH Roger K., *Ancients and Moderns in the medical sciences from Hippocrates to Harvey*, Aldershot, Ashgate/Variorum, 2000, 280 p.
- FRENCH Roger K., *Medicine before science: the Rational and Learned Doctor from the Middle Ages to the Enlightenment*, New York, Cambridge University Press, 2003, 289 p.
- GARCÍA-BALLESTER Luis, *Galen and galenism. Theory and Medical Practise from Antiquity to the European Renaissance*, Aldershot, Ashgate/Variorum, 2002, 320 p.

- GARIN Eugenio, *La Renaissance, histoire d'une révolution culturelle*, Verviers, Gérard et Cie, 1970, 285 p. (1<sup>ère</sup> éd. : *La cultura del Rinascimento*, Bari, G Laterza, 1967, 209 p.)
- GARIN Eugenio, *Le zodiaque de la vie. Polémiques antiastrologiques à la Renaissance*, Les Belles Lettres, L'Ane d'Or, 1991, 173 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1976).
- GAUKROGER Stephen, *The Emergence of a Scientific Culture: Science and the Shaping of Modernity, 1210-1685*, Oxford University Press, 2008, 576 p.
- GELFAND Toby, « The 'Paris manner' of dissection : student anatomical dissection in early eighteenth-century Paris », *Bulletin of. History of. Medecine*, 1972, 46, p. 99-130.
- GETTINGS Fred, *Dictionary of occult hermetic*, Londres, Boston, Hemley, Routledge and K. Paul, 1981, 410 p.
- GILLISPIE Charles C. (dir.), *Dictionary of scientific biography*, New-York, 1981, 16 vol.
- GIRE Loïc, *Traditions et propriétés des plantes médicinales: histoire de la pharmacopée*, Toulouse, Privat, 1997, 271 p.
- GOUREVITCH Danielle (dir.), *Maladie et maladies : histoire et conceptualisation. Mélanges en l'honneur de M. Grmeck*, Genève, Droz, 1992, 473 p.
- GRMEK Mirko D., *La première révolution biologique. Réflexions sur la physiologie et la médecine du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1990, 358 p.
- GUITARD Eugène-Humbert, *Deux siècles de presse au service de la pharmacie et cinquante ans de « l'Union pharmaceutique »*, Paris, 1913, 316 p.
- GUITARD Eugène-Humbert, *Manuel d'histoire de la littérature pharmaceutique*, Paris, Caffin, 1942, 138 p.
- GUITARD Eugène-Humbert, « Le testament d'un apothicaire sous François I<sup>er</sup> », *Revue d'histoire de la pharmacie*, déc 1958, p. 434 -438.
- GUYENOT Emile, *Les sciences de la vie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'idée d'évolution*, Paris, A Michel, 1941, 462 p.
- HACKING Ian, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001, 298 p (trad. de *The social construction of what ?*, Harvard University Press, 1999, 261 p).
- HADOT Pierre, *Le voile d'Isis. Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris, Gallimard, 2004, 394 p.
- HALL A. Rupert, *The Revolution in Science 1500-1700*, 3<sup>rd</sup> ed. London, New-York, Longman, 1983, 373 p.
- HELM Jürgen, « Protestant and Catholic Medicine in the Sixteenth Century ? The Case of Ingolstadt Anatomy », *Medical History*, 2001, 45, p. 83-96.
- HELLYER Marcus, *Catholic Physics. Jesuit Natural Philosophy in Early Modern Germany*, Notre Dame, Notre Dame University Press, 2005, 336 p.
- HIRAI Hiro, *Le concept de semence dans les théories de la matière à la Renaissance de Marcile Ficin à Pierre Gassendi*, Turnhout, Brepols, 2005, 576 p.

- HIRAI Hiro, « Alter Galenus : Jean Fernel et son interprétation platonico-chrétienne de Galien », in *Early Science and Medicine*, 2005, 10, 1, p. 1-35.
- ISAAC Marie-Thérèse et SORGELOOS Claude (dir.), *La diffusion du savoir scientifique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles* (Actes du colloque de l'Université de Mons-Hainaut 22 septembre 1995), Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1996, 282 p.
- JACQUART Danielle, *La science médicale occidentale entre deux Renaissance (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Londres, Aldershot, Brookfield : Variorum, 1997, 314 p.
- JACQUART Danielle (dir.), *Les voies de la science grecque. Etudes sur la transmission des textes de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz (éd. de l'EHESS, V, *Hautes Etudes médiévales et modernes* : 78), 1997, 486 p.
- JANICKI Sébastien, *Mécanique du remède, pour une épistémologie de la pharmacologie du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2008, 330 p.
- JARDINE Nicholas, SECORD James A., SPARY Emma C. (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge, 1996, 501 p.
- JORDAN Mark D., « The construction of a Philosophical Medicine: Exegesis and Argument in Salernitan Teaching on the Soul », *Osiris*, 2<sup>nd</sup> Series, 1990, p. 42-61.
- KLIBANSKY Raymond, PANOFSKY Erwin et SAXL Fritz, *Saturne et la mélancolie : études historiques et philosophiques : nature, religion, médecine et art*, Paris, Gallimard, 1989, 738 p. (1<sup>ère</sup> éd. *Saturn and melancholy: studies in the history of natural philosophy, religion and art*, Londres, Nelson, 1964, 429 p.)
- KOŽLUK Magdalena, « “Pour satisfaire tant aux doctes qu’aux peu savants” Traduction et terminologie médicale en France à la Renaissance », *Journal de la Renaissance*, Volume V, 2007, p. 223-230.
- KOŽLUK Magdalena, « *Cette grande et vaste mer de médicaments* : le statut de la pharmacie et la figure de l'apothicaire dans la préface médicale de la Renaissance (1528-1628) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, t. 56, n°358, 2008, p. 203-216.
- KOYRE Alexandre, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, PUF, 1962, 279 p.
- KOYRE Alexandre, *Etudes d'histoire de la pensée scientifique*, Gallimard, Paris, 1973, 412 p.
- KLAIRMONT-LINGO Alison, « Empirics and Charlatans in early modern France : the genesis of the classification of the “other” in medical practice », *Journal of Social History*, vol. 19, n° 4 (été 1986), p. 583-603.
- KUHN Thomas, *The Copernican revolution: planetary astronomy in the development of Western*, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 297 p.
- KURIYAMA Shigehisa, « Interpreting the History of Bloodletting », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, vol. 50, n°1 (janvier 1995), p. 11-46.
- LAFAILLE Robert et HIEMSTRA Hennie, “The Regimen of Salerno, a contemporary analysis of a medieval healthy life style program”, *Health Promotion International*, 1990, vol.5, N° 1, p. 57-74.

- LEBRUN François, *Médecins, saints et sorciers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : se soigner autrefois*, Paris, Temps actuels, diff. Messidor, 1983, 206 p.
- LE DOEUFF Michèle, *Le sexe du savoir*, Paris, Flammarion, 1998, 378 p.
- LE GAC BRAS Marie-Pierre, *Le livre, le corps, le savoir : le milieu médical humaniste à Strasbourg au XVI<sup>e</sup> siècle (1497-1570) à travers la production imprimée*, (Thèse de doctorat, Dir : Jean-Marie Valentin, Etudes germaniques, Paris IV), 1996, 2 vol. 614 f.
- LEHOUX Françoise, *Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1976, 611 p.
- LENOBLE Robert, *Esquisse d'une histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, 1968, 446 p.
- LICOPPE Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La découverte, 1996, 346 p.
- LINDBERG David C. et NUMBERS Ronald L., *God and Nature: historical essays on the encounter between Christianity and science* (Actes de la conférence des 23-25 avril 1981, Université de Wisconsin-Madison), Berkeley, Londres, University of California Press, 1986, 516 p.
- LINDBERG David C. et WESTMAN Robert S. (dir.), *Reappraisals of the Scientific Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 551 p.
- LLOYD Geoffrey E.R., *Une histoire de la science grecque*, Paris, Point Seuil, 1993, 425 p.
- LUNEL Alexandre, *Le Jardin du Roi (1626-1788), fer de lance de l'enseignement médico-chirurgical aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Mémoire de DEA : Histoire du droit de l'économie et de la société, Paris II ; 1998), Paris, 1998, 224 p.
- LUNEL Alexandre, *La maison médicale du roi : le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires) : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 442 p.
- Mc GOUGH Laura J, «Demons, nature or God? Witchcraft accusations and the French disease in Early modern Venice», *Bulletin of the History of Medicine*, summer 2006, vol. 80, n°2, p. 219-246.
- MACLEAN Ian, « The Diffusion of Learned Medicine in the Sixteenth Century through the Printed Book », in Albert DEROLEZ, *Medical Latin*, Bruxelles, Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 2000, 226 p., p. 93-114.
- MACLEAN Ian, *Heterodoxy in early modern science and religion*, Oxford, New-York, Oxford University Press, 2005, 373 p.
- MACLEAN Ian, *Le monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS Editions, 2006, 126 p.
- MANDRESSI Rafael, *Le regard de l'anatomiste*, Paris, Seuil, 2003, 338 p.
- MANDRESSI Rafael, « Les médecins et le diable. Expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII<sup>e</sup> siècle en France », *Chrétiens et Sociétés XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, n°13, 2006, p. 35-70.
- MANDRESSI Rafael, « Demonios en el cerebro : los médicos de Loudun, las fronteras de lo natural y el saber neurofisiológico en el siglo XVII », in Luce GIARD *et al.*, *Relecturas de Michel de Certeau*,

- México et Bogotá, Universidad Iberoamericana, Universidad Javeriana - Cátedra Michel de Certeau, 2006, p. 39-75.
- MANDRESSI Rafael, « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Corpus*, 2009, n° 54, p. 141-182.
- MARGOLIN Jean-Claude, « Sympathie(s) et Antipathie(s) à la Renaissance, figures concrètes du même et de l'autre », *Journal de la Renaissance*, V/2007, p. 169-190.
- MENGAL Paul, « Naissances de la psychologie : la nature et l'esprit », *Revue de synthèse*, 3-4/1994, p. 355-373.
- MENGAL Paul, « La constitution de la psychologie comme domaine du savoir aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2/2000, p. 5-27.
- MORAN Bruce (dir.), *Patronage and Institution: science, technology, and medicine at the European court 1500-1750* (Congrès International d'Histoire des Sciences, 18, 1989, Hambourg), Rochester, Boydell Press, 1991, 261 p.
- MORAN Bruce, *Distilling knowledge: alchemy, chemistry and the scientific revolution*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2005, 210 p.
- MURDOCH John E., *Antiquity and the middle ages*, New-York, S. Scribner's Sons, *Album of Science*, 1984, XII, 403 p.
- NEEDHAM Joseph, *A history of embryology*, New York, Anco Press, 1975, 303 p. (1<sup>ère</sup> ed.. 1934.)
- NICOUD Marilyn, *Aux origines d'une médecine préventive: Les traités de diététique en Italie et en France (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de doctorat- EHESS (Dir. Danielle Jacquart), 1998, 3 vol., 878 p.
- NUTTON Vivian et BYNUM William F. (dir.), *Theories of fever from Antiquity to the Enlightenment*, Londres, The Wellcome Institute for the History of Medicine, 1981, 154 p.
- NUTTON Vivian (dir.), *Galen, problems and prospects*, Londres, The Wellcome Institute for the History of Medicine, 1981, 281 p.
- OBRIST Barbara, *Les débuts de l'imagerie alchimique, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Sycomore, 1982, 328 p.
- OGILVIE Brian W, «The Many Books of Nature: Renaissance Naturalists and Information overload», *Journal of the History of Ideas*, 2003, vol. 64, n° 1, p. 29-40.
- OGILVIE Brian W, *The Science of Describing: Natural History in Renaissance Europe*, Chicago, London, University of Chicago Press, 2006, 385 p.
- ORNATO Ezio, « Les conditions de production et diffusion du livre médical (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Quelques considérations générales » in ORNATO Ezio (et al.), *La face cachée du livre médiéval*, Rome, Viella, 1997, 679 p, p 104-116.
- OSLER Margaret J. (dir.), *Rethinking the Scientific Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 340 p.
- PAGEL Walter, «Religious Motives in the medical Biology of the Seventeenth Century», *Bulletin of the History of Medicine*, 3/1935, p. 97-312.

- PANTIN Isabelle, « Latin et langues vernaculaires dans la littérature scientifique européenne au début de l'époque moderne (1550-1635) », dans Roger CHARTIER et Pietro CORSI (dir.), *Sciences et langues en Europe (Colloque, Paris, novembre 1994)*, Paris, E.H.E.S.S., 1996, p. 43-58.
- PAUL Norbert et SCHLICH Thomas, *Medizingeschichte: Aufgaben, Probleme, Perspektiven*, Francfort-NY, 1998, 382 p.
- PARSHALL Karen et THEEMEN Paul (dir.), « Religion, Science, and the Public Imagination: The Restoration of Order in Early Modern France », *Essays in Honor of Allen G. Debus*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 1997, p. 113-63.
- PENSO Giuseppe, *La conquête du monde invisible, parasites et microbes à travers les siècles*, Paris, Roger Dacosta, 1981, 379 p.
- POMA Roberto, « Formes de l'exemplarité dans la médecine des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in GADEBUSCH BONDIO Mariacarla et RICKLIN Thomas (dir.), « *Exempla medicorum* » : *die Ärzte und ihre Beispiele, 14.-18. Jahrhundert*, Florence, Sismel, Ed. Del Galluzzo, 2008, 247 p., p. 171-188.
- POMA Roberto, *Magie et guérison : la rationalité de la médecine magique, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Horizons, 2009, 474 p.
- PORTER Roy et WEAR Andrew (dir.), *Problems and methods in the history of medicine*, Londres, 1987, 262 p.
- PORTER Roy et NUTTON Vivian (dir.), *History of medical education in Britain*, Amsterdam, Atlanta : Rodopi, 1995, 379 p.
- PORTER Roy, *The Greatest Benefit to Mankind*, Hammersmith, London, HarperCollins, 1997, 831 p.
- PORTER Roy, *Blood and Guts. A Short History of Medicine*, New-York, Norton, 2002, 199 p.
- PORMANN Peter E., « La querelle des médecins arabistes et hellénistes et l'héritage oublié » in V. BOUDON-MILLOT et G. COBOLET (éd.), *Lire les médecins grecs à la Renaissance*, Paris, De Boccard, 2004, 337 p., p. 113- 141.
- PORMANN Peter E., « The Physician and the Other: Images of the Charlatan in Medieval Islam », *Bulletin of the History of Medicine*, Volume 79, Number 2, Summer 2005, p. 189-227.
- QUEMADA Bernard, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical 1600-1710*, Besançon 1950, 198 p.
- RAJ Kapil, *Relocating modern science: circulation and the construction of scientific knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, New York : Palgrave Macmillan, 2007, 285 p.
- RATHER Leland J., « The Six Things non-Natural: A note on the Origins and Fate of a Doctrine and a Phrase », *Clio Medica*, 3 (1968), p. 337-34
- REUTTER DE ROSEMONT Louis, *Histoire de la pharmacie à travers les âges*, Paris, 1931, 2 vol., 1281 p.
- ROGER Jacques, *Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Michel, 1993, 848 p. (1<sup>ère</sup> éd : A. Colin, 1963).
- ROGER Jacques, *XVII<sup>e</sup> siècle, le grand siècle*, Paris, Seghers, 1962, 236 p.

- ROMANO Antonella, *La Contre-réforme mathématique: constitution et diffusion d'une culture mathématique jésuite à la Renaissance (1540-1640)*, Rome : Ecole française de Rome, Paris : De Boccard, 1999, 691 p.
- ROMANO Antonella et VAN DAMME Stéphane (dir.), « Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2008, 04/06, n°55, 2, 218 p.
- ROSENBERG Charles E., « Medical Text and Social Context : explaining William Buchan's *Domestic Medicine* », *Bulletin of History of Medicine*, 57/1983, p. 22-4.
- ROSSI Paolo, *Aux origines de la science moderne*, Paris, Seuil, 1999, 392 p.
- SABBAH Guy (dir.), *Le latin médical: la constitution d'un langage scientifique : réalités et langage de la médecine dans le monde romain* (Actes du 3<sup>ème</sup> colloque international « Textes médicaux latins antiques »), Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1991, 428 p.
- SABAN Roger, « La poésie dans les traités d'anatomie au XVII<sup>e</sup> siècle », *112<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris, Edition du CTHS, 1988, 181 p., p. 27-54.
- SAWDAY Jonathan, *The body emblazoned: dissection and the human body in Renaissance culture*, London and New-York Routledge, 1995, 327 p.
- SCHMITT Charles B, *Aristote et la Renaissance*, PUF, Epithémée, 1992, 184 p.
- SCHMUTZ Hans K., « Barocke und klassizistische Elemente in der anatomischen Abbildung », *Gesnerus*, 35/ 1978, p. 54-65.
- SHAPIN Steven, «History of Science and its Sociological Reconstructions», *History of Science*, 20-3/1982, p. 157-211.
- SHAPIN Steven, *La révolution scientifique*, Paris, Flammarion, N<sup>elle</sup> Bibliothèque Scientifique, 1998, 260 p.
- SHAPIN Steven et SCHAFFER Simon, *Léviathan et la pompe à air : Hobbes et Boyle entre science et politique*, La Découverte, 1993 (1<sup>ère</sup> éd : *Leviathan and the air-pump : Hobbes, Boyle and the experimental life*, Princeton, Princeton University Press, 1986), 468 p.
- SPILLER Elizabeth, *Science, Reading and Renaissance Literature: The Art of Making Knowledge, 1580-1670*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 214 p.
- SIGERIST Henry E., *A history of Medicine*, New-York, Oxford University Press, 1951-1961, 2 vol.
- SIRAISSI Nancy G., *Medieval and Early Renaissance Medicine: an Introduction to knowledge and Practice*, London, the University of Chicago press, 1990, 250 p.
- SIRAISSI Nancy G., « Anatomizing the Past: Physicians and History in Renaissance Culture », *Renaissance Quaterly*, vol. 53, 1/2000, p. 1-30
- SIRAISSI Nancy G. et POMATA Gianna (dir.), *Historia : empiricism and erudition in early modern Europe*, Cambridge, MIT Press, 2005, 490 p.
- STAROBINSKI Jean, *Histoire de la médecine*, Lausanne, Ed. Rencontre, 1963, 104 p.
- SHAPIRO Barbara J., *A Culture of Facts: England 1550-1720*, Ithaca, 2000, 284 p.

- SOLL Jacob, «Healing the Body Politic: French Royal Doctors, History, and the Birth of a Nation, 1560-1634», *Renaissance Quarterly*, vol. 55, n° 4, 2004, p. 1259-1286.
- STOLBERG Michael, *Homo patiens : Krankheits- und Körpererfahrung in der Frühen Neuzeit*, Cologne, Weimar, Vienne: Böhlau, 2003, 303 p.
- STONE Howard, « The French language in Renaissance medicine », in *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, XV, Genève, Droz, 1953, p. 315-346.
- SUDHOFF Karl, *Kurzes Handbuch der Geschichte der Medizin*. Berlin, S. Karger, 1922, 534 p.
- TATON René (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1964, 782 p.
- TATON René, *Histoire générale des sciences*, t. 2 : *La science moderne (de 1450 à 1800)*, Paris, 1969, 875 p.
- TATON René, *Etudes d'histoire des sciences*, Brepols, Turnhout, 2000, 544 p.
- TAVERA Marie et BARRAS Vincent, *Livre de recettes, ce 15 juin 1698 pour Madame Catherine Mey, baronne de Montricher*, Genève, Slatkine : Fondation du fonds ancien de la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, 1999, 629 p.
- TEMKIN Owsei, *The falling sickness: a history of epilepsy from the Greeks to the beginnings of modern neurology*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1945, 380 p.
- TEMKIN Owsei, *The Double face of Janus and other essays in the history of medicine*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1977, 543 p.
- TEMKIN Owsei, *On second thought and other Essays in History of Medicine*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 2002, 272 p.
- TOCANNE Bernard, *L'idée de nature en France dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, Contribution à l'histoire de la pensée classique*, Paris, Klincksieck, 1978, 501 p.
- VIALLOON Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du IX<sup>e</sup> colloque du Puy-en-Velay, Saint-Etienne 2001, 2002, 213 p.
- VERDET Jean-Pierre, *Une histoire de l'astronomie*, Paris, Seuil, 1990, 380 p.
- VONS Jacqueline (dir.), "Epilepsie et Renaissance", n° spécial de la revue *Epilepsie*, XX/ 2008, 49 p.
- WEAR Andrew, FRENCH Roger, LONIE Iain M., *The Medical Renaissance of sixteenth century*, Cambridge, London, Cambridge University Press, 1983, 349 p.
- WESTFALL Richard, *The Construction of Modern Science. Mechanism and Mechanics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977 (1<sup>ère</sup> éd.: 1971), 171 p.
- WHITLEY Richard, « Knowledge producers and Knowledge Acquirers : Popularisation as a Relation Between Scientific Fields and Their Publics », in T Shinn et Whitley (eds), *Expository Science : Forms and Functions of Popularisation*, *Sociology of the Science*, 9, 1985, p 3-28.
- WICKERSHEIMER Ernest, *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 575 p. (1<sup>ère</sup> éd.: Paris, A. Maloine, 1905, 575 p.)
- ZIEGLER Joseph et BILLER Peter (dir.), *Religion and Medicine in the Middle-Ages*, York, York Medieval Press (York Studies in Medieval Theology, III), 2001, 253 p.

## Histoire des auteurs et des écoles de pensée

- ALBOU Philippe, « Histoire des œuvres charitables de Philibert Guybert », *Histoire des sciences sociales*, vol. 32, 1/1998, p. 11-26.
- ANDREANI Roland, MICHEL Henri, PELAQUIER Élie (dir.), *Hellénisme et Hippocratisme dans l'Europe méditerranéenne: Autour de D. Coray*, Montpellier: Université Paul-Valéry, 2000, 304 p.
- ANTONIOLO Roland, *La médecine dans la vie et dans l'œuvre de François Rabelais* (Thèse, Dir. : Verdun-Louis Saulnier, Paris IV, 1974), XI-394 p.
- ALEXANDER Peter, *Ideas, qualities and corpuscles: Locke and Boyle on the external world*, Cambridge- New-York, Cambridge University Press, 1985, 336 p.
- AUCANTE Vincent, *La philosophie médicale de Descartes*, Paris, PUF, 2006, 472 p.
- AZOUVI François, « Médecine et philosophie chez Huarte de San Juan », *Cairn*, n° 31 2001/3, p. 399-405.
- BALDI Marialuisa et CANZIANI Guido (dir.), *Girolamo Cardano : le opere, le fonti, la vita*, Milan, FrancoAngeli 1999, 589 p.
- BARCIA GOYANES Juan José, *El mito de Vesalio*, Valencia : Real Academia de Medicina de la Comunidadvalenciana, Universitat de Valencia, 1994, 241 p.
- BAUDRY Hervé, *Contribution à l'histoire du paracelsisme en France au XVIe siècle (1560-1580) : de la naissance du mouvement aux années de maturité : le Demosterion de Roch le Baillif (1578)*, Paris, H. Champion, 2005, 245 p.
- BAZIN-TACHELLA Sylvie, *Essai sur la diffusion et la vulgarisation de la Chirurgia Magna de Guy de Chauliac*, Paris, 1994, 2 vol, 602 p.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, « Les erreurs populaires touchant la médecine, de Gaspard Bachot, ou les leçons d'un médecin bourbonnais », in Marie VIALLON-SCHONEVELD (dir.), *Médecine et Médecins au XVIe siècle* (Actes du IXe colloque du Puy-en-Velay), Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, Institut Claude Longeon, 2002, 213 p., p. 132-146.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne (dir.), *Ambroise Paré (1510-1590) : pratique et écriture de la science à la Renaissance* (Actes du colloque de Pau : 6-7 mai 1999), Paris, Honoré Champion, 2003, 471 p.
- BERTOLONI MELI Domenico et WILKIN Rebecca M., « Observation and Experiment in Mechanistic Anatomy », *Early Science and Medicine*, vol. XIII, n° 6, 2008, p. 531-567.
- BIANCHI Massimo Luigi, *Signatura rerum : segni, magia, e conoscenza da Paracelso a Leibniz*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1987, 199 p.
- BIANCHI Massimo Luigi, *Lessico del Paragranum di Theophrast von Hohenheim detto Paracelsus*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988, 2 vol.
- BOXER Charles Ralph, *Two pioneers of Tropical Medicine: Garcia d'Orta and Nicolas Monardes*, London, The Hispanic and Luso-brazilian councils, 1963, 36 p.

- BRAUN Lucien, GOLDAMMER Kurt, DEGHAYE Pierre, KÄMMERER Ernst Wilhelm, *Paracelse*, Paris, A Michel, 1980, 280 p. BRAUN Lucien, *Paracelse*, Gex : Slatkine, 1995, 272 p.
- BRIAUX René, *Chirurgie de Paul d'Egine*, Paris, Masson, 1855, 507 p.
- CAMPBELL Donald, « The Medical curriculum of the University of Europe in the XVIth Century with special Reference to the Arabist Tradition » in *Science, Medicine and History. Essays (...) in honour of Charles Singer*, Londres, New-York, Oxford University Press, 1953, in 8, p. 357-367.
- CHANDELIER Joël, *La réception du Canon d'Avicenne : médecine arabe et milieu universitaire en Italie avant la Peste noire* (Thèse de Doctorat : Histoire des Sciences au Moyen-Age, Dir. : Danielle Jacquart, EPHE), 2007, 2 vol.
- CONRY Yvette, « Thomas Willis ou le premier discours rationaliste en pathologie mentale », *Revue d'Histoire des Sciences*, vol. 31, 3/1978, p. 193-231.
- COOPER Richard, « Les dernières années de Symphorien Champier », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°47, 1998, p. 25-50.
- COSTE Joël, « Un regard médical sur la société française à l'époque d'Henri IV et de Marie de Médicis. Thomas Sonnet de Courval (1577-1627), gentilhomme normand et médecin satirique », *Dix-septième siècle*, n° 239, 2/2008, p. 339-361.
- COULOUBARITSIS Lambros, *L'avènement de la science physique, essai sur la physique d'Aristote*, Bruxelles, Ed Ousia, 1980, 328 p.
- CRUBELLIER Michel et PELLEGRIN Pierre, *Aristote, Le philosophe et les savoirs*, Seuil, 2002, 427 p.
- DEBRU Armelle (dir.), *Galen on pharmacology, philosophy, history and medicine*, Actes du V<sup>th</sup> International Galen Colloquium, Lille, 16-18 mars 1995, Leiden : Brill, 1997, 336 p.
- DEBUS Allen G., *The Chemical Philosophy. Paracelsian Science and Medicine in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, New-York, Science History Publications, 1977, 606 p.
- DEBUS Allen G., « Chemistry and the Universities in the Seventeenth Century », *Academiae Analecta: Klasse der Wetenschappen*, XLVIII, 1986, p. 13-33.
- DEBUS Allen G., *The French Paracelsians. The Chemical Challenge to Medical and Scientific Tradition in Early Modern France*, Cambridge University Press, 1991, 247 p.
- DURLING Richard J., « A Chronological Census of Renaissance Editions and Translations of Galen », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 24, n°3-4/juillet 1961, p. 230-305.
- DUMINIL Marie-Paule, *Le Sang, les vaisseaux, le cœur dans la Collection hippocratique (Anatomie et physiologie)*, Paris, Les Belles Lettres, 1983, 346 p.
- EDWARDS W. F., « Niccolo Leonicensio and the Origins of Humanist Discussion of Method », in ed. E. P. MAHONEY (dir.), *Philosophy and Humanism. Renaissance Essays in Honor of Paul Oskar Kristeller*, Leiden, 1976, p. 283-305.
- FAYE Emmanuel (dir.), *Descartes et la Renaissance* (Actes du colloque international de Tours, 22-24 mars 1996), Paris, Champion, 1999, 453 p.

- FRANCKOWIAK Rémi, *Le développement des théories du Sel dans la chimie française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à celle du XVIII<sup>e</sup>* (Thèse, Dir. Bernard Joly, Lille III, 2002), 604 p.
- FRENCH Roger, *William Harvey's Natural Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 393 p.
- GERMANA Ernst, *Tommaso Campanella : le livre et le corps de la nature* (traduction française : Rebecca Lenoir), Paris, Les Belles Lettres, 2007, 369 p. (1<sup>ère</sup> éd. : *Tommaso Campanella : il libro e il corpo della natura*, Rome, Editori Laterza, 2002, 295 p.).
- GREINER Franck, *Les métamorphoses d'Hermès. Tradition alchimique et esthétique littéraire dans la France de l'âge baroque (1583-1646)*, Paris, Champion, 2000, 663 p.
- GRIGNON Claire, « Les fonctions du paradigme mélancolique dans la Préface de l'*Anatomie de la Mélancolie* de Robert Burton », *Astérion*, n° 1, juin 2003, p 55- 69.
- HALL Marie Boas, *Robert Boyle and Seventeenth-Century Chemistry*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958, 239 p.
- HALL Marie Boas, *Robert Boyle on natural philosophy: an essay with selections from his writings*, Bloomington: Indiana University Press, 1965, 406 p.
- HALLEUX Robert, « Albert le Grand et l'alchimie », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 66, 1982, p. 57-80.
- HALLEUX Robert, « Le procès d'inquisition du chimiste Jean-Baptiste Van Helmont (1578-1644): les enjeux et les arguments », in *Compte-rendu des séances de l'année, Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris : diffusion de Boccard, 2004, f 1059-1086.
- HARTBECKE Karin, *Metaphysik und Naturphilosophie im 17. Jahrhundert. Francis Glissons Substanztheorie in ihrem ideengeschichtlichen Kontext*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2006, 298 p.
- HOWARD Rio, « Guy de la Brosse : Botanique et chimie au début de la révolution scientifique », *Revue d'Histoire des Sciences*, 31, 1978, p. 301-326.
- HOWARD Rio, *La Bibliothèque et le laboratoire de Guy de la Brosse au Jardin des Plantes à Paris*, Genève, Droz, 1983, 133 p.
- HUISMAN Frank, Harley Warner John (dir.), *Locating Medical History: The Stories and Their Meanings*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004, 507 p.
- HUNTER Mickael (dir.), *Robert Boyle reconsidered*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 231 p.
- HUNTER Mickael, *Robert Boyle (1627-1691): scrupulosity and science*, Woodbridge, Rochester, N.Y., Boydell Press, 2000, 293 p.
- JESTAZ Laure, *Les lettres de Guy Patin à Charles Spon (janvier 1649-février 1655)*, Paris, H. Champion, 2006, 2 vol.
- JOLY Bernard, *La rationalité de l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vrin, 1992, 408 p.
- JOLY Bernard (dir.), *Théorie et pratique de la constitution des savoirs alchimiques*, *Revue d'Histoire des Sciences*, t. 49, 2-3/1996.

- JOLY Bernard, « L'ambiguïté des paracelsiens face à la médecine galénique » in Armelle DEBRU (dir.), *Galen on Pharmacology. Philosophy, History & Medicine*, Leyde, 1997, p. 301-322.
- JOLY Bernard, « La rationalité de l'hermétisme. La figure d'Hermès dans l'Alchimie à l'âge classique », *Methodos*, 3/2003, p. 61-82.
- JOLY Bernard, « A propos d'une prétendue distinction entre la chimie et l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire des Sciences*, t. 60, 1/2007, p. 167-184.
- JOLY Robert, *Le niveau de la science hippocratique : contribution à la psychologie de l'histoire des sciences*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, 248 p.
- KAHN Didier et MATTON Sylvain (dir.), *Alchimie : art, histoire et mythes* (Actes du 1<sup>er</sup> colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie : Paris, Collège de France, 14-16 mars 1991), Paris: SÉHA ; Milan : Archè, 1995, 847 p.
- KAHN Didier, *Alchimie et Paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève, Librairie Droz, 2007, 808 p.
- KANY-TURPIN José, *Jean Fernel : médecine et philosophie. Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, Paris, Fayard, 2002, 197 p.
- KOYRE Alexandre, *Mystiques, Spirituels et alchimistes au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1955, 116 p.
- KOYRE Alexandre, *Paracelse*, Paris, Allia, 1997, 97 p.
- LECLERC Lucien, « Abulcasis, son oeuvre pour la première fois reconstituée », *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1874, 20 p.
- LERNER, Michel-Pierre, *Tommaso Campanella en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Naples, Bibliopolis, 1995, 164 p.
- « Littérature et alchimie », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n°120, 3/1978, p. 131-197.
- MACHAMER Peter et Mc GUIRE J.E. , *Descartes' Changing Mind*, Princeton University Press, 2009, 288 p.
- MARGOLIN Jean-Claude et MATTON Sylvain (dir.), *Alchimie et philosophie à la Renaissance* (Actes du colloque international de Tours, 4-7 décembre 1991), Paris, J. Vrin, 1993, 478 p.
- MEIER Richard Y., « "Sympathy" in the Neurophysiology of Thomas Willis », *Clio Medica. Acta Academiae Internationalis Historiae Medicinae*, Amsterdam, vol. 17, 2-3/1982, p. 95-111.
- MOLLIERE Antoine, *Une famille médicale lyonnaise au XVII<sup>e</sup> siècle, Charles et Jacob Spon*, Lyon, Rey, 1905, in 8, 90 p.
- MORAN Bruce T., *Distilling Knowledge: Alchemy, Chemistry, and the Scientific Revolution*, Cambridge, Harvard University Press, 2005, 210 p.
- MULTHAUF Robert P., *The Origins of Chemistry*, Londres, Oldbourne, 1966, 412 p.
- NICAISE Edouard (dir.), *La grande chirurgie de Guy de Chauliac, composée en 1363*, Paris, Alcan, 1890, 747 p.
- OSLER Margaret J., *Divine Will and the Mechanical Philosophy: Gassendi and Descartes on Contingency and Necessity in the Created World*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 1991, 304 p.

- PAGEL Walter, *Das medizinische Weltbild des Paracelsus : seine Zusammenhänge mit Neuplatonismus und Gnosis*, Kosmosophie, Band. I, Wiesbaden, Franz Steiner, 1962, 160 p.
- PAGEL Walter, *William Harvey Biological Ideas: selected aspects and historical background*, Bâle-New-York, Karger, 1967, 393 p.
- PAGEL Walter, *New Light on William Harvey*, Basel, S. Karger, 1976, 189 p.
- PAGEL Walter, *Joan Baptista van Helmont: reformer of science and medicine*, Cambridge/New-York, Cambridge University Press, 1982, 219 p.
- PAGEL Walter, *Paracelse : Introduction à la médecine philosophique de la Renaissance*, Paris/Grenoble, Arthaud, 1963, 405 p. (1<sup>ère</sup> éd. Bâle, New-York, S. Karger, 1958).
- PAGEL Walter, *Religion and neoplatonism in Renaissance medicine*, Londres, Variorum Reprints, 1985, 1 vol., pagination multiple.
- PAGEL Walter, *From Paracelsus to Van Helmont: studies in Renaissance medicine and science*, Londres, Variorum Reprints, 1986, 350 p.
- PARTINGTON James Riddick, *A History of Chemistry*, London, New-York, Macmillan, St Martin's press, 1961-1970, 4 vol.
- PIGEAUD Jackie, « Fatalisme des tempéraments et liberté spirituelle dans l'examen des esprits de Huarte de San Juan », *Littérature Médecine Société*, Université de Nantes, n° 1, 1979, p. 155-159.
- PIGEAUD Jackie, *La Maladie de l'âme : étude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 588 p.
- PIGEAUD Jackie, « Prolégomènes à une histoire de la mélancolie », *Histoire, Economie et sociétés*, 1984, p 501-510.
- PIGEAUD Jackie, *De la mélancolie, fragments de poésie et d'histoire*, Paris, Ed. Dilecta, 2005, 168 p.
- PIGEAUD Jackie, *Melancholia, le malaise de l'individu*, Payot-Rivages, Paris, 2008, 269 p.
- PIGHETTI Clélia, *Robert Boyle e la scienza virtuosa*, Ferrara, Università degli studi di Ferrara, 1974, 75 p.
- PINET Patrice, « Robert Boyle (1627-1691) et la pharmacologie », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 88, n°328, 2000, p. 471-484.
- POIRIER Jacques et POIRIER Jean-Louis, « La vulgarisation médicale : considérations philosophico-historiques », *Revue d'éducation médicale*, 6, 1983, p 184-190.
- PORTER Roy (dir.), *Medicine in the Enlightenment*, Atlanta GA, 1995, 399 p.
- PORTER Roy (dir.), *Patients and practitioners : Lay perception of Medicine in Pre-industrial Society*, Cambridge and NY, Cambridge University Press, 1985, 356 p.
- PORTER Roy (dir.), *The popularization of medicine, 1650-1850*, London-NY, Routledge, 1992, 297 p.
- PORTER Roy et TEICH Mikuláš (dir.), *Revolution in History*, Cambridge Univ Press, 1986, 341 p.
- PORTER Roy, « Was there a Medical Enlightenment in Eighteenth Century England? », *British Journal For Eighteenth Century Studies*, 5, 1982, p. 46-63.

- QUEMADA Bernard, "La médecine et la langue française (1600-1710)", *Le Fureteur médical*, août-septembre 1957, p 227-288.
- PRINCIPE Lawrence M. (dir.), *Chymists and Chymistry : Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach, Watson Publishing International LLC, 2007, 274 p.
- PROST Auguste, *Les Sciences et les Arts occultes au XVI<sup>e</sup> siècle, Corneille Agrippa, sa vie et ses oeuvres*, Nieuwkoop, B. de Graaf, 1965, 2 vol. (1<sup>ère</sup> éd. Paris, Champion, 1881-1882, 2 vol.)
- RAGLAND Evan R., « Experimenting with Chymical Bodies : Reinier de Graaf's Inverstigations of the Pancreas », *Early Science and Medicine*, 13/ 2008, p. 615-664.
- ROGER Jacques, *Jean Fernel et les problèmes de la médecine de la Renaissance*, Paris, Palais de la Découverte (Les conférences du Palais de la Découverte), 1960, 25 p.
- ROGER Jacques, « L'humanisme médical de Symphorien Champier » in *L'humanisme français au début de la Renaissance* (Actes du XIV<sup>ème</sup> Colloque international de Tours : 1971), Paris, J. Vrin, 1973, p. 26-72.
- ROUX Sophie, *La philosophie mécanique (1630-1690)* (Thèse, Dir : Ernest Coumet, EHESS), 1996, 808 p.
- SIRAISSI Nancy, « Vesalius and human diversity in *De humani corporis Fabrica* », *J. Warburg and Courtland Inst.*, 1994, 57, p. 60-88.
- SIRAISSI Nancy, « Vesalius and the reading of Galen's teleology », *Renaissance Quarterly*, 1997, 50, p. 1-37.
- SCHOTT Heinz et ZINGUER Ilana, *Paracelsus und seine internationale Rezeption in des frühen Neuzeit : Beiträge zur Geschichte des Paracelsismus*, Leiden, Boston: Brill, 1998, 274 p.
- SHORTO Russel, *Descartes' Bones : A Skeletal History of the Conflict between Faith and Reason*, New-York, Doubleday Books, 2008, 320 p.
- SUDHOFF Karl, *Bibliographia paracelsica : Besprechung der unter Hohenheims Namen 1527-1893 erschienen Druckschriften*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt, 1958, XIV, 722 p.
- TABANELLI Mario, *Albucasi, un chirurgo arabo dell'alto Medio Evo, la sua epoca, la sua vita, la sua opera*, Firenze, LS Olschki, 1961, 159 p.
- TAUSSIG Sylvie (dir.), *Gassendi et la modernité* (Actes du Colloque international de Digne, 20-23 octobre 2005), Turnhout, Brepols, 2008, 540 p.
- TEMKIN Owsei, *Galenism. Rise and Decline of a Medical Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press, 1973, 240 p.
- TORRINI Maurizio (dir.), *Giovan Battista Della Porta nell'Europa del suo tempo*, Congrès de l'Istituto Suor Orsola Benincasa, Naples, Guida, 1990, 609 p.
- TREVISANI Lazare, « Un corrispondente di Cartesio: alcune note su Lazare Meyssonier (1611/12-1673), medico et astrologo lionese e sulla sua "Belle Magie" (1669) », *History and Philosophy of the life Sciences*, 1/1979, p. 285-308.

- VAN DAMME Stéphane, *Descartes : essai d'histoire culturelle d'une grandeur philosophique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 346 p.
- VANNIER L., « L'œuvre de O. Crollius », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, t.XXXI (1937), p. 91-108.
- VELLEIN G., *Le docteur Lazare Meyssonier Conseiller et Médecin du Roi, Professeur de Chirurgie à Lyon, 1611-1673*, Grenoble, impr. Allier Frères, 1919, 56 p.
- VETTER Thomas, « Essai sur la littérature hippocratique au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *La Collection hippocratique et son rôle dans l'histoire de la médecine* (Actes du colloque de Strasbourg, 23-27 octobre 1972), Leiden, E. J. Brill, 1975, 367 p.
- WOJCIK Jan W., *Robert Boyle and the limits of reason*, New-York, Cambridge University Press, 1997, 243 p.

## HISTOIRE CULTURELLE ET PRATIQUE DU CORPS

### Histoire générale

- ALBERT Jean-Pierre, «Le légendaire médiéval des aromates: longévité et immortalité» in *Le corps humain: Nature, Culture, Surnaturel (110<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes)*, Paris, CTHS, 1985, 378 p, p 37-48.
- ALBERT Jean-Pierre, *Odeurs de sainteté : la mythologie chrétienne des aromates*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990, 379 p.
- AMUNDSEN Darrel W., *Medicine, Society and Faith in the Ancient and Medieval worlds*, John Hopkins Univ Press, 1955, 368 p.
- ANKARLOO Bengt et HEMMINGSEN Gustav, *Early modern european witchcraft: centers and peripheries*, Oxford, Clarendon Press, 1990, 477 p.
- ANTONIOLI Roland, *La médecine dans la vie et l'œuvre de François Rabelais*, Genève, 1976, 394 p.
- ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1977, 237 p.
- ARIES Philipe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641 p.
- AZIZA-SHUSTER Evelyne, *Le médecin de soi-même*, Paris, PUF, 1972, 220 p.
- BARDET Jean-Pierre et FOISIL Madeleine (dir.), *La vie, la mort, la foi, le temps: mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, 760 p.
- BERCE Yves-Marie, *Le chaudron et la lancette. Croyances populaires et médecine préventive*, Paris, Presses de la Renaissance, 1984, 335 p.
- BLOCH Marc, *Les Rois thaumaturges, étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, 1961, 542 p. (1<sup>ère</sup> édition : Paris 1923).
- BLUM Claude, *La représentation de la mort dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion Editeur, 1989, 2 vol, 863 p.

- BOLENS Guillemette, *La logique du corps articulaire. Les articulations du corps humain dans la littérature occidentale* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 249 p.
- BOSSI Laura, *Histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003, 480 p.
- CAROL Anne et BERTRAND Régis (dir.), *Le « monstre » humain, imaginaire et société*, Publications de l'Université de Provence, 2005, 214 p.
- CÉARD Jean, FONTAINE Marie-Madeleine, MARGOLIN Jean-Claude (dir.), *Le Corps à la Renaissance* (Actes du XXX<sup>ème</sup> Colloque de Tours), Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990, 502 p., p. 435-446.
- CHAPPET M. E., « De l'enseignement de la médecine à Lyon avant 1789 », in *Bulletin du Lyon médical*, 1889, p. 240-247 et 279- 283.
- CHASTEL André, « L'art et le sentiment de la mort au XVII<sup>e</sup> siècle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 1957, n°36-37, p 287-293.
- CHAUNU Pierre, *La mort à Paris : XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1978, 543 p.
- CHAUNU Pierre, DARMON Pierre, DUPONT Florence, « Santé, médecine et politique de santé », *Histoire, économie et société*, 1984, t. 4, p. 499-666.
- COQUET Aurélien, *Quand la littérature rencontre la médecine : vision de la médecine par les grands écrivains français de la Renaissance à nos jours*. (Thèse de médecine , Dir. :Christophe Pellenc, Aix-Marseille II), 2006, 195 f.
- COLLY Marcel, «Le vœu des recteurs de la Charité en 1638 et les processions à Fourvière», *Albums du Crocodile*, janvier-fevrier 1952, p 1-24.
- CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille: l'odorat et l'imaginaire social, XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 334 p.
- COSTE Joël, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725) : contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, Paris, H. Champion, 2007, 837 p.
- CROIX Alain., LESPAGNOL André, PROVOST Georges, *Eglise, Education, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830)*, en l'honneur de Jean Quéniart, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 507 p.
- CROIX Alain, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles: la vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1980/81, 2 vol, 1571 p.
- CURRY Patrick, *Prophecy and Power. Astrology in early Modern England*, Cambridge Polity Press, 1989, 238 p.
- DANDREY Patrick, *La médecine et la maladie dans le théâtre de Molière*, Paris, Klincksieck, 1998, 2 vol (t.I : *Sganarelle et la médecine ou De la mélancolie érotique*, 716 p ; t.II : *Molière et la maladie imaginaire ou de la mélancolie hypocondriaque*, 845 p).
- DANDREY Patrick, *Les tréteaux de Saturne, Scènes de la mélancolie à l'époque baroque*, Paris, Klincksieck, 2003, 308 p.

- DELUMEAU Jean et LEQUIN Yves (dir.), *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987, 519 p.
- DE POULIQUEN Yves, *Madame de Sévigné et la médecine du Grand Siècle*, Paris, Odile Jacob, 2006, 366 p.
- DOUSSET Jean-Claude, *Histoire des médicaments des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1985, 405 p.
- DRIVON Jules, *Miscellanées médicales et historiques, notes pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon*, Lyon, Association typographique, 1907-1910, 4 fasc., in-8°.
- DUDEN Barbara, *Body history, a repertory (Korpergeschichte : ein Repertorium)*, Wolfenbuttel, Tandem, 1990, 320 p.
- DUERR Hans Peter, *Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation*, Paris, M.S.H., 1998, 472 p.
- DUPONT Florence, « Pestes d'hier, pestes d'aujourd'hui », *Histoire, Economie et sociétés*, 1984, p 511-524.
- EICHEL-LOJKINE Patricia (dir.), *De bonne vie s'ensuit bonne mort. Récits de mort, récits de vie en Europe (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 341 p.
- ELIAS Norbert, *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1<sup>ère</sup> éd, 1939), 342 p.
- EMCH- DERIAZ Antoinette, *Towards a Social Conception of Health in the Second Half of the Eighteenth century: Tissot (1728-1797) and the New Preoccupation with Health and Well-Being*, PhD thesis, University of Rochester, 1983, 524 p.
- EMELINA Jean, « Le médecin des pauvres et le chirurgien des pauvres: un témoignage sur les aspects et l'esprit de l'éducation médicale populaire au temps de Louis XIV », *Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'Education*, supplément à la Revue *Marseille*, n°88, 1972, p 85-95.
- FALIGOT Louis, *La question des remèdes secrets sous la Révolution et l'Empire*, 1924, 162 p.
- FAURE Olivier, *Histoire sociale de la médecine*, Paris, Anthropos, 1994, 272 p.
- FAURE Olivier et BOURDELAIS Patrice, *Les nouvelles pratiques de santé : acteurs, objets, logiques sociales, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2005, 382 p.
- FAVRE Robert, *La Mort dans la littérature et la pensée françaises au siècle des Lumières*, Lyon, PUL, 1978, 641 p.
- FEHER Michael, NADDAFF Ramona, TAZI Nadia (dir.) *Fragmentos para una historia del cuerpo humano*, Madrid, Taurus, 1992, 3 vol.
- FERRIÈRES Madeleine, *Histoire des peurs alimentaires, du Moyen-âge à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006, 474 p.
- FISSELL Mary E., *Patients, Power and the Poor in Eighteenth Century Bristol*, Cambridge University Press, 1991, 266 p.
- FLANDRIN Jean-Louis et MONTANARI Massimo, *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, 915 p.
- FLANDRIN Jean-Louis, *L'ordre des mets*, Paris, O. Jacob, 2002, 278 p.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972 (1<sup>ère</sup> éd. 1961), 583 p.

- FOURNIER Patrick, *Eaux claires, eaux troubles dans le Comtat Venaissin (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), imaginaire technique et politique dans un Etat de l'Europe méridionale*, Perpignan, P.U.P., 1999, 553 p.
- FOURNIER Patrick, *Assainissement et salubrité publique en Europe méridionale : fin du Moyen âge, époque moderne*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2001, 158 p.
- FRITZ Jean-Marie, *Le discours du fou au Moyen-Age: XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : étude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie*, Paris, PUF, 1992, 413 p.
- GAY Peter « The Enlightenment as Medicine and as Cure » in William H. Barber, Brumfitt John H.(dir.), *The Age of Enlightenment. Studies presented to Theodore Besterman*, Edinburgh : St Andrew's University Publications, 1967, 468 p.
- GELIS Jacques (dir.), *Les miracles, miroirs des corps*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1986, 229 p.
- GOUBERT Jean-Pierre, *La conquête de l'eau : l'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, R. Laffont, 1986, 302 p.
- GRAMAIN-KIBLEUR Pascale, « Le rôle des prescriptions médicamenteuses dans la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société* 3/2001, « Les miroirs de la santé », p. 321-337.
- GRMEK Mirko D., « Changements historiques du concept de mort », *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international d'histoire des sciences* (Moscou, 1971), section IV, Moscou, 1974, p 11-21.
- GRMEK Mirko D., « Le secret médical, du serment d'Hippocrate au code pénal de Napoléon », *Comptes-rendus du XIX<sup>e</sup> Congrès international d'histoire de la médecine* (Bâle, 1964), Bâle, 1966, p 604-611.
- GUITARD Eugène-Humbert, *Le prestigieux passé des eaux minérales : Histoire du thermalisme et de l'hydrologie des origines à 1950*, Paris, Soc d'Hist. de la Pharmacie, 1951, 324 p.
- GUITARD Eugène-Humbert, « Pour l'histoire des formes pharmaceutiques : l'emplâtre », *Revue d'histoire de la pharmacie*, oct-déc 1960, p. 409-415
- GUTTON Jean-Pierre, *La société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*, Paris, Belles Lettres, 1970, 504 p.
- GUTTON Jean-Pierre, « La mise en place du personnel soignant dans les hôpitaux français (XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux*, 1987, n.p.
- HERITIER Jean, *La sève de l'homme. De l'âge d'or de la saignée aux débuts de l'hématologie*, Paris, Denoël, 1987, 178 p.
- ILLICH Ivan, *Limits to Medicine. The expropriation of Health*, London, New York, Penguin Books, 1976, 296 p.
- IMBERT Jean (dir.), *Histoire des hôpitaux*, Toulouse, Ed. Privat, 1982, 559 p
- JONES Colin, *The charitable imperative: hospitals and nursing in Ancien Régime and revolutionary France*, Londres, New-York, Routledge, 1989, 317 p.
- JONES Colin et BARRY Jonathan (dir.), *Medicine and charity before the welfare state*, Londres, New-York, Routledge, 1991, 259 p.

- JONES Colin et PORTER Roy (dir.), *Reassessing Foucault, Power, Medicine and the Body*, Londres, New-York, Routledge, 1994, 225 p.
- JONES Colin et BROCKLISS Laurence W.B., *The medical world of early modern France*, Oxford, Clarendon Press, 1997, 960 p.
- LA CAPRA Dominick, « Relire l'Histoire de la folie », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 53, 1 (janvier-mars 2006), p 7-33.
- LAGET Mireille, « Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, t. 4, 1984, p 567-582.
- LEBRUN François, *Les hommes et la mort en Anjou, Essai de démographie et de psychologie historiques*, Paris, La Haye, Mouton, 1971, 562 p.
- LECOUTEUX Claude, *Les monstres dans la pensée médiévale européenne*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1999, 256 p.
- LÉONARD Jacques, *La France médicale : médecins et malades au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1978, 286 p.
- LÉONARD Jacques, *Archives du corps : la santé au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Ed. Ouest-France, 1986, 329 p.
- LEONARD Jacques « A propos de l'histoire de la saignée », *Mentalités*, N° 1, 1988, p. 73-84.
- LE PAULMIER Claude Stéphen, *L'Orviétan : histoire d'une famille de charlatans du Pont Neuf aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Librairie Illustrée, 1893, 251 p.
- LORENZ Maren, *Leibhaftige Vergangenheit. Einführung in die Körpergeschichte*, Tübingen, edition Diskord, 2000, 239 p.
- LOUX Françoise, « Présentation : langage et images du corps », *Ethnologie française*, VI, 1976, p 215-218.
- LOUX Françoise, RICHARD Philippe, *Sagesse du corps, santé et maladies dans les proverbes régionaux français*, Paris Maisonneuve et Larose, 1978, 353 p.
- LOUX Françoise, *Le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1979, 178 p.
- LOUX Françoise, « Popular Culture and Knowledge of the Body: Infancy and Medical Anthropologists » in Roy PORTER and Andrew WEAR (dir.), *Problems and methods in the History of Medicine*, London, Croom Helm, 1987, p 81-97.
- MANDROU Robert, *Magistrats et sorciers en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1970, 583 p.
- MARGOLIN Jean-Claude, *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Actes du colloque organisé par le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours en mars 1979, Paris, GP Maisonneuve et Larose, 1982, 305 p.
- McKENNA Antony, « Pascal et le corps humain », *XVII<sup>e</sup> Siècle*, n° 177, oct.-déc. 1992, n° 4, p. 481-494.
- MILANESI Claudio, *Mort apparente, mort imparfaite: médecine et mentalités au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1991, 268 p.
- MONGREDIEN Georges, *Madame de Montespan et l'affaire des Poisons*, Paris, 1961, 224 p.
- MORIN Edgard, *L'homme et la mort dans l'histoire*, Paris, Corrêa, 1978, 543 p.

- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du diable : XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2000, 403 p.
- MUCHEMBLED Robert, *La sorcière au village: XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1979, 241 p.
- NUTTON Vivian (dir.), *Medicine at the Courts of Europe, 1500-1837*, Londres, Routledge, 1990, 301 p.
- PAUTHIER Céline, *L'exercice illégal de la médecine, 1673-1793 : entre défaut de droit et manière de soigner*, Paris, Glyphe et Biotem éditions, 2002, 672 p.
- PELLING Margaret, WHITE Frances, *Medical Conflicts in Early Modern London: Patronage, Physicians, and Irregular Practitioners, 1550–1640*, Oxford Studies in Social History, Oxford: Clarendon Press, 2003, 410 p.
- PEREZ Stanis, « Louis XIV et le quinquina », *Vesalius*, 2003, vol. IX, n° 2, p. 25-30.
- PEREZ Stanis, « Le toucher des écrouelles : médecine, thaumaturgie et corps du roi au Grand Siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 53, 2/avril-juin 2006, p 92-111.
- PEREZ Stanis, *La santé de Louis XIV : une bio-histoire du roi-soleil*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 406 p.
- PORTER Roy et GRANSHAW Lindsay (dir.), *The Hospital in history*, Londres, Routledge, 1989, 273 p.
- RAMSEY Matthew, *Professional and Popular Medicine in France, 1770-1830*, Cambridge, New-York, Cambridge university press, 1988, 406 p.
- REDON Odile, SALLMAN Line, STEINBERG Sylvie (dir.), *Le désir et le goût : une autre histoire (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, (Actes du colloque international à la mémoire de J-L Flandrin, Saint Denis, septembre 2003), Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2005, 403 p.
- REY Roselyne, *Histoire de la douleur*, Paris, La Découverte, 1993, 414 p.
- RIEDER Philip et BARRAS Vincent, « Ecrire sa maladie au Siècle des Lumières » in Vincent BARRAS et Micheline LOUIS-COURVOISIER (dir.), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève, Georg, 2001, 358 p, p 201-222.
- ROUBERT Jacqueline, *La pharmacie à l'Hôtel-Dieu de Lyon, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Villeurbanne, Imp.Gauthier, 23 p.
- SAMAMA Evelyne et COLLARD Franck (dir.), *Le corps à l'épreuve : poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Langres, D. Quéniot, 2002, 190 p.
- SAMAMA Evelyne, et COLLARD Franck (dir.), *Mires, physiciens, barbiers et charlatans : les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle* (Table-ronde du 24 janvier 2003 organisée par l'UFR des lettres et sciences humaines de l'Université Reims-Champagne-Ardenne), Langres, D Quéniot, 2004, 178 p.
- SENDRAIL Marcel (dir.), *Histoire culturelle de la maladie*, Toulouse, Privat, 1980, 445 p.
- SCHLUMBOHM, Jurgen, DUDEN, Barbara, VEIT, Patrice (dir.), *Geschichte des Ungeborenen, zur Erfahrungs- und Wissenschaftsgeschichte der Schwangerschaft, 17.-20. Jahrhundert*, Gottingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2002, 328 p.
- SCHLUMBOHM, Jurgen, DUDEN, Barbara, GELIS, Jacques , VEIT, Patrice (dir.), *Rituale der Geburt, Eine Kulturgeschichte*, Munich, Beck, 1998, 356 p.

- SCHMITT Jean-Claude, « Religion et guérison dans l'Occident médiéval », in *Historiens et sociologues aujourd'hui. Journées d'Etudes annuelles de la Société Française de Sociologie, Université de Lille I (14-15 juin 1984)*, Paris, CNRS, 1986, p. 135-150.
- SCHMITT Jean-Claude, « Le corps en chrétienté », in Maurice GODELIER et Michel PANOFF (dir.), *La production du corps. Approches anthropologiques et historiques*, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1998, 374 p, p. 339-355.
- SHEILS William J. (dir.), *The Church and Healing*, Papers read at the Twentieth summer meeting (Bangor, G.B., 1981) and the Twenty-first Winter meeting (London, 1982) of the Ecclesiastical history society, Oxford, Blackwell, 1982, 440 p.
- STAROBINSKI Jean, *Histoire du traitement de la mélancolie des origines à nos jours*, Bâle, J. R. Geigy, 1960, 101 p.
- THOMAS Jérôme, *Corps violents, corps soumis : le policement des mœurs à la fin du Moyen-âge*, Paris, l'Harmattan, 2003, 214 p.
- TRICOU Georges, « La peste à Lyon en 1628. Le voeu à Notre-Dame de Lorette. La confrérie de la santé », *Le Crocodile*, Lyon, 1936.
- VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen-âge*, Paris, Seuil, 1987, 282 p.
- VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé : le sain et le malsain depuis le Moyen-âge*, Paris, Seuil, 1999, 390 p.
- VIGARELLO Georges, *Le corps redressé: histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, A. Colin, 2004, 337 p.
- VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps : t. 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2005, 573 p.
- VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté : le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2007, 336 p.
- VIGARELLO Georges, *Les métamorphoses du gras : histoire de l'obésité du Moyen-âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2010, 362 p.
- VINGTRINIER Joseph., *La chapelle de Saint-Roch à Choulans*, Lyon Mougin-Rusand, 1901, 89 p.
- VOVELLE Michel, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 1974, 251 p.
- WOLFF Eberhard, "Perspektiven der Patientengeschichtesschreibung", in Norbert Paul et Thomas Shclich, *Medizingeschichte: Aufgaben, Probleme, Perspektiven*, Francfort-NY, 1998, p. 311-334.
- ZILLER-CAMENIETZKI Carlos, « La poudre de Madame : la trajectoire de la guérison magnétique des blessures en France », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 53, n° 211, 2001, p. 285-305.

## Histoire de la sorcellerie et de la magie

- BECHTEL Guy, *La Sorcière et l'Occident, la destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Plon, 1997, 732 p.
- BOUTEILLER Marcelle, *Sorciers et jeteurs de sort* (préface de Claude Lévi-Strauss), Paris, 1958, 230 p.
- CÉARD Jean, *La nature et les prodiges : l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Genève, Droz, 1977, 512 p.
- CEARD Jean, « Médecine et démonologie : les enjeux d'un débat », in *Littérature Médecine Société*, Université de Nantes, n° 9, 1988, p. 167-184
- CHAUTANT Gisèle, *Croyances et conduites magiques dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle d'après l'affaire des poisons*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 480 p.
- CLARK Stuart, *Thinking with Demons; The Idea of Witchcraft in Early Modern Europe*, Clarendon Press, Oxford University Press, 1997, 827 p.
- COLLARD Franck, « Veneficiis vel maleficiis. Réflexions sur les relations entre le crime de poison et la sorcellerie dans l'Occident médiéval », *Le Moyen Âge*, 2003, p. 9-57.
- EASLEA Brian, *Science et philosophie, 1450-1750*, Paris, Ramsay, 1986, 336 p. (éd. or. *Witch-hunting, Magic, and the New Philosophy : an introduction to debates of the scientific revolution, 1450-1750*, Harvester Press, 1980, 283 p.)
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961, 308 p.
- GINZBURG Carlo, *Les batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1984, 135 p. (éd. or. *I benedanti : stregoneria e culti agrari tra Cinquecento e Seicento*, Turin, Einaudi, 1966, 250 p.)
- GINZBURG Carlo, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992, 423 p. (éd. or. *Storia notturna, Una decifrazione del Sabba*, Turin, Einaudi, 1989, 319 p.)
- HERNANDEZ Ludovico (pseudonyme de Fernand Fleuret et Louis Perceau), *Les procès de bestialité aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Arcanes, 1955, 184 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1920)
- MANDROU Robert, *Possession et sorcellerie au XVII<sup>e</sup> siècle : textes inédits*, Paris, Fayard, 2005, 344 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1969)
- MAUS DE ROLLEY Thibaut, « La part du diable : Jean Wier et la fabrique de l'illusion diabolique », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 8, *L'illusion*, avril 2005, p. 29-46.
- MAUS DE ROLLEY Thibaut et HOLTZ Grégoire (dir.), *Voyager avec le diable : voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, 321 p.
- McGOUGH Laura J., « Demons, Nature, or God? Witchcraft Accusations and the French Disease in Early Modern Venice », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 80, 2/2006, p. 219-246.
- MEURGER Michel, « Plantes à illusion : l'interprétation pharmacologique du sabbat », in Nicole JACQUES-CHAQUIN et Maxime PREAUD (dir.), *Le sabbat des sorciers, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Jérôme Millon, 1993, 437 p., p. 369-382.

- MICHELET Jules, *La sorcière* (préface de Roland Barthes), Paris, Club Français du Livre, 1959, 346 p.  
(1<sup>ère</sup> éd. 1862)
- MUCHEMBLED Robert, *La sorcière au village (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Gallimard, 1979, 241 p.
- MUCHEMBLED Robert, *Le Roi et la sorcière : l'Europe des bûchers (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Desclée, 1993, 264 p.
- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire du diable, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, coll. Point Histoire, 2000, 404 p.
- OLDRIDGE Darren (dir.), *The Witchcraft Reader*, Londres et New York, Routledge, 2002, 448 p.
- PIGNÉ Christine, « Du *De malo* au *Malleus Maleficarum*. Les conséquences de la démonologie thomiste sur le corps de la sorcière », in *Cahiers de Recherche Médiévales*, 2006, n° 13 (Cahier thématique *Le diable au corps*, dir. : Bruno MÉNIEL), p. 195-220.
- SOMAN Alfred, *Sorcellerie et justice criminelle : le Parlement de Paris, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Aldershot, Variorum, 1992, 328 p.
- SOMAN Alfred, *Sorcellerie, justice criminelle et société en France à l'époque moderne*, (Thèse d'Etat, Dir. : Pierre Chaunu, Lettres, Paris 4) 1993, 352 p.
- THOMAS Keith, *Religion and the Decline of Magic. Studies in popular beliefs in sixteenth- and seventeenth-century England*, Harmondsworth, Penguin Books, 1973 (éd. or.: 1971), 853 p.
- THORNDIKE Lynn, *A History of magic and experimental science*, tomes VII et VIII, *The seventeenth century*, New-York, Columbia University Press, 1958, 808 p.
- THORNDIKE Lynn, *The place of magic in the intellectual history of Europe*, Columbia University, Thesis (Ph D), 1905, 110 p.
- VAN HASSELT Marie-Cécile, *Les livres de sort en Italie de 1482 à 1551 : Francesco Marcolini et la fin de l'imaginaire astrologique*, Thèse, Université Paris III, 1998, 2 vol.
- WALKER Daniel Pickering, *La magie naturelle et angélique : de Ficin à Campanella*, Paris, Albin Michel, 1988, 246 p.
- WALKER Daniel Pickering, *Unclean Spirits: Possession and Exorcism in France and England in the Late Sixteenth and the Early Seventeenth Centuries*, Londres, Scolar Press, 1981, 116 p.
- YATES Frances A., *Giordano Bruno et la tradition hermétique*, Dervy Livres, 1988, 558 p. (éd. or. : *Giordano Bruno and the hermetic tradition*, Londres, Routledge et Kegan Paul Ltd, 1964, 466 p.)
- YATES Frances A., *La lumière des Rose-Croix. L'illumisnisme rosicrucien*, Paris, Celt, 1978, 287 p. (éd. or. *The Rosicrucian enlightenment*, Londres, Routledge et Kegan Paul Ltd, 1972, 269 p.)

### **L'âge, le genre et le sexe des corps**

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, LETT Didier, *Les enfants au Moyen-âge, Ve-XVe siècles*, Paris, Hachette, 1997, 280 p.

- ANGENOT Marc, *Les champions des femmes. Examen du discours sur la supériorité des femmes, 1400-1800*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 193 p.
- AUBERT Jean-Marie, *La femme : Antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf : Desclée, 1975, 226 p.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, 592 p.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, « Corps humain ou corps humains : homme, femme, enfant dans la médecine de la Renaissance », in Jean CÉARD, Marie-Madeleine FONTAINE, Jean-Claude MARGOLIN (dir.), *Le Corps à la Renaissance* (Actes du XXXème Colloque de Tours), Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990, 502 p., p. 435-446.
- BERRIOT-SALVADORE Evelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1993, 281 p.
- BOIS Jean-Pierre, « Le vieillard dans la France moderne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Essai de problématique pour une histoire de la vieillesse », *Histoire, Economie et sociétés*, 1984, p. 67-94.
- BROOMHALL Susan, *Women's Medical Work in Early Modern France*, Manchester, Manchester University Press, 2004, VIII, 288 p.
- BROOMHALL Susan, *Woman and religion in sixteenth century France*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, VIII, 208 p.
- DORLIN Elsa, *L'évidence de l'égalité des sexes, une philosophie oubliée du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, l'Harmattan, 2000, 158 p.
- DORLIN Elsa, *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 307 p.
- DUBY Georges, PERROT Michèle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1990-1992, 5 vol.: t.3 : ZEMON-DAVIS Natalie, FARGE Arlette (dir.), XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris, Plon, 1992, 547 p.
- DUDEN Barbara, *The woman beneath the skin, a doctor's patients in eighteenth-century Germany*, Cambridge (Mass.), Harvard university press, 1991, 241 p. (1ère éd. Geschichte unter der Haut, Stuttgart, Klett-Cotta, 1987, 269 p.)
- DUDEN Barbara, *L'invention du fœtus, le corps féminin comme lieu public*, Paris, Descartes, 1996, 171 p. (1ère éd. Der Frauenleib als öffentlichen Ort, Hambourg, Luchterhand, 1991, 136 p.)
- EVENDEN Doreen, *The midwives of seventeenth-century London*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, 260 p.
- FISSELL Mary E. (et al.), «Women, health, and healing in early modern Europe», *Bulletin of History of Medicine*, vol. 82, 1/2008, p. 1-108.
- FLANDRIN Jean-Louis, *Le sexe et l'Occident évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1981, 375 p.
- FLANDRIN Jean-Louis, *L'Eglise et la contraception*, Paris, Imago, 2006, 154 p.
- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976-1984, 3 vol.

- GARDEY Delphine, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales Histoire Sciences Sociales*, 3/2006, p. 649-673.
- GEFFRIAUD ROSSO Jeannette, *Etudes sur la féminité aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, A.G. Nizet, 1984, 234 p.
- GRIECO MATTHEW Sara F., *Ange ou diablesse, la représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, 1991, 495 p.
- HUNTER Lynette, HUTTON Sarah, *Women, science and medicine, 1500-1700: mothers and sisters of the Royal Society*, Phoenix Mill (RU), Sutton Pub., 1997, 292 p.
- JACQUART Danielle, THOMASSET Claude, *Sexualité et savoir médical au Moyen-âge*, Paris, PUF, 1985, 269 p.
- KING Helen, *Hippocrate's woman: reading the female body in ancient Greece*, Londres, Routledge, 1998, 322 p.
- KLAIRMONT LINGO Alison, « The Fate of Popular Terms for Female Anatomy in the Age of Print », *French Historical Studies*, vol. 22, 3/1999, p. 335-349.
- KNIEBIEHLER Yvonne et FOUQUET Catherine, *La Femme et les médecins*, Paris, Hachette, 1983, 333 p.
- KNIEBIEHLER Yvonne, *La sexualité et l'histoire*, Paris, O. Jacob, 2002, 267 p.
- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 355 p.
- LOUX Françoise, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion, 1978, 276 p.
- MACLEAN Ian, *The Renaissance notion of woman, a study in the fortunes of scholasticism and medical science in European intellectual life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, VII, 119 p.
- MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, New-York, 1980, 348 p.
- MUCHEMBLED Robert, *L'orgasme et l'Occident : une histoire du plaisir du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2005, 382 p.
- PASCHOLD Chris E., *Die Frau und ihr Körper im medizinischen und didaktischen Schrifttum des französischen Mittelalters*, Hanovre, H. Wellm, 1985, 265 p.
- RIDDLE John M., *Contraception and Abortion from the Ancient World to the Renaissance*, Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1992, 245 p.
- ROPER Lyndal, *Oedipus and the Devil: witchcraft, sexuality, and religion in early modern Europe*, London, New York, Routledge, 1994, 254 p.
- SCHLEINER Winfried, « Early Modern Controversaries about the One-Sex Model », *Renaissance Quarterly*, vol. 53, 1/2000, p. 180-191.
- SCHMITT Jean-Claude, *Le saint lévrier. Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, Bibliothèque d'ethnologie historique, 1979, 278 p.

VIGARELLO Georges, *L'Eau : un imaginaire pédagogique dans la médecine des enfants aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Florence, Leo S. Olschki ed. 1982, 21 p.

VIGARELLO Georges, *L'histoire du viol, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1998, 357 p.

WILSON Lindsay Blake, *Women and medicine in the French Enlightenment: the debate over "maladies des femmes"*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1993, 246 p.

## HISTOIRE RELIGIEUSE

ARMOGATHE Jean-Robert (dir.), *Le Grand siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, 834 p.

BEDOUELLE Guy et ROUSSEL Bernard (dir.), *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, 811 p.

BOUDON-MILLOT Véronique et POUDERON Bernard (dir.), *Les Pères de l'Eglise face à la science médicale de leur temps* (Actes du Troisième Colloque d'Etudes Patristiques : 9 -11 septembre 2004), Paris, Beauchesne, 2005, 582 p.

BREMOND Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours* (nouvelle édition augmentée sous la dir. de François Trémolières), Grenoble, J. Millon, 2006, 11 vol., 5 t. (éd. or. Paris, Bloud et Gay, 1924-1936, 11 vol.)

BREMOND Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France : les mystiques français du Grand Siècle* (morceaux choisis par Jean Duchesne, présentation d'Emile Poulat), Paris, Presses de la Renaissance, 2008, 860 p.

BULTOT Robert, *La Doctrine du mépris du monde en Occident, de S. Ambroise à Innocent III.*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1963-1964, 143 p.

BURKARDT Albrecht, *Les clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Rome, Ecole française de Rome, 2004, 604 p.

CHAUNU Pierre, *Eglise, culture et société : essais sur Réforme et Contre-réforme*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 544 p.

CHRISTIN Olivier, *Les yeux pour le croire : les Dix commandements en images (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2003, 156 p.

CHRISTIN Olivier, *Confesser sa foi : conflits confessionnels et identités religieuses dans l'Europe moderne : XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 210 p.

CHRISTIN Olivier et HOURS Bernard (dir.), *Enfance, assistance et religion*, Lyon, RESEA-LARHRA, *Chrétiens et Sociétés* ; 4, 2006, 281 p.

CLÉMENT Michèle, *Claude Hopil « Au mystique tombeau du rien »*, La Compagnie de Trévoux, 1996, 23 p. (texte en ligne : <http://recherche.univ-lyon2.fr/grac/IMG/pdf/Hopil-Trevoux.pdf>)

DE CERTEAU Michel, *Le mépris du monde : la notion de mépris du monde dans la tradition spirituelle occidentale*, Paris, Cerf, 1965, 203 p.

- DE CERTEAU Michel, « Le corps folié. Mystique et folie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in Armando Verdiglione (dir.), *La folie dans la psychanalyse* (Congrès international de psychanalyse : Milan, 1-4 décembre 1976), Paris, Payot, 1977, 240 p., p. 189-203.
- DE CERTEAU Michel, *La fable mystique*, Paris, Gallimard, 1982, 414 p.
- DE CERTEAU Michel, « Histoires de corps », *Esprit*, février 1982, p. 179-185.
- DELAUNAY Paul, *La Médecine et l'Eglise. Contribution à l'histoire de l'exercice médical par les clercs*, Paris, Hippocrate, 1948, 135 p.
- DELUMEAU Jean, *Le péché et la peur : la culpabilisation en Occident, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1983, 741 p.
- DELUMEAU Jean, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 1985 (1<sup>ère</sup> éd. 1971), 374 p.
- DELUMEAU Jean (dir.), *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, t. 8 : *Les saintetés chrétiennes, 1546-1714*, Paris, Hachette, 1987, 303 p.
- DELUMEAU Jean, *Rassurer et protéger : le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, 667 p.
- DELUMEAU Jean (dir.), *Injures et blasphèmes*, Paris, Imago, 1989, 159 p.
- DELUMEAU Jean, *L'aveu et le pardon : les difficultés de la confession, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1990, 194 p.
- DEMERSON Geneviève et DOMPNIER Bernard (dir.), *Les signes de Dieu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Actes du colloque organisé par le Centre de Recherches sur la Réforme et la Contre-réforme), Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres de Clermont-Université Blaise Pascal, 1993, 312 p.
- DENZINGER Heinrich, *Symboles et définitions de la foi catholique*, Paris, Cerf, 1997, 1283 p.
- FEBVRE Lucien, « Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620 », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1958, p. 639-650.
- FOUILLOUX Etienne, HOURS Bernard, MARXER François (et al.), *Histoire et littérature chez Henri Bremond*, Grenoble, J.Millon, 2009, 218 p.
- GUTTON Anne-Marie, « Confréries et dévotions sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon*, 1994, t. XXIX, p. 29-38.
- GUTTON Jean-Pierre, *Dévots et société au XVII<sup>e</sup> siècle : construire le ciel sur la terre*, Paris, Belin, 2004, 219 p.
- GUILLEMAIN Hervé, *Diriger les consciences, guérir les âmes : une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses, 1830-1939*, Paris, La découverte, 2006, 347 p.
- HILDESHEIMER Françoise, *Le jansénisme en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publi-Sud, 1991, 220 p.
- HOURS Bernard, *L'Eglise et la vie religieuse dans la France Moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000, 384 p.

- KIBÉDI-VARGA Aron, « La poésie religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle », *Neophilologus*, 46 : 4, nov.1962, p. 263-278.
- KRUMENACKER Yves et THIROUIN Laurent (dir.), *Les écoles de pensée religieuse à l'époque moderne* (Actes de la Journée d'études de Lyon, 14 janvier 2006), Lyon, RESEA-LARHRA, *Chrétiens et sociétés*; 5, 2006, 203 p.
- LAMY Marielle, *L'Immaculée conception : étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Age : XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Institut d'Etudes Augustiniennes, 2000, 676 p.
- LACOSTE Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, PUF, 1998, 1298 p.
- LEBRUN François, (dir.), *Histoire des catholiques en France*, Paris, Privat, 1980, 588 p.
- LE BRUN Jacques, « Politique et spiritualité : la dévotion au Sacré-Cœur à l'époque moderne », *Concilium*, 69/1971, p. 25-36.
- LE BRUN Jacques, « Marguerite-Marie Alacoque », *Dictionnaire de Spiritualité Ascétique et Mystique*, Paris, Beauchesne, 1977, vol. X, col 349-355.
- LE BRUN Jacques, « A corps perdu. Les biographies spirituelles féminines du XVII<sup>e</sup> siècle », in MALAMOUD Charles, VERNANT Jean-Pierre (dir.), *Le corps des dieux*, Paris, Gallimard (*Temps de la réflexion*, 7), 1986, 408 p., p. 389-408.
- LE BRUN Jacques, *La spiritualité de Bossuet prédicateur*, Paris, Klincksieck, 2002, 325 p.
- LE BRUN Jacques, *La Jouissance et le Trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004, 635 p.
- LEITES Edmund (dir.), *Conscience and casuistry in Early modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 269 p. .
- MÂLE Emile, *L'art religieux après le concile de Trente : étude sur l'iconographie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, du XVII<sup>e</sup> siècle, du XVIII<sup>e</sup> siècle : Italie, France, Espagne, Flandres*, Paris, A. Colin, 1932, 532 p.
- MARTIN Odile, *La conversion protestante à Lyon (1659-1687)*, Genève, Librairie Droz, 1986, 308 p.
- MARTIN Philippe, *Une religion des livres : 1640-1850*, Paris, CERF, 2003, 622 p.
- MARTIN Victor, *Le Gallicanisme et la réforme catholique : essai historique sur l'introduction des décrets du concile de Trente, 1563-1615*, Genève, Slatkine, Paris, Champion, 1975, 415 p.
- MICHEL Albert, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux : t. X, Les décrets du concile de Trente*, Paris, Letouzey et Ané, 1938, 641 p.
- MINOIS Georges, *Histoire de l'enfer*, Paris, P.U.F., 1999, 127 p.
- MINOIS Georges, *Les origines du mal, une histoire du péché originel*, Paris, Fayard, 2002, 439 p.
- MINOIS Georges, *L'Eglise et la science : histoire d'un malentendu*, Paris, Fayard, 1998, 2 vol.
- ORCIBAL Jean, *Etudes d'histoire et de littérature religieuses, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Etudes réunies par Jacques Le Brun et Jean Lesaulnier), Klincksieck, 1997, 1005 p.
- RICHE Pierre, LOBRICHON Guy, *Le Moyen-Age et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1984

SELLIER Philippe, *Port-Royal et la littérature*, t. 2 : *Le siècle de Saint-Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Sacy, Racine*, Paris, H. Champion, 1999, 294 p.

SUIRE Eric, *La sainteté française de la Réforme catholique : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, 506 p.

TALLON Alain, *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École française de Rome, Palais Farnèse, 1997, 975 p.

TAVENEAUX René, *Jansénisme et réforme catholique : recueil d'articles : 1951-1990*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, 210 p.

TÜCHLE Hermann (dir.), *Nouvelle histoire de l'Eglise*, vol. 3 : *Réforme et contre-réforme*, Paris, Seuil, 1968, 624 p.

VENARD Marc (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours* : t. 8 : *Le temps des confessions : 1530-1620/30*, Paris, Desclée, 1992, 1236 p.

VENARD Marc (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours* : t. 9 : *L'âge de raison : 1620-1750*, Paris, Desclée, 1997, 1214 p.

VILLER Marcel, *Dictionnaire de Spiritualité Ascétique et Mystique*, Paris, Beauchesne, 1937-1995, 17 vol.

## TABLE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b> : La production imprimée lyonnaise au XVII <sup>e</sup> siècle .....	5
<b>Annexe 2</b> : Le profil de l'édition médicale lyonnaise au XVII <sup>e</sup> siècle .....	6
<b>Annexe 3</b> : Les auteurs des éditions médicales lyonnaises.....	7
<b>Annexe 4</b> : Les auteurs antiques dans le corpus médical lyonnais .....	8
<b>Annexe 5</b> : Ouvrages et auteurs originaux dans la production médicale du XVII <sup>e</sup> siècle .....	9
<b>Annexe 6</b> : Les types et les causes de la stérilité selon Louis de Serres ( <i>in Discours de la Nature, causes, signes, et curation des empeschemens de la conception, et de la Sterilité des femmes. Mis en lumiere en faveur des ieunes Dames, ausquelles Dieu ne donne point d'enfans ez premières années de leur mariage</i> , Lyon, Antoine Chard, 1625, in-8°, 486 p.) .....	10
<b>Annexe 7</b> : L'organisation des traités anatomiques de Jean RIOLAN fils (1577-1657) ( <i>in Manuel Anatomique, et Pathologique, ou abrégé de toute l'Anatomie, Et des Usages que l'on peut en tirer pour la Connoissance, &amp; pour la Guerison des Maladies</i> , Lyon, Antoine Laurens et Claude Muguet, 1672, in-8°, 779 p., réédité en 1682 chez Liberal et Chize) .....	13
<b>Annexe 8</b> : Le rôle du cerveau dans la physiologie classique ( <i>in Lazare MEYSSONNIER, La Belle Magie ou science de l'esprit, contenant les fondemens des Subtilitez &amp; des plus Curieuses &amp; secretes Connoissances de ce Temps. Accompagnée de Figures en taille douce, &amp; Tables bien amples</i> , Lyon, Nicolas Caille, 1669, in-16, 542 p., figures 11 et 18).....	14
<b>Annexe 9</b> : Causes et localisations des maladies dans le système galénique ( <i>in Lazare RIVIERE, La pratique de médecine avec la théorie</i> , Lyon, Jean Certe, 1682, in-8°, 1878 p. : livres I, VII, VIII et IX) .....	15
<b>Annexe 10</b> : Les qualités premières des simples selon le système galénique.....	22
<b>Annexe 11</b> : Les facultés thérapeutiques d'après quatre pharmacopées galéniques.....	23
<b>Annexe 12</b> : Types des remèdes composés et modes de désignation dans les éditions lyonnaises de la <i>Pharmacopée de Bauderon</i> .....	26
<b>Annexe 13</b> : Les traités médicaux du XVI <sup>e</sup> siècle dans la production imprimée lyonnaise du XVII <sup>e</sup> siècle, rééditions et commentaires .....	33
<b>Annexe 14</b> : Les commentaires dans la production imprimée lyonnaise au XVII <sup>e</sup> siècle .....	37

<b>Annexe 15</b> : L'ancienneté des ouvrages religieux imprimés à Lyon (par rapport à la première édition connue) * .....	38
<b>Annexe 16</b> : Le corps dans l'ordre du monde ( <i>in</i> Charles Estienne et Jean Liébault, <i>Maison rustique</i> , Lyon, Jacques Carteron, 1653, in-4°, 709 p., 1 <sup>ère</sup> éd. 1554, 6 éd. à Lyon au XVII <sup>e</sup> siècle) .....	39
<b>Annexe 17</b> : Les correspondances entre les simples purgatifs et les humeurs ( <i>in Oeuvres pharmaceutiques de M. François Ranchin</i> , Lyon, Pierre Ravaut, 1624, in-8°, 876 p., p. 239-243).....	41
<b>Annexe 18</b> : Les instruments chirurgicaux de l'ouverture du corps ( <i>in</i> Fabrice d'Acquapendente, <i>Oeuvres chirurgicales</i> , Lyon, Pierre Ravaut, 1649, in-8°, 2 vol, 1 <sup>ère</sup> éd. 1592 et Jean Scultet, <i>L'Arcenal de Chirurgie</i> , Lyon, Antoine Galien, 1672, in-4°, 385 p., 1 <sup>ère</sup> éd. 1656).....	42
<b>Annexe 19</b> : « Le portait d'un enfant monstre » ( <i>in L'Arcenal de Chirurgie de Jean Scultet Medecin et Chirurgien</i> , Lyon, Antoine Galien, 1672, in-4°, 385 p., p. 381) .....	44
<b>Annexe 20</b> : L'édition des ouvrages généralistes de 1600 à 1699, usage du français et destinataires explicites.....	45
<b>Annexe 21</b> : L'édition des pharmacopées de 1600 à 1699, usage du français et destinataires explicites.....	46
<b>Annexe 22</b> : Usage du latin et formats de la production imprimée médicale lyonnaise de 1600 à 1699 .....	47
<b>Annexe 23</b> : L'analogie du petit et du grand monde chez les paracelsiens. ....	48
<b>Annexe 24</b> : La diffusion de la chimie médicale au XVII <sup>e</sup> siècle.....	56
<b>Annexe 25</b> : Les doctrines physiques des auteurs préconisant la pharmacopée chimique .....	57
<b>Annexe 26</b> : Les gravures de fourneaux dans le « Bref discours de la distillation des eaux » et le « Bref discours sur la distillation des huiles et quintes essences » de Jean Liébault ( <i>in l'Agriculture et Maison rustique</i> , Lyon, J. Carteron, 1653, in-4°, 709 p., p. 420 à 468 (éd. or. Paris, Du Puy, 1564) .....	60
<b>Annexe 27</b> : Les modes de préparation chimiques dans les manuels du XVII <sup>e</sup> siècle .....	62
<b>Annexe 28</b> : Anatomie et physiologie dans les ouvrages imprimés à Lyon entre 1600 et 1699 .....	64
<b>Annexe 29</b> : Les figures d'anatomie neurologique chez Thomas Willis (1676) et Raymond Vieussens (1684).....	65
<b>Annexe 30</b> : Les organes de la reproduction et de la digestion chez Thomas Bartholin (1677) et Régnier de Graaf (1678).....	67

<b>Annexe 31</b> : Références et idées anatomiques et physiologiques nouvelles dans les ouvrages médicaux lyonnais (1600-1700).....	69
<b>Annexe 32</b> : La nosologie fonctionnaliste de Michel Ettmüller ( <i>in La pratique générale de la médecine</i> , Lyon, Thomas Amaulry, 1699, in-8°, 722 p.).....	76
<b>Annexe 33</b> : le classement des pierres par arborescences dans l'ouvrage d'Anselme de Boot, <i>Le Parfait Joaillier</i> (Lyon, Jean Huguetan, 1644, in-8°, 746 p.).....	79
<b>Annexe 34</b> : Le savoir anatomique mis en arborescence ( <i>in Barthélémy Cabrol, Alphabet anatomic</i> , Lyon, Pierre Rigaud, 1614 et 1624, in-4°, 110 p.) .....	81
<b>Annexe 35</b> : Les portraits des maîtres dans les frontispices .....	84
<b>Annexe 36</b> : Les scènes thématiques dans les frontispices d'ouvrages médicaux.....	93
<b>Annexe 37</b> : les gravures de camomille ( <i>in Jacques Daléchamps et Jean Desmoulins, Histoire Générale des Plantes</i> , Lyon, Guillaume Rouille héritiers, 1615, in-fol., 2 vol.) .....	95
<b>Annexe 38</b> : Les symboles chimiques ( <i>in Guillaume SAUVAGEON, Traité chymique</i> , Lyon, Antoine Laurens, 1670, in-8°, 510 p., 1 <sup>ère</sup> éd. Paris, 1639).....	96
<b>Annexe 39</b> : Schémas et gravures des <i>Elemens de chymie</i> de Jean Béguin, (Lyon, Pierre et Claude Rigaud, 1646, in-8°, 445 p., 1 <sup>ère</sup> éd. Paris, 1608).....	97
<b>Annexe 40</b> : Organes de la fabrication du chyle ( <i>in l'Anatomia Nova</i> de Johannes Munnicks (Lyon, Jacob Tenet, 1699, in-8°, 299 p.).....	100
<b>Annexe 41</b> : Les fonctions esthétiques des gravures anatomiques .....	101
<b>Annexe 42</b> : Les éditions lyonnaises des œuvres de Lazare Meyssonnier (1611-1673) .....	103

# TABLE DES MATIERES

ANNEXES .....	1
SOURCES .....	112
OUVRAGES MÉDICAUX.....	113
OUVRAGES RELIGIEUX.....	141
AUTRES OUVRAGES.....	146
DICTIONNAIRES.....	153
EDITIONS CRITIQUES.....	153
BIBLIOGRAPHIE.....	155
INSTRUMENTS DE TRAVAIL .....	156
HISTOIRE DE L'ECRIT ET DE L'IMAGE .....	158
HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SAVOIRS.....	162
HISTOIRE CULTURELLE ET PRATIQUE DU CORPS .....	180
HISTOIRE RELIGIEUSE.....	191
TABLE DES ANNEXES.....	195
TABLE DES MATIERES .....	198